U d'/of OTTAWA
39003002454378

AVR 30 1970

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mesmmoires03duma

MES
MÉMOIRES

ALEXANDRE DUMAS

ILLUSTRÉ

Mes Mémoires

TOME III

ILLUSTRATIONS

DE

GRANDVILLE, Victor HUGO, Tony JOHANNOT, LIX,
MÉAULLE, Henry MONNIER, Léon NOËL, Horace VERNET, etc.

(Documents de l'époque)

PARIS

A. LE VASSEUR ET Cie, ÉDITEURS

33, rue de Fleurus, 33

Universitas BIBLIOTHECA

PQ
2330
.A2

t. 3

MES MÉMOIRES

TOME III

CLXX

LE DÉJEUNER SUR LE PONT. — SAINT-NAZAIRE. — A QUOI NE PENSENT JAMAIS LES MARIS. — NOIRMOUTIERS. — BELLE-ILE. JE QUITTE LES DEUX PAULINE. — L'ÉCHELLE DE CORDES. — LE CANOT. — UN BAIN COMPLET. L'AUBERGE DE SAINT-NAZAIRE. — JE JETTE L'ARGENT PAR LES FENÊTRES. — UNE FOURNÉE D'HABITS. RETOUR A PARIS.

Pendant que la manœuvre s'exécutait, je rejoignis nos deux époux.

— Eh bien, monsieur, me dit la jeune femme, voici le moment de retourner à terre, et vous allez me quitter.

— Pas encore, madame, lui dis-je.

Son regard s'arrêta sur moi.

— Pas encore? répéta-t-elle.

— Non, madame; j'ai obtenu du capitaine de ne vous quitter qu'au dernier moment... Je déjeune avec vous, et nous avons encore quelques bonnes heures à parler ensemble de la France.

— Merci, monsieur, me dit à son tour le mari.

En ce moment, toutes les personnes venues à bord soit pour affaires de commerce, soit pour affaires de cœur, firent leurs adieux, descendirent dans les barques et s'éloignèrent du bâtiment.

L'ancre fut tirée hors de l'eau, puis caponnée, et *la Pauline* commença d'obéir au double mouvement du courant et de la brise.

Ce mouvement, tout insensible qu'il était, fut un nouveau sujet de douleur pour la jeune femme.

J'allai au capitaine.

— Capitaine, lui dis-je, je crois que vous feriez un grand plaisir à vos passagers... à deux, du moins... en ordonnant qu'on serve le déjeuner sur le pont.

— Pourquoi cela?

— Parce que voici là-bas une jeune femme qui désire prendre tout ce qu'elle pourra de la France avant de la quitter, et que, pendant tout le temps qu'elle sera dans l'entre-pont, elle ne verra pas la France.

— Rien n'est plus facile, dit le capitaine, je n'ai que cinq passagers à ma table.

— Alors, c'est dit?

— C'est dit.

Nous étions à la hauteur de Saint-Nazaire, qui s'élève tristement au milieu des sables et des bruyères sans un arbre où puisse se reposer la vue. Et, cependant, la jeune femme embrassait des yeux l'aride paysage avec autant

d'avidité que si ses regards eussent flotté sur une prairie suisse ou un lac écossais.

— Madame, lui dis-je, je vous préviens de la part du capitaine, que nous allons déjeuner.

— Oh ! moi, dit-elle, je ne mangerai pas.

— Laissez-moi vous dire que je suis sûr du contraire, madame...

Elle secoua la tête.

— Attendu, continuai-je, que nous déjeunons, non pas dans l'entre-pont, mais sur le pont.

— C'est vous qui avez demandé cela au capitaine ! s'écria-t-elle, comme si je venais de réaliser un désir auquel son esprit n'osait pas même s'arrêter.

— Mais oui, lui dis-je en riant.

— Oh ! mon ami, reprit-elle en se retournant vers son mari, vois donc comme monsieur est bon !

— Ma foi, dit-il, aie-lui-en toute reconnaissance ; je n'y eusse pas pensé, moi.

Comment se fait-il que les maris, même les plus amoureux, même les plus nouveaux mariés, ne pensent jamais aux choses auxquelles pensent les étrangers !

Je livre cette réflexion à la sagacité des psychologistes qui, par hasard, liront ce livre.

La table fut mise sur le pont ; la jeune femme mangea peu, mais ne perdit pas un instant de vue les deux bords de la Loire, qui allait sans cesse s'élargissant.

Au fur et à mesure que nous approchions de la mer, l'eau changeait de couleur, et, de jaune devenait verdâtre ; puis on voyait moutonner un commencement de vagues.

Dès que nous eûmes doublé Saint-Nazaire, nous nous trouvâmes au fond d'une espèce de V gigantesque qui, par sa partie la plus évasée, nous montrait l'horizon infini de la mer.

C'était la première fois que cette mer qu'elle allait traverser apparaissait aux yeux de la jeune femme, et il était facile de voir qu'elle lui produisait une profonde impression de terreur.

Sans qu'il y eût gros temps, la mer était houleuse ; mais ce n'était point cette houle qui impressionnait la mélancolique voyageuse, ce n'étaient point ces vagues blanchissantes à leur cime qui la faisaient pâlir ; c'était cette idée de l'infini, c'était ce sentiment de l'espace qui s'attache aux océans.

Vers deux heures de l'après-midi, nous entrions en pleine mer.

Alors, nous avions, à gauche, l'île de Noirmoutiers (*nigrum monasterium*), laquelle doit son nom à un monastère de bénédictins qui y fut fondé au VII^e^ siècle par saint Philibert, et que détruisirent, au IX^e^, ces Normands dont la vue avait attristé les dernières années de Charlemagne ; — à droite, Belle-Ile, l'île de Fouquet, qui devait donner, plus tard, son nom à l'héroïne d'une de mes comédies, et, plus tard encore, devenir le théâtre du dénouement de la triple épopée des *Mousquetaires*, et fournir à mon pauvre ami Porthos une tombe digne de lui. Alors, ces différents noms me frappaient comme des sons indifférents ; mais, restés néanmoins au fond de ma mémoire, ils devaient en sortir un jour avec tout cet échafaudage des rêves de mon imagination, Délos flottantes qui s'arrêteront plus ou moins avant dans les espaces de l'avenir.

En face de nous s'étendait la mer aux crêtes dentelées, se joignant, vers l'horizon, à un ciel tout assombri de nuages dans lesquels le soleil commençait à s'ensevelir. Nous étions à trois lieues du port à peu près, à la hauteur de cet écueil qu'on appelle les Piliers ; les mauvaises passes étaient franchies, le vent tournait au sud-sud-ouest et fraîchissait. Le pilote déclara que sa besogne était finie, qu'il remettait le commandement au capitaine, et qu'il allait regagner la terre.

Quant à moi, je regardai avec une certaine inquiétude, je l'avoue, les moyens de descente qui m'étaient offerts pour passer du bâtiment dans la barque.

Ces moyens se réduisaient à une simple échelle de cordes collée aux flancs arrondis du navire.

Et, par-dessus tout cela, le navire filait ses sept nœuds à l'heure.

Il y eut un moment où j'eus bien envie de ne descendre qu'à la Guadeloupe.

Par bonheur, le capitaine comprit ce qui se passait en moi ; il réfléchit qu'un petit retard de dix minutes n'était rien sur un voyage de six semaines.

— Allons, me dit-il, faites vos adieux, tandis que je vais mettre le bâtiment en panne.

Puis il cria :

— La barre dessous !

A l'instant même, les voiles faséèrent. On exécutait pour moi la même manœuvre que pour un homme tombé à la mer.

— Carguez la grande voile ! reprit le capitaine, les voiles du grand mât sur le mât !

Le navire s'arrêta, ou à peu près. Le pilote était déjà dans son canot.

Je m'approchai de la pauvre exilée ; ses larmes coulaient silencieusement le long de ses joues.

— Vous vous acquitterez de ma commission, n'est-ce pas, monsieur ? me dit-elle d'une voix entrecoupée.

Je la saluai en signe d'adhésion.

— Vous embrasserez ma mère pour moi, n'est-ce pas ?

— Je vous le promets, madame.

— Mais, dit le mari, si tu veux que monsieur embrasse ta mère pour toi, il faut d'abord que tu l'embrasses lui-même.

— Oh ! oui, s'écria la jeune femme avec effusion, je ne demande pas mieux.

Et elle me jeta ses bras autour du cou.

Chose étrange ! cette femme et moi nous ne nous étions jamais vus la veille au soir ; le matin, nous étions encore des étrangers l'un pour l'autre ; au moment du départ nous étions des connaissances ; le déjeuner nous avait fait amis ; la séparation nous faisait presque frère et sœur. O mystères du cœur, incompris de la foule, et qui font de ceux à qui Dieu les a révélés des êtres privilégiés pour la souffrance. J'avais plus de peine à quitter ces amis d'un jour que je ne me promettais de plaisir à revoir des amis de vingt ans !

— Vous vous rappellerez mon nom, n'est-ce pas, monsieur ? me dit la jeune femme.

— Tâchez de lire les prochains livres que je ferai, madame, et je vous promets que vous retrouverez ce nom dans un de mes premiers romans.

Il y avait bien aussi peut-être, au fond de cette attraction du bord, la préoccupation de la descente tant soit peu périlleuse à laquelle j'allais être obligé de me livrer...

Heureusement, j'avais bon nombre de spectateurs de mes manœuvres gymnastiques, et l'on sait combien, en pareil cas, double le courage l'idée que l'on vous regarde.

Je m'avançai donc bravement vers la muraille ; je m'accrochai tout à la fois aux bas haubans du grand mât et à l'échelle, que, pour plus de facilité, le pilote — dans la crainte peut-être que je ne tombasse à la mer avant de lui avoir payé son petit écu — roidissait d'une main, tandis que, de l'autre, à l'aide d'une corde passée par un sabord, il maintenait la barque à portée du bâtiment.

Je n'avais pas descendu deux échelons, que le vent avait emporté mon chapeau. Je n'essayai pas même de le retenir : je n'avais pas trop de mes deux mains pour me cramponner à l'échelle.

Enfin, à ma grande satisfaction, et sans trop de gaucherie, j'arrivai à toucher le fond de la barque.

C'est une des vives joies que j'aie éprouvées de ma vie.

A peine fus-je assis sur un des bancs du canot, que le pilote lâcha en même temps l'échelle et la corde, et que nous nous trouvâmes à trente pieds de *la Pauline*.

J'entendis aussitôt la voix du capitaine qui criait :

— Faites porter les voiles du grand mât !

A l'instant, les voiles cessèrent de fasier et le bâtiment reprit sa course.

Nos deux jeunes gens étaient à l'arrière, l'homme me faisait signe avec son chapeau, la femme avec son mouchoir.

Pendant ce temps-là, le pilote orientait une petite voile ; je m'aperçus qu'elle était orientée à la façon dont la barque inclina tout à coup ; si je ne me fusse retenu au bordage opposé, je coulais tout bonnement à la mer.

Décidément, la plaisanterie commençait à me paraître mauvaise : — d'autant plus que le pilote, qui parlait à peine français, et qui était avare du peu de mots qu'il savait de notre langue, regardait l'horizon avec une ténacité qui m'inquiétait.

C'est qu'à mesure que nous approchions des côtes, la mer grossissait.

En outre, la nuit venait rapidement ; je voyais encore le trois-mâts, parce que sa pyramide de voiles se détachait sur l'horizon empourpré du soleil couchant ; mais il était certain que le trois-mâts ne pouvait plus nous voir, ou que, s'il nous voyait, nous avions, pour lui, l'aspect d'une mouette ou d'un goéland perdu dans les vagues.

Ceux qui se sont trouvés dans une frêle barque, au fond d'un de ces abîmes liquides, avec une muraille mouvante à droite et à gauche, l'immensité devant et derrière, et le ciel nuageux au-dessus de leur tête, savent seuls ce que le vent leur a dit en passant à travers leurs cheveux mouillés d'écume.

Au bout d'une demi-heure, le pilote fut obligé d'abattre sa voile. Il prit les avirons, mais les avirons mordaient mal sur les lames.

De place en place, nous voyions les vagues, plus hautes et plus blanches, lancer dans les airs leur embrun, que le vent nous apportait comme une pluie fine et glacée. C'étaient les endroits où la vague se brisait contre les rochers.

Par bonheur, le flux nous poussait vers la terre ; mais,

en même temps que le bas-fonds servait ainsi, le vent nous faisait dévier en l'embouchure de la Loire, et nous allait le long de la côte du Croisic.

Quant à moi, il m'était impossible de deviner où j'étais : la nuit venait de plus en plus, le cercle de l'obscurité se rétrécissait ; nous avions à peine vingt pas d'horizon.

Je pris le parti de me cramponner au fond du canot et de ne plus m'occuper de rien, que de ne pas rouler à la mer ; seulement, assis au fond comme je l'étais, je trempais dans l'eau de mer que nous avions embarquée alors que nous allions à la voile. Deux heures se passèrent ainsi, qui, je l'avoue, me parurent les deux plus longues heures que j'eusse encore vécues.

Dans un moment où je me [illegible] je vis le pilote se donner un grand mouvement ; puis la barque bondir comme si elle eût été folle ; nous passâmes sous une [illegible] qui dominait la [illegible] d'un rocher. [illegible] l'eau était entrée par le col de ma chemise, et [illegible] jusque dans mes guêtres.

Je fermai les yeux, et j'attendis.

Au bout de cinq minutes, comme je me sentais toujours dans la barque, je les rouvris. Nous n'étions ni mieux ni plus mal, et rien n'était changé, si ce n'est qu'on entendait le bruit du ressac contre la côte ; il était évident que nous n'en étions plus éloignés que d'une ou deux encablures. Le pilote se tenait au gouvernail, et poussé par le flux, laissait toute la besogne à la mer ; son seul travail — et ce travail ne me paraissait pas facile — était de se diriger à travers les rochers.

Tout à coup il se leva en me criant :

— Tenez-vous bien.

La recommandation était plus qu'inutile : je serrais la banquette à y laisser l'empreinte de mes doigts

J'éprouvai un choc violent, comme si le fond de la barque eût passé sur un lit de galets.

Le pilote passa rapidement au-dessus de moi, et sauta dans la mer.

Je ne comprenais rien à cette évolution, lorsqu'en me soulevant je l'aperçus, dans l'eau jusqu'à la poitrine, tirant la barque à lui avec une corde

A quinze pas de nous était la falaise. J'eus grande envie de sauter à côté de mon homme ; mais, comprenant mon intention :

— Non, non, dit-il, tenez-vous tranquille... Nous sommes arrivés.

En effet, la première vague poussa la barque si près du rivage qu'elle s'y engrava.

— Maintenant, me dit le pilote en s'approchant de moi, montez sur mon dos.

— Pour quoi faire ?

— Pour ne pas vous mouiller.

La précaution était bonne, mais venait un peu tard : j'étais trempé comme une éponge

— Merci de votre obligeance, lui dis-je, mais ce n'est pas la peine.

Et je sautai dans la mer.

En ce moment arriva une vague qui me passa par-dessus la tête.

— Bon ! dis-je, le bain sera complet !... Ah ! sacré imbécile que je suis de faire de pareilles promenades, quand rien ne m'y force !... Ah ...

Cette dernière exclamation m'était arrachée par la satisfaction que j'éprouvais de me retrouver sur la terre ferme.

Nous venions de débarquer dans cette petite anse qui se trouve entre Saint-Nazaire et le Croisic, à une lieue et demie à peu près de l'une et de l'autre de ces deux villes. J'avais le choix. Seulement, le Croisic m'éloignait d'une lieue et demie, tandis que Saint-Nazaire me rapprochait d'autant.

Il n'y avait donc pas d'hésitation à avoir : je me décidai immédiatement pour Saint-Nazaire.

Quant au pilote, il restait avec sa barque

Le vent sifflait aussi sec que sur la plate-forme d'Elseneur, au moment où va apparaître le fantôme du roi de Danemark. Je n'avais qu'un moyen de me réchauffer : c'était de me donner le plus de mouvement possible. J'allongeai cinq francs dans la main du pilote, au lieu de trois que je lui avais promis, et, la tête nue, les deux mains dans mes goussets, n'ayant pas un fil de mes vêtements qui ne fût mouillé de cette charmante eau de mer qui ne sèche jamais, je me mis à suivre le rivage au petit trot.

Une heure après, j'arrivais à Saint-Nazaire, et je frappais à la porte de la seule auberge du lieu, laquelle faisait toute sorte de difficultés pour s'ouvrir et recevoir, à onze heures du soir, un homme sans chapeau.

Le dialogue qui devait amener mon introduction se prolongeant à l'infini, et ne promettant pas de se terminer à ma satisfaction, je pris le parti de jeter à travers la fenêtre du premier étage, de l'appui de laquelle l'hôte me parlait [illegible] l'hôte était sûr que [illegible]

La pièce retentit [illegible], l'auberge se ramassa [illegible] et s'était assuré que la pièce était de bon aloi [illegible]

Dix minutes après, j'étais tout nu devant un immense feu de bruyères qui me rôtissait [illegible] mais j'étais si heureux de sentir la terre sous mes pieds, que j'avais oublié le trop grand froid, et que je ne pensais pas à la trop grande chaleur.

L'hôte était devenu aussi aimable qu'il avait été rébarbatif d'abord ; il m'offrit une de ses chemises que j'acceptai, bassina mon lit lui-même, et emporta mes habits pour les mettre au four.

Il avait, dans la journée, fait du pain et des galettes, de sorte que son four était encore tiède. Ma défroque y fut enfournée sur une plaque de tôle, et, grâce à cette invention, je retrouvai, le lendemain, mes habits secs comme de l'amadou.

A onze heures du matin, j'étais de retour à Paimbœuf ; le soir, j'étais à Nantes ; le lendemain de ce lendemain, j'étais à Tours, où je m'acquittais près de madame M... de la commission de sa fille

Le même jour, je trouvai une place dans la malle-poste, et m'en emparai.

J'étais las du langage carliste que j'entendais depuis six semaines ; j'avais besoin de revoir mon soleil de juillet, mon Paris révolutionnaire, mes monuments criblés de balles

Lorsque j'arrivai, il pleuvait à verse ; M. Guizot était ministre, et l'on grattait la façade de l'Institut !

CLXXI

LETTRE CONFIDENTIELLE DE LOUIS-PHILIPPE A L'EMPEREUR NICOLAS. — RÉPONSE DU CZAR. — CE QUE POUVAIT LA FRANCE APRÈS LA RÉVOLUTION DE JUILLET. — LOUIS-PHILIPPE ET FERDINAND VII. — LES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS. — LA RÉACTION A L'INTÉRIEUR. — GRATTAGE DES MONUMENTS PUBLICS. — PROTESTATION.

Ce dernier mot indique, en effet, où en était arrivée la réaction à Paris au moment où j'y rentrais, après six semaines ou deux mois d'absence.

On se rappelle la conversation du lieutenant général avec les républicains dans la soirée du 31 juillet, et comment Louis-Philippe y avait mis à découvert son système de juste milieu, système qui avait tellement révolté l'âme de nos jeunes gens, que Cavaignac s'était écrié : « Oh ! s'il en est ainsi, monsieur, nous pouvons être tranquilles ; vous n'en avez pas pour quatre ans ! »

Cavaignac ne se trompait pas sur le résultat : il se trompait sur la date ; c'était une erreur de chronologie, voilà tout.

Au reste, une lettre rendue publique par celui-là même à qui elle avait été adressée, prince dont l'orgueil aristocratique et héréditaire se complaisait à l'abaissement d'un roi issu d'une révolution, avait donné, plus clairement encore que les paroles volantes d'une conversation, le programme du nouveau règne.

Cette lettre, on s'en passait des copies envoyées de Pétersbourg même : cette lettre était celle que le roi de France avait écrite à *monsieur son frère*, l'empereur de toutes les Russies.

M. Athalin l'avait portée en courrier extraordinaire ; mais elle devait être remise à part de la lettre officielle qui annonçait l'avènement au trône du lieutenant général ; c'était la lettre faite pour n'être lue que de l'empereur de Russie, et la seule naturellement qui fut lue de tout le monde

Elle semblait inexplicable aux hommes qui, depuis quinze ans, suivaient la politique du duc d'Orléans à l'endroit de la branche aînée, à ceux qui connaissaient sa conduite vis-à-vis de Charles X et du jeune duc de Bordeaux pendant les journées qui précédèrent sa nomination à la lieutenance générale, et celles qui la suivirent ; à ceux, enfin, qui savaient le rôle que le Palais-Royal avait joué dans toute cette grande mise en scène de l'expédition de Rambouillet, expédition qui avait déterminé, non pas la fuite, — Charles X conserva jusqu'à Cherbourg la dignité suprême saine et sauve, — mais le départ de la famille royale

Les [illegible] amis du roi Louis-Philippe niaient que la lettre fût de lui ; selon eux, cette lettre était apocryphe.

[illegible] à beaucoup de personnes qui [illegible] et à quelques-unes qui [illegible] encore, les causes de l'opposition que, dans la sphère étroite du citoyen d'abord, et dans celle de l'homme de lettres ensuite, j'ai faite contre le gouvernement du roi Louis-Philippe [illegible] que je continue [illegible] les motifs [illegible] politique, qui [illegible] ma [illegible] au roi dans le moment où mon intérêt — si mon intérêt avait pu un seul instant l'emporter sur ma conscience — devait m'exciter, au contraire, à me rapprocher de cette fortune princière qui devenait une fortune royale.

J'ai dit les impressions produites en moi par cette lettre du duc d'Orléans au roi Charles X emportée par M. de Mortemart ; j'ai dit comment ces poignées de main données, cette *Marseillaise* chantée, ce front essuyé, m'avaient poussé hors du Palais-Royal à l'heure même où le jeune duc de Chartres y faisait sa rentrée ; j'ai dit l'espèce de honte qui m'avait cloué immobile devant cette affiche où le duc d'Orléans [illegible] au mépris des plus simples [illegible] et reniant saint Louis comme aïeul, se donnait pour chef de race François Iᵉʳ, c'est-à-dire de tous nos rois le plus débauché, le plus impolitique, le plus infidèle à sa parole.

[illegible] bien ce qu'il y avait d'honorable et de désintéressé dans mon opposition, ces trois fils du roi, le duc d'Orléans, le duc d'Aumale et le duc de Montpensier, que je n'eus jamais l'orgueil d'appeler mes amis, mais qui me firent plus d'une fois l'honneur de se dire les miens. On verra, lorsque j'aurai à parler d'eux, — et l'occasion s'en présentera souvent dans le cours de ces Mémoires, — si je suis fidèle à la mauvaise fortune, et s'ils sont pieux les souvenirs de mon cœur et de ma plume qui suivent les exilés dans leur retraite.

Eh bien, cette lettre du roi à l'empereur Nicolas — la chose est peut-être ridicule à dire — me fut une douleur, comme la réponse du czar me fut une honte.

Il me semble, à moi, que, pour qu'un pays soit véritablement grand, généreux et fort, il faut que chaque citoyen de ce pays [illegible] une fibre de l'organisation générale, et reçoive individuellement la secousse imprimée à sa nationalité, à sa gloire, à son honneur.

Voici cette lettre. Quelque longue qu'elle soit, nous la ferons suivre de sa réponse. Notre seul commentaire sera de souligner certains passages.

« Monsieur mon frère,

« J'annonce mon avènement au trône à Votre Majesté par la lettre que lui présentera, en mon nom, le général Athalin ; mais j'ai besoin de lui parler avec une entière confiance sur les suites de la *catastrophe que j'aurais tant voulu* [illegible]

» Il y avait [illegible] que le roi Charles X et son gouvernement ne suivissent pas une marche mieux calculée pour répondre à l'attente et au vœu de la nation ; j'étais bien loin de prévoir pourtant les prodigieux événements qui viennent de se passer, et je croyais même qu'à défaut de cette allure franche et loyale dans l'esprit de la Charte et de nos institutions, qu'il était impossible d'obtenir, il aurait suffi d'un peu de prudence et de modération pour que le gouvernement pût aller longtemps encore comme il allait ; mais, depuis le 8 août 1829, la composition du nouveau ministère m'avait fort alarmé. Je voyais à quel point cette composition était odieuse et suspecte à la nation, et je partageais l'inquiétude générale sur les mesures que nous devions en attendre. Néanmoins, l'attachement aux lois, l'amour de l'ordre ont fait de tels progrès en France, que la résistance au ministère ne serait [illegible] sortie des voies parlementaires, si dans son délire le ministère lui-même n'eût donné le fatal signal par la plus audacieuse violation de la Charte, *et par l'abolition de toutes les garanties de notre liberté nationale*, pour lesquelles il n'est guère de Français qui ne soit [illegible] un excès [illegible] terrible.

[illegible] quelque ébranlement dans notre état social, et cette même exaltation des esprits, qui les avait détournés de tant de désordres, les [illegible] essais de [illegible] France et [illegible] l'Europe dans de terribles calamités ; c'est dans cette situation, sire, [illegible] vers moi [illegible] salut [illegible] peut-être [illegible] les [illegible] laissassent [illegible] toutes les considérations [illegible] me faire [illegible] que [illegible] de la France et le repos de tous nos voisins. Le titre de lieutenant général, qui laissait tout en question, excitait une défiance dangereuse, et il fallait se hâter de sortir de l'état provisoire, tant pour inspirer la confiance nécessaire que pour sauver cette Charte, si essentielle à conserver, dont feu l'empereur, votre auguste frère, connaissait si bien l'importance, et qui aurait été très compromise si l'on n'eût promptement rassuré et satisfait les esprits.

» Il n'échappera ni à la perspicacité de Votre Majesté ni à sa haute sagesse, que, pour atteindre ce but salutaire il est bien désirable que les affaires de Paris soient envisagées sous leur aspect véritable, et que l'Europe, rendant justice aux motifs qui m'ont dirigé, entoure mon gouvernement de la confiance qu'il a droit d'en espérer. Que Votre Majesté veuille bien ne pas perdre de vue que, tant que le roi Charles X a régné sur la France, *j'ai été le plus soumis* et le plus fidèle de ses sujets, et que ce n'est qu'au moment où j'ai vu l'action des lois paralysée et l'exercice de l'autorité royale totalement anéanti, que j'ai cru de mon devoir de déférer au vœu national en acceptant la couronne à laquelle j'ai été appelé. C'est sur vous, sire, que la France a surtout les yeux fixés : elle aime à voir dans la Russie son allié le plus naturel et le plus puissant ; j'en ai pour garantie le noble caractère et toutes les qualités qui distinguent Votre Majesté impériale.

« Je la prie d'agréer les assurances de la haute estime et de l'inaltérable amitié avec laquelle je suis,

Monsieur mon frère, de Votre Majesté impériale, le bon frère.

Louis-Philippe. »

Une lettre si pleine de tendres assurances, si obséquieuse, si humble, eût bien mérité une réponse polie.

Voici celle de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies :

« J'ai reçu des mains du général Athalin la lettre dont il était porteur. Des événements à jamais déplorables ont placé Votre Majesté dans une cruelle alternative : elle a pris une détermination qui lui a paru la seule propre à sauver la France [illegible] et je ne me prononcerai pas sur les considérations qui ont guidé Votre Majesté ; mais je forme des vœux pour que la Providence veuille bénir ses intentions et les efforts qu'elle va faire pour le bonheur du peuple français. De concert avec mes alliés, je me plais à accueillir le désir que Votre Majesté a exprimé d'entretenir les relations de paix et d'amitié avec tous les États de l'Europe, *tant qu'elles seront basées sur les traités existants et sur la ferme volonté de respecter les droits et obligations* [illegible] *l'état de possession territoriale qu'ils ont consacrés* ; l'Europe y trouvera une garantie de la paix, si nécessaire au repos de la France elle-même. Appelé, conjointement avec mes alliés, à cultiver avec la France, sous son gouvernement actuel, ces relations conservatrices, j'y apporterai, pour ma part, toute la sollicitude qu'elles réclament *et les dispositions* [illegible] *à Votre Majesté l'assurance* [illegible] *retour des sentiments qu'elle m'a exprimés.*

» Je la prie d'agréer, en même temps, l'assurance de mes sentiments pour elle

» Nicolas. »

Ainsi, Louis-Philippe en avait été pour ses frais de fraternité : Nicolas le tolérerait peut-être s'il respectait les traités de 1815, et on lui offrait des *dispositions* en échange de l'assurance des sentiments qu'il avait envoyés.

C'est que justement là était l'embarras de la situation nouvelle.

Nous avons dit que la révolution de juillet était la dernière amorce de Waterloo. En effet, aussitôt le fait de la révolution accompli, tout ce qu'il y avait de cœurs généreux en France se tourna du côté de la Belgique, de l'Italie et de la Pologne.

La Belgique, à cette époque, faisait encore, on se le rappelle, partie de la Hollande, comme adjonction de territoire.

L'Italie, de même qu'aujourd'hui encore, râlait sous le [illegible] de l'Autriche.

La Pologne, écartelée par la Prusse, la Russie et l'Autriche, n'avait pas même la consolation de réunir dans un [illegible] ses membres dispersés.

Or, les cœurs généreux demandaient un remaniement de l'Europe ; ils voulaient donner à ces troupeaux qu'on appelle les peuples des pasteurs choisis par eux-mêmes ; ils refusaient de reconnaître ces bouchers auxquels, sur la table verte du congrès de Vienne, des diplomates sans cœur avaient partagé presque au hasard [illegible] millions de corps et d'âmes.

Mais c'était cela justement que ne voulait pas Louis-Philippe. Louis-Philippe représentait la bourgeoisie, qui se

composé de notaires, d'hommes d'affaires, de banquiers, d'agioteurs de bourse, de trafiqueurs d'argent; et la bourgeoisie a son dieu à part, son dieu à elle, qui n'a rien de commun avec le dieu des grands esprits et des grands cœurs.

La situation était si élevée, que les yeux clignotants de cette bourgeoisie se baissaient éblouis avant de pouvoir monter jusqu'à elle.

En effet, après la révolution de 1830, la France pouvait jeter aux rois le défi d'une ambition sans limites; car elle pouvait agir non seulement avec ses propres forces, mais encore en se faisant l'alliée des peuples, augmenter sa puissance et neutraliser celle des rois. Que fallait-il pour cela?

Il suffit que l'on jette les yeux sur l'état général des monarchies européennes, sur la Russie, avec son vautour du Caucase et sa gangrène de Constantinople; sur l'Autriche, avec son double cancer de l'Italie et de la Hongrie; sur la Hollande avec sa Belgique hostile; sur l'Angleterre, avec son Écosse insoumise et son Irlande mourant de faim, pour comprendre qu'en parlant un peu haut, non seulement nous serions maîtres chez nous, mais encore que nous étendrions cette suprématie sur toute l'Europe.

Un instant, on crut, à propos de l'Espagne, que la France allait adopter cette large et splendide politique.

Il est vrai que le mobile qui faisait agir Louis-Philippe à l'endroit de l'Espagne était un sentiment tout personnel.

Aussi niais et presque aussi lâche que son aïeul Ferdinand de Naples qui n'avait pas voulu reconnaître la République française, Ferdinand d'Espagne n'avait pas voulu reconnaître la révolution de juillet, ou plutôt le prince qui venait d'hériter d'elle d'une façon presque aussi mystérieuse qu'il venait d'hériter du dernier des Condé.

Alors, dans un premier mouvement de colère, le roi Louis-Philippe avait reçu, conduit par M. Odilon Barrot, trois des membres du comité espagnol, MM. Loëve-Weimars, Marchais et Dupont; il avait traité son frère Ferdinand de coquin, et presque offert la corde avec laquelle il désirait le voir pendre (1).

Il avait fait plus: il avait, pour soutenir les tentatives des révolutionnaires espagnols, mis cent mille francs à la disposition de la Fayette.

De ce côté, du moins, on se croyait à l'abri de tout revirement politique. M. Girod (de l'Ain), préfet de police, distribuait ouvertement des feuilles de route aux réfugiés espagnols se dirigeant vers les Pyrénées; les impériales de toutes les voitures publiques étaient réservées à ces proscrits, qui allaient rentrer chez eux à la face du ciel, et, tout le long de la route, outre ces voyageurs privilégiés, on rencontrait des bandes de cinquante, de cent, de cent cinquante hommes qui, tambours battants, bannières déployées, marchaient vers la Bidassoa.

Enfin, M. Guizot, l'homme de Gand, c'est-à-dire l'homme de la réaction, avait dit tout haut:

« La France, en reconquérant, en 1823, l'Espagne aux idées absolutistes, a commis un crime politique; elle doit donc une réparation à l'Espagne. Cette réparation sera donnée éclatante, complète! »

C'était à M. Louis Viardot que M. Guizot avait dit ces paroles en l'invitant à les répandre.

On voit que nous n'allons pas à tâtons, que nous n'accusons pas au hasard; nous citons non seulement les paroles dites, non seulement les hommes qui les ont dites, mais encore les hommes à qui elles ont été dites.

Et, là-dessus, toutes ces victimes de Ferdinand VII, qu'on appelait Mendizabal, Isturitz, Calatrava, le duc de Rivas, Martinez de la Rosa, le comte de Toreno, le général Mina, le colonel Moreno, le colonel Valdès, le général Torrijos, le général Chapalangara, le général Lopès Baños, le général Butron, levèrent les bras au ciel et crièrent *Hosannah!*

En effet, des armes étaient envoyées si publiquement par MM. Guizot et de Montalivet, que l'ambassadeur d'Espagne, M. d'Ofalia, en fit l'objet d'une note diplomatique.

Nous avons dit de Ferdinand VII d'Espagne, qu'il était aussi niais et presque aussi lâche que son aïeul Ferdinand IV de Naples; nous aurions dû dire qu'il était plus lâche, car, à ce seul bruit d'armes qui se faisait en France, à ces seuls cris de liberté qui se poussaient dans le Midi, à ce seul roulement de tambours qui s'approchait de la frontière, il fit amende honorable et reconnut Louis-Philippe avec l'expression de tous ses regrets d'avoir tardé si longtemps.

Or, quoiqu'il eût, comme nous l'avons dit, presque offert la corde pour le pendre, le nouveau roi voulait le repentir et non la mort du pécheur; il retira, sans leur en rien dire, la main qu'il avait étendue sur les réfugiés espagnols, et ceux-ci, abandonnés à eux-mêmes, c'est-à-dire livrés à la vengeance de Ferdinand, furent tués, les uns sur le champ de bataille, et les autres, — oh! ceci, c'est triste, c'est douloureux, ces hommes, [illegible] les autres, poursuivis jusqu'au delà de la frontière, furent pris et fusillés sur le territoire français!...

Oh! sire, sire, ne sont-ce point les ombres de ces martyrs qui, vous apparaissant, le 24 février, firent de vous le roi inerte et fugitif qui alla s'abattre sur la place de la Révolution, au pied de l'Obélisque, à l'[illegible] était tombée la tête de cet autre roi qu'on appelait Louis XVI?

Quant à l'Italie, soulevée par les promesses de la Fayette, promesses que le vieux général croyait pouvoir tenir; quant à l'Italie, qui ne demandait pour accomplir sa révolution, que la présence d'un corps d'armée sur les Alpes, elle regarda en vain du côté de l'Occident: la route d'Annibal, de Charlemagne et de Napoléon resta solitaire.

Quant à la Pologne, on sait le mot immortel de M. Sébastiani: « L'ordre règne à Varsovie! »

A l'intérieur, la réaction n'était pas moins visible.

D'abord, on avait choisi pour ambassadeur à Londres M. de Talleyrand, ce Méphistophélès politique, qui avait vu trépasser entre ses mains, et devant son sourire de squelette, la République, le Directoire, l'Empire et la Restauration.

L'abolition de la peine de mort avait avorté à la Chambre.

Enfin, l'ordre avait été donné de faire disparaître de la face des monuments publics la trace des balles de juillet.

Il est vrai que cette dernière ordonnance n'avait point passé sans opposition.

A mon retour à Paris, les murailles étaient encore couvertes d'une protestation qu'on me permettra de citer, parce que le caractère de l'époque est tout entier dans les quelques lignes qui la composent, et que le plus grand mérite de ces Mémoires doit être de conserver et de reproduire intacte pour l'avenir toujours disposé à devenir myope, la physionomie des temps au milieu desquels j'aurai vécu.

Voici cette protestation:

RESPECT AUX MONUMENTS

« Chacune de nos époques de gloire a ses trophées et ses monuments; le grand homme a sa colonne de bronze et ses arcs de triomphe; mais, pour nous, quel témoin vivant ira raconter aux peuples à venir les exploits de ce siècle de trois jours et de cette population immortelle? Quelle page d'histoire ira dire à la postérité à quel prix s'écroula cette monarchie de mille ans, vieillie dans le despotisme? Quel monument apprendra à nos neveux que, là, derrière ces colonnes mutilées, leurs pères tombaient en défendant la liberté?

« Notre charte, replâtrée en un jour, est-elle un monument digne du peuple roi?

« Nous n'avons à nous que des tombeaux, les traces des balles empreintes sur nos murs, et les sillons de mitraille qui décorent le fronton de nos palais. Ce sont là nos bas-reliefs, nos inscriptions, nos fastes de la grande semaine; le peuple y lit sa gloire et le roi y trouve des leçons. Sur ces noires murailles, temples des sciences et des arts, les balles de Charles X ont écrit, en caractères ineffaçables, ce que nous pouvions attendre, non seulement de l'amour, de la reconnaissance, mais encore de l'impartialité d'un Bourbon! Là, si on en eût religieusement conservé l'empreinte, peut-être eussions-nous retrouvé la trace des balles d'un autre Charles!...

« Quelle main vandale vient donc s'attaquer aujourd'hui à ces nobles vestiges? Un ordre sacrilège, émané de je ne sais quel pouvoir, voudrait faire disparaître ces brèches sublimes! Qu'elles disparaissent, et bientôt on oubliera que des milliers de victimes sont tombées pour un principe, et que le sang a ruisselé pour une liberté éphémère qui ne nous a souri que trois jours! Sont-ils des amis, sont-ils des frères, ceux qui osent ainsi insulter à nos exploits? Les Autrichiens, les Russes, les Prussiens, respectèrent notre Colonne, nos arcs de triomphe, et les insignes honteux du vainqueur du Trocadéro souillent encore l'arc de triomphe du vainqueur d'Austerlitz?

« *Courage, hommes du lendemain! courage! finissez-en avec l'héroïsme!* arrachez ces croix de bois, déchirez ces drapeaux tricolores qui décorent la tombe de nos frères, et vous aurez effacé la dernière trace de notre révolution!

Signé: LANNOY, élève de l'Ecole polytechnique; PLOCQUE, avocat; TH. MASSOT, avocat; GUYOT, étudiant en médecine; ETIENNE ARAGO; CH. LOTHON, élèves de l'Ecole polytechnique. »

Vous voyez, ils ne demandaient pas grand'chose, ces pauvres combattants de juillet qui venaient de se voir souffler la république, qu'on avait enfermés dans les traités de 1815, et à qui l'on avait donné pour roi un fils de régicide qui reniait la Convention; ils demandaient qu'on n'effaçât point la

---

(1) Voici les propres paroles du roi Louis-Philippe:

« Quant à Ferdinand VII, on peut le pendre si l'on veut; c'est le plus grand coquin qui ait jamais existé. »

trace [illegible] des Suisses et de la garde royale empreintes sur [illegible] de leurs instruments. La demande, comme de raison, fut [illegible] et fut refusée.

Donc, ainsi que je l'ai dit, à mon retour à Paris, M. Guizot était ministre, et l'on grattait la façade de l'Institut.

CLXXII

LE DRAME DE SAINT-LEU. — LA BRAVOURE DU DUC D'AUMALE. — ARRESTATION DE MM. PEYRONNET, CHANTELAUZE, GUERNON-RANVILLE ET POLIGNAC. — LE DOMESTIQUE DE MADAME DE SAINT-[illegible]. — THOMAS ET M. DE POLIGNAC. — LES EX-MINISTRES A VINCENNES. — L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT A LA CHAMBRE. — LA FAYETTE. — M. DE KÉRATRY. — SALVERTE. — MORT AUX MINISTRES. — VIVE ODILON BARROT ! ET VIVE PETION !

Avant de revenir à tous ces replâtrages de murailles, — qui ont bien leur importance, comme on le verra tout à l'heure, — finissons-en avec le sombre drame de Saint-Leu, et avec ce dernier des Condé que l'on trouva pendu un matin, comme une vieille épée rouillée, à une espagnolette de fenêtre.

Je dis *finissons-en avec le sombre drame de Saint-Leu*, parce que, dans le chapitre précédent, j'ai fait allusion, je crois, à la mort *mystérieuse* du prince de Condé.

Oui, certes, cette mort est mystérieuse ; mais qu'on ne donne pas à l'épithète un autre sens que celui que je lui donne moi-même.

Un de mes amis, de mes amis intimes, — le même qui, le matin du 17 août 1847, après sa sortie de la chambre à coucher de madame la duchesse de Praslin, déjeunant chez moi, où il venait de laver pour la seconde fois ses mains tachées du sang de cette malheureuse femme ; le même qui, ce matin-là, me disait : « Je vous atteste que c'est le duc de Praslin qui a tué sa femme ! » cet ami, le célèbre chirurgien Pasquier, savant comme Dupuytren, probe comme Larrey, m'a répété dix fois :

— C'est moi qui ai dépendu le prince de Condé de sa fenêtre ; eh bien, sur mon âme et conscience, je déclare qu'il s'y était pendu lui-même !

Et je l'interrogeais sur ce sujet avec d'autant plus d'insistance, que j'avais connu ce pauvre prince à Villers-Cotterets, que j'avais mangé à la même table que lui chez M. Deviolaine, et qu'il avait été bon pour moi, tout enfant, tout étranger, tout inconnu que je lui étais.

Eh bien, sur mon honneur, à mon tour, je crois à la lettre ce que Pasquier m'a dit tant de fois, et me répétait encore exactement dans les mêmes termes quand, il y a deux ans à peine, nous allions tous deux, traversant la mer, rendre les derniers devoirs à ce roi mort à Claremont, — devoirs que, par je ne sais quelle susceptibilité de sa famille, j'ai eu le regret de ne pouvoir lui rendre pour mon compte ; — je le crois, et, s'il n'était pas mort, lui aussi, mort avant l'âge, comme tant de mes amis, comme celui à qui sont dédiés ces Mémoires, j'invoquerais son témoignage, et ce témoignage, dénué de toute affection à cette famille royale dont si souvent il a eu à se plaindre, et dont si souvent il s'est plaint à moi, — son témoignage, dis-je, ne me manquerait pas.

Or, je crois qu'il est bon de dire, d'écrire, d'imprimer cela, en adjurant le mort comme j'eusse adjuré le vivant, à l'heure où, dans cette retraite que je me suis volontairement choisie sur une autre terre que la terre de France, le bruit m'arrive qu'on veut mettre en doute cette question de suicide.

Du reste, peu importe ! Madame de Feuchères eût-elle été condamnée à l'expier sur l'échafaud ; madame de Feuchères, enfin, dans une dernière confession, eût-elle accusé de complicité morale ou matérielle ceux que de basses haines ont voulu souiller de cette complicité ; madame de Feuchères eût-elle proféré cet infâme mensonge; eût-elle proclamé cette odieuse calomnie, que, pour tous les esprits élevés, pour toutes les âmes honnêtes, l'ombre d'un soupçon ne pouvait point rejaillir jusqu'à ceux qu'elle tentait d'atteindre. Malheur aux partis qui saisissent de pareilles armes pour en frapper leurs ennemis ! Comme le dauphin essayant d'arracher l'épée au duc de Raguse, ils se blessent eux-mêmes et n'ensanglantent que leurs propres mains !

Pour quiconque tient une plume et écrit en face de l'histoire, c'est un devoir de dire la vérité : je crois l'avoir toujours dite.

Pour quiconque tient une plume et écrit en face de l'histoire, c'est une lâcheté de ne pas repousser la calomnie, et je la repousse.

Certes, il eût été beau, il eût été grand, il eût été sublime que le duc d'Orléans, déjà si riche de sa propre fortune comme prince, si riche encore de sa liste civile comme roi ; il eût été sublime, répéterai-je, que le duc d'Orléans renonçât à cette succession fatale et en fît, à quelque établissement de bienfaisance, à quelque fondation artistique, à quelque infortune nationale présente ou à venir, un legs gigantesque ; mais ceux qui ont lu ces Mémoires connaissent la stricte économie du roi, cette économie qu'on a pu me reprocher de mettre au jour ; on comprend ce que je veux en induire aujourd'hui. Eh bien, le caractère du prince donné, son tempérament admis, nous déclarons qu'il était au-dessus des forces de l'homme qui couvrait six pages de chiffres pour trouver un *boni* de 66 centimes, de renoncer à une succession de 66 millions, au moment où cette succession, si longtemps désirée, si longtemps attendue, venait, pour ainsi dire, d'elle-même au-devant de lui.

Passons donc vite sur tout cela, comme nous avons dit, en commençant ce chapitre, que notre intention était de le faire, et gardons-nous surtout de rendre responsable de cette fortune qui lui a été léguée, le jeune et noble héros de la *smala*.

Hélas ! tant de calomnies, tant d'indifférence, tant d'oubli, suivent les exilés, qu'il faut bien que, de temps en temps, quelques voix rappellent au pays qui les a nommés ses enfants bien-aimés, qu'ils n'étaient pas indignes de cet amour !

Un officier ne m'a-t-il pas répondu un jour, — il est vrai que cet officier avait reçu ses premières épaulettes du duc d'Aumale, — un officier ne m'a-t-il pas répondu, à moi qui vantais en sa présence la bravoure de ce pauvre banni :

— Brave ?... Parbleu ! brave comme tout le monde !

Brave comme tout le monde ! quand j'ai entendu dire à Yousouf, — on ne contestera pas la bravoure de celui-là, j'espère ! — quand j'ai entendu dire à Yousouf, qui est prêt à le répéter, j'en suis sûr :

— Lorsque nous nous sommes trouvés, avec nos deux cent cinquante hommes, en face des quarante mille âmes dont se composait la smala ; que j'ai demandé au prince : « Monseigneur, que faut-il faire ? » et qu'il m'a répondu : « Entrer là dedans, pardieu ! » lorsqu'il m'a répondu cela, me disait Yousouf, j'ai cru avoir mal entendu ; je l'ai fait répéter, et, lorsqu'il eut répété : « ENTRER LA DEDANS, VOUS DIS-JE ! » *le frisson m'a pris ;* j'ai mis le sabre à la main, parce que je suis un soldat, mais je me suis dit à moi-même : « C'est fini ! nous sommes tous flambés ! »

Brave comme tout le monde ! quand Charras, — on n'accusera pas celui-là d'être orléaniste ; on ne l'accusera pas non plus d'avoir peur : c'est un de ces rares tempéraments qui aiment le danger pour le danger, *un soldat de nuit*, comme les appellent les connaisseurs ; — quand Charras me disait, en parlant de cette même prise de la smala :

— Pour entrer, comme l'a fait le duc d'Aumale, avec deux cent cinquante hommes au milieu d'une pareille population, *il fallait avoir vingt-deux ans, ne pas savoir ce que c'est que le danger, ou bien* AVOIR LE DIABLE DANS LE VENTRE ! *Les femmes seules n'avaient qu'à tendre les cordes des tentes sur le chemin des chevaux pour les culbuter, et qu'à jeter leurs pantoufles à la tête des soldats pour les exterminer tous, depuis le premier jusqu'au dernier !*

Non, le duc d'Aumale n'a pas été brave comme tout le monde : il a été brave comme personne ne l'eût été, même les plus braves.

Je raconterai en son lieu et place ce qu'il me dit lui-même à cette époque, la première fois que je le vis après son retour.

Et, maintenant, revenons aux replâtrages des murailles, dont nous avons été écartés par cette digression sur la mort du prince de Condé et sur la bravoure du duc d'Aumale ; j'écris, je le répète, avec mes sensations, et surtout avec mes convictions, et je proclame d'une voix aussi impartiale l'avarice et la ruse du père que le courage et la loyauté des enfants.

Au reste, la discussion qui s'était élevée pour savoir si les murailles de Paris resteraient mutilées ou non ; si elles porteraient, comme une empreinte immuable, la date des 27, 28 et 29 juillet, ou si cette date serait effacée sur les pierres, ainsi qu'on voulait l'effacer dans les cœurs ; cette discussion, disons-nous, avait, une portée bien autrement haute que les gratteurs de maisons et les recrépisseurs de monuments ne voulaient l'avouer

Il s'agissait tout simplement de sauver les têtes des ministres de l'ex-roi, têtes vigoureusement menacées par la vindicte publique.

Quatre de ces ministres avaient été arrêtés. C'étaient, pour les nommer dans leur ordre d'arrestation, MM. de Peyronnet, de Guernon-Ranville, de Chantelauze et de Polignac.

Donnons quelques détails sur ces différentes arrestations ; ces détails, les journaux du jour les enregistrent, on s'en préoccupe dans le moment, on se les transmet, on les répète ;

puis, peu à peu, on les oublie ; le fait reste, le fait brutal et bête, puis arrive l'histoire, qui se borne à consigner ce fait dépouillé de tous ses détails, c'est-à-dire de tout son pittoresque.

Mais qu'importe à l'histoire ? N'est-elle pas le squelette des événements, et pas autre chose ?...

Quant à nous, nous aimons mieux le personnage vivant que la momie, et la momie que le squelette. En conséquence, nous tâcherons toujours de faire de l'histoire vivante, et ce ne sera que bien malgré nous que nous ferons de la momie ou du squelette.

M. de Peyronnet avait été arrêté le premier, à Tours.

Le lundi 6 août, à deux heures de l'après-midi, une chaise de poste qui traversait cette ville, ayant éveillé des soupçons, fut entourée par la garde nationale. Un seul homme se trouvait dans cette chaise de poste, et affectait de parler allemand. Il se donna d'abord pour un courrier de la maison Rothschild, et refusa de répondre aux autres questions, sous prétexte qu'il ne comprenait pas ; mais les postillons, interrogés à leur tour, déclarèrent qu'un second voyageur était descendu de la voiture, à un kilomètre des premières maisons, avec intention probablement de tourner la ville.

Deux gardes nationaux se détachèrent à l'instant et se dirigèrent vers la route de Bordeaux ; bientôt ils aperçurent un homme marchant à grands pas sur la levée de Grammont. Un garde champêtre qui venait à la rencontre de cet homme comprit, aux signes des gardes nationaux, qu'il fallait l'arrêter. Sommé de dire qui il était, l'étranger exhiba un passe-port au nom de Cambon ; malgré ce passe-port, on le fouilla, et la lettre P, brodée sur son mouchoir et gravée sur sa tabatière, acheva d'éveiller des doutes au sujet de son identité.

En ce moment, deux autres personnes survinrent, et l'une d'elles ayant regardé l'étranger attentivement, déclara qu'elle le reconnaissait pour M. de Peyronnet.

L'ex-ministre jouait de malheur : celui des nouveaux arrivants qui le reconnaissait était un ancien magistrat qu'il avait destitué.

L'autre, sans le connaître personnellement, avait eu affaire à lui à propos d'un jeune homme de Tours, nommé Sirjean, condamné pour délit politique ; il avait demandé à M. de Peyronnet la grâce de ce jeune homme, ou tout au moins un adoucissement à sa peine, et il n'en avait tiré qu'un refus brutal.

Tous deux haïssaient donc particulièrement M. de Peyronnet, et, l'ayant pris par le collet de son habit, ils le ramenèrent ainsi dans la ville.

Conduit à la prison de Tours [illegible] et les mauvais traitements qu'il avait subis eussent en rien altéré le calme de sa physionomie, M. de Peyronnet y avait été écroué.

Le même jour, une autre arrestation eut lieu à Tours ; c'était celle de MM. de Chantelauze et de Guernon-Ranville. La veille déjà, ils s'étaient présentés au haut de la tranchée

On le trouva pendu un matin.

Barthélemy ; mais, apprenant que l'on fouillait les voitures et que l'on visitait les voyageurs, ils se retirèrent. Le lendemain matin, les paysans, rencontrant dans la campagne deux hommes qui semblaient égarés, les arrêtèrent, les conduisirent à un petit village nommé la Membrole, et les remirent à la gendarmerie, qui les amena tous deux garrottés à Tours.

Quant au prince de Polignac, on fut quelque temps à le chercher vainement, et l'on croyait déjà qu'il avait passé la frontière, lorsque, le 18 août, l'on apprit par dépêche télégraphique qu'il venait d'être arrêté à Granville.

Voici de quelle façon l'arrestation s'était opérée :

Il voyageait avec la marquise de Saint-Fargeau, passait pour son domestique, et était revêtu d'une livrée. Arrivé aux environs de Granville, il s'était réfugié chez un gentilhomme nommé M. Bourblanc d'Apreville ; puis, par l'entremise d'un M. Semolé, il avait gagné Granville et s'était logé dans une auberge du port.

Malgré son déguisement, peut-être même à cause de son déguisement, on eut des soupçons ; ces soupçons augmentèrent encore lorsque l'on sut qu'il devait s'embarquer dans la nuit. Au moment où il s'attendait le moins à être reconnu, deux gardes nationaux entrèrent tout à coup dans sa chambre.

Le prince se détourna en les apercevant et cacha sa tête entre ses mains.

— Avez-vous des papiers ? demandèrent les gardes nationaux.

— De quel droit m'adressez-vous cette question ? répondit le prince.

— Avez-vous des papiers ? demandèrent une seconde fois ces hommes d'une manière plus impérative.

— Non.

— Eh bien, alors vous allez nous suivre en prison.

En ce moment, madame de Saint-Fargeau, prévenue, entra dans la chambre, réclama son domestique et protesta contre la violence qu'on voulait faire à celui-ci.

Mais, malgré les protestations de madame la marquise de Saint-Fargeau, M. de Polignac fut arrêté, garrotté et conduit dans la prison de la ville.

Le lendemain, il avoua au maire qu'il était le prince de Polignac.

Le même jour, conduit par la garde nationale, il partit de Granville. Son passage à travers Coutances et son arrivée à Saint-Lô faillirent lui être fatals : la population menaçait de le mettre en pièces ; un instant, on crut que les efforts de ceux qui le conduisaient, et qui cherchaient à le défendre, seraient inutiles ; des bras s'allongeaient entre les rangs des gardes nationaux et des gendarmes, et essayaient de le harponner ; un homme arriva à lui mettre un pistolet sur la gorge, et peut-être allait-il tirer ; par bonheur, on lui releva le bras.

Le prince était très pâle ; seulement, on ne pouvait dire si c'était de fatigue ou de terreur.

De Saint-Lô, M. de Polignac avait écrit au ministre de l'intérieur pour protester contre son arrestation, et arguer de sa qualité de pair de France, qui lui donnait le privilège de n'être arrêté que sur un mandat de la chambre des pairs.

Un singulier hasard m'a fourni sur le voyage de M. de Polignac des détails que seul j'ai recueillis, et dont je me souviens peut-être seul aujourd'hui avec les principaux acteurs de cette scène.

Le prince avait été remis aux mains de Thomas. Quand je dis Thomas, mes lecteurs savent bien de qui je veux parler : c'est de ce brave et loyal ami de Bastide, qui, comme Bastide, a risqué sa vie et sacrifié sa fortune pour la cause de la liberté.

Il avait promis sur sa tête de reconduire le prince sain et sauf à Paris. Dès lors, le prince pouvait être tranquille : ou il y arriverait avec son conducteur, ou ni l'un ni l'autre n'y arriveraient.

La voiture qui conduisait l'ex-ministre à Paris se mit en route dans les ténèbres.

Cependant, de même que Thomas avait répondu de conduire M. de Polignac sain et sauf à Paris, de même il avait résolu de ne pas le laisser fuir en route.

Aussi, le premier dialogue qui s'engagea entre le prisonnier et son conducteur fut celui-ci.

Thomas, avec ce prodigieux sang-froid qui ne le quittait jamais, qu'il menaçât ou fût menacé, tira un poignard et un pistolet de sa poche, et, les montrant au prince :

— Vous le voyez, monsieur, dit-il, j'ai pris mes précautions, c'est mon devoir. Mais, du reste, comme, pendant la route, je désire ne gêner en rien votre liberté, ni humilier en aucune façon une infortune que je respecte, donnez-moi votre parole d'honneur de ne faire aucune tentative d'évasion, et vous serez aussi libre que moi.

— Je vous la donne, monsieur, répondit le prince, qui commençait à se croire plus en sûreté avec Thomas que fuyant à travers champs.

Et, à partir de ce moment, le prince put, à sa volonté, descendre de voiture, monter les côtes à pied, et s'écarter à son plaisir.

La conversation, on le comprend bien, ne pouvait guère rouler que sur une chose, c'est-à-dire sur les événements qui venaient de s'accomplir, et où les deux acteurs — l'acteur du palais et l'acteur de la rue — avaient joué chacun un rôle.

Aux réflexions consciencieuses et quelquefois sévères de Thomas sur ce que l'on appelait alors le crime des ordonnances, *crime* qui avait amené la chute de Charles X et l'arrestation du prince, M. de Polignac répondait avec un soupir :

— O mon pauvre monsieur Thomas, qui aurait jamais pu se douter que les choses tourneraient ainsi ? Qui aurait pu croire à une pareille ruine ?

Et [illegible] prince, qui connaissait son Corneille, fit suivre cette mélancolique réflexion de ces deux hémistiches :

Chimène, qui l'eût dit ?
— Rodrigue, qui l'eût cru ?

Le prince soupirait fort du sort qui l'attendait, mais avec résignation. Il avait moins la contenance d'un général vaincu que celle d'un chrétien martyr. Il interrogea Thomas sur l'issue probable du grand procès qui allait s'ouvrir.

— Prince, répondit Thomas, toute la question est dans le tribunal qui sera appelé à connaître de la cause. Si vous êtes traduits à la barre d'un jury, vous serez condamnés à mort, vous et vos collègues ; si vous êtes jugés par la Chambre des pairs, vous serez condamnés à la prison seulement.

— C'est aussi mon avis, répondit avec calme M. de Polignac.

Cette double conviction amena entre les deux voyageurs un silence pendant lequel commença de s'éclaircir l'obscurité qui avait enveloppé le commencement du voyage.

Alors, Thomas fut frappé de voir se dessiner à vif, dans le clair-obscur, le long et reconnaissable profil de l'ex-ministre. Le pied des chevaux faisait déjà résonner le pavé d'une ville où les boutiques s'ouvraient joyeusement, où les bourgeois, désœuvrés et avides de nouvelles, se réunissaient en petits groupes sur la place. Thomas crut remarquer que la berline était l'objet d'une certaine attention.

Il fallait relayer à l'hôtel de la poste, situé sur la place, et, si courte que fût la halte, il suffisait d'un regard pour reconnaître le prince et allumer dans la ville comme une traînée de poudre, une émotion dont il était impossible de calculer les suites. Thomas portait une casquette à longue visière ; il la jeta sur l'aristocratique figure du prince, et lui passa autour du cou son cache-nez. Thomas appelait cela *éteindre* son prisonnier. Les curieux de la ville vinrent, en effet, regarder à la portière de la berline ; mais, voyant d'un côté le visage rond, franc et tranquille de Thomas, et, à côté de lui, une casquette ensevelie dans un cache-nez, ils ne conçurent aucun soupçon, et la berline repartit avec des chevaux frais en brûlant le pavé.

La même manœuvre se renouvela à peu près à tous les relais.

Lorsque Thomas racontait ces faits, c'était toujours avec une certaine mélancolie. Il n'oubliait pas qu'au bout du voyage était la prison, peut-être même la mort pour son compagnon de berline, lui qui, aussi, devait plus d'une fois affronter, devant un tribunal, la mort ou la prison.

Le 28 août, les trois prisonniers de Tours et le prisonnier de Saint-Lô étaient arrivés presque en même temps à Paris.

Tous quatre avaient été enfermés dans cette partie du château de Vincennes qu'on nomme le pavillon de la Reine.

Trois d'entre eux étaient des hommes nouveaux. En effet, la veille du jour où vint luire sur eux la fatale illustration du malheur, à peine étaient-ils connus.

Ce qui leur avait donné de la popularité ou plutôt de l'impopularité, c'étaient les vers imprimés à cent mille exemplaires de Barthélemy et Méry, et les traditions orales débitées sur l'un d'eux particulièrement, M. de Peyronnet, par l'illustre Chodruc-Duclos.

Nous aurons occasion de parler plus tard de ce moderne Diogène (il est bien entendu que c'est à Chodruc-Duclos et non à M. de Peyronnet que nous faisons allusion) ; nous parlerons, disons-nous, de ce moderne Diogène, lequel a ébouriffé, pendant sept ou huit ans, les galeries du Palais-Royal, en y promenant, à toute heure du jour, sa redingote déloquetée, son pantalon cynique, son gilet attaché avec des ficelles, ses bottes en espadrilles, son chapeau défoncé, et l'épaisse végétation qui, couvrant le bas de son visage, lui avait fait donner le nom de l'*homme à la longue barbe*.

Donc, avons-nous dit, à part les vers de Barthélemy et Méry et les légendes bordelaises de Chodruc-Duclos, MM. de Chantelauze, de Guernon-Ranville et de Peyronnet étaient des hommes à peu près inconnus.

La différence était grande avec M. de Polignac : outre la prétention de sa famille de descendre du même tronc que Sidoine Apollinaire, les Polignac ont une illustration historique.

D'abord, ce sont de vieux conspirateurs. Le cardinal Melchior de Polignac, l'auteur de *l'Anti-Lucrèce*, avait conspiré contre le régent au commencement de l'autre siècle ; le prince Jules de Polignac avait conspiré contre Napoléon au commencement de celui-ci ; puis, pendant la révolution française, les femmes avaient joué leur rôle : on se rappelle la comtesse Diane et la duchesse Jules, ces deux amies inséparables de la reine, la duchesse Jules surtout, à qui Marie-Antoinette donna une layette de cent mille écus et un duché d'un million et demi.

Le comte Jules de Polignac, promoteur des ordonnances, était son second fils ; il avait été fait prince en 1817 ou 1818, par Pie VII, prince romain, bien entendu. Emigré en 1789, il était revenu en 1804 en France, avec son frère aîné Armand, tout exprès pour prendre part à la conspiration de Cadoudal et de Pichegru ; il allait être condamné, il était même, à ce que je crois, condamné à mort, lorsque l'intercession obstinée de Joséphine lui sauva la vie.

Tout cela en faisait un homme à part, l'homme important du procès qu'on allait instruire.

Après vingt-six ans d'exil, de prison, d'ambassade, de pairie, de ministère, il rentrait, en 1830, sous le poids d'une seconde accusation mortelle, dans ce même donjon de Vincennes où, pour la cause monarchique toujours, il était déjà entré en 1804.

L'ordre fut donné de transférer les prisonniers du pavillon de la Reine au donjon.

M. de Polignac sortit le premier. Je l'avais vu quelquefois chez madame du Cayla : c'était un fort bel homme sous ses cheveux blancs, très grand seigneur, de hautes manières et d'une suprême distinction.

Mais, il faut le dire, toutes ces qualités ne touchent pas beaucoup le peuple, souvent même elles sont des titres de proscription : dans la première révolution, de beau linge et une peau fine furent plus d'une fois cause de mort.

Du pavillon de la Reine au donjon, il y avait plusieurs cours à traverser ; ces cours étaient encombrées de gardes nationaux mêlés aux soldats de la garnison. M. de Polignac parut, et s'avança tête nue entre deux grenadiers : il y avait dans ses vêtements un certain désordre qui ne lui était pas habituel ; arrivé à l'escalier, la force, sinon le cœur, lui faillit : il chancela, et se retint en appuyant sa main sur le bout du fusil d'un grenadier.

La démarche de M. de Peyronnet était tout opposée : très brave, il avait le tort de pousser parfois cette bravoure jusqu'à l'insolence ; aussi avait-il son chapeau sur la tête, et s'avançait-il regardant dédaigneusement à droite et à gauche. Un misérable le coucha en joue en lui criant :

— A genoux, le ministre qui a fait tirer sur le peuple !

M. de Peyronnet haussa les épaules, resta les bras croisés, et ne hâta ni ne ralentit le pas.

M. de Chantelauze était malade, pâle, atterré, et paraissait plier sous le poids de sa situation.

M. de Guernon-Ranville montrait un courage nerveux et de mauvaise humeur.

Les trois commissaires nommés pour interroger les ex-ministres étaient MM. de Bérenger, Madier de Montjau et Mauguin.

Dès le 17 août, c'est-à-dire du moment où l'on avait connu l'arrestation des ministres, l'abolition de la peine de mort avait été proposée à la Chambre par M. Victor de Tracy, et appuyée par la Fayette.

Le 6 octobre suivant, M. de Bérenger, chargé du rapport, avait demandé l'ajournement de la proposition.

Mais, alors, la Fayette s'était levé une seconde fois, et, avec cette puissance des hommes qui, ayant beaucoup vu, beaucoup fait, beaucoup souffert, peuvent dire MOI, il s'était écrié :

— On vous propose l'ajournement, messieurs ; sans doute, ceux qui vous le proposent n'ont pas eu le malheur de voir, comme je l'ai vu moi-même, traîner sur l'échafaud leur famille, leurs amis, les premiers citoyens de la France ; ils n'ont pas eu le malheur de voir des infortunés immolés sous prétexte de *fayettisme*. Quant à moi, je suis l'ennemi de la peine de mort, surtout en matière politique. Je conjure donc la Chambre de prendre en considération la proposition de M. de Tracy.

Déjà M. de Kératry était monté à la tribune et avait dit, avec une certaine éloquence qui lui venait d'un cœur plus élevé que son talent :

— Je l'atteste devant vous, s'il était possible de rassembler dans cette enceinte les parents et les amis des courageuses victimes de juillet, et de leur demander : « Voulez-vous du sang pour du sang ? Parlez ! » le jury silencieux agiterait la tête en signe de refus, et retournerait avec sa noble douleur vers ses foyers déserts... Que si je me trompais, j'adjurerais les mânes des nobles victimes elles-mêmes en pensée ; je les appellerais à réformer une sentence aussi peu digne d'elles ; car je sais que les braves qui risquent leur vie pour une sainte cause ne versent le sang que pendant la mêlée.

Ces deux discours, dont je cite seulement les points les plus saillants, avaient soulevé un tel enthousiasme dans l'assemblée, que, séance tenante, elle décida qu'une adresse serait envoyée au roi, ayant pour objet la suppression de la peine de mort dans les cas indiqués par la commission.

Le soir même, dans une séance extraordinaire, l'adresse fut lue et envoyée.

Mais, il faut le dire : l'enthousiasme qui s'était emparé de la Chambre n'avait pas gagné le peuple, ni ému le moins du monde les républicains.

Pourquoi le peuple, d'ordinaire si généreux ; pourquoi les républicains, si intéressés à l'abolition de cet échafaud sur lequel devaient tomber les têtes de quelques-uns d'entre eux, se déclaraient-ils donc pour la peine de mort ?

C'est qu'ils sentaient bien que cette clémence d'Auguste était factice ; qu'on la proclamerait tant qu'elle serait utile à la politique du moment ; après quoi, l'on en reviendrait aux vieux errements de la place de Grève et de la place de la Révolution.

C'est qu'ils disaient, l'œil sombre et les lèvres serrées, ce qu'Eusèbe Salverte seul avait eu, avant eux, le courage de dire à la Chambre :

— Un homme poussé par la faim, par la misère, par la vue de sa femme et de ses enfants sans pain ; un homme qui n'a pas mangé pendant trois jours, essaye de voler, et, surpris volant, tue pour échapper aux galères. Cet homme est condamné et exécuté. Alors, la société crie : « Bravo ! c'est bien fait ! cet homme était un voleur, un assassin, un infâme; il avait mérité l'échafaud... Vive l'échafaud ! » Mais un homme d'État ordonne froidement le massacre de dix mille de ses concitoyens, afin de pouvoir, en montant sur leurs cadavres entassés, parvenir au but de son ambition. Celui-là vous inspire la pitié, et non l'horreur. A celui-là vous dites : « Vous avez voulu faire tomber nos têtes, conservez la vôtre : allez tranquillement, dans les pays étrangers, jouir des richesses que vous avez amassées. Le temps suivra son vol, les passions seront amorties, les douleurs publiques et particulières seront apaisées ; on ne lira plus sur nos murs l'histoire de nos troubles gravée par les balles et par la mitraille ; alors, la compassion publique s'élèvera contre la longueur de votre exil : elle demandera que l'on y mette un terme, et, pour la troisième ou quatrième fois, vous ramènerez votre pays sur le bord de l'abîme où vous réussirez peut-être, enfin, à le précipiter. » Et pourquoi cette différence ? A moins que ce ne soit parce que, n'ayant pas eu le courage de frapper vous-même votre victime, comme ce malheureux qui avait faim, vous avez payé des soldats pour faire d'eux les instruments de votre crime !

Voilà ce que M. Salverte avait dit ; voilà ce que disaient le peuple et les républicains.

Or, comme on va bientôt se remettre à tirer sur le peuple et sur les républicains ; comme on va recommencer juillet avec un résultat opposé ; comme, durant dix-huit ans, ce sont les vainqueurs des trois journées qui vont être vaincus, il est bon de poser nettement le point de départ, et de ne pas dire simplement, ainsi qu'on l'a fait : « La Chambre et la royauté de juillet voulaient l'abolition de la peine de mort, le peuple et les républicains ne l'ont pas voulue. »

Vous vous trompez, ils la voulaient, mais comme un principe qui sauvegardât l'humanité en général, et non comme un moyen d'enlever à la justice quelques coupables privilégiés.

Ce qu'ils ne voulaient pas, c'est que, de même qu'on crée des tribunaux exceptionnels pour punir, on ne créât point, cette fois, un tribunal exceptionnel pour absoudre.

Ce qu'ils voulaient, c'est que le peuple aussi fût regardé comme une majesté, et que ceux qui avaient fait tirer sur lui fussent traités comme ceux qui, plus tard, devaient tirer sur le roi.

Pourquoi, en effet, une plus grande indulgence à MM. Polignac, de Peyronnet, de Chantelauze et de Guernon-Ranville, qui ont fait tuer ou blesser trois mille citoyens, qu'à Alibaud, Meunier, Lecomte, qui ont manqué leur coup, et, en tirant sur le roi, n'ont tué ni blessé personne ?

Sans doute, cette différence dans la peine est venue de ce que la sentence a été portée par des tribunaux différents ? Non pas : les sentences qui condamnent les uns à la prison et les autres à l'échafaud émanent d'un même jury : — la cour des pairs.

Le peuple avait donc raison, lui qui avait vu condamner à mort le maréchal Ney, de gronder hautement, sachant qu'il allait voir absoudre les ministres.

Ce peuple n'eût pas voulu voir tomber les quatre têtes des accusés, si coupables qu'elles fussent ; non, le peuple eût voulu qu'on fît, en 1830, ce qu'on manqua de faire en 1793.

Il eût voulu que l'on condamnât et qu'on en appelât à lui. Alors, comme le disait M. de Kératry, il eût fait grâce.

Mais on ne le consultait même pas : c'était le roi, auquel la révolution avait valu une couronne, une liste civile de dix-huit millions, dix ou douze châteaux royaux, qui faisait grâce, et non pas le peuple, mitraillé, décimé, assassiné !

Aussi une sourde rumeur planait-elle sur la ville, tandis que la colère qui semblait bouillir au fond de la société montait à la surface en chaudes ébullitions.

Le 18 octobre, des placards affichés pendant la nuit couvrirent de menaces les murailles du Luxembourg.

Deux ou trois bandes de ces hommes qu'on ne retrouve que dans les jours néfastes, sortirent pour ainsi dire, des catacombes, et sillonnèrent la ville en chantant *la Parisienne* et criant : « Mort aux ministres ! » L'une d'elles faisait plus que crier ; elle portait un drapeau sur lequel était écrit en grosses lettres ce vœu sanglant.

Cette bande partit du Panthéon, traversa le pont Neuf, et se dirigea droit sur le Palais-Royal.

Il y avait conseil des ministres. Au bruit, aux cris, aux rumeurs qui emplissaient la place comme le jour où l'on y plantait, au bout d'une pique, la tête de la princesse de Lamballe, le roi et M. Odilon Barrot s'avancèrent jusque sur le bord de la terrasse.

Le peuple ne poussa pas un seul cri de « Vive le roi ! » mais cria à tue-tête : « Vive Odilon Barrot ! »

M. Odilon Barrot était fort embarrassé de cette popularité qui contrastait si publiquement avec l'impopularité du roi.

Louis-Philippe se mit à rire.

— Oh ! ne vous préoccupez pas de ces cris, monsieur Barrot, dit le roi ; en 1792, j'ai entendu les pères de ces mêmes hommes crier : « Vive Pétion ! » comme eux crient aujourd'hui : « Vive Barrot ! »

CLXXIII

OUDARD M'ANNONCE QUE LE SPECTACLE DÉSIRE ME VOIR — VISITE A M. DEVIOLAINE — HUTIN, GARDE A CHEVAL SURNUMÉRAIRE. — MON ENTRETIEN AVEC LE ROI SUR LA VENDÉE ET LA POLITIQUE DU JUSTE MILIEU. — BIXIO ARTILLEUR — IL SE CHARGE DE ME FAIRE ADMETTRE DANS SA BATTERIE — J'ENVOIE MA DEMISSON A LOUIS-PHILIPPE

C'était au milieu de tous ces troubles que j'étais arrivé, et ce que je viens de dire dans le chapitre précédent, le peu d'ordre même avec lequel je l'ai dit, peint assez bien l'état étrange d'exaspération auquel étaient arrivés les esprits.

J'avais remis mon rapport au général la Fayette, et, sans doute, le général la Fayette l'avait remis au roi ; car, cinq ou six jours après mon arrivée, je reçus une lettre d'Oudard, qui m'invitait à le venir voir.

Je me rendis aussitôt au Palais-Royal ; malgré tout ce que m'avait fait mon ancien chef de division, j'avais pour lui une affection réelle.

Ma conviction était que lui, comme M. Deviolaine, m'avait cru incapable, et que c'était dans cette persuasion qu'il s'était opposé à mes travaux.

— Comment se fait-il, me demanda Oudard, que vous soyez de retour à Paris depuis huit ou dix jours, et que nous ne vous ayons pas encore vu ?

— Mais, lui dis-je, mon cher Oudard, vous savez bien que je ne me regarde plus comme faisant partie des bureaux.

— Laissez-moi vous répondre que, tant que vous n'aurez pas donné votre démission, nous vous regarderons, nous, comme des nôtres.

— N'est-ce que cela ? dis-je en prenant une plume et du papier. Alors, ce ne sera pas long !

— Bon ! dit Oudard en m'arrêtant la main, vous avez toujours le temps de faire une sottise... Dans tous les cas, je désire que vous la fassiez ailleurs que dans mon bureau.

Je posai la plume, et j'allai reprendre la place que j'occupais devant la cheminée.

Il y eut un moment de silence.

— N'avez-vous pas le désir de voir le roi ?

— Pour quoi faire ?

— Dame ! ne serait-ce que pour le remercier de la grâce qu'il a accordée à votre faux monnayeur.

— Ce n'est pas à moi qu'il l'a accordée, c'est à vous.

— Vous vous trompez ; c'est votre lettre qui a été mise sous ses yeux, et c'est sur votre lettre qu'il a écrit : *Accordé*.

— Vous le remercierez de ma part, cher ami... Vous savez bien mieux que moi parler aux têtes couronnées.

— Bah ! vous étiez si fort sur la manière de parler au roi Charles X !

— Ah ! c'était autre chose, celui-là !... c'était un roi de vieille date ! il y avait la tradition. C'était un Bourbon et non un Valois.

— Chut ! ne dites pas de ces choses-là ici !

— Est-ce de la honte ou du repentir ?

Oudard haussa les épaules.

— Vous êtes incorrigible ! dit-il.

Il se fit un nouveau silence de quelques instants.

— Ainsi, dit-il, vous n'avez pas envie de voir le roi ?

— Aucunement.

— Mais, s'il avait envie de vous voir, lui ?

— Le roi ?... Allons donc !

— Si j'étais chargé de vous désigner une heure d'audience ?

— Vous comprenez, mon cher, que je n'aurais pas le mauvais goût de la refuser... Mais je ne crois pas que vous ayez reçu cette mission.

— Eh bien, c'est ce qui vous trompe encore : le roi vous attendra demain matin, à huit heures.

— Ah ! mon cher, comme le roi va me trouver désagréable !

— Pourquoi cela ?

— Mais parce que je suis parfaitement maussade quand on me fait lever à ces heures-là.

— Voulez-vous dîner aujourd'hui avec moi ?

— Et avec qui encore ?

— Lamy et Appert. Cela vous va-t-il ?

— Très bien.

— Alors, à ce soir, six heures.

Nous échangeâmes une poignée de main, et nous nous séparâmes.

Je profitai de ce que j'étais au Palais-Royal pour y faire une série de visites. J'allai voir d'abord Lassagne, qui se montra bon, excellent et spirituel comme toujours ; puis Ernest, que je trouvai grandi d'un cran ; puis mon ami de la Ponce, qui crut que, selon mes anciennes habitudes, je venais l'inviter à prendre son manteau et son chapeau ; puis, enfin M. Deviolaine.

Ainsi que d'ordinaire, j'entrai dans son cabinet sans être annoncé. Myope comme une taupe, il écrivait couché sur son papier, effaçant avec les poils de son nez les lettres que traçait sa plume.

Au bruit que je fis en approchant de son bureau, il leva la tête et me reconnut.

— Ah ! te voilà, me dit-il, monsieur le fendant !

— Certainement que me voilà.

— Je te conseille de retourner à Soissons !

— Pourquoi pas ?

— Tu y seras bien reçu !

— Bah ! on est donc devenu bien méchant, à Soissons ?

— Comment ! tu n'as pas eu de honte, dans ton pays, d'aller faire un pareil esclandre ?

— A propos, j'ai quelque chose à vous demander.

— Pour toi ?

— Dieu m'en garde !

— Et pour qui ?

— Pour mon compagnon de route

— Lequel ? car vous étiez trois.

— Hutin.

— Qu'est-ce que tu veux pour Hutin ?

— Je veux une place de garde à cheval surnuméraire.

— Bon ! tu crois que ça se donne comme cela, toi, une place de garde à cheval surnuméraire !

— Sans doute.

— Et qu'a-t-il fait pour être garde à cheval surnuméraire ?

— Comment, ce qu'il a fait ? Vous savez bien qu'il est venu avec moi à Soissons.

— Belle recommandation !

— Voulez-vous parier que vous allez me donner la place ?

— Veux-tu parier que non ?

— Vingt-cinq louis.

— A-t-on vu un b..... comme cela !

— Parions...

— Qui sait ? tu vas peut-être me mettre le pistolet sur la gorge, comme tu l'as mis au commandant de place de Soissons.

— Oh ! non, je sais bien qu'avec vous cela ne réussirait pas.

— C'est bien heureux.

— Mais je vous ferai demander la chose par quelqu'un à qui vous ne voudrez pas la refuser.

— Par qui ?

— Par le général la Fayette.

— Le général la Fayette ! il a mieux à faire que d'apostiller des pétitions !

— Vous avez raison ; je demanderai la chose directement au roi.

— Au roi ?

— Oui, je le vois demain.

— Tu lui as demandé une audience ?

— Moi ?

Je secouai la tête.

— Si tu ne lui as pas demandé une audience, comment le vois-tu ?

— Je le vois parce qu'il désire me voir.

— Le roi désire te voir ?

— Du moins, il me l'a fait dire par Oudard.

— Et pourquoi désire-t-il te voir ?

— Je n'en sais rien... Pour causer avec moi sans doute.

— Pour causer avec lui !... Ma parole d'honneur, cet animal-là a un aplomb incroyable !... Et que lui diras-tu, au roi... si tu causes avec lui ?

— Ce qu'il est déjà déshabitué d'entendre : — la vérité.

— Si tu crois que c'est avec ces principes-là que tu feras ton chemin, tu te trompes !

— Mon chemin est fait... et vous savez mieux que personne que ce n'est ni vous ni lui qui m'avez aidé à le faire.

— Oh ! la sacrée tête ! il me semble que je parle encore à son père.

— On se ressemblerait de plus loin, vous en conviendrez.

— Je le croyais riche, ton Hutin.

— Ah ! nous revenons à lui ?

— Pourquoi pas ?

— Il l'est, riche, puisqu'il demande une place de surnuméraire.

— Un coureur de demoiselles !

— Après quoi diable voulez-vous qu'il coure? Après les garçons?...

— Un braconnier!

— Je vous l'ai entendu dire vingt fois que c'étaient les bons braconniers qui faisaient les bons gardes.

— Voyons, envoie-le-moi la première fois qu'il viendra à Paris.

— Je vous l'amènerai.

— Non pas! Tu as une façon de m'entortiller.

— Ah! oui, parlez un peu de cela à *Henri III* et à *Christine*; vous verrez ce qu'ils vous répondront!

— Et que fais-tu dans ce moment-ci?

— Rien.

— Paresseux!

— Mais bientôt je ferai quelque chose, c'est probable.

— Que feras-tu?

— Je me battrai.

— Tu te battras! Et contre qui?

— Contre ce qui est, donc!

— Veux-tu me f... le camp d'ici, et plus vite que cela!... Mais a-t-on jamais vu!... me venir dire de pareilles choses, à moi!

— Au revoir, cousin!

— Moi, ton cousin? Ce n'est pas vrai; j'aimerais mieux être le cousin du diable!... — Féresse! Féresse!

Féresse parut.

— Vous voyez bien monsieur? lui dit M. Deviolaine en me montrant du doigt.

— Oui, répondit Féresse tout étonné.

— Eh bien, quand il se présentera à mon bureau, vous lui direz que je n'y suis pas.

— Je me moque pas mal de Féresse! J'entrerai sans lui demander, donc!

— Tu entreras sans lui demander?

— Parfaitement.

— Eh bien, moi, je te flanquerai à la porte!

— Vous?

— Comme je me gênerais!

— Vous?

— Veux-tu voir un peu?

— Ma foi, oui!

— Ah! tu veux voir? Eh bien, attends!

M. Deviolaine se leva et s'avança furieux vers moi.

Je lui jetai les bras au cou, et l'embrassai sur les deux joues.

Il s'arrêta court, et quelque chose comme une larme vint briller au bord de sa paupière.

— Allez-vous-en, Féresse, dit-il.

Alors, me posant la main sur l'épaule:

— Ce qui me fait de la peine, reprit M. Deviolaine, c'est qu'avec ce caractère-là, vois-tu, tu crèveras sur la paille, comme ton père!... Allons, l'affaire de Hutin est arrangée... Va-t'en; j'ai à travailler.

Mais, avant de quitter les bureaux, j'avais mis une lettre à la poste pour inviter Hutin à venir sans retard à Paris, et pour lui apprendre cette nouvelle, à laquelle il ne s'attendait pas.

Disons tout de suite que, trois mois après, Hutin fut nommé surnuméraire, et, au bout de dix-huit mois, porté sur les états. *Etre porté sur les états* signifie, en termes de bureau, toucher des appointements.

Le lendemain, à huit heures sonnantes, j'étais chez le roi. J'avais revêtu pour cette solennité mon costume de garde national à cheval.

Soit hasard, soit préméditation, le roi me reçut dans la même chambre où, duc d'Orléans, il m'avait reçu la veille de la première représentation d'*Henri III*.

Je ne le trouvai changé ni d'aspect ni de manières; il avait ce sourire affectueux et cette apparence de bonhomie auxquels il était si difficile de résister, et avec lesquels il a usé Laffitte comme fortune, Casimir Périer comme santé, M. Thiers comme réputation.

— Bonjour, monsieur Dumas, me dit-il.

Je m'inclinai.

— Vous arrivez de la Vendée, à ce qu'il paraît?

— Oui, sire.

— Combien de temps y êtes-vous resté?

— Six semaines, sire.

— On m'a dit que vous aviez fait sur le pays des études très précises, et qui valaient la peine de m'être communiquées...

— Sans doute le général la Fayette?

— Justement.

— Je croyais qu'il avait fait mieux, sire, et qu'il avait mis sous les yeux du roi mon rapport lui-même.

— C'est vrai... Mais, dans ce rapport, je trouve, il me semble, une lacune.

Je m'inclinai en signe que j'attendais.

— Vous avez été envoyé par le général la Fayette, continua le roi, pour étudier la possibilité d'établir une garde nationale dans la Vendée, et à peine parlez-vous de cette possibilité ou de cette impossibilité.

— C'est vrai, sire, attendu que l'étude des localités m'a convaincu que l'établissement d'une garde nationale dans les départements de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de la Vendée et des Deux-Sèvres, n'était qu'une mesure temporaire ruineuse pour la classe moyenne de la société, qui a ses affaires à suivre, et dont [illegible] être notaire, marchand de drap, tisseur de toile, serrurier, menuisier, avocat, commerçant en gros ou en détail enfin, mais non de monter à cheval ou de faire l'exercice; une mesure, en outre, dangereuse en ceci, que les citoyens qui porteront l'uniforme redeviendront des *bleus*, et ceux qui ne le porteront pas, des *chouans*. Voilà pourquoi j'ai à peu près abandonné cette idée, et me suis appesanti sur celle qui consiste à ouvrir des chemins, à créer des communications, à agir, enfin, comme on dirait en médecine, par le moyen des dissolvants bien plutôt que par celui des révulsifs; que les Vendéens échappent à l'influence des nobles, et leurs femmes à l'influence des prêtres, et il n'y a plus de Vendée possible.

— Eh bien, moi, monsieur Dumas, je suis d'un autre avis que vous. Je crois qu'il n'y a plus de Vendéens. Dites-moi où sont les d'Elbée, les Bonchamp, les Lescure, les la Rochejaquelein, les Charette?

— Sire, où ils étaient en 1789... Pourtant, la Vendée ne me paraît pas à craindre pour demain ou après-demain; non, je dirai mieux: la Vendée ne se soulèvera plus d'elle-même; mais quelqu'un peut se jeter dans la Vendée et la soulever.

— Qui? Ce n'est pas le dauphin, il n'a pas assez d'énergie pour cela; ce n'est pas le duc de Bordeaux, il est trop jeune; ce n'est pas Charles X, la place du roi ne saurait être à la tête de quelques bandes de rebelles.

Le roi sait trop bien son histoire universelle pour ne pas connaître l'histoire de Hongrie: *Moriamur pro nostro rege Maria-Theresa!*

— La duchesse de Berry?

— On en parle beaucoup.

— Vous avez raison, j'y ai pensé plus d'une fois aussi; mais retenez bien ce que je vous dis, monsieur Dumas, il n'y a pas de Vendée sans l'Angleterre, et je suis sûr de l'Angleterre.

— Je ne dis point au roi qu'il y aura une Vendée terrible, implacable, acharnée comme celle de 92 et de 93; je ne dis pas qu'il y aura des armées de vingt, de trente, de quarante mille hommes comme alors; je ne dis pas qu'il y aura des batailles désastreuses, fatales, mortelles comme celles des Ponts-de-Cé, de Torfou et d'Antrain; je ne dis pas, enfin, que le soulèvement de l'Ouest sera appuyé par le soulèvement du Midi et par l'invasion étrangère; je dis qu'il y a chance, probabilité, certitude que l'on se battra, que des hommes seront tués, que des haines nouvelles naîtront d'un sang nouveau, et que le roi est trop ménager du sang français pour ne pas s'opposer, autant qu'il sera dans ses moyens, à un pareil résultat.

Le roi sourit.

— Et moi, je vous dis, monsieur Dumas, que j'ai mis aussi le doigt sur le pouls de la Vendée... Je suis un peu médecin, comme vous savez.

Je m'inclinai.

— Eh bien, il n'y a rien, et il n'y aura rien dans la Vendée.

— Le roi me permettra-t-il, répondis-je en riant, de ne pas essayer de combattre son opinion, mais de rester dans la mienne?

— Comment donc! vous savez que mon influence ne s'étend malheureusement pas sur les opinions; sans quoi, j'aurais déjà tenté de modifier la vôtre et celle de quelques-uns de vos amis.

— En attendant, le roi voudra-t-il bien, quand la conversation tombera sur ce sujet, que je dise ce que je pense?

— Sur les dispositions de la Vendée?

— Et sur la politique du roi...

— Dites-moi d'abord, à moi, ce que vous pensez de l'une et de l'autre.

— Eh bien, je pense qu'une guerre étrangère, sur le Rhin ou en Italie, serait une guerre populaire à l'heure qu'il est; que le roi ne se soucie pas de faire cette guerre, mais qu'il n'est pas fâché d'avoir une excuse pour ne pas la faire.

— Ah! ah!

— Cette excuse, la Vendée la lui offre.

— Comment cela?

— Sans doute, comme le roi disait tout à l'heure, il est médecin, et, quand le roi aura à répondre à ceux qui lui parleront de la nationalité belge, italienne ou polonaise: « Pardon, messieurs, avant de s'occuper des autres peuples, la France a d'abord une inflammation d'entrailles à guérir

chez elle : « quand on n'aimera les yeux du côté de la Vendée, on y entendra la fusillade, et qu'on verra la fumée, personne n'aura plus rien à dire, et le roi ménagera le sang de son propre sang n'aura pas, aux yeux des plus ardents propagandistes, la responsabilité du sang changé. »

Le roi se mordit les lèvres. J'avais évidemment touché juste.

— Monsieur Dumas, me dit-il, c'est un triste métier que celui de la politique. Laissez-le mettre la aux rois et aux ministres. Vous êtes poète, vous ; vous faites de la poésie.

— Cela veut dire ?

— Que, poète, vous voyez les choses, en poète, voilà tout. Je m'inclinai.

— Sire, lui dis-je, les anciens appelaient les poètes *vates*.

— Le roi me fit de la main un signe qui voulait dire : « Monsieur Dumas, votre audience est finie ; je sais de vous ce que je voulais savoir ; vous pouvez vous retirer. »

Je compris le signe, je ne me le fis pas répéter, et sortis, autant que je pus, à reculons, pour ne point donner d'entorse à cette étiquette dont le duc d'Orléans avait bien voulu m'offrir une leçon le jour où le roi Charles X était venu au fameux bal du Palais-Royal.

Je rencontrai Oudard dans l'escalier.

Vous avez vu le roi ? me demanda-t-il.

Je le quitte, répondis-je.

En bien ?

— Hier, nous n'étions brouillés qu'à moitié.

— Et aujourd'hui ?

Aujourd'hui, c'est autre chose, nous le sommes tout à fait.

— Mauvaise tête ! murmura-t-il.

Je lui dis adieu de la main et descendis les escaliers en riant.

En revenant chez moi, je rencontrai Bixio sur le pont des Tuileries, il était vêtu d'un habit militaire bleu, avec des épaulettes et une fourragère rouges ; il portait une flamme de crin rouge à son schako, des bandes rouges à son pantalon.

— Tiens, lui dis-je, dans quoi es-tu donc ?

— Dans l'artillerie.

— Il y a donc une artillerie ?

— Certainement.

— Qui est composée... ?

De tous nos amis les républicains : Grouvelle, Guinard, Cavaignac, Etienne Arago, Bastide, Thomas, moi enfin.

— Mais je veux en être, alors.

— C'est difficile, à cause de ta position près du roi.

— Moi ? J'ai parfaitement rompu !

Tu es donc libre ?

— Libre comme l'air ! Et d'ailleurs, il y a un moyen de me rendre plus libre encore.

Lequel ?

— C'est d'envoyer aujourd'hui même ma démission.

— Si c'est comme cela, je me charge de te faire admettre. Je crois qu'il manque un ou deux hommes à la quatrième batterie ; tu n'as pas de préférence ?

— Non.

— D'ailleurs, c'est la mienne.

— Alors, j'ai une préférence : fais-moi recevoir dans la quatrième batterie.

— J'en parlerai ce soir à Cavaignac et à Bastide.

— C'est convenu ?

— Pardieu !

Au revoir.

— Au revoir.

Je rentrai chez moi ; je pris du papier, une plume, de l'encre, et j'écrivis la démission suivante :

Sire,

« Mes opinions politiques n'étant point en harmonie avec celles que Votre Majesté a le droit d'exiger des personnes qui composent sa maison, je prie Votre Majesté d'accepter ma démission de la place de bibliothécaire.

« J'ai l'honneur d'être, avec respect, etc.

« ALEX. DUMAS. »

Je demande pardon pour le style, c'est celui de l'époque. Puis, l'adresse de lettre, je jetai à la poste un petit billet contenant cette seule ligne :

Alea jacta est !

On verra plus tard comment, ma lettre n'étant point parvenue entre les mains du roi, je fus obligé de donner une seconde démission, qui fut insérée dans les journaux, et répétée dans la préface de *Napoléon*.

CLXXIV

PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE « LA MÈRE ET LA FILLE ». — JE SOUPE CHEZ HAREL APRÈS LE SPECTACLE. — HAREL M'EMPRISONNE APRÈS LE SOUPER. — JE SUIS CONDAMNÉ A HUIT JOURS DE NAPOLÉON FORCÉ. — LE NEUVIÈME JOUR, LA PIÈCE EST LUE AUX ACTEURS, ET JE SUIS RENDU A LA LIBERTÉ. — LES RÉPÉTITIONS. — L'ACTEUR CHARLET. — SON HISTOIRE AVEC NODIER.

Sur la même table où je venais d'écrire ma démission était une lettre qu'à l'écriture je reconnus pour être d'Harel. Je l'ouvris, tremblant qu'il ne me reparlât de ce malheureux drame de *Napoléon*, qui était devenu mon cauchemar.

Point : il m'envoyait une loge pour la première représentation de *la Mère et la Fille*, et m'invitait à souper après le spectacle.

J'envoyai ma loge à Marie Nodier, en m'y réservant une place. Il y avait si longtemps que je négligeais mes chers amis de l'Arsenal, que j'avais grand besoin de les revoir.

A huit heures, j'étais à l'Odéon.

J'ai déjà dit mon opinion sur *la Mère et la Fille* : c'est une des meilleures pièces de Mazères ; c'est la meilleure d'Empis.

Frédérick y fut sublime de simplicité, de douleur poignante, de désespoir étouffé. Les autres rôles étaient ce que l'on appelle, en termes de théâtre, *bien tenus*.

Marie pleura, madame Nodier pleura, madame de Tracy pleura ; ce fut, pour les auteurs, un véritable triomphe de larmes.

A minuit, nous étions chez Harel, Lockroy, Janin et moi, le félicitant du succès.

Harel recevait nos compliments se frottant les mains, se fourrant du tabac dans le nez et ne disant pas un mot du *Napoléon*. Je ne reconnaissais pas mon Harel ; je commençais à croire qu'il avait donné la pièce à faire à un autre. Ce silence me semblait d'autant plus bizarre, que M. Crosnier faisait des recettes fabuleuses avec son *Napoléon à Schœnbrunn*.

Le souper fut un de ces bons et charmants soupers comme nous en donnait Georges, splendide reine de ces sortes de fêtes, où, avec ses mains de déesse, elle servait les plus beaux fruits de Chevet.

Quant à l'esprit, on ne pouvait rien avoir de mieux : Harel, Janin, Lockroy.

Nous étions encore à table à trois heures du matin.

Cependant, une chose m'inquiétait : il y avait dans l'atmosphère de ces signes qui indiquent une conspiration ; des coups d'œil se croisaient, des sourires se répondaient, des demi-mots s'échangeaient.

Quand je demandais des explications, tout le monde se regardait d'un air étonné ; on riait à ma barbe ; j'avais l'air d'arriver de Carpentras.

Il est vrai que j'arrivais de Quimper, ce qui était à peu près la même chose.

On se leva de table. Georges m'emmena dans sa chambre sous prétexte de me montrer quelque chose de très beau. Que me montra-t-elle ? Je ne saurais trop le dire ; seulement, ce qu'elle me montra était si beau, que je fus plus d'un quart d'heure à revenir dans le salon.

Quand j'y revins, Lockroy et Janin avaient disparu. Harel seul restait.

Trois heures et demie venaient de sonner ; je pensai qu'il était temps de me retirer, je pris mon chapeau, et voulus sortir par où j'étais entré.

— Non, non, me dit Harel, tout le monde est couché... Suivez-moi par ici.

Je le suivis sans défiance.

Nous traversâmes de nouveau la chambre de Georges, puis un cabinet de toilette ; puis, enfin, nous entrâmes dans une chambre que je ne connaissais pas.

Deux bougies brûlaient sur une table chargée de livres de toutes les dimensions, de plumes de toute sorte. Un excellent lit dont la couverture était faite resplendissait dans l'ombre, sous le contraste de ses draps blancs et de son édredon pourpre. Il y avait sur la descente du lit en peau d'ours, des pantoufles toutes préparées. D'un côté de la cheminée était une causeuse de velours ; de l'autre côté, un grand fauteuil en tapisserie

— Tiens, dis-je, voici une bonne chambre, bien confortable ; on doit bien y dormir et bien y travailler.

— Ah ! dit Harel, ma foi ! je suis enchanté qu'elle vous plaise.

— Pourquoi cela ?

— Parce que c'est la votre

— Comment, la mienne ?

— Oui... Et, comme vous n'en sortirez pas que vous n'ayez fait mon *Napoléon*, il faut que vous vous trouviez bien pour ne pas être de trop mauvaise humeur pendant votre emprisonnement.

Un frisson me courut par tout le corps.

— Harel ! m'écriai-je, pas de bêtises, mon ami !

— Justement, pas de bêtises !... Vous en avez fait une grande de ne pas vous être mis à l'ouvrage quand je vous l'ai demandé... J'en ai fait une grande en ne commandant pas la pièce à un autre... mais je vous en avais parlé, et je n'ai qu'une parole. Je trouve donc que nous avons été suffisamment bêtes tous les deux, pour des gens d'esprit, et qu'il est bien temps que nous redevenions spirituels.

— Allons donc ! vous n'y pensez pas ! Je n'ai pas le moindre plan arrêté pour votre Napoléon.

— Vous m'avez dit que vous aviez refait *Christine* dans une nuit.

— Il me faut des livres... Bourrienne, Norvins, *Victoires et Conquêtes*

— Voici *Victoires et Conquêtes* dans un coin ; voici Bourrenne dans l'autre ; voici Norvins sur la table.

— Il me faut le *Mémorial de Sainte-Hélène*.

— Le voici sur la cheminée.

— Mon fils...

— Il viendra demain dîner avec nous.

— Ma maîtresse

— Ah ! me dit Georges en entrant, vous venez de vous en passer pendant six semaines ; vous vous en passerez bien pendant quinze jours, de votre maîtresse.

Je me mis à rire.

— La reviendra-t-on, au moins ?

— Elle est prévenue.

— Par qui ?

— Par moi, dit Harel, et elle a déjà reçu sa prime.

— Laquelle ?

— Un bracelet.

Je pris les deux belles mains de Georges, et, m'adressant à Harel :

— Ma foi ! mon cher ami, lui dis-je, vous faites les choses de façon qu'il n'y a pas moyen de vous refuser... Demain, je me mets à votre *Napoléon*, et, dans huit jours, vous l'aurez.

— Vous êtes bien pressé de nous quitter, mon cher ! dit Georges en relevant sa lèvre d'impératrice.

— Bon ! dis-je, la pièce sera finie quand elle sera finie... Ce n'est pas moi qui suis pressé, c'est Harel...

— Harel attendra, dit Georges avec ses airs de Cléopâtre et de Médée.

Je m'inclinai ; je n'avais plus rien à dire. Harel me montra un cabinet de toilette et ses dépendances, me fit observer que ma chambre n'avait d'autre issue que celle de Georges, sortit avec elle, et m'enferma.

On avait poussé l'attention jusqu'à envoyer chercher chez moi mon pantalon à pieds.

Le même soir, ou plutôt le même matin, je me mis au travail et je trouvai le rôle de l'espion et la division du drame. Le rôle de l'espion trouvé, tout l'était. Quant à la division du drame, elle était donnée par l'histoire elle-même.

— De Toulon à Sainte-Hélène ! m'avait dit Harel. Je dépenserai cent mille francs, s'il le faut !

Il était difficile de me laisser plus de marge.

Dès le lendemain matin, je me mis à écrire.

Au fur et à mesure que les tableaux étaient faits, je les passais à Georges, qui les passait à Harel, lequel les donnait à copier à un charmant garçon nommé Verteuil, qui est aujourd'hui secrétaire du Théâtre-Français.

Au bout de huit jours, le drame était fait ; il se composait de vingt-quatre tableaux, et comportait neuf mille lignes. C'était trois fois la corpulence d'un drame ordinaire, cinq fois la longueur d'*Iphigénie*, six fois celle de *Mérope*.

Frédérick devait jouer le rôle de Napoléon. J'avais discuté ce choix d'abord ; le physique me semblait beaucoup dans une pareille création. Le succès du *Napoléon* de la Porte-Saint-Martin avait été dû surtout à la ressemblance de Gobert avec l'empereur ; et rien ne ressemblait moins à Napoléon, et surtout à Bonaparte, que Frédérick.

— Mon cher, me dit Georges, rappelez-vous ceci : c'est qu'un homme du talent de Frédérick peut tout jouer.

La raison me parut si bonne, que je m'y rendis. Le rôle fut donné à Frédérick.

Le neuvième jour, la pièce était copiée ; Verteuil, en se faisant aider de deux personnes, avait mis à la copier un jour de plus que moi à l'écrire.

Elle n'était pas bonne, il s'en faut ; mais le titre de l'ouvrage assurait le succès de circonstance, tandis que le rôle de l'espion suffisait au succès littéraire.

On se réunit le neuvième jour pour la lecture. Ce jour-là, je lus jusqu'à Moscou ; le lendemain, je repris et lus la fin.

Le seul rôle de Frédérick avait quatre mille lignes, c'est-à-dire était aussi long à lui seul que tous les rôles ensemble du *Mariage de Figaro*.

Mais de rien couper, en collationnant, cela paraissait impossible ; il fut convenu, en conséquence, qu'on ferait les coupures aux répétitions.

Chacun se mit au travail avec une ardeur que j'ai rarement vue, apprenant même les passages que l'on supposait devoir être coupés, ce qui est la chose la plus difficile à obtenir d'un artiste.

Frédérick, Lockroy et Stockleit étaient enchantés de leurs rôles.

Le soir de la lecture, ma liberté me fut rendue.

Il y eut souper pour mon élargissement, comme il y avait eu souper pour mon incarcération.

Ces soupers chez Georges étaient charmants, je le répète, et font quelques-uns de mes bons souvenirs, il était impossible d'être plus belle, plus reine, plus dédaigneuse, plus caustique, plus courtisane grecque, plus matrone romaine, plus nièce de pape que ne l'était Georges.

C'était un contraste incroyable avec Mars, toujours pincée, retenue, singlée, boutonnée comme la femme d'un sénateur de l'Empire.

Sans compter Harel, si spirituel, qu'il semblait toujours, comme un homme assis sur un tabouret de verre et mis en contact avec une machine électrique, avoir une étincelle au bout de chaque doigt, au bout de chaque cheveu.

Quand *on arriva au théâtre*, on s'aperçut qu'il y avait cent et quelques rôles. Pendant cinq ou six jours, ce fut comme un chaos à débrouiller ; je crois que j'eusse autant aimé mettre en scène le monde de la Genèse que ce monde de *Napoléon*. Tous les rôles fondus, pressés, réunis, nous donnèrent — non compris les comparses — quatre-vingts ou quatre-vingt-dix personnages parlants. Jouslin de la Salle, metteur en scène du théâtre, y perdait la tête ; quant à Harel, il vidait trois tabatières par répétition.

Harel, comme nous l'avons dit, dépensa cent mille francs pour la mise en scène ; mais ce qu'il dépensa de mots étincelants de verve, d'esprit, de comique, le caissier de M. de Rothschild n'est pas capable de l'additionner.

Moi, au milieu de tout ce tohu-bohu, je suivais cette éternelle étude du drame et des caractères que je cherche toujours et partout, même parfois là où ils ne sont pas.

En veut-on un exemple, le voici :

Parmi mes chefs de peloton, jouant un de ces bouts de rôle que l'on appelle des accessoires, — lequel ? je ne me le rappelle plus, — j'avais remarqué un beau garçon de vingt-cinq à vingt-six ans, maniant le fusil comme s'il n'eût jamais fait autre chose de sa vie, et, ce qui était extraordinaire et surtout plus important, *disant* assez juste.

Je demande pardon à mes lecteurs d'être obligé quelquefois d'employer l'argot du théâtre ; mais, comme tous les argots, il exprime mieux la pensée que la langue à laquelle on le substitue.

Il me semblait, en outre, que le visage de mon *accessoire* ne m'était point inconnu, et lui, sans trop s'aventurer cependant, me saluait en souriant, de son côté, d'un air qui voulait dire : « Ce n'est pas au théâtre seulement que je vous ai vu. »

Où m'avait-il vu ? où l'avais-je vu moi-même ? Voilà ce qui me restait à savoir. J'avais demandé son nom : il s'appelait Charlet, comme notre illustre lithographe. Ce nom n'éveillait en moi aucun souvenir.

Un jour, cependant, au beau milieu d'une évolution de la vieille garde, je m'arrêtai devant lui.

— Pardon, monsieur Charlet, lui dis-je, il me semble vous avoir vu quelque part... Où ? Je n'en sais rien ; seulement, je parierais ma tête que vous ne m'êtes pas inconnu... Pouvez-vous aider mes souvenirs ?

— C'est vrai, monsieur, me dit-il ; nous nous sommes vus trois fois, comme on se voyait dans ces moments-là : une fois rue Saint-Honoré, une fois au pont de la Grève, une fois au Louvre.

— Ah ! oui, je me rappelle... au pont de la Grève... vous commandiez l'attaque où le porte-drapeau fut tué ?

— C'est cela, me répondit-il.

— Et vous êtes acteur ?

— C'est-à-dire, vous voyez, j'essaye de le devenir.

— Pourquoi avez-vous attendu que je vous parlasse ?

— Je suis timide.

— Pas en face des balles au moins !

— Oh ! les balles, cela tue, voilà tout.

Il se mit à rire.

— C'est-à-dire, reprit-il, que je suis timide, con...

vous le disais, à un point que vous ne sauriez imaginer... Par exemple, tenez, je connais M. Charles Nodier.

— Vous connaissez Charles Nodier?

— Oui, et certes assez pour lui demander une recommandation près de vous, près de M. Hugo ou près de tout autre; eh bien, je n'ai jamais osé lui demander cela.

— Vous avez eu tort: Nodier est un excellent homme, et bien certainement, cette recommandation, il vous l'eût donnée.

— Je le sais bien... quoique j'aie commencé par vouloir le tuer; mais comme, depuis, j'ai empêché qu'on ne le tuât, nous sommes quittes.

— Que diable me contez-vous là?

— La vérité du bon Dieu.

— Comment la chose s'est-elle faite?

— Ah bah! il y en a trop long, et puis ce n'est pas bien intéressant...

— Vous vous trompez, mon ami, lui dis-je; je ne suis pas fait comme les autres, et tout est intéressant pour moi. Quant à ce que vous me dites, de la longueur du récit, eh bien, s'il traîne, je vous prierai de l'abréger.

— Nous sommes bien mal ici.

— En effet, voilà déjà deux fois que Jouslin de la Salle nous impose silence.

— On croira que je vous demande un rôle.

Et il se mit à rire d'un bon rire franc et en montrant de belles dents blanches.

J'aime les gens qui rient, quoique pauvres; c'est qu'ils ont bon cœur et bon estomac.

— Ecoutez, lui dis-je, vous n'êtes pas de l'acte qui va venir.

— Non, ni de l'autre non plus... Je ne reparais qu'à l'incendie de Moscou.

— Alors, montons au foyer, et vous me conterez votre histoire.

— Ah! je ne demande pas mieux.

Nous passâmes du théâtre au foyer, et nous nous assîmes dans cette magnifique galerie, qui, le soir surtout, a l'air, grâce aux rares ombres qui la traversent, d'un portique d'Herculanum ou d'un atrium de Pompéi.

— Eh bien? demandai-je à Charlet en lui posant la main sur le genou.

— Eh bien, me dit-il, c'était le 27 juillet dernier; — à cette époque, j'étais ouvrier ébéniste; — j'entendis raconter au faubourg Saint-Antoine, où j'étais en train de débiter du bois, qu'il y avait eu, la veille, du bruit sur la place de la Bourse, et qu'il y avait, dans le moment même, des rassemblements autour du Palais-Royal. J'étais furieux des ordonnances, quoique je ne comprisse pas très bien ce qu'elles nous ôtaient de liberté; mais ce que je comprenais, c'est que c'était une espèce de défi jeté aux citoyens. Depuis longtemps j'attendais ce moment-là; je ne me le fis pas dire deux fois, et je m'empressai de partir pour être témoin de ce qui allait se passer. Arrivé au marché des Innocents, j'entendis des feux de peleton du côté de la halle aux draps; puis j'aperçus plusieurs blessés, les uns se traînant comme ils pouvaient, les autres portés sur des civières, tous usant le reste de leurs forces à crier: « Aux armes! » Cette vue m'exaspéra; sans trop savoir, ainsi que je vous l'ai dit, qui avait tort ou raison du peuple ou de la royauté, je me mis de mon côté, à crier: « Aux armes! » Un blessé qui n'avait plus la force de porter son fusil me le donna; un homme — qu'était cet homme? je n'en sais rien — bourra mes poches de cartouches; des ouvriers et des bourgeois armés, les uns de sabres, et les autres de carabines, couraient du côté de la rue aux Fers; je courus avec eux... Soit que je courusse mieux que tout le monde, soit que je fusse plus animé, je me trouvai à leur tête, ils me prirent pour chef. En entrant dans la rue aux Fers, nous nous trouvâmes en face d'un régiment de la garde; le premier rang fit feu: nous étions si près des soldats, que nous fûmes enveloppés de la fumée de leurs fusils comme d'un nuage, au milieu de ce nuage je distinguai un jeune homme qui tournait sur lui-même, et s'abattait à quelques pas de moi. Je courus à lui, il était frappé à la poitrine d'une balle qui lui sortait par le dos, et devait avoir traversé le cœur; je le pris dans mes bras, et l'emportai... J'étais à cinquante pas à peine de la troupe; mais la troupe avait cessé le feu. En effet, il n'y avait plus dans la rue que moi, le mort que je tenais dans mes bras et un homme de haute taille, pâle de visage, ayant un ruban rouge à sa redingote bleue: ce n'était pas la peine d'user de la poudre pour nous trois. Je ne savais pas trop ce que je faisais; j'emportai mon mort du côté de la rue de la Ferronnerie; l'homme à la redingote bleue et au ruban rouge me suivit. Cette persistance à ne pas me perdre de vue me le rendit suspect; je m'arrêtai, et, voyant qu'il s'approchait de moi, je lui épargnai la moitié du chemin en allant au-devant de lui. Enfin, nous nous joignîmes. A sa figure douce et triste, je crus voir qu'il ne me voulait point de mal; ce pendant, après [illegible] je préparai mon fusil à tout hasard; mais lui, sans s'occuper le moins du monde de la précaution hostile, me posa la main sur l'épaule, et, l'y laissant appuyée, tandis que je le regardais avec étonnement: « Mon ami, me dit-il, il y a une heure que je suis tous vos mouvements. — Je m'en aperçois bien, lui dis-je, et voilà pourquoi, au lieu de vous attendre, je suis venu à vous. — Vous êtes le chef de ces hommes? — Oui... Que vous importe? — Il m'importe beaucoup, mon ami; car moi aussi, je suis un homme. » Il y avait une telle douceur dans la voix de l'inconnu, que moi qui avais commencé, en le voyant me suivre, par me demander si je ne devais pas lui envoyer un coup de fusil, je me sentis fasciné, et le regardai avec un certain respect. « Alors, lui dis-je, si vous êtes homme, vous devez voir que l'on tue nos frères, et nous aider à massacrer tous ces brigands de soldats. » Il sourit tristement. « Mais ces soldats, dit-il, sont des hommes aussi; ces soldats sont vos frères aussi; seulement, vous agissez d'après votre libre arbitre, tandis qu'eux reçoivent des ordres auxquels ils sont forcés d'obéir. Savez-vous comment s'appelle ce que vous êtes en train de faire? Cela s'appelle une révolution; et savez-vous ce que c'est qu'une révolution, mon Dieu? — Je ne sais pas si je fais, oui ou non, une révolution; je ne sais pas si une révolution est une bonne ou une mauvaise chose; mais je sais ce que je veux. — Et que voulez-vous? — Je veux la Charte... Vive la Charte! Et puis, au bout du compte, ajoutai-je essayant de lutter contre l'influence morale que cet inconnu prenait sur moi malgré moi, qui êtes-vous? que me demandez-vous? pourquoi me suivez-vous? — Je vous suis parce que vous m'intéressez. — Eh bien, moi aussi, vous m'intéressez, et cet intérêt me fait vous donner un conseil: croyez-moi, prenez une autre route... Vous ne voulez pas? — Mon ami, écoutez... — Alors, c'est moi qui vous quitte. Bonsoir! » Une douzaine d'hommes s'étaient ralliés autour de moi; je repris mon mort, et m'acheminai, avec ma petite troupe, du côté de l'Ecole de médecine, que je comptais joindre en traversant la Seine au pont au Change; mais mon étonnement fut grand, au coin de la rue de la Vannerie, de retrouver mon homme, qui, cette fois, ne se contenta pas de me donner des conseils, mais me prit par le bras et voulut m'entraîner d'un autre côté. « Ah çà! que diable me voulez-vous? Voyons! m'écriai-je en frappant du pied, et en donnant le cadavre à porter aux autres. — Je veux vous empêcher d'aller à une mort certaine, vous et vos compagnons, me dit-il. Il y a un régiment tout entier sur le quai aux Fleurs; vous êtes quinze ou vingt au plus: que feriez-vous contre un régiment? — Mais, sacrebleu! m'écriai-je, vous m'agacez à la fin! Que vous importe que je sois tué? — Mon ami, me dit-il, il est impossible que vous n'ayez pas un père, une mère, une sœur ou une femme. Eh bien, je veux épargner des larmes à votre femme, à votre sœur, à votre mère ou à votre père. » Je me sentais touché malgré moi; mais j'étais au milieu d'hommes qui m'avaient pris pour leur chef, et je ne voulais pas reculer. « Vous vous trompez, répondis-je, je n'ai rien de tout cela. Allez donc de votre côté et laissez-moi aller du mien. » Et, me détachant violemment de lui: « A l'Ecole de médecine! criai-je à mes compagnons. — A l'Ecole de médecine! » répétèrent-ils. Et nous nous élançâmes sur la place du Châtelet. En effet, de l'autre côté de la Seine, un régiment stationnait sur le quai aux Fleurs! « Vive la ligne! » criâmes-nous en nous engageant sur le pont au Change, et en secouant nos fusils. Mais, au lieu de fraterniser avec nous, le colonel nous somma de nous retirer; nous ne nous rendîmes point à l'invitation, et, au contraire, nous continuâmes notre chemin. Nous n'étions pas au quart du pont, que le régiment fit feu. Ce fut un carnage! deux ou trois hommes tombèrent autour de moi; les autres prirent la fuite, abandonnant notre mort. Je ne sais pourquoi j'étais acharné après ce cadavre, il me semblait que c'était à la fois un étendard et une sauvegarde. Je le ramassai et battis en retraite avec lui sur la place du Châtelet. Ce qui restait de ma troupe m'attendait là, et, au premier rang, mon diable d'homme au ruban rouge et à la redingote bleue. « Eh bien, mon pauvre garçon, me dit-il, que vous avais-je prédit?... Trois ou quatre de vos hommes tués, autant de blessés! C'est un miracle que vous soyez vivant; on a peut-être tiré cinquante coups de fusil sur vous! Au nom du ciel, ne vous entêtez pas davantage à une pareille folie... Voyons, suivez-moi! — Ah çà! lui dis-je, l'homme au ruban rouge, savez-vous que vous commencez à m'embêter fièrement, et que, si vous me poussez à bout, je finirai par dire tout haut ce que je pense tout bas? — Et que pensez-vous? — Mais que vous êtes un mouchard peut-être! » Deux ou trois de mes hommes entendirent le mot *mouchard*. « Hein! que dit-il? un mouchard? Et, mettant en joue mon interlocuteur: « Si c'est un mouchard il faut le fusiller! » crièrent-ils. Je fus épouvanté du mouvement, car quelque chose me disait que cet homme me voulait véritablement du bien. « Mais non, mais non! m'écriai-je, que faites-vous? Bas les armes, sacrebleu! — Puisque tu dis que c'est un mouchard, répondirent plusieurs voix [illegible] Je te dis pas cela, [illegible]

au contraire, monsieur est un de mes voisins ; il me connaît ; il me parle de ma mère, il me dit que, si je me fais tuer, elle n'aura plus de ressources... Un mouchard ? Allons donc ! » J'allai à mon inconnu et lui tendis la main ! il la prit dans la sienne, et la serra cordialement. Il était aussi calme que si sa vie n'eût pas couru le moindre danger. « Merci, mon ami, me dit-il, je n'oublierai jamais ce que vous venez de faire. Vous avez raison, je ne suis pas un mouchard ; je dirai plus : je pense comme vous ; mais j'ai vu la première révolution et cela m'en a fait passer le goût... Maintenant, comme je ne veux pas vous voir tuer, adieu ! » Et il nous quitta et alla frapper à la porte du café du pont au Change, qui, après quelques difficultés, s'ouvrit pour lui. Quant à nous, nous suivîmes le quai de la Mégisserie, afin de gagner le pont Neuf ; mais à peine avions-nous fait quarante pas sur le quai, que nous reçûmes, par la rue Bertin-Poirée, une décharge qui nous tua quatre hommes ; en même temps, un escadron de gendarmerie débouchant par la place des Trois-Marie, s'avança, tenant toute la largeur du quai. Je regardai autour de moi : j'étais seul. Je tirai mon coup de fusil au milieu des gendarmes, et j'en vis tomber un. Eux avaient leurs mousquetons à la main, et firent feu. J'entendis les balles siffler autour de moi ; mais pas une ne m'atteignit. Au reste, je ne pensai pas un instant à la mort ; j'étais comme un enragé ! je reculai du même pas qu'ils avançaient, et déchargeai une seconde fois mon fusil ; puis j'allai m'embusquer derrière la fontaine du Châtelet ; j'étais résolu à me faire tuer là plutôt que de fuir. J'avais rechargé mon fusil, et je mettais en joue pour la troisième fois, quand je sentis qu'on me prenait par le collet de mon habit, et qu'on me tirait en arrière. Je me retournai vivement ; c'était encore mon homme à la redingote bleue et au ruban rouge ! « Mon ami, me dit-il, décidément vous êtes fou... Venez prendre un verre d'eau sucrée avec moi, cela vous calmera. » Je tâtai mes poches pour savoir si j'étais en mesure de payer mon écot ; j'avais dix sous : c'était tout ce qu'il me fallait. « Eh bien, soit, répondis-je, j'ai la bouche sèche ; je prendrai volontiers quelque chose. » J'avais mâché sept ou huit cartouches, et, vous savez, la poudre, cela altère. Je suivis mon homme ; la porte du café se referma sur nous. « Deux verres d'eau sucrée ! demanda-t-il. — Oh ! pas d'eau sucrée pour moi, lui dis-je, c'est trop fade ! — Que voulez-vous ? — Un petit verre d'eau-de-vie. — Du kirsch, plutôt. — Soit, du kirsch. » On me servit un verre de kirsch et on lui apporta de l'eau sucrée. « Eh bien, me dit-il vous voilà seul ; ceux qui vous entouraient sont tués, blessés ou en fuite. — C'est vrai, répondis-je ; mais il en viendra d'autres... — Qui se feront tuer à leur tour, blesser à leur tour, et qui fuiront à leur tour. Pauvres enfants que vous êtes ! S'il vous revenait quelque chose, au moins, des révolutions ! mais, après chaque révolution, j'ai vu le peuple plus malheureux qu'auparavant. — Bah ! dis-je, il faudra pourtant bien qu'on en fasse une bonne ! — Qu'êtes-vous de votre état ? me demanda l'inconnu. — Ouvrier ébéniste dans le quartier de l'Arsenal. — Comment l'ouvrage allait-il au faubourg Saint-Antoine ? — Mais l'ouvrage allait bien. — Réussissez à faire votre révolution, et vous verrez, dans six semaines, comment ira l'ouvrage. — Eh bien, on se serrera le ventre, mais, au moins, on sera libre ! — On se serrera le ventre, et on sera peut-être moins libre qu'on ne l'était. » Il se leva. « Ecoutez, mon ami, vous m'avez dit, je crois, que vous demeuriez au quartier de l'Arsenal ? — Oui. — Eh bien, si comme j'en ai peur, l'ouvrage manque, souvenez-vous de moi... Venez à la bibliothèque de l'Arsenal ; demandez-en le bibliothécaire, et si je puis vous être bon à quelque chose, disposez de moi. » Et, s'approchant du comptoir, il paya et partit. J'avais surpris des signes d'intelligence entre le maître du café et mon inconnu ; je restai derrière lui dans l'intention de savoir à qui j'avais affaire. J'allais en conséquence, interroger le maître du café, quand celui-ci, s'approchant de moi le premier : « Vous connaissez la personne qui vient de sortir ? me dit-il. — Ma foi ! non ; mais je vous avoue que j'ai envie de la connaître. — Et vous avez raison, car c'est un brave homme s'il en fut jamais ! — Diable ! dis-je, tant pis ! — Comment, tant pis ? — Si vous saviez de quel nom je l'ai apostrophé ! — Lui ? — Oui, lui... je l'ai appelé mouchard ! — Mouchard ? M. Charles Nodier ? — Comment ! cet homme qui sort d'ici, avec lequel je viens de trinquer, c'est M. Charles Nodier ? — Lui-même. — Ah ! mon Dieu ! — Eh bien, que faites-vous ? — Mais je cours après lui... je le rejoins... je lui demande pardon... Mouchard ! M. Charles Nodier ! » Et je secouais de toutes mes forces la porte que le maître du café avait refermée au verrou. En ce moment, la fusillade recommença ; cinq ou six balles trouèrent les contrevents et allèrent briser les glaces. « Mon fusil ! m'écriai-je, mon fusil ! — Ah ! me dit le maître du café, il est en haut, votre fusil... — Comment, il est en haut ? — Peste ! je n'ai pas envie que l'on vous voie sortir d'ici avec votre fusil, et qu'on casse et brise tout dans mon café... Quand il fera nuit, bien, je vous rendrai votre fusil, et vous sortirez... Morbleu ! d'après ce que m'a dit M. Charles Nodier, vous en avez assez fait pour aujourd'hui ! » Une seconde décharge se fit entendre, et trois ou quatre balles percèrent de nouveau les contrevents. « Allons, allons, dit le maître du café, il ne fait pas bon ici... Montons au premier ! » Et, me prenant par le bras, il m'entraîna vers l'escalier. « M. Charles Nodier ! répétais-je en le suivant à moitié abruti ; et, moi, je l'ai appelé mouchard ! » Je n'eus pas une autre idée dans la tête tant que je restai au café du pont au Change, et j'y restai jusqu'à neuf heures. A neuf heures, je rentrai chez moi et pensai toute la nuit à mon aventure de la journée.

En ce moment, le régisseur entra dans le foyer.

— Eh ! monsieur Dumas, me dit-il, on vous cherche de tous les côtés... Bon ! Charlet, vous voici ; vous êtes à l'amende, mon ami !

— A l'amende ! et pourquoi ? dit Charlet.

— Mais parce qu'on a recommencé le tableau, et que vous n'étiez pas là.

— Bien ! je fais de belles affaires ! dit Charlet.

— Soyez tranquille, je vais arranger cela avec Jouslin de la Salle... Et avez-vous revu Nodier ?

— Ah bien, oui ! après l'avoir appelé mouchard ! Dans le moment où j'étais encore échauffé, j'aurais trouvé quelque chose à lui dire ; mais de sang-froid, me représenter à lui ? Jamais !

Nous revînmes au théâtre, et, comme je lui avais promis, je fis lever l'amende qu'il avait, au reste, encourue par ma faute.

C'est ce même Charlet qu'Arago avait rencontré, le 29 juillet, au marché des Innocents, et qui commandait l'escorte du général Dubourg.

Nous nous sommes retrouvés depuis ; je dirai à quelle occasion, et je raconterai ce que Nodier a fait pour lui.

CLXXV

JE SUIS OFFICIELLEMENT ADMIS DANS L'ARTILLERIE DE LA GARDE NATIONALE. — « ANTONY » EST MIS EN RÉPÉTITION AU THÉATRE-FRANÇAIS. — MAUVAIS VOULOIR DES COMÉDIENS. — TRAITÉ ENTRE HUGO ET LE DIRECTEUR DE LA PORTE-SAINT-MARTIN. — CONFIDENCE ET PROPOSITION DE FIRMIN. — LES ROBES DE MADEMOISELLE MARS ET LE LUSTRE NEUF. — JE RETIRE « ANTONY » DU THÉATRE-FRANÇAIS. — JE VAIS PROPOSER LE ROLE D'ADÈLE A DORVAL.

Après que la liberté m'eut été rendue par mon implacable geôlier et par ma belle geôlière, je rentrai chez moi, où je trouvai plusieurs lettres dont deux seulement avaient de l'importance.

L'une venait de Bixio ; il avait trois ou quatre fois frappé à ma porte, et, l'ayant trouvée obstinément close, il m'écrivait pour me dire que mon admission, proposée aux chefs de l'artillerie, avait été adoptée à une forte majorité ; il me faisait demander, en leur nom, si je tenais à entrer dans la même batterie que M. le duc d'Orléans ; — si tel était mon désir, on trouverait moyen de le satisfaire.

En effet, le roi avait décidé que M. le duc d'Orléans ferait partie de la première batterie de l'artillerie de la garde nationale ; il comptait sur le caractère bon et conciliant du prince pour ramener à lui un corps qui se présentait hautement comme un foyer actif d'opposition, et comme le représentant des opinions, des principes et des intérêts démocratiques, complètement sacrifiés à la bourgeoisie.

Après ma rupture avec le roi, il était impossible que je désirasse me rencontrer avec son fils. Je répondis donc à Bixio que je remerciais les chefs de l'artillerie de mon admission dans le corps, et que, excepté la première batterie, ils pouvaient me placer où bon leur semblerait.

La seconde lettre venait du Théâtre-Français. La censure ayant momentanément disparu, *Antony* se trouvait hors de page ; il s'agissait de le mettre en répétition.

Je courus au Théâtre-Français ; j'y trouvai mademoiselle Mars et Firmin. On sait que mademoiselle Mars avait accepté le rôle d'Adèle, et Firmin celui d'Antony ; le reste de la distribution fut fait séance tenante.

La pièce, dans les rôles secondaires surtout, était admirablement montée : Rose Dupuis jouait la comtesse de Lacy ;

Menjaud, le jeune poète ; Monrose, l'abonné du *Constitutionnel*, madame Hervey, madame de Camps.

Je dis que la pièce était admirablement montée quant aux rôles secondaires, non pas que je veuille le moins du monde porter atteinte au talent de mademoiselle Mars ni à celui de Firmin ; mais, si grand que soit le talent des artistes, — à moins qu'on n'arrive à cette universalité de puissance dont était doué Talma, — il y a des rôles qui vont plus ou moins au caractère personnel des individus.

Or, nulle femme n'était moins capable que mademoiselle Mars de comprendre le caractère tout moderne d'Adèle, avec ses nuances de résistance et de faiblesse, ses exagérations de passion et de repentir.

D'un autre côté, nul homme n'était moins capable que Firmin de reproduire la mélancolie sombre, l'ironie amère, la passion ardente et la divagation philosophique du personnage d'Antony.

Mademoiselle Mars avait au plus haut degré la grâce, l'esprit, le charme, la diction, la coquetterie ; mais il lui manquait la poésie, qui recouvre toutes les autres qualités de ce vague mystérieux d'où vient la séduction des femmes de Shakspeare.

Firmin avait, à un degré inférieur, les mêmes qualités que mademoiselle Mars ; mais il lui manquait la fatalité qui fait les Orestes de tous les temps.

La pâleur est pour ces personnages un des premiers besoins du drame moderne : mademoiselle Mars n'osait pas, et Firmin ne pouvait pas être pâle.

Disons mieux : le Théâtre-Français lui-même était un mauvais cadre pour le tableau.

Il y a des atmosphères dans lesquelles certaines créations ne sauraient vivre.

Les répétitions d'*Antony* marchèrent donc concurremment avec celles de *Napoléon*. Mais il y avait cette différence entre les deux pièces et les deux théâtres, qu'à l'Odéon tout le monde était content de son rôle, et que, depuis le directeur jusqu'au souffleur, chacun me secondait de son mieux, tandis qu'au Théâtre-Français tout le monde était mécontent de son rôle, et, depuis le directeur jusqu'au souffleur, chacun entravait l'auteur et l'ouvrage.

On connaît mademoiselle Mars ; je l'ai montrée à une répétition d'*Hernani*, épluchant le rôle de dona Sol ; je regrette de m'être tant pressé, je l'eusse montrée aux répétitions d'*Antony*, épluchant le rôle d'Adèle.

De son côté, Firmin plumait tant qu'il pouvait celui d'Antony ; toute plume d'une nuance un peu tranchée faisait tache sur l'espèce de ton grisaille qu'on voulait donner à un ouvrage dont le cachet dominant avait d'abord été la couleur, et, à force de tirer délicatement chaque plume, le rôle tournait tout doucement à l'amoureux du Gymnase.

Au bout d'un mois de répétitions, la pièce, privée de tous ses points saillants, pouvait être réduite à trois actes, et même à un seul acte.

Un beau matin, la proposition me fut faite de supprimer le second et le quatrième acte, qui faisaient longueur.

J'avais pris un tel dégoût de l'ouvrage, que j'étais prêt à le supprimer tout entier ; j'en étais arrivé à trouver que c'était *Napoléon* qui était l'œuvre d'art, et *Antony* qui était l'œuvre vulgaire.

On fixa le jour de la représentation : *il fallait se débarrasser de la pièce qui tenait le théâtre* et qui empêchait de passer *Don Carlos, ou l'Inquisition*, drame sur lequel on comptait beaucoup, mais dont, le jour de la première représentation, l'auteur désira garder l'anonyme, et pour cause.

Sur ces entrefaites, Hugo était venu me trouver ; il avait compris qu'au Théâtre-Français nous ne serions jamais pour les comédiens, pour les habitués, pour le public même, que des usurpateurs ; les stupidités qu'on nous avait prêtées sur Molière, Corneille et Racine, avaient germé à l'orchestre ; et tout ce qui avait plus de cinquante ans venait, chaque soir, s'étendre voluptueusement à l'ombre de notre ou[illegible]

En conséquence, Hugo avait cherché et trouvé un théâtre qui ne fût pas un Olympe, où nos succès ne fussent point des sacrilèges, et où ceux que nous remplacerions fussent de simples mortels, et non pas des dieux.

Ce théâtre était celui de la Porte-Saint-Martin.

Il avait traité avec M. Crosnier, son directeur, pour *Marion Delorme*. Ainsi se réalisait la prédiction faite par Crosnier à Hugo, lorsque, le 16 juillet 1829, celui-ci lui avait dit : « Monsieur, vous arrivez trop tard ; il y a deux réceptions qui priment la vôtre, » et que Crosnier lui avait répondu : « Mon Dieu ! qui sait ? malgré ces deux réceptions, il se peut que ce soit moi qui joue l'ouvrage ! »

En traitant avec Crosnier, Hugo avait, sauf ma ratification, traité en son nom et au mien.

J'avais remercié Hugo de cette fraternelle attention ; mais les deux seules pièces que je possédasse étaient en répétition, l'une à l'Odéon, l'autre au Théâtre-Français.

Il fallait donc attendre que j'eusse mis au monde une nouvelle pièce.

Je n'eus pas besoin d'attendre cela.

Plus approchait le jour de la première représentation d'*Antony*, plus je sentais de mauvais vouloir dans le théâtre.

D'un autre côté, ceux de mes amis qui avaient assisté aux répétitions s'en étaient allés en hochant la tête, et, pressés par moi de me dire leur avis, avaient avoué franchement *qu'ils ne voyaient pas de pièce là dedans*.

J'étais complètement démoralisé ; plus j'avançais dans la carrière dramatique, plus je perdais cette première confiance en moi-même qui m'avait soutenu au milieu des tribulations d'*Henri III*. Je commençais à croire que je m'étais trompé, et qu'il n'y avait absolument rien dans *Antony*.

Deux choses m'arrivèrent à la fois qui eussent dû me pousser à un découragement complet, et qui, au contraire, me rendirent toute ma volonté.

Comme le jour de la première représentation était fixé au samedi suivant, et que nous étions au mardi ou au mercredi, Firmin me prit à part.

— Mon cher ami, me dit-il, je n'ai pas voulu te refuser le rôle d'Antony, d'abord parce que je jouerai tous les rôles que tu me distribueras, ensuite parce que, m'ayant donné le rôle de Saint-Mégrin, qui est un bon rôle, tu as acquis le droit de m'en donner un mauvais...

Il s'attendait à ce que je l'arrêtasse ; mais, au contraire, je le laissai dire. Il continua :

— Mais, tu comprends, je représente le principal personnage, et je ne veux pas prendre sur moi la responsabilité de la chute de la pièce.

— Tu crois donc qu'elle tombera ?

— C'est ma conviction... Je ne sais pas comment il se fait que, toi qui connais si bien ton théâtre, tu aies hasardé un rôle si monotone... Antony est un rabâcheur qui, depuis le premier acte jusqu'au cinquième, répète toujours la même chose ; qui se fâche on ne sait pourquoi ; une espèce de monomane sans cesse en rage, en fureur, en hostilité contre les autres hommes.

— Ainsi, voilà l'effet que te produit Antony ?

— Oui.

— Ça ne m'étonne pas : c'est justement ce que j'ai voulu faire.

— Eh bien, n'importe... Te voilà prévenu, n'est-ce pas ?

— Oui, mais ce n'est pas le tout que de prévenir un homme qu'il va tomber, il faut encore lui donner un moyen d'éviter la chute.

— Ah ! moi, dit Firmin, tu comprends, je suis acteur, et non auteur ; je joue des pièces, mais je n'en fais pas.

— Enfin, tu as bien une idée ?

— Oui, j'en ai une... mais je n'ose pas te la dire.

— Dis toujours.

— Tu sauteras aux frises !

— Pourvu que je ne te retombe pas sur les pieds, peu t'importe !

— Eh bien !...

— Eh bien, quoi ?

— Eh bien, à ta place, je porterais la pièce à Scribe.

— Non, répondis-je, mais je la porterai à Crosnier.

Et, m'approchant du souffleur :

— Garnier, lui dis-je, voulez-vous me donner le manuscrit, mon ami ?

Le souffleur me donna le manuscrit ; Firmin, tout ébouriffé, me regardait faire.

De son côté, mademoiselle Mars attendait que je fusse libre.

— Eh bien, mon petit, me dit-elle de ce ton sec qui lui était habituel quand elle préparait à un auteur quelque chose de désagréable, avez-vous fini de causer avec Firmin ? y en aurait-il un peu pour les autres ?

— Oh ! mon Dieu, madame, dit Firmin, vous n'aviez qu'à parler : on n'a pas l'habitude de vous les prendre, vos auteurs !

— Ma foi ! pour les rôles que me fait celui-là, vous pouvez bien me le prendre !

— Bon ! dis-je, cela promet !

Puis, m'avançant vers mademoiselle Mars :

— Madame, lui dis-je, je suis à vos ordres.

— Ah ! c'est bien heureux ! ... Vous savez une chose ?

— Non, madame, je ne la sais pas ; mais, si vous voulez bien me la dire, je la saurai.

— C'est que je ne joue pas votre pièce samedi.

— Ah !... Et pourquoi, s'il vous plaît ?

— Parce que je fais faire pour quinze cents francs de robes, et que je désire qu'on les voie.

— Et pourquoi ne les verrait-on pas samedi aussi bien qu'un autre jour ?

— Parce qu'on nous avait promis un nouveau lustre pour samedi, et que l'éclaireur vient de nous remettre à trois mois. Quand il y aura un autre lustre, je jouerai votre pièce.

— Ah ! madame, lui dis-je, il n'y a qu'une chose qui mette obstacle à cette bonne volonté de votre part...

— Laquelle ?
— Dans trois mois, ma pièce sera jouée.
— Comment, elle sera jouée ?
— Oui.
— Et où cela ?
— Au théâtre de la Porte-Saint-Martin... Adieu, madame ! Au revoir, Firmin !

Et je sortis, emportant mon manuscrit.

En descendant l'escalier qui conduit du théâtre dans l'orchestre, je tournai la tête et je vis mademoiselle Mars et Firmin qui se rapprochaient l'un de l'autre en s'interrogeant des yeux et en faisant de grands bras.

Je regrette de ne pouvoir transmettre à la postérité la conversation qui s'ensuivit.

Je courus du même pas chez Dorval ; elle demeurait alors boulevard Saint-Martin, dans une maison ayant une sortie sur la rue Meslay.

Par chance, elle était toute seule.

On m'annonça ; elle fit répéter deux fois mon nom.

— Eh bien, oui, criai-je de la salle à manger, c'est moi ! Après ?... Est-ce que je suis consigné à la porte, par hasard ?

— Ah ! tu es gentil ! me dit-elle avec cet accent traînard qui avait quelquefois dans sa bouche un si grand charme ; il y a six mois qu'on ne t'a vu !

— Que veux-tu, ma chère ! dis-je en entrant et en lui jetant les bras autour du cou, j'ai fait, depuis ce temps-là, un enfant et une révolution, sans compter que j'ai manqué deux fois d'être fusillé... Et bien, voilà comme tu embrasses les revenants toi ?

— Je ne peux pas t'embrasser autrement, mon *bon chien*.

C'était le nom d'amitié, je dirai même d'amour, que Dorval m'avait donné. Et son *bon chien* lui a été fidèle jusqu'à la fin, pauvre Dorval !

— Et pourquoi ne peux-tu m'embrasser ? lui demandai-je.

— Je suis comme Marion Delorme : je me refais une virginité.

— Impossible ?

— Parole d'honneur je redeviens sage.

— Ah ! ma chère, je parlais d'une révolution que j'avais faite : en voilà une seconde. Qui diable a fait celle-là ?

— Alfred de Vigny.

— Tu l'aimes ?

— Ne m'en parle pas, j'en suis folle !

— Et que fait-il pour te maintenir dans ces bons sentiments ?

— Il me fait de petites *élévations* (1).

— En ce cas, ma chère, reçois mes sincères compliments : d'abord, de Vigny est un poète d'un immense talent ; ensuite, c'est un vrai gentilhomme : cela vaut mieux que moi, qui suis un mulâtre.

— Tu crois ? me dit Dorval avec une de ces intonations comme elle seule savait en donner.

— A mon tour, parole d'honneur !

— Alors, ce n'est pas pour cela que tu venais ?

Je me mis à rire.

— Dame !... répondis-je.

— Non... décidément, cela ne se peut pas ; imagine-toi qu'il me traite comme une duchesse

— Il a parfaitement raison.

— Il m'appelle son ange.

— Bravo !

— L'autre jour, j'avais un petit bouton à l'épaule, il m'a dit que c'étaient des ailes qui poussaient.

— Mais cela doit énormément t'amuser, ma chère ?

— Je crois bien ! Piccini ne m'avait pas habituée à cela.

— Et Merle ?

— Encore moins... A propos, nous nous sommes mariés, avec Merle, tu sais ?

— Tout de bon ?

— Oui, c'était un moyen de nous séparer.

— Mais il doit être l'homme le plus heureux de la terre ?

— Tu penses !... Il a son café au lait le matin et ses pantoufles devant son lit le soir... Veux-tu lui dire bonjour ?

— Merci ! je viens pour toi.

— Ah ! tu es bien gentil, mon grand chien... Et puis, j'oubliais : il n'est pas ici, il est à la campagne.

— J'ai à t'annoncer une nouvelle.

— Laquelle ?

— C'est que j'ai retiré *Antony* du Théâtre-Français.

— Ah ! que tu as bien fait ! C'est comme Hugo, tu sais, il leur a repris *Marion Delorme* et nous l'a apportée ; c'est moi qui joue Marion.

— Eh bien, que dis-tu de la pièce ?

— Tiens, je trouve cela très beau, moi... Je ne sais pas comment je m'en tirerai, par exemple ! Dis donc, des vers ! me vois-tu devenue tragédienne ?

— Mais il me semble que ce ne sera pas ton coup d'essai.

— Ah ! oui, dans *Marino Faliero*. Dieu merci, le rôle d'Helena m'a-t-il assez embêtée ! Tu m'as vue là-dedans, n'est-ce pas ?

— Oui.

— J'étais bien mauvaise, hein ?

— Le fait est que tu n'étais pas bonne ; mais j'espère que tu seras meilleure dans Adèle ?

— Qu'est-ce que c'est que cela, Adèle ?

— C'est la maîtresse d'Antony, ma chère.

— Tu nous apportes donc *Antony* ?

— Mais oui !

— Et c'est moi qui jouerai Adèle, mon bon chien ?

— Parbleu !

— Fanfare alors !... Ma foi, tant pis, je vais t'embrasser... Oh ! que tu es bête ! quand je te dis que non !... Tiens ! qu'as-tu donc dans ta poche ?

— Le manuscrit.

— Oh ! donne, que je le regarde.

— Je vais te le lire.

— Comment, tu vas me le lire, à moi ?

— Sans doute.

— Comme cela, pour moi toute seule ?

— Certainement.

— Ah çà ! mais tu me prends donc pour une grande actrice ?

— De Vigny ne te traite que comme une duchesse, moi, je veux te traiter comme une reine.

Elle se leva et me fit une révérence.

— La reine sera toujours votre servante, monsieur, et la preuve c'est que je vais vous donner une table, et vous offrir... quoi ? Qu'aimes-tu mieux quand tu lis ? de l'eau-de-vie, du rhum ou du kirsch ?

— J'aime mieux de l'eau.

— Eh bien, attends

Elle entra dans sa chambre à coucher, je l'y suivis.

— Ah ! bon ! voilà que tu viens ici, toi ?

— Pourquoi pas ?

— C'est défendu.

— Même pour moi ?

— Pour tout le monde... Alexandre ! je te donne ma parole que je vais sonner.

— Ah ! par exemple !

— Alexandre !...

— Je veux en avoir le cœur net. Je parie que tu ne sonnes pas, moi.

— Alexandre !...

Elle se pendit à la sonnette et fit bruyamment résonner le timbre.

Je me jetai sur un fauteuil et me mis à rire comme un fou.

La femme de chambre entra.

— Louise ! dit Dorval avec une parfaite dignité, un verre d'eau pour M. Dumas.

— Louise !... dans une cuvette, ajoutai-je.

— Insolent ! dit Dorval.

Elle se jeta sur moi et me battit de toute sa force.

Au moment où elle frappait avec le plus d'acharnement, on sonna du dehors.

Elle s'arrêta court.

— Ah ! dit-elle, viens vite dans le salon, mon bon chien, que l'on ne te voie pas ici.

— Si l'on ne me voyait pas du tout ?

— Comment cela ?

— Si nous remettions la lecture à ce soir ?

— Ce serait encore mieux.

— Si je m'en allais par où tu sais ?

— Oui, oui... A ce soir ! Veux-tu que je prévienne Bocage ?

— Non, je veux d'abord te lire cela, à toi.

— Comme tu voudras... Voyons, va-t'en ! va-t'en ! Oh ! qu'il est ennuyeux ce de Vigny, d'arriver juste à ce moment-ci !

— Que veux-tu, ma pauvre amie ! nous ne sommes pas dans ce monde pour avoir toutes nos aises... A ce soir.

— A ce soir, oui.

Elle poussa vivement la porte de la chambre à coucher ; juste au même moment la porte du salon s'ouvrait.

— Ah ! bonjour, mon cher comte, dit-elle ; venez donc vous asseoir près de moi... Je vous attendais avec impatience...

Pendant ce temps-là, Louise levait la portière de perse et me faisait signe de la suivre.

Je lui mis un louis dans la main. Elle me regarda avec étonnement.

— Eh bien, quoi ? lui demandai-je.

— C'est donc comme si madame n'avait pas sonné.

— Exactement.

— Est-ce qu'on ne vous reverra pas ?

— Si fait, je reviens ce soir.

— Ah ! je comprends, alors.

— Eh bien, non, tu ne comprends pas.

— C'est possible, encore ; que voulez-vous ! depuis six

(1) Alfred de Vigny publiait, à cette époque, d'adorables poésies intitulées *Élévations*.

mois, ici, c'est le monde renversé. Ah ! monsieur, vous que madame aime tant, que vous devriez bien lui dire qu'elle se perd.

Elle avait raison, pauvre Louise !...

Nous dirons plus tard comment elle avait raison.

CLXXVI

MES CONVENTIONS AVEC DORVAL — JE LUI LIS « ANTONY ». — SES IMPRESSIONS. — ELLE ME FAIT REFAIRE LE DERNIER ACTE SÉANCE TENANTE — LA CHAMBRE DE MERLE. — BOCAGE ARTISTE. — BOCAGE NÉGOCIATEUR. — LECTURE A M. CROSNIER. — IL S'ENDORT D'UN PROFOND SOMMEIL. — LA PIÈCE EST NÉANMOINS REÇUE.

Je revins le soir. Dorval était seule : elle m'attendait.

— Ah ! ma foi ! m'écriai-je, je n'espérais pas un tête-à-tête.

— J'ai dit que j'avais une lecture.

— Et as-tu dit qui lisait ?

— Oh ! non ; mais, d'abord, viens t'asseoir ici, et écoute-moi, mon bon chien.

Je me laissai conduire à un fauteuil. Je m'assis.

Elle resta debout devant moi, avec ses deux mains dans les miennes ; elle me regarda de son bon et doux regard.

— Tu m'aimes, toi, n'est-ce pas ? me dit-elle.

— De tout mon cœur !

— Tu m'aimes véritablement ?

— Puisque je te le dis.

— Pour moi ?

— Pour toi.

— Tu ne voudrais donc pas me faire de la peine ?

— Ah ! grand Dieu !

— Tu désires que je joue ton rôle ?

— Puisque je te l'apporte.

— Tu ne veux pas entraver ma carrière ?

— Ah çà ! mais tu es folle !

— Eh bien, ne me tourmente plus comme tu as fait ce matin. Je n'aurais pas la force de me défendre, moi, et... et je suis heureuse comme je suis ; j'aime de Vigny, il m'adore. Tu sais, il y a des hommes que l'on ne trompe pas, ce sont les hommes de génie, ou, si on les trompe, ma foi, tant pis pour celles qui les trompent !

— Ma chère Marie, lui dis-je, tu es à la fois l'esprit le plus élevé et le meilleur cœur que je connaisse. Touche là, je ne suis plus que ton ami.

— Ah ! entendons-nous, je ne dis pas que cela durera toujours.

— Cela durera, du moins, tant que tu ne me rendras pas la parole que je te donne.

— C'est dit. Si, un jour, cela m'ennuie, je t'écrirai.

— A moi ?

— A toi.

— Avant tout autre ?

— Avant tout autre, tu sais bien comme je t'aime, mon bon chien... Ah ! nous allons donc lire cela ; on dit que c'est superbe. Pourquoi donc cette mijaurée de mademoiselle Mars n'a-t-elle pas joué le rôle ?

— Ah ! parce qu'elle avait fait faire pour quinze cents francs de robes, et que le lustre n'éclairait pas assez.

— Tu sais que je n'en ferai pas faire pour quinze cents francs, de robes, moi ; mais, sois tranquille, on trouvera moyen de s'attifer ! C'est donc une femme du monde, hein ? Quel bonheur de jouer une femme du monde, mais une vraie, comme tu dois savoir les faire ! moi qui n'ai jamais joué que des poissardes... Allons, vite, mets-toi là, et lis.

Je commençai à lire, mais elle n'eut pas la patience de rester sur sa chaise ; elle se leva et vint s'appuyer sur mon dos, lisant en même temps que moi, par-dessus mon épaule.

Après le premier acte, je relevai la tête : elle m'embrassa au front.

— Eh bien ? lui demandai-je.

— Eh bien, mais il me semble que cela s'engrène drôlement ! Ils vont aller loin, s'ils marchent toujours du même pas.

— Attends, et tu vas voir.

Je commençai le second acte.

A mesure que j'avançais dans ma lecture, je sentais la poitrine de l'admirable actrice palpiter contre mon épaule ; à la scène entre Adèle et Antony, une larme tomba sur mon manuscrit, puis une seconde, puis une troisième.

Je relevai la tête pour l'embrasser.

— Oh ! que tu es ennuyeux ! dit-elle ; va donc, tu me laisses au milieu de mon plaisir.

Je me remis à lire, et elle se remit à pleurer.

A la fin de l'acte, on se le rappelle, Adèle s'enfuit.

— Ah ! dit Dorval en sanglotant, en voilà une femme honnête ! Moi, je ne m'en irais pas, va !

— Toi, lui dis-je, tu es un amour !

— Non, monsieur, je suis un ange ! Voyons le troisième ! ah ! mon Dieu, pourvu qu'il la rejoigne !

Je lus le troisième acte ; elle l'écouta toute frissonnante.

Le troisième acte se termine, on le sait, par la vitre cassée, par le mouchoir appliqué sur la bouche d'Adèle, par Adèle repoussée dans sa chambre ; après quoi, la toile tombe.

— Eh bien, me dit Dorval, maintenant ?

— Tu ne te doutes pas de ce que lui fait Antony ?

— Comment, il la viole ?

— Un peu ! seulement, elle ne sonne pas, elle.

— Ah !...

— Quoi ?

— Bon ! en voilà une fin de troisième acte ! Oh ! tu n'y vas pas de main morte, toi ! C'est égal, il est un peu joli à jouer, cet acte-là. Tu verras comme je dirai : « Mais elle ne ferme pas, cette porte ! » et : « Il n'est jamais arrivé d'accident dans cette auberge ? » Il n'y a que le cri, quand je l'apercevrai ; il me semble que cela doit faire tant de plaisir à Adèle de revoir Antony, qu'elle ne peut pas crier.

— Il faut pourtant qu'elle crie.

— Oui, je sais bien, c'est plus moral... Allons, va, va, mon bon chien !

J'entamai le quatrième acte.

— A la scène de l'insulte, elle me prit le cou entre ses deux mains : ce n'était plus seulement son sein qui s'élevait et s'abaissait, c'était son cœur qui battait contre mon épaule ; je le sentais bondir à travers ses vêtements. A la scène entre la vicomtesse et Adèle, scène dans laquelle Adèle répète trois fois : « Mais je ne lui ai rien fait, à cette femme ! » je m'arrêtai.

— Sacré nom d'un chien ! me dit-elle, pourquoi t'arrêtes-tu donc ?

— Je m'arrête, répondis-je, parce que tu m'étrangles.

— Tiens, c'est vrai, dit-elle ; mais c'est qu'aussi on n'a jamais fait de ces choses-là au théâtre. Ah ! c'est trop nature, c'est bête, ça étouffe, ah !...

— Il faut pourtant bien que tu écoutes jusqu'à la fin.

— Je ne demande pas mieux.

J'achevai de lire l'acte.

— Ah ! me dit-elle, tu peux être tranquille sur celui-là, j'en réponds. Ah ! je dirai drôlement cela : « C'est sa maîtresse ! » Ce n'est pas difficile à jouer, tes pièces ; seulement, ça vous broie le cœur... Oh ! la la, laisse-moi pleurer un peu, hein ?... Ah ! grand chien, va ! où as-tu donc appris les femmes, toi ? Tu les sais un peu bien par cœur !

— Voyons, lui dis-je, un peu de courage, et finissons-en.

— Allons, va !

Je commençai le cinquième acte. A mon grand étonnement quoiqu'elle pleurât beaucoup, il me parut lui faire moins d'effet que les autres.

— Eh donc ? lui demandai-je.

— Ah ! dit-elle, je trouve cela bien, moi ! très bien !

— Ce n'est pas vrai, tu ne le trouves pas bien.

— Mais si.

— Mais non !

— Eh bien, veux-tu que je te dise franchement mon avis ?

— Oui.

— Je le trouve un peu mou, le dernier acte.

— Regarde, et vois ce que c'est que les goûts : mademoiselle Mars le trouvait trop dur, elle.

— Je parie qu'il n'était pas comme cela, d'abord ?

— Non, je dois te l'avouer.

— Et qu'elle te l'a fait changer ?

— D'un bout à l'autre !

— Allons donc !

— Mais, si tu veux, je te le referai.

— Je crois bien, que je le veux !

— Oh ! c'est facile.

— Et quand le referas-tu ?

— Demain, après-demain, un de ces jours enfin.

Elle me regarda, fit tourner ma chaise sur un de ses pieds, et se mit à genoux entre mes jambes.

— Sais-tu ce que tu devrais faire, mon bon chien ? me dit-elle.

— Que devrais-je faire ? Voyons.

Elle ôta un de ses petits peignes et se mit à peigner ses cheveux, tout en me parlant.

— Ce que tu devrais faire, je vais te le dire ; tu devrais m'arranger cet acte-là cette nuit.

— Je veux bien ; je vais rentrer chez moi, et m'y mettre.

— Non, sans rentrer chez toi.

— Comment cela ?

— Ecoute. Merle est à la campagne ; prends sa chambre, on te fera du thé ; de temps en temps, je t'irai voir pendant que tu travailleras. Demain matin, tu auras fini, et tu viendras me lire cela près de mon dodo, ah ! ce sera bien gentil.

— Et si Merle revient ?...

— Bah ! nous ne lui ouvrirons pas, à lui.

— Eh bien, soit ! tu auras ton acte demain avant ton déjeuner.

— Oh ! bon chien, que tu es aimable, va ! Mais, tu sais ? .

Elle leva le doigt.

— Puisque c'est convenu !

— A la bonne heure ! Que veux-tu faire, ce soir ? Veux-tu souper ? veux-tu travailler ?

— Je veux travailler.

Elle sonna.

— Louise, Louise !

Louise entra.

— Eh bien, madame, encore ? demanda-t-elle.

— Non... Fais du feu dans la chambre de Merle.

— Mais monsieur a dit qu'il ne reviendrait pas.

— Ce n'est pas pour monsieur, c'est pour Alexandre.

La femme de chambre me regarda.

— Eh bien, oui, dis-je, pour moi.

— Oh ! que c'est drôle ! dit-elle. — Enfin...

— Tu vois, dis-je à Dorval, c'est un scandale.

— Quoi ! ça t'étonne, Louise ? Il a une lettre de change, il craint d'être arrêté chez lui demain matin, et il couche ici, voilà tout ; seulement, il ne faut pas le dire.

Cette bonne Dorval, elle ne connaissait que deux motifs pour lesquels on pût ne pas coucher chez soi : une maîtresse ou une lettre de change.

— Ah ! fit Louise, bon, bon, bon ! Je crois bien qu'il ne faut pas le dire.

— Surtout à M. le comte, tu comprends... d'autant plus qu'il n'y a pas de mal.

Louise sourit.

— Oh ! madame me prend pour une autre, par exemple... Madame n'a pas autre chose à m'ordonner ?

— Non.

Louise sortit.

Nous restâmes seuls : moi, comme toujours, en admiration devant cette nature naïve, prime-sautière, obéissant sans cesse au premier mouvement de son cœur, ou au premier conseil de son imagination ; elle, joyeuse comme un enfant qui se donne des vacances ignorées et savoure un plaisir inconnu.

Alors, debout devant moi, sans prétention, avec des poses d'un abandon admirable, des cris d'une justesse douloureuse, elle repassa tout son rôle, n'en oubliant pas un point saillant, me disant chaque mot comme elle le sentait, c'est-à-dire avec une poignante vérité, faisant éclore du milieu de mes scènes, même de ces scènes banales qui servent de liaison les unes aux autres, des effets dont je ne m'étais pas douté moi-même, et, de temps en temps, s'écriant en battant des mains, et en sautant de joie :

— Oh ! tu verras, mon bon chien, tu verras, quel beau succès nous aurons !

O splendide organisation que la mort a cru détruire en la frappant entre mes bras, et que j'ai juré, moi, de ne pas laisser détruire par la mort ; oh ! je te ferai revivre, je te l'ai dit, et, puisque ceux qui avaient le droit d'exiger de moi le mensonge m'ont autorisé à dire la vérité, sois tranquille : à chaque évocation de ma plume, tu sortiras de la tombe, palpitante de réalisme, avec les faiblesses qui te faisaient femme, avec les qualités qui te faisaient artiste ; telle, enfin, que Dieu t'avait créée. Pour toi pas de voile, pour toi pas de masque ; te traiter comme une femme vulgaire serait insulter à ton génie !

Au bout d'un quart d'heure, Louise rentra ; tout était prêt dans la chambre de Merle. Il était décidé que je ferais désormais mes pièces chez ceux à qui elles étaient destinées.

Je me mis à mon cinquième acte à onze heures et demie du soir ; à trois heures du matin, il était refait ; à neuf heures, Dorval battait joyeusement des mains et s'écriait :

— Comme je dirai : « Mais, je suis perdue, moi ! » Attends donc, et puis « Ma fille ! il faut que j'embrasse ma fille ! » et puis : « Tue-moi ! » et puis tout enfin !

— Alors, tu es contente ?

— Je crois bien !... Maintenant, il faut envoyer chercher Bocage pour déjeuner et pour entendre cela.

Je connaissais peu Bocage, comme talent. Je lui avais vu jouer seulement le curé de l'*Incendiaire*, et le sergent de *Napoléon à Schœnbrünn*, deux rôles qui ne m'aidaient aucunement à me le figurer comme Antony. J'avais donc quelque répugnance contre lui ; je parlais de Lockroy, de Frédérick ; de la facilité de les avoir l'un ou l'autre au renouvellement de l'année théâtrale ; mais Dorval tint bon : elle soutint que Bocage seul pouvait donner à Antony la physionomie qui lui convenait ; — et l'on envoya chercher Bocage.

Bocage était alors un beau garçon de trente-quatre à trente-cinq ans, avec de beaux cheveux noirs, de belles dents blanches et de beaux yeux voilés pouvant exprimer trois choses essentielles au théâtre : la rudesse, la volonté, la mélancolie ; comme défauts physiques, il avait les genoux un peu cagneux, les pieds grands, traînait les jambes et parlait du nez.

Il accourut ; — la lettre de Dorval était pressante. Nous déjeunâmes, et, après le déjeuner, je relus *Antony*.

— Eh bien, que dites-vous de cela, Bocage ? demanda Dorval quand j'eus prononcé ces derniers mots : « Elle me résistait : je l'ai assassinée ! »

— Ma foi, répondit Bocage, je dis que je ne sais pas trop ce que je viens d'entendre... Ce n'est ni une pièce, ni un drame, ni une tragédie, ni un roman ; c'est quelque chose qui tient de tout cela, fort saisissant, à coup sûr !... Seulement, est-ce que vous me voyez dans Antony, moi ?

— Vous serez superbe, répondit Dorval.

— Et vous, Dumas ?

— Moi, je vous connais trop peu ; mais Dorval vous connaît, et elle répond de vous.

— Bon !... Il va me falloir une mise particulière pour cela : je ne peux pas le jouer avec les redingotes et les habits de tout le monde.

— Oh ! soyez tranquille, répondis-je, à nous deux, nous trouverons bien un costume.

— Qu'y a-t-il à faire, maintenant ?

— Il y a à prévenir Crosnier que vous venez d'entendre un drame qui vous convient, à vous et à Dorval ; que ce drame est de moi, et que je suis prêt à signer avec lui le même traité qu'il a signé avec Hugo.

— Bon !

— Seulement, vous comprenez, Bocage ? pas de lecture officielle avant réception : la pièce reçue en tout cas ; puis lecture officieuse au directeur, après réception.

— Parbleu, c'est entendu !... Est-ce que vous lisez, vous autres ? Vous apportez vos pièces, et on les joue, voilà tout. Les conditions ?

— Les mêmes qu'Hugo.

— Cela sera fait ce soir.

Je pris un cabriolet, et j'allai prévenir Hugo de ce qui venait de se passer.

Le soir même, je reçus un petit billet de Bocage ; il contenait ces deux lignes seulement :

« J'ai vu Crosnier. Tout est arrangé ; vous lisez demain, à onze heures du matin, dans son cabinet, *officieusement*, bien entendu.

« Tout à vous.

« BOCAGE. »

Le lendemain, à l'heure dite, j'étais chez M. Crosnier.

A peine si je le connaissais ; à peine l'avais-je vu une ou deux fois. Il avait participé pour un tiers ou pour un quart à cinq ou six pièces, et, entre autres, à une imitation d'*Intrigue et Amour*, de Schiller, jouée sous le titre de *la Fille du Musicien*. Je ne sais même pas trop si cette dernière pièce, qui eut, d'ailleurs, un grand succès, n'a pas été jouée postérieurement à l'époque dont je parle.

C'était un homme fin, spirituel, aux cheveux blonds et rares, aux yeux gris, à la bouche un peu démeublée, affable et de bonnes façons, qui a, depuis, amassé, je crois, une très belle fortune à laquelle ses relations avec Cavé n'ont pas fait de tort. En somme, l'organisation la plus apte à comprendre *la Petite ville*, la moins apte à comprendre *Antony*.

Je commençai ma lecture. Au troisième acte, M. Crosnier luttait poliment contre le sommeil ; au quatrième, il dormait le plus convenablement possible ; au cinquième, il ronflait.

Je sortis, j'oserai dire, sans qu'il m'entendît sortir. — Bocage m'attendait au salon pour savoir le résultat de la lecture ; je lui montrai, à travers l'entre-bâillement de la porte, son directeur endormi, et lui laissai un reçu de mille francs.

M. Crosnier, d'après nos conventions, me devait mille francs contre la lecture.

— Diable ! fit Bocage, le traité est-il signé ?

— Non ; mais j'ai votre lettre d'hier, qui vaut traité, et je vais attendre votre réponse chez Dorval.

Bocage seul pourrait dire ce qui se passa entre lui et Crosnier. Je crois qu'il y eut du tirage. Cependant, une demi-heure ou trois quarts d'heure après, il arriva chez Dorval avec le billet de mille francs.

Seulement, Crosnier remettait la pièce à trois ou quatre mois ; il ne voulait pas risquer son hiver sur un ouvrage qui lui paraissait *si peu sûr*.

— Eh bien, *sûr ou non*, cela n'empêche pas, mon bon chien, que je réponds, moi, qu'il fera de l'argent ! dit Dorval

Voilà l'histoire d'*Antony*, comment il sortit du Théâtre-Français et fit son entrée au théâtre de la Porte-Saint-Martin, ayant pour père votre serviteur, et pour parrain et marraine Bocage et Dorval.

CLXXVII

ORGANISATION DE L'ARTILLERIE PARISIENNE. — MÉTAMORPHOSE DE MON UNIFORME DE GARDE NATIONAL A CHEVAL. — BASTIDE. — GODEFROY CAVAIGNAC. — GUINARD. — THOMAS. — NOMS DES BATTERIES ET DE LEURS PRINCIPAUX SERVANTS. — JE SUIS CONVOQUÉ POUR ENLEVER LA CHAMBRE. — COMBIEN NOUS NOUS TROUVONS AU RENDEZ-VOUS.

Je suis obligé de revenir sur mes pas, la mise en nourrice d'*Antony* à la Porte-Saint-Martin m'ayant conduit plus loin que je ne voulais.

Bixio m'avait rendu une réponse définitive à l'endroit de l'artillerie ; j'étais incorporé dans la quatrième batterie, capitaine Olivier.

Quelques mots sur l'organisation de l'artillerie.

L'ordonnance constitutive de la garde nationale portait qu'il y aurait une légion d'artillerie.

Le général la Fayette nomma provisoirement Joubert colonel de cette légion, composée de quatre batteries. C'était ce même Joubert chez lequel, passage Dauphine, il s'était distribué tant de poudre et fondu tant de balles pendant les journées de juillet.

La Fayette avait également nommé quatre capitaines chargés d'enrôler les hommes. Une fois les hommes enrôlés, ces capitaines furent remplacés par des officiers élus.

Arnoux fut nommé capitaine en premier de la première batterie. — J'ai déjà dit que c'était dans cette première batterie que s'était fait inscrire le duc d'Orléans.

Guinard fut nommé capitaine en premier, et Godefroy Cavaignac capitaine en second de la deuxième batterie.

Bastide fut nommé capitaine en premier, et Thomas capitaine en second de la troisième batterie.

Enfin, Olivier capitaine en premier, et Saint-Evre capitaine en second de la troisième batterie.

La première et la deuxième batterie formaient un escadron ; la troisième et la quatrième, un second escadron.

Le premier escadron était commandé par Thierry, depuis conseiller municipal, et aujourd'hui encore médecin des prisons, à ce que je crois.

Le second escadron était commandé par un nommé Barré ; je l'ai perdu de vue après 1830, et j'ignore ce qu'il est devenu.

Enfin, le tout était commandé par le comte Pernetti, que le roi avait nommé notre colonel.

J'étais donc arrivé au comble de mes vœux : j'étais artilleur !

Il ne s'agissait plus que de troquer mon costume de garde national à cheval contre un costume d'artilleur, et de me faire reconnaître de mes chefs.

L'échange du costume ne devait pas amener de longs retards. Ma veste et mon pantalon de garde national à cheval avaient la même coupe et étaient de la même couleur que les vestes et les pantalons de l'artillerie ; il s'agissait purement et simplement de coudre au pantalon une bande de drap rouge, au lieu et place de la bande d'argent ; puis d'échanger, chez un passementier, mes épaulettes et mon baudrier d'argent contre des épaulettes et une corde à fourrage de laine rouge.

De même pour mon schako, dont le galon d'argent et l'aigrette en plumes de coq devaient être remplacés par un galon de laine et une flamme de crin.

Nous n'avions pas à nous inquiéter du mousqueton : c'était le gouvernement qui nous le prêtait, — *qui nous le prêtait* est bien le mot : deux fois il nous le reprit !

J'eus affaire à un passementier bien honnête : il garda toute mon argenture, me donna de la laine en place, et ne me demanda que vingt francs de retour. Il est vrai que je payai le sabre à part.

Le lendemain du jour où j'eus le costume complet, je fis, à huit heures du matin, mon entrée au Louvre, venant prendre ma part des manœuvres. Nous avions là vingt-quatre pièces de huit, et vingt mille coups à tirer.

Le gouverneur du Louvre se nommait Carrel, mais n'avait rien de commun avec Armand Carrel ; je ne crois même pas qu'il fût son parent.

L'artillerie était généralement républicaine : toutefois, la deuxième et la troisième batterie affichaient particulièrement cette opinion. La première et la quatrième étaient plus réactionnaires ; cependant elles comptaient bien une cinquantaine d'hommes qui, au moment du danger, se fussent réunis aux autres.

Comme mes opinions me rapprochaient de Bastide, de Guinard, de Cavaignac et de Thomas, c'est d'eux que je m'occuperai surtout ; quant aux capitaines Arnoux et Olivier, je les ai peu connus alors, et je n'ai point eu l'occasion de les revoir plus tard.

Qu'on me permette donc de dire quelques mots de ces hommes dont les noms se retrouvent, depuis 1830, dans presque toutes les conspirations. Ces noms sont devenus historiques ; il est bon, par conséquent, que les hommes qui les ont portés ou les portent encore soient envisagés sous leur véritable jour.

Commençons par Bastide, c'est-à-dire par celui qui a joué le rôle le plus considérable, ayant été ministre des affaires étrangères en 1848.

Bastide, à cette époque, était déjà un homme de trente ans, à la figure douce et ferme à la fois ; il avait le visage long et pâle, les cheveux noirs coupés courts, la moustache noire et bien fournie, les yeux bleus, empreints habituellement d'une grande expression de mélancolie. Il était grand et maigre, admirablement adroit de ses mains, sous un air un peu gauche qui tenait à la longueur exagérée de son cou ; du reste, tirant avec une grande supériorité l'épée et le pistolet, le pistolet surtout, et ayant ce que l'on appelle en termes de duel la main malheureuse.

Voilà pour le physique.

Au moral, Bastide était un véritable Parisien, l'homme de la rue Montmartre par excellence, acoquiné à son ruisseau, qu'il préférait, comme madame de Staël, au lac Léman ; ne sachant point se passer de ce Paris, si boueux qu'il soit, physiquement, moralement ou politiquement ; aimant mieux la prison dans Paris que l'exil dans le plus beau pays du monde ; — il a été deux ou trois ans exilé ; il a passé ces deux ou trois ans à Londres, et je lui ai entendu dire, depuis, que plutôt que d'y retourner, ne fût-ce que pour deux ou trois mois, il se laisserait parfaitement fusiller. — Il a, dans les environs de Paris, une charmante maison de campagne où il ne va jamais.

Sous un extérieur extrêmement simple, Bastide cachait une instruction réelle, mais qu'il fallait aller chercher en lui ; son esprit, quand il voulait se donner la peine d'en avoir était plein de saillies ; seulement, comme habituellement il parlait bas, il avait de l'esprit pour son voisin, voilà tout. Mais il faut dire que cela suffisait à Bastide : je n'ai jamais vu d'homme moins ambitieux que lui sous ce rapport-là.

C'était un composé de contrastes ; il paraissait presque toujours oisif, et presque toujours il était occupé, souvent de bagatelles, comme Horace dans le forum romain, et, comme Horace, tout entier à elles ; plus souvent encore de solutions sérieuses, de problèmes difficiles, de mathématiques ou de mécanique.

Il était brave à ne pas lui en savoir gré, tant la bravoure était simple et naturelle en lui, tant elle semblait une condition de son tempérament et de son caractère. J'aurai occasion de citer plus tard, de 1830 à 1852, des miracles de courage de sa part et des mots ravissants de sang-froid au milieu du feu.

Dans les délibérations, Bastide restait ordinairement silencieux ; si on lui demandait son avis, et qu'il le donnât, c'était toujours pour que la chose en délibération s'exécutât le plus promptement, le plus ouvertement et même le plus brutalement possible. J'ai parlé de cette entrevue des républicains et du roi le 30 juillet 1830 ; Bastide en était, et, comme les autres, attendait dans le salon l'arrivée du roi.

Ce moment d'attente était mis à profit par les représentants de l'opinion républicaine. Peu habitués aux têtes couronnées ou tout près de l'être, ils se demandaient entre eux ce qu'il fallait faire quand le lieutenant général serait là. Chacun donnait son avis ; on invita Bastide à donner le sien.

— Ce qu'il faut faire ? dit-il. Il faut ouvrir la fenêtre et le f..... dans la rue !

Et, si c'eût été aussi franchement l'avis des autres que c'était le sien, il l'eût mis à exécution.

Il avait la plume facile et même élégante. Au *National*, c'était lui que l'on chargeait des articles impossibles ; il s'en tirait comme Méry se tire des bouts rimés, avec une adresse qui ressemblait à du miracle. Ministre des affaires étrangères, il avait accaparé la besogne de tout le monde et faisait, lui, ministre, non seulement son travail, mais encore celui de ses secrétaires. C'est à l'Europe diplomatique à nous dire si ce travail était bon.

Godefroy Cavaignac, comme il l'avait rappelé lui-même au duc d'Orléans, était fils du conventionnel Jean-Baptiste Cavaignac, — et nous ajouterons : frère d'Eugène Cavaignac, alors officier du génie à Metz, plus tard général en Algérie, puis dictateur en France de juin à décembre 1848.

Godefroy Cavaignac était alors un homme de trente-cinq ans, avec des cheveux blonds, de longues moustaches rousses ; se tenant un peu courbé, ayant l'aspect militaire, fumant sans cesse, jetant, entre deux nuages de fumée, des

mots spirituels et mordants ; très net dans la discussion, disant toujours ce qu'il pensait, et le disant en bon langage ; plus instruit que Bastide en apparence, moins instruit que lui en réalité, prenant la plume par fantaisie, et écrivant alors des espèces de petits poèmes, de petites nouvelles, de petits drames — je ne sais comment appeler cela — d'une originalité parfaite et d'une vigueur peu commune. Je citerai deux de ces opuscules, un que tout le monde connaît : *une Tuerie de Cosaques ;* un autre que tout le monde ignore, que j'ai lu une fois, que je n'ai jamais pu retrouver depuis, ayant pour titre : *Est-ce vous ?* On chantait en 1832, une chanson de lui intitulée *A la chie-en-lit !* et qui était bien la plus drôle de chose du monde.

Comme Bastide, il était très brave, mais peut-être plus indécis ; il m'a toujours semblé, au reste, qu'il y avait un grand fonds d'insouciance et de philosophie épicurienne dans son caractère. Après avoir été extrêmement liés, nous fûmes dix ans sans nous voir ; puis, tout à coup, un jour, sans nous en douter, nous nous trouvâmes côte à côte à la même

La première s'appelait l'*Aristocrate :* elle comptait, comme on le sait déjà, dans ses rangs, M. le duc d'Orléans, puis MM. de Tracy, Jal, Paracy, qui fut, depuis, conseiller d'Etat, — Etienne Arago, Schœlcher, Loëve-Weymars, Alexandre Basset, Duvert.

La deuxième s'appelait *la Républicaine ;* on connaît ses deux capitaines, Guinard et Cavaignac ; les principaux artilleurs étaient Guiaud, Gervais, Blaize, Darcet fils, Ferdinand Flocon.

La troisième s'appelait *la Puritaine ;* c'était son capitaine Bastide qui lui avait valu ce nom. Bastide, au *National*, était le défenseur des idées religieuses, que ce journal avait une certaine propension à attaquer à la manière du *Constitutionnel ;* de là le bruit qui s'était répandu de sa soumission exagérée aux pratiques de la religion. *La Puritaine* comptait parmi ses servants : Carrel, Barthélemy-Saint-Hilaire, Grégoire, Séchan.

La quatrième s'appelait *la Meurtrière*, à cause de la quantité de médecins qu'elle contenait. Nous avons dit ses capi-

Dumas en garde national.

table ; tout le dîner fut entre nous un babillage de joyeux souvenirs ; puis nous nous quittâmes en serrant nos mains l'une dans l'autre, nos cœurs l'un contre l'autre, et en promettant de n'être plus si longtemps sans nous revoir... Un mois ou deux après, comme je parlais de lui, on me dit : « Mais Godefroy Cavaignac est mort ! » J'avais ignoré sa maladie, sa mort, son enterrement.

Etrange chose que notre passage en ce monde, si ce n'est pas tout simplement un acheminement vers un autre !

Quant à Guinard, c'était surtout l'homme de la loyauté et des qualités du cœur ; il avait, pour un beau trait ou une grande misère, des larmes comme un enfant. Homme d'exécution merveilleux, on eût pu lui dire, comme Kléber à Schewardin : « Faites-vous tuer là, et sauvez l'armée ! » Je ne sais pas même s'il eût cru, comme Schewardin, qu'il fût nécessaire de répondre : « Oui, mon général ! » il n'eût rien dit et se fût fait tuer. Sa vie, au reste, n'a été qu'un long sacrifice à ses convictions ; elles lui ont coûté tout ce qu'il leur a plu de lui prendre de sa liberté, de sa fortune et de sa santé

Par le seul mot que nous avons cité de Thomas, lorsque, le 30 juillet, il fut accosté par M. Thiers, on peut se faire à la fois une idée de son caractère et de son esprit. Bastide et lui étaient associés et tenaient un chantier de bois. C'était un cœur droit et ferme, une tête inventive en affaires, que Thomas ; à lui seul, et par des miracles d'industrie honnête, il a soutenu *le National*, blessé et chancelant de la blessure et de la mort de Carrel, de 1836 à 1848, heure à laquelle ce long labeur porta ses fruits pour tout le monde, excepté pour lui

Maintenant, passons des artilleurs aux pièces.

Chaque batterie avait un nom tiré de sa composition même.

taines ; voici les principaux meurtriers qui la servaient : Bixio, étudiant en médecine ; Trélat, médecin ; Laussedat, médecin ; Jules Guyot, médecin ; Montègre, médecin ; Jourdan, médecin ; Houet, médecin ; Raspail, quasi-médecin. — Les autres étaient Prosper Mérimée, Lacave-Laplagne, depuis ministre des finances ; Ravoisié, Baltard l'architecte, Desvaux, étudiant, depuis lieutenant de juillet, et depuis encore un des plus brillants et des plus braves officiers de l'armée ; enfin, Bocage et moi.

On comprend que les batteries étaient bien autrement nombreuses, puisque l'artillerie comptait, je crois, huit cents hommes ; mais nous ne parlons ici que de ceux dont les noms ont survécu.

La discipline était très rigide : trois fois par semaine, il y avait exercice de six à dix heures du matin, dans la cour carrée du Louvre, et deux fois par mois tir à Vincennes.

J'avais donné un spécimen de ma force en soulevant, moi sixième, moi quatrième ou moi deuxième, selon que les autres servants étaient censés tués ou hors de combat, des pièces de huit, dont le poids est de trois à quatre cents kilogrammes, — lorsque, un jour, je reçus une invitation de me trouver, à quatre heures du soir, en armes, au Palais-Bourbon.

Il s'agissait d'*enlever la Chambre*.

Nous avions fait une espèce de serment de francs-maçons et de carbonari, en vertu duquel nous nous étions engagés à obéir aux ordres des chefs sans les discuter.

Celui-là me parut un peu leste, je l'avoue : cependant, le serment était là ! A trois heures et demie, je revêtis mon costume d'artilleur, je mis six cartouches dans ma giberne, une dans mon mousqueton, et je m'acheminai vers le pont de la Concorde.

Je remarquai avec autant d'étonnement que d'orgueil que j'étais le premier.

Je ne me promenai qu'avec une fierté plus grande, interrogeant les quais, les ponts, les rues, pour voir arriver mes sept cent quatre-vingt-dix-neuf compagnons, qui, quatre heures sonnant, me paraissaient quelque peu en retard.

Enfin, je vis paraître un uniforme bleu et rouge.

Cet uniforme contenait Bixio. Nous allions donc être deux pour enlever quatre cent quarante-neuf députés !

Ce n'était guère ; mais le patriotisme fait faire de si grandes choses !

Cependant, nous résolûmes d'attendre avant de tenter aucune démonstration.

Quatre heures et demie sonnèrent, cinq heures, cinq heures et demie et six heures.

Les députés sortirent et défilèrent devant nous, ne se doutant guère que ces deux artilleurs qui les regardaient passer d'un œil féroce, les reins adossés au parapet du pont, étaient venus là pour les enlever.

Derrière les députés, Cavaignac parut en habit bourgeois.

Nous allâmes à lui.

— Il n'y aura rien aujourd'hui, nous dit-il ; l'affaire est remise à la semaine prochaine.

— Bon ! répondis-je ; va pour la semaine prochaine, alors !

Il nous donna une poignée de main, et disparut.

Je me retournai du côté de Bixio.

— J'espère que cela ne nous empêchera pas de dîner, lui dis-je, que l'affaire soit remise à la semaine prochaine ?

— Au contraire. J'ai une faim de loup ! je trouve que rien ne creuse comme de conspirer.

Et nous allâmes dîner avec l'appétit et l'insouciance qui sont l'apanage des conspirateurs de vingt-huit ans.

J'ai toujours soupçonné mes nouveaux chefs d'avoir voulu ce qu'on appelle, en termes de régiment, me tâter. En ce cas, Cavaignac ne serait venu que pour s'assurer de ma fidélité à me rendre à l'appel.

Bixio était-il dans la confidence, ou n'y était-il pas ? C'est ce que je n'ai jamais su.

CLXXVIII

ODILON BARROT PRÉFET DE LA SEINE — SES SOIRÉES — SA PROCLAMATION AU SUJET DES ÉMEUTES. — DUPONT (DE L'EURE) ET LOUIS-PHILIPPE. — DÉMISSION DU MINISTÈRE MOLÉ ET GUIZOT. - AFFAIRE DE LA FORÊT DE BRETEUIL. — MINISTÈRE LAFFITTE. — LA DISCRÉTION DE L'ENREGISTREMENT

Au reste, la séance de la Chambre avait été chaude, ce jour-là, et, si nous avions fait irruption dans la salle, nous eussions trouvé MM. les députés fort occupés d'une proclamation d'Odilon Barrot.

C'était une singulière position, pour un homme en apparence aussi droit et aussi rigide que l'était Odilon Barrot, que celle que lui faisaient à la fois son service auprès du roi comme préfet de la Seine, et ses amitiés avec la plupart d'entre nous.

Il avait ses soirées, où nous allions en grand nombre, et dont sa femme, toute jeune alors, et qui paraissait plus républicaine que lui, faisait les honneurs avec une roideur de Cornélie qui n'était pas sans charme.

On ne parlait que politique, comme on le comprend bien, dans ces soirées, et surtout on poussait Odilon Barrot à se mettre, en qualité de préfet de la Seine, à la recherche de ce fameux programme de l'hôtel de ville qui avait disparu dans la journée du 5 août, et qui, plus invisible encore que ce fameux gouvernement provisoire représenté par une table ronde, des bouteilles vides et un plumitif qui écrivait sans jamais s'arrêter, excepté quand on lui prenait la plume des mains, n'avait, depuis ce jour-là, jamais pu se retrouver !

Cela le tourmentait fort.

Ce qui le tourmentait surtout, c'était ce dilemme que nous lui posions :

— Mon cher Odilon, toute la force du gouvernement est dans la Fayette, dans Dupont (de l'Eure) et dans vous ; si vous vous retiriez, par exemple, nous sommes convaincus que la Fayette et Dupont (de l'Eure), ces deux aveugles dont vous êtes le toutou, se retireraient aussitôt... Eh bien, nous allons vous forcer à vous retirer.

— Comment cela ?

— Oh ! c'est bien simple ! Nous allons faire une émeute qui aura pour but d'enlever le roi du Palais-Royal... Ou vous ferez tirer sur nous, et, alors, vous serez dépopularisé ; ou vous ne ferez pas tirer sur nous, et, alors, nous enlèverons le roi, nous le conduirons à Ham, et nous proclamerons la république.

Odilon savait bien que ce dilemme n'était qu'une plaisanterie ; mais il savait aussi qu'il y avait dans tous les esprits un reste de fièvre qui, par une recrudescence inattendue, était capable d'amener une heure de délire pendant laquelle les plus folles entreprises pouvaient être tentées.

Un jour, nous le poussâmes à bout, et il nous promit qu'à la première occasion, il se dessinerait à la fois en face de la cour et en face de nous.

Cette occasion, ce fut la procession dont j'ai parlé, laquelle avait traversé Paris, et s'était portée sur le Palais-Royal et sur le château de Vincennes, en criant : « Mort aux ministres ! »

On se rappelle que le roi et Odilon Barrot avaient paru sur la terrasse, et que les hommes qui menaient cette procession avaient alors crié : « Vive Odilon Barrot ! » en oubliant de crier : « Vive le roi ! » Ce à quoi Louis-Philippe avait répondu, comme on sait : « Ce sont les fils de ceux que j'ai, en 1792, entendus crier : « Vive Pétion ! »

L'allusion avait fort vexé Odilon Barrot, et il avait résolu de faire, lui aussi, sa proclamation.

C'était cette proclamation catégorique qu'il nous avait promise.

La proclamation est la manie de tout homme qui veut mériter le titre d'homme d'Etat. On n'est véritablement homme d'Etat que lorsqu'on a fait une proclamation ; faire sa proclamation, c'est recevoir du peuple, qui la lit et qui y obéit ou y désobéit, la sanction d'une puissance quelconque.

Malheureusement, cette proclamation, sur laquelle Odilon comptait tant, établissait ceci : c'est que le préfet de la Seine avait lui aussi, son juste-milieu ; de sorte que la proclamation blessait à la fois la cour et les républicains.

Nous la reproduisons ici dans son intégralité. Nos lecteurs sont libres, bien entendu, de n'en prendre que ce qui est souligné, ou même de n'en rien prendre du tout :

« Citoyens, vos magistrats sont profondément affligés des désordres qui viennent de troubler la tranquillité publique au moment où le commerce et l'industrie, qui ont tant besoin de sécurité, allaient sortir de cette crise déjà trop prolongée. *Ce n'est point vengeance que demande ce peuple de Paris, qui est toujours le peuple le plus brave et le plus généreux de la terre ; c'est justice !* La justice est, en effet, le droit et le besoin des hommes forts ; la vengeance est le plaisir des faibles et des lâches. *La proposition de la Chambre,* DÉMARCHE INOPPORTUNE, *a pu faire supposer qu'il y avait concert pour interrompre le cours ordinaire de la justice à l'égard des anciens ministres ;* des délais, qui ne sont rien autre chose que l'accomplissement des formes qui donnent à la justice un caractère plus solennel, sont venus accréditer, fortifier cette opinion, *que nos intraitables ennemis, toujours aux aguets pour nous désunir, exploitent avec empressement.* De là, cette émotion populaire, qui, pour les hommes de bonne foi et les bons citoyens, n'a d'autre cause qu'un véritable malentendu. Je vous le déclare en toute assurance, mes concitoyens, le cours de la justice n'a été ni suspendu ni interrompu, et il ne le sera pas. L'instruction de l'accusation portée contre les anciens ministres continue : *ils appartiennent à la loi, et c'est la loi seule qui réglera leurs destinées.*

« Les bons citoyens ne peuvent désirer ni demander autre chose, et, cependant, ces cris de mort poussés dans nos rues, sur nos places publiques ; ces provocations, ces placards, que sont-ils, sinon des violences faites à la justice ? Nous voulons pour autrui ce que nous voudrions pour nous-mêmes, c'est-à-dire des juges calmes et impartiaux. Eh bien, quelques hommes égarés ou malveillants menacent les juges avant que le débat soit commencé. Peuple de Paris, tu n'avoues pas ces violences : des accusés sont chose sacrée pour toi ; ils sont placés sous la sauvegarde de la loi : les insulter, gêner leur défense, anticiper sur les arrêts de la justice, c'est violer les lois de toute société civilisée ; c'est manquer au premier devoir de toute liberté ; c'est plus qu'un crime : c'est une lâcheté ! Il n'y a pas un citoyen dans cette noble et glorieuse population qui ne sente qu'il est de son honneur et de son devoir d'empêcher un attentat qui souillerait notre révolution. Que justice se fasse ! Mais violence n'est pas justice. Tel est le cri de tous les gens de bien, tel sera le principe de la conduite de vos magistrats. Dans ces graves circonstances, ils comptent sur le concours et l'assistance de tous les vrais patriotes pour assurer force aux mesures prises et affermir l'ordre public. »

La proclamation est peut-être un peu longue, un peu diffuse, un peu flandreuse ; mais, avant d'être préfet de la Seine, ne l'oublions point, Odilon Barrot était avocat.

Néanmoins, au milieu de cet océan de mots, au milieu de ces flots de paroles, où, peut-être, le préfet de la Seine avait espéré qu'elle se perdrait, le roi remarqua cette phrase : *La proposition de la Chambre, démarche inopportune, a pu faire supposer qu'il y avait concert...* ; et les républicains celle-ci : *Nos intraitables ennemis, toujours aux aguets pour nous désunir...*

Cette *démarche* que le préfet de la Seine blâmait, c'était la pensée intime du roi, traduite par l'adresse de la Chambre ; M. le préfet de la Seine, en blâmant l'adresse de la Chambre, se permettait donc de blâmer la pensée intime du roi.

A partir de ce moment, la chute du préfet de la Seine fut décidée. Comment, avec ses projets de régner et de gouverner tout à la fois, Louis-Philippe pouvait-il garder un instant près de lui un homme qui blâmait sa pensée intime ? Que M. Odilon Barrot ne s'y trompe pas, c'est de ce jour que date la répugnance du roi pour lui : c'est cette proclamation de 1830 qui a ajourné son ministère de trois heures à 1848.

D'un autre côté, Odilon Barrot rompait avec les républicains, qu'il appelait ses *intraitables ennemis*.

Le même soir ou le lendemain du jour où parut cette proclamation, Godefroy Cavaignac tira l'horoscope d'Odilon Barrot à lui-même par ces paroles :

— Mon cher ami, vous êtes f.. !

En effet, voici ce qui se passait au Palais-Royal.

D'abord le roi était furieux de l'outrecuidance de ce *petit avocat*. — Le *petit avocat* devait prendre sa revanche de ce mot en faisant casser, deux ans après, le jugement du jeune peintre Geoffroy, condamné illégalement à mort par le conseil de guerre institué en vertu de l'état de siège. Belle et noble revanche, Odilon, et qui vous refait de la popularité pour dix ans !

Donc, la chute d'Odilon Barrot avait été décidée au Palais-Royal.

Cette chute n'était pas chose qui fût bien pénible au ministère tel qu'il était composé au mois de novembre 1830 : M. Molé, transfuge du camp napoléonien ; M. de Broglie, transfuge du camp royaliste ; M. Guizot, l'homme du *Moniteur de Gand* ; M. Casimir Périer, le banquier *dont la caisse fermait à quatre heures*, et qui, jusqu'au dernier moment, avait lutté contre la révolution ; M. Sébastiani qui, le 30, au matin, déclarait que le drapeau blanc était son drapeau ; enfin, le général Gérard, le dernier ministre de Charles X, et qui, pour rester au pouvoir, n'avait eu qu'à faire signer par la branche cadette l'ordonnance que laissait en blanc la fuite de la branche aînée.

On comprend bien qu'aucun de ces hommes ne tenait le moins du monde à Odilon Barrot.

Aussi, lorsque le roi proposa la révocation de M. le préfet de la Seine, toutes les voix crièrent-elles : « Qu'il soit fait selon votre plaisir, seigneur ! » Une seule voix cria : *Veto !* C'était la voix de Dupont (de l'Eure). Or Dupont (de l'Eure) avait ce grand tort, aux yeux des hommes politiques, — et le roi était le premier homme politique de son époque, — de tenir, non seulement à ses opinions, mais encore à ses amitiés.

— Si Odilon Barrot s'en va, dit carrément l'honnête vieillard, moi aussi, je m'en irai !

C'était grave, car, si la retraite d'Odilon Barrot entraînait celle de Dupont (de l'Eure), la retraite de Dupont (de l'Eure) entraînait à son tour celle de la Fayette. Or, la retraite de la Fayette pouvait bien, en définitive, entraîner celle du roi lui-même. En outre, cela brouillerait le roi avec Laffitte, autre ami constant d'Odilon Barrot. Il est vrai que le roi ne répugnait pas trop à une rupture avec Laffitte : — il y a des services si grands, qu'on ne peut les payer que par l'ingratitude ; mais le roi voulait se brouiller avec Laffitte à son heure, à sa convenance, quand cette brouille lui serait utile et non préjudiciable.

On en appela, dans cette grave circonstance, à l'imaginative de chacun.

M. Sébastiani eut les honneurs de la séance. Il proposa de faire une démarche personnelle près de M. Odilon Barrot, et d'obtenir de lui-même sa démission. Il va sans dire que Dupont (de l'Eure) n'assistait pas à ce petit conciliabule.

On indiqua une réunion pour le soir.

Le roi se fit attendre, contre son habitude.

En entrant dans le cabinet, il n'aperçut pas Dupont (de l'Eure), qui causait dans un coin avec M. Bignon.

— Victoire, messieurs ! cria-t-il d'une voix triomphante ; la retraite de M. le préfet de la Seine est décidée, et, comprenant l'opportunité de cette retraite, le général la Fayette lui-même y donne la main.

— Plaît-il, sire ? dit vivement Dupont (de l'Eure), sortant de l'ombre et rentrant dans le cercle de lumière qui le faisait visible aux yeux du roi.

— Ah ! c'est vous, monsieur Dupont, reprit le roi un peu embarrassé. Eh bien, je dis que le général la Fayette cesse de s'opposer à ce que M. Barrot se retire.

— Sire, répondit Dupont (de l'Eure), ce que vous me faites l'honneur de me dire là me paraît tout simplement impossible

— Je l'ai entendu de la bouche même du général, monsieur, répliqua le roi.

Que le roi me permette de croire à une erreur de sa part, insista Dupont (de l'Eure) en s'inclinant ; mais le général m'a tenu à moi-même un langage tout opposé, et je ne le crois pas capable de se contredire à ce point.

Un éclair passa sur le visage du roi ; cependant il se contint.

— Au reste, continua Dupont (de l'Eure), ne parlons que pour moi-même... Puisque M. Odilon Barrot se retire, je renouvelle au roi la prière de vouloir bien accepter ma démission

— Mais, monsieur, dit vivement le roi, ce matin, ce matin même, vous m'avez promis, quelque chose qui arrivât, de rester jusqu'au procès des ministres.

— Oui, c'est vrai, sire, mais à la condition que M. Barrot resterait.

— Sans condition, monsieur.

Ce fut au visage de Dupont (de l'Eure) de se couvrir de rouge à son tour.

— Cette fois, sire, dit-il avec la fermeté de la conviction, j'affirme que le roi est dans l'erreur.

— Comment ! monsieur, s'écria le roi, vous me donnez un démenti ? Ah ! c'est trop fort ! et tout le monde saura que vous m'avez manqué...

— Prenez garde, sire, répondit froidement le garde des sceaux ; quand le roi dira *oui*, et que Dupont (de l'Eure) aura dit *non*, je ne sais pas auquel des deux la France croira...

Et, saluant le roi, il s'avança vers la porte de sortie.

Mais, sur le seuil de cette porte, le rigide vieillard trouva le duc d'Orléans, jeune homme affable et souriant, qui le prit par les deux mains, et l'empêcha d'aller plus loin.

— Mon père ! cria le duc d'Orléans au roi, il y a bien certainement malentendu... M. Dupont est un si honnête homme, qu'il ne peut y avoir autre chose.

Le roi comprit la faute qu'il venait de faire. Il tendit les bras à son ministre ; le duc d'Orléans poussa Dupont (de l'Eure) entre ses bras ouverts ; le roi et son ministre s'embrassèrent. Rien ne fut oublié peut-être, mais tout fut convenu.

Odilon Barrot resterait préfet de la Seine, et, par conséquent, Dupont (de l'Eure) resterait garde des sceaux. — Il en résultait que la Fayette, de son côté, restait généralissime des gardes nationales du royaume.

Nous verrons ces trois loyaux amis éconduits poliment, quand le roi n'aura plus besoin d'eux.

Mais, comme il est facile de le comprendre, tout cela n'était qu'un replâtrage sans consistance aucune : si M. Dupont (de l'Eure) consentait à rester avec MM. de Broglie, Guizot, Molé et Casimir Périer, MM. Casimir Périer, Guizot et de Broglie ne consentaient point à rester avec M. Dupont (de l'Eure). En conséquence, ils donnèrent leur démission, qui entraîna celle de MM. Dupin et Bignon, ministres sans portefeuille.

Le roi était dans un grand embarras : il recourut à M. Laffitte.

M. Laffitte objecta le tort que feraient à sa maison de banque les soins journaliers qu'il serait obligé de donner aux affaires publiques, s'il acceptait une position ministérielle, et il avoua au roi la gêne qu'avait déjà amenée dans ses affaires la suite de la révolution de juillet.

Le roi se mit corps et âme à sa disposition.

Mais, avec sa délicatesse absolue, M. Laffitte ne voulut rien accepter du roi, si ce n'est que celui-ci devînt acquéreur, *au prix d'estimation*, de la forêt de Breteuil.

La seule condition que mit M. Laffitte à cette vente, fut qu'elle se ferait par sous seing privé, et que le sous seing privé ne serait pas enregistré, l'enregistrement devant naturellement dévoiler la vente, et, la vente, la gêne du vendeur.

Les paroles furent échangées ; la forêt de Breteuil fut estimée et payée huit millions, à ce que je crois, et les sous seings privés de vente et d'achat furent faits et signés sur cette base.

Alors, M. Laffitte, rassuré pour son crédit, consentit à accepter, non seulement le ministère des finances, mais encore la présidence du conseil des ministres.

Le 2 novembre, *le Moniteur* publia, en conséquence, la liste des nouveaux élus. C'étaient MM. Laffitte, aux finances, avec la présidence du conseil ; Dupont (de l'Eure), à la justice ; Gérard, à la guerre ; Sébastiani, à la marine ; Maison, aux affaires étrangères ; Montalivet, à l'intérieur ; Mérilhou, à l'instruction publique.

Le roi était enfin arrivé à son but, et, en se retirant, les *doctrinaires*, — on commençait à leur donner ce nom, probablement parce qu'ils n'avaient pas de doctrine, — les doctrinaires, disons-nous, lui avaient rendu un grand service. Ils lui avaient fait un ministère tout à sa dévotion.

En effet, dans la nouvelle combinaison, Louis-Philippe disposait de Laffitte, *son ami* ; de Sébastiani et de Montalivet, ses dévoués ; de Gérard et de Maison, ses complaisants ;

quant à Mérilhou, c'était une conquête facile à faire, et qui fut facilement faite. Restait Dupont (de l'Eure), et Dupont (de l'Eure) s'inspirerait de la Fayette.

Or, ne perdons pas de vue que ce ministère pouvait s'appeler le *ministère du procès*, et que la Fayette, proscrit par M. de Polignac, voulait se venger de lui en le sauvant.

Son discours à la Chambre ne laissait pas le moindre doute sur ses intentions.

Ainsi, le 4 octobre, la chambre des pairs se constitua en cour de justice, ordonna la translation des ministres à la prison du Petit-Luxembourg, et fixa au 15 décembre l'ouverture des débats.

Seulement, entre le 4 octobre et le 15 décembre, c'est-à-dire entre la constitution de la cour des pairs et l'ouverture des débats, M. Laffitte reçut de Louis-Philippe ce petit billet du matin :

« Mon cher monsieur Laffitte,

« D'après ce que m'a dit un ami commun dont je ne vous dis rien de plus, vous devez bien savoir pourquoi j'ai profité de l'instance de M. Jamet (1), à qui le secret de l'acquisition a été confié, non par moi, mais par vous, pour faire enregistrer le sous seing privé le plus secrètement possible.

« Votre affectionné,

« LOUIS-PHILIPPE. »

M. Laffitte resta étourdi du coup ; il ne comptait pas sur la discrétion de l'enregistrement, et il avait raison.

La vente fut connue, et, à partir de ce moment, M. Laffitte fut ruiné.

Mais le sous seing privé eut une date certaine !

M. Laffitte prit la plume pour envoyer sa démission, qui entraînait celles de Dupont (de l'Eure), de La Fayette et d'Odilon Barrot.

Il réfléchit que Louis-Philippe restait désarmé devant l'émeute future.

La vengeance parut trop cruelle à l'illustre banquier, qui joua, cette fois, le rôle de roi, tandis que le roi jouait celui de financier ; seulement, la blessure resta saignante au fond de son cœur.

CLXXIX

BÉRANGER PATRIOTE ET BÉRANGER RÉPUBLICAIN

En devenant ministre, Laffitte avait voulu entraîner avec lui, dans les hauteurs politiques où on le forçait de monter, un homme qui, nous l'avons dit, avait peut-être plus encore que l'illustre banquier contribué à l'avènement au trône du roi Louis-Philippe.

Cet homme, c'était Béranger.

Mais, avec sa rectitude de sens, Béranger avait compris que, pour lui comme pour Laffitte, monter en apparence, c'était descendre en réalité ; il laissa donc tous ses amis s'aventurer sur ce pont de Mahomet étroit comme le fil d'un damas, et qu'on appelle le pouvoir ; mais, lui, secouant la tête, il prit congé d'eux par cette chanson :

Non, mes amis, non, je ne veux rien être ;
Semez ailleurs places, titres et croix
Non, pour les cours Dieu ne m'a point fait naître ;
Oiseau craintif, je fuis la glu des rois !
Que me faut-il ? Maîtresse à fine taille,
Petit repas et joyeux entretien !
De mon berceau près de bénir la paille,
En me créant, Dieu m'a dit : « Ne sois rien ! »
. . . . . .

Sachez pourtant, pilotes du royaume,
Combien j'admire un homme de vertu
Qui, désertant son hôtel ou son chaume,
Monte au vaisseau par tous les vents battu.
De loin, ma voix lui crie : « Heureux voyage ! »
Priant de cœur pour tout grand citoyen ;
Mais, au soleil, je m'endors sur la plage.
En me créant, Dieu m'a dit : « Ne sois rien ! »
. . . . . .

De ce palais souffrez donc que je sorte.
A vos grandeurs je devais un salut ;
Amis, adieu ! j'ai, derrière la porte,
Laissé tantôt mes sabots et mon luth.
Sous ces lambris, près de vous accourue,
La Liberté s'offre à vous pour soutien...
Je vais chanter ses bienfaits dans la rue.
En me créant, Dieu m'a dit : « Ne sois rien ! »

Béranger se retira donc, laissant ses amis plus empêtrés encore dans le pouvoir que le corbeau de La Fontaine dans la laine du mouton.

Même quand il fait du sentiment, Béranger a bien de la peine à n'y pas mettre un peu de malice, et peut-être, tout en chantant dans la rue les bienfaits de la liberté, rit-il plus d'une fois en dessous, justifiant cette désolante maxime de la Rochefoucauld, qu'il y a toujours, dans le malheur même de notre meilleur ami, quelque chose qui nous fait plaisir.

Au reste, combien de temps le chansonnier philosophe devait-il acclamer dans son cœur ce gouvernement, qu'il avait fondé ? Nous disons *acclamer dans son cœur*, car, soit défiance de la stabilité des choses humaines, soit qu'il jugeât bon de faire des rois, mais mauvais de les chanter, jamais, Dieu merci ! Béranger ne sacra par une seule louange rimée cette royauté de juillet qu'il avait vantée de sa parole.

Maintenant, mesurons l'espace dans lequel est renfermée son admiration ou sa sympathie pour cette royauté.

Oh ! il ne sera pas grand !

En six mois, tout est fini ; le poète a mesuré le roi : le roi est bon à mettre avec les vieilles lunes de Villon !

En doute-t-on ? qu'on écoute Béranger lui-même. Cet homme qui, le 31 juillet, jetait, comme les petits Savoyards, *une planche sur le ruisseau*, le voilà qui pousse du pied cette planche dans le ruisseau : ce n'est point sa faute si elle n'y tombe pas, et le roi avec elle.

Oui, chanson, muse, ma fille,
J'ai déclaré net
Qu'avec Charles et sa famille,
On te détrônait ;
Mais chaque loi qu'on nous donne
Te rappelle ici :
Chanson, reprends ta couronne !
— Messieurs, grand merci !
. . . . . .

Je croyais qu'on allait faire
Du grand et du neuf,
Même étendre un peu la sphère
De quatre-vingt-neuf ;
Mais point : on rebadigeonne
Un trône noirci !
Chanson, reprends ta couronne !
— Messieurs, grand merci !

La planète doctrinaire
Qui sur Gand brillait
Veut servir de luminaire
Aux gens de juillet :
Fi d'un froid soleil d'automne
De brume obscurci !
Chanson, reprends ta couronne !
— Messieurs, grand merci !
. . . . . .

Pour être en état de grâce,
Que de grands peureux
Ont soin de laisser en place
Les hommes véreux ?
Si l'on ne touche à personne,
C'est afin que si...
Chanson, reprends ta couronne !
— Messieurs, grand merci !

Te voilà donc restaurée,
Chanson mes amours !
Tricolore et sans livrée,
Montre-toi toujours !
Ne crains plus qu'on t'emprisonne,
Du moins à Poissy...
Chanson, reprends ta couronne !
— Messieurs, grand merci !

Mais, pourtant, laisse en jachère
Mon sol fatigué ;
Mes jeunes rivaux, ma chère,
Ont un ciel si gai !
Chez eux la rose foisonne,
Chez moi le souci.
Chanson, reprends ta couronne !
— Messieurs, grand merci !

(1) M. Jamet était le directeur de la comptabilité du roi.

Cette chanson était une véritable déclaration de guerre, et, cependant, elle passa inaperçue ; ceux qui en parlaient — les poètes — avaient l'air de parler d'une chose tombée de la lune, d'un aréolithe que personne n'avait ramassé. Une chanson de Béranger ! Qu'est-ce que c'était que cela, une chanson de Béranger ? On n'avait pas lu la chanson ; et, quant à Béranger, on connaissait bien un poète de ce nom-là qui avait fait *le Dieu des bonnes gens*, *l'Ange gardien*, *le Cinq Mai*, *les deux Cousins*, *le Ventru*, toutes chansons attaquant peu ou prou Louis XVIII et Charles X ; mais on ne connaissait pas ce Béranger qui se permettait d'attaquer Louis-Philippe !

Pourquoi cette ignorance à l'endroit du nouveau Béranger ? pourquoi cette surdité à l'endroit de la nouvelle chanson ?

Nous allons le dire.

Il y a, à la suite de tout revirement politique, une période réactionnaire pendant laquelle les intérêts matériels l'emportent sur la nationalité, les appétits honteux sur les nobles passions ; pendant cette période-là, — et Louis-Philippe en fut un exemple, — tout ce que fait le gouvernement qui caresse ces intérêts et qui soûle ces appétits est bien fait : les actes de ce gouvernement, fussent-ils visiblement illégaux, tyranniques, immoraux, sont des actes sauveurs ! on les loue, on les approuve ; on fait du bruit autour du pouvoir, comme ces prêtres de Cybèle qui battaient des cymbales autour du berceau de Jupiter. Pendant cette période, la seule chose que craigne la masse qui, vivant de cette réaction, a tout intérêt à la soutenir, c'est que le jour ne se fasse sur ce pandémonium, c'est que la lumière ne pénètre dans cette sentine où se heurtent, se pressent, se bousculent, avec un bruit d'argent qui dénonce l'œuvre qu'ils y opèrent, les agioteurs, les gens de bourse, les tripoteurs d'écus et de papiers.

Cette période est plus ou moins longue, et, nous le répétons, tant qu'elle dure, tant que l'élément honnête, pur, élevé de la nation n'a pas repris le dessus, il n'y a rien à dire, rien à faire, rien à espérer ; tout est applaudi, tout est ratifié, tout est glorifié d'avance ! On dirait que cette grande âme populaire qui, de temps en temps, vient ranimer les peuples et leur faire tenter de grandes choses, s'est évanouie, est remontée au ciel, est allée enfin on ne sait où. Les esprits inférieurs désespèrent de la voir revenir jamais ; les esprits supérieurs seuls, qui participent à son essence, savent qu'elle vit toujours, ayant en eux une étincelle de cette âme divine que l'on croit éteinte, et ils attendent, le sourire sur les lèvres, la sérénité sur le front !

Alors, peu à peu, ils assistent à ce phénomène politique.

Sans cause apparente, sans qu'il s'écarte de la route qu'il a suivie, et peut-être par cela même qu'il continue de la suivre, ce gouvernement, qui ne peut pas perdre la considération qu'il n'a jamais eue, perd la popularité factice qu'il avait, ceux-là mêmes dont il a fait la fortune, dont il a récompensé la coopération, s'éloignent de lui peu à peu, et, sans le renier encore tout à fait, commencent déjà à douter de sa stabilité. A partir de cette heure, ce gouvernement est condamné ; de même qu'on approuvait ce qu'il faisait de mal, on critique ce qu'il fait de bien.

La corruption, qui est sa moelle, va du centre aux extrémités, sèche la sève fatale qui lui avait fait étendre sur tout un peuple des rameaux comme ceux de l'upas, une ombre pareille à celle du mancenillier ; dans cette atmosphère où, pendant cinq, dix, quinze, vingt ans, il a répandu cette impure émanation qu'on a respirée parmi les autres éléments de l'air, passe quelque chose d'hostile contre lui, et dont on ne se rend pas compte : ce quelque chose d'hostile, c'est le retour de la masse à la probité sociale, à la conscience politique ; c'est cette âme de la nation, enfin, que l'on croyait évanouie, remontée au ciel, allée je ne sais où, et qui vient animer le grand corps populaire, qu'elle avait un instant abandonné à une léthargie que les peuples environnants, jaloux et, par conséquent, ennemis, s'étaient hâtés de proclamer la mort ! Alors, ce gouvernement, par ce seul retour de la masse à l'honnêteté, semble un vaisseau qui a perdu son aire : il trébuche, il chancelle, il ne sait plus où il va ! il a résisté à quinze ans de tempêtes et d'orages, et il sombre sous une bourrasque ; il était devenu plus fort par les 5 et 6 juin, les 13 et 14 avril et le 12 mai, et il tombe devant le 24 février !

Ce gouvernement ou plutôt ces gouvernements, le présage de leur chute, c'est lorsque les hommes de cœur et d'intelligence refusent de s'y rallier, ou quand ceux qui s'y étaient ralliés par erreur s'en éloignent par dégoût. Cet éloignement ne veut pas dire qu'ils tomberont le lendemain, quinze jours après, dans dix ans : cela veut dire qu'ils tomberont un jour, qu'ils tomberont d'eux-mêmes, qu'ils tomberont tout seuls, et que, pour qu'ils tombent, la conscience publique n'aura qu'à les pousser du doigt !

Voilà ce que sentait Béranger, avec son admirable instinct du juste et de l'injuste, du bon et du mauvais ; il était, non pas le rat égoïste qui quitte le bâtiment où il s'est engraissé, quand ce bâtiment, menacé du naufrage, va mettre à la voile : — on l'a vu, Béranger n'avait rien voulu recevoir ni de ce gouvernement ni des amis qui en formaient l'équipage ; mais il était le hardi et rapide oiseau de mer effleurant le sommet de la vague qui monte, et annonçant aux matelots les futures tempêtes.

Dès cet instant, Béranger juge que la royauté est condamnée en France, puisque cette royauté qu'il a pétrie de ses mains, avec les éléments démocratiques d'un prince jacobin en 1791, d'un commandant de la garde nationale républicain en 1789, et d'un ministère populaire en 1830, tourne à l'aristocratie bourgeoise, la dernière des aristocraties, parce qu'elle est la plus égoïste et la plus étroite, — et il rêve la république !

Mais comment attaquera-t-il ce roi populaire, ce roi de la bourgeoisie, ce roi des intérêts matériels, ce roi qui a sauvé la société ? — Tout gouvernement qui arrive, on le sait en France, a sauvé la société ! — ce roi est invulnérable : la révolution de 89, que l'on croit sa mère, et qui n'a été que sa nourrice, l'a trempé dans la fournaise des trois jours, comme Thétis a trempé son fils Achille dans le Styx ; seulement, il a son endroit faible, comme le héros d'Homère.

Cet endroit faible, c'est le sentiment républicain, toujours vivace en France, qu'il s'y déguise sous le nom de libéralisme, de progrès, ou de démocratie.

Béranger l'a trouvé ; car, au moment où il allait dire adieu à la chanson, le voilà qui chante ! le guerrier, qui, découragé, avait jeté ses armes, les ramasse ; seulement, il a changé de but : il ne tuera plus avec la balle, il tuera avec le principe ; il n'essayera plus de trouer avec sa poudre le velours d'un vieux trône, il dressera une nouvelle statue de marbre sur un autel d'airain !

Cette statue, ce sera celle de la République.

Lui qui était en avant sous la branche aînée, le voilà en arrière sous la branche cadette ; mais n'importe ! il fera son œuvre, et, pour être isolée, elle n'en sera pas moins puissante.

Ecoutez-le ; le voici à sa fonte : comme Benvenuto Cellini, il jette le plomb de ses vieilles cartouches dans le moule ; il y jettera son bronze ; il y jettera jusqu'aux deux couverts d'argent que, dans les grands jours, il tire de l'armoire de noyer pour dîner avec Lisette, et qu'une fois ou deux il a prêtés à Frétillon pour les mettre en gage.

Tout en travaillant, il s'aperçoit que ce sont ceux qu'il a combattus en 1830 qui avaient raison, et que c'est lui qui avait tort ; il les avait traités de *fous*, il leur fait amende honorable dans cette chanson :

Vieux soldats de plomb que nous sommes,
Au cordeau nous alignant tous,
Si des rangs sortent quelques hommes,
Tous nous crions : « A bas les fous ! »
On les persécute, on les tue.
Sauf, après un lent examen,
A leur dresser une statue
Pour la gloire du genre humain !

Combien de temps une pensée,
Vierge obscure, attend son époux !
Les sots la traitent d'insensée,
Le sage lui dit : « Cachez-vous ! »
Mais, la rencontrant loin du monde,
Un fou qui croit au lendemain
L'épouse ; elle devient féconde,
Pour le bonheur du genre humain !

. . . . . .

Qui découvrit un nouveau monde ?
Un fou qu'on raillait en tout lieu !
Sur la croix, que son sang inonde,
Un fou qui meurt nous lègue un Dieu !
Si, demain, oubliant d'éclore,
Le jour manquait, eh bien, demain,
Quelque fou trouverait encore
Un flambeau pour le genre humain !

Quelle merveille de sens, de rime, d'idée, de poésie que cette chanson ! Vous ne la connaissiez pas ? Non ; et, cependant, vous connaissiez toutes celles qui, sous Charles X, attaquaient le trône ou l'autel, *le Sacre de Charles le Simple* et *l'Ange gardien*. Pourquoi ne connaissiez-vous point celle-ci ? C'est que Béranger, au lieu d'être un soldat de plomb aligné pour la défense de l'ordre, comme l'entendent les agioteurs, les bourgeois et les épiciers, passe à l'état d'un de ces fous qui sortent des rangs et poursuivent l'idée, qu'ils prendront pour femme s'ils la rencontrent, qu'ils féconderont s'ils l'épousent !

Seulement, Béranger n'est plus en harmonie avec la pensée publique ; on ne ramasse plus les traits qu'il lance pour les renvoyer au trône ; ses recueils de chansons, qui, publiés en 1825 et en 1829, se vendaient à trente mille exemplaires, se vendent, en 1833, à quinze cents.

Mais que lui importe, à cet oiseau des solitudes, chantant pour chanter, parce que le bon Dieu, qui aime à l'entendre, qui préfère sa poésie à celle des *missionnaires*, des *jésuites* et de ces *nains tout noirs qu'il nourrit et dont son nez craint les encensoirs*, lui a dit : « Chante, chante, pauvre petit ! »

Aussi, le voilà qui chante à tout propos.

Escousse et Lebras meurent : il chante ! un chant triste, c'est vrai, plein de doute et de désenchantement ; il ne voit pas clair lui-même dans ce chaos qu'on appelle la société. Tout ce qu'il sait, c'est que la terre est mouvante comme un océan, c'est que le temps est à la tempête, c'est qu'il fait nuit sur le monde, c'est que le vaisseau qu'on appelle *la France* va plus que jamais à la dérive, est plus que jamais en perdition.

Écoutez : en avez-vous entendu beaucoup de chants plus douloureux, sur ces plages hérissées de rochers et couvertes de bruyères où vient, dans les criques de Morlaix et le long des falaises de Douarnenez, se briser la mer sauvage?

> Quoi ! morts tous deux dans cette chambre close
> Où du charbon pèse encor la vapeur !
> Leur vie, hélas ! était à peine éclose ;
> Suicide affreux ! triste objet de stupeur !
> Ils avaient lu : « Le monde fait naufrage,
> Voyez pâlir pilote et matelots !
> Vieux bâtiment usé par tous les flots,
> Il s'engloutit, sauvons-nous à la nage ! »
> Et, vers le ciel se frayant un chemin,
> Ils sont partis en se donnant la main !
> . . . .
>
> Pauvres enfants ! quelle douleur amère
> N'apaisent pas de saints devoirs remplis?
> Dans la patrie on retrouve une mère,
> Et son drapeau vous couvre de ses plis !
> Ils répondaient : « Ce drapeau, qu'on escorte
> Au toit du chef le protège endormi !
> Mais le soldat, teint du sang ennemi,
> Veille, et de faim meurt en gardant la porte ! »
> Et, vers le ciel se frayant un chemin,
> Ils sont partis en se donnant la main !
> . . . .
>
> Dieu créateur, pardonne à leur démence !
> Ils s'étaient faits les échos de leurs sons,
> Ne sachant pas qu'en une chaîne immense,
> Non pour nous seuls, mais pour tous nous naissons.
> L'humanité manque de saints apôtres
> Qui leur aient dit : « Enfants, suivez ma loi !
> Aimer, aimer, c'est être utile à soi ;
> Se faire aimer, c'est être utile aux autres ! »
> Et, vers le ciel se frayant un chemin,
> Ils sont partis en se donnant la main !

A quel moment, — réfléchissez-y ! — à quel moment Béranger dit-il que le monde fait naufrage, qu'on voit pâlir pilote et matelots? En février 1832, quand les Tuileries regorgent de courtisans, quand les journaux du gouvernement regorgent de louanges, quand les soldats citoyens de la rue Saint-Denis et de la rue Saint-Martin montent la garde avec enthousiasme, quand les officiers demandent des croix pour eux et des invitations à la cour pour leurs femmes ; enfin, quand, sur trente-six millions d'hommes dont se compose le peuple français, trente millions hurlent à tue-tête : « Vive Louis-Philippe, le soutien de l'ordre, le sauveur de la société », quand le *Journal des Débats* crie HOSANNAH ! et *le Constitutionnel* : AMEN !

Morbleu ! il faut être bien fou pour mourir dans un pareil moment, et bien poète pour dire que le monde fait naufrage !

Mais attendez ! comme il voit qu'on ne l'a pas écouté ; que, comme Horace, il a chanté pour des sourds, Béranger va chanter encore et crier plus haut :

> Société, vieux et sombre édifice,
> [illegible] menace tes abris
> Tu vas crouler, point de flambeau qui puisse
> Guider la foule à travers tes débris :
> Où courons-nous? Quel sage en proie au doute
> N'a sur son front vingt fois passé la main?
> C'est aux soleils d'être sûrs de leur route ;
> [illegible] votre chemin

Puis vient l'heure où tout ce chaos se débrouille, où toute cette nuit se dissipe, où l'aurore d'un jour nouveau se lève ; [illegible] il a vu !

Qu'a-t-il vu?

[illegible] pour vous le dire :

> Toujours prophète, en mon saint ministère,
> Sur l'avenir j'ose interroger Dieu.
> Pour châtier les princes de la terre,
> Dans l'ancien monde un déluge aura lieu.
> Déjà près d'eux, l'Océan, sur les grèves,
> Mugit, se gonfle, il vient... « Maîtres, voyez,
> Voyez ! » leur dis-je. Ils répondent : « Tu rêves ! »
> Ces pauvres rois, ils seront tous noyés !
> . . . .
>
> « Un océan ! quel est-il, ô prophète? »
> — *Peuples, c'est nous, affranchis de la faim,*
> *Nous, plus instruits, consommant la défaite*
> *De tant de rois, inutiles, enfin !...*
> Dieu fait passer sur ces fils indociles
> Nos flots mouvants, si longtemps fourvoyés ;
> Puis le ciel brille, et les flots sont tranquilles.
> Ces pauvres rois, ils seront tous noyés !

Ainsi, on le voit, ce n'est plus, comme dans *les Deux Cousins*, un simple revirement de fortune, un simple changement de dynastie, c'est le renversement de toutes les dynasties que prédit le poète ; ce n'est plus, comme dans *le Dieu des bonnes gens*, les destins et les flots qui sont *changeants ;* non : ce sont les destins qui sont révolus, ce sont les flots qui, de changeants, sont devenus tranquilles. L'Océan n'est plus qu'un lac immense, sans houle et sans tempête, réfléchissant l'azur du ciel, et au fond duquel, grâce à la transparence de l'eau, on peut voir le cadavre des monarchies mortes, les débris des trônes échoués.

Merci, Béranger ! merci, poète prophète ! merci encore ! merci toujours !

Qu'arriva-t-il à l'apparition de ces prophètes qui froissaient tant d'intérêts? Que les gens qui savaient par cœur les anciennes chansons de Béranger, parce que leur ambition, leurs espérances, leurs désirs s'en étaient fait des armes pour détruire le vieux trône, ne lurent pas même ses chansons nouvelles, ou que ceux qui les lurent se dirent les uns aux autres : « Avez-vous lu les nouvelles chansons de Béranger? — Non. — Oh ! ne les lisez pas... Pauvre homme, il baisse ! » Et on ne les lut pas, ou bien le mot fut donné, si on les avait lues, pour dire que le chansonnier baissait.

Non, non, le chansonnier ne baissait pas ! le chansonnier grandissait, au contraire ; mais, de même que, de chansonnier, il était passé poète, de poète, il passait prophète ! c'est-à-dire qu'il devenait de plus en plus incompréhensible pour les masses.

L'antiquité nous a conservé les chansons d'Anacréon, elle a oublié les prophéties de Cassandre.

Pourquoi cela? Homère nous le dit : les Grecs ne croyaient pas aux prophéties de la fille de Priam et d'Hécube.

Hélas ! Béranger fit comme elle, il se tut ; tout un monde de chefs-d'œuvre près d'éclore s'arrêta sur ses lèvres muettes ; il sourit de son sourire si fin, et il dit :

— Ah ! je baisse ! eh bien, demandez des chansons à ceux qui s'élèvent !

Rossini avait dit la même chose après *Guillaume Tell.*

Qu'en résulta-t-il? C'est que nous n'eûmes plus d'opéras de Rossini, ni de chansons de Béranger.

Maintenant, peut-être nous demandera-t-on comment il se fait que Béranger, républicain, habite tranquillement avenue de Chateaubriand, nº 5, à Paris, tandis que Victor Hugo demeure à Marine-Terrace, dans l'île de Jersey.

Cela est tout simplement une question d'âge et de tempérament. Hugo est un lutteur, et il a cinquante ans à peine ; Béranger, à tout prendre, est un épicurien et a soixante et dix ans (1) ; c'est l'âge où l'on prépare son lit pour y dormir du sommeil éternel, et Béranger, — Dieu lui donne de longues années, dût-il nous les prendre à nous ! — et Béranger veut mourir tranquille sur le lit de fleurs et de lauriers qu'il s'est fait !

Il en a le droit : il a assez lutté dans le passé, et soyez sans crainte, son œuvre se continuera dans l'avenir !

Ajoutons ceci : c'est que ce qu'on appelait la *jeune école* — ce sont, aujourd'hui, les hommes de quarante à cinquante ans — a été injuste pour Béranger. Après que Benjamin Constant l'avait tiré jusqu'à l'ode, on a essayé de le repousser en deçà de la chanson. En agissant ainsi, la critique se faisait innocemment le complice du pouvoir : elle croyait n'être que sévère, elle était injuste et ingrate !

Il faut être proscrit, il faut être poète, il faut habiter l'étranger, vivre loin de cette communion d'idées qui est le pain de la vie intellectuelle, pour savoir combien cette muse du poète de Passy est essentiellement française, philosophique et consolante. Avec Béranger, il n'y a plus d'exil, et tout proscrit peut, en le chantant, attendre la réalisation de cette prophétie que, dans sa chanson de *Nostradamus*, il a fixée à l'an 2000 !...

(1) Voir la note A à la fin du volume.

Nous voici bien loin de l'artillerie, dont nous nous étions occupé, dont il nous reste à nous occuper encore, et de l'émeute où elle était appelée à jouer son rôle.

Revenons donc à l'émeute et à l'artillerie.

Mon cher Béranger, cher poète, cher père, nous ne te disons pas adieu, nous te disons seulement au revoir (1).

CLXXX

MORT DE BENJAMIN CONSTANT. — QUELLE AVAIT ÉTÉ SA VIE. — HONNEURS FUNÈBRES QU'ON LUI DÉCERNE. — SES FUNÉRAILLES. — LOI RELATIVE AUX RÉCOMPENSES NATIONALES. — PROCÈS DES MINISTRES. — GROUVELLE ET SA SŒUR. M. MÉRILHOU ET LE NÉOPHYTE. — LE COLONEL LAVOCAT. — LA COUR DES PAIRS. — PANIQUE FIESCHI.

Le mois de décembre 1830 fut fécond en événements.

Un des plus graves fut la mort de Benjamin Constant.

Le 10, nous reçûmes l'ordre de nous trouver, le 12, en uniforme et en armes, au convoi de l'illustre député. Il était mort, le 8, à sept heures du soir.

Cette mort produisit une grande sensation dans Paris.

C'était une étrange popularité que celle de Benjamin Constant, et il eût été difficile de dire sur quoi elle reposait.

Suisse et protestant, élevé en Angleterre et en Allemagne, il parlait et écrivait la langue anglaise, la langue allemande et la langue française avec une égale facilité; cependant, ce fut en français qu'il composa et qu'il écrivit.

Jeune, beau, vigoureux de corps, mais faible de caractère, du moment où il était arrivé en France, en 1795, Benjamin Constant n'avait plus rien fait que sous l'inspiration des femmes; en littérature, elles furent ses maîtres; en politique, elles furent ses guides. Accaparé par trois de ses plus célèbres contemporaines, madame Tallien, madame de Beauharnais et madame de Staël, il releva constamment d'elles; la dernière surtout eut une influence énorme sur sa vie. *Adolphe*, c'est lui; l'héroïne d'*Adolphe*, c'est madame de Staël. Aussi la vie de Benjamin Constant fut-elle, non point la vie d'un homme, mais celle d'une femme, c'est-à-dire un composé de contradictions et de faiblesses. Porté au tribunat après le renversement du Directoire, il fit de l'opposition à Bonaparte, premier consul, non pas, comme l'ont dit les historiens, parce qu'il ne croyait point à la durée de la fortune de Napoléon, mais parce que madame de Staël, dont il était, alors, plus que l'ami, haïssait le premier consul. Eliminé du tribunat en 1801, exilé de France en 1802, il s'en alla vivre à Coppet, près de sa maîtresse ou plutôt de son maître. Vers 1806 ou 1807, cette vie d'esclave lui parut trop lourde: si faible qu'il fût, il rompit sa chaîne. Lisez son roman d'*Adolphe*, et vous verrez ce que cette chaîne lui pesait! A Hanovre, où il s'était arrêté, il épousa une grande dame allemande, une parente du prince de Hardenberg, et le voilà aristocrate, hantant la plus haute société d'Allemagne, ne quittant plus les princes du Nord, vivant au milieu de la coalition qui menace la France, rédigeant les proclamations étrangères, écrivant sur la table de l'empereur Alexandre sa brochure *De l'esprit de conquête et d'usurpation*, rentrant enfin en France avec Auguste de Staël, dans la voiture du roi Charles-Jean. — Le moyen de ne pas être royaliste en pareille compagnie!

Aussi Benjamin Constant est-il admis au *Journal des Débats*; c'est un des plus ardents rédacteurs de cette feuille. Quand Bonaparte débarque au golfe Juan, et marche sur Paris, le premier mouvement de Benjamin Constant est de s'éloigner. Il commence par se cacher chez M. de Crawford, ancien ambassadeur des Etats-Unis; puis il part pour Nantes avec un Américain qui se charge de le conduire hors de France. En route, il apprend l'insurrection de l'Ouest, revient sur ses pas, et rentre à Paris, après huit jours d'absence.

Au bout de cinq autres jours, sur une invitation de M. Perregaux, il se rendait aux Tuileries, où l'empereur l'attendait dans son cabinet. Benjamin Constant était à toute puissance qui se donnait la peine de le séduire: beauté, génie, pouvoir, avaient prise égale sur lui; c'était, en politique, en littérature, en moralité, ce que nous appellerons une courtisane, et ce que Thomas du *National* appelait d'un nom moins élégant. — Le surlendemain, les journaux annonçaient la nomination de Benjamin Constant au conseil d'Etat. C'est là qu'il rédigea avec M. Molé, que nous venons de heurter ministre de Louis-Philippe, le fameux acte additionnel.

A la seconde restauration, cela vaut à Benjamin Constant d'être proscrit; cette proscription lui refait une popularité, tant était grande la haine contre les Bourbons! Alors, il va en Angleterre, et publie *Adolphe*. En 1816, les portes de la France lui sont rouvertes; il fonde *la Minerve*, écrit au *Courrier*, au *Constitutionnel* et au *Temps*. C'est alors que je le vois, chez Châtelain et chez M. de Leuven. C'était un homme grand, bien constitué, nerveux outre mesure, pâle, avec de longs cheveux qui donnaient à son visage un caractère étrange de puritanisme, irritable comme une femme, joueur jusqu'à la folie! Depuis 1819, il était député; chaque jour, il arrivait un des premiers à la Chambre, strictement vêtu de l'uniforme aux fleurs de lis d'argent, tenant, été comme hiver, une redingote sous son bras; son autre bras était chargé de livres et d'épreuves d'imprimerie; il entrait clopin-clopant, appuyé sur une espèce de béquille, trébuchant deux ou trois fois avant d'arriver à son banc. Une fois arrivé à son banc, une fois assis, il se mettait à faire sa correspondance et à corriger ses épreuves, employant, les uns après les autres, tous les huissiers de la Chambre à faire ses mille commissions.

Ambitieux de toutes choses, sans avoir pu arriver à rien, pas même à l'Académie, où il échoua, la première fois contre Cousin, la seconde contre M. Viennet! tour à tour irrésolu et courageux, servile et indépendant, c'est en hésitations de toute nature qu'il passe ses dix ans de députation. Le lundi des ordonnances, il était à la campagne, où l'on venait de lui faire une grave opération; il reçoit une lettre de Vatout; elle était courte et significative:

« Mon cher ami, il se joue ici un jeu terrible où les têtes servent d'enjeu. Soyez beau joueur comme toujours, et venez apporter la vôtre. »

C'était tentant; aussi part-il. Le jeudi, il arrive à Montrouge, où les barricades le forcent à descendre de voiture; il traverse Paris au bras de sa femme, qui s'effraye en voyant quels hommes gardent l'hôtel de ville, et effraye son mari en s'effrayant.

— Partons à l'instant même pour la Suisse! s'écria Benjamin Constant; cherchons un coin du monde où ne pénètre pas même la bande d'un journal!

Et il allait partir, en effet, quand il est reconnu. On crie: « Vive Benjamin Constant! » on l'enlève dans les bras, on lui fait un triomphe; son nom, placé le dernier sur la liste de la protestation des députés, se trouve à la queue de l'acte du 30 qui confère la lieutenance générale au duc d'Orléans; les deux signatures, appuyées par son immense réputation, par sa popularité toujours croissante, le portent encore une fois au conseil d'Etat. En attendant, il se débat contre la misère, et Vatout obtient du roi qu'il lui donne deux cent mille francs. Benjamin Constant les prend, à la condition, dit-il à celui qui les lui donne, de conserver toujours son franc parler.

— C'est bien comme cela que je l'entends! lui dit le roi.

Et ils s'embrassent.

Au bout de quatre mois, les deux cent mille francs sont joués, et Benjamin Constant se retrouve plus pauvre que jamais. Quinze jours avant sa mort, un ami entre chez lui, à dix heures du matin, et le trouve trempant une croûte de pain séché dans un verre d'eau. Cette croûte de pain, c'était tout ce qui lui restait de la veille; ce verre d'eau, il le devait à l'Auvergnat qui, le matin, avait rempli sa fontaine.

Le 9 décembre, on annonça sa mort à la chambre des députés.

— De quoi est-il mort? demandèrent plusieurs membres.

Une voix lugubre, une voix accusatrice, une voix que personne n'osa contredire, répondit:

— De faim!

Ce n'était pas tout à fait vrai, mais ce l'était un peu, ce qui était déjà trop.

Alors, on se mit à lui décréter toute sorte de fêtes funéraires; on proposa une loi sur les honneurs à rendre aux grands citoyens par la patrie reconnaissante, et, comme cette loi ne pouvait être rendue le lendemain, on lui acheta provisoirement une tombe au cimetière de l'Est.

Oh! la belle chose que la reconnaissance des peuples! Avec elle, on n'est pas toujours sûr de ne pas mourir de faim, c'est vrai; mais, au moins, on est sûr, une fois mort, d'être glorieusement enterré, — quand toutefois on ne meurt pas en prison ou en exil.

Nous eûmes l'honneur de contribuer à la pompe de ce convoi formé de cent mille hommes, ombragé par des drapeaux voilés de crêpe, conduit par des tambours aux funèbres roulements et par des tam-tams aux vibrements sourds. Un instant, le boulevard tout entier fut inondé par une

(1) Voir la note B à la fin du volume, et aussi notre Notice sur Béranger, dans *les Morts vont vite*.

mer houleuse comme la marée qui monte ; bientôt, au-dessus de cette mer, l'orage gronde. En sortant de l'église, les étudiants voulurent s'emparer du cercueil et crièrent : « Au Panthéon ! » Mais Odilon Barrot s'avança ; le Panthéon n'était pas dans le programme ; il s'opposa à cet enthousiasme, et, comme une lutte commençait :

— Force restera à la loi ! dit-il.

Et il appela autour de lui cette force que les hommes du pouvoir appliquent, en général, moins au maintien de la loi qu'à l'exécution de leur volonté ; ce qui, malheureusement, n'est pas toujours la même chose.

Dix-huit mois après, ces mêmes mots : « Force restera à la loi ! » étaient prononcés sur un autre cercueil ; mais, cette fois, force ne restait à la loi qu'après deux jours d'effroyable tuerie.

Sur le bord de la fosse de Benjamin Constant, la Fayette pensa s'évanouir d'émotion et de fatigue ; on fut obligé de le soutenir et de le tirer en arrière, sinon il se couchait prématurément à côté du mort.

Nous raconterons comment même chose faillit lui arriver — mais pour ne pas se relever, cette fois, — sur le cercueil de Lamarque.

Chacun rentra chez soi à sept heures du soir, emportant un peu de cette électricité orageuse qui avait plané dans l'air toute la journée.

Le lendemain, la Chambre rendit une loi qui, à son tour, amena de graves conflits. C'était la loi relative aux récompenses nationales.

Le 7 octobre, M. Guizot était monté à la tribune et avait dit :

« Messieurs, il tardait au roi comme à vous de sanctionner par une mesure législative le grand acte de reconnaissance nationale que la patrie doit aux victimes de notre révolution ; j'ai l'honneur de vous présenter un projet de loi à cet effet. Nos trois grandes journées ont coûté à plus de *cinq cents orphelins* leurs pères, à plus de *cinq cents veuves* leurs maris, à plus de *trois cents vieillards* l'affection et l'appui de leurs enfants. *Trois cent onze citoyens* resteront mutilés et incapables de reprendre leurs travaux, et *mille cinq cent soixante-quatre blessés* auront à supporter une incapacité temporaire. »

Une commission avait été nommée pour rédiger le projet de loi, et, le 13 décembre, la loi dite des récompenses nationales avait été votée.

Elle fixait les rentes à accorder aux veuves, aux pères, aux mères et aux sœurs des victimes ; elle déclarait que la France adoptait les orphelins qu'avaient faits les trois jours de combat, et contenait, entre autres dispositions :

« ART. 8. Pourront être nommés sous-officiers ou sous-lieutenants dans l'armée ceux qui, s'étant particulièrement distingués dans les journées de juillet, seront, d'après le rapport de la commission, jugés dignes de cet honneur, sans que, par régiment, le nombre de sous-lieutenants puisse excéder le nombre de deux, et celui des sous-officiers le nombre de quatre.

« ART. 10. Une décoration spéciale sera accordée à tous les citoyens qui se sont distingués dans les journées de juillet ; la liste de ceux qui doivent la porter sera dressée par la commission, et *soumise à l'approbation du roi* ; les honneurs lui seront rendus comme à la Légion d'honneur. »

Cette loi parut le 17 au *Moniteur*.

De même que le projet de loi avait été présenté le lendemain de la proposition de M. de Tracy sur la peine de mort, la loi était adoptée la veille du procès des ministres

Tout cela signifiait : « Morts, que réclamez-vous ? On fait des pensions à vos veuves, à vos pères, à vos mères, à vos sœurs !... Vivants, que vous faut-il de plus ? On vous nomme sous-officiers, sous-lieutenants, et l'on vous donne la croix ! Vous n'eussiez pas joui de ces avantages, si les ministres de Charles X n'eussent pas fait les ordonnances : glorifiez-les donc, au lieu de les accuser ! »

Mais les esprits n'étaient point à la glorification de Polignac et de ses complices : on battait des mains à la révolution belge ; on battait des mains à l'insurrection polonaise.

C'était sur le Luxembourg surtout que les yeux étaient fixés. Les ministres acquittés ou condamnés à toute autre peine que la peine de mort, la révolution de juillet était reniée, aux yeux de l'Europe, par le roi des barricades.

Mauguin, l'un des juges instructeurs, interrogé sur le châtiment que l'on devait infliger aux coupables avait répondu sans hésitation :

— La mort !

Aussi tous ces événements : violation de notre territoire par l'armée espagnole, mort de Benjamin Constant et refus de le laisser conduire au Panthéon, révolution belge et insurrection polonaise, étaient autant de vapeurs isolées venant grossir l'orage qui s'amoncelait au-dessus du Luxembourg.

Le 15 décembre, deux jours après le vote de la loi des récompenses nationales, deux jours avant sa promulgation au *Moniteur*, les débats s'ouvraient.

Le procès dura du 15 au 21.

Pendant ces six jours, nous ne quittâmes point notre uniforme.

Qu'attendions-nous ? Nous n'en savions rien. Plusieurs fois nous nous étions réunis, tantôt chez Cavaignac, tantôt chez Grouvelle, pour prendre un parti quelconque ; mais rien de sérieux n'avait été proposé, et il avait été convenu que le Louvre, c'est-à-dire l'endroit où étaient nos pièces et nos munitions, resterait le centre commun, que l'on recevrait l'inspiration des circonstances, et que l'on agirait selon l'impulsion.

J'ai déjà eu l'occasion de nommer Grouvelle. Arrêtons-nous un instant sur lui et sur sa sœur : c'étaient deux figures admirables, deux cœurs dévoués comme des cœurs spartiates ou romains à la cause de la république.

Nous les retrouverons toujours et dans tout, jusqu'à ce que Grouvelle disparaisse de la scène politique, en même temps que sa sœur mourra folle à l'hospice de Montpellier.

Tous deux étaient fils et fille de Grouvelle, qui avait fait la première édition collective des *Lettres de madame de Sévigné*, de celui-là même qui, en qualité de secrétaire de la Convention, avait lu à Louis XVI la sentence de mort que lui apportait Garat.

Grouvelle avait, à l'époque où je l'ai connu, trente-deux ou trente-trois ans ; sa sœur, vingt-cinq.

Lui n'avait rien de remarquable physiquement : mise très simple, figure douce, des cheveux rares et blonds sur un crâne cerclé d'un bandeau noir cachant, sans doute, les traces du trépan.

Elle aussi était blonde avec les plus beaux cheveux du monde ; des yeux bleus abrités sous des cils albinos donnaient une suprême expression de douceur à sa physionomie, qui, cependant, prenait une grande fermeté lorsque, des lignes supérieures, on descendait aux lignes de la bouche et du menton.

Elle avait son portrait chez elle, un charmant portrait, œuvre de madame Mérimée, la femme du peintre qui a fait le beau tableau de *l'Innocence et le Serpent*, la mère de Prosper Mérimée, l'auteur du *Vase étrusque*, de *Colomba*, de la *Vénus d'Ille* et de vingt romans qui ont tous une valeur de premier ordre.

La mère de Laure Grouvelle était une Darcet, sœur, je crois, de Darcet le chimiste, qui avait inventé la fameuse plaisanterie de la gélatine ; par conséquent, elle était cousine du pauvre Darcet qui est mort si malheureusement, brûlé par une essence nouvelle qu'il essayait de substituer à l'huile de sa lampe ; cousin aussi de la belle madame Pradier, qui n'était encore, à cette époque, que mademoiselle Darcet ou tout au plus *madame*.

Tous deux vivaient d'une petite fortune suffisant à leurs besoins, car Laure Grouvelle n'avait aucune des coquetteries de la femme : c'était quelque chose comme Charlotte Corday.

Il est à remarquer que tous les hommes de 1830, carbonari de 1821 et 1822, étaient des hommes, sinon riches, du moins indépendants, soit par leur fortune personnelle, soit par leur industrie, soit par leur talent. Bastide était riche, Thomas était riche, Cavaignac et Guinard vivaient de leurs rentes, Arago et Grouvelle avaient une position, Loëve-Weymars possédait un talent, Carrel du génie. Je pourrais les nommer tous, et l'on verrait qu'aucun d'eux n'agissait dans un but égoïste, qu'aucun d'eux n'avait besoin de faire une révolution pour s'enrichir, et que tous, au contraire, ont perdu aux révolutions qu'ils ont faites, les uns leur fortune, les autres leur liberté, quelques-uns la vie.

Mademoiselle Grouvelle ne s'était point mariée ; jeune fille, elle avait été recherchée, disait-on, par Etienne Arago ; il y avait déjà longtemps : c'était en 1821 ou 1822.

Etienne Arago était, en 1821, préparateur de chimie à l'Ecole polytechnique ; il avait une vingtaine d'années ; il fit connaissance de Grouvelle chez Thénard. C'était un esprit méridional, un cœur ardent ; on voulait faire de lui un propagandiste, et, par son aide, notamment, introduire dans l'Ecole la charbonnerie, dont Grouvelle était, avec Thénard, Mérilhou et Barthe, un des principaux chefs.

Ce furent les germes de républicanisme déposés par le jeune préparateur de chimie, et aussi, et surtout, pourrions-nous même dire, par Eugène Cavaignac, alors élève de l'Ecole, qui firent plus tard les Vaneau, les Charras, les Lothon, les Millotte, les Caylus, les Latrade, les Servient et toute cette noble race de jeunes gens qui, de 1830 à 1848, se trouva à la tête de tous les mouvements.

Un an après, la charbonnerie s'était recrutée de Guinard, de Bastide, de Chevalon, de Thomas, de Gauja, de tous ces hommes, enfin qu'on apercevait toujours à la lueur de la première amorce tirée.

Alors, il s'agit d'aller porter la charbonnerie au cordon

sanitaire qui enveloppait l'Espagne, et d'établir des relations entre les patriotes de l'armée et ceux qui étaient réfugiés dans la Péninsule.

On jeta les yeux sur Etienne Arago, et, comme il fallait de l'argent pour faire le voyage, on alla chez Mérilhou.

Mérilhou était, comme je l'ai dit, un des chefs du carbonarisme ; il demeurait, alors, rue des Moulins.

Cavaignac et Grouvelle étaient les introducteurs d'Etienne.

Mérilhou regarda le néophyte, qui paraissait avoir à peine dix-huit ans.

— Vous êtes bien jeune, mon ami, lui dit le prudent avocat.

Beranger.

— C'est possible, monsieur, répondit Etienne ; mais, si jeune que je sois, j'ai déjà deux ans de charbonnerie.

— Savez-vous à quoi vous vous exposez en vous chargeant de cette mission de propagande ?

— Oui, parfaitement, je m'expose à l'échafaud.

Alors, le futur ministre de Louis-Philippe, le futur pair de France, le futur rapporteur du procès Barbès, lui posa la main sur l'épaule, et, théâtralement, à la manière des avocats :

— *Macte animo, generose puer !* lui dit-il.

Et il lui remit l'argent demandé.

Nous retrouverons M. Mérilhou au procès de Barbès, et le *macte animo* ne sera pas perdu. Pour le moment, revenons au procès des ministres.

La Fayette s'était prononcé définitivement : il avait répondu à la haute cour de sa sécurité ; il avait répondu au roi de la tête des ministres, si les ministres étaient acquittés. Aussi se faisait-il, en faveur du vieux général, un revirement curieux : la peur faisait chanter à ses plus grands ennemis ses louanges sur tous les airs ; le roi et madame Adélaïde le comblaient de caresses ; il était devenu l'homme indispensable ; il n'y avait pas de monarchie possible sans son appui... Qu'Atlas manque un seul instant à l'Olympe nouveau, et l'Olympe est renversé !

Lui voyait tout cela, et en riait, quand il n'en haussait pas les épaules.

Ce n'étaient point toutes ces caresses, toutes ces flatteries, toutes ces adulations qui le faisaient agir ; c'était sa conscience.

— Général, lui disais-je le 15 décembre, vous savez que vous jouez votre popularité à vouloir sauver la tête des ministres ?

— Mon enfant, me répondit-il, personne mieux que moi ne connaît le prix de la popularité ; c'est le plus riche et le plus inestimable des trésors ; c'est le seul que j'aie ambitionné ; mais, comme tous les autres trésors, quand le moment est venu, il faut le dépenser jusqu'au dernier sou, dans l'intérêt du bien public et de l'honneur national.

Certes, c'était très beau, ce que faisait là le général la Fayette, d'autant plus beau que ceux mêmes pour qui il se sacrifiait devaient attribuer à la faiblesse ce qui était le résultat du dévouement.

Le procès des ministres avait amené un effroyable encombrement dans les rues adjacentes au Luxembourg ; à peine les troupes et la garde nationale pouvaient-elles circuler au milieu de cette masse.

Troupes de ligne et garde nationale obéissaient à la Fayette ; tous pouvoirs lui étaient remis : il avait la police du Palais-Royal, du Luxembourg et de la chambre des pairs. Il avait nommé commandant en second du Luxembourg, avec charge de veiller sur la sûreté des pairs, le colonel Lavocat, qui, par ces mêmes pairs, avait été autrefois condamné à mort. S'il eût pu évoquer le fantôme de Ney, il l'eût mis en sentinelle à la porte du palais !

Le colonel Feisthamel commandait en premier.

Lavocat était un des plus anciens carbonari.

Tous les partis se retrouvaient dans cette foule qui assiégeait les portes du Luxembourg, excepté le parti orléaniste ; nous nous heurtions là, républicains, carlistes, napoléoniens, chacun attendant l'événement pour en tirer profit selon son intérêt, son opinion ou sa conscience.

Nous avions des billets pour les tribunes réservées. J'assistai à l'avant-dernière séance ; j'entendis le plaidoyer de M. de Martignac et celui de M. de Peyronnet ; je fus témoin du triomphe de M. Sauzet, et je vis M. Crémieux se trouver mal.

Juste en ce moment, le bruit du tambour pénétra jusque dans la chambre des pairs.

On battait le rappel avec une espèce de rage.

Je me précipitai hors de la salle. La séance était à peu près suspendue, moitié par l'accident arrivé à M. Crémieux, moitié par le formidable bruit qui venait faire frissonner les accusés sur leur banc, et les juges sur leurs fauteuils.

Mon uniforme d'artilleur m'ouvrit toutes les foules. Je parvins dans la cour ; elle était encombrée.

Un chariot de l'imprimerie royale était entré dans la principale cour, et, à sa suite, la multitude s'était précipitée grondante.

C'étaient ces grondements qui, mêlés aux sourds appels des tambours, pénétraient jusque dans la salle.

Il y eut, alors, parmi MM. les pairs, un moment de terreur et de confusion inexprimables ; c'était inutilement que, de la porte, le colonel Lavocat criait :

— Ne craignez rien !... je réponds de tout... La garde nationale est et restera maîtresse de toutes les issues.

M. Pasquier n'entendait rien, et, de sa petite voix aigre et pointue, criait de son côté :

— Messieurs les pairs, la séance est levée... M. le commandant de la garde nationale me prévient qu'il ne serait pas prudent de tenir une séance de nuit.

C'était tout le contraire de ce que disait le colonel Lavocat ; mais, comme la plupart des pairs n'avaient pas moins peur que leur illustre président, ils se levèrent, sortirent précipitamment de la salle, et la séance fut remise au lendemain.

En sortant, je heurtai un homme qui paraissait un des plus acharnés à l'émeute ; il criait avec un accent étranger, une bouche hideuse et des yeux torves :

— Mort aux ministres !

— Ah ! pardieu ! dis-je au rédacteur en chef du *Moniteur*, petit homme à cheveux blancs nommé Sauvo, qui le regardait comme moi, je parierais bien vingt-cinq louis que voilà un mouchard !

Je ne sais si je me trompais pour le moment ; mais, ce que je sais, c'est que, cinq ans après, je retrouvai à son tour ce même homme sur la sellette de la cour des pairs.

C'était le Corse Fieschi.

CLXXXI

LES ARTILLEURS AU LOUVRE. — COMPLOT BONAPARTISTE POUR NOUS ENLEVER NOS PIÈCES. — DISTRIBUTION DE CARTOUCHES PAR GODEFROY CAVAIGNAC. — LES ABORDS DU LUXEMBOURG AU MOMENT DE LA CONDAMNATION DES MINISTRES. — DÉPART DES CONDAMNÉS POUR VINCENNES. — DÉROUTE DES JUGES. — LA FAYETTE ET L'ÉMEUTE. — BASTIDE ET LE COMMANDANT BARRÉ. — FACTION AVEC PROSPER MÉRIMÉE.

Je revins au Louvre pour prendre des nouvelles, et pour en donner.

Il est impossible de se figurer l'agitation qui régnait sur ce point central de l'artillerie.

Notre premier colonel, Joubert, nous avait été enlevé, et, comme le colonel n'était pas à notre nomination, il avait été remplacé par le comte Pernetti.

Le comte Pernetti était tout entier à la cour ; or, la cour, avec juste raison, se défiait de nous, et ne cherchait qu'une occasion de nous dissoudre.

De notre côté, à chaque instant nous rencontrions des hommes que nous avions vus sur les barricades, et qui nous arrêtaient pour nous dire :

— Nous reconnaissez-vous ? Nous étions là, là, là, avec vous

— Oui, je vous reconnais... Eh bien ?

— Eh bien, s'il fallait marcher contre le Palais-Royal comme nous avons marché contre les Tuileries, est-ce que vous nous abandonneriez ?

Et, alors, on se serrait les mains, on se regardait avec des yeux enflammés, et l'on se quittait, les artilleurs en se disant : « Le peuple marche ! » les gens du peuple en répétant : « Les artilleurs sont avec nous ! »

Tous ces bruits flottaient dans l'air, et semblaient, comme des vapeurs, s'arrêter aux plus hauts monuments.

Le Palais-Royal n'était qu'à cent cinquante pas du Louvre, et dans le Louvre se trouvaient vingt-quatre pièces d'artillerie, vingt mille coups à tirer, et, sur huit cents artilleurs, six cents républicains.

Il n'y avait pas de complot arrêté ; mais il était bien évident que, si le peuple marchait, l'artillerie marcherait avec le peuple.

Aussi M. de Montalivet, le frère du ministre, avait-il, vers une heure de l'après-midi, averti son frère, qu'il y avait un coup monté pour nous enlever nos pièces.

Le général la Fayette fit aussitôt prévenir Godefroy Cavaignac de l'avis qui lui était donné.

Or, nous voulions bien marcher avec le peuple, manœuvrer nos pièces, courir les chances d'une seconde révolution, comme nous avions couru les chances d'une première ; mais les pièces, qui étaient en quelque sorte notre propriété, dont la responsabilité pesait sur nous, nous ne voulions pas qu'on nous les enlevât.

Ce bruit d'un coup de main sur le Louvre avait d'autant plus de consistance que, depuis deux ou trois jours, il était fort question d'un complot bonapartiste ; et, si nous étions tout disposés à nous battre pour la Fayette et la république, nous n'entendions pas risquer un cheveu pour Napoléon II.

En conséquence, Godefroy Cavaignac, prévenu, avait apporté un ballot de deux ou trois cents cartouches qu'il avait jeté sur une des tables de jeu qui étaient dans le corps de garde.

Alors, chacun avait empli sa giberne et ses poches.

Quand j'arrivai au Louvre, le partage était fait ; mais peu m'importait ! ma giberne était pleine depuis le jour où j'avais été convoqué.

Nous avions, comme on le comprend bien, pas mal de mouchards parmi nous, et je pourrais nommer deux hommes qui reçurent la croix de la Légion d'honneur pour avoir rempli dans nos rangs cet honorable office.

Une heure après la distribution, on était prévenu au Palais-Royal.

Un quart d'heure après qu'on y était prévenu, je recevais une lettre d'Oudard, qui me priait, si j'étais au Louvre, de passer à l'instant même à son bureau.

Je montrai la lettre à nos camarades en leur demandant ce qu'il fallait que je fisse.

— Parbleu ! vas-y, me répondit Cavaignac.

— Et, si l'on m'interroge ?...

— Dis la vérité... Si les bonapartistes veulent nous enlever nos pièces, nous brûlerons la dernière cartouche pour les défendre ; mais, si le peuple marche contre le Luxembourg, *et même contre tout autre palais*, nous marcherons avec lui.

— Cela me va parfaitement ; j'aime la franchise, moi !

Je me rendis au Palais-Royal.

Les bureaux étaient encombrés de monde ; on sentait le frémissement du centre allant jusqu'aux extrémités, et, à en juger par les extrémités, on devait être très agité au centre.

Oudard m'interrogea ; ce n'était pas pour autre chose qu'il m'avait prié de venir.

Je répétai littéralement les paroles de Cavaignac.

Autant que je puis me le rappeler, cela se passait le 20 au soir.

Le 21, j'allai reprendre mon poste, rue de Tournon. Jamais la foule n'avait été si compacte : la rue de Tournon, la rue de Seine, la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, la rue Voltaire, la place de l'Odéon, la place Saint-Michel, la place de l'Ecole-de-Médecine regorgeaient de gardes nationaux en armes et de troupes de ligne. On en était arrivé à persuader aux gardes nationaux qu'il y avait complot pour le pillage des boutiques ; que le peuple de juillet, arrêté par la nomination du duc d'Orléans à la lieutenance générale, avait juré de prendre sa revanche ; or, les bourgeois, toujours faciles à ces sortes de bruits, étaient accourus en masse, et proféraient des menaces terribles contre les pillards des trois journées, qui n'avaient pillé, c'est vrai, ni le 27, ni le 28, ni le 29, mais qui allaient piller le 30, si la lieutenance générale n'y avait pas mis bon ordre !...

Au reste, il est juste de dire que tous ces braves gens qui attendaient là, le fusil au pied, ne s'étaient dérangés de chez eux que dans l'attente d'une condamnation capitale.

Vers deux heures, on annonça que les plaidoiries étaient terminées, que les débats étaient clos, et que l'arrêt allait

être prononcé. Alors, il se fit un grand silence, comme si chacun eût craint que sa voix n'empêchât d'entendre la grande voix qui, sans doute, pareille à celle de l'ange du jugement dernier, allait proclamer le jugement suprême de la haute cour.

Tout à coup, des hommes se précipitent de l'intérieur du Luxembourg, et s'élancent dans la rue de Tournon en criant :

— A mort !... condamnés à mort !

Une immense clameur leur répond, s'élevant de tous les rayons de cette étoile gigantesque dont le Luxembourg est le centre.

Puis chacun essaye de se faire jour pour aller porter, soit dans son quartier, soit dans sa maison, l'âcre primeur de cette terrible nouvelle.

Puis bientôt on s'arrête ; la multitude semble refoulée ; on remonte vers le Luxembourg, comme un courant qui rebrousse chemin. Un autre bruit vient de se répandre. Est-ce vrai ou non que les ministres, au lieu d'être condamnés à mort, sont condamnés seulement à la prison perpétuelle, et que cette fausse nouvelle de la peine de mort n'avait d'autre but que de favoriser leur fuite ?

Alors, les physionomies changent ; les cris de menace commencent à se faire entendre ; les gardes nationaux frappent de la crosse de leurs fusils le pavé de la rue. Venus pour défendre les pairs, ils paraissent tout prêts, à la nouvelle de l'acquittement, — tout ce qui n'est pas la mort est l'acquittement, — ils paraissent tout prêts à marcher contre les pairs.

Pendant ce temps, voici ce qui se passait à l'intérieur.

On savait d'avance au Palais-Royal que la sentence portée serait celle de la reclusion perpétuelle.

M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, avait reçu du roi la charge de faire conduire les ex-ministres sains et saufs à Vincennes.

Un coup de canon tiré au moment où ils passeraient le pont-levis du château devait annoncer au roi qu'ils étaient en sûreté.

M. de Montalivet avait choisi le général Fabvier et le colonel Lavocat pour partager avec lui ce dangereux honneur.

Au moment où il vit paraître les quatre ministres, qu'on faisait sortir de la salle, pour que la cour, selon sa coutume, prononçât son jugement hors de leur présence :

— Messieurs, dit-il au général Fabvier et au colonel Lavocat, attention ! nous allons faire de l'histoire ; tâchons qu'elle soit à l'honneur de la France !

Une calèche légère attendait les prisonniers au guichet du petit Luxembourg.

C'est alors que des hommes apostés par M. de Montalivet s'élancèrent par la grille d'honneur, criant, comme nous l'avons déjà dit :

— A mort ! ...condamnés à mort !

Les prisonniers purent entendre l'immense clameur triomphale qui accueillit cette fausse nouvelle.

Mais déjà la voiture, enveloppée de deux cents cavaliers, était partie, se dirigeant vers les boulevards extérieurs, avec la vitesse et le bruit d'un ouragan.

MM. de Montalivet et Lavocat galopaient chacun à une portière.

Les juges s'étaient réunis dans la galerie de Rubens pour délibérer.

De là, ils voyaient, aussi loin que leurs regards pouvaient s'étendre, briller les canons et les baïonnettes des fusils, et tourbillonner le peuple.

La nuit venait rapide ; mais les habitants de chaque maison avaient placé des lampions sur leurs fenêtres, et une immense illumination, qui donnait au spectacle un caractère plus solennel encore, avait succédé au jour.

Tout à coup, les pairs entendent des cris ; ils voient, on pourrait presque dire ils sentent le mouvement terrible qui s'opère : chaque vague de cette mer, déjà écoulée ou près de s'écouler, remonte sur elle-même ; la marée, que l'on croyait à son départ, se retourne et vient, plus menaçante que jamais, battre les puissantes murailles du palais Médicis : mais les juges comprennent qu'il n'y a pas de muraille, pas de digue, pas de rempart contre la colère de l'Océan ; chacun d'eux trouve un prétexte, ou même n'en cherche pas pour s'esquiver. M. Pasquier devient brave par comparaison, il a honte de cette déroute.

— C'est indécent ! crie-t-il ; que l'on ferme les portes !

En même temps, on prévient la Fayette que le peuple se rue contre le palais.

— Messieurs, dit-il en se retournant vers les trois ou quatre personnes qui attendent ses ordres, voulez-vous venir voir avec moi ce qui se passe ?

Et, tandis que M. Pasquier rentre dans la salle d'audience presque déserte, et prononce, à la mourante lueur d'un lustre à moitié éteint, l'arrêt qui condamne les accusés à la prison perpétuelle, et frappe le prince de Polignac de mort civile, l'homme de 1789 et de 1830 apparaît dans la rue, aussi calme, le 21 décembre, en annonçant au peuple la quasi-absolution des ministres, qu'il l'était, quarante ans auparavant, en annonçant aux pères de ceux qui l'écoutent aujourd'hui la fuite du roi à Varennes.

Un instant, on put croire que le noble vieillard avait trop présumé ou de la magnanimité de la foule ou de sa popularité : les flots de cet océan, d'abord ouverts avec respect devant lui, se rapprochèrent en grondant ; une sourde menace courut dans la multitude, qui sentait sa force, et qui n'avait besoin que de faire un mouvement pour tout moudre comme du grain, pour tout briser comme du verre.

Les cris : « A mort les ministres ! à mort ! à mort ! » s'échappèrent de toutes les bouches.

La Fayette veut parler, mais les imprécations couvrent sa voix.

Enfin, il parvient à faire entendre ces paroles :

— Citoyens, je ne reconnais pas ici les combattants de juillet !

— Je crois bien ! répond une voix, comment les reconnaîtriez-vous ? Vous n'étiez pas avec eux !

Le moment était suprême ; nous étions quatre ou cinq artilleurs ensemble ; M. Sarrans, qui accompagnait le général, nous fait signe d'accourir. Grâce à notre uniforme, respecté du peuple comme un drapeau d'opposition, nous arrivons jusqu'au général, qui me reconnaît et me prend le bras ; d'autres patriotes se joignent à nous, et la Fayette se trouve avoir, enfin, un entourage d'amis au milieu duquel il respire.

Mais, de tous côtés, les gardes nationaux furieux quittent leurs postes ; quelques-uns chargent leurs fusils, d'autres les jettent loin d'eux, tous crient à la trahison.

En ce moment, le bruit d'un coup de canon traverse l'air comme un écho de la foudre. C'est M. de Montalivet qui annonce au roi que les ministres sont sauvés ; mais, nous, dans notre ignorance, nous croyons reconnaître un signal qui nous est donné par nos camarades du Louvre ; nous lâchons le général, et, tirant nos poignards, nous nous précipitons vers le pont Neuf en criant : « Aux armes ! »

A nos cris, à la vue de notre uniforme, à l'aspect des lames nues, le peuple d'abord s'ouvre devant nous, puis bientôt se met à courir dans toutes les directions en criant de son côté : « Aux armes ! »

Nous arrivons au Louvre comme les gardiens vont en fermer les grilles ; nous repoussons grilles et gardiens, nous entrons de force. Que l'on ferme les grilles derrière nous, une fois entrés, peu nous importe !

Il y avait à peu près six cents artilleurs dans le Louvre

Je m'élançai dans le corps de garde placé à gauche en entrant par la grille de la place Saint-Germain-l'Auxerrois.

La nouvelle de l'absolution des ministres était déjà connue, et produisait son effet. On eût dit que l'on marchait sur de la lave.

Je vois l'adjudant Richy s'approcher de Bastide, et lui dire tout bas quelques mots à l'oreille.

— Ce n'est pas possible ! s'écrie Bastide.

— Voyez-y plutôt vous-même, ajoute Richy.

Bastide sort précipitamment, et presque aussitôt nous l'entendons crier :

— A moi, les artilleurs de la troisième !

Mais, avant que nous eussions eu le temps de franchir le seuil du corps de garde, lui avait enjambé les cordages du parc, et était allé droit à un groupe d'hommes qui, malgré la consigne, se trouvait dans l'enceinte réservée aux pièces.

— Hors du parc ! criait Bastide, hors du parc à l'instant même, ou je vous passe mon sabre au travers du corps, à tous les uns après les autres !

— Capitaine Bastide, dit un des hommes à qui s'adressait cette menace, je suis le commandant Barré...

— Soyez le diable, peu m'importe ! la consigne est qu'on n'entre pas dans le parc : hors du parc !

— Pardon, dit Barré, mais je voudrais bien savoir qui commande ici, ou de vous ou de moi ?

— Celui qui commande ici, c'est le plus fort... Je ne vous connais pas... A moi, artilleurs !

Nous étions cinquante autour de Bastide, le poignard à la main.

Quelques-uns avaient eu le temps de prendre au râtelier leurs mousquetons tout chargés.

Barré céda.

— Que voulez-vous ? demanda-t-il.

— Prenez une pièce au hasard, et mettez-la en batterie ! nous crie Bastide.

Nous nous élançons sur la première pièce venue ; mais, au troisième tour de roue, la rondelle saute, et la roue tombe.

— Ce que je veux, dit Bastide, c'est que vous me rendiez les esses de mes pièces, que vous venez d'enlever.

— Mais, enfin...

— Les esses ! ou je vous répète que je vous passe mon sabre au travers du corps !

Barré vint me dire dans lequel il y avait déjà une dizaine d'esses.

Nous nous précipitâmes dessus, et remîmes nos pièces en état.

— C'est bien, dit Bastide. Maintenant, hors du parc !

Tout le monde sortit.

Barré courut remettre son commandement au comte Pernetti, qui le refusa.

Bastide me laissa de garde au parc avec Mérimée : la consigne était de faire feu sur quiconque approcherait du parc, et, au deuxième qui-vive, n'avancerait pas à l'ordre.

De cette heure de faction — vu la gravité de la circonstance, on avait réduit à une heure la durée des factions, — date ma connaissance avec Mérimée ; nous causâmes une partie du temps qu'elle dura... de quoi ? Chose singulière dans la circonstance ! de peinture, de littérature et d'architecture.

Dix ans plus tard, ce fut Mérimée qui, se rappelant sans doute ce qu'il avait bien voulu me dire dans cette nuit-là, à savoir que j'avais l'esprit le plus dramatique qu'il connût, fit penser à M. de Rémusat, alors ministre de l'intérieur, à me demander une comédie pour le Théâtre-Français.

M. de Rémusat m'écrivit pour me demander cette pièce en y joignant un mandat de cinq mille francs de prime. Un mois après, *un Mariage sous Louis XV* était fait, lu et refusé au Théâtre-Français.

Je raconterai plus longuement, à sa date, l'histoire d'*un Mariage sous Louis XV*, frère cadet d'*Antony*, et qui eut presque autant de mal à se placer qu'en avait eu son aîné.

Revenons à la nuit du Louvre

CLXXXII

NOUS SOMMES CERNÉS DANS LA COUR DU LOUVRE. — NOS MUNITIONS NOUS SONT ENLEVÉES PAR SURPRISE. — PROCLAMATION DES ECOLES. — LA CHAMBRE VOTE DES REMERCIEMENTS AUX ECOLES. — PROTESTATIONS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE. — DISCUSSION A LA CHAMBRE SUR LE COMMANDEMENT GÉNÉRAL DES GARDES NATIONALES. — DÉMISSION DE LA FAYETTE. — RÉPONSE DU ROI. — JE SUIS NOMMÉ CAPITAINE EN SECOND.

Pendant ma faction, un grand nombre d'artilleurs étaient rentrés ; nous nous trouvions à peu près au complet. Quelques-uns, couverts de manteaux, s'étaient fait ouvrir la grille du côté du Carrousel, quoique l'on nous eût dit que, par ordre du gouverneur du Louvre, cette grille dût rester fermée.

On nous a assuré, depuis, que le duc d'Orléans était au nombre de ces artilleurs à manteau ; sans doute, il avait, avec son courage habituel, voulu juger par lui-même de l'esprit du corps auquel il appartenait.

Au moment où je rentrai au corps de garde, tout y était dans une effroyable ébullition ; on sentait que la lutte était près de s'engager au sein de l'artillerie elle-même, et que les premiers coups de mousqueton allaient être échangés entre camarades.

Un artilleur dont j'ai oublié le nom monta sur une table, et commença de lire une proclamation qu'il venait de rédiger : c'était un appel aux armes.

A peine avait-il lu quelques lignes, que Grille de Beuzelin, qui appartenait à l'opinion réactionnaire, la lui arracha des mains, et la déchira.

L'artilleur tirait son poignard, et la chose allait, selon toute probabilité, finir le plus tragiquement du monde, quand un des nôtres se précipita dans le corps de garde en criant :

Nous sommes cernés par la garde nationale et la troupe de ligne !

Il n'y eut qu'un cri : « Aux pièces ! ».

Faire une trouée dans le cordon qui nous enveloppait ne nous inquiétait pas : nous avions plus d'une fois rivalisé d'adresse et de promptitude avec les artilleurs de Vincennes.

D'ailleurs, aux premiers coups de canon qui retentiraient dans Paris, nous en étions bien sûrs, le peuple se rallierait à nous.

On venait donc nous proposer la partie que nous allions offrir.

De leur côté, les artilleurs qui ne partageaient pas notre opinion s'étaient retirés vers la façade du Louvre la plus rapprochée des Tuileries ; ils étaient cent cinquante, à peu près.

Par malheur, ou plutôt par bonheur, nous apprîmes tout à coup que les caves où nous déposions nos munitions étaient vides. Le gouverneur du Louvre, prévoyant les scènes que je viens de raconter, avait fait enlever ces munitions dans la journée.

Dès lors, nous n'avions plus, pour moyens d'attaque ou de défense, que nos mousquetons et six ou huit cartouches par homme.

Ces moyens de défense paraissaient, cependant, assez formidables encore pour qu'on se contentât de nous cerner.

Nous passâmes la nuit, nous attendant, à chaque minute, à être attaqués. Ceux de nous qui dormirent, dormirent le mousqueton entre les jambes.

Le jour parut et nous trouva sous les armes.

La situation tournait peu à peu du tragique au comique : les boulangers, les marchands de vin et les charcutiers avaient à l'instant même établi leur petite spéculation, et nous avaient rassurés sur cette crainte que l'on voulait nous prendre par la famine.

Nous ressemblions assez à une ménagerie de bêtes féroces enfermées pour cause de sécurité publique. La ressemblance était d'autant plus frappante que l'on commençait à nous venir voir à travers les grilles.

Parmi ceux qui venaient nous voir, au reste, étaient quelques amis qui nous apportaient des nouvelles.

Le tambour battait dans tous les quartiers ; — quant à cela, ce n'était point une nouvelle, car nous l'entendions parfaitement ; — mais le tambour *ne rendait pas*.

Jusqu'à midi, la situation politique du roi fut grave ; à cette heure-là, rien n'était encore décidé ni pour ni contre lui.

A une heure, nous apprîmes que les étudiants, leur carte au chapeau, et les élèves de l'Ecole en uniforme, parcouraient la ville, mêlés au gardes nationaux de la 12e légion, et appelaient le peuple à la modération.

En même temps, des affiches signées de quatre élèves — un de chaque école — étaient placardées sur tous les murs.

Voici la reproduction littérale d'une de ces affiches :

« Les patriotes qui, dans tous les temps, ont dévoué leur vie et leurs veilles à notre indépendance sont toujours là, inébranlables dans le sentier de la liberté ; ils veulent, comme vous, de larges concessions qui agrandissent cette liberté ; mais, pour les obtenir, la force n'est pas nécessaire. De l'ordre ! et, *alors, on demandera une base plus républicaine pour nos institutions* ; nous l'obtiendrons ; nous serons alors plus forts, parce que nous agirons franchement. *Que si ces concessions n'étaient pas accordées, alors ces patriotes, toujours les mêmes, et les Ecoles, qui marchent avec eux, vous appelleraient pour les conquérir.* Rappelez-vous que l'étranger admire notre révolution, parce que nous avons été généreux et modérés ; qu'il ne dise pas que nous ne sommes pas mûrs pour la liberté, et surtout qu'il ne profite pas des dissensions qu'il allume peut-être ! »

Suivaient les quatre signatures.

Cette promenade dans les rues de Paris et ces affiches placardées sur tous les murs suffirent pour calmer les esprits

L'absence des artilleurs, absence dont on ignorait la cause, contribua à rétablir la tranquillité.

Le roi reçut avec une foule de tendresses la députation des Ecoles, qui s'en retourna enchantée, ne doutant pas que les libertés qu'elle rêvait ne lui fussent accordées d'avance.

Le soir, les gardes nationaux et la troupe de ligne qui nous cernaient reprirent leurs rangs, et s'éloignèrent.

Derrière eux, les grilles du Louvre s'ouvrirent.

On laissa la garde ordinaire près des canons, et chacun se retira chez soi. Tout était fini provisoirement.

Le lendemain, sur la proposition de M. Lafitte, la chambre des députés vota des remercîments aux élèves des Ecoles « pour le dévouement et la noble conduite qu'ils avaient montrés la veille en maintenant l'ordre et la tranquillité publique. »

Malheureusement, il y avait, dans le discours de M. Lafitte, quêtant à la Chambre ces remercîments, une phrase qui blessa les élèves de l'Ecole polytechnique.

Voici cette phrase, accentuée de son interruption :

— Les trois écoles, avait dit le ministre, ont envoyé des députations chez le roi, ont manifesté les plus nobles sentiments, le plus grand courage, la plus entière soumission aux lois, et ont assuré qu'elles feraient tous leurs efforts pour assurer le maintien de l'ordre.

— A quelles conditions ? à quelles conditions ? s'écrièrent alors les députés, qui avaient sur le cœur les phrases que nous avons soulignées dans la proclamation des Ecoles.

A AUCUNE ! . AUCUNE CONDITION N'A ÉTÉ FAITE, répondit M. Laffitte ; *s'il y a eu quelques individus qui ont pu tenir des propos ou offrir des conditions, cela n'est pas venu à la connaissance du gouvernement.*

Le lendemain, une protestation signée de quatre-vingt-neuf élèves de l'École polytechnique répondait ainsi aux remercîments de la Chambre et à la dénégation de M. Laffitte :

« Une portion de la Chambre des députés a daigné voter des remercîments à l'École polytechnique sur des faits *infidèlement* rapportés ; ces faits, nous les démentons en partie, nous, élèves de l'École soussignés, et nous ne voulons pas de ces remercîments.

« Les Écoles avaient été calomniées, dit la protestation de l'École de droit ; on les accusait de vouloir se mettre à la tête des artisans de trouble, et d'obtenir, par la force brutale, les conséquences du principe consacré par notre sang.

« Nous avons protesté solennellement, et, *nous qui avons payé comptant la liberté qu'on nous marchande*, nous avons prêché l'ordre public, sans lequel il n'y a pas de liberté ; mais l'avons-nous fait pour provoquer les remercîments et les battements de mains de la Chambre des députés ?

« NON !

« Nous avons accompli un devoir. Ah ! sans doute, nous serions fiers et glorieux des remercîments de la France ; mais nous cherchons vainement la France dans la chambre des députés, et nous répudions des éloges dont la condition est *le prétendu désaveu d'une proclamation dont nous déclarons adopter de la manière la plus absolue l'esprit et les termes.* »

Il va sans dire que le ministre de la guerre mit aux arrêts les quatre-vingt-neuf élèves ; mais la protestation était faite, et *les conditions auxquelles ils avaient consenti à appuyer le gouvernement* étaient réservées.

On voit que l'accord entre Sa Majesté Louis-Philippe et MM. les élèves des trois écoles n'avait pas été long.

Il ne devait guère durer davantage avec ce pauvre général la Fayette, dont on n'avait plus besoin.

En effet, il venait, aux troubles de décembre, de jouer sa popularité, et il l'avait perdue. Dès lors, c'était un homme inutile, et à quoi bon être reconnaissant envers un homme inutile ?

Le 24 décembre, M. Dupin et autres députés bien en cour proposaient et faisaient adopter cet amendement à l'article 64 de la loi sur la garde nationale, que la Chambre était en train de discuter :

« Les fonctions de commandant général des gardes nationales du royaume cesseront en même temps que les circonstances qui les ont rendues nécessaires ; ce commandement général ne pourra jamais être rétabli que par une loi ; nul ne pourra y être appelé en aucun cas qu'en vertu d'une loi spéciale. »

C'était tout simplement destituer le général la Fayette.

Le coup était d'autant plus perfide que le général n'assistait point à la séance.

Aussi, dès le lendemain de cette scandaleuse discussion à la Chambre, le général la Fayette écrivait — de sa main, cette fois, j'en ai vu le brouillon — cette lettre au roi :

« Sire,

« La résolution prise hier par la Chambre des députés, *avec l'assentiment des ministres du roi*, pour la suppression du commandement général des gardes nationales, à l'instant même où la loi va être votée, exprime déjà le sentiment de deux des branches de la puissance législative, et *surtout de celle dont j'ai l'honneur d'être membre ;* je croirais lui manquer de respect si j'attendais toute autre formalité pour envoyer au roi, comme je le fais ici, ma démission des pouvoirs que son ordonnance m'avait confiés. Votre Majesté sait, et la correspondance de l'état-major le prouverait au besoin, que leur exercice n'a pas été aussi *illusoire* jusqu'à présent qu'on l'a dit à la tribune. La patriotique sollicitude du roi y pourvoira, et, par exemple, il sera important de réparer, par des ordonnances que la loi laisse à sa disposition, l'inquiétude qu'a produite le morcellement des bataillons ruraux, et la crainte de voir réduire aux villes de guerre ou des côtes la très utile institution de l'artillerie du royaume.

« Le président du conseil a bien voulu proposer de me donner le commandement honoraire ; il sentira lui-même et Votre Majesté jugera que ces décorations nominales ne conviennent ni aux institutions d'un pays libre ni à moi.

« En remettant avec respect et reconnaissance aux mains du roi la seule ordonnance qui me donne de l'autorité sur la garde nationale, j'ai pris des précautions pour que le service n'en souffrît pas. Le général Dumas (1) prendra les ordres du ministre de l'intérieur ; le général Carbonnel distribuera le service de la capitale jusqu'à ce que Votre Majesté ait bien voulu pourvoir à son remplacement, qu'il demande.

« Je prie Votre Majesté d'agréer l'hommage bien cordial de mon attachement et de mon respect.

« LA FAYETTE. »

Louis Blanc, si bien informé d'habitude, dit que le général la Fayette, « gentilhomme jusque dans son dépit, n'eut garde de laisser percer dans sa lettre au monarque la profondeur de ses ressentiments. » S'il eût connu la lettre dont il parle, et que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, il n'eût point dit cela. Au reste, il est permis à Louis Blanc d'ignorer le contenu de cette lettre, qui resta secrète, et ne fut communiquée qu'à quelques intimes du général.

Le même jour, Louis-Philippe répondait :

« Je reçois à l'instant, mon cher général, *votre lettre, qui m'a peiné autant que surpris par la décision que vous prenez* JE N'AI PAS ENCORE EU LE TEMPS DE LIRE LES JOURNAUX. Le conseil des ministres s'assemble à une heure ; alors, je serai libre, c'est-à-dire entre quatre et cinq, que j'espère vous voir, et vous faire revenir sur votre détermination.

« Agréez, mon cher général, etc.

« LOUIS-PHILIPPE. »

Nous citons cette lettre pour faire le pendant de celle à M. Laffitte, et, comme on voit, nous la citons sans commentaires ; mais nous ne pouvons, cependant, résister au désir de faire remarquer à nos lecteurs que le roi Louis-Philippe avait besoin de lire les journaux pour savoir ce qui se passait à la Chambre, et que, le 25 décembre, à midi, il ne les avait pas encore lus !...

Le moyen de croire, après cette preuve d'insouciance sur les actes de ses ministres, que le roi n'était pas un vrai roi constitutionnel, régnant, mais ne gouvernant pas !

Seulement, notons ceci, comme de Talleyrand nota la fin du règne des Bourbons : c'est que, le 25 décembre 1830, la carrière politique du général la Fayette était terminée.

Une démission qui fit moins de bruit, et qui eut pour moi, ainsi qu'on le verra à la date du 1er janvier 1831, un résultat assez grotesque, fut donnée le même jour que celle du général la Fayette ; c'était la démission d'un de nos deux capitaines de la quatrième batterie.

Aussitôt cette démission connue, les artilleurs s'assemblèrent d'urgence pour nommer un autre capitaine.

La majorité des suffrages s'étant réunie sur moi, je fus élu capitaine en second.

Dans les vingt-quatre heures, mes galons, mes épaulettes et ma corde à fourrage de laine furent échangés contre une corde à fourrage, des épaulettes et des galons d'or.

Le 27, je commandais l'exercice, revêtu des insignes de ma nouvelle qualité.

On va voir tout à l'heure combien de temps je devais les porter.

CLXXXIII

CHODRUC-DUCLOS. — SON PORTRAIT. — SA VIE A BORDEAUX. — SON EMPRISONNEMENT A VINCENNES. — LE MAIRE D'ORGON. — CHODRUC-DUCLOS SE FAIT DIOGÈNE — M. GIRAUD-SAVINE. — POURQUOI NODIER VIEILLISSAIT. — STIBERT. — UNE LEÇON DE TIR. — MORT DE CHODRUC-DUCLOS.

Faisons un instant trêve à la politique, dont je suis peut-être aussi las que le lecteur.

Un autre homme avait donné sa démission presque en même temps que la Fayette : c'était Chodruc-Duclos, le Diogène du Palais-Royal, cet homme à la longue barbe dont nous avons promis de dire deux mots.

Un matin, les habitués des galeries de pierre virent, avec

(1) Mathieu Dumas.

étonnement, passer Chodruc Duclos chaussé de souliers et de bas, vêtu d'une redingote seulement à demi-usée, et coiffé d'un chapeau presque neuf !

Nous empruntons à *la Némésis* de Barthélemy le portrait de Chodruc-Duclos ; puis nous le compléterons par quelques renseignements qui nous sont personnels, et par quelques anecdotes que nous croyons inconnues.

Après avoir peint tout ce peuple d'affamés qui, de cinq heures à sept heures du soir tourbillonne autour des caveaux de Véfour et des Frères-Provençaux, le poète arrivait au roi des déguenillés, à Chodruc-Duclos.

Voici les vers de Barthélemy qui peignent l'homme avec ce bonheur de pinceau et cette justesse d'expression qui faisaient un des principaux caractères du talent de l'auteur de *la Némésis* :

Mais, autant qu'un ormeau s'élève sur l'arbuste,
Autant que Cornuet domine l'homme-buste (1),
Sur cette obscure plèbe errante dans l'enclos,
Autant plane et surgit l'héroïque Duclos.
Dans cet étroit royaume où le destin les parque,
Les terrestres damnés l'ont élu pour monarque :
C'est l'archange déchu, le Satan bordelais,
Le Juif errant chrétien, le Melmoth du palais.
Jamais l'ermite Paul, le virginal Macaire,
Marabout, talapoin, faquir, santon du Caire,
Brahme, guèbre, parsis adorateur du feu,
N'accomplit sur la terre un plus terrible vœu !
Depuis sept ans entiers, de colonne en colonne,
Comme un soleil éteint ce spectre tourbillonne ;
Depuis le dernier soir que l'acier le rasa,
Il a vu trois Véfour et quatre Corazza ;
Sous ses orteils, chaussés d'éternelles sandales,
Il a du long portique usé toutes les dalles ;
Etre mystérieux qui, d'un coup d'œil glaçant,
Déconcerte le rire aux lèvres du passant,
Sur tant d'infortunés, infortune célèbre !
Des calculs du malheur c'est la vivante algèbre.
De l'angle de Terris jusqu'à Berthellemot,
Il fait tourner sans fin son énigme sans mot.
Est-il un point d'arrêt à cette ellipse immense ?
Est-ce dédain sublime, ou sagesse, ou démence ?
Qui sait ? Il veut peut-être, au bout de son chemin,
Par un enseignement frapper le genre humain ;
Peut-être, pour fournir un dernier épisode,
Il attend que Rothschild, son terrestre antipode,
Un jour, dans le palais, l'aborde sans effroi,
En lui disant : « Je suis plus malheureux que toi ! »

Nous allons tâcher d'être l'Œdipe de cet autre sphinx, et de deviner cette énigme, non pas sans mot, mais dont le mot resta longtemps inconnu.

Chodruc-Duclos était né à Sainte-Foy, près de Bordeaux. A l'époque de la révolution de juillet, ce pouvait être un homme de quarante-huit ans, grand, fort, admirablement fait, cachant sous sa barbe des traits qui avaient dû être d'une rare beauté, et montrant avec affectation des mains toujours très propres.

Il était, sinon par son adresse, du moins par son courage, le chef de cette pléiade de duellistes qui florissaient à Bordeaux, pendant l'Empire, sous le nom de *crânes*. Tous étaient royalistes. MM. Lercaro, Latapie et de Peyronnet passaient pour les amis les plus intimes de Duclos. Ces hommes avaient, d'ailleurs, une qualité remarquable : ils ne se battaient jamais entre eux.

Soupçonné d'entretenir, au beau milieu de l'Empire, des relations avec Louis XVIII, Duclos fut arrêté un matin, dans son lit, par le chef de la police Pierre-Pierre.

Conduit à Vincennes, il y demeura prisonnier jusqu'en 1814.

Délivré par la Restauration, il rentra triomphalement à Bordeaux ; et, comme, pendant sa captivité, il avait hérité d'une certaine fortune, il reprit ses anciennes habitudes en les saupoudrant de nouveaux plaisirs.

Le gouvernement royaliste, qui récompensait — et c'est une vertu dont on lui a fait un crime — tous les anciens dévouements, eût, sans doute, été heureux de récompenser le dévouement de Duclos ; mais il était bien difficile de lui trouver une récompense. Duclos avait les mœurs incurables des péripatéticiens : il ne savait que se promener nuit et jour en causant escrime, politique, théâtre, femmes et littérature. Le roi Louis XVIII n'aurait donc pu lui confier d'autre fonction publique que celle de promeneur éternel, ou de *chrétien errant*, comme dit Barthélemy.

Malheureusement, tout trésor, si considérable qu'il soit, a une fin. Quand Duclos eut épuisé son patrimoine, Duclos se rappela les anciens services qu'il avait rendus à la cause des Bourbons, et vint à Paris pour solliciter. Seulement, il se souvenait un peu tard : il avait donné aux Bourbons le temps d'oublier.

Au reste, l'emploi de solliciteur exerçait on ne peut mieux ses facultés locomotives. — On voyait alors, tous les matins, deux solliciteurs mélancoliques passer le pont Royal, comme deux ombres passent le Styx pour aller demander une bonne place aux champs Elysées chez le ministre de Pluton.

L'un était Duclos, l'autre était le maire d'Orgon.

Qu'avait fait le maire d'Orgon ?

Le maire d'Orgon avait jeté la première pierre dans la voiture de l'empereur, en 1814, et il venait à Paris, sa pierre à la main, pour demander son salaire.

Après des années de sollicitations, ces deux fidélités, voyant que décidément elles n'obtenaient rien, prirent chacune une résolution différente.

Le maire d'Orgon, complètement ruiné, s'attacha sa pierre au cou, et se jeta dans la Seine.

Duclos, bien autrement philosophe, prit, au contraire, la résolution de vivre, et, pour humilier le gouvernement auquel il avait sacrifié trois ans de sa liberté, et M. de Peyronnet, avec lequel il avait fait tant d'assauts sur les rives de la Garonne, il acheta des habits vieux, n'ayant pas la patience de laisser vieillir ses habits neufs, donna un coup de poing dans le fond de son chapeau, exila le rasoir de son menton, laça des espardilles sur ses vieilles chaussures, et commença, sous les arcades du Palais-Royal, cette éternelle promenade qui exerça la sagacité de tous les Œdipes du temps.

Duclos ne quittait le Palais-Royal qu'à une heure du matin, et allait dormir quelques heures rue du Pélican, où il logeait, non pas en garni, mais en *dégarni*.

Pendant une promenade qui a duré douze ans peut-être, jamais — sauf trois exceptions que nous allons citer, et dont une fut faite en notre faveur — Duclos n'a abordé qui que ce fût pour lui parler. Il parlait seul, comme Socrate avec son génie ; jamais héros tragique n'a osé pareil monologue ! — Un jour, pourtant, il sortit de ses habitudes, et marcha droit vers l'un de ses anciens amis, M. Giraud-Savine, homme d'esprit et de savoir, comme on va le reconnaître tout à l'heure, et qui fut, depuis, adjoint au maire des Batignolles. M. Giraud eut un moment d'effroi ; il crut sa bourse menacée ; M. Giraud se trompait ; Duclos n'empruntait jamais rien.

— Giraud, lui demanda-t-il d'une voix de basse profonde, quelle est la meilleure traduction de Tacite ?

— Il n'y en a pas ! répondit M. Giraud.

Duclos secoua mélancoliquement son trésor de haillons, et rentra, comme Diogène, dans son tonneau. Seulement, ce tonneau, c'était le Palais-Royal.

Un autre jour, tandis que je causais avec Nodier, vis-à-vis la porte du café de Foy, Duclos passa regardant Nodier avec attention. Nodier, qui le connaissait, crut que Duclos avait quelque chose à lui dire, et fit un pas vers lui. Mais Duclos hocha la tête, et, sans rien dire, continua son chemin.

Alors, Nodier me donna divers détails sur la vie étrange de cet homme ; après quoi, nous nous quittâmes.

Pendant notre causerie, Duclos avait eu le temps de faire le tour du Palais-Royal ; de sorte que, remontant du côté du Théâtre-Français, je rencontrai Duclos à peu près à la hauteur du café Corazza.

Il s'arrêta droit devant moi

— Monsieur Dumas, me dit-il, vous connaissez Nodier ?

— Beaucoup.

— Vous l'aimez ?

— De tout mon cœur.

— Ne trouvez-vous pas qu'il vieillit énormément ?

— Je dois vous avouer que c'est la réflexion que je me faisais.

— Savez-vous pourquoi il vieillit ?

— Non.

— Eh bien, je vais vous le dire, moi : *c'est qu'il se néglige !* Rien ne vieillit un homme comme de se négliger !

Et il continua sa promenade, me laissant tout abasourdi, non pas de l'observation, qui était pleine de sagacité, mais de ce que c'était Chodruc-Duclos qui l'eût faite.

La révolution de juillet 1830 avait momentanément interrompu les habitudes invétérées de deux hommes : Stibert et Chodruc-Duclos. — Stibert était joueur aussi enragé que Duclos était promeneur infatigable.

Frascati, où Stibert passait ses jours et ses nuits, était fermé ; les ordonnances avaient suspendu le *trente et un*, en attendant que la monarchie de Juillet le supprimât tout à fait.

Stibert n'eut pas la patience d'attendre que les Tuileries fussent prises : le 28 juillet, à trois heures de l'après-midi, il força le concierge de Frascati à lui ouvrir la porte, et à jouer au piquet avec lui.

De son côté, Duclos, sortant de chez lui pour gagner son

(1) Cornuet occupait un des pavillons littéraires qui s'élèvent à chaque extrémité du jardin du Palais-Royal, l'autre était occupé par un nain qui était tout buste et semblait ramper sur deux jambes presque invisibles.

Palais-Royal bien-aimé, trouva les Suisses qui en défendaient l'approche Des jeunes gens avaient engagé le combat avec eux, et l'un de ces jeunes gens, armé d'un fusil de munition, tirait sur les habits rouges avec plus de courage que d'adresse. Duclos le regardait faire, et, au bout de quelques instants, s'impatientant de ce que l'on risquât ainsi sa vie en pure perte :

— Passez-moi votre fusil, dit-il au jeune homme ; je vais vous montrer comment on joue de cet instrument-là.

Le jeune homme prêta son fusil à Duclos.

Duclos mit en joue.

— Tenez, dit-il.

Et il lâcha le coup.

Un Suisse tomba.

Duclos rendit le fusil au jeune homme.

— Oh ! dit celui-ci, ma foi ! puisque vous vous en servez si bien, gardez-le !

— Merci ! répondit Duclos, ce n'est pas mon opinion.

Et, lui remettant le fusil entre les mains, il passa au beau travers de la fusillade, et rentra dans le Palais-Royal, où il reprit sa promenade accoutumée devant l'Apollon de bronze et l'Ulysse de marbre, unique société qu'il eût la chance d'y rencontrer pendant les journées des 27, 28 et 29 juillet.

Ce fut la troisième et la dernière fois qu'il parla.

Duclos, occupé de sa promenade éternelle, n'aurait, sans doute, jamais trouvé un moment pour mourir ; mais, un matin, il oublia de se réveiller.

Les habitants du Palais-Royal, qui s'étonnaient d'avoir été un jour sans y rencontrer l'homme à la grande barbe, apprirent, le lendemain, par les journaux de Cornuet, que Chodruc-Duclos s'était endormi du sommeil éternel sur son grabat de la rue du Pélican.

Depuis trois ou quatre ans, Duclos, comme nous l'avons dit, avait revêtu un costume qui se rapprochait de celui de tout le monde. La révolution de juillet en exilant les Bourbons, et le procès des ministres en emprisonnant à Ham M. de Peyronnet, ôtaient toute signification à son déguenillage, et imposaient un terme à sa vengeance.

Malgré ce changement de décoration, peut-être même à cause de cela, Duclos, comme Epaminondas, ne laissa rien pour payer ses funérailles.

Le Palais-Royal en fit les frais par souscription.

Le général la Fayette avait donné sa démission de sa place. Chodruc-Duclos de sa vengeance — Une troisième célébrité donna sa démission de la vie : ce fut Alphonse Rabbe, dont nous avons déjà dit quelques mots, et qui mérite bien que nous lui consacrions un chapitre spécial.

CLXXXIV

ALPHONSE RABBE — MADAME CARDINAL. — RABBE ET L'ACADÉMIE DE MARSEILLE — « LES MASSENAIRES ». — RABBE EN ESPAGNE. — SON RETOUR. — LE JOURNAL « LE PHOCÉEN » — RABBE EN PRISON — LE FABULISTE. — RABBE VIENT A PARIS. — « LA SŒUR GRISE ». — LES RÉSUMES HISTORIQUES. — LE CONSEIL DE M. BRÉZÉ. — UN HOMME D'IMAGINATION. — LE STYLE BERRUYER. — « LA SŒUR GRISE » VOLÉE. — ADÈLE. — SON DÉVOUEMENT A RABBE. — LE PAIN DES FORTS. — « ULTIME LETTERE ».

Alphonse Rabbe était né à Riez, dans les Basses-Alpes Comme il arrive à tous les cœurs tendres et profonds, son pays était un de ses amours ; à tout propos il en parlait, et, à l'en croire, ses ruines romaines valaient celles d'Arles ou de Nîmes.

Rabbe était un des hommes les plus extraordinaires de notre époque ; s'il eût vécu, il en eût certes été un des plus remarquables. Hélas ! aujourd'hui, qui se souvient de Rabbe, excepté Méry, Hugo et moi ?

En effet, ce pauvre Rabbe a donné aux autres tant de lambeaux de sa propre vie, qu'il n'a pas eu le temps pendant les trente-neuf ans qu'elle a duré, de faire un de ces livres qui survivent à ceux qui les ont faits ; lui dont la parole sténographiée eût formé une bibliothèque, lui qui a mis au monde littéraire et politique Thiers, Mignet, Armand Carrel, Méry et tant d'autres qui ne s'en doutent pas, a disparu de ce double monde sans y laisser d'autres traces que deux volumes de fragments publiés par souscription après sa mort, avec une admirable préface en vers de Victor Hugo.

Et encore, pour citer quelque chose de ces fragments, que j'avais entendu lire au pauvre Rabbe lui-même, près duquel je n'étais qu'un enfant fort inconnu, — à sa mort, je n'avais fait qu'*Henri III*, — j'ai voulu me procurer ces deux volumes : autant aurait valu me mettre à la recherche de l'anneau de Salomon ! Enfin, je les ai trouvés, où l'on trouve tout, au reste, rue des Cannettes, au cabinet littéraire de madame Cardinal. Ces deux volumes étaient chez madame Cardinal depuis 1835 ; ils étaient sur ses rayons, ils étaient sur son catalogue, ils étaient en montre, ils étaient en vue ! eh bien, ces deux volumes n'étaient pas coupés ! et c'est moi qui, au bout de dix-huit ans, passe le couteau d'ivoire entre leurs pages vierges !

Malheureux Rabbe, il manquait cela à ta destinée !

C'est que les circonstances ont toujours failli à Rabbe ; toute sa vie, il a attendu une révolution : dans une révolution, Rabbe eût été beau comme Catilina ou comme Danton.

1830 sonna sur lui : il était mort depuis vingt-quatre heures !

A l'âge de dix-huit ans, Rabbe concourut pour un prix académique. Le programme était l'éloge de Puget. Un beau discours plein d'idées neuves, un style chaud, une éloquence méridionale, furent autant de causes pour que Rabbe n'obtînt aucune réussite, pas même la plus petite mention honorable ; mais, à ses amis, cet échec révéla tout ce qu'il y avait de brillant avenir dans la vie de Rabbe, si la fortune voulait donner un tour de roue à son bénéfice. Hélas ! la fortune fut académicienne ; Rabbe avait Oreste pour patron.

Doué d'une de ces organisations qui se laissent entraîner à la furie du moment, Rabbe, en 1815, se mit en tête de devenir l'ennemi de Masséna. Pourquoi ? Personne ne l'a jamais bien su, pas même Rabbe. Il publia alors ses *Massénaires*, espèces d'iambes en prose écrits avec la pointe d'un fer rouge. Cette brochure le plaça dans le parti royaliste.

Réconcilié, quinze jours plus tard, avec le vainqueur de Zurich, une mission le fit partir pour l'Espagne.

De là datent tous les malheurs du pauvre Rabbe ; c'est en Espagne qu'il fut atteint d'une maladie qui avait le déplorable défaut de ne pas être mortelle.

Quel était ce fléau, cette peste, cette contagion ? Lui-même le dit. Ecoutez Rabbe ; on n'emprunte ces détails qu'à celui qui a le droit de les donner.

« Hélas ! ô ma mère, tu n'avais pas pu me rendre invulnérable en me trempant, au sortir de ton sein, dans les froides eaux du Styx.

« Egaré par une imagination brûlante et des sens impérieux, j'ai répandu mon encens et prodigué les trésors de l'âge sur les autels d'une criminelle volupté ; le plaisir, ce destructeur des humains dont il ne devrait être que le père, a dévoré les prémices de ma jeunesse. Quand je me regarde, je frémis ! Est-ce bien moi ? Quelle main a sillonné ma face de ces traces hideuses ?...

« Qu'est devenu ce front où respirait la candeur de mon âme, lorsqu'elle était pure encore ? Ces yeux qui effrayent, ces yeux mutilés exprimaient jadis ou les désirs d'un cœur qui n'avait que des espérances et pas un regret, ou les méditations voluptueusement sérieuses d'un esprit libre encore de honteuses chaînes.

« Le sourire de la bienveillance les animait toujours quand ils se portaient sur un de mes semblables ; maintenant, mes regards hasardés et tristement farouches disent à tous : « J'ai vécu, j'ai souffert ; je vous ai connus, et je veux « mourir ! »

« Que sont devenus ces traits presque suaves que dessinait la ligne la plus harmonieuse ? Cet ensemble, cette physionomie de bonheur qui plaisait et me faisait trouver partout des cœurs faciles et bienveillants n'existent plus ! tout a péri ! tout s'est dégradé ! Dieu et la nature se sont vengés !

« Quand j'éprouverai un affectueux sentiment, désormais l'expression de mes traits trahira mon âme ; quand j'approcherai la beauté, l'innocence, elles fuiront !

« Tourments inexprimables ! punition affreuse !

« Désormais, je dois chercher toutes mes vertus dans le repentir qui me dévore ; il faut que je m'épure par le feu inextinguible des incurables douleurs ; que je remonte à la dignité de mon être par le profond et cuisant regret de l'avoir souillé.

« Quand viendra le moment où, par mes souffrances, j'aurai mérité le repos, la jeunesse aura fui... Mais il est une autre vie, et, en passant le seuil de celle-là, je revêtirai la robe d'une jeunesse immortelle ! »

Et remarquez qu'avant ce malheureux voyage d'Espagne, on ne désignait Alphonse Rabbe que sous le nom de *l'Antinous d'Arles*.

Une mélancolie incurable s'empara de lui à partir de ce moment.

— Je me survis à moi-même ! disait-il tristement en secouant sa tête, dont il n'avait gardé intacts que les beaux cheveux. Maudit soit l'inventeur des miroirs !

A trente ans, il avait déjà reculé deux fois contre deux tentatives de suicide. Ses mains faiblirent ; le poignard s'émoussa sur son cœur.

Mais, désespéré, il traîna son existence posthume, et se précipita dans l'arène politique comme un gladiateur qui se console en se faisant admirer entre deux tigres.

1821 commençait ; la mort du duc de Berry servait de prétexte à beaucoup de lois rétrogrades ; Alphonse Rabbe trouva le moment opportun ; il vint à Marseille, et fonda *le Phocéen* dans un pays alors volcan de royalisme.

Voulez-vous savoir comment il parle aux hommes du pouvoir ? Ecoutez-le :

« Les oligarques se disputent les lambeaux de la liberté sur le cadavre d'un malheureux prince... O liberté ! marque de tes inspirations puissantes ces heures de la nuit que Guillaume Tell et ses amis employaient à frapper des coups réparateurs !... »

Quand on appelle la liberté dans de pareils termes, c'est rarement la liberté qui vient. Un matin, on frappa à la porte de Rabbe ; il alla ouvrir : deux gendarmes l'invitèrent à les suivre et le conduisirent en prison.

Rabbe arrêté, ce fut dans tout Marseille une effroyable explosion de royalisme contre lui. Un écrivain qui avait fait deux volumes de fables se chargea de soutenir la cause des Bourbons dans un journal.

Rabbe lut l'article, et répondit :

« Monsieur, dans un de vos apologues, vous vous êtes comparé vous-même à un mouton ; eh bien, monsieur le mouton, broutez l'herbe tendre, et ne mordez pas ! »

Le fabuliste rendit une visite de politesse à Rabbe ; ils se serrèrent la main, et tout fut oublié.

Cependant, le jour de l'arrestation de son rédacteur en chef, *le Phocéen* avait été suspendu.

Mis en liberté, après avoir failli être assassiné par ces terribles royalistes marseillais qui, pendant les premières années de la Restauration, laissèrent derrière eux une si large trace de sang, Rabbe partit pour Paris, où ses deux amis Thiers et Mignet avaient déjà conquis une haute position dans les hôtels de Laffitte et de Talleyrand.

Si Rabbe eût conservé son visage d'Apollon et ses formes d'Antinoüs, il eût tout éclipsé dans le monde parisien par les grâces de ses manières, son esprit charmant, son instruction inépuisable, son élégance exquise ; mais son miroir le condamnait plus que jamais à la réclusion

Ses disciples les plus assidus étaient Thiers et Mignet ; ils venaient le voir presque tous les jours, et, devant lui, ressemblaient à des élèves devant leur maître.

Mais Rabbe avait l'esprit d'une indépendance qui touchait à l'indocilité ; Rabbe était toujours prêt à se cabrer, même sous la main qui le flattait ; or, Rabbe, qui voyait déjà ces deux écrivains lancés dans le domaine de l'histoire, ne voulut point d'abord chanter en trio avec eux, et, pour être plus vrai que les historiens, il résolut d'écrire un roman. Walter Scott régnait alors, à Londres et à Paris.

Rabbe prit un cahier de papier blanc, et écrivit sur le premier feuillet le titre de son roman : *la Sœur grise*. Puis il s'arrêta là ; j'oserai même dire que ce premier feuillet ne fut jamais retourné. Il est vrai que ce que Rabbe faisait en imagination était bien plus positif pour lui que ce qu'il faisait en réalité.

Félix Bodin venait d'inaugurer l'ère des *résumés historiques ;* les éditeurs Lecointe et Roret allaient demandant des résumés à tout ce qui ressemblait à un écrivain ; les résumés pleuvaient comme grêle ; le plus humble écolier se croyait tenu de faire son résumé. C'était un vrai fléau ! les gens les plus inoffensifs se trouvaient atteints du résumé. — Rabbe, du premier coup, éclipsa tous les faiseurs obscurs : il publia successivement les résumés de l'histoire d'Espagne, de l'histoire de Portugal et de l'histoire de Russie, tous tirés à plusieurs éditions. Un talent admirable d'historien fut dépensé dans ces trois livres, qui n'eurent d'autre tort que le titre banal sous lequel ils furent publiés.

— Que faites-vous ? demandait souvent Thiers à Alphonse Rabbe, en voyant celui-ci noircir des rames de papier.

— Je travaille à ma *Sœur grise*, répondait Rabbe.

Dans l'été de 1824, Mignet fit un voyage à Marseille, et, devant tous les amis de Rabbe, s'étendit en éloges à l'endroit du roman de *la Sœur grise*, toujours attendu, mais que Mignet croyait tirer à sa fin.

Outre ses beaux livres d'histoire, Alphonse Rabbe écrivait dans *le Courrier français* d'admirables articles sur les beaux-arts. Rabbe, sous ce rapport, était non seulement un grand maître, mais encore un grand juge.

Peut-être, nous devons l'avouer, était-il un peu injuste pour les vaudevilles, un peu acerbe pour les vaudevillistes ; cette injustice allait chez lui presque jusqu'à la haine.

Il résulta de cette haine une assez grotesque aventure.

Un compatriote de Rabbe, un Marseillais nommé M. Brézé, était possédé de la rage de donner des conseils à Rabbe. (Plaçons ici, entre parenthèses, cette observation que le Marseillais est de sa nature grand donneur de conseils, surtout quand on ne lui en demande pas.) Donc, M. Brézé avait donné force conseils à Rabbe tandis que Rabbe était à Marseille, conseils que Rabbe, on le devine facilement, s'était bien gardé de suivre.

M. Brézé vint à Paris, et rencontra Barthélemy, le poète, au Palais-Royal.

La conversation s'engagea entre les deux compatriotes.

— Et que fait Rabbe ? demanda M. Brézé.

— Mais des résumés.

— Ah ! des résumés, répéta M. Brézé, des résumés... Vous dites que Rabbe fait des résumés ? Diable !

— Oui.

— Qu'est-ce que cela, des résumés ?

— C'est de l'histoire quintessenciée et renfermée dans de petits livres, au lieu d'être délayée dans de gros.

— Et combien Rabbe fait-il de résumés comme cela par an ?

— Mais un et demi, deux au plus.

— Cela rapporte combien, un résumé ?

— Douze cents francs, je crois.

— De sorte que, quand Rabbe a travaillé pendant toute son année, et qu'il a fait un résumé et demi, il a gagné dix-huit cents francs ?

— Dix-huit cents francs, mon Dieu, oui !

— Hum !

Et M. Brézé se mit à réfléchir.

— Puis, tout à coup :

— Croyez-vous que Rabbe ait autant d'esprit que M. Scribe ? demanda-t-il.

La question était si inattendue et surtout si inopportune, que Barthélemy se prit à rire.

— Mais oui, dit-il ; seulement c'est un esprit d'un autre genre.

— Oh ! cela ne fait rien !

— Pourquoi cela ne fait-il rien ?

— S'il a autant d'esprit que lui, c'est tout ce qu'il faut.

Et il se mit à réfléchir de nouveau ; puis, après un instant :

— Est-ce vrai, demanda-t-il à Barthélemy, que M. Scribe gagne cent mille francs par an ?

— On l'assure, répondit Barthélemy.

— Eh bien, dit M. Brézé, il faut que je donne un conseil à Rabbe, moi...

— Vous ?

— Oui, moi.

— Vous en êtes bien capable... Et lequel ?

— Il faut que je lui donne le conseil de laisser là ses résumés, et de faire des vaudevilles.

L'idée parut splendide à Barthélemy.

— Répétez, dit-il à M. Brézé.

— Il faut, répéta M. Brézé, que je donne à Rabbe le conseil de laisser là ses résumés, et de faire des vaudevilles.

— Morbleu ! dit Barthélemy, donnez-lui ce conseil-là, monsieur Brézé.

— Je le lui donnerai.

— Quand ?

— La première fois que je le verrai.

— Vous me promettez cela ?

— Parole d'honneur !

— Surtout, n'y manquez pas.

— Soyez tranquille !

Et Barthélemy et M. Brézé se quittèrent en échangeant une poignée de main, M. Brézé enchanté d'avoir eu une si triomphante idée, Barthélemy n'ayant qu'un regret, celui de ne pas être là quand il mettrait son idée à exécution.

En effet, un jour, M. Brézé rencontre Rabbe sur le pont des Arts ; — en ce moment-là, Rabbe nageait en pleine histoire de Russie : il était grave comme Tacite.

— Oh ! que je suis aise de vous voir, mon cher Rabbe ! dit M. Brézé en l'abordant.

— Et moi aussi, dit Rabbe.

— Il y a huit jours que je vous cherche.

— Vraiment ?

— Parole d'honneur !

— Pour quoi faire ?

— Mon cher Rabbe, vous savez combien je vous aime ?

— Ah ! oui !

— Eh bien, dans votre intérêt... vous entendez ? dans votre intérêt...

— Certes, j'entends !

— Eh bien, j'ai un conseil à vous donner.

— A moi ?

— A vous.

— Donnez, dit Rabbe en regardant Brézé par-dessus ses

lunettes, comme il avait l'habitude de le faire quand il éprouvait un grand étonnement ou que l'on commençait à l'impatienter.

— Croyez-moi, c'est un ami qui vous parle.

— Je n'en doute pas ; mais le conseil ?

— Rabbe, mon ami, au lieu de faire des résumés, faites des vaudevilles !

Un rugissement sourd gronda dans la poitrine de l'historien. Il saisit par le bras le donneur de conseils, et, d'une voix terrible :

— Monsieur, lui dit-il, c'est un de mes ennemis qui vous envoie pour me faire insulte.

— Un de vos ennemis ?

— C'est Latouche !

— Mais non...

— C'est Santo-Domingo !

— Non...

— C'est Loëve-Weymars !

— Je vous proteste que non.

— Nommez-moi cet insolent.

— Rabbe !... mon cher Rabbe !...

— Nommez-le-moi, monsieur, ou je vous prends par le talon, et je vous précipite dans la Seine comme Hercule précipita Pirithoüs dans la mer...

Puis, s'apercevant qu'il faisait une fausse citation :

— Pirithoüs ou un autre, peu importe !

— Mais je vous affirme...

— Alors, c'est vous ? s'écria Rabbe ne lui donnant pas le temps d'achever sa phrase. Eh bien, monsieur, vous allez me rendre raison de cette insolence !

A cette proposition, Brézé fit un tel bond, qu'il arracha son bras de la tenaille qui le serrait, et courut se mettre sous la protection de l'invalide qui surveillait le péage du pont.

Rabbe s'éloigna en lui faisant un geste gros d'avenir menaçant.

Le lendemain, il n'y pensait plus.

Dix ans après, Brézé y pensait encore !

Deux explications vont suivre cette anecdote, qui eussent dû la précéder.

A force de lire les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau, Rabbe avait pris une partie du caractère du susceptible Genevois ; il croyait à une conspiration générale organisée contre lui : ses Catilina, ses Manlius, et ses Spartacus étaient Latouche, Santo-Domingo et Loëve-Weymars ; il n'y avait pas jusqu'à ses deux Pylades, Thiers et Mignet, qu'il ne soupçonnât.

— Ce sont mes d'Alembert et mes Diderot ! disait-il.

Il était donc tout simple qu'il crût que cette proposition de Brézé fût une conspiration qui éclatait.

En effet, la vie de Rabbe était une espèce d'hallucination continuelle, une existence pleine de rêves ; le sommeil seul lui rendait la réalité.

Un jour, il aborde Méry, l'air sombre, la main dans sa poitrine, et froissant convulsivement sa chemise.

— Eh bien, s'écrie-t-il en hochant la tête de haut en bas, je vous l'avais dit !

— Quoi donc ?

— Que c'était mon ennemi !

— Qui cela ?

— Mignet.

— Mais non, mon cher Rabbe... Mignet vous aime et vous admire.

— Ah ! il m'aime !

— Oui.

— Ah ! il m'admire !

— Sans doute.

— Eh bien, savez-vous ce qu'il dit de moi, cet homme qui m'aime et qui m'admire ?

— Que dit-il ?

— Ce qu'il dit ?... Il dit que je suis un homme d'IMAGINATION, ce monsieur !...

Méry prit un air consterné pour obliger Rabbe.

Et Rabbe, pour se venger de l'insulte de Mignet, écrivait, dans la préface d'une seconde édition de ses résumés, ces mots foudroyants :

« La plume de l'historien ne doit pas être un tuyau de plomb d'où coule une eau tiède sur le papier. »

Dès ce moment, sa colère contre les historiens, — contre les historiens modernes, bien entendu ; il adorait Tacite ; — sa colère contre les historiens ne connut plus de bornes ; et, quand il y avait, chez lui, présence d'amis et absence d'historiens, il s'écriait d'une voix tonnante :

— Croiriez-vous bien ceci, messieurs ? c'est qu'il y a aujourd'hui, en France, dans notre génération, dans nos rangs, des historiens qui s'avisent de copier le style des pères Berruyer, Catrou et Rouillé ? Oui, à chaque ligne de leurs batailles modernes, ils vous disent que trente mille hommes ont été *taillés en pièces*, ou qu'ils ont *mordu la poussière*, ou qu'ils sont restés *couchés sur l'arène*. Sont-ils vieux, ces jeunes gens ! L'autre jour il y en a un qui, en racontant la bataille d'Austerlitz, a écrit cette phrase : « Vingt-cinq mille Russes étaient rangés en bataille sur un vaste étang gelé : Napoléon ordonna que le feu fût dirigé contre cet étang. Les boulets brisèrent la glace, et les vingt-cinq mille Russes MORDIRENT LA POUSSIÈRE ! »

Ce qu'il y avait de curieux, c'est que la phrase se trouvait textuellement écrite dans un des résumés du temps.

La seconde observation que nous eussions dû faire expliquera cette comparaison que Rabbe avait risquée de lui à Hercule, et de Brézé à Pirithous.

Rabbe avait si bien contracté l'habitude des grandes formes oratoires et du langage distingué, qu'il ne pouvait jamais descendre au style familier dans ses relations subalternes.

Ainsi il disait gravement à son coiffeur :

— Ne dérangez pas trop l'économie de ma chevelure ; que votre coup de peigne soit léger à ma tête, et gardez, comme dit Boileau, que

L'ivoire trop hâté ne se brise en vos mains !

Il disait à son portier :

— Si quelque ami vient frapper à ma porte hospitalière, soyez-lui bienveillant... Je rentrerai bientôt ; je vais respirer l'air du soir sur le pont des Arts.

Il disait à son pâtissier, Grandjean, qui demeurait à sa porte, rue des Petits-Augustins :

— Monsieur Grandjean, le vol-au-vent que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer hier avait une croûte de ciment romain rebelle à la dent ; donnez à vos œuvres culinaires une cuisson plus onctueuse ; on vous en saura gré.

Au milieu de tout cela, Rabbe se figurait toujours qu'il écrivait son roman de la *Sœur grise*.

Un jour, Thiers entre chez lui, et, selon son habitude :

— Eh bien, Rabbe, dit-il, que faites-vous ?

— Parbleu ! répond Rabbe, ce que je fais, vous le savez bien ! je fais ma *Sœur grise*.

— Elle doit être fort avancée depuis que vous y travaillez ?

— Elle est finie.

— Ah ! vraiment !

— En doutez-vous ?

— Non.

— Vous en doutez ?

— Mais non.

— Tenez, dit-il en prenant le cahier de papier, la voici.

Thiers prend le cahier de papier.

— Comment ! la voici ? Mais c'est du papier blanc que vous me montrez, mon cher !

Rabbe s'élance comme un tigre sur Thiers, et peut-être allait-il supprimer, en 1825, le ministère du 1er mars, quand Thiers ouvre le cahier, et lui montre les pages d'une blancheur aussi entière que la robe de la bergère de M. Planard. Rabbe saisit ses cheveux à deux mains.

— Savez-vous ce qui m'est arrivé ? s'écria-t-il.

— Non.

— On m'a volé mon manuscrit de *la Sœur grise !*

— Ah ! mon Dieu ! s'écrie Thiers, qui ne veut pas le contrarier ; et connaissez-vous le voleur ?

— Non... Si... si fait, je le connais... c'est Loëve-Weymars ! il ne périra que de ma main, et je vais lui envoyer deux témoins !

Loëve-Weymars n'était pas à Paris. Pendant plus de quinze jours, Rabbe fut convaincu qu'il avait écrit *la Sœur grise* depuis le premier jusqu'au dernier mot, et que, jaloux de lui, Loëve-Weymars lui en avait dérobé le manuscrit.

Quand de pareilles incartades tombaient sur des amis comme Loëve-Weymars, comme Thiers, comme Mignet, comme Armand Carrel, comme Méry, ce n'était rien ; mais, quand elles avaient pour objet des étrangers moins au fait de la folie de Rabbe, les choses tournaient parfois au tragique.

Ainsi, vers cette époque, il eut deux duels : l'un avec Alexis Dumesnil, l'autre avec Coste ; de chacun de ces messieurs, il reçut un coup d'épée ; mais ces deux blessures ne le guérirent pas de sa passion pour les rencontres. Il avait, disait-il, dans sa jeunesse, manié très habilement le javelot ; malheureusement, ses adversaires refusaient toujours le javelot, ce que Rabbe, dans son admiration pour l'antiquité, s'obstinait à ne pas comprendre.

Nous serions plus qu'oublieux, nous serions ingrat si, en parlant de Rabbe, nous ne disions quel ange consolateur traversa un instant sa vie de souffrances. Une jeune fille nommée Adèle resta trois ans près de lui ; mais ces trois ans de joie ne furent pour Rabbe qu'une douleur de plus ; bientôt la belle et fraîche jeune fille pâlit comme une fleur dont un ver ronge la tige ; elle inclina la tête, agonisa un an, et mourut.

L'histoire a fait grand bruit de certains dévouements ; nul dévouement ne fut plus pur, plus généreux que le dévouement ignoré de la pauvre jeune fille, plus complet surtout, puisqu'il la conduisit à la mort.

Un sujet pareil se constate en trois lignes, comme fait, ou s'étend en deux volumes comme étude psychologique !

Pauvre Adèle ! nous n'avons qu'un souvenir et quatre lignes à te donner !

Cette mort acheva de pousser Rabbe au désespoir ; de l'époque de la mort d'Adèle date véritablement l'ère désespérée de sa vie. En effet, Rabbe venait de s'apercevoir non seulement que la destruction était en lui, mais encore qu'elle émanait de lui.

C'est de ce moment surtout que sa plainte devient amère et incessante ; c'est de ce moment qu'il s'arrange de manière que sa pensée se trouve incessamment en face du suicide, afin qu'elle s'y habitue.

Il a des tablettes qui restent éternellement sous ses yeux ; il les appelle *le pain des forts* ; c'est effectivement la nourriture de son âme.

Nous extrayons du journal funèbre quelques-unes de ses pensées les plus remarquables.

« Homme, d'où vient ton orgueil ? Ta conception est une faute ; ta naissance est une douleur ; ta vie, un travail ; ta mort, une nécessité. »

« Cadavre vivant ! quand seras-tu donc rendu à la poussière ? O solitude ! ô mort ! je me suis abreuvé de vos sévères délices. Vous êtes mes amantes, seules mais fidèles ! »

« Amère et cruelle absence du visage de Dieu, jusques à quand me tourmenteras-tu ?

« Chacune de nos heures nous pousse au tombeau, et s'accélère du mouvement de celles qui la précèdent. »

« Pensez, au matin, que vous n'irez peut-être pas jusqu'au soir ; pensez, au soir, que vous n'irez peut-être pas jusqu'au matin. »

Parfois aussi, un triste souvenir des beaux jours de la jeunesse, de ce bonheur qui ne reparaît jamais si grand et si amer qu'aux jours de l'infortune ; parfois ce souvenir vient arrêter le malheureux condamné dans ses aspirations vers la mort. Alors, son désespoir revient à la mélancolie, presque à l'espérance.

« Ils ont passé, les prestiges du bel âge ; tout est détruit ! Oh ! que d'amertume remplit mon âme ! Nature inexorable, fatalité, destin ou providence, rendez-moi la coupe de la vie et du bonheur ! Mes lèvres l'ont à peine effleurée, et voilà que vous l'enlevez à ma main tremblante .Donnez ! donnez. une soif brûlante me dévore ; je me suis trompé ou vous m'avez trompé ; je ne me suis point abreuvé, ma soif ne s'est point tarie, car la liqueur s'est dissipée comme la flamme bleuâtre qui ne laisse après elle que l'odeur du soufre et du volcan. »

« Foudre du ciel ! pourquoi ne préfères-tu point frapper les têtes altières de ces chênes et de ces sapins dont la vigoureuse vieillesse a déjà bravé cent hivers ? Ils ont vécu, du moins ; ils se sont rassasiés des sucs de la terre ! »

« J'ai été abîmé dans ma force ; depuis neuf ans, je dispute sa proie au tombeau... Misérable, pourquoi la main de Dieu, qui me frappe, ne m'a-t-elle pas cent fois anéanti ? »

Puis l'âme du malheureux Rabbe, à force de douleurs, s'élève à la prière ; lui, le sceptique, il doute du doute, et revient à Dieu.

« O mon Dieu ! — s'écrie-t-il dans la solitude de la nuit, qui porte jusqu'à ses voisins ses gémissements et ses larmes, — ô mon Dieu ! il faut que votre justice nous réserve un monde meilleur. O mon Dieu ! qui savez toutes les pensées que je puis tracer ici et les regrets qu'expriment en ce moment mes larmes brûlantes, ô mon Dieu ! si les gémissements d'un infortuné peuvent être entendus de vous ; ô mon Dieu ! vous savez le cœur que vous m'avez donné, vous savez quels furent les vœux qu'il forma, vous connaissez les désirs immodérés qui le remplissent encore ! Ah ! si les afflictions l'ont brisé, si la privation de tout soulagement, de toute tendresse, si la plus affreuse solitude le dessèche, ô mon Dieu ! secourez votre misérable créature ; donnez-moi la foi d'un monde meilleur ! Oh ! puisse-je trouver au delà du trépas ce que mon âme, méconnue et bientôt égarée, ne cesse de demander à la terre... »

Alors, Dieu avait pitié de lui : Dieu ne lui rendait pas la santé, Dieu ne lui rendait pas l'espoir, Dieu ne lui rendait pas la jeunesse, la beauté, l'amour, ces trois illusions disparues pour lui avant le temps ; mais Dieu lui permettait les larmes.

Vers les derniers mois de l'année 1829, le mal fit de tels progrès, que Rabbe résolut de ne pas voir l'année 1830. Alors, comme il s'est adressé à Dieu, il s'adresse à la mort :

LA MORT

« Tu te meurs ! te voilà arrivé au terme où viennent les choses, à la fin de tes misères, au commencement de ton bonheur. La voici, la mort, là, debout en face de toi ! Tu ne pourras plus ni la souhaiter ni la craindre. Souffrances ou faiblesses du corps, tristes agitations, peines cuisantes de l'âme, chagrins dévorants, tout est achevé ! Tu ne ressentiras plus rien de semblable ! tu vas braver en paix l'orgueil insultant du crime fortuné, les mépris des sots et la stérile pitié de ceux qui osent s'appeler *bons*.

« La privation de tant de maux ne saurait être un mal en elle-même ; je t'ai vu ronger ton frein, secouer avec désespoir les humiliantes chaînes d'une destinée ennemie ; j'ai entendu bien souvent tes plaintes déchirantes, qui s'exhalaient du fond d'un cœur oppressé... Te voilà enfin satisfait. Hâte-toi d'épuiser la coupe d'une vie infortunée, et périsse le vase où tu fus contraint de boire une si amère liqueur !

« Mais, tu t'arrêtes et tu trembles !... Eh quoi ! tu maudissais la durée de ton supplice, et tu redoutes, tu regrettes sa fin ! Ainsi, estimateur sans raison et sans justice, tu t'affliges également de ce que les choses sont et de ce qu'elles cessent d'être. Ecoute, cependant, et considère un moment.

« En mourant, tu ne feras que suivre le chemin où ont marché tes pères ; mille milliers de générations sont tombées avant toi dans l'abîme où tu vas descendre ; mille milliers de générations y disparaîtront après toi. Cette cruelle vicissitude de vie et de mort ne pouvait pas, pour toi seul, être suspendue. Marche donc, poursuis ton voyage, va où sont allés les autres, et ne crains pas de t'égarer ou de te perdre avec tant de compagnons de route. Point de faiblesse, point de larmes surtout ! L'homme qui pleure sur son trépas est le plus vil et le plus méprisable de tous les êtres. Soumets-toi sans murmure à ce que tu ne peux éviter ; tu meurs malgré toi, et c'est aussi malgré toi que tu vivais : rends donc sans inquiétude ce que tu avais reçu sans connaissance. Naître et mourir sont des choses qui ne t'appartiennent pas !

« Réjouis-toi plutôt : tu commences un jour immortel.

« Ceux qui environnent ta couche de mort, tous ceux que tu as jamais vus, dont tu as ouï dire ou lu quelque chose, le petit nombre de ceux que tu as plus particulièrement pu connaître, l'immense multitude de ceux qui ont vécu jadis, qui sont nés et qui sont à naître dans tous les siècles et dans tous les pays, ont fait ou feront le chemin que tu vas faire. Regarde des yeux de ton intelligence cette longue caravane des générations successives traversant les déserts de la vie, et se disputant, sur le sable qui les brûle, une goutte de cette eau qui allume leur soif plus qu'elle ne l'apaise ! Tu es perdu dans la foule au moment où tu tombes ; regarde combien d'autres tombent à la fois !

« Aurais-tu voulu vivre toujours ? Aurais-tu seulement voulu une vie de la durée de mille ans ? Rappelle-toi tes longs ennuis dans ta courte carrière, tes fréquentes défaillances sous le faix. Tu étais accablé de l'horizon borné d'une vie si courte, si incertaine, si fugitive ; qu'aurais-tu dit, ayant devant les yeux un avenir de fatigues et de douleurs immense, inévitable ?

« O mortels ! vous pleurez la mort, comme si la vie était quelque chose de grand et de précieux ! Et pourtant ce rare trésor de la vie, les plus vils insectes le partagent avec vous !

« Tout marche à la mort, parce que tout tend au repos et à une parfaite quiétude.

« Voici venir le jour que tu aurais dû avancer par tes vœux, si une destinée jalouse ne l'avait différé, le jour que tu as ardemment souhaité tant de fois ; voici l'instant qui te soustrait au joug capricieux de la fortune, aux entraves de l'humaine société, aux atteintes envenimées de tes semblables.

« Tu crois cesser d'être, et c'est là ton tourment...

« Eh bien, qui donc t'a prouvé que tout s'anéantissait en toi ? Tous les âges n'ont-ils pas retenti d'une immortelle espérance ? L'opinion de la spiritualité ne fut pas seulement

un dogme de quelques croyances religieuses ; elle fut le besoin et le cri de toutes le nations qui ont couvert la surface de la terre. L'Européen, dans les délices de ses capitales, et le sauvage Américain, sous ses huttes grossières, rêvent également leur immortalité ; tous réclament au tribunal de la nature contre l'insuffisance de la vie.

« Si tu souffres, c'est bien de mourir ; si tu es heureux ou si tu crois l'être, tu gagneras au trépas, puisque ton illusion n'eût pas été de longue durée.

« Tu passes d'une habitation terrestre dans un séjour céleste et pur. Pourquoi regarder en arrière, quand tu as le pied sur le seuil de la porte ? L'éternel dispensateur des biens et des maux, notre souverain Maître, te rappelle à lui ; c'est sa volonté qui ouvre ta prison ; tes dures chaînes sont brisées ; ton exil est fini ; réjouis-toi ! Tu vas monter auprès du trône de ton Seigneur et roi !

« Ah ! si tu n'es accablé du poids de quelque crime sans expiation, tu chanteras en mourant, et, comme cet empereur romain, tu te lèveras à l'agonie, au moins par la pensée, et tu voudras mourir debout et les yeux tournés vers ta nouvelle patrie ! »

O saint-Preux, ô Werther, ô Jacob Ortis, que vous êtes loin de là ! Déclamateurs jusqu'à l'agonie, chez vous, c'est le cerveau seul qui se lamente ; mais ici, chez ce véritable agonisant, chez ce moribond réel, c'est le cœur qui se plaint, c'est la chair qui crie, c'est l'esprit qui doute. Oh ! comme on sent bien que toute cette creuse philosophie ne le rassure pas contre les douleurs de l'instant suprême, et surtout contre cette terreur du néant qui fait couler la sueur sur le front d'Hamlet !

Enfin, voici le dernier cri ; — ce cri poussé, le silence se fera sur celui qui a tant souffert.

Du reste, Alphonse Rabbe ne veut pas qu'on doute comment il meurt ; écoutez-le : ce testament, il le signe ; il n'y a pas de déshonneur pour lui à se creuser une tombe, de ses propres mains, entre celles de Caton d'Utique et de Brutus.

« 31 décembre 1829.

« Il faut, comme Ugo Foscolo, que j'écrive mes *ultime lettere*. Si tout homme ayant beaucoup senti et pensé, mourant avant la dégradation de ses facultés par l'âge, laissait ainsi son *testament philosophique*, c'est-à-dire une profession de foi sincère et hardie, écrite sur la planche du cercueil, il y aurait plus de vérités connues et soustraites à l'empire de la sottise et de la méprisable opinion vulgaire.

« J'ai pour exécuter ce dessein, d'autres motifs. Il est de par le monde quelques hommes intéressants que j'ai eus pour amis ; je veux qu'ils sachent comment j'ai fini. Je souhaite même que les indifférents, c'est-à-dire la masse du public, — pour qui je serai l'objet d'une conversation de dix minutes, supposition peut-être exagérée, — sachent, quelque peu de cas que je fasse de l'opinion du grand nombre, sachent, dis-je, que je n'ai point cédé en lâche, et que la mesure de mes ennuis était comble, quand de nouvelles atteintes sont venues la faire verser ; je veux, enfin, qu'amis, indifférents, et même ennemis, sachent que je n'ai fait qu'user avec tranquillité et dignité du privilège que tout homme tient de la nature de disposer de soi.

« Voilà tout ce qui peut m'intéresser encore de ce côté-ci du tombeau. Au delà de lui sont toutes mes espérances... si toutefois il y a lieu. »

Ainsi, pauvre Rabbe, après tant de philosophie passée au van comme un grain mûr, après tant de prières à Dieu, tant de dialogues avec ton âme, tant de paroles échangées avec la mort, ces suprêmes interlocuteurs ne t'ont rien appris, et ta dernière pensée est un doute !

Rabbe avait dit qu'il ne verrait pas l'année 1830 : il mourut dans la nuit du 31 décembre 1829.

Maintenant, comment mourut-il ? Ce sombre mystère resta enfermé dans le cœur des derniers amis qui l'assistèrent.

Seulement, un de ses amis me raconta que, dans la soirée qui précéda sa mort, ses souffrances étaient si intolérables, que le médecin ordonna qu'on appliquât au malade un emplâtre d'opium sur la poitrine.

Le lendemain, on chercha vainement l'emplâtre d'opium ; il fut impossible de le retrouver...

Le 17 septembre 1835, Victor Hugo lui adressait le magnifique adieu qui commence et finit par ces deux vers :

Hélas ! que fais-tu donc, ô Rabbe, ô mon ami,
Sévère historien dans la tombe endormi ?...

Si quelque chose du pauvre Rabbe survivait à lui-même, certes, ce quelque chose dut tressaillir de joie au fond de son tombeau !

Peu de rois, en effet, ont une pareille épitaphe.

CLXXXV

CHÉRON — SES DERNIERS COMPLIMENTS A HAREL. — NÉCROLOGIE DE 1830. — MA VISITE OFFICIELLE DU PREMIER JOUR DE L'AN. — UN COSTUME A EFFET. — LISEZ « LE MONITEUR ». — DISSOLUTION DE L'ARTILLERIE DE LA GARDE NATIONALE. — PREMIÈRE REPRESENTATION DE « NAPOLÉON BONAPARTE ». — DELAISTRE. — FREDERICK LEMAITRE.

Au reste, pendant le cours de cette glorieuse année 1830, la mort avait fait récolte de célébrités.

Elle avait commencé par Chéron, l'auteur du *Tartufe de mœurs*. — Nous apprîmes sa mort d'une singulière façon. Harel avait eu l'idée de reprendre la seule comédie que le brave homme eût faite, et l'avait mise en répétition en même temps que *Christine*.

On répétait la comédie de Chéron à dix heures du matin, et *Ghristine* à midi.

Un matin, Chéron, qui était l'exactitude même, se trouva être en retard. Harel attendit un instant, puis donna l'ordre de passer à la mise en scène de *Christine*.

Steinberg n'en était pas à son dixième vers, lorsqu'un petit bonhomme d'une douzaine d'années sortit d'une coulisse, et demanda M. Harel.

— Me voici, dit Harel ; qu'y a-t-il ?

— Il y a, répondit le bonhomme, que M. Chéron vous fait bien ses compliments, et vous prévient qu'il ne pourra pas venir à sa répétition ce matin.

— Pourquoi cela, mon ami ? demanda Harel.

— Parce qu'il est mort cette nuit, répondit le bonhomme

— Ah ! diable ! fit Harel ; en ce cas, tu lui feras tous mes compliments, et tu lui diras que j'irai à son enterrement demain.

Ce fut l'oraison funèbre de l'ancien commissaire du gouvernement près le Théâtre-Français.

Je crois avoir dit quelque part que c'était à Chéron que Taylor avait succédé.

Au commencement de l'année, le 15 février, était mort aussi le comte Marie Chamans de Lavalette, sauvé, en 1815, par le dévouement de sa femme et celui de deux Anglais, dont je devais retrouver l'un, sir Robert Wilson, en 1846, gouverneur de Gibraltar. Le comte de Lavalette avait survécu quinze ans à sa condamnation à mort, soignant à son tour sa femme, devenue folle des suites de l'effroyable émotion que lui avait causée la fuite de son mari.

Le 11 mars avait inscrit sur la liste nécrologique le marquis de Lally-Tollendal, que j'avais beaucoup connu : c'était le fils de Lally-Tollendal qui avait été exécuté en place de Grève comme concussionnaire, et sur lequel Gilbert, on se le rappelle, a fait des vers qui sont assurément de ses meilleurs. Le pauvre marquis de Lally-Tollendal avait toujours la larme à l'œil ; ce qui ne l'avait pas empêché de devenir énorme. Il pesait près de trois cents livres ; madame de Staël l'appelait « le plus gras des hommes sensibles. »

Dans le même mois était mort Radet, le doyen des vaudevillistes. Dans les dernières années de sa vie, il était possédé de la manie du vol ; ses amis ne s'en inquiétaient plus : quand, après le départ de Radet, il leur manquait quelque chose, ils savaient où retrouver ce qui leur manquait.

Puis, le 23 avril, le chevalier Sue, père d'Eugène Sue ; il était médecin en chef honoraire de la maison de Charles X. C'était un homme d'une grande originalité d'esprit, et quelquefois d'une singulière naïveté d'expressions ; ceux qui l'ont entendu faire ses cours de conchyliologie ne me démentiront pas, j'en suis bien sûr.

Puis, le 29 mai, cet excellent Jérôme Gohier, dont j'ai parlé comme d'un vieil ami à moi, et qui ne pouvait pardonner à Bonaparte d'avoir fait le 18 brumaire, tandis que lui, Gohier, déjeunait chez Joséphine.

Puis, le 29 juin, le bon vieux M. Pieyre, l'ancien instituteur, l'ancien secrétaire du duc d'Orléans, l'auteur de *l'Ecole des pères ;* le même qui avec le papa Bichet et M. de Parseval de Grandmaison, m'avait pris en grande amitié, et soutenu de tout son pouvoir au commencement de ma carrière dramatique.

Puis, le 28 août, Martainville, l'homme du pont du Pecq, que nous avons vu aux prises avec M. Arnault à propos de *Germanicus*.

Puis, le 18 octobre, Adam Weishaupt, ce fameux chef des illuminés dont je devais, dix-huit ans plus tard, remuer les cendres dans le roman de *Joseph Balsamo*.

Puis, le 30 novembre, Pie VIII, qui faisait place à Grégoire XVI, dont j'aurai tant à parler.

Puis, le 17 décembre, Marmontel fils, qui mourut à New-York, en Amérique, — à l'hôpital, — comme eût pu faire un vrai poète.

Puis, le 31 du même mois, la comtesse de Genlis, ce croquemitaine de ma jeunesse, dont j'ai raconté les apparitions au château de Villers-Hellon.

Enfin, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, mourut l'artillerie, tuée par décret royal, décret qui, pour ne m'avoir pas été connu assez tôt, me fit faire la balourdise que l'on va lire, et qui est probablement, de tous les griefs qu'il avait ou croyait avoir contre moi, celui dont le roi Louis-Philippe me garda la plus amère rancune.

On se rappelle la démission de l'un de nos capitaines et mon élection au grade qui se trouvait vacant; on se rappelle encore que, grâce à l'enthousiasme dont j'étais animé à cette époque, le surlendemain de ma nomination, je commandais la manœuvre.

C'était, depuis cinq mois, la troisième transformation que subissait mon uniforme: d'abord, garde national à cheval; puis, de garde national à cheval, se métamorphosant en artilleur; puis, de simple artilleur, en capitaine d'artillerie.

Sur ces entrefaites, le jour de l'an approchait; une réunion avait eu lieu pour décider si l'on irait oui ou non faire au roi la visite d'étiquette. Comme ne pas y aller était fort inutilement se mettre à l'index, il fut décidé que l'on irait.

En conséquence, rendez-vous fut pris pour le lendemain 1er janvier 1831, à neuf heures du matin, dans la cour du Palais-Royal. Sur quoi, nous nous quittâmes.

Je ne sais quelle cause, le 1er janvier 1831, me retint au lit un peu plus tard que de coutume; bref, en regardant à ma montre, je m'aperçus que je n'avais que le temps, et bien juste, de m'habiller et de gagner le Palais-Royal.

J'appelai Joseph, et, grâce à lui, à neuf heures sonnantes, je descendais quatre à quatre les escaliers de mon troisième étage.

Il va sans dire que, comme j'étais énormément pressé, je ne trouvai ni fiacre ni voiture d'aucune espèce.

J'arrivai donc dans la cour du Palais-Royal à neuf heures un quart.

Cette cour était encombrée d'officiers qui attendaient que leur tour fût venu de présenter leurs félicitations collectives au roi des Français; mais, au milieu de tous ces uniformes, celui de l'artillerie brillait par son absence.

Je jetai les yeux sur l'horloge, et, voyant que j'étais d'un quart d'heure en retard, je pensai que l'artillerie avait déjà pris la file, et que je la rejoindrais, soit dans les escaliers, soit dans les appartements.

Je montai donc rapidement l'escalier d'honneur, et j'arrivai dans la grande salle. Pas plus d'artilleurs que sur la main! Je pensai que, comme les timbaliers de Victor Hugo, les artilleurs étaient passés, et je résolus d'avoir mon passage à moi tout seul.

Au reste, si j'avais été moins préoccupé de mon retard, j'aurais pu remarquer de quel œil étrange me regardait tout le monde; mais, grâce à ma préoccupation, je ne vis rien, sinon que le groupe d'officiers auquel je me mêlai, pour entrer dans la chambre où était le roi, fit à l'instant même un mouvement du centre à la circonférence, lequel mouvement me laissa aussi complètement isolé que si j'eusse été soupçonné d'apporter le choléra, dont on commençait à s'occuper à Paris.

J'attribuai cette sorte de répulsion au rôle que l'artillerie avait joué dans les dernières émeutes, et, comme, pour mon compte, je me tenais tout prêt à prendre la responsabilité de mes actes, j'entrai la tête haute.

Je dois dire que, des vingt officiers qui formaient le groupe dont j'avais l'honneur de faire partie, je parus être le seul digne d'attirer l'attention du roi; il me regarda même avec un tel étonnement, que je jetai les yeux autour de moi pour chercher la cause de cet incompréhensible regard. Parmi ceux qui étaient là, les uns affectaient de sourire dédaigneusement; les autres paraissaient consternés: quelques-uns semblaient dire dans leur pantomime: « Seigneur! excusez-nous d'être venus avec cet homme! »

Tout cela, je l'avoue, était inexplicable pour moi.

Je passai devant le roi, qui eut la bonté de m'adresser la parole.

— Ah! bonjour, Dumas! me dit-il. Je vous reconnais bien là!

Je regardai le roi me donnant au diable pour savoir à quel signe il me reconnaissait.

Puis, comme il se mit à rire, et qu'en bons courtisans ceux qui l'entouraient l'imitèrent, je souris pour ne pas faire autrement que tout le monde, et je continuai mon chemin.

Dans la chambre où aboutissait ma course, je trouvai Vatout, Oudard, Appert, Tallencourt, Casimir Delavigne, tous mes anciens camarades enfin.

On m'avait vu à travers la porte entr'ouverte, et, là aussi, on riait.

Cette hilarité générale commençait à m'ahurir.

— Ah! me dit Vatout, vous avez de l'aplomb, cher ami!

— Et en quoi?

— Vous venez faire au roi votre visite du jour de l'an avec un habit de *dissous*.

Lisez *dissous*, mais entendez *dix sous*.

Vatout était un enragé faiseur de calembours.

— Je ne comprends pas, lui dis-je très sérieusement.

— Allons bon, dit-il, voilà que vous allez essayer de nous faire accroire que vous ne connaissez pas l'ordonnance du roi!

— Quelle ordonnance du roi?

— Celle qui dissout l'artillerie, pardieu!

— Comment, l'artillerie est dissoute?

— Mais c'est en toutes lettres au *Moniteur!*

— Vous êtes charmant, vous! Est-ce que je lis *le Moniteur?*

— Vous avez raison de dire cela.

— Mais, sacrebleu! je le dis parce que c'est vrai!

On se mit à rire.

J'avoue que j'étais horriblement vexé; j'avais fait une chose qui, du moment où on la considérait comme une bravade, devenait tout bonnement une impertinence de premier ordre, impertinence que, moins que personne, j'avais le droit de me permettre à l'égard du roi.

Je chargeai Vatout, Oudard, Tallencourt, tout le monde de faire mes excuses au roi, et de protester en mon nom que j'ignorais l'ordonnance; mais, comme ils n'étaient pas bien convaincus, il est évident qu'ils ne voulurent pas répondre pour moi.

Je descendis les escaliers aussi rapidement que je les avais montés, et je courus au café du *Roi*, demandant *le Moniteur* avec un acharnement qui surprit les habitués.

On fut obligé de l'aller emprunter au café *Minerve*.

L'ordonnance figurait en tête; elle était courte mais explicite. Elle portait ces simples mots:

« Louis-Philippe, roi des Français

« A tous présents et à venir, salut.

« Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur,

« Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

« ART. 1er. Le corps d'artillerie de la garde nationale de Paris est dissous.

« ART. 2. Il sera procédé immédiatement à la réorganisation de ce corps.

« ART. 3. Une commission sera nommée pour procéder à cette réorganisation... »

A la vue de ce document officiel, il ne me fut plus permis de conserver aucun doute.

Je rentrai chez moi, je dépouillai mon enveloppe séditieuse, et, vêtu du costume de tout le monde, j'allai faire, à l'Odéon, ma répétition de *Napoléon Bonaparte*, dont la première représentation était affichée pour le lendemain.

Au sortir de cette répétition, je rencontrai trois ou quatre de mes camarades de l'artillerie qui me félicitèrent chaudement. Mon aventure avait déjà fait le tour de Paris; les uns trouvaient la plaisanterie du plus mauvais goût, les autres trouvaient l'action héroïque. Ni les uns ni les autres ne voulaient la prendre pour ce qu'elle était, c'est-à-dire pour un acte d'ignorance.

Je dus plus tard à cette action d'être nommé membre du comité des récompenses nationales, du comité polonais, du comité des décorés de juillet, et d'être réélu comme lieutenant de la nouvelle artillerie; — honneurs qui me conduisirent tout naturellement à prendre ma part du 5 juin 1832, et à être obligé d'aller faire un tour de trois mois en Suisse et de deux mois en Italie.

En attendant, on jouait, comme je l'ai dit, *Napoléon* le lendemain, événement littéraire peu propre à me remettre bien dans les papiers politiques du roi.

Aussi le pauvre duc d'Orléans ne vint point me demander, cette fois, d'intercéder auprès de son père afin qu'il le laissât aller à l'Odéon.

Napoléon eut un succès, mais de pure circonstance: la valeur littéraire de l'ouvrage était nulle ou à peu près. Le rôle de l'espion seul était une création; tout le reste avait été fait à coups de ciseaux.

Quelques sifflets protestèrent contre les applaudissements,

et — chose rare chez un auteur — je fus presque de l'avis des sifflets.

Mais le moyen, avec Frédérick jouant le principal rôle, avec Lockroy et Stockleit jouant des rôles secondaires ; le moyen, avec cent mille francs de costumes et de décorations, avec l'incendie du Kremlin, la retraite de la Bérésina, et surtout cette Passion de cinq ans à Sainte-Hélène, le moyen de ne pas avoir un succès !

C'était Delaistre qui jouait Hudson Lowe ; on était obligé, je me le rappelle, de le faire reconduire, chaque soir, chez lui par la garde du théâtre pour qu'il ne fût pas lapidé.

Les honneurs de la soirée furent à Frédérick bien plus qu'à moi.

Frédérick commençait cette belle et grande réputation si consciencieusement acquise, si bien méritée.

Il avait débuté d'abord au Cirque ; puis il était venu, comme nous l'avons dit, jouer, à l'Odéon, le rôle de Nephtali dans *les Macchabées*, de M. Guiraud ; puis il était retourné à l'Ambigu, où il avait créé les rôles de Cartouche et de Cardillac, et était ensuite entré à la Porte-Saint-Martin, où son nom avait retenti dans Méphistophélès, dans Marat et dans le Joueur.

C'était un de ces acteurs privilégiés dans le genre de Kean, plein de défauts, mais aussi plein de qualités ; le génie de la violence, de la force, de la colère, de l'ironie, du fantasque, de la bouffonnerie était en lui.

D'un autre côté, il ne fallait pas lui demander ce qu'avait Bocage, ce que nous irons chercher dans l'homme d'*Antony* et de *la Tour de Nesle*, quand nous détaillerons les qualités de cet éminent acteur. — Bocage et Frédérick nous ont donné, à eux deux, ce que Talma jeune nous eût donné à lui tout seul.

Enfin, Frédérick était revenu à l'Odéon, où il avait joué d'une manière merveilleuse le Duresnel de *la Mère et la Fille*, et où il venait de jouer Napoléon.

Mais ce ne sera pas à propos de Napoléon que nous ferons ressortir les immenses qualités dramatiques de Frédérick. Pour parler de lui convenablement, nous attendrons *Richard Darlington*, *Lucrèce Borgia*, *Kean*, et *Ruy Blas*

Ce fut ainsi que j'enjambai cet abîme invisible qui sépare une année de l'autre, et que je passai de l'année 1830 à l'année 1831, qui me conduisait insensiblement à mes vingt-neuf ans.

CLXXXVI

L'ABBÉ CHATEL — PROGRAMME DE SON EGLISE — LE CURÉ DE LÈVES ET M. CLAUSEL DE MONTALS. — LES LÉVOIS EMBRASSENT LA RELIGION DU PRIMAT DES GAULES. — LA MESSE EN FRANÇAIS. — LE CURÉ ROMAIN. — UN MORT A ENTERRER.

Il se produisait, à cette époque, un triple mouvement bien remarquable : — mouvement politique, mouvement littéraire, mouvement social.

On eût dit qu'après la révolution de 1793, qui avait tout ébranlé, tout renversé, tout détruit, la société, effrayée, employait ses forces à une réorganisation universelle.

Il est vrai que cette réorganisation ressemblait plus à l'érection de la tour de Babel qu'à la construction du temple de Salomon.

Nous avons parlé des bâtisseurs littéraires ; nous avons parlé des bâtisseurs politiques ; parlons un peu des bâtisseurs sociaux et religieux.

Le premier qui donna signe d'existence fut l'abbé Châtel.

Le 20 février 1831, l'Eglise catholique française, située au boulevard Saint-Denis, s'ouvrait sous ce programme :

« Les ecclésiastiques formant l'*Eglise catholique française* « se proposent, entre autres réformes, de célébrer, aussitôt « que les circonstances le permettront, toutes les cérémo- « nies du culte en langue vulgaire. Les ministres de cette « nouvelle Eglise exercent les fonctions de leur ministère « sans imposer aucune rétribution. Les offrandes sont entiè- « rement libres ; on n'est pas même tenu de payer les « chaises. Aucune quête ne vient troubler le recueillement « des fidèles pendant les saints offices.

« Nous ne reconnaissons d'autres empêchements du ma- « riage que ceux qui sont établis par la loi civile. En con- « séquence, nous donnons la bénédiction nuptiale à tous « ceux qui se présentent à nous munis d'un certificat cons- « tatant le mariage à la mairie, lors même que l'une des « parties contractantes est de la religion réformée ou de « toute autre. »

On comprend bien que l'abbé Châtel fut excommunié, mis à l'index, déclaré hérétique.

Il n'en continua pas moins de dire la messe en français, de marier selon le code civil, et non pas selon les canons de l'Eglise, et de ne point faire payer ses chaises.

Malgré les avantages que présentait le nouveau culte, je ne sache pas qu'il ait fait de grands progrès à Paris.

Quant à ses progrès en province, je présume qu'ils se sont bornés, ou à peu près, à un fait dont je fus témoin vers le commencement de 1833.

J'étais à Levéville, au château de mon excellent et cher ami Auguste Barthélemy, un de ces partageux à trente mille livres de rente qui devaient renverser la société de fond en comble en 1852, si elle n'eût été miraculeusement sauvée en 1851, par le coup d'Etat du 2 décembre, lorsqu'on vint nous annoncer que le village de Lèves était en pleine révolution.

Le village de Lèves est placé comme une sentinelle avancée sur la route de Chartres à Paris et à Dreux ; voilà pour la topographie.

Or, le village de Lèves avait la réputation d'être un des villages les plus pacifiques de tout le pays chartrain ; voilà pour la moralité.

Quel événement inattendu avait donc pu soulever le village de Lèves ?

Voici l'événement :

Lèves avait une chose rare : un curé qu'il adorait ! C'était un brave et digne prêtre d'une quarantaine d'années, bon vivant, donnant aux hommes des poignées de main à les faire crier ; relevant le menton des filles à les faire rougir ; allant se promener, le dimanche, autour de la danse, sa soutane relevée dans sa ceinture ; ce qui lui permettait de montrer, comme mademoiselle Duchesnois dans Alzire, une jambe nerveuse et bien prise ; excitant ses paroissiens à secouer, au son du violon et de la clarinette, les soucis de la semaine ; faisant raison aux meilleurs buveurs, et jouant le piquet de première force.

On l'appelait l'abbé Ledru, beau nom qui, comme ceux des premiers rois francs, semblait emprunté à la fois aux qualités de son corps et de son esprit.

Toutes ces qualités, — auxquelles il fallait joindre l'absence de la nièce de rigueur, — qualités fort sympathiques aux Lévois, n'eurent pas le bonheur d'être suffisamment appréciées par l'évêque de Chartres, M. Clausel de Montals.

Il est vrai que l'on disait que cette absence de nièce, dont l'abbé Ledru se faisait un mérite, ne prouvait absolument rien, ou plutôt prouvait ceci : que l'abbé Ledru n'avait jamais regardé la dîme comme sérieusement abolie, et, en conséquence, dînait à cœur-joie sur ses paroissiens, ou, pour mieux dire, sur ses paroissiennes.

M. Clausel de Montals était, à cette époque, comme il l'est encore aujourd'hui, un des plus rigides prélats du clergé français ; seulement, il a aujourd'hui vingt ans de plus qu'il n'avait alors, ce qui n'a pas dû adoucir sa rigidité.

Monseigneur de Montals, à l'audition de ces bruits vrais ou faux, révoqua tout net l'abbé Ledru, sans demander l'avis des habitants de Lèves, sans crier gare à personne.

Le tonnerre tombant d'un ciel sans nuage sur le village de Lèves n'eût pas produit une émotion plus inattendue.

Les maris crièrent à tue-tête qu'ils voulaient garder leur curé ; les femmes crièrent plus haut que les maris ; les filles crièrent plus haut que les femmes.

Ces cris ameutèrent les habitants de Lèves ; on se réunit devant l'église veuve ; on se compta tant hommes que femmes et enfants : on se trouva onze ou douze cents âmes.

On dépêcha quatre cents députés à M. Clausel de Montals. C'était à peu près tout ce qu'il y avait dans le village d'hommes de vingt à soixante ans.

La députation partit ; elle ressemblait à une petite armée ; seulement, elle n'avait ni tambours, ni sabres, ni fusils. Ceux qui avaient des bâtons les déposèrent aux portes de la ville pour ne pas effrayer monseigneur l'évêque.

Les députés se présentèrent à l'évêché, et furent introduits. Ils exposèrent au prélat le but de leur visite, et demandèrent instamment la réintégration du curé Ledru.

M. Clausel de Montals répondit à la manière de Sylla :

Je puis parfois changer mes desseins... Mes décrets
Sont comme ceux du sort : ils ne changent jamais !

On supplia, on insista ; tout fut inutile !

D'où venait cette haine de M. de Montals à l'endroit du pauvre abbé Ledru ? Nous allons le dire, nous qui écrivons

ces Mémoires pour fouiller le fond des choses, et pour mettre les petites causes en face des grands effets.

L'abbé Ledru avait souscrit pour les blessés de juillet; l'abbé Ledru avait fait faire une quête en faveur des Polonais; l'abbé Ledru avait habillé à ses frais le tambour de la garde nationale de sa commune; l'abbé Ledru, en un mot, était un curé patriote, tandis que, au contraire, M. de Montals était, non seulement grand partisan, mais même grand ami de Charles X, et, à ce qu'on assurait, un des instigateurs des ordonnances de juillet.

On comprend que, dès lors, le diocèse n'était point assez grand pour porter ensemble l'évêque et le curé.

Le plus petit devait succomber. M. de Montals tenait l'abbé Ledru sous sa sandale épiscopale, et il l'écrasait impitoyablement!

Les députés revinrent trouver leurs mandants. — Comme il était enjoint au curé Ledru de quitter à l'instant le presbytère, un riche fermier du lieu lui offrit un appartement, et l'on ferma l'église.

Mais, l'église fermée, le besoin se fit sentir d'une religion quelconque.

Or, comme les paysans de Lèves ne tenaient pas beaucoup à la qualité de la religion, pourvu qu'ils en eussent une, ils s'informèrent à l'abbé Ledru s'il n'y avait pas, au nombre des religions en usage chez les différents peuples de la terre, une religion qui leur permît de se passer de M. Clausel de Montals.

L'abbé Ledru répondit qu'il y avait, entre autres, la religion de l'abbé Châtel, et demanda à ses paroissiens si la religion de l'abbé Châtel leur convenait. Ils y trouveraient un grand avantage: c'est qu'au moins, ils comprendraient la liturgie, qu'ils n'avaient jamais comprise, le service divin, dans la religion de l'abbé Châtel, se faisant en français, au lieu de se faire en latin

Les habitants de Lèves déclarèrent, d'une commune voix, que c'était, non pas à la religion elle-même qu'ils tenaient, mais au prêtre, et qu'ils seraient enchantés de comprendre ce qu'ils n'avaient jamais compris.

L'abbé Ledru partit pour Paris, afin de prendre une ou deux leçons du chef de l'Eglise française, et, suffisamment initié dans le nouveau culte, il revint à Lèves.

Son retour fut à la fois une fête et un triomphe. Une magnifique grange située juste en face de l'ancienne église romaine, fermée moins encore par la colère de l'évêque que par le dédain des Lévois, fut mise à sa disposition et transformée en temple. Chacun, comme pour les reposoirs de la Fête-Dieu, y apporta son ornement: les uns, la nappe de la sainte table; les autres, les chandeliers de l'autel; celui-ci, le crucifix; celui-là, le saint-ciboire; le charpentier ajusta des bancs; le vitrier ferma les fenêtres; la rivière fournit l'eau lustrale, et, pour le dimanche suivant, tout était prêt.

J'ai dit que nous étions au château de Levéville; je ne connaissais pas l'abbé Châtel; j'ignorais son culte; je trouvai l'occasion belle de m'initier à mon tour à la doctrine du primat des Gaules. Je proposai à Barthélemy d'aller entendre la messe châtelloise; il accepta; nous partîmes.

C'était un peu plus ennuyeux qu'en latin, en ce qu'on était à peu près forcé d'écouter. Voilà la seule différence que nous trouvâmes entre les deux cultes.

On pense bien que nous n'étions pas les seuls, dans les environs de Chartres, qui eussent été prévenus de la séparation qui venait de s'opérer entre l'Eglise de Lèves et la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine; M. de Montals aussi était parfaitement renseigné: il avait espéré quelque scandale où mordre pendant la messe; mais la messe s'était célébrée sans scandale, et le village de Lèves, qui avait écouté tout entier l'office divin, était sorti de la grange aussi édifié que s'il fût sorti d'une véritable église.

Le résultat était fatal; l'exemple pouvait devenir contagieux: — on penchait fort vers le voltairianisme en 1830. — L'évêque fut saisi, non seulement d'une grande colère, mais encore d'une sainte terreur. Qu'adviendrait-il si tout le troupeau allait suivre la trace de quelques brebis égarées? C'est que l'évêque resterait seul, et que sa houlette épiscopale lui deviendrait inutile.

Il fallait donc munir au plus tôt la commune de Lèves d'un prêtre *romain*, afin que celui-ci pût lutter contre le curé *français* qu'elle s'était donné.

La nouvelle de cette décision parvint aux Lévois, lesquels se réunirent de nouveau, et jurèrent de pendre le prêtre, quel qu'il fût, qui se présenterait pour recueillir la survivance de l'abbé Ledru.

Une circonstance arriva bientôt offrant à l'évêque l'occasion d'exécuter son projet, et aux Lévois celle de tenir leur serment.

Un paysan [illegible]

Ce paysan, selon le dire de M. de Montals, avait, avant de mourir, réclamé l'assistance d'un prêtre catholique, consolation qui lui avait été refusée; mais, comme il n'était pas encore inhumé, l'évêque décida qu'en compensation, il serait enterré avec toutes les cérémonies de l'Eglise latine.

Cela se passait le lundi 13 mars 1833.

Donc, le mardi 14 mars, monseigneur l'évêque de Chartres expédia à Lèves un vicaire de sa cathédrale nommé M. l'abbé Duval.

Le choix était bon et approprié à la circonstance. L'abbé Duval n'était point un de ces hommes craintifs qui s'inquiètent de peu, et qu'un rien fait frissonner; c'était, au contraire, un homme d'un caractère énergique, à belle prestance, et dont la haute taille se fût aussi bien accommodée de la cuirasse d'un carabinier que de la soutane d'un prêtre.

L'abbé Duval se mit en route; il n'était pas tout à fait sans prévision du danger qu'il allait courir; cependant, il ignorait que jamais missionnaire entrant dans une ville de la Chine ou du Thibet n'avait été si près du martyre.

En effet, le bruit s'était répandu dans le village de Lèves que le prêtre romain arrivait. Aussitôt, chacun était rentré chez soi; portes et fenêtres s'étaient fermées. Le pauvre abbé put croire un instant qu'on lui avait donné à desservir Herculanum ou Pompéi.

Mais, arrivé au milieu du village, il vit toutes les portes s'ouvrir sournoisement, toutes les fenêtres s'entre-bâiller avec hypocrisie: en un moment, il se trouva environné, lui et le maire, qui l'accompagnait, d'une trentaine de paysans qui le sommèrent de se retirer.

Il faut rendre au maire et à l'abbé cette justice de dire qu'ils essayèrent de faire résistance; mais, au bout de quelques minutes, les cris devinrent si furieux, les menaces si terribles, que le maire, profitant de ce qu'il était à portée de sa maison, s'esquiva, ferma la porte derrière lui, et abandonna l'abbé Duval à son malheureux sort.

C'était bien mal de la part du maire; mais, que voulez-vous! tous les magistrats ne sont pas des Bailly, comme tous les présidents ne sont pas des Boissy-d'Anglas; — demandez plutôt à M. Sauzet, à M. Buchez et à M. Dupin!

Par bonheur pour le pauvre abbé, en ce moment critique, un membre du conseil de préfecture bien connu et très estimé des habitants de Lèves passait avec son cabriolet; il s'informa de la cause du tumulte, se déclara en faveur de l'abbé Duval, s'empara de lui, le fit monter dans sa voiture, et le ramena à Chartres.

Pendant ce temps, le mort attendait toujours!

CLXXXVII

BEL EXEMPLE DE TOLÉRANCE RELIGIEUSE. — L'ABBÉ DALLIER. — LES CIRCÉS DE LÈVES. — WATERLOO APRÈS LEIPZIG. — L'ABBÉ DALLIER EST GARDÉ COMME OTAGE. — LES BARRICADES. — LES CAILLOUX DE CHARTRES. — LA VIGIE. — PRÉPARATIFS DE COMBAT.

Quoique les Lévois eussent lâché leur prisonnier, ils n'en comprenaient pas moins que la guerre était déclarée; il y avait eu des menaces faites, de gros mots lancés à l'adresse de l'évêque, et ils connaissaient trop bien le caractère de Sa Grandeur pour espérer qu'elle se regarderait comme battue.

Mais n'importe! ils étaient décidés à pousser leur foi dans la religion nouvelle jusqu'au martyre, s'il le fallait!

En attendant, comme on n'avait rien de mieux à faire on proposa de se débarrasser du mort, cause innocente de toute cette bagarre.

Il avait, disait-on, renié l'abbé Ledru à son dernier soupir; ce n'était pas bien sûr, et c'était peut-être un propos de l'évêque! Au reste, les religions nouvelles sont tolérantes: l'abbé Ledru comprit qu'il fallait planter la sienne par le côté de l'indulgence: il pardonna au mort cet instant de faiblesse, en supposant qu'il l'eût eu, lui expédia une messe française, et l'enterra à la manière de l'abbé Châtel. Hélas! le pauvre mort paraissait tout à fait indifférent à la langue dans laquelle on lui chantait la messe, et à la façon dont on l'enterrait!

On attendit, sans nouvelle attaque de l'autorité, et sans que l'évêque donnât signe de vie, du 24 mars au 29 avril, c'est-à-dire près de six semaines.

L'abbé Ledru continuait de dire sa messe, et les Lévois

se croyaient parfaitement autorisés à suivre, pour le salut de leur âme, le rit qui leur était le plus agréable.

Enfin, la journée du dimanche 29 avril arriva : c'était le jour fixé par l'évêque et par le préfet pour la réouverture de l'église romaine, et pour l'installation d'un nouveau desservant.

Dès le matin, un escadron du 4e régiment de chasseurs et une escouade de gendarmerie vinrent prendre position devant l'église.

Une heure après les soldats, arrivèrent M. le préfet de Rigny, le général commandant le département et le chef de la gendarmerie. Ils amenaient avec eux un nouvel abbé, l'abbé Dallier. Celui-ci venait, appuyé cette fois d'une force armée respectable, pour réintégrer le vrai Dieu dans son église. Cela commençait à avoir l'air d'une parodie du *Lutrin*.

Cependant, toute la population de Lèves s'était peu à peu amassée dans la rue que nous appellerons la rue des Grands-Prés, et dont j'ai bien peur que nous ne soyons le parrain.

Pour empêcher que l'on ne rouvrît l'église latine, les femmes, plus acharnées peut-être encore que les hommes contre cette réouverture, s'étaient entassées sous le porche.

Le préfet essaya de se faire jour à travers leurs rangs ; il était suivi d'un serrurier ; — les Lévois, lors de l'arrivée de l'abbé Duval, avaient jeté les clefs de l'église dans la rivière.

Comme le serrurier n'avait aucun caractère administratif, c'était à lui surtout que s'adressaient les cris et les menaces. Ces cris et ces menaces montèrent à un tel diapason, que le pauvre diable prit peur, et s'enfuit.

La protection du préfet ne le rassurait, comme on voit, que médiocrement.

L'exemple était contagieux : soit que le préfet se laissât à son tour intimider par ces cris ; soit que, sans serrurier, toute tentative sur les portes de l'église lui parût inutile, il battit en retraite à son tour.

Il est vrai qu'on venait de lui dire qu'entraînés par les séductions des femmes de Lèves, comme les compagnons du roi d'Ithaque par les sorcelleries de Circé, les chasseurs s'étaient oubliés, un instant avant l'arrivée des autorités que nous avons nommées, jusqu'à crier : « Vive l'abbé Ledru ! vive l'Eglise française ! » C'était un cri un peu bien séditieux pour une époque où l'armée ne votait ni ne délibérait !

Tant il y a que le préfet battit en retraite, comme nous l'avons dit.

Juste en ce moment, l'abbé Ledru apparut au seuil de sa grange. Aussitôt quatre femmes s'érigèrent en quêteuses, et firent la quête dans leurs tabliers tendus.

Le produit de la quadruple quête fut employé à acheter de l'eau-de-vie pour les soldats.

Etait-ce l'abbé Ledru qui avait donné ce conseil corrupteur ? ou bien était-il venu d'inspiration aux quêteuses ? La femme est si décevante, et le diable est si malin !

Les soldats, après avoir crié : « Vive l'abbé Ledru ! » burent à la santé de l'abbé Ledru et à la suprématie de l'Egise française, — ce qui était bien autrement grave.

S'il eût su profiter des dispositions des soldats, l'abbé Ledru eût été capable d'aller mettre le siège devant Rome, comme le connétable de Bourbon. Mais sans doute son ambition n'allait point jusque-là ; il n'en fit pas même la proposition.

Pendant ce temps, le préfet, le général commandant le département et le chef de la gendarmerie délibéraient à la mairie sur le parti à prendre. Les officiers de chasseurs sentaient leurs hommes tout près de leur échapper : l'escadron menaçait de nommer le primat des Gaules son aumônier, et de proclamer que, si la religion romaine était le culte de l'Etat, la religion française était celle de l'armée.

On résolut d'envoyer chercher le procureur du roi, qui passait pour une forte tête.

Une heure après, le procureur du roi arriva avec deux substituts et un juge.

L'escadron de chasseurs continuait de boire à la santé de l'abbé Ledru et à la suprématie de l'Eglise française.

Renforcés de quatre magistrats, le préfet, le général commandant le département et le chef de la gendarmerie s'acheminèrent vers la rue des Grands-Prés. Cette fois, la rue était littéralement encombrée.

Il s'agissait de faire une seconde tentative sur l'église.

On comptait que cette masse d'illustrations militaires, civiles et magistrales, imposerait à la foule. Bah ! la foule se mit à crier à tue-tête : « A bas les carlistes ! à bas les jésuites ! à bas l'évêque !... Vive le roi et l'Eglise française ! »

Le préfet essaya de parler, le procureur du roi essaya de requérir, les substituts essayèrent de menacer, le juge essaya d'ouvrir le Code, le général essaya de tirer son épée, le chef de la gendarmerie essaya de mettre le sabre à la main ; tous ces essais-là avortèrent au milieu des chants de *la Parisienne* et de *la Marseillaise*.

Ces messieurs avaient bonne envie d'en appeler aux armes ; mais l'attitude de la troupe était trop douteuse pour qu'on risquât la chance.

Le préfet se retira une seconde fois, suivi du général, du chef de la gendarmerie, du procureur du roi, des deux substituts et du juge.

C'était Waterloo après Leipzig !

Un instant plus tard, la troupe reçut l'ordre d'évacuer la rue des Grands-Prés ; il n'y avait dans cet ordre rien d'hostile contre la population, la troupe obéit.

On s'embrassa, on fraternisa, on trinqua une dernière fois, et l'on se sépara.

Les Lévois croyaient que le préfet renonçait décidément à l'ouverture de l'église : leur illusion ne fut pas de longue durée.

On vint leur annoncer qu'une ordonnance était partie pour Chartres, avec mission de ramener un autre escadron de chasseurs et tous les renforts possibles.

Alors, le cri « Aux armes ! » retentit.

A ce cri de guerre, un homme en soutane essaya de fuir : c'était l'abbé Dallier, que le préfet, le général, le chef de la gendarmerie, le procureur du roi, les deux substituts et le juge, dans leur précipitation à battre en retraite, avaient complètement oublié !

Le pauvre abbé fut appréhendé à la soutane, fait prisonnier, enfermé dans une cave par le soupirail de laquelle on lui annonça qu'il était considéré comme otage, et que s'il arrivait le moindre dommage à un habitant quelconque de la commune, la peine du talion lui serait appliquée dans toute sa rigueur.

Puis on se mit à construire des barricades aux deux extrémités de la rue des Grands-Prés, où étaient situées, comme on sait, l'église latine et l'église française.

Pour construire ces barricades, qui s'élevèrent avec la rapidité de la pensée, un sabotier donna trois ou quatre poutres, un charretier amena deux ou trois charrettes, le maître d'école laissa prendre ses tables, les habitants firent hommage de leurs volets.

Les gamins ramassèrent des provisions de pierres.

Je ne sais si mes lecteurs connaissent les pierres de Chartres ; ce sont de jolis cailloux qui varient de la grosseur d'un œuf de pigeon à celle d'un œuf d'autruche, et qui, brisés, soit par l'art, soit par la nature, offrent toujours un côté tranchant comme un rasoir. Chartres est, en partie, pavé de ces cailloux-là, et les paveurs ont ordinairement la prévenance de mettre le côté tranchant en contact avec la chaussure des promeneurs ; ce qui fait croire, avec assez de raison, qu'il leur est payé une redevance par l'estimable corporation des cordonniers.

Mon ami Noël Parfait, Chartrain dans l'âme, et amoureux, comme tout cœur bien né, de la gloire de son pays, soutient que Chartres a été jadis port de mer, et que ces cailloux sont tout uniment les galets que la houle océane roulait autrefois sur la plage.

Au bout d'une heure, il y avait derrière chaque barricade assez de munitions pour soutenir un siège de huit jours.

D'ailleurs, les projectiles naissaient sous les mains ou plutôt sous les pieds des munitionnaires.

Un individu monta dans le clocher de l'église, afin de veiller sur la route de Chartres, et de sonner le tocsin aussitôt que la troupe apparaîtrait.

L'abbé Ledru bénit les combattants, invoquant en français le Dieu des armées, et l'on attendit les événements.

Tout cela s'était passé en vue des chasseurs et des gendarmes, qui, retirés dans la Grande-Rue, avaient assisté, sans s'y opposer, à tous ces préparatifs de combat. Décidément, les malheureux étaient gagnés à l'hérésie !

Dix minutes après les barricades achevées, le tocsin se fit entendre.

C'était signe que les troupes sortaient de Chartres.

Ces troupes étaient précédées d'un serrurier que l'on amenait sous l'escorte de deux gendarmes ; mais, dès les premières maisons de Lèves, le serrurier fut interpellé par d'ardents sectaires de l'abbé Ledru ; si bien que, profitant du moment d'hésitation des deux gendarmes, il glissa entre les jambes de celui de droite, gagna un jardin, et disparut dans les prés !

C'était le second serrurier qui fondait entre les mains de l'autorité. Cela rappelait ces arrière-gardes de l'armée de Russie qui fondaient entre les mains de Ney !

Les nouvelles troupes arrivaient pleines d'ardeur : on veilla à ce qu'elles ne se missent pas en contact avec l'escadron grangrené, et l'on résolut d'enlever les barricades de vive force.

Mais, en même temps, accourait au secours des insurgés une trentaine de patriotes chartrains, lesquels venaient, en amateurs, partager les dangers de leurs frères de Lèves.

Ils furent accueillis avec des cris de joie. Plus que jamais *la Parisienne* et *la Marseillaise* tonnèrent, et le tocsin fit rage !

Le préfet et le général se mirent à la tête des chasseurs, et marchèrent sur la barricade.

CLXXXVIII

ATTAQUE DE LA BARRICADE. — UN PENDANT A MALPLAQUET — LE GRENADIER. — LES PHILANTHROPES CHARTRAINS. — SAC DE L'ÉVÊCHÉ. — UN HABIT DE FANTAISIE. — COMMENT L'ORDRE SE RÉTABLIT. — LES PETITS ET LES GRANDS COUPABLES. — MORT DE L'ABBÉ LEDRU. — SCRUPULES DE CONSCIENCE DES ANCIENS SCHISMATIQUES. — LE « DIES IRÆ » DE KOSCIUSKO.

Comme, à cette époque, on faisait encore des sommations, le préfet somma les insurgés de se retirer. Ils répondirent par une grêle de pierres, dont une atteignit le général.

Pour le coup, la patience échappa à celui-ci : il cria : « En avant ! » et les chasseurs, le sabre à la main, s'élancèrent sur la barricade.

Les Lévois firent une magnifique résistance ; cependant, une douzaine de chasseurs parvinrent à franchir l'obstacle ; mais, arrivés de l'autre côté de la barricade, ils furent écrasés de pierres, renversés, désarmés !

Le sang avait coulé des deux parts ; les esprits étaient échauffés : il eût pu arriver malheur aux douze prisonniers, si quelques hommes, moins irrités ou plus prudents que les autres, ne se fussent emparés d'eux, et ne leur eussent sauvé la vie.

Avouons-le sans aucune intention de blesser l'armée, ce dont nous nous garderions en tout temps, et aujourd'hui plus que jamais ! à partir de ce moment, tous les efforts des chasseurs vinrent expirer au pied de la barricade ! Que voulez-vous ! c'est de l'histoire, comme Poitiers, comme Azincourt, comme Malplaquet !

Il tombait une grêle de pierres près de laquelle celle qui extermina les Amalécites n'était qu'une giboulée de mars.

Le préfet et le général se décidèrent donc à abandonner l'entreprise ; on sonna la retraite, et l'on reprit la route de Chartres.

Comme les insurgés ne savaient que faire de leurs prisonniers, qu'ils craignaient un siège et ne voulaient pas s'encombrer de bouches inutiles, les chasseurs furent relâchés sur parole.

On ne pouvait croire à la retraite des troupes ; l'homme du clocher avait beau crier : « Victoire ! » la conviction n'entra dans l'âme des Lévois que lorsque leur vigie leur eut affirmé que le dernier soldat était rentré à Chartres.

Dans ce cas, du doute à l'audace, il n'y a qu'un pas : on commença par porter secours aux blessés ; puis, comme aucun uniforme ne reparaissait sur la grande route, on s'enhardit peu à peu, et on arriva à ce degré de chaleur qu'un des insurgés, ayant hasardé la proposition d'aller promener l'abbé Dallier autour des murs de Chartres, comme Achille avait promené Hector autour des murs de Pergame, la proposition fut accueillie avec enthousiasme.

Seulement, comme le vaincu était vivant, et non pas mort, on lui passa la corde autour du cou, au lieu de la lui passer dans les talons, et l'extrémité de cette corde fut mise aux mains d'une des pénitentes les plus exaltées de l'abbé Ledru. Cette pénitente s'appelait *la Grenadier*. Il est inutile de dire que, pareil au nom de l'abbé Ledru, celui de sa pénitente ressortait des qualités physiques et morales de la virago.

Chacun emplit ses poches de pierres, afin d'être prêt à l'attaque comme à la défense, et l'on s'achemina vers Chartres, faisant escorte au patient, lequel marchait au martyre avec une répugnance visible.

Il y a une demi-lieue de Lèves à Chartres ; cette demi-lieue fut pour le pauvre prêtre une véritable voie douloureuse.

Les Lévois avaient parfaitement calculé ce qu'ils faisaient en confiant le bout de la corde à la Grenadier. Quand les sauvages des Florides veulent infliger à quelqu'un de leurs prisonniers de suprêmes douleurs, ils confient le soin de son supplice aux femmes et aux enfants.

En arrivant à Chartres, les vainqueurs ne trouvèrent point la résistance à laquelle ils s'attendaient ; mais, en échange, ils en trouvèrent une à laquelle ils ne s'attendaient pas : on ne vit ni préfet, ni général, ni chef de gendarmerie, ni procureur de roi, ni substituts, ni juges ; mais quelques philanthropes vinrent au-devant des Lévois, et leur firent entendre ce qu'à la fin du dernier siècle on appelait le langage de la raison.

Ce n'était pas la faute du pauvre prêtre s'il avait été désigné par l'évêque pour remplacer l'abbé Ledru ; il ignorait la vénération dont celui-ci était l'objet de la part de ses paroissiens ; il n'était ni plus ni moins coupable que son prédécesseur l'abbé Duval ; et, quand l'un avait abordé un troupeau de moutons, pourquoi l'autre serait-il tombé dans une bande de tigres ?... C'était la faute de l'évêque, qui avait tout d'abord et brutalement destitué l'abbé Ledru, et qui avait eu l'audace de lui nommer un premier, puis un second successeur !

A ce discours plein de raison, les écailles tombèrent des yeux des habitants de Lèves, et, comme saint Paul, ils commencèrent à voir les choses sous leur véritable jour.

Le résultat de ce retour à la lumière fut qu'on dénoua la corde, et qu'on lâcha l'abbé Dallier en lui faisant toutes sortes d'excuses. Seulement, on décida à l'unanimité que, puisqu'on avait une corde toute préparée, il fallait aller pendre l'évêque.

Quand on a de si bonnes idées, il faut se hâter de les mettre à exécution. On se dirigea donc rapidement vers la splendide demeure de M. Clausel de Montals.

Mais, quelque diligence qu'eussent faite les justiciers, M. Clausel de Montals avait fait plus grande diligence encore ; si bien que, lorsque les pendeurs arrivèrent à l'évêché, ils n'y trouvèrent plus celui qu'ils venaient y pendre : monseigneur l'évêque était parti, et il avait eu grandement raison de le faire !

On sait comment cela se passe en pareille circonstance : les choses payent pour les hommes. L'évêché paya pour l'évêque.

C'était l'époque des sacrilèges ; le sac de l'archevêché de Paris avait mis à la mode la destruction des maisons saintes. On cassa les vitres des fenêtres et les glaces des cheminées ; on déchira les rideaux, et on les transforma en bannières. Enfin, on arriva à la salle de billard, on s'escrima avec les queues, et l'on se jeta les billes à la tête, tandis qu'un tailleur coupait proprement le drap du billard, qu'il roulait en ballot et mettait sous son bras. Trois ou quatre jours après, il s'en était fait un habit, un gilet et une culotte, et se promenait dans les rues de Lèves, aux grandes acclamations de ses concitoyens, tout vêtu de drap vert, comme un archer du comté de Lincoln !

Cependant, la vie que les Lévois menaient à l'évêché était trop joyeuse pour durer longtemps ; l'autorité s'en émut ; on fit de nouveau sortir les chasseurs de leur caserne, on battit le rappel, et, un certain nombre de gardes nationaux ayant pris les armes, on dirigea les forces combinées sur l'évêché.

L'attaque était trop inattendue pour que les dévasteurs songeassent à faire résistance. Il y eut plus : au lieu de la savante retraite que l'on eût pu attendre d'hommes qui avaient vaincu ces troupes que l'on est habitué à appeler les premières du monde, on n'assista qu'à une fuite des plus rapides ; chacun sauta des fenêtres dans le jardin, escalada les murailles, et regagna Lèves en grand désordre et à travers champs.

Le même soir, toute trace de barricades avait disparu. Le lendemain, chaque habitant de Lèves vaquait à son travail, à son plaisir ou à ses affaires.

Personne ne pensait plus à rien, quand, tout à coup, on vit arriver à Chartres toute une armée venant de Paris, de Versailles et d'Orléans.

Cette armée traînait avec elle vingt pièces d'artillerie. Le général Schramm la commandait. Elle venait rétablir l'ordre.

Depuis quinze jours, l'ordre s'était rétabli tout seul !

N'importe ! comme l'ordre avait été troublé, on marcha sur Lèves pour y opérer une razzia.

Le village menacé regarda tranquillement venir cette justice boiteuse ; ses onze ou douze cents habitants se tenaient modestement sur leurs portes ou à leurs fenêtres ; la paix et l'innocence régnaient de l'orient à l'occident, du sud au septentrion ; on eût dit qu'on entrait dans la vallée de Tempé, au temps où Apollon gardait les troupeaux du roi Admète.

Les habitants de Lèves avaient l'air des acteurs de cette pièce — je ne me rappelle plus laquelle — où Odry avait à contre-temps envoyé chercher le commissaire : le commissaire arrivait quand tout le monde était d'accord ; de sorte que chacun se demandait, avec le plus profond étonnement : « Qui donc a envoyé chercher un commissaire ? Est-ce vous ? est-ce vous ? est-ce vous ?... — Non... J'ai demandé un commissionnaire, répondait Odry, un simple commissionnaire ; voilà tout ! » et le commissaire s'en allait fort penaud et les mains vides.

Cela se passait ainsi dans la pièce, mais ne devait pas se passer précisément de la même façon à Lèves. Une vingtaine de personnes furent arrêtées. Ces vingt personnes furent divisées en deux catégories : les petits coupables et les grands coupables.

Les petits coupables furent déférés à la police correctionnelle ; les grands coupables renvoyés devant la cour d'assises.

Il résulta de cette disjonction un fait assez curieux. A cette époque, la police correctionnelle condamnait toujours, tandis que le jury acquittait avec acharnement. Les petits coupables, qui comparaissaient en police correctionnelle, furent condamnés ; — les grands coupables, qui comparaissaient devant le jury, furent acquittés.

Le tailleur vêtu de vert faisait partie des grands coupables ; il fut offert au jury comme une pièce de conviction vivante. Le jury déclara qu'il n'y avait point que les billards qui eussent le droit d'être habillés en vert, et que, s'il plaisait à un citoyen de s'habiller comme un billard, les opinions politiques étant libres, à plus forte raison les fantaisies somptuaires devaient-elles l'être

Quant à la question religieuse, elle fut jugée en faveur de l'Eglise française, et la chose dura autant que dura l'abbé Ledru lui-même, c'est-à-dire quatre ou cinq ans. Pendant cette période de temps, la paroisse de Lèves fut, sans que cela produisît grande sensation en France, détachée du culte général du royaume.

Au bout de ce temps, l'abbé Ledru fit la sottise de se laisser mourir. Je ne sais dans quelle langue et avec quel rit il fut enterré ; mais je sais que, le lendemain de sa mort, les Lévois demandèrent un autre desservant à l'évêque, et que l'évêque, bon père pour ces nouveaux enfants prodigues, leur en envoya un.

Le troisième fut reçu avec autant d'honneurs qu'on avait amassé d'ignominies pour recevoir les deux premiers. L'église du culte français fut fermée; l'église du culte romain fut rouverte ; le nouveau desservant rentra dans l'ancien presbytère : la Grenadier se constitua sa plus fervente et sa plus humble pénitente, et la langue de Cicéron et de Tacite redevint la langue dominicale des Lévois, rentrés dans le giron de la sainte Eglise.

Seulement, Barthélemy m'écrivait, il y a quelque temps, qu'il restait à certains esprits faibles un grave scrupule : les enfants baptisés, les adultes mariés, les vieillards enterrés par l'abbé Ledru, pendant son schisme avec Grégoire XVI, étaient-ils bien baptisés, bien mariés, bien enterrés? Ce n'était rien pour les baptisés, qui pouvaient revenir chercher le baptême d'une main orthodoxe ; ce n'était rien pour les mariés, qui n'avaient qu'à se faire dire une seconde messe, et à repasser sous le poêle, mais c'était énorme pour les morts, qu'on ne savait plus où aller chercher, ni reconnaître les uns des autres. Heureusement, Dieu reconnaîtra bien, lui, ceux que la faiblesse des yeux des hommes ne leur permet pas de reconnaître, et je suis certain qu'il pardonnera aux Lévois leur hérésie momentanée en faveur de leur bonne intention.

Cet événement, et l'adhésion de Casimir Delavigne au culte de la religion française, fut le point culminant de la fortune de l'abbé Châtel, primat des Gaules.

Casimir Delavigne, qui donnait sa sanction à tout nouveau pouvoir ; qui sanctionna le pouvoir de Louis XVIII dans sa pièce intitulée : *Du besoin de s'unir après le départ des étrangers ;* qui sanctionna le pouvoir de Louis-Philippe dans son immortelle ou plutôt dans son éternelle *Parisienne ;* Casimir Delavigne sanctionna le pouvoir du primat des Gaules en traduisant pour lui le *Dies iræ, dies illa*, qui fut chanté par les choristes de l'abbé Châtel lors de la messe que celui-ci dit en français pour le service de Kosciusko.

L'abbé Châtel avait cela de bon qu'il s'était déclaré franchement pour les peuples contre les rois.

Voici cette pièce, assez peu connue, et qui mérite de l'être davantage. C'est donc dans l'espoir d'accroître sa réputation que nous la mettons sous les yeux de nos lecteurs. Elle fut chantée à l'église française le 23 février 1831:

Jour de colère, jour de larmes,
Où le sort, qui trahit nos armes,
Arrêta son vol glorieux !

A tes côtés, ombre chérie,
Elle tomba, notre patrie,
Et ta main lui ferma les yeux !

Tu vis, de ses membres livides,
Les rois, comme des loups avides,
S'arracher les lambeaux épars ;

Le fer, dégouttant de carnage,
Pour en grossir leur héritage,
De son cadavre fit trois parts.

La Pologne ainsi partagée,
Quel bras humain l'aurait vengée ?
Dieu seul pouvait la secourir !

Toi-même, tu la crus sans vie,
Mais, son cœur, c'était Varsovie :
Le feu sacré n'y put mourir !

Que ta grande ombre se relève ;
Secoue, en reprenant ton glaive,
Le sommeil de l'éternité !

J'entends le signal des batailles,
Et le chant de tes funérailles
Est un hymne de liberté !

Tombez, tombez, voiles funèbres !
La Pologne sort des ténèbres,
Féconde en nouveaux défenseurs !

Par la liberté ranimée,
De sa chaîne elle s'est armée
Pour en frapper ses oppresseurs.

Cette main qu'elle te présente
Sera bientôt libre et sanglante ;
Tends-lui la main du haut des cieux !

Descends pour venger ses injures,
Ou pour entourer ses blessures
De ton linceul victorieux.

Si cette France qu'elle appelle,
Trop loin, ne peut vaincre avec elle,
Que Dieu, du moins, soit son appui.

Trop haut, si Dieu ne peut l'entendre,
Eh bien, mourons pour la défendre,
Et nous irons nous plaindre à lui !

Nous ne croyons pas qu'aujourd'hui l'abbé Châtel soit mort ; mais, si nous jugeons de sa santé par les toiles d'araignée qui ornent les gonds et la serrure de l'église française, nous ne craindrons pas d'avancer qu'il est bien malade.

CLXXXIX

L'ABBÉ DE LAMENNAIS — SA JEUNESSE. — SON ENTRÉE DANS LES ORDRES. — L'EMPIRE JUGÉ PAR LUI — CASIMIR DELAVIGNE ROYALISTE — DEUX VERS DE M. DE LAMENNAIS. — SA VOCATION LITTÉRAIRE. — « ESSAI SUR L'INDIFFÉRENCE EN MATIÈRE DE RELIGION ». — ACCUEIL FAIT A CE LIVRE PAR L'ÉGLISE. — L'ACADÉMIE DU CHATEAU DE LA CHESNAIE.

Qu'on nous permette maintenant, d'aborder un sujet plus grave, et de consacrer ce chapitre — ne fût-ce que pour faire opposition avec ceux qui précèdent — à l'un des plus beaux et des plus grands génies modernes, à l'abbé de Lamennais.

C'était deux mois après la révolution de 1830.

Du fond de la Bretagne, c'est-à-dire du château de la Chesnaie, arrivait un prêtre d'une quarantaine d'années, petit, nerveux, pâle, avec les cheveux en broussailles, le front à pic, la tête serrée aux coins, comme si elle était fermée par ces murailles osseuses qui, selon Gall, abolissent chez l'homme la convoitise, la ruse et l'acquisivité ; avec le nez long et dilaté aux ailes, signe de grande intelligence, selon Lavater ; enfin, avec le regard incisif et le menton résolu. Tout, dans les traits extérieurs de l'homme décelait une origine celtique.

Cet homme, c'était l'abbé DE LA MENNAIS, dont le nom s'écrira de trois façons différentes, comme celui de M. DE LA MARTINE, et indiquera, par les différentes façons dont il s'écrira, les différentes évolutions de son esprit, et les différents progrès de son opinion.

Nous disons de son opinion, et non pas de ses opinions : car, dans ces trois phases, il y a, comme dans les trois manières de Raphaël, non pas un changement de manière, mais un perfectionnement dans la manière.

Au milieu de l'agitation des idées et des paroles l'austère Breton venait dire au monde un mot auquel on ne s'attendait pas ; en effet, M. de la Mennais passait alors pour un des soutiens du *trône* et de l'*autel*.

Le trône venait de tomber, et l'autel tremblait fort sous le mouvement que 1830 avait imprimé aux institutions sociales.

Or, on se trompait sur les intentions du grand écrivain, et, cela, parce que l'on ne voyait en lui que l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, livre étrange où cette virile imagination s'était débattue avec son siècle, et avait lutté avec l'esprit du temps comme Jacob avec l'ange.

On oubliait qu'en 1828, sous le ministère Martignac, le même M. de la Mennais avait jeté dans la discussion un livre qui annonçait un certain revirement intellectuel : *Du progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Eglise*.

Dans ce livre, la révolution de 1830 était prédite comme inévitable, et M. de la Mennais appelait de tous ses vœux « l'alliance des catholiques et des libéraux sincères ». Ce livre est donc en quelque sorte le gond sur lequel tourne la porte par laquelle M. de la Mennais passe de sa première phase politique dans la seconde.

M. de la Mennais était né à Saint-Malo, dans la maison contiguë à celle où naquit Chateaubriand, et à quelques pas de celle où naquit Broussais. Ainsi, cette vieille et paisible ville devait nous donner, en moins de quinze ans, Chateaubriand, Broussais, la Mennais, c'est-à-dire la meilleure partie de la poésie, de la science et de la philosophie de la première moitié du XIXe siècle.

Comme Chateaubriand, M. de la Mennais avait passé son enfance au bord de la mer, écoutant le bruit de l'océan, suivant les vagues, qui vont se perdre aux horizons infinis, et qui reviennent éternellement se briser contre la falaise comme la vague humaine revient éternellement se briser contre la fatalité. Il conservait, je me le rappelle, — car un coin de mon existence a touché à celle de l'auteur des *Paroles d'un croyant*, — il conservait, dis-je, de ce premier âge de l'enfant, des souvenirs à la fois vifs et lumineux, qu'il rattachait à la nature vaste et sévère de sa chère Bretagne.

— J'entends encore, nous disait-il à un dîner dont les principaux convives étaient lui, l'abbé Lacordaire, M. de Montalembert, Listz et moi, j'entends encore le cri de certains oiseaux de mer qui passaient au-dessus de ma tête *en aboyant*.

Quelques-uns de ces rochers qui regardent en pitié, depuis tant de siècles, mourir à leur pied le flot colère et impuissant, sont peuplés d'antiques légendes. M. de la Mennais a raconté une de ces légendes dans *une Voix de prison* : c'est celle d'une jeune fille qui, surprise par la marée au milieu des récifs, attache ses cheveux aux branches et aux herbes marines pour ne point être entraînée, par le mouvement des vagues, loin de son pays natal.

La jeunesse de M. de la Mennais avait été orageuse et indisciplinée. Il aimait les exercices du corps, la chasse, l'escrime, la course, l'équitation ; c'étaient de singulières tendances vers l'état ecclésiastique ! Aussi ne fut-ce pas de lui-même et de son propre mouvement, mais poussé par les familles nobles du pays, qu'il entra dans les ordres. De son côté, l'évêque du diocèse, qui distinguait dans le jeune homme une suprême intelligence, un caractère altier, un penchant à la rêverie et à la réflexion, l'attira vers lui par toute sorte de séductions. On lui épargna les épreuves du séminaire, auxquelles son humeur insoumise se serait peut-être refusée ; mais, prêtre, M. de la Mennais n'en continua pas moins à monter les chevaux les plus fougueux de la ville, et à faire des armes. On était alors sous l'Empire, régime de gloire et de despotisme, froissant les fibres sensibles du jeune prêtre, esprit farouche, cœur royaliste. La Bretagne se souvenait de ses princes exilés, et la famille de M. de la Mennais était une de ces familles qui gardent fidèlement le culte du passé ; non que cette famille fût de noblesse ancienne : le chef de la maison était un armateur qui s'était enrichi dans des voyages de long cours, et qui avait été anobli, vers la fin du dernier siècle, pour des services rendus à la ville de Saint-Malo.

L'Empire était tombé, et M. de la Mennais, jetant un coup d'œil sur cette ruine gigantesque écrivait en 1817 :

« Les guerres d'extermination renaissaient ; le despotisme calculait ses dépenses en hommes, comme on supputa le revenu d'une terre ; on fauchait les générations comme l'herbe, et les peuples, journellement vendus, achetés, échangés, donnés comme de vils troupeaux, ignoraient même souvent de qui ils étaient la propriété, tant une politique monstrueuse multipliait ces indignes transactions ! On mettait les nations entières en circulation comme des pièces de monnaie ! »

Professer ces principes, c'était se tourner naturellement vers la Restauration, qui encore sans soleil. Il ne faut pas oublier, au reste, qu'alors toute la jeune littérature était prise par cet enivrement des souvenirs monarchiques. Les poètes sont comme les femmes, — je ne sais même plus qui a dit que les poètes étaient des femmes ; — ils fêtent le malheur heureux. Cet enthousiasme *pour la personne* du roi était partagé à des degrés différents, même par des hommes dont le nom se rattacha plus tard au libéralisme. Dieu sait pourtant si jamais roi fut moins fait que Louis XVIII pour provoquer l'attendrissement et l'idolâtrie ! Cela n'empêchait pas Casimir Delavigne de s'écrier :

Henri, divin Henri, toi qui fus grand et bon,
Qui chassas l'Espagnol, et finis nos misères,
Les partis sont d'accord en prononçant ton nom ;
Henri, de tes enfants fais un peuple de frères !
Ton image déjà semble nous protéger :
Tu renais ! avec toi renaît l'indépendance !
O roi le plus Français dont s'honore la France,
Il est dans ton destin de voir fuir l'étranger !
Et toi, son digne fils, après vingt ans d'orage,
Règne sur des sujets par toi-même ennoblis ;
Leurs droits sont consacrés dans ton plus bel ouvrage
Oui, ce grand monument, affermi d'âge en âge,
Doit couvrir de son ombre et le peuple et les lis.
Il est des opprimés l'asile impérissable,
La terreur du tyran, du ministre coupable,
Le temple de nos libertés !

Que la France prospère en tes mains magnanimes ;
Que tes jours soient sereins, tes décrets respectés,
Toi qui proclames ces maximes :
« O rois, pour commander, obéissez aux lois !
Peuple, en obéissant, sois libre sous tes rois ! »

Il est vrai que, quinze ans plus tard, l'auteur de *la Semaine de Paris* chantait, presque dans les mêmes vers, l'avènement au trône du roi Louis-Philippe. Voyez plutôt :

O toi, roi citoyen, qu'il presse dans ses bras,
Aux cris d'un peuple entier dont les transports sont justes,
Tu fus mon bienfaiteur... je ne te louerai pas :
Les poètes des rois sont leurs actes augustes.
Que ton règne te chante, et qu'on dise après nous :
« Monarque, il fut sacré par la raison publique :
Sa force fut la loi ; l'honneur, sa politique :
Son droit divin, l'amour de tous ! »

Qu'on relise les vers que nous venons de citer, — ceux qui étaient adressés à Louis XVIII, bien entendu, — et l'on verra que Victor Hugo, Lamartine et la Mennais n'ont jamais exprimé leur joie du retour des Bourbons en termes plus caressants que ne le faisait Casimir Delavigne. D'où vient donc que les libéraux d'alors et les conservateurs d'aujourd'hui ont si amèrement reproché aux trois premiers ces gages d'amour à la branche aînée, et qu'ils ont toujours ignoré ou feint d'ignorer l'envers royaliste de l'auteur des *Messéniennes?* Eh ! mon Dieu, c'est que les uns étaient sincères dans leur jeune et aveugle enthousiasme, tandis que l'autre, disons-le, ne l'était pas. On pardonne un mensonge politique, mais on ne pardonne pas un consciencieux retour sur soi-même et sur les folles illusions de la pitié généreuse. Dans la pitié généreuse que l'on portait, alors, à la famille des Bourbons, il y avait une larme pour Marie-Antoinette et une larme pour Louis XVII.

M. de la Mennais hésita un instant sur sa vocation littéraire, ou, du moins, sur la direction qu'il lui donnerait. La solitude dans laquelle il avait vécu, au bord de la mer, avait peuplé son âme de rêves flottants comme ces beaux nuages qu'il avait si souvent suivis des yeux dans les profondeurs du ciel. Peu s'en fallut qu'il n'écrivît des romans et des œuvres d'imagination ; il lui arriva même de faire des vers que, bien entendu, il ne publia jamais.

En voici deux qui entraient, autant que je puis me le rappeler, dans le portrait de la théologie scolastique :

Elle avait deux grands yeux stupidement ouverts,
Dont l'un ne voyait pas ou voyait de travers !

M. de la Mennais devint donc écrivain religieux et philosophe plutôt par état que par inclination. Son goût, nous assurait-il dans ses heures d'épanchement, dont nous avons gardé un souvenir de respect et de fierté, son goût l'aurait entraîné de préférence vers la poésie en prose, que Bernardin de Saint-Pierre avait mise à la mode dans *Paul et Virginie*, et Chateaubriand dans *René*.

Il se recueillit pourtant, et, d'un doigt que dirigeait l'implacable génie de l'observateur, il toucha la plaie de son

[illegible] l'indifférence en matière de religion. Certes, le cri poussé par ce sombre oiseau des tempêtes : « Les dieux s'en vont ! les dieux s'en vont ! » avait, alors, lieu de surprendre les dévots et les hommes d'Etat ; les églises n'étaient-elles pas remplies de missions, et les grands chemins couverts de missionnaires ? N'y avait-il pas la croix de Migné, les miracles du prince de Hohenlohe, les apparitions et les extases de Martin (de Gallardon) et autres ? Que venait donc dire cet homme ?

M. de la Mennais prit pour épigraphe de son livre ces mots de la Bible : *In pus, cum in profundum venerit, contemnit.* Le DÉDAIN, tel était, selon lui, le signe auquel il reconnaissait le déclin du sentiment religieux. Le XVII[e] siècle croyait, le XVIII[e] niait, le XIX[e] doutait.

Le succès du livre fut immense. La France, agitée de si grands et si tumultueux problèmes ; cette Babel où tant [illegible] avait des Orateurs et des Bossuet pour la défendre ; elle [illegible] entre soutenue par un tel soutien, et peu à peu le livre [illegible] pour arriver jusqu'à Rome, le livre fut tout [illegible] mis à l'index. Ces ombrages étaient motivés par la nature des arguments dont l'auteur s'était servi, et à l'aide desquels il avait repoussé les coups des philosophes, au vieil [illegible] orthodoxie dont l'abbé de la Mennais entrevoyait, [illegible] les causes de ruine, il avait voulu donner pour fondement ou plutôt pour étai le suffrage universel, ou, comme il le disait lui-même, le sens commun ; de là d'incroyables efforts dans le vide pour prouver que le catholicisme était et avait toujours été la religion de l'humanité.

Dans les séminaires, l'abbé de la Mennais fit école, mais cette école était suspecte ; on interdisait aux jeunes gens la lecture d'un ouvrage qui, dans le monde, semblait l'œuvre

L'abbé Lacordaire et Charles de Montalembert.

de voix parlaient en même temps toutes les langues ; la France de l'Empire, de la Restauration, du carbonarisme, du libéralisme, du républicanisme, se tut devant la parole grave et inspirée de cet inconnu ; *et siluit terra in conspectu ejus !* Cette voix venait du désert ; qui avait vu, qui connaissait cet homme ? Il tombait de la région des aigles ; son nom se plaça sur toutes les bouches à côté du nom de Bossuet. L'*Essai sur l'indifférence* fut peu lu, mais beaucoup admiré ; les poètes — il n'y a guère que ceux-là qui lisent — y reconnurent une imagination forte, parfois alarmée, qui, dans ses énergies et ses erreurs, étreignait le cadavre des croyances, et le secouait rudement, espérant, mais en vain, lui redonner la vie.

De tous les prosateurs, celui que l'abbé de la Mennais affectionnait le plus, c'était Tacite ; de tous les poètes, celui qu'il relisait le plus souvent, c'était Dante ; de tous les livres, celui qu'il savait par cœur, c'était la Bible.

Sans doute va-t-on croire, maintenant, que cette citadelle, destinée à couvrir les côtés faibles du catholicisme, l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, fut vue d'un œil favorable par le clergé français ; point ! Tout au contraire, un cri partit des entrailles de l'Eglise, non pas un cri de joie ou d'admiration, mais un cri d'épouvante.

Le génie de l'homme effrayait ; la religion n'était plus habitée d'un dieu égaré voulant nier à l'homme le droit de penser. Jamais suicide ne fut plus héroïque, jamais l'intelligence ne mit tant de hardiesse et de logique à se détruire elle-même. Au fond, et à son point de vue, l'abbé de la Mennais avait cependant raison : si vous croyez à une Eglise infaillible, crevez courageusement les yeux de votre intelligence, éteignez la lumière de votre âme, et, vous étant fait aveugle volontaire, laissez-vous conduire par la main.

Mais, si haut que se place une intelligence solitaire, elle est bien vite atteinte par le mouvement de son siècle.

Il y a deux ou trois ans, un aéronaute de mes amis, Petin, m'annonçait sérieusement de vive voix, et annonçait au monde par l'organe des journaux, qu'il venait de résoudre le grand problème de la navigation aérienne.

Il raisonnait ainsi :

La terre tourne ; — *e pur si muove !* — dans ce mouvement de rotation sur elle-même, elle présente successivement tous les points de sa surface déserte ou habitée. Or, quelqu'un qui s'élèverait jusqu'aux dernières couches de l'air ambiant, et qui trouverait le moyen de s'y fixer, descendrait en ballon sur la ville du globe où il lui plairait de toucher terre ; il n'aurait qu'à attendre que cette ville passât sous ses pieds ; il irait de la sorte aux antipodes en douze heures, et, cela, sans fatigue aucune, puisqu'il ne bougerait pas de

sa place, et que ce serait la terre qui marcherait pour lui

Ce calcul n'avait qu'un tort : il était faux. La terre, dans son vaste mouvement, entraîne avec elle les dernières molécules de son atmosphère agitée. Il en est de même des grands esprits qui vivent à l'immobilité sans qu'ils s'en aperçoivent, au moment même où ils croient avoir jeté l'ancre dans l'infini, ils se réveillent emportés malgré eux par l'irrésistible mouvement de leur siècle.

Le libéralisme, dont l'atmosphère d'alors était chargée, emporta l'abbé de la Mennais, cette raison superbe, opiniâtre et solitaire. On était aux environs de 1828. Tout en combattant l'école doctrinaire, pour laquelle il montrait un mépris peu ou point déguisé, M. de la Mennais cherchait à unir les besoins de la foi avec les nécessités du progrès ; dans cette vue, il avait installé à son château de la Chesnaie une pépinière de jeunes gens auxquels il inculquait ses idées religieuses. La Chesnaie était un de ces vieux châteaux de Bretagne ombragés par des chênes robustes et centenaires, philosophes de la nature qui rêvent, en murmurant, aux vicissitudes de l'homme, dont ils sont les impassibles témoins. Là, ce prêtre, que tourmentait déjà l'esprit nouveau, élevait et entretenait des disciples qui tenaient de près ou de loin à lui. Parmi eux étaient l'abbé Gerbet, Cyprien Robert, aujourd'hui professeur de littérature slave au collège de France, et quelques autres. Le travail — un travail réglé, persévérant, — habitait ces vieux murs, que les vents de la mer fouettaient ou démantelaient. Cette nouvelle académie de Pythagore cherchait la science du siècle pour la combattre ; mais, à chaque rayon nouveau, elle reculait éclairée, et, en reculant, elle rendait les armes à l'ennemi.

L'ennemi, c'était la pensée humaine.

CXC

FONDATION DE « L'AVENIR » — L'ABBÉ LACORDAIRE. — M. CHARLES DE MONTALEMBERT. — SON ARTICLE SUR LE SAC DE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS. — « L'AVENIR » ET LA LITTÉRATURE NOUVELLE. — MA PREMIÈRE ENTREVUE AVEC M. DE LAMENNAIS. — PROCÈS DE « L'AVENIR ». — MM. DE MONTALEMBERT ET LACORDAIRE MAITRES D'ÉCOLE. — LEUR PROCÈS EN COUR DES PAIRS. — PRISE DE VARSOVIE. — REPONSE DE QUATRE POLONAIS A UN MOT D'UN HOMME D'ETAT.

La révolution de 1830 vint surprendre M. de la Mennais et son école dans ces dispositions vagues et inquiètes. Déjà son cœur, apte à comprendre surtout ce qui est grand et généreux, s'était désaffectionné du culte royaliste ; déjà l'homme, poète et philosophe, regimbait sous la robe du prêtre. Le siècle, qui venait de consacrer et de glorifier son génie, reprochait tout bas à ce génie de résister à la voix du progrès. Indocile nature, tête de fer, raison solitaire et escarpée, l'abbé de la Mennais était par tempérament un homme de liberté.

1830 sonna.

Assis sur les ruines de cet événement, qui venait d'engloutir une dynastie, et d'agiter l'Eglise de la même tempête et du même naufrage où cette dynastie avait sombré, les philosophes de la Chesnaie tinrent conseil entre eux : ils se dirent que l'opposition contre le clergé, dont le libéralisme était animé depuis 1815, tenait à l'éclatante protection qui avait couvert les prêtres catholiques, en face de l'instabilité des pouvoirs, en face du flot grondant de la Révolution ; ils se demandèrent s'il n'y aurait pas profit pour l'immuable Eglise à se séparer de tous les Etats chancelants.

Ainsi posée, la question fut vite résolue. L'abbé de la Mennais [illegible] arrive de se mêler directement et personnellement à la lutte. Les bases d'un journal furent arrêtées : il partit [illegible] avec lui dans cette combinaison de publicité : ce furent l'abbé Lacordaire et le comte Charles de Montalembert.

L'abbé Lacordaire était, à cette époque, où j'eus l'honneur de me trouver en communication de principes religieux et politiques avec lui, un jeune prêtre qui avait passé du barreau de Paris au séminaire de Saint-Sulpice. Il avait fait, après son stage, trois mortelles années de théologie ; il sortait de là plein d'idées entrevues et d'instincts tumultueux.

Acre, perçant, subtil, voilà pour son esprit ; des yeux noirs pleins de feu, des traits délicats et mobiles, pâle d'une pâleur cénobitique et maladive ; des contours secs, maigres, vigoureusement dessinés, voilà pour la figure. Attiré par le rayonnement de l'abbé de la Mennais, il entra dans toutes ses vues politiques ; lui aussi aspirait, sous le mors de la chair, à la liberté de l'esprit ; prêtre, la protection de l'Etat lui pesait. Il mit sa main dans celle du maître, et le pacte fut conclu.

Le comte de Montalembert, de son côté, était alors un tout jeune homme blond, au visage de jeune fille et aux joues légèrement colorées ; myope, il regardait à travers son lorgnon, et à une courte distance, les personnes qui lui parlaient ; timide et rougissant, il plaisait fort à l'abbé de la Mennais, qui se sentait attiré vers lui par une sorte de sympathie paternelle. Au reste, le comte Charles de Montalembert appartenait à une famille dont l'attachement à la cause de la branche aînée des Bourbons était connu ; mais il déclara très haut qu'il mettait dans son cœur la France avant une dynastie, et la liberté avant une couronne.

Autour de ces trois hommes, l'un déjà illustre, les autres encore inconnus, se groupèrent des ecclésiastiques et des jeunes gens de talent qui, dans leur foi naïve, voulaient associer la majesté des traditions religieuses à la grandeur des idées révolutionnaires. Que cette alliance fût impossible, c'est ce que démontra le temps, ce grand *probator* des choses et des hommes ; mais la tentative n'en était pas moins généreuse ; elle répondait, d'ailleurs, à un besoin qui travaillait, alors, les générations nouvelles. Déjà Camille Desmoulins, un de ces poètes qu'illumine un double rayon, avait dit au tribunal révolutionnaire, et, cela, non sans une pénétrante mélancolie : « J'ai l'âge du sans-culotte Jésus : trente-trois ans ! »

Le titre du nouveau journal fut *l'Avenir*.

Le programme, rédigé en commun, réclamait du gouvernement de juillet la liberté absolue pour tous les cultes et toutes les communions religieuses, la liberté de la presse, la liberté d'enseignement, la séparation radicale de l'Eglise et de l'Etat, enfin l'abolition du budget ecclésiastique.

Le moment était favorable : c'était le 16 octobre 1830. La Belgique était en train de faire sa révolution, et, dans cette révolution, la main du clergé était visible ; la catholique Pologne poussait, sous le sabre du czar, un long cri de détresse et d'espérance ; à la voix d'O'Connell, l'Irlande, remuant toutes les nationalités pour lesquelles la religion était un motif et un drapeau d'indépendance, agitait dans les airs ces deux mots : CHRIST et LIBERTÉ !

L'Avenir se fit le moniteur du mouvement religieux, associé par lui au mouvement politique, comme on va en juger par ces quelques lignes, émanées de l'association, et empruntées à son premier numéro :

« Nous n'avons point d'arrière-pensée, nous n'en eûmes jamais ; notre parole, c'est toute notre âme. Espérant donc d'en être crus, nous dirons à ceux dont les idées diffèrent sur plusieurs points de nos croyances : « Voulez-vous sincè-
« rement la liberté religieuse, la liberté d'éducation, et,
« dans l'ordre civil et politique, la liberté de la presse, qui,
« ne l'oublions pas, est la garantie de toutes les autres ?
« Vous êtes des nôtres, et nous sommes des vôtres aussi !
« Toutes les libertés que les peuples, dans le développement
« graduel de leur vie, peuvent supporter, leur sont dues,
« et leur progrès dans la civilisation se mesure par leur
« progrès, non fictif, mais réel dans la liberté. »

C'est ici que se place la transformation de l'abbé DE LA MENNAIS en abbé de LAMENNAIS. Son opinion et son talent commencent, comme son nom, une nouvelle ère ; ce n'est plus le prêtre austère et sombre écrivant d'une main fatale sur le tombeau de la foi la sentence de l'esprit humain ; c'est, au contraire, un prophète qui secoue, au nom de la liberté, le linceul des nations mortes, et qui crie aux ossements vides : « Levez-vous ! »

Or, parmi les jeunes rédacteurs de *l'Avenir*, chose digne de remarque ! celui qui se distinguait le plus, non seulement par le talent, mais encore par l'exaltation démocratique de ses idées, c'était le comte Charles de Montalembert, dont plus d'une fois le sévère vieillard dut retenir la verve imprudente. Nous aurons à raconter bientôt le sac de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et la profanation des choses saintes ; la situation était embarrassante pour *l'Avenir* : ce journal avait recommandé au jeune clergé de croire en la Révolution, et voilà que cette même Révolution, déchaînée en un jour de colère, éclaboussait les temples catholiques, et déracinait les insignes du culte.

Ce fut le comte Charles de Montalembert qui se chargea de faire le premier-Paris du lendemain.

Au lieu de s'emporter contre les démolisseurs, il s'emporta contre le clergé, contre les prêtres, dont l'aveugle et dangereux attachement pour le trône renversé avait attiré sur le symbole chrétien la colère du peuple. D'anathèmes, il

n'en avait point assez pour « ces incorrigibles défenseurs de l'ancien régime et ce catholicisme bâtard qu'avait enfanté la religion des rois ! » Les croix qu'on venait d'abattre étaient des croix fleurdelisées ; il en prenait occasion pour réclamer la séparation de l'Eglise de l'autorité civile. Sans les fleurs de lis, personne, — et le comte Charles de Montalembert l'affirmait, — personne n'en eût voulu aux croix.

Le caractère de *l'Avenir* était d'entrer, alors, dans le double mouvement politique et littéraire ; sympathique à la littérature moderne, dont il possédait, d'ailleurs, dans la personne de l'abbé de Lamennais, un des premiers écrivains, *l'Avenir* était un des rares journaux — *rari nantes* — où l'on pût suivre à la fois l'esprit humain sous ses deux manifestations.

Liber, en latin, ne veut-il pas dire en même temps *libre* et *livre?*

J'ai déjà dit comment, nous, hommes du mouvement littéraire, nous avions pour ennemis acharnés tous les journaux du mouvement politique. C'était d'autant plus étrange que la révolutoin littéraire avait précédé, aidé, préparé, annoncé la révolution politique qui était faite, et la révolution sociale qui se faisait.

Ainsi, par exemple, nous nous souvenons d'un article sur *Notre-Dame de Paris* dans lequel, tout en regrettant que l'auteur ne fût pas plus profondément catholique, le comte Charles de Montalembert louait, avec une fureur d'adepte, le style et la poésie de Victor Hugo.

Ce fut vers cette époque, et quelques jours, je crois, après la représentation d'*Antony*, que M. de Lamennais manifesta le désir que je lui fusse présenté. C'était un grand honneur pour moi que ce désir ; je m'y rendis avec reconnaissance. Un ami commun me conduisit chez l'illustre fondateur de *l'Avenir*, qui demeurait alors rue Jacob ; — j'ai retenu le nom de la rue, et oublié le numéro de la maison.

Avant ce jour, je lui avais déjà voué une admiration que j'ai la joie de sentir encore jeune, vive, entière, dans mon cœur et dans mon esprit.

Cependant, *l'Avenir* avait du succès ; on s'en aperçut bientôt aux colères et aux haines qui se déchaînèrent contre ses doctrines. Parmi les conseils qu'il donnait au clergé, celui de renoncer aux traitements servis par l'Etat, et de suivre le Christ nu, fut très peu goûté ; on commençait à s'indigner. La voix sôleunelle de l'abbé de Lamennais avait beau crier : « Brisez ces chaînes avilissantes ! Laissez là cette guenille ! » Le clergé répondait à demi-voix :

Guenille, si tu veux..., ma guenille m'est chère.

Veut-on savoir à quel degré le journal *l'Avenir* avait ses racines enfoncées dans ce que l'on appelle aristocratiquement le monde? Nous citons les premières lignes consacrées au procès de *l'Avenir* dans l'Annuaire de Lesur :

« Jamais affluence aussi prodigieuse n'a encombré l'enceinte de la cour d'assises, et jamais surtout un procès politique n'a amené un si grand nombre de *dames*. Au moment où la cour a voulu ouvrir son audience, les jurés, les prévenus, le barreau, le parquet lui-même, se trouvaient assiégés par une multitude de personnes qui ne pouvaient parvenir à s'asseoir. M. l'abbé de Lamennais, M. Lacordaire, rédacteurs de *l'Avenir*, et M. Waille, gérant responsable du même journal, sont placés sur des chaises au milieu du parquet ; les deux premiers sont vêtus de redingotes pardessus leur costume ecclésiastique ; M. Waille est en uniforme de garde national. »

C'était un des premiers procès de presse depuis juillet Le réquisitoire du procureur du roi était fort timide, et s'excusait de venir, après une révolution faite en faveur de la presse, réclamer contre cette même presse les rigueurs de la loi.

Mais aussi *l'Avenir* avait par trop dépassé les limites de la bienséance.

Nous citerons la phrase incriminée :

« Montrons que nous sommes Français en défendant avec constance ce que nul ne peut nous ravir sans violer la loi du pays. Disons aux souverains : « Nous vous obéirons tant « que vous obéirez vous-mêmes à cette loi qui vous a faits « ce que vous êtes, et hors de laquelle vous n'êtes rien ! »

Cela était écrit par M. de Lamennais ; — nous avons oublié, sinon la cause, du moins la phrase qui amenait l'abbé Lacordaire sur le banc des prévenus.

M. de Lamennais était défendu par Janvier, qui a joué depuis un rôle politique.

Quant à Lacordaire, il se défendait lui-même.

Le discours de Lacordaire produisit un grand effet, et révéla à la fois le tribun et le prédicateur.

Le jury acquitta.

Quelque temps après, [illegible] eut à défendre un autre procès sur un plus grand théâtre, et dans une circonstance qu'il convient de rappeler.

MM. de Montalembert et Lacordaire s'étaient déclarés les champions de la liberté d'enseignement, comme de toutes les autres libertés religieuses et civiles. Des paroles, ils passèrent aux actes : tous deux ouvrirent conjointement une école primaire sur les bancs de laquelle vinrent s'asseoir quelques pauvres enfants. La police intervint. Sommés de se retirer, les professeurs résistèrent ; il fallut appréhender le corps du délit, c'est-à-dire les gamins qui garnissaient les tables d'étude. Il y avait à peine matière à un procès devant le tribunal correctionnel ; mais, sur ces entrefaites, quelques jours avant la promulgation de la loi qui supprimait l'hérédité de la pairie, le père de M. Charles de Montalembert, en bon père qu'il était, mourut.

L'affaire prit alors des proportions inattendues : Charles de Montalembert, pair de France par la grâce de la non-rétroactivité, n'était pas justiciable des tribunaux ordinaires : le procès fut donc porté en cour des pairs, où il prit les dimensions d'un débat politique sur la liberté d'enseignement.

Lacordaire, dont la cause n'avait pu être disjointe de celle de son complice, fut aussi traduit devant la cour suprême, et improvisa son plaidoyer. M. de Montalembert, au contraire, lut un discours où il attaquait l'Université et surtout M. de Broglie.

« Ici, dit *le Moniteur* en rendant compte du procès, l'honorable pair de France prit son lorgnon, et examina le jeune orateur. »

Moins heureux devant la cour des pairs que devant le jury, qui les eût certainement acquittés, les deux rédacteurs de *l'Avenir* perdirent leur procès ; mais ils le gagnèrent devant le pays. Le comte de Montalembert dut à cette circonstance de se poser à côté de M. de Lamennais, dont il partageait et professait, à cette époque, les doctrines libérales, comme il dut à la mort inopinée de son père de trouver devant lui, à la Chambre haute, une carrière tout ouverte

Au reste, interrogé à la Chambre sur sa profession, M. de Montalembert avait répondu :

— Maître d'école

Tous ces procès semblaient donner raison aux ennemis religieux de M. de Lamennais.

La rumeur partit d'en bas.

Du clergé inférieur, qui les condamnait, M de Lamennais et les autres rédacteurs de *l'Avenir* en appelèrent aux évêques, qui les condamnèrent à leur tour. Alors, repoussés de retranchements en retranchements, comme les défenseurs d'une ville qui, après avoir vaillamment défendu les postes avancés, la première et la seconde enceinte, sont forcés de se réfugier dans la citadelle, les accusés furent forcés de tourner les yeux vers le Vatican, et de mettre leur espérance dans Rome.

Grand mât de ce vaisseau battu par la tempête, M. de Lamennais fut le premier que la foudre atteignit.

Le 8 septembre 1831, une voix courut par le monde, pareille à celle de l'ange qui, dans l'Apocalypse, annonce la chute des villes et des empires ; cette voix, vague comme un dernier râle d'agonie, comme un dernier soupir de mourant, se formula, le 16 septembre, dans ces paroles terribles : « La Pologne vient de succomber ! Varsovie est prise ! »

On sait comment cette nouvelle fut annoncée à la chambre des députés par le général Sébastiani.

— Des lettres que je reçois de Pologne, dit-il dans la séance du 16 septembre, m'annoncent que *la* TRANQUILLITÉ *règne à Varsovie.*

Il y eut une variante dans *le Moniteur*, qui déclara que c'était l'ORDRE, et non la *tranquillité*, qui régnait à Varsovie. Dans la situation, l'un des deux mots ne valait guère mieux que l'autre : tous deux étaient infâmes !

Il est curieux de retrouver aujourd'hui l'écho que cette grande chute éveilla dans l'âme des poètes et des croyants, ces lyres vivantes que les grandes tristesses nationales font vibrer, et auxquelles le vent des calamités qui passe arrache des murmures sublimes.

Voici quatre réponses à la phrase optimiste de M. le ministre des affaires étrangères :

BARTHELEMY

Destinée à périr !... L'oracle avait raison !
Faut-il accuser Dieu, le sort, la trahison ?
Non, tout était prévu, l'oracle était lucide !...
Qu'il tombe sur nos fronts, le sceau du fratricide !
Noble sœur ! Varsovie ! elle est morte pour nous !
Morte un fusil en main, sans fléchir les genoux ;

Mort ! et, nous maudissant à son heure dernière ;
Morte en baignant de pleurs l'aigle de sa bannière,
Sans avoir entendu notre cri de pitié,
Sans un mot de la France un adieu d'amitié !
Tout ce que l'univers, la planète des crimes,
Possédait de grandeur et de vertus sublimes ;
Tout ce qui fut géant dans notre siècle étroit
A disparu ! Tout dort dans le sépulcre froid !
Cachons-nous ! cachons-nous ! nous sommes des infâmes !
Rasons nos poils, prenons la quenouille des femmes ;
Jetons bas nos fusils, nos guerriers oripeaux,
Nos plumets citadins, nos ceintures de peaux ;
Le courage à nos cœurs ne vient que par saccades...
Ne parlons plus de gloire et de nos barricades !
Que le teint de la honte embrase notre front !
Vous voulez voir venir les Russes : ils viendront !...

BARBIER

La Guerre.

Mère ! il était une ville fameuse ;
Avec le Hun j'ai franchi ses détours ;
J'ai démoli son enceinte fumeuse ;
Sous le boulet j'ai fait crouler ses tours !
J'ai promené mes chevaux par les rues,
Et, sous le fer de leurs rudes sabots,
J'ai labouré le corps des femmes nues,
Et des enfants couchés dans les ruisseaux !...
Hourra ! hourra ! j'ai courbé la rebelle !
J'ai largement lavé mon vieil affront :
J'ai vu des morts à hauteur de ma selle !
Hourra ! j'ai mis les deux pieds sur son front :
Tout est fini, maintenant, et ma lame
Pend inutile à côté de mon flanc.
Tout a passé par le fer et la flamme ;
Toute muraille a sa tache de sang !
Les maigres chiens aux saillantes échines
Dans les ruisseaux n'ont plus rien à lécher ;
Tout est désert ; l'herbe pousse aux ruines...
O mort ! ô mort ! je n'ai rien à faucher !

Le Choléra Morbus.

Mère ! il était un peuple plein de vie,
Un peuple ardent et fou de liberté ;
Eh bien, soudain, des champs de Moscovie,
Je l'ai frappé de mon souffle empesté !
Mieux que la balle et les larges mitrailles,
Mieux que la flamme et l'implacable faim,
J'ai déchiré les mortelles entrailles,
J'ai souillé l'air et corrompu le pain !...
J'ai tout noirci de mon haleine errante :
De mon contact j'ai tout empoisonné ;
Sur le teton de sa mère expirante,
Tout endormi, j'ai pris le nouveau-né !
J'ai dévoré, même au sein de la guerre,
Des camps entiers de carnage fumants ;
J'ai frappé l'homme au bruit de son tonnerre ;
J'ai fait combattre entre eux des ossements !...
Partout, partout le noir corbeau becquète ;
Partout les vers ont mes corps à manger ;
Pas un vivant, et partout un squelette...
O mort ! ô mort ! je n'ai rien à ronger !

La Mort.

Le sang toujours ne peut rougir la terre :
Les choses toujours ne peuvent pas lécher
Il est un temps où la Peste et la Guerre
Ne trouvent plus de vivants à faucher !...
Enfants hideux ! couchez-vous dans mon ombre,
Et sur la pierre étendez vos genoux ;
Dormez ! dormez ! sur notre globe sombre
Tristes fléaux ! je veillerai pour vous.
Dormez ! dormez ! je prêterai l'oreille
Au moindre bruit par le vent apporté ;
Et, quand, de loin, comme un vol de corneille,
S'élèveront des cris de liberté ;
Quand j'entendrai de pâles multitudes,
Des peuples nus, des milliers de proscrits,
Jeter à bas leurs vieilles servitudes
En maudissant leurs tyrans abrutis ;
Enfants hideux ! pour finir votre somme,
Comptez sur moi, car j'ai l'œil creux... Jamais
Il ne m'endort et ma bouche aime l'homme
Comme le czar aime les Polonais !

VICTOR HUGO

Je hais l'oppression d'une haine profonde ;
Aussi, lorsque j'entends, dans quelque coin du monde,
Sous un ciel inclément, sous un roi meurtrier,
Un peuple qu'on égorge appeler et crier ;
Quand, par les rois chrétiens aux bourreaux turcs livrée,
La Grèce, notre mère, agonise éventrée ;
Quand l'Irlande saignante expire sur sa croix ;
Quand l'Allemagne aux fers se débat sous dix rois ;
Quand Lisbonne, jadis belle et toujours en fête,
Pend au gibet, les pieds de Miguel sur sa tête ;
Quand Albani gouverne au pays de Caton ;
Quand Naples mange et dort ; quand, avec son bâton,
Sceptre honteux et lourd que la peur divinise,
L'Autriche casse l'aile au lion de Venise ;
Quand Modène étranglé râle sous l'archiduc ;
Quand Dresde lutte et pleure au lit d'un roi caduc ;
Quand Madrid se rendort d'un sommeil léthargique ;
Quand Vienne tient Milan ; quand le lion belgique,
Courbé comme le bœuf qui creuse un vil sillon,
N'a plus même de dents pour mordre son bâillon :
Quand un Cosaque affreux, que la rage transporte,
Viole Varsovie échevelée et morte,
Et, souillant son linceul, chaste et sacré lambeau,
Se vautre sur la vierge étendue au tombeau ;
Alors, oh ! je maudis, dans leur cour, dans leur antre,
Ces rois dont les chevaux ont du sang jusqu'au ventre
Je sens que le poète est leur juge ; je sens
Que la Muse indignée, avec ses poings puissants,
Peut, comme au pilori, les lier sur leur trône,
Et leur faire un carcan de leur lâche couronne,
Et renvoyer ces rois, qu'on aurait pu bénir,
Marqués au front d'un vers que lira l'avenir !
Oh ! la Muse se doit aux peuples sans défense !
J'oublie, alors, l'amour, la famille, l'enfance,
Et les molles chansons, et le loisir serein,
Et j'ajoute à ma lyre une corde d'airain !

LAMENNAIS

Prise de Varsovie.

« Varsovie a capitulé ! L'héroïque nation polonaise, délaissée de la France, repoussée par l'Angleterre, vient de succomber dans la lutte qu'elle a si glorieusement soutenue pendant huit mois contre les hordes tartares alliées avec la Prusse. Le joug moscovite va peser de nouveau sur le peuple des Jagellon et des Sobieski, et, pour aggraver son infortune, les fureurs de quelques monstres affaibliront peut-être l'horreur que doit inspirer le crime de cette nouvelle conquête. Que chacun garde ce qui est à soi : aux égorgeurs, le meurtre et l'infamie ! aux vrais enfants de la Pologne, une gloire pure et immortelle ! au tzar et à ses alliés, la malédiction de quiconque porte en soi un cœur d'homme, de quiconque sait ce que c'est qu'une patrie ! à nos ministres, leurs noms !... Il n'y a rien au-dessous.

« Ainsi donc, peuple généreux, notre frère de foi et notre frère d'armes, lorsque tu combattais pour ta vie, nous n'avons pu t'aider que de nos vœux ; et, à présent que te voilà gisant sur l'arène, nous ne pouvons te donner que des pleurs ! Puissent-ils, au moins, te consoler un peu dans ta douleur immense ! La liberté a passé sur toi comme une ombre fugitive, et cette ombre a épouvanté tes anciens oppresseurs : ils ont cru voir la justice ! Après des jours sombres, regardant le ciel, tu as cru y découvrir des signes plus doux ; tu t'es dit : « Le temps de la délivrance ap
« proche ; cette terre qui recouvre les ossements de nos aïeux
« sera encore notre terre ; nous n'y entendrons plus la voix
« de l'étranger, nous dictant ses ordres insolents... Nos autels
« seront libres comme nos foyers. » Et tu te trompais, et ce n'était pas encore le temps de vivre ; c'était le temps de mourir pour tout ce qu'il y a de doux et de sacré parmi les hommes... Peuple de héros, peuple de notre amour ! repose en paix dans la tombe que le crime des uns et la lâcheté des autres t'ont creusée ; mais, ne l'oublie point, cette tombe n'est pas vide d'espérance ; sur elle, il y a une croix, une croix prophétique qui dit : « Tu revivras !... »

Convenons qu'un peuple est bien heureux d'avoir des poètes ; s'il n'avait que des hommes d'Etat, la postérité prendrait souvent une étrange idée de lui.

Au reste, la chute de la Pologne entraîna la chute de *l'Avenir*.

Nous allons dire comment.

CXCI

SUSPENSION DE « L'AVENIR » — SES TROIS PRINCIPAUX RÉDACTEURS SE RENDENT A ROME — L'ABBÉ DE LAMENNAIS MUSICIEN — CE QU'IL EN COUTE POUR OBTENIR UNE AUDIENCE DU PAPE — LE COUVENT DE SANTO-ANDREA DELLA VALLE. — ENTREVUE DE M. DE LAMENNAIS AVEC GRÉGOIRE XVI — LA STATUETTE DE MOISE. — LES DOCTRINES DE L' « AVENIR » SONT CONDAMNÉES PAR LE CONSEIL DES CARDINAUX. — RUINE DE M. DE LAMENNAIS. — LES « PAROLES D'UN CROYANT ».

Pour les rédacteurs de *l'Avenir*, la position n'était plus tenable. Si, d'un côté, la démocratie religieuse, abreuvée de tristesse et de fiel, recueillait avec amour les paroles des *envoyés*, de l'autre, l'opposition des chefs de l'Eglise catholique devenait formidable, l'accusation d'hérésie courait de bouche en bouche. L'abbé de Lamennais regarda autour de lui, et ne vit, comme le prophète Isaïe, que des champs où la désolation était assise. La Pologne, blessée au flanc, la main hors du suaire, dormait dans l'attente éternellement trompeuse de la main de la France ; et, cependant, elle était tombée pleine de désespoir et de doute, en disant : « Dieu est trop haut, et la France est trop loin ! » L'Irlande, éperdue de misère, mourant de faim, comprimée à la fois par le poing et par le genou de l'Angleterre, se prosternait en vain devant ses croix de bois en implorant le secours du ciel : rien ne venait ! Il semblait que la Liberté eût détourné sa face d'un monde qui n'était point digne d'elle. La Pologne et l'Irlande, ces deux alliées naturelles de toute démocratie religieuse, disparaissaient de la scène politique, et, en disparaissant, entraînaient dans leur chute l'existence de *l'Avenir*.

Le flot des oppositions, semblable à une marée sans reflux, montait, montait toujours. Les uns en voulaient à l'opinion de M. de Lamennais, les autres à son talent ; ces derniers n'étaient pas les moins animés contre lui. Il fallut céder. Comme tous les journaux qui glissent dans le vide, *l'Avenir* annonça qu'il *suspendait* sa publication ; ce furent ses adieux de Fontainebleau.

« Si nous nous retirons un moment, écrivait M. de Lamennais, ce n'est point par lassitude, encore moins par découragement ; c'est pour aller, comme autrefois les soldats d'Israël, *consulter le Seigneur en Silo*.

« On a mis en doute notre foi et nos intentions même ; car, en ces temps-ci, que n'attaque-t-on point ? Nous quittons un instant le champ de bataille pour remplir un autre devoir également pressant. Le bâton du voyageur à la main, nous nous acheminons vers la chaire éternelle, et, là, prosternés aux pieds du pontife que Jésus-Christ a préposé pour guide et pour maître à ses disciples, nous lui dirons : « O père ! daignez abaisser vos regards sur quelques-uns « d'entre les derniers de vos enfants qu'on accuse d'être re« belles à votre infaillible et douce autorité ! O père ! pro« noncez sur eux la parole qui donne la vie parce qu'elle « donne la lumière, et que votre main s'étende pour bénir « leur obéissance et leur amour. »

Il serait puéril de mettre ici en question la sincérité de celui qui écrivait ces lignes. Comme Luther, qui promettait, lui aussi, de se soumettre à Rome, l'abbé de Lamennais avait l'intention de persévérer dans la foi catholique. Si, plus tard, son orthodoxie s'ébranla ; si, à la vue de Rome et des cardinaux, sa foi au vicaire de Jésus et la représentation visible de l'Eglise se démentit, il faut en accuser peut-être la forme toute païenne sous laquelle la religion du Christ lui apparut, comme jadis au moine d'Eisleben, dans la ville éternelle.

Quand j'en serai là de ma vie, à moi, je raconterai mes propres sensations, et je dirai mes longues conversations à ce sujet avec le pape Grégoire XVI.

Les trois pèlerins de *l'Avenir*, l'abbé de Lamennais, l'abbé Lacordaire et le comte Charles de Montalembert se mirent donc en route pour [illegible] tout à fait comme l'avait annoncé l'un d'eux, le bâton du voyageur à la main, mais animés d'une foi réelle, et la douleur dans l'âme. Ils ne laissaient pas sans un regret mortel le rêve de onze mois derrière eux ; *l'Avenir* avait, en effet, duré du 16 octobre 1830 au 17 septembre 1831.

Nous ne raconterons point les *impressions* de voyage de l'abbé de Lamennais, car l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* n'est point un homme à impressions extérieures. Il passa devant l'Italie sans la voir ; à travers cette merveille des merveilles, il n'apercevait que son idée et le but de son itinéraire.

C'est dix ans plus tard qu'étant prisonnier à Sainte-Pélagie, et déjà vieux, Lamennais retrouva dans un coin de ses souvenirs l'Italie encore chaude de son soleil ; par un procédé de daguerréotype qu'explique assez la nature de l'homme dont nous nous occupons, les monuments de l'art et le paysage s'étaient décalqués invisiblement sur la plaque de son cerveau ! il fallut la rêverie, le silence et la captivité, comme il faut l'iode à la plaque argentée, pour faire sortir de sa mémoire la figure des belles choses qu'il avait oublié d'admirer dix ans auparavant. C'est à cause de cela qu'il nous disait en 1841, sous le plafond écrasé de son cachot :

— Je commence à voir l'Italie. . C'est un pays merveilleux !

On pourrait faire sur l'abbé de Lamennais, surtout en le comparant aux autres poètes de son temps, une curieuse étude psychologique.

L'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* voit peu et mal ; il a un nuage sur les yeux et un nuage sur le cerveau ; à l'endroit de la perception du monde extérieur, le seul sens qui soit, pour ainsi dire, éternellement éveillé dans cette organisation particulière, est le sens de l'ouïe, qui répond à la faculté musicale : l'abbé de Lamennais joue du piano, et se plaît surtout aux compositions de Listz. De là peut-être la cause de sa profonde tendresse pour ce grand artiste.

Quant au reste, c'est-à-dire quant à ce qui se rapporte au monde objectif, le spectacle est en lui, et, lorsqu'il veut voir, c'est dans son âme qu'il regarde. De cette disposition de l'homme, il résulte une nature de style qui rentre dans la manière psychologique. Décrit-il un paysage, comme dans les *Paroles d'un croyant* ou dans les tableaux datés de sa prison, c'est toujours la ligne infinie qui étend sous sa plume de vagues horizons ; chez lui, la pensée voit, non pas l'œil.

C'est que M. de Lamennais est de la race des penseurs maladifs dont était Blaise Pascal. Que la médecine ne s'avise jamais de guérir ces natures souffrantes : elle leur enlèverait leur génie.

Le voyage, avec ses relais forcés, donna souvent à l'abbé de Lamennais le loisir d'étudier notre littérature moderne, qu'il connaissait peu. Dans un monastère d'Italie où les pèlerins reçurent l'hospitalité, MM. de Lamennais et Lacordaire lurent pour la première fois *Notre-Dame de Paris* et *Henri III*.

Arrivé à Rome, l'abbé de Lamennais logea dans l'hôtel et dans l'appartement qu'avait occupé, quelques mois auparavant, la comtesse Guiccioli. Son idée fixe était de voir le pape, de terminer avec lui ses affaires, qui étaient celles de la démocratie religieuse. Après de longs retards, après une foule de démarches infructueuses, après sept ou huit demandes d'audience restées sans résultat, l'abbé de Lamennais se plaignit ; alors, un ecclésiastique de Rome, à qui il témoignait son mécontentement lui fit naïvement observer que peut-être il avait omis de déposer la somme de... dans les mains du cardinal ***. L'abbé de Lamennais avoua qu'il aurait cru offenser Son Eminence en la traitant comme le portier d'une courtisane.

— Alors, ne vous étonnez plus, lui répondit l'abbé italien, de n'avoir pas encore été reçu par Sa Sainteté

L'ignorant voyageur avait oublié la formalité essentielle Et, cependant, quoique renseigné, il s'obstina à voir le pape gratis ; en payant, il lui eût semblé devenir le complice d'une simonie.

Les rédacteurs de *l'Avenir* étaient déjà depuis trois mois oubliés dans la ville sainte, attendant que le pape voulût bien s'occuper d'une question qui tenait en suspens une moitié de l'Europe catholique. L'abbé Lacordaire avait pris le parti de retourner en France ; le comte de Montalembert se préparait à partir pour Naples, M. de Lamennais seul continuait de frapper aux portes du Vatican, plus fermées et plus inexorables que celles de Lydie dans ses mauvais jours. Le père Ventura, alors général des Théatins, reçut l'illustre voyageur français à Santo-Andrea della Valle

« Je n'oublierai jamais, dit M. de Lamennais dans [illegible] *faires de Rome*, les jours paisibles que j'ai passés dans

cette jeune maison, entouré des soins les plus délicats, parmi ces bons religieux si édifiants, si appliqués à leurs devoirs, si éloignés de toute intrigue. La vie du cloître, régulière, calme et, pour ainsi dire, retirée en soi, tient une sorte de milieu entre la vie purement terrestre et cette vie future que la foi nous montre sous une forme vague encore, et dont tous les êtres humains ont en eux-mêmes l'irrésistible pressentiment. »

Enfin, après bien des instances, l'abbé de Lamennais fut reçu par Grégoire XVI en audience particulière. Il se rendit au Vatican, monta l'escalier gigantesque tant de fois monté et descendu par Raphaël et par Michel-Ange, par Léon X et par Jules II ; il traversa les hautes et silencieuses salles aux deux rangs de fenêtres superposées ; à l'extrémité de ce long palais splendide et désert, il arriva, conduit par un huissier dans une chambre d'attente où deux cardinaux, immobiles comme des statues, assis sur des sièges de bois, lisaient gravement leur bréviaire. Le moment venu, l'abbé de Lamennais fut introduit. — Dans une chambre petite, nue, toute tendue de rouge, où un seul fauteuil annonçait qu'un seul homme avait là le droit de s'asseoir, se tenait *debout* un grand vieillard calme et souriant dans son blanc linceul. Il recevait M de Lamennais debout ; grand honneur ! le plus grand que cet homme divin pût faire à un autre homme sans violer l'étiquette

Alors, le pape entretint le voyageur français du beau soleil, de la belle nature de l'Italie, des monuments de Rome, des arts, de l'histoire ancienne ; mais de son affaire, du but de son voyage, pas un mot. Le pape n'avait point commission pour cela : cette question se traitait quelque part dans l'ombre, entre des cardinaux nommés pour en connaître, et dont on ne savait point les noms. Un mémoire avait été adressé à la cour de Rome par les rédacteurs de *l'Avenir* ; ce mémoire devait amener une décision autour de laquelle régnait le mystère le plus impénétrable. Le pape, d'ailleurs, se montra bienveillant pour le prêtre français dont le génie honorait l'Eglise catholique.

— Quelle est, parmi les œuvres d'art, demanda-t-il à M de Lamennais, celle qui vous a le plus frappé ?

— Le *Moïse* de Michel-Ange, répondit le prêtre

— Eh bien, lui dit Grégoire XVI, je vais vous montrer une chose que personne ne voit, ou plutôt que bien peu d'élus voient à Rome

Et, en disant ces mots, le grand vieillard blanc entra dans une sorte d'alcôve fermée par des rideaux, et revint soutenant dans ses bras une réduction en argent du *Moïse* faite par Michel-Ange lui-même. L'abbé de Lamennais admira, salua et se retira accompagné par les deux cardinaux qui gardaient l'entrée de cette chambre.

Il fut forcé de rendre hommage à la gracieuse réception du saint-père ; mais, en conscience, il n'était pas venu de Paris à Rome pour voir la statuette de Moïse !

Ce fut un désanchantement infini. L'abbé de Lamennais secoua sur Rome la poussière de ses sandales, une poussière de tombe, et s'en revint à Paris.

Après un long silence, au moment où l'affaire de l'*Avenir* semblait ensevelie dans les hypogées du saint-siège, Rome parla : elle condamnait les doctrines des hommes qui avaient essayé de rallier le christianisme à la liberté

La douleur de l'abbé de Lamennais fut immense. Le pasteur étant frappé, les brebis se dispersèrent, à peine la nouvelle d'une censure arrivait-elle à la Chesnaie, que les disciples furent saisis de frayeur et prirent la fuite M de Lamennais resta seul dans le vieux château abandonné, seul avec le triste silence qu'interrompaient parfois le murmure des grands chênes et le chant des oiseaux plaintifs. Bientôt cette retraite même lui fut enlevée : l'abbé de Lamennais se réveilla, un jour, ruiné par la faillite d'un libraire dont il avait garanti la signature.

Alors, l'ex-rédacteur de *l'Avenir* commença son voyage à travers un océan d'amertume ; les tourments de l'âme l'empêchèrent de s'apercevoir de sa pauvreté, qui fut extrême ; ses meubles, ses livres, il vendit tout Deux fois il baissa sous la main du chef de l'Eglise une tête résignée, et deux fois il se releva, plus triste chaque fois, chaque fois plus indompté, chaque fois plus convaincu que l'esprit humain, le progrès, la raison, la conscience ne pouvaient avoir tort. Ce ne fut point sans déchirements profonds qu'il se sépara du dogme de sa jeunesse, de sa vie de prêtre, de l'obéissance tranquille, de l'unité majestueuse et forte, en un mot, de tout ce qu'il avait défendu : mais l'esprit nouveau l'avait pris aux cheveux, selon le langage de la Bible, et l'emportait là

C'est alors que, dans le silence, au milieu des persécutions que sa doctrine n'avait pu désarmer, à Paris, dans une petite chambre meublée d'un lit de sangle, d'une table et de deux chaises, l'abbé de Lamennais écrivit les *Paroles d'un croyant*. Le manuscrit resta une année dans le portefeuille de l'auteur ; remis plusieurs fois entre les mains de l'éditeur Renduel, retiré, puis redonné, puis retiré encore, ce beau livre subit avant sa publication toute sorte de vicissitudes, rencontra toute sorte d'obstacles ; les principales difficultés vinrent de la famille même de l'abbé de Lamennais, surtout d'un frère qui ne voyait pas sans terreur son frère s'aventurer sur cet océan de la démocratie qu'agitaient les tempêtes de 1833. Enfin, après bien des retards et des hésitations douloureuses, la forte volonté de l'auteur l'emporta sur les instances de l'amitié.

Le livre parut.

C'est ici la troisième transformation de l'écrivain : l'ABBÉ DE LA MENNAIS et M. DE LAMENNAIS venaient de faire place au CITOYEN LAMENNAIS.

Nous le retrouverons sur les bancs de la Constituante de 1848

Comme tous les hommes d'un grand génie, et qui, pilotes de leur propre pensée, ont eu à conduire ce génie à travers les orages religieux et politiques qui ont soufflé depuis trente ans, M. de Lamennais a été l'objet des jugements les plus opposés. Nous ne nous faisons ici ni son apologiste ni son accusateur ; nous essayons de lui rendre le service qu'il appartient à tout homme de cœur de rendre à un homme qu'il admire : nous essayons de le montrer aux autres tel qu'à nous-même il est apparu

CXCII

CELUI QUI FUT GANNOT — LE MAPAH — SON PREMIER MIRACLE — LES NOCES DE CANA. — GANNOT PHRENOLOGUE. — D'OU LUI VENAIENT SES PREMIÈRES NOTIONS PHRÉNOLOGIQUES L'INCONNUE. — CHANGEMENT OPÉRÉ DANS LA VIE DE GANNOT. — COMMENT IL PASSE MAPAH.

Encadrons M. de Lamennais, c'est-à-dire le grand philosophe, le grand poète, le grand humaniste, entre un faux prêtre et un faux dieu. Après sa sanglante passion, le Christ fut crucifié entre deux larrons.

Nous allons raconter les aventures et exposer les doctrines du *Mapah* ou de *celui qui fut Gannot*.

C'est un des dieux les plus excentriques qui se produisirent de 1831 à 1845.

Les anciens divisaient leurs dieux en *dii majores* et en *dii minores* ; le Mapah était un dieu *minor*. Il n'en était pas moins amusant pour cela.

Ce nom de *Mapah* était le nom favori du dieu, celui sous lequel il désirait être adoré ; mais, n'oubliant pas qu'il avait été homme avant de devenir dieu, il se laissait humblement et modestement appeler, quelquefois même il s'appelait, parlant de sa propre personne, *celui qui fut Gannot*.

Il avait, en effet, ou plutôt il avait eu deux existences bien distinctes : celle de l'homme et celle du dieu.

L'homme était né vers 1800, ou du moins paraissait à peu près de mon âge quand je l'ai connu. Il se donnait alors de vingt-huit à trente ans. On m'a dit qu'une fois dieu, il soutenait avoir été le contemporain de tous les siècles, et avoir même préexisté sous une double forme symbolique à Eve et Adam, dans lesquels il s'incarna quand le père et la mère du genre humain ne faisaient encore qu'une seule et même personne !

L'homme avait été un beau, un élégant, un dandy, un habitué du boulevard de Gand, aimant les chevaux, adorant les femmes, idolâtrant le jeu ; à tous les jeux il était habile ; au billard surtout. Si bon joueur de billard que fut le pape Grégoire XVI, en supposant qu'il eût joué au billard sa papauté avec Gannot, j'eusse bien certainement parié pour Gannot.

Dire que Gannot jouait mieux au billard qu'aux autres jeux, cela ne veut pas dire qu'il aimât moins les jeux de hasard que les jeux d'adresse ; point : Gannot avait une passion pour la roulette, pour la rouge et la blanche, pour le trente et un, pour le biribi, pour tous les autres jeux, enfin.

Aussi avait-il toutes les bienheureuses illusions des joueurs. Nul mieux que lui ne faisait ronfler un cigare et crier des bottes vernies sur l'asphalte des trottoirs en

rêvant des fortunes merveilleuses, des calèches, des tilburys, des tandems attelés de chevaux ferrés d'argent; des maisons, des hôtels, des palais, avec des tapis mous et épais comme le gazon des prairies; des rideaux, des brocatelles, des tapisseries, des lampas, des lustres de cristal, des meubles de Boule. Malheureusement, entre ses doigts prodigues, l'or gagné s'écoulait comme l'onde. Sans cesse ballotté de la misère à l'abondance, il passait de la maigre déesse à la grasse divinité avec des airs superbes qui faisaient plaisir à voir. L'orgie ne lui déplaisait pas non plus; mais il lui fallait l'orgie avec ces proportions gigantesques: le festin de Trimalcion ou les noces de Gamache. Au reste, bon ami, toujours prêt à rendre service, jetant sa bourse au vent, son cœur aux femmes, sa vie à tout, ne se doutant pas encore de sa future divinité, mais faisant déjà toute sorte de miracles.

L'abbé de Lamennais.

Tel était Gannot, le futur Mapah, lorsque j'eus l'honneur de faire sa connaissance, vers 1830 ou 1831, au café de *Paris*.

Encore moins que lui, je pressentais sa divinité à venir, et celui qui m'eût dit, lorsque, à deux heures du matin, je le quittai pour regagner mon troisième étage de la rue de l'Université, que je venais de serrer la main à un dieu, celui-là m'eût certes bien étonné

J'ai dit que, même avant d'être dieu, Gannot faisait des miracles; je vais raconter un de ceux que je lui ai à peu près vu faire

C'était vers 1831, — préciser l'époque de l'année me serait chose impossible; — un ami de Gannot, un innocent débiteur qui en était encore à sa première lettre de change, vint le trouver et lui exposer sa détresse en termes déchirants. Gannot était un de ces hommes que l'on consulte volontiers dans les moments difficiles, — esprit prompt aux expédients, œil sûr, main ferme.

Malheureusement, Gannot était dans un de ses jours de pauvreté, et, dans ses jours de pauvreté, il eût rendu des points à Job. Il commença donc par avouer son impuissance personnelle, et, comme son ami se désespérait:

— Bah! dit-il, nous en avons vu bien d'autres!

Nous en avons vu bien d'autres était le mot de Gannot, qui, en effet, en avait vu de toutes les couleurs.

— Eh bien, mais, demanda l'ami, en attendant, comment me tirer de là?

— As-tu un objet d'une valeur quelconque dont on puisse faire de la monnaie? Ce fût-ce que vingt francs, ne fût-ce que dix francs, ne fût-ce que cinq francs?

— Hélas! dit le jeune homme, j'ai ma montre...

— Argent ou or?

— Or.

— Or! et elle vaut?

— Elle vaut deux cents francs; mais c'est à peine si j'en trouverai soixante, et la lettre de change est de cinq cents.

— Va porter ta montre au mont-de-piété

— Et après?

— Tu rapporteras ici l'argent qu'on t'en aura donné.

— Et après?

— Tu m'en donneras la moitié.

— Et après?

— Après, je te dirai ce qu'il en faudra faire... Va, et surtout ne distrais pas un denier de la somme!

— Peste! je n'ai garde! dit l'ami.

Et il partit courant.

Le jeune homme revint avec soixante et dix francs.

C'était de bon augure.

Gannot les prit et les mit majestueusement dans sa poche

— Que fais-tu? lui dit l'ami.

— Tu le vois bien.

— Il me semble que tu avais dit que nous partagerions...

— Plus tard... Pour le moment, il est six heures, allons dîner.

— Comment, allons dîner?

— Mon cher, les gens comme il faut ont besoin de dîner, et de bien dîner, pour se donner des idées.

Et Gannot s'achemina vers le Palais-Royal, accompagné du jeune homme, et, une fois au Palais-Royal, Gannot entra aux Frères-Provençaux.

Le jeune homme essaya bien un peu de tirer Gannot par le bras; mais, sous son bras, comme dans un piège, Gannot pinça la main du jeune homme; il fallut suivre.

Gannot fit la carte et dîna bravement, à la grande inquiétude de son ami, qui laissait d'autant plus les morceaux entiers sur son assiette que les morceaux étaient plus délicats. Le futur Mapah mangea pour deux.

Le quart d'heure de Rabelais arriva: l'addition se montait à trente-cinq francs.

[illegible] deux louis sur la table. On voulut lui rendre sa monnaie.

— Gardez, les cinq francs sont pour le garçon, dit-il.

Le jeune homme secoua mélancoliquement la tête.

— Ce n'est pas là, murmura-t-il tout bas, le moyen de payer ma lettre de change !

Gannot ne paraissait remarquer ni ses monologues ni ses hochements de tête.

Ils sortirent.

Gannot marchait devant, le cure-dent à la bouche ; l'ami le suivait silencieux et morne, comme une victime résignée. Arrivé à la Rotonde, Gannot s'assit, attira une chaise à la portée de son ami, frappa sur la table de marbre avec la plaque de bois d'un journal, demanda deux tasses de café, un cabaret de liqueurs assorties, et les meilleurs cigares que l'on pourrait trouver.

La consommation se monta à cinq francs. Restait vingt-cinq [illegible] soixante-dix.

Gannot en déposa dix dans la main de son ami, et réintégra les quinze autres dans sa poche.

— Eh bien ? demanda l'ami.

— Prends ces dix francs, répondit Gannot, monte dans cette maison que tu vois en face, au 113 ; ne te trompe pas d'étage, surtout !

— Qu'est-ce que cette maison ?

— C'est une maison de jeu.

— Je jouerai donc ?

— Sans doute, tu joueras ! et, à minuit, que tu aies gagné ou perdu, reviens ici... ; j'y serai.

Le jeune homme en était à ce point d'anéantissement que, si Gannot lui eût dit : « Va te jeter à la rivière », il y serait allé.

Il exécuta ponctuellement l'ordre de Gannot.

Il n'avait jamais mis le pied dans une maison de jeu ; la fortune, dit-on, favorise les innocents : il joua et gagna.

A onze heures trois quarts, — il n'avait pas oublié l'injonction du maître, pour lequel il commençait à se sentir une espèce de respect superstitieux, — à onze heures trois quarts, il sort les poches pleines d'or, et le cœur gonflé de joie.

Gannot se promenait devant le passage qui conduit au Perron, fumant tranquillement son cigare.

Du plus loin qu'il l'aperçut :

— Oh ! mon ami, s'écria le jeune homme, quel bonheur ! j'ai gagné quinze cents francs ; ma lettre de change payée, il me restera mille francs !... Laisse-moi t'embrasser, je te dois la vie.

Gannot le repoussa doucement de la main, et l'invita à modérer les transports de sa reconnaissance.

— Ah ! maintenant, dit-il, nous pouvons bien aller prendre un verre de punch, n'est-ce pas ?

— Un verre de punch ? Un bol, mon ami ! deux bols ! tant que tu voudras, et des havanes à discrétion ! Je suis riche : ma lettre de change payée et ma montre retirée, il me reste encore...

— Tu me l'as déjà dit.

— Ma foi ! je suis si content, que je ne saurais trop le redire, mon ami !

Et le jeune homme s'abandonna aux éclats d'une joie immodérée, tandis que beau, calme et fier, Gannot montait royalement l'escalier conduisant à l'estaminet Hollandais, le seul qui fût ouvert à minuit passé.

L'estaminet était plein. Gannot appela *les garçons*.

Un garçon se présenta.

— J'ai demandé *les garçons*, dit Gannot.

On en alla chercher trois qui étaient à la glacerie : on en fit lever deux qui étaient déjà couchés. Il en vint quinze en tout.

Gannot les compta.

— Bon ! dit-il. Maintenant, garçons, promenez-vous de table en table, et demandez à ces messieurs et à ces dames ce qu'ils désirent.

— Alors, monsieur

— C'est moi qui paye, dit majestueusement Gannot.

La plaisanterie fut acceptée ; on la trouva même de bon goût ; seul, l'ami riait du bout des lèvres en voyant l'absorption de liqueurs, de café, de gloria qui se faisait.

Chaque table était un volcan versant, au milieu des flammes, une lave de punch. Les tables se renouvelaient ; les nouveaux venus étaient invités par l'amphitryon à consulter la carte, et à s'en donner à discrétion : glaces, liqueurs, limonades gazeuses, tout y passa jusqu'à l'eau de Seltz.

Enfin, à trois heures, quand il n'y eut plus un seul petit verre dans l'établissement, Gannot demanda la note de la consommation. Elle s'élevait à dix-huit cents francs.

Et la lettre de change !...

Le jeune homme, plus mort que vif, porta machinalement la main à sa poche, quoiqu'il sût bien qu'elle ne contenait que quinze cents francs ; mais Gannot ouvrit son portefeuille, en tira deux billets de mille francs, et, soufflant dessus pour les décoller :

— Tenez, garçons, dit-il, le reste est pour le service.

Et, se tournant vers son élève, près de se trouver mal, et qui, toute la soirée, n'avait cessé de le tirer par la manche, et de lui marcher sur les pieds :

— Jeune homme, lui dit-il, j'ai voulu te donner une petite leçon... C'est pour t'apprendre qu'un bon joueur ne doit pas s'émerveiller des gains qu'il fait, et surtout qu'il doit en user largement.

Avec les quinze francs qu'il avait gardés sur l'argent de son ami, Gannot avait été jouer de son côté, et avait gagné deux mille francs. On a vu où ils étaient passés.

Ce fut son miracle des noces de Cana.

Mais, comme on le comprend bien, cette fortune aléatoire avait de cruels revers ; l'existence de Gannot était pleine de crises ; il vivait de tous les excès ! Plus d'une fois, au milieu de cette vie orageuse, les pensées les plus sinistres traversèrent son cerveau. Nouveau Karl Moor, nouveau Jean Sbogar, nouveau Jaromir, quels plans effroyables ne formait-il pas alors ? Attaquer les passants sur les grands chemins, et jeter au tapis vert un or taché de sang, ce fut, dans plus d'une déroute, le rêve de ses nuits fiévreuses, et la terrible espérance de ses lendemains !

— J'allais, disait-il lui-même lorsque sa divinité l'eut dégagé de toutes ces vapeurs sombres de l'humanité, j'allais trébuchant sur la voie du crime, et me heurtant la tête çà et là aux angles du couperet ; je devais passer par toutes ces épreuves : c'est du dernier des vauriens que devait sortir le premier des protestants !

A l'industrie du jeu il en joignit une autre moins éventuelle. Sur le boulevard Bonne-Nouvelle, où il demeurait alors, les passants ont pu observer une tête servant d'enseigne, et sur le crâne chauve de laquelle un artiste quelconque avait peint en bleu et rouge la topographie cérébrale des *facultés*, des *sentiments* et des *instincts ;* cette tête cabalistique indiquait qu'*ici* on donnait des consultations de phrénologie.

Maintenant, il est bon de dire comment Gannot était arrivé à l'apogée de la science des Gall et des Spurzheim.

Fils d'un chapelier, il avait remarqué, tout enfant, dans la boutique de son père, les formes les plus diverses de chapeau en rapport avec les formes si variées de la tête. Il s'était ainsi créé un système phrénologique à lui, qu'il développa plus tard par l'étude superficielle de l'anatomie.

Gannot était médecin, ou, pour mieux dire, officier de santé ; ce qu'il avait appris tenait peu de place dans sa mémoire ; mais, doué d'un tact fin et pénétrant, il analysait avec une espèce de *seconde vue* les caractères et les têtes qui tombaient sous sa main.

Un jour qu'accablé par une perte d'argent qu'il venait de faire au jeu, ne trouvant plus devant lui que misère et désespoir, il s'abandonnait aux plus sombres résolutions, une femme du monde, belle, jeune, riche, descend de voiture, monte son escalier, et frappe à sa porte.

Elle venait demander au devin la bonne aventure de sa tête.

Si magnifique créature qu'elle fût, Gannot ne vit ni elle, ni sa beauté, ni son trouble, ni son hésitante rougeur ; elle s'assit, ôta son chapeau, découvrit d'admirables cheveux blonds, et livra sa tête au phrénologue.

Le docteur mystérieux passa négligemment sa main dans ces ondes d'or.

Son esprit était ailleurs.

Rien pourtant de plus riche que les plans et les contours qui se développaient sous le toucher du maître. Au moment où sa main arrivait à un endroit situé à la base du crâne que le vulgaire appelle la nuque, et que les savants nomment l'organe de l'*amativité*, soit qu'elle eût vu Gannot dès longtemps, soit sympathie magnétique et instantanée, cette femme fondit en larmes, et, jetant ses bras autour du cou du futur Mapah :

— Ah ! s'écria-t-elle, je vous aime !

Ce fut un rayon nouveau dans la vie de cet homme.

Jusque-là, Gannot avait connu les femmes ; il n'avait pas connu la femme. A une vie de folles débauches, de jeu, d'émotions violentes, à une vie répandue sur l'asphalte du boulevard, sur le parquet des tripots, dans les allées du bois, succéda une vie d'amour solitaire ; car, cette belle inconnue, il l'aima jusqu'à la folie, jusqu'à la rage.

Elle était mariée.

Souvent, dans leurs heures de délire, quand venait le moment de se quitter, des pleurs plein les yeux, des sanglots plein la poitrine, ils conspirèrent la mort de l'homme qui était un obstacle à leur enivrante passion ; mais ils en restèrent à la pensée du crime. Du moins, elle voulut fuir avec lui : la fuite fut convenue, le jour arrêté ; mais, ce jour-là, elle arriva chez Gannot avec un portefeuille garni de billets de banque pris dans le portefeuille de son mari : Gannot eut horreur du vol et refusa l'argent.

Le lendemain, elle vint sans autre fortune que la robe

qu'elle portait sur elle, pas une chaîne d'or à son cou, pas une bague à son doigt.

Ce jour-là, il l'enleva.

La vie de cet homme, compliquée de cet élément nouveau prit plus que jamais son vol à travers les régions impossibles; c'était une de ces natures qui vont à tous les emportements. Si ce principe de M. Guizot est vrai : « On tombe toujours du côté où l'on penche, » le Mapah ne pouvait manquer de tomber un jour ou l'autre : il penchait de tous les côtés !

Le jeu et l'amour satisfaisaient admirablement tous les instincts merveilleux de cette vie excentrique. Les maisons de jeu fermèrent : la femme qu'il aimait mourut !

C'est alors que le dieu naquit chez lui de l'amant inconsolable et du joueur rentré.

Il fit une maladie pendant laquelle le spectre de cette femme morte le visita toutes les nuits, et lui révéla les dogmes de sa religion nouvelle. En proie à ces hallucinations de l'amour et de la fièvre, Gannot s'écoutait lui-même dans la voix qui lui parlait. Mais il n'était déjà plus Gannot ; il se transfigurait.

CXCIII

LE DIEU ET SON SANCTUAIRE — IL NOTIFIE AU PAPE SA DÉCHÉANCE — SES MANIFESTES — SON PORTRAIT. — DOCTRINE DE L'ÉVADISME — EMBLÈMES DE CETTE RELIGION — CHAUDESAIGUES ME CONDUIT CHEZ LE MAPAH — ISWARA ET PRAKRITI — QUESTIONS QUI MANQUENT D'ACTUALITÉ — GUERRE ENTRE LES SECTATEURS DU « BIDJA » ET LES PARTISANS DU « SAKTI ». — MA DERNIÈRE ENTREVUE AVEC LE MAPAH

En 1840, dans cette vieille île Saint-Louis que fouettent les vents aigres et colères du nord et de l'ouest, sur le quai le plus froid de cette froide Thulé, — *terrarum ultima Thule*, — à un rez-de-chaussée obscur et livide, dans une chambre nue, un homme pétrissait et moulait du plâtre.

Cet homme, c'était l'ancien Gannot.

La chambre était à la fois un atelier et une école ; on venait y prendre des leçons de moulage, et y consulter le *Mapah*. C'était, nous l'avons déjà dit, le nom sous lequel Gannot présidait à sa nouvelle existence.

De cette chambre partit le premier manifeste par lequel *celui qui avait été Gannot* révélait au monde sa mission.

Qui dut être étonné ? Ce fut certes le pape Grégoire XVI, lorsqu'il reçut un jour, sur son trône souverain, un écrit daté *de notre grabat apostolique*, dans lequel on lui annonçait qu'il avait fait son temps ; qu'à partir de ce jour, il eût à se regarder comme déchu, et qu'enfin il était remplacé.

Ce devoir de politesse rempli envers son prédécesseur, Gannot annonça purement et simplement à ses amis qu'ils eussent à le considérer comme le dieu de l'avenir.

Depuis deux ou trois ans, Gannot faisait école ; de cette école étaient Félix Pyat, Thoré, Chaudesaigues, etc... etc. La brusque transfiguration de Gannot en Mapah, sa déclaration au pape, la prétention qu'il affichait de se poser en révélateur, lui aliénèrent ses anciens disciples ; ce fut le *durus hic sermo*. Cependant, lui, inébranlable, continuait le cours de ses prédications ; mais, comme ses prédications orales ne suffisaient point, et qu'il crut nécessaire d'y joindre les professions de foi imprimées, un jour il vendit ses hardes, et en convertit le prix en manifestes de guerre contre la religion du Christ, lesquels manifestes il distribuait à ses nouveaux disciples en disant, non pas comme Jésus : « Mangez et buvez ; ceci est mon corps et ceci est mon sang ! » Mais : « Prenez et lisez ; ce sont mes chemises et mes culottes ! »

Depuis cette vente de sa garde-robe, les habitudes du ci-devant lion, ainsi que le costume, avaient entièrement disparu. Dans son passage du Gannot au Mapah, tout ce qui constituait le vieil homme s'était évanoui : une blouse remplaçait, hiver comme été, les habits élégants que portait l'ancien joueur ; un feutre gris couvrait son front haut et magnifiquement dessiné. Ainsi vu, il était véritablement beau : ses yeux gris bleu brillaient d'un feu mystique ; son nez fin, aux arêtes mobiles, suivait une ligne droite et pure ; une abondante barbe d'un blond vif tombait sur sa poitrine ; tous ses traits, comme ceux des rêveurs et des illuminés, étaient attirés vers le haut de sa tête par une sorte de tension nerveuse ; sa main était blanche, fine, distinguée, et, par un reste d'idolâtrie de l'homme du monde, il en prenait un soin particulier ; son geste ne manquait point d'empire ; sa parole était éloquente, chaude, colorée, bizarre. Prophète de la misère, il en avait pris les insignes ; il s'était fait prolétaire pour arriver au cœur des prolétaires ; il avait endossé la blouse pour conserver les blouses.

Le Mapah n'était pas un dieu simple ; c'était un dieu composite ; il y avait en lui du Saint-Simon, du Fourier, de l'Owen.

Son principal dogme était le dogme très ancien de l'androgénisme, c'est-à-dire l'unité du principe mâle et du principe femelle dans toute la nature, l'unité de l'homme et de la femme dans la société.

Il appelait sa religion l'ÉVADISME, d'Ève et d'Adam ; lui-même s'appelait le MAPAH, de *pater* et de *mater* ; c'est en cela qu'il se superposait au pape, lequel n'avait été, dans les meilleurs temps de la papauté, même sous Grégoire VII, que le père des chrétiens, tandis que lui était à la fois le père et la mère de l'humanité.

Dans son système, on devait porter, non plus le nom de son père seulement, mais la première syllabe du nom maternel combinée avec la première syllabe du nom paternel:

Un jour, le Mapah s'adresse à son ami Chaudesaigues :

— Comment t'appelles-tu ?

— Chaudesaigues.

— Qu'est-ce que cela, Chaudesaigues ?

— C'est le nom de mon père.

— Et ta mère, malheureux, tu l'as donc tuée ?

Chaudesaigues baissa la tête : il n'y avait rien à répondre à cela.

En socialisme, le dogme de Mapah était la protestation. A l'entendre, les assassins, les voleurs, les contrebandiers étaient la condamnation vivante de l'ordre moral contre lequel ils s'insurgeaient. *Les Brigands* de Schiller lui paraissaient le plus complet développement de sa théorie qui existât au monde.

Il se présente un beau matin dans une maison de filles, les rassemble, comme, au jour de sa folie mondaine, il avait rassemblé les garçons de l'estaminet Hollandais ; puis, s'adressant aux pauvres créatures qui attendaient avec curiosité, ne comprenant pas quel était ce sultan, qui demandait douze ou quinze femmes à la fois :

— Mesdemoiselles, dit-il, savez-vous ce que vous êtes ?

— Mais nous sommes des p....., répondirent les filles d'une seule voix.

— Vous vous trompez, dit le Mapah, vous êtes des *protestantes !*

Et, dans un langage qui ne manquait ni d'élévation ni de couleur, il leur expliqua de quelle manière, elles, pauvres filles, protestaient contre le privilège des femmes honnêtes.

Il va sans dire qu'au fur et à mesure que cette doctrine se faisait jour, elle portait une certaine inquiétude dans l'esprit des magistrats, qui n'étaient pas à la hauteur de la religion nouvelle, plongés qu'ils se trouvaient dans les ténèbres du christianisme. Deux ou trois fois, on fit venir le Mapah chez le juge d'instruction, et on le menaça d'un procès ; mais, de sa main nerveuse et fine tout à la fois, le Mapah secouait sa blouse, comme l'ambassadeur romain avait secoué sa toge.

— Emprisonnez-moi, jugez-moi, condamnez-moi, disait-il ; je n'en appellerai pas du tribunal correctionnel à la cour royale ; j'en appellerai de Pilate au peuple !

Et, en effet, soit que l'on craignît sa barbe, sa blouse, sa parole, qui, en réalité, était entraînante, soit qu'on ne jugeât point à propos de donner au nouveau dogme le piédestal de la police correctionnelle, ou de la cour d'assises, on laissa le Mapah tranquille.

Le plus ardent des apôtres évadiens était *celui qui fut Caillaux* et qui publia l'*Arche de la nouvelle alliance*.

C'était le saint Jean de Mapah ; l'*Arche de la nouvelle alliance* est l'évangile qui raconte la passion de l'humanité, aux cris de laquelle s'était levé le Christ de l'île Saint-Louis.

Nous consacrerons un chapitre à cet évangile.

Quant au Mapah, il n'écrivait point. A part deux ou trois manifestes datés *de son grabat apostolique*, et dans lesquels il annonçait son apostolat au monde nouveau, il ne faisait guère que des tableaux et des ouvrages en plâtre que l'on eût pu croire tirés de quelque temple d'Isis. C'est là que, prenant sa *religion* à son origine, il la montrait, *sous son double symbole*, se développant de siècle en siècle, fécondant toute la nature, et, enfin, se résumant en lui. Toute cette histoire, écrite en signes hiéroglyphiques qui avaient l'avantage de pouvoir être lus et expliqués par tout le monde, traversait le bouddhisme, le paganisme et le christianisme pour arriver à l'évadisme.

Dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, le Mapah envoyait ses tableaux allégoriques et ses symboles de plâtre aux membres de la chambre des députés et aux membres de la famille royale ; on devine bien que membres de la Chambre, membres de la royauté, laissaient les lithographies et les symboles aux mains des huissiers et des laquais, qui en faisaient l'ornement de leurs mansardes. Le Mapah en gémissait pour eux.

— Ils méprisent, disait-il la prophétie : le MANÉ THÉCEL PHARÈS ; il leur arrivera malheur !

Il leur arriva ce que vous savez.

Un jour, Chaudesaigues — bon et pauvre garçon, mort bien avant l'âge, dont j'aurai à parler aussi à son tour, — me proposa de me conduire chez le Mapah : j'acceptai.

Le Mapah me reconnut pour avoir dîné ou soupé un soir avec moi, du temps qu'il était Gannot ; il avait gardé un bon souvenir de cette rencontre ; aussi voulut-il, du premier coup, me mettre en rapport avec ces figures symboliques, et me faire pénétrer, comme les initiés égyptiens, jusqu'au fond des plus secrets mystères.

Je venais, par hasard, d'étudier assez sérieusement toutes les questions du monde primitif, et ces grandes guerres sans cause apparente qui désolèrent les premiers âges de l'humanité ; j'étais donc en mesure, non seulement de comprendre parfaitement les traditions les plus obscures de la religion du Mapah, mais encore de les faire comprendre à d'autres.

C'est ce que je vais essayer ici.

A l'époque où les Celtes firent la conquête de l'Inde, cette aïeule des civilisations égyptienne, grecque et romaine, ils y trouvèrent établi un système complet de sciences métaphysiques et physiques ; cette cosmogonie atlantique rapportait tout à l'unité absolue, et faisait tout émaner d'un seul principe ; ce principe unique, nommé *Iswara*, était purement spirituel.

Mais bientôt les savants indiens s'aperçurent avec épouvante que ce monde, qu'ils avaient longtemps considéré comme le produit d'une *unité* absolue, était incontestablement celui d'une *dualité* combinée.

Ils eussent pu, comme le fit, longtemps après eux, le premier Zoroastre, regarder ces deux principes comme *principiés*, c'est-à-dire comme fils et fille d'Iswara, et laisser ainsi l'antique Iswara à sa place en l'appuyant sur la double colonne des êtres créateurs, comme on voit un général romain élevé sur deux boucliers portés par ses soldats ; mais ils voulurent faire, de ces deux principes, des principes *principiants ;* ils se contentèrent donc d'adjoindre à Iswara un nouveau principe, c'est-à-dire de marier Iswara avec *Pracriti*, ou la Nature. Alors, tout fut expliqué : Pracriti posséda le *sakti*, c'est-à-dire le pouvoir conceptif, et l'ancien Iswara le *bidja*, ou le pouvoir génératif.

Je crois avoir été aussi clair que possible jusqu'à présent ; je vais tâcher de continuer ma démonstration avec une égale limpidité ; chose qui ne sera pas facile, attendu — et je suis bien aise d'en prévenir le lecteur — que nous faisons de la plus haute science, ce dont il pourrait ne pas se douter.

Cette première découverte des savants indiens, qui amena le mariage d'Iswara et de Pracriti, eut pour résultat de faire considérer l'univers comme le produit de deux principes possédant chacun en son particulier, l'un la faculté du mâle, l'autre la faculté de la femelle. Iswara et Pracriti, c'étaient l'Eve et l'Adam, non pas seulement de l'humanité, mais encore de l'univers.

Ce système, remarquable par sa simplicité même, et qui séduisit l'homme en donnant à tout ce qui l'entourait une origine pareille à la sienne, se retrouve chez la plupart des peuples, qui le reçurent des Indous. Sanchoniathon appelle son principe mâle *Hypsistos*, le Très-Haut, et son principe femelle *Berouth*, la Nature ; les Grecs appellent leur principe mâle *Saturne*, et leur principe femelle *Rhea ;* les uns et les autres correspondent à Iswara et à Pracriti.

Cela alla bien pendant quelques siècles ; mais la manie de la controverse est naturelle à l'homme, et cette manie amena les questions suivantes, que se posèrent les savants indous, et qui provoquèrent la lutte d'une moitié du genre humain contre l'autre.

« Puisque l'univers, disaient les controvertistes, est le résultat des deux puissances *principiantes*, dont l'une agit avec les qualités du mâle, et l'autre avec les qualités de la femelle, comment devons-nous considérer les rapports qui les lient ? Sont-elles indépendantes l'une de l'autre ? sont-elles préexistantes à la matière et contemporaines de l'éternité ? ou bien doit-on voir dans l'une d'elles la cause procréatrice de sa compagne ? Si elles sont indépendantes, comment se sont-elles réunies ? est-ce par une force coercitive ? Alors, quelle divinité plus puissante qu'elles-mêmes exerçait sur elles cette pression ? Est-ce par sympathie ? Pourquoi pas plus tôt ou plus tard ? Si elles ne sont pas indépendantes l'une de l'autre, laquelle des deux doit être soumise à l'autre ? Quelle est la première en rang, soit comme ancienneté, soit comme puissance ? Est-ce Iswara qui a produit Pracriti, ou Pracriti Iswara ? Lequel, d'Iswara ou de Pracriti, agit le plus nécessairement et le plus énergiquement dans la procréation des choses inanimées et des êtres animés ? Qui doit-on nommer le premier ou la première dans les sacrifices qu'on leur fait, ou dans les hymnes qu'on leur adresse ? Doit-on confondre ou séparer le culte qu'on leur rend ? Les hommes et les femmes doivent-ils avoir des autels séparés pour l'un ou pour l'autre, ou pour tous deux ensemble (1) ? »

Ces questions, qui ont divisé des millions d'hommes, qui ont fait couler des fleuves de sang, paraîtront aujourd'hui oiseuses et même ridicules à nos lecteurs, qui entendent parler de la religion indoue comme d'un mythe, et de l'Inde comme d'une planète ; mais, à l'époque dont nous nous occupons, l'empire indien était le centre du monde civilisé, et le maître du monde connu. Ces questions étaient donc de la plus haute importance.

Elles circulèrent d'abord sourdement dans l'empire ; mais bientôt chacune d'elles eut réuni un assez grand nombre de partisans pour que la question religieuse apparût sous un aspect politique. Le sacerdoce suprême, qui d'abord avait commencé par se tenir en dehors de toute controverse, sacrifiant également à Iswara et à Pracriti, au *pouvoir génératif* et au *pouvoir conceptif ;* le sacerdoce, qui était longtemps resté neutre entre le bidja et le sakti, fut obligé de se prononcer, et, comme il était composé d'hommes, c'est-à-dire de *pouvoirs génératifs*, il se prononça pour les *mâles*, et proclama la dominance du sexe masculin sur le sexe féminin.

Ce jugement passa, comme on l'imagine bien, pour tyrannique aux yeux des pracritistes, c'est-à-dire des partisans du *pouvoir conceptif ;* ceux-ci se révoltèrent, le gouvernement voulut réprimer la révolte, et, dès lors, la guerre civile fut déclarée.

Qu'on se figure sur une immense échelle, dans un empire de plusieurs centaines de millions d'hommes, une guerre comme celle des Albigeois, comme celle des Vaudois, comme celle des protestants.

Sur ces entrefaites, deux princes de la dynastie régnante (1), issus tous deux du roi Ougra, l'aîné ayant nom Tarak'hya, le cadet Irshou, divisèrent l'empire indien, moins par conviction que pour se faire des prosélytes. L'un prit pour signe le bidja, l'autre le sakti. Les partisans de chacun de ces deux symboles se réunirent à l'instant même à celui qui représentait sa croyance, et l'Inde eut une guerre à la fois politique, civile et religieuse, Irshou, le cadet des deux frères, ayant positivement déclaré qu'il rompait avec le sacerdoce, et qu'il adorait la faculté conceptive ou féminine, comme la cause première de l'univers, lui accordant l'antériorité et la prééminence sur la faculté générative ou masculine.

Une guerre politique peut se terminer par un partage d'empire ; une guerre religieuse n'a pas de fin : les sectes s'exterminent et ne se convainquent pas. Une guerre acharnée, mortelle, sans miséricorde, désola donc l'empire. Comme Irshou représentait l'opinion populaire, le socialisme du temps, et que son armée se composait en grande partie de pâtres, on appela ses partisans les *pallis*, c'est-à-dire les pasteurs, du mot celte *pal*, qui veut dire houlette.

Irshou fut battu par Tarak'hya, et repoussé jusqu'en Egypte. Les pallis y furent la souche de ces dynasties primitives qui durèrent deux cent soixante et un ans, et qui sont connues sous le nom de dynasties des rois pasteurs. Cette fois, l'étymologie est flagrante ; aussi espérons-nous, sur ce point, ne rencontrer aucune contradiction.

Or, nous avons dit qu'Irshou avait pris pour drapeau le signe représentatif de la divinité qu'il avait glorifiée ; ce signe, en sanscrit, s'appelle *yoni*, d'où dérive *yoneh*, c'est-à-dire colombe ; — ce qui explique, notons-le en passant, comment la colombe devint l'oiseau de Vénus.

Les hommes qui portaient le signe yoni furent appelés des Yoniens, et, comme ils le portaient toujours symboliquement sur un drapeau rouge, le rouge ou le pourpre devint, à Tyr, à Sidon, en Grèce, la couleur royale, couleur qui fut adoptée par la Rome des consuls, des empereurs et des papes, et, enfin, par tous les princes régnants, quelle que soit la race dont ils descendent, et la religion qu'ils professent.

On comprend que je ne suis pas fâché d'apprendre ici à MM. les rois où est teinte la pourpre qu'ils portent.

Eh bien, c'était préoccupé de ces grands débats, qui durèrent plus de deux mille ans, et qui coûtèrent la vie à un million d'hommes ; c'était dans la crainte qu'ils ne ressuscitassent de nos jours, que le philanthrope Gannot voulait fonder, sous le titre d'évadisme, une religion qui réunît les deux cultes en un seul.

De là les figures bizarres qu'il moulait en plâtre, et les lithographies excentriques qu'il composait et exécutait sur papier de couleur avec le sérieux d'un brahme sectateur du bidja ou d'un Egyptien partisan du sakti (2).

On comprend quelle fut la joie du Mapah en trouvant en moi un homme aussi au courant des dogmes primitifs de sa religion et des malheurs que la discussion de ces dogmes avait entraînés avec elle. Il m'offrit, séance tenante, la position de son premier disciple, c'est-à-dire de remplacer *celui qui avait été Caillaux ;* mais j'ai toujours été l'ennemi de l'usurpation, et je ne voulus point, par mon exemple, consacrer un principe qu'un jour ou l'autre, je pouvais être appelé à combattre.

1. L'abbé d'Olivet, *État social de l'homme*

1. Voir, pour les détails de cette guerre, le *Scanda-Pousana* et le *Brahmanda*.

2. En sanscrit *linga* et *yoni*, [illegible], et *yoga*.

Alors, le Mapah m'offrit d'abdiquer en ma faveur, et de se faire mon premier disciple

La position ne me parut pas assez nettement dessinée, en face des autorités spirituelles et surtout temporelles, pour que j'acceptasse cette offre, si séduisante qu'elle fût. Je me contentai donc d'emporter de l'atelier du Mapah un des plus beaux échantillons du bidja et du sakti, promettant de les exposer dans l'endroit le plus visible de mon salon, ce que je me gardai bien de faire, et je partis.

Je ne revis plus le Mapah qu'après la révolution du 24 février, et ce fut le hasard qui me le fit rencontrer dans les bureaux de *la Commune de Paris*, où j'allais demander l'insertion d'un article sur les exilés en général, et, en particulier, sur les exilés de la famille d'Orléans, l'insertion de cet article ayant été refusée à *la Liberté* par son rédacteur en chef, M. Lepoitevin-Saint-Alme.

Cette révolution que Gannot avait prévue était arrivée ; je croyais donc le trouver au comble de la joie ; et, en effet, il glorifiait les trois jours de février, mais d'une voix faible et d'un cœur engourdi ; il me parut singulièrement affaibli par ce mysticisme sensuel et bizarre qui donnait chez lui une forme dogmatique à tous les événements. Au reste, les lignes de la partie supérieure de son visage étaient plus que jamais tirées vers les proéminences frontales, et toute sa personne annonçait un visionnaire chez lequel la fantaisie d'être dieu avait dégénéré en maladie.

Il définissait la terreur de la classe moyenne, en face du 24 février et des doctrines du socialisme, « la peur féroce du cochon qui a senti sur sa gorge le froid du couteau ».

Ses dernières années furent tristes et obscures ; il avait fini par douter de lui-même : l'*Elohi ! elohi ! lema sabakht ânny !* retentissait comme un cri de mort dans son cœur vide et désabusé.

Pendant la dernière année de sa vie, il n'avait plus d'autre disciple qu'un Auvergnat, marchand de marrons dans un passage... C'est à lui que le dieu mourant confia le soin de faire germer sa doctrine.

Cet événement s'accomplit vers le commencement de 1851.

CXCIV

APOCALYPSE DE CELUI QUI FUT CAILLAUX

Nous avons dit un mot de l'apôtre du Mapah ; nous avons promis de le suivre dans son île de Pathmos, et de donner une idée de son apocalypse.

Nous tenons notre parole. — Ce n'était pas chose facile à retrouver, qu'on le croie bien, que cette apocalypse, publiée par les soins et aux frais d'Hetzel, sous le titre d'*Arche de la nouvelle alliance*.

Ce n'est pas qu'Hetzel fût le moins du monde de la religion évadienne ; non, Hetzel était tout simplement le compatriote et l'ami de *celui qui fut Caillaux*, double avantage auquel il dut l'honneur de dîner plusieurs fois avec le dieu Mapah et son apôtre.

Il est plus que probable que c'était Hetzel qui payait les dîners.

ARCHE DE LA NOUVELLE ALLIANCE

« Je ne viens point dire au peuple : « Rendez « à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui « est à Dieu ; » mais je viens dire à César : « Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu ! »

« Qu'est-ce que Dieu ? — Dieu, c'est le peu- « ple ! » *Le Mapah.*

« A l'heure où les ombres grandissent, j'ai vu passer devant moi le dernier apôtre d'une religion déchue, et je me suis écrié :

I

« Pourquoi t'affliger, ô roi ! et pourquoi gémir sur les débris de ta couronne ? pourquoi t'élever contre ceux qui t'ont précipité de ton trône ? Si tu tombes aujourd'hui, c'est que ton heure est venue : vouloir la prolonger d'un instant serait une insulte à la majesté des cieux.

II

« Tout ce qui existe ici-bas n'a-t-il pas ses phases de vie et de mort ? L'herbe des vallées est-elle éternellement fleurie ? Et, après la saison des beaux jours, n'arrive-t-il pas qu'un matin le vent d'automne disperse le feuillage des hêtres ?

III

« Cesse donc de te plaindre, ô roi ! et de t'agiter dans ta solitude ! Ne sois point surpris si ta route est déserte, et si les nations se taisent sur ton passage comme devant un funèbre convoi : tu n'as pas failli à ta mission ; seulement, ta mission est finie. C'est le destin.

IV

« Ignores-tu que l'humanité ne vit que dans l'avenir ? Qu'importe au présent l'oriflamme de Bouvines ? Ensevelissons-la auprès de tes ancêtres, immobiles sous leurs monuments ; aux hommes du présent, il faut une autre bannière.

V

« Et, quand nous aurons scellé d'un triple sceau la pierre qui recouvre la majesté du passé, inclinons-nous comme les peuples de Memphis devant le silence de leurs pyramides, géants muets du désert ; mais comme eux ne restons pas le front dans la poussière, et, sur les débris des cultes antiques élançons-nous vers l'infini !

« C'était ainsi que je chantais à l'aurore de ma vie. Poète, j'ai toujours plaint les nobles infortunes ; fils du peuple, je n'ai jamais renié la gloire.

« Alors, ce monde m'apparaissait libre et puissant sous les cieux, et je pensais que le dernier salut de l'univers aux fantômes des anciens jours serait sa première aspiration vers les magnificences de l'avenir.

« Il n'en fut rien. Le passé, en s'abîmant sous la terre, n'avait point entraîné avec lui tout son cortège de ténèbres.

« Or, je m'en suis allé vers les grèves arides que l'Océan blanchit de son écume. Les mouettes saluaient de leurs cris sauvages les rochers de la côte, et la grande voix de la mer était plus douce à mon oreille que le langage des hommes... »

Puis vient le récit des sensations de l'apôtre mis en contact avec tous les grands aspects de la nature ; il reste un an loin de Paris ; mais, enfin, sa vocation le rappelle parmi les hommes.

« Or, ce même soir où, de retour de mon pèlerinage, je marchais rêveur au milieu du tumulte de la grande cité d'Occident, plus que jamais mon âme était affaissée sous le poids de sa déchéance.

« Je me voyais, comme au temps de mes belles années, plein de confiance en Dieu et en l'avenir ; et puis je reportais mes regards sur moi, sur moi, l'homme du présent, éternellement ballotté entre une crainte et une espérance, entre un désir et un remords, entre le calme et le découragement.

« Et, quand je me fus bien contemplé ainsi, quand j'eus remué avec ma pensée toute cette fange, quand j'eus songé à ce qui avait germé de bon sous mon flanc, et à ce qui s'en exhalait de corrompu, je levai, avec une rage indicible, le poing vers le ciel, et je dis à Dieu :

« — Mais à qui donc appartient la terre ?

« Au même instant, je me sentis heurté avec violence, et, par un mouvement que je ne pus réprimer, mon bras s'abaissa pour frapper : sur la joue de celui qui me coudoyait, il me semblait souffleter ce monde.

« O surprise ! ma main, au lieu de s'abattre sur sa face, rencontra sa main ; une étreinte d'amour nous réunit, et, de sa voix gravement solennelle, il prononça ces paroles :

« — L'eau, l'air, la terre et le feu ne sont à personne ; ils sont à Dieu !

« Puis, entr'ouvrant les plis du vêtement qui recouvrait ma poitrine, il appuya un de ses doigts à la place où battait mon cœur, et il en jaillit une flamme brillante, et je me sentis soulagé.

« Saisi d'étonnement, je m'écriai :

« — Qui donc es-tu, toi dont la parole fortifie, et dont l'attouchement régénère ?

« — Cette nuit même, tu le sauras ! me répondit-il.

« Et il continua sa route.

« Je le suivis, et je pus le considérer à loisir : c'était un homme du peuple au dos arqué et aux membres puissants ; sur sa poitrine flottait une barbe inculte, et sa tête nue et presque chauve attestait un long travail et de rudes passions. Il marchait, portant sur son épaule un sac de plâtre dont le poids courbait ses reins. Ainsi voûté, il passait à travers la foule... »

L'apôtre suit alors le dieu ; car, cet homme qui l'a consolé, c'est le Mapah ; il le suit jusqu'au seuil de son atelier dans lequel il disparaît.

C'était ce même atelier où m'avait conduit Chaudesaigues, sur le quai Bourbon, dans l'île Saint-Louis.

Bientôt la porte de cet atelier se rouvre, et l'apôtre peut entrer à son tour, et assister au spectacle que lui a promis le Mapah.

D'abord, il retrouve le Mapah lui-même.

« Et, pourtant, le maître de cette demeure n'avait point les allures d'un ouvrier vulgaire. C'était bien encore l'homme au [illegible] le pâtre à la barbe inculte, à la blouse déchirée, qui m'avait abordé d'une façon si inattendue ; c'était bien la même puissance de regard, la même largeur d'épaules, la même force de reins ; seulement sur ce front sillonné, sur ces traits granitiques, sur tout cet ensemble indescriptible, planait une majesté sauvage devant laquelle je m'inclinai.

« Et, m'avançant vers mon hôte, couché sur un lit à demi brisé qu'éclairait une veilleuse dans une urne de terre, je dis :

« — Maître, vous dont l'attouchement guérit, et dont la parole régénère, qui donc êtes-vous ?

« Ayant levé les yeux sur moi, il répondit avec simplicité :

« — Le maître n'est plus ; nous sommes tous enfants de Dieu : appelle-moi frère.

Alors je repris :

« — Frère, qui donc êtes-vous ?

« — Je suis *celui qui est*. Comme le pâtre à la cime des falaises, j'ai entendu le cri de la multitude ; il ressemblait à la plainte des flots, durant l'équinoxe d'hiver ; j'ai entendu ce cri dans ma poitrine, et je suis venu.

« Et, m'ayant fait signe de me rapprocher, il dit encore :

« — Fils du doute, toi qui sèmes la tristesse, et qui recueilles l'angoisse, que cherches-tu ? Le soleil ou l'obscurité ? la mort ou la vie ? l'espérance ou le sépulcre ?

« — Frère, je cherche la vérité, répondis-je. Après avoir salué le passé, j'ai demandé à ses abîmes d'où provenait la rumeur qui montait jusqu'à moi : le passé ne m'a point entendu.

« — C'est que le passé ne devait point t'entendre. Chaque âge a eu ses prophètes, et chaque pays ses monuments ; mais prophètes et monuments se sont évanouis comme des ombres : ce qui, hier, était la vie, est la mort aujourd'hui. N'évoque donc plus le passé, et laisse-le s'endormir dans la nuit de ses tombeaux, et dans la poussière de ses solitudes.

« Je continuai :

« — Au milieu des éclairs et des déceptions de ce siècle, j'ai interrogé le présent, et le présent ne m'a point entendu.

« — C'est que le présent ne devait point t'entendre ; ses éclairs sont ceux qui précèdent l'orage, et sa loi n'est pas la loi de l'avenir.

« — Frère, quelle est donc cette loi ? quelles pluies la feront éclore, et quel soleil lui versera la lumière ?

« — Dieu te l'apprendra.

« Et, me désignant une place auprès de lui, il ajouta :

« — Assieds-toi, et sois attentif, car, je te le dis en vérité, je suis celui qui s'écrie à la face des peuples : *Veillez au seuil de vos demeures, et ne vous endormez point, l'heure de la révélation est proche !...* »

En ce moment, la terre tremble, l'ouragan fouette les fenêtres, les beffrois sonnent d'eux-mêmes ; l'apôtre veut fuir, mais la peur l'enchaîne aux côtés du maître. Il reprend :

« Je pressentis qu'il allait se passer devant mes yeux quelque chose d'étrange. En effet, à l'instant où le dernier glas du beffroi retentit dans le vide, un chant qui n'a point d'écho dans la langue mortelle, tant il était saccadé, rapide et empreint d'une moquerie indéfinissable, lui répondit de dessous terre, et, s'élevant de note en note depuis les tons les plus graves jusqu'aux plus aigus, se déroula, bondit comme un serpent blessé, grinça comme une scie qu'on aiguise ; puis, enfin, toujours décroissant, toujours s'amoindrissant, finit par se perdre dans l'immensité.

« Voici ce qui disait ce chant :

« — Le voici, le voici, l'an 40, le fameux an 40 ! Ah ! ah ! ah ! qu'enfantera-t-il ? que produira-t-il ? Un bœuf ou un œuf ? Peut-être l'un, peut-être l'autre ! Ah ! ah ! ah ! retroussez vos manches, manants ! Et vous, riches, balayez la pierre de vos foyers. Place, place, place à l'an 40 ! L'an 40 a froid, l'an 40 a faim, l'an 40 veut manger ; il a raison, l'an 40 ! ses dents claquent, ses membres grelottent, ses enfants n'ont pas de souliers, et ses filles pas un ruban pour en orner leur coiffe du dimanche, et pas un pauvre as bien rouillé dans leur pauvre pochette pour se régaler d'un pot de bière avec leurs fiancés ! Ah ! ah ! ah ! quelle misère ! si ce n'était pas affreux, ce serait drôle. Est-ce pour voir ce monde renversé [illegible] vous venez par ici comme ça ? Arrivez, arrivez vite, il y a place pour tous... Tiens, ce corbeau qui regarde à sa fenêtre, et ce vautour qui bat des ailes ! Ah ! ah ! ah ! l'an 40 a froid, l'an 40 a faim, l'an 40 veut manger ! Qu'enfantera-t-il ? qu'enfantera-t-il ?...

« Et le chant s'éloigna et se confondit avec le murmure du vent, qui se lamentait au dehors... »

Puis commencent les apparitions.

« Ils étaient douze, tous livides, tous chargés de chaînes, tous sanglants, tous tenant à la main leur tête séparée du tronc, tous enveloppés d'un suaire verdi par la mousse du sépulcre, tous portant sur leur face le cachet des douze grandes passions, anneau mystique qui unit l'homme au Créateur.

« Ils s'avançaient comme la nuit, quand l'ombre descend sur les montagnes. — C'était un de ces groupes terrifiants qu'on aperçoit, aux jours de tourmente, au milieu des carrefours de la cité qui bouillonne, alors que les citoyens s'interrogent de l'œil, et se demandent entre eux :

« — Voyez-vous là-bas ces faces lamentables ? Quels sont donc ces hommes, et d'où vient qu'ils errent comme des spectres au milieu de la foule ameutée ?

« Et sur la tête de celui qui marchait le premier, pareil à un roi déchu, tant sa pâleur était magnifique et sa lèvre railleuse, flamboyait une couronne de feu, avec ce mot écrit en lettres de sang : *Lacenairisme !*

« Toujours muets, et guidés par celui qui paraissait leur roi, les fantômes se groupèrent en demi-cercle au bord du lit délabré comme au pied d'un tribunal ; et *celui qui est*, ayant fixé sur eux pendant quelques instants son regard profond, les interpella en ces termes :

— Qui êtes-vous ?

« — Les élus de la douleur, les apôtres de la faim.

— Vos noms ?

« — Une lettre mystérieuse.

« — D'où sortez-vous ?

« — Des ténèbres.

« — Que demandez-vous ?

« — Justice !

« Et les échos répétèrent : « Justice ! » Et, à un signal de leur roi, les fantômes entonnèrent en chœur un hymne retentissant... »

Cet hymne ne manque pas d'une certaine majesté terrible, d'une certaine terreur grandiose ; mais nous nous réservons pour d'autres citations que nous préférons à celle-là.

L'apôtre reprend :

« Ils se turent, les pâles fantômes ; leurs lèvres devinrent immobiles et glacées, et sur le front maudit de ces enfants perdus de la tombe sembla flotter indécise l'ombre sanglante du passé.

« Et soudain, de la base au faîte de l'escalier mystérieux, il se fit un grand bruit, et de nouveaux visages apparurent sur le seuil...

« Une chemise rouge, un bonnet de laine grossière, un mauvais pantalon de toile souillé de sueur et de poudre ; aux pieds un boulet d'airain, aux mains des chaînes retentissantes ; tel était leur accoutrement, marqué du cachet indélébile de toutes les misères humaines.

« Comme s'ils eussent été évoqués par l'appel de leurs devanciers, ils entrèrent en leur adressant un salut amical. Je remarquai que chacun d'eux portait sur son visage un air d'insouciance et de défi, et, soigneusement caché sous ses vêtements, un poignard couvert de rouille.

« Et sur leurs épaules ils élevaient triomphalement un large billot encore imprégné d'un sang noirâtre.

« Et sur ce billot un homme à la face avinée, aux jambes titubantes, grotesquement appuyé sur le manche usé d'une hache.

« Et cet homme, gambadant et gesticulant, écorchait d'un ton nasillard une espèce de complainte dont le refrain était celui-ci :

Voici l'autel et le bedeau !
A sa barbe faisons l'orgie ;
Jusqu'à ce que sur notre vie
Le diable tire le rideau.
Foin de l'autel et du bedeau !

« Et ses compagnons reprenaient ce refrain en chœur, au bruit de leurs chaînes entre-choquées.

« Ce que voyant *celui qui est*, il étendit les mains sur l'appareil redoutable. Il se fit un silence profond, et il dit :

« — Mon cœur, océan de vie, de douleur et d'amour, est la grande coupe de la nouvelle alliance où sont tombés les larmes, la sueur et le sang ; et, par les larmes qui ont arrosé, par la sueur qui a pétri, par le sang qui a fécondé, forçats et suppliciés, mes frères, soyez bénis ! et espérez ! l'heure de la révélation est proche !

Et quoi ! m'écriai-je avec épouvante, viens-tu prêcher le poignard ?

Je ne viens point prêcher le poignard ; je viens en donner le mot.

Et *celui qui est* reprit :

Les poignards sont comme les douze grandes tables de la loi des lois, AMOUR : elles sont, en harmonie, la source de tous les biens ; en subversion, la source de tous les maux.

« Le silence se fit, et il ajouta :

« — Chaque tête qui tombe est une lettre d'un verbe encore incompris dont le premier mot est protestation ; le dernier, expansion passionnelle intégrale. La hache est un

briquet, la tête du supplicié, une pierre, le sang qui en jaillit, l'étincelle ; et la société, une poudrière !

Le silence se fit, et il ajouta pour la troisième fois

La cour d'assises est le thermomètre de la faussete de l'institution sociale !

« Le silence se fit, et pour la quatrième fois il ajouta :

« — Le bagne est aux sociétés modernes ce qu'était le cirque à l'ancienne Rome : l'esclave mourait pour la liberté individuelle, aujourd'hui, le forçat meurt pour la liberté integrale passionnelle.

« Et tout rentra dans le silence ; et, peu de temps après, à ces paroles succéda une voix d'en haut, voix pleine de mansuétude

« — Espérez, pauvres martyrs ! disait-elle au lugubre cortège immobile dans un des coins du grabat, espérez ! l'heure approche ! »

Alors, viennent trois nobles figures : celles de l'ouvrier, du laboureur et du soldat. Le premier a faim : on lui dispute le pain qu'il a gagné. Le second a faim et froid : on lui marchande le grain qu'il a semé, le bois qu'il a coupé. Le troisième a passé par toutes les souffrances humaines ; bien plus, il a espéré, et son espérance a été déçue, et on lui reproche le sang versé. Tous trois portent sur leur visage l'histoire de leur vie ; tous trois se sentent mal à l'aise dans le présent ; tous trois sont prêts à demander à Dieu compte de ses œuvres ; mais, quand l'heure approche, quand leur cri va s'élever vers l'Eternel, un spectre s'élance des limbes du passé : on le nomme le *Devoir*. Et ils reculent pleins d'épouvante.

Un prêtre les précède ; ses membres sont serrés dans un vêtement funèbre ; il s'avance à pas lents et les yeux baissés. Etrange contraste ! il rêve le ciel, et s'incline vers la terre ! Sur sa poitrine on lit : *Christianisme !* et plus bas : *Résignation*

« Les voici ! les voici ! s'écrie l'apôtre ; ils s'avancent vers *celui qui est*. Quels seront leurs discours, et comment s'exprimeront-ils en sa présence ? Leur plainte sera-t-elle aussi profonde que leur tristesse ? Non, leur incertitude est trop grande pour qu'ils osent formuler leur pensée : d'ailleurs, leur pensée, c'est le doute.

« Peut-être, un jour, parleront-ils plus haut. Ecoutons religieusement l'hymne que murmurent leurs lèvres ; hymne plein de majesté, mais, pourtant, moins harmonieux que la brise et moins infini que l'Océan. Ecoutons :

HYMNE

Du haut de l'horizon, du milieu des nuages
Où l'astre voyageur apparut aux trois rois,
Des profondeurs du temple où veillent tes images,
O Christ ! entends-tu notre voix ?
Si tu contemples la misère
De la foule muette au pied de tes autels,
Une larme de sang doit mouiller ta paupière.
Tu dois te demander, dans ta douleur austère,
S'il est des dogmes éternels !

Le prêtre.

O Christ ! j'ai pris longtemps pour un port salutaire
Ta maison, dont le toit domine les hauts lieux ;
Et j'ai voulu cacher au fond du sanctuaire,
Comme sous un bandeau, mon front tumultueux.

Le soldat.

O Christ ! j'ai pris longtemps pour une noble chaîne
L'abrutissant lien que je traîne aujourd'hui :
Et j'ai donné mon sang à la cause incertaine
De cette égalité dont l'aurore avait lui

Le laboureur.

O Christ ! j'ai pris longtemps pour une tâche sainte
La rude mission confiée à mes bras,
Et j'ai, pendant vingt ans, sans repos et sans plainte,
Laissé sur les sillons la trace de mes pas.

L'ouvrier.

O Christ ! j'ai pris longtemps pour œuvre méritoire
Mes longs jours consumés dans un labeur sans fin ;
Et, maintes fois, de peur d'outrager ta mémoire,
J'ai plié ma nature aux douleurs de la faim

Le prêtre.

La foi n'a pas rempli mon âme inassouvie !

Le soldat.

L'orage a balayé tout le sang [illegible]

Le laboureur.

Où je semais le grain, j'ai récolté l'ortie !

L'ouvrier.

Hier, j'avais un lit : mon maître l'a vendu !

. . . . . .

« Silence ! Est-ce le vent de la nuit qui emporte leur prière, ou leur voix a-t-elle cessé d'interroger le ciel ?.. Seront-ils consolés ? Qui le sait ? Dieu retient encore l'énigme entre ses mains puissantes, énigme terrible suspendue aux confins de deux mondes : le présent et l'avenir.

« Non, ils ne seront point abandonnés dans la route où le doute les accable, où la résignation les abat. Enfants de Dieu, ils auront leur part de vie et de soleil : Dieu aime ceux qui le cherchent. »

Puis le prêtre, le soldat, le laboureur, l'ouvrier font place à d'autres, et l'apôtre reprend :

« Et à la suite de deux femmes, dont l'une était resplendissante de parure et d'audace, l'autre muette et voilée, un cortège où le grotesque se mêlait au terrible, le fantastique au réel, se rua dans l'enceinte, qui parut s'agrandir subitement pour contenir toute cette multitude, tandis que, de leur côté, les résignés, cédant la place aux nouveaux venus, se groupaient en silence non loin de leurs formidables devanciers.

« Et, *celui qui est* se disposant à adresser la parole aux arrivants, un d'entre eux, que je n'avais pas aperçu d'abord, s'approcha pour répondre au nom de ses acolytes.

« Et sur le front de cet interprète à l'encolure carrée, aux lèvres luisantes et avides, je lus en lettres d'or le mot *Macairisme !*

« Et *celui qui est* dit :

« — Qui êtes-vous ?

« — Les élus de la luxure, les apôtres de la joie.

« — D'où venez-vous ?

« — De la richesse

« — Où allez-vous ?

« — Au plaisir.

« — Qui vous a faits si gras ?

« — L'infamie.

« — Qui vous rend si joyeux ?

« — L'impunité... »

On devine l'étrange procession qui se déroule, alors, aux yeux de l'apôtre : d'abord, la femme resplendissante de parure et d'audace, la prostituée ; la femme muette et voilée, l'adultère ; puis les agioteurs, les grecs, les hommes d'affaires, les banquiers, les usuriers, tous ces vers, tous ces reptiles, tous ces serpents qui naissent dans la fange des sociétés.

« L'un faisait pirouetter entre ses doigts une large tabatière d'or sur le couvercle de laquelle étaient gravés ces mots : *Patience plébéienne pulvérisée ;* et il s'en bourrait les narines à en mourir.

« Un autre se drapait dans les plis d'un large manteau auquel était attachée cette inscripton : *Laine coupée sur le dos des niais.*

« Un troisième, au front étroit, au teint jaunâtre, aux joues tombantes, appuyait amoureusement sur son abdomen, qui n'était autre chose qu'un coffre-fort, ses deux mains, dont les doigts étaient autant de grosses sangsues qui se tordaient et entr'ouvraient affreusement leurs trompes béantes, comme pour demander pâture.

« Le nez de plusieurs, encadré entre deux yeux ronds et fauves, et fait en forme de bec de vautour, déchiquetait avec une voracité dégoûtante un quartier de charogne maintenu à portée par une chaîne d'or massif pareille à celle qui brille sur la poitrine des grands dignitaires des divers ordres de chevalerie.

« Au milieu de tous, il y en avait un qui brillait revêtu des ornements pontificaux les plus magnifiques, la tête surmontée d'une mitre arrondie en forme de globe et resplendissante d'émeraudes et de rubis. Il tenait d'une main une crosse sur laquelle il s'appuyait, de l'autre une épée qui, de loin, paraissait jeter des flammes ; mais, en approchant, on

entendait sous ses habits le craquement des os, et l'on s'apercevait que ce qu'on avait pris pour une figure n'en était que le squelette fardé, et que le glaive et la crosse étaient, l'un de verre fragile, l'autre de bois pourri.

« Puis, au-dessus de cet assemblage grouillant, difforme, indescriptible, flottait une sombre bannière, oriflamme gigantesque, fantastique labarum dont un vent empesté soulevait, en sifflant, les immenses replis ; et sur cette bannière, qui se déroulait lentement et silencieusement comme l'aile d'un vautour, on lisait : *Gémonies providentielles.*

« Et tout cela causait, chantait, riait, pleurait, gesticulait, dansait, faisait mille gentillesses. C'était délirant ! c'était effroyable !... »

Puis vient la description d'une espèce de sabbat près duquel celui de *Faust* manque complètement d'imagination.

Mais, lorsqu'il jugea que tout cela avait suffisamment causé, chanté, ri, pleuré, gesticulé, dansé :

« *Celui qui est* fit un geste, et toutes ces voix ne formèrent plus que deux voix, tous ces corps que deux corps, toutes ces têtes que deux têtes

« Et deux formes humaines apparurent côte à côte, regardant leurs pieds qui étaient d'argile.

« Puis soudain, de cette argile, naquit une hydre à sept têtes ; et chacune de ces têtes avait un nom.

« La première s'appelait Orgueil, la seconde, Avarice ; la troisième, Luxure ; la quatrième, Envie ; la cinquième, Gourmandise ; la sixième, Colère ; la septième, Paresse.

« Et, se dressant de toute sa hauteur, l'hydre effroyable étreignit de ses mille replis les membres palpitants du colosse, qui se tordait, hurlait et envoyait vers le ciel des blasphèmes et des lamentations : chacune des sept gueules du monstre imprimait sur sa chair d'horribles morsures, qui au front, qui au cœur, qui au ventre, qui à la bouche, qui aux flancs, qui aux bras.

« — Voilà le passé ! fit *celui qui est.*

« — Frère ! m'écriai-je, et quel sera donc l'avenir ?

« — Regarde, dit-il.

« Et l'hydre avait disparu, et les deux formes humaines se dessinaient entrelacées et pleines de force, de majesté et d'amour, sur l'horizon lumineux du taudis ; et les pieds du colosse s'étaient changés en marbre de la plus éclatante blancheur.

« Et, lorsque j'eus bien contemplé cette forme céleste, *celui qui est* étendit de nouveau les mains, et elle s'évanouit, et l'atelier redevint ce qu'il était quelques instants auparavant.

« Les trois grandes catégories de nos visiteurs étaient toujours là, mais calmes et saintement recueillies.

Et *celui qui est* dit :

« Qui que vous soyez, de quelque région que vous veniez, de la tristesse ou du plaisir, du levant splendide ou du couchant sombre, soyez les bienvenus, frères, et à tous, bon jour, bon an !... Bon jour, bon an, à vous suppliciés et forçats, mes frères ! protestants innocents, gladiateurs du cirque, thermomètres vivants de la fausseté de l'institution sociale, espérez ! l'heure de votre réhabilitation est proche !... A vous, pauvres prostituées, mes sœurs ! beaux diamants couverts de boue et d'opprobre, espérez ! l'heure de votre transfiguration est proche !... A vous, femmes adultères, mes sœurs, qui pleurez et hurlez dans le bagne conjugal ! beaux christs d'amour au front flétri, espérez ! l'heure de la liberté est proche !... A vous, pauvres ouvriers, mes frères, qui suez pour le maître qui vous dévore, qui mangez le peu de pain qu'il vous laisse, lorsqu'il vous en laisse, dans l'agonie et les tortures du lendemain ! Que devriez-vous être ? Tout ! Qu'êtes-vous ? Rien ! Espérez et écoutez : l'exploitation est impie, la résignation est un blasphème !... A vous, pauvres laboureurs et métayers, mes frères, qui labourez pour le propriétaire, semez pour le propriétaire, récoltez pour le propriétaire le blé dont il vous laisse le son ; espérez ! l'heure du pain plus blanc que neige approche !... A vous, pauvres soldats, mes frères, qui fécondez de votre sang le grand sillon de l'humanité ! espérez ! l'heure de la paix éternelle est proche !... A vous, pauvres prêtres, mes frères, qui vous lamentez sous la bure et qui vous frappez le front aux angles de l'autel ! espérez ! l'heure de l'expansion pour tous est proche !

« Et après un instant de silence, *celui qui est* ajouta encore

« — Je ne vous oublierai pas non plus, vous, les heureux du siècle, vous, les élus de la joie. Vous avez votre mission à remplir ; elle est sainte, car, du cadavre gorgé du vieux monde, sortira l'univers transfiguré... Soyez donc les bienvenus, frères ! et à tous, bon jour, bon an !

« Ayant entendu ces choses, tous ceux qui étaient présents s'acheminèrent en silence vers le seuil du grabat ; ils sortirent pleins d'espoir, et leurs pas retentissaient sur les degrés de la spirale infinie.

« Et le même cri qui avait déjà résonné à mes oreilles traversa l'air une seconde fois :

« — L'an 40 a froid ! l'an 40 a faim ! l'an 40 veut manger ! Qu'enfantera-t-il ? qu'enfantera-t-il ? Ah ! ah ! ah !

« Je me tournai vers *celui qui est.* La nuit n'était pas encore au tiers de sa course, et la flamme de la lampe pétillait toujours dans son urne jaunâtre.

« Et je m'écriai :

« — Frère ! en quel nom viens-tu relever toutes ces misères ?

« — Au nom de ma mère, au nom de la grande crucifiée ! répondit *celui qui est.*

« Et il continua :

« — Au commencement tout était bien, et toutes les femmes ne formaient qu'une seule femme, *Eve*, et tous les hommes ne formaient qu'un seul homme, *Adam ;* et le règne d'*Eve-Adam*, ou de l'unité primitive, florissait dans l'Eden, et l'harmonie et l'amour étaient les seules lois de ce monde.

« Et *celui qui est* dit encore :

« — Il y a cinquante ans, une femme apparut belle entre toutes : elle se nommait *Liberté ;* elle s'incarna dans un peuple ; ce peuple s'appelait *France.* — Et sur le front de cette femme s'étendit, comme dans l'antique Eden, un arbre aux verts rameaux ; et cet arbre se nomma *arbre de liberté.* Et, désormais, France et Liberté ne font plus qu'un seul et même terme, qu'une seule et même idée !

« Et, me présentant une harpe suspendue au-dessus de sa couche, il ajouta ;

« — Chante, prophète !

« Et voici ce que m'inspira l'esprit de Dieu :

I

« Pourquoi te lèves-tu avec le soleil, ô France ! ô Liberté ! et pourquoi tes vêtements exhalent-ils une senteur embaumée ? Pourquoi montes-tu dès le matin sur la montagne ?

II

« Est-ce pour voir à l'horizon les faucheurs dans les champs de blé mûr, ou la glaneuse qui se courbe sur les sillons comme un arbrisseau battu des vents ?

III

« Est-ce pour écouter le chant de l'alouette ou le murmure du fleuve, ou pour contempler l'aurore, belle comme une vierge aux yeux bleus ?

IV

« Si tu te lèves avec le soleil, ô France, ô Liberté ! ce n'est point pour voir à l'horizon les faucheurs dans les champs de blé mûr, ni la glaneuse qui se courbe sur les sillons.

V

« Ce n'est point pour écouter le chant de l'alouette ou le murmure du fleuve, ni pour contempler l'aurore, belle comme une vierge aux yeux bleus.

VI

« C'est que tu attends ton fiancé ; ton fiancé aux mains puissantes, aux lèvres plus roses que le corail des mers d'Ibérie, et au front plus uni que le marbre de Paros.

VII

« Descends de la montagne, ô France ! ô Liberté ! ce n'est pas là que tu trouveras ton fiancé. Tu le rencontreras dans la cité sainte, au milieu de la multitude.

VIII

« Le voici qui s'avance vers toi, la démarche fière et la poitrine couverte d'un triple airain ; tu lui passes au doigt l'anneau nuptial ; à tes pieds se trouve une couronne tombée dans la fange ; tu la lui places sur le front, et tu le proclames empereur. Ainsi paré, tu le contemples avec orgueil, et tu lui dis :

IX

« — Mon fiancé, vous êtes beau comme le premier homme. Otez de dessus mon front mon bonnet phrygien, remplacez-le par un casque au panache ondoyant, ceignez mes reins d'une

épée flamboyante, et poussez-moi tout armée à travers les nations, afin que j'accomplisse dans la douleur le mystère d'amour, selon ce qui a été écrit, et par moi la tête du serpent soit écrasée !

X

« Ce qu'ayant entendu ton fiancé, il répond : « Que ta vo-« lonté soit faite, ô France ! ô Liberté ! » Et il te pousse tout armée à travers les nations, afin que la parole de Dieu soit accomplie.

XI

« Pourquoi ton front est-il si pâle, ô France ! ô Liberté ! et pourquoi ta blanche tunique est-elle souillée de sueur et de sang ? Pourquoi marches-tu péniblement comme une femme en travail ?

XII

« C'est que ton fiancé ne te donne pas de relâche, et que l'enfantement est proche.

XIII

« Entends-tu à l'horizon le vent qui mugit, et la grande voix du fleuve, qui se plaint dans sa prison de granit ? Entends-tu le gémissement des vagues et le cri des oiseaux de ténèbres ? C'est que l'enfantement est proche.

XIV

« Comme aux jours de ton départ, ô France ! ô Liberté ! revêts-toi de tes plus beaux habits ; répands sur tes cheveux les plus purs parfums d'Arabie ; vide avec tes disciples la coupe des adieux, et achemine-toi vers ton calvaire, où doit être scellée la délivrance du monde.

XV

« Comment se nomme cette colline que tu gravis au milieu des éclairs ? Cette colline, c'est Waterloo ! Comment se nomme cette plaine toute rouge de ton sang ? C'est la plaine de la Belle-Alliance ! Sois bénie, à jamais bénie entre toutes les femmes, entre toutes les nations, ô France ! ô Liberté !

« Et, ayant entendu ces choses, *celui qui est* reprit :

« — O ma mère, toi qui m'as dit : « La mort n'est pas le « tombeau ; elle est le berceau d'une vie plus grande, d'un « amour plus infini ! » ton cri est venu jusqu'à moi. O ma mère ! par l'angoisse de ton pénible enfantement, par les souffrances de ton martyre, que la tête du serpent soit écrasée, et l'humanité sauvée !

« Et, se retournant vers moi, il ajouta :

« — Enfant de Dieu, que cherches-tu ? le soleil ou l'obscurité ? la mort ou la vie ? l'espérance ou le sépulcre ?

« — Frère, ai-je répondu, je cherche la vérité !

Et il reprit :

« — Au nom de l'unité primitive, reconstituée par le beau sang de France, je te salue apôtre d'*Eve-Adam !...*

« Et, en prononçant ces paroles, *celui qui est* évoqua l'abîme, qui s'entr'ouvrit à sa voix.

« — Enfant de Dieu, dit-il, sois attentif, et regarde !

« Et j'ai regardé.

« Et j'ai vu un immense vaisseau surmonté d'un mât gigantesque terminé en ruche ; et l'un des flancs du vaisseau regardait l'occident, et l'autre l'orient.

« Et, du côté de l'occident, ce vaisseau s'appuyait sur les sommets nuageux de trois montagnes dont la base se perdait dans une mer furieuse.

« Et chacune de ces montagnes portait son nom sanglant attaché à son flanc : — la première s'appelait Golgotha ; la seconde, Mont-Saint-Jean ; la troisième, Sainte-Hélène.

« Et, au centre du mât gigantesque, du côté de l'occident, était fixée une croix à cinq branches sur laquelle expirait une femme. Au-dessus de la tête de cette femme, on lisait :

France.
18 juin 1815.
Vendredi saint.

« Et chacune des cinq branches de la croix sur laquelle elle était étendue représentait une des cinq parties du monde ; sa tête reposait sur l'Europe, et un nuage l'entourait.

« Et, du côté du vaisseau qui regardait l'orient, les ténèbres n'existaient pas ; et la carène était arrêtée au seuil de la cité de Dieu, sur le faîte d'un arc triomphal que le soleil illuminait de ses rayons.

« Et la même femme apparaissait de nouveau, mais transfigurée et radieuse ; elle soulevait la pierre d'un sépulcre, et sur cette pierre il était écrit :

Restauration, [illegible] tombeau.
29 juillet 1830.
Pâques.

« Et son fiancé lui tendait les bras en souriant, et ils s'élançaient ensemble vers les cieux.

« Et, des profondeurs de l'arche sainte, sortait une voix puissante qui disait :

« — Le mystère d'amour est accompli : — tous sont appelés ! — tous sont élus ! — tous sont réhabilités !

« Voilà ce que j'ai vu sur l'arche sainte, et, peu de temps après, l'abîme se voila, et *celui qui est*, m'imposant les mains, dit :

« — Va, mon frère, quitte tes habits de fête ; endosse la tunique de l'ouvrier ; suspends à tes reins le marteau du travailleur : car celui qui ne marche pas avec le peuple ne marche pas avec moi, et celui qui ne partage pas son labeur est l'ennemi de Dieu... Va, et sois un fidèle apôtre de l'unité !

« Et j'ai répondu :

« — C'est la foi dans laquelle je veux vivre, et que je suis prêt à sceller de mon sang.

« Et, quand je m'en suis allé, le soleil commençait à monter sur l'horizon.

« *Celui qui fut* CAILLAUX.

« Juillet 1840. »

Telle est l'apocalypse du principal, et nous dirons même de l'unique apôtre du Mapah.

J'avais commencé à l'écrire en me promettant d'en retrancher les trois quarts, et je l'ai reproduite presque entièrement. J'avais commencé à l'écrire la raillerie au bout de ma plume, et je n'ai pas eu le courage de railler ; car, au milieu de tout cela, il y a un grand dévouement, une poésie réelle, de nobles pensées.

Qu'est devenu l'homme qui a écrit ces lignes ? Je n'en sais rien ; mais, sans doute, il n'aura pas failli à *la foi dans laquelle il voulait vivre, et qu'il était prêt à sceller de son sang...*

Il faut qu'une société soit bien malade, bien disloquée, bien désorganisée, pour que des hommes d'une pareille intelligence n'y trouvent pas d'autre ressource que de se faire dieu — ou apôtre !

CXCV

LE ROUC ÉMISSAIRE DU POUVOIR. — ESPÉRANCES LÉGITIMISTES. — LA MESSE EXPIATOIRE. — L'ABBÉ OLIVIER. — LE CURÉ DE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS. — PACHEL. — OU JE COMMENCE A AVOIR TORT. — LE GÉNÉRAL JACQUEMINOT. — PILLAGE DE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS. — LE PRÉTENDU JÉSUITE ET LE PRÉFET DE POLICE. — LA CHAMBRE DE L'ABBÉ PARAVEY.

Pendant que nous en étions aux grands prêtres et aux dieux, à l'abbé Châtel, à *celui qui fut Caillaux*, et au Mapah, nous voulions entamer, tout courant, l'histoire de Saint-Simon et de ses deux disciples Enfantin et Bazard ; mais nous commençons à craindre que nos lecteurs n'en aient assez de l'Olympe moderne, et nous nous hâtons de revenir à la politique, qui allait de pis en pis, et à la littérature, qui allait de mieux en mieux.

Toutefois, que nos lecteurs se rassurent, ils ne perdront rien pour attendre : un peu plus tard, ils retrouveront le dieu à son bureau du Mont-de-Piété, et les apôtres dans leur retraite de Ménilmontant.

Retournons d'abord à nos artilleurs ; puis, par Saint-Germain-l'Auxerrois et l'archevêché, nous arriverons à *Antony*.

On comprend que tous nos méfaits des mois de novembre et de décembre avaient éveillé l'attention de l'autorité ; des mandats d'amener avaient été lancés, et dix-neuf citoyens appartenant pour la plupart à l'artillerie, avaient été arrêtés. Ces dix-neuf citoyens étaient Trélat, Godefroy Cavaignac, Guinard, Sambuc, Francfort, Audry, Penard, Rouhier, Chaparre, Guilley, Chauvin, Pescheux d'Herbinville, Lebastard, Alexandre Garnier, Charles Garnier, Danton, Lenoble, Pointis et Gourdin.

Il en était comme toutes les émeutes du règne de Louis-Philippe contre lesquelles on avait été de celles de la fin du Consulat et du commencement de l'Empire : quel que fût le parti qui eût fait l'émeute, c'était sur les républicains que l'on frappait.

C'est que, les uns après les autres, tous les gouvernements réactionnaires qui se sont succédé depuis soixante et dix ans ont bien compris qu'ils n'avaient d'ennemis sérieux, réels, incessants, que les républicains.

Cette préférence que nous donnait, au risque d'être accusé de partialité, le roi Louis-Philippe, encourageait fort les autres partis, et notamment le parti carliste. Royalistes du dedans, royalistes du dehors semblaient se renvoyer les uns aux autres ce fameux [illegible] de 1792 : *Rentrez et nous entrerons ! Entrez, et nous remuerons !*

Ce furent les royalistes de l'intérieur qui remuèrent les premiers et vous allez [illegible]

Il était resté dans l'esprit de quelques personnes que le roi Louis-Philippe n'avait accepté le pouvoir que pour le rendre un jour à Henri V.

Ce qui pouvait faire croire surtout que le roi Louis-Philippe était disposé à jouer le rôle de Monk, c'est qu'on assurait que le seul ambassadeur qu'eût voulu accepter l'empereur [illegible] était ce même M. de Mortemart à qui le duc d'Orléans avait remis, le 13 juillet, cette fameuse lettre dont j'ai donné copie ; et, comme M. de Mortemart venait de partir pour Saint-Pétersbourg avec le titre d'ambassadeur, il n'y avait plus de doute, aux yeux des royalistes, du moins, que le roi des barricades ne fût disposé à rendre la couronne à Henri V.

Ce bruit était moins absurde encore, il faut en convenir, que celui qui courut de 1799 à 1803, à savoir que Bonaparte avait fait le 18 brumaire au profit de Louis XVIII.

Chacun des deux souverains répondit par un argument à sa taille. Bonaparte fit arrêter, juger et fusiller le duc d'Enghien. Louis-Philippe laissa piller Saint-Germain-l'Auxerrois et l'archevêché.

Une occasion allait être donnée aux carlistes et aux prêtres, leurs alliés naturels, de tâter la situation que huit mois de règne philippiste et trois mois de persécutions républicaines leur avaient faite.

On approchait du 14 février, jour anniversaire de l'assassinat du duc de Berry.

Déjà, en province, de petites tentatives légitimistes avaient eu lieu. A Rodez, on avait arraché, pendant la nuit, l'arbre de la liberté ; à Collioure, on avait arboré le drapeau blanc ; à Nîmes, les verdets semblaient ressuscités, et, comme ces fantômes qui reviennent de l'autre monde pour rouer de coups leurs ennemis, ils avaient, disait-on, battu des gardes nationaux qu'on avait retrouvés presque assommés, et qui ne pouvaient donner que de vagues renseignements sur leurs assommeurs.

On en était donc là, le 12 février. La triple émanation républicaine, carliste et napoléonienne passait dans l'air comme une bouffée d'orage au milieu de laquelle s'élançaient les cris discordants d'un carnaval effréné, lorsque, tout à coup, on apprit que, le surlendemain, un service anniversaire allait être célébré à Saint-Roch, en expiation de l'assassinat de la place Louvois.

Un assassinat politique est une si odieuse chose aux yeux de tous les partis, qu'il devrait toujours être permis de dire des messes expiatoires pour les assassinés ; mais il y a des temps de fièvre où les actions les plus simples prennent les proportions gigantesques de la menace ou du mépris.

Cette messe expiatoire était à la fois, dans les circonstances où l'on se trouvait, une menace et un défi.

On se trompait seulement sur le lieu où la messe devait être dite.

Saint-Roch, autant que je puis m'en souvenir, était desservi à cette époque par l'abbé Olivier, beau et spirituel prêtre adoré de ses ouailles, qui sont à peine consolées aujourd'hui de le voir évêque d'Evreux. Je connaissais l'abbé Olivier ; il m'aimait, et j'espère qu'il m'aime encore ; je le vénérais et le vénère toujours. — Cela soit dit en passant, et pour lui donner des nouvelles d'un de ses pénitents, au cas extrêmement improbable où ces Mémoires lui tomberaient sous la main. D'ailleurs, j'aurai encore, dans deux ou trois circonstances, à parler de lui.

L'abbé Olivier était très dévoué à la reine ; mieux que personne, il avait pu apprécier la bienfaisance, la piété, l'humilité même de cette digne princesse : il était son confesseur. Je ne sais si ce fut à cause de cette intimité que le droit d'abbé Olivier était honoré, ou parce qu'il comprit la portée de l'acte qu'on demandait de lui, que la fabrique de Saint-Roch [illegible]

Il en fut [illegible] même du curé de Saint-Germain-l'Auxerrois. Il accepta.

C'était pour lui un double devoir : le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, âgé de près de quatre-vingts ans, était ce même prêtre qui avait accompagné Marie-Antoinette à l'échafaud.

Son vicaire, M. Paravey, chose singulière, était le prêtre qui avait béni les tombes du Louvre.

En conséquence du changement qui s'était opéré dans le programme, des hommes placés sur les marches de l'église Saint-Roch distribuaient, le 14 au matin, des billets annonçant que la cérémonie mortuaire était transportée de Saint-Roch à Saint-Germain-l'Auxerrois.

J'étais au Vaudeville, où nous répétions, je crois, *la Famille improvisée*, d'Henry Monnier ; — j'ai déjà parlé et j'aurai à parler encore bien souvent de ce vieil ami à moi, de cet éminent artiste, de ce spirituel compagnon, de ce *good fellow !* comme disent les Anglais ; — j'étais donc au Vaudeville, lorsque le chef de claque Pachel accourut tout effaré, racontant que des équipages armoriés faisaient queue à Saint-Germain-l'Auxerrois ; qu'on disait dans la foule que les personnes qui descendaient de ces équipages venaient assister à un service funèbre, et que ce service funèbre était dit pour le repos de l'âme du duc de Berry.

Cette nouvelle produisit sur Arago et sur moi deux effets absolument contraires : elle exaspéra Arago, et me laissa fort tranquille.

J'ai raconté comment j'avais été élevé par un prêtre, et même par un excellent prêtre ; cette éducation première, cette influence des souvenirs juvéniles a répandu, je ne dirai pas sur mes actions, — Dieu me garde de me présenter à mes lecteurs comme un homme coutumier d'actes religieux ! — mais sur toutes mes croyances, sur toutes mes opinions, une teinte de religiosité si profonde, que je ne puis, à l'âge que j'ai, entrer dans une église sans y prendre de l'eau bénite, passer devant un crucifix sans faire le signe de la croix.

Je trouvai donc, pour ma part, si violent que je fusse dans mes opinions politiques à cette époque, que ce pauvre assassiné qu'on nommait le duc de Berry avait droit à une messe funèbre, que les royalistes avaient droit d'assister à cette messe et que le curé avait droit de la dire.

Ce n'était pas l'avis d'Etienne. Peut-être avait-il raison.

En conséquence, il écrivit un mot au *National* et au *Temps*, et courut sur la place.

Je le suivis d'une allure beaucoup plus tranquille. Je prévoyais que quelque chose de grave allait se passer, que les journaux royalistes crieraient au sacrilège, et que l'accusation retomberait sur le parti républicain.

Arago, avec son cœur convaincu, avec son ardeur méridionale, entra dans l'église juste au moment où un jeune homme attachait au catafalque une lithographie représentant le duc de Bordeaux.

Voilà où Arago commençait à avoir raison, et où je commençais à avoir tort.

Derrière le jeune homme vint une femme qui y déposa une couronne d'immortelles ; derrière la femme vinrent des militaires qui, à l'aide d'épingles, y suspendirent leur croix à l'effigie d'Henri IV.

Voilà où Arago avait tout à fait raison, et où j'avais tout à fait tort.

La cérémonie cessait d'être une démonstration religieuse, et devenait une provocation politique. Le peuple et les bourgeois se ruaient alors dans l'église. Les bourgeois s'irritaient, le peuple grondait.

Conservons, cependant, aux événements qui vont suivre leur vrai caractère. L'émeute de l'archevêché fut bourgeoise, et non pas populaire. Ceux qui firent cette émeute étaient les hommes qui avaient fait les émeutes Raucourt et Philippe, sous la Restauration ; les souscripteurs du Voltaire-Touquet, les acheteurs des tabatières à la Charte.

Arago sentit que le moment était bon, que cette irritation et ce grondement pouvaient devenir quelque chose.

Rien n'était organisé comme conspiration à cette époque ; mais le parti républicain était à l'affût et s'apprêtait à profiter de toutes les occasions. Nous verrons éclater cette vérité à propos de l'enterrement de Lamarque.

Arago s'élança hors de l'église, monta sur un barreau transversal de la grille, et s'écria, en étendant la main vers les tombes de juillet, qui s'élevaient en face du portail de Saint-Germain-l'Auxerrois :

— Citoyens ! à cinquante pas des victimes de juillet, on ose célébrer un service funèbre en l'honneur d'un des membres de la famille que nous venons de chasser ! Laisserez-vous [illegible]

Des cris forcenés retentirent.

— Non ! non ! non ! répétèrent toutes les voix.

Et l'on se précipita dans l'église.

Les assaillants rencontrèrent sous le portail le général Jacqueminot, alors chef ou sous-chef d'état-major de la garde nationale ; — je ne sais plus bien, et la chose ne vaut pas la peine que je m'en informe. — Il essaya de lutter contre le torrent. Le torrent était trop fort pour être arrêté par un homme ; le général le sentit et voulut l'arrêter par une parole. Une parole, si elle est juste, courageuse ou sympathique, est la digue la plus sûre que l'on puisse opposer à ce cinquième élément qu'on appelle le peuple.

Mais [illegible] le général reconnaissez-moi et reconnaissez-moi... J'étais à Rambouillet ; je suis donc des vôtres.

— Vous étiez à Rambouillet ? lui cria une voix.

— Oui.

— Eh bien, vous eussiez mieux fait de rester à Paris et d'y laisser les combattants de juillet ; on n'eût pas profité de leur absence pour faire un roi.

La riposte était mortelle. Le général Jacqueminot se tint pour mort et ne donna plus signe de vie.

L'envahissement de l'église fut rapide, irrésistible, terrible. En quelques minutes, [illegible] le drap mortuaire déchiré en lambeaux, l'autel abattu ; tentures aux fleurs d'or, tableaux pieux, habits sacerdotaux, tout fut foulé aux pieds.

L'incrédulité se vengeait, par l'impiété, le sacrilège et le blasphème, des quinze ans pendant lesquels elle avait été forcée de couvrir son visage moqueur du masque de l'hypocrisie. On riait, on hurlait, on dansait en rond autour de toutes ces choses saintes entassées, renversées, mises en pièces.

Un des émeutiers sortit de la sacristie avec un costume complet de prêtre : il monta sur un amas de débris, et battit la mesure à la ronde infernale. On eût dit Satan revêtu, par ironie, d'habits sacerdotaux, et présidant un sabbat.

Je vis tout cela de la porte, et je me retirai fâché de l'avoir vu, la tête baissée, le cœur gros, l'esprit inquiet. Je ne pouvais me dissimuler que ces gens avaient été provoqués à faire ce qu'ils faisaient. J'étais trop philosophe pour demander au peuple de séparer l'Église du prêtre, la religion de ses ministres ; mais j'étais trop pieux de cœur pour rester là, et je tentai de m'en aller. Je dis *je tentai*, car s'en aller n'était pas chose facile : la place Saint-Germain-l'Auxerrois était encombrée ; la foule s'enfonçait dans l'étroite rue des Prêtres et débordait sur les quais.

Un point de cette foule était tumultueux, agité ; il s'y livrait une lutte, et il en sortait des cris. Un jeune homme, grand, pâle, à longs cheveux noirs, assez beau de visage, était monté sur une borne et regardait tout ce tumulte un peu dédaigneusement peut-être.

L'un des assistants, que ce dédain blessait sans doute, se mit à crier :

— Au jésuite !

Un pareil cri, dans un pareil jour, c'était le feu mis à un ballot d'étoupe. La foule se rua sur le pauvre jeune homme en criant :

— A la Seine, le jésuite ! A l'eau, le jésuite ! Aux filets de Saint-Cloud, le jésuite !

Baude était préfet de police. Je le vois encore avec ses grands cheveux noirs flottants, ses yeux noirs lançant des éclairs, sa force herculéenne. C'était la seconde fois qu'il m'apparaissait.

Il venait d'arriver avec les gardes municipaux, qu'il avait fait ranger devant le portail de l'église, et qui essayaient de fermer la grille.

Il s'élança au secours du malheureux condamné, qu'on se passait de main en main, et qui, dans sa course aérienne, se rapprochait du fleuve avec une rapidité effrayante.

Le désir d'empêcher un meurtre redoublait les forces de Baude. Il arriva au bord de la rivière en même temps que celui qui était menacé d'être jeté par-dessus le parapet. Il se cramponna à lui et le tira en arrière.

Je ne vis plus rien : on m'étouffait contre les planches qui fermaient alors le jardin de l'Infante ; et, si délabrées qu'elles fussent, ces planches résistaient beaucoup plus que je ne l'aurais voulu.

La nécessité de travailler à ma conservation personnelle me força de détourner les yeux du quai et de lutter pour mon propre compte.

Vigoureusement bâti, et déjà connu de beaucoup de gens qui, en me reconnaissant, combinèrent leurs efforts avec les miens, je parvins à gagner le quai, et, du quai, le pont des Arts.

On se battait toujours près du parapet. Plus tard, je sus que Baude, au prix de bon nombre de meurtrissures et de son habit mis en pièces, était parvenu à sauver le pauvre diable.

Mais, pendant que le préfet de police faisait le métier de philanthrope, il ne faisait pas son état de préfet de police, et l'émeute profitait de cette lacune dans ses fonctions municipales.

Le peuple continuait de dévaster l'église et le presbytère de Saint-Germain-l'Auxerrois, et, quand Baude fut libre de sa bonne action, c'était chose faite.

La seule chambre de l'abbé Paravey, qui avait béni les tombes des martyrs de juillet, avait été respectée.

Dans ses plus grandes impiétés, la foule reconnaît toujours quelque chose de plus grand que sa colère, et, devant cette chose, elle s'arrête et s'agenouille.

Le 24 février 1848, la foule fit des Tuileries ce qu'elle avait fait, le 14 février 1831, de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois ; mais elle s'arrêta devant l'appartement de madame la duchesse d'Orléans comme elle s'était arrêtée devant la chambre de l'abbé Paravey.

CXCVI

LE PRÉFET DE POLICE AU PALAIS-ROYAL. — LA PART DU FEU. — LE BANDAGISTE VALÉRIUS. — DÉVASTATION DE L'ARCHEVÊCHÉ. — L'ALBUM CHINOIS. — FRANÇOIS ARAGO. — LES SPÉCULATEURS DE L'ÉMEUTE. — GRATTAGE DES FLEURS DE LIS. — JE DONNE UNE SECONDE FOIS MA DÉMISSION. — MM. CHAMBOLLE ET CASIMIR PÉRIER.

Le faux jésuite sauvé, l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois mise à sac, la chambre de l'abbé Paravey respectée, la foule s'écoula.

Baude crut la colère du lion apaisée, et se rendit au Palais-Royal sans prendre le temps de changer de vêtements.

De même que ses habits conservaient la trace matérielle de la lutte qu'il avait soutenue, sa physionomie gardait l'empreinte des émotions qu'il avait éprouvées.

Cela veut dire, en langage vulgaire, — l'homme le moins académique se laisse quelquefois entraîner à faire des phrases, — que l'habit du préfet de police était déchiré, et son visage fort pâle.

Le roi, au contraire, était calme.

Mieux renseigné, cette fois, sur les événements de la rue qu'il ne l'avait été sur ceux de la Chambre le jour où l'on destituait la Fayette, il savait tout ce qui venait de se passer.

Tout ce qui venait de se passer était à son avantage.

Les carlistes avaient levé la tête, et, sans qu'il s'en fût mêlé le moins du monde, les carlistes avaient été punis !

Il y avait émeute, émeute qui ne menaçait pas le Palais-Royal, et, de cette émeute, avec un peu d'adresse, on pourrait faire honneur au parti républicain.

Quelle chance ! juste au moment où les chefs de ce même parti étaient en prison pour une autre émeute.

Seulement, le roi se doutait bien que les choses n'en resteraient pas là ; avec sa finesse ordinaire et sa courtoisie apparente, il retint Baude à dîner.

Baude ne vit dans cette invitation qu'une politesse, une sorte de rémunération des dangers qu'il avait courus.

Il y avait mieux que cela.

Le préfet de police se trouvant au Palais-Royal, tous les rapports de la police seraient envoyés au Palais-Royal ; or, Baude ne pouvait faire autrement que de les communiquer à son illustre amphitryon.

De cette manière, sans se déranger, le roi saurait tout, et ce que saurait la police de Baude, et ce que saurait sa police à lui.

C'était un homme bien fin que le roi Louis-Philippe; mais sa finesse même lui ôtait de la force. On ne peut pas, à notre avis, être à la fois renard et lion.

Les rapports étaient inquiétants : l'un d'eux annonçait, pour le lendemain, le pillage de l'archevêché ; un autre, une tentative d'attaque contre le Palais-Royal.

— Sire, demanda le préfet de police, que faut-il faire ?

— La part du feu ! répondit le roi.

Baude comprit. A trois heures du matin, toutes les troupes de la garnison étaient disposées autour du Palais-Royal, mais les avenues de l'archevêché restaient parfaitement libres.

Pendant que le préfet de police dînait chez Sa Majesté, voici ce qui s'était passé.

Le général Jacqueminot avait requis la garde nationale ; mais la garde nationale, au lieu de disperser les émeutiers, battait des mains à l'émeute.

Cadet de Gassicourt, qui était maire du quatrième arrondissement, arriva à son tour. Quelqu'un lui fit remarquer les trois fleurs de lis qui ornaient les pointes supérieures de la croix surmontant l'église.

Un homme du peuple entendit la remarque.

Aussitôt ce cri retentit :

— A bas les fleurs de lis ! à bas la croix !

On s'attela à la croix fleurdelisée de Saint-Germain-l'Auxerrois comme, dix-sept ans auparavant, on s'était attelé à la statue de Napoléon sur la place Vendôme. La croix tomba à la troisième secousse.

Il n'y avait plus grand'chose à faire, ni dans l'église ni dessus, et, à moins de la démolir, c'était du temps perdu de rester là.

En ce moment, à tort ou à raison, le bruit circula qu'un bandagiste de la rue du Coq, nommé Valérius, avait été l'un des ordonnateurs de la fête. On se rua sur la boutique

de Valernis on dispersa ses bandages et l'on brisa sa devanture.

La garde nationale arriva. Devinez ce qu'elle fit ?

Elle fit un corps de garde de la boutique dévastée.

C'était cette affaire de la croix et des fleurs de lis qui avait donné à l'émeute son caractère politique, et qui avait dirigé ou devait diriger, le lendemain, une partie de la houle populaire vers le Palais-Royal.

En effet, jusque-là, les fleurs de lis étaient restées les armoiries du roi. Aussitôt après l'élection du 9 août, Casimir Perier lui avait conseillé de les abandonner ; mais le roi s'était souvenu qu'il était petit-fils d'Henri IV par les hommes, de Louis XIV par les femmes, et il avait obstinément refusé.

Sous prétexte donc de demander l'abolition des fleurs de lis, une troupe de républicains devait, le lendemain, marcher sur le Palais-Royal. Une fois au Palais-Royal, si l'on se sentait en force, on demanderait du même coup l'abolition de la royauté.

J'ignorais ce complot, et, l'eussé-je connu, je voulais rester en dehors de tout ce qui serait un mouvement direct contre le roi Louis-Philippe. J'avais à travailler ce lendemain-là ; ma porte était donc fermée à tout le monde, même à mon domestique, lorsque celui-ci viola la consigne et entra.

Il était évident qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire, pour que Joseph prît vis-à-vis de moi une telle liberté.

On avait tiré des coups de fusil une partie de la nuit, on avait désarmé deux ou trois postes, on mettait à sac l'archevêché.

La proposition de marcher sur le palais de M. de Quélen avait été accueillie avec enthousiasme. M. de Quélen était un de ces prélats mondains qui passent pour être plus bergers que pasteurs. On assurait que, le 28 juillet 1830, un bonnet de femme avait été trouvé chez lui, et l'on voulait voir si, par hasard, il n'aurait pas la paire.

Le diable me tenta : je m'habillai en toute hâte, et je courus du côté de la Cité.

Les ponts étaient chargés à crouler ; les parapets offraient une double muraille de curieux.

Sur le pont Neuf seulement, je parvins à me faire jour entre deux spectateurs. La rivière charriait des meubles, des livres, des chasubles, des soutanes, des robes de prêtre. Ces derniers objets étaient effrayants, en ce qu'ils présentaient le simulacre de gens en train de se noyer.

Tout cela venait de l'archevêché. Lorsque l'émeute était arrivée devant le palais, la porte en avait paru trop étroite relativement à l'empressement et au nombre des visiteurs : la foule, de sa main puissante, avait saisi la grille, l'avait secouée et arrachée. Puis elle s'était répandue dans les appartements et avait tout jeté par les fenêtres.

Quelques bibliophiles qui avaient voulu sauver des livres rares, des éditions précieuses, avaient failli être jetés à la Seine.

Un seul album échappa à la destruction générale. Celui qui avait mis la main dessus eut l'idée de l'ouvrir : c'était un album chinois peint sur feuilles de riz. Les Chinois sont très fantastiques dans leurs compositions ; celles-là dépassaient de si loin les limites de la fantaisie française, que la foule n'eut pas le courage d'exiger que le précieux album fût jeté à l'eau.

Je n'ai vu quelque chose approchant de cet album que dans le musée secret de Naples ; encore dois-je dire que l'album de M. l'archevêque de Paris l'emportait de beaucoup sur celui de Sa Majesté le roi des Deux-Siciles.

Les plus indulgents pensèrent que ce curieux monument avait été déposé chez l'archevêque par quelque Madeleine repentante, en expiation des péchés qu'elle avait commis, et dont le miséricordieux prélat lui avait donné l'absolution.

Il va sans dire que j'étais de ceux-là, et que, autant qu'il fut en mon pouvoir, je fis alors, comme je le fais aujourd'hui, tous mes efforts pour accréditer cette opinion.

Cependant, après s'en être pris aux meubles, à la bibliothèque, aux tentures, aux tapis, aux glaces, aux missels, aux chasubles et aux soutanes, la foule, mal satisfaite, s'en prit au bâtiment lui-même.

En un instant une centaine d'hommes furent éparpillés sur les toits, et commencèrent à arracher les tuiles et les ardoises du palais archiépiscopal. On eût dit que l'émeute n'était composée que de couvreurs.

Est-il arrivé à mon lecteur d'enfermer parfois une souris, un rat ou un oiseau dans une boîte trouée, au milieu d'une fourmilière, et d'attendre, s'il avait de la patience, l'espace de deux ou trois heures ? Au bout de ces deux ou trois heures, les fourmis avaient fait leur besogne, et, du milieu de la fourmilière, il pouvait tirer un charmant squelette dont les chairs avaient complètement disparu. Ainsi, sous le travail de la fourmilière humaine, au bout d'une heure, les chairs de l'archevêché avaient disparu complètement. Puis vint le tour des os : — où les fourmis se rebutent, les hommes s'acharnent ; — à deux heures de l'après-midi, les os avaient disparu comme la chair. De l'archevêché, il ne restait plus pierre sur pierre !

Par bonheur, l'archevêque était à sa maison de campagne de Conflans ; sans quoi, il eût probablement été démoli comme sa maison de ville.

Pendant ce temps-là, les tambours battaient le rappel, non pas avec cet acharnement de baguettes dont ils nous avaient donné un spécimen au mois de décembre, et qui semblait dire : « Accourez tous, le feu est à la ville ! » mais avec cette mollesse d'exécution qui dit : « Si vous n'avez rien de mieux à faire, venez, et vous serez mal reçus ! »

Aussi, comme la garde nationale commençait à comprendre la langue des tambours, ne se dérangeait-elle que médiocrement.

Toutefois, un détachement de la douzième légion, commandé par François Arago, — l'illustre savant, le noble patriote qui se meurt en ce moment-ci, et dont l'Académie n'osera probablement faire l'éloge que comme savant ; — un détachement de la deuxième légion, disons-nous, descendait du Panthéon vers la Cité. Le malheur voulut que son adjudant, qui marchait sur le flanc, son sabre à la main, gesticulât avec une énergie qu'excusait la circonstance, et que, en gesticulant, il atteignît de son sabre un pauvre diable qui le regardait passer fort tranquillement. Le pauvre diable tomba blessé, et fut relevé à peu près mort. Nous savons comment cela se pratique en pareille occasion : le mort ou le blessé ne s'appartient plus ; il appartient à la foule, qui en fait un drapeau. La foule s'empara de l'homme, tout sanglant et se mit à crier :

— Aux armes ! vengeance sur l'assassin ! vengeance !

L'assassin ou plutôt le meurtrier involontaire avait disparu. On porta la victime sur le parvis Notre-Dame ; là, tout le monde songeait fort à la plaindre ou à la venger, mais nul ne songeait à lui porter secours. Ce fut François Arago qui, faisant au milieu des cris de menace un appel à l'humanité, montra l'Hôtel-Dieu, ouvert pour recevoir, et, s'il était possible, pour guérir le mourant. On posa celui-ci sur une civière, et François Arago accompagna le malheureux jusqu'au lit où, à peine déposé, il expira.

Le bruit de cette mort s'était répandu avec l'effrayante rapidité des mauvaises nouvelles. Quand Arago reparut, la foule tournait sérieusement à la colère ; elle était dans un de ses moments où, les dents et les ongles aiguisés, elle ne demande pas mieux que de déchirer et de dévorer... qui ? Dans ces moments-là, peu lui importe, pourvu qu'elle déchire et dévore quelqu'un ou quelque chose ! si bien que, lorsque François Arago reparut, elle se jeta sur lui, prenant le Sauveur pour le meurtrier. En un clin d'œil, notre grand astronome fut entraîné vers la Seine, où il allait être précipité avec les meubles, les livres et les soutanes de l'archevêché ; heureusement, deux ou trois des spectateurs le reconnurent, le nommèrent, interposant son nom, sa réputation, sa popularité entre la mort et lui. Reconnu, François Arago fut sauvé ; mais, à défaut d'un homme, il fallait quelque chose à la foule irritée : ne pouvant noyer Arago, elle démolit l'archevêché.

Nous avons dit avec quelle rapidité s'était faite l'exécution du monument.

Ce qu'il y avait de remarquable, c'est que cette exécution avait les plus honorables témoins.

M. Thiers était là, faisant sa première étude pratique sur la chute des palais et des monarchies. M. de Schonen était là, en uniforme de colonel, mais réduit à l'impuissance par le peu d'hommes qu'il commandait. M. Talabot était là, avec son bataillon ; mais il avouait à M. Arago, qui le pressait d'agir, qu'on lui avait donné l'ordre *de paraître et de s'en retourner*.

La présence passive de toutes ces notabilités donnait à l'émeute de l'archevêché un cachet que je n'avais point vu encore, et que je ne revis depuis à aucune émeute.

Ce n'était plus l'émeute en blouse, pleine d'enthousiasme, risquant sa vie au milieu des éclairs de la fusillade et du tonnerre de l'artillerie ; c'était l'émeute en gants jaunes, en paletot, en habit, railleuse et impie, démolissant et insultant, sans avoir pour excuse de l'insulte et de la destruction le danger qu'elle courait ; c'était l'émeute bourgeoise, enfin, la plus impitoyable comme la plus misérable de toutes les émeutes.

Je revins chez moi le cœur navré, je me trompe, soulevé ! J'appris le soir qu'on avait voulu démolir Notre-Dame, et que peu s'en était fallu que ce chef-d'œuvre de quatre siècles, commencé par Charlemagne, achevé par Philippe-Auguste, n'eût disparu en quelques heures comme l'archevêché.

En revenant chez moi, j'avais passé par le Palais-Royal.

Le roi, qui avait refusé à Casimir Perier le sacrifice des fleurs de lis, faisait ce sacrifice à l'émeute : on grattait les blasons de ses voitures et on mutilait les balcons en fer de son palais.

Le lendemain, une ordonnance parut au *Moniteur*, qui changeait les trois fleurs de lis de Charles V en deux tables de la loi. Si la généalogie s'établissait par les blasons,

on eût pu croire que, au lieu de descendre de saint Louis, le roi de France descendait de Moïse !

Seulement, les nouvelles tables de la loi, contrefaçon de celles du Sinaï, n'avaient pas même l'excuse d'avoir été acceptées au milieu du tonnerre et des éclairs.

Ce fut ce jour-là que, sur le bureau de Lamy, le secrétaire de madame Adélaïde, voyant les palefreniers occupés à gratter les voitures du roi, et trouvant que ce n'était point ainsi que les fleurs de lis devaient sortir de la maison de France, j'écrivis ma seconde démission, la seule qui parvint au roi, et qui fut acceptée.

Elle était conçue en ces termes :

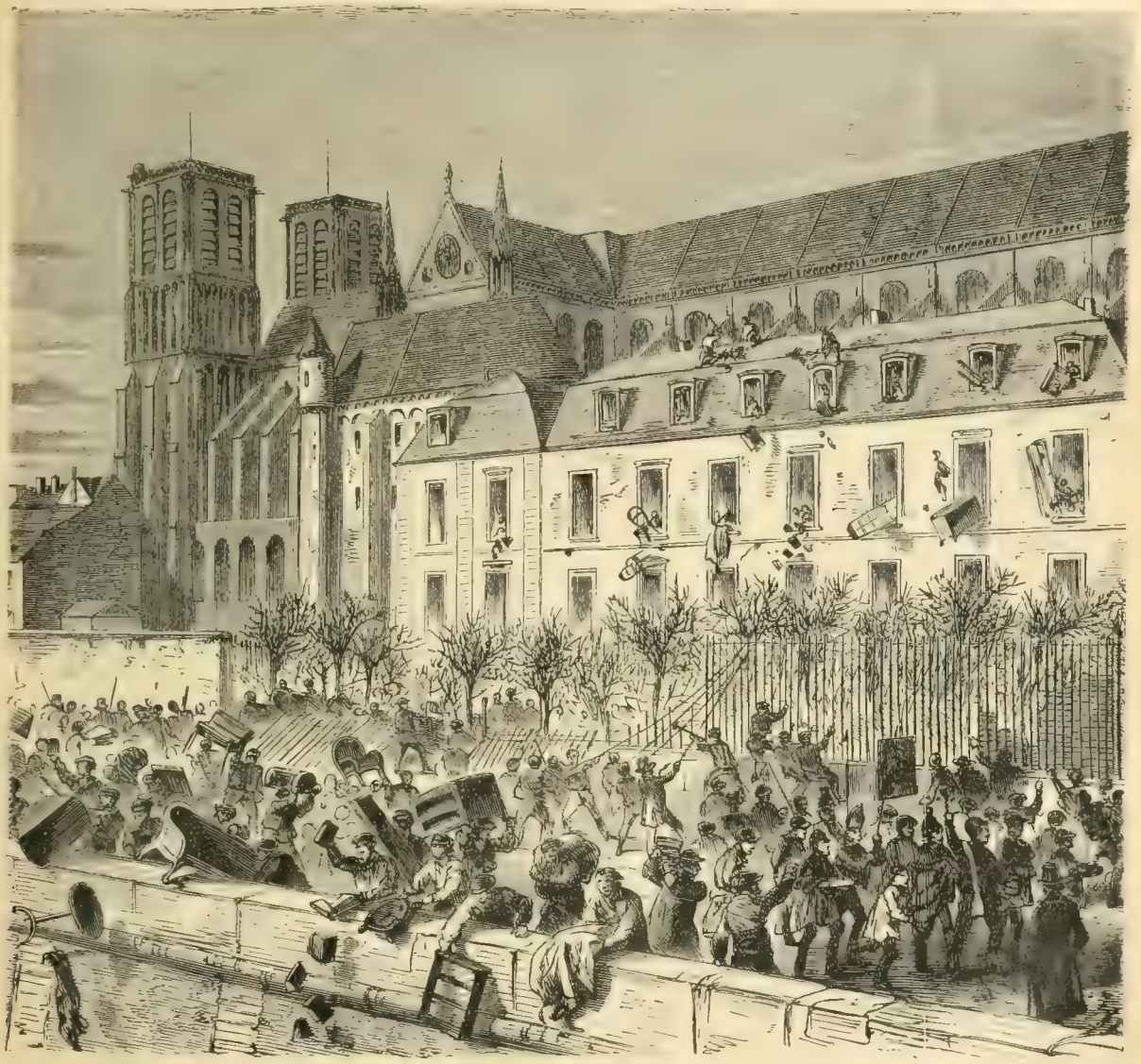

La foule s'était répandue dans les appartements et avait tout jeté par les fenêtres.

« 15 février 1831.

« Sire,

« J'ai eu l'honneur de demander, il y a trois semaines, une audience à Votre Majesté : j'avais l'intention de lui offrir de vive voix ma démission ; car je voulais lui expliquer comment, en faisant cela, je n'étais ni un ingrat ni un capricieux.

« Sire, il y a longtemps que j'ai écrit et imprimé que, chez moi, l'homme littéraire n'était que la préface de l'homme politique.

« L'âge auquel je pourrai faire partie d'une chambre régénérée se rapproche de moi.

« J'ai la presque certitude, le jour où j'aurai trente ans, d'être nommé député ; j'en ai vingt-huit, sire.

« Malheureusement, le peuple, qui voit d'en bas, et de loin, ne distingue pas les intentions du roi des actes des ministres ; or, les actes des ministres sont arbitraires et liberticides.

« Parmi ces hommes qui vivent de Votre Majesté, et lui disent tous les jours qu'ils l'admirent et qu'ils l'aiment, il n'en est peut-être pas un qui vous aime plus que je ne le fais, seulement, ils le disent et ne le pensent pas, et, moi, je ne le dis pas et je le pense.

« Mais, sire, le dévouement aux principes passe avant le dévouement aux hommes. Le dévouement aux principes fait les La Fayette ; le dévouement aux hommes fait les Rovigo (1).

« Je supplie donc Votre Majesté d'accepter ma démission.

« J'ai l'honneur d'être, avec respect,

« De Votre Majesté, etc.

« ALEX. DUMAS. »

Chose étrange ! aux yeux du parti auquel j'appartenais, j'étais républicain, bel et bien républicain, puisque je prenais ma part à toutes les émeutes ; je voulais voir le

(1) Nous sommes obligé d'avouer que, dans notre opinion, le parallèle entre La Fayette et le duc de Rovigo est au désavantage de ce dernier ; mais combien, en le comparant aux autres hommes de l'Empire, il est au-dessus d'eux ! L'amour de la Fayette pour la liberté est sublime ; le dévouement du duc de Rovigo pour Napoléon est respectable, car tout dévouement est une belle et surtout rare chose par le temps qui court.

dre plus de se mettre à la tête de nos armées ; mais en même temps, je ne comprenais pas que, du moment qu'on avait pas un Bourbon pour roi, qu'il fût de la branche aînée ou de la branche cadette, qu'il fût même Valois, comme on avait essayé un instant de le faire croire au bon peuple parisien, — les fleurs de lis dussent cesser d'être ses armes.

C'est que j'étais à la fois poète et républicain ; c'est que déjà je comprenais et je soutenais, contrairement à certains esprits étroits de notre parti, que la France, même démocratique, ne datait pas de 89 ; que nous avions, nous autres hommes du XIXe siècle, un immense héritage de gloire à recevoir et à conserver ; que les fleurs de lis sont les fleurs de lance de Clovis et les angons de Charlemagne ; qu'elles ont successivement flotté à Tolbiac, à Tours, à Bouvines, à Taillebourg, à Rosbecque, à Patay, à Fornoue, à Ravenne, à Marignan, à Renty, à Arques, à Rocroy, à Steinkerque, à Almanza, à Fontenoy, sur les mers de l'Inde, sur les lacs de l'Amérique ; qu'après la fortune de cinquante victoires, nous avons la gloire de vingt défaites qui eussent suffi à anéantir un autre peuple ; que les Romains nous ont envahis, et que nous les avons chassés ; que les Francs nous ont envahis, et que nous les avons chassés, que les Anglais nous ont envahis, et que nous les avons chassés.

Au reste, cette opinion que je manifeste aujourd'hui sur le grattage des fleurs de lis, et que je manifestais bien plus hautement à cette époque par ma démission, était aussi celle de Casimir Perier.

Le lendemain du jour où les fleurs de lis avaient disparu des voitures du roi, des balcons du Palais-Royal, et même du bouclier de Bayard, tandis que l'effigie d'Henri IV était conservée sur la croix de la Légion d'honneur, M. Chambolle, le même qui, depuis, créa le journal orléaniste *l'Ordre*, se présenta chez M. Casimir Perier.

— Eh bien, nom de Dieu ! lui demanda celui-ci, il paraît que le roi sacrifie ses armoiries ? Eh ! f... ! c'était le lendemain de la révolution qu'il fallait s'y décider, et je le lui conseillais ; mais non, il ne voulait point alors qu'on les effaçât, ces fleurs de lis auxquelles il tient encore plus que ses aînés. Maintenant, l'émeute passe sous sa fenêtre, et le voilà qui f... son écusson dans le ruisseau !

Ceux qui ont connu l'irascible caractère de Casimir Perier ne s'étonneront pas des fleurs de rhétorique dont ces quelques mots sont ornés.

Maintenant qu'il n'y a plus d'archevêché ni de fleurs de lis, qu'on est en train d'abattre la statue du duc de Berry à Lille, de piller le séminaire de Perpignan, et de détruire les bustes de Louis XVIII et de Charles X à Nîmes, revenons à *Antony*, qui devait faire, en littérature, une émeute près de laquelle les émeutes que nous venons de citer n'étaient que des jeux d'écoliers en vacances.

CXCVII

MA FOI DRAMATIQUE CHANCELLE. — BOCAGE ET DORVAL ME RÉCONCILIENT AVEC MOI-MÊME. — UN PROCÈS POLITIQUE OÙ JE MÉRITAIS DE FIGURER. — CHUTE DU MINISTÈRE LAFFITTE. — L'AUTRICHE ET LE DUC DE MODÈNE. — LE MARÉCHAL MAISON AMBASSADEUR A VIENNE. — HISTOIRE D'UNE DE SES DÉPÊCHES. — CASIMIR PERIER PREMIER MINISTRE. — QUEL ACCUEIL IL REÇOIT AU PALAIS-ROYAL. — ON LUI FAIT ATTENDRE SON RABAT.

On a vu le peu de succès de lecture qu'*Antony* avait obtenu près de M. Crosnier. Il en était résulté que, de même qu'on ne s'était nullement gêné au Théâtre-Français pour faire passer avant moi le drame de *Don Carlos ou l'Inquisition*, on ne se gêna nullement, à la Porte-Saint-Martin, pour faire passer tout ce qu'il y avait à passer.

Pauvre *Antony !* il avait déjà près de deux ans d'existence ; mais ce retard, il faut l'avouer, au lieu de lui nuire en quoi que ce fût, lui devait, au contraire, devenir très profitable.

Pendant ces deux années, les événements avaient marché et avaient fait à la France une de ces situations fiévreuses dans lesquelles les sympathies des existences individuelles ont un immense écho. Il y avait dans l'époque quelque chose de mécontent et de batailleur qui répondait à la monomanie de mon héros.

Au reste, comme je l'ai dit, je n'avais plus qu'une opinion arrêtée sur mon drame ; ma foi, toute juvénile, m'avait tenu que pour *Henri III* et pour *Christine ;* mais l'horrible concert de sifflets qui m'avait assourdi, à la représentation de cette pièce, avait ébranlé cette foi jusque dans ses bases les plus profondes.

Puis était venue la révolution, qui m'avait jeté dans un tout autre ordre d'idées, et qui m'avait fait croire que j'étais destiné à devenir ce qu'on appelle en politique un homme d'action, croyance qui était tombée encore plus vite que ma croyance littéraire.

Puis avait eu lieu la représentation de mon *Napoléon Bonaparte*, ouvrage dont, avec épouvante, j'avais reconnu le peu de valeur, malgré le fanatique enthousiasme qu'il avait excité à la lecture.

Enfin arrivait *Antony*, qui n'inspirait aucun fanatisme, aucun enthousiasme, ni à la lecture, ni à la répétition, et que, dans mon for intérieur, je croyais destiné à clore par une chute la courte série de mes succès.

Est-ce que M. Fossier, M. Oudard, M. Picard, M. Deviolaine, auraient eu raison, par hasard ? est-ce que j'eusse mieux fait d'*aller à mon bureau*, comme me l'avait conseillé l'auteur de *la Petite Ville* et des *Deux Philibert ?*

C'était un peu tard pour faire ces réflexions, au moment où je venais de donner ma démission définitive.

Je ne les en faisais pas moins, et elles ne m'égayaient pas davantage.

Ce qui me consolait, c'est que Crosnier ne paraissait pas faire plus grand cas de *Marion Delorme* que d'*Antony*, et que, moi, j'admirais fort *Marion Delorme*.

Je pouvais me tromper sur ma pièce ; mais, à coup sûr, je ne me trompais pas sur celle d'Hugo, tandis que, au contraire, Crosnier, se trompant sur la pièce d'Hugo, pouvait parfaitement se tromper sur la mienne.

En attendant, les répétitions allaient leur train.

Ce que j'avais prévu arrivait : au fur et à mesure qu'avançaient les répétitions, les deux rôles principaux prenaient, représentés par madame Dorval et par Bocage, des proportions qu'ils étaient loin d'avoir, représentés par mademoiselle Mars et par Firmin. L'absence des traditions scolastiques, l'habitude de jouer du drame, une certaine sympathie des acteurs pour leurs rôles, sympathie qui n'existait pas au Théâtre-Français, tout cela réhabilitait peu à peu le pauvre *Antony* à mes propres yeux. Il est vrai de dire que, en sentant approcher le jour de la représentation, les deux grands artistes sur lesquels reposait le succès de la pièce développaient, comme à l'envi l'un de l'autre, des qualités inconnues à eux-mêmes. Dorval, à côté des choses du cœur, avait des effets de dignité dont je l'eusse crue incapable ; et Bocage, à qui je n'avais accordé d'abord qu'une certaine sauvagerie misanthropique, avait des moments de tristesse poétique et de mélancolie rêveuse que je n'ai vus qu'à Talma, dans ses rôles de l'Hamlet anglais et de l'Oreste de Soumet.

La représentation devait avoir lieu dans la première quinzaine d'avril mais, dans la première quinzaine d'avril justement, se jouait, au palais de justice, un drame qui, même à mes yeux, était bien autrement intéressant que le mien.

Mes amis Guinard, Cavaignac et Trélat étaient, avec seize autres coaccusés, traduits devant la cour d'assises.

On se rappelle qu'il était question du complot de l'artillerie, auquel j'avais pris une part si active ; aussi une seule chose m'étonnait-elle : c'est qu'ils fussent en prison, et que je fusse libre ; qu'ils subissent des interrogatoires au palais de justice pendant que je répétais une pièce à la Porte-Saint-Martin.

Les audiences, depuis le 6 jusqu'au 11 avril, avaient été consacrées à l'interrogatoire des accusés et à l'audition des témoins. Le 12, l'avocat général prit la parole.

Il va sans dire que, du 12 au 15, jour où le jugement fut rendu, je ne quittai pas l'audience.

C'était assez difficile pour un avocat général de charger des hommes comme ceux qui étaient assis sur le banc des accusés : les principaux combattants de juillet, ceux qu'on avait nommés les héros des trois jours, ceux que le lieutenant général avait reçus, caressés, choyés, dix mois auparavant ; ceux que Dupont (de l'Eure) appelait ses amis, ceux que la Fayette appelait ses enfants, et ceux que, depuis qu'il n'était plus au ministère, Laffitte appelait ses complices.

En effet, le ministère Laffitte était tombé le 9 mars. Voici ce qui l'avait fait tomber. La cause de cette chute était on ne peut plus honorable pour l'ancien ami du roi Louis-Philippe, que cinq mois de frottements politiques avec la nouvelle Majesté suffirent à rendre un de ses plus irréconciliables ennemis.

C'était à l'époque où trois peuples, ressuscitant, réclamaient leur nationalité : la Belgique, la Pologne et l'Italie. On était à peu près tranquille sur le sort de la Belgique ; mais il n'en était pas ainsi pour la Pologne et l'Italie, et tous les cœurs généreux étaient sympathiques à ces deux sœurs en liberté qui râlaient, l'une sous le couteau du czar, l'autre sous le bâton de l'Autriche.

Les yeux étaient particulièrement fixés sur Modène.

Le duc de Modène, à la nouvelle de l'insurrection de Bologne, avait fui de sa ville dans la nuit du 4 au 5 février.

Le cabinet du Palais-Royal reçut à ce sujet une communication du cabinet de Vienne qui lui annonçait que le gouvernement autrichien se préparait à intervenir pour replacer François IV sur son trône ducal.

La nouvelle était étrange et la prétention exorbitante.

Le gouvernement français avait proclamé le principe de non-intervention ; or à quel titre l'Autriche intervenait-elle dans le duché de Modène ?

L'Autriche avait bien un droit de réversibilité sur ce duché ; mais ce droit était tout éventuel, et, jusqu'au jour où il y aurait extinction des héritiers mâles de la maison régnante, Modène était un duché parfaitement indépendant.

De pareilles exigences devaient révolter un esprit aussi droit et aussi juste que celui de M. Laffitte, et il déclara en plein conseil que, si l'Autriche persistait dans cette insolente prétention, la France en appellerait aux armes.

M. Sébastiani, ministre des affaires étrangères, fut invité par le président du conseil à répondre dans ce sens, et s'y engagea.

Le maréchal Maison occupait alors l'ambassade de Vienne. C'était un de ces roides diplomates qui, de leur carrière militaire, avaient conservé l'habitude de parler aux rois ou aux empereurs la main sur la garde de leur épée. — Je l'ai beaucoup connu, et, malgré notre différence d'âge, avec une certaine intimité ; une charmante femme au nom pacifique, qui n'était qu'une amie pour moi, qui n'était plus qu'une amie pour lui, servait de lien entre le jeune poète et le vieux soldat.

Le maréchal fut chargé de présenter à l'Autriche l'*ultimatum* de M. Laffitte.

Cet *ultimatum* était précis : « La non-intervention ou la guerre ! »

On ignorait encore, à cette époque, le système adopté par Louis-Philippe de conserver la paix à tout prix.

L'Autriche répondit comme si elle eût connu la secrète pensée du roi de France. Sa réponse était non seulement ferme, mais encore insolente.

La voici :

« Jusqu'à ce jour, l'Autriche a laissé la France mettre en avant le principe de non-intervention ; mais il est temps que la France sache que nous n'entendons point le reconnaître en ce qui concerne l'Italie. Nous porterons nos armes partout où s'étendra l'insurrection. Si cette intervention doit amener la guerre, eh bien, vienne la guerre ! nous aimons mieux en courir les chances que d'être exposés à périr au milieu des émeutes. »

Avec les instructions que le maréchal avait reçues, la note que nous venons de citer ne laissait aucun jour à un arrangement ; en conséquence, à la même heure où il envoyait la réponse de M. de Metternich au roi Louis-Philippe, il écrivait au général Guilleminot, notre ambassadeur à Constantinople, que la France était forcée de tirer l'épée, et qu'il eût à faire un appel à la vieille alliance de la Turquie avec la France.

Le maréchal Maison ajoutait, comme post-scriptum, à la note de M. de Metternich :

« Il n'y a pas un instant à perdre pour conjurer le danger dont la France est menacée ; il faut, en conséquence, prendre l'initiative, et jeter cent mille hommes dans le Piémont. »

Cette dépêche, adressée à M. Sébastiani, ministre des affaires étrangères, avec lequel, en sa qualité d'ambassadeur, le maréchal Maison correspondait directement, arriva le 4 mars à l'hôtel des Capucines. M. Sébastiani, homme du roi, la communiqua au roi, mais, si importante qu'elle fût, n'en dit pas un mot à M. Laffitte.

Voilà de quelle façon le roi, suivant le premier principe du gouvernement constitutionnel, régnait et ne gouvernait point.

Comment *le National* se procura-t-il cette dépêche ? C'est ce que nous serions bien embarrassé de dire ; mais, le 8, elle était textuellement reproduite à la seconde colonne du journal.

M. Laffitte la lut par hasard, comme la Fayette, par hasard aussi, avait lu sa destitution de commandant de la garde nationale.

M. Laffitte monta en voiture, et, le journal en main, courut chez M. Sébastiani.

Il n'y avait pas moyen de nier : le maréchal allégua de si misérables raisons, que M. Laffitte vit qu'il était complètement joué.

Il se fit conduire au Palais-Royal. Il espérait trouver là les explications que lui refusait le ministre des affaires étrangères ; mais le roi ignorait tout ; le roi faisait bâtir à Neuilly, ne se mêlait pas d'affaires, ne prendrait aucune initiative, et approuverait son ministre. C'était à M. Laffitte de s'expliquer avec ses collègues.

Il y avait tant d'apparente sincérité et de naïve bonhomie dans l'air, dans l'accent, dans le maintien, dans toute la personne du roi, que Laffitte douta qu'il fût du complot.

Le lendemain, en effet, suivant le conseil donné par le roi, M. Laffitte eut une explication avec ses collègues.

Cette explication amena, séance tenante, la démission du chef du cabinet, qui rentra chez lui l'âme moins navrée peut-être de sa maison ruinée, de sa popularité perdue, que de son amitié trompée.

C'était un noble cœur que M. Laffitte ; il s'était livré tout entier au roi, et voilà qu'en face de l'insulte faite à la France, le roi, dans son parti pris de conserver la paix, l'abandonnait à son tour, comme il avait abandonné la Fayette et Dupont (de l'Eure).

Laffitte était jeté sans remords et sans pitié dans le gouffre où Louis-Philippe jetait ses popularités au rebut.

Le nouveau ministère était composé d'avance ; la majorité de ses membres avait été prise dans l'ancien. Il n'y avait de ministres nouveaux que Casimir Perier, le baron Louis et M. de Rigny.

Voici les attributions de chacun de ses membres : Casimir Perier président ; Sébastiani ministre des affaires étrangères ; le baron Louis, ministre des finances ; Barthe, ministre de la justice ; Montalivet, ministre de l'instruction publique et des cultes ; le comte d'Argout, ministre du commerce et des travaux publics ; de Rigny, ministre de la marine.

Le nouveau ministère faillit perdre son président le lendemain même du jour où il avait été nommé, c'est-à-dire le 13 mars 1831.

Ce n'était qu'avec peine que la reine, madame Adélaïde et M. le duc d'Orléans voyaient Casimir Perier arriver au pouvoir. Etait-ce regret de l'ingratitude montrée à M. Laffitte ? Etait-ce crainte du caractère bien connu de M. Casimir Perier ? Tant il y a que, le 14 mars, lorsque le nouveau président du conseil se rendit au Palais-Royal pour faire sa cour du soir, il trouva que tous les visages avaient pris un aspect singulier : les courtisans riaient, les aides de camp chuchotaient, les domestiques demandaient qui il fallait annoncer, M. le duc d'Orléans tournait le dos, madame Adélaïde était de glace, la reine était grave. Au fond du salon, le roi seul attendait, le visage souriant.

Il fallut au ministre traverser cette double haie formée, d'un côté, par la répulsion, de l'autre, par la malveillance, pour arriver au roi.

Le rival et le successeur de Laffitte était colère, orgueilleux, impatient ; il résolut de se venger à l'instant même. Il se savait l'homme indispensable à la situation : Thiers n'était pas encore assez populaire ; M. Guizot l'était déjà trop peu. Casimir Perier alla droit au roi.

— Sire, lui dit-il, j'ai l'honneur de vous demander un entretien secret.

Le roi, étonné, marcha devant lui, et le conduisit dans son cabinet.

A peine la porte en fut-elle refermée, que, sans circonlocution et sans ambages :

— Sire, dit le nouveau président, j'ai l'honneur d'offrir ma démission à Votre Majesté.

— Eh ! mon Dieu, monsieur Perier, s'écria le roi, et à quel propos ?

— Sire, reprit le ministre exaspéré, des ennemis dans les clubs, des ennemis dans les rues, des ennemis dans la Chambre, passe encore ! mais des ennemis à la cour, à laquelle je viens offrir mon nom, mon courage, ma fortune, c'est trop ! et je ne me sens pas la force, je l'avoue à Votre Majesté, de faire face à toutes ces haines.

Le roi sentit le coup ; il fallait le parer, car, dans la situation, peut-être allait-il être mortel.

Alors, tout ce que sa voix avait de flatterie, tout ce que son esprit avait de séduction, — et il en avait beaucoup ! — le roi le mit en usage pour adoucir l'orgueil blessé de son ministre.

Mais Casimir Perier répéta incessamment, avec la hautaine inflexibilité de son caractère :

— Sire, j'ai l'honneur d'offrir ma démission à Votre Majesté.

Le roi comprit qu'il fallait faire amende honorable.

— Attendez dix minutes ici, mon cher monsieur Perier, fit-il ; dans dix minutes, vous êtes libre.

Le ministre s'inclina en silence, et laissa sortir le roi.

Pendant ces dix minutes, le roi expliqua à la reine, à sa sœur et à son fils, l'urgence qu'il y avait pour lui à garder M. Casimir Perier, et leur annonça la résolution que venait de prendre M. Casimir Perier de donner sa démission.

C'était un mot d'ordre nouveau. En quelques secondes, il fut transmis à qui de droit.

Le roi entr'ouvrit la porte de son cabinet, où le ministre continuait de se ronger les ongles en frappant du pied.

— Venez, dit-il.

Casimir Perier s'inclina légèrement, et suivit le roi.

Mais, grâce au nouveau mot d'ordre, tout était changé. La reine était gracieuse ; madame Adélaïde affable ; M. le duc d'Orléans s'était retourné ; les aides de camp formaient un groupe, prêts à obéir, non seulement au premier signe du roi, mais encore à celui du ministre ; les courtisans ne montraient plus les dents qu'à travers un obséquieux sourire.

Enfin, en voyant arriver M. Casimir Perier à la porte, les laquais s'élancèrent dans les antichambres et se précipitèrent par les degrés en criant :

— La voiture de M. le président du conseil !

Il était impossible d'obtenir plus promptement une plus éclatante réparation.

Casimir Perier resta ministre.

Voilà où en étaient les choses, et le nouveau président du conseil venait de commencer la dévorante carrière qui devait, au bout d'un an, le conduire à la tombe, où il allait précéder de quelques semaines seulement son antagoniste Lamarque, lorsque nous nous sommes interrompu, à propos de M. Laffitte, au beau milieu du procès de l'artillerie.

Mais, une fois pour toutes, ce n'est point de l'histoire que nous faisons, ce sont des souvenirs que nous jetons sur le papier, et souvent nous nous apercevons qu'au moment où nous avons pris le galop pour suivre les divagations de notre mémoire, nous avons laissé derrière nous des événements de la première importance. Alors, nous sommes forcé de revenir sur nos pas, de faire nos excuses à ces événements, comme le roi à M. Casimir Perier, de les prendre, pour ainsi dire, par la main, et de les ramener à nos lecteurs, qui peut-être ne leur font pas toujours un aussi gracieux accueil que celui de la cour du Palais Royal fit au président du conseil dans la soirée du 14 mars 1831.

CXCVIII

PROCÈS DES ARTILLEURS. — LE PROCUREUR GÉNÉRAL MILLER — PESCHEUX D'HERBINVILLE. — GODEFROY CAVAIGNAC - ACQUITTEMENT DES ACCUSÉS. — OVATION QU'ILS REÇOIVENT. — LE COMMISSIONNAIRE GOURDIN. — LA CROIX DE JUILLET — LE RUBAN ROUGE ET NOIR. - DERNIÈRES RÉPÉTITIONS D' « ANTONY ».

Nous avons dit la difficulté qu'il y avait pour un avocat général d'accuser des hommes tout noirs encore de la poudre de juillet, comme l'étaient Trélat, Cavaignac, Guinard, Sambuc, Danton, Chamarre et leurs coaccusés.

Tous ces hommes, d'ailleurs, — à part le commissionnaire Gourdin, contre la moralité duquel, au reste, il n'y avait absolument rien à dire, — vivaient de leur fortune ou de leur talent, et étaient plutôt riches que pauvres.

On ne pouvait donc attaquer chez eux qu'une opinion dangereuse peut-être, au point de vue du gouvernement, mais, à coup sûr, désintéressée.

M. le procureur général Miller eut l'intelligence de comprendre la situation, et, au début de son réquisitoire, se tournant vers les prévenus :

— Nous gémissons plus que personne, dit-il, de voir traduits sur ces bancs des citoyens honorables, dont la vie privée paraît commander l'estime ; des jeunes gens riches de nobles pensées, d'inspirations généreuses. Ce n'est pas nous, messieurs, qui chercherons à récuser leurs titres à la considération publique ou à la bienveillance de leurs concitoyens, et les services qu'ils ont pu rendre à la patrie.

L'auditoire, visiblement alléché par ce préambule, fit entendre un murmure d'approbation qu'il eût certainement réprimé s'il eût eu la patience d'attendre la suite.

Le procureur général reprit :

— Mais les services que l'on a pu rendre à l'Etat donneraient-ils le droit de l'ébranler jusque dans ses fondements, s'il n'est point administré selon des doctrines qui conviennent à des imaginations peut-être dérégléees ? Mais l'ardeur de la jeunesse suffirait-elle pour légitimer des essais qui alarment tous les bons citoyens et froissent tous les intérêts ? Faut-il donc que les hommes paisibles puissent devenir les victimes des manœuvres coupables de ceux qui parleraient de liberté en attaquant celle d'autrui, et qui se vanteraient de travailler au bonheur de la France en brisant avec violence tous les liens sociaux ?

On comprend de quel air dédaigneux les prévenus recevaient ces filandreuses et banales observations. Loin qu'ils songeassent à se défendre, on sentait que, le moment venu de charger, c'étaient eux qui allaient prendre l'offensive.

Pescheux d'Herbinville, le premier, s'élançant à toute bride, sabra juges et procureur général.

— Monsieur Pescheux d'Herbinville, lui dit le président Hardouin, vous êtes accusé d'avoir eu des armes à votre disposition, et d'en avoir distribué. Avouez-vous le fait ?

Pescheux d'Herbinville se leva.

C'était un beau jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans, blond, soigné de sa personne, délicat dans ses manières Les cartouches qu'on avait saisies chez lui étaient enveloppées de papier de soie et enjolivées de faveurs roses.

— Non seulement, dit-il, j'avoue le fait, monsieur le président, mais encore je m'en vante... Oui, j'ai eu des armes, et beaucoup ! et je vais vous dire comment je les ai eues. En juillet, j'ai, à la tête d'une quinzaine d'hommes, au milieu du feu, pris successivement trois postes ; les armes que j'ai eues, ce sont celles des soldats que j'ai désarmés. Or, moi, je me battais pour le peuple, et ces soldats tiraient sur le peuple. Suis-je coupable d'avoir pris des armes qui, dans les mains où elles se trouvaient, donnaient la mort à des citoyens ?

Une salve d'applaudissements accueillit ces paroles.

— Quant à les avoir distribuées, continua l'accusé, c'est encore vrai, je l'ai fait ; et non seulement j'ai distribué des armes, mais encore, croyant que, dans des temps pareils au nôtre, il était bon de reconnaître les amis de la France de ses ennemis, j'ai, à mes frais, quoique je ne sois pas riche, habillé en gardes nationaux quelques-uns des hommes qui m'avaient suivi. C'est à ces hommes-là que j'ai distribué des armes auxquelles, d'ailleurs, ils avaient bien droit, puisqu'ils m'avaient aidé à les prendre !... Vous m'avez demandé ce que j'avais à dire pour ma défense, je l'ai dit.

Et il se rassit au milieu d'applaudissements que les injonctions réitérées du président purent seules faire cesser.

Puis vint le tour de Cavaignac.

— Vous m'accusez d'être républicain, dit-il ; je relève l'accusation à la fois comme un titre de gloire et comme un héritage paternel. Mon père fut un de ceux qui, dans le sein de la Convention nationale, proclamèrent la République à la face de l'Europe, alors victorieuse ; il la défendit aux armées ; c'est pour cela qu'il est mort dans l'exil, après douze années de proscription ; et, tandis que la Restauration elle-même était forcée de laisser à la France les fruits de cette révolution qu'il avait servie, tandis qu'elle comblait de ses faveurs les hommes que la République avait créés, mon père et ses collègues souffraient seuls pour la grande cause que tant d'autres trahissaient ! dernier hommage de leur vieillesse impuissante à la patrie que leur jeunesse avait si vigoureusement défendue !... Cette cause, messieurs, se lie donc à tous mes sentiments comme fils ; les principes qu'elle embrassait sont mon héritage. L'étude a fortifié naturellement cette direction donnée à mes idées politiques, et, aujourd'hui que l'occasion s'offre enfin à moi de prononcer un mot que tant d'autres proscrivent, je le déclare sans affectation comme sans crainte, de cœur et de conviction je suis républicain !

C'était la première fois qu'une pareille déclaration de principes était faite hautement et publiquement, devant la justice et devant la société à la fois ; aussi fut-elle accueillie d'abord par une espèce de stupeur que traversa immédiatement un tonnerre d'acclamations.

Le président comprit qu'il n'y avait pas moyen de lutter contre un pareil entraînement ; il laissa les applaudissements se calmer, et Cavaignac continuer son discours.

Godefroy Cavaignac était orateur, plus orateur que son frère, quoique celui-ci ait eu, comme le général Lamarque et le général Foy, de ces mots éminemment français qui entrent plus profondément dans les cœurs que les plus beaux discours. Cavaignac continua donc avec un succès croissant. Enfin, il résuma dans ces quelques mots toutes ses opinions, toutes ses espérances, ainsi que les opinions et les espérances du parti qui, presque inaperçu alors, devait triompher dix-sept ans plus tard :

— La Révolution ! messieurs, vous attaquez la Révolution Mais, insensés que vous êtes, la Révolution, c'est la nation tout entière, moins ceux qui l'exploitent ; c'est notre patrie remplissant cette sainte mission de l'affranchissement des peuples qui lui a été confiée par la Providence ; c'est toute la France, enfin, faisant son devoir envers le monde ! Quant à nous, nous avons, c'est notre conviction, fait notre devoir envers la France, et, chaque fois qu'elle aura besoin de nous, quoi qu'elle nous demande, cette mère respectée, fils pieux, nous lui obéirons !

Il est impossible de se faire une idée de l'effet que produisit ce discours, prononcé d'un accent ferme, avec une figure franche et ouverte, avec l'enthousiasme dans les yeux, la conviction dans le cœur.

A partir de ce moment, la cause était gagnée : la condamnation de pareils hommes eût été une émeute, une révolution peut-être.

Les questions posées au jury étaient au nombre de quarante-six.

A midi moins un quart, les jurés entrèrent dans la chambre des délibérations ; à trois heures et demie, ils en sortirent. Sur les quarante-six questions, les accusés étaient déclarés non coupables.

Il n'y eut qu'un cri de joie, presque d'enthousiasme ; les mains battaient, les chapeaux s'agitaient ; chacun se hâtait, enjambant les banquettes, renversant les obstacles ; on voulait serrer la main de l'un ou de l'autre des dix-neuf accusés, qu'on les connût ou qu'on ne les connût pas.

On sentait que, sur ce banc des prévenus, là était la vie, là était l'honneur, là était l'avenir.

Ce fut au milieu de ce tumulte que le président prononça la mise en liberté.

Il ne s'agissait plus pour les accusés que de se dérober au triomphe. Les triomphes, dans ces cas-là, sont souvent pires que des défaites : je me rappelle le triomphe de Louis Blanc au 15 mai.

Guinard, Cavaignac et les élèves des Ecoles parvinrent à se soustraire à l'ovation : au lieu de sortir par la porte de la Conciergerie qui donne sur le quai des Lunettes, ils sortirent par celle des cuisines, et passèrent sans être reconnus.

Trélat, Pescheux d'Herbinville et trois amis — Achille Roche, qui mourut jeune et plein d'avenir, Avril et Lhéritier, — étaient montés dans une voiture et avaient donné au cocher l'ordre d'aller aussi vite que possible ; mais, à travers les vitres fermées, ils furent reconnus. En un instant, la voiture fut arrêtée, les chevaux furent dételés, les portières furent ouvertes ; il fallut sortir, traverser la foule, répondre aux cris par des saluts, et marcher au milieu des mouchoirs flottants, des drapeaux agités, et des cris de « Vivent les républicains ! » jusqu'à la maison de Trélat.

Guilley, également reconnu, fut encore moins heureux : on l'emporta à bras, malgré ses protestations et ses efforts

Un seul sortit par la grande porte, et traversa toute la foule incognito : c'était le commissionnaire Gourdin, traînant sur une petite charrette ses malles et celles de ses compagnons de captivité, qu'il reportait à domicile.

Cet acquittement me rendait à mes répétitions, et il avait été à peu près arrêté qu'*Antony* passerait dans les derniers jours d'avril.

Mais les derniers jours d'avril devaient nous rejeter dans une bien autre agitation !

La loi du 13 décembre 1830 sur les récompenses nationales avait ordonné la création d'un nouvel ordre qui serait appelé la *croix de juillet*.

Il y avait dans cette création un motif qui pouvait la faire excuser, et qui avait poussé les républicains à appuyer la loi.

C'est toujours une triste décoration que celle qui rappelle une guerre civile et une victoire remportée par des citoyens sur des citoyens, par le peuple sur l'armée, ou par l'armée sur le peuple ; mais, je l'ai dit, il y avait au fond de cela un autre but.

C'était, dans un cas donné, de pouvoir se reconnaître, et de savoir, par conséquent, sur qui compter.

Ces croix avaient été votées par des bureaux formés de combattants, lesquels étaient difficiles à tromper ; car, sur douze membres qui composaient, je crois, chacun de ces bureaux, il s'en trouvait toujours deux ou trois qui, si la croix se fût égarée sur quelque poitrine indigne, eussent été à même de relever une erreur ou de donner un démenti.

La part que j'avais prise à la révolution était assez publique pour que cette croix me fût votée sans contestation ; mais, en outre, une fois les croix votées, comme les membres des différents bureaux ne pouvaient se donner des croix à eux-mêmes, j'avais été nommé membre du comité chargé de voter les croix aux premiers distributeurs.

L'institution était donc toute populaire à la surface, toute républicaine au fond.

Aussi fûmes-nous on ne peut plus étonnés quand, le 30 avril, parut une ordonnance contresignée Casimir Perier, et réglant les points suivants :

« La croix de juillet consistera en une étoile à trois branches.

« Le centre de l'étoile portera à la face ; 27, 28 *et* 29 *juillet* 1830.

« Elle aura pour légende : *Donnée par le roi des Français.*

« Elle sera suspendue à un ruban bleu liseré de rouge.

« Les citoyens décorés de la croix de juillet PRÊTERONT SERMENT DE FIDÉLITÉ AU ROI DES FRANÇAIS et d'obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume. »

L'ordonnance était suivie d'un état nominatif des citoyens auxquels cette croix était décernée.

J'avais vu avec une joie extrême mon nom sur la liste, et, le même jour, moi qui n'ai jamais porté de croix que dans les occasions solennelles, j'achetai un ruban rouge et noir, et le mis à ma boutonnière.

Le ruban rouge et noir demande une explication.

Nous avions décidé, nous, dans notre programme, si bien faussé par l'ordonnance royale, que le ruban serait rouge liseré de noir. Le rouge devait rappeler le sang répandu ; le noir, le deuil porté.

Je ne crus donc pas devoir me soumettre à cette partie de l'ordonnance qui décrétait un ruban bleu liséré de rouge, — pas plus qu'à la légende : *Donnée par le roi*, et au serment de fidélité au roi, à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume

Beaucoup firent comme moi, et, aux Tuileries, où j'allai me promener pour voir si quelque agent de l'autorité viendrait me chercher querelle à propos de mon ruban, je trouvai une douzaine de décorés, dont deux ou trois amis, qui, sans doute, étaient venus là dans la même intention que moi.

Il y a plus : la garde nationale était, à cette époque, de faction aux Tuileries, et la garde nationale portait les armes au ruban rouge et noir comme au ruban de la Légion d'honneur.

Le soir, nous apprîmes qu'il y avait réunion chez Higonnet, pour protester contre la couleur du ruban, la légende et le serment. J'allai au rendez-vous, je protestai, et, le lendemain, je vins faire ma répétition avec mon ruban.

Le lendemain, c'était le 1er mai ; nous en étions aux répétitions générales, et, je l'ai dit, je commençais à me raccommoder avec ma pièce, sans cependant — tant elle était en dehors des données reçues ! — me faire aucune idée sur le succès ou la chute de l'ouvrage.

Quant au succès que devaient y avoir les deux acteurs principaux, il était incontestable.

Bocage avait tout fait servir à l'originalité du personnage qu'il était chargé de représenter, jusqu'aux défauts physiques que nous avons signalés chez lui.

Madame Dorval avait tiré un parti énorme du rôle d'Adèle. Elle jetait les mots avec une admirable justesse. Tous ses effets étaient indiqués, excepté un seul qu'elle n'avait point encore trouvé

« Mais je suis perdue, moi ! » devait-elle s'écrier en apprenant l'arrivée de son mari. Eh bien, elle ne savait pas comment dire ces cinq mots : « Mais je suis perdue, moi ! » Et, cependant, elle sentait que, dits avec vérité, ils renfermaient un grand effet.

Tout à coup, une illumination lui passa dans l'esprit.

— Es-tu là, mon auteur ? demanda-t-elle en s'approchant de la rampe pour regarder à l'orchestre.

— Oui... Qu'y a-t-il ? répondis-je.

— Comment mademoiselle Mars disait-elle : « Mais je suis perdue, moi ? »

— Elle était assise, et se levait.

— Bon ! reprit Dorval en retournant à sa place, je serai debout, et je m'assiérai.

La répétition s'acheva. Alfred de Vigny était présent et me donna quelques bons conseils. J'avais fait d'Antony un athée, il me fit effacer cette nuance du rôle.

Alfred de Vigny me promit un grand succès. Nous nous quittâmes, lui persistant dans son opinion, moi secouant la tête en signe de doute.

Bocage m'emmena dans sa loge pour me montrer son costume Je dis *costume*, car, quoique Antony fût vêtu, comme le commun des mortels, d'une cravate, d'un gilet et d'un pantalon, il devait y avoir, vu l'excentricité du personnage, quelque chose de particulier dans la mise de la cravate, dans la forme du gilet, dans la coupe de l'habit et dans la taille du pantalon. J'avais, d'ailleurs, donné là-dessus mes idées à Bocage, qui les avait parfaitement utilisées, et, en le voyant revêtu de ces habits, on devait comprendre, dès le premier abord, que l'acteur ne représentait pas un homme ordinaire.

Il était convenu que la pièce passerait définitivement le 3 mai ; je n'avais donc plus que deux répétitions avant le grand jour. Les répétitions précédentes avaient été fort négligées par moi : je fis les deux dernières avec une extrême sévérité.

Arrivée à la phrase qui l'avait si longtemps inquiétée, madame Dorval se tint parole à elle-même : elle était debout, elle se laissa tomber sur un fauteuil, comme si la terre eût manqué sous ses pieds et s'écria : « Mais je suis perdue, moi ! » avec un tel accent de terreur, que le peu de personnes qui assistaient à la répétition éclatèrent en bravos.

La dernière répétition générale se fit à huis clos. C'est toujours un tort d'introduire même ses amis les plus sûrs à une répétition générale : le jour de la représentation, ils racontent la pièce à leurs voisins ou se promènent dans les corridors en parlant à haute voix et en faisant craquer leurs bottes sur le parquet.

Je ne me suis jamais beaucoup loué d'avoir donné des billets de spectacle à mes amis, un jour de première représentation ; mais je me suis toujours repenti de leur avoir donné des billets d'entrée un jour de répétition générale.

[illegible] de ces bons conseils que les spectateurs [illegible] donnent d'abord aux répétitions générales. Il est trop tard pour recevoir un conseil important ; puis, les bons conseils, ceux qui les donnent, ce sont, dans le cours des répétitions, les acteurs, les pompiers, les machinistes, les comparses, tout ce monde enfin qui vit du théâtre, et qui sait le théâtre mieux que tous les bacheliers ès lettres et tous les académiciens possibles.

Eh bien, tout ce monde-là m'avait prédit le succès d'*Antony*, machinistes et pompiers en allongeant le cou à travers les coulisses, artistes et comparses en allant écouter dans la salle les scènes où ils ne figuraient pas.

Le soir de la première représentation arriva.

CXCIX

PREMIÈRE REPRÉSENTATION D'ANTONY. — LA PIÈCE, LES ACTEURS, LE PUBLIC. — ANTONY AU PALAIS-ROYAL. — VARIANTE AU DÉNOUEMENT.

L'époque était mal choisie pour la littérature : tous les esprits tournaient à la politique, et l'on voyait l'émeute voler dans l'air, comme, pendant les chaudes soirées d'été, les martinets aux cris aigus et les chauves-souris aux ailes de crêpe.

Ma pièce était aussi bien montée qu'elle pouvait l'être ; mais, à part la dépense de talent qu'allaient faire les acteurs, M. Crosnier n'avait fait aucune dépense : pas un tapis neuf, pas une décoration nouvelle, pas même un salon retouché. L'ouvrage pouvait tomber sans remords : il n'avait coûté au directeur que le temps perdu en répétitions.

La toile se leva.

Madame Dorval, en robe de gaze, en toilette de ville, en femme du monde enfin ; c'était une nouveauté au théâtre où l'on venait de la voir dans *les Deux Forçats* et dans *Trente Ans ;* aussi ses premières scènes eurent-elles un médiocre succès ; sa voix rauque, ses épaules voûtées, son geste, si familier, que dans les scènes sans passion il devenait vulgaire, tout cela ne prévenait en faveur ni de la pièce ni de l'actrice. Deux ou trois intonations d'une admirable justesse trouvèrent, cependant, grâce devant le public, mais ne l'émurent pas au point de lui arracher un seul bravo.

Bocage, de son côté, on se le rappelle, a peu de chose dans le premier acte : on l'apporte évanoui, et le seul effet qu'il ait, c'est, après avoir arraché l'appareil de sa blessure, cette phrase qu'il prononce en s'évanouissant pour la seconde fois : « Et, maintenant, je resterai, n'est-ce pas ? »

A cette phrase seulement, on commença de comprendre la pièce, et de sentir ce que pouvait renfermer de drame intime un ouvrage dont le premier acte se terminait ainsi.

La toile tomba au milieu des applaudissements.

J'avais recommandé de faire les entr'actes courts. Je passai au théâtre pour presser moi-même artistes, régisseurs et machinistes. Au bout de cinq minutes, avant que l'émotion eût eu le temps de se calmer, la toile se leva de nouveau.

Le second acte était tout entier à Bocage. Il s'en empara avec vigueur, mais sans égoïsme, laissant à Dorval tout ce qu'elle avait le droit d'y prendre, et s'élevant à une très grande hauteur dans sa scène de misanthropie amère et de menace amoureuse, scène qui, au reste, — à part celle des enfants trouvés, — tient à peu près tout l'acte.

Je le répète, Bocage y fut très beau : intelligence d'esprit, noblesse de cœur, expression de visage, le type d'Antony tel qu'il le [illegible] [illegible]

Après l'acte, et tandis que la salle applaudissait encore, je montai le féliciter de grand cœur. Il était rayonnant d'enthousiasme et d'espoir, et Dorval lui disait, avec la franchise de son génie, combien elle était contente de lui. Dorval ne craignait rien : elle savait que le quatrième et le cinquième acte étaient à elle, et elle attendait tranquillement son tour.

La salle, à ma rentrée, était frémissante ; on y sentait cette atmosphère imprégnée d'émotions qui fait les grands succès. Je commençais à croire que j'avais eu raison contre tout le monde, même contre mon directeur. J'excepte Alfred de Vigny [illegible] [illegible] du succès.

On connaît le troisième acte, tout d'action, et d'action brutale ; il avait, du côté de la violence, un certain rapport avec le troisième acte d'*Henri III*, où le duc de Guise broie le poignet de sa femme pour la forcer de donner à Saint-Mégrin un rendez-vous de son écriture.

Heureusement, le troisième acte du Théâtre-Français, ayant réussi, faisait planche à celui de la Porte-Saint-Martin.

Antony, poursuivant Adèle, arrive le premier dans une auberge de village, s'empare de tous les chevaux de poste, pour obliger Adèle à s'y arrêter, choisit, dans les deux seules chambres de l'hôtellerie, celle qui lui convient, se ménage par le balcon une entrée dans celle d'Adèle, et se retire au bruit de la voiture de celle-ci.

Adèle entre, prie, supplie pour qu'on lui trouve des chevaux ; elle n'est plus qu'à quelques lieues de Strasbourg, où elle va rejoindre son mari ; les chevaux, écartés par Antony, sont introuvables : Adèle est obligée de passer la nuit dans l'hôtel. Elle prend toutes ses précautions de sûreté ; précautions qui, dès qu'elle sera seule, deviendront nulles par le fait de la croisée du balcon, oubliée dans sa craintive investigation.

Madame Dorval était adorable de naïveté féminine et de terreur instinctive. Elle disait comme personne ne les eût dites, comme personne ne les dira jamais, ces deux phrases bien simples : « Mais elle ne ferme pas, cette porte ! » et : « Il n'est jamais arrivé d'accident dans votre hôtel, madame ? » Puis, l'hôtelière rentrée, elle se décidait elle-même à rentrer dans son cabinet.

A peine avait-elle disparu, qu'un carreau de la fenêtre tombait brisé en éclats, qu'un bras s'avançait, que l'espagnolette était levée, que la fenêtre s'ouvrait, et qu'Antony et Adèle apparaissaient à la fois, l'un sur le balcon de sa fenêtre, l'autre sur le seuil de son cabinet.

Adèle, à la vue d'Antony, poussait un cri. Le reste de la mise en scène était d'une naïveté effrayante. Pour empêcher que le cri ne se renouvelât, Antony jetait un mouchoir sur la bouche d'Adèle, entraînait celle-ci vers le cabinet, et, au moment où ils y entraient tous deux, la toile tombait.

Il y eut un instant de silence dans la salle. Porcher, l'homme que j'avais désigné à l'un de nos trois ou quatre prétendants à la couronne comme le plus capable de lui faire une restauration ; Porcher, qui était chargé de ma restauration, à moi, hésitait à donner le signal. Le pont de Mahomet n'est pas plus étroit que ce fil qui suspendait en ce moment *Antony* entre un succès et une chute.

Le succès l'emporta. Une immense clameur suivie d'applaudissements frénétiques s'élança comme une cataracte. On applaudit et l'on hurla pendant cinq minutes.

Quand j'en serai aux chutes, qu'on soit tranquille, je ne me ménagerai pas ; mais, en attendant, je demande la permission de dire la vérité.

Cette fois, le succès appartenait aux deux acteurs ; je courus au théâtre pour les embrasser.

Pas d'Adèle ! pas d'Antony !

Je crus un instant qu'emportés par l'ardeur de la représentation, ils avaient repris la mise en scène à ces mots : *Antony lui serre un mouchoir sur la bouche, et l'emporte dans sa chambre*, et qu'ils continuaient la pièce.

Je me trompais : chacun d'eux changeait de costume pour le quatrième acte, et était enfermé dans sa loge.

Je leur criai toute sorte de tendresses à travers la porte.

— Etes-vous content ? me demanda Bocage.

— Enchanté !

— Bravo ! le reste regarde Dorval.

— Vous ne la laisserez pas en route ?

— Oh ! soyez tranquille !

Je courus à la porte de Dorval.

C'est superbe, la petite splendide, merveilleuse !

— Est-ce toi, mon grand chien ?

— Oui.

— Entre donc, alors !

— Mais la porte est fermée.

— Pour tout le monde, mais pas pour toi.

Elle m'ouvrit, toute défaite, à moitié déshabillée, et se jeta dans mes bras.

— Je crois que nous en pinçons un, mon petit !

— Un quoi ?

— Tiens donc ! un succès !

— Hum ! hum !

— Tu n'es pas content ?

— Si fait !

— Diable ! tu serais difficile ! Il me semble pourtant que nous avons passé de rudes ornières !

— C'est vrai, tout a été bien jusqu'à présent ; mais...

— Mais quoi, voyons, mon grand chien ?... Oh ! que je t'aime, va ! de m'avoir donné un si beau rôle !... As-tu vu des femmes du monde, hein ?

— Non.

— Que t'ont-elles dit de moi ?

— Puisque je n'en ai pas vu...

— Tu en verras, n'est-ce pas ?

— Oh ! oui.

— Tu me répéteras ce qu'elles t'auront dit..., mais bien franchement ?

Sois tranquille.

Tiens, voilà ma toilette de bal. Un peu soignée j'espère! Oh! grand chien va. Sais-tu combien tu me coûtes?

— Non.

Tu me coûtes huit cents francs.

— Viens ici.

Je lui dis tout bas quelques mots à l'oreille.

Vraiment? s'écria-t-elle.

— Parbleu!

— Tu feras cela?

— Puisque je te le dis.

— Embrasse-moi.

— Non.

— Pourquoi cela?

— Je n'embrasse jamais les gens à qui je fais un cadeau.

— Comment?

— J'attends qu'ils m'embrassent.

Elle me sauta au cou.

— Allons, bon courage! lui dis-je.

— Et à toi aussi!

— Du courage? Je vais en chercher.

— Où cela?

— A la Bastille.

— A la Bastille?

— Oui; j'ai idée que le commencement du quatrième acte n'ira pas sur des roulettes.

— Et pourquoi cela? Allons donc! il est charmant, le quatrième acte; j'en réponds, moi.

— Oui, tu réponds de la fin, mais pas du commencement.

— Ah! oui, il y a un *feuilleton* que dit Grailly.. Bah! cela passera tout de même: le public est lancé; nous sentons cela, nous autres.

— Ah! vous sentez cela?

— Et puis, vois-tu, mon grand chien, il y a des gens à l'orchestre, des *messieurs*, des vrais! qui me regardent comme jamais on ne m'a regardée.

Ça ne m'étonne pas.

— Dis donc...

— Quoi?

— Si j'allais devenir une femme à la mode?

— Il ne tient qu'à toi.

— Menteur!

— Je te jure qu'il ne tient qu'à toi.

— Oui... mais...

— Alfred, hein?

— Justement!... Ah! ma foi, tant pis! on verra.

La voix du régisseur retentit.

— Madame Dorval! peut-on commencer?

— Non, non, non, je suis en chemise! Il est bon, Moëssard! Que dirait le public?... C'est toi qui me retardes aussi... Va-t'en donc!

— Mets-moi à la porte.

— Allons, va-t'en! va-t'en! va-t'en!

Elle me poussa trois fois avec ses lèvres, et je me trouvai dehors.

Pauvres lèvres, si vivantes, si frémissantes, si souriantes, et que j'ai vues se fermer et se refroidir pour toujours sous la main de la mort!

Je sortis; j'avais besoin d'air. Je rencontrai Bixio dans les corridors.

— Viens avec moi, lui dis-je.

— Où diable vas-tu?

— Je vais me promener.

— Comment! te promener?

— Oui.

— Au moment où l'on va lever la toile?

— Justement! je ne suis pas sûr du quatrième acte, et j'aime autant qu'il commence sans moi.

— Es-tu sûr de la fin?

— Oh! la fin, c'est autre chose... Nous reviendrons pour la fin, sois tranquille!

Nous nous élançâmes sur le boulevard.

— Ah! fis-je en respirant.

— Qu'as-tu donc?... Est-ce ta pièce qui te met comme cela?

— Allons donc, ma pièce!

J'entraînai Bixio vers la Bastille. De quoi parlâmes-nous? Je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est que nous fîmes une demi-lieue, aller et retour, en bavardant et en riant.

Si l'on eût dit aux passants: « Vous voyez bien ce grand fou qui est là-bas? C'est l'auteur de la pièce qu'on joue en ce moment au théâtre de la Porte-Saint-Martin! » ils eussent, à coup sûr, été bien étonnés.

Je rentrai au bon moment, à la scène de l'insulte. Le *feuilleton*, comme disait Dorval, c'est-à-dire l'apologie du drame moderne, la vraie préface d'*Antony*, avait passé sans encombre et même avait été applaudi.

J'avais une baignoire, près du théâtre; je fis signe à Dorval que j'étais là. Elle me fit signe qu'elle me voyait.

Puis commença la scène entre Adèle et la vicomtesse, la scène qui se résume par ces mots: « Mais je ne lui ai rien fait, à cette femme! » Puis la scène entre Adèle et Antony, où Adèle répète [illegible] quatre reprises: « C'est sa maîtresse! »

Eh bien, je le dis après vingt-deux ans, — et, pendant ces vingt-deux ans, j'ai fait bien des drames, j'ai vu représenter bien des pièces, j'ai applaudi bien des artistes, — eh bien, qui n'a pas vu Dorval jouant ces deux scènes, celui-là eût-il vu tout le reste du répertoire moderne, n'a pas une idée du point où le pathétique peut être porté.

On sait comment se termine cet acte: la vicomtesse entre; Adèle, surprise dans les bras d'Antony, jette un cri, et disparaît. Derrière la vicomtesse entre à son tour le domestique d'Antony, qui arrive à franc étrier de Strasbourg, et qui annonce à son maître le retour du mari d'Adèle, Antony s'élance hors de scène comme un fou, comme un désespéré, en s'écriant: « Malheureux! arriverai-je à temps? »

Je courus au théâtre. Dorval était déjà en scène, occupée à défriser ses cheveux et à déchirer ses fleurs. Elle avait des moments de désordre passionné que personne n'avait comme elle.

Les machinistes faisaient leur changement, tandis que Dorval faisait le sien.

On applaudissait avec frénésie.

— Cent francs, criai-je aux machinistes, si la toile est levée avant que les applaudissements aient cessé!

Au bout de deux minutes, on frappait les trois coups; la toile se levait, et les machinistes avaient gagné leurs cent francs.

Le cinquième acte commença littéralement avant que les applaudissements du quatrième se fussent apaisés.

J'eus un moment d'angoisse. Au milieu de la scène d'épouvante où les deux amants, pris dans un cercle de douleurs, se débattent sans trouver un moyen ni de vivre ni de mourir ensemble, un instant avant que Dorval s'écriât: « Mais je suis perdue, moi! » j'avais, dans la mise en scène, fait faire à Bocage un mouvement qui préparait le fauteuil à recevoir Adèle, presque foudroyée par la nouvelle de l'arrivée de son mari. Bocage oublia de tourner le fauteuil.

Mais Dorval était tellement emportée par la passion, qu'elle ne s'inquiéta point de si peu. Au lieu de tomber sur le coussin, elle tomba sur le bras du fauteuil et jeta son cri de désespoir avec une si poignante douleur d'âme meurtrie, déchirée, brisée, que toute la salle se leva.

Cette fois, les bravos n'étaient point pour moi; ils étaient pour l'actrice, pour l'actrice seule, pour la merveilleuse, pour la sublime actrice!

On connaît le dénoûment, dénoûment si inattendu, et qui se résume dans une seule phrase, qui éclate en six mots. La porte est enfoncée par M. d'Hervey au moment où Adèle, poignardée par Antony, tombe sur un sofa. « Morte? s'écrie le baron d'Hervey. — Oui, morte! répond froidement Antony. *Elle me résistait: je l'ai assassinée!* Et il jette son poignard aux pieds du mari.

On poussait de tels cris de terreur, d'effroi, de douleur dans la salle, que peut-être le tiers des spectateurs à peine entendit ces mots, complément obligé de la pièce, qui, sans eux, n'offre plus qu'une simple intrigue d'adultère dénouée par un simple assassinat.

Et, cependant, l'effet fut immense. On demanda l'auteur avec des cris de rage. Bocage vint et me nomma.

Puis on redemanda Antony et Adèle, et tous deux revinrent prendre leur part d'un triomphe comme ils n'en avaient jamais eu, comme ils n'en devaient jamais avoir.

C'est que tous deux avaient atteint les plus splendides hauteurs de l'art!

Je m'élançai hors de ma baignoire pour courir à eux, sans faire attention que les corridors étaient encombrés de spectateurs sortant des loges.

Je n'avais pas fait quatre pas, que j'étais reconnu. Alors, j'eus mon tour comme auteur.

Tout un monde de jeunes gens de mon âge, — j'avais vingt-huit ans, — pâle, effaré, haletant, se rua sur moi. On me tira à droite, on me tira à gauche, on m'embrassa. J'avais un habit vert boutonné du premier au dernier bouton: on en mit les basques en morceaux. J'entrai dans les coulisses comme lord Spencer rentre chez lui, avec une veste ronde; le reste de mon habit était passé à l'état de relique.

Au théâtre, on était stupéfait. On n'avait jamais vu de succès se produisant sous une pareille forme; jamais applaudissements n'étaient arrivés si directement du public aux acteurs; — et de quel public? du public fashionable, du public dandy, du public des premières loges, du public qui n'applaudit pas d'habitude, et qui, cette fois, s'était enroué à force de crier, avait crevé ses gants à force d'applaudir.

Crosnier était caché, Bocage était joyeux comme un enfant, Dorval était folle!

Oh! bons et braves cœurs d'amis, qui, au milieu de leur triomphe, semblaient jouir encore plus de mon succès que

du leur : qui laissaient de côté leur talent, et qui, à grands cris, exaltaient le poète et l'œuvre !

Je n'oublierai jamais cette soirée ; Bocage ne l'a point oubliée non plus. Il y a huit jours, nous en parlions comme si cela se fût passé la veille ; et, pour peu que l'on se souvienne encore de quelque chose là-haut, Dorval s'en souvient aussi, j'en suis sûr !

Maintenant, après nous être embrassés, que devînmes-nous ? Je n'en sais rien. Comme autour de tout ce qui est lumineux, il y a, sur le reste de la soirée et de la nuit, un brouillard que ma mémoire ne peut percer, à vingt-deux ans de distance.

Au reste, une des spécialités du drame d'*Antony* était de retenir les spectateurs jusqu'au tomber du rideau. Comme la *morale* de l'ouvrage était dans ces six mots, que Bocage disait, d'ailleurs, avec une dignité parfaite : « Elle me résistait : je l'ai assassinée ! » chacun restait pour les entendre, et ne voulait partir qu'après les avoir entendus.

Il en résulta ceci.

Deux ou trois ans après la première représentation d'*Antony*, *Antony* devint la pièce de toutes les représentations à bénéfice ; si bien qu'un jour on demanda à Dorval et à Bocage la pièce pour le théâtre du Palais-Royal.

Au bénéfice de qui était la représentation ? Je ne me le rappelle plus, et cela ne fait rien à la chose.

La pièce eut son succès ordinaire, grâce au jeu des deux grands artistes ; seulement, le régisseur, mal renseigné sur le moment où il fallait crier : *Au rideau !* fit tomber la toile sur le coup de poignard d'Antony ; de sorte que le public fut privé de son dénoûment

Ce n'était point son affaire : le dénoûment, voilà ce qu'il voulait surtout ; aussi, au lieu de s'en aller, se prit-il à crier de toutes ses forces :

— Le dénoûment ! le dénoûment !

Les cris devinrent tels, que le régisseur pria les artistes de permettre qu'on relevât le rideau, afin qu'ils pussent achever la pièce.

Dorval, toujours bonne fille, reprit sur son fauteuil sa pose de femme tuée, et l'on se mit à courir après Antony.

Mais Antony était rentré dans sa loge, furieux qu'on lui eût fait manquer son effet de la fin, et, retiré sous sa tente comme Achille, comme Achille il refusa obstinément d'en sortir.

Pendant ce temps, le public applaudissait, criait, appelait : « Bocage ! Dorval !... Dorval ! Bocage ! » et menaçait de briser les banquettes.

Le régisseur leva la toile, espérant que Bocage, mis au pied du mur, serait forcé d'entrer en scène.

Bocage envoya promener le régisseur

Cependant, Dorval attendait sur son fauteuil, le bras pendant, la tête renversée en arrière.

Le public aussi attendait. Le plus profond silence s'était fait ; mais, une minute écoulée, comme il vit que Bocage n'entrait pas en scène, il se mit à applaudir, à appeler, à crier de plus belle.

Dorval sentit que l'atmosphère tournait à la bourrasque ; elle ranima son bras inerte, redressa sa tête renversée, se leva, s'avança jusqu'à la rampe, et, au milieu du silence, ramené comme par miracle au premier mouvement qu'elle avait risqué :

— Messieurs, dit elle *je lui resistais, il m'a assassinée !*

Puis elle tira une belle révérence, et sortit de la scène, saluée par un tonnerre d'applaudissements.

La toile tomba, et les spectateurs se retirèrent enchantés. Ils avaient leur dénoûment, avec une variante, c'est vrai ; mais cette variante était si spirituelle, qu'il eût fallu avoir un bien mauvais caractère pour ne pas la préférer à la version originale.

CC

SOUS QUELLE INSPIRATION JE FIS « ANTONY » — LA PRÉFACE. — OU EST LA MORALE DE LA PIÈCE — LE COCUAGE L'ADULTÈRE ET LE CODE CIVIL. — « QUEM NUPTIAE DEMONSTRANT ». — POURQUOI LES CRITIQUES ONT CRIÉ A L'IMMORALITÉ SUR MON DRAME. — UN COMPTE RENDU DES MOINS MALVEILLANTS. — COMME QUOI LES PRÉJUGÉS SUR LA BATARDISE SONT VAINCUS.

Antony a donné lieu à de telles controverses, que je demande la permission de ne pas l'abandonner ainsi ; d'ailleurs, non seulement c'est mon œuvre la plus originale, mon œuvre la plus personnelle, mais encore c'est une de ces œuvres rares qui ont une influence sur leur époque.

Quand je fis *Antony*, j'étais amoureux d'une femme qui était loin d'être belle, mais dont j'étais horriblement jaloux : jaloux parce qu'elle se trouvait dans la position d'Adèle, qu'elle avait son mari officier dans l'armée, et que la jalousie la plus féroce que l'on puisse éprouver est celle qu'inspire un mari, attendu qu'il n'y a pas de querelle à chercher à une femme en puissance de mari, si jaloux que l'on soit de ce mari.

Un jour, elle reçut du sien une lettre qui annonçait son arrivée. Je faillis devenir fou.

J'allai trouver un de mes amis employé au ministère de la guerre : trois fois le congé, prêt à être envoyé, disparut, déchiré ou brûlé par lui.

Le mari ne vint pas.

Ce que je souffris pendant cette période d'attente, je n'essayerai pas de le dire au bout de vingt-quatre ans, maintenant que cet amour s'en est allé où s'en vont les vieilles lunes du poète Villon. Mais lisez *Antony* : ce que j'ai souffert, c'est Antony qui vous le racontera.

Antony n'est point un drame, *Antony* n'est point une tragédie, *Antony* n'est point une pièce de théâtre, *Antony* est une scène d'amour, de jalousie, de colère en cinq actes.

Antony, c'était moi, moins l'assassinat. Adèle, c'était elle, moins la fuite.

Aussi pris-je pour épigraphe ces mots de Byron : *Ils ont dit que Childe Harold, c'était moi... Peu m'importe !*

Aussi mis-je en préface ces vers ; — ils ne sont pas bons, je pourrais les rendre meilleurs : je n'en ferai rien ; ils perdraient leur caractère. Tels qu'ils sont, ils peignent assez bien deux choses : l'époque fiévreuse pendant laquelle ils furent faits, l'état désordonné de mon cœur au moment où je les fis.

Les voici :

Que de fois tu m'as dit, aux heures du délire,
Quand mon front tout à coup devenait soucieux :
« Sur ta bouche pourquoi cet effrayant sourire ?
Pourquoi ces larmes dans tes yeux ? »

Pourquoi ? C'est que mon cœur, au milieu des délices,
D'un souvenir jaloux constamment oppressé,
Froid au bonheur présent, va chercher ses supplices
Dans l'avenir et le passé !

Jusque dans tes baisers je retrouve des peines.
Tu m'accables d'amour !... L'amour, je m'en souviens,
Pour la première fois s'est glissé dans tes veines
Sous d'autres baisers que les miens !

Du feu des voluptés vainement tu m'enivres !
Combien, pour un beau jour, de tristes lendemains !
Ces charmes qu'à mes mains, en palpitant, tu livres,
Palpiteront sous d'autres mains !

Et je ne pourrai pas, dans ma fureur jalouse,
De l'infidélité te réserver le prix ;
Quelques mots à l'autel t'ont faite son épouse
Et te sauvent de mon mépris.

Car ces mots pour toujours ont vendu tes caresses ;
L'amour ne les doit plus donner ni recevoir :
L'usage des époux a réglé les tendresses,
Et leurs baisers sont un devoir.

Malheur, malheur à moi, que le ciel, en ce monde,
A jeté comme un hôte à ses lois étranger !
A moi qui ne sais pas, dans ma douleur profonde,
Souffrir longtemps sans me venger !

Malheur ! car une voix qui n'a rien de la terre
M'a dit : « Pour ton bonheur, c'est sa mort qu'il te faut !
Et cette voix m'a fait comprendre le mystère
Et du meurtre et de l'échafaud...

Viens donc, ange du mal, dont la voix me convie,
Car il est des instants où, si je te voyais,
Je pourrais, pour son sang, t'abandonner ma vie
Et mon âme... si j'y croyais !

Que dites-vous de ces vers ? Ils sont impies, blasphémateurs, athées, et — en vérité, je le proclame en les transcrivant près d'un quart de siècle après les avoir faits, — trop médiocres pour être excusables s'ils avaient été écrits à froid. Mais ils ont été écrits dans un moment de passion, dans un de ces moments où l'on éprouve le besoin de crier sa douleur, de dire ce que l'on souffre dans une autre langue que la langue vulgaire. C'est ce qui leur vaudra, je l'espère, le double pardon des poètes et des philosophes.

Maintenant, *Antony* était-il, en réalité, une œuvre aussi immorale qu'affectèrent de le dire certains journaux ?

Non ; car, en toutes choses, dit un vieux proverbe français, — et, depuis Sancho Pança, on sait que les proverbes sont la sagesse des nations, — car, en toutes choses, il faut considérer la fin.

Or, la fin d'*Antony*, la voici :

Antony, engagé dans une intrigue coupable, emporté par une passion adultère, tue sa maîtresse pour sauver l'honneur de la femme et s'en va mourir sur un échafaud, ou tout au moins traîner le boulet au bagne.

Est-ce qu'Angélique ne trahit pas Georges Dandin le plus gracieusement du monde? Est-ce que Valère ne vole pas son père de la plus charmante façon? Est-ce que don Juan ne trompe pas doña Elvire avec le plus séduisant langage?

Eh ! mon Dieu, Molière savait aussi bien que les modernes ce que c'était que l'adultère ! Il en est mort.

Qui brisa ce cœur, ce cœur qui a cessé de battre à l'âge de cinquante-trois ans? Les sourires de la Béjart au jeune Baron, les œillades de la Béjart à M. de Lauzun, une lettre

Bocage dans *Antony*.

Eh bien, je vous le demande, y a-t-il beaucoup de femmes de la société, y a-t-il beaucoup de jeunes gens du monde qui soient disposés à se jeter dans une intrigue coupable, à entamer une passion adultère, à devenir, enfin, des Adèle et des Antony, avec cette perspective d'avoir pour dénoûment à leur passion, pour conclusion à leur roman, la femme, la mort ! le jeune homme, les galères?

On me répondra que ce qu'il y a de dangereux dans l'ouvrage, c'est la forme ; qu'Antony fait aimer le meurtre, et Adèle excuser l'adultère.

Que voulez-vous ! je ne pouvais pas faire mes deux amants hideux de caractère, difformes de visage, révoltants de manières. Des amours entre Quasimodo et Locuste n'iraient pas à la troisième scène !

D'ailleurs, prenons Molière.

adressée par la Béjart à un troisième amant, et trouvée le matin de cette fatale représentation du *Malade imaginaire*, que Molière put à peine achever !

Il est vrai que, du temps de Molière, cela s'appelait le cucuage, et qu'on en riait ; que, de nos jours, cela s'appelle l'adultère, et qu'on en pleure.

Pourquoi donc ce qui s'appelait cocuage, au XVII^e^ siècle, s'appelle-t-il adultère au XIX^e^?

Je vais vous le dire.

C'est qu'au XVII^e^ siècle, le code civil n'était point inventé.

Le code civil? Bon ! que vient faire ici le code civil?

Ce qu'il vient y faire, vous allez le voir.

Au XVII^e^ siècle, on avait le droit d'aînesse, les majorats, les fidéicommis, les substitutions ; au XVIII^e^ siècle, l'aîné des fils héritant du nom, du titre et de la fortune, les autres

fils étaient M. le chevalier, M. le mousquetaire, M. l'abbé.

On [illegible] au premier une croix de Malte à la boutonnière, on affublait le second de la casaque de buffle, on dotait le troisième d'un petit collet.

Quant aux filles, on ne s'en occupait même pas : elles épousaient qui elles voulaient lorsqu'elles étaient jolies, qui elles pouvaient lorsqu'elles étaient laides. Pour celles qui n'épousaient ni qui elles voulaient ni qui elles pouvaient restait le couvent, ce grand cimetière des cœurs.

Or, quoique les trois quarts des mariages fussent des mariages de convenance, et se contractassent entre gens qui se connaissaient à peine, le mari était presque toujours sûr que son premier enfant mâle était de lui.

Ce premier enfant mâle, c'est-à-dire ce fils héritier de son nom, de son titre et de sa fortune, une fois fait par lui, que lui importait qui faisait M. le chevalier, M. le mousquetaire ou M. l'abbé ? La chose, par ma foi ! lui était bien égale ; souvent même il ne s'en enquérait pas. Voyez plutôt l'anecdote de Saint-Simon et de M. de Mortemart.

De nos jours, c'est bien différent, peste !

La loi a aboli le droit d'aînesse ; le code proscrit les majorats, les substitutions, les fidéicommis.

Le partage de la fortune est égal entre les enfants ; il n'y a même plus d'exception pour les filles : les filles, comme les garçons, ont droit à l'héritage paternel.

Or du moment où le *quem nuptiæ demonstrant* sait que les enfants nés pendant le mariage partageront sa fortune en portions égales, il tient à ce que ces enfants soient de lui ; car l'enfant qui, n'étant point de lui, partage comme ceux qui sont de lui, est tout simplement un voleur.

Voilà pourquoi l'adultère est un crime au XIXe siècle, et pourquoi le cocuage était une plaisanterie au XVIIe.

Maintenant, d'où vient que l'on ne crie pas à l'immoralité devant Angélique qui trahit Georges Dandin, devant Valère qui vole son papa, devant don Juan qui trompe à la fois Charlotte, Mathurine et doña Elvire ?

C'est que tous ces gens-là, Georges Dandin, Harpagon, don Carlos, don Alonzo et Pierrot vivent deux ou trois siècles avant nous, ne parlent pas comme nous, ne sont pas vêtus comme nous ; qu'ils portent des hauts-de-chausses, des justaucorps, des manteaux, des chapeaux à plumes ; qu'on ne se reconnaît pas en eux.

Mais, le jour où il arrive qu'un auteur moderne, plus hardi que les autres, va prendre les mœurs où elles sont, la passion où elle se trouve, le crime où il se cache, et, mœurs, passion, crime, force tout cela de se produire sur la scène en cravate blanche, en habit noir, en pantalon à sous-pieds et en bottes vernies, ouais ! chacun se reconnaît comme dans un miroir, et grimace alors au lieu de rire, attaque au lieu d'approuver, gronde au lieu d'applaudir.

Si j'avais mis à Adèle une robe du temps de Louis d'Orléans, eussé-je fait de l'adultère entre beau-frère et belle-sœur, personne n'eût rien dit.

Quel critique s'avise de trouver immoral Œdipe, qui tue son père, qui épouse sa mère, qui lui fait des enfants, — lesquels sont à la fois ses fils, ses petits-fils et ses frères, — et qui finit par se crever les yeux pour se punir ; chose fort inutile, puisque tout cela est l'œuvre de la fatalité ?

Aucun !

Mais qui diable aussi serait assez niais pour se reconnaître sous le manteau grec et la tunique thébaine ?

Je voudrais bien avoir là le jugement de quelques-uns des moralistes de la presse sur *Antony* ; celui de M. ***, par exemple, qui, à cette époque, vivait publiquement avec madame... — bon ! qu'allais-je dire ? — je le mettrais sous les yeux de mes lecteurs, et cette exhibition ne manquerait pas d'intérêt.

Je ne trouve qu'un article à ma portée ; il est vrai que je suis à Bruxelles, et que j'écris ces lignes à plus de deux heures du matin.

Cet article je l'exhume d'un livre bien honnête et bien innocent : de l'*Annuaire historique et universel* de M. Charles-Louis Lesur.

Voici ledit article ; c'est un des moins acharnés :

THÉATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN

Première représentation d'*Antony*,

drame en cinq actes, de M. Alexandre Dumas.

« [illegible] et dans un pays où la bâtardise serait [illegible] par la loi, [illegible] donnée par les mœurs, une véritable damnation sociale contre laquelle un homme, d'ailleurs riche de talent, d'honneur et de fortune, lutterait vainement, on s'expliquerait sans peine le but moral [illegible] mais à présent qu'en France les [illegible] ceux de la naissance roturière que ceux de la naissance naturelle, pourquoi ce fougueux plaidoyer, auquel manquent nécessairement la contradiction et la réplique ? Le but moral n'existant pas dans *Antony*, que reste-t-il à cet ouvrage ? La peinture frénétique d'une passion adultère, qui risque tout pour s'assouvir, qui joue avec les dangers, qui joue avec le poignard, qui joue avec la mort ? »

Suit l'analyse peu bienveillante de la pièce, puis le critique reprend :

« Une telle conception ne supporte pas plus l'examen du bon sens qu'un crime déféré à la cour d'assises ne soutient le coup d'œil du jury. L'auteur, en se plaçant dans la sphère exceptionnelle des passions délirantes, des passions cruelles qui ne marchandent ni les larmes ni le sang, s'est soustrait à toute juridiction littéraire ; sa pièce est un monstre dont, il faut le dire avec justice, quelques parties sont empreintes d'un degré peu commun de vigueur, de grâce et de beauté. Bocage et madame Dorval se distinguèrent par le talent et l'énergie avec lesquels ils remplirent les deux rôles principaux d'Antony et d'Adèle. »

Je pourrais suivre votre critique d'un bout à l'autre, cher monsieur Lesur ; mais je veux répondre seulement aux quelques lignes que j'ai soulignées, qui ont rapport à la bâtardise, et par lesquelles débute votre article.

Eh bien, cher monsieur Lesur, vous vous trompez, et les préjugés sur la naissance ne sont point vaincus, comme vous le dites.

Je connais, moi, et vous connaissiez aussi, vous, — je dis *vous connaissiez*, parce que je crois que vous êtes mort, — vous connaissiez, vous, un homme de talent, mieux que cela, un homme de génie, qui a fait sa fortune de haute lutte, et qui, malgré son talent, son génie, sa fortune, s'est constamment vu reprocher le hasard fatal de sa naissance. On l'a chicané sur son âge, sur son nom, sur son état social... Où cela ? Parbleu ! dans cette enceinte où l'on fait les lois, et où, par conséquent, l'on n'aurait pas dû oublier que la loi proclame l'égalité des Français en face les uns des autres.

Eh bien, cet homme, avec la merveilleuse persistance qui le caractérise, arrivera à son but : il sera un jour ministre ; eh bien, ce jour-là, qu'attaquera-t-on en lui ? Son opinion, son système, ses utopies ?... Non pas, mais sa naissance ! Et qui attaquera cette naissance ? Quelque plat coquin qui a le bonheur d'avoir un père et une mère, lesquels ont le malheur de rougir de lui !

Assez sur *Antony*, que nous allons laisser suivre son cours d'une centaine de représentations au milieu des émeutes, et revenons aux événements qui causaient ces émeutes.

CCI

UN MOT SUR LA CRITIQUE. — MOLIÈRE JUGÉ PAR BOSSUET, PAR JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET PAR BOURDALOUE. — UN ANONYME. — LES CRITIQUES DU XVIIe SIÈCLE ET CEUX DU XIXe. — M. FRANÇOIS DE SALIGNAC DE LA MOTTE DE FÉNELON. — D'OÙ VIENT LE MOT « TARTUFE ». — M. TASCHEREAU ET M. ÉTIENNE.

L'homme propose et Dieu dispose.

Nous avons terminé le chapitre précédent avec l'intention d'en revenir aux événements politiques ; mais voilà — puisque nous avons parlé de la critique — que l'envie nous prend de consacrer à l'honnête déesse un tout petit chapitre.

Il n'y aura, du reste, dans ce chapitre, ni haine ni récriminations. Nous ne sommes poussé que par le désir de divaguer quelques instants, et de mettre sous les yeux de nos lecteurs des jugements qui leur sont inconnus ou qu'ils ont oubliés.

Ceci, par exemple, est écrit, à propos des comédies de Molière en général :

« Il faudra donc que nous passions pour honnêtes les impiétés et les infamies dont sont pleines les comédies de Molière, ou qu'on ne veuille pas ranger parmi les pièces d'aujourd'hui celles d'un auteur qui a expiré, pour ainsi dire, à nos yeux, et qui remplit encore à présent tous les théâtres des équivoques les plus grossières dont on ait jamais infecté les oreilles des chrétiens. Songez seulement si

vous oseriez soutenir à la face du ciel des pièces où la vertu et la piété sont toujours ridicules, la corruption toujours excusée et toujours plaisante !...

« La postérité saura peut-être la fin de ce poète comédien qui, en jouant son *Malade imaginaire*, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez* ! »

De qui croyez-vous que soit cette diatribe contre celui que la critique moderne appelle *le grand moraliste* ? De quelque Geoffroy ou de quelque Charles Maurice du temps ?

Eh bien, vous vous trompez : c'est de l'aigle de Meaux, de M. de Bossuet (1) !

Voici maintenant, à propos de *Georges Dandin* :

« Voyez comment, pour multiplier ses plaisanteries, cet homme trouble tout l'ordre de la société ! Avec quel scandale il renverse les rapports les plus sacrés sur lesquels elle est fondée ! Comme il tourne en dérision les respectables droits des pères sur leurs enfants, des maris sur leur femme, des maîtres sur leurs serviteurs ! Il fait rire, il est vrai, et il n'en devient que plus coupable en forçant, par un charme invincible, les sages mêmes à se prêter à des railleries qui devraient attirer leur indignation. J'entends dire qu'il attaque les vices ; mais je voudrais bien que l'on comparât ceux qu'il attaque avec ceux qu'il favorise. Quel est le criminel, d'un paysan assez fou pour épouser une demoiselle, ou d'une femme qui cherche à déshonorer son époux ? Que penser d'une pièce où le parterre applaudit à l'infidélité, au mensonge, à l'impudence de celle-ci, et rit de la bêtise du malheureux puni ! »

De qui cette critique ? Sans doute de quelque prêtre intolérant, de quelque prélat fanatique.

Point. Elle est de l'auteur des *Confessions* et de *la Nouvelle Héloïse*, de Jean-Jacques Rousseau (2) !

Peut-être, au moins, *le Misanthrope* va-t-il trouver grâce devant la critique. — Il est bien convenu, n'est-ce pas, que la pièce est un chef-d'œuvre ?

Voyons ce qu'en dit l'onctueux Bourdaloue, dans sa *Lettre à l'Académie française*. C'est court mais précis.

« Un autre défaut de Molière que beaucoup de gens d'esprit lui pardonnent, et que je n'ai garde de lui pardonner, moi, c'est qu'il a donné un tour gracieux au vice, avec une austérité ridicule et odieuse à la vertu ! »

Passons à *l'Avare*, et revenons à Jean-Jacques Rousseau.

« C'est un grand vice d'être avare et de prêter à usure, dit le philosophe de Genève ; mais n'en est-ce pas un plus grand encore à un fils de voler son père, de lui manquer de respect, de lui faire mille insultants reproches, et, quand un père irrité lui donne sa malédiction, de répondre d'un air goguenard *qu'il n'a que faire de ses dons* ? Si la plaisanterie est excellente, en est-elle moins punissable ? Et la pièce où l'on fait aimer le fils insolent qui se la permet en est-elle moins une école de mauvaises mœurs (3) ? »

Tâtons un peu de l'anonyme : — c'est sur *Don Juan* et sur *Tartufe*, cette fois ; — puis, de là, nous retournerons à un nom connu, à un poète tout de lait, à un orateur tout de miel.

Commençons par l'anonyme.

Voyez comme déjà le précepte d'Horace était en usage à cette époque : *Sucrez les bords de la coupe, pour que la liqueur soit moins amère !*

« J'espère dit le critique, que Molière recevra ces observations d'autant plus volontiers, que la passion et l'intérêt n'y ont point de part : je n'ai point dessein de lui nuire, je veux le servir, au contraire. »

Bon ! voilà les bords de la coupe sucrés ; l'absinthe va venir, et, après l'absinthe, la lie.

Reprenons.

On n'en veut point à sa personne, mais à celle de son athée ; l'on ne porte point envie à son gain ni à sa réputation ; ce n'est point un sentiment particulier, c'est celui de tous les gens de bien, et il ne doit pas trouver mauvais que l'on défende ouvertement les intérêts de Dieu, qu'il attaque ouvertement, et qu'un chrétien témoigne de la douleur en voyant le théâtre révolté contre l'autel, la farce aux prises avec l'Evangile, un comédien qui se joue des mystères et qui fait railler de [illegible] plus sacré dans la religion !

« Il est vrai qu'il y a quelque chose de galant dans les ouvrages de Molière, et je serais bien fâché de lui ravir l'estime qu'il s'est acquise. Il faut tomber d'accord que, s'il réussit mal à la comédie il a qui [illegible] et, quoiqu'il n'ait ni les rencontres de Gautier-Garguille, ni les impromptus de Turlupin, ni la bravoure du Capitan, ni la naïveté de Jodelet, ni la panse de Gros-Guillaume, ni la science du Docteur, il ne laisse pas de plaire quelquefois et de divertir en son genre. Il parle passablement français ; il traduit assez bien l'italien, et copie pas mal les auteurs ; mais il ne se pique pas d'avoir le don de l'invention ni le génie de la poésie. Ce qui fait rire en sa bouche fait souvent pitié sur le papier, et l'on peut dire que ses comédies ressemblent à ces femmes qui font peur en déshabillé, et qui ne laissent pas de plaire quand elles sont ajustées, ou à ces petites tailles qui, ayant quitté leurs patins, ne sont plus qu'une partie d'elles-mêmes. Toutefois, on ne peut dénier que Molière ait bien du bonheur ou bien de l'adresse de débiter avec tant de succès sa fausse monnaie, et de duper tout Paris avec de mauvaises pièces. Voilà, en peu de mots, ce que l'on peut dire de plus obligeant et de plus avantageux pour Molière.

« Si cet auteur n'eût joué que les précieuses, et s'il n'en eût voulu qu'aux pourpoints et aux grands canons, il ne mériterait pas une censure publique et ne se serait pas attiré l'indignation de toutes les personnes de piété. Mais qui peut supporter la hardiesse d'un farceur qui fait plaisanterie de la religion, qui tient une école de libertinage, et qui rend la majesté de Dieu le jouet d'un maître et d'un valet de théâtre ? Ce serait trahir visiblement la cause du ciel dans une occasion où sa gloire est ouvertement attaquée, où la foi est exposée aux insultes d'un bouffon qui fait commerce de ses mystères, et en profane la sainteté ; qui foudroie et renverse tous les fondements de la religion à la face du Louvre, dans la maison d'un prince chrétien, à la vue de tant de sages magistrats si zélés pour la cause de Dieu, en dérision de tant de bons pasteurs que l'on fait passer pour des Tartufes ! Et c'est sous le règne du plus grand, du plus religieux monarque du monde, pendant que ce généreux prince occupe tous ses soins à maintenir la religion, que Molière travaille à la détruire ! Le roi abat le temple de l'hérésie, et Molière élève des autels à l'impiété, et autant que la vertu du prince s'efforce d'établir dans le cœur des sujets le culte du vrai Dieu par l'exemple de ses actions, autant l'humeur libertine de Molière tâche d'en ruiner la créance dans les esprits par la licence de ses ouvrages.

« Certes, il faut avouer que Molière lui-même est un Tartufe achevé, un véritable hypocrite ! Si le véritable but de la comédie est de corriger les hommes en les divertissant, le dessein de Molière est de les perdre en les faisant rire. De même que ces serpents dont les piqûres mortelles répandent une fausse joie sur la figure de ceux qui en sont atteints, organe du démon, il corrompt les mœurs ; il tourne en ridicule le paradis et l'enfer ; il décrie la religion, sous le nom d'hypocrisie ; il prend Dieu à partie, et se fait gloire de son impiété à la face de tout un peuple ! Après avoir répandu dans les âmes ces poisons funestes qui étouffent la pudeur et la honte, après avoir pris soin de former des coquettes et de donner aux filles des instructions dangereuses, après des écoles fameuses d'impureté, il en a tenu d'autres pour le libertinage ; et, voyant qu'il choquait toute la religion, et que tous les gens de bien lui seraient contraires, il a composé son *Tartufe*, et a voulu rendre les dévots des ridicules et des hypocrites. Certes, c'est bien à Molière de parler de la religion, avec laquelle il a si peu de commerce, et qu'il n'a jamais connue ni par pratique ni par théorie !

« Son avarice ne contribue pas peu à échauffer sa verve contre la religion ; il sait que les choses défendues irritent le désir, et il sacrifie hautement à ses intérêts tous les devoirs de la piété ; c'est ce qui lui fait porter avec audace la main au sanctuaire, et il n'est point honteux de lasser tous les jours la patience d'une grande reine qui est continuellement en peine de faire réformer ou supprimer ses ouvrages.

« Auguste fit mourir un bouffon qui avait fait raillerie de Jupiter, et défendit aux femmes d'assister à ses comédies, plus modestes que celles de Molière. Théodose condamna aux bêtes des farceurs qui tournaient en dérision les cérémonies religieuses, et néanmoins cela n'approche pas de l'emportement de Molière. Il devrait, enfin, rentrer en lui-même, et considérer qu'il est très dangereux de se jouer de Dieu ; que l'impiété ne demeure jamais impunie, et que, si elle échappe parfois aux feux de la terre, elle ne peut éviter ceux du ciel. Il ne doit point abuser de la bonté d'un grand prince, ni de la piété d'une reine si religieuse, à

(1) *Maximes et Réflexions sur la comédie.*
(2) *Lettre à d'Alembert sur les spectacles.*
(3) *Lettre à d'Alembert sur les spectacles.*

qui il est à charge, et dont il se fait gloire de choquer les sentiments. On sait qu'il se vante hautement qu'il fera paraître son *Tartufe* d'une façon ou d'autre, et que le déplaisir que cette grande reine en a témoigné n'a pu faire impression sur son esprit, ni mettre des bornes à son insolence. Mais, s'il lui restait encore quelque ombre de pudeur, ne lui serait-il pas fâcheux d'être en butte à tous les gens de bien, de passer pour un libertin dans l'esprit des prédicateurs, et d'entendre toutes les langues que le Saint-Esprit anime condamner publiquement son blasphème ? Et, enfin, je ne crois pas faire un jugement téméraire d'annoncer qu'il n'y a point d'homme, si peu éclairé des lumières de la foi, qui, sachant ce que contient cette pièce, puisse soutenir que Molière, *dans le dessein de la jouer*, soit digne de la participation des sacrements, qu'il puisse être reçu à pénitence sans une réparation publique, ni même qu'il soit digne de l'entrée des églises, après les anathèmes que les conciles ont fulminés contre les auteurs de spectacles impudiques et sacrilèges ! »

Ne trouvez-vous pas, cher lecteur, que ce libelle anonyme, adressé au roi Louis XIV pour empêcher *Tartufe*, ne ressemble pas mal au placet adressé au roi Charles X pour empêcher de jouer *Henri III?*

Seulement, l'auteur ou les auteurs de ce libelle du XVIIe siècle avaient eu la pudeur de garder l'anonyme, tandis que les illustres académiciens du XIXe avaient hardiment signé : Viennet, Lemercier, Arnault, Etienne, Jay, Jouy et Onésime Leroy. — M. Onésime Leroy n'était pas de l'Académie, mais il espérait bien en être ! Pourquoi n'en est-il pas ? Je défie qu'on réponde à cette question.

Ces injures étaient contemporaines du moins, et cela se comprend ; mais Bossuet, qui écrivait dix ans après la mort de Molière; mais Jean-Jacques Rousseau, qui écrivait quatre-vingts ans après la représentation de *Tartufe;* mais Bourdaloue, mais Fénelon... Ah ! au fait, j'ai oublié de vous dire ce que pensait Fénelon de l'auteur des *Précieuses ridicules.*

Après l'aigle de Meaux, le cygne de Cambrai ! Il n'y a rien de pis que les animaux à douce toison ou à blanc plumage quand ils deviennent enragés !

« En pensant bien, Molière parle souvent mal ; il se sert des phrases les plus forcées et les moins naturelles. Térence dit en quatre mots, et avec la plus élégante simplicité, ce que celui-ci ne dit qu'avec une multitude de métaphores qui approchent du galimatias. *J'aime encore mieux sa prose que ses vers.* Par exemple, *l'Avare* est moins mal écrit que les pièces qui sont en vers ; mais, en général, il me paraît, jusque dans sa prose, ne parler point assez simplement pour exprimer toutes les passions. »

Notez bien que cela s'écrivait vingt ans environ après la mort de Molière, et que Fénelon, l'auteur du *Télémaque*, parlant à l'Académie, — laquelle applaudissait de ce hochement de tête qui n'empêche pas de dormir, — disait hardiment que l'auteur du *Misanthrope*, de *Tartufe* et des *Femmes savantes* ne savait point écrire en vers.

O cher monsieur François de Salignac de la Motte de Fénelon, si j'avais là une critique que Charles Fourier a faite de votre *Télémaque*, comme j'en régalerais le lecteur !

En attendant, l'homme que la critique du XVIIe et du XVIIIe siècle, que les hommes d'Eglise et les philosophes, que Bossuet et Jean-Jacques Rousseau traitaient d'hérétique, de corrupteur, d'homme abominable ; qui, selon l'anonyme de la lettre au roi, *parlait passablement le français*, qui, selon Fénelon, *ne savait pas écrire en vers ;* cet homme est, au XIXe siècle, un grand moraliste, un sévère châtieur de mœurs, un inimitable écrivain !

Il y a plus : des hommes qui écrivent à leur tour des lettres au descendant de Louis XIV, pour qu'il empêche les hérétiques, les corrupteurs, les hommes abominables du XIXe siècle d'être joués, s'agenouillent devant l'illustre mort ; ils vont chercher dans ses œuvres les moindres intentions qu'il a eues, ou qu'il n'a pas eues ; ils s'enquièrent de ce qui a pu, par un de ces hasards que le génie rencontre seul, lui donner telle ou telle idée ; ils font même de profondes recherches et sur l'homme qui a fourni le type de Tartufe, et sur la circonstance qui lui a donné ce nom de Tartufe, si bien approprié au personnage, qu'il est devenu non seulement un nom d'*homme*, mais encore un nom d'HOMMES.

« Nous avons indiqué où Molière a pris son modèle ; il nous reste, maintenant, à indiquer le titre de sa pièce. Cette généalogie d'un mot pourrait paraître minutieuse en toute autre occasion : *mais rien de ce qui concerne le chef-d'œuvre de [illegible] ne saurait manquer d'intérêt.* Quelques commentateurs [illegible], entre autres Bret, ont prétendu que Molière, plein de l'ouvrage qu'il méditait, se trouvait un jour chez le nonce du pape avec plusieurs saintes personnes. Un marchand de truffes s'y présenta, et le parfum de sa marchandise vint animer la physionomie béate et contrite des courtisans de l'envoyé de Rome. « TARTUFOLI, *signor nunzio !* TARTUFOLI ! » s'écriaient-ils en lui présentant les plus belles. Suivant cette version, c'est ce mot *tartufoli*, prononcé avec une sensualité toute mondaine par ces bouches mystiques, qui aurait fourni à Molière le nom de son imposteur. Le premier, nous avons combattu cette fable, et l'honneur que nous a fait un de nos littérateurs les plus distingués en adoptant notre opinion nous engage à la reproduire ici.

« On disait généralement encore, du temps de Molière, *truffer* pour tromper, dont on avait fait le mot *truffe*, qui convient très bien à l'espèce de fruit qu'il sert à désigner, à cause de la difficulté qu'on a de le découvrir. Or, il est bien certain que l'on employait différemment autrefois, *truffe* et *tartuffe*, ainsi qu'on le voit dans une ancienne traduction française du traité de Platina intitulé : *De honestâ voluptate*, imprimé à Paris en 1505, et cité par Leduchat, dans son édition du *Dictionnaire étymologique* de Ménage. L'un des chapitres du livre IX de ce traité est intitulé : *Des truffes ou tartuffes*, et, comme Leduchat et les autres étymologistes regardent le mot *truffe* comme dérivé de *truffer*, il est probable que l'on n'a dit, aux XVe et XVIe siècles, *tartuffe* pour *truffe*, que parce que l'on pouvait dire également *tartuffer* pour *truffer*. »

Cela est de M. Taschereau, qui ne fut pour rien, hâtons-nous de le dire, dans la lettre à Charles X, mais qui est pour beaucoup dans la belle étude qu'il a publiée sur Molière.

Mais voici qui est de M. Etienne, l'auteur des *Deux Gendres*, comédie faite en collaboration avec Shakspeare et le jésuite Conaxa :

« Les truffes, dit M. Etienne, de l'Académie française, viendraient donc de la tartufferie, et peut-être n'est-ce point parce qu'elles sont difficiles à découvrir qu'on leur donné ce nom, mais parce qu'elles sont un puissant moyen de séduction, et que la séduction n'a d'autre but que la tromperie. Ainsi, d'après une antique tradition, les grands dîners qui ont aujourd'hui une si grande influence dans les affaires de l'Etat, seraient des dîners de tartuffes. Il y a des étymologies beaucoup moins raisonnables que celle-là. »

En vérité, critique, ma mie, — ou plutôt mon ennemie, — ne vaudrait-il pas mieux que vous fussiez un peu moins caressante aux morts, et un peu plus indulgente aux vivants ?

Vous n'auriez pas sur la conscience l'asphyxie d'Escousse et de Lebras, la noyade de Gros et la suspension d'*Antony*.

CCII

THERMOMÈTRE DES CRISES SOCIALES. — ENTREVUE AVEC M. THIERS. — CE QU'IL VEUT FAIRE POUR LE THÉATRE-FRANÇAIS. — NOS CONVENTIONS. — « ANTONY » REVIENT A LA RUE DE RICHELIEU. — « LE CONSTITUTIONNEL ». — SON PREMIER-PARIS CONTRE LE ROMANTISME EN GÉNÉRAL, ET CONTRE MON DRAME EN PARTICULIER. — LA MORALITÉ DU THÉATRE ANTIQUE. — PARALLÈLE ENTRE LE THÉATRE-FRANÇAIS ET CELUI DE LA PORTE-SAINT-MARTIN. — PREMIÈRE SUSPENSION D' « ANTONY ».

Le chapitre précédent finit par ces mots : « Et la suspension d'*Antony*. »

Laquelle suspension ? demandera peut-être le lecteur : est-ce celle que décréta M. Thiers ? est-ce celle que confirma M. Duchâtel ? est-ce celle que vient d'ordonner M. de Persigny ?

Antony, comme l'a très bien dit M. Lesur, est un monstre : ce monstre s'est produit dans un de ces moments de dévergondage de la société qui suivent les révolutions, et où cete morale institution qu'on appelle la censure n'a pas encore eu le temps de s'établir et de fonctionner ; de sorte que toutes les fois que la société ébranlée chancelle sur sa base, on joue *Antony ;* mais, toutes les fois que la société est sauvée, que la bourse monte, que la morale triomphe, on supprime *Antony*.

J'avais profité du moment où la société avait la tête en bas

et les jambes en l'air pour faire jouer *Antony*, et j'avais bien fait, sans quoi, le gouvernement moral qui fut créé entre le procès Cubières et l'assassinat Praslin n'eût certes pas permis la représentation.

Mais enfin *Antony* avait été joué cent trente fois, *Antony* avait droit de bourgeoisie ; il avait fait son effet, produit le mal qu'il devait produire, et l'on n'avait pas de raison de s'en inquiéter, lorsque M. Thiers me fit venir un matin au ministère de l'intérieur.

C'est un homme charmant que M. Thiers, je connais peu de conteurs plus agréables, et peu d'écouteurs aussi intelligents.

Nous nous étions vus plusieurs fois, et, d'ailleurs, nous nous connaissions, lui et moi : lui parce qu'il s'appelait Thiers, moi parce que je m'appelais Dumas.

— Mon cher poète, avez-vous remarqué une chose ? me demanda-t-il.

— Laquelle, mon cher historien ?

— C'est que le Théâtre-Français va à tous les diables !

— Vous me donnez cela comme une nouvelle ?

— Non, je vous donne cela comme un malheur.

— Peuh !...

— A votre avis, qu'y a-t-il à faire du Théâtre-Français ?

— Ce qu'on fait d'un vieux bâtiment, un ponton.

— Bon ! croyez-vous donc qu'il ne puisse plus tenir la mer ?

— Oh ! si fait ! avec une carène nouvelle, des voiles neuves et un autre équipage.

— Eh bien, c'est mon avis... Il me fait l'effet du cheval que, dans sa folie, Roland traîne par la bride : il a toutes les qualités du cheval ; seulement, toutes ces qualités sont paralysées par un petit malheur : il est mort !

— C'est justement cela.

— Eh bien, Hugo et vous avez eu de grands succès à la Porte-Saint-Martin ; j'ai envie de faire du Théâtre-Français ce qu'on fait du Musée : l'ouvrir le dimanche pour qu'on puisse venir y étudier les auteurs morts, et réserver tout le reste de la semaine aux auteurs vivants, et particulièrement à Hugo et à vous.

— Eh bien, mon cher historien, voilà la première fois que j'entends un ministre de l'intérieur dire quelque chose de sensé sur une question d'art. Permettez que je voie l'heure de la journée et la date du mois ; je porterai cela en note... Bon ! 15 mars 1834, à sept heures du matin.

— Maintenant, que voulez-vous, pour nous faire une comédie, une tragédie ou un drame en cinq actes, au Théâtre-Français ?

— Mais je voudrais d'abord des acteurs qui jouassent le drame : madame Dorval, Bocage, Frédérick.

— Tout ne peut pas se faire à la fois. Je vous donne madame Dorval : les autres viendront après.

— Bon ! c'est déjà quelque chose... Puis on me doit une réparation à propos d'*Antony* : je désire que madame Dorval rentre par le rôle d'Adèle.

— Accordé... Ensuite ?

— C'est tout.

— Oh ! vous nous donnerez une pièce nouvelle.

— Dans trois mois.

— A quelles conditions ?

— Mais aux conditions de tout le monde.

— Voilà ce que je refuse : on vous donnera cinq mille francs de prime.

— Va pour cinq mille francs !

— Eh bien, je vais prévenir Jouslin de la Salle... Vous allez prévenir madame Dorval ; seulement, dites-lui d'être raisonnable.

— Oh ! soyez tranquille, pour entrer aux Français, et pour y jouer *Antony*, elle fera tous les sacrifices du monde... Ainsi, c'est convenu ?

— Oui.

— Récapitulons.

— Soit.

— Nous rentrons, Hugo et moi, au Théâtre-Français, par une brèche, comme la litière de M. de Richelieu ?...

— Accordé.

— Nous faisons chacun deux pièces par an ?...

— Convenu.

— Dorval est engagée ? Bocage et Frédérick le seront ?...

— C'est dit.

— Et Dorval débute par *Antony* ?

— Elle établira cela dans son engagement.

— A merveille !... A la première de la reprise de la pièce immorale !

— Dès aujourd'hui, je retiens ma loge, pour être sûr d'avoir de la place.

Nous nous quittâmes. Je courus chez Dorval lui annoncer cette bonne nouvelle. Elle n'était pas réengagée à la Porte-Saint-Martin ; elle se trouvait donc libre, et pouvait entrer sans retard au Théâtre-Français.

Le lendemain, elle reçut la visite de Jouslin de la Salle. Les conditions ne furent pas longues à discuter ; ainsi que je l'avais dit, pour entrer au Théâtre-Français, et pour y jouer *Antony*, Dorval [illegible] net.

Les répétitions commencèrent aussitôt. J'avais fait mon traité avec le directeur, et il était spécifié, dans ce traité, que, par ordre du ministre, *Antony* était repris à la Comédie-Française et que Dorval [illegible].

Antony reparut sur l'affiche de la rue de Richelieu : cette fois, il y avait cent contre un à parier qu'il serait joué, attendu qu'il paraissait par ordre ministériel.

L'affiche annonça la pièce et les débuts de Dorval pour le 28 avril 1834.

Nous comptions sans *le Constitutionnel*.

Le Constitutionnel avait une vieille dent contre moi ; je m'en inquiétais peu, je croyais qu'il ne pouvait [illegible] dre.

J'étais le premier qui, dans ce même *Antony*, avait osé attaquer son omnipotence.

On se rappelle, dans la mise en scène d'*Antony*, un gros monsieur qui, à tout ce que l'on disait, répondait invariablement : « Cependant *le Constitutionnel*... » sans jamais donner d'autre raison. C'était Moëssard qui jouait le gros monsieur.

Ce n'était pas tout : on avait représenté aux Variétés une pièce intitulée *la Tour de Babel*. La scène de scandale de cette pièce était une scène de désabonnement au *Constitutionnel* que l'on m'avait naturellement mise sur le dos, à cause de mon inimitié bien connue pour ce journal. Je n'avais pas réclamé, et j'étais, sinon le vrai père, du moins le père putatif.

Le matin du 28 avril 1834, comme je venais de distribuer mes billets pour la représentation du soir, mon fils, qui commençait à prendre dix ans, m'arriva, un numéro du *Constitutionnel* à la main.

Il m'était envoyé par Goubaux, chez lequel il était en pension, et qui me criait comme d'Assas : « A vous ! c'est l'ennemi ! »

Je dépliai l'estimable journal, et je lus — en premier-Paris, s'il vous plaît ! — l'article suivant.

Un fait littéraire prenait ainsi l'importance d'un fait politique.

« Paris, 28 avril 1834.

« La subvention du Théâtre-Français est portée au budget de l'Etat pour deux cent mille francs. Cette somme est considérable ; mais, si l'on réfléchit à l'influence que ce théâtre peut exercer, dans l'intérêt de la société, sur le goût, sur les mœurs, sur la bonne direction de la littérature dramatique, l'allocation ne paraîtra pas exagérée. Le Théâtre-Français, enrichi de tant de chefs-d'œuvre qui ont contribué aux progrès de notre civilisation, est, comme le Musée, un monument national qui ne doit être ni abandonné ni dégradé. De la hauteur où l'a élevé le génie de nos grands écrivains, il ne doit pas descendre à ces exhibitions grotesques et immorales qui font la honte de l'époque, alarment la pudeur publique, et portent une atteinte mortelle à la société ! Il n'y a plus de frein à la dépravation de la scène, à l'oubli de toute morale et de toute bienséance ; le viol, l'adultère, l'inceste, le crime, enfin, dans ses formes les plus dégoûtantes, voilà les éléments de la poétique de cette misérable époque dramatique qui, digne de tous les mépris, s'avise de mépriser les maîtres de l'art, prend un infernal plaisir à flétrir tous les sentiments généreux, à répandre la corruption dans le peuple, et nous expose aux dédains de l'étranger !... »

C'est bien écrit, n'est-ce pas ? Il est vrai que c'est écrit par un académicien.

Je continue :

« Ce n'est point pour encourager un système pernicieux que le trésor public est mis à contribution. La somme de deux cent mille francs n'est accordée au Théâtre-Français qu'à condition qu'il restera pur de toute souillure, que les artistes recommandables de ce théâtre, qui sont encore les meilleurs de l'Europe, ne s'aviliront pas en donnant l'appui de leur talent à ces ouvrages indignes de la scène nationale, ouvrages dont la funeste tendance devrait exciter la sollicitude du gouvernement, car il est responsable de la morale publique comme de l'exécution des lois. Eh bien, qui le croirait ? dans ce moment même, on s'occupe à faire passer les principaux acteurs de la Porte-Saint-Martin au Théâtre-Français, et d'y naturaliser les absurdes et fangeux mélodrames destinés à remplacer les chefs-d'œuvre dramatiques qui sont une partie si importante de notre littérature. Un esprit de vertige semble planer sur ce malheureux théâtre. La représentation d'*Antony* est officiellement annoncée par *le Moniteur* pour demain lundi ; *Antony*, l'ouvrage le plus hardiment obscène qui ait paru dans ces temps d'obscénité ! *Antony*, dont la première représentation fit [illegible]

honnête père de famille. — Depuis longtemps nous ne pouvions plus mener nos filles au théâtre ; à présent, nous n'y pouvons plus mener nos femmes ! Nous allons donc voir sur le théâtre de Corneille, de Racine, de Molière et de Voltaire, nous allons voir une femme jetée dans une alcôve, un mouchoir sur la bouche ; nous allons voir, sur la scène nationale, le viol en action : le jour de cette représentation est fixé. Voilà une école de morale ouverte au public ; voilà le genre de spectacle auquel vous appelez cette jeunesse dont vous redoutez l'exaltation, et qui bientôt ne reconnaîtra plus ni règle ni frein ! Ce n'est pas sa faute ; c'est la faute du pouvoir, qui ne sollicite aucune mesure pour arrêter ce [illegible] d'immoralité. Il n'y a pas de pays au monde, quelque libre qu'il soit, où il soit permis d'empoisonner les sources de la morale publique. Dans les républiques anciennes, la représentation d'un ouvrage dramatique était une affaire d'État : on proscrivait tout ce qui pouvait altérer le caractère national, blesser la majesté des lois et outrager la pudeur publique... »

Témoin la *Lisistrata* d'Aristophane, dont nous allons dire deux mots à nos lecteurs, en ayant le soin, toutefois, de traduire en latin ce qui ne saurait s'écrire en français.

Le latin dans les mots brave l'honnêteté !

On voit que je cite Boileau, quand Boileau peut m'être utile. — Pauvre Boileau, quelle honte pour lui d'être forcé de venir en aide à l'auteur d'*Henri III* et d'*Antony !*

Nous sommes à Athènes. — Les Athéniens sont en guerre avec les Lacédémoniens ; les femmes se plaignent de cette guerre interminable du Péloponèse, qui empêche les maris de rester près d'elles et de remplir leurs devoirs conjugaux.

La plus ardente dans ses plaintes est Lisistrata, femme d'un des principaux citoyens d'Athènes ; aussi a-t-elle convoqué toutes les matrones non seulement d'Athènes, mais encore de Lacédémone, d'Anagyre, de Corinthe. Elle vient leur proposer un pacte.

Laissons-la parler. Elle s'adresse à l'une des femmes convoquées par elle, et qui se rend au lieu de la réunion (1).

LISISTRATA. — Salut, Lampito ! Lacédémonienne chérie, que tu es belle ! Ma douce amie, quel teint frais ! quel air de santé ! Tu étranglerais un taureau !

LAMPITO. — Par Castor et Pollux, je le crois bien : je m'exerce au gymnase, et je me frappe du talon dans le derrière.

Cette danse à laquelle Lampito fait allusion avec une naïveté tout à l'honneur du dialecte dorien, dont elle se sert, s'appelle *cibasis*.

Continuons :

LISISTRATA, *lui prenant la gorge*. — Que tu as une belle gorge !

LAMPITO. — Vous me tâtez comme une victime.

LISISTRATA. — Et cette autre jeune fille, de quel pays est-elle ?

LAMPITO. — C'est une Béotienne des plus nobles qui nous arrive.

LISISTRATA. — Ah ! oui, c'est une Béotienne ?... Elle a un joli jardin !

A propos, j'oubliais de dire — et c'est le mot *jardin* qui me rappelle cet oubli — que Lampito et Calonice, la Béotienne, jouent leur rôle dans le costume qu'avant son péché, Ève portait dans le paradis terrestre.

CALONICE. — Et parfaitement soigné ; on en a arraché le pouliot.

Le savant traducteur nous apprend que le *pouliot* était une plante qui venait en abondance dans la Béotie.

Puis il ajoute : *Sed intelligat hortum malè herbidum, undè pilos [illegible] ut crebrè solebant.*

Lisistrata continue, exposant le motif de la convocation.

(1) Nous empruntons les citations suivantes à l'excellente traduction de M. Artaud. Si nous traduisions nous-même, d'abord la traduction serait mauvaise, puis on pourrait nous accuser d'avoir forcé le grec à dire ce qu'il ne dit pas.

LISISTRATA. — Ne regrettez-vous pas que les pères de vos enfants soient retenus loin de vous par la guerre ? Car je sais que nous avons toutes nos maris absents.

CALONICE. — Le mien est en Thrace depuis cinq mois.

LISISTRATA. — Le mien est depuis sept mois à Pylos.

LAMPITO. — Le mien revient à peine de l'armée, qu'il reprend son bouclier, et repart.

LISISTRATA. — *Sed nec mœchi relicta est scintilla ; ex quo enim nos prodiderunt Milesii, ne olisbum quidem vidi octo digitos longum, qui nobis esset coriaceum auxilium.*

Pauvre Lisistrata ! on comprend bien qu'une femme, dans une pareille peine, se mette à la tête d'une conjuration.

Or, la conjuration que Lisistrata propose à ses compagnes, la voici :

LISISTRATA. — Il faut nous abstenir des hommes !... Pourquoi détournez-vous les yeux ? où allez-vous ?... Pourquoi vous mordre les lèvres, et secouer la tête ? Le ferez-vous ou ne le ferez-vous pas ?... Que décidez-vous ?

MIRRHINE. — Je ne le ferai pas ! Que la guerre continue.

LAMPITO. — Ni moi non plus ! Que la guerre continue.

LISISTRATA. — O sexe dissolu ! Je ne m'étonne plus que nous fournissions des sujets de tragédie : nous ne sommes bonnes qu'à une seule chose !... O ma chère Lacédémonienne, — car tu peux encore tout sauver en t'unissant à moi, — je t'en prie, seconde mes projets !

LAMPITO. — C'est qu'il est bien difficile pour des femmes de dormir *sine mentulâ !* Il faut cependant s'y résoudre, car la paix doit passer avant tout.

LISISTRATA. — La paix, assurément ! Si nous nous tenions chez nous bien fardées, et sans autre vêtement qu'une tunique fine et transparente, *incenderemus glabro cunno, arrigerent viri, et coire cuperent !*

Les femmes consentent. Il s'agit de se lier par un serment. Voici le serment.

LISISTRATA. — Mettez toutes la main sur la coupe, et qu'une seule répète, en votre nom à toutes, ce que je vais vous dire : Aucun amant ni aucun époux...

MIRRHINE. — Aucun amant ni aucun époux...

LISISTRATA. — Ne pourra m'approcher *rigente nervo !* — Répète.

Mirrhine répète.

LISISTRATA. — Et, s'il emploie la violence...

MIRRHINE. — Oui, s'il emploie la violence...

LISISTRATA. — *Motus non addam !*

On comprend le résultat d'un pareil serment, qui est scrupuleusement tenu. Aussi vous vous rappelez la course de M. de Pourceaugnac poursuivi par les seringues ? Eh bien, cela peut vous donner une idée de la mise en scène du reste de la pièce. Les femmes jouent le rôle de M. de Pourceaugnac, et les maris celui des apothicaires.

Voilà les pièces qui, selon le rédacteur du *Constitutionnel*, *moralisaient* les sociétés antiques !

« Dans les républiques anciennes, reprend avec aplomb notre censeur, les jeux scéniques étaient destinés à exciter les passions nobles, non à provoquer les penchants vicieux de la nature humaine ; ils avaient pour but de corriger les vices par le ridicule, et, en rappelant de glorieux souvenirs, de réveiller au fond des âmes l'émulation de la vertu, l'enthousiasme de la liberté, l'amour de la patrie ! Eh bien, nous, si fiers de notre équivoque civilisation, nous n'avons pas de si hautes pensées ; tout ce que nous demandons, c'est qu'on nous laisse au moins un théâtre, un seul théâtre où nous puissions conduire nos enfants et nos femmes sans que leur imagination soit souillée, un théâtre qui soit véritablement une école de bon goût et de bonnes mœurs.

« Nous n'en appelons point à la direction actuelle des beaux-arts ; une coterie romantique, ennemie jurée de notre grande littérature, y domine souverainement ; coterie qui ne

reconnaît que ses adeptes et ses courtisans, et n'a de faveurs que pour eux. L'artiste sans intrigue y est oublié. Elle veut réaliser ses absurdes théories : elle est allée chercher au boulevard le directeur, les acteurs, les pièces qui doivent déshonorer la scène française : c'est là son but ; ce sont là ses moyens. C'est à M. Thiers, ministre de l'intérieur, que nous nous adressons. Homme de lettres distingué, admirateur des sublimes génies dont la gloire est celle de la patrie, c'est à lui, dépositaire d'un pouvoir qui doit veiller à la conservation de ce noble héritage, que nous demandons de ne pas le laisser tomber en des mains hostiles de s'opposer à ce débordement de mauvaises mœurs qui envahit le théâtre, pervertit la jeunesse de nos écoles, et la jette dans le monde, avide de jouissances précoces, impatiente de toute espèce de joug, et bientôt fatiguée de la vie. Ce dégoût de la vie presque au sortir de l'enfance, ce phénomène effrayant, jusqu'ici sans exemple, tient en grande partie à la funeste influence de ces spectacles dangereux où se montrent les passions les plus effrénées dans toute leur nudité, et à cette nouvelle littérature où tout ce qui est digne de respect est livré au mépris. Laisser corrompre la jeunesse, ou plutôt favoriser sa corruption, c'est préparer un avenir de troubles et d'orages ; c'est compromettre la cause de la liberté, c'est vicier dans le germe nos naissantes institutions ; c'est aussi le plus juste et le plus sanglant reproche qu'on puisse faire à un gouvernement... »

Pauvre *Antony !* il ne lui manque plus que d'être accusé de violer la charte de 1830 !

« Et nous dirons ici toute la vérité : ce ne sont point les feuilles républicaines qui ont prêté leur appui à ce système odieux de démoralisation ; quelque reproche qu'on puisse leur faire d'ailleurs, on est forcé d'avouer qu'elles ont repoussé avec indignation la littérature satanique et le drame immoral, qu'elles sont restées fidèles au culte de la gloire nationale. Ce sont les journaux de la Restauration, c'est cette misérable direction des beaux-arts, qui, sous les yeux du ministère, donnent au monde civilisé le plus grand scandale : celui de contribuer à la publicité et au succès de ces productions monstrueuses qui nous ramènent à la barbarie, et qui finiront, si rien ne les arrête, par nous faire rougir d'être Français... »

Voyez-vous le collaborateur de M. de Jouy rougissant d'être Français, parce que M. Hugo a fait *Marion Delorme*, et M. Dumas *Antony*, et obligé de regarder la Colonne pour redevenir fier de sa nationalité !.

« Mais pourquoi donner une prime à la dépravation ? pourquoi grever le budget de l'Etat d'une somme de deux cent mille francs au profit du mauvais goût et de l'immoralité ? pourquoi ne pas, du moins, les partager entre le Théâtre-Français et la Porte-Saint-Martin ? Il y aurait justice, car les droits sont égaux ; bientôt même le premier de ces théâtres ne sera que la succursale de l'autre, et celui-ci mérite bien toutes les sympathies de MM. les directeurs des beaux-arts. Il y aurait donc une inconséquence choquante, de leur part, à le laisser dans l'oubli. »

Pour cette fois, vous avez raison, monsieur l'académicien. La subvention doit être accordée, n'est-ce pas ? au théâtre qui donne des œuvres littéraires dont les années suivantes se souviendront, et qui resteront au répertoire. Or, voyons ce que donnait, concurremment avec la Porte-Saint-Martin, le Théâtre-Français, et dites-moi, pendant cette période de quatre ans, quelles sont les pièces dont on se souvient et qui sont restées au répertoire ?

THÉATRE-FRANÇAIS : — *Charlotte Corday*, — *Camille Desmoulins*, — *le Clerc et le Théologien*, — *Pierre III*, — *le Prince et la Grisette*, — *le Sophiste*, — *Guido Reni*, — *le Presbytère*, — *Caius Gracchus, ou le Sénat et le Peuple*, — *la Conspiration de Cellamare*. — *la Mort de Figaro*, — *le Marquis de Rieux*, — *les Dernières Scènes de la Fronde*, — *Mademoiselle de Montmorency*.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT MARTIN : — *Antony*. — *Marion Delorme*, — *Richard Darlington*. — *la Tour de Nesle*. — *Perrinet Leclerc*, — *Lucrèce Borgia*, — *Angèle*, — *Marie Tudor*, — *Catherine Howard*.

Il est vrai que nous trouvons, — sans compter *les Enfants d'Edouard* et *Louis XI*, de Casimir Delavigne, *Bertrand et Raton* et *la Passion secrète*, de Scribe, qui viennent protester contre cette moisson d'ouvrages inconnus, oubliés, enterrés, jetés dans la fosse commune sans épitaphe sur leur tombe, — il est vrai, dis-je, que nous trouvons quatre ou cinq pièces de plus qu'à la Porte-Saint-Martin ; mais cela ne prouve pas que l'on jouait les pièces du Théâtre-Français plus longtemps que celles de la Porte-Saint-Martin ; surtout si l'on veut bien réfléchir que le Théâtre-Français ne joue ses pièces nouvelles que de deux jours l'un, et donne, par an, cent cinquante représentations de l'ancien répertoire !

Vous aviez donc parfaitement raison, monsieur l'académicien : c'était à la Porte-Saint-Martin, et non au Théâtre-Français, que devait être accordée la subvention, attendu que, à part deux ou trois ouvrages, c'était à la Porte-Saint-Martin que se produisait la véritable littérature.

Nous reprenons, ou plutôt l'illustre publiciste reprend :

Si la chambre des députés ne paraît [illegible] à presser de voter les lois de finances, nous pourrions espérer que, dans une matière aussi grave, qui se lie si intimement au bon ordre et à l'existence de la civilisation, il s'élèverait une voix généreuse pour protester contre un emploi si abusif de la fortune publique, pour rappeler au ministre les devoirs que lui imposent les fonctions dont il est chargé. Le député qui parlerait ainsi serait sûr d'être écouté favorablement d'une assemblée dont les membres sont, tous les jours, témoins de cette licence inouïe des théâtres, destructive de toute morale, et en connaissent parfaitement tous les dangers.

« Quant à nous, nous reviendrons sur ce sujet, qui nous semble de la plus haute importance pour le repos des familles et, en général, pour la société. Nous avons pour nous tous les hommes de goût, tous les amis véritables de nos institutions, enfin, les honnêtes gens de tous les partis !... »

Eh bien, voilà qui est poli pour les spectateurs qui ont suivi les cent trente représentations d'*Antony*, les quatre-vingts représentations de *Marion Delorme*, les quatre-vingt-dix représentations de *Richard Darlington*, les six cents représentations de *la Tour de Nesle*, les quatre-vingt-dix représentations de *Perrinet Leclerc*, les cent vingt représentations de *Lucrèce Borgia*, les cent représentations d'*Angèle*, les soixante-dix représentations de *Marie Tudor*, et les cinquante représentations de *Catherine Howard !*

Qu'est-ce que c'était donc que ces gens-là, si vos gens, à vous, sont les « hommes de goût, » les « amis véritables des institutions, » les « honnêtes gens ? » Ce sont donc des goujats, des renverseurs de gouvernement, des gens de sac et de corde? Diable ! prenez garde ! car ces gens-là, je vous en préviens, sont en grande majorité, non seulement à Paris, mais encore dans la province !

Le moraliste du *Constitutionnel* termine ainsi :

« Nous sommes convaincu que les artistes mêmes du Théâtre-Français, qui voyaient avec satisfaction revenir à eux la partie éclairée du public, feront des vœux pour le succès de nos réclamations. Cela dépend de la Chambre et du ministre de l'intérieur. Des préoccupations politiques trop connues ont pu détourner son attention de la fausse et ignoble direction donnée au Théâtre-Français : il n'y aurait plus pour lui d'excuse, maintenant qu'il sait la vérité.

« A. JAY. »

Peut-être aviez-vous cru, en commençant de lire cette dénonciation, qu'elle était anonyme ou signée d'une initiale, ou d'un signe maçonnique, ou de trois étoiles, plus ou moins ? Non pas ! elle est signée d'un nom d'homme, d'un nom de député, d'un nom d'académicien, du nom de M. Jay.

Aussi, le même jour où l'article avait paru, M. Jouslin de la Salle, directeur du Théâtre-Français, reçut-il ce petit billet, court mais clair :

« Défense est faite au Théâtre-Français de jouer *Antony* ce soir.

« THIERS. »

Je pris un cabriolet et j'ordonnai au cocher de me conduire au ministère de l'intérieur.

CCIII

MON EXPLICATION AVEC M. THIERS. — CE QUI L'AVAIT FORCÉ DE SUSPENDRE « ANTONY ». — LETTRE DE MADAME DORVAL AU « CONSTITUTIONNEL ». — M. JAY COURONNÉ ROSIÈRE. — MON PROCÈS AVEC M. JOUSLIN DE LA SALLE. — IL Y A ENCORE DES JUGES A BERLIN !

A quatre heures, je descendis à la porte du ministère. J'entrai tout droit, et je parvins au cabinet du ministre sans obstacle ; les garçons de bureau et les huissiers, qui m'avaient vu venir trois ou qatre fois depuis quinze jours, c'est-à-dire depuis l'époque où M Thiers était ministre de l'intérieur, n'eurent pas même l'idée de me demander où j'allais.

M. Thiers travaillait avec son secrétaire.

M. Thiers avait fort à faire en ce moment-là. On sortait des troubles de Paris des 13 et 14 avril ; on en finissait à peine avec l'insurrection des mutuellistes de Lyon, on discutait le budget du commerce et des travaux publics, qui était resté, faute de ministre spécial, une annexe du ministère de l'intérieur ; enfin, on allait justement passer à la discussion générale des beaux-arts, et, par conséquent, passer à la discussion particulière de la subvention du Théâtre-Français.

Au bruit que je fis en ouvrant la porte de son cabinet, M. Thiers leva la tête.

— Bon ! dit-il, je vous attendais.

— Je ne crois pas, répondis-je.

— Pourquoi cela ?

— Parce que, si vous m'aviez attendu, vous eussiez compris dans quelles intentions je venais, et vous m'eussiez consigné à la porte.

— Et dans quelles intentions venez-vous ?

— Mais je viens tout simplement demander compte à l'homme du manque de parole du ministre.

— Vous ne savez donc pas ce qui s'est passé à la Chambre ?

— Non ; je sais seulement ce qui s'est passé au Théâtre-Français.

— J'ai été forcé de suspendre *Antony*.

— Non pas de suspendre, mais d'arrêter.

— Arrêter ou suspendre...

— Ce n'est pas la même chose.

— Eh bien, j'ai été forcé d'arrêter *Antony*.

— Forcé ! un ministre ? On peut forcer un ministre d'arrêter une pièce qu'il a envoyé prendre lui-même entre les mains du souffleur d'un autre théâtre, quand ce ministre a loué sa loge pour voir la première représentation de cette pièce ?

— Oui... forcé, j'ai été forcé !

— Par l'article du *Constitutionnel* ?

— Bah ! s'il n'y avait eu que l'article, je m'en serais encore moqué, quoiqu'il soit de bonne encre.

— Vous appelez cela de bonne encre, vous ? Je vous défie de sucer la plume de M. Jay et de ne pas avoir la colique.

— Eh bien, de mauvaise encre, si vous voulez... Mais c'est la Chambre !

— Comment, la Chambre ?

— Eh ! oui, j'ai eu toute la Chambre contre moi ! Si *Antony* avait été joué ce soir, le budget ne passait pas.

— Le budget ne passait pas ?

— Non... Imaginez-vous que ces gens-là... Jay, Etienne, Viennet, que sais-je, moi ?... disposent d'une centaine de voix à la Chambre, cent voix qui votent comme un seul homme. J'ai été mis au pied du mur : « *Antony*, et pas de budget ! » ou bien : « Un budget, et pas d'*Antony* !... » Ah ! mon cher, restez auteur dramatique, allez, et gardez-vous de devenir jamais ministre !

— Ah çà ! mais vous croyez donc que cela va en rester là ?

— Non, je sais bien que je vous dois une indemnité ; fixez-la vous-même, et j'ordonnance la somme que vous exigerez !

— Allons donc, une indemnité ! Est-ce que je travaille pour toucher des indemnités, moi ?

— Non, mais vous travaillez pour toucher des droits d'auteur.

— Quand on joue mes pièces, pas quand on les défend.

— Cependant, vous avez droit à un dédommagement.

— Le tribunal le fixera.

— Croyez-moi, ne recourez pas aux tribunaux.

— Pourquoi ?

— Mais parce qu'il vous arrivera ce qui est arrivé à Hugo, à propos du *Roi s'amuse* : le tribunal se déclarera incompétent.

— Le ministre n'était pas intervenu au traité du *Roi s'amuse*, mais vous êtes intervenu au traité d'*Antony*.

— Indirectement.

— C'est ce que le tribunal appréciera.

— Cela ne vous empêchera pas de nous faire une pièce nouvelle.

— Bon ! pour qu'on vous refuse le budget de 1835 ? Merci.

— Vous reviendrez sur votre détermination.

— Moi ! Je ne reviendrai même plus dans votre ministère !

Et je sortis tout boudant et tout grondant ; ce que je n'eusse certes pas fait, si j'avais su qu'avant deux ans, le même Thiers manquerait de parole à la Pologne, en laissant occuper Cracovie par les Autrichiens, les Prussiens et les Russes ; à l'Espagne, en refusant d'intervenir, et à la Suisse, en menaçant de la bloquer. Près de ces trois grands événements, qu'était-ce qu'un pauvre petit manque de parole à un auteur dramatique ?

Je courus chez Dorval, que le revirement ministériel frappait plus cruellement que moi. En effet, la défense de jouer *Antony* était faite au seul Théâtre-Français ; d'ailleurs, la réputation d'*Antony* était bien établie, et sa reprise ne pouvait en rien ajouter à la mienne. Il n'en était pas de même de Dorval : dans aucun rôle elle n'avait encore eu le succès qu'elle venait d'obtenir dans celui d'Adèle ; aucun de ses anciens rôles ne pouvait suppléer celui-là, et il n'y avait aucune probabilité qu'un rôle nouveau lui rendît la chance de succès que la suppression d'*Antony* venait de lui ôter.

Elle commença par écrire au *Constitutionnel* la lettre suivante :

« Monsieur,

« Lorsque je suis entrée au Français, ce fut à la condition expresse que je débuterais par *Antony*. Cette condition fut portée sur mon engagement comme base du traité que je contractais avec l'administration du théâtre Richelieu.

« Aujourd'hui, le ministère juge que la pièce, reçue au Théâtre-Français en 1830, censurée sous les Bourbons, jouée cent fois à la Porte-Saint-Martin, trente fois à l'Odéon, une fois aux Italiens, ne peut être représentée par les comédiens du roi. Un procès entre l'auteur et M. Thiers jugera cette question de droit.

« Mais, jusqu'à l'issue de ce procès, je me vois forcée de cesser de paraître dans toute autre pièce.

« Je m'empresse, en même temps, de déclarer qu'il n'y a dans mon refus rien qui puisse blesser les auteurs d'*une Liaison*, auxquels je dois personnellement des remercîments pour leurs bonnes relations avec moi.

« Agréez, etc.

« MARIE DORVAL. »

C'était là le côté sérieux et triste de la situation ; puis, lorsqu'elle eut accompli ce devoir envers elle-même, — et surtout envers sa famille, dont elle était l'unique soutien, — Dorval voulut remercier M. Jay à sa façon, ne doutant point que je ne susse, de mon côté, un jour ou l'autre, le remercier à la mienne.

Je retrouve le fait que je vais raconter consigné dans un album que la pauvre femme me remit en mourant, et que j'ai précieusement conservé :

« Le 28 avril 1834, *Antony*, pour mes débuts, a été défendu au Théâtre-Français, à la sollicitation ou plutôt sur la dénonciation de M. Antoine Jay, rédacteur du *Constitutionnel*.

« J'ai eu l'idée de lui envoyer une couronne de rosière. J'ai mis cette couronne dans un carton, avec une petite lettre : le tout attaché par une faveur blanche.

« La lettre contenait ces mots :

« Monsieur,

« Voici une couronne jetée à mes pieds dans *Antony* : per« mettez-moi de la déposer sur votre tête. Je vous devais cet « hommage.

Personne ne sait davantage
Combien vous l'avez mérité !

« MARIE DORVAL. »

Au-dessous de la signature de cette bonne et chère amie, je retrouve encore les deux lignes et la lettre suivantes :

« M. Jay m'a renvoyé le carton, la couronne et la faveur blanche, avec ce billet :

Madame,

« L'épigramme est jolie, et, quoiqu'elle porte à faux, elle « est de trop bon goût pour que je ne tienne pas à la garder.

« Quant à la couronne, elle appartient à la grâce et au ta« lent, et je m'empresse de la remettre à vos pieds.

« A. JAY. »

30 avril 1834. »

Comme j'en avais prévenu M. Thiers, j'en appelai de sa décision au tribunal de commerce.

L'affaire vint le 2 juin suivant.

Mon ami maître Mermilliod réclama en mon nom la représentation d'*Antony*, ou douze mille francs de dommages-intérêts. Maître Nouguier, avocat de M. Jouslin de la Salle, offrit, au nom de son client, de jouer *Antony*, mais à la condition que j'apporterais la mainlevée du ministère de l'intérieur. Maître Legendre, agréé du ministère de l'intérieur, déclina la compétence du tribunal, attendu, dit-il, que les actes de l'autorité administrative ne pouvaient être soumis à l'appréciation de l'autorité judiciaire.

C'était bien simple, comme on voit : le ministère me volait ma bourse ; et, quand je réclamais ma bourse volée, le ministère me disait : « Halte-là, jeune homme ! ce sont trop grandes prétentions pour être poursuivi ! »

Heureusement, le tribunal ne se laissa point intimider par les grands airs de maître Legendre, et il ordonna que M. Jouslin de la Salle comparaîtrait en personne à la barre.

L'affaire était remise à quinzaine.
Maintenant j'ouvre la *Gazette des Tribunaux*, et je copie.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE

PRÉSIDENCE DE M. VASSAL. — *Audience du 30 juin 1837.*

Alexandre Dumas contre Jouslin de la Salle.

« Maître HENRY NOUGUIER, agréé de la Comédie Française : — Le tribunal a voulu que les parties vinssent s'expliquer elles-mêmes devant lui. Je demande acte de ce que M. Jouslin de la Salle ne se présente que par déférence pour la justice, mais en protestant contre cette comparution, en tant qu'elle établirait un précédent qui amènerait M. Jouslin de la Salle à comparaître personnellement dans tous les débats qui pourront concerner la Comédie Française, et à révéler ses communications avec l'autorité administrative, et de ce que, sous le mérite de cette protestation, le comparant s'en réfère à ses précédentes conclusions.

« M. ALEXANDRE DUMAS. — Comme demandeur, je donnerai les premières explications. Lorsque le ministre de l'intérieur eut formé le dessein de régénérer ou de réorganiser le Théâtre-Français, il songea d'abord à lui donner un bon directeur et à appeler, je ne dirai pas des auteurs de talent, mais des auteurs à talent.

« L'intention du ministre était, d'abord, de commencer par rétablir l'ancienne prospérité matérielle du théâtre. Il lui fallait, pour atteindre ce but, avoir des pièces en possession d'attirer le public, et de faire recette, outre la subvention qu'on se proposait de fournir. — M. Thiers se procura un directeur fort intelligent dans la personne de M. Jouslin de la Salle. Il crut aussi devoir recourir à moi, comme jouissant, jusqu'à un certain degré, de la faveur publique. Le ministre me manda donc dans son cabinet et me proposa de travailler pour le Théâtre-Français, et alla même jusqu'à m'offrir une prime. Je demandai à être traité comme les autres auteurs pour les pièces à venir.

« Je ne demandai d'autre condition à mon consentement que l'obligation de jouer trois de mes anciens ouvrages, *Antony*, *Henri III* et *Christine*. M. Thiers dit qu'il ne connaissait pas *Antony*, quoique ce drame eût obtenu quatre-vingts représentations ; qu'il avait vu *Christine*, que cette pièce lui avait fait beaucoup de plaisir, et que même il en avait fait, dans le temps, l'objet d'un feuilleton. Ma condition fut acceptée sans aucune restriction. Ainsi j'étais en relation avec le ministre avant que le directeur du Théâtre-Français se fût abouché avec moi. M. Jouslin de la Salle me trouva même dans le cabinet de M. Thiers. Ce dernier indiqua les clauses du traité, et chargea M. Jouslin de les mettre par écrit. Conformément aux conventions ainsi arrêtées, *Antony* fut mis en répétition et annoncé sur l'affiche.

« Mais, dans cet ouvrage, usant de mon droit d'auteur, j'avais raillé *le Constitutionnel* et ses doctrines surannées. *Le Constitutionnel*, qui, avant 1830, était une sorte de puissance, s'offensa des plaisanteries d'un jeune auteur dramatique, et, dans son courroux, il fulmina un article où il prétendait démontrer qu'*Antony* était une production immorale, et qu'il était scandaleux d'en permettre la représentation sur le premier théâtre national. La colère du journal n'eût peut-être pas exercé une grande influence sur le ministre de l'intérieur ; mais, à cette époque, MM. Jay et Etienne se trouvaient être les rapporteurs du budget des théâtres. Ces honorables députés, dont la collaboration au *Constitutionnel* est parfaitement connue, s'imaginèrent que les épigrammes d'*Antony* les atteignaient personnellement ; dans cette persuasion, ils déclarèrent au ministre qu'ils feraient rejeter le budget théâtral si la pièce satirique n'était pas interdite au Théâtre-Français.

« *Antony* devait être joué le jour même où ces menaces étaient adressées à M. Thiers. Le ministre envoya à quatre heures du soir, à M. Jouslin de la Salle, l'ordre d'arrêter la représentation. Je fus informé de cette défense quelques heures plus tard. Je reconnais que M. Jouslin de la Salle a agi en bon camarade, et qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui pour jouer ma pièce. Le tort ne vient que du ministre, qui a mis *Antony* à l'index, sans le connaître, ainsi qu'il l'a dit lui-même à la tribune. Cette interdiction ministérielle a été fatale à mes intérêts, car les préfets des départements s'évertuent, à l'instar de leur maître, à frapper ma pièce de prohibition.

« Il n'est plus permis de me jouer, même à Valenciennes. M. Jouslin de la Salle m'a offert de me faire représenter telle autre pièce que je voudrais choisir à la place d'*Antony* ; mais ce ne serait pas là exécuter ce qui a été convenu : d'ailleurs, je tiens à la représentation d'*Antony*, qui est mon ouvrage de prédilection et celui d'une jeunesse nombreuse qui veut bien me regarder comme son représentant. Sur la foi des promesses du ministre et du traité fait avec M. Jouslin de la Salle, j'ai retiré violemment *Antony* du répertoire de la Porte-Saint-Martin, où il faisait d'abondantes recettes. Je me suis donc privé des droits d'auteur qui me revenaient journellement. Il est, par conséquent, juste que M. Jouslin me dédommage du préjudice qu'il m'a causé par l'inexécution du contrat. Le ministre ne manquera pas de lui fournir les fonds nécessaires. La pique que j'ai eue avec *le Constitutionnel* ne doit pas autoriser le directeur du Théâtre-Français, non plus que le ministre, à arrêter la représentation d'une pièce qui est une partie de ma fortune ; ce serait une véritable spoliation. Si M. Thiers n'eût pas entendu traiter avec moi, il ne m'aurait pas appelé douze ou quinze fois chez lui ; il ne serait pas entré dans ces détails de théâtre qui ne peuvent qu'être ridicules pour un ministre. M. Jouslin n'a été évidemment qu'un intermédiaire.

« M. JOUSLIN DE LA SALLE. — J'ai fait le traité avec M. Alexandre Dumas dans mon cabinet. Le ministre a su que j'avais fait un traité, mais il n'en a pas connu les détails. J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour exécuter la convention. La défense du ministre, arrivée tout à coup, et sans que je l'eusse prévue, a seule empêché l'effet de ma bonne volonté. C'est une force majeure dont je ne saurais être responsable.

« M. ALEXANDRE DUMAS. — Ne m'avez-vous pas rencontré chez le ministre ?

« M. JOUSLIN DE LA SALLE. — Oui, il y a quinze jours.

« MAITRE MERMILLIOD. — Le ministre savait qu'*Antony* faisait partie du répertoire de madame Dorval, et qu'elle devait débuter dans cette pièce.

« M. ALEXANDRE DUMAS. — Madame Dorval en a fait l'objet d'une stipulation particulière dans son engagement.

« M. JOUSLIN DE LA SALLE. — Madame Dorval a été engagée deux ou trois mois avant le traité avec M. Alexandre Dumas. Aucune stipulation ne fut faite alors, relativement à *Antony*. Depuis le traité avec le demandeur, M. Merle, époux de madame Dorval, vint me prier d'ajouter la clause dont on vient de parler ; je ne me refusai pas à cet acte de complaisance, parce que je ne prévoyais pas qu'*Antony* serait défendu un jour. J'ajoutai la clause au bas de l'engagement dramatique.

« M. ALEXANDRE DUMAS. — La clause additionnelle a-t-elle une date particulière ?

« M. JOUSLIN DE LA SALLE. — Non.

« MAITRE MERMILLIOD. — M. Jouslin de la Salle reçoit une subvention du ministre, et se trouve dans un état de dépendance qui l'empêche de s'expliquer ouvertement.

« M. JOUSLIN DE LA SALLE. — Je n'ai pas à m'expliquer sur mes rapports avec le ministre ; il y aurait même inconvenance de ma part à le faire ici.

« M. LE PRÉSIDENT. — Etes-vous tenu, par suite de la subvention que vous recevez, de ne jouer que les pièces qui conviennent au ministre ?

« M. JOUSLIN DE LA SALLE. — Il ne m'a été imposé aucune obligation de ce genre. Je jouis, à cet égard, de la même liberté que les autres directeurs ; mais, comme eux, je suis tenu de me soumettre aux défenses qui émanent du pouvoir. Il n'y a, entre mes confrères et moi, aucune différence.

« Après ces explications, le directeur du Théâtre-Français sort immédiatement de la salle d'audience.

« M. le président déclare que la cause est mise en délibéré, pour le jugement être rendu à quinzaine. »

Audience du 14 juillet.

« Le tribunal,
« Attendu la connexité, joint les causes ;
« Statuant sur le tout par un seul et même jugement ;
« En ce qui touche la demande principale :
« Considérant que, s'il a été jugé par le tribunal que la défense légalement faite par un ministre compétent, et régulièrement notifiée à sa requête à un directeur, de représenter une pièce, comme contraire aux bonnes mœurs et à la morale publique, pouvait être considérée comme un cas de force majeure, et ôter ainsi le recours de l'auteur contre le directeur, le tribunal n'a été appelé à statuer que sur les défenses qui auraient été faites à l'égard de pièces nouvelles dont la représentation aurait paru dangereuse à l'administration ;
« Considérant que, dans le procès actuel, les parties se trouvent dans des positions tout à fait différentes, puisque, à l'égard de la matière, il ne s'agit plus de la représentation d'une pièce nouvelle soumise à la double investigation du

... et de l'administration, mais d'un ouvrage qui, étant ... d'un autre théâtre y aurait eu un grand nom... de représentations sans entraves ni empêchement de la part de l'administration, qu'à l'égard des personnes la qualité de Jouslin, directeur d'un théâtre subventionné par le ministre, doit être examinée sous ce rapport particulier ; qu'ainsi les dispositions des jugements précédents ne sont point applicables dans l'espèce ;

« Considérant qu'il résulte des pièces produites, des plaidoiries et explications données à l'audience par les parties elles-mêmes, que le ministre de l'intérieur, dans l'intérêt de la prospérité du Théâtre-Français, avait cru nécessaire de rattacher à ce théâtre [illegible] d'Alexandre Dumas ; qu'à cet effet, un traité verbal était intervenu entre Jouslin de la Salle et Alexandre Dumas ; que la condition première dudit traité était que la pièce d'*Antony* serait représentée sur le Théâtre-Français ;

« Considérant que la pièce d'*Antony* appartenait au répertoire de la Porte-Saint-Martin ; qu'elle y avait été représentée un grand nombre de fois sans entraves ni empêchement de l'autorité ; qu'il est, dès lors, exact de dire que Jouslin de la Salle connaissait toute la portée de l'engagement qu'il prenait avec Alexandre Dumas, et que c'est à ses risques et périls [illegible] s'est engagé ;

« Considérant que, si Jouslin de la Salle a cru devoir, sans opposition ni protestation de sa part, se soumettre au simple avis qui lui était donné par le ministre, de la décision prise par lui pour empêcher, à la date du 28 avril, la représentation d'*Antony* au Théâtre-Français, il ne faut voir dans cette soumission de Jouslin de la Salle qu'un acte de condescendance qui a pu lui être commandé par ses intérêts personnels, et à cause de sa qualité de directeur subventionné, puisqu'il n'a pas cru devoir se pourvoir contre la défense du ministre ; qu'on ne peut reconnaître là un cas de force majeure ; que cet acte de condescendance de Jouslin de la Salle n'a pu ni dû porter préjudice aux droits d'Alexandre Dumas ; que son traité avec Jouslin de la Salle doit, dès lors, recevoir son exécution, ou se résoudre par des dommages-intérêts ;

« Considérant qu'il appartient au tribunal de déterminer la somme à laquelle Alexandre Dumas peut avoir droit en réparation du tort que lui a causé, jusqu'à ce jour, Jouslin de la Salle par la non exécution du traité d'entre eux ;

« La fixe à dix mille francs. En conséquence, jugeant en premier ressort, condamne Jouslin de la Salle à payer à Alexandre Dumas ladite somme de dix mille francs pour lui tenir lieu de tous dommages-intérêts.

« Statuant sur le surplus des demandes d'Alexandre Dumas :

« Considérant que ce n'est point à ce dernier à se pourvoir pour faire lever les défenses relatives à la représentation de la pièce d'*Antony*, mais bien au directeur subventionné, puisqu'il s'est engagé à ses risques et périls ;

« Ordonne que, dans le délai de quinzaine, Jouslin de la Salle sera tenu de se pourvoir devant l'autorité compétente pour faire statuer sur l'empêchement mis par le ministre ; sinon et faute de ce faire dans ledit délai, et ce délai passé, dès à présent comme pour lors, par ce présent jugement, et sans qu'il en soit besoin d'autre, condamne Jouslin de la Salle à payer à Alexandre Dumas la somme de cinquante francs par chaque jour de retard ; condamne, en outre, Jouslin de la Salle aux dépens.

« En ce qui touche la demande en garantie de Jouslin de la Salle contre le ministre de l'intérieur :

« Attendu qu'il s'agit de l'appréciation d'un acte administratif se déclare incompétent, renvoie la cause et les parties devant les juges qui doivent en connaître, et condamne Jouslin de la Salle aux dépens de cette demande... »

Nous croyons inutile de faire suivre ce jugement d'aucun commentaire.

CCIV

BANQUET RÉPUBLICAIN AUX VENDANGES DE BOURGOGNE. — LES TOASTS. — A LOUIS-PHILIPPE ! — RÉUNION DES DÉCORÉS DE JUILLET. — FORMATION DU BUREAU. — PROTESTATION. — CINQUANTE MÈTRES DE RUBAN. — UN DISSIDENT. — DÉMENTI. — M. MARRAST. — PROCÈS D'EVARISTE GALLOIS. — SON INCULPATION. — SON ACQUITTEMENT.

[illegible] pour la réception de M. Viennet à l'Académie française, lequel M. Viennet apprit, sans doute, par son portier, qu'il était nommé académicien, comme il apprit plus tard par le même [illegible] qu'il était nommé pair de France, et revenons à nos amis, acquittés avec tant d'éclat et ramenés chez eux avec tant d'enthousiasme dans la soirée du 16 avril.

Il avait été décidé que nous leur donnerions un banquet par souscription. Ce banquet fut fixé au 9 mai et eut lieu aux *Vendanges de Bourgogne*. Nous étions deux cents souscripteurs.

Il eût été difficile de trouver dans tout Paris deux cents convives plus hostiles au gouvernement que ne l'étaient ceux qui se trouvèrent réunis, à cinq heures de l'après-midi, dans une longue salle du rez-de-chaussée sur le jardin.

J'étais placé entre Raspail, qui venait de refuser la croix, et un artiste du Théâtre-Français, qui était venu là avec moi, mais bien moins par conviction politique que par curiosité.

Marrast était dépositaire des toasts officiels qui devaient être portés, et il était bien convenu qu'on n'en porterait point d'autres que ceux qui avaient été approuvés par le président.

Les choses marchèrent assez convenablement pendant les deux tiers du dîner ; mais, aux détonations des bouteilles de vin de Champagne qui commençaient à simuler une fusillade assez bien nourrie, les esprits s'exaltèrent ; la conversation, naturellement toute politique, s'éleva jusqu'à un dialogue des plus hasardés, et, au milieu des toasts officiels, se glissèrent peu à peu les toasts particuliers.

Le premier toast illicite fut porté à Raspail, comme ayant refusé la croix de la Légion d'honneur. Fontan, qui venait de l'obtenir, prit la chose pour lui, et commença à s'enferrer dans un discours dont la majeure partie n'arriva pas à l'oreille des auditeurs. Le pauvre Fontan n'avait point le don de la parole, et, par bonheur, les applaudissements de ses amis couvrirent les hésitations de sa langue.

Je n'avais l'intention de porter aucun toast : je n'aime pas, à moins qu'une passion quelconque ne m'emporte, à parler en public. Cependant, les cris « Dumas ! Dumas ! Dumas ! » me forcèrent d'élever mon verre.

Je portai un toast qui eût paru bien tiède si, au lieu de venir avant les autres, il fût venu après. Ce toast, je l'avais complètement oublié : il y a huit jours que cet artiste dont je parlais tout à l'heure, et qui était venu au dîner sous mon patronage, me l'a rappelé. Le voici :

« *A l'art !* Puissent la plume et le pinceau concourir aussi efficacement que le fusil et l'épée à cette régénération sociale à laquelle nous avons voué notre vie, et pour laquelle nous sommes prêts à mourir ! »

Il y a des moments où l'on applaudit tout : on applaudit mon toast. Pourquoi pas ? On venait bien d'applaudir le discours de Fontan.

C'était le tour d'Etienne Arago. Il se leva.

« *Au soleil de* 1831 ! dit-il ; puisse-t-il être aussi chaud que celui de 1830, et ne pas nous éblouir comme lui ! »

Celui-là méritait et obtint une triple salve d'applaudissements.

Puis vinrent ceux de Godefroy et d'Eugène Cavaignac. J'ai le tort de ne pas me les rappeler ; je regrette surtout d'avoir oublié celui d'Eugène, qui était des plus caractéristiques.

Tout à coup, au milieu d'une conversation particulière avec mon voisin de gauche, le nom de Louis-Philippe, suivi de cinq ou six coups de sifflet, vint frapper mon oreille. Je me retournai.

Une scène des plus animées se passait à quinze ou vingt couverts de moi.

Un jeune homme, tenant de la même main son verre levé et un couteau-poignard ouvert, s'efforçait de se faire entendre. C'était Evariste Gallois, lequel fut, depuis, tué en duel par Pescheux d'Herbinville, ce charmant jeune homme qui faisait des cartouches en papier de soie, nouées avec des faveurs roses.

Evariste Gallois avait vingt-trois ou vingt-quatre ans à peine à cette époque ; c'était un des plus ardents républicains.

Le bruit était tel, que la cause de ce bruit était devenue incompréhensible.

Ce que j'entrevoyais dans tout cela, c'est qu'il y avait menace ; que le nom de Louis-Philippe avait été prononcé, — et ce couteau ouvert disait clairement à quelle intention.

Cela dépassait de beaucoup la limite de mes opinions républicaines : je cédai à la pression de mon voisin de gauche, qui, en sa qualité de comédien du roi, ne se souciait pas d'être compromis, et nous sautâmes, de l'appui de la fenêtre, dans le jardin.

Je rentrai chez moi assez inquiet : il était évident que cette affaire aurait des suites. En effet, deux ou trois jours après, Evariste Gallois fut arrêté.

A la fin de ce chapitre, nous le retrouverons devant la cour d'assises.

Cet événement tomba au milieu d'un autre événement qui, pour nous avait une certaine gravité.

J'ai dit l'ordonnance rendue sur la croix de juillet, l'imposition de la légende *Donnée par le roi des Français*, et la substitution du ruban bleu liséré de rouge au ruban rouge liséré de noir. Cette ordonnance avait été signée par le roi dans un moment de mauvaise humeur.

A une des séances auxquelles j'assistais dans le comité dont j'étais membre, un aide de camp du roi — M. de Rumigny, autant que je puis me le rappeler, mais je ne l'affirme point — se présenta, demandant au nom du roi et pour le roi, la décoration des trois jours, qui avait été votée d'enthousiasme à la Fayette, à Lafitte, à Dupont de l'Eure et à Béranger.

Cette démarche nous avait surpris, mais non pas intimidés ; nous étions entrés en délibération et nous avions décidé, à l'unanimité, que la décoration étant spécialement réservée aux combattants de nos trois jours, ou aux citoyens qui, sans combattre avaient, pendant ces trois jours, pris une part active à la révolution, le roi, qui n'était entré dans Paris que le 30 au soir, n'avait aucun droit ni à la décoration ni à la médaille.

Cette décision avait été immédiatement transmise au messager, qui l'avait transmise toute chaude à son auguste commettant. Or, nous ne doutions pas que notre refus n'eût été la cause de l'ordonnance du 30 avril.

Je crois avoir dit encore qu'une protestation avait été rédigée par nous contre la couleur du ruban, la légende et le serment.

La surveille de notre repas aux *Vendanges de Bourgogne*, une assemblée générale avait eu lieu dans la salle de la Grande-Chaumière, située au passage du Saumon.

Le nombre total des décorés montait à quinze cent vingt-huit. Quatre cents appartenaient aux départements, le reste à Paris.

Convoqués à domicile, tous les décorés furent exacts à l'appel ; nous nous trouvâmes réunis au nombre de mille, à peu près.

On procéda à la formation d'un bureau.

Le président fut élu par acclamation. C'était un ancien vainqueur de la Bastille, âgé de soixante et dix à soixante et quinze ans, et qui portait, auprès de la décoration du 14 juillet 1789, la croix du 29 juillet 1830.

M. de Talleyrand avait bien raison de dire que rien n'est plus dangereux que l'enthousiasme ; nous sûmes, depuis, que notre président par acclamation était un vieux gueux qui avait passé en cour d'assises pour avoir violé une jeune fille.

Puis on procéda au scrutin.

Le bureau devait se composer de quatorze membres, un par arrondissement ; le treizième et le quatorzième arrondissements représentaient la banlieue.

Par le plus grand des hasards, je retrouve sous ma main la liste des membres de ce bureau ; la voici :

Premier arrondissement : Lamoure ; deuxième : Etienne Arago ; troisième : Trélat ; quatrième : Moussette ; cinquième : Higonnet ; sixième : Bastide ; septième : Garnier-Pagès ; huitième : Villeret ; neuvième : Gréau ; dixième : Godefroy Cavaignac ; onzième : Raspail ; douzième : Bavoux ; treizième : Geibel ; quatorzième : Alexandre Dumas.

Les noms des quatorze membres furent proclamés au milieu des applaudissements, puis on procéda à la discussion.

D'abord, l'assemblée fut mise au courant de la situation. Ensuite, on posa les différentes questions sur lesquelles on était appelé à délibérer. Toutes ces questions furent résolues à la majorité, par épreuve et contre-épreuve.

Voici le résultat de la séance, qui fut envoyé immédiatement aux trois journaux *le Temps, le Courrier, le National*.

« Pas de serment, attendu que la loi sur les récompenses nationales n'en prescrit pas.

« Pas de *Donnée par le roi ;* la croix de juillet est une récompense nationale, et non royale.

« Tout décoré de juillet s'engage sur l'honneur à porter sa croix, se trouvant autorisé à cet acte par l'insertion de son nom sur la liste émanée du comité des récompenses nationales.

« Le roi ne peut être chef d'un ordre dont il n'est point chevalier.

Le roi, fût-il chevalier de juillet, et il ne l'est pas, son fils, en héritant du trône, n'héritera point de la décoration. Donc, il n'y a aucune identité entre sa position à l'égard de la décoration de juillet et sa position à l'égard de la Légion d'honneur et autres ordres qui se transmettent avec la royauté.

« Le droit acquis à la place de Grève, au Louvre et à la caserne de Babylone, est antérieur à tous autres droits : on ne peut, sans tomber dans l'absurdité, supposer la décoration donnée par un roi qui n'existait point à cette époque, et pour la personne duquel, nous l'avouons hautement, nous ne nous battions point alors.

[illegible] le couleur ne charge rien au [illegible] pas le gouvernement est adopté. »

Ce dernier article souleva une longue et chaude discussion. A mon avis, la couleur du ruban était chose indifférente ; d'ailleurs, céder sur un point, c'était prouver qu'il n'y avait pas chez nous parti pris de tout refuser. J'obtins la parole, et j'amenai la ma[illegible] à mon opinion.

Aussitôt ce point voté, je tirai de ma poche trois ou quatre mètres de ruban bleu liséré de rouge dont je m'étais muni à l'avance, et j'en décorai le bureau et ceux des membres de l'ordre qui se trouvaient les plus proches de moi. Au nombre de ceux [illegible] était Charras. Je ne [illegible] que vingt ans plus tard, — en exil.

A peine se fût-on aperçu qu'une vingtaine de membres étaient décorés, que chacun voulut l'être ; on envoya chercher une cinquantaine de mètres de ruban, et les mille spectateurs sortirent du passage du Saumon avec le ruban de juillet à leur boutonnière.

Cette séance du 7 mai fit grand bruit dans Paris. *Le Moniteur* s'en occupa pour mentir, selon son habitude. Il annonça que les décisions n'avaient point été prises à l'unanimité, et que beaucoup de décorés avaient protesté, séance tenante.

Aucune protestation, au contraire, n'avait été faite. Cette seule note était parvenue au bureau :

« Je demande que toute protestation contre tout ou partie de l'ordonnance relative à la distribution de la croix de juillet soit abandonnée à chacun des intéressés, et qu'aucune mesure générale ne puisse être opposée à aucun d'eux, chacun de nous devant rester parfaitement libre de protester ou de ne pas protester.

« HUET. »

Cette note fut lue à haute voix, et couverte de huées.

Nous envoyâmes au *Moniteur* ce démenti signé de nos quatorze noms :

A M. le rédacteur du MONITEUR UNIVERSEL.

« Monsieur le rédacteur,

« Vous accusez de mensonge le procès-verbal de la séance des décorés de juillet, vous qui n'y assistiez pas, et qui ne faites point partie des combattants des trois jours.

« Nous affirmons, nous, qu'il ne contient que l'exacte vérité.

« Nous ne discuterons point l'illégalité de l'ordonnance du 30 avril ; elle a été suffisamment établie par les journaux.

« Nous dirons seulement qu'il est faux qu'un combattant de 1789 et de 1830 ait été amené à la séance par suite d'une surprise préparée. Le citoyen Decombis est venu spontanément raconter comment avait été distribuée la décoration de 1789, et la volonté, également spontanée, de l'assemblée l'a appelé au bureau. Ce n'est point, comme vous le dites, un petit nombre d'hommes qui a protesté contre l'ordonnance : la réunion se composait de plus de mille décorés. L'illégalité du serment et de la légende *Donnée par le roi*, a été reconnue *à l'unanimité*.

« Aucun des membres présents n'a levé la main à la contre-épreuve ; tous l'avaient levée avec enthousiasme pour refuser de souscrire à cette double illégalité, et, cela, nous pouvons l'affirmer en toute sécurité ; car, de peur que toutes les questions n'eussent pas été bien comprises, chaque épreuve et chaque contre-épreuve ont été renouvelées.

« Il y a plus : tous les décorés sont restés dans la salle plus d'une heure après la séance, attendant les rubans, et, pendant ce temps-là, aucune réclamation ne s'est élevée contre le résultat de la délibération.

« Voilà ce que nous affirmons, nous qui n'avons jamais trafiqué de notre plume ni de notre serment.

« *Signé :* LAMOURE, ET. ARAGO, TRÉLAT, MOUSSETTE, HIGONNET, BASTIDE, GARNIER-PAGÈS, VILLERET, GRÉAU, G. CAVAIGNAC, RASPAIL, BAVOUX, GEIBEL, ALEX. DUMAS. »

L'affaire, comme je l'ai dit, eut du retentissement ; elle avait en effet quelque importance : un ordre de chevalerie républicaine venait d'être institué en dehors de la protection et de la surveillance du gouvernement. Mille chevaliers de cet ordre, ne relevant que d'eux seuls, n'ayant fait de serment qu'à leur conscience, pouvant se faire reconnaître à un signe, veillaient debout, le fusil de juillet à la main.

Le gouvernement recula.

Le 13 mai, le roi rendit une ordonnance décidant que la croix de juillet serait remise par les maires, aux citoyens

[illegible] compris dans l'état nominatif [illegible] qui avait dressés la commission [illegible]

[illegible] devait être ouvert dans toutes les mairies pour recevoir le serment des décorés.

Les maires n'eurent pas grande besogne, et les registres [illegible] se paya sa [illegible] croix à ceux [illegible] le gouvernement nous laissa tous parfaitement tranquilles.

J'ai dit que Gallois avait été arrêté. Son procès s'instruisait rapidement : le 15 juin, il comparut devant la cour d'assises.

Je n'ai rien vu de plus simple et de plus carré que ce procès, dans lequel l'accusé semblait prendre à tâche de fournir [illegible] pouvaient leur manquer

Voici l'acte d'accusation. — Il m'apprit, au reste, des faits que j'ignorais encore ; emporté d'un autre côté par la rapidité des événements, je ne m'étais plus occupé de cette soirée si orageuse. On vivait vite, et d'une façon fort mouve[illegible]

[illegible] procureur du roi

« Le 9 mai dernier, une réunion de deux cents personnes [illegible] au restaurant des *Vendanges de Bourgogne*, faubourg du Temple, pour célébrer l'acquittement de MM. Trélat, Cavaignac et Guinard. Le repas eut lieu dans une salle du rez-de-chaussée donnant sur le jardin. Divers toasts furent portés où se trouvaient exprimées les opinions les plus hostiles contre le gouvernement actuel.

« C'est au milieu de cette réunion qu'Evariste Gallois se leva et dit à haute voix, de son propre aveu : *A Louis-Philippe !* en tenant un poignard à la main. Il répéta deux fois ce cri. Plusieurs personnes l'imitèrent en levant le bras et en criant à leur tour : *A Louis-Philippe !* Alors, des sifflets se firent entendre, soit que les convives voulussent désavouer cet affreux attentat, soit, *comme le déclare Gallois*, qu'on supposât qu'il portait la santé du roi des Français ; il est, cependant, bien établi que plusieurs convives blâmèrent hautement ce qui s'était passé.

« Le couteau-poignard avait été commandé par Gallois, le 6 mai, au coutelier Henry. Il avait paru très pressé de l'avoir, en alléguant faussement un voyage. »

Nous allons maintenant reproduire l'interrogatoire du prévenu dans toute sa simplicité.

LE PRÉSIDENT. — Accusé Gallois, faisiez-vous partie de la réunion qui eut lieu, le 9 mai dernier, aux *Vendanges de Bourgogne ?*

L'ACCUSÉ. — Oui, monsieur le président ; et même, si vous voulez me permettre de vous renseigner sur les faits qui s'y sont passés, je vous épargnerai la peine de m'interroger.

LE PRÉSIDENT. — Nous écoutons.

L'ACCUSÉ. — Voici l'exacte vérité sur l'événement auquel je dois *l'honneur* de comparaître devant vous. J'avais un couteau qui avait servi à découper pendant tout le temps du repas ; au dessert, je levai ce couteau en disant : *A Louis-Philippe... s'il trahit !* Ces derniers mots n'ont été entendus que de mes voisins, attendu les sifflets féroces qu'avait soulevés la première partie de ma phrase, et l'idée que je pouvais porter un toast à cet homme

D. — Dans votre opinion, un toast porté à la santé du roi [illegible]

R. — [illegible]

D. — Un toast porté purement et simplement à Louis-Philippe, roi des Français, eût alors excité l'animadversion de l'assemblée ?

R. — [illegible]

D. — [illegible] le roi Louis-Philippe [illegible]

R. — [illegible] monsieur

D. — Etait-ce, de votre part, la manifestation d'un sen[illegible] roi des Français [illegible] ou bien était-ce votre intention de provoquer les autres à une pareille action ?

R. — [illegible] dans le cas où Louis-Philippe trahirait, c'est-à-dire dans le cas où [illegible]

D. — Comment supposez-vous cet abandon de la légalité de la part du roi ?

R. — Tout engage à croire qu'il ne tardera pas à se rendre coupable de ce crime, si ce n'est déjà fait.

D. — Expliquez votre pensée.

R. — Je la croyais claire.

D. — N'importe ! expliquez-la.

R. — Eh bien, je dirai que la marche du gouvernement peut faire supposer que Louis-Philippe trahira un jour, s'il n'a déjà trahi.

On comprend qu'avec une pareille lucidité dans les demandes et dans les réponses, les débats devaient être courts.

Les jurés se retirèrent dans la salle des délibérations, et rapportèrent un verdict d'acquittement. — Tenaient-ils Gallois pour fou, ou étaient-ils de son avis ?

Gallois fut mis en liberté à l'instant même.

Il alla droit au bureau sur lequel son couteau était déposé tout ouvert comme pièce de conviction, le prit, le ferma, le mit dans sa poche, salua le tribunal et sortit.

Je le répète, c'était une rude génération que celle-là ! un peu folle peut-être ; mais vous vous rappelez la chanson de Béranger sur *les Fous*.

CCV

INCOMPATIBILITÉ DE LA LITTÉRATURE ET DES ÉMEUTES — « LA MARÉCHALE D'ANCRE ». — MON OPINION SUR CETTE PIÈCE. — « FARRUCK LE MAURE ». — DÉBUTS D'HENRY MONNIER AU VAUDEVILLE. — JE QUITTE PARIS. — ROUEN. — LE HAVRE. — JE MÉDITE D'ALLER EXPLORER TROUVILLE. — QU'EST-CE QUE TROUVILLE ? — L'ANGLAISE POITRINAIRE. — HONFLEUR. — PAR TERRE OU PAR MER.

C'était une vie fatigante que celle que nous menions : chaque jour amenait son émotion, soit politique, soit littéraire.

Antony poursuivait le cours de son succès au milieu des émeutes.

Tous les soirs, sans que l'on pût lui assigner de motif quelconque, un rassemblement se formait sur le boulevard. Le lieu du rassemblement variait du théâtre du Gymnase au théâtre de l'Ambigu. D'abord composé de cinq ou six personnes, il s'augmentait progressivement ; les sergents de ville, alors, apparaissaient, se promenaient d'un air provocateur sur le boulevard ; les gamins leur jetaient des trognons de chou ou des tronçons de carotte, et cela suffisait pour constituer, au bout d'une demi-heure ou d'une heure, une bonne petite émeute qui commençait à cinq heures du soir et finissait à minuit.

Cette irritation populaire et quotidienne attirait beaucoup de monde sur le boulevard, et très peu au spectacle. *Antony* était la seule pièce qui bravât l'émeute et la chaleur par une moyenne de douze à quinze cents francs de recette.

Mais il y avait une telle stagnation dans les affaires, une telle crainte répandue dans le commerce de librairie, que ces mêmes éditeurs qui m'avaient offert six mille francs d'*Henri III* et douze mille francs de *Christine*, osaient à peine m'offrir d'imprimer *Antony* à moitié frais et de compte à demi. Je fis imprimer la pièce, non pas à moitié frais avec un libraire, mais bien à mes frais tout entiers.

Il n'y avait pas moyen pour moi de rester plus longtemps à Paris : les émeutes me mangeaient beaucoup trop de temps et d'argent. *Antony* ne rapportait pas assez pour entretenir un homme sur le pied de guerre ; et puis j'étais aiguillonné du démon poétique qui me poussait à faire quelque chose de nouveau.

Mais le moyen de travailler à Paris, au milieu des réunions de la Grande-Chaumière, des dîners aux *Vendanges de Bourgogne* et des procès en cour d'assises ?

Je m'abouchai avec Cavaignac et Bastide ; j'appris qu'il [illegible] de sérieux à Paris pendant six mois ou un an, et j'obtins un congé d'un trimestre.

Seulement deux motifs me retenaient encore à Paris : la [illegible] représentation de *la Maréchale d'Ancre* et les débuts d'Henry Monnier.

De Vigny, qui n'avait encore hasardé au théâtre que sa traduction d'*Othello*, dont j'ai parlé en son temps, allait y faire sa véritable entrée par *la Maréchale d'Ancre*.

C'était un beau sujet ; j'avais été sur le point de le traiter. J'y avais renoncé parce que mon bon et savant ami Paul Lacroix, plus connu alors sous le nom du bibliophile Jacob, avait commencé un drame sur le même sujet.

Louis XIII, cet enfant chasseur à la pie-grièche, échappant à la tutelle de sa mère par un crime, proclamant sa majorité au bruit de la pistolade qui tue le favori de Marie de Médicis, décidant cette infâme action tout en jouant aux échecs avec son favori de Luynes, plus vieux que lui de deux ans à peine ; ce monarque, timide au conseil et brave à l'armée, véritable Valois égaré parmi les Bourbons, maigre, douloureuse et maladive figure, placée de profil entre Henri IV et Louis XIV, qui l'étouffent, l'un de sa bonté, l'autre de sa grandeur ; — ce Louis XIII me promettait une curieuse figure royale à modeler, à moi qui avais déjà jeté Henri III à la fonte, et qui devais plus tard y jeter Charles IX.

Mais, comme je l'ai dit, j'y avais renoncé. De Vigny, qui ne connaissait point Paul Lacroix, ou qui le connaissait à peine, n'avait pas le même motif d'abstention, et il avait, sur ce sujet, fait recevoir à l'Odéon un drame en cinq actes en prose. C'était encore une bataille à livrer.

De Vigny, à cette époque, comme aujourd'hui même encore, je crois, appartenait au parti royaliste. Il y avait donc à combattre pour lui deux choses : les ennemis que lui faisait son opinion, et ceux que lui faisait son talent, talent froid, sobre, charmant, plus rêveur qu'actif, plus spirituel qu'ardent, plus nerveux que fort.

La pièce était admirablement montée. Mademoiselle Georges jouait la maréchale d'Ancre ; Frédérick, Concini ; Ligier, Borgia ; Noblet, Isabelle.

Notre différence d'envisager le drame, entre de Vigny et moi, éclate dans cette seule nomenclature d'acteurs. On y cherche vainement Louis XIII. — J'en eusse fait mon personnage principal.

Au reste, l'absence de Louis XIII dans le drame de de Vigny tient peut-être plus à une opinion politique qu'à une combinaison littéraire. L'auteur, royaliste, comme je l'ai dit, aura mieux aimé laisser la royauté dans la coulisse que de montrer au public sa face pâle et tachée de sang.

La Maréchale d'Ancre est plutôt un roman qu'une pièce de théâtre ; l'intrigue est trop compliquée dans les coins, si l'on peut dire cela, et trop simple dans le milieu. La maréchale tombe sans lutte, sans péripétie, sans se retenir à rien ; elle glisse et elle est à terre ; du moment où elle est arrêtée, elle est morte.

Quant à Concini, comme l'auteur en était fort embarrassé durant tout cela, il lui a fait passer dix heures chez un juif, à attendre une jeune fille qu'il a vue une fois ; et, au moment où il apprend que Borgia est près de sa femme, au moment où la jalousie devrait lui donner des ailes pour courir au Louvre, il se perd dans un escalier.

Pendant tout le quatrième acte, c'est-à-dire pendant qu'on a conduit sa femme à la Bastille, pendant qu'on l'a jugée, pendant qu'on l'a condamnée, il a tâtonné, cherché la rampe, cherché la porte ; sorti de la chambre d'Isabelle à la fin du troisième acte, il ne reparaît dans la rue qu'au commencement du cinquième, et, cela, pour venir mourir au coin de la rue de la Ferronnerie.

C'est là l'idée principale du drame. Selon l'auteur, Concini est le véritable assassin d'Henri IV ; Ravaillac n'est que le couteau. Voilà pourquoi, au lieu d'être tué sur la borne de la cour du Louvre, le maréchal d'Ancre est tué sur la borne de la rue de la Ferronnerie, à l'endroit même où s'appuya l'assassin pour donner le terrible coup de couteau du vendredi 14 mai 1610.

Au reste, je suis de l'avis de l'auteur ; je ne crois pas qu'il soit bien nécessaire qu'une œuvre d'art ait toujours, pour autorité, « un parchemin par crime, et un in-folio par passion. » Il y a longtemps que j'ai dit qu'en matière de théâtre surtout, il me paraissait permis de violer l'histoire, pourvu qu'on lui fît un enfant ; mais faire tuer Henri IV par Concini, sans autre but pour Concini que de régner, après la mort du Béarnais, par la reine et sur la reine, c'est donner une bien petite raison à un si grand crime. Soit, mettez Concini derrière Ravaillac ; mais, derrière Concini, mettez la reine et d'Epernon, et, derrière la reine et d'Epernon, mettez cette éternelle ennemie de la France, l'Autriche ! l'Autriche, qui n'a jamais touché à la France qu'avec la pointe du couteau de Jacques Clément, du poignard de Ravaillac ou du canif de Damiens, sachant bien qu'il était trop dangereux de la toucher avec la pointe d'une épée.

Le succès fut un peu froid, malgré les beautés de premier ordre que renferme l'ouvrage, beautés de style surtout. Un accident y contribua : après les deux premiers actes, les meilleurs à mon avis, je ne sais quel caprice prit à Georges ; elle simula une indisposition, et le régisseur, en habit noir et en cravate blanche, vint annoncer aux spectateurs que le reste de la représentation était remis à un autre jour.

En effet, *la Maréchale d'Ancre* ne fut reprise que huit ou dix jours après. Il fallait une rude constitution pour résister à un pareil échec. *La Maréchale d'Ancre* y résista et poursuivit un cours honorable de représentations.

Entre *la Maréchale d'Ancre* et les débuts d'Henry Monnier, passa à la Porte-Saint-Martin un drame en trois actes, patronné par Hugo et par moi : c'était *Farruck le Maure*, du pauvre Escousse. La pièce n'était pas bonne, et eut, grâce à Bocage, un succès supérieur à celui que l'on en pouvait attendre. Depuis, elle prit une certaine importance lors du suicide de l'auteur, lequel, à son tour, fut plus connu par la chanson ou plutôt par l'élégie de Béranger qu'il ne l'avait été par les deux pièces qu'il avait fait jouer.

Nous reviendrons sur ce malheureux enfant et sur Lebras, son compagnon de suicide.

Ce fut le 5 juillet que débuta Henry Monnier. Je doute que jamais début ait produit une telle émotion littéraire. Henry Monnier avait alors vingt-six ou vingt-huit ans ; il était connu dans le monde artistique sous une triple face.

Comme peintre, élève de Girodet et de Gros, il avait, à son retour d'un voyage en Angleterre, fait faire les premières gravures sur bois qui aient été exécutées à Paris, et publié les *Mœurs administratives*, les *Grisettes* et les *Illustrations de Béranger*.

Comme auteur, à l'instigation de Latouche, son ami, il avait fait imprimer ses *Scènes populaires*, grâce auxquelles la renommée du gendarme français et du titi parisien s'est étendue jusqu'au bout du monde.

Enfin, comme comédien de société, il avait fait la joie de nos soupers en nous jouant, derrière une tapisserie ou un paravent, sa *Halte d'une diligence*, son *Etudiant* et sa *Grisette*, sa *Femme qui a trop chaud* et son *Ambassade de M de Cobentzel*.

A force d'être applaudi dans les salons, il avait eu l'idée de se hasarder au théâtre, et il s'était fait à lui-même, et pour ses propres débuts, une pièce intitulée *la Famille improvisée*, et qu'il avait tirée de ses *Scènes populaires*.

Deux types créés par Henry Monnier sont restés et resteront : c'est Joseph Prudhomme, professeur d'écriture, élève de Brard et Saint-Omer, et Coquerel, amant de la Duthé et de la Briand.

J'ai parlé de la salle du Théâtre-Français le jour de la première représentation d'*Henri III* ; la salle du Vaudeville n'était pas moins remarquable dans la soirée du 5 juillet : toutes les illustrations littéraires et artistiques semblaient s'être donné rendez-vous rue de Chartres.

En peintres et en sculpteurs, Picot, Gérard, Horace Vernet, Carle Vernet, Delacroix, Boulanger, Pradier, Desbœufs, les Isabey, Thiolier, que sais-je, moi ? En poètes, Chateaubriand, Lamartine, Hugo, nous tous, enfin. En artistes dramatiques, mademoiselle Mars, mademoiselle Duchesnois, mademoiselle Leverd, Dorval, Perlet, Nourrit, tous les acteurs qui n'étaient pas forcés d'être en scène ce soir-là. En gens du monde, Vaublanc, Mornay, Blancménil, madame de la Bourdonnaie, la spirituelle madame O'Donnell, l'éternelle madame de Pontécoulant, Châteauvillars, qui a le privilège de ne vieillir ni de visage ni d'esprit, madame de Castries, le faubourg Saint-Germain, la Chaussée-d'Antin et le faubourg Saint-Honoré. En journalistes, la presse tout entière.

Le succès fut immense. Henry Monnier reparut deux fois, rappelé d'abord comme acteur, ensuite comme auteur.

On était, je l'ai dit, au 5 juillet ; à partir de ce jour jusqu'à la fin de décembre, la pièce ne quitta point l'affiche.

Le lendemain, je partis.

Où allais-je ? Je n'en savais rien. J'avais jeté une plume au vent ; le vent, ce jour-là, venait du midi : il avait poussé ma plume vers le nord. J'allais donc vers le nord, au Havre probablement.

Il y a un invincible attrait qui vous ramène, d'ailleurs, vers les lieux qu'on a déjà visités.

On se le rappelle, j'avais déjà été au Havre en 1828, et j'avais refait *Christine*, comme plan du moins, dans la voiture de Paris à Rouen.

Puis c'est une si belle ville à voir que Rouen avec sa cathédrale, son église Saint-Ouen, ses vieilles maisons de bois sculpté, son hôtel de ville, son hôtel de Bourgtheroude, qu'on meurt d'envie de la revoir !

Je m'arrêtai un jour à Rouen.

Le lendemain, le bateau partait à six heures du matin.

A cette époque, on mettait encore quatorze heures à aller de Paris à Rouen en diligence, et dix heures à aller de Rouen au Havre en bateau.

Aujourd'hui, par l'*express-train*, on met trois heures et demie !

Il est vrai que l'on part, que l'on arrive, — quand on arrive, — mais que l'on ne voyage pas ; vous ne voyez ni Jumièges, ni la Meilleraie, ni Tancarville, ni toute cette charmante côte de Villequier où, un jour, — dix ans après celui où j'y passai, — la fille de notre grand poète trouva la mort au milieu d'une partie de plaisir.

Pauvre Normandie ! elle serait à Jersey aujourd'hui, complétant la presqu'île cotentine qui rend, sinon la patrie du moins la rade à notre Dante exilé et rêvant un autre *Enfer* ! Ce que ne suis-je le mystérieux inconnu dont le bras élastique s'étendait d'un côté à l'autre du Guadalquivir, pour offrir du feu au cigare de don Juan ! comme j'étendrais, chaque matin et chaque soir, mon bras de Bruxelles à Jersey pour toucher la main amie qui a écrit les plus beaux vers et la plus vigoureuse prose qui aient été écrits dans ce siècle !

On ne voit pas non plus Harfleur avec son ravissant clocher bâti par les Anglais, ce qui faisait dire à je ne sais plus quel évêque voyageant pour s'instruire : « Je me doutais bien que cela n'avait pas été fait ici ! »

Mais, enfin, on va au Havre, on revient le même jour, et l'on peut encore être à Aix-la-Chapelle le lendemain matin.

Supprimer la distance, c'est augmenter la durée du temps. Désormais, on ne vivra pas plus longtemps ; seulement, on vivra plus vite.

Arrivé au Havre, je me mis en quête d'un endroit où passer un mois ou six semaines ; je demandai un village, un coin, un trou, pourvu qu'il fût au bord de la mer : on me nomma Sainte-Adresse et Trouville.

Un instant, je flottai entre les deux pays, qui m'étaient aussi inconnus l'un que l'autre ; mais, ayant poussé plus loin mes informations, et ayant appris que Trouville était encore plus isolé, plus perdu, plus solitaire que Sainte-Adresse, j'optai pour Trouville.

Puis je me rappelai, comme on se rappelle un rêve, que mon bon ami Huet, le paysagiste, le peintre des marais et des grèves, m'avait parlé d'un charmant village au bord de la mer, où il avait failli s'étrangler avec une arête de sole, et que ce village s'appelait Trouville. Seulement, il avait oublié de me dire comment on allait à Trouville.

Il fallut m'en enquérir. Il y avait au Havre infiniment plus d'occasions pour Rio-de-Janeiro, pour Sidney ou pour la côte du Coromandel qu'il n'y en avait pour Trouville.

Trouville, comme latitude, était à peu près aussi ignoré que l'île de Robinson Crusoé.

Des navigateurs, en allant de Honfleur à Cherbourg, avaient signalé de loin Trouville comme une petite colonie de pêcheurs qui, sans doute, commerçait avec la Délivrande et Pont-l'Évêque, ses voisins les plus proches ; mais on n'en savait pas davantage. Quant à la langue que parlaient ces pêcheurs, on l'ignorait complètement ; toutes les relations qu'on avait eues jusqu'alors avec eux, on les avait eues de loin et par signes

J'ai toujours eu la rage des découvertes et des explorations ; je résolus, sinon de découvrir, du moins d'explorer Trouville, et de faire, pour la rivière de la Touque, ce que Levaillant, ce voyageur chéri de mon enfance, avait fait pour la rivière des Éléphants.

Cette résolution prise, je sautai dans le bateau qui allait à Honfleur, où de nouveaux renseignements sur la route à suivre devaient m'être donnés.

Nous arrivâmes à Honfleur. Pendant cette traversée de deux heures faite au moment du flux, tout le monde eut le mal de mer, excepté une belle Anglaise poitrinaire, aux longs cheveux flottants, aux joues de pêche et de rose, qui combattait le fléau à grands verres d'eau-de-vie ! Je n'ai jamais rien vu de plus triste que cette belle figure debout et errante sur le pont du bâtiment, tandis que tout le monde était assis ou couché ; elle, dévouée à la mort avec toutes les apparences de la bonne santé, tandis que tous ces passagers, qui semblaient près de mourir devaient, comme tant d'autres Antées, reprendre leurs forces dès qu'ils toucheraient la terre. Si les spectres existent, ils doivent marcher, regarder et sourire comme marchait, regardait et souriait cette belle Anglaise.

En abordant à Honfleur, au moment où le bâtiment s'arrêta, sa mère et un jeune frère blond et rose comme elle semblèrent se lever comme d'un champ de bataille, et la rejoignirent d'un pas traînant. Elle, au contraire, pendant que nous reconnaissions nos malles et nos portemanteaux, franchit légèrement le pont-levis qui venait d'amarrer au rivage le paquebot en miniature, et disparut à l'angle d'une rue de Honfleur.

Je ne l'ai jamais revue, et je ne la reverrai probablement jamais que dans la vallée de Josaphat ; mais, si je la revois, là ou ailleurs, en ce monde, ce qui me paraît peu possible, ou dans l'autre, ce qui me paraît peu probable, — je réponds que du premier coup d'œil je la reconnaîtrai.

A peine à Honfleur, nous nous occupâmes de savoir par quels moyens nous pourrions nous transporter à Trouville.

Il y avait deux moyens d'y arriver : la voie de terre et la voie de mer.

Par la voie de terre, on nous offrait une mauvaise charrette et deux mauvais chevaux ; cette mauvaise charrette et ces deux mauvais chevaux, moyennant vingt francs, nous voitureraient par un mauvais chemin, et, au bout de cinq heures, nous arriverions à Trouville.

Par la voie de mer, on nous offrait, à la marée descendante, c'est-à-dire dans deux heures, une jolie barque avec quatre vigoureux rameurs ; un voyage pittoresque le long des côtes, où je trouverais force oiseaux, tels que mouettes, goélands, plongeons ; à droite, l'Océan infini ; à gauche, des falaises gigantesques. Puis, si le vent était bon, — et il ne pouvait manquer d'être bon, les matelots ne doutent jamais de cela ! — puis, si le vent était bon, deux heures de traversée seulement.

Il est vrai que, si le vent était mauvais, il fallait aller à la rame et qu'on ne savait pas quand on arriverait.

Enfin, on nous demandait douze francs au lieu de vingt.

Par bonheur, ma compagne de voyage — car j'avais oublié de dire que j'avais une compagne de voyage — était une des personnes les plus économes que j'aie connues ; quoiqu'elle eût été assez malade pendant la traversée du Havre à Honfleur, cette économie de huit francs la toucha, et, comme je lui avais galamment laissé le choix entre les deux moyens de transport, elle se décida pour le bateau.

Deux heures après, nous quittions Honfleur avec les premiers mouvements du reflux.

CCVI

ASPECT DE TROUVILLE. — LA MÈRE OSERAIE. — COMMENT ON SE COUCHE A TROUVILLE QUAND ON EST MARIÉ. — LE PRIX DES PEINTRES, ET CELUI DU COMMUN DES MARTYRS. — LES CONNAISSANCES DE LA MÈRE OSERAIE. — DE QUELLE MANIÈRE ELLE AVAIT SAUVÉ LA VIE AU PAYSAGISTE HUET. — MA CHAMBRE ET CELLE DE MA VOISINE. — UN DINER DE VINGT FRANCS POUR CINQUANTE SOUS. — PROMENADE SUR LA PLAGE. — RÉSOLUTION HÉROÏQUE.

Le temps fit honneur à la parole de nos matelots : la mer était calme, le vent bon, et, après une charmante traversée de trois heures, en suivant cette côte pittoresque du haut de laquelle, seize ans plus tard, le roi Louis-Philippe, à qui nous venions de faire une si rude guerre, devait, avec tant d'angoisse, interroger la mer, et lui demander un bâtiment, ne fût-ce qu'une simple barque pareille à celle que trouva Xerxès pour traverser l'Hellespont, — nos matelots signalèrent Trouville.

Trouville se composait, alors, de quelques maisons de pêcheurs groupées sur la rive droite de la Touque, à l'embouchure de cette rivière, entre deux petites chaînes de collines qui enferment cette charmante vallée comme un écrin renferme une parure. Le long de la rive gauche s'étendaient d'immenses pâturages qui me promettaient une magnifique chasse aux bécassines.

La mer était retirée, et la plage, unie et resplendissante comme un miroir, était à sec.

Nos matelots nous firent monter à califourchon sur leurs épaules et nous descendirent sur le sable.

Il y a pour moi, dans la vue de la mer, dans l'aspiration de ses âcres senteurs, dans son murmure éternel, une fascination immense. Quand il y a longtemps que je n'ai vu la mer, je m'ennuie d'elle comme d'une maîtresse bien-aimée, et, bon gré mal gré, il faut que je revienne, pour la vingtième fois, respirer son haleine et savourer ses baisers. Les trois mois sinon les plus heureux, du moins les plus sensuels de ma vie, furent ceux que je passai avec mes matelots siciliens, dans un *speronare*, pendant mon odyssée sur la mer Tyrrhénienne. Mais, alors, je débutais dans ma carrière maritime, et, pour un début, ce n'était point mal, on en conviendra, de découvrir un port de mer tel que Trouville.

La plage, au reste, était vivante et animée comme dans un jour de foire. A notre gauche, au milieu d'un archipel de roches, tout un monde d'enfants récoltait de pleins paniers de moules ; à notre droite, des femmes, à grands coups de bêche, fouillaient le sable, pour en tirer des espèces de petites anguilles qui ressemblent aux fils de cette salade qu'on appelle de la barbe de capucin ; enfin, tout autour de notre petite barque, encore flottante, mais qui promettait d'être bientôt à sec, une foule de pêcheurs et de pêcheuses de crevettes marchaient au pas gymnastique, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et poussant devant eux le filet emmanché d'une longue perche où ils font leur grouillante récolte.

Nous nous arrêtions à chaque pas ; tout était nouveau pour nous sur cette plage inconnue. Cook, abordant aux îles des Amis, n'était pas plus préoccupé ni plus heureux que moi. Ce

que voyant nos matelots, ils nous annoncèrent qu'ils allaient porter nos malles à l'auberge et y annoncer notre venue.

— A l'auberge ! mais à laquelle ? demandai-je.

— Il n'y a pas à se tromper, répondit le loustic de la troupe, il n'y en a qu'une.

— A quelle enseigne ?

— Elle n'a pas d'enseigne. Vous demanderez la mère Oseraie ; le premier venu vous indiquera sa maison.

Ce renseignement nous rassura, et nous n'hésitâmes plus à flâner en toute conscience sur la plage de Trouville.

Une heure après, des flots de sable traversés, deux ou trois indications demandées en français et répondues en trouvillois, nous arrivâmes à aborder à notre auberge.

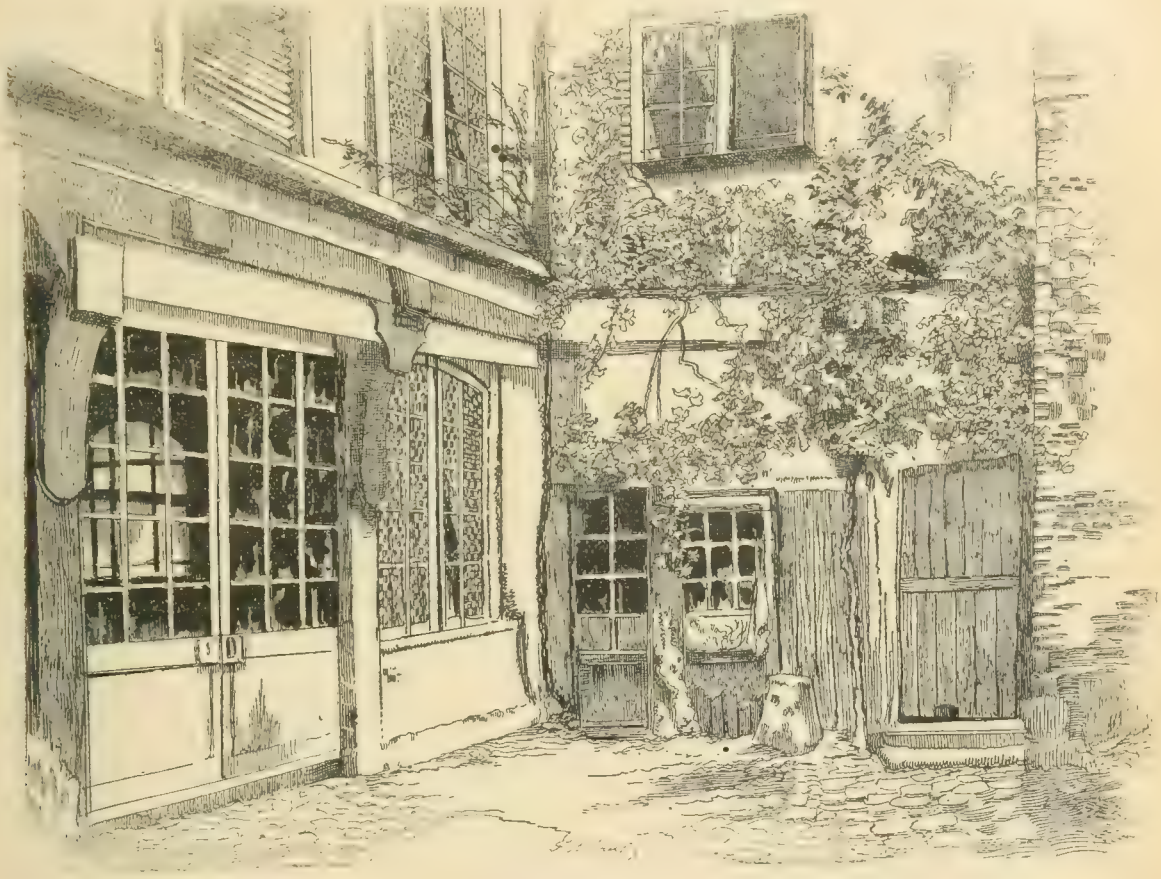

Auberge de la mère Oseraie.

Une femme d'une quarantaine d'années, grasse, propre, avenante, le sourire narquois du paysan normand sur les lèvres, vint au-devant de nous.

C'était la mère Oseraie, laquelle ne se doutait peut-être pas de la célébrité que devait lui donner un jour le Parisien qu'elle recevait d'un air presque goguenard. Pauvre mère Oseraie ! si elle s'en fût doutée, peut-être m'eût-elle traité comme Platon, dans sa *République*, conseille de traiter les poètes : couronnés de fleurs et mis à la porte ! Tout au contraire, elle s'avança à ma rencontre, et, après m'avoir regardé avec curiosité, des pieds à la tête :

— Bon ! c'est vous ? dit-elle.

— Comment, c'est moi ? lui demandai-je.

— Oui, puisqu'on a apporté vos paquets et retenu deux chambres.

— Ah ! bien, je comprends.

— Pourquoi deux chambres ?

— Une pour moi, une pour madame.

— Ah ! c'est que, chez nous, quand on est marié, on couche ensemble.

— D'abord, qui vous dit que madame et moi soyons mariés ?... Et puis, quand nous le serions, je suis de l'avis d'un de mes amis qu'on appelle Alphonse Karr !

— Eh bien, que dit-il, votre ami qu'on appelle Alphonse Karr ?

— Il dit qu'au bout d'un certain temps, quand un homme et une femme n'ont qu'une chambre, ils cessent d'être amant et maîtresse, et deviennent mâle et femelle ; voilà ce qu'il dit.

— Ah !... je ne comprends pas... Enfin, n'importe ! vous voulez deux [illegible]

— J'arrive ici.

Eh bien, vous les aurez ; nous [illegible] aimé que vous n'en prissiez qu'une.

Je n'affirmerais pas qu'elle dit *prissiez*, mais le lecteur me pardonnera d'ajouter cet enjolivement à notre dialogue.

— Bon ! je vous vois venir, [illegible] vous nous eussiez fait payer comme deux, et vous en eussiez eu une de plus à louer aux voyageurs.

— Justement !... Tiens, vous n'êtes pas encore trop bête pour un Parisien, vous !

Je saluai la mère Oseraie.

— Je ne suis pas tout à fait de Paris, lui dis-je ; mais ça ne fait rien.

— Ainsi, vous voulez les deux chambres ?

— J'y tiens.

— Je vous préviens qu'elles donnent l'une dans l'autre.

— A merveille !

— On va vous y conduire.

Elle appela une belle grosse fille au nez, aux yeux et aux jupes retroussés.

— Conduisez madame à sa chambre, dis-je à la servante ; moi, je reste à causer avec la mère Oseraie.

— Pourquoi ça ?

— Parce que je trouve votre conversation agréable.

— Farceur !

— Et puis je désire savoir un peu ce que vous me prendrez par jour.

— Et la nuit, ça ne compte donc pas ?

— Par jour et par nuit.

— Il y a deux prix : quand ce sont des peintres, c'est quarante sous.

— Comment, quarante sous ?... quarante sous pour quoi ?

— Pour la nourriture et le logement, donc !

— Ah ! quarante sous !... Et combien de repas ?

— Tant qu'on veut ! deux, trois, quatre... à sa faim, quoi !

— Bien ! vous dites donc que c'est quarante sous par jour ?

— Pour les peintres... Etes-vous peintre, vous ?

— Non.

— [illegible] cela chauffable sous, et cinquante sous pour votre dame, cent sous.

Je ne pouvais pas croire au chiffre.

— Cent sous, alors... pour deux, trois ou quatre repas et [illegible] ?

— Cent sous... Est-ce que vous croyez que c'est trop cher ?

— Non, si vous ne nous augmentez pas.

— Et pourquoi donc faire vous augmenterais-je ?

— [illegible] s'est vu.

— Ah ! pas ici... Si vous étiez peintre, ça ne serait que quarante sous.

— D'où vient ce rabais au profit des peintres ?

— C'est que ce sont de bons enfants, et que je les aime. Ce sont eux qui ont commencé la réputation de mon auberge.

— A propos, connaissez-vous [illegible] peintre nommé Desamps ? Desamps, je crois ?

— Et Jadin ?

— Jadin ? Je ne connais que ça.

Je crus que la mère Oseraie se vantait ; mais j'avais une pierre de touche.

— L'[illegible] demandai-je.

— Oh ! celui-là, certainement que je le connais aussi.

— Vous ne vous rappelez rien de particulier sur lui ?

— Si fait, je me rappelle que je lui ai sauvé la vie.

— Bah ! et comment cela, donc ?

— Un jour qu'il s'étranglait avec une arête de sole... Faut-il être bête de s'étrangler avec une arête de sole !

— Et de quelle façon lui avez-vous sauvé la vie ?

— Ah ! çà, il était temps. Figurez-vous qu'il était déjà cramoisi.

— Que lui avez-vous fait ?

— Je lui ai dit : « Prenez patience, et attendez-moi. »

— Ce n'est pas facile de prendre patience, quand on s'étrangle.

— Dame ! que voulez-vous ! ce n'était pas ma faute... Alors, j'ai couru le plus vite que j'ai pu au jardin ; j'ai arraché un poireau, je l'ai lavé, j'en ai coupé la barbe, et je lui ai fourré le poireau jusqu'au fond du gosier... C'est souverain pour les arêtes !

— En effet, je le crois.

— Aussi, il ne parle jamais de moi que les larmes aux yeux.

— D'autant plus que le poireau est de la famille des oignons... C'est égal, ça me contrarie.

— Qu'est-ce qui vous contrarie ? qu'il ne se soit pas étranglé, ce pauvre cher homme ?

— Non pas ! non pas ! j'en suis enchanté, et je vous remercie en son nom et au mien ; c'est un de mes amis et, de plus, un homme d'un grand talent... Mais je suis contrarié que Trouville ait été découvert par trois peintres avant de l'être par un poète.

— Vous êtes donc poète, vous ?

— Dame ! je n'ose pas trop dire que oui.

— Qu'est-ce que c'est que ça, un poète ? Ça a-t-il des rentes ?

— Non.

— Eh bien, alors, c'est un mauvais état.

Je vis que j'avais donné à la mère Oseraie une assez pauvre idée de moi.

— Voulez-vous que je vous paie une quinzaine d'avance ?

— Pour quoi faire ?

— Dame ! si vous avez peur qu'en ma qualité de poète, je ne m'en aille sans vous payer !

— Si vous vous en allez sans me payer, ça sera tant pis pour vous, et non pas pour moi.

— Comment cela ?

— En ce que vous aurez volé une brave femme, donc ! car je suis une brave femme, moi.

— Je commence à le croire, mère Oseraie ; mais, moi aussi, vous le verrez, je suis bon garçon.

— Eh bien, franchement, ça me fait cet effet-là... Dînerez-vous ?

— Je crois bien ! plutôt deux fois qu'une.

— Alors, montez chez vous, et laissez-moi à mes affaires.

— [illegible] vous dîner ?

— [illegible]

— Comment, cela vous regarde ?

— Oui... Si vous n'êtes pas content, vous irez ailleurs.

— Mais vous êtes toute seule !

— Ça veut dire qu'il faut que vous en passiez par où je veux, mon bel ami... Allons, à votre chambre !

Je commençais à me faire aux manières de la mère Oseraie ; c'était ce que l'on appelle, dans *la Morale en action* et dans les recueils d'anecdotes, « la franchise villageoise ».

J'eusse autant aimé « l'urbanité parisienne » ; mais la mère Oseraie était faite ainsi, et force m'était bien de la prendre comme elle était faite.

Je montai à ma chambre : c'était un quadrilatère passé à la chaux, avec un parquet de sapin, une table de noyer, un lit de bois peint en rouge, et une cheminée ayant un miroir à barbe au lieu de glace, et, pour garniture, deux pots de verre façonnés en corne d'abondance ; plus, le bouquet d'oranger de la mère Oseraie, âgé de vingt ans, et frais comme le premier jour, grâce à la cloche qui le défendait du contact de l'air. Des rideaux de calicot à la fenêtre, des draps de toile au lit, — draps et rideaux blancs comme la neige, complétaient l'ameublement.

Je passai dans la chambre à côté ; elle était meublée sur le même modèle, et possédait, en outre, une commode à ventre bombé, avec incrustations de bois de différentes couleurs, qui sentait la du Barry d'une lieue, et qui, restaurée, redorée, rabibochée, aurait tenu sa place dans l'atelier d'un des trois peintres que la mère Oseraie venait de nommer.

Au reste, de l'une et de l'autre fenêtre, la vue était magnifique. De la mienne, on voyait la vallée de la Touque, s'enfonçant vers Pont-l'Evêque, au milieu de ses deux collines boisées ; de celle de ma compagne, la mer, toute sillonnée de petits bâtiments pêcheurs dont les voiles blanchissaient à l'horizon, et qui attendaient la marée pour revenir avec elle.

Le hasard m'avait bien partagé en me donnant la chambre qui plongeait sur la vallée : si j'avais vu la mer, ses vagues, ses mouettes, ses bâtiments, son horizon confondu avec le ciel éternellement devant les yeux, il m'eût été impossible de travailler.

J'avais complètement oublié le dîner, quand j'entendis la mère Oseraie qui m'appelait.

— Eh ! monsieur le poète !

— Eh ! la mère ! répondis-je

— Allons ! le dîner est prêt.

J'offris le bras à ma voisine, et nous descendîmes.

O digne mère Oseraie ! comme je me repentis, à la vue de votre potage, de vos côtelettes de Présalé, de vos soles en matelote, de votre homard en mayonnaise, de vos deux bécassines rôties et de votre salade de crevettes, d'avoir pu un instant douter de vous !

Cinquante sous un dîner qui, à Paris, eût coûté vingt francs ! Il est vrai que le vin se payait à part ; mais on était libre de boire du cidre à discrétion.

Ma compagne de voyage se proposait de faire, avec la mère Oseraie, un bail de trois, six, neuf. Pendant ces neuf ans-là, à son avis, nous pouvions économiser cent cinquante mille francs !

Peut-être avait-elle raison, pauvre Mélanie ! mais comment Paris et ses émeutes se seraient-ils passés de moi ?

Aussitôt le dîner fini, nous reprîmes le chemin de la plage.

La marée était dans son plein, et les barques rentraient au port comme un troupeau de moutons au bercail.

Les femmes attendaient sur la grève, avec leurs grands paniers à transporter le poisson.

Chacune reconnaissait de loin sa barque et son équipage ; la mère nommait son fils ; la sœur, son frère ; la femme, son mari.

Tout cela, avant de se parler de la voix, se parlait du geste, et savait si la pêche avait été bonne ou mauvaise.

Pendant ce temps, un chaud soleil de juillet descendait à l'horizon, au milieu de gros nuages qu'il frangeait de pourpre, et à travers les intervalles desquels il dardait ses rayons d'or, flèches d'Apollon qui venaient se briser dans la mer.

Je ne sais rien de plus beau, de plus grand, de plus magnifique, qu'un coucher de soleil dans l'Océan !

Nous restâmes sur la plage jusqu'à ce qu'il fît nuit complète.

Je compris parfaitement que, si je ne brisais dès le principe ce désir de contemplation qui s'emparait de moi, je passerais mes journées à tirer des oiseaux de mer, à cueillir des huîtres sur les rochers et à pêcher des anguilles dans le sable.

Je résolus donc, pour combattre cette douce ennemie qu'on appelle l'oisiveté, de me mettre au travail dès le soir même, s'il était possible.

J'avais un traité avec Harel, et il était convenu que je lui rapporterais une pièce en cinq actes en vers, intitulée *Charles VII chez ses grands vassaux*.

M. Granier, dit de Cassagnac, a publié, en 1833, un travail sur moi, continué depuis par M. Jacquot, dit de Mirecourt, travail dans lequel il indiquait les sources où j'avais puisé tous mes sujets de pièce et pris toutes mes idées de roman. Je compte, au fur et à mesure que j'avancerai dans mes Mémoires, faire ce travail sur moi-même, et j'affirme que mon travail sera plus complet et plus consciencieux que celui de ces deux illustres critiques ; seulement, j'espère que mes lecteurs n'exigeront point qu'il soit aussi malveillant.

Disons donc comment l'idée de faire *Charles VII* nous est venue, et de quels éléments hétérogènes se composa ce drame.

CCVII

UNE LECTURE CHEZ NODIER. — LES AUDITEURS ET LES LECTEURS. — DÉBUT [illegible] « LES MARRONS DU FEU ». — LA CAMARGO ET L'ABBÉ DESIDERIO. — GÉNÉALOGIE D'UNE IDÉE DRAMATIQUE. — ORESTE ET HERMIONE. — CHIMÈNE ET DON SANCHE. — « GŒTZ DE BERLICHINGEN ». — FRAGMENTS. — OÙ JE RENDS À CÉSAR CE QUI APPARTIENT À CÉSAR.

Vers la fin de 1830 ou le commencement de 1831, nous fûmes conviés à une soirée chez Nodier. Un jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans devait y lire quelques fragments d'un livre de poésie qu'il venait de faire imprimer. Ce jeune homme portait un nom alors à peu près inconnu dans les lettres, et pour la première fois ce nom allait être livré à la publicité.

On ne manquait jamais à une convocation faite par notre cher Nodier et notre belle Marie. Tout le monde fut donc exact au rendez-vous. Par tout le monde, j'entends notre cercle ordinaire de l'Arsenal : Lamartine, Hugo, de Vigny, Jules de Rességuier, Sainte-Beuve, Lefebvre, Taylor, les deux Johannot, Louis Boulanger, Jal, Laverdant, Bixio, Amaury Duval, Francis Wey, etc. ; puis une foule de jeunes filles, fleurs en bouton, devenues aujourd'hui de belles et bonnes mères de famille.

Vers dix heures, un jeune homme de taille ordinaire, mince, blond, avec des moustaches naissantes, de longs cheveux bouclés rejetés en touffe d'un côté de la tête, un habit vert très serré à la taille, un pantalon de couleur claire, entra, affectant une grande désinvolture de manières qui n'était peut-être destinée qu'à cacher une timidité réelle.

C'était notre poète.

Parmi nous, peu le connaissaient personnellement, peu de vue, peu même de nom.

On lui avait préparé une table, un verre d'eau, deux bougies.

Il s'assit, et, autant que je puis me le rappeler, il lut, non pas sur un manuscrit, mais sur un livre imprimé.

Dès le début, toute cette assemblée de poètes frissonna ; elle sentait qu'elle avait affaire à un poète.

En effet, le volume s'ouvrait par ces vers, que l'on nous permettra de citer, quoiqu'ils soient connus de tout le monde. Nous l'avons dit, et nous ne saurions trop le répéter, ces Mémoires ne sont pas nos Mémoires seulement : ce sont ceux de la peinture, de la poésie, de la littérature et de la politique des cinquante premières années du siècle. Quand nous avons attaqué, durement peut-être, mais franchement et loyalement, les choses basses, inférieures, honteuses ; quand nous avons poursuivi l'hypocrisie, flétri la trahison, raillé la médiocrité, il nous semble si bon et si doux de relever nos yeux vers le ciel, d'y suivre du regard et d'y adorer de l'esprit ces beaux nuages d'or qui ne sont, pour beaucoup de gens, que des vapeurs folles, mais qui, pour nous, sont les mondes errants où nous voudrions voir habiter notre âme pendant l'éternité, que, tout en nous disant que nous avons tort peut-être de faire ainsi, notre plume trace des lignes étrangères avec plus de joie et d'orgueil qu'elle n'a jamais tracé nos propres œuvres.

Et je suis bien désintéressé vis-à-vis de l'auteur de ces vers : à peine l'ai-je connu, à peine nous sommes-nous vus dix fois. Je l'admire fort, tandis que, de son côté, il n'a pas, j'en ai peur, une grande affection pour moi.

Le poète commença ainsi :

Je n'ai jamais aimé, pour ma part, ces bégueules
Qui ne sauraient aller au Prado toutes seules ;
Qu'une duègne toujours, de quartier en quartier,
Talonne, comme fait sa mule un muletier ;
Qui s'usent, à prier, les genoux et la lèvre,
Se courbent sur le grès plus pâles, dans leur fièvre,
Qu'un homme qui, pieds nus, marche sur un serpent,
Ou qu'un faux monnayeur au moment qu'on le pend.
Certes, ces femmes-là, pour mener cette vie,
Portent un cœur châtré de toute noble envie,
Elles n'ont pas de sang et pas d'entrailles ! — Mais,
Sur ma tête et mes os, frère, je vous promets
Qu'elles valent encor quatre fois mieux que celles
Dont le temps se dépense en intrigues nouvelles.
Celles-là vont au bal, courent les rendez-vous,
Savent dans [illegible] cher un billet doux,
Serrer un [illegible] qui ploie,
Jeter d'un balcon d'or une échelle de soie,
Suivre l'imbroglio de ces amours mignons
Poussés dans une n[illegible] compren[illegible],
Si charmantes d'ailleu[illegible],
Les moustaches, les chiens, la valse et les dragées.
Mais, oh ! la triste chose et l'étrange malheur,
Lorsque dans leurs filets tombe un homme de cœur !
Frère, mieux lui vaudrait, comme ce statuaire
Qui pressait de ses bras son ama[illegible]
Réchauffer de baisers un marbre ! Mieux vaudrait
Une louve enragée en quelque âpre forêt !...

Vous le voyez, il n'y avait point à s'y tromper, ces vers étaient à la fois bien faits, bien pensés ; ils marchaient d'une allure fière et hardie, le poing sur la hanche, la taille cambrée, splendidement drapés dans leur manteau espagnol.

Ce n'était ni du Lamartine, ni de l'Hugo, ni du Vigny : c'était une fleur du même jardin, c'est vrai ; un fruit du même verger, c'est vrai encore ; mais une fleur ayant son odeur à elle, un fruit ayant son goût à lui.

Bon ! voilà que je voulais dire du mal de moi, et que je dis du bien d'Alfred de Musset. Par ma foi ! je ne m'en repens pas, et c'est tout bénéfice pour moi (1) !

J'ai, cependant, à expliquer comment fut fait ce pastiche dramatique qui a nom *Charles VII*, ne l'oublions pas.

La soirée se passa comme un instant. Alfred de Musset, au lieu de lire quelques pièces, lut tout le volume : *Don Paez*, *Porcia*, *l'Andalouse*, *Madrid*, la *Ballade à la lune*, *Mardoche*, etc., deux mille vers peut-être ; seulement, j'en conviens, les jeunes filles qui étaient venues pour écouter cette lecture, soit avec leurs mamans, soit toutes seules, eurent fort à faire de leurs paupières et de leur éventail.

Parmi ces pièces, il y avait une espèce de comédie intitulée *les Marrons du feu*.

La Camargo, cette danseuse belge célébrée par Voltaire, et qui fit les délices de l'Opéra de 1734 à 1751, en est l'héroïne ; mais, il faut le dire, la pauvre fille y est fort calomniée.

D'abord, le poète suppose qu'elle a été amoureuse folle d'un beau seigneur italien nommé Rafaël Garuci, et que cet amour est plus fort au bout de deux ans qu'il ne l'a jamais été. — Première calomnie.

Puis il suppose encore que le seigneur Garuci, las de la danseuse, donne ses habits à l'abbé Annibal Desiderio, et lui indique de quelle façon il doit s'y prendre pour pénétrer jusqu'à la belle. — Seconde calomnie, mais moins grave que la première, le seigneur Rafaël Garuci n'ayant probablement jamais existé que dans le cerveau du poète.

Il suppose, enfin, que, lorsqu'elle se voit face à face avec l'abbé déguisé en gentilhomme, et qu'elle apprend que c'est Rafaël, soupant à cette heure avec la Cydalise, qui lui a donné le moyen d'arriver jusqu'à elle, la Camargo entre en fureur contre son infidèle amant, et dit à l'abbé :

Abbé, je veux du sang ! j'en suis plus altérée
Qu'une corneille au vent d'un cadavre attirée !
Il est là-bas, dis-tu ? Cours-y donc ! coupe-lui
La gorge, et tire-le par les pieds jusqu'ici !
Tords-lui le cœur, abbé, de peur qu'il n'en réchappe ;
Coupe-le en quatre, et mets les morceaux dans la nappe !
Tu me l'apporteras ; et puisse m'écraser
La foudre, si tu n'as par blessure un baiser !...
Tu tressailles, Romain ? C'est une faute étrange,
Si tu te crois conduit ici par ton bon ange !
Le sang te fait-il peur ? Pour t'en faire un manteau
De cardinal, il faut la pointe d'un couteau !
Me jugeais-tu le cœur si large, que j'y porte
Deux amours à la fois, et que pas un n'en sorte ?
C'est une faute encor : mon cœur n'est pas si grand,
Et le dernier venu ronge l'autre en entrant...

L'abbé doit se battre le lendemain avec Rafaël, et il la supplie d'attendre au moins jusque-là ; mais il finit par céder aux prières, aux caresses, aux larmes de la Camargo, comme Oreste cède aux promesses, aux emportements, aux défis d'Hermione ; poussé par la main fiévreuse de la belle courtisane, il tue Rafaël comme Oreste tue Pyrrhus ; et, comme Oreste, il revient demander à la Camargo le salaire de son amour, le prix du sang. Comme Hermione, elle lui manque de parole. — Troisième calomnie.

La Camargo est à son clavecin ; l'abbé frappe à la porte.

Entrez !

(L'abbé entre et lui présente son poignard ; la Camargo le considère quelque temps, puis se lève.)

A-t-il souffert beaucoup ?
— Bon ! c'est l'affaire

(1) Voir notre étude sur Alfred de Musset, dans *les M[illegible]ont vite*.

D'un moment !
— Qu'a-t-il dit ?
— Il a dit que la terre
Tournait
Quoi ! rien de plus ?
— Ah ! qu'il donnait son bien
A son bouffon Pippo.
— Quoi ! rien de plus ?
— Non, rien.

— Il porte au petit doigt un diamant de grâce,
Allez me le chercher !
— Je ne le puis
— La place
Où vous l'avez laissé n'est pas si loin.
— Non, mais
Je ne le puis
— Allez, tout ce que je promets.
Je le tiens.
— Pas ce soir !...
— Pourquoi ?
— Mais...
— Misérable !
Tu ne l'as pas tué !
— Moi ? que le ciel m'accable
Si je ne l'ai pas fait, madame, en vérité !
— En ce cas, pourquoi non ?
— Ma foi, je l'ai jeté
Dans la mer.
— Quoi ! ce soir, dans la mer ?
— Oui, madame.
— Alors, c'est un malheur pour vous, car, sur mon âme,
Je voulais cet anneau.
— Si vous me l'aviez dit,
Au moins !
— Et sur quoi donc t'en croirai-je, maudit ?
Sur quel honneur vas-tu me jurer ? sur laquelle
De tes deux mains de sang ? où la marque en est-elle ?
La chose n'est pas sûre, et tu peux te vanter !
Il fallait lui couper la main, et l'apporter.
— Madame, il faisait nuit, la mer était prochaine...
Je l'ai jeté dedans.
— Je n'en suis pas certaine
— Mais, madame, ce fer est chaud, et saigne encor !
— Ni le feu ni le sang ne sont rares !
— Son corps
N'est pas si loin, madame ; il se peut qu'on se charge...
— La nuit est trop épaisse, et l'Ocean trop large !
— Mais je suis pâle, moi, tenez !
— Mon cher abbé.
L'étais-je pas, ce soir, quand j'ai joué Thisbé,
Dans l'opéra ?
— Madame, au nom du ciel !
— Peut-être
Qu'en y regardant bien, vous l'aurez... Ma fenêtre
Donne sur la mer.

(Elle sort.)

— Mais elle est partie !.. O Dieu !
J'ai tué mon ami, j'ai mérité le feu,
J'ai taché mon pourpoint, et l'on me congédie !
C'est la moralité de cette comédie.

Cette scène, si fort qu'elle s'en éloigne par la forme, est évidemment imitée, pour le fond, de cette scène de l'*Andromaque* de Racine.

HERMIONE

Je veux qu'à mon départ toute l'Epire pleure !
Mais, si vous me vengez, vengez-moi dans une heure.
Tous vos retardements sont pour moi des refus.
Courez au temple ! Il faut l'immoler...

ORESTE

Qui ?

HERMIONE

Pyrrhus !
— Pyrrhus, madame ?
— Hé quoi ! votre haine chancelle !
Ah ! courez, et craignez que je ne vous rappelle !
. . . . . .
Ne vous suffit-il pas que je l'ai condamné ?
Ne vous suffit-il pas que ma gloire offensée
Demande une victime à moi seule adressée ;
Qu'Hermione est le prix d'un tyran opprimé ;
Que je le hais ! enfin, seigneur, que je l'aimai ?
Malgré la juste horreur qui son crime me donne
Tant qu'il vivra, craignez que je ne lui pardonne !
Doutez jusqu'à sa mort d'un courroux incertain.
S'il ne meurt aujourd'hui, je peux l'aimer demain !
. . . . . .
— Mais, madame, songez...
— Ah ! c'en est trop, seigneur.
Tant de raisonnements offensent ma colere.
J'ai voulu vous donner les moyens de me plaire,
Rendre Oreste content ; mais, enfin, je vois bien
Qu'il veut toujours se plaindre, et ne mériter rien.
Je m'en vais seule au temple où leur hymen s'apprête,
Où vous n'osez aller mériter ma conquête ;
Là, de mon ennemi je saurai m'approcher ;
Je percerai le cœur que je n'ai pu toucher,
Et mes sanglantes mains, sur moi-même tournées,
Aussitôt, malgré lui, joindront nos destinées ;
Et, tout ingrat qu'il est, il me sera plus doux
De mourir avec lui que de vivre avec vous !
— Non, je vous priverai de ce plaisir funeste,
Madame, il ne mourra que de la main d'Oreste !
Vos ennemis par moi vous vont être immolés,
Et vous reconnaîtrez mes soins, si vous voulez !

Et Oreste part, tue Pyrrhus, puis vient, son épée sanglante à la main, retrouver Hermione.

— Madame, c'en est fait, et vous êtes servie :
Pyrrhus rend à l'autel son infidèle vie !
— Il est mort ?..
— Il expire, et nos Grecs, irrités,
Ont lavé dans son sang ses infidélités !
. . . . . .
Mais c'est moi dont l'ardeur leur a servi d'exemple ;
Je les ai pour vous seule entraînés dans le temple,
Madame, et vous pouvez justement vous flatter
D'une mort que leurs bras n'ont fait qu'exécuter :
Vous seule avez porté les coups !
— Tais-toi, perfide !
Et n'impute qu'à toi ton lâche parricide !
Va faire chez les Grecs admirer ta fureur.
Va ! je te désavoue, et tu me fais horreur !...
Barbare ! qu'as-tu fait ? Avec quelle furie
As-tu tranché le cours d'une si belle vie ?
Avez-vous pu, cruels, l'immoler aujourd'hui,
Sans que tout votre sang se soulevât pour lui ?
Mais parle ! De son sort qui t'a rendu l'arbitre ?
Pourquoi l'assassiner ? Qu'a-t-il fait ? à quel titre ?
Qui te l'a dit ?
— O dieux ! quoi ! ne m'avez-vous pas
Vous-même, ici, tantôt, ordonné son trépas ?
— Ah ! fallait-il en croire une amante insensée ?...

On le voit, dans les deux femmes, c'est la même passion : danseuse de l'Opéra, princesse de Sparte, parlent différemment, mais agissent de la même façon.

Il est vrai que toutes deux ont pris exemple sur la Chimène du *Cid*.

Don Sanche rentre l'épée à la main, et se prosterne devant Chimène.

— Madame, à vos genoux, j'apporte cette épée...
— Quoi ! du sang de Rodrigue encor toute trempée ?
Perfide ! oses-tu bien te montrer à mes yeux,
Après m'avoir ôté ce que j'aimais le mieux ?
Eclate, mon amour ! tu n'as plus rien à craindre ;
Mon père est satisfait ; cesse de te contraindre !
Un même coup a mis ma gloire en sûreté,
Mon âme au désespoir, ma flamme en liberté !
— D'un esprit plus rassis...
— Tu me parles encore,
Exécrable assassin du héros que j'adore !
Va, tu l'as pris en traître ! Un guerrier si vaillant
N'eût jamais succombé sous un tel assaillant !
N'espère rien de moi ; tu ne m'as point servie :
En croyant me venger, tu m'as ôté la vie !...

Il est vrai que Corneille avait emprunté cette scène à Guilhem de Castro, qui l'avait empruntée au romancero du *Cid*.

Maintenant, le jour où j'écoutai cette lecture d'Alfred de Musset, j'avais déjà, depuis plus d'un an, une idée analogue en tête.

Cette idée m'était restée de la lecture du fameux drame de Gœthe, *Gœtz de Berlichingen*. Trois ou quatre scènes sont noyées dans ce drame gigantesque qui m'avaient paru suffire à un drame. C'est toujours cette même situation de la femme poussant l'homme qu'elle n'aime pas à tuer l'homme qu'elle aime, comme Chimène dans le *Cid*, comme Hermione dans *Andromaque*.

L'analyse de *Gœtz de Berlichingen* nous entraînerait trop

loin ; contentons-nous d'emprunter ces trois ou quatre scènes à la traduction de notre ami Marmier :

ADELAIDE, *femme de Weislingen* ; FRANTZ, *page de Weislingen*

ADELAIDE. — Ainsi, les deux expéditions sont en marche !

FRANTZ. — Oui, madame et mon maître a la joie de combattre vos ennemis...

— Comment va-t-il, ton maître ?

— À merveille ! il m'a chargé de vous baiser la main.

— La voici. Tes lèvres sont brûlantes !

— C'est ici que je brûle. *(Il met la main sur son cœur.)* Madame, vos domestiques sont les plus heureux des hommes !... Adieu ! il faut que je reparte. Ne m'oubliez pas !

— Mange d'abord quelque chose, et prends un peu de repos.

— À quoi bon ? Je vous ai vue : je ne me sens ni faim ni fatigue.

— Je sais que tu es un garçon plein de zèle.

— Oh ! madame !

— Mais tu n'y tiendrais pas... Repose-toi, te dis-je, et prends quelque nourriture.

— Que de soins pour un pauvre jeune homme !

— Il a les larmes aux yeux... Je l'aime de tout mon cœur ! Jamais personne ne m'a montré tant d'attachement !

ADELAIDE, FRANTZ, *entrant une lettre à la main.*

FRANTZ. — Voici pour vous, madame.

ADÉLAIDE. — Est-ce Charles lui-même qui te l'a remise ?

— Oui.

— Qu'as-tu donc ? Tu parais triste !

— Vous allez absolument me faire périr de langueur... Oui, je mourrai dans l'âge de l'espérance, et c'est vous qui en serez cause !

— Il me fait de la peine... Il m'en coûterait si peu pour le rendre heureux ! — Prends courage, jeune homme, je connais ton amour, ta fidélité ; je ne serai point ingrate.

— Si vous en étiez capable, je mourrais ! Mon Dieu ! moi qui n'ai pas une goutte de sang qui ne soit à vous ! moi qui n'ai de sens que pour vous aimer et pour obéir à ce que vous désirez !

— Cher enfant !

— Vous me flattez ! et tout cela n'aboutit qu'à s'en voir préférer d'autres... Toutes vos pensées tournées vers Charles !... Aussi, je ne le veux plus... Non, je ne veux plus servir d'entremetteur !

— Frantz, tu t'oublies !

— Me sacrifier !... sacrifier mon maître ! mon cher maître !

— Sortez de ma présence !

— Madame...

— Va, dénonce-moi à ton cher maître... J'étais bien folle de te prendre pour ce que tu n'es pas.

— Chère noble dame, vous savez que je vous aime !

— Je t'aimais bien aussi ; tu étais près de mon cœur... Va, trahis-moi !

— Je m'arracherais plutôt le sein !.. Pardonnez-moi, madame ; mon âme est trop pleine, je ne suis plus maître de moi !

— Cher enfant ! excellent cœur !

(Elle lui prend les mains, l'attire à elle ; leurs bouches se rencontrent ; il se jette à son cou en pleurant.)

— Laisse-moi !... Les murs ont des yeux... Laisse-moi... *(Elle se dégage.)* Aime-moi toujours ainsi ; sois toujours aussi fidèle ; la plus belle récompense t'attend ! *(Elle sort.)*

— La plus belle récompense ! Dieu, laisse-moi vivre jusque-là !... Si mon père me disputait cette place, je le tuerais !

WEISLINGEN, FRANTZ.

WEISLINGEN. — Frantz !

FRANTZ. — Monseigneur !

— Exécute ponctuellement mes ordres : tu m'en réponds sur ta vie. Remets-lui cette lettre ; il faut qu'elle quitte la cour, et se retire dans mon château à l'instant même. Tu la verras partir, et aussitôt tu reviendras m'annoncer son départ.

— Vos ordres seront suivis.

— Dis-lui bien qu'il faut qu'elle le veuille... Va !

ADELAIDE, FRANTZ.

(Adélaïde tient à la main la lettre de son mari apportée par Frantz.)

ADÉLAIDE. — Lui ou moi !... L'insolent me menacer ! Nous saurons le prévenir... Mais qui se glisse dans le salon ?

FRANTZ, *[illegible]*. — Ah ! madame ! chère madame !...

— Écervelé ! si quelqu'un [illegible] entendu !

— Oh ! tout dort... [illegible] le monde dort !

— Que veux-tu ?

— Je n'ai point de sommeil. [illegible] de mon maître... votre sort... mon cœur

— Il était bien en colère quand tu l'as quitté ?

— Comme jamais je ne l'ai vu ! « Il faut qu'elle parte pour mon château ! a-t-il dit ; il faut qu'elle le veuille ! »

— Et... nous obéirons ?

— Je n'en sais rien, madame.

— Pauvre enfant, dupe de ta bonne foi, tu ne vois pas où cela mène ! Il sait qu'ici je suis en sûreté... Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il en veut à mon indépendance... Il me fait aller dans ses domaines parce que, là, il aura le pouvoir de me traiter au gré de son aversion.

— Il ne le fera pas !

— Je vois dans l'avenir toute ma misère ! Je ne resterai pas dans son château : il m'en arrachera pour m'enfermer dans un cloître !

— O mort ! ô enfer !

— Me sauveras-tu ?

— Tout ! tout plutôt que cela !

— Frantz ! *(En pleurant et l'embrassant.)* O Frantz ! pour nous sauver...

— Oui, il tombera... il tombera sous mes coups ! je le foulerai aux pieds !

— Point d'emportement ! Tiens, remets-lui plutôt un billet plein de respect, où je l'assure de mon entière soumission à ses ordres... Et cette fiole... cette fiole, vide-la dans son verre.

— Donnez, vous serez libre !

WEISLINGEN, *puis* FRANTZ.

WEISLINGEN. — Je suis si malade, si faible !... mes os sont brisés : une fièvre ardente en a consumé la moelle ! Ni paix ni trêve, le jour comme la nuit... un mauvais sommeil agité de rêves empoisonnés... *(Il s'assied.)* Je suis faible, faible... Comme mes ongles sont bleus !... Un froid glacial circule dans mes veines, engourdit tous mes membres... Quelle sueur dévorante ! Tout tourne autour de moi... Si je pouvais dormir !...

FRANTZ, *entrant dans la plus grande agitation.* — Monseigneur !

— Eh bien ?

— Du poison... du poison de votre femme... Moi, c'est moi ! *(Il s'enfuit, ne pouvant en dire davantage.)*

— Il est dans le délire. Oh ! oui, je le sens... le martyre ! la mort... *(Voulant se lever.)* Dieu ! je n'en puis plus ! je meurs !... je meurs !... et, pourtant, je ne puis cesser de vivre... Oh ! dans cet affreux combat de la vie et de la mort, il y a tous les supplices de l'enfer !...

Maintenant que le lecteur a vu passer sous ses yeux tous ces fragments divers : *Gœtz de Berlichingen*, *le Cid*, *Andromaque*, *les Marrons du feu*, que le génie de quatre poètes, Gœthe, Corneille, Racine, Alfred de Musset a posé devant lui, il comprendra l'analogie, l'air de famille qui existe entre ces différentes scènes ; elles ne sont point pareilles, mais elles sont sœurs.

Or, je l'ai dit, ces quelques scènes de *Gœtz de Berlichingen* m'étaient restées comme endormies dans la mémoire ; ni *le Cid*, ni *Andromaque* ne les eussent réveillées ; la poésie incorrecte, mais chaude, mais vivante d'Alfred de Musset les galvanisa, et, à partir de ce moment, il leur fallut un emploi.

Vers le même temps, j'avais lu *Quentin Durward*, et la figure du Mograbin m'avait frappé ; j'avais pris en note quelques-unes de ses phrases pleines de poésie orientale. Je résolus de placer mon drame au milieu du moyen âge, et de faire, de mes deux personnages principaux, une belle et sévère châtelaine et quelque esclave arabe regrettant sa terre natale, mais retenu sur la terre d'exil par une chaîne plus forte que celle de son esclavage.

Je me mis alors à feuilleter les chroniques du XVe siècle, pour trouver un clou où accrocher mon tableau.

J'ai toujours constaté l'admirable complaisance de l'histoire à cet endroit ; jamais elle ne laisse le poète dans l'embarras. Ainsi, ma manière de procéder vis-à-vis de l'histoire est étrange. Je commence par combiner une fable ; je tâche de la faire romanesque, tendre, dramatique, et, lorsque la part du cœur et de l'imagination est trouvée, je cherche dans l'histoire un cadre où la mettre, et jamais il ne m'est arrivé que l'histoire ne m'ait fourni ce cadre, si exact et si bien approprié au sujet, qu'il semble que ce soit, non le cadre qui ait été fait pour le tableau, mais le tableau pour le cadre.

Cette fois encore, le hasard me fut plus que fidèle, il me fut complaisant

Voici ce que je trouvai à la page 5 de la CHRONIQUE DU RÈGNE DE CHARLES VII, *par maître Alain Chartier, homme très honorable*.

Et, en ce temps, un chevalier nommé messire Charles de Savoisy, par un de ses pages qui chevauchoit un cheval, en le venant de mener boire à la rivière, le cheval esclabouta un escollier, lequel, avecques les autres, alloit en procession à Sainte-Katherine, et tant que l'escollier frappa ledit page; et, alors, les gens dudit chevalier saillirent de son hôtel embastonnés, poursuivant lesdits escolliers jusqu'à Sainte-Katherine; et un des gens dudit chevalier tira une flèche dedans l'église jusques au grand autel, où le prêtre chantoit messe; donc, pour ce faict, l'Université fit telle poursuite à l'encontre dudit chevalier, que la maison d'icelui chevalier fut abattue, et fut ledit chevalier banny hors du royaume de France et excommunié. Et s'en alla devers le pape, lequel l'absolut, et arma quatre gallées, et s'en alla par mer, faisant guerre aux Sarrazins, et, là, gagna moult d'avoir. Puis retourna, et fut faite sa paix, et refit son hôtel à Paris tel comme il étoit paravant; mais il ne fut pas parachevé, et fit faire son hôtel de Signelay (Seignelais) en Auxerrois moult bel, par les Sarrazins qu'il avait amenés d'outre-mer; lequel châtel est à trois lieues d'Auxerre. »

On le voit, l'histoire avait tout prévu, et me fournissait un cadre qui, depuis quatre cents ans, attendait son tableau.

Cette ossature trouvée, dans les personnages de Savoisy, de Bérengère et d'Yaqoub, mon drame ayant, pour ainsi dire, sa tête, son cœur et ses jambes, il fallut trouver les bras, les muscles, les chairs et le reste de son anatomie. Ce fut, alors, la besogne de l'histoire; l'histoire tenait en réserve Charles VII, Agnès, Dunois; — et toute cette grande lutte de la France contre l'Angleterre vint tourner autour de l'amour d'un Arabe pour la femme de l'homme qui l'avait fait prisonnier, et transporté d'Afrique en France.

J'ai assez nettement exposé, je crois, les emprunts que j'ai faits, pour le fond, à Gœthe, à Corneille, à Racine et à Alfred de Musset; je vais les rendre encore plus palpables par la citation; car, puisque je suis en train de me critiquer moi-même, il faut que j'aille jusqu'au bout, quitte à rester, aux yeux de mes lecteurs, *solus, pauper et nudus*, comme Adam dans le paradis terrestre, ou comme Noé au pied de sa vigne!

BERENGERE, YAQOUB.

— Yaqoub, si vos paroles
Ne vous échappent point comme des sons frivoles,
Vous m'avez dit ces mots: « S'il était, par hasard,
Un homme dont l'aspect blessât votre regard;
Si ses jours sur vos jours avaient cette influence
Que son trépas pût seul finir votre souffrance;
De Mahomet lui-même eût-il reçu ce droit,
Quand il passe, il faudrait me le montrer du doigt! »
Vous avez dit cela?
— Je l'ai dit... Je frissonne!
Mais un homme par moi fut excepté.
— Personne.
— Un homme à ma vengeance a le droit d'échapper.
— Si c'était celui-là qu'il te fallût frapper?
S'il fallait que sur lui la vengeance fût prompte?...
— Son nom?
— Le comte.
— Enfer! je m'en doutais; le comte!
— Entendez-vous? le comte!... Eh bien?
— Je ne le puis!
— Adieu donc pour toujours!
— Restez ou je vous suis.
— J'avais cru jusqu'ici, quelle croyance folle!
Que les chrétiens eux seuls manquaient à leur parole.
Je me trompais, c'est tout
— Madame..
— Laissez-moi!
— Oh! mais vous mentiez donc?
— Vous savez bien pourquoi
Ma vengeance ne peut s'allier à la vôtre.
Il m'a sauvé la vie... Oh! nommez-moi tout autre!
. . . . . .
Un instant, Bérengère, écoutez-moi!
— Le comte
Dites vite.
— J'ai cru, je me trompais sans doute,
Qu'ici vous m'aviez dit, ici même... Pardon!
— Quoi
— Que vous m'aimiez!
— Oui, je l'ai dit
— Eh bien, donc,
Puisque même destin, même amour nous rassemble,
Bérengère, ce soir...
— Eh bien?
— Fuyons ensemble!
— Sans frapper?
— Ses remords vous vengeront-ils pas?
— Esclave, me crois-tu le cœur placé si bas,
Que je puisse souffrir qu'en ce monde où nous sommes,
J'aie été tour à tour l'amante de deux hommes,
Dont le premier m'insulte et que tous deux vivront,
Sans que de celui-là m'ait vengé le second?
Crois-tu que, dans un cœur ardent comme le nôtre,
Un amour puisse entrer sans qu'il dévore l'autre?
Si tu l'as espéré, l'espoir est insultant!
— Bérengère!
— Entre nous tout est fini!... Va-t'en!
— Grâce!...
— Je saurai bien trouver, pour cette tâche,
Quelque main moins timide et quelque âme moins lâche,
Qui fera pour de l'or ce que, toi, dans ce jour,
Tu n'auras pas osé faire pour de l'amour!
Et, s'il n'en était pas, je saurais bien moi-même
De cet assassinat affrontant l'anathème,
Me glisser au milieu des femmes, des valets,
Qui flattent les époux de leurs nouveaux souhaits,
Et les faire avorter, ces souhaits trop précoces,
En vidant ce flacon dans la coupe des noces!
— Du poison?
— Du poison! Mais ne viens plus, après,
Esclave, me parler d'amour et de regrets!
Refuses-tu toujours?... Il te reste un quart d'heure
C'est encore plus de temps qu'il n'en faut pour qu'il meure,
Un quart d'heure!... Réponds mourra-t-il de ta main?
Es-tu prêt? Réponds-moi, car j'y vais. Dis!
— Demain!
— Demain! Et, cette nuit, dans cette chambre même,
Ainsi qu'il me l'a dit, il lui dira: « Je t'aime! »
Demain! Et, d'ici là, que ferai-je? Ah! tu veux,
Cette nuit, qu'à deux mains j'arrache mes cheveux;
Que je brise mon front à toutes les murailles;
Que je devienne folle? Ah! demain! mais tu railles!
Et si ce jour était le dernier de nos jours?
Si cette nuit d'enfer allait durer toujours?
Dieu le peut ordonner, si c'est sa fantaisie.
Demain? Et si je suis morte de jalousie?
Tu n'es donc pas jaloux, toi? tu ne l'es donc pas?...

Je m'abstiens de citer le reste de la scène, dont, les moyens, je crois, m'appartiennent en propre. Yaqoub cède: il s'élance dans la chambre du comte; Bérengère se jette derrière un prie-Dieu; le comte passe avec sa nouvelle épouse; il entre dans sa chambre; on entend un cri.

BERENGERE, *puis* YAQOUB, *et* LE COMTE

BERENGÈRE
Le voilà qui tombe!
Savoisy, retiens-moi ma place dans ta tombe!
(Elle avale le poison qu'elle avait montré à Yaqoub.

YAQOUB
... Fuyons! il vient!
(Le comte paraît, sanglant et se cramponnant à la tapisserie.)

LE COMTE
C'est toi,
Yaqoub, qui m'as tué!

BÉRENGÈRE
Ce n'est pas lui: c'est moi!

LE COMTE
Bérengère!.. Au secours! je meurs!

YAQOUB
Maintenant, femme,
Fais-moi tout oublier, car c'est vraiment infâme!
Viens donc!... Tu m'as promis de venir... Je t'attends...
D'être à moi pour toujours!

BÉRENGÈRE
Encor quelques instants,
Et je t'appartiendrai tout entière.

YAQOUB
Regarde!
Ils accourent aux cris qu'il a poussés... Prends garde,
Nous ne pouvons plus fuir, il ne sera plus temps.
Ils viennent... Bérengère

BERENGÈRE
Attends encore, attends!

YAQOUB

Oh ! viens, viens ! toute attente à cette heure est mor-
[telle !
La cour est pleine, vois... Mais viens donc !... Que fait-
[elle ?

Bérengère, est-ce ainsi que tu gardes ta foi ?
Bérengère, entends-tu ? viens !

BÉRENGÈRE, *rendant le dernier soupir.*

Me voici... Prends-moi !

YAQOUB

Oh ! mal di t.on ! . son front devient livide...
Son cœur ?... Il ne bat plus ! . Sa main ?... Le flacon
[vide ! ..

Comme on le voit, il y a une triple imitation : imitation de l'*Andromaque* de Racine, imitation de *Götz de Berlichingen* de Gœthe, imitation des *Marrons du feu* d'Alfred de Musset.

C'est que *Charles VII* est surtout une étude, une étude laborieusement faite, et non pas une œuvre prime-sautière ; un travail d'assimilation et non un drame original, qui m'a coûté infiniment plus de labeur qu'*Antony* ; — ce qui ne veut pas dire que je l'aime autant qu'*Antony*.

Quelques mots encore pour en finir sur ce sujet.

Passons aux imitations de détail.

J'ai dit que j'avais emprunté différents passages au Mograbin de *Quentin Durward*.

Les voici :

« — Malheureux ! s'écrie Quentin Durward, reviens à des sentiments meilleurs... Sur quoi peux-tu compter, mourant dans l'impénitence et avec de pareilles idées ?

« — Je me confondrai avec les éléments, répond le Mograbin. Ce que je crois, ce que j'attends, ce que j'espère, c'est que ma forme humaine se fondra mystérieusement dans la masse universelle, pour se recomposer sous les autres formes par lesquelles la nature remplace, chaque jour, celles qui, chaque jour, disparaissent. Les parcelles d'eau iront grossir les ruisseaux et les pluies ; les parties terrestres enrichiront la terre ; celles qui viennent de l'air s'envoleront avec les brises ; celles qui sont de feu alimenteront l'éclat d'Aldébaran et des étoiles ses sœurs. C'est dans cette foi que j'ai vécu et que je meurs ! »

Yaqoub est condamné à mort pour avoir tué Raymond, l'archer du comte.

LE COMTE

Esclave, si tu meurs en de tels sentiments,
Qu'espères-tu ?

YAQOUB

De rendre un corps aux éléments.
Masse commune où l'homme, en expirant, rapporte
Tout ce qu'en le créant la nature en emporte.
Si la terre, si l'eau, si l'air et si le feu
Me formèrent, aux mains du hasard ou de Dieu,
Le vent, en dispersant ma poussière en sa course,
Saura bien reporter chaque chose à sa source !

La seconde imitation de détail est empruntée à Walter Scott toujours, mais à *Richard Cœur de lion*, et non plus à *Quentin Durward*.

Le chevalier du Léopard et Saladin, après avoir combattu l'un contre l'autre, ont fait une trêve, et déjeunant, en causant, près de la fontaine appelée le Diamant du désert.

« — Etranger, demande Saladin, combien d'hommes as-tu emmenés dans cette expédition guerrière ?

« — Par ma foi ! répond sir Kenneth, avec l'aide de mes amis et de mes parents, j'ai eu bien de la peine à fournir dix lances convenablement équipées ; ce qui peut former cinquante et quelques hommes, valets et écuyers compris.

« — Chrétien, j'ai ici cinq flèches dans mon carquois toutes empennées des plumes d'un aigle. Lorsque j'envoie une de ces flèches vers mes tentes, mille guerriers montent à cheval ; si j'envoie la seconde, une force égale se met en route ; à l'aspect de ces cinq flèches, cinq mille hommes accourent à moi, et, si j'envoie mon arc, dix mille cavaliers ébranlent le désert ! »

YAQOUB

Car mon père, au Saïd, n'est point un chef vulgaire,
Il a dans son carquois quatre flèches de guerre,
Et, lorsqu'il tend son arc, et que, vers quatre buts,
Il les lance en signal à ses quatre tribus,
Chacune à lui fournir cent cavaliers fidèles
Met le temps que met l'aigle à déployer ses ailes.

Voilà, grâce au ciel, ma confession finie ! Elle a été longue ; mais aussi c'est que, comme œuvre d'assimilation et d'imitation, *Charles VII* est mon plus gros péché.

CCVIII

L'ESPRIT DE DIEU, C'EST LA POÉSIE. — LE CONSERVATOIRE ET L'ÉCOLE DE ROME. EMPLOI DE MES JOURNÉES A TROUVILLE. — MADAME DE LA GARENNE. — LE VENDÉEN BONNECHOSE. — M. BEUDIN. — JE SUIS POURSUIVI PAR UN POISSON. — CE QU'IL EN ADVIENT.

Si je ne venais pas, dans les chapitres précédents, de saturer le lecteur de littérature, je mettrais sous ses yeux un travail qui ne manquerait peut-être pas d'intérêt.

Ce serait la tradition antique de *Phèdre*, qui est à Euripide, par exemple, ce que le romancero espagnol est à Guilhem de Castro.

Puis je montrerais ce qu'Euripide a emprunté à la tradition ; puis, ce que, cinq cents ans plus tard, le *Romain* Sénèque a emprunté à Euripide ; puis, enfin, ce que, seize cents ans plus tard, le *Français* Racine a emprunté à Euripide et à Sénèque.

Je ferais en même temps sentir ce que le génie de chaque nation et le sentiment de chaque époque ont apporté de changement au caractère primitif du sujet.

Un dernier mot.

Chez tous les peuples, la littérature commence toujours par la poésie ; la prose ne vient que plus tard. Orphée, Homère, Hésiode ; — Hérodote, Platon, Aristote.

« Au commencement, dit la Genèse, Dieu créa le ciel et la terre.

« La terre était informe et toute nue ; les ténèbres couvraient la face de l'abîme, et *l'esprit de Dieu était porté sur les eaux.* »

L'esprit de Dieu, c'est la poésie, ou plutôt une première matière poétique, impersonnelle et du domaine commun ; elle flotte dans l'espace comme cette essence cosmique dont parle Humboldt, espèce de vase lumineuse, mère des mondes passés, germe des mondes à venir ; inépuisable parce qu'elle est renouvelée sans cesse, et que chacun lui rend fidèlement ce que chacun lui a emprunté.

Peu à peu, cependant, cette matière s'arrête aux grandes personnalités, comme les nuages s'arrêtent aux grands sommets, et, de même que les nuages se résolvent en sources d'eaux vives qui, en se répandant au milieu des plaines, abreuvent la soif du corps, de même cette matière cosmique se résout en poésie, en hymnes, en chants, en tragédies où s'abreuve la soif de l'esprit.

Il résulte de la comparaison précédente que c'est le génie humain qui crée, et le génie individuel qui applique.

Aussi Shakspeare disait-il, quand un critique l'accusait parfois d'avoir pris une scène, une phrase, une idée à un auteur contemporain : « C'est une fille que j'ai tirée de la mauvaise société pour la faire entrer dans la bonne ! »

Aussi Molière répondait-il plus naïvement encore quand on lui faisait le même reproche : « Je prends mon bien où je le trouve ! »

Et Shakspeare et Molière avaient raison : l'homme de génie, — ai-je besoin de faire observer que je dis cela pour ces grands maîtres et non pour moi ? je sais que je ne serai quelque chose à mon tour que lorsque je serai mort ! — l'homme de génie ne vole pas, il conquiert ; il fait, de la province qu'il prend, une annexe de son empire ; il lui impose ses lois, il la peuple de ses sujets, il étend sur elle son sceptre d'or ; et nul, en voyant son beau royaume, n'ose lui dire, — excepté, bien entendu, les envieux, qui ne sont les sujets de personne, et qui ne reconnaissent pas même le génie pour roi, — et nul n'ose lui dire : « Cette parcelle de terre ne fait point partie de ton patrimoine. »

Il y a dans l'esprit du pouvoir, et dans la protection qu'il accorde aux lettres, une idée absurde : c'est qu'il doit proscrire la littérature étrangère, et décourager la littérature contemporaine. Dans un pays comme la France, qui est le cerveau de l'Europe, et dont la langue se parle dans le monde entier, grâce à cette pondération des consonnes et des voyelles qui ne rebute ni les peuples du Nord ni les peuples du Midi, il devrait y avoir, non pas une littérature nationale, mais une littérature universelle. Tout ce qui a été fait de beau dans le monde entier, depuis Eschyle jusqu'à Alfieri, depuis *Sakountala* jusqu'à *Roméo*, depuis le romancero du *Cid* jusqu'aux *Brigands* de Schiller, tout cela devrait appartenir à la France, sinon par droit d'héritage, du moins par droit de conquête. Rien de ce qu'un peuple entier a admiré ne peut être sans valeur, et tout ce qui a une valeur doit trouver sa place dans cet immense écrin qu'on appelle l'intelligence française.

C'est en raison de ce faux système qu'il y a un Conservatoire et une Ecole de Rome.

A propos de la mise en scène de la *Juliette* de Soulié, nous avons déjà dit quelques mots de ce Conservatoire où l'on a pour but unique d'apprendre aux jeunes gens à scander Molière, et à chanter Racine et Corneille.

Complétons ici notre pensée.

De l'invariable programme adopté par le gouvernement, il résulte que tout élève du Conservatoire, après trois ans d'études, sort de la rue Bergère incapable de jouer et la littérature vivante et la littérature étrangère ; sachant le songe d'Athalie, le récit de Théramène, le monologue d'Auguste, la scène de Tartufe et d'Elmire, celle du Misanthrope et d'Oronte, celle de Gros-René et de Marinette, mais ignorant complétement qu'il existait à Athènes des gens qui s'appelaient Eschyle, Euripide, Sophocle et Aristophane, à Rome, des gens qui s'appelaient Ennius, Plaute, Térence et Sénèque ; en Angleterre, des gens qui s'appelaient Shakspeare, Otway, Sheridan et Byron ; en Allemagne, des gens qui s'appelaient Gœthe, Schiller, Iffland, Kotzebue ; en Espagne, des gens qui s'appelaient Guilhem de Castro, Tirso de Molina, Calderon et Lope de Vega ; en Italie, des gens qui s'appelaient Machiavel, Goldoni, Alfieri ; que ces hommes ont laissé, à travers vingt-quatre siècles et cinq peuples différents, une traînée lumineuse dont chaque étoile s'appelle *l'Oreste*, *Mc ste*, *Œd pe a Colone*, *les Chevaliers*, *l'Aululaire*, *l'Eunuque*, *Hippolyte*, *Roméo et Juliette*, *Venise sauvée*, *l'Ecole du scandale*, *Manfred*, *Gœtz de Berlichingen*, *Intrigue et Amour*, *les Pupilles*, *Misanthropie et Repentir*, *le Cid*, *Don Juan*, *le Chien du jardinier*, *le Médecin de son honneur*, *le Meilleur Alcade*, *c'est le Roi*, *la Mandragore*, *le Bourru bienfaisant*, *Philippe II* ! Et remarquez que je ne cite qu'un chef-d'œuvre par chacun de ces hommes ; — de sorte que les élèves du Conservatoire sont parfaitement gauches, déplacés, impossibles sur tout autre théâtre que celui qui joue Molière, Racine et Corneille ; — et encore !...

Aussi aucun des grands artistes de notre époque n'est-il sorti du Conservatoire ; ni Talma, ni Mars, ni Firmin, ni Potier, ni Vernet, ni Rachel, ni Frédérick Lemaître, ni Bocage, ni Dorval, ni Mélingue, ni Arnal, ni Numa, ni Bressant, ni Déjazet, ni Rose Chéri, ni Duprez, ni Masset, ni aucune sommité enfin.

Que dites-vous d'un moulin qui tourne, qui fait tic tac, et qui ne moud pas ?

Eh bien, le même vice existe pour l'Ecole de Rome que pour le Conservatoire. S'il y a un art capricieux, c'est la peinture : chaque peintre voit d'une couleur qui n'est pas celle de son voisin, l'un vert, l'autre jaune, l'autre bleu, l'autre rouge : l'un a une tendance vers l'école flamande, l'autre vers l'école espagnole, l'autre vers l'école allemande. Vous croiriez qu'on enverra chaque prix selon son aptitude, étudier Rubens à Anvers, Murillo à Madrid, Cornélius à Munich ? Point ! ils iront tous à Rome étudier Raphaël ou Michel-Ange !

Aussi pas un peintre, pas un statuaire original de notre époque n'est élève de Rome : ni Delacroix, ni Rousseau, ni Diaz, ni Dupré, ni Cabat, ni Boulanger, ni Muller, ni Isabey, ni Brascassat, ni Giraud, ni Barye, ni Clésinger, ni Gavarni, ni Rosa Bonheur, ni... Je serais, ma foi ! tenté de citer personne !

Mais, comme l'institution est absurde, elle persistera. Avec moitié moins d'argent dépensé, on ferait le double d'acteurs, de peintres et de statuaires ; seulement, on les ferait bons au lieu de les faire mauvais.

Nous voilà bien loin de Trouville ! Que voulez-vous ! la fantaisie a les ailes d'or, les chevaux d'Hippolyte : elle va tant qu'elle ne s'approche pas trop près du soleil, tant qu'elle ne se brise pas aux rochers.

Revenons à *Charles VII*, cause première de toute cette digression.

Quoi qu'il en soit, en rentrant chez la mère Oserale, le 7 juillet, à neuf heures du soir, j'écrivis les premiers vers de cette scène.

Le lendemain matin, les cent premiers vers du drame étaient faits, et, dans ces cent premiers vers, étaient compris les trente-six ou trente-huit qui racontent la chasse au lion de Yaqoub.

Ils doivent prendre rang parmi les rares bons vers que j'ai écrits.

Notre vie commença, dès lors, à prendre l'uniformité et la monotonie de la vie des eaux.

J'avais cru devoir me présenter chez le maire, brave et excellent homme nommé M. Guétier, lequel joua, je crois, un rôle assez actif en 1848, dans l'embarquement du roi Louis-Philippe. Il me donna toute autorisation de chasser dans les marais communaux, et j'en profitai dès le jour même.

Le soleil levant dardait sur la fenêtre de ma chambre, et, le rideau tiré, venait m'éveiller dans mon lit. J'ouvrais les yeux, j'allongeais la main sur mon crayon et je me mettais à travailler.

A dix heures, la mère Oserale nous prévenait que nous étions servis ; à onze, je prenais mon fusil, et j'allais tuer trois ou quatre bécassines ; à deux, je me remettais au travail jusqu'à quatre ; à quatre, j'allais nager jusqu'à cinq, à cinq heures et demie, le dîner nous attendait ; de sept heures à neuf heures, nous allions nous promener sur la plage ; à neuf heures, le travail recommençait jusqu'à onze heures ou minuit.

Charles VII avançait de cent vers par jour.

Si perdu que fût Trouville, il y venait, cependant, quelques baigneurs normands, vendéens ou bretons.

Du nombre fut une charmante femme accompagnée de son mari et de son fils ; je ne me rappelle plus d'elle que son nom et son visage : c'était une physionomie gracieuse et avenante avec une légère teinte d'aristocratie ; on la nommait madame de la Garenne.

Dès le jour de son arrivée, et lorsqu'elle sut que j'habitais l'hôtel, elle aborda franchement la question de voisinage en m'envoyant son album. Je venais d'achever la grande scène du troisième acte entre le comte de Savoisy et Charles VII ; je la lui copiai toute chaude de mon accouchement.

Un excellent jeune homme était arrivé avec eux, cachant, sous l'air timide d'un gentilhomme campagnard, une certaine science et une profonde résolution. Il était chasseur ; cette similitude dans nos goûts nous fit rapidement compagnons, sinon amis.

C'était ce pauvre Bonnechose, qui fut tué pendant l'insurrection vendéenne de 1832.

Tandis que nous nous promenions, chassant dans les marais de Trouville, madame la duchesse de Berry obtenait du roi Charles X la permission de faire une tentative en France avec le titre de régente, quittait Edimbourg, traversait la Hollande, séjournait un jour ou deux à Mayence, autant à Francfort, franchissait la Suisse, entrait dans le Piémont ; puis, enfin, s'arrêtait, sous le nom de comtesse de Sagena, à Sestri, petite ville située à douze lieues de Gênes, dans les Etats du roi Charles-Albert.

Ainsi, sans que Bonnechose s'en doutât, la mort l'ajournait à un an !

Cependant, le bruit commençait à se répandre à Paris que l'on venait de découvrir un nouveau port de mer entre Honfleur et la Délivrande.

Il en résultait que l'on voyait arriver de temps en temps un baigneur hasardeux qui demandait d'une voix timide :

— Est-ce vrai qu'il existe un village appelé Trouville, et que ce village est celui dont voici le clocher ?

Et je répondais *oui*, à mon grand regret ; car je pressentais l'heure où Trouville deviendrait un autre Dieppe, un autre Boulogne, un autre Ostende.

Je ne me trompais pas. Hélas ! Trouville a maintenant dix auberges ; le terrain qui se vendait cent francs l'arpent se vend aujourd'hui cinq francs le pied.

Un jour, au nombre de ces baigneurs hasardeux, de ces touristes égarés, de ces navigateurs sans boussole, arriva un homme de vingt-huit à trente ans, qui déclara s'appeler Beudin, et être banquier.

Le soir de son arrivée, je me baignais assez loin en mer, quand, à dix pas de moi, sur le dos d'une vague, j'aperçus un poisson qui réalisait le rêve de Marécot dans *l'Ours et le Pacha*, c'est-à-dire un gros poisson, un énorme poisson, un poisson comme on n'en voit guère, un poisson comme on n'en voit pas.

Avec un peu plus d'amour-propre, je l'eusse reconnu pour un dauphin, et j'eusse cru qu'il me prenait pour un autre Arion ; mais je le reconnus simplement pour un poisson de taille gigantesque, et, je l'avoue, son voisinage m'inquiéta.

Je me mis à nager de toutes mes forces vers la terre.

Je nageais bien, à cette époque ; mais, en sa qualité de poisson, mon voisin nageait encore mieux que moi ; il en

résulta que, sans faire aucun effort apparent, il me suivit, se tenant toujours à une égale distance de moi.

Deux ou trois fois, me sentant fatigué, — c'était l'haleine surtout qui me manquait, — j'eus l'idée de reprendre pied, mais je craignais de m'effrayer en trouvant sous moi une trop grande profondeur.

Je continuai donc de nager jusqu'à ce que mes genoux labourassent le sable.

Les autres nageurs me regardaient avec étonnement; mon poisson me suivait comme si je l'eusse tenu en laisse.

Arrivé à gratter, comme je l'ai dit, le sable avec mes genoux, je repris pied.

Mon poisson faisait culbutes sur culbutes, et paraissait au comble de la satisfaction.

Je me retournai et regardai avec plus d'attention, et surtout avec plus de calme. Je le reconnus pour un marsouin.

A l'instant même, je pris ma course vers la maison de la mère Oseraie. Je traversai le village tel que j'étais, c'est-à-dire avec mon caleçon de bain.

Quoique la mère Oseraie ne fût pas très impressionnable, comme elle n'avait point l'habitude de recevoir des voyageurs dans un costume si léger, elle jeta un cri.

— Ne faites pas attention, mère Oseraie, lui dis-je, je viens chercher ma carabine.

— Jésus Dieu! dit-elle, c'est donc pour chasser dans le paradis terrestre?

Si j'avais été moins pressé, je me fusse arrêté pour lui faire compliment sur son mot; mais je ne pensais qu'au marsouin.

Sur l'escalier, je rencontrai madame de la Garenne; l'escalier était fort étroit: je me rangeai pour la laisser passer.

J'eus l'idée de lui demander des nouvelles de son fils et de son mari; mais je réfléchis que le moment était mal choisi pour entamer une conversation.

Madame de la Garenne passée, je m'élançai dans ma chambre, et je sautai sur ma carabine.

La bonne faisait le lit.

— Tiens, dit-elle, ce monsieur qui prend son fusil! il ferait bien mieux de prendre sa redingote.

Décidément, mon costume donnait de l'esprit à tout le monde.

Je repris à fond de train le chemin de la mer.

Mon marsouin continuait de faire ses cabrioles.

J'entrai dans l'eau jusqu'à la ceinture; je me trouvais à une cinquantaine de pas de lui: je craignis, en m'avançant davantage, de l'effrayer; d'ailleurs, j'étais à bonne portée.

Je mis en joue, et je lâchai le coup.

J'entendis ce bruit mat de la balle entrant dans les chairs.

Le marsouin plongea et disparut.

Le lendemain, les pêcheurs le retrouvèrent mort dans les rochers aux moules. La balle lui était entrée un peu au-dessous de l'œil, et lui avait traversé la tête.

CCIX

POURQUOI M. BEUDIN VENAIT A TROUVILLE. — COMMENT JE LE CONNAISSAIS SOUS UN AUTRE NOM. — PROLOGUE D'UN DRAME. — CE QU'IL RESTAIT A TROUVER. — PART A TROIS. — JE TERMINE « CHARLES VII ». — DÉPART DE TROUVILLE. — DE QUELLE FAÇON J'APPRENDS LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE « MARION DELORME ».

Le soir de cette aventure, le nouveau baigneur s'approcha de moi, et me fit compliment sur mon adresse. C'était une manière d'engager la conversation.

Nous allâmes nous asseoir sur la falaise, et nous causâmes.

Après quelques mots échangés:

— Pardieu! me dit-il, il y a une chose dont vous ne vous doutez pas.

— Laquelle? lui demandai-je.

— C'est que je suis venu ici à peu près pour vous.

— Comment cela, pour moi?

— Vous ne me connaissez pas sous mon nom de Beudin?

— Non, je l'avoue.

— Mais vous me connaissez peut-être sous celui de Dinaux?

— Bon! le collaborateur de Victor Ducange!

— Justement.

— Le même qui a fait avec lui *Trente Ans, ou la Vie d'un joueur?*

— C'est moi... ou plutôt c'est nous.

— Comment, c'est vous?

— Oui, nous sommes deux: Goubaux et moi.

— Ah! mais je connais Goubaux; c'est un homme d'infiniment de mérite.

— Merci!

— Pardon... on ne peut pas être fort au fusil et dans la conversation... Au fusil, je ne vous eusse pas manqué.

— Vous ne m'avez pas manqué non plus; du premier coup, vous m'avez dit que Goubaux était un homme d'esprit, et que j'étais, moi, un imbécile!

— Avouez que vous n'en avez rien cru?

— Ma foi! non.

Nous nous mîmes à rire.

— Eh bien, repris-je, comme vous ne me cherchiez sans doute pas pour recevoir le compliment que je viens de vous faire, dites-moi pour quoi c'était.

— C'était pour vous parler d'une pièce que Goubaux et moi nous ne nous sentons pas la force de mener à bien, et qui, dans vos mains, deviendrait — plus le style — le pendant du *Joueur*.

Je m'inclinai en signe de remercîment.

— Non, parole d'honneur! continua Beudin, je suis sûr que l'idée vous plaira.

— Avez-vous quelque chose de fait, ou est-ce encore à l'état de vapeur?

— Nous avons le prologue, qui est déjà assez palpable... Mais, quant au reste, il faut que vous nous aidiez à le trouver.

— L'avez-vous là, le prologue?

— Non, rien n'est écrit encore; mais je puis vous le raconter.

— J'écoute.

— La scène se passe dans le Northumberland.

Un vieux médecin que nous appellerons, si vous voulez, le docteur Grey, et sa femme, se quittent, la femme pour aller se coucher, le mari pour travailler une partie de la nuit. A peine la femme a-t-elle refermé la porte de sa chambre, qu'une voiture s'arrête sous les fenêtres du docteur; c'est un homme qui s'enquiert d'un médecin. Le docteur Grey décline sa qualité; le voyageur lui demande l'hospitalité pour quelqu'un qui ne peut aller plus loin. Le docteur ouvre sa porte, et un homme masqué, portant une femme dans ses bras, entre en scène en recommandant au postillon de dételer, et de cacher les chevaux et la voiture.

— Bravo! l'entrée est bonne!.. Voyons, l'homme masqué; voyons la femme malade.

— La femme est tout près d'accoucher; son amant l'enlève; ils allaient s'embarquer à Shields, quand les douleurs de l'enfantement ont pris la fugitive; il est important de cacher ses traces; son père, qui est tout-puissant comme ambassadeur d'Espagne à Londres, s'est mis à sa poursuite. Le docteur pourvoit au plus pressé: il indique une chambre à l'homme masqué, qui y transporte la patiente; puis il fait descendre sa femme pour l'aider dans les soins qu'il va donner à la malade. En ce moment, on entend le bruit d'une chaise qui passe au galop. Des cris de la femme appellent le docteur auprès d'elle; l'homme masqué revient en scène, n'ayant pas le courage de voir souffrir sa maîtresse. Au bout d'un instant, le docteur accourt retrouver son hôte: la femme inconnue vient d'accoucher d'un garçon, la mère et l'enfant se portent bien.

Le narrateur s'interrompit.

— Croyez-vous, me demanda-t-il, que cette scène soit possible au théâtre?

— Pourquoi pas? Elle l'était bien du temps de Térence.

— Comment, du temps de Térence?

— Oui:

PAMPHILA

Miseram me! differor doloribus!
Juno Lucina, fer opem! serva me, obsecro!

REGIO

Hem!
Numnam illa, quæso, parturit?

PAMPHILA

Oh! malheureuse! je succombe à mes douleurs!... Junon Lucine, à mon aide! sauve-moi, je t'en supplie!

REGIO

Hein! est-ce qu'elle accoucherait? je vous le demande!

— Il y a cela dans Térence?

— Parfaitement.

— Alors, nous sommes sauvés!

— Je crois bien! c'est du pur classique, comme *Amphitryon* et *l'Avare*.

— Je continue, alors.

— Et je t'écoute.

— Au moment où l'homme masqué s'élance dans la cham-

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviana

bre de l'accouchée, on frappe violemment à la porte du docteur Grey. « Qui va là ? — Au nom de la loi, ouvrez ! » C'est le père, un constable et deux hommes de la police. Le docteur est obligé d'avouer qu'il a donné asile aux deux fugitifs ; le père déclare qu'à l'instant même il va emmener sa fille. Le docteur s'y oppose au nom de l'humanité ; le père insiste ; le docteur lui apprend alors l'état dans lequel se trouve la malade. Fureur du père, qui ignorait complètement la situation. À cet instant, l'homme masqué sort tout joyeux de la chambre, et reconnaît avec effroi le père de celle qu'il a enlevée ; celui-ci lui saute à la gorge, et réclame son arrestation. Le bruit de la lutte arrive jusqu'à l'accouchée, qui vient, à moitié évanouie, tomber aux genoux de son père ; elle déclare qu'elle suivra son amant partout, même en prison ; qu'il est son époux devant les hommes. Le père requiert de nouveau et plus énergiquement l'assistance du constable, et prend sa fille dans ses bras pour l'emporter. L'homme masqué s'approche à son tour, et... et l'acte pourrait finir ainsi ; tenez, j'ai crayonné la dernière scène... Supposons que l'homme masqué ait pris le nom de Robertson, que le père s'appelle Da Sylva, et la jeune femme Caroline :

ROBERTSON, *appuyant la main sur l'épaule de Da Sylva.* — Laissez là cette jeune femme.

CAROLINE. — Oh ! mon père !... mon Robertson !..

DA SYLVA. — Ton Robertson !... Eh bien, venez tous, et que tout le monde connaisse ton Robertson !... A bas ce masque ! (*Il arrache le masque de Robertson.*) Regarde, c'est...

ROBERTSON. — Silence ! au nom de votre fille, et pour votre fille ! »

— Vous comprenez, continua Beudin : il remet promptement son masque, si promptement, que personne, excepté le public, auquel il fait face, n'a eu le temps de voir son visage...

— Eh bien, après ?

— Après ?... Tu as raison, dit Da Sylva, qu'elle seule te connaisse... Cet homme... — Eh bien ? demande Caroline avec anxiété. — Cet homme, dit Da Sylva en se penchant à l'oreille de sa fille, cet homme, c'est le bourreau !... » Caroline jette un cri, et tombe. Le prologue finit là.

— Attendez donc, lui dis-je, mais je connais quelque chose de pareil à cela... oui... non... si ! dans les *Chroniques de la Canongate* !

— Oui, c'est, en effet, le roman de Walter Scott qui nous a donné l'idée de notre pièce.

— Eh bien, mais après ? Il n'y a pas de drame dans la suite du roman.

— Non... Aussi, nous nous en séparerons complètement à partir de ce moment-là.

— Bon ! et, en nous en séparant, où allons-nous ?

— Nous sommes à vingt-six ans de distance. Le théâtre représente le même cabinet ; seulement, tout a vieilli de vingt-six ans, personnages, meubles, tentures. L'homme dont le public a vu le visage et que Da Sylva a dénoncé tout bas à sa fille comme le bourreau, fait une partie d'échecs avec le docteur Grey ; mistress Grey travaille ; Richard, l'enfant du prologue, écrit debout ; Jenny, la fille du docteur, le regarde écrire.

— Tiens, c'est joli, cette idée de tout un monde vieilli de vingt-six ans. Après ?

— Ah ! dame ! après, dit Beudin, c'est tout !

— Comment, c'est tout ?

— Oui... pardieu ! vous comprenez bien que, si la pièce était faite, nous n'aurions pas besoin de vous !

— C'est juste... Mais, enfin, vous avez quelque idée sur le reste de la pièce...

— Oui... Richard a grandi sous l'œil de son père. Richard est ambitieux, Richard veut arriver à la chambre des communes. L'influence du docteur Grey peut le servir : il fait semblant d'aimer sa fille... Nous aurons le spectacle des élections en Angleterre, qui sera une chose curieuse.

— Et puis ?

— Et puis ce que vous trouverez.

— Vous êtes donc ? il y a à peu près tout à trouver.

— C'est ce que je pense. Mais cela ne vous embarrasse pas ?

— Ah ! c'est que, dans ce moment-ci, je fais mon drame de *Charles VII*, et que je ne peux pas m'occuper d'autre chose.

— Oh ! le feu n'est pas à la maison ! D'ailleurs, Goubaux cherchera de son côté, tandis que je chercherai du mien. L'idée vous plaît-elle ?

— Oui.

— Eh bien, à votre retour à Paris, nous nous réunissons ou chez vous, ou chez moi, ou chez Goubaux, et nous arrêtons notre plan.

— Cela va, mais à une condition.

— Laquelle ?

— C'est que vous vous nommerez, et que je resterai derrière le rideau.

— Pourquoi cela ?

— Mais, d'abord, parce que l'idée n'est pas de moi, et, ensuite parce que je suis résolu à me faire nommer toujours seul (1).

— Alors, c'est nous qui ne nous nommerons pas.

— Non ! par exemple ! cela, c'est impossible.

— Eh bien, soit ! quand nous en serons là, nous déciderons la chose... Vous prendrez moitié ?

— Pourquoi moitié, puisque nous serons trois ?

— Mais parce que nous vous laisserons le soin de l'exécution.

— J'exécuterai la pièce, si vous voulez ; mais je ne prendrai que le tiers.

— Nous débattrons tout cela à Paris.

— Parfaitement ! mais n'oubliez pas que je fais mes réserves.

— Ainsi, aujourd'hui 24 juillet, à cinq heures du soir, il est convenu que nous faisons ensemble, vous, Goubaux et moi, *Richard Darlington*.

— Aujourd'hui, 24 juillet, jour de ma naissance, il est convenu, à cinq heures du soir, que Goubaux, vous et moi, nous faisons *Richard Darlington*.

— C'est aujourd'hui le jour de votre naissance ?

— Depuis quatre heures du matin, j'ai vingt-neuf ans.

— Bravo ! cela nous portera bonheur !

— Je vous le souhaite !

— Et quand serez-vous à Paris ?

— Vers le 15 août.

— A merveille !

— Maintenant, jetez-moi sur le papier le plan du prologue.

— Pourquoi maintenant ?

— Parce que je viendrai au rendez-vous avec le prologue fait... Ce qui est fait n'est plus à faire.

— Bon ! vous aurez votre plan demain.

— Oh ! que je l'aie au moment de mon départ, c'est tout ce qu'il faut : si je l'avais demain, je le ferais après-demain, et cela jetterait du trouble dans le drame que je fais.

— Soit ; je vais le tenir prêt.

— Ah ! à présent, une grâce.

— Laquelle ?

— Ne parlons plus de *Richard Darlington* ; j'y penserai assez sans en parler, soyez tranquille.

— N'en parlons plus.

Et, en effet, à partir de ce moment-là, il ne fut pas plus question entre nous de *Richard Darlington*, je ne dirai pas qué s'il n'eût jamais existé, mais que s'il n'eût jamais dû exister.

En revanche, *Charles VII* alla son train.

Le 10 août, j'écrivais les quatre derniers vers :

> Vous qui, nés sur la terre,
> Portez, comme des chiens, la chaîne héréditaire,
> Demeurez en hurlant près du sépulcre ouvert...
> Pour Yaqoub, il est libre, et retourne au désert !

L'ouvrage fini, je le relus. C'était, comme je l'ai dit, un pastiche plutôt qu'un véritable drame ; mais il y avait un progrès immense dans le style entre *Christine* et *Charles VII*. Il est vrai que *Christine* était bien supérieure à *Charles VII* comme imagination et comme sentiment dramatique.

Rien ne me retenait plus à Trouville : Beudin m'avait précédé de quelques jours à Paris. Nous prîmes congé de M. et madame de la Garenne ; nous réglâmes nos comptes avec la mère Oseraie, et nous partîmes pour Paris.

Bonnechose vint nous reconduire jusqu'à Honfleur. Il ne pouvait pas nous quitter, pauvre garçon ! on eût dit qu'il devinait que nous ne devions jamais nous revoir.

Le même soir, nous montâmes dans la diligence de Rouen.

Le lendemain, au point du jour, les voyageurs descendirent pour gravir une côte ; je crus reconnaître, parmi nos compagnons de route, un rédacteur du *Journal des Débats*.

Je m'approchai de lui comme il s'approchait de moi. La conversation s'engagea.

— Eh bien, dit-il, vous savez ?

— Quoi ?

(1) J'ai tenu effectivement cette résolution jusqu'au moment où la gloire un peu brillante que je partageai avec Maquet me força à lui faire la surprise de le nommer avec moi comme auteur du drame des *Mousquetaires*. C'était justice, d'ailleurs, puisque nous avions fait, non seulement le drame, mais encore le roman en collaboration. — Je suis contraint d'ajouter que, puisque nous ne travaillons plus ensemble, cette justice est toujours la même, de mon côté du moins.

— *Marion Delorme* a été jouée.

— Ah! vraiment? Et moi qui me pressais surtout pour assister à la première représentation!

— Vous ne la verrez pas, et vous n'y perdrez pas grand'chose.

C'était tout simple que le rédacteur d'un journal tout dévoué à Hugo, comme l'était le *Journal des Débats*, parlât ainsi du grand poète.

— Faible! bien plus faible qu'*Hernani*!

— Ah! par exemple, c'est un chef-d'œuvre de poésie, une pièce où il y a des vers comme ceux-ci:

Et je lui citai presque entièrement la scène entre Didier et Marion Delorme au premier acte.

— Comment, vous avez donc lu ces vers-là?

— Je crois bien, que je les sais par cœur!

— Et pourquoi diable le savez-vous?

Marion Delorme.

— Comment, je n'y perdrai pas grand'chose? Est-ce que la pièce n'a pas réussi?

— Oh! si fait! mais froid, froid, froid, et pas d'argent.

Mon compagnon me disait cela avec la profonde satisfaction du critique se vengeant de l'auteur, de l'eunuque mettant le pied sur la gorge du sultan.

— Froid? pas d'argent? répétai-je.

— Et puis mal joué!

— Mal joué, par Bocage et par Dorval? Allons donc!

— Si l'auteur avait eu le sens commun, il eût retiré sa pièce, ou il l'eût fait jouer après la révolution de juillet, toute chaude encore du refus de MM. de Polignac et de la Bourdonnaie.

— Mais, enfin, comme poésie?...

— Mais je sais à peu près tout *Marion Delorme*.

— Ah! c'est curieux! dit-il.

— Non, ce n'est pas curieux. Je trouve tout simplement *Marion Delorme* une des plus belles choses qu'il y ait au monde. J'ai eu le manuscrit à ma disposition: je l'ai lu et relu. Ces vers que je viens de vous dire sont restés dans ma mémoire, et je vous les donne comme preuve à l'appui de mon opinion.

— Et puis, continua mon critique, l'intrigue est prise au roman de de Vigny...

— Bon! voilà que la chose commence pour Hugo! Cette fois-ci, au moins, j'aurai été son saint Jean précurseur.

— Vous ne direz pas que Saverny et Didier ne soient pas copiés sur Cinq-Mars et de Thou?

— Comme l'homme est copié sur l'homme, pardieu !
— Et Didier, c'est votre Antony.
— C'est-à-dire qu'Antony serait plutôt Didier, attendu que *Marion Delorme* était faite un an avant que je songeasse à *Antony*.
— Ah bien, en voilà une bonne !
— Laquelle ?
— C'est que vous défendez Victor Hugo.
— Pourquoi pas ? Je l'aime et je l'admire.
— Un confrère ! dit le critique du ton d'une profonde pitié, et en haussant les épaules.
— En voiture, messieurs ! cria le conducteur.

Nous remontâmes, mon rédacteur du *Journal des Débats* dans son intérieur, moi dans mon coupé, et la diligence reprit ce trot monotone si favorable aux méditations.

Je méditai.

D'où venait que le public n'avait pas été de mon avis sur *Marion Delorme* ? sur *Marion Delorme* qui m'avait fait dire à Taylor, le soir même de la lecture chez Devéria : « S'il y a chez Hugo le progrès dramatique qu'il y a dans les organisations dramatiques ordinaires, nous sommes tous flambés ! »

Le premier acte de *Marion* est, comme argument et comme style, un des plus adroits et des plus charmants qu'il y ait au théâtre. Tous les caractères y sont posés : celui de Marion, celui de Didier, celui de Saverny. Les six derniers vers laissent pressentir toute la pièce, y compris la conversion de la courtisane.

Marion reste un instant rêveuse, puis elle appelle.

MARION

Dame Rose !

(Montrant la fenêtre.)

Fermez ..

DAME ROSE, *à part.*

On dirait qu'elle pleure !

(Haut.)

Il est temps de dormir, madame.

MARION

Oui, c'est votre heure,
A vous autres...

(Défaisant ses cheveux.)

Venez m'accorder.

DAME ROSE, *la déshabillant.*

Eh bien,
Madame, le monsieur de ce soir est-il bien ?...
Riche ?...

MARION

Non.

DAME ROSE

Galant ?

MARION

Non, Rose ; il ne m'a pas même
Baisé la main !

DAME ROSE

Alors, qu'en faites-vous ?

MARION, *pensive.*

Je l'aime !...

Le second acte est étincelant d'esprit et de poésie. Le caractère si original de Langely, qui se développera au quatrième acte, s'y pose aussi carrément que possible.

Pour faire comprendre ce que vaut ce second acte, il faudrait le citer vers par vers. Toute la pièce, du reste, n'a peut-être qu'un défaut : son éblouissante poésie aveugle les acteurs ; il faudrait des artistes de premier ordre pour jouer les plus petits rôles. Il y a un M. de Bouchavannes qui dit quatre vers, je crois ; les deux premiers sur Corneille :

Famille de robins, de petits avocats,
Qui se sont fait des sous en rognant des ducats !

et les deux autres sur Richelieu :

Meure le Richelieu, qui déchire et qui flatte !
L'homme à la main sanglante, à la robe écarlate !

Faites donc dire ces quatre vers-là par un figurant, vous serez un bien grand maître ! ou faites-les dire par un artiste, vous serez un bien fin directeur !

Puis toute la discussion sur Corneille et sur Garnier, que j'ai imitée dans *Christine*, est d'un à-propos excellent.

Il était de bonne guerre, en effet, au moment où l'on nous accusait de détruire le bon goût, soutenu par M. Etienne, par M. Viennet et par M. Onésime Leroy, de remettre sous les yeux du public l'opinion que l'on avait de Corneille, lorsque M. le cardinal de Richelieu faisait censurer *le Cid* par l'Académie, la même qui nous censurait à notre tour ! — Quand je dis *la même*, c'est la même par succession, et non par filiation : les académiciens ne se reproduisent pas ; on sait que c'est à peine s'ils produisent.

Enfin, le deuxième acte est admirablement résumé par ce vers de Langely :

Çà ! qui dirait qu'ici, c'est moi qui suis le fou ?

Puis vient le troisième acte, si plein de fantaisie, où Laffemas, l'homme noir de Richelieu, fait le pendant de l'Eminence grise ; où Didier et Marion viennent demander l'hospitalité au marquis de Nangis, perdus au milieu d'une troupe de bateleurs ; où Didier apprend de Saverny que Marie et Marion ne font qu'une même femme, et où, le cœur brisé par une des plus grandes douleurs qui puissent ensanglanter la poitrine d'un homme, il se livre de lui-même au lieutenant criminel.

Le quatrième acte est un chef-d'œuvre. On a dit que ce quatrième acte ne tenait pas plus à la pièce qu'un tiroir à une commode ; soit ! mais, dans ce tiroir, l'auteur a serré le véritable trésor de la pièce : le caractère de Louis XIII, le roi ennuyé, triste, maladif, faible, cruel, superstitieux, qui n'a que son bouffon pour le distraire, et qui ne parle avec son bouffon que d'échafauds, de têtes coupées, de tombeaux, n'osant se plaindre qu'à lui de la dépendance où le tient le terrible cardinal.

Dans un moment de dépit, l'entendez-vous dire à Langely :

Crois-tu, si je voulais, que je serais le maître ?

Et Langely, toujours fidèle, répond par ce vers devenu proverbe :

Montaigne dit : « Que sais-je ? » et Rabelais : « Peut-être ! »

Enfin, il brise un instant sa chaîne, prend la plume ; et, prêt à signer la grâce de Didier et de Saverny, à son fou, qui lui dit :

Toute grâce est un poids qu'un roi du cœur s'enlève !

il répond :

Tu dis vrai : j'ai toujours souffert, les jours de Grève !
Nangis avait raison, un mort jamais ne sert,
Et Montfaucon peuplé rend le Louvre désert.
C'est une trahison que de venir, en face,
Au fils du roi Henri nier son droit de grâce !
Que fais-je ainsi, déchu, détrôné, désarmé,
Comme dans un sépulcre en cet homme enfermé ?
Sa robe est mon linceul, et mes peuples me pleurent...
Non ! non ! je ne veux pas que ces deux enfants meurent !
Vivre est un don du ciel trop visible et trop beau !
Dieu, qui sait où l'on va, peut ouvrir un tombeau ;
Un roi, non... Je les rends tous deux à leur famille ;
Ils vivront... Ce vieillard et cette jeune fille
Me béniront ! C'est dit.
(Il signe.)
J'ai signé, moi, le roi !
Le cardinal sera furieux ; mais, ma foi !
Tant pis ! cela fera plaisir à Bellegarde.

Et Langely dit à demi-voix :

On peut bien, une fois, être roi, par mégarde !

Quel chef-d'œuvre que cet acte ! Et quand on pense que, lorsque M. Crosnier était pressé, et qu'il avait besoin de changer son spectacle, il supprimait cet acte, qui, au dire de la critique, *faisait longueur !*...

Au cinquième acte, la grâce est révoquée. Les jeunes gens doivent mourir. On les amène un instant respirer l'air dans la cour du cachot. Didier s'entretient avec le spectre de la mort, visible pour lui seul ; Saverny dort son dernier sommeil. En se prostituant à Laffemas, Marion a obtenu que le juge lui laisserait sauver son amant, et elle entre en disant, toute brûlée des morsures du juge :

Sa lèvre est un fer rouge, et m'a toute marquée !

Supposez que mademoiselle Mars, qui n'a pas voulu dire :

Vous êtes, mon lion, superbe et généreux !

eût eu un pareil vers à dire, et voyez la lutte entre elle et l'auteur. Mais Dorval trouvait cela tout simple, elle, et elle disait ce vers avec une expression admirable.

Quant à Bocage, il était véritablement superbe de haine, d'orgueil et de dédain, lorsque, n'y pouvant plus tenir, et laissant échapper le secret qui, jusque-là, comme le renard du jeune Spartiate, lui rongeait les entrailles, il s'écriait :

Marie... ou Marion ?
— Didier, soyez clément !
— Madame, on n'entre pas ici facilement ;
Les bastilles d'Etat sont nuit et jour gardées ;
Les portes sont de fer, les murs ont vingt coudées !
Pour que devant vos pas la porte s'ouvre ainsi,
A qui vous êtes-vous prostituée ici ?
— Didier, qui vous a dit ?
— Personne... Je devine !
— Didier, j'en jure ici par la bonté divine,
C'était pour vous sauver, vous arracher d'ici,
Pour fléchir les bourreaux, pour vous sauver...
— Merci !
Ah ! qu'on soit jusque-là sans pudeur et sans âme,
C'est véritablement une honte, madame !
Où donc est le marchand d'opprobre et de mépris
Qui se fait acheter ma tête à de tels prix ?
Où donc est le geôlier, le juge ? où donc est l'homme ?
Que je le broie ici ! que je l'écrase... comme
Ceci !
(Il brise le portrait de Marion.)
Le juge ! Allez, messieurs, faites des lois,
Et jugez ! Que m'importe, à moi, que le faux poids
Qui fait toujours pencher votre balance infâme
Soit la tête d'un homme ou l'honneur d'une femme !

Je défie qu'on me trouve quelque chose de plus énergique et de plus douloureux dans aucune langue qui ait été écrite depuis le jour où la bouche de l'homme a proféré son premier cri, jeté sa première plainte.

Enfin, Didier pardonne à Marion d'être Marion, et un instant, la courtisane rachetée redevient amante. C'est alors qu'elle disait ces deux vers charmants, supprimés à la représentation, et même, je crois, dans la pièce imprimée :

De l'autre Marion rien en moi n'est resté,
Ton amour m'a refait une virginité !

Puis le bourreau entre, puis les deux jeunes gens marchent à l'échafaud, puis la muraille tombe, puis Richelieu passe par la brèche dans sa litière, et Marion Delorme, couchée à terre, à moitié évanouie, reconnaissant le bourreau de Didier, se relève en criant avec un geste de menace et de désespoir :

Regardez tous ! voici l'homme rouge qui passe !

Il y a vingt-deux ans que je méditais ainsi dans le coupé de ma diligence, en repassant dans ma mémoire toute la pièce de *Marion Delorme*. Après vingt-deux ans, je viens de la relire pour écrire ce chapitre : rien n'a changé dans mon appréciation, et je trouve aujourd'hui le drame plus beau peut-être que je ne le trouvais alors.

Maintenant, d'où vient que son succès fut inférieur à celui d'*Hernani* et à celui de *Lucrèce Borgia* ?

Voilà de ces mystères que n'éclairciraient ni la sibylle de Cumes, ni la pythonisse de Delphes, — ni l'*âme de la terre*, qui parle aux *spirites*.

Eh bien, je le dis hautement, il y a une chose dont je suis heureux aujourd'hui comme je l'étais alors : c'est qu'en relisant ce beau drame, dont j'achèterais chaque acte, si cela était possible, par une année de ma vie, je n'ai éprouvé pour mon cher Victor qu'une admiration plus grande, qu'une amitié plus vive, et pas un atome d'envie.

Seulement, je répète, à mon bureau de Bruxelles, ce que je disais dans ma diligence de Rouen : « Ah ! si je faisais de pareils vers, sachant faire une pièce comme je la sais faire !... »

J'arrivai à Paris sans avoir pensé à autre chose que *Marion Delorme*. J'en avais complètement oublié *Charles VII*.

Le soir même de mon arrivée, j'allai embrasser Bocage et Dorval. Ils me promirent de jouer pour moi, et j'allai prendre ma place dans la salle.

Ce que j'avais prévu était ce qui nuisait à la pièce ; à part Bocage, qui jouait Didier, Dorval, Marion, et Chéri, Saverny, toute la pièce était abandonnée. Il en résultait que cette poésie merveilleuse s'éteignait comme, sous une haleine, s'éteint le brillant d'un miroir.

Je sortis du théâtre le cœur navré.

XX

UNE COLLABORATION

J'eus besoin de laisser passer quelques jours pour avoir le courage d'en revenir à mes vers, après avoir entendu et relu ceux d'Hugo.

J'étais tout disposé à faire pour *Charles VII* ce que Harel m'avait invité à faire pour *Christine* : à le remettre en prose.

Enfin, je réunis quelques amis à la maison, et je leur lus mon nouveau drame.

Mais, soit que je le lusse mal, soit qu'ils fussent venus avec des préventions, la lecture ne fit pas même sur eux l'effet que j'en attendais.

Ce non-succès me découragea. Je devais lire, le surlendemain, à Harel, qui m'avait déjà envoyé ma prime de mille francs, et à Georges, à laquelle était destiné le rôle de Bérengère. J'écrivis à Harel de ne pas compter sur la pièce, et je lui renvoyai ses mille francs. J'étais décidé à ne pas faire jouer mon drame.

Harel ne crut ni à mon abnégation ni à mon honnêteté. Il accourut tout effaré chez moi. Je lui exposai mes raisons, dépréciant mon œuvre avec autant de soin qu'un autre en eût mis à exalter la sienne. Mais, à tout ce que je lui disais, Harel prenait une prise, et répétait :

— Ce n'est pas cela !... ce n'est pas cela !... ce n'est pas cela !

— Mais qu'est-ce donc, alors ? m'écriai-je.

— C'est que le Théâtre-Français vous offre cinq mille francs de prime !

— A moi ?

— Je le sais.

— A moi, cinq mille francs de prime ?

— Je vous dis que je le sais, et la preuve...

Il tira de sa poche cinq billets de mille francs.

— La preuve, c'est que voilà les cinq mille francs que je vous apporte.

Et il me tendit les cinq billets.

J'en pris un.

— C'est bon, lui dis-je ; il n'y a rien de changé au programme ; je lirai après-demain. Seulement, prévenez Lockroy de se trouver à la lecture.

— Eh bien, les quatre autres mille francs ?

— Ils ne m'appartiennent pas, mon cher ; en conséquence, reprenez-les.

Harel se gratta l'oreille, et me regarda de côté.

Il était évident qu'il ne comprenait pas.

Il avait tant d'esprit, pauvre Harel !

Le surlendemain, je lisais avec un succès immense à Harel, à Georges, à Janin et à Lockroy.

La pièce fut mise immédiatement en répétition. Elle devait passer aussitôt après un drame de *Mirabeau*, qui était à l'étude.

Je voudrais bien dire de qui était ce drame de *Mirabeau* ; mais je ne m'en souviens plus. Ce que je sais, c'est que le rôle principal était pour Frédérick, et que l'on comptait beaucoup sur l'ouvrage.

Quant à *Charles VII*, il fut distribué ainsi qu'il suit : Savoisy, Ligier ; Bérengère, Georges ; Yaqoub, Lockroy ; Charles VII, Delafosse ; Agnès Sorel, Noblet.

Cette besogne de distribution faite, je me tournai immédiatement vers *Richard*, dont la couleur toute moderne, le cachet politique, l'allure vivante et même un peu brutale, rentraient mieux dans mon âge et dans ma spécialité que les études du XVe et du XVIe siècle.

Hâtons-nous de dire que j'étais loin d'être familiarisé avec ces époques comme je le suis aujourd'hui.

J'écrivis à Goubaux que je me mettais à sa disposition, soit qu'il lui plût de venir, le lendemain, déjeuner avec moi, soit qu'il voulût me recevoir chez lui.

Nous étions devenus voisins ; j'avais quitté mon logement de la rue de l'Université, et j'avais pris un troisième étage dans le square d'Orléans, très belle maison qu'on venait de bâtir, rue Saint-Lazare, n° 42 et où habitaient déjà quelques-uns de mes amis, Zimmermann, Etienne Arago, Robert Fleury, Gué. Je crois que Zimmermann et Robert Fleury l'habitent encore aujourd'hui. Gué est mort ; Etienne Arago est en exil.

Goubaux, qui demeurait rue Blanche, n° 19, me donna rendez-vous chez lui, pour six heures du soir.

Nous devions dîner d'abord et causer ensuite de *Richard Darlington*.

Je dis *causer*, parce que, au moment de lire, il se trouva qu'il n'y avait à peu près rien d'écrit.

Cependant, Goubaux avait trouvé quelques points de repère qui devaient servir de jalons à nos trois actes.

C'étaient surtout des traits de caractère pour le personnage de l'ambitieux. Un des principaux était celui où le docteur Grey, rappelant devant Richard et Mawbray, au moment où Richard va épouser Jenny, les circonstances de la fameuse nuit qui fait le sujet du prologue, raconte qu'une voiture s'arrêta à la porte. « Cette voiture avait-elle des *armoiries?* » demande Richard.

Un autre, fort remarquable aussi, m'était donné pour en faire ce que je voudrais : la fille de Da Sylva, Caroline, la mère de Richard, a épousé un lord Wilmor ; c'est la fille de ce lord Wilmor qui va épouser Richard, séduit par le roi, et décidé à divorcer avec Jenny. Seulement, Caroline, qui ne voit dans Richard qu'un membre influent du Parlement, destiné un jour à être ministre, demande une entrevue à Richard pour lui révéler un grand secret ; ce secret, c'est l'existence d'un garçon perdu dans le petit village de Darlington, et qui, étant son fils, a droit à sa fortune. Richard écoute avec une attention croissante ; puis, à un moment donné, le récit de lady Wilmor coïncide de telle façon avec celui de Mawbray, qu'il n'y a plus de doute pour lui : mais, au lieu de se révéler, au lieu de se jeter dans les bras de cette femme qui avoue sa honte, qui pleure, qui redemande son enfant, il s'écarte doucement d'elle, pour pouvoir se dire à demi-voix : « C'est ma mère ! » et se demander, à demi-voix toujours : « Quel peut être mon père ? »

Enfin Richard a accepte les propositions du roi ; il faut qu'il se débarrasse de sa femme à quelque prix que ce soit, fût-ce par un crime.

Voilà à peu près où en était l'ouvrage à notre première causerie avec Goubaux.

De mon côté, je tenais ma parole : j'apportais le prologue entièrement exécuté.

C'était bien comme je l'avais fait que l'avait rêvé Goubaux. Je n'avais donc qu'à prendre courage, et continuer.

Pendant que Goubaux racontait, mon esprit s'était accroché à tous les fils tendus par lui, et, comme un actif tisserand, en moins d'une heure, j'avais presque entièrement tracé mon canevas.

Je lui fis part de mon travail d'esprit, tout informe qu'il était encore. La scène de divorce entre Richard et sa femme me plaisait surtout énormément. Une scène de Schiller m'était revenue à la mémoire, scène d'une beauté et d'une vigueur merveilleuses. Cette scène entre Philippe II et Elisabeth, je voyais moyen de l'appliquer à Richard et à Jenny. Quand nous en serons là, je mettrai les deux scènes en regard.

Tout ce travail préparatoire arrêté entre nous ; — en outre, une chose convenue, à savoir, que Goubaux et Beudin écriraient ensemble la scène des élections, pour laquelle je manquais de détails, tandis que Beudin avait assisté, à Londres, à des scènes de ce genre, — Goubaux me regarda.

— Une seule chose m'inquiète maintenant, dit-il.

— Une seule ?

— Oui, je vois tout le reste de la pièce, et, en vos mains, cela ne peut venir qu'à bien.

— Et quelle est cette chose qui vous inquiète ?

— Le dénoûment.

— Comment, le dénoûment ? Mais nous l'avons trouvé, Mawbray se présente comme témoin, et dit à Richard, près de signer : « Tu es mon fils, et je suis le bourreau ! » Richard tombe à la renverse, et un coup de sang l'envoie à tous les diables, où il mérite bien d'aller.

— Non, ce n'est point cela, dit Goubaux en secouant la tête.

— Qu'est-ce donc, alors ?

— C'est la façon dont il se débarrassera de sa femme.

— Ah ! dis-je. Et vous n'avez aucune idée là-dessus ?

— J'avais bien l'idée de la lui faire empoisonner en prenant le thé.

Je secouai la tête à mon tour.

— Il faut que la mort de Jenny soit, non pas une chose réfléchie, mais une chose de situation, un acte d'emportement.

— Eh ! oui, je le sens bien... Mais un coup de poignard... Richard n'est pas un Antony, Richard ne porte pas un poignard dans la poche de son habit !

— Aussi dis-je, il ne lui donnera pas un coup de poignard !

— Mais, s'il ne l'empoisonne pas, s'il ne lui donne pas un coup de poignard, que lui fera-t-il ?

— Il la f.... par la fenêtre !

Hein ?

Je répétai...

— Je croyais avoir mal entendu, dit Goubaux.

— Non.

— Mais vous êtes fou, mon cher ami !

— Laissez-moi faire.

— Mais c'est impossible !

— Je vois la scène... Au moment où Richard croit Jenny enlevée par Tompson, il la retrouve cachée dans le cabinet de la chambre même où l'on va signer le contrat ; au même moment, il entendra dans l'escalier les pas de Da Sylva et de sa fille. Pour ne pas être surpris avec Jenny, il n'aura plus qu'un moyen, c'est de la jeter par la fenêtre, et il l'y jettera.

— Je vous avoue que vous m'épouvantez avec vos moyens ! Au second acte, il casse la tête de Jenny contre un meuble, au troisième acte, il la jette par la fenêtre... Oh ! la la !

— Ecoutez, laissez-moi toujours faire la chose comme je l'entends ; la chose faite, si elle est absurde, nous la supprimerons.

— Vous entendrez raison ?

— Moi ? Soyez tranquille ; une fois convaincu, je referai, s'il le faut, la pièce d'un bout à l'autre.

— A quand le premier acte ?

— Nous sommes... quel jour de la semaine ?

Lundi.

— Venez dîner avec moi jeudi : il sera fait.

— Mais vos répétitions de l'Odéon ?

— Bah ! on a collationné les rôles aujourd'hui ; pendant une quinzaine de jours, on va lire autour d'une table, ou répéter les rôles à la main. Dans quinze jours, Richard sera fait.

— *Amen !*

— Adieu

— Vous vous en allez déjà ?

— Je vais aller travailler.

A quoi ?

— Mais à *Richard* donc ! croyez-vous que j'aie trop de temps ? Il n'est pas commode à engrener, notre premier acte.

— N'oubliez pas le rôle de Tompson !

— Soyez tranquille, je le tiens... Quand nous serons à la scène où Mawbray le tue, nous lui ferons une mort à la Shakspeare.

— Mawbray le tue donc ?

— Oui... Ne vous en avais-je pas prévenu ?

— Non.

— Diable ! cela vous contrarierait-il que Mawbray tuât Tompson ?

Moi ? Pas le moins du monde

— Vous me l'abandonnez ?

— Tompson ? Parfaitement.

— Alors, c'est un homme mort... Adieu !

Et je sortis tout courant, et revins me coucher. A cette époque, j'avais encore l'habitude de ne faire mes drames qu'au lit.

Pendant que j'écrivais le premier tableau du premier acte, Goubaux et Beudin faisaient la scène des élections, si vive, si animée, si pleine de caractère. Lorsque Goubaux vint dîner avec moi, le jeudi suivant, tout était prêt, et les deux tableaux pouvaient se souder l'un à l'autre.

Je me mis alors au second acte, c'est-à-dire à la partie vivante du drame. Richard, arrivé par son talent aux premiers rangs de l'opposition, refuse toutes les offres qui lui sont faites par les ministres ; mais, adroitement poussé en face d'un inconnu, cet inconnu lui fait non seulement de telles offres, mais encore de telles promesses, que Richard vend sa conscience pour devenir le gendre de lord Wilmor, et être ministre

C'est dans le second tableau de cet acte que se passe la scène de divorce entre Richard et Jenny, scène imitée de Schiller.

Le mardi suivant, nous eûmes une nouvelle réunion. Tout allait à merveille, excepté la scène entre le roi et Richard. Je l'avais complètement manquée ; Goubaux s'en chargea et la refit telle qu'elle est, c'est-à-dire une des meilleures et des plus habiles de l'ouvrage.

Quant à la scène imitée de Schiller, voici le point d'imitation :

ACTE IV. — SCÈNE IX.

LE ROI. — Je ne me connais plus moi-même ! je ne respecte plus aucune voix, aucune loi de la nature, aucun droit des nations !

LA REINE. — Combien je plains Votre Majesté !

LE ROI. — Me plaindre ? La pitié d'une impudique !

L'INFANTE *se jetant tout effrayée dans les bras de sa mère.* — Le roi est en colère, et ma mère chérie pleure ! *(Le roi arrache l'infante des bras de sa mère.)*

LA REINE, *avec douceur et dignité, mais d'une voix tremblante.* — Je dois pourtant garantir cette enfant des mauvais traitements !... Viens avec moi, ma fille ! *(Elle la prend*

dans ses bras.) Si le roi ne veut pas te reconnaître, je ferai venir de l'autre côté des Pyrénées des protecteurs pour défendre notre cause !

(Elle veut sortir.)

LE ROI, *troublé.* — Madame !

LA REINE. — Je ne puis plus supporter. C'en est trop ! *(Elle s'avance vers la porte, mais s'évanouit et tombe avec l'infante.)*

LE ROI, *courant à elle, avec effroi.* — Dieu ! qu'est-ce donc ?

L'INFANTE, *avec des cris de frayeur.* — Hélas ! ma mère saigne ! *(Elle s'enfuit en pleurant.)*

LE ROI, *avec anxiété.* — Quel terrible accident ! Du sang !... Ai-je mérité que vous me punissiez si cruellement ?... Levez-vous ! remettez-vous !... On vient... levez-vous !... On vous surprendra... levez-vous !... Faut-il que toute ma cour se repaisse de ce spectacle ? Faut-il donc vous prier de vous lever ?...

A *Richard*, maintenant.

Richard veut forcer Jenny à signer le divorce. Jenny refuse.

JENNY. — Mais que voulez-vous donc, alors ? Expliquez-vous clairement ; car tantôt je comprends trop, et tantôt pas assez.

RICHARD. — Pour vous et pour moi, mieux vaut un consentement mutuel.

JENNY. — Vous m'avez donc crue bien lâche ? Que, moi, j'aille devant un juge, sans y être traînée par les cheveux, déclarer de ma voix, signer de ma main que je ne suis pas digne d'être l'épouse de sir Richard ? Vous ne me connaissez donc pas, vous qui croyez que je ne suis bonne qu'aux soins d'un ménage dédaigné ; qui me croyez anéantie par l'absence ; qui pensez que je ploierai parce que vous appuierez le poing sur ma tête ? Dans le temps de mon bonheur, oui, cela aurait pu être ; mais mes larmes ont retrempé mon cœur ; mes nuits d'insomnie ont affermi mon courage ; le malheur enfin m'a fait une volonté ! Ce que je suis, je vous le dois, Richard ; c'est votre faute ; ne vous en prenez donc qu'à vous... Maintenant, voyons ! à qui aura le plus de courage, du faible ou du fort. Sir Richard, je ne veux pas !

RICHARD. — Madame, jusqu'ici, je n'ai fait entendre que des paroles de conciliation.

JENNY. — Essayez d'avoir recours à d'autres !

RICHARD, *marchant à elle.* — Jenny !

JENNY, *froidement.* — Richard !

RICHARD. — Malheureuse ! savez-vous ce dont je suis capable ?

JENNY. — Je le devine.

RICHARD. — Et vous ne tremblez pas ?

JENNY. — Voyez.

RICHARD, *lui prenant les mains.* — Femme !

JENNY, *tombant à genoux de la secousse.* — Ah !...

RICHARD. — A genoux !

JENNY, *les mains au ciel.* — Mon Dieu, ayez pitié de lui ! *(Elle se relève.)*

RICHARD. — Ah ! c'est de vous qu'il a pitié, car je m'en vais... Adieu, Jenny ; demandez au ciel que ce soit pour toujours !

JENNY, *courant à lui, et lui jetant les bras autour du cou.* — Richard ! Richard ! ne t'en va pas !

RICHARD. — Laisse-moi partir.

JENNY. — Si tu savais comme je t'aime !

RICHARD. — Prouvez-le-moi.

JENNY. — Ma mère ! ma mère !

RICHARD. — Voulez-vous ?

JENNY. — Tu m'avais bien dit !

RICHARD. — Un dernier mot.

JENNY. — Ne le dis pas.

RICHARD. — Consens-tu ?

JENNY. — Ecoute-moi.

RICHARD. — Consens-tu ? *(Jenny se tait.)* C'est bien. Mais plus de messages, plus de lettres... Que rien ne vous rappelle à moi, que je ne sache même pas que vous existez ! Je vous laisse une jeunesse sans époux, une vieillesse sans enfant.

JENNY. — Pas d'imprécations ! pas d'imprécations !

RICHARD. — Adieu !

JENNY. — Vous ne partirez pas !

RICHARD. — Damnation !

JENNY. — Vous me tuerez plutôt !

RICHARD. — Ah ! laissez-moi ! *(Jenny, repoussée, va tomber la tête sur l'angle d'un meuble.)*

JENNY. — Ah !... *(Elle se relève tout ensanglantée.)* Ah ! Richard !... *(Elle chancelle en étendant les bras de son côté, et retombe.)* Il faut que je vous aime bien ! *(Elle s'évanouit.)*

RICHARD. — Evanouie !... blessée !... du sang !... Malédiction !... Jenny !... Jenny ! *(Il la porte sur un fauteuil.)* Et ce sang qui ne s'arrête pas... *(Il l'étanche avec son mouchoir.)* Je ne peux cependant pas rester éternellement ici. *(Il se rapproche d'elle.)* Jenny, finissons... Je me retire... Tu ne veux pas répondre ?... Adieu donc !...

Restait le dernier acte.

Le dernier acte se compose de trois tableaux : le premier se passe dans l'hôtel de Richard, à Londres, le second, dans une forêt ; le troisième, dans la chambre de Jenny.

On sait l'engagement que j'avais pris de faire jeter Jenny par la fenêtre. Eh bien, je m'apprêtais bravement à le tenir, et j'écrivais, comme d'habitude, la scène dans mon lit.

Voici la situation :

Mawbray a tué Tompson, qui enlevait Jenny, et a ramené celle-ci dans la chambre où a eu lieu, entre elle et son mari, la scène du second acte. Cette chambre n'a que deux portes : une qui donne sur l'escalier, l'autre dans un cabinet, et une fenêtre d'où la vue plonge dans un précipice.

A peine Jenny est-elle restée seule avec ses terreurs, — car elle ne peut pas douter que ce ne soit son mari qui l'ait fait enlever, — qu'elle entend et reconnaît le pas de Richard. Ne pouvant fuir, elle se réfugie dans le cabinet. Richard entre.

RICHARD. — J'arrive à temps ! A peine si je dois avoir, sur le marquis et sa famille, une demi-heure d'avance. — James, apportez des flambeaux, et tenez-vous à la porte pour conduire ici les personnes qui arriveront dans un instant... Bien... Allez ! *(Tirant sa montre.)* Huit heures ! Tompson doit être maintenant à Douvres, et, demain matin, il sera à Calais. Dieu le conduise !... Voyons si rien n'indique que cet appartement a été habité par une femme. *(Apercevant le chapeau et le châle que Jenny vient de déposer sur une chaise.)* La précaution n'était pas inutile... Que faire de cela ? Je n'ai pas la clef des armoires... Les jeter par la fenêtre : on les retrouvera demain... Ah ! des lumières sur le haut de la montagne... C'est sans doute le marquis ; il est exact... Mais où diable mettre ces chiffons ? Ah ! ce cabinet... j'en retirerai la clef. *(Il ouvre le cabinet.)*

JENNY. — Ah !

RICHARD, *la saisissant par le bras.* — Qui est là ?

JENNY. — Moi, moi, Richard... Ne me faites point de mal !

RICHARD, *l'attirant sur le théâtre.* — Jenny ! mais c'est donc un démon qui me la jette à la face toutes les fois que je crois être débarrassé d'elle ?... Que faites-vous ici ? qui vous y ramène ? Parlez vite...

JENNY. — Mawbray !

RICHARD. — Mawbray ! toujours Mawbray ! Où est-il, que je me venge enfin sur un homme ?

JENNY. — Il est loin... bien loin... reparti pour Londres... Grâce pour lui !

RICHARD. — Eh bien ?

JENNY. — Il a arrêté la voiture.

RICHARD. — Après ? Ne voyez-vous pas que je brûle ?

JENNY. — Et moi, que je...

RICHARD. — Après ? vous dis-je !

JENNY. — Ils se sont battus.

RICHARD. — Et ?...

JENNY. — Et Mawbray a tué Tompson

RICHARD. — Enfer !... Alors, il vous a ramenée ici ?

JENNY. — Oui... oui... pardon !

RICHARD. — Jenny, écoutez !

JENNY. — C'est le roulement d'une voiture.

RICHARD. — Cette voiture...

JENNY. — Eh bien ?

RICHARD. — Elle amène ma femme et sa famille.

JENNY. — Votre femme et sa famille !... Et moi, moi, que suis-je donc ?

RICHARD. — Vous, Jenny ? vous ?... Vous êtes mon mauvais génie ! vous êtes l'abîme où vont s'engloutir toutes mes espérances ! vous êtes le démon qui me pousse à l'échafaud, car je ferai un crime !

JENNY. — Oh ! mon Dieu !

RICHARD. — C'est qu'il n'y a plus à reculer, voyez-vous ! vous n'avez pas voulu signer le divorce, vous n'avez pas voulu quitter l'Angleterre...

JENNY. — Oh ! maintenant, maintenant, je veux tout ce que vous voudrez.

RICHARD. — Eh ! maintenant, il est trop tard !

JENNY. — Qu'allez-vous donc faire alors ?

RICHARD. — Je ne sais... mais priez Dieu !

JENNY. — Richard !...

RICHARD, *lui mettant la main sur la bouche.* — Silence ! ne les entendez-vous pas ? ne les entendez-vous pas ? Ils montent !... ils montent !... Ils vont trouver une femme ici !

Je m'arrêtai tout court. J'avais été tant que j'avais pu aller. Il s'agissait, maintenant, de tenir ma parole à Goubaux.

Je sautai de mon lit à terre.

— C'est impossible ! m'écriai-je me parlant à moi-même, et Goubaux l'avait bien dit : Richard va être forcé de prendre sa femme, de la traîner vers la fenêtre ; elle se défendra ; le public ne supportera pas la vue de cette lutte, et il aura parfaitement raison... D'ailleurs, en l'enlevant par-dessus le balcon, Richard montrera aux spectateurs les jambes de sa femme : les spectateurs riront, ce qui est bien pis que de siffler... Décidément, je suis une brute !... Il doit, cependant, y avoir un moyen !

Le moyen n'était pas facile à trouver ; aussi je le cherchai quinze jours inutilement.

Goubaux ne comprenait rien au temps que je mettais à exécuter le troisième acte. Il m'écrivait lettres sur lettres. Je ne voulais pas lui avouer la cause réelle de mon retard ; je prenais toute sorte de prétextes : je faisais mes répétitions, j'allais voir ma fille chez sa nourrice, j'avais une partie de chasse, que sais-je, moi ? tous prétextes aussi valables à peu près que ceux que donne Pierre Schlemill pour s'excuser de n'avoir pas d'ombre.

Enfin, une belle nuit, je me réveillai en sursaut en criant comme Archimède : *eurêka !* et, dans le même costume que lui, je courus, non pas les rues de Syracuse, mais les coins et les recoins de ma chambre pour trouver un briquet phosphorique.

Les bougies allumées, je me recouchai, je pris mon crayon, mon manuscrit, et, haussant les épaules, en mépris de moi-même :

— Pardieu ! dis-je, c'était simple comme l'œuf de Christophe Colomb ; seulement, il fallait casser le bout !

Le bout était cassé : il n'y avait plus de lutte, Jenny ne risquait plus de montrer ses mollets, et Richard jetait toujours sa femme par la fenêtre.

Voici le mécanisme :

Après ces mots : « Ils vont trouver une femme ici ! » Richard courait à la porte, et la fermait à double tour.

Pendant ce temps, Jenny courait à la fenêtre, et, du balcon, criait : « Au secours ! au secours ! »

Richard l'y suivait précipitamment ; Jenny tombait à ses genoux. On entendait du bruit dans l'escalier ; Richard tirait à lui les deux battants de la fenêtre, s'enfermant avec Jenny sur le balcon. Un cri retentissait. Richard, pâle et s'essuyant le front, repoussait d'un coup de poing les deux battants de la croisée. Il était seul sur le balcon. Jenny avait disparu ! »

Le tour était fait !

A huit heures du matin, j'écrivais la dernière ligne du troisième acte de *Richard*, et, à neuf heures, j'étais chez Goubaux ; — à dix, il reconnaissait que la fenêtre était, en effet, le seul chemin par lequel Jenny pût sortir.

CCXI

L'ÉDIFICE FÉODAL ET L'ÉDIFICE INDUSTRIEL. — LES OUVRIERS DE LYON. — M. BOUVIER-DUMOLARD. — LE GÉNÉRAL ROGUET. — DISCUSSION ET SIGNATURE DU TARIF RÉGLANT LE PRIX DE FAÇON DES TISSUS. — LES FABRICANTS REFUSENT DE S'Y SOUMETTRE. — « BESOINS FACTICES » DES CANUTS. — INSURRECTION DE LYON. — DIX-HUIT MILLIONS DE LISTE CIVILE. — CALCULS DE TIMON. — UN MOT MALHEUREUX DE M. DE MONTALIVET.

Pendant ce temps s'accomplissaient trois événements politiques des plus graves : Lyon se mettait en insurrection ; — on discutait la liste civile ; — la Chambre votait la loi sur l'abolition de l'hérédité de la pairie.

Nous passerons aussi rapidement que possible sur ces trois événements. Cependant, nous devons au plan de ces Mémoires d'en consigner ici les principaux détails. Il faut qu'on sache que, chaque fois que le pays a jeté un cri, nous l'avons entendu.

Commençons par Lyon.

Tout le monde connaît Lyon, pauvre ville de boue avec un dais de fumée, entassement de richesses et de misères, dont on n'ose parcourir les rues en voiture, non pas de peur d'écraser le peuple, mais de peur de l'insulter ; où, pour quarante mille malheureux, les vingt-quatre heures de la journée ont dix-huit heures de travail, de râle et d'agonie.

Vous rappelez-vous la belle comparaison d'Hugo dans le quatrième acte d'*Hernani* :

Un édifice avec deux hommes au sommet,
Deux chefs élus auxquels tout roi-né se soumet.
. . . . . Etre ce qui commence,
Seul, debout au plus haut de la spirale immense,
D'une foule d'Etats l'un sur l'autre étagés
Etre la clef de voûte, et voir sous soi rangés
Les rois, et sur leurs fronts essuyer ses sandales,
Voir, au-dessous des rois, les maisons féodales,
Margraves, cardinaux, doges, ducs à fleurons ;
Puis évêques, abbés, chefs de clans, hauts barons ;
Puis clercs et soldats ; puis, loin du faîte où nous sommes,
Dans l'ombre, tout au fond de l'abîme, les hommes.

Eh bien, en face de cette pyramide aristocratique, couronnée par *ces deux moitiés de Dieu, le pape et l'empereur*, et resplendissante d'or et de diamants à chacun de ses étages, mettez la spirale populaire à l'aide de laquelle nous allons essayer de vous faire comprendre ce que c'est que Lyon, et vous aurez, non pas un pendant exact, mais, au contraire, une terrible opposition.

Donc, supposez une spirale composée de trois étages : au faîte, huit cents fabricants ; au centre, dix mille chefs d'atelier ; à la base, supportant ce poids immense qui pèse tout entier sur eux, quarante mille compagnons. Puis, bourdonnant, glanant, grapillant autour de cette spirale comme des frelons autour d'une ruche, les commissionnaires, parasites des fabricants, et fournisseurs des matières premières.

Or, le mécanisme commercial de l'immense machine est facile à comprendre.

Ces commissionnaires vivent des fabricants ; ces fabricants vivent des chefs d'atelier ; ces chefs d'atelier vivent des compagnons.

Joignez à cela l'industrie lyonnaise, la seule qui fasse vivre ces cinquante ou soixante mille personnes, attaquée sur tous les points par la concurrence ; — l'Angleterre produisant à

son tour, et ruinant doublement Lyon, d'abord parce qu'elle cesse de s'y approvisionner, ensuite parce qu'elle produit ; — Zurich, Bâle, Cologne et Berne, dressant des métiers, et se faisant rivales de la seconde ville de France.

Il y a quarante ans, quand le système continental de 1810 forçait la France entière de s'approvisionner à Lyon, l'ouvrier gagnait de quatre à six francs par jour. Alors, il nourrissait avec facilité sa femme et cette nombreuse famille qui éclôt presque toujours sur la couche imprévoyante de l'homme du peuple.

Mais, depuis la chute de l'Empire, c'est-à-dire depuis dix-sept ans, le salaire n'avait fait que descendre, de quatre francs à quarante sous, puis à trente-cinq, puis à trente, puis à vingt-cinq.

Enfin, à l'époque où nous sommes arrivés, le simple compagnon tisseur d'étoffe unie gagnait dix-huit sous par jour pour un travail de dix-huit heures... Un sou par heure !... De là, impossibilité de vivre

Les malheureux ouvriers luttèrent longtemps en silence, essayant, à chaque trimestre, de se retirer dans des chambres plus étroites, dans des quartiers plus méphitiques ; essayant, chaque jour, de retrancher quelque chose sur leurs repas et sur ceux de leurs enfants.

Mais enfin, quand ils se virent en face de l'asphyxie faute d'air, en face de la famine faute de pain, il s'éleva de la Croix-Rousse, — il y a des noms caractéristiques, n'est-ce pas ? — il s'éleva de la Croix-Rousse, c'est-à-dire de la cité ouvrière, un immense sanglot pareil à celui que Dante entendit en traversant le premier cercle de l'enfer. C'était la plainte de cent mille souffrants.

Deux hommes commandaient à Lyon, l'un représentant le pouvoir civil, l'autre la force militaire : un préfet et un général.

Le préfet se nommait Bouvier-Dumolard ; le général se nommait Roguet.

Le premier, dans ses fonctions administratives, qui le mettaient en contact avec toutes les classes de la société, avait été à même d'étudier cette sombre et profonde misère ; misère d'autant plus terrible, que non seulement on n'y voyait pas de remède, mais encore qu'elle allait s'aggravant tous les jours.

Quant au général, qui ne connaissait que ses soldats à cinq sous par jour, et qui savait que chacun d'eux avait une ration avec laquelle un canut eût pu nourrir sa femme et ses enfants, il ne s'inquiétait pas d'autre chose.

Le cri de douleur des pauvres affamés vint donc frapper bien différemment le général et le préfet.

On s'informa de part et d'autre de ce que voulait dire ce cri de douleur.

Les ouvriers demandaient un tarif.

Le général Roguet assembla les prud'hommes et leur demanda une mesure de compression.

M. Bouvier-Dumolard, au contraire, voyant les prud'hommes assemblés, leur demanda une augmentation de salaire.

Le 11 octobre, le conseil des prud'hommes prit cet arrêté :

« Considérant qu'il est de notoriété publique que beaucoup de fabricants payent réellement des façons trop minimes, il est utile qu'un tarif *au minimum* soit fixé pour le prix des façons. »

En conséquence, il y eut, le 15 octobre suivant, réunion à l'hôtel de la préfecture.

Le tarif devait être discuté contradictoirement entre vingt-deux ouvriers délégués par leurs camarades, et vingt-deux fabricants que la chambre de commerce avait désignés.

Cette mesure, en supposant qu'elle eût besoin d'antécédents pour être légale, avait été autorisée en 1789 par l'Assemblée constituante, en 1793 par la Convention, enfin en 1811 par l'Empire.

Rien ne fut décidé dans cette première réunion.

Le 21 octobre, une nouvelle assemblée fut convoquée au même endroit, et dans le même but.

Les fabricants étaient moins pressés que les ouvriers ; cela se conçoit : ils devaient donner, et les ouvriers recevoir ; ils devaient perdre, et les ouvriers gagner.

Les fabricants dirent qu'ayant été nommés d'office, ils ne pouvaient engager leurs confrères.

Une troisième réunion fut indiquée pour que les fabricants eussent le loisir de nommer leurs fondés de pouvoir.

Pendant ce temps, les ouvriers mouraient de faim.

Cette réunion fut fixée au 25 octobre.

La vie ou la mort de quarante mille compagnons, celle de leurs pères, de leurs mères, de leurs femmes et de leurs enfants ; l'existence de plus de cent mille personnes allait se discuter dans cette séance.

Aussi, spectacle inconnu, lamentable, effrayant, vit-on, à dix heures du matin, descendre ce peuple de malheureux, qui venait attendre son arrêt sur la place de la préfecture.

Au reste, parmi ces milliers de suppliants, pas une arme ! une arme les eût empêchés de joindre les mains, et ils ne voulaient que prier.

Le préfet, effrayé de cette multitude, effrayante même dans son silence, s'avança vers elle.

Au milieu de ces soixante ou quatre-vingt mille personnes de tout âge et de sexes différents, il y avait à peu près trente mille hommes.

— Mes enfants, leur dit le préfet, retirez-vous, je vous en prie, au nom de votre propre intérêt. Si vous restez là, le tarif aura l'air d'être imposé par votre présence. Or, pour être valable, il faut que la délibération soit deux fois libre : libre en réalité, et libre en apparence.

Toutes ces voix affamées, toutes ces poitrines sans haleine, retrouvèrent de la force pour crier :

— Vive le préfet !

Puis, humblement, sans plaintes, sans observations, ils se retirèrent.

Le tarif fut signé.

Il en résultait une augmentation de vingt-cinq pour cent — pas tout à fait cinq sous par jour. Mais cinq sous par jour, c'était la vie de deux enfants.

Aussi ce fut une grande joie dans toute cette pauvre multitude : les ouvriers illuminèrent leurs fenêtres, et, bien avant dans la nuit, ils chantèrent et dansèrent entre eux.

Cette joie était bien innocente.

Les fabricants crurent que ces chants étaient des chants de triomphe, et ces danses des carmagnoles présageant un second 93.

C'était un acheminement pour arriver à refuser le tarif.

Huit jours ne s'étaient pas écoulés, que l'on comptait déjà dix ou douze refus.

Le conseil des prud'hommes condamna ceux qui avaient refusé.

Les fabricants se réunirent et décidèrent qu'au lieu de refus partiels, on ferait une protestation en masse. Cent quatre fabricants protestèrent, en effet, déclarant qu'ils ne se croyaient pas obligés de venir en aide à des hommes qui s'étaient créé des *besoins factices*.

Des *besoins factices*, avec dix-huit sous par jour ! quels sybarites !

Devant cette protestation, le préfet, cœur bon, mais esprit irrésolu, recula.

Les prud'hommes, voyant reculer le préfet, reculèrent eux-mêmes.

Prud'hommes et préfet déclarèrent que le tarif n'était point obligatoire, et que ceux des fabricants qui voulaient se soustraire à l'augmentation imposée en avaient le droit.

Sur huit cents fabricants, six ou sept cents profitèrent de la permission.

Alors, les malheureux tisseurs résolurent de cesser tout travail pendant huit jours. Pendant ces huit jours, ils se promèneraient désarmés et suppliants dans la ville, ne faisant d'autre démonstration que de saluer avec affectation et reconnaissance ceux des fabricants qui, plus humains que les autres, avaient observé le tarif.

Cette humilité rendit les fabricants de plus en plus dédaigneux ; un d'eux reçut une députation d'ouvriers avec des pistolets sur sa table ; un autre, à des malheureux qui lui disaient : « Il y a deux jours qu'il ne nous est entré un morceau de pain dans le ventre, » répondit :

— Eh bien, nous y fourrerons des baïonnettes !

De son côté, le général Roguet, malade et, par conséquent, de mauvaise humeur, fit placarder la loi sur les attroupements.

Le préfet comprit tous les malheurs qui pouvaient résulter d'une pareille mesure, et se rendit chez le général Roguet pour essayer de la faire rapporter.

Le général Roguet refusa de le recevoir.

Il y a des aveuglements étranges, et ce sont surtout les chefs militaires qui sont sujets à ces aveuglements.

Trente mille ouvriers — désarmés, c'est vrai, mais on sait avec quelle rapidité s'arment trente mille hommes — trente mille ouvriers parcouraient les rues de Lyon ; le général Roguet n'avait sous ses ordres que le 66e de ligne, trois escadrons de dragons, un bataillon du 13e et quelques compagnies du génie : en tout, trois mille soldats à peine.

Il persista dans ses mesures de provocation.

On était au 19 novembre. Le général, sous prétexte de la réception du général Ordomont, commanda, pour le lendemain, une revue sur la place Bellecour.

Il était difficile de ne pas voir qu'une menace était renfermée dans cet ordre.

Par malheur, ceux qu'on menaçait commençaient à être à bout de patience. Ce qu'avait dit l'un d'eux n'était point une métaphore poétique : beaucoup n'avaient pas mangé depuis quarante-huit heures. Encore deux ou trois jours de patience de la part de l'autorité militaire, et ceux-là n'étaient plus à craindre : ils seraient morts.

Le 21 novembre, — c'était un lundi, — quatre cents ouvriers en soie se réunirent à la Croix-Rousse. Ils se mirent en marche, leurs syndics en tête, n'ayant d'autres armes que des bâtons. Ils comprenaient qu'il fallait en finir, et ils étaient résolus à aller d'atelier en atelier, et à décider leurs camarades à faire grève avec eux jusqu'à ce que le tarif fut adopté d'une façon sérieuse et définitive.

Tout à coup, au tournant d'une rue, ils se trouvèrent en face d'une soixantaine de gardes nationaux qui faisaient patrouille.

Un officier emporté par un mouvement belliqueux, s'écria en les apercevant :

— Mes amis, balayons toute cette canaille !

Et, tirant son sabre, il s'élança sur les ouvriers.

Les soixante gardes nationaux le suivirent en chargeant à la baïonnette.

Des soixante gardes nationaux, vingt-cinq furent désarmés en un tour de main ; le reste prit la fuite.

Puis, satisfaits de cette première victoire, sans changer la nature toute pacifique de leur manifestation, les ouvriers se reprirent par le bras, et, marchant quatre par quatre, commencèrent de descendre ce que l'on appelle la Grande-Côte.

Mais [illegible] avaient jeté l'alarme. Une colonne de gardes nationaux de la première légion, composée entièrement de fabricants, prit les armes en toute hâte, et s'avança résolument à la rencontre des ouvriers.

C'étaient les deux nuages chargés d'électricité, et allant l'un contre l'autre par des courants contraires. Leur choc amène la foudre.

La colonne de la garde nationale fit feu. Huit ouvriers tombèrent.

C'était désormais une sorte d'extermination : le sang avait coulé.

A Paris, en 1830, on s'était battu pour une idée, et l'on s'était bien battu ; à Lyon, en 1831, on allait se battre pour du pain, et l'on se battrait mieux encore

Un cri terrible, formidable, immense, retentit dans toute la cité ouvrière.

— Aux armes ! on assassine nos frères !

Alors, la colère fit bourdonnante cette immense ruche que la faim faisait muette. Chaque maison jeta dans la rue tout ce qu'elle avait d'hommes en état de combattre : l'un avec un bâton, l'autre avec une fourche, quelques-uns avec des fusils.

En un clin d'œil, construites par des femmes et par des enfants, les barricades s'élèvent ; un groupe d'insurgés amène, avec de grands cris, deux pièces de canon appartenant à la garde nationale de la Croix-Rousse ; cette garde nationale, non seulement les a laissé prendre, mais encore elle les a offertes. Si l'on ne poursuit pas les ouvriers dans leurs retranchements, elle restera neutre ; mais, si l'on attaque les barricades, elle a des fusils et des cartouches, elle les défendra.

Le soir, quarante mille hommes étaient armés, debout, se pressant contre des bannières sur lesquelles étaient écrits ces mots, — la plus sombre devise peut-être qu'ait jamais tracée la main sanglante de la guerre civile :

VIVRE EN TRAVAILLANT
OU
MOURIR EN COMBATTANT !

Pendant toute la soirée du 21, on se battit ; pendant toute la journée du 22, on s'égorgea.

Oh ! comme on se tue bien entre compatriotes, entre citoyens, entre frères ! — D'ici à cinquante ans, la guerre civile sera la seule guerre possible.

A sept heures du soir, tout était fini, et la troupe battait en retraite devant le peuple, vainqueur sur tous les points.

A minuit, le général Roguet, hissé à force de bras sur un cheval où le secouait la fièvre, sortait de la ville, qu'il lui était impossible de tenir plus longtemps.

Il se retira par le faubourg Saint-Clair, sous un dais de feu, à travers une grêle de balles.

L'odeur de la poudre rendit la force au vieux soldat : il se redressa sur son cheval, et se grandit sur ses étriers.

— Ah ! dit-il, voilà enfin que je respire ! je me sens mieux ici que dans les salons de l'hôtel de ville.

Pendant ce temps, le peuple frappait aux portes de ce même hôtel de ville que lui abandonnaient le préfet et les membres de la municipalité.

Une fois à l'hôtel de ville, ce palais du peuple, le peuple sentit qu'il était le maître.

Mais a peine eut-il senti qu'il était le maître, qu'il s'effraya de son [illegible].

Ce pouvoir fut divisé entre huit personnes : Lachapelle, Frédéric, Charpentier, Perenon, Rosset, Garnier, Dervieux et Flihol.

Les trois premiers étaient des ouvriers qui ne pensaient qu'au maintien du tarif ; les cinq autres étaient des républicains qui voyaient la question politique au delà de la question pécuniaire.

Le lendemain du jour où les huit délégués du peuple s'étaient établis en administration provisoire, les administrateurs provisoires étaient sur le point de s'égorger.

Les uns voulaient marcher hardiment dans la voie de l'insurrection ; les autres voulaient se rallier à l'autorité civile.

Les derniers l'emportèrent.

On en revint à M. Bouvier-Dumolard.

Le 3 décembre, à midi, le prince royal et le maréchal Soult reprenaient possession de la seconde capitale du royaume, et y rentraient tambour battant et mèche allumée.

Les ouvriers furent désarmés, et retombèrent, pour faire face à leurs nécessités et aux *besoins factices* qu'ils s'étaient créés, à dix-huit sous par jour. La garde nationale fut licenciée, et la ville mise en état de siège. M. Bouvier-Dumolard fut destitué.

Que faisait le roi, pendant ce temps ?

Ses ministres préparaient, sous sa dictée, une note dans laquelle il demandait à la Chambre dix-huit millions de liste civile, — quinze cent mille francs par mois, — cinquante mille francs par jour ; sans compter ses cinq millions de rente comme fortune personnelle, et deux ou trois millions de dividende dans des entreprises particulières.

Déjà M. Laffitte, un an auparavant, avait glissé sous les yeux de la commission du budget une note tendant à fixer la liste civile du roi à dix-huit millions.

La commission avait lu la note, et, il faut lui rendre cette justice, elle en avait été effrayée au point de ne pas oser la produire. Cette note avait laissé même une très fâcheuse impression ; si fâcheuse, qu'il avait été convenu entre le ministre et le roi, que le roi écrirait au ministre une lettre confidentielle dans laquelle le roi dirait que ses désirs ne s'étaient jamais élevés jusqu'au chiffre de dix-huit millions, et qu'il fallait mettre cette demande sur le compte de ces courtisans trop empressés qui compromettent, par leur dévouement, le pouvoir royal qu'ils croient servir.

Cette lettre confidentielle avait été confidentiellement montrée, et avait produit un excellent effet.

Mais, quand on sut à la cour que la révolte de Lyon n'avait rien de politique, et que les canuts ne s'étaient révoltés que parce qu'ils ne pouvaient pas vivre avec dix-huit sous par vingt-quatre heures, on jugea que le moment était venu de donner au roi ses cinquante mille francs par jour.

On demandait pour un seul homme, ce qui à cent vingt lieues de là, suffisait à la vie de cinquante-quatre mille hommes.

C'était trente-sept fois plus que n'avait demandé Bonaparte, premier consul, et cent quarante-huit fois plus que ne touche le président des Etats-Unis.

Le temps était d'autant plus mal choisi, que, le 1er janvier 1832, — nous anticipons de trois mois sur les événements, — le bureau de bienfaisance du douzième arrondissement publiait la circulaire suivante :

« Vingt-quatre mille personnes inscrites sur les contrôles du douzième arrondissement de Paris manquent de pain et de vêtements. Beaucoup sollicitent quelques bottes de paille pour se coucher. »

Il est vrai que la demande de dix-huit millions de liste civile était motivée sur les besoins royaux. Chaque besoin avait son chiffre.

Ainsi, tandis que cinq ou six mille malheureux du douzième arrondissement sollicitaient quelques bottes de paille pour se coucher, le roi *avait besoin* de quatre-vingt mille francs pour les médicaments nécessaires à sa santé ; le roi *avait besoin*, pour son service personnel, de trois millions sept cent soixante et treize mille cinq cents francs ; le roi *avait besoin* d'un million deux cent mille francs pour chauffer les fourneaux souterrains de sa bouche.

C'était beaucoup de remèdes, on en conviendra, pour un roi dont la santé était devenue proverbiale, et qui savait assez de médecine pour se passer de médecin, dans ses indispositions ordinaires ; c'était un grand luxe pour un roi qui avait supprimé grand écuyer, grand veneur, grand maître des cérémonies, toutes les grandes charges de l'Etat, et qui avait lancé le programme nouveau en France d'une petite cour moitié bourgeoise et moitié militaire ; enfin, c'était beaucoup de bois et de charbon donné à un roi qui avait à lui, soit comme propriété paternelle, soit comme apanage, les plus belles forêts de l'Etat.

Il est vrai que l'on calcula que la vente de bois que faisait annuellement le roi, et qui suffisait à chauffer le dixième de la France, ne suffisait pas à chauffer les fourneaux souterrains du Palais-Royal.

On calcula bien autre chose.

C'était le temps des calculs. Il y avait, à cette époque-là un grand calculateur qui est mort depuis, et qu'on appelait Timon le Misanthrope. Ah ! s'il n'était pas mort !...

Il calcula que, dix-huit millions de liste civile, c'était :

La cinquantième partie du budget de la France ;

Ce que produit la contribution de nos trois départements les plus peuplés, les départements de la Seine, de la Seine-Inférieure et du Nord ;

Ce que payent à l'État, pour l'impôt foncier, dix-huit autres départements ;

Quatre fois plus que ne versent dans les coffres de l'État le Calaisis, le Boulonnais, l'Artois et leur six cent quarante mille habitants, pour les contributions de toute espèce d'une année ;

Trois fois plus que ne rapporte l'impôt sur le sel ;

Deux fois plus que le gain du ministère sur la loterie ;

La moitié de ce que produit le monopole de la vente du tabac ;

La moitié de ce qu'on alloue annuellement pour l'entretien de nos ponts, de nos routes, de nos ports, de nos canaux, entretien qui donne du travail à plus de quinze mille personnes ;

Neuf fois plus que tout le budget de l'instruction publique, avec les encouragements, les subventions, les bourses nationales ;

Le double de la dépense du ministère des affaires étrangères, qui paye trente ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, cinquante secrétaires d'ambassade et de légation, cent cinquante consuls généraux, consuls, vice-consuls, drogmans et agents consulaires ; quatre-vingt-dix chefs de division, chefs de bureau, sous-chefs, employés, commis, traducteurs, gens de service ;

La solde d'une armée de cinquante-cinq mille hommes, officiers de tous grades, sous-officiers, caporaux et soldats ;

Un tiers de plus que ne coûte le personnel de toute l'administration de la justice ; — notez qu'en disant que la justice est payée, nous ne disons pas qu'elle soit rendue.

Enfin, une somme suffisante à donner du travail, toute l'année, à soixante et un mille six cent quarante-trois ouvriers de la campagne !...

Ce calcul ne laissa point que de faire réfléchir la bourgeoisie, si enthousiaste qu'elle fût de son roi.

Puis, comme si tous les malheurs dussent s'acharner à cette fatale liste civile de 1832, voilà M. de Montalivet, chargé de trouver de bonnes raisons pour la faire avaler aux contribuables, qui s'avise de dire en pleine Chambre :

— Si le luxe est banni du palais du roi, il le sera bientôt des maisons de ses *sujets*.

A ces mots, l'explosion fut prompte et immense ; on eût dit qu'ils avaient mis le feu à la poudrière de Grenelle.

— Les hommes qui font les rois ne sont pas les sujets des rois qu'ils font ! s'écrie M. Marchal. Il n'y a plus de sujets en France.

— Il y a un roi, cependant, glisse M. Dupin, qui touche un traitement direct de ce roi.

— Il n'y a plus de sujets, répète M. Leclerc-Lasalle. A l'ordre, le ministre ! à l'ordre !

— Je ne comprends pas la valeur de l'interruption, répond M. de Montalivet.

— C'est une insulte à la Chambre, s'écrie M. Laboissière.

— A l'ordre ! à l'ordre ! à l'ordre !

Le président agite sa sonnette.

— A l'ordre ! ! à l'ordre ! ! à l'ordre ! !

Le président se couvre.

— A l'ordre ! ! ! à l'ordre ! ! ! à l'ordre ! ! !

Le président lève la séance.

Les députés sortent en criant : « A l'ordre ! à l'ordre ! à l'ordre ! »

Tout cela était plus grave qu'on ne l'eût cru au premier abord : c'était une rude atteinte à la renommée bourgeoise qui avait fait Louis-Philippe roi de France.

Le même jour, sous la présidence d'Odilon Barrot, cent soixante-sept membres de la Chambre signèrent une protestation contre le mot *sujet*.

Quant à la liste civile, elle fut réduite à quatorze millions.

Un douaire fut attribué à la reine en cas de décès du roi ; une dotation annuelle d'un million fut accordée à M. le duc d'Orléans.

C'était un triomphe, mais un triomphe humiliant ; les débats de la Chambre sur le mot *sujet*, les lettres de M. de Cor... — Peste ! qu'allions-nous faire ? nous allions confondre Timon le Misanthrope avec M. de Cormenin ! — les lettres de Timon, le blâme de Dupont (de l'Eure), les railleries des feuilles républicaines, tout cela avait grandement remplacé cette voix de l'esclave antique qui criait derrière les empereurs triomphants : « César, souviens-toi que tu es mortel ! »

En même temps, une voix criait : « Pairie, souviens-toi que tu es morte ! »

C'était la voix du *Moniteur*, proclamant l'abolition de l'hérédité de la pairie.

CXII

MORT DE « MIRABEAU » — LES ACTEURS DE « CHARLES VII » — UNE PARTIE DE CHASSE AU ROI. — UNE TENTATIVE A LAQUELLE JE NE RESISTE PAS — CRITIQUE OU NOUS NOUS TROUVONS, MES COMPAGNONS DE CHASSE ET MOI — NOUS NOUS INTRODUISONS, LA NUIT, PAR EFFRACTION, DANS UNE MAISON NON HABITÉE — INSPECTION DES LIEUX — SOUPER IMPROVISÉ. — COMME ON FAIT SON LIT ON SE COUCHE. — JE VAIS VOIR LEVER L'AURORE. — CHASSE AU POULET ET AU CANARD — APPRÊTS DU DÉJEUNER. — LA MÈRE GALOP.

On voit, le temps n'était point caressant à la littérature. Mais il y avait, dans cette nerveuse époque, une turgescence vitale telle, qu'il restait à la jeunesse, qui venait de faire émeute politique sur le boulevard Saint-Denis ou sur la place Vendôme, assez de force pour aller faire émeute littéraire au théâtre de la Porte-Saint-Martin ou à l'Odéon.

Mirabeau, je crois l'avoir dit, avait été joué, et était passé comme une ombre, sans avoir pu même, en mourant, léguer au public le nom de son auteur : la troupe de l'Odéon s'était donc mise tout entière à *Charles VII*.

Soit que Harel en fût revenu à mon avis, que la pièce ne devait pas faire d'argent, soit qu'il fût dans un de ces moments de ladrerie, très rares chez lui, je dois l'avouer, quand mademoiselle Georges jouait dans un ouvrage, il n'avait voulu hasarder aucune dépense, pas même celle du daim que tue Raymond au premier acte, pas même celle de la cuirasse que revêt Charles VII au quatrième.

Il en résulta que je fus obligé d'aller moi-même tuer un daim au Raincy, et de le faire empailler à mes frais, puis d'aller emprunter au musée d'artillerie une cuirasse complète, que l'on me prêta obligeamment, en souvenir du service que j'avais rendu, le 29 juillet 1830, à l'établissement en sauvant une partie de l'armure de François 1er.

Au reste, les répétitions marchaient avec une telle ardeur, que, le 5 septembre, jour de l'ouverture de la chasse, étant arrivé, je n'hésitai point à laisser *Charles VII* à la force d'impulsion que je lui avais donnée, et à aller, comme aurait dit M. Étienne, courtiser Diane aux dépens des Muses.

Il est vrai que nos Muses, à nous, s'il faut en croire l'illustre académicien, étaient de tristes Muses !

Ce qui m'avait déterminé à cette débauche cynégétique, c'était une permission illimitée que m'avait communiquée Bixio. Cette permission nous était donnée par notre ami commun Dupont-Delporte, que nous venions, en vertu de nos pouvoirs discrétionnaires, de faire sous-lieutenant dans l'armée, en même temps qu'un charmant garçon nommé Vaillant, lequel dirigeait, avec Louis Desnoyers, ce que l'on appelait le *Journal rose*, et le fils de mademoiselle Duchesnois, qui, je le crois, s'est fait bravement tuer en Algérie. — Quant à Vaillant, je ne sais ce qu'il est devenu, et s'il a suivi sa carrière militaire ; mais, s'il vit encore, partout où il se trouve, qu'il reçoive la poignée de main que je lui donne à travers un quart de siècle écoulé.

Cette permission était bien faite pour tenter un chasseur.

Dupont-Delporte nous recommandait à son père, et le priait de mettre son château et ses terres à notre disposition. Ce château était situé à trois quarts de lieue de Montigny, petit village situé lui-même à trois lieues de Montereau..

Nous partîmes par la diligence de six heures du matin, le 4 septembre ; — nous arrivâmes à Montereau vers quatre heures du soir.

Je ne connaissais pas encore Montereau, doublement historique, et par l'assassinat du duc de Bourgogne Jean Sans Peur, et par la victoire que, dans l'agonie désespérée de 1814, Napoléon y remporta sur les Autrichiens et les Wurtembergeois.

Notre caravane se composait de Viardot, l'auteur de l'*Histoire des Arabes en Espagne*, et, depuis, le mari de cette adorable et universelle artiste qu'on appelle Pauline Garcia ; de Bessas-Lamégie, alors adjoint au maire du dixième arrondissement ; de Bixio et de Louis Boulanger.

Pendant que Bixio, qui connaissait la ville, se mettait en quête d'une voiture à l'aide de laquelle nous pussions gagner Montigny, Boulanger, Bessas-Lamégie, Viardot et moi, nous nous mîmes à feuilleter ces deux grandes pages de l'histoire d'une petite ville, écrites à quatre cents ans de distance.

La situation du pont explique parfaitement la scène de l'assassinat du duc de Bourgogne. Boulanger m'en fit, sur les lieux, un croquis qui me servit plus tard pour mon roman d'*Isabel de Bavière*, et pour ma légende du *Sire de Giac*.

Puis nous allâmes voir, à l'église, l'épée du terrible duc suspendue à la voûte. Si l'on se faisait une idée de l'homme par l'épée, on se tromperait fort : figurez-vous l'épée de bal de François II ou de Henri III !

L'église visitée, nous en avions fini avec les souvenirs de 1417 : il fallait passer à ceux de 1814.

Nous gravîmes rapidement la côte de Surville, et nous nous trouvâmes sur le plateau où Napoléon, se refaisant artilleur, foudroya, avec des pièces pointées par lui, les Wurtembergeois engagés dans la ville. C'est là qu'en descendant de cheval, et qu'en fouettant sa botte de sa cravache, il dit ce mot remarquable, appel du doute impérial au génie républicain :

— Allons, Bonaparte, sauve Napoléon !

Napoléon fut vainqueur, mais ne fut pas sauvé : le Sisyphe moderne, pour rocher retombant incessamment sur lui, avait l'Europe entière.

Il était cinq heures. Nous avions trois grandes lieues de pays à faire ; — trois lieues de pays, dans quelque département que ce soit, fût-ce dans celui de Seine-et-Marne, équivalent toujours à cinq lieues de poste. Or, cinq lieues de poste dans une patache de province, c'est au moins quatre heures de route. Nous n'arriverions chez M. Dupont-Delporte, que personne de nous ne connaissait, qu'à neuf heures ou neuf heures et demie du soir. Serait-il père assez tendre pour nous pardonner une pareille invasion, fondant sur lui à l'improviste ?

Bixio répondait qu'avec la lettre du fils, nous étions sûrs, à quelque heure du jour ou de la nuit que nous vinssions heurter à sa porte, d'être bien reçus par le père.

Nous partîmes dans cette confiance, entassés, nous et nos chiens, dans la fameuse patache en question, laquelle nous donna immédiatement son prospectus en mettant une heure un quart à faire la première lieue.

Nous venions d'entamer la seconde, lorsqu'en longeant une pièce de luzerne, la tentation me prit d'y entrer avec le chien d'un de mes compagnons de chasse ; je ne sais par quel malheur j'étais déferré du mien.

On me fit l'observation que la chasse n'était point ouverte ; mais ma seule réponse fut que c'était une raison de plus pour y trouver du gibier.

Puis j'ajoutai que, si je parvenais à tuer soit une couple de perdreaux, soit un lièvre, ce serait toujours un allégement au souper qu'allait être forcé de nous donner M. Dupont-Delporte.

Ce raisonnement séduisit mes compagnons On arrêta la patache ; je pris le chien de Viardot, et j'entrai dans la pièce de luzerne.

Si un garde champêtre quelconque apparaissait, la patache reprenait son chemin, et, moi, je me chargeais de distancer le susdit garde champêtre. Ceux qui connaissaient ma façon de marcher n'avaient aucune inquiétude à cet égard.

On se rappelle ce voyage que je fis de Crépy à Paris, aller et retour, en chassant avec mon ami Paillet.

A peine avais-je fait vingt pas dans la pièce de luzerne, qu'un grand levraut de trois quarts partit sous le nez du chien. Il va sans dire que ce fut un levraut mort.

Comme, au bruit de mon coup de fusil, aucun garde champêtre n'était apparu, je pris mon levraut par les pattes de derrière, et remontai tranquillement dans la patache.

La belle chose que le succès ! Tout le monde me félicita, même les plus timorés.

A trois quarts de lieue plus loin, seconde pièce de luzerne.

Nouvelle tentation, nouveau raisonnement, nouvelle adhésion.

Dès le commencement de la pièce, le chien rencontra, puis tomba en arrêt. Un vol d'une dizaine de perdreaux partit ; je lâchai mon premier coup au beau milieu de la bande : il en tomba deux ; un troisième fut abattu de mon second coup.

Cela nous faisait un rôti, sinon complet, du moins présentable.

Je remontai dans la patache au milieu des applaudissements de la caravane.

On va voir tout à l'heure que ces détails, si frivoles qu'ils puissent paraître au premier abord, ne sont pas sans importance.

J'avais bonne envie de continuer une chasse qui me semblait devoir faire le pendant de la pêche miraculeuse ; mais la nuit vint, et me força de m'en tenir à mon levraut et à mes trois perdrix.

Nous marchâmes encore deux heures. Puis nous nous trouvâmes en face d'une masse parfaitement noire.

C'était le château de M. Dupont-Delporte.

— La ! dit le conducteur, nous sommes arrivés

— Comment, nous sommes arrivés ?

— Oui

— C'est là le château d'Esgligny ?

— C'est là le château d'Esgligny.

Nous nous regardâmes.

— Mais tout le monde est couché, dit Bessas.

— Nous allons faire une révolution, ajouta Viardot.

— Messieurs, proposa Boulanger, je crois que nous ferions bien de nous coucher dans la voiture, et de ne nous présenter que demain matin.

— Bon ! dit Bixio, M. Dupont-Delporte ne nous le pardonnerait pas.

Et, sautant à bas de la voiture, il s'avança résolument vers la porte, et sonna.

Pendant ce temps, le conducteur, qui était payé d'avance, et qui avait frémi à cette proposition, faite par Boulanger, de prendre sa patache pour tente, tourna doucement la tête de son cheval vers Montigny, et partit tout à coup d'un trot qui prouvait que son cheval se sentait fort soulagé par la mise à terre de son chargement.

Un instant nous eûmes l'intention de le retenir; mais, avant que la discussion qui s'était établie à ce sujet fût terminée, conducteur, cheval et voiture avaient disparu dans les ténèbres.

Nos vaisseaux étaient brûlés !

La situation devenait d'autant plus précaire que Bixio avait beau sonner, frapper, jeter des pierres dans la porte, personne ne répondait.

Une idée pleine de terreur commençait à pénétrer dans nos esprits : le château, au lieu de renfermer des gens endormis, paraissait ne renfermer aucune sorte de gens. C'était une triste perspective pour des voyageurs dont pas un ne connaissait le pays, et qui se sentaient un appétit de naufragés.

Bixio cessa de sonner, cessa de frapper, cessa de jeter des pierres ; l'assaut avait duré un quart d'heure, et n'avait rien produit : il était évident que le château était désert.

Nous nous réunîmes en conseil. Chacun mit en avant son avis.

Bixio persistait dans le sien, qu'il fallait entrer, dût-on passer par-dessus les murs ; il répondait de l'approbation de M. Dupont-Delporte à tout ce que nous ferions.

— Voyons, lui dis-je, prends-tu la chose sur toi ?

— Entièrement.

— Nous garantis-tu, non pas l'impunité judiciaire, mais l'absolution courtoise ?

— Oui.

— Eh bien, que quelqu'un allume un bout de papier, et m'éclaire.

Un fumeur (hélas ! dès cette époque, il y avait des fumeurs partout), un fumeur tira de sa poche un briquet phosphorique, tordit une moitié de journal, et m'éclaira avec ce phare improvisé.

En quatre tours de main, j'eus, à l'aide de mon tournevis, déchaussé la serrure. La serrure déchaussée, la porte s'ouvrit toute seule.

Nous nous trouvâmes dans le parc.

Avant d'aller plus loin, nous crûmes devoir remettre la serrure à sa place. Puis, à tâtons, à travers les allées tortueuses, nous atteignîmes la porte du perron.

Le hasard faisait que les émigrants, comptant probablement sur la première porte pour opposer un obstacle suffisant, n'avaient point fermé celle du château.

Nous entrâmes donc dans le château, et nous nous répandîmes dans les salons, les chambres et les cuisines.

Partout on trouvait les traces d'un déménagement précipité, et que sa précipitation avait rendu incomplet.

Dans la cuisine restait le tournebroche tout monté, deux ou trois casseroles et une poêle. Dans la salle à manger, il y avait douze chaises et une table ; dans la lingerie, dix-huit matelas ; dans l'armoire d'une chambre, trente pots de confitures !

Chaque découverte amenait des cris de joie pareils à ceux que poussait Robinson Crusoé [illegible] qu'il visitait le vaisseau naufragé.

Nous avions de quoi faire la cuisine, de quoi nous asseoir, de quoi nous coucher ; plus, trente pots de confitures pour notre dessert.

Il est vrai que, pour notre souper, nous n'avions rien.

C'est alors que je tirai de ma poche mon lièvre et mes perdreaux, en déclarant que j'étais prêt à dépouiller le lièvre, si l'on voulait plumer les perdreaux.

Puis, le lièvre dépouillé, les perdreaux plumés, je me chargeais de mettre le tout à la broche.

Seulement, nous manquions de pain.

Boulanger poussa un cri.

Pour dessiner la vue du pont de Montereau, ou plutôt pour effacer les lignes hasardeuses de son dessin, il avait envoyé un gamin lui chercher un peu de mie de pain. Le gamin lui avait apporté une miche de deux livres. La miche avait été fourrée dans une carnassière quelconque.

On fouilla toutes les carnassières. La miche de pain se retrouva dans la carnassière de Bessas-Lamégie.

A sa vue, le cri de joie de Boulanger eut un écho universel.

On plaça les deux livres de pain sous la sauvegarde de

l'honneur public : mais, pour plus grande sûreté, Bixio mit dans sa poche la clef du buffet où elles étaient renfermées. Après quoi, je commençai à dépouiller mon lièvre, et mes aides de cuisine commencèrent à plumer les perdreaux.

Bessas-Lamégie, qui avait déclaré n'avoir aucune disposition culinaire, fut envoyé, avec une lanterne, à la recherche d'un combustible quelconque.

Il rapporta deux fagots, en annonçant que le bûcher était amplement garni, et qu'en conséquence, nous ne devions pas craindre de faire du feu.

La cheminée flamba de joie à cette assurance.

Dans un tiroir de la table de la cuisine, nous avions trouvé quelques vieilles fourchettes de fer. Nous n'avions pas l'indélicatesse d'exiger de l'argenterie.

Tant bien que mal, le couvert se trouva mis.

Chacun de nous avait son couteau, et, de plus, sa gourde pleine, l'une de vin, l'autre d'eau-de-vie, l'autre de kirsch.

Moi qui ne bois que peu de vin, et qui n'aime ni l'eau-de-vie ni le kirsch, j'avais du sirop de groseille. Je fus donc le seul qui ne pût concourir au désaltérement général ; mais on me pardonna en faveur des talents que je venais de déployer comme rôtisseur. On comprit même que j'étais un homme à ménager, et l'on exalta mon adresse à tuer le gibier et mon habileté à le faire rôtir.

Il était près d'une heure du matin quand nous nous couchâmes tout habillés sur les matelas. Les Spartiates en prirent un seul, les Sybarites en prirent deux.

Je me réveillai le premier ; à peine faisait-il jour.

Dans les quelques moments qui s'étaient écoulés entre l'extinction de la lumière et la venue du sommeil, j'avais songé à l'avenir, et je m'étais promis, dès que je serais éveillé, de chercher des yeux un village, un hameau quelconque où nous puissions nous approvisionner.

Je montai donc, comme lady Malbrouck, aussi haut que je pus monter, non pas à ma tour, mais au grenier.

On apercevait au loin un clocher perdu dans les arbres : c'était probablement celui du village de Montigny.

La distance à laquelle il était situé m'inspirait de fort tristes réflexions, lorsqu'en abaissant mélancoliquement mes yeux vers la terre, j'aperçus un poulet qui picorait dans une allée ; puis, dans une autre allée, un autre poulet ; puis, dans une espèce de mare, un canard barbotant.

Il était évident que c'était l'arrière-garde du poulailler, qui, par une fuite intelligente, s'était soustraite à la mort.

Je descendis, je pris mon fusil dans la cuisine, je mis deux cartouches de rechange dans ma poche, et je courus au jardin.

Trois coups de fusil firent raison des poulets et du canard. Nous avions de quoi déjeuner.

En outre, on dépêcherait deux de nous au village pour avoir des œufs, du pain, du vin et du beurre.

A mes trois coups de fusil, les fenêtres s'ouvrirent, et j'y vis apparaître des têtes qui avaient l'air d'autant de points d'interrogation.

Je montrai mes deux poulets d'une main, et mon canard de l'autre.

Il y avait progrès ; aussi ce double geste, tout simple qu'il était, arracha-t-il aux spectateurs des cris d'admiration.

La veille, à souper, nous n'avions que du rôti ; à déjeuner, nous allions avoir rôti et ragoût.

Je comptais mettre aux navets le canard, qui me paraissait d'un âge mûr.

L'enthousiasme fait les grands dévouements : lorsque je proposai de tirer au sort à qui irait au village de Montigny chercher le beurre, les œufs, le pain et le vin, deux hommes de bonne volonté sortirent des rangs.

C'étaient Boulanger et Bixio, qui, n'étant ni chasseurs ni cuisiniers, désiraient se rendre utiles à la société selon leurs petits moyens.

Leurs services furent acceptés. On découvrit un vieux panier dont ou assura le fond avec des ficelles.

Bixio, pour donner l'exemple de l'humilité, se chargea du panier vide. Boulanger devait se charger du panier plein.

J'occupai le reste de mon monde à plumer les poulets et le canard, et j'entrepris un voyage de découverte.

Il était impossible qu'un château si bien approvisionné, même en l'absence de ses maîtres, ne comptât point un verger et un potager parmi ses dépendances. Il s'agissait de découvrir l'un et l'autre.

J'étais sans boussole ; mais, à l'aide du soleil levant, je distinguai le midi du nord : le verger et le potager devaient naturellement être situés au midi du parc.

Au bout de cent pas, je marchais en pleins fruits et en pleins légumes. Je n'eus qu'à choisir.

Carottes, salades ; voilà pour les légumes. Poires, pommes, raisins ; voilà pour les fruits.

Je revins chargé d'une double récolte. Bessas-Lamégie, qui me vit arriver de loin, me prit pour Vertumne, dieu des jardins.

Dix minutes après, le dieu des jardins avait fait place au dieu de la cuisine. Un tablier trouvé par Viardot autour du corps, un bonnet de papier confectionné par Bessas sur la tête, j'avais l'air de Comus ou de Vatel. Je possédais sur le dernier un grand avantage : c'est que, n'attendant point de marée, je ne m'imposais pas la punition de me couper la carotide si la marée était en retard.

Au reste, les aides-marmitons n'avaient point perdu de temps ; les poulets et le canard étaient plumés, et un brasier homérique flambait dans la cheminée.

Tout à coup, au moment où j'embrochais mes deux poulets, de grands cris retentirent d'abord dans la cour, puis dans l'antichambre, puis dans l'escalier, et une vieille femme furieuse, sans bonnet, et tout effarée, fit son entrée dans la cuisine.

C'était la mère Galop.

CCXIII

CE QUE C'ÉTAIT QUE LA MÈRE GALOP. — POURQUOI M. DUPONT-DELPORTE ÉTAIT ABSENT. — COMMENT JE ME BROUILLAI AVEC VIARDOT. — LE QUART D'HEURE DE RABELAIS. — PROVIDENCE N° 1. — LE SUPPLICE DE TANTALE. — UN GARÇON QUI N'AVAIT PAS LU SOCRATE. — PROVIDENCE N° 2. — UN DÉJEUNER POUR QUATRE. — RETOUR A PARIS.

La mère Galop était l'aide de cuisine de M. Dupont-Delporte ; elle servait surtout à faire les courses du château au village, et on l'appelait la mère Galop à cause de la rapidité proverbiale avec laquelle elle accomplissait ces sortes de missions.

Je n'ai jamais su son autre nom, et n'ai jamais eu la curiosité de m'en informer.

La mère Galop avait vu sortir de la cheminée une colonne de fumée près de laquelle celle qui guidait les Hébreux dans le désert n'était qu'une vapeur, et elle était accourue, ne doutant pas que le château de son maître ne fût envahi par une bande de chauffeurs.

Son étonnement fut grand quand elle vit un cuisinier et deux ou trois marmitons embrochant et plumant des volailles.

Elle nous demanda naturellement qui nous étions et ce que nous faisions dans sa *cuisine*.

Nous lui répondîmes que M. Dupont-Delporte fils, étant sur le point de se marier, et comptant célébrer ses noces au château, nous avait envoyés pour prendre possession des cuisines.

Elle en crut ce qu'elle voulut : mon opinion est qu'elle n'en crut pas grand'chose ; mais que nous importait ? elle n'était pas en force.

Nous lui eussions bien montré la lettre de Dupont-Delporte, mais deux raisons nous en empêchèrent : la première, c'est que Bixio la tenait dans sa poche, et l'avait emportée au marché ; la seconde, c'est que la mère Galop ne savait pas lire !

A notre tour, nous interrogeâmes, avec toute l'adresse dont nous étions capables, la mère Galop sur cette absence de toute la famille, qui faisait le château désert.

M. Dupont-Delporte père avait été nommé préfet de la Seine-Inférieure, et il avait déménagé en toute diligence depuis une semaine, laissant son château et ce qu'il y restait de mobilier sous la surveillance de la mère Galop.

On voit qu'elle remplissait son mandat en conscience.

L'arrivée de la mère Galop avait son bon et son mauvais côté : c'était un censeur, mais, en même temps, c'était une femme de ménage.

Il en résulta que, moyennant une pièce de cinq francs qui lui fut généreusement octroyée par moi, nous eûmes des assiettes et des serviettes à notre déjeuner.

Bixio et Boulanger arrivèrent comme les poulets accomplissaient leur dernier tour de broche, et comme la mère Galop dressait le canard aux navets.

Une omelette de vingt-quatre œufs compléta le service.

Puis, admirablement lestés, nous nous mîmes en chasse.

Nous n'avions pas tiré quatre coups de fusil, que nous vîmes le garde champêtre accourir en toute hâte.

C'était bien ce que nous espérions ; lui savait lire : il tint pour bonne la lettre de notre sous-lieutenant, se chargea de nous conduire par tout le terroir, et de rassurer la mère Galop, à qui notre métamorphose de cuisiniers en

chasseurs avait inspiré quelques craintes superposées sur les anciennes craintes, qui ne s'étaient jamais entièrement calmées.

Un chasseur sans chien — on se rappelle que c'était ma position sociale — est un être très désagréable, attendu que, s'il veut tuer quelque chose, il doit se faire le Pollux, le Pylade ou le Pythias d'un chasseur qui a un chien.

Je commençai par donner la préférence de mon voisinage à Bessas-Lamégie, celui de mes compagnons de chasse avec lequel j'étais le plus lié. Malheureusement, Bessas avait un chien neuf qui faisait ses débuts, et qui en était à sa première ouverture.

Ordinairement, les chiens — le vulgaire du moins — chassent le nez en bas et la queue en l'air. Le chien de Bessas avait adopté le système opposé. Il en résultait qu'il avait l'air de sortir, non pas des mains d'un garde, mais des jambes d'un écuyer; si bien qu'au bout d'une heure, je conseillai à Bessas de monter son chien en selle, ou de l'atteler, mais de ne plus chasser avec lui.

Tout au contraire, Viarlot avait une petite chienne charmante, chassant sous le canon du fusil, arrêtant comme un pieu, et revenant au premier coup de sifflet.

J'abandonnai Bessas et commençai à jouer avec Viardot, que je connaissais moins, la scène de don Juan et de M. Dimanche.

Au beau milieu de la scène, une compagnie de perdrix partit. Viardot leur envoya ses deux coups, et en tua une. Je fis comme Viardot; seulement, j'en tuai deux.

Nous continuâmes de chasser et de tuer dans cette proportion.

Mais, bientôt, j'eus un tort.

Un lièvre partit devant la chienne de Viardot. J'eusse dû donner à celui-ci le temps de lui envoyer ses deux coups, et ne tirer que s'il l'avait manqué.

Je tirai le premier, et le lièvre roula avant que Viardot eût eu le temps de mettre le fusil à l'épaule.

Viardot me regarda de travers; il y avait de quoi.

Nous entrâmes dans une pièce de trèfle. Je tirai mes deux coups sur deux perdrix qui tombèrent démontées toutes les deux. Le secours d'un chien m'était absolument nécessaire. J'appelai la chienne de Viardot; mais Viardot appela sa chienne, et Diane, en bête bien dressée, suivit son maître, et ne s'inquiéta aucunement de moi et de mes deux perdrix.

Nul n'est si près de la damnation de son âme qu'un chasseur qui perd une pièce de gibier; à plus forte raison un chasseur qui perd deux pièces.

J'appelai le chien de Bessas-Lamégie. Roméo vint. — C'était son nom, et sans doute tenait-il par tradition sa tête si droite: il cherchait sa Juliette à tous les balcons. — Roméo vint donc, piaffa, caracola, rua, ne daigna pas s'occuper un instant de mes deux perdrix.

Je jurai tous les saints du paradis: — mes deux perdrix étaient perdues, et j'étais brouillé avec Viardot!

Viardot, en effet, nous quitta le lendemain, prétextant à Paris un rendez-vous oublié.

Je n'ai pas eu l'occasion de me raccommoder avec lui depuis ce jour-là, et, de ce jour-là, il y a vingt-deux ans. Aussi, comme c'est un charmant esprit avec lequel je ne veux pas rester brouillé plus longtemps, je lui fais ici mes excuses bien humbles et mes amitiés bien sincères.

Le lendemain, ce fut le tour de Bessas de nous quitter. Lui n'avait pas besoin de chercher un prétexte; — son chien lui en fournissait un des plus plausibles.

Je lui donnai de nouveau le conseil de faire entraîner Roméo pour le prochain steeple-chase, et de parler pour lui à la Croix-de-Berny, mais de renoncer à sa collaboration pour la chasse. Je ne sais s'il a suivi mon conseil.

Je restai donc le seul chasseur, et, par conséquent, le seul approvisionneur de la caravane, qui me rendra la justice de dire que, si elle risqua de mourir de faim, ce ne fut pas au château d'Esgligny.

Mais ce fut à Montereau que ce malheur pensa nous arriver à tous.

Nous avions réglé nos comptes avec la mère Galop; nous avions liquidé notre dette avec le garde champêtre; nous avions payé aux paysans ces mille contributions qu'ils lèvent sur le chasseur innocent, pour un chien qui a passé à travers un champ de pommes de terre, ou pour un lièvre qui a dérangé un carré de betteraves; nous étions revenus à Montereau, nous y avions copieusement soupé, enfin, nous avions grassement dormi dans d'excellents lits, lorsque, le lendemain, en faisant nos comptes, nous nous aperçûmes qu'il nous manquait quinze francs, le garçon non payé, pour être au pair avec notre hôte.

Ce déficit reconnu, la consternation fut grande. Pas un de nous n'avait la moindre montre, ne possédait la plus petite épingle, n'était à la tête du plus médiocre bijou. Nous nous regardâmes interdits; chacun de nous savait bien être au fond de sa bourse, mais chacun de nous avait compté sur son voisin.

Le garçon venait de nous remettre la carte, et rôdait dans la chambre, attendant son argent.

Nous nous retirâmes sur le balcon comme pour prendre l'air. Nous étions logés au *Grand Monarque!* — une enseigne magnifique représentait une grosse tête rouge coiffée d'un turban. — Nous n'avions pas même la ressource, comme Gérard, à Montmorency, de proposer à notre hôte de lui faire une enseigne!

J'étais sur le point d'avouer naïvement notre embarras à l'hôtelier, de lui offrir mon fusil en gage, lorsque Bixio, arrêtant machinalement les yeux sur la maison en face, jeta un cri.

Il venait de lire ces mots au-dessus de trois cerceaux auxquels cliquetaient des chandelles de bois:

CARRÉ, MARCHAND ÉPICIER.

Dans les situations désespérées tout devient un événement.

Nous nous pressâmes autour de Bixio en lui demandant quelle mouche l'avait piqué.

— Ecoutez, dit-il, je ne voudrais pas vous donner de fausses espérances; mais j'ai été au collège avec un Carré qui était de Montereau. Si le bonheur voulait que le Carré que nous avons là devant les yeux fût mon Carré, je n'hésiterais pas à lui demander les quinze francs qui nous manquent.

— Pendant que tu y seras, dis-je à Bixio, demande-lui en trente.

— Pourquoi trente?

— Tu ne comptes pas que nous nous en irons à pied, je suppose?

— Ah! mordieu! c'est vrai. Va pour trente! Messieurs, faites des vœux pour que ce soit mon Carré; je cours y voir.

Bixio descendit, et nous demeurâmes pleins d'anxiété sur le balcon; — le garçon attendait toujours.

Bixio sortit de l'hôtel, passa deux ou trois fois sans affectation devant le magasin; puis, tout à coup, se précipita dans la boutique! puis, à travers les vitres transparentes, nous le vîmes serrer entre ses bras un gros garçon en veste ronde et en casquette de loutre.

Le spectacle était si touchant, que les larmes nous en vinrent aux yeux.

Puis nous ne vîmes plus rien: les deux anciens condisciples s'étaient acheminés vers l'arrière-boutique.

Dix minutes après, tous deux sortirent du magasin, traversèrent la rue, et entrèrent à l'hôtel. Il était évident que Bixio avait réussi dans son emprunt; sans quoi, nous présumâmes que le Rothschild de Montereau n'aurait pas eu l'audace de se montrer après un refus.

Nous ne nous trompions pas.

— Messieurs, dit Bixio en entrant, je vous présente M. Carré, mon ami de collège, lequel, non seulement veut bien nous tirer d'embarras en nous faisant l'avance de trente francs, mais encore nous invite à aller prendre chez lui un verre de cognac ou de curaçao, selon les tempéraments des amateurs.

L'ami du collège fut reçu par des acclamations. Boulanger, que nous avions élu notre caissier, et qui, depuis une demi-heure, jouissait d'une sinécure, régla les comptes avec le garçon, lui donna généreusement cinquante centimes pour le service, et remit à l'intention du bateau quatorze francs dix sous dans sa poche. Puis nous nous précipitâmes par les degrés, bien heureux de nous en tirer plus adroitement que le Henri V de M. Alexandre Duval.

Le service que nous venions de recevoir de notre ami Carré — il nous avait demandé notre amitié, et nous nous étions empressés de la lui accorder — ne nous empêcha point de rendre justice à son cassis et à son curaçao; ils étaient excellents.

Il est vrai que nous prîmes deux verres de chaque liqueur, pour nous assurer qu'elle était de bonne qualité.

Puis, comme l'heure passait, nous dîmes à notre nouvel ami la phrase consacrée par le roi Dagobert: « Il n'y a si bonne compagnie qui ne se quitte », et nous exprimâmes le désir de nous rendre au bateau.

Carré voulut nous faire jusqu'au bout les honneurs de sa ville natale. Il s'offrit pour nous accompagner. Nous acceptâmes.

Bien nous en prit. Nous avions été mal renseignés sur le tarif des places: il s'en fallait de neuf francs que nous n'eussions la somme nécessaire à notre transport par eau.

Carré tira majestueusement dix francs de sa poche, et les remit à Bixio. — Notre dette avait atteint un maximum de quarante francs.

Il nous restait vingt sous pour notre nourriture à bord du bateau. C'était modeste; mais, enfin, avec vingt sous entre quatre, on ne meurt pas de faim.

Puis la Providence n'était-elle point là? L'un de nous ne pouvait-il pas aussi rencontrer un Carré?

En attendant cette nouvelle manifestation de la Provi-

dence, nous serrâmes tour à tour le Carré de Bixio entre nos bras, et nous passâmes du quai sur le bateau.

Il était temps : la cloche sonnait le départ, et le bateau se mettait en mouvement.

Les adieux se prolongèrent tant que nous pûmes nous voir. Carré brandissait sa casquette de loutre, nous agitions nos mouchoirs de poche. Il n'y a rien de tel que les nouvelles amitiés pour être tendres ! Enfin, un moment vint, où, si visibles que fussent Carré et sa casquette, tous deux disparurent à l'horizon.

Nous commençâmes alors nos investigations sur le bateau ; mais, après avoir pris le signalement de chaque passager, nous fûmes obligés de reconnaître que, pour le moment du moins, la Providence nous faisait défaut. Cette certitude amena parmi nous une tristesse d'autant plus grande que chaque estomac, éveillé par l'air apéritif du matin, commençait à réclamer sa nourriture.

Vous en êtes sûr ?

— Oui.

Eh bien ?

— Eh bien, alors il serait temps que monsieur commandât son déjeuner, vu que nous approchons de Fontainebleau.

Déjà ?

Ah ! monsieur a dormi longtemps...

— Vous eussiez bien pu me laisser dormir plus longtemps encore.

— Mais l'ami de monsieur...

— L'ami de monsieur eût trouvé monsieur, dans le cas où il serait venu.

— Mais monsieur n'est donc pas sûr de rencontrer son ami ?

— Garçon, quand vous aurez lu Socrate, vous saurez combien un ami est rare, et combien, par conséquent, on est peu sûr de rencontrer un ami !

Scribe.

Nous entendions autour de nous, comme pour railler notre misère, vingt voix qui criaient :

— Garçon ! deux côtelettes !... Garçon ! un bifteck !... Garçon ! un thé complet !

Et les garçons accouraient portant les comestibles demandés, et criant à leur tour en passant devant nous :

— Ces messieurs ne désirent rien ? Ces messieurs ne déjeunent pas ? Ces messieurs sont les seuls qui n'ont rien demandé !

Enfin, impatienté :

— Non, répondis-je ; nous attendons quelqu'un qui doit nous rejoindre à l'escale de Fontainebleau.

Puis, me retournant vers mes compagnons de famine :

Ma foi ! leur dis-je, messieurs, qui dort dîne, or qui peut le plus, peut le moins, je vais déjeuner en dormant.

Et je m'établis dans un coin.

J'avais déjà, à cette époque, une faculté que j'ai fort perfectionnée depuis : je dors à peu près quand je veux. A peine accoudé dans mon coin, je m'endormis.

Je ne sais depuis combien de temps je me livrais à la trompeuse illusion du sommeil, lorsqu'un garçon, s'approchant de moi, répéta trois fois en suivant une gamme ascendante

— Monsieur ! monsieur !! monsieur !!!

— Après ? lui dis-je.

— Monsieur a dit qu'il déjeunerait, lui et ses compagnons avec une personne qu'il attendait à l'embarcadère de Fontainebleau.

— Ai-je dit cela ?

— Monsieur l'a dit.

— Alors, monsieur pourrait toujours commander le déjeuner pour trois ; si l'ami de monsieur vient, on ajoutera un couvert.

— Vous dites que nous sommes près de Fontainebleau ? répondis-je en éludant la question.

— Dans cinq minutes, nous serons en face du débarcadère.

— Alors je vais voir si mon ami vient.

Et je montai sur le pont, tournant machinalement mes yeux vers le débarcadère.

On en était encore à une trop grande distance pour rien distinguer ; mais, aidé du courant et de la vapeur, le bateau descendait assez rapidement.

Peu à peu, les individus groupés sur le rivage se détachèrent les uns des autres. On commença de distinguer les contours, puis la couleur des habits, puis les traits du visage.

Mes regards s'étaient arrêtés presque malgré moi sur un individu qui attendait au milieu de dix autres personnes, et que je croyais reconnaître. Mais c'était si peu probable !... Cependant, il lui ressemblait bien... Si c'était lui, quelle chance !... Non, cela me paraissait impossible... Pourtant, c'était bien sa tournure, sa taille, sa physionomie.

Le bateau approchait toujours.

L'individu qui faisait l'objet de mon attention descendit dans la barque. Le bateau s'arrêta pour recevoir les passagers.

A moitié chemin du bateau, l'individu me reconnut à son tour, et me salua de la main.

— C'est toi ? m'écriai-je.

— Oui, c'est moi, me répondit-il.

J'avais trouvé mon Carré ; seulement, il s'appelait Félix Deviolaine ; et, au lieu d'être pour moi un simple camarade de collège, il était mon cousin.

Je courus à l'échelle, et je me jetai dans ses bras avec autant d'effusion que Bixio s'était jeté dans les bras de Carré.

— Tu es seul ? me demanda Félix.

— Non : je suis avec Bixio et Boulanger.

— Avez-vous déjeuné ?

— Non.

— Eh bien, je vais déjeuner avec vous ?

— C'est-à-dire que nous allons déjeuner avec toi.

— C'est la même chose.

— Point.

Je lui expliquai alors la différence qu'il y avait pour lui à déjeuner avec nous, ou pour nous à déjeuner avec lui.

Il comprit parfaitement.

Le garçon attendait, la serviette à la main ; le drôle m'avait suivi comme un requin suit un navire affamé.

— Un déjeuner pour quatre ! lui dis-je, et, pourvu qu'il se compose de deux bouteilles de bourgogne, de huit côtelettes, d'un poulet et d'une salade, ajoutez ensuite ce que vous voudrez comme hors-d'œuvre et entremets.

Le déjeuner nous conduisit jusqu'à Melun.

Le soir, à quatre heures, nous débarquions sur le quai voisin de l'hôtel de ville, et, le lendemain, je reprenais mes répétitions de *Charles VII*.

CCXIV

« LE MASQUE DE FER ». — LES SOUPERS DE GEORGES. — LE JARDIN DU LUXEMBOURG AU CLAIR DE LUNE. — M. SCRIBE ET « LE CLERC DE LA BASOCHE ». — M. D'ÉPAGNY ET « JACQUES CLÉMENT ». — LES REPRÉSENTATIONS DES CLASSIQUES AU THÉATRE-FRANÇAIS. — LES « GUELFES » DE M. ARNAULT. — PARENTHÈSE. — ÉPITRE DÉDICATOIRE AU SOUFFLEUR. — COMPENSATION OFFERTE A M. ARNAULT. — MON VIS-A-VIS A LA REPRÉSENTATION DE « PERTINAX ». — CHUTE ÉCLATANTE DE LA PIÈCE. — QUERELLE AVEC MON VIS-A-VIS. — LES JOURNAUX S'EN OCCUPENT. — MA RÉPONSE DANS LE « JOURNAL DE PARIS ». — CONSEIL DE M. PILLET.

A cette époque, rien n'avait encore terni dans mon esprit ce juvénile amour de la capitale qui m'avait fait vaincre tant d'obstacles pour y transporter ma vie. Trois ou quatre jours passés hors du tourbillon littéraire et politique de Paris me paraissaient une absence.

Pendant le mois que j'étais resté à Trouville, il me semblait que la terre n'avait pas tourné.

Je ne pris que le temps de courir chez moi, d'y déposer mon costume de chasse, — quant au gibier, mes compagnons de route y avaient mis bon ordre, — d'y prendre langue sur les affaires qui avaient pu me survenir, et je me rendis à l'Odéon.

Il est vrai qu'en marchant très vite, il me fallait une bonne demi-heure à pied, et une heure en fiacre, pour aller de ma rue Saint-Lazare au théâtre de l'Odéon.

Les chemins de fer n'existaient pas encore ; sans quoi, j'eusse fait comme un de mes amis qui avait un oncle logeant à la barrière du Maine. Quand cet ami allait chez son oncle, — et cela lui arrivait deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche, — il prenait le chemin de la rive gauche. Il n'avait que Versailles à traverser, et il était chez son oncle !

On avait répété pour la conscience ; mais on ne pressait aucunement les répétitions. La dernière pièce représentée était *le Masque de fer*, de MM. Arnould et Fournier. Lockroy y avait été magnifique, et la pièce, quoiqu'elle fût jouée *sans Georges*, faisait de l'argent.

Je dis quoiqu'elle fût jouée *sans Georges*, parce qu'il y avait ce préjugé à l'Odéon, préjugé accrédité par Harel, qu'une pièce ne faisait pas d'argent du moment que Georges n'y jouait pas.

Ligier, artiste plein de conscience, mais presque toujours forcé de lutter contre sa taille trop petite, et contre sa voix trop grosse, y avait eu, de son côté, dans un rôle d'invention, autant que je puis me le rappeler, un succès réel.

Quelle admirable troupe que celle de l'Odéon, à cette époque ! Comptez sur vos doigts ceux que je vais nommer, et vous trouverez six ou huit artistes de premier ordre :

Frédérick Lemaître, Ligier, Lockroy, Duparay, Stockleit, Vizentini, mademoiselle Georges, madame Moreau-Sainti, qui a eu le privilège de rester toujours belle, et mademoiselle Noblet, qui, par malheur, n'a pas eu celui de rester toujours bonne ! mademoiselle Noblet, pauvre enfant qui venait de me jouer Paula, et qui allait me jouer Jenny ; mademoiselle Noblet, dont le grand œil noir, dont la belle voix, dont la physionomie mélancolique donnaient des espérances qui se sont éteintes de telle façon au Théâtre-Français, que, quoiqu'elle soit jeune encore, on ignore, depuis dix ans, si celle qui promettait tant de choses est morte ou vivante !

Pourquoi ces éclipses de talent, si fréquentes au théâtre Richelieu ! C'est ce que nous examinerons à la première occasion qui se présentera de le faire.

Que Bressant, qui m'a si admirablement joué, il y a quelque quinze ou seize ans, le prince de Galles dans *Kean*, y prenne garde, et se cramponne bien au nouveau répertoire, — ou sinon il s'y noiera comme les autres.

Je restai à souper chez Georges.

J'ai déjà dit combien les soupers de Georges étaient charmants, et ressemblaient peu aux soupers de Mars, quoique souvent les uns et les autres fussent composés des mêmes personnes.

Mais, dans ce cas-là, les convives, en général, se modèlent sur la maîtresse de la maison. — Mademoiselle Mars, toujours un peu roide et un peu compassée, semblait mettre la main sur la bouche de ses amis, même les plus familiers, et n'en laisser sortir qu'un certain esprit. Georges, bonne fille s'il en fut, sous ses airs d'impératrice, permettait tous les genres d'esprit, et riait à belles dents, tandis que Mars, pour la plupart du temps, ne souriait que du bout des lèvres.

Aussi, que d'esprit éparpillé, gaspillé, perdu, dans un souper de Georges ! Comme on voyait bien que tous les convives — Harel, Janin, Lockroy — en avaient à ne savoir que faire ! Quand Becquet s'aventurait au milieu de nous, Becquet, phare chez mademoiselle Mars, passait chez mademoiselle Georges à l'état de veilleuse.

Et puis c'étaient des esprits si différents que ces esprits-là ! Harel, esprit caustique et riposteur ; — Janin, esprit rieur et bon enfant ; — Lockroy, esprit fin et aristocratique.

Pauvre Becquet ! on était obligé de le réveiller, de l'aiguillonner, de l'éperonner. Il avait l'air d'un respectable ivrogne endormi au milieu d'un feu d'artifice.

Puis, après ces soupers, qui duraient jusqu'à une heure ou deux heures du matin, on descendait au jardin. Le jardin avait une porte donnant sur le Luxembourg, et la chambre des pairs, qui se souvenait qu'Harel avait été secrétaire de Cambacérès, lui prêtait la clef de cette porte. Il en résultait que nous avions un parc royal pour le dessert de notre dessert.

Les jardins d'architecture classique, comme Versailles, les Tuileries et le Luxembourg, sont admirables à voir la nuit, au clair de lune. Chaque statue y semble un fantôme ; chaque jet d'eau, une cascade de diamants.

O nuits de 1829, de 1830 et de 1831 ! étiez-vous réellement aussi belles que je le dis ? où étaient-ce mes vingt-sept ou vingt-huit ans qui vous faisaient si parfumées, si harmonieuses, si pleines d'étoiles ?...

Au reste, le Théâtre-Français continuait, à notre grande joie, à faire, par ses chutes, de mélancoliques pendants aux succès de ses confrères des boulevards et d'outre-Seine. — On venait d'y jouer une pièce en cinq actes, intitulée *Jacques Clément*, laquelle avait tout simplement pour sujet la mort d'Henri III, sujet traité avec un grand talent par Vitet, dans ses *Scènes historiques*.

Ceux qui ont oublié *les Etats de Blois* et *la Mort d'Henri III* peuvent relire ces deux ouvrages, qui ont eu une grande influence sur la renaissance littéraire de 1830.

Un singulier incident avait précédé la représentation de *Jacques Clément*. La pièce, faite en collaboration par MM. Scribe et d'Epagny, reçue au théâtre de l'Odéon, avait été arrêtée par la censure de 1830. — Cette bonne censure ! elle est la même à toutes les époques : il arrive bien toujours un moment où on lui coupe les doigts avec ses propres ciseaux ; mais les censeurs sont de la race des polypes : leurs doigts repoussent.

La censure avait donc arrêté le drame de MM. Scribe et d'Epagny. Le bâtiment qui portait leur double bannière, et

sur lequel le ministre de l'intérieur avait mis l'embargo, par l'intermédiaire de ses douaniers, était à l'ancre dans les docks de la rue de Grenelle. La révolution de 1830 le remit à flot.

Nous avons dit qu'Harel avait reçu l'ouvrage en 1829. Redevenu maître de son ouvrage par le fait de la révolution de juillet, Scribe ne pensa plus à Harel, et porta sa pièce au Théâtre-Français.

Mais Scribe, qui compte si bien d'ordinaire, comptait, cette fois, sans Harel. Harel était de trop bonne mémoire, lui, pour oublier Scribe. Il poursuivit auteur et pièce, un papier à la main, et un huissier au derrière. Il va sans dire que l'huissier arrêta la pièce et l'auteur au moment où ils tournaient le coin de la rue de Richelieu. Les huissiers sont si bons coureurs !

Un procès s'ensuivit ; Harel perdit le procès. Mais le procès avait fécondé l'imagination de Scribe : il vit, dans cette double insistance du Théâtre-Français et du théâtre de l'Odéon, un moyen de faire d'une pierre deux coups, d'une pièce deux pièces. De cette façon, M. Scribe aurait son drame, M. d'Epagny son drame, le Théâtre-Français son drame, et l'Odéon son drame.

La pièce, en conséquence, fut dédoublée comme une carte; le Théâtre-Français, qui était en déveine, hérita du *Jacques Clément* de M. d'Epagny ; Harel tira Scribe en arrière par le pan de son habit, jusqu'à ce que *le Clerc de la basoche* et lui entrassent, à reculons, sur la seconde scène française. — Il est entendu que je n'emploie cette locution, un peu ambitieuse, de *seconde scène française*, que pour ne pas mettre *Odéon* si près de *reculons*.

Les deux drames tombèrent, ou à peu près. Je ne les ai vus ni l'un ni l'autre ; je me garderai donc bien d'exprimer mon opinion sur eux.

Mais les vrais jours de fête pour nous, — on nous pardonnera, je l'espère, cette innocente revanche, — c'était quand un de ces messieurs de l'Institut, Lemercier, Viennet ou Arnault, donnait à son tour un ouvrage.

Alors, il y avait liesse générale. On se donnait rendez-vous à l'orchestre du Théâtre-Français, et l'on assistait à ce spectacle, attristant pour les amis, mais fort réjouissant pour les ennemis, — et ces messieurs nous avaient traités comme tels, — d'une œuvre qui tombait toute seule, soit avec un peu d'aide, soit poussée doucement par l'aigre bise des sifflets.

Le plus spirituel des trois auteurs que je viens de nommer était M. Arnault, homme, je l'ai dit ailleurs, d'une valeur immense et d'un esprit éminent. Mais chacun a son dada ! comme dit Tristram Shandy, et le dada de M. Arnault était la tragédie ; mauvais dada, poussif, essoufflé, fourbu, qui, malgré le feu que *le Constitutionnel* lui mettait aux jambes, pouvait rarement arriver au dernier vers d'un cinquième acte !

Aussi demandions-nous que l'on jouât ces messieurs avec autant d'ardeur que ces messieurs demandaient qu'on ne nous jouât pas.

Eux demandaient, de leur côté, à grands cris, qu'on les jouât, et, comme ils avaient pour eux le gouvernement, surtout depuis la révolution de juillet, — malgré la timide opposition du Théâtre-Français, malgré les soupirs des sociétaires, et les gémissements du caissier, — leur tour de représentation arrivait.

Il est vrai que le supplice ne durait pas longtemps ; il se bornait, en général, aux trois représentations d'usage, quand il atteignait même ces trois représentations. Souvent la première ne finissait pas : témoin *Pertinax* et *Arbogaste*.

Il était alors curieux de voir les prétextes que ces messieurs trouvaient à leur chute. Ceux de M. Arnault étaient charmants, attendu qu'il était impossible d'avoir plus d'esprit que n'en avait M. Arnault.

Ainsi, par exemple, il avait fait reprendre, au Théâtre-Français, une ancienne pièce de lui, jouée, je crois, sous l'Empire, *le Proscrit, ou les Guelfes et les Gibelins*.

La pièce était tombée. A qui s'en prit l'académicien furieux ? — A Firmin !

Oui, à Firmin, charmant artiste, plein de cœur et de conscience, jouissant près du public d'une constante faveur, mais à qui la mémoire commençait à faire défaut.

Firmin jouait dans l'ouvrage le rôle de Tebaldo, chef des Gibelins, et frère d'Uberti, chef des Guelfes. — Les autres rôles étaient joués par Ligier, Joanny et Duchesnois. Comme on le voit, M. Arnault n'avait pas à se plaindre : la Comédie-Française lui avait prêté ce qu'elle avait de mieux ; peut-être était-ce par conviction que ce ne serait pas pour longtemps.

Eh bien, M. Arnault prit pour prétexte de sa chute la mémoire ou plutôt le manque de mémoire de Firmin, et dédia sa pièce au souffleur.

Nous avons sous les yeux, et nous allons citer cette curieuse dédicace, qui aura pour nos lecteurs, nous l'espérons du moins, tout l'attrait d'un morceau inédit.

ÉPÎTRE DÉDICATOIRE

AU

SOUFFLEUR DU THÉÂTRE-FRANÇAIS (1)

« Monsieur,

« Tous les auteurs ne sont point des ingrats. J'en sais qui ont fait hommage de leurs succès à l'artiste auquel ils en étaient particulièrement redevable.

« J'imite ce noble exemple : je vous dédie *les Guelfes*.

« Mademoiselle Duchesnois, M. Joanny, M. Ligier, ont contribué sans doute à la réussite de cet ouvrage par un zèle égal à leur talent ; mais, quoi qu'ils aient fait pour moi, ont-ils fait autant que vous, monsieur ?

« *Souffler n'est pas jouer*, dira M. Firmin, qui est plus fort encore au jeu des dames qu'au jeu de la scène (2).

« A cela, je réponds comme Sganarelle : Oui et non.

« Quand le souffleur donne seulement le mot à l'acteur, quand il ne fait que soutenir la mémoire du comédien, non, certes, *souffler n'est pas jouer !* Mais, quand l'acteur prend tout du souffleur, tout, depuis le premier jusqu'au dernier vers de son rôle ; quand votre voix couvre la sienne ; quand c'est vous seul qu'on entend pendant qu'il gesticule, certes, *c'est jouer que de souffler !*

« N'est-ce pas là, monsieur, ce qui est arrivé, non seulement à la première, mais encore à chaque représentation des *Guelfes ?* n'est-ce pas vous qui avez joué véritablement le rôle de M. Firmin ?

« Sa mémoire est, dit-il, des plus mauvaises. Cela se conçoit, d'après le système qui place le siège de la mémoire dans la tête (3). Mais, dans la circonstance, M. Firmin ne rejette-t-il pas sur sa mémoire le tort de sa volonté ?

« Et pourquoi, me direz-vous, M. Firmin manquerait-il de bonne volonté envers vous qui en avez pour tout le monde ? envers vous qui, par votre âge, et peut-être aussi par vos malheurs, si ce n'est par d'anciens succès, aviez droit, au moins, à cet égard que l'on ne refuse pas à l'écolier qui débute ?

« Tels sont, en effet, les droits que je me savais à la complaisance de M. Firmin, et, ces droits, je croyais les avoir fortifiés en lui offrant un des rôles les plus importants dans ma tragédie, le rôle que vous avez soufflé ou que vous avez joué : c'est bonnet blanc et blanc bonnet.

« J'étais bien loin de soupçonner que cet honneur fait au talent de M. Firmin fût une injure à ses prétentions.

« C'est pourtant ce qui est arrivé.

« La succession de Talma était ouverte. — Quand l'empire du monde vint à vaquer, tous ceux qui prétendaient à l'empire d'Alexandre n'étaient pas des héros : j'aurais dû m'en souvenir ; mais profite-t-on toujours des leçons de l'histoire ?

« Je ne m'imaginais pas que l'héritier de l'Alexandre dramatique dût être celui de ses survivants qui lui ressemble le moins.

« La nature s'était montrée bien prodigue envers Talma. Chez lui, le physique répondait au moral : c'était un corps élégant qu'habitait une âme brûlante ; c'était une tête admirable qu'animait une vaste intelligence ; c'était une voix puissante dont l'accent pathétique et solennel servait d'organe à son inépuisable sensibilité, à son infatigable énergie. Tout ce que la nature peut donner, Talma le possédait, et Talma possédait aussi tout ce que l'art peut acquérir.

« Si bien partagé qu'il soit, M. Firmin réunit-il en lui toutes ces perfections ? Son physique, un peu grêle, ne messied pas à tous ces jeunes rôles ; mais s'accorde-t-il avec la dignité qu'exigent les rôles de premier emploi ? Sa voix n'est pas dénuée de charmes dans l'expression des sentiments affec-

---

(1) « Trois personnages sont décorés de ce titre : leur importance, toutefois, diffère, non pas en raison de celle de leur charge, laquelle est toujours la même, mais de celle du genre de l'ouvrage qui leur est confié. Donne-t-on un ouvrage romantique, *Louis XI* ou *Enfants*, le souffleur en chef prend le cahier, et pas un trait de cette haute prose n'arrive aux oreilles des acteurs sans avoir passé par sa bouche ; mais, s'il s'agit d'un ouvrage classique, d'un ouvrage en vers, se retranchant alors dans sa dignité, comme ce bourreau qui n'exécutait que des gentilshommes : *Expédiez-moi cela, vous autres !* dit le souffleur en chef en passant le cahier roturier à ses substituts. Ses fonctions pour la haute comédie sont déléguées au second souffleur, et abandonnées pour la tragédie au troisième, c'est-à-dire à l'homme laborieux et modeste à qui celle-ci est dédiée. »

(2) « Les *dames* — c'est du jeu qu'il s'agit, — les *dames* sont, en effet, la passion dominante de cet artiste, qui n'y est pourtant pas de première force. Il sait, toutefois, concilier cette passion avec ses devoirs, et n'est guère moins empressé à quitter sa partie pour entrer en scène qu'à quitter la scène pour reprendre sa partie, quand il a affaire au public ; quand il a affaire aux acteurs, il n'y met pas, à la vérité, la même prestesse ; mais, comme il ne s'agit que de répétitions, n'arrive-t-il pas toujours assez tôt… quand il arrive ? »

(3) « Le siège de la mémoire varie selon les individus. Il était dans le ventre chez ce comédien à qui Voltaire envoyait ses *Variantes* dans un pâté. Mademoiselle Contat le plaçait dans son cœur, et sa mémoire était excellente. »

tueux ; mais a-t-elle la vigueur qu'exigent les habitudes graves et les sentiments violents ? Son intelligence ne manque pas d'étendue, mais ces moyens d'exécution y répondent-ils quand il veut sortir des bornes où la nature le circonscrit ?

« La [illegible] de l'aigle peut se trouver dans le cœur d'un pigeon, et le courage d'un lion dans le cœur d'un caniche. Mais quelque sentiment qui l'anime, le biset ne peut que roucouler, le roquet ne peut que [illegible]er ! Or, ces accents n'ont pas tout à fait l'autorité du cri du roi des airs, d'un rugissement du roi des [illegible].

« D'après ces judicieuses réflexions, distribuant les rôles de ma tragédie aux acteurs qui ont les aptitudes les plus analogues aux caractères de ces rôles, j'avais donné celui d'Uberti à M. Ligier, acteur doué d'une voix et d'une figure imposantes, et j'avais conservé à M. Firmin le rôle tendre et passionné de Tebaldo.

« De quoi [illegible] m'avisais-je ?

« De même que tout Anglais dit, partout où il rencontre de l'eau salée : *Ceci est à nous !* de même, partout où il rencontre un rôle fait à la physionomie de Talma, M. Firmin dit : *Ceci est à moi !*

« Le rôle d'Uberti était destiné à Talma, et je ne l'offrais point à M. Firmin ! le rôle d'Uberti était revendiqué par M. Firmin, et je ne le reprenais pas à M. Ligier ! double crime de lèse-majesté. Comme la majesté de M. Firmin m'en a puni, hélas ! — Elle accepta le rôle que je lui offrais.

« Confident des secrets de la Comédie, vous savez, monsieur, quel a été le résultat de cet acte de complaisance. Mis à l'étude en avril, *les Guelfes* pouvaient être représentés en mai, sous la propice influence du printemps ; ils ne l'ont été qu'en juillet, sous le poids de la canicule. — Ainsi l'avait décidé M. Firmin.

« O puissance de la force d'inertie ! Quand plusieurs vaisseaux marchent de conserve, la vitesse commune est réglée sur celle du plus mauvais voilier. La marche commune, en cette circonstance, fut réglée sur la mémoire de M. Firmin, laquelle par malheur, était réglée sur sa bonne volonté.

« Cette bonne volonté a pensé compromettre les intérêts de ma réputation. Mais tout se compense. A quel point, monsieur, n'a-t-elle pas servi les intérêts de votre gloire ! Tous les journaux en font foi. N'est-ce pas elle qui, vous exhumant du trou où jusqu'alors vous aviez enfoui votre capacité, l'a révélée au public ? n'est-ce pas elle qui, vous élevant au niveau des acteurs aux pieds desquels vous étiez caché jusqu'alors, leur a donné en vous un interlocuteur ?

« Déclamant tandis que M. Firmin gesticulait, vous avez, il est vrai, transporté des boulevards sur le Théâtre-Français une imitation de ce concert singulier d'un déclamateur qui, sans se laisser voir, et d'un gesticulateur qui, sans se faire entendre, concourent à l'exécution d'un même rôle. Des gens d'un goût méticuleux s'en sont formalisés, il est vrai ; mais que vous importe ? Ce n'est pas vous, monsieur, qui, dans ces scènes, faisiez le polichinelle ; et que m'importe, à moi, puisque, agissant ainsi, vous avez sauvé ma pièce ? D'ailleurs, est-ce là le premier emprunt, et l'emprunt le moins honorable, que votre noble théâtre ait fait à ceux des boulevards (2) ?

« Grâce à cet accord admirable, *les Guelfes* ont eu quelques représentations. Mais pourquoi leur cours, suspendu par un voyage de mademoiselle Duchesnois, n'a-t-il pas été repris à son retour, ainsi que l'a demandé cette grande actrice, et que l'annonçait l'affiche (3) ?

« M. Firmin s'y refuse. Le rôle de Tebaldo, dit-il, est sorti de sa mémoire. Il faudrait, pour cela, qu'il y fût jamais entré. Mais que nous fait, après tout, à vous ou à moi, qu'il sache son rôle ou non ? N'en peut-il pas user à l'avenir comme par le passé ? Manquera-t-il de mémoire tant que vous ne lui manquerez pas ? Sa mémoire n'est-elle pas au bout de votre langue, qui n'est point paralysée, comme on sait.

« Mais ces difficultés, qu'on dit venir de M. Firmin, ne viennent-elles pas de vous, monsieur ? Accoutumé à opérer sous terre, ne serait-ce pas vous qui, en secret, les susciteriez ? Vous n'avez point part entière comme M. Firmin ; payé en souffleur quand vous faites le rôle d'un acteur, et d'un premier acteur, ne vous lasseriez-vous pas, à la fin, de ne vous essouffler que pour la gloire, et ne vous opposez-vous pas dans l'ombre à la reprise d'une pièce pendant laquelle vous n'avez pas le temps de respirer ?

« De la justice, monsieur ! de la justice ! — M. Firmin vous doit, sans doute, une indemnité : réclamez-la ; mais ne compromettez pas les intérêts du Théâtre-Français en entravant son service, en l'empêchant de satisfaire aux droits d'un auteur ; cela peut tirer à conséquence, songez-y : le nombre des auteurs mécontents de lui à juste titre n'est déjà que trop grand ; gardez-vous de l'augmenter.

« Le second Théâtre-Français, quoi qu'on ait fait pour le tuer, n'est pas mort encore. Serait-il impossible de le remettre sur pieds ?

« Les acteurs qu'on a détachés pour encombrer le premier théâtre, qui les paye moins pour jouer chez lui que pour ne jouer nulle part, ces acteurs, dis-je, ne pourront-ils pas, enfin, se lasser d'une condition qui, de la classe des curés, les fait descendre dans celle des vicaires, ou plutôt qui, d'évêques qu'ils étaient les a faits meuniers ? Enfin, ne reste-t-il pas encore à l'Odéon un noyau de troupe tragique ? et l'école de déclamation n'a-t-elle pas de sujets qui puissent le grossir ?

« Pensez-y, monsieur, la tragédie, que l'on semble vouloir étouffer à la rue de Richelieu, pourrait trouver un refuge au faubourg Saint-Germain, qui fut son berceau et celui du Théâtre-Français. Vous ne feriez pas mal d'en souffler un mot à MM. du comité.

« Au reste, quoi qu'il advienne, croyez, monsieur, que les obligations que je vous ai ne sortiront jamais de ma mémoire, qui n'est pas ingrate comme celle de M. Firmin.

« Que ne puis-je vous manifester ma reconnaissance par un hommage plus digne de vous ! — Vous dédier une tragédie et une tragédie en vers, par le temps qui court (1) ! Mais chacun s'acquitte avec sa monnaie : monsieur, ne repoussez pas la mienne.

« Souvenez-vous, monsieur, que Benoît XIV n'a pas dédaigné la dédicace de *Mahomet*. — Je ne suis pas un Voltaire, je le sais ; mais aussi vous n'êtes pas un pape. — Tout considéré, peut-être sommes-nous dans des rapports équivalents à ceux où se trouvaient ces deux personnages. D'ailleurs, prenez cela en attendant mieux.

« Classique par principe et par habitude, je ne m'étais pas cru jusqu'ici assez de génie pour me passer de rime et de raison. Mais qui sait ? peut-être serai-je, un jour, en état de m'essayer dans le genre romantique : si je m'éloigne de l'âge où l'on extravague, je me rapproche de celui où l'on radote.

« Patience donc !

« Je suis, avec toute la considération qui vous est due, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« ARNAULT. »

Hélas ! il y a deux choses que j'ai inutilement cherchées ! et Dieu sait, cependant, si, quand je cherche, je cherche bien ! C'est la réponse de M. Firmin à M. Arnault, — et la tragédie de *Pertinax*. La réponse n'existe plus ; la tragédie n'existe pas.

— Pourquoi *Pertinax* ? Qu'est-ce que *Pertinax* ? et que vient faire ici le successeur de Commode ?

(2) [illegible] de ce droit, M. Firmin se dispose à jouer [illegible] costume que Talma [illegible] habit-là n'est point fait à sa taille. [illegible] pas pour lui tout ce qui a porté une [illegible]

[illegible] dont nous apprécions tout le mérite [illegible] aux théâtres [illegible] représentation de ces pièces, l'orchestre [illegible] par une fanfare [illegible] expliquer par une [illegible] pas fait [illegible] bien qu'on soit dans l'enceinte consacrée à Racine, à Corneille et à Voltaire, on se croirait [illegible] à la foire. Il ne manque plus que [illegible] l'espère, que les régénérateurs de ce théâtre [illegible] et [illegible] en profiteront pour le perfect[illegible]

(3) [illegible] aujourd'hui, l'affiche [illegible] *les Guelfes* [illegible] probablement [illegible]

(1) « C'est surtout contre les tragédies en vers que se déchaînent aujourd'hui les arbitres du goût. Leur répugnance contre les vers l'emporte encore sur leur amour pour le romantisme. Si, dans cette série de chapitres — intitulés scènes — dont l'ensemble forme un roman intitulé drame, et qu'on débite sous le titre de *Louis XI*, si, dans *Louis XI*, la prose écossaise de sir Walter Scott eût été versifiée et rimée, ce drame n'eût pas été mieux accueilli d'eux qu'une tragédie posthume de Racine, bien que le sens commun n'y soit guère plus respecté que dans un mélodrame. C'est à l'absence de la rime aussi qu'*Émilia* doit la faveur dont ces messieurs l'ont honorée. — Après avoir entendu la lecture de cette œuvre : *Le problème est résolu !* s'écriait un des membres les plus importants du tribunal par qui elle avait été jugée : *Le problème est résolu ! nous avons [illegible] tragédie en prose !*

« Les comédiens français donnèrent [illegible] cent louis à Thomas Corneille, pour mettre en vers une comédie de Molière, le *Festin de Pierre*. Les comédiens français veulent, dit-on, donner aujourd'hui mille louis à un académicien, pour mettre en prose les tragédies de Corneille, de Racine, de Voltaire. Est-il bien nécessaire qu'il s'adressent à un académicien pour cela ? Plusieurs d'entre eux ne font-ils pas cette [illegible] tous les jours ?

» Les vers et la rime ne sont pas dans la nature, disent les amateurs de la nature. Les vêtements, messieurs, ne sont pas dans la nature, et, cependant, vous en portez pour vous distinguer de l'homme de la nature ; bien plus, vous les portez en belles étoffes, pour vous distinguer de la canaille, et, quand vous êtes en fonds pour cela, vous les ornez de broderies pour vous faire distinguer même entre les gens bien mis. Ce que l'on fait pour le corps, permettez-nous de le faire pour la pensée ; permettez-nous de faire pour l'esprit ce que vous faites pour la matière. »

Demandez plutôt ce qu'il allait faire au Théâtre-Français, le malheureux ! il allait y tomber sous les sifflets du parterre, après être tombé sous les épées des prétoriens.

Voici l'histoire de sa deuxième mort, le récit de sa seconde chute.

A dix-sept cents ans de distance, je ne puis pas dire grand'chose de la première ; mais, à vingt-quatre ans d'intervalle, je puis raconter la seconde, à laquelle j'ai assisté.

Ces malheureux *Guelfes*, après s'être obstinés à y rester neuf mois, avaient enfin disparu de l'affiche. Il fallait pour M. Arnault un dédommagement au défaut de mémoire de Firmin. Le comité décida que le *Pertinax* du même auteur, quoiqu'il ne fût reçu que depuis onze ans, serait immédiatement mis à l'étude.

« Que depuis onze ans ! » répétez-vous, et vous croyez que je me trompe, n'est-ce pas ?

C'est vous qui vous trompez.

L'*Arbogaste* de M. Viennet, reçu en 1825, n'a été joué qu'en 1841 ! Le *Pizarre* de M. Fulchiron, reçu en 1803, n'est pas joué encore (1) !

Donc, le comité du Théâtre-Français, voulant dédommager M. Arnault de la disparition subite des *Guelfes*, mit à l'étude le *Pertinax*, que l'ingrat souffleur, malgré la fameuse épître dédicatoire n'a jamais appelé que *le Père Tignace*.

Quel malheur, mon Dieu ! que *Pertinax* n'ait pas été imprimé ! comme je vous en donnerais des fragments, et comme vous comprendriez la gaieté du parterre à la première représentation de cette tragédie !

Tout ce que je me rappelle, c'est qu'au moment décisif, l'empereur Commode appelait son secrétaire.

J'avais devant moi un grand monsieur dont les larges épaules et l'épaisse chevelure m'avaient intercepté l'acteur, chaque fois que l'acteur s'était trouvé sur la même ligne que lui.

Par malheur, je n'avais pas les ciseaux de Sainte-Foix.

A ses applaudissements frénétiques, je reconnus que ce monsieur comprenait beaucoup de choses que je ne comprenais pas.

Il en résulta que, lorsque l'empereur Commode appela son secrétaire, cette espèce de jeu de mots me paraissant demander une explication, je me penchai vers mon monsieur, et, avec toute la politesse dont j'étais capable :

— Pardon, monsieur, lui dis-je, mais il me semble que c'est une pièce à tiroirs !

Mon homme bondit sur sa stalle, poussa une espèce de rugissement, mais se contint.

Il est vrai que le rideau était sur le point de tomber, et qu'avant même qu'il fût tombé, notre enthousiaste criait de toutes ses forces :

— L'auteur ! ! !

Malheureusement, tout le monde n'était point aussi ardent à connaître l'auteur que mon voisin de face. Il y avait quelque chose comme les trois quarts de la salle — et là peut-être étaient les vrais amis de M. Arnault — qui ne voulaient point qu'on le nommât.

Placé à l'orchestre entre M. de Jouy et Victor Hugo, sentant à gauche les coudes du romantisme et à droite ceux du *classisme*, si je puis me permettre de faire un mot, j'attendais patiemment et courageusement que l'on cessât de siffler, la façon dont [illegible] moi en me mettant à la porte de chez lui après *Henri III*, me laissant le privilège de la neutralité.

Mais l'homme projet[illegible] le diable inspira à ce voisin auquel j'avais fait une question indiscrète peut-être, mais à coup sûr bien innocente, de me désigner à ses amis, et, par conséquent, à M. Arnault, comme l'Eole dont le signal avait déchaîné tous ces vents qui sifflaient aux quatre points cardinaux de la salle sur des tons si différents.

Une querelle s'ensuivit entre moi et le grand monsieur, querelle qui fit un instant diversion à la lutte engagée.

Le lendemain, tous les journaux rendaient compte de cette querelle avec leur impartialité, leur bienveillance et leur exactitude ordinaires pour moi.

Il était urgent que je répondisse. Je choisis, pour publier ma réponse, le *Journal de Paris*, dirigé, à cette époque, par le père de Léon Pillet, un de mes amis.

Le lendemain, tous les journaux rendaient compte de cette lettre, précédée et suivie de quelques lignes assez aigres-douces.

Ecoutez l'exorde :

« En rendant compte de la chute d'estime qu'a obtenue la tragédie de *Pertinax*, nous avons annoncé qu'une dispute avait eu lieu au milieu de l'orchestre. M. Alexandre Dumas, l'un des acteurs de ce petit drame, plus animé que celui qui l'avait précédé, nous adresse une lettre à ce sujet. Nous nous empressons de la publier, sans vouloir nous faire juge des accusations accessoires que l'auteur d'*Henri III* porte contre les journaux. »

Voici maintenant ma lettre, à la suite de laquelle viendra la péroraison :

Vendredi, 29 mai 1829.

« Malgré la ferme résolution que j'avais prise et suivie jusqu'à ce jour de ne jamais répondre à ce que les journaux diraient de moi, je crois devoir vous prier d'insérer cette lettre dans votre premier numéro. C'est la réponse à un petit article qui est le complément de votre feuilleton d'hier, et où vous rendez compte de *Pertinax*.

« Il est conçu en ces termes, — votre petit article bien entendu :

« Au moment où nous nous retirions de la salle, une vive « contestation venait de s'élever à l'orchestre entre un vieil- « lard à cheveux blancs et un très jeune auteur, c'est-à-dire, « sans doute, entre un classique et un romantique. Espérons « que cette altercation n'aura pas de suites fâcheuses. »

« C'est moi, monsieur, qui ai le malheur d'être le *très jeune auteur*, auquel il importe beaucoup, par cela même qu'il est jeune et auteur, d'établir les faits tels qu'ils se sont passés.

« J'étais à l'orchestre des Français, entre M. de Jouy et M. Victor Hugo, pendant toute la représentation de *Pertinax*. Obligé en quelque sorte, comme écolier de l'art, d'étudier ce que font les maîtres, j'avais écouté attentivement et en silence les cinq actes qui venaient de s'achever, quand, au milieu de la contestation assez vive qui s'était élevée entre quelques spectateurs qui voulaient, les uns que l'on nommât M. Arnault, les autres qu'on ne le nommât point, je fus insolemment apostrophé, moi, muet et assis, par un ami de M. Arnault, debout et me désignant du doigt.

« Je rappellerai textuellement sa phrase :

« — Il n'est pas étonnant qu'on siffle à l'orchestre quand M. Dumas est à l'orchestre. — N'avez-vous pas honte, monsieur, de vous faire le chef d'une cabale ?

« Et sur ma réponse que je n'avais pas dit un mot, il ajouta :

« — N'importe, c'est vous qui dirigez toute la ligue !

« Comme quelques personnes eussent pu croire à cette stupide accusation, j'en appelai au témoignage de MM. de Jouy et Victor Hugo. Ce témoignage fut ce qu'il devait être, c'est-à-dire unanime.

« Cela suffit, je crois, pour me disculper.

« Mais, pendant que j'ai la plume à la main, monsieur, comme c'est probablement la première et peut-être la dernière fois que j'écris dans un journal (1), je désirerais ajouter quelques mots relatifs aux ridicules attaques que m'a values mon drame d'*Henri III* ; l'occasion ne s'en présentera peut-être jamais aussi favorablement qu'aujourd'hui : permettez donc que je la saisisse.

« Je crois comprendre et j'accepte, je le crois encore, la véritable critique littéraire aussi bien que personne. Mais, sérieusement, les faits que je vais vous citer, monsieur, sont-ils de la critique littéraire ?

---

(1) Il est vrai de dire qu'en 1805, M. Fulchiron, par un trait d'abnégation qui l'honore, cède son tour à l'auteur des *Templiers*. M. Raynouard écrit à cet effet au comité d'administration de la Comédie-Française :

« Messieurs,

» Je viens d'apprendre que le préfet avait donné son permis aux *Templiers*. Désirant rendre à cet ouvrage et à son auteur toute la justice et tous les égards qu'ils méritent, je m'empresse de vous annoncer que je cède mon tour à cette tragédie ; mais je demande, en même temps, à reprendre le mien immédiatement après, de façon que la seconde tragédie qui sera jouée, à compter d'aujourd'hui, sera *une des miennes* ; si vous voulez bien m'en donner l'assurance par une lettre, celle-ci sanctionnera l'abandon que je fais actuellement de mon tour.

» J'ai l'honneur d'être messieurs, votre serviteur,

» Fulchiron fils. »

La proposition de M. Fulchiron, formulée en ces termes, fut d'abord repoussée. On lui fit sentir que le tort qu'il ne voulait pas qu'on lui fît, à lui, allait peser sur un tiers. S'il y avait renonciation de sa part, il fallait que la renonciation fût entière, et que M. Fulchiron, sorti des rangs, reprît son tour à la fin. Or, reprendre son tour à la fin, c'était une grande affaire. En supposant toutes les chances favorables, il y en avait pour dix ans au moins ! M. Fulchiron réfléchit peu de temps, il faut l'avouer, comparativement à la gravité du sujet, puis : Allons, messieurs, dit-il, je connais la tragédie des *Templiers* ; mieux vaut qu'elle soit représentée tout de suite, et que le tour de *Pizarre* ne vienne que dans dix ans. Ce fut [illegible] à cette condescendance, dont bien peu d'auteurs seraient capables envers un confrère, que la tragédie des *Templiers* fut jouée ; et, on le sait, la tragédie des *Templiers* fut un des triomphes littéraires de l'empire. *Les Deux Gendres* et *le Tyran domestique* complètent la trilogie dramatique de l'époque. — Il y a tantôt dix-huit cent vingt ans que l'on rend à César ce qui appartient à César : pourquoi ne rendrait-on pas à M. Fulchiron ce qui appartient à M. Fulchiron ?

(1) Comme Bonaparte au 5 vendémiaire, c'était bien, de [illegible] dans ma destinée !

[illegible] la réception de mon drame d'*Henri III* [illegible] le *Courrier des Théâtres*, qui ne [illegible] pas [illegible] le dénonça [illegible] la censure, avec l'espérance, disait-il, qu'elle ne souffrirait pas le scandale de [illegible].

« Cela me paraît plutôt de la police que de la littérature. Qu'en dites-vous, monsieur ?

« Je ne parlerai pas d'une pétition présentée au roi pendant les répétitions pour faire rentrer le Théâtre-Français dans la route du *vrai beau* (1). On assure que l'auguste personne auquel elle était adressée répondit simplement :

« Que puis-je dans une question de cette nature ? Je n'ai, comme tous les Français, qu'une place au parterre.

« Je n'ai vraiment pas le courage d'en vouloir aux signataires d'une dénonciation qui nous a valu une telle réponse.

« D'ailleurs, quelques-uns d'entre eux ont rougi, depuis, de ce qu'ils avaient fait, et ont dit qu'ils avaient cru signer autre chose.

« Puis arriva le jour de la représentation ; de ce jour seulement, les journaux, et on en conviendra, avaient le droit de parler [illegible].

« Ils en usèrent largement ; à eux permis ; mais quelques-uns d'entre eux, ils l'avoueront eux-mêmes, n'ont pas été élégants dans leurs critiques. *Le Constitutionnel* et *le Corsaire* en dirent beaucoup plus de bien, le premier jour, que la pièce ne le méritait.

« Huit jours après, *le Constitutionnel* comparait la pièce à celle de *la Pie voleuse*, et accusait l'auteur d'avoir dansé en rond devant le foyer de la Comédie-Française, avec quelques énergumènes, autour du buste de Racine — qui est adossé à la muraille — en criant : *Racine est enfoncé !*

« Ce n'était que ridicule ; on haussa les épaules.

« Le lendemain, *le Corsaire* disait que l'ouvrage était une monstruosité, et que l'auteur était jésuite et pensionné. C'était, il faut en convenir, une excellente plaisanterie, adressée au fils d'un général républicain dont la mère n'a jamais touché la pension qui peut-être lui était due, ni du gouvernement de l'Empire, ni du gouvernement du roi.

« Cela devenait plus que ridicule, c'était méprisable.

« Quant à la *Gazette de France*, je lui rends la justice de dire qu'elle n'avait point varié un instant dans l'opinion que M. de Martainville y exprima le premier jour. Ce journal démêlait dans la pièce une conspiration flagrante pour le trône et contre l'autel ; quant au journaliste, il exprimait le regret, vivement senti, de n'avoir pas vu paraître l'auteur demandé. *On assure*, disait-il, *que sa figure porte un caractère éminemment romantique*. Or, comme le romantisme est la bête noire de M. de Martainville, je puis croire, sans être trop pointilleux, qu'il n'avait point l'intention de me faire un compliment. Non seulement ce n'est pas poli de la part de M. de Martainville, mais encore ce n'est pas délicat : M. de Martainville sait fort bien qu'on fait sa réputation, et qu'on ne fait pas sa physionomie.

« M. de Martainville a une physionomie fort respectable.

« Je pourrais continuer, expliquer les causes de ces changements et de ces injures, faire connaître des anecdotes assez curieuses sur certains individus ; je pourrais encore... Mais les douze colonnes de votre journal n'y suffiraient point.

« Je terminerai donc ma lettre en vous demandant un conseil, à vous, monsieur, qui avez de l'expérience. Comment un auteur doit-il faire pour s'épargner les querelles aux premières représentations ? J'en ai eu trois, pour mon compte, depuis trois mois ; — trois querelles bien entendu : si c'eût été trois représentations, je n'y eusse pas survécu !

« Une à *Henri III* avec un admirateur de M. de Lamothe-Langon qui prétendait que j'avais sifflé.

« Une aux *Vêpres* avec un ennemi de M. de Laville, qui prétendait que j'avais applaudi.

« Une enfin, à *Pertinax* avec un ami de M. Arnault pour n'avoir ni applaudi ni sifflé.

« J'attends ce conseil de votre bonté, monsieur, et je vous donne ma parole que je le suivrai, si toutefois il n'est pas impossible à suivre.

« J'ai l'honneur, etc. »

Après cette dernière ligne, le *Journal de Paris* reprenait en manière de réponse :

« Quant au conseil que M. Alexandre Dumas veut bien demander à notre expérience, sur la conduite à tenir pour ne pas avoir de disputes aux premières représentations, nous lui répondrons qu'un jeune auteur, heureux d'un beau succès, et qui sait couvrir d'une honorable modestie ses jouissances d'amour-propre, — *qu'un écolier de l'art* qui se [illegible] *font les maîtres* [illegible] ne doit pas avoir à redouter d'injurieuses provocations. Si, malgré ces dispositions, naturelles sans doute au caractère de M. Dumas, on persistait à lui faire des querelles d'Allemand ou de classique, je lui conseillerais de les mépriser, non les Allemands, non les classiques, mais les querelles.

« Ou bien encore, il lui resterait une autre ressource : ce serait celle de s'abstenir d'aller aux premières représentations. »

Le conseil, on en conviendra, était difficile, sinon impossible à suivre : j'étais trop jeune, j'avais le cœur trop près de la tête, et, comme on dit vulgairement, la tête trop près du bonnet, pour mépriser les querelles, fût-ce des querelles d'Allemand ou de classique, et j'étais trop curieux pour ne point assister régulièrement aux premières représentations.

J'ai été guéri, depuis, de cette dernière maladie ; mais il a fallu du temps. Et encore, ce n'est pas le temps qui m'a guéri ; ce sont les premières représentations.

(1) [illegible]

CCXV

CHATEAUBRIAND DONNE SA DÉMISSION DE PAIR DE FRANCE. — IL S'EXPATRIE. — BÉRANGER LE CHANTE. — CHATEAUBRIAND VERSIFICATEUR. — PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE « CHARLES VII ». — LA VISIÈRE DE DELAFOSSE. — YAQOUB ET FRÉDÉRICK LEMAITRE. — « LA REINE D'ESPAGNE ». — M. HENRI DE LATOUCHE. — SES ŒUVRES, SON TALENT, SON CARACTÈRE. — INTERMÈDE DE « LA REINE D'ESPAGNE ». — PRÉFACE DE LA PIÈCE. — BRUITS DU PARTERRE RECUEILLIS PAR L'AUTEUR.

On s'occupait fort, à cette époque, de la démission et de l'exil de Chateaubriand, qui tous deux étaient volontaires.

L'ancien ministre donnait sa démission de pair de France, à cause de l'abolition de l'hérédité de la pairie ; l'auteur des *Martyrs* s'exilait, parce que le bruit que faisait son opposition devenait, de jour en jour, moins sonore, et qu'il craignait de le voir s'éteindre tout à fait.

— Vous savez, madame, que Chateaubriand devient sourd ? disais-je, un jour, à madame O'Donnel, femme d'esprit, sœur d'une femme d'esprit, fille d'une femme d'esprit.

— Bon ! me répondit-elle, c'est depuis qu'on ne parle plus de lui.

Eh bien, oui, il faut l'avouer, il se faisait contre Chateaubriand une terrible conspiration, celle du silence, et Chateaubriand n'avait pas la force de la supporter. Il espéra que l'écho de cette vaste renommée qui, un instant, avait presque balancé dans le monde celle de Napoléon, s'était réfugié à l'étranger.

Les journaux firent grand bruit de cet exil volontaire. Béranger y vit sujet à l'un de ses petits poèmes, et lui, voltairien et libéral, adressa des vers à l'auteur d'*Atala*, de *René* et des *Martyrs*, catholique et royaliste.

On se rappelle cette poésie de Béranger, qui commence par ces quatre vers :

> Chateaubriand, pourquoi fuir ta patrie,
> Fuir notre amour, notre encens et nos soins ?
> N'entends-tu pas la France qui s'écrie :
> « Mon beau ciel pleure une étoile de moins ? »

Chateaubriand eut le bon esprit de répondre en prose. Les meilleurs vers de Chateaubriand sont à cent piques au-dessous des plus mauvais vers de Béranger.

Ce fut un des tourments de la vie de Chateaubriand, que de faire des vers si mauvais, et de s'obstiner à en faire. Ce travers, il le partageait avec Nodier : ces deux génies de la prose moderne étaient tourmentés du démon de la rime. Heureusement on oubliera *Moïse* et les *Contes en vers*, comme on a oublié que Raphaël jouait du violon.

Pendant que Béranger chantait que Chateaubriand se retirait à Lucerne, — où, huit ou dix mois après, je devais aller *donner à manger à ses poules* — le jour de la première représentation de *Charles VII*, c'est-à-dire le 22 octobre était arrivé.

J'ai déjà dit ce que je pensais de la valeur de ma pièce : comme vers, c'était un grand progrès sur *Christine* ; comme

œuvre dramatique était une imitation d'*Andromaque*, du *Cid*, de *la Camargo*. Justice lui fut complétement rendue : elle eut un grand succès et ne fit pas un sou !

Notons ici en passant que, lorsqu'elle fut transportée au Théâtre-Français, elle fit vingt ou vingt-cinq représentations à cent louis chacune.

Il en fut de même plus tard, pour *les Demoiselles de Saint-Cyr*. Cette comédie, représentée en 1843 avec un succès honorable, mais peu fructueux, quoiqu'elle eût alors pour interprètes Firmin, mesdemoiselles Plessy et Anaïs, eut, à sa reprise, c'est-à-dire six ans après, — le double des représentations qu'elle avait eues dans sa nouveauté, et fit un argent fou pendant cet étrange été de la Saint-Martin.

Chateaubriand.

Revenons à *Charles VII*.

Nous avons constaté le succès de l'ouvrage ; un incident comique faillit le compromettre.

Delafosse, un des comédiens les plus consciencieux que je connaisse, jouait le rôle de Charles VII. Comme je l'ai dit, Harel n'avait voulu faire aucune dépense pour la pièce, et, cette fois encore, il avait agi en homme d'esprit ; de sorte que j'avais été obligé, comme on sait, d'emprunter au musée d'artillerie une cuirasse du XV^e^ siècle ; cette cuirasse avait, sur un reçu de moi, été transportée au cabinet d'accessoires de l'Odéon ; là, l'armurier du théâtre avait dû, non pas la nettoyer, — elle brillait comme de l'argent, — mais en repasser les ressorts et les articulations pour leur rendre la souplesse qu'ils avaient perdue dans une roideur de quatre siècles. Peu à peu la cuirasse complaisante s'était, en effet, assouplie, et Delafosse, dont, à un moment donné, elle devenait la carapace, avait pu, quoique dans un étui de fer, allonger ses jambes et mouvoir ses bras.

Le casque seul s'était refusé à toute concession ; sa visière, relevée probablement depuis le sacre de Charles VII, après avoir vu une pareille solennité, refusait absolument de se baisser.

Delafosse voyait avec peine cette obstination de sa visière, qui, pendant tout le temps de son long discours belliqueux, lui rendait service en restant levée, mais qui, le discours achevé, et au moment de sa sortie, lui donnait, en s'abaissant, un air formidable sur lequel il avait compté.

L'armurier fut appelé, et, à la suite de plusieurs essais dans lesquels il appela tour à tour les adoucissements et les coercitifs, l'huile et la lime, il obtint de la malheureuse visière qu'elle consentît à s'abaisser. Seulement, une fois ce but atteint, c'était une chose presque aussi difficile de la faire se relever, que c'en avait été une de la faire s'abaisser : en s'abaissant, elle glissait sur un ressort fait en tête de clou, lequel, après quelques lignes de pression, trouvait une ouverture, reprenait son jeu, et fixait la visière de telle façon, que ni coups d'épée, ni coups de lance, ne pouvaient la relever ; il fallait comprimer ce ressort avec la dague d'un écuyer pour le repousser dans son alvéole, et permettre à la visière de se relever

Peu importait à Delafosse cette difficulté : il sortait visière baissée, et son écuyer avait tout le temps de faire l'opération dans la coulisse.

Une visière pareille, et Henri II ne mourait pas de la main de Montgomery ! Voyez à quoi tient le destin des empires ! je pourrais même dire celui des pièces ! Henri II fut tué parce que sa visière s'était relevée. Charles VII faillit l'être parce que sa visière s'était abaissée.

Dans la chaleur de la diction, Delafosse fit un geste si violent, que la visière tomba d'elle-même, cédant, sans doute, à l'émotion qu'elle éprouvait. C'était peut-être sa manière d'applaudir

Quoi qu'il en soit, Delafosse se trouva tout à coup fort empêché de continuer son discours : le vers commencé de la façon la plus claire, accentué de la façon la plus nette, s'acheva dans un beuglement lugubre et inintelligible.

Le public se prit naturellement à rire

On dit qu'il est impossible à notre meilleur ami de s'empêcher de rire, quand il nous voit tomber. C'est bien autre chose, je vous en réponds, quand il voit tomber notre pièce.

Mes meilleurs amis se mirent donc à rire.

Par bonheur, l'écuyer du roi Charles VII, ou le comparse de Delafosse, comme on voudra, n'oublia pas en scène son

rôle de la coulisse ; il s'élança, la dague au poing, sur l'infortuné [illegible] le public vit dans l'accident qui venait d'arriver, un jeu de scène ; dans le mouvement du comparse, un [illegible] nouveau. Les rires cessèrent et l'on attendit.

Le résultat de l'attente fut qu'au bout de quelques secondes, la visière se releva, et montra Charles VII rouge comme une pivoine, et tout près d'étouffer.

La pièce se termina sans autre accident.

Frédérick Lemaître m'en voulut longtemps de ne pas lui avoir donné le rôle d'Yaqoub ; mais sans doute se trompait-il sur le caractère de ce personnage, qu'il prenait pour un Othello.

La seule ressemblance qu'il y ait entre Othello et Yaqoub, c'est la couleur du visage ; la couleur de l'âme, si l'on peut dire cela, est toute différente.

J'eusse fait Othello, — et je serais bien fier si je l'avais fait ! — Othello, jaloux, violent, emporté, homme d'initiative et de volonté, général des galères de Venise ; Othello, avec son nez aplati, ses grosses lèvres, ses pommettes saillantes, ses cheveux crépus ; Othello, plus Nègre qu'Arabe, je l'eusse donné à Ligier.

Mais mon Othello, à moi, ou plutôt mon Yaqoub, plus Arabe que nègre, est un enfant du désert, au teint bistré, et non noirci, au nez droit, aux lèvres minces, aux cheveux lisses et plats ; une espèce de lion pris à la mamelle de sa mère, et transporté, des sables rougis et brûlants du Sahara, sur la dalle froide et humide d'un château d'Occident ; à l'ombre et au froid, il s'est énervé, alangui, poétisé. C'était donc la nature fine, aristocratique et un peu maladive de Lockroy qui convenait au rôle.

Aussi, dans mes idées, Lockroy le joua-t-il admirablement.

Je reçus, le lendemain de la représentation de *Charles VII*, bon nombre de lettres de félicitations. La pièce avait juste assez de vertus secondaires pour n'effaroucher personne, et m'attirer les compliments de gens qui, ne pouvant plus, ou ne voulant plus en faire à Ancelot, tenaient absolument à en faire à quelqu'un.

Pendant ce temps, le Théâtre-Français préparait une pièce qui devait causer un bien autre émoi que mon pauvre *Charles VII*.

C'était *la Reine d'Espagne*, d'Henri de Latouche.

M. de Latouche, — dont nous allons avoir à nous occuper bientôt, à propos de l'apparition de madame Sand sur notre horizon littéraire, — M. de Latouche était une sorte d'ermite qui habitait la Vallée-aux-Loups.

Le nom de l'ermitage peint assez bien l'ermite.

M. de Latouche était un homme d'un talent réel ; il a publié une traduction du *Cardillac* d'Hoffmann, et un roman napolitain très remarquable. La traduction, M. de Latouche avait démarqué le linge volé — la traduction s'appelait *Olivier Brusson* ; le roman napolitain s'appelait *Fragoletta*.

Ce roman est une œuvre obscure, mal liée, mais en certains endroits, éblouissante de couleur et de vérité ; c'est la réfraction du soleil napolitain sur les rochers du Pausilippe.

La révolution parthénopéenne y est décrite dans toutes ses horreurs, avec la sanglante et imprudente nudité des peuples du Midi.

M. de Latouche avait, en outre, retrouvé, colligé, publié, les poésies d'André Chénier. Il faisait facilement croire que ces poésies étaient, sinon de lui, du moins, en grande partie, de lui.

Que M. Henri de Latouche ait forgé un hémistiche là où un hémistiche manquait, soudé une rime là où la plume avait oublié de l'agrafer, soit ! mais que les vers d'André Chénier soient de M. de Latouche, non !

Nous avons peu connu M. de Latouche ; toutefois, nous ne croyons pas qu'il y eût en lui une si grande abnégation de gloire, qu'il ait donné à André Chénier, vingt-cinq ans après la mort du jeune poète, cette renommée européenne de laquelle il pouvait lui-même s'enrichir.

Au reste, M. de Latouche faisait de très beaux vers ; Frédéric Soulié, qui avait, à cette époque, des relations avec lui, m'en disait parfois d'une facture merveilleuse et d'une originalité suprême.

Bref, M. de Latouche, misanthrope solitaire, critique acerbe, ami quinteux, venait de faire, sur le sujet le plus graveleux de France et d'Espagne, une comédie en cinq actes en prose, qui, ne se contentant plus de secouer les grelots de Comus, comme disaient les membres du Caveau, sonnait à toute volée les cloches du théâtre de la rue Richelieu.

Cette comédie avait pour thème l'impuissance du roi Charles II, et pour intrigue l'intérêt de l'Autriche à ce que l'époux de Marie-Louise d'Orléans eût un enfant, et l'intérêt de la France à ce qu'elle n'en eût pas.

C'était léger, comme on voit.

Il faut dire que M. de Latouche, dans sa riche imagination, avait trouvé moyen de renchérir sur les chances de danger qui menacent les auteurs ordinaires. D'habitude, quand un acte est fini, il en est de l'auteur comme du patient que l'on met à la torture : il se repose en attendant une torture nouvelle.

Ah bien, oui ! M. de Latouche n'avait point voulu de ce moment de repos : il avait substitué des intermèdes aux entr'actes.

Nous reproduisons textuellement l'intermède du deuxième au troisième acte. — Inutile de dire quelle est la situation : le lecteur devinera facilement, que, grâce aux soins du médecin du roi, l'Autriche est en voie de triompher de la France.

INTERMÈDE

« Les personnages sortent, et, après quelques instants d'intervalle, la rampe se baisse.

« Effet de nuit.

« Le chambellan, précédé de flambeaux, se présente à la porte de l'appartement de la reine, et y frappe du pommeau de son épée ; la camarera mayor vient sur le seuil de cette porte. Ils se parlent à l'oreille ; le chambellan s'éloigne ; puis les femmes de la reine, sur un signe de la camarera, arrivent successivement, et se rangent cérémonieusement autour de leur chef.

« Une jeune camériste soutient la portière en velours de la chambre à coucher de la reine.

« Le cortège du roi s'avance ; deux pages soutenant sur de riches coussins, l'un l'épée, l'autre, la culotte du roi, précèdent Sa Majesté. Sa Majesté est en robe de chambre d'étoffe de soie et or à ramages, doublée d'hermine ; deux couronnes sont brodées sur les revers. Charles II porte en bandoulière le cordon bleu de France, pour faire honneur à la nièce de Louis XIV.

« En passant devant la haie des courtisans, il fait à plusieurs des signes d'intelligence, de contentement et de triomphe ; ceux-ci témoignent leur joie. Charles II s'arrête un moment : il s'agit de faire, selon l'étiquette, passer le bougeoir que porte un des officiers aux mains d'une des dames de la reine. Sa Majesté choisit des yeux la plus jolie et lui décerne du geste cette faveur. Deux dames reçoivent des mains des pages la culotte et l'épée, les autres laissent passer le roi, et referment brusquement leurs rangs. — Quand la portière est retombée derrière Sa Majesté, la nourrice crie : *Vive le roi !*

« Ce cri est répété par tous les assistants.

« Une symphonie, qui d'abord a joué avec solennité l'air des *Folies d'Espagne*, termine le concert en charivari. »

L'ouvrage n'eut qu'une représentation, et encore manqua-t-il ne pas l'avoir entière.

Dès le même soir, M. de Latouche retira sa pièce.

Mais, tenu quitte de sa pièce par le public, M. de Latouche était d'une nature trop irascible et trop rancunière pour tenir le public quitte de sa pièce. Il fit comme M. Arnault, ou à peu près : il appela de la représentation à l'impression ; seulement, il ne dédia point *la Reine d'Espagne* au souffleur. On avait trop entendu ce qu'avaient dit les acteurs, depuis le premier jusqu'au dernier mot : la pièce était tombée sous un *soulèvement* de pudeur et de morale. L'auteur débattit la question d'impudeur et d'immoralité.

Nous reproduisons la préface de notre confrère de Latouche.

Annaliste, nous consignons le fait ; archiviste, nous classons la pièce dans nos archives.

La voici :

« Si cette comédie fût tombée, au théâtre, sous l'accusation de manquer aux premiers principes de la vie dans les arts, je l'aurais laissée dans l'oubli qu'elle mérite peut-être ; mais elle a été repoussée par une portion du public, dans une seule et douteuse épreuve, sous la prévention d'impudeur et d'immoralité ; quelques journaux de mes amis l'ont traitée d'obscénité révoltante, d'œuvre de scandale et d'horreur. Je la publie comme une protestation contre ces absurdités ; car, si j'accepte la condamnation, je n'accepte pas le jugement. On peut consentir à ce que le chétif enfant de quelques veilles soit inhumé par des mains empressées, mais non qu'on écrive une calomnie sur sa pierre.

« Ce que j'aurais voulu peindre, c'était la risible crédulité d'un roi élevé par des moines, et victime de l'ambition d'une marâtre : ce que j'aurais voulu frapper de ridicule, c'était cette éducation qui est encore celle de toutes les cours de l'Europe ; ce que j'aurais voulu montrer, c'était la diplomatie rôdant autour des alcôves royales ; ce que j'aurais voulu prouver, c'était comme rien n'est sacré pour la religion abaissée au rôle de la politique, et par quels éléments divers les légitimités se perpétuent.

« Au milieu de cette philosophique direction du drame, des juges prévenus l'ont supposé complaisant au vice, et flatteur du propre dévergondage de leur esprit. Et, pourtant, non satisfait de chercher une compensation à la hardiesse de son sujet dans la peinture d'une reine innocente, et dans

l'amour profondement pur de celui qui meurt pour elle, le drame avait changé jusqu'à l'âge historique de Charles II, pour atténuer le crime de sa mère, et tourner l'infirmité de sa nature en prévenances de vieillard qui confie sa possession à la grâce de Dieu.

Mais, comme l'a dit un critique qui a le plus condamné ce qu'il appelle l'incroyable témérité de la tentative, la portion de l'assemblée qui a frappé d'anathème *la Reine d'Espagne*, ce public si violent dans son courroux, si amer dans sa défense de la pudeur blessée, ne s'est point placé au point de vue de l'auteur : il n'a pas voulu s'associer à la lutte du poète avec son sujet ; il n'a pas pris intérêt à ce combat de l'artiste avec la matière rebelle. Armée d'une bonne moralité bourgeoise, cette masse aveugle, aux instincts sourds et spontanés, n'a vu, dans l'œuvre entière, qu'une espèce de bravade et de défi ; elle s'est scandalisée de ce qu'on voulait lui cacher, et de ce qu'on osait lui montrer. Cette draperie à demi soulevée avec tant de précaution, cette continuelle équivoque l'ont révoltée. Plus le style et le faire de l'auteur s'assouplissaient, se voilaient s'entouraient de réticences, de finesse, de nuances pour déguiser le fond de la pièce, plus on se choquait vivement du contraste.

« Que voulez-vous ! » m'écrivait, le soir même de mon revers, un de mes amis, — car je me plais à invoquer d'autres témoignages que le mien dans la plus délicate des circonstances où il soit difficile de parler de soi, — « que « voulez-vous ! une idée fixe a couru dans l'auditoire ; une « préoccupation de libertinage a frappé de vertige les pau« vres cervelles ; des hurleurs de morale publique se pen« daient à toutes les phrases, pour empêcher de voir ce « qu'il y a de naturel et de vrai dans la marche de cette « intrigue, qui serpente sous le cilice et sous la gravité em« pesée des mœurs espagnoles. On s'est attaché à des con« sonnances ; on a pris au vol des terminaisons de mot, des « moitiés de mot, des quarts de mot ; on a été monstrueux « d'interprétation. Il y a eu, en effet, hydrophobie d'inno« cence. J'ai vu des maris expliquer à leurs femmes comment « telle chose, qui avait l'air bonhomme, était une profonde « scélératesse. Tout est devenu prétexte à communications à « voix basse ; des dévots se sont révélés habiles commenta« teurs, et des dames merveilleusement intelligentes. Il y « a de pauvres filles à qui les commentaires sur les courses « de taureaux vont mettre la bestialité en tête ! Et tout ce « monde-là fait bon accueil, le dimanche, aux lazzi du Sga« narelle de Molière ! Il y a de la pudeur à jour fixe. »

« Il se présentait, sans doute, deux manières de traiter cet aventureux sujet. J'en avais mûri les réflexions avant de l'entreprendre. On pouvait et on peut encore en faire une charade en cinq actes, dont le mot sera enveloppé de phrases hypocrites et faciles, et arriver jusqu'au succès de quelques-uns de ces vaudevilles qui éludent aussi spirituellement les difficultés que le but de l'art ; mais j'ai craint, je l'avoue, que le mot de la charade *(impuissant)* ne se retrouvât au fond de cette manière d'aborder la scène. Et puis, dans les pièces de l'école de Shakspeare et de Molière, s'offrait une autre séduction d'artiste pour répudier cette vulgaire adresse : chercher les moyens de la nature, et n'affecter pas d'être plus délicat que la vérité. Les conséquences des choix téméraires que j'ai faits m'ont porté à résister à beaucoup d'instances pour tenter avec ce drame le sort des représentations nouvelles. Encourager l'auteur à se rattacher à la partie applaudie de l'ouvrage qu'on appelait dramatique, pour détruire ou châtrer celle qu'il espérait être la portion comique, était un conseil assez semblable à celui qu'on offrirait à un peintre, si on voulait qu'il rapprochât sur les devants de sa toile ses fonds, ses lointains, ses paysages, demi-ébauchés pour concourir à l'ensemble, et qu'il obscurcît les figures de son premier plan.

« Il fallait naïvement réussir ou tomber au gré d'une inspiration naïve. Je crois encore, et après l'événement, qu'il y avait pour l'auteur quelques chances favorables ; mais le destin des drames ne ressemble pas mal à celui des batailles : l'art peut avoir ses défaites orgueilleuses comme Varsovie, et le capricieux parterre ses brutalités d'autocrate.

« Ce n'est ni le manque de foi dans le zèle de mes amis, ni le sentiment inconnu pour moi de la crainte de quelques adversaires, ni la bonne volonté refroidie des comédiens qui m'ont conduit à cette résolution. Les comédiens, après notre disgrâce, sont demeurés exactement fidèles à leur première opinion sur la pièce. Et quel dévouement d'artiste change avec la fortune ? Le leur m'a été offert avec amitié. Je ne le consigne pas seulement ici pour payer une dette de gratitude, mais afin d'encourager, s'il en était besoin, les jeunes auteurs à confier sans hésitation leurs plus périlleux ouvrages à des talents et à des caractères aussi sûrs que ceux de Monrose, de Perrier, de Menjaud et de mademoiselle Brocard, dont la grâce s'est montrée si poétique et la candeur si passionnée.

« Mais, au milieu même de notre immense et tumultueux aréopage, entre les bruyants éloges des uns, la vive réprobation des autres, à travers deux ou trois partialités bien rivales, il m'a été révélé, dans l'instinct de ma bonne foi d'auteur, qu'il n'y avait pas sympathie entre la donnée vitale de cette petite comédie et ce public d'apparat qui s'assied devant la scène comme un juge criminaliste, qui se surveille lui-même, qui s'impose à lui-même, qui prend son plaisir en solennité, et s'électrise de délicatesse et de rigueur de convention. Que ce fût sa faute ou la mienne, qu'au lieu de goûter, comme dit Bertinazzi, *la chair du poisson*, le public de ce jour-là se fût embarrassé les mâchoires avec les arêtes, toujours est-il que j'ai troublé sa digestion.

« Devant le problème matrimonial que j'essayais à résoudre sous la lumière du gaz, au feu des regards masculins, quelques dignes femmes se sont troublées peut-être avec un regret comique, peut-être avec un soupir étouffé Mais j'avais compté sur de plus universelles innocences ; j'espérais trouver la mienne par-dessus le marché de la leur. J'ai mal spéculé. Il s'en est rencontré là de bien spirituelles, de bien jolies, de bien irréprochables ; mais pouvais-je raisonnablement imposer des conditions générales ?

« J'ai indigné les actrices de l'Opéra, j'ai scandalisé des séminaristes, j'ai fait perdre contenance à des marquis et à des marchandes de mode ! Vous eussiez, dès la troisième scène du premier acte, vu quelques douairières dont les éventails se brisaient, se lever dans leur loge, s'abriter à la hâte sous le velours de leur chapeaeu noir, et, dans l'attitude de sortir, s'obstiner à ne pas le faire pour feindre de ne plus entendre l'acteur, et se faire répéter, par un officieux cavalier, quelques prétendues équivoques, afin de crier au scandale en toute sécurité de conscience. L'épouse éplorée du commissaire de police s'enfuit au moment où l'amoureux obtient sa grâce. — Ceci est un fait historique. — Elle a fui officiellement, enveloppée de sa pelisse écossaise ! Je garde pour moi quelques curieux détails, des noms propres, plus d'une utile anecdote, et comment la clef forée du dandy était enveloppée bravement sous le mouchoir de batiste destiné à essuyer les sueurs froides de son puritanisme. Mais j'ai été perdu dans les cousins des grandes dames, qui se sont pris à venger l'honneur des maris, quand j'ai eu affaire aux chastetés d'estaminet et aux érudits des magasins à prix fixe.

« Seulement, Dieu me préserve d'entrer en intelligence avec les scrupules de mes interprètes. Ma corruption rougirait de leur pudeur.

« J'ai été sacrifié à la pudeur, à la pudeur des vierges du parterre ; car, aller supposer que j'ai pu devenir victime de la cabale, ce serait une bien vieille et bien gratuite fatuité. Contre moi, quelques lâches rancunes ? Et d'où viendraient-elles ? Je n'ai que des amitiés vives et des antipathies candides. A qui professe ingénument le mépris d'un gouvernement indigne de la France, pourquoi des ennemis politiques ? Et pourquoi des ennemis littéraires à l'auteur d'un article oublié sur *la Camaraderie*, et au plus paresseux des rédacteurs d'un bénin journal qu'on appelle *Figaro* ?

« Mais je n'ai pas voulu tomber obstinément comme tant d'autres après vingt soirées de luttes, entre des enrouements factices, des sifflets honnêtes et des applaudissements à poings fermés. Imposer son drame au public, comme autrefois les catholiques leur rude croyance aux Albigeois ; chercher l'affirmation d'un mérite dans deux négations du parterre ; calculer combien il faut d'avanies pour se composer un succès, c'est là un de ces courages que je ne veux pas avoir. Il appartenait, d'ailleurs, à la reine d'Espagne de se retirer chastement du théâtre ; c'est une noble princesse, c'est une épouse vierge, élevée dans les susceptibilités du point d'honneur de la France.

« Quelques-uns aiment mieux sortir par la fenêtre que trébucher dans les escaliers ; à qui prend étourdiment le premier parti, il peut être donné encore de rencontrer le gazon sous ses pas ; mais, pour l'autre, et sans compter la multiplicité des meurtrissures, il expose votre robe de poète à balayer les traces du passant.

« Cependant, au fond d'une chute éclatante, il y a deux sentiments d'amertume que je ne prétends point dissimuler ; mais je ne conseille à personne autre que moi de les conseiller : le premier est la joie de quelques bonnes âmes, et le second, le désenchantement des travaux commencés. Ce n'est pas l'ouvrage attaqué qu'on regrette, mais l'espérance ou l'illusion de l'avenir. Rentré dans sa solitude, ces pensées qui composaient la famille du poète, il les retrouve en deuil et comme éplorées de la perte d'un sœur, car vous vous êtes flatté d'un avenir plus digne de vos consciencieuses études ; le sort de quelques drames prônés ailleurs avait éveillé en vous une émulation. Si le triomphe de la médiocrité indigne, il encourage ; s'il produit la colère, il produit aussi la confiance, et, à force d'être coudoyé à tout moment par des grands hommes, le démon de l'orgueil vous avait visité ; il était venu rôder autour du lit où vous dormiez en paix ; il avait évoqué le fantôme de vos rêveries bizarres ; elles étaient descendues autour de vous, se tenant la main, vous demandant la vie, vous jetant des sourires, vous promettant des fleurs, et, maintenant, elles réclament

toutes l'obscurité pour refuge. Ainsi tombe dans le cloître un homme qu'un premier amour a trompé.

« Mais, je le répète, que ce découragement ne soit contagieux pour personne. Ne défendez pas surtout le mérite de l'ouvrage écarté comme l'unique création à laquelle vous serez jamais intéressé. N'imitez pas tel jeune homme qui se cramponne à son premier drame, comme une vieille femme à son premier amour. Point de ces colères d'enfant contre la borne où vous vous êtes heurté. Il faudrait oublier jusqu'à une injustice dans les travaux d'un meilleur ouvrage. Que vos explications devant le public n'aillent pas ressembler à une apologie, et songez encore moins à vous retrancher dans quelque haineuse préface, à vous créneler dans une disgrâce, pour tirer, de là, sur tous ceux que vous n'avez pas pu séduire. Du haut de son buisson, la pie-grièche romantique dispute peut-être avec le croquant ; mais, si, au pied du chêne où il s'est posé un moment, l'humble passereau, toujours moqueur et bon compagnon, entend se rassembler des voix discordantes, il va chercher plus loin des échos favorables.

« Je ne finirai pas sans consigner ici un aveu dont je n'ai pu trouver la place dans la rapide esquisse de cet avertissement. Je déclare que je dois l'idée première de la partie bouffonne de cette comédie à une grave tragédie allemande ; plusieurs détails relatifs à la nourrice Jourdan, à un excellent livre de M. Mortonval ; la réminiscence d'un sentiment de prêtre amoureux, au chapitre VII du roman de *Cinq-Mars*, et, enfin, une phrase tout entière, à mon ami Charles Nodier. Cette confession est la seule malice que je me permettrai contre les plagiaires qui pullulent chaque jour, et qui sont assez effrontés et assez pauvres pour ne m'épargner à moi-même ni leur vol, ni leur silence. La phrase de Nodier, je l'avais appropriée à mon dialogue avec cette superstition païenne qui pense éviter la foudre à l'abri d'une feuille de laurier, avec la foi du chrétien qui essaye à protéger sa demeure sous un rameau bénit. L'inefficacité du préservatif n'ébranlera pas dans mon cœur la religion de l'amitié.

« Aulnay, le 10 novembre 1831.

« H. DE LATOUCHE. »

Cette protestation ne suffit point à l'auteur : il suivit et nota, sur la pièce imprimée, toutes les fluctuations du parterre et même des loges.

Ainsi l'on trouve successivement ces notes au bas des pages :

•*• Ici, on commence à tousser.

•*• Murmures. La pièce est attaquée par des personnes informées d'avance, et aussi bien que l'auteur, des chances de cette situation assez nouvelle.

En effet, la situation était si nouvelle, que le public ne voulut pas lui permettre de vieillir.

•*• Ici, les murmures redoublent.

•*• Le parterre se lève, partagé entre deux opinions.

•*• Ce détail de mœurs, exactement historique, excite une vive réprobation.

Voir, à la page 56 de la pièce, le détail de mœurs.

•*• Rumeurs.

•*• Soulèvement presque général, causé par une chaste interprétation du parterre.

Voir, à la page 72, quelle pouvait être cette chaste interprétation.

•*• *Oh ! oh !* très prolongés.

•*• On rit.

•*• On s'indigne. *Une voix :* « Ils seront deux pour faire l'enfant.

•*• Interruption.

•*• Mouvement d'improbation ; les cheveux blancs du vieux moine devaient, cependant, écarter d'un tête-à-tête l'idée d'indécences.

•*• Improbation méritée.

•*• La phrase est coupée en deux par une interruption obscène.

Voir [illegible] à la page 145.

•*• Improbation [illegible]

•*• Après cette scène (*la* VIIe *du quatrième acte*), la pièce, à peine entendue, n'a plus été jugée.

Ce fut le seul essai que M. de Latouche tenta au théâtre, et, à partir de ce moment, la Vallée-aux-Loups mérita plus que jamais son nom.

CCXVI

VICTOR ESCOUSSE ET AUGUSTE LEBRAS

Sur ces entrefaites, on joua au Théâtre-Français, le drame de *Pierre III*, du malheureux Escousse. Je n'ai pas vu *Pierre III* ; je l'ai fait chercher pour le lire, le drame n'a pas été imprimé, à ce qu'il paraît.

Voici ce qu'en dit Lesur dans son *Annuaire* de 1831 :

THEATRE-FRANÇAIS. (28 *décembre.*) Première représentation de *Pierre III*, drame en cinq actes en vers, par M. Escousse.

« La chute de cet ouvrage porta un coup fatal à son auteur, enivré peut-être du succès de *Farruck le Maure*. Dans *Pierre III*, l'histoire, ni la vraisemblance, ni la raison n'étaient respectées. C'était un déplorable échantillon de cette littérature *frénétique et barbare* (ces deux épithètes sont à mon adresse) mise à la mode par des hommes d'un talent trop réel pour que leur exemple n'entraînât point de déplorables imitations. Mais qui pouvait se douter que la vie de l'auteur fût attachée à celle de son œuvre ? Encore une épreuve, encore une chute et le malheureux jeune homme devait mourir !... »

En effet, bientôt Victor Escousse et Auguste Lebras donnent en collaboration, à la Gaieté, le drame de *Raymond*, qui tombe.

Il faut que la critique se soit bien cruellement déchaînée contre ce drame, puisque nous trouvons, après les derniers mots de la pièce, en *post-scriptum*, ces quelques lignes, signées de l'un des auteurs :

« *P.-S.* Cet ouvrage nous a suscité beaucoup de critiques, et, il faut le dire, peu de personnes ont tenu compte à deux pauvres jeunes gens, dont le plus âgé a vingt ans à peine, d'une tentative qu'ils ont faite pour intéresser avec cinq personnages, en proscrivant tous les accessoires du mélodrame. Mon intention, cependant, n'est point de chercher à nous défendre. Je veux seulement publier la reconnaissance que je dois à Victor Escousse, qui, pour me frayer une entrée au théâtre, m'a admis à sa collaboration ; je veux aussi le défendre, autant qu'il est en mon pouvoir, contre les calomnies qui, dans le monde, attaquent son caractère comme homme, et lui imputent une vanité ridicule que je n'ai point remarquée en lui. Je le dirai hautement, je n'ai eu qu'à me louer de ses procédés à mon égard, non seulement comme collaborateur, mais encore comme ami. Puisse ce peu de mots, que j'écris avec franchise, amortir les traits que la haine se plaît à lancer contre un jeune homme dont le talent, je l'espère, étouffera, un jour, les paroles de ceux qui l'attaquent sans le connaître !

« AUGUSTE LEBRAS. »

Au reste, Escousse avait si bien compris qu'avec le succès lui venait la lutte, avec l'amélioration dans la position matérielle, la recrudescence dans la douleur morale, qu'après son succès de *Farruck le Maure*, lorsqu'il quitta sa petite chambre d'employé pour prendre l'appartement un peu plus confortable d'auteur couronné, il adressa à cette chambre, témoin de ses premières émotions de poète et d'amant, les vers que voici :

A MA CHAMBRE

De mon indépendance,
Adieu, premier séjour,
Où mon adolescence
A duré moins d'un jour !
Bien que peu je regrette
Un passé déchirant,
Pourtant, pauvre chambrette,
Je vous quitte en pleurant !

Du sort, avec courage,
J'ai subi tous les coups ;
Et, du moins, mon partage
N'a pu faire un jaloux.
La faim, dans ma retraite,
M'accueillait en rentrant...
Pourtant, pauvre chambrette,
Je vous quitte en pleurant !

Au sein de la détresse,
Quand je suçais mon lait,
Une tendre maîtresse
Point ne me consolait.
Solitaire couchette
M'endormait soupirant..
Pourtant, pauvre chambrette,
Je vous quitte en pleurant !

De ma muse, si tendre,
Un Dieu capricieux
Ne venait point entendre
Les sons ambitieux.
Briller pour l'indiscrète,
Est besoin dévorant...
Pourtant, pauvre chambrette,
Je vous quitte en pleurant !

Adieu ! le sort m'appelle
Vers un monde nouveau :
Dans couchette plus belle,
J'oublirai mon berceau.
Peut-être, humble poète
Loin de vous sera grand...
Pourtant, pauvre chambrette,
Je vous quitte en pleurant !

En effet, cet appartement qu'Escousse avait pris en remplacement de sa chambre, et où il ne s'installait point sans souffrance, le voyait rentrer, le 18 février, avec son ami Auguste Lebras, suivi de la fille de la portière, qui apportait un boisseau de charbon

Ce charbon, il venait de l'acheter chez la fruitière voisine.

Pendant que cette femme le mesurait :

— Crois-tu qu'il y en ait assez d'un boisseau ? demanda-t-il à Lebras

— Oh ! oui ! répondit celui-ci.

Ils payèrent et demandèrent que le charbon leur fût apporté à l'instant même. La fille de la portière laissa, sur leur ordre, le boisseau de charbon dans l'antichambre, et sortit, sans se douter qu'elle venait de renfermer la mort avec les deux pauvres enfants.

Depuis trois jours, Escousse, pour qu'on ne mît pas d'obstacle à ce dessein arrêté, avait retiré des mains de la portière la seconde clef de son appartement.

Les deux amis se séparèrent.

Le même soir, Escousse écrivit à Lebras :

« Je t'attends à onze heures et demie : le rideau sera levé. Viens, afin que nous précipitions le dénouement ! »

A l'heure fixée, Lebras arriva ; il n'avait garde de manquer au rendez-vous ; cette fatale idée du suicide germait depuis longtemps dans son cerveau.

Le charbon était déjà allumé. Ils calfeutrèrent les portes et les fenêtres avec des journaux. Puis Escousse se mit à une table, et écrivit la note suivante :

« Escousse s'est tué parce qu'il ne se sentait pas à sa place ici-bas ; parce que la force lui manquait, à chaque pas qu'il faisait en avant ou en arrière ; parce que la gloire ne dominait pas assez son âme. *si âme il y a?*

« Je désire que l'épigraphe de mon livre soit :

« Adieu, trop inféconde terre,
Fléaux humains, soleil glacé !
Comme un fantôme solitaire,
Inaperçu j'aurai passé.
Adieu, les palmes immortelles,
Vrai songe d'une âme de feu !
L'air manquait : j'ai fermé mes ailes.
Adieu ! »

Cela, comme nous l'avons dit, se passait à onze heures et demie. A minuit, madame Adolphe, qui venait de jouer au théâtre de la Porte-Saint-Martin, rentra chez elle ; elle logeait sur le même palier qu'Escousse, et l'appartement du jeune homme n'était séparé du sien que par une cloison. Un bruit étrange lui parut venir de cet appartemnt. Elle écouta : un double râle se faisait entendre. Elle appela, elle frappa à la cloison, mais n'obtint aucune réponse.

Le père d'Escousse logeait aussi sur le même palier, où s'ouvraient quatre portes : ces quatre portes étaient celle d'Escousse, celle de son père, celle de madame Adolphe, et celle de Walter, artiste que j'ai beaucoup connu à cette époque, et que j'ai perdu de vue depuis.

Madame Adolphe courut chez le père d'Escousse, le réveilla, — car il était déjà endormi, — le força de se lever, et de venir chez elle écouter ce râle qui l'effrayait.

Le râle décroissait, mais était encore sensible ; si sensible, qu'on entendait le funèbre accord des deux respirations.

Le père écouta quelques secondes ; puis, souriant :

— Jalouse ! dit-il à madame Adolphe.

Et il alla se coucher, sans plus vouloir écouter ses observations.

Madame Adolphe resta seule. Jusqu'à deux heures du matin, elle entendit ce râle auquel, seule, elle s'obstinait à donner sa véritable signification.

Cependant, si incrédule qu'eût été le père d'Escousse, de funestes pressentiments l'avaient agité toute la nuit. Le matin, vers huit heures, il alla frapper à la porte de son fils. On ne répondit pas. Il écouta, tout faisait silence.

Alors, l'idée lui vint qu'Escousse était aux bains de Wauxhall, où le jeune homme allait quelquefois. Il entra chez Walter, lui raconta ce qui s'était passé la veille, et lui dit son inquiétude du matin. Walter s'offrit à courir jusqu'au Wauxhall ; l'offre fut acceptée. — Au Wauxhall, on n'avait pas vu Escousse.

L'inquiétude du père redoubla ; l'heure de son bureau approchait, mais il n'y voulut aller qu'après être rassuré, en faisant ouvrir la porte de son fils. Un serrurier fut appelé, et la porte forcée avec peine, car la clef, qui la fermait en dedans, était restée dans la serrure.

Cette clef restée dans la serrure, épouvanta le pauvre père au point que, la porte ouverte, il n'osa en franchir le seuil. Ce fut Walter qui entra, tandis que lui demeurait appuyé à la rampe de l'escalier.

La seconde porte était calfeutrée, comme nous l'avons dit, mais n'était fermée ni au verrou, ni à la clef ; Walter la poussa violemment, fit craquer l'obstacle de papier, et entra.

La vapeur du charbon était encore si intense, qu'il faillit tomber à la renverse. Cependant il pénétra dans la chambre, saisit le premier objet venu, une carafe, je crois, et la lança dans la fenêtre. Un carreau fut brisé par le choc, et donna passage à l'air extérieur. Walter put respirer ; il alla jusqu'à la fenêtre et l'ouvrit.

Alors le spectacle terrible lui apparut dans toute son effrayante nudité. Les deux jeunes gens étaient couchés et morts : Lebras à terre, sur un matelas qu'il avait tiré du lit ; Escousse sur le lit même. Lebras, malingre de corps, faible de santé, avait été facilement vaincu par la mort ; mais il n'en avait pas été ainsi de son compagnon, vigoureux et plein de santé : la lutte avait été longue, et avait dû être cruelle ; c'était au moins ce qu'indiquaient ses jambes repliées sous son corps, et ses mains crispées, dont les ongles étaient entrés dans les chairs.

Le père faillit devenir fou. Walter me disait souvent qu'il voyait toujours les deux pauvres jeunes gens, l'un sur son matelas, l'autre sur son lit. Madame Adolphe n'osa pas garder son logement : toutes les fois qu'elle se réveillait pendant la nuit, il lui semblait entendre ce râle que le pauvre père avait pris pour un double soupir d'amour !

On connaît l'admirable élégie que ce suicide a inspirée à Béranger ; nous voudrions que nos lecteurs eussent oublié que nous l'avons mise en partie sous leurs yeux quand nous nous sommes occupé de l'illustre chansonnier : cela nous permettrait de la leur citer tout entière ; mais le moyen pour eux d'oublier que nous avons déjà cousu cette riche broderie poétique aux lambeaux de notre prose ?

CCXVII

PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE « ROBERT LE DIABLE ». — VÉRON DIRECTEUR DE L'OPÉRA. — SON OPINION SUR LA MUSIQUE DE MEYERBEER. — MON OPINION SUR L'ESPRIT DE VÉRON. — MES RELATIONS AVEC LUI. — SES ARTICLES ET SES MÉMOIRES. — JUGEMENT DE ROSSINI SUR « ROBERT LE DIABLE ». — NOURRIT PRÉDICATEUR. — MEYERBEER. — PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE « LA FUITE DE LAW », DE M. MENNECHET. — PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE RICHARD DARLINGTON. — FRÉDÉRICK LEMAITRE. — DELAFOSSE. — MADEMOISELLE NOBLET.

Entraîné sur les traces d'Escousse et de Lebras, — que nous avons suivis de la chute de *Pierre III* jusqu'au jour de leur mort, c'est-à-dire de la soirée du 28 décembre 1831 à la nuit du 18 février 1832, nous avons passé [illegible] dessus les

premières représentations de *Richard Darlington* et même de *Teresa*.

Faisons un pas en arrière et retournons à la soirée du 21 novembre, à une heure du matin, dans la loge de Nourrit, qui venait, grâce à une trappe mal équipée, de faire une chute dans le premier dessous de l'Opéra.

On avait donné la première représentation de *Robert le Diable*.

Ce serait une chose curieuse à écrire que l'histoire de ce grand opéra, qui, à peu près tombé à la première représentation, en compte aujourd'hui plus de quatre cents, et qui se trouve être le doyen de tous les opéras nés et probablement à naître.

D'abord, Véron qui était passé de la direction de la *Revue de Paris* à celle de l'Opéra, avait, dès la première audition de l'œuvre de Meyerbeer, — en pleine répétition, lors de son entrée au théâtre de la rue Lepeletier, — déclaré qu'il trouvait la partition détestable, et qu'il ne la jouerait que contraint et forcé, ou moyennant suffisante indemnité.

Le gouvernement, qui venait de faire, à propos de cette nouvelle direction, un des plus scandaleux traités qui aient jamais existé ; le gouvernement, qui donnait, à cette époque, neuf cent mille francs de subvention à l'Opéra, le gouvernement trouva la demande de Véron toute naturelle ; et, convaincu comme lui, que la musique de *Robert le Diable* était d'exécrable musique, donna à son directeur bien aimé soixante ou quatre-vingt mille francs d'indemnité, pour jouer un ouvrage qui est entré au moins pour un tiers dans les cinquante ou soixante mille francs de rente que Véron possède aujourd'hui.

Cette petite anecdote prouve-t-elle que la tradition de mettre à l'Opéra un homme qui ne se connaisse pas en musique remonte à une époque antérieure à la nomination de Nestor Roqueplan, — qui, dans ses lettres à Jules Janin, s'est vanté de ne pas savoir la valeur d'une ronde, ni la portée d'un bécarre ? Non, cela prouve que Véron est un spéculateur d'infiniment d'esprit, et que son refus de jouer l'opéra de Meyerbeer était une habile spéculation.

Maintenant, Véron préfère-t-il que nous disions qu'il ne se connaît pas en musique ? Qu'il rectifie notre jugement. On sait avec quel respect nous recevons les rectifications.

Il n'y a qu'un point sur lequel nous n'admettons pas de rectification : c'est sur ce que nous venons de dire de l'esprit de Véron.

Ce que nous consignons ici, nous l'avons répété vingt fois, *parlant à sa personne*, comme s'exprime une certaine classe de fonctionnaires. Véron est un homme d'esprit, de beaucoup d'esprit même ; et la chose ne serait pas contestée, si Véron n'avait pas le malheur d'être millionnaire.

Nous n'avons jamais été bien liés, Véron et moi ; et jamais, je crois, il n'a fait grand cas de mon talent. Directeur de la *Revue de Paris*, il ne m'a jamais demandé un seul article ; directeur de l'Opéra, il ne m'a jamais demandé qu'un poème pour Meyerbeer, mais à la condition que je ferais ce poème en collaboration avec Scribe ; — ce qui m'a brouillé à moitié avec Meyerbeer, et tout à fait avec Scribe. — Enfin directeur du *Constitutionnel*, il n'a traité avec moi que lorsque les succès que j'avais obtenus au *Journal des Débats*, au *Siècle* et à *la Presse*, lui eurent en quelque sorte forcé la main.

Notre traité dura trois ans. Pendant ces trois ans, nous eûmes un procès qui dura trois mois ; puis, enfin, nous rompîmes le traité à l'amiable, quand j'avais encore vingt volumes, à peu près, à lui donner, et, au moment de cette rupture, je lui devais six mille francs.

Il fut convenu que je donnerais à Véron douze mille lignes pour ces six mille francs. Quelque temps après, Véron vendit *le Constitutionnel*. — Au premier journal que Véron créera, il peut tirer sur moi pour douze mille lignes, à douze jours de vue ; le treizième jour, il sera fait honneur à signature.

Notre position vis-à-vis de Véron bien établie, nous le répétons, ce sont les millions de Véron qui font tort à la réputation de Véron. Le moyen d'admettre qu'un homme a en même temps de l'argent et de l'esprit ? Impossible !

Mais, me dira-t-on, si Véron est un homme d'esprit, qui donc fait ses articles ? qui donc fait ses Mémoires ?

Un autre répondrait : « Ce n'est pas lui ; c'est Malitourne. Je ne regarde point l'envers de la page : du moment que les articles sont signés Véron, que les Mémoires sont signés Véron, pour moi, les articles et les Mémoires sont de Véron.

Que voulez-vous ! c'est la faiblesse de Véron, de croire qu'il écrit. Pardieu ! s'il n'écrivait pas, sa réputation d'homme d'esprit serait faite, malgré ses millions !

Mais il en résulte que, grâce à ces diables d'articles et à ces démons de Mémoires, on me rit au nez, quand je dis que Véron a de l'esprit. J'ai beau me fâcher, m'emporter, crier, en [illegible] lui [illegible] en fait d'esprit, on peut m'en croire, tout le monde me répond, — [illegible]

[illegible] que vous devez douze mille lignes à M. Véron.

Comme si c'était une raison, parce qu'on doit douze mille lignes à un homme, pour dire que cet homme a de l'esprit ! Ainsi, par exemple, M. Lehodey, du *Siècle*, dit que je lui dois vingt-quatre mille lignes : à ce compte, il me faudrait dire qu'il a deux fois plus d'esprit que Véron. Eh bien, je ne le dis pas ; je me contente de dire que je ne lui dois pas ces vingt-quatre mille lignes, et que c'est lui, au contraire, qui me doit quelque chose comme trois ou quatre cent mille francs peut-être, mais, à coup sûr, pas moins.

Où diable en étions-nous ?

Ah ! bien ! à la soirée de *Robert le Diable*.

Après le troisième acte, j'avais rencontré Rossini dans le foyer.

— Eh bien, Rossini, lui avais-je demandé, que pensez-vous de cela ?

— Ce que z'en pense ? avait répondu Rossini.

— Oui, que pensez-vous ?

— Eh bien, ze pense que, si mon meilleur ami m'attendait au coin d'oun bois avec oun pistolet, et me mettait ce pistolet sous la gorze en me disant : « Rossini, tou vas faire ton meillour opéra ! » ze le ferais.

— Et, si vous n'avez pas un ami assez votre ami pour vous rendre ce service ?

— Ah ! dans ce cas, ce sera fini, et ze vous azoure que ze n'écrirai plous oune note de mousique !

Hélas ! l'ami ne s'est pas trouvé, et Rossini a tenu son serment.

J'avais médité ces paroles de l'illustre maestro pendant le quatrième et le cinquième acte de *Robert*, et, après le cinquième acte, j'étais passé au théâtre pour demander à Nourrit s'il n'était pas blessé.

Je portais une grande amitié à Nourrit, et, de son côté, Nourrit m'aimait beaucoup. C'était non seulement un artiste éminent que Nourrit, mais encore un charmant homme, il n'avait qu'un défaut : lorsque vous lui faisiez compliment sur son jeu ou sur sa voix, il vous écoutait mélancoliquement, et vous répondait en vous posant la main sur l'épaule :

— Ah ! mon ami, je n'étais pas né pour être un chanteur ou un comédien !

— Bon ! et pourquoi donc étiez-vous né ?

— J'étais né pour monter, non pas sur un théâtre, mais dans une chaire.

— Dans une chaire ?

— Oui.

— Et que diable auriez-vous fait dans une chaire ?

— J'eusse dirigé l'humanité dans le sentier du progrès... Oh ! vous me jugez mal ; vous ne me connaissez pas sous ma véritable face

Pauvre Nourrit ! il avait bien tort de vouloir être ou paraître autre chose que ce qu'il était : il était si charmant comme artiste ! si digne, si noble, si aimant comme homme privé !

Il avait pris la révolution de 1830 au plus grand sérieux, et, pendant trois mois, il avait paru, tous les deux jours, sur le théâtre de l'Opéra en garde national, chantant *la Marseillaise*, un drapeau à la main.

Par malheur, son patriotisme était plus solide que sa voix, il s'était brisé la voix à cet exercice. C'est parce que cette voix était déjà affaiblie, que Meyerbeer avait mis si peu de chant dans le rôle de Robert.

Nourrit était désespéré, non pas de sa chute, mais de celle de la pièce. Comme tout le monde, il croyait l'ouvrage tombé.

Meyerbeer lui-même était assez mélancolique. Nourrit nous présenta l'un à l'autre. C'est de ce soir-là que date notre connaissance.

C'est un homme de beaucoup d'esprit que Meyerbeer ; il a d'abord celui de mettre une immense fortune au profit d'une immense réputation. Seulement il n'a pas fait sa fortune avec sa réputation, et l'on pourrait presque dire qu'il a fait sa réputation avec sa fortune.

Jamais Meyerbeer, — qu'il soit seul ou en société, en France ou en Allemagne, à la table de l'hôtel des *Princes* ou au casino de Spa, — jamais Meyerbeer n'est distrait un instant de son but, et son but, c'est le succès. Bien certainement, Meyerbeer se donne plus de mal à faire ses succès qu'à faire ses partitions.

Nous disons cela parce qu'il nous semble qu'il y a double emploi : Meyerbeer pourrait laisser ses partitions faire leur succès elles-mêmes ; nous y gagnerions un opéra sur trois.

J'admire d'autant plus cette qualité de l'homme tenace, que cette qualité me manque entièrement. J'ai toujours laissé les directeurs faire leur ménage et le mien, les jours de première représentation ; — et, le lendemain, ma foi ! dise qui voudra du bien, dise qui voudra du mal ! Il y a vingt-cinq ans que je fais du théâtre, vingt-cinq ans que je fais des livres ; je défie qu'un seul directeur de journal déclare m'avoir vu dans son bureau, pour lui demander une réclame d'une ligne.

Cette insouciance fait peut-être ma force.

Dans les cinq ou six dernières années qui viennent de

s'écouler, une fois mes pièces mises en scène avec tous les soins et toute l'intelligence dont je suis capable, il m'est arrivé souvent de ne pas aller le soir à une première représentation de moi et d'attendre, pour en savoir quelque chose, les nouvelles que m'apportaient ceux qui, plus curieux que moi, y avaient assisté.

Mais, du temps de *Richard Darlington*, je n'avais pas encore atteint à ce haut degré de philosophie.

La pièce, aussitôt achevée, avait été lue à Harel, — qui venait d'abandonner la direction de l'Odéon pour prendre celle de la Porte-Saint-Martin ; — bien entendu, Harel l'avait reçue d'emblée ; il l'avait mise immédiatement à l'étude ; et, au bout d'un mois de répétitions toutes scrupuleusement suivies par moi, nous étions arrivés au 10 décembre, jour fixé pour la première représentation.

Le Théâtre-Français nous faisait concurrence, et jouait, ce jour-là, *la Fuite de Law*, de M. Mennechet, ex-lecteur du roi Charles X.

En sa qualité d'ex-lecteur du roi Charles X, Mennechet était royaliste. Je me rappellerai toujours les soupirs qu'il poussa lorsqu'il fut forcé, comme éditeur du *Plutarque français*, d'y insérer la biographie de l'empereur Napoléon. S'il n'eût consulté que ses sentiments personnels, il eût bien certainement exclu de sa publication le vainqueur de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna ; mais il n'en était pas tout à fait le maître : Napoléon, après avoir pris le Caire, Berlin, Vienne et Moscou, avait bien le droit de prendre cinquante ou soixante colonnes du *Plutarque français*.

Je sais quelque chose [illegible] car c'est à moi qu'il vint demander cette [illegible] Napoléon, et ce fut moi qui la rédigeai.

Malgré cette concurrence du Théâtre-Français, il se faisait un bruit énorme autour de *Richard*. On savait d'avance que la pièce avait un côté politique d'une haute portée, et la fièvre des esprits faisait [illegible] tout. On s'écrasait à la porte pour avoir des billets. Au lever du rideau, la salle semblait près de crouler.

Frederick Lemaître.

Frédérick était le pilier qui portait toute cette grande machine. Il avait autour de lui mademoiselle Noblet, Delafosse, Doligny et madame Zélie-Paul.

Mais telle était la puissance de ce beau génie dramatique, qu'il avait électrisé tout le monde. Chacun, en quelque sorte, s'était inspiré de lui, et avait, par attouchement, augmenté sa force, sans diminuer celle du grand artiste.

Frédérick était alors dans toute la fougue de son talent. Inégal comme Kean, — dont il devait deux ou trois ans plus tard reproduire la personnalité, — sublime comme lui, il avait au même degré, les qualités, et à un degré inférieur les défauts qu'il a aujourd'hui.

Dans les relations de la vie, c'était le même homme, difficile, insociable, quinteux, que nous retrouvons aujourd'hui. D'ailleurs, homme de bon conseil, s'occupant, dans les amé-

[illegible] qu'il propose, autant de la pièce que de son rôle, [illegible] de l'auteur que de lui-même.

Il avait été admirable aux répétitions. A la représentation, il fut prodigieux : Je ne sais pas où il avait étudié ce joueur [illegible] qu'on appelle l'ambitieux, — où les hommes de génie étudient ce qu'ils ne peuvent connaître que par le rêve, dans leur cœur.

Près de Frédérick, Doligny fut excellent dans le rôle de Tompson. — C'est au souvenir que j'avais gardé de lui dans ce rôle que le pauvre garçon dut, plus tard, le triste avantage d'être associé à [illegible] fortune.

Delafosse, qui jouait Mawbray, eut des moments de véritable supériorité. Un de ces moments-là fut celui où il attend au coin d'un bois et pendant un effroyable orage, le passage de la chaise de poste dans laquelle Tompson enlève Jenny. Un accident qui pouvait accrocher et faire verser la pièce, à cet endroit [illegible] par sa présence d'esprit. Mawbray doit tuer Tompson d'un coup de feu ; pour plus de sûreté, Delafosse avait pris deux pistolets : véritables pistolets de théâtre, loués chez un armurier, ils ratèrent tous les deux ! Delafosse ne perdit point la tête : il fit semblant de tirer un poignard de sa poche, et tua d'un coup de poing Tompson, à qui il n'avait pu brûler la cervelle.

Mademoiselle Noblet fut charmante de tendresse, d'amour, de dévouement, et surtout de poésie. Dans la dernière scène, elle subit à ce point l'influence de Frédérick, qu'elle jeta des cris, non pas de terreur feinte, mas de véritable épouvante. La fable avait pris, pour elle, toutes les proportions de la réalité.

Cette dernière scène était une des choses les plus terribles que j'aie vues au théâtre. Lorsqu'à Jenny, qui lui demandait : « Qu'allez-vous faire ? » Richard répondit : « Je n'en sais rien, mais priez Dieu ! » un immense frisson courut par toute la salle, et un murmure de crainte, poussé par toutes les poitrines, devint un véritable cri de terreur.

A la fin du second acte, Harel était monté à mon avant-scène. — J'avais la grande avant-scène de droite, et, de cette place, j'assistais à la représentation comme un étranger. — Harel, dis-je, était monté pour me supplier de me nommer avec Dinaux : on sait que c'était le nom que prenaient, au théâtre, Goubaux et Beudin. Je refusai.

Pendant le troisième acte, il remonta, accompagné, cette fois, de mes deux collaborateurs, et muni de trois billets de banque de mille francs chacun.

Goubaux et Beudin, bons et excellents cœurs de frères, venaient m'inviter à me nommer seul. J'avais tout fait, disaient-ils, et mon droit au succès était incontestable.

J'avais tout fait ! — hors de trouver le sujet, hors de trouver les jalons de développement, hors d'exécuter la scène capitale, enfin, entre le roi et Richard, scène que j'avais complètement ratée.

Je les embrassai, et je refusai.

Harel m'offrit les trois mille francs. Il était mal venu ; j'avais les larmes aux yeux, et je tenais les mains de mes deux amis dans chacune des miennes.

Je refusai, mais je ne l'embrassai pas.

La toile tomba au milieu d'applaudissements frénétiques. On redemanda Richard ; puis, derrière Richard, Jenny, Tompson, Mawbray, tout le monde.

Je profitai de ce que les spectateurs étaient encore enchaînés à leurs places pour sortir et gagner la porte de communication. Je voulais, à leur rentrée dans les coulisses, recevoir les acteurs dans mes bras.

Dans le corridor, je rencontrai de Musset ; il était très pâle et très impressionné.

— Eh bien, lui demandai-je, qu'y a-t-il donc, cher poète ?

— Il y a que j'étouffe ! me répondit-il.

C'était, à mon avis, le plus bel éloge qu'il pût faire de l'ouvrage : le drame de *Richard* est, en effet, étouffant.

J'arrivai à temps dans les coulisses pour serrer les mains de tout le monde. Et, cependant, ce n'était plus là l'émotion de la soirée d'*Antony !* Le succès avait été aussi grand, mais les artistes étaient bien loin de m'être aussi chers.

Il y a entre mon caractère, mes habitudes, et les habitudes et le caractère de Frédérick, un abîme que trois succès communs n'ont permis ni à l'un ni à l'autre de nous deux de franchir. — Quelle différence avec mon amitié pour Bocage !

Il n'y avait entre mademoiselle Noblet et moi, si jolie et si séduisante que fût mademoiselle Noblet à cette époque, que des relations purement artistiques ; elle m'intéressait comme [illegible] personne qui donne des espérances et [illegible] bon Dieu ! avec le double le triple sentiment que m'inspirait Dorval, et qui fait qu'aujourd'hui que le plus vif de ces sentiments est éteint depuis vingt [illegible] depuis quatre ou cinq années, est [illegible] beaucoup de gens qui devraient avoir [illegible] pas même vus la conduire à [illegible] son nom se présente à chaque ins[illegible] que son souvenir vient frap[illegible]

Peut-être me dira-t-on que ma joie fut moins grande parce que mon nom restait inconnu, ma personnalité cachée.

A cet endroit, je n'eus pas même l'ombre d'un regret.

Mes deux collaborateurs, j'en réponds, furent plus tristement préoccupés d'être nommés seuls que moi de ne pas l'être du tout.

Richard eut un immense succès, et ce fut justice : *Richard* est tout simplement un excellent drame.

Je demande la permission d'être aussi franc vis-à-vis de moi-même que je le suis vis-à-vis des autres.

Vingt et un jours après la représentation de *Richard Darlington*, l'année 1831 alla rejoindre ses sœurs dans ce monde inconnu où Villon relègue les vieilles lunes, et cherche, sans les trouver, les neiges d'antan.

L'année, si troublée qu'elle eût été par les émeutes politiques, avait été splendide pour l'art.

J'avais donné trois pièces : — une mauvaise, *Napoléon Bonaparte*, — une médiocre, *Charles VII*, une bonne, *Richard Darlington*.

Hugo avait fait représenter *Marion Delorme*, et avait publié *Notre-Dame de Paris*, — c'est-à-dire plus qu'un roman, un livre ! — et son volume des *Feuilles d'automne*.

Balzac avait édité *la Peau de chagrin*, une de ses productions les plus crispantes !

Une fois pour toutes, qu'on ne s'en rapporte pas à mes appréciations sur Balzac, et comme homme et comme talent : comme homme, je connaissais peu Balzac, et ce que j'en connaissais ne m'était pas le moins du monde sympathique ; comme talent, sa façon de composer, de créer, de produire était si différente de la mienne, que je suis un mauvais juge à son endroit, et que je me récuse moi-même, sentant bien que l'on pourrait justement me récuser.

Au reste, veut-on savoir, sans parler du théâtre de M. Comte et de celui des Funambules, ce qui avait été joué à Paris, du 1er janvier 1809 au 31 décembre 1831 ?

Eh bien, il avait été joué *trois mille cinq cent cinquante huit* pièces de théâtre, dans lesquelles Scribe était pour 135, — Théaulon, pour 94, — Brazier, pour 93, — Dartois, pour 92, — Mélesville, pour 80, — Dupin, pour 56, — Antier, pour 53, — Dumersan, pour 55, — de Courcy, pour 50. Le monde entier, mis en comparaison, n'en eût pas fourni le quart !

De son côté, la peinture n'était point restée en arrière : Vernet était arrivé à l'apogée de son talent ; Delacroix et Delaroche étaient dans la voie ascendante du leur.

Vernet avait exposé... Mais, avant de parler des œuvres, parlons un peu des hommes.

CCXVIII

HORACE VERNET

Vernet était alors un homme de quarante-deux ans.

Vous connaissez Horace Vernet, n'est-ce pas ? je ne vous dirai pas comme peintre : — parbleu ! je voudrais bien savoir qui ne connaît pas l'auteur de la *Bataille de Montmirail*, de la *Prise de Constantine*, de la *Déroute de la smala !* — non, je dis comme homme.

Vous l'avez vu vingt fois passer, soit courant le cerf ou le sanglier, en costume de chasseur ; soit traversant la place du Carrousel, ou paradant dans la cour des Tuileries, en brillant uniforme d'officier d'état-major.

C'est un élégant cavalier, mince, svelte, à la figure allongée, aux yeux vivants, aux pommettes marquées, à la figure mobile, aux moustaches et à la royale Louis XIII. Figurez-vous quelque chose comme d'Artagnan.

Aussi Horace a-t-il bien plus l'air d'un mousquetaire que d'un peintre ; ou, alors, c'est un peintre comme Velasquez, comme Van Dyck, et comme le cavalier Tempesta, à la moustache retroussée, à l'épée battant les talons, au cheval soufflant le feu par les naseaux.

On a toujours été comme cela dans la famille.

Joseph Vernet, le grand'père, se faisait attacher au mât d'un vaisseau pendant une tempête.

Karl Vernet, le père, eût donné bien des choses, j'en suis sûr, pour avoir été emporté, comme Mazeppa, à travers les steppes de l'Ukraine, par quelque cheval furieux, suant l'écume et le sang

Car, vous savez cela, Horace Vernet ferme une quadruple série, clôt une quatrième génération de peintres: il est le fils de Karl, le petit-fils de Joseph Vernet, l'arrière petit-fils d'Antoine.

Puis, comme si ce n'était point assez, il a pour aïeul maternel Moreau le jeune, c'est-à-dire à la fois un des premiers dessinateurs et des premiers graveurs du XVIIIe siècle.

Antoine Vernet peignait des fleurs sur les chaises à porteurs. Il y a à Marseille deux chaises peintes et signées par lui.

Joseph Vernet a illustré tous les musées de France avec ses marines. Il est, au Havre, à Brest, à Lorient, à Marseille et à Toulon, ce que Canaletto est à Venise.

Karl, qui a commencé par remporter le grand prix de Rome par sa composition de *l'Enfant prodigue*, se fait, en 1786, peintre anglomane. Le duc d'Orléans a acheté, à prix d'or, les plus beaux chevaux de l'Angleterre ; Karl Vernet devient fou des chevaux, dessine des chevaux, peint des chevaux ; c'est sa spécialité, et, de cette spécialité, il se fait une célébrité.

Quant à Horace, il naît en 1789, l'année où meurt son grand'père Joseph, et où son père Karl, est nommé académicien. Enfant de la balle, comme on dit, ses premiers pas se sont essayés dans un atelier.

— Quel est votre maître ? lui demandais-je un jour.

— Je n'en ai pas eu.

— Mais qui vous a appris à dessiner et à peindre ?

— Je ne sais pas. En marchant à quatre pattes, j'ai ramassé des crayons et des pinceaux. Quand je trouvais du papier, je dessinais ; quand je trouvais une toile, je peignais, et, un beau jour, il s'est trouvé que j'étais peintre.

A dix ans, Horace vend son premier dessin à un marchand ; c'est une tulipe commandée par madame de Périgord. Il touche le premier argent qu'il ait gagné, — vingt-quatre sous ! Et le marchand lui paye ses vingt-quatre sous d'une de ces pièces blanches comme on en voyait encore en 1816, mais comme nous n'en verrons probablement plus.

Cela se passe en 1799.

A partir de ce moment, Horace Vernet fait de la marchandise, des dessins, des pochades, des toiles de six.

En 1811, le roi de Westphalie lui commande ses deux premiers tableaux : la *Prise du camp retranché de Galatz*, et la *Prise de Breslau*. — Je les ai vus vingt fois chez le roi Jérôme ; ce ne sont pas vos meilleurs, mon cher Horace ! — Au reste, ils lui sont payés seize mille francs. C'est la première somme un peu ronde qu'il touche ; c'est la première sur laquelle il met quelque chose de côté.

Puis arrivent 1812, 1813, 1814, la chute de tout le grand édifice napoléonien. Le monde tremble sur sa base : l'Europe n'est plus qu'un volcan ; la société semble dissoute. Plus de peinture, plus de littérature, plus d'art !

Devinez ce que fait Vernet, qui ne trouve de ses tableaux, non plus huit mille francs, non plus quatre mille, non plus mille, non plus cinq cents, non plus cent, non plus même cinquante !

Vernet fait des dessins pour le *Journal des Modes* ; — trois pour cent francs : 33 fr. 33 c. la pièce !

Un jour, il me montrait tous ces dessins, dont il a gardé la collection ; j'en ai compté près de quinze cents avec un attendrissement profond. Les 33 fr. 33 c. me rappelaient mes 166 fr. 65 c. ; — le plus haut chiffre qu'aient jamais atteint mes appointements.

Vernet était un enfant de la Révolution ; mais le jeune homme n'avait connu que l'Empire. Ardent bonapartiste en 1815, plus ardent peut-être en 1816, il donna force coups d'épée et force coups de pinceau en l'honneur de Napoléon, le tout le plus en cachette possible.

En 1818, le duc d'Orléans eut l'idée de commander des tableaux à Vernet. La proposition fut transmise au peintre de la part du prince.

— Volontiers, dit le peintre, mais à la condition que ce seront des tableaux militaires...

Le prince accepta.

— Que ces tableaux, ajouta le peintre, seront du temps de la République et de l'Empire...

Le prince accepta encore.

— Enfin, ajouta le peintre, à la condition que les soldats de l'Empire et de la Révolution porteront des cocardes tricolores.

— Dites à M. Vernet, répondit le prince, qu'il mettra la première cocarde à mon chapeau.

Et, en effet, le duc d'Orléans décida que le premier tableau qu'exécuterait pour lui Vernet le représenterait en colonel de dragons, sauvant un pauvre prêtre réfractaire : bonne fortune qu'avait eue le prince en 1792.

Horace Vernet fit le tableau, et eut le plaisir de mettre ostensiblement la première cocarde tricolore à un casque.

Vers ce temps, le duc de Berry voulut absolument visiter à son tour l'atelier du peintre, dont la réputation grandissait avec la rapidité du géant Adamastor. Mais Vernet n'aimait point les Bourbons, surtout ceux de la branche aînée. — Avec le duc d'Orléans, cela allait encore : il avait été jacobin.

Horace refusa l'entrée de son atelier au fils de Charles X.

— Eh ! mon Dieu ! dit le duc de Berry, s'il ne s'agit, pour être reçu de M. Vernet, que de mettre une cocarde tricolore, dites à M. Vernet que, quoique je ne porte pas dans mon cœur les couleurs de M. Lafitte, je les placerai, s'il le faut, à mon chapeau le jour où je me présenterai chez lui.

La proposition n'eut pas de suites, soit que le peintre n'eût point accepté, soit que, le peintre ayant accepté, le prince ne voulût plus se soumettre à cette exigence.

En moins de dix-huit mois, Vernet fit pour le duc d'Orléans — la condition des cocardes tricolores toujours respectée — cette belle série de tableaux qui sont ses meilleurs : *Montmirail*, où il mit plus que des cocardes tricolores, où il mit l'empereur lui-même passant à l'horizon sur son cheval blanc ; *Hanau*, *Jemmapes* et *Valmy*.

Mais toutes ces cocardes tricolores qui fleurissaient sur les toiles d'Horace comme des coquelicots, des bluets et des marguerites dans un pré, et surtout ce maudit cheval blanc, quoiqu'il ne fût pas plus gros qu'une tête d'épingle, effrayèrent le gouvernement de Louis XVIII [illegible] de 1821 refusa les tableaux d'Horace Vernet.

L'artiste fit une exposition chez lui, et eut à lui seul plus de succès que les deux mille peintres qui avaient exposé au salon.

Ce fut le moment de sa grande popularité. Nul ne se fût permis à cette époque, même ses ennemis, de contester son talent. Vernet était plus qu'un peintre célèbre : c'était une chose nationale répondant, comme artiste, au même besoin d'opposition qui commençait à faire, comme poètes, la réputation de Béranger et de Casimir Delavigne.

Il logeait rue de la Tour-des-Dames. Tout ce quartier venait de sortir de terre ; c'était la ville des artistes : Talma, mademoiselle Mars, mademoiselle Duchesnois, Arnault logeaient là. On appelait ce quartier la Nouvelle-Athènes.

Tout cela faisait de l'opposition à qui mieux mieux : mademoiselle Mars avec ses violettes, M. Arnault avec ses fables, Talma avec sa perruque de Sylla, Horace Vernet avec ses cocardes tricolores, mademoiselle Duchesnois avec ce qu'elle pouvait.

Une consécration manquait à la popularité d'Horace Vernet, il l'obtint, c'est-à-dire qu'il fut nommé directeur de l'Ecole française de Rome. Peut-être était-ce un moyen de l'éloigner de Paris. Au reste, l'exil, si c'en était un, ressemblait si fort à un honneur, que Vernet accepta avec joie.

La critique grogna bien un peu : — c'était le moment d'élever la voix ! — les uns, sur ce ton rauque, les autres sur ce ton glapissant, qui composent les deux notes particulières aux envieux, crièrent que c'était un peu bien risqué d'envoyer à Rome le propagateur des cocardes tricolores, que c'était un peu bien hardi de mettre en face les uns des autres *Montmirail* et *la Transfiguration*, Horace Vernet et Raphaël ; mais ces voix se perdirent dans l'acclamation universelle qui salua l'honneur rendu à notre peintre national.

Ce n'étaient point les ennemis de Vernet qui devaient récriminer : c'étaient ses amis qui devaient avoir peur.

En effet, en se trouvant en face des chefs-d'œuvre du XVIe siècle, Horace Vernet comme Raphaël, introduit dans la chapelle Sixtine par Bramante, fut pris du frisson du doute. Toute son éducation de peintre fut remise en question par lui-même. Il crut s'être trompé pendant trente ans de sa vie ; — à trente-deux ans, il y avait déjà trente ans qu'Horace était peintre ! — Il se demanda si, au lieu de ces bonshommes d'un pied, vêtus de la capote militaire et du schako, il n'était pas destiné à faire des géants tout nus ; au lieu de l'Iliade de Napoléon, l'Iliade d'Homère. Il se mit, le malheureux ! à faire de la grande peinture.

L'Ecole de Rome était florissante à son arrivée : — Vernet succédait à Guérin ; — sous Vernet, elle devint splendide.

L'infatigable artiste, le créateur éternel, avait communiqué à toute cette jeunesse une portion de sa fécondité. Soleil, il éclairait tout, il chauffait tout, il mûrissait tout de ses rayons.

Un an après son arrivée à Rome, il fallait bâtir dans le jardin de l'Ecole une salle d'exposition. Féron, à qui l'Institut demandait une esquisse de dix-huit pouces, livrait un tableau de vingt pieds, *le Passage des Alpes* ; Debay donnait *la Mort de Lucrèce* ; Bouchot une *Pucelle* [illegible] ; Rivière, une *Peste apaisée par les prières du pape*.

Les statuaires, au lieu de faire des statuettes, faisaient des groupes, ou tout au moins des statues : Dumont envoyait *Bacchus aux bras de sa nourrice* ; Duret, l'*Invention de la lyre*.

C'était un tel débordement de productions, que l'Académie s'effraya. Elle se plaignit que l'Ecole de Rome *produisait trop*.

Ce fut le seul reproche qu'on eut à faire à Vernet pendant sa vice-royauté ultramontaine.

Lui aussi travaillait comme un élève, comme deux élèves, comme dix élèves. Il envoyait son *Raphaël et Michel-Ange*, il envoyait son *Exaltation du pape*, il envoyait son *Arrestation du prince de Condé*, il envoyait... Heureusement pour Horace, je ne me rappelle plus tout ce qu'il envoyait à cette époque.

Encore une fois, la vue des maîtres l'avait bouleversé, — en termes d'atelier, Horace pataugeait !

Je dis cela, parce que je suis bien sûr que c'est son avis à lui-même. S'il est possible qu'Horace fasse de mauvaise peinture, s'il en a jamais fait, — et il n'y a que lui qui ait le droit de dire cela, — n'est-ce pas, cher Horace, que cette mauvaise peinture que tant de peintres signeraient joyeu-

sement et glorieusement, n'est-ce pas que c'est à Rome que vous l'avez faite !

Mais cette période d'infériorité relative — car Horace, en faisant ce qu'on appelle de la grande peinture, n'était inférieur qu'à lui-même — cette période ne fut pas sans fruit pour l'artiste ; il but la liqueur de vie à la grande source, à la source éternelle ! il revint en France puissant d'une force invisible à tous, inconnue à lui-même, et, après sept années passées au Vatican, à la chapelle Sixtine, à la Farnésine, il se retrouva plus à l'aise dans ses casernes, dans ses champs de bataille, que beaucoup disaient, et disaient à tort, qu'il n'eût pas dû quitter.

Ah ! c'est une belle vie que celle d'Horace, sillonnant l'Europe à cheval, l'Afrique à dromadaire, la Méditerranée en vaisseau ! une belle, noble et loyale vie, à qui la critique a pu faire des réprimandes, à qui la France n'aura point à faire un reproche !

Or, cette année-là, — nous revenons à nos moutons, comme dirait M. Berger, — cette année-là, Horace avait envoyé de Rome deux tableaux que nous avons nommés : *l'Exaltation du pape* et *l'Arrestation du prince de Condé*, un des bons parmi ses meilleurs.

CCXIX

PAUL DELAROCHE

Delaroche avait exposé au salon de 1831 ses trois chefs-d'œuvre : *les Enfants d'Edouard*, *Cinq-Mars et de Thou remontant le Rhône à la remorque du cardinal de Richelieu*, et *le Jeu du cardinal de Mazarin à son lit de mort*.

Il va sans dire que celui des trois tableaux que nous préférons est *Cinq-Mars et de Thou remontant le Rhône*.

La biographie de l'éminent artiste ne sera pas longue. Ce n'est ni un de ces caractères fantastiques, ni un de ces tempéraments fougueux qui vont au-devant des aventures. Il n'a pas, comme Vernet, la clavicule cassée à quinze ans, trois côtes enfoncées à trente, la tête fendue à quarante-cinq ; il n'a pas le corps mis à jour par des querelles politiques ; ses distractions ne sont pas l'escrime, l'équitation, la chasse. Il se repose du travail par le rêve, et non par une fatigue nouvelle : car son travail, quoique savant, est dur, laborieux, triste. Au lieu de dire à la face du ciel, au grand jour, en montrant ses tableaux aux hommes, et en remerciant Dieu de les lui avoir donné à faire : « Voyez, je suis artiste ! Vive Raphael et Michel-Ange ! » il les voile, il les cache, il les soustrait aux regards en murmurant : « Ah ! je n'étais pas fait pour les pinceaux, la toile et les couleurs ; j'étais fait pour la politique et la diplomatie. Vivent M. de Talleyrand et M. de Metternich ! » Oh ! ce sont les esprits malheureux, les damnés de ce monde, ceux qui font une chose, et qui sont tourmentés de cette éternelle préoccupation qu'ils étaient créés pour en faire une autre.

Paul Delaroche, en 1831, avait trente-quatre ans, et venait d'atteindre à l'apogée de sa force et de son talent. Il était le second fils d'un commissionnaire au Mont-de-Piété. Il entra de bonne heure dans l'atelier de Gros, alors au zénith de sa gloire, et qui, après les belles toiles de *Jaffa*, d'*Aboukir* et d'*Eylau*, allait entreprendre la gigantesque coupole du Panthéon. Ses progrès furent sérieux, rapides, en harmonie avec le dessin et le goût du maître.

Cependant, Delaroche avait commencé par le paysage. Son frère peignait l'histoire, et le père n'avait pas voulu que ses deux fils s'adonnassent au même genre. Les Claude Lorrain et les Ruysdael étaient donc les études préférées de Paul : une femme dont il devint amoureux, et dont il s'obstina à faire le portrait, changea ses dispositions.

Ce portrait fait, et *bien venu*, comme on dit en termes d'atelier, Delaroche était acquis à la grande peinture.

Il débuta au salon de 1822, c'est-à-dre à l'âge de vingt-cinq ans, [illegible] *du milieu des morts par Josabeth*, et un *Christ descendu de la croix*.

[illegible] *par le cardinal de Winchester*, — *Saint Vincent de Paul prêchant pour les enfants trouvés*, — *Saint Sébastien secouru* [illegible] *gieuse qui lui servait de modèle*.

La *Jeanne d'Arc* fit une grande impression, et l'on commença à parler de Delaroche, non comme d'un peintre donnant des espérances, mais comme d'un maître les ayant réalisées.

[illegible] il exposa la *mort de Carrache*, — *le* [illegible] *sauvé par miss Mac Donald*, — la *Nuit de la Saint-Barthélemy*, — la *Mort d'Elisabeth*, — et le portrait en pied du dauphin.

Tout le monde s'arrêtait devant Elisabeth, verdâtre, mourante, déja jusqu'à la ceinture dans le tombeau. Moi, je m'arrêtai devant la jeune fille d'Ecosse, ravissante de sentiment, adorable de poésie.

Cinq-Mars et *Miss Mac Donald*, c'était suffisant pour faire de Delaroche un grand peintre.

Quelle charmante manière que celle du dernier tableau : douce, tendre, affectueuse ! que de souplesse et de *morbidezza* dans ces blonds quinze ans qui, portés par les ailes de la jeunesse, touchent à peine la terre !

O Delaroche ! vous êtes un grand peintre ! mais, si vous aviez fait seulement quatre tableaux pareils à votre *Miss Mac Donald*, comme vous seriez un peintre aimé !

En 1827, il produisit d'abord un tableau politique : la *Prise du Trocadéro* ; puis la *Mort du président Duranti*, grande et magnifique page, — trois figures de premier ordre : celle du président, celle de la femme, celle de l'enfant ; celle de l'enfant surtout, je ne dirai pas qui tend, mais qui roidit ses bras au ciel ; — et un plafond pour le musée de Charles X. Je ne parlerai point de ce plafond, je ne me le rappelle pas.

Enfin vint 1831, c'est-à-dire l'époque où nous sommes arrivés, et où Delaroche expose *les Enfants d'Edouard*, *Cinq-Mars et de Thou*, — *le Jeu de Mazarin*, — le portrait de mademoiselle Sontag, — et *une Lecture*.

Alors, comme nous l'avons dit, la réputation du peintre a atteint son apogée.

Vous vous rappelez ces deux enfants assis sur un lit, l'un maladif, l'autre plein de santé ; vous vous rappelez ce petit chien qui aboie ; vous vous rappelez le rayon de lumière qui pénètre dans la prison par l'ouverture qui s'étend au bas de cette porte. Vous vous rappelez le Richelieu malade, toussant, exténué, n'ayant plus assez de force pour faire mourir les autres ; vous vous rappelez le beau Cinq-Mars, calme dans son élégant costume de satin blanc, rose et blanc, sous son feutre gris-perle ; vous vous rappelez de Thou, grave dans son costume sombre, regardant de loin l'échafaud, qui lui sera si douloureux vu de près ; vous vous rappelez ces gardes, ces rameurs, ce soldat qui mange, cet autre qui crache dans l'eau. — Tout cela est ravissant de composition, d'exécution, d'intelligence, de sentiment et surtout d'adresse

D'adresse, oui ! car Delaroche est le peintre adroit par excellence. Il possède l'adresse de Casimir Delavigne, avec lequel il a toute sorte de points de ressemblance, quoique, à notre avis, il nous semble plus fort, comme peintre, que Casimir Delavigne comme auteur dramatique.

Chaque homme d'art a ainsi dans un art voisin son analogue qui le côtoie : Hugo et Delacroix ont de grands points de contact ; je me vante de ressembler à Vernet.

L'adresse de Delaroche, en effet, est grande ; non pas que nous croyions que cette adresse soit le fruit d'un calcul ; on est adroit instinctivement, et l'adresse peut être, non pas une qualité exquise, mais un don naturel, don un peu négatif sans doute, au point de vue de l'art. J'aime mieux certains peintres, certains poètes, certains comédiens, trop maladroits que trop adroits. Mais, de même que toutes les études du monde ne changeront pas la maladresse en adresse, de même vous ne corrigerez pas un homme adroit de ce défaut

Eh bien, c'est singulier à dire, Delaroche a le défaut d'être trop adroit.

Si l'homme va à l'échafaud, ce n'est ni le moment de frisson où les gardes ouvrent les portes de la prison, ni le moment de terreur où le patient apercevra l'échafaud, que Delaroche choisira. Non, la victime résignée passera, en descendant un escalier, devant la fenêtre de l'évêque de Londres, s'agenouillera les yeux baissés et recevra la bénédiction que lui donneront deux mains blanches, aristocratiques et tremblantes, passant à travers les barreaux de cette fenêtre.

S'il peint l'assassinat du duc de Guise, ce n'est pas le moment de la lutte qu'il va choisir, ce n'est pas cette seconde suprême où les figures se contractent dans les crispations de la colère, dans les convulsions de l'agonie ; où les mains déchirent les chairs, et arrachent les cheveux ; où les cœurs boivent la vengeance et les poignards le sang. Non, c'est le moment où tout est fini, où le duc de Guise est couché mort au pied du lit, où les poignards et les épées sont essuyées, où les manteaux ont caché les déchirures du pourpoint, où les meurtriers ouvrent la porte à l'assassin, et où Henri III, pâle, tremblant, entre, recule en entrant, et murmure : « Mais cet homme avait donc dix pieds ?... Je le trouve encore plus grand couché que debout, mort que vivant ! »

Enfin, s'il peint les enfants d'Edouard, le moment qu'il choisira n'est point celui où les bourreaux de Richard III se précipitent sur les pauvres innocents, et étouffent leurs cris et leur vie sous les matelas et les oreillers. Non, c'est celui où les deux enfants, assis sur le lit qui va devenir leur tombeau, s'inquiètent et frissonnent, par pressentiment, au bruit des pas de la Mort, qu'ils ne reconnaissent pas encore, mais que leur chien a reconnue, et qui s'approche, cachée

par la porte de la prison, mais mêlée déjà sa pâle et cadavéreuse lumière à travers les fentes de cette porte.

Il est évident que c'est un côté de l'art, une face du génie qui peut être vigoureusement attaquée, mais consciencieusement défendue. Cela ne satisfait pas extrêmement l'artiste, mais cela plaît considérablement au bourgeois.

Voilà pourquoi Delaroche eut un moment la réputation la plus universelle et la moins contestée parmi tous ses confrères. Voilà pourquoi, après avoir été trop indulgente pour lui, — et par cela même qu'elle a été trop indulgente, — voilà pourquoi la critique est devenue trop sévère. Et voilà pourquoi nous remettons l'artiste et ses œuvres à leur véritable place et dans leur véritable jour.

Nous dirons donc : il ne faut pas autant en vouloir à Delaroche de son adresse qu'il ne faut l'en féliciter. L'adresse de Delaroche est une partie organique, non seulement de son talent, mais encore de son tempérament et de son caractère.

Il ne fait pas le tour de son sujet pour savoir de quel côté il pourra le voir plus adroitement. Son sujet se présente tout d'abord ainsi à ses yeux, posé de cette façon-là ; et le peintre voudrait le faire autrement, que la chose lui serait impossible.

A côté de cela, tout ce que Delaroche peut mettre de conscience dans son œuvre, il l'y met. C'est encore un autre point de ressemblance qu'il a avec Casimir Delavigne ; seulement, il ne se vide pas comme lui jusqu'au fond ; il ne lui faut pas comme à Delavigne, des amis pour reprendre la force et la vie ; — il est plus abondant : Casimir est malingre, Delaroche n'est que quinteux.

Puis Casimir rapetisse, fait étroit, mesquin. Il traite le même sujet que Delaroche ; mais pourquoi le traite-t-il ? Non point parce que le sujet est gigantesque ; non point parce qu'il remue le cœur des masses, et secoue le passé d'un peuple ; non point parce que Shakspeare en a fait un drame sublime, mais parce que Delaroche en a fait une belle composition.

Aussi les quinze actes plus ou moins longs de Shakspeare deviennent-ils trois petits actes sous la plume de Casimir Delavigne ; aussi, du convoi du roi, de la scène entre Richard III et la reine Anne, de l'apparition des victimes entre les deux armées, du combat entre Richard III et Richemont, n'en est-il question aucunement.

Les trois actes de Delavigne n'ont pas d'autre but que d'arriver à faire un tableau vivant encadré par le manteau d'Arlequin du Théâtre-Français, représentant avec une scrupuleuse exactitude, et à la manière d'un trompe-l'œil, le tableau sur toile de Delaroche.

Il en résulte que le drame se trouve comme l'Académie, grand, non point par ce qu'il a, mais par ce qui lui manque.

Puis, quoique, chez l'un comme chez l'autre, les convictions ou, si l'on veut, les préjugés aillent au delà de l'obstination, et touchent à l'entêtement, Delaroche, étant le plus fort des deux, cède rarement, mais cede quelquefois ; Casimir, jamais !

Un exemple :

J'ai dit que chaque grand artiste, avait, dans un art voisin, son analogue qui le côtoie ; j'ai dit que Delaroche ressemblait à Casimir Delavigne. J'insiste.

Cela est si vrai, que Victor Hugo et Delacroix, les deux talents les moins académiques qu'il y ait au monde, ont eu tous deux l'ambition d'être de l'Académie. Tous deux se sont mis sur les rangs : Hugo, cinq fois ; Delacroix, dix, douze, quinze... Je ne compte plus.

Eh bien, on se rappelle ce que j'ai raconté ; ou plutôt, de peur qu'on ne se le rappelle pas, je vais le redire.

A l'une des vacances académiques, je pris sur moi de faire pour Hugo quelques visites à des académiciens de mes amis.

Une de ces visites fut dirigée vers les Menus-Plaisirs, où Casimir Delavigne, avait un logement.

J'ai déjà dit que j'aimais beaucoup Casimir Delavigne, et que Casimir Delavigne m'aimait beaucoup.

Peut-être s'étonnera-t-on qu'aimant beaucoup Casimir Delavigne, et me vantant d'être aimé de lui, je dise du *mal* de Casimir Delavigne.

D'abord, je ne dis pas de *mal* du talent, je dis la vérité sur le talent de Casimir Delavigne. Cela ne m'empêche pas d'aimer la personne de Casimir.

Je dis du bien du talent de M. Delaroche ; cela prouve-t-il que j'aime M. Delaroche ? Non, je n'aime pas M. Delaroche ; mais mon amitié pour l'un, et mon peu de sympathie pour l'autre n'influent pas sur l'opinion que j'ai de leur talent.

Je n'ai ni à me plaindre ni à me louer de leur talent, et je puis avoir à me louer ou à me plaindre des individus.

Je laisse toutes ces misères de côté, et je juge les œuvres.

Cela expliqué, je reviens à Casimir Delavigne, qui m'aimait un peu, et que j'aimais beaucoup. J'avais résolu de mettre cette amitié-là au service d'Hugo, que j'aimais et que j'aime encore bien autrement, parce que l'admiration entre au moins pour les deux tiers dans mon amitié pour Hugo, tandis que je n'admirais point Casimir Delavigne.

J'allai donc trouver Casimir Delavigne. J'employai toutes les câlineries de mon amitié, tous les arguments de ma raison pour le déterminer à donner sa voix à Hugo. — Il refusa obstinément, cruellement et, ce qui est pis, maladroitement.

Il eût été si adroit à Casimir Delavigne de donner sa voix à Hugo !

Il ne la lui donna point.

C'est que l'adresse, chez Casimir Delavigne, était une qualité acquise, et non un don naturel.

Casimir donna sa voix — à qui ? je n'en sais plus rien. A M. Dupaty, à M. Flourens, à M. Vatout.

Eh bien, écoutez ceci

Même situation se présente pour Delacroix faisant ses visites que pour Hugo se mettant sur les rangs.

Une première fois, une seconde fois, Delaroche refusa sa voix à Delacroix.

Robert Fleury, — vous savez, cet excellent peintre des situations douloureuses, des agonies suprêmes, si bien placé pour être un appréciateur impartial de Delacroix et de Delaroche ? — eh bien, Robert Fleury alla trouver Delaroche, et fit près de lui ce que j'avais fait près de Casimir Delavigne, c'est-à-dire qu'il pria, supplia Delaroche de donner sa voix à Delacroix.

Delaroche refusa d'abord avec des crispations de terreur avec des cris d'indignation ; il mit Robert Fleury à la porte

Mais, quand il fut resté seul, sa conscience lui parla tout bas d'abord, puis à demi-voix, puis tout haut ; il essaya de lutter : sa conscience grandissait incessamment comme l'ombre de la fiancée de Messine !

Il envoya chercher Fleury.

— Vous pouvez dire à Delacroix qu'il a ma voix ! lui cria-t-il. Au bout du compte, c'est un grand peintre.

Et il se sauva dans sa chambre à coucher comme un lion vaincu se retire dans sa caverne, comme Achille maussade se retire dans sa tente.

Maintenant, en échange de cette concession faite à sa conscience, qui lui dit : « Tu as tort ! » montrons Delaroche obstiné, quand sa conscience lui dit : « Tu as raison ! »

C'est non seulement un grand peintre que Delaroche, mais, vous allez voir, c'est encore un très beau, un très grand caractère.

En 1835, Delaroche, chargé de peindre six tableaux qui doivent se relier avec la coupole de la Madeleine, apprend que M. Ingres, chargé lui-même de peindre cette coupole, recule devant l'œuvre immense, et se retire.

Il court chez M. Thiers, alors ministre de l'intérieur.

— Monsieur le ministre, lui dit-il. M. Ingres se retire ; mon travail se reliait au sien, je m'étais entendu avec lui, il m'avait fait part de son plan, je lui avais montré mes esquisses ; sa besogne et la mienne eussent fait un tout harmonieux. Peut-être n'en sera-t-il pas ainsi de son successeur. Je demande à le connaître, afin de savoir s'il pourra en être de moi à lui comme il en était de moi à M. Ingres. Dans le cas où vous n'auriez personne en vue, et que vous vouliez me charger de tout, je ferai la coupole pour rien, c'est-à-dire que vous me payerez mes six tableaux au prix convenu, et que je vous donnerai, moi, la coupole par-dessus le marché.

M. Thiers se redressa, se posa en Orosmane, et dit comme Orosmane :

Chrétien, te serais-tu flatté
D'effacer Orosmane en générosité ?...

Le résultat de la conversation fut que le ministre, après avoir dit qu'il n'y aurait peut-être pas de coupole peinte, et que l'on se contenterait d'une frise sculptée, donna sa parole d'honneur à Delaroche, — cette parole d'honneur que vous connaissez, que je connais, que Rome connaît, que l'Espagne connaît ! sa parole d'honneur, dis-je, que, si la coupole de la Madeleine était peinte, ce serait lui, Delaroche, qui la peindrait. Sur cette assurance, Delaroche partit joyeux pour Rome, emportant une espérance devenue sa vie. Cette œuvre, c'était son œuvre capitale, c'était sa chapelle Sixtine, à lui.

Il arrive à Rome ; il s'enferme, comme Poussin, dans un couvent de camaldules, copie des têtes de moine, fait des études prodigieuses, des esquisses admirables, les esquisses de Delaroche valent souvent mieux que ses tableaux, — peint le jour, dessine la nuit, et revient avec des montagnes de matériaux.

En arrivant, il apprend que la coupole est donnée à Ziégler !

Comme moi après l'interdiction d'*Antony*, il prend un cabriolet, force la porte de M. Thiers, le trouve dans son cabinet, et s'arrête devant son bureau.

— Monsieur le ministre, je ne viens pas vous réclamer le travail que vous m'aviez promis ; je viens vous rendre les vingt-cinq mille francs que vous m'avez avancés.

[illegible] les vingt-cinq mille francs en billets de banque sur le bureau du ministre, il salue et sort.

[illegible] c'était noble, c'était grand ; mais ce fut [illegible].

La tristesse de Delaroche, disons mieux, sa misanthropie, date de ce jour-là.

CCXX

[illegible] DELACROIX

[illegible] avait exposé au salon de 1831 ses *Tigres* [illegible] sa *Mort de l'évêque de Liège*.

Remarquez-vous comme la grave et misanthropique figure de Delaroche se trouve bien encadrée entre Horace Vernet, qui est la vie et le mouvement, et Delacroix, qui est le sentiment, l'imagination et la fantaisie ?

Voilà un peintre dans toute la force du terme, à la bonne [illegible] plein de défauts impossibles à défendre, plein de qualités impossibles à contester, pour lequel amis et ennemis, admirateurs et détracteurs, peuvent s'égorger en toute conscience. Et tous auront raison : ceux-là d'aimer, ceux-ci de haïr ; les uns d'admirer, les autres de dénigrer.

Donc, bataille ! Delacroix est à la fois un *fait de guerre* et un *cas de guerre*.

Nous allons tâcher d'esquisser cette grande et curieuse figure artistique, qui ne ressemble à rien de ce qui a été, et probablement à rien de ce qui sera ; nous allons essayer de donner, par l'analyse de son tempérament, une idée des productions de ce grand peintre, qui tient à la fois de Michel-Ange et de Rubens ; moins bon dessinateur que le premier, moins bon compositeur que le second, mais plus fantaisiste que l'un et l'autre.

Le tempérament, c'est l'arbre ; les œuvres n'en sont que les fleurs et les fruits.

Eugène Delacroix est né à Charenton près Paris, — à Charenton-les-Fous ; aussi personne, peut-être, n'a fait les fous comme Delacroix ; voyez le fou hébété, le fou craintif et le fou colère de *la Prison du Tasse*.

Il est né en 1798, en plein Directoire. Son père, après avoir été ministre de la Révolution, était préfet à Bordeaux, et allait être préfet à Marseille. Eugène était le dernier de la famille, le *culot*, comme disent les dénicheurs de nids : son frère avait vingt-cinq ans de plus que lui ; sa sœur [illegible] avant qu'il fût né.

Il [illegible] d'avoir une enfance plus accidentée que [illegible] Delacroix.

A trois ans, il avait été pendu, brûlé, noyé, empoisonné, étranglé ! Il fallait une rude prédestination pour échapper à tout cela.

Un jour, son père, qui était militaire, le prend entre ses deux bras, et l'élève jusqu'à la hauteur de sa bouche ; pendant ce temps, l'enfant s'amuse à se tourner autour du cou la corde à fourrage du cavalier ; le cavalier, au lieu de le déposer à terre, le laisse retomber, et voilà Delacroix pendu !

Heureusement, on desserre à temps la corde à fourrage, et Delacroix est sauvé.

Un soir, sa bonne laisse la bougie allumée trop près de sa moustiquaire, le vent [illegible] la moustiquaire ; la moustiquaire prend feu ; le feu se communique aux matelas, [illegible] à la chemise de l'enfant, et voilà Delacroix qui [illegible].

Heureusement, il crie ; à ses cris, on arrive, et on éteint Delacroix. — Il était temps, le dos de l'homme est, aujourd'hui encore, tout marbré des brûlures qui ont corrodé la [illegible] !

Son père, de la préfecture de Bordeaux, [illegible] celle de Marseille ; on donne au nouveau préfet une fête d'installation dans le port ; en passant d'un bâtiment à un autre, le domestique qui porte l'enfant fait un faux pas, se laisse choir, et voilà Delacroix qui se noie !

Heureusement, un matelot se jette à la mer, et le repêche juste au moment où, songeant à sa propre conservation, le domestique vient de le lâcher.

Un peu plus tard, dans le cabinet de son père, il trouve du vert-de-gris qui sert à laver les cartes géographiques ; la couleur [illegible] coloriste ; — il avale le vert-de-gris, et le voilà empoisonné !

[illegible] le godet vide [illegible] le médecin [illegible]

[illegible]

[illegible] sa mère lui donne une [illegible] gourmand au lieu de manger son raisin grain à grain, il avale la grappe entière ; la grappe lui reste dans la gorge et l'étrangle ni plus ni moins que l'arête de sole étranglait Paul Huet !

Heureusement, sa mère lui fourre la main dans la bouche jusqu'au poignet, rattrape la grappe par la queue, parvient à la retirer, et Delacroix, qui étranglait, respire.

Ce sont, sans doute, ces divers événements qui ont fait dire à l'un de ses biographes qu'il avait eu une enfance *malheureuse*. Comme on le voit, c'est accidentée qu'il eût fallu dire. Delacroix était adoré de son père et de sa mère, et il n'y a pas d'enfance malheureuse poussant et fleurissant entre ce double amour.

A huit ans, on le met au collège, — au lycée impérial. Il y reste jusqu'à dix-sept ans, et y fait de bonnes études, passant ses vacances tantôt près de son père, tantôt chez son oncle Riesener, le peintre de portraits. Chez cet oncle, il voit Guérin. — Toujours la rage de la peinture l'avait poursuivi : à six ans, en 1804, lors du camp de Boulogne, il avait fait, à la craie blanche, sur une planche noire, un dessin représentant la *Descente des Français en Angleterre* ; seulement, la France était figurée par une montagne ; l'Angleterre par une vallée : c'était la *descente* en Angleterre. De la mer, il n'en était pas question. On voit qu'à six ans, les notions géographiques de Delacroix n'étaient pas bien arrêtées. — Il est convenu, entre Riesener et l'auteur de la *Clymnestre* et du *Pyrrhus*, qu'en sortant du collège, Delacroix entrera dans l'atelier de celui-ci.

Il y avait bien quelques difficultés de la part de la famille : le père penchait pour l'administration, la mère pour la diplomatie ; mais, à dix-huit ans, Delacroix perd sa fortune et son père ; il lui reste quarante mille francs et la liberté de se faire peintre.

Alors, il entre chez Guérin, ainsi que c'était convenu, travaille comme un nègre, rêve, compose et exécute son tableau du *Dante*.

Ce tableau, qui n'est pas le plus mauvais de ceux qu'il a faits, — les hommes forts mettent autant, quelquefois plus dans leur première œuvre que dans aucune autre, — ce tableau avait poussé sous les yeux de Géricault.

C'était un chaud soleil, que le regard du jeune maître qui était en train de composer le *Naufrage de la Méduse*.

Géricault venait souvent voir travailler Delacroix ; la rapidité et la fantaisie de pinceau de son jeune rival, ou plutôt de son jeune admirateur, l'amusait. Il le regardait pardessus l'épaule, — Delacroix est de petite taille, et Géricault était de grande taille, — ou bien à cheval sur une chaise. Géricault aimait tant les chevaux, qu'il se mettait toujours à cheval sur quelque chose.

Le dernier coup de pinceau donné au sombre passage des enfers, on le montra à M. Guérin.

M. Guérin se pinça les lèvres, fronça le sourcil, et fit entendre un petit grognement désapprobateur accompagné d'un signe de tête négatif. Ce fut tout ce que Delacroix en put tirer.

Le tableau fut exposé.

Gérard le vit en passant, s'arrêta court, le regarda longtemps, et, le soir, en dînant avec Thiers, — qui faisait ses premières armes en littérature, comme Delacroix en peinture — il dit au futur ministre :

— Nous avons un peintre de plus !

— Qui s'appelle ?

— Eugène Delacroix.

— Qu'a-t-il fait ?

— Un *Dante* [illegible] Voyez son tableau.

Le lendemain, Thiers va au Louvre, cherche le tableau, le trouve, le regarde à son tour, et sort enchanté.

Il y a un sentiment artistique réel, sinon dans le cœur du moins dans l'esprit de Thiers. Ce qu'il a pu faire pour l'art, il l'a fait, et, quand il a mécontenté, blessé, découragé un artiste, la faute en a été à son entourage, à sa famille, à des coteries de salon, et, tout en faisant cette douleur à un artiste, de lui manquer de parole, il eût voulu au prix d'une douleur éprouvée par lui, épargner à cet artiste celle qu'il lui faisait.

Puis il avait la main, sinon juste, du moins heureuse : c'est lui qui a eu l'idée d'envoyer Sigalon à Rome.

Il est vrai que Sigalon est mort à Rome du choléra ; mais il est mort après avoir envoyé de Rome sa belle copie du *Jugement dernier*.

Thiers revint donc enchanté du tableau de Delacroix ; il travaillait alors au *Constitutionnel*. Il fit un splendide article au [illegible]

En somme, *le Dante* n'avait pas [illegible] de [illegible]. On ne se doutait pas quelle famille de réprouvés l'exilé de Florence traînait après lui !

Le gouvernement acheta le tableau deux mille francs, sur la recommandation de Gérard et de Gros, et le fit transporter au Luxembourg [illegible] Vous pouvez le voir, c'est un des beaux tableaux du palais.

Deux ans s'écoulèrent. A cette époque, les expositions

n'avaient lieu que tous les deux ou trois ans. Le salon de 1824 s'ouvrit.

Tous les regards étaient tournés vers la Grèce. Les souvenirs de notre jeunesse faisaient de la propagande, et recrutaient hommes, argent, poésies, peintures, concerts. On chantait, on peignait, on versifiait, on quêtait en faveur des Grecs. Qui donc se fût déclaré turcophile eut risqué d'être lapidé comme saint Etienne. Delacroix exposa son fameux *Massacre de Scio*.

Bon Dieu ! vous qui étiez de ce temps-là, avez-vous oublié les clameurs que fit pousser cette peinture, qui apparaissait à la fois rude dans sa composition, violente dans sa forme, et, cependant, pleine de poésie et de grâce ? Vous rappelez-vous la jeune fille attachée à la queue d'un cheval ? Comme elle était frêle et facile à briser ! comme on comprenait qu'au contact des cailloux, au choc des rochers, aux pointes des ronces, tout ce corps s'effeuillerait ainsi que les pétales d'une rose se disperserait ainsi que des flocons de neige !

Or, cette fois, le Rubicon était passé, la lance jetée, la guerre déclarée. Le jeune peintre venait de rompre avec toute l'école impériale. En franchissant le précipice qui séparait le passé de l'avenir, il avait poussé du pied la planche dans l'abîme, et, eût-il voulu revenir sur ses pas, la chose lui était désormais impossible. A partir de ce moment, — chose rare, à vingt-six ans ! — Delacroix fut proclamé un maître, fit école, et eut, non pas des élèves, mais des disciples, des admirateurs, des fanatiques.

On chercha qui lui opposer ; on exhuma l'homme qui lui était le plus dissemblable en tous points, pour se rallier autour de lui : on découvrit Ingres ; on l'exalta, on le proclama, on le couronna en haine de Delacroix.

Comme du temps de l'invasion des Huns, des Burgundes et des Wisigoths, on cria aux barbares, — on invoqua sainte Geneviève, — on adjura le roi, — on supplia le pape !

Ingres dut, certes, sa recrudescence de réputation, non point à l'amour et à l'admiration qu'inspiraient ses grisailles, mais à la terreur et à la haine qu'inspirait le pinceau fulgurant de Delacroix.

Tous les hommes au-dessus de cinquante ans furent pour Ingres ; tous les jeunes gens au-dessous de trente ans furent pour Delacroix.

Nous étudierons, nous examinerons, nous apprécierons Ingres à son tour, qu'on soit tranquille ! son nom, jeté là en passant, n'y demeurera pas enfoui ; seulement, nous prévenons d'avance — que nos lecteurs se le tiennent pour dit, et que notre jugement ne soit pris que pour ce qu'il vaut, — nous prévenons que ni l'homme ni le talent ne nous sont sympathiques.

Thiers, au reste, ne manqua pas plus à l'auteur du *Massacre de Scio* qu'il n'avait manqué à l'auteur du *Dante*. Un article non moins louangeur que le premier, et tout surpris de se trouver dans les colonnes du classique *Constitutionnel*, vint en aide à Delacroix dans cette mêlée où, comme au temps de l'*Iliade*, les dieux de l'art ne dédaignaient pas de combattre ainsi que de simples mortels.

Le gouvernement eut en quelque sorte la main forcée par Gérard, Gros et M. de Forbin. Ce dernier, au nom du roi, acheta le *Massacre de Scio* six mille francs pour le musée du Luxembourg.

Géricault mourut comme Delacroix venait de toucher ses six mille francs. — Six mille francs ! c'était une fortune. — La fortune passa à acheter des esquisses à la vente de l'illustre défunt, et à faire un voyage en Angleterre.

L'Angleterre est le pays des belles collections particulières : les immenses fortunes de certains gentlemen leur permettent — que ce soit par mode ou véritable sentiment de l'art — de satisfaire leur goût pour la peinture.

Delacroix se crut encore à l'ancien musée Napoléon, au musée de la conquête qu'avait anéanti 1815 : il nagea en pleine Flandre et en pleine Italie.

C'était une merveilleuse chose, que cet ancien musée où s'étaient donné rendez-vous les chefs-d'œuvre de toute l'Europe, et au milieu duquel les Anglais faisaient rôtir leurs viandes saignantes après Waterloo.

Ce fut dans cette période de prospérité, — le bruit, en art, est toujours de la prospérité : s'il n'amène pas la fortune, il satisfait l'orgueil, et l'orgueil satisfait donne, certes, des jouissances plus vives que la fortune acquise ! — ce fut dans cette période de prospérité, disons-nous, que Delacroix fit son premier *Hamlet*, son *Giaour*, son *Tasse dans la prison des fous*, *la Grèce sur les ruines de Missolonghi* et *Marino Faliero*.

J'ai acheté les trois premiers tableaux ; ils sont encore aujourd'hui des plus beaux qu'ait faits Delacroix.

La Grèce fut achetée par un musée de province.

Mariano Faliero eut une singulière destinée. La critique s'acharna contre ce tableau. Delacroix l'eût donné, à cette époque, pour quinze ou dix-huit cents francs : personne n'en voulut. Lawrence le vit, l'apprécia, en eut envie, et allait l'acheter, quand il mourut. — Le tableau resta dans l'atelier de Delacroix.

En 1836, j'entrais chez le prince royal comme il allait envoyer à Victor Hugo, en remerciment d'un volume de poésies adressé par le grand poète à madame la duchesse d'Orléans, je ne sais quelle tabatière ou quelle bague en diamants. Il me montra l'objet en question, et m'annonça sa destination, en me laissant entrevoir que j'étais menacé du pareil.

— Oh ! monseigneur, par grâce ! lui dis-je, n'envoyez à Hugo ni bague ni tabatière.

Pourquoi cela ?

— C'est ce que tout autre prince ferait, et monseigneur le duc d'Orléans, mon duc d'Orléans, à moi, n'est pas tout autre : il est lui, c'est-à-dire un homme d'esprit, un homme de cœur, un artiste.

— Que voulez-vous donc que je lui envoie ?

— Décrochez un tableau de votre galerie, peu importe lequel pourvu qu'il ait appartenu à Votre Altesse Royale, mettre au bas : « Donné par le prince royal à Victor Hugo, » et envoyez-lui cela.

— Eh bien, soit ! Mieux encore : cherchez-moi, chez un peintre de vos amis, un tableau qui puisse plaire à Hugo ; achetez-le, faites-le-moi apporter, et je le lui donnerai. Il y aura ainsi deux contents au lieu d'un : le peintre à qui je l'achèterai, le poète à qui je le donnerai.

— J'ai votre affaire, monseigneur, dis-je au prince.

Je pris mon chapeau, et sortis tout courant. Je pensais au *Marino Faliero* de Delacroix.

Je traversai les ponts, je montai les cent dix-sept degrés de l'atelier de Delacroix, qui logeait alors quai Voltaire, et je tombai dans son atelier tout essoufflé.

— Vous voilà ! me dit-il. Pourquoi diable avez-vous monté si vite.

— J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer.

— Bon ! fit Delacroix ; laquelle ?

— Je viens vous acheter votre *Marino Faliero*.

— Ah ! dit-il d'un air plus contrarié que satisfait.

— Tiens ! cela n'a pas l'air de vous réjouir !

— Est-ce pour vous que vous voulez l'acheter ?

— Si c'était pour moi, combien vaudrait-il ?

— Ce que vous auriez envie d'en donner : deux mille francs, quinze cents francs, mille francs.

— Non, ce n'est pas pour moi ; c'est pour le duc d'Orléans. Combien pour le duc d'Orléans ?

— Quatre mille, cinq mille, six mille francs, selon l'endroit de la galerie où il sera placé.

— Ce n'est pas pour lui.

— Pour qui ?

— C'est pour faire un cadeau.

— A qui ?

— Je ne suis pas autorisé à vous le dire ; je suis seulement autorisé à vous offrir six mille francs.

— Mon *Marino Faliero* n'est pas à vendre.

— Comment, il n'est pas à vendre ? Mais vous vouliez tout à l'heure me le donner pour mille francs ?

— A vous, oui.

— Au prince pour quatre mille !

— Au prince, oui ; mais au prince ou à vous seulement.

— Pourquoi cette préférence ?

— A vous, parce que vous êtes mon ami ; au prince, parce que c'est un honneur d'avoir sa place dans la galerie d'un artiste royal aussi éclairé qu'il l'est ; mais à tout autre que vous deux, non.

— Oh ! la singulière idée !

— Que voulez-vous ! c'est la mienne.

— Mais, enfin, vous avez une raison !

— C'est probable.

— Vous vendriez tout autre tableau dont on vous donnerait le même prix ?

— Tout autre, mais pas celui-là.

— Et pourquoi pas celui-là ?

— Parce qu'on m'a tant dit qu'il était mauvais, que je l'ai pris en affection, comme une mère prend en affection un pauvre enfant chétif, malingre, contrefait. Dans mon atelier, il m'a — pauvre paria qu'il est ! — pour le regarder en face si on le regarde de travers, pour le consoler si on l'humilie, pour le défendre si on l'attaque. Chez vous, il eût eu, sinon un père, du moins un tuteur, car, si vous l'achetiez, vous qui n'êtes pas riche, c'est que vous l'aimeriez. Chez le prince, à défaut de louanges sincères, il eût eu celles des courtisans : « La peinture était bonne, puisque monseigneur l'a achetée... Monseigneur est trop artiste, trop connaisseur pour se tromper... C'était la critique qui avait fait erreur, la vieille sorcière ! l'abominable sibylle ! » Mais, chez un étranger, chez un indifférent à qui il n'aura rien coûté, qui n'aura aucune raison de prendre son parti, non, non, non. — Mon pauvre *Marino Faliero*, sois tranquille, tu n'iras pas là !

Et j'eus beau prier, supplier, insister, Delacroix tint bon. Sûr de ne pas être désavoué par le duc d'Orléans, j'allai jusqu'à huit mille francs.

Delacroix refusa obstinément. Le tableau est encore dans son atelier.

Voilà l'homme, ou plutôt voilà l'artiste !

Au salon de 1826, qui dura six mois, et qui eut trois renouvellements, Delacroix exposa un *Justinien* et un *Christ au jardin des Oliviers*, merveille de douleur et de tristesse que vous pouvez voir rue Saint-Antoine, dans l'église Saint-Paul, en entrant à gauche. Je ne manque jamais, pour mon compte, d'entrer dans cette église quand je passe par là, et de faire à la fois, devant ce tableau, ma prière de chrétien et d'artiste.

Tout cela, au reste, était sage ; et, comme ce n'était que beau, et non bizarre, cela ne fit pas grand bruit. On dit bien que le *Justinien* avait l'air d'un oiseau, et le *Christ*... je ne sais plus de quoi ; on se battit plutôt sur le dos du passé que sur celui du présent. Mais, tout à coup, au dernier renouvellement, arrive... quoi ? Devinez... Vous ne vous rappelez pas ?

— Non.

— Le *Sardanapale*.

— Ah ! c'est vrai !

Pour le coup, ce fut un *tollé* général.

Le roi d'Assyrie, coiffé du bandeau, vêtu de la robe royale, était assis au milieu des vases d'argent, des aiguières d'or, des colliers de perles, des bracelets de diamants, des trépieds de bronze, avec sa favorite la belle Mirrha, sur un bûcher qui semblait près de glisser et de tomber sur le public. Tout autour du bûcher, les femmes du monarque d'Orient se tuaient, tandis que des esclaves amenaient et égorgeaient ses chevaux.

L'attaque fut si violente, la critique avait tant de choses à reprocher à cette toile gigantesque, — une des plus grandes, sinon la plus grande du salon, — que l'attaque étouffa la défense : les fanatiques essayèrent bien de se réunir en bataillon carré autour du chef ; mais l'Académie elle-même, la vieille garde classique, chargea à fond ; les malheureux partisans du *Sardanapale* furent enfoncés, dispersés, taillés en pièces ! Ils disparurent comme une trombe, s'évanouirent comme une fumée, et, pareil à Auguste, Delacroix redemanda en vain ses légions ! Thiers lui-même était caché on ne savait où.

L'auteur du *Sardanapale* — il va sans dire que Delacroix n'était plus l'auteur du *Dante*, l'auteur du *Massacre de Scio*, l'auteur de *la Grèce sur les ruines de Missolonghi*, l'auteur du *Christ au jardin des Oliviers* ; non, Delacroix n'était plus que l'auteur du *Sardanapale* ! — l'auteur du *Sardanapale* demeura cinq ans sans commande.

Enfin, en 1831, il venait, comme nous l'avons déjà dit, d'exposer ses *Tigres*, sa *Liberté* et son *Assassinat de l'évêque de Liège*, et, autour de ces trois œuvres des plus remarquables, commença à se rallier ce qui avait survécu à la dernière défaite.

Le duc d'Orléans acheta l'*Assassinat de l'évêque de Liège*, et le gouvernement, la *Liberté*. Les *Tigres* restèrent à l'auteur.

CCXXI

LES TROIS PORTRAITS DANS LE MÊME CADRE

Maintenant, — si j'en juge par moi-même du moins, — après l'appréciation de l'œuvre des hommes supérieurs, ce qui, en eux, éveille le plus la curiosité, c'est leur manière de travailler. Il y a des musées où l'on peut étudier toutes les phases de la gestation humaine, des serres où l'on peut, presque à l'œil nu, suivre le développement des plantes et des fleurs. N'est-il pas aussi curieux, dites-moi, d'assister aux divers phénomènes du travail de l'intelligence ? et croyez-vous qu'il n'y ait pas un intérêt égal à voir ce qui se passe dans le cerveau de l'homme, surtout si cet homme est, en peinture, Vernet, Delaroche ou Delacroix ; en science, Arago, Humboldt ou Merzélius ; en poésie, Gœthe, Hugo ou Lamartine, que de regarder, à travers un globe de verre, ce qui se passe dans une ruche d'abeilles ?

Un jour, je disais à un de mes amis misanthrope que, parmi les cerveaux des animaux, celui qui se rapprochait le plus du cerveau de l'homme était le cerveau de la fourmi.

— Ce que vous me dites là n'est pas poli pour la fourmi ! me répondit le misanthrope.

Je ne suis pas tout à fait du même avis que mon ami, et je crois, au contraire, que le cerveau de l'homme est, de tous les cerveaux, le plus curieux à examiner.

Or, comme c'est le cerveau, — jusqu'à présent, du moins, on s'est arrêté là, faute de mieux, — comme c'est le cerveau qui crée la pensée, la pensée qui commande le mouvement, et le mouvement qui produit le fait, nous pouvons dire hardiment qu'étudier les caractères, et regarder les œuvres qui sont les productions du tempérament, c'est étudier le cerveau.

Nous avons dit ce qu'était Horace Vernet, comme aspect physique : petit, mince, leste, agréable à voir, bon à entendre, avec ses cheveux rares, ses sourcils épais, ses yeux bleus, son nez long, sa bouche souriante sous de longues moustaches, et sa royale taillée en pointe.

C'est, avons-nous ajouté, la vie et le mouvement.

Vernet sera, en effet, à la fin de sa carrière, l'un des hommes qui auront le plus vécu, et, le jour où il s'arrêtera, l'un des hommes qui auront le plus marché : grâce à la poste, aux chevaux, aux dromadaires, aux bateaux à vapeur, aux chemins de fer, il a, certes, fait aujourd'hui, c'est-à-dire à soixante-cinq ans, plus de chemin que le Juif errant ! — Il est vrai que le Juif errant va à pied, ses cinq sous ne lui permettant pas la locomotion rapide, et sa fierté se refusant à la locomotion gratuite. — Vernet, disons-nous, a déjà fait, à cette heure, plus de chemin que le Juif errant n'en a fait depuis mille ans ; son travail lui-même est une espèce de voyage : nous lui avons pu peindre *la Smala* avec un échafaudage montant jusqu'au plafond, des terrasses s'étendant dans toute la longueur de la salle ; c'était curieux de le voir, allant, venant, montant, descendant, ne s'arrêtant, à chaque station, que cinq minutes, comme on ne s'arrête à Creil que dix minutes, comme on ne s'arrête à Valenciennes qu'une demi-heure ; — et, au milieu de tout cela, bavardant, fumant, faisant des armes, montant à cheval, à mulet, à chameau, en tilbury, en droschky, en palanquin, racontant ses voyages, en projetant d'autres, et, d'impalpable, enfin, devenant presque invisible : c'est une flamme, une eau, une fumée comme Protée !

Puis il y a encore une curiosité avec Vernet : c'est qu'il part pour Rome, comme il partirait pour Saint-Germain : pour la Chine, comme il partirait pour Rome. J'ai été six ou sept fois chez lui ; la première fois, il y était : la chose m'a alléché ; la seconde, il était au Caire ; la troisième, à Pétersbourg ; la quatrième, à Constantinople ; la cinquième, à Varsovie ; la sixième, à Alger.

La septième, — c'était avant-hier, — je l'ai trouvé à l'Institut, arrivant de courir les chasses de Fontainebleau, et se donnant un jour de repos en blaireautant, d'une manière aussi sûre et aussi fraîche que lorsqu'il avait trente ans, un petit tableau de dix-huit pouces, représentant un Arabe à califourchon sur un âne ayant pour housse une peau de lion encore sanglante, et qui vient d'être enlevée au corps de l'animal. L'âne traverse, insoucieux du terrible fardeau qu'il porte, un ruisseau qu'on entend presque gazouiller sur les cailloux ; l'homme, la tête en l'air, regarde, avec distraction, le ciel bleu qui transparaît à travers les feuilles, et les fleurs aux couleurs ardentes, rampant aux troncs des arbres, et retombant comme des cornets de nacre ou des cocardes de pourpre.

Cet Arabe, Vernet l'a rencontré ainsi, calme et insoucieux sur son âne, venant de tuer et de dépouiller ce lion.

Voici comment la chose était arrivée :

L'Arabe labourait un petit champ voisin d'un bois ; — un bois est toujours un mauvais voisinage en Algérie ; — sa femme était assise à vingt pas de lui, avec son enfant. Tout à coup, la femme poussa un cri... Elle avait un lion à côté d'elle.

L'Arabe s'élança sur son fusil ; mais la femme lui cria :

— Laisse-moi faire !

Je me trompe, ce n'est point la femme, c'est la mère qui lui cria cela.

Il laissa faire la mère. Celle-ci prit son enfant, le mit entre ses jambes, et, se tournant vers le lion :

— Ah ! lâche ! lui dit-elle en lui montrant le poing, tu viens attaquer une femme et un enfant sans défense ! Tu crois me faire peur ; mais je te connais. Va donc attaquer un peu mon mari, qui est là-bas, et qui a un fusil... Vas-y donc ! mais tu n'oses pas ; tu es un misérable, et c'est toi qui as peur ! Va-t'en, chacal ! va-t'en, loup ! va-t'en, hyène ! Tu as pris la peau d'un lion, mais tu n'es pas un lion !

Le lion s'était retiré.

Par malheur, en se retirant, il avait rencontré la mère de l'Arabe, qui lui apportait son dîner. Il s'était jeté sur la vieille femme, et avait commencé de la manger.

Aux cris de sa mère, l'Arabe était accouru avec son fusil, et, tandis que le lion faisait tranquillement craquer les os et les chairs sous sa dent, il avait introduit le bout du canon de son fusil dans l'oreille de l'animal, et l'avait tué roide.

Au reste, l'Arabe n'en paraissait pas plus triste pour être orphelin, et pas plus ému pour avoir tué un lion.

Vernet me racontait cela, tout en mettant les dernières touches à son tableau, qui doit être fini à cette heure.

Ce n'est point ainsi que travaille Delaroche ; ce n'est point cette vie aventureuse qu'il mène : lui n'a pas trop de temps

pour son travail. C'est que, pour Delaroche, le travail est une constante étude, et non pas un jeu. Il n'est pas né peintre comme Vernet ; il n'a pas joué, tout enfant, avec des pinceaux et des crayons ; il a appris à dessiner et à peindre, tandis que Vernet n'a rien appris de tout cela.

Delaroche est un homme de cinquante-six ans, aux cheveux plats, autrefois noirs, aujourd'hui grisonnants, au front large et découvert, aux yeux noirs plus intelligents qu'animés, sans barbe ni favoris. Sa taille est moyenne, bien prise, élégante même ; ses mouvements sont lents, sa parole froide ; paroles et mouvements, on le sent très bien, sont soumis à la réflexion, et, au lieu d'être instantanés comme chez Vernet, ne viennent en quelque sorte qu'à la suite de la pensée.

Autant la vie de Vernet est turbulente, mouvementée et pareille à la feuille qui, sans résistance, se laisse emporter au premier vent, autant la vie de Delaroche, abandonné à son libre arbitre, serait calme et sédentaire. Chaque fois que Delaroche a fait un voyage, — et Delaroche a peu voyagé, je crois, — c'est qu'une nécessité le forçait de quitter son atelier ; c'est qu'un besoin sérieux, réel, artistique, l'appelait là où il allait. Où il va, il s'arrête, se replante, reprend racine, et a autant de peine à revenir qu'il a eu de peine à aller.

Dans son travail, rien non plus qui ressemble à celui de Vernet.

Vernet sait tous ses bonshommes par cœur, depuis l'aigrette du schako jusqu'au bouton de la guêtre. Il a si souvent vécu sous la tente, que la tente, ses cordages, ses piquets lui sont familiers ; il a tant vu de chevaux, il en a tant monté, et en a tant fait, qu'il connaît tous les harnachements, depuis la rude peau de mouton du Baskir jusqu'à la housse brodée et constellée de pierreries du pacha. Il n'a donc, quelque chose qu'il fasse, presque pas besoin d'études préparatoires. A peine fait-il un croquis à la plume : *Constantine* lui a coûté une heure de travail ; *la Smala*, une journée. Ce qu'il ne sait pas, d'ailleurs, il le devine.

Il n'en est point ainsi de Delaroche. Delaroche cherche longtemps, tâtonne beaucoup, compose lentement ; Vernet n'étudie qu'une chose, la localité ; c'est pour cela qu'ayant peint à peu près tous les champs de bataille de l'Europe et de l'Afrique, il est toujours par monts et par vaux, par chemins de fer et par bateaux à vapeur.

Delaroche, au contraire, étudie tout : draperies, vêtements, chair, jour, lumière, demi-teinte ; tous les effets de Delaroche sont cherchés, calculés, préparés ; ceux de Vernet sont trouvés du premier coup. Quand Delaroche rêve un ta-

Les trois portraits dans le même cadre.

bleau, tout est mis à contribution par lui, la Bibliothèque pour les gravures, les musées pour les tableaux, les magasins de fripiers pour les draperies; il se fatigue en croquis, s'épuise en ébauches, et met souvent dans une esquisse, le plus pur de son talent. Il résulte de cette fatigue préparatoire une certaine lourdeur dans le tableau, laquelle, du reste, au lieu d'être un défaut, est, aux yeux des gens laborieux, une qualité.

Delaroche, comme tous les hommes de transition, devait avoir de grands succès, et il les a eus. Pendant les expositions de 1826, de 1831, de 1834, il n'y avait pas un bourgeois qui, avant de se risquer au salon, ne demandât: « M. Delaroche a-t-il exposé? »

Mais, du moment où, anneau intermédiaire, il eut joint la peinture classique à la peinture romantique, le passé à l'avenir, David à Delacroix, on fut injuste envers lui, comme on l'est envers tous les hommes de transition.

Au reste, Delaroche n'expose plus; à peine même travaille-t-il aujourd'hui. Il a fait une composition de premier ordre, son hémicycle du palais des Beaux-Arts, et cette composition, qui, en 1831, eût fait courir tout Paris, a déplacé tout au plus les artistes.

Pourquoi? Le talent de Delaroche a-t-il faibli, depuis l'époque où l'on faisait queue devant ses tableaux, où l'on se battait devant ses peintures? Non, au contraire, il a grandi, il s'est élevé, il est devenu magistral. Mais, que voulez-vous! j'ai comparé Paul Delaroche à Casimir Delavigne, et ce qui arriva au poète arrive au peintre; seulement, il y a cette différence que le génie du poète avait faibli, tandis que celui du peintre non seulement est resté le même, mais encore a constamment progressé.

A l'heure qu'il est, il faut être des meilleurs amis de Delaroche pour avoir le droit d'entrer dans son atelier.

D'ailleurs, Delaroche n'est plus même à Paris: il est à Nice; il se dit souffrant.

Chaud soleil, belles nuits étoilées, atmosphère étincelante de lucioles, guérissez l'âme, — et le corps sera bientôt guéri!...

Delacroix n'a aucune ressemblance physique avec ses deux rivaux.

Il est de la taille de Vernet, presque aussi mince que lui, très propre, très élégant, très coquet. Il a cinquante-cinq ans, les cheveux, les favoris et les moustaches noirs comme à trente; les cheveux ondulent naturellement, les poils de la barbe sont rares, la moustache est un peu hérissée, et ressemble à deux pincées de tabac à fumer; le front est large, bombé, terminé à sa base par deux sourcils épais, recouvrant des yeux petits, qui étincellent pleins de flamme entre deux longues paupières noires; la peau est brune, bistrée, mobile, se plissant comme celle du lion; les lèvres sont épaisses, sensuelles, promptes au sourire, et, en souriant, découvrent des dents blanches comme des perles. Tous ses mouvements sont vifs, rapides, accentués; sa parole peint, ses gestes parlent; son esprit est subtil, discuteur, prompt à la repartie; il aime la lutte, et s'y déploie étinceiant d'aperçus nouveaux, justes, brillants; à côté d'un talent hasardeux, plein de caprices, rempli d'écarts, il est sage, sobre de paradoxes, classique même; on dirait que la nature, qui tend à tout équilibrer, le place comme un habile cocher, bride en main, pour retenir ces deux chevaux fougueux qu'on appelle, l'un l'Imagination, l'autre la Fantaisie. Parfois cet esprit déborde; aussitôt la parole ne lui suffit plus, la main quitte le pinceau, inhabile à rendre la théorie qu'elle veut défendre, et prend la plume. Alors, ceux dont c'est l'état de faire de la phrase, du style, de l'appréciation, s'étonnent de cette facilité du peintre à construire la phrase, à mener son style, à développer ses appréciations, on oublie *le Dante*, le *Massacre de Scio*, l'*Hamlet*, *le Tasse*, *le Cromwell*, l'*Entrée de Louis les Femmes d'Alger*, les fresques de la chambre des députés, le plafond du Louvre; on regrette que cet homme, qui écrit si bien, si facilement, si correctement, n'écrive pas. Puis, tout à coup, on se rappelle que beaucoup peuvent écrire comme Delacroix, mais que nul ne saurait peindre comme lui, et l'on est près de lui arracher la plume de la main avec un mouvement de terreur.

Quant au travail, Delacroix tient le milieu, comme question de rapidité, entre Vernet et Delaroche: il travaille ses esquisses plus que le premier, moins que le second. Il a sur tous deux une incontestable supériorité de couleur, mais une notable infériorité de forme. Comme teinte, il voit violet; comme forme, il voit plutôt laid que beau; mais sa laideur est toujours poétisée par un profond sentiment. Tout au contraire de Delaroche, ce sont les extrêmes qui le séduisent. Ses luttes sont terribles, ses combats acharnés; tout ce que le corps a de souplesse, de force et même d'exagération dans ses mouvements, il le traduit sur la toile, et y ajoute encore parfois, comme un vernis étrange, et qui augmente les qualités vivantes de son tableau, une certaine impossibilité anatomique dont il ne s'inquiète nullement. Ses combattants combattent véritablement, s'étreignent, se mordent, se déchirent, se hachent, se pourfendent, se broient; ses épées sont ébréchées, ses haches sanglantes, ses masses moites de cervelles broyées. Voyez la *Bataille de Taillebourg*, et vous aurez une idée de ce terrible génie: on entend les hennissements des chevaux, les cris des hommes, le froissement du fer. Vous la trouverez dans la grande galerie de Versailles; et, quoique Louis-Philippe ait fait rogner la toile de six pouces sur ses quatre côtés, parce que la mesure avait été mal donnée, cette toile, toute mutilée qu'elle est, déshonorée même au dit de Procuste de M. Fontaine, est restée une des plus belles, la plus belle peut-être de toute la galerie.

En ce moment, Delacroix fait un plafond à l'hôtel de ville. Il sort de chez lui avec le jour et n'y rentre qu'à la nuit. — Delacroix appartient à cette rude famille de travailleurs qui a donné Raphaël et Rubens. — Rentré chez lui, il prend une plume, et fait des croquis. Autrefois, Delacroix allait beaucoup dans le monde, où il avait de grands succès comme homme; une maladie du larynx l'a rendu casanier.

Hier, j'ai été le voir à minuit. Il était en robe de chambre, le cou enveloppé d'une cravate de laine, dessinant près d'un grand feu qui faisait à la chambre une température de trente degrés.

Je lui demandai à voir son atelier aux lumières. Nous passâmes dans un corridor encombré de dahlias, d'agapanthes et de chrysanthèmes; puis nous entrâmes dans l'atelier.

L'absence du maître, qui, depuis six mois, travaille à l'autre bout de Paris, s'y faisait sentir; et, cependant, il y avait quatre toiles étincelantes: deux représentant des fleurs, deux représentant des fruits. Je crus, de loin, que c'étaient des tableaux empruntés par Delacroix à Diaz. — Voilà pourquoi il y avait tant de fleurs dans l'antichambre.

Puis, après les fleurs, nouvelles pour moi, je vis une foule d'anciens amis perdus aux murailles: des *Chevaux anglais qui se mordent dans une prairie*, un *Grec qui traverse un champ de bataille au galop*, le fameux *Marino Faliero*, — compagnon fidèle des tristesses du peintre, quand le peintre a un moment de tristesse; — enfin, seul, dans un petit cabinet, à côté du grand atelier, une scène de *Gœtz de Berlichingen*.

Nous nous quittâmes à deux heures du matin.

CCXXII

LES COLLABORATIONS. — UNE FANTAISIE DE BOCAGE. — ANICET BOURGEOIS. — TERESA. — LE DRAME A L'OPÉRA-COMIQUE. — LAFERRIÈRE ET L'ÉRUPTION DU VÉSUVE. — MELINGUE. — BAL COSTUMÉ AUX TUILERIES. — LA PLACE DE GRÈVE ET LA BARRIÈRE SAINT-JACQUES. — LA PEINE DE MORT.

Pendant l'intervalle qui s'était écoulé de la confection de *Richard Darlington* à sa première représentation, j'avais ébauché une autre pièce ayant pour titre *Teresa*.

J'ai bien dit ce que je pensais de *Charles VII*; j'espère qu'Anicet, mon collaborateur, me permettra de le dire de *Teresa*.

Je ne veux pas tarder à exprimer mon opinion sur ce drame: c'est un de mes plus mauvais, comme *Angèle*, faite en collaboration toujours avec Anicet, est un de mes meilleurs.

Le malheur d'une première collaboration est d'en amener une seconde; l'homme qui a collaboré est semblable à l'homme qui s'est laissé pincer par le bout du doigt dans un laminoir: après le doigt, la main; après la main, le bras; après le bras, le corps! Il faut que tout y passe: en entrant, on était homme; en sortant, on est fil de fer.

Un beau matin, Bocage arriva chez moi préoccupé d'une idée singulière: comme il venait de jouer un homme de trente ans, dans la personne d'Antony, il s'était fourré dans la tête qu'il ferait bien de jouer un vieillard de soixante, peu lui importait lequel. Les vieillards d'*Hernani* et de *Marion Delorme* se dressaient devant lui pendant son sommeil, le poursuivaient pendant sa veille: il voulait jouer un vieillard, fût-ce le don Diègue du *Cid*, le Joad d'*Athalie* ou le Lusignan de *Zaïre*.

Il avait trouvé son vieillard en nourrice chez Anicet Bourgeois; il m'amenait le père nourricier.

Je ne connaissais pas Anicet; nous fîmes connaissance à ce propos et à cette époque.

Anicet avait écrit le plan de *Teresa*. Je commençai par mettre de côté le plan écrit, et par prier Anicet de me ra-

conter la pièce. Il y a dans le récit quelque chose de vivant qui appelle la vie. Pour moi, un plan écrit, au contraire, est un cadavre, une chose qui a vécu ; on peut la galvaniser : on ne peut pas la faire revivre.

Il y avait dans le plan d'Anicet la plus grande partie de la pièce telle qu'elle est aujourd'hui. Je sentis du premier coup deux choses dont la seconde me fit passer sur la première : c'est que je ne ferais jamais de *Teresa* qu'une pièce médiocre, mais que je rendrais un service à Bocage.

Et voici comment je rendrais ce service à Bocage :

Harel, ainsi que nous l'avons dit, était passé de la direction de l'Odéon à la direction du théâtre de la Porte Saint-Martin. Il avait Frédérick, Lockroy, Ligier : Bocage lui était inutile.

Il avait donc rompu avec Bocage. Par suite de cette rupture, Bocage se trouvait libre.

Pour un artiste, la liberté n'est pas toujours un présent des dieux. Bocage tenait à garder cette liberté le moins longtemps possible, et, grâce à un drame de moi, il espérait la perdre bientôt.

Voilà pourquoi il traitait si héroïquement *Teresa* de chef-d'œuvre.

J'ai toujours été plus faible devant les arguments que l'on ne me dit pas que devant ceux qu'on me dit. — Je compris la position. — J'avais eu besoin de Bocage ; il avait admirablement joué Antony, et, en le jouant, m'avait rendu un éminent service : je pouvais lui rendre service à mon tour ; je m'engageai à faire *Teresa*.

Ce n'est point que *Teresa* fût une œuvre tout à fait sans mérite. A côté de trois rôles faux, Teresa, Arthur, Paolo, il y avait deux rôles excellents, Amélie et Delaunay.

Amélie est une fleur du même jardin que la Miranda de *la Tempête*, que la Thécla de *Wallenstein*, que la Claire du *Comte d'Egmont* : elle est jeune, chaste et belle, naturelle et poétique à la fois ; elle passe avec son bouquet d'oranger au côté, son voile de fiancée sur la tête, au milieu de l'amour ignoblement incestueux d'Arthur et de Teresa, sans rien deviner, sans rien soupçonner, sans rien comprendre. C'est une statue de cristal ; elle ne voit pas dans les autres, et laisse voir en elle.

Delaunay est un beau type, un peu trop imité du Danville de *l'Ecole des Vieillards*, et du Duresnel de *la Mère et la Fille*. Cependant, — il faut être juste envers tout le monde, même envers soi, — il a dans son rôle deux scènes à la hauteur de ce qu'il y a de plus beau au théâtre : la première est celle où il insulte Arthur, quand le secret de l'adultère lui est révélé ; la seconde, celle où, apprenant que sa fille est enceinte, et ne voulant pas rendre la mère veuve et l'enfant orphelin, il fait des excuses à son gendre.

Le drame fut commencé et achevé en trois semaines ou un mois, à peu près ; seulement, je fis à Anicet, comme je l'ai toujours fait quand j'ai travaillé en collaboration, la condition que j'écrirais la pièce tout seul.

Une fois le drame achevé, Bocage le prit, et nous ne nous en inquiétâmes plus. Pendant trois semaines ou un mois, je ne revis plus Bocage.

Au bout de ce temps, il revint chez moi

— Notre affaire est arrangée, me dit-il.

— Bon ! Et comment cela ?

— Votre pièce est reçue d'avance ; vous avez mille francs de prime en lisant, et l'on vous joue toute de suite.

— Où cela ?

— A l'Opéra-Comique.

Je crus avoir mal entendu.

— Hein ? fis-je.

— A l'Opéra-Comique, répéta Bocage.

— Oh ! la bonne histoire ! Et qui nous chantera cela ?

— On engagera des artistes.

— Lesquels ?

— Moi d'abord.

— Vous ne jouerez pas la pièce tout seul ?

— Et puis Laferrière.

— Vous ne jouerez pas la pièce à vous deux ?

— Et puis une jeune fille qui est à Montmartre, et qui a beaucoup de talent.

— Elle s'appelle ?

— Oh ! vous ne la connaissez pas même de nom : elle s'appelle Ida ; elle commence.

— Et puis ?

— Et puis un jeune homme qui m'est recommandé par votre fils.

— Comment, par mon fils ? A six ans et demi, mon fils fait déjà des recommandations ?

— C'est son pion.

— Je comprends ; il tient à s'en débarrasser. Mais, celui-là parti, il en aura un autre. Naïve enfance ! — Et comment s'appelle le pion de mon fils ?

— Guyon. C'est un grand garçon de cinq pieds six pouces, avec des cheveux et des yeux noirs ! une tête magnifique ! il nous fera un superbe Paolo.

— Va pour Paolo ! Après ?

— Après, nous aurons la troupe de l'Opéra-Comique, où nous pourrons puiser à pleines mains. — Ils chantent.

— Ils chanteront ce que vous leur direz ; mais parleront-ils ?

— C'est votre affaire.

— Ainsi, c'est arrangé comme cela ?

— Sauf votre approbation. Cela vous convient-il ?

— Parfaitement.

— Alors, nous lirons demain aux acteurs.

— Lisons.

Le lendemain, je lus aux acteurs [illegible] pièce était en répétition.

Je connaissais peu Laferrière ; mais déjà, à cette époque, avec moins d'habitude de la scène, il avait les éléments de talent auxquels il a dû, depuis, sa réputation comme le premier amoureux qui soit de la Porte-Saint-Denis à la colonne de Juillet.

Mademoiselle Ida avait un talent fin, gracieux, très simple, en dehors de toutes les conventions théâtrales.

Bocage avait celui que vous lui connaissez, plus la jeunesse, excellent et précieux défaut, qui ne nuit jamais, même pour jouer les vieillards.

Nous étions donc en pleine répétition, lorsque commença l'année 1832, et que les journaux du 1er janvier annoncèrent une effroyable éruption du Vésuve.

Je ne fus pas peu étonné de voir, le 7 ou le 8, Laferrière arriver chez moi, un journal à la main. Il était aussi essoufflé que je l'étais le jour où j'arrivai chez Delacroix pour lui acheter son *Marino Faliero*.

— Bon ! lui dis-je, le théâtre de l'Opéra-Comique est-il brûlé ?

— Non, mais *Torre-del-Greco* brûle.

— Il doit y être habitué : voilà, si je ne me trompe, onze fois qu'on le rebâtit !

— Il paraît que c'est magnifique à voir.

— Avez-vous envie de partir pour Naples, par hasard ?

— Non ; mais vous devriez tirer parti de cela.

— Comment ?

— Lisez.

Il me présenta son journal, dans lequel était une description de la dernière éruption du Vésuve.

— Eh bien ? lui dis-je après avoir lu.

— Eh bien, ne trouvez-vous pas cela superbe ?

— Magnifique !

— Mettez-moi cela dans mon rôle, alors. Faites votre exposition avec le Vésuve : l'exposition y gagnera.

— Et votre rôle aussi.

— Tiens !

— Satané banquiste, va !

Laferrière se mit à rire.

Il y a deux hommes qui possèdent pour les auteurs un grand avantage dans deux emplois bien différents, avec deux talents bien divers : l'un est Laferrière ; l'autre, Mélingue.

En effet, depuis l'heure où ils ont entendu la lecture d'un ouvrage jusqu au moment où la toile se lève, ils n'ont qu'une préoccupation : c'est de réunir, d'agglomérer, de collectionner tout ce qui peut être utile à l'ouvrage. Pas une minute leur œil quêteur n'est distrait ; pas une seconde leur esprit ne s'égare. En marchant, en mangeant, en buvant, ils pensent à leur rôle ; en dormant, ils en rêvent.

Je reviendrai plus d'une fois, à propos de Mélingue surtout, sur cette qualité, une des plus précieuses du grand artiste.

Laferrière a en plus la ténacité.

— Eh bien, lui dis-je, c'est bon, je le ferai.

— Vous le ferez, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Vous me le promettez ?

— Je vous le promets.

— Eh bien, alors...

— Quoi ?

— Si cela vous était égal...

— Dites.

— Vous le feriez...

— Tout de suite, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Séance tenante ?

— Je vous en prie.

— Je n'ai pas le temps.

— Oh ! mon petit Dumas ! faites-moi mon Vésuve. Je vous promets, si vous me le faites aujourd'hui, de le savoir demain.

— Encore une fois, je n'ai pas le temps.

— Que vous faut-il donc pour cela ?

— Ce qu'il me faut ?...

— Dix minutes !... tenez, c'est tout fait... Je vous en prie !

— Allez-vous-en au diable !

— Mon petit Dumas !...

— Allons, voyons.

— Est-il gentil !

— Donnez-moi une plume, de l'encre, du papier.

— Non, ne vous dérangez pas : je vais approcher la table... Tenez, êtes-vous bien comme cela, hein ?

— A merveille ! Maintenant, allez-vous-en, et revenez dans un quart d'heure.

— Oh ! qu'est-ce que cela vous fait que je sois là ?

— Je ne peux pas travailler quand il y a quelqu'un là. Mon chien lui-même me gêne.

— Je ne bougerai pas, mon petit Dumas ! je ne dirai pas un mot ; je me tiendrai bien tranquille.

— Alors, mettez-vous devant la glace, boutonnez votre habit, prenez des airs sombres, et passez votre main dans vos cheveux.

— J'y suis.

— Et moi aussi.

Un quart d'heure après, le Vésuve faisait éruption dans le rôle de Laferrière, lequel s'en allait tout joyeux et tout fier.

Bonne race, au bout du compte, que cette race d'artistes ! un peu ingrate quelquefois ; mais notre ami Roquepian n'a-t-il pas proclamé ce principe que « l'ingratitude est l'indépendance du cœur ?... »

Il y avait, dans ce temps-là, une chose dont on s'occupait énormément, comme on s'occupait alors de toute chose artistique.

Le roi Louis-Philippe donnait un bal costumé.

Duponchel avait été mandé pour faire dessiner les costumes historiques ; c'était à qui solliciterait, demanderait, implorerait des invitations.

Le bal fut splendide. Toutes les illustrations politiques y assistaient ; mais, comme il arrivait toujours, toutes les illustrations artistiques et littéraires y manquaient.

— Voulez-vous faire une chose qui enfonce le bal des Tuileries ? me dit Bocage.

Comment ?

— Donnez-en un, vous !

— Moi ! et qui aurai-je ?

— Vous aurez d'abord les gens qui ne vont pas chez le roi Louis-Philippe, puis ceux qui ne sont pas de l'Académie. Il me semble que c'est déjà assez distingué, ce que je vous offre là.

— Merci, Bocage, j'y penserai.

J'y pensai effectivement.

On verra dans un de nos prochains chapitres quel fut le résultat de ces réflexions.

Le 23 du mois de janvier, — le surlendemain de l'anniversaire de la mort du roi Louis XVI, — le lieu habituel des exécutions fut changé, et, de la place de Grève, transporté à la barrière Saint-Jacques.

C'était un pas que faisait la civilisation : constatons-le, en enregistrant ici l'arrêté de M. de Bondy.

« Nous, pair de France, préfet de la Seine, etc. ;

« Vu la lettre qui nous a été adressée par M. le procureur général près la cour royale de Paris ;

« Considérant que la place de Grève ne peut plus servir de lieu d'exécution, depuis que de généreux citoyens y ont si glorieusement versé leur sang pour la cause nationale ;

« Considérant qu'il importe de désigner de préférence les lieux éloignés du centre de Paris, et qui aient des abords faciles ;

« Considérant que, sous différents rapports, la place située à l'extrémité de la rue Saint-Jacques paraît réunir les conditions nécessaires ;

« Avons arrêté

« Les condamnations emportant peine capitale seront à l'avenir exécutées sur l'emplacement qui se trouve à l'extrémité du faubourg Saint-Jacques.

« Comte DE BONDY. »

Voici ce que nous écrivions à ce propos, le 26 novembre 1849, comme épilogue du *Comte Hermann*, — un de nos meilleurs drames, — épilogue fait, non pas pour être joué, mais pour être lu, et à la manière des études théâtrales allemandes :

« La peine de mort, telle qu'elle est appliquée aujourd'hui, a déjà subi une grande modification, non pas dans son résultat, mais dans les détails qui précèdent les derniers moments du condamné.

« Il y a vingt ans, la peine de mort s'appliquait encore au centre de Paris, à l'heure la plus vivante de la journée, devant le plus grand nombre de spectateurs possible.

« Ainsi on donnait au condamné des forces contre sa propre faiblesse. On ne faisait pas du patient un coupable repentant ; on en faisait une espèce de triomphateur cynique qui, au lieu de confesser Dieu sur l'échafaud, attestait l'insuffisance de la justice humaine, laquelle pouvait bien tuer le criminel, mais était impuissante à tuer le crime.

« Aujourd'hui, il n'en est déjà plus ainsi : on a fait un pas vers l'abolition de la peine de mort en transportant l'instrument du supplice presque hors de l'enceinte de la ville, en choisissant l'heure qui, pour la majorité des habitants de Paris, est encore l'heure du sommeil, et en donnant aux derniers moments du coupable les rares témoins que le hasard ou une excessive curiosité attirent autour de l'échafaud.

« Maintenant, ce serait aux prêtres qui se vouent au salut des condamnés de nous dire s'ils trouvent autant de cœurs endurcis, dans le trajet qui conduit de Bicêtre à la barrière Saint-Jacques, qu'ils en ont trouvé dans celui qui menait de la Conciergerie à la place de Grève, et s'il y a plus de larmes répandues aujourd'hui, à quatre heures du matin, sur les pieds du crucifix, qu'il n'y en avait autrefois, à quatre heures du soir.

« Nous le croyons fermement.

« Oui, il y aura plus de repentirs, dans le silence et le recueillement, qu'il n'y en a jamais eu dans le tumulte et dans la foule.

« Et, maintenant, supposons que l'exécution, soustraite aux regards avides du peuple, qu'elle ne corrige pas, qu'elle n'instruit pas, qu'elle endurcit à la mort, voilà tout ; supposons que l'exécution ait lieu dans la prison, ayant pour agent, — au lieu de la guillotine, qui, suivant le docteur Guillotin, n'occasionne qu'une *légère fraîcheur* sur le cou, mais qui, au dire du docteur Sue, cause une douleur terrible, — supposons que l'exécution ait pour tout agent l'électricité, qui tue comme la foudre, ou bien un de ces poisons stupéfiants qui agissent comme le sommeil ; croit-on que le cœur des condamnés ne s'amollira pas encore plus, dans cette nuit, dans ce silence, dans cette solitude, qu'en plein air, fût-ce même à quatre heures du matin, fût-ce en présence des rares témoins qui assisteront au supplice, mais qui, si rares qu'ils soient, n'en iront pas moins dire aux compagnons du criminel, à ses amis des bagnes : *Un tel est bien mort !* c'est-à-dire, un tel est mort sans se repentir, et en repoussant le crucifix ?... »

Depuis ce temps, la guillotine s'est encore rapprochée du condamné : on exécute, maintenant, devant la porte de la prison de la Roquette.

De là à exécuter dans la prison, il n'y a que quelques pas.

Et, pour descendre de la cour de la prison dans le cachot lui-même, il n'y en a qu'un !

CCXXIII

LES PÉRÉGRINATIONS DE CASIMIR DELAVIGNE. — « JEANNE VAUBERNIER ». — DE ROUGEMONT. — SA TRADUCTION DU MOT DE CAMBRONNE. — PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE « TERESA ». — LES PIÈCES LONGUES ET LES PIÈCES COURTES. — CORDELIER DELANOUE ET SON « MATHIEU LUC ». — FERMETURE DE LA SALLE TAITBOUT, ET ARRESTATION DES CHEFS DU CULTE SAINT-SIMONIEN.

En même temps que l'Opéra-Comique répétait *Teresa*, le Théâtre-Français préparait une grande solennité.

Casimir Delavigne, Coriolan dramatique, après s'être réfugié chez les Volsques du boulevard, son *Marino Faliero* à la main, au lieu de tomber sous le poignard de M. de Mongenet, avait fait au Théâtre-Français une rentrée triomphale.

La fugue, au reste, n'avait été qu'une bouderie. Après l'immense succès de l'*Ecole des Vieillards*, Casimir avait eu une espèce de chute : mademoiselle Mars n'avait pu soutenir *la Princesse Aurélie*, sorte d'imbroglio napolitain que tout le monde a oublié aujourd'hui, heureusement pour la mémoire de son auteur.

Puis la présence de Victor Hugo et la mienne au Théâtre-Français taquinaient Casimir Delavigne. Il comprenait bien que sa popularité n'était qu'une popularité politique : il n'avait ni la haute poésie de Victor, ni le mouvement et la vie de ma prose ignorante et incorrecte ; enfin, il se trouvait mal à son aise près de nous.

Il disait de moi une chose qui résumait bien sa pensée :

— C'est mauvais, ce que fait ce diable de Dumas ; mais cela empêche de trouver bon ce que je fais.

Donc, il avait émigré à la Porte-Saint-Martin parce que nous étions au Théâtre-Français, et maintenant, il retournait au Théâtre-Français, parce que nous étions à la Porte-Saint-Martin.

Il y retournait avec une de ces œuvres mixtes, semi-clas-

siques, semi-romantiques, qui n'appartiennent à aucun genre ; hermaphrodites littéraires qui sont aux productions de l'esprit ce qu'en histoire naturelle, les mulets, c'est-à-dire les animaux qui ne peuvent se reproduire, sont aux productions de la matière. Ils font une espèce, mais ne font pas une race.

Cet ouvrage que Casimir Delavigne rapportait au Théâtre-Français, c'était *Louis XI*, — à notre avis, un de ses drames les plus médiocres, les moins étudiés comme histoire, et qui n'a dû son brevet de longévité que grâce à la faveur un peu égoïste que lui accorde un artiste qui s'entête à jouer ce rôle comme un des rares types qui lui conviennent. Ce qui vit aujourd'hui ne vous y trompez pas, ce n'est pas *Louis XI*, c'est Ligier (1).

La première représentation de *Teresa* était annoncée pour le 5 ou le 6 février.

En attendant, l'Odéon donnait *Jeanne Vaubernier*.

C'était ainsi que les auteurs avaient eu l'idée de rajeunir le nom de la comtesse du Barry, de cette pauvre femme qui n'était digne ni de sa haute prospérité, ni de sa profonde infortune, et qui, selon la belle expression de Lamartine, deshonora le trône et l'échafaud.

Les auteurs de *Jeanne Vaubernier* étaient MM de Rougemont, Laffitte et Lagrange.

C'était un homme d'esprit que Rougemont, et qui eut, vers la fin de sa vie, une étrange destinée. *La Duchesse de la Vaubalière* lui fit une réputation septuagénaire.

C'est Rougemont qui traduisit le substantif militaire jeté par Cambronne à la face des Anglais, dans la terrible soirée de Waterloo, en cette phrase pompeuse, redondante et prétentieuse, devenue, non pas historiquement européenne, mais historiquement universelle : « La garde meurt et ne se rend pas ! »

Autant que je puis me le rappeler, le drame de *Jeanne Vaubernier*, tel qu'il était avec ses six tableaux, son Zamore traître et ingrat, sa prison et son bourreau, était une assez mauvaise chose. Je ne l'ai pas vu ; je n'en parlerai donc pas davantage.

Mais du cadavre du drame, de la statue écroulée, des morceaux les moins cassés, et qui pouvaient aller jusqu'à trois, les auteurs firent une petite comédie dans laquelle madame Dorval était charmante d'esprit et de légèreté.

Chère Dorval ! je la vis le soir de ce succès, sorti, grâce à elle, d'une chute : elle était enchantée, et ne se doutait guère que cette comédie de *Jeanne Vaubernier* serait un boulet qu'elle traînerait pendant dix-huit mois à la Porte-Saint-Martin, de six à huit heures du soir, devant les banquettes, qui ne se garnissaient qu'au moment où commençait le grand drame !

Ce dut être pour Georges — surtout après son raccommodement avec Dorval — un vif remords que cette condamnation qu'elle fit subir à sa rivale, en expiation de ses triomphes, et qui obligea celle-ci à quitter le théâtre de la Porte-Saint-Martin, pour aller s'enterrer au Théâtre-Français.

Le jour de la première représentation de *Teresa* arriva. Cette confusion dans les genres, cette éclosion du drame à l'Opéra-Comique avaient piqué la curiosité générale.

On se battait à la porte.

J'ai déjà dit que la chose n'en valait pas la peine.

Laferrière m'avait donné une bonne idée avec son histoire du Vésuve : l'exposition fut couverte d'applaudissements. Je me rappelle que, lorsque j'entrai dans les coulisses, après le premier acte, ce bon Nourrit, qui venait d'applaudir la description de la ville où il devait aller mourir, me sauta au cou plein d'enthousiasme.

La pièce se déroula lentement et avec une certaine majesté devant un public d'élite.

Le caractère d'Amélie, très bien reproduit, fit un grand effet, et ne perdit pas une de ses bonnes scènes. Madame Moreau-Sainti était belle à ravir, et aussi sympathique que le permettait un mauvais rôle.

Laferrière allait, venait, chauffant de sa chaleur jusqu'aux rôles des autres.

Bocage était superbe.

Il était arrivé un malheur au protégé de mon fils : le manque d'habitude de la scène avait forcé Guyon à quitter le rôle de Paolo, pour faire de nouvelles études dramatiques. Féréol l'avait repris ; on lui avait ajouté je ne sais quelle barcarolle qu'il chantait en acteur, tandis qu'il jouait le reste de son rôle en chanteur.

Alexandre se retrouvait avec deux pions au lieu d'un !

On leva la toile sur le quatrième acte. A partir de ce moment, la pièce était sauvée : c'est au quatrième acte que se trouvent et la scène des lettres entre le père et la fille, et la scène de provocation entre le beau-père et le gendre. Ces deux scènes sont très belles et produisent un grand effet.

Le quatrième acte eut un succès étourdissant.

Ordinairement, le succès d'un quatrième acte entraîne celui du cinquième. La première moitié du cinquième acte de *Teresa* est, d'ailleurs, remarquable : c'est la scène d'excuses du vieillard au jeune homme. Cela ne devient réellement mauvais que lorsque *Teresa* demande du poison à Paolo. Tout ce tripotage entre cette femme adultère et ce laquais amoureux est vulgaire, et n'a pas le mérite d'amener une véritable terreur. Mais l'impression du quatrième acte et la première moitié du cinquième fut si vive, qu'elle étendit son influence sur la défectuosité du dénoûment.

En somme, c'était un grand succès [illegible] amour propre, insuffisant comme art.

Bocage avait eu des moments d'une véritable grandeur. Je lui en fis, à cette époque-là, mon compliment bien sincère. Il avait grandi comme comédien, et ce fut, à mon avis, le moment de l'apogée de sa carrière dramatique.

Je le crois, ainsi que moi, un peu revenu de toutes les illusions du jeune âge ; je lui dirai donc, avec toute franchise, à quel moment, à mon avis, il fit fausse route, et adopta le système fatal des tremblements nerveux, sous l'empire desquels il est encore aujourd'hui.

Quand la première vogue de *Teresa* fut passée, on me fit une proposition de remettre la pièce en trois actes, pour qu'elle pût devenir une pièce de répertoire ; je m'y refusai ; d'une pièce défectueuse, je ne voulais pas faire une pièce mutilée. Anicet, qui avait dans l'ouvrage un intérêt de moitié, insista tellement, que je l'invitai à faire l'opération lui-même. Il s'y mit bravement, tailla, coupa, trancha, et, un jour, je fus invité, je ne sais par quel artiste qui débutait dans le rôle d'Arthur, à aller voir la pièce réduite en trois actes.

J'y allai, et je la trouvai plus détestable et surtout, chose singulière ! plus longue que la première fois.

C'est que la longueur n'existe pas au théâtre, matériellement parlant. Il n'y a pas de pièces longues, il n'y a pas de pièces courtes il y a des pièces amusantes et des pièces ennuyeuses. *Le Mariage de Figaro*, qui dure cinq heures, est moins long que *l'Épreuve nouvelle* qui dure une heure.

Les développements de *Teresa* enlevés, la pièce avait perdu de son intérêt artistique, et, étant devenue plus ennuyeuse, semblait être devenue plus longue.

Un jour, Cordelier Delanoue vint chez moi, l'oreille basse.

— Qu'as-tu ? lui demandai-je.

— Je viens de lire au Théâtre-Français.

— Quoi ?

— Un drame en trois actes, en vers

— Intitulé ?

— *Mathieu Luc*.

— Et ils t'ont refusé ?

— Non, ils m'ont reçu à corrections.

— T'ont-ils indiqué les corrections ?

— Oui : la pièce est trop longue.

— Et ils demandent des coupures ?

— Justement ! et je viens te lire tout cela.

— Pour que je te les indique ?

— Oui.

Delanoue se met à lire ses trois actes. Je suis la pièce avec la plus grande attention ; je trouve pendant qu'il lit, un pivot d'intérêt sur lequel la pièce peut avantageusement tourner, et près duquel il était passé sans le voir.

— Eh bien ? dit-il, quand il eut fini.

— Ils ont eu raison : c'est d'un tiers trop long.

— Alors, il faut couper ?

— Non, au contraire ?

— Comment, au contraire ?

— Il faut mettre la pièce en cinq actes.

— Mais puisqu'ils la trouvent déjà trop longue en trois ?

— Cela ne fait rien... Ecoute.

Et je lui dis la pièce comme je l'entends.

Delanoue refait son *scenario* sous ma dictée, écrit de nouveau sa pièce, va la lire en cinq actes au comité, qui l'a trouvée trop longue en trois, et est reçu à l'unanimité.

La pièce fut jouée en cinq actes, — non au Théâtre-Français, mais, par suite de je ne sais plus quel revirement, au Théâtre de l'Odéon, — et, sans obtenir un grand succès, elle réussit honorablement.

Quelques jours avant la représentation de *Teresa*, un événement était arrivé, qui avait préoccupé Paris.

Nous en empruntons le récit au *Globe*, parfaitement posé pour dire la vérité dans cette circonstance :

« Aujourd'hui, 22 janvier, à midi, MM. Enfantin et Olinde Rodrigues, chefs du culte saint-simonien, se disposaient à se rendre à la salle Taitbout, où ils venaient présider la prédication, lorsqu'un commissaire de police escorté de gardes municipaux s'est présenté rue Monsigny, n° 6, où ils demeurent, leur a défendu de sortir, et a empêché toute communication de la maison avec l'extérieur, en vertu des ordres dont il s'est déclaré porteur.

« Pendant ce temps, M. Desmortiers, procureur du roi, et M. Zangiacomi, juge d'instruction, assistés de deux commis-

(1) Voir, dans nos *Études dramatiques*, une analyse critique de *Louis XI*.

salles de jeux et escortés de gardes municipaux et de trompettes de ville, se sont rendus à la salle Taitbout. M. Desmortiers a signifié à M. Barrault, qui était dans le foyer, que la réunion ne pouvait avoir lieu et qu'il venait requérir la réunion de se dissoudre.

« M. le procureur du roi s'est ensuite présenté dans la salle avec M. Barrault, et là, il a dit :

« — Au nom de la loi et de l'article 292 du code pénal, je viens fermer cette salle, et apposer les scellés sur toutes les issues.

« L'assemblée s'est dissipée aussitôt, et les scellés ont été apposés sur la porte de la salle Taitbout. M. Zangiacomi et M. Desmortiers ont été ensuite rue Monsigny, nº 5, où ils ont trouvé MM. Enfantin et Rodrigues ; ils ont déclaré qu'ils étaient porteurs de deux mandats d'amener dirigés, l'un contre M. Enfantin, l'autre contre M. Rodrigues, et qu'ils venaient procéder aux perquisitions.

« Ils ont saisi la correspondance de M. Enfantin, tous les livres de comptabilité et le carnet d'échéances. »

Quittes aujourd'hui du réquisitoire de MM. Zangiacomi et Desmortiers, les saint-simoniens ne sont point quittes du nôtre, et nous les retrouverons dans leur retraite de Ménilmontant.

CCXXIV

APPRÊTS DE MON BAL COSTUMÉ — JE M'APERÇOIS QUE MON LOGEMENT EST TROP DANS LE GOUT DE SOCRATE — MES PEINTRES-DÉCORATEURS — LA QUESTION DU SOUPER — JE VAIS AUX PROVISIONS A LA FERTÉ-VIDAME. — VUE DE CE CHEF-LIEU DE CANTON, LA NUIT, PAR UN TEMPS DE NEIGE. — LA CHAMBRE DE MON NEVEU — MON AMI GONDON — CHASSE AU CHEVREUIL. — RETOUR A PARIS — J'INVENTE LA BANQUE D'ÉCHANGE AVANT M. PROUDHON — LES ARTISTES A L'ŒUVRE. — LES MORTS.

On avançait vers le carnaval, et cette proposition que m'avait faite Bocage de donner un bal, répandue dans le monde artistique, rebondissait à moi de tous côtés.

Une des premières difficultés qu'il s'agissait de lever était l'exiguïté de mon logement.

Mon logement, composé d'une salle à manger, d'un salon, d'une chambre à coucher, d'un cabinet de travail, et suffisamment grand pour l'habitation, devenait bien étroit pour une fête.

Un bal, donné par moi, nécessitait trois ou quatre cents invitations ; et le moyen de tenir à trois ou quatre cents dans une salle à manger, un salon, une chambre à coucher et un cabinet de travail ?

Heureusement, j'avisai, sur le même palier, un logement de quatre pièces, non seulement libre, mais encore vierge de décoration, — à part les glaces qui étaient placées au-dessus des cheminées, et le papier gris bleu qui tapissait les murs.

Je demandai au propriétaire la permission d'utiliser ce logement au profit du bal que je comptais donner. Cette permission me fut accordée.

Maintenant, il s'agissait de décorer l'appartement.

C'était l'affaire de mes amis les peintres.

A peine surent-ils le besoin que j'avais d'eux, qu'ils vinrent m'offrir leurs services.

Il y avait quatre pièces à peindre, et se partagea la besogne.

Les décorateurs étaient tout simplement Eugène Delacroix, Louis et Clément Boulanger, Alfred et Tony Johannot, Decamps, Granville, Jadin, Barye, Nanteuil, — nos premiers artistes enfin.

Les Cicéri se chargeaient des plafonds.

Il [illegible] un sujet d'un roman, ou d'une pièce de chacun des auteurs qui seraient là.

Eugène Delacroix se [illegible] de peindre le roi Rodrigue après [illegible] du Cid, sujet tiré du *Romancero*, traduit par [illegible] Descamps. — Louis Boulanger choisit une scène de *Lucrèce Borgia* ; — Clément Boulanger, une scène du [illegible]. — Tony Johannot, une de *Cinq Mars*. — Descamps promit un Debureau dans un champ de blé [illegible] de coquelicots et de bleuets. — Granville prit la pantoufle de douze pieds de long sur huit de large, où il s'engagea à reproduire toutes nos charges dans un tableau représentant un orchestre de trente ou quarante musiciens, les uns froissant des cymbales, les autres secouant des chapeaux chinois ceux-ci soufflant dans des cors et des bassons, ceux-là raclant des violons et des basses. En outre, il devait faire des danses d'animaux au-dessus de chaque porte.

Barye prit pour lui les supports des fenêtres : des lions et des tigres de grandeur naturelle formeraient ces supports. — Nanteuil faisait les encadrements, les ornementations, les panneaux des portes.

Ce point arrêté, il fut convenu que, quatre ou cinq jours avant le bal, Cicéri ferait tendre les toiles sur les murailles, et apporterait pinceaux, règles, couleurs.

Les artistes, une fois à la besogne, ne devaient quitter l'œuvre commencée que pour aller se coucher : ils seraient nourris et abreuvés à la maison.

L'ordinaire fut fixé à trois repas.

Restait une chose de la plus haute importance, qu'il s'agissait de régler. Cette chose, c'était le souper.

Je songeai à en faire la base avec du gibier que je tuerais moi-même ; ce qui serait à la fois un plaisir et une économie.

J'allai trouver M. Deviolaine, qui me donna une autorisation pour chasser dans la forêt de la Ferté-Vidame.

C'était d'autant plus charmant, que mon vieil ami Gondon en était l'inspecteur, et que j'étais bien sûr que celui-là ne grognerait pas pour un ou deux chevreuils de plus ou de moins.

Du reste, la permission s'étendait à moi et à quelques amis.

J'invitai Clerjon de Champagny, Tony Johannot, Géniole et Louis Boulanger.

Mon beau-frère et mon neveu devaient partir de Chartres, et se trouver à heure fixe à la Ferté-Vidame.

Je prévins Gondon deux jours d'avance, afin qu'il pût se procurer les traqueurs nécessaires, et il fut convenu que nous nous arrêterions, le soir, à une auberge dont il me donna l'adresse, que nous y coucherions, que nous chasserions le lendemain toute la journée, et que, selon le plus ou le moins de fatigue que nous éprouverions, nous repartirions le soir même, ou seulement le lendemain matin.

Nous devions faire la route dans une immense berline dont je me trouvais propriétaire, je ne sais plus comment.

Les choses arrêtées furent mises de point en point à exécution.

Nous partîmes vers neuf ou dix heures du matin.

Nous comptions être arrivés de six à sept heures du soir ; mais la neige nous prit au tiers du chemin, et, au lieu d'arriver à sept heures du soir, nous arrivâmes à minuit, n'ayant eu pour nous réchauffer tout le long de la route que l'intarissable verve et le charmant esprit de Champagny, auxquels se joignit, comme accompagnement, le bruit d'une trompette en fer-blanc qu'il avait, je ne sais à quel propos, achetée je ne sais où, et dont le son fantastique avait le privilège de nous faire éclater de rire.

En arrivant, nous trouvâmes naturellement tout le monde couché ; à la Ferté-Vidame, on se couche à dix heures l'été, et à huit heures l'hiver. Nous mîmes pied à terre sur un magnifique tapis de neige qui me rappelait les chasses aux loups de ma jeunesse, avec M. Deviolaine et les gardes, mes vieux amis.

Que de choses s'étaient passées entre les neiges de 1817 et les neiges de 1832, et s'étaient fondues comme elles !

Nous avions, du reste, l'air de frapper aux communs du château de la Belle au bois dormant : personne ne nous répondait, et, comme nous nous sentions engourdir de plus en plus, je parlais déjà de dévisser la porte de l'auberge, comme j'avais fait à la maison de campagne de M. Dupont-Delporte, lorsque, de l'autre côté de l'huis, j'entendis la voix de mon neveu.

Il avait juste — pauvre garçon, mort depuis ! — l'âge que j'avais moi-même lorsque autrefois une chasse m'empêchait de dormir.

A moitié réveillé par le plaisir qu'il se promettait à la chasse du lendemain, il se réveilla complètement au tapage que nous faisions, à nos cris désespérés, et surtout au son de la trompette de Champagny. Il s'efforçait à l'intérieur, comme nous à l'extérieur, de faire sortir les hôteliers de leur lit.

Enfin, tout maussade, tout grognant, tout quinteux, un homme se leva, en adjurant Dieu pour savoir si c'était là une heure à réveiller d'honnêtes gens.

La porte s'ouvrit ; la mauvaise humeur de l'hôte se calma un peu quand il vit que nous n'étions venus en poste ; cela lui donnait le droit de mettre le dérangement nocturne sur la carte ; dès lors, nous fûmes les bien reçus.

Mon beau-frère n'avait pas pu venir. Emile, mon neveu, était seul, et il avait naturellement pris, en vertu de son droit de premier arrivé, la plus belle chambre de la maison.

Il lui fut immédiatement signifié qu'étant à l'âge où l'on

mange le pilon des poulets et la souris du gigot, il était naturellement aussi à l'âge où l'on prend les lits de sangle et les chambres froides.

La sienne avait une cheminée magnifique dans laquelle brûlait un reste de feu que j'alimentai avec la conscience d'une vestale, jusqu'au moment où l'on apporta une charge de bois.

La chambre était grande ; on tint conseil, et il fut résolu à l'unanimité que l'on apporterait les matelas des petites chambres dans la grande, qu'on les rangerait symétriquement contre la muraille, et que l'on coucherait en compagnie.

Émile réclama deux choses : l'honneur de cette compagnie, et le droit de mettre à terre son matelas tout garni. Il avait laissé dans ses draps une provision de chaleur qu'il ne voulait pas perdre.

Ces premiers arrangements pris, on procéda au souper. Tout le monde mourait littéralement de faim. Littéralement encore, il n'y avait rien à manger dans l'auberge.

On alla visiter le poulailler : les poules avaient eu l'obligeance de pondre une vingtaine d'œufs. Cela faisait quatre œufs pour chacun ; chacun eut un œuf à la coque, deux œufs en omelette, et un œuf en salade. Pain et vin à discrétion.

Jamais, je crois, nous ne soupâmes plus gaiement, et ne dormîmes mieux.

Au jour, nous fûmes éveillés par Gondon. Il arrivait, tout harnaché en chasseur, avec ses deux chiens. Quinze rabatteurs, prévenus de la veille, nous attendaient à la porte.

La toilette des chasseurs est vite faite. On alluma un grand feu : il n'y avait pas moyen de manger les restes du souper de la veille : on se contenta d'une croûte de pain trempée dans du vin blanc.

D'ailleurs, Gondon parla d'un gigot froid qu'on prendrait chez lui en passant, et que l'on mangerait dans la forêt, autour d'un grand feu, entre deux battues ; cette prévenance ramena le sourire sur les lèvres des plus moroses.

Un quart d'heure après nous étions en chasse.

On a ses jours d'adresse comme ses jours de courage : Champagny, excellent tireur d'habitude, tira, ce jour-là, comme un cocher de fiacre et attribua sa maladresse à l'exiguïté du canon de son fusil. En effet, je ne sais à quel propos il chassait avec une espèce de pistolet à deux coups.

Tony Johannot était, je crois, un simple amateur en fait de chasse.

Géniole débutait.

On sait que Louis Boulanger chassait, son crayon d'une main, son album de l'autre.

Nous nous trouvions donc, Gondon et moi, — vieux chasseurs tous deux, et ayant des armes de longueur, — nous nous trouvions donc ainsi les rois de la chasse.

Cette chasse ne mérite pas autrement de description particulière ; cependant, un épisode s'y passa qui, depuis, a donné lieu, dans la forêt de la Ferté-Vidame, à pas mal de gageures entre les gardes de la forêt et les chasseurs parisiens mes successeurs.

Nous étions placés sur une ligne, comme c'est l'habitude en battue, et j'avais choisi pour mon poste l'angle formé par un petit sentier étroit et la grande route.

J'avais devant moi le sentier, horizontalement vu, et, derrière moi, la grande route, transversalement placée.

A ma droite était Tony Johannot ; à ma gauche, Géniole.

Les rabatteurs poussaient le gibier vers nous. Tout animal chassé, lorsqu'il rencontre une route, et surtout un sentier, a propension à suivre ce sentier, qui lui permet de voir et de courir plus facilement.

Trois chevreuils poussés par les traqueurs suivaient le sentier, et venaient droit sur moi. Tony Johannot, qui les avait hors de portée, s'exterminait à me faire des signes, croyant que je ne les voyais pas.

Je les voyais parfaitement, mais je m'étais logé dans la tête l'idée assez ambitieuse de les tuer tous les trois de mes deux coups.

Tony, qui ne comprenait rien à mon inaction, redoublait de signes.

Je laissais toujours s'avancer les trois chevreuils.

Enfin, à trente pas de moi, à peu près, ils s'arrêtèrent court et écoutant, admirablement placés : deux croisaient leurs cous fins et élégants, regardant, l'un à droite, l'autre à gauche ; le troisième se tenait un peu en arrière, caché par les deux premiers.

J'envoyai un coup de fusil aux deux premiers, qui roulèrent sur le coup.

Le troisième sauta le fossé, mais pas si vite, que je n'eusse le temps de lui envoyer mon second coup. Puis je restai en place afin de recharger mon fusil, ne voulant pas déranger toute la chasse pour moi.

En effet, un instant après, un chevreuil passa à Gondon, qui le tua.

A voir mon immobilité après mes deux coups, mes compagnons crurent que j'avais manqué.

Cependant, Géniole, qui était à ma gauche, et Tony, qui était à ma droite, se demandaient ce que les chevreuils étaient devenus.

L'énigme leur fut expliquée par les rabatteurs, qui, à trente pas de moi, trouvèrent les trois chevreuils morts : deux dans le chemin, — ils n'avaient pas bougé ! — l'autre à quatre pas, dans le taillis.

Le soir, en rentrant, à la nuit tombante, un dernier chevreuil mal inspiré nous partit dans une espèce de clairière.

Le soleil, un peu dégagé des nuages, se couchait dans un véritable lit de pourpre ; malgré cette amélioration dans le temps à l'horizon, la neige continuait de tomber autour de nous par épais flocons.

Tout à coup un chevreuil bondit à quinze pas de nous.

Les fusils étaient désarmés ; ce fut au plus agile.

Dix ou douze coups partirent presque en même temps. Le chevreuil disparut au milieu des éclairs et de la fumée. Chiens et chasseurs se mirent à sa poursuite. Je n'ai jamais vu de sujet de tableau mieux composé que celui que le hasard venait d'esquisser. Boulanger était dans le ravissement ! lui qui n'avait pas de fusil avait pu tout voir sans être distrait. Toute la soirée, il fut tourmenté par l'idée de faire un croquis de cette scène : il n'en put venir à bout.

Nous rapportions neuf chevreuils et trois lièvres ; j'avais, pour ma part, tué cinq chevreuils et deux lièvres.

Ce soir-là, nous dînâmes chez Gondon : ce qui nous fit une certaine différence avec le souper de la veille.

Le lendemain, au jour, nous partîmes. A la nuit tombante, nous rentrions dans Paris avec nos neuf chevreuils pendus à l'impériale de notre voiture, comme à l'étal d'un boucher.

Je fis venir Chevet. Il s'agissait d'établir le commerce par échange.

Je voulais un poisson gigantesque ; moyennant trois chevreuils, Chevet s'engagea à me fournir un saumon de trente livres, ou un esturgeon de cinquante.

Je voulais une galantine colossale : un quatrième chevreuil paya la galantine.

Je voulais deux chevreuils rôtis dans toute leur taille ; Chevet se chargea de les faire rôtir.

Le dernier chevreuil fut dépecé, et s'éparpilla dans les familles de mes compagnons de voyage.

Les trois lièvres fournirent un pâté.

La chasse, on le voit, outre le plaisir que nous y avions pris, nous donnait les principales pièces du souper.

Il ne s'agissait plus que de s'occuper du détail ; c'était l'affaire de la maîtresse de la maison. En notre absence, le père Ciceri, — inclinez-vous tous devant le vieillard, encore aujourd'hui gai, vert, spirituel, malgré ses soixante et dix ans ; inclinez-vous devant lui, vous tous, Séchan, Diéterle, Despléchin, Thierry, Cambon, Devoir, Moynet, rois, vice-rois et princes de la décoration moderne : c'est le père Ciceri qui a fait le cloître de *Robert le Diable !* — en notre absence, dis-je, le père Ciceri avait fait poser les toiles, et coller le papier dessus. Tout était prêt, jusqu'aux couleurs, jusqu'aux brosses, jusqu'aux pinceaux.

On chauffa toutes les chambres à grand feu ; on se procura des chaises, des escabeaux, des tabourets de toutes les hauteurs ; on acheta une échelle double.

Granville, notre bon et excellent Granville, charmant peintre des hommes bêtes et des animaux spirituels, se mit le premier à l'œuvre.

C'est lui qui, en effet, avait la plus rude besogne sur les bras : on se rappelle qu'il s'était chargé d'un immense panneau, et de tous les dessus de porte.

Mais, hélas ! j'y pense seulement à cette heure, des dix artistes qui avaient mis leurs pinceaux à ma disposition, quatre sont aujourd'hui couchés dans le tombeau ! De ces dix cœurs qui battaient joyeusement à l'unisson de mon cœur, quatre sont éteints !

Qui vous eût dit alors, dans le joyeux atelier que vous couvriez de vos peintures, et que vous emplissiez de vos rires, pendant ces trois jours de causeries où pétilla incessamment ce charmant esprit dont les artistes ont seuls le secret ; qui vous eût dit, morts bien-aimés ! que, jeune encore, je vous survivrais, et que je m'arrêterais tout d'un coup en citant le nom de l'un de vous pour me dire : « Ce n'est point assez pour toi, leur frère, de citer leurs noms ; il faut que tu racontes ce qu'ils étaient comme hommes et comme artistes, comme caractère et comme talent ?... »

« Tâche douce et triste à la fois que de parler des morts qu'on aime !

Il est minuit, au reste : c'est l'heure des évocations. Me voilà seul ; aucun regard profane ne luira dans l'ombre, effarouchant votre pudeur sépulcrale. Venez, frères ! venez ! racontez-moi, dans cette langue des trépassés, avec ce doux murmure qui ressemble à celui du ruisseau caressant ses rives, avec ce doux bruit de feuilles frémissant dans la fo-

ré, avec ce doux gémissement de la brise pleurant dans les roseaux, racontez-moi votre vie, vos douleurs, vos espérances, vos triomphes, et que ce monde, presque toujours indifférent quand il n'est pas ingrat, sache ce que vous étiez, et surtout ce que vous valiez !

CCXXV

ALFRED JOHANNOT

Le premier qui vient à moi, parce que c'est le premier qui nous a quittés, est pâle et triste comme il l'était de son vivant. Il a les cheveux courts, le front bombé, le regard [illegible] doux à la fois sous un sourcil épais, la moustache et la barbe d'un brun roussâtre, le visage long et mélancolique.

Il s'appelait Alfred Johannot, et il y a aujourd'hui seize ans qu'il est mort.

Viens, frère ! approche-toi ; c'est moi, c'est un ami qui t'évoque. Parle, raconte avec la parole des morts ta jeune et glorieuse vie, et, moi, je la redirai avec la parole des vivants.

Esprits de la nuit, éteignez jusqu'au frémissement de vos ailes de phalène, et que tout se taise, jusqu'à toi, silence nocturne, fils muet de l'obscurité ! Le mort parle tout bas, et, moi, je vais parler tout haut.

Nous l'avons tous vu, jeunes gens de vingt-cinq ans, hommes de quarante, vieillards de soixante et dix.

Il était bien tel que j'ai dit, n'est-ce pas ?

Maintenant, voici son histoire.

Il était né avec le siècle, en 1800 ; avec le printemps, le 21 mars ; il était né dans le grand-duché de Hesse, dans la petite ville d'Offenbach, sur les bords de cette charmante rivière aimée des pêcheurs et des ondines, qu'on appelle le Mein, qui prend sa source en Bavière, et qui va se jeter dans le Rhin en face de Mayence.

Son père était un riche négociant de Francfort, et ses aïeux étaient des protestants que la révocation de l'édit de Nantes avait contraints d'aller demander un asile à l'étranger.

Après un séjour de plusieurs années à Lyon, M. Johannot père avait fondé, à Francfort, la première grande manufacture de soieries.

Le commerce, arrivé au point où il l'avait porté, s'élève à la hauteur de la poésie ; d'ailleurs, il était excellent peintre de fleurs, passant sa vie avec des artistes

En 1806, M. Johannot, ruiné, vint se fixer à Paris. Ce déplacement, triste pour ses parents, fut joyeux pour Alfred. Tout changement, tout mouvement amuse l'enfance.

Sa mère, qui l'adorait, voulut seule se charger de son éducation ; de là peut-être ce que, pendant sa vie, on a pris chez lui pour de la tristesse, et ce qui n'était que cette tendresse pudique d'un cœur pétri tout entier par la main d'une femme.

Alfred Johannot avait huit ans lorsque, pour la première fois, on le conduisit au Louvre — Vous rappelez-vous, vous qui lisez ces lignes, le Louvre de l'Empire ? C'était le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus beau au monde ; tout chef-d'œuvre avait droit d'être là, et semblait n'être bien que là. — Il fut étourdi, émerveillé, ébloui ! il était entré là enfant, sans vocation : il en sortit adolescent et peintre. De retour chez son père, il prit le crayon, et ne le quitta plus.

Il avait un frère, graveur habile, Charles Johannot, mort avant lui, jeune comme lui, hélas ! L'âge des trois frères, au moment de la mort de chacun d'eux, faisait à peine l'âge d'un homme.

Ce frère lui prêta sa carte d'artiste. Grâce à cette carte, et sous la protection du nom fraternel, il put entrer au Louvre pour y travailler. Quand on voulait le punir cruellement, on lui disait : « Alfred, tu n'iras pas demain au Louvre. » Une fois au Louvre; il ne vivait plus, il n'existait plus, il s'absorbait dans son travail ; c'était en lui qu'il existait.

Un jour, isolé comme d'habitude avec sa pensée, génie encourageant qui lui disait tout bas ces paroles douces qui font les yeux et les lèvres de la jeunesse presque toujours souriants, — un jour, il copiait un Raphaël, lorsqu'il sentit une main se poser légèrement sur son épaule.

Il se retourna et demeura anéanti.

Au milieu [illegible] d'officiers en habit militaire, de courtisans en habit de cour, il était seul avec un homme en habit d'uniforme très simple.

La main que cet homme avait posée légèrement sur son épaule, quand cet homme l'appuyait sur une des extrémités de la terre, cet homme faisait pencher le monde du côté où il l'appuyait : cette main, c'était celle de Napoléon.

— Courage, mon ami ! lui dit une voix qui avait presque la douceur d'une voix de femme.

C'était la voix de l'empereur.

Puis l'homme merveilleux s'éloigna, laissant l'enfant pâle, muet, tremblant, presque sans haleine ; mais, en s'éloignant, il s'informa quel était cet enfant. Un secrétaire se détacha de la suite de l'empereur, vint à Alfred, et lui demanda son nom, le nom et la demeure de ses parents, puis rejoignit le groupe doré, qui disparaissait dans une salle voisine.

Quelques jours après, le père d'Alfred Johannot fut nommé inspecteur de la librairie à Hambourg, alors ville française. Toute la famille partit pour se rendre à sa destination. Alfred ne devait revoir Paris qu'en 1818.

Il ne devait jamais revoir l'empereur ; mais le souvenir de la scène que nous avons racontée était resté profondément gravé dans la mémoire de l'enfant. Je me rappelle qu'un soir, le soir où lui-même nous la dit, — c'était chez moi, — il prit une plume, du papier, et fit à l'encre un dessin de cette scène. Je n'ai jamais vu un plus beau Napoléon, plus digne, plus grand, plus doux, je dirai même plus paternel. Dans la pensée d'Alfred, l'empereur était resté, comme en 1810, beau, rayonnant, victorieux !

A défaut de bons maîtres, l'enfant trouva à Hambourg d'excellents graveurs ; c'est pour cela que, jeune homme, il préféra d'abord le burin au pinceau.

Il avait treize ans lors du désastre de l'Empire. L'ennemi vint mettre le siège devant Hambourg ; Hambourg résolut de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et, en effet, sa défense est célèbre.

Alfred faillit y mourir d'une triple mort : d'un boulet, de la faim, du typhus ! Le boulet, un jour qu'il était sur le rempart, passa à deux pas de lui, et ce fut fini ; le boulet passé, il n'y avait plus de danger. Mais il n'en fut pas de même de la faim, et surtout du typhus ! La faim brisa son estomac, le typhus dessécha son sang : de là la pâleur de ses joues et la fièvre de ses yeux : il est mort en 1837 de la famine et de la contagion de 1813.

Toute la famille revint, comme nous l'avons dit, à Paris en 1818, et se fixa près de Charles. Celui-ci achevait alors une de ses meilleures gravures, *le Trompette blessé*, d'Horace Vernet

Les pauvres gens étaient complètement ruinés. Il fallait que les enfants nourrissent à leur tour ceux qui les avaient nourris. Alfred se mit d'abord à faire des gravures de confiseurs, à enluminer des images de saints.

Cela dura sept ans.

Celui qui apportait la plus forte part à la masse commune, c'était Charles.

Il mourut en 1825, juste à l'âge où est mort Alfred, c'est-à-dire à trente-sept ans.

Dieu permit qu'à partir de ce moment, Alfred vît sa force s'accroître en raison du fardeau que le malheur lui donnait à porter.

Un frère jeune, des parents vieux, voilà la responsabilité que lui laissait la mort de son frère ! — Voilà une chose que le monde ne connaît pas assez, et que j'ai dite et que je répéterai sans cesse au monde, moi : c'est l'histoire de ces saintes luttes de l'amour filial contre la misère ! — Etrange existence que celle d'Alfred ! Il n'eut pas de jeunesse, et ne devait pas avoir de vieillesse. Ce pli de l'âge sérieux qui sillonne le front soucieux du penseur, la faim le creusa chez lui à treize ans, l'exil et la fatigue le continuèrent à dix-huit, la misère le reprit à vingt-cinq.

Vous qui le connaissiez, l'avez-vous vu sourire jamais ? Non.

Et, cependant, sa gravité n'était point la tristesse du dégoût ou du désespoir ; c'était le calme de la résignation.

La première planche qu'il fit paraître, — car il avait commencé par s'adonner à la gravure : se sentant faible, il cherchait une force ou s'appuyer, — la première planche qu'il fit paraître était celle des *Orphelins*, de Scheffer.

Cette publication lui valut la protection de Gérard. D'abord, ce maître lui confia une scène d'*Ourika*, puis la reproduction de son grand tableau de *Louis XIV présentant Philippe V aux ambassadeurs d'Espagne*.

A partir de ce moment, Alfred Johannot fut connu.

C'était l'époque où les publications anglaises introduisaient en France le goût des illustrations. Depuis Moreau le jeune, qui avait si admirablement reproduit les tableaux du siècle de Louis XIV, et surtout ceux du siècle de Louis XV, il n'y avait plus en France de graveur remarquable qu'Alexandre Desenne.

Alfred alla chez lui, et lui demanda d'étudier sous sa direction.

Le génie est simple, bon et familier : Desenne lui donna d'excellents conseils.

Desenne mourut.

Le seul graveur en nom qui restât alors était Achille Devéria. — Vous avez connu aussi cette belle intelligence, n'est-ce pas? ce fécond producteur, qui, ayant à choisir entre le génie qui laisse mourir de faim, et le talent qui nourrit une famille, s'arracha en pleurant aux embrassements désolés du génie, lui jetant comme une consolation son frère Eugène entre les bras. Un jour, je dirai l'histoire de celui-là comme je vous dis celle d'Alfred, et je forcerai le monde rieur et ingrat d'incliner sa tête devant le fils pieux, devant le père laborieux, qui, d'un travail de seize heures par jour, fait la tranquillité de toute une famille.

O Devéria, que tu t'es fait grand devant Dieu, le jour où tu renonças à être devant les hommes aussi grand que tu pouvais le devenir!

Mais, bientôt, Devéria quitta la peinture et la gravure pour la lithographie. Alfred alors prit, dans l'illustration bibliographique, la première place, que devait bientôt partager son frère, auquel il l'abandonna tout entière en mourant.

C'est que, pendant ce temps, Tony avait grandi à l'ombre de cette amitié, qui avait à la fois la familiarité fraternelle et la tendresse protectrice de la paternité.

Et, du moment que cette jeune existence s'enlaça à celle d'Alfred, elle ne la quitta plus: c'est pour ces deux artistes que la comparaison du lierre et de l'ormeau, de la liane et du chêne, semble avoir été faite.

Un jour, la mort brisa l'aîné; mais celui qui survécut resta les pieds pris dans la tombe de celui qui était mort.

Tous deux, en effet, à partir de l'instant où il se furent rejoints, marchèrent du même pas et de la même allure, sans qu'on pût savoir qui marchait le premier.

Tony se fondit dans Alfred, se fit graveur avec le graveur, dessinateur et peintre avec le dessinateur et le peintre, et nous vîmes alors ce spectacle unique d'une triple fraternité de sang, d'esprit et de talent.

Ce n'était pas comme sur les affiches de théâtre où le nom de l'aîné en art prime celui du cadet: tantôt on disait Alfred et Tony, tantôt Tony et Alfred. Jumeaux à la manière de ces Siamois qui ne pouvaient se séparer, un moment vint où eux-mêmes eussent voulu se séparer, qu'ils ne l'eussent pas pu. Aussi, pendant dix ans, l'histoire de l'un est-elle l'histoire de l'autre.

On ne peut pas plus séparer cette histoire qu'une lieue après Lyon, on ne peut séparer la Saône du Rhône, qu'une lieu après Mayence, on ne peut séparer la Moselle du Rhin.

Une fois appuyés l'un à l'autre, ils se sentirent forts. Ce ne furent plus les dessins des autres qu'ils gravèrent: ce furent leurs propres dessins. L'eau-forte devint leur procédé favori; et c'est alors que parurent les vignettes de Walter Scott, de Cooper et de Byron. A tous les grands noms littéraires, ils attachent leur nom. Il y a peu de grande poésie éparse dans le monde dont leur burin n'ait donné la traduction.

Tony et Alfred Johanno[illegible].

Puis, chose merveilleuse! chacun d'eux rêvait une gloire plus grande: de copistes, ils s'étaient faits graveurs; de graveurs, ils résolurent de se faire peintres.

Ce ne fut plus d'après des dessins qu'ils essayèrent leurs eaux-fortes: ce fut d'après de charmants petits tableaux qu'à ce salon de 1831, — si remarquable, que voilà deux ou trois fois que nous y revenons, — ils exposèrent dans des passe-partout, lesquels furent placés, je me le rappelle, dans l'encadrement d'une fenêtre de la grande galerie à gauche. Il y avait vingt-quatre compositions.

A partir de ce moment, chacun d'eux fut à la fois peintre et graveur.

Suivons Alferd; nous reviendrons plus tard à Tony.

En 1831, Alfred fait son premier grand tableau de chevalet: l'*Arrestation de Jean Crespière*. Ce fut un succès.

La même année, il achève *Don Juan naufragé*, et une scène de *Cinq-Mars*.

En 1832 et 1833, il donne l'*Annonce de la Victoire de Hastenbeck* pour la galerie du roi Louis-Philippe, et l'*Entrée de mademoiselle de Montpensier, pendant la Fronde, à Orléans*;

En 1834, *François Ier et Charles-Quint*;

En 1835, *le Courrier Vernet saigné et pansé par le roi Louis-Philippe, — Henri II, Catherine de Médicis et leurs enfants*;

En 1836, *Marie Stuart quittant l'Ecosse, — Anne d'Este, duchesse de Guise se présentant à la cour de Charles [illegible] Saint-Martin, —* et la *Bataille de Saint-Jacques*.

Mais déjà, depuis deux ans, la nature était épuisée chez Alfred; elle succomba sous un dernier effort. Il connaissait

sen[illegible] il savait que, lorsque l'aiguille du temps s'arrête [illegible] sur les premiers mois de l'hiver en 1837, l'heure de l'éternité sonnerait pour lui.

Aussi les dix-huit derniers mois de sa vie sont prodigieux d'activité : tableaux, vignettes, aquarelles, eaux-fortes, gravures au burin, dessins au crayon, à la plume, à l'encre de Chine, il entreprend tout, presse tout, active tout. Une vie [illegible] a peine pour achever [illegible] qu'il a commencé, et lui n'a plus que quelques mois !

Au milieu de cette fièvre féconde, de cette agonie productive, il reçoit une lettre de Mannheim. La lettre est de sa sœur : son père est malade, et désire le voir. Il annonce son départ ; c'est en vain qu'on lui dit que, si gravement malade que soit son père, son père l'est moins que lui, que le vieillard a plus de jours à vivre que le jeune homme : il n'écoute rien ; son père l'a appelé, il ira !

Il part, reste trois mois absent de Paris, et revient dans les derniers jours de novembre. Son père est hors de danger : lui se meurt.

Le 7 décembre 1837, il expira avec ses dessins, ses gravures, ses vignettes commencées sur son lit, et les yeux fixés sur ses tableaux inachevés !

* *

Le spectre venait de se taire. Alors, me retournant de son côté

— Est-ce cela, frère ? lui demandai-je, et ai-je bien traduit tes propres paroles ?

Mais je ne vis plus qu'une blanche vapeur qui s'évanouissait, et je n'entendis plus qu'un faible soupir qui s'éteignait dans l'air en modulant le mot « Oui ! »

CCXXVI

CLÉMENT BOULANGER.

Le murmure éteint, l'ombre disparut. Une autre ombre sortit de terre, et s'avança silencieusement comme la première, mais d'un pas plus rapide. On sentait que, chez celle-là la vie avait été en quelque sorte plus vivante, et que la mort avait tout à coup pris cette existence entre ses bras décharnés, sans s'annoncer longtemps à l'avance, comme elle l'avait fait pour ce pauvre Alfred.

Cette ombre, c'était celle de l'auteur de la *Mort d'Henri II* et de la *Procession du* CORPUS DOMINI.

Cheveux courts et châtains, front un peu étroit mais intelligent, yeux bleus, nez long, moustaches et barbe blondes, teint frais et clair, lèvres mortes souriant à la vie comme, vivantes, elles avaient souri à la mort.

C'était l'ombre de Clément Boulanger.

Il inclina vers moi sa grande taille, et je sentis son souffle effleurer mon front, ainsi que fait le baiser d'un ami après un long voyage. — De retour de la mort, il m'embrassait.

Pauvre Clément ! il était si gai, si spirituel, quand il peignait à larges touches cette scène de *la Tour de Nesle* représentant Buridan « jeté en Seine, » comme dit Villon, et empruntée à *l'Ecolier de Cluny*, de Roger de Beauvoir.

— Ami, lui dis-je, je connais peu ta vie, et encore moins ta mort. Tu as vécu, et tu es mort loin de moi. Tu reposes là-bas, sous les cyprès de Scutari, avec le ciel du Bosphore étendu au-dessus de ta tête, avec la mer de Marmara déferlant à tes pieds ; les tourterelles bleues entrent par les fenêtres entr'ouvertes de ta chapelle, et viennent voltiger sur ta tombe comme des âmes amies ! Dis-moi ce que je ne sais pas, afin que je le raconte à la génération qui ne t'a point connu.

Je crus voir comme une étincelle s'allumer dans les yeux caves du fantôme, et une sorte de sourire passer sur ses lèvres pâles. C'est une si bonne chose que la vie, quoi qu'on en dise, que les morts tressaillent toutes les fois que la parole des vivants arrive jusqu'à eux prononçant leur nom.

Il parla, et je tressaillis à mon tour, étonné d'entendre des paroles gaies sortir de la bouche d'un fantôme.

C'est qu'il est mort, lui, sans savoir qu'il allait mourir, [illegible] et que ses dernières paroles ont été un chant.

[illegible] qu'elle était grosse, fut possédée d'une singulière envie : elle voulut à toute force prendre des leçons de peinture. On lui fit venir un maître, et elle se donna le plaisir de barbouiller cinq ou six toiles.

Quoique l'envie eût été satisfaite, l'enfant en fut *marqué*, comme on le [illegible] de sage femme aussitôt qu'il put parler, il demanda un crayon ; à l'âge de quatre ans, tout posait déjà pour lui, chats, chiens, perroquets, ramoneurs, commissionnaires, porteurs d'eau.

A huit ans on le mit au séminaire. — Dès lors, tout ce qui est costume lui plaît, tout ce qui est pompe ecclésiastique le ravit ; il est enfant de chœur, et, en servant et desservant l'autel, il croque sur un livre de messe, avec un crayon qu'il cache dans le creux de sa main, le bedeau, le chantre, le désservant.

Sa première idée est de ne pas quitter le séminaire, de se faire en même temps prêtre et peintre ; sa mère, jugeant peu compatibles avec les devoirs du prêtre les études que sera obligé de faire le peintre, le retire du séminaire.

L'enfant demande alors à aller dans un atelier. A ce désir, sa mère s'épouvante : on apprend tant de choses dans un atelier, que la peinture est quelquefois la dernière chose qu'on y apprend, et, cependant, son orgueil maternel la sollicite ; avec ces dispositions, l'enfant ne peut manquer d'être un grand artiste.

En attendant qu'il grandisse, où le mettre ? — Bon ! la chose est trouvée ! — Chez un chimiste ; c'est un terme moyen : il y apprendra la composition des couleurs.

Bientôt, il a chez sa mère un laboratoire et un atelier de mécanique. Dans le laboratoire, il fait de la chimie : dans l'atelier, des machines hydrauliques : il a en lui les dispositions d'Agrippa, gendre d'Auguste.

Une nuit, sa mère entend un bruit faible, mais étrange, dans sa chambre : quelque chose comme un murmure, comme une plainte, comme un gazouillement.

Elle se lève, marche devant elle, et, à mesure qu'elle avance vers le centre de sa chambre, se sent mouiller, par une pluie fine ; elle recule, allume une bougie, et, après avoir senti l'effet, découvre la cause.

L'enfant a fait des expériences sur cette vérité physique, que l'eau tend à reprendre son niveau ; il a établi un bassin au milieu de la chambre de sa mère et un réservoir dans la sienne. Le réservoir est de six pieds plus haut que le bassin ; un tuyau de fer-blanc, parfaitement soudé, et terminé par un bec d'arrosoir, sert de communication entre le réservoir et le bassin. Pendant la nuit, la soupape se dérange, et le jet d'eau fonctionne dans la chambre de madame Boulanger !

Au reste, pas de spectacle, pas d'argent : l'argent donne des tentations, le spectacle fait naître des désirs. Tous les dimanches, à vêpres et à la messe ! Voilà l'ordinaire de l'enfant, qui, de même qu'il a dessiné tout seul, et fait de la mécanique tout seul, commence à faire de la peinture tout seul.

A quatorze ans, il est atteint de la petite vérole, et, malade dangereusement, reste, pendant sa convalescence, enfermé près d'un mois dans sa chambre.

Pour se distraire, il peint sa cour, avec la concierge balayant. Le tableau existe : il est charmant ; on dirait un petit Van Ostade.

Un peu plus tard, il retrouve, en se jouant, les secrets de la peinture sur verre.

Après avoir hésité entre tous les peintres célèbres de Paris, sa mère se décida pour M. Ingres ; la moralité de tous les autres lui paraissait insuffisante ou suspecte.

A dix-neuf ans, il voit sa cousine, Marie-Elisabeth Monchablon, et en devient amoureux sur le coup. Elle avait quinze ans.

Le jour même où il la voit, il prie sa mère de la lui laisser épouser.

La mère ne demandait pas mieux ; seulement, elle trouvait aux deux enfants l'âge de deux fiancés, et non celui d'un mari et d'une femme.

Elle impose à Clément deux ans de noviciat.

Marie Monchablon peignait de son côté. — Vous connaissez les ravissantes aquarelles de madame Clément Boulanger ? vous connaissez le beau travail fait par madame Cavé sur la peinture sans maître ? Madame Clément Boulanger et madame Cavé, c'est la même charmante femme, c'est la même spirituelle artiste : c'est Marie Monchablon.

Les enfants faisaient de la peinture ensemble. Marie avait commencé par être le maître de Clément ; Clément finit par être celui de Marie.

Pendant ce temps, grand progrès chez Ingres, et grande amitié d'Ingres pour son élève, qui gagne ses vingt et un ans, et peut enfin épouser sa cousine.

Le lendemain de leur mariage, les deux enfants se sauvent en Hollande.

Ils avaient hâte d'être libres, et surtout de se convaincre qu'ils étaient libres. Pendant trois mois, on ignora ce qu'ils étaient devenus.

Au bout de trois mois, ils reparurent. Les tourtereaux revenaient d'eux-mêmes à leur volière. Clément avait gagné, dans cette escapade, la rage du travail. Le jour même de son retour, il esquisse une *Suzanne au bain* qu'il termine en trois semaines. La couleur en est pâle et un peu monotone peut-être, mais la composition est pittoresque.

Clément a deux admirations bien opposées : Ingres et Delacroix.

Il fait voir son tableau aux deux maîtres.

Chose extraordinaire, tous deux donnent des éloges à l'auteur. La couleur plaît à M. Ingres, seulement, il blâme le côté échevelé de la composition. Le côté échevelé de la composition plaît à Delacroix : seulement, il blâme la couleur. En somme, chacun d'eux dit au jeune homme : « Tu seras peintre ! »

Sur cette double promesse, Clément ne s'endort point : il envoie chercher une toile de quatorze pieds, et trace sur cette toile, en figures de grandeur naturelle, le *Martyre des Macchabées*. Cette fois, il s'inquiète peu de ce que dira M. Ingres ; c'est à Delacroix surtout qu'il veut plaire ; car, en admirant peut-être les deux peintres à un degré égal, c'est vers Delacroix que penche sa sympathie. Le tableau vient flamboyant de couleur.

Sept mois suffisent à son exécution. Comme pour la *Suzanne*, le tableau fini, on convoque les deux maîtres.

Cette fois, c'est Delacroix qui arrive le premier. Delacroix est enchanté ; il n'a aucune observation à faire au jeune homme, et le comble de félicitations.

Le lendemain, M. Ingres arrive à son tour, pousse une espèce de grognement, recule comme si la réverbération d'une glace venait de frapper dans ses yeux ; peu à peu son grognement se change en reproches : c'est de l'ingratitude, c'est de l'hérésie, c'est de l'apostasie !

Et M. Ingres sort furieux, en maudissant le renégat.

Sous le poids de cette malédiction, Clément s'apprête à partir pour Rome.

C'était, depuis bien longtemps, l'ambition des deux jeunes époux ; mais les grands parents ne consentiront jamais à laisser voyager vingt et un ans avec dix-sept, trente-huit ans en deux personnes, et, sans les grands parents, qui tiennent les cordons de la bourse, comment voyager ? — Il y a un dieu pour les voyageurs !

Un amateur visite l'atelier de Clément. Comme à Delacroix, le côté pittoresque de la *Suzanne* lui plaît ; il veut mettre la *Suzanne* dans son alcôve.

Mais Clément, qui n'ose pas demander six mille francs de la *Suzanne*, déclare qu'il ne veut pas vendre ce tableau tout seul et qu'il demande quatre mille cinq cents francs des *Macchabées*, quinze cents francs de la *Suzanne*.

L'amateur préférerait acheter la *Suzanne* seule ; mais Clément lui signifie que les tableaux sont inséparables. L'amateur ne comprend pas la cause de ce lien indissoluble qui attache la *Suzanne* aux *Macchabées* : il offre deux mille francs de la *Suzanne seule*.

Clément est inflexible ; la seule diminution qu'il puisse faire est de donner les deux tableaux pour cinq mille francs. L'amateur achète les *Macchabées* pour avoir la *Suzanne*, met la *Suzanne* dans son alcôve, les *Macchabées* dans son grenier ; et voilà les deux jeunes gens à la tête d'une somme immense : cinq mille francs ! On fait cinq fois le tour du monde avec cela ! Alors, ils se sauvent en Italie comme ils se sont sauvés en Hollande, prennent un voiturin à Lyon, traversent le mont Cenis, et vont en vingt et un jours à Rome.

En partant pour l'Italie, Clément, avec son imagination dévorante, voulait tout voir. Sa femme ne désirait voir que trois choses : madame Lœtitia, qu'on appelait alors Madame mère ; le Vésuve en éruption, et Venise en carnaval.

Les deux derniers désirs s'expliquent par la curiosité ; le premier, par le sentiment : Marie Monchablon était cousine du général Leclerc, premier mari de la princesse Borghèse.

Il y avait donc parenté avec la famille Napoléon, parenté bien éloignée comme on voit ; mais on est parent de bien plus loin en Corse !

Horace Vernet était directeur de l'école de peinture à Rome.

La première visite des deux artistes devait naturellement être pour Horace Vernet ; mais, en sortant de chez Horace Vernet, on n'avait que le Monte-Pincio à traverser, la porte del Popolo à franchir, et l'on était dans la villa Borghèse.

Or, dans la villa Borghèse habitait Madame mère, que désirait tant voir madame Clément Boulanger.

Le hasard servit la jeune enthousiaste : Madame mère, dans sa promenade, passa devant elle.

Madame Clément avait bonne envie de se jeter à ses genoux ; — je conçois cela, car c'est ce que j'ai fait, moi qui ne suis pas un fanatique, quand j'ai eu l'honneur d'être reçu, à Rome, par madame Lœtitia, et qu'elle m'a donné sa main à baiser.

Oh ! c'est qu'on ne peut imaginer quelles proportions antiques l'exil donnait à cette femme ! Il me semblait voir la mère d'Alexandre, de César ou de Charlemagne.

Madame Lætitia avait regardé les deux jeunes gens, et leur avait souri comme la vieillesse sourit à la jeunesse, comme le couchant sourit à l'orient, comme la bonté sourit à la beauté.

Madame Clément revint chez elle ivre de joie.

Le soir, elle était invitée au palais Ruspoli, chez madame Lacroix ; toute joyeuse encore, et sans savoir qu'elle parlait devant le secrétaire de Madame mère :

— Ah ! dit-elle, je puis quitter Rome, ce soir.

— Comment cela ? Vous [illegible] ce matin !

— J'ai vu ce que je voulais voir.

— Ah !... Que vouliez-vous voir ?

Madame mère.

Et, alors, elle raconta ce triple désir qui l'amenait en Italie : voir Madame mère, une éruption du Vésuve, et le carnaval de Venise.

Le secrétaire écouta ce grand enthousiasme sans rien dire ; mais, le même soir, il raconta ce qu'il avait entendu à la mère de César.

Celle-ci sourit, se rappela les deux beaux enfants qu'elle avait salués dans le jardin de la villa Borghèse, et demanda qu'ils lui fussent présentés le lendemain.

Le lendemain, tous deux étaient introduits dans la chambre à coucher de Madame mère ; c'était là que l'illustre aïeule se tenait habituellement.

— Venez ici, mon enfant, dit madame Lætitia en faisant signe à la jeune femme d'approcher, et dites-moi pourquoi vous désiriez tant me voir.

— Mais parce qu'on dit que les fils ressemblent à leur mère.

Madame Lætitia sourit à cette charmante flatterie, plus charmante encore dans une bouche de dix-sept ans.

— Alors, répondit-elle, je vous souhaite un fils, madame !

— Mauvais souhait, princesse : j'aime mieux une fille.

— Et pourquoi cela ?

— Que voulez-vous qu'on fasse d'un garçon, depuis que l'empereur n'est plus là pour lui mettre un sabre ou une épée au côté ?

— Ayez toujours un fils, et il y aura peut-être un Napoléon sur le trône, au moment où ce fils sera en état de servir.

Etrange prédiction réalisée ! madame Clément Boulanger a eu un fils ; ce fils a aujourd'hui vingt-deux ans, et est employé, sous un Napoléon, au ministère d'Etat.

Quelques jours après, invitée aux soirées de la reine Hortense, madame Clément Boulanger valsa pour la première fois, — jeune fille, elle n'en avait jamais eu la permission ; jeune femme, elle n'avait pas encore eu le temps de le faire ; — madame Boulanger, disons-nous, valsa, pour la première fois, avec le prince Louis.

Puis on commença de se mettre sérieusement à la besogne.

Madame Clément Boulanger avait vu tout ce qu'elle désirait voir en voyant Madame mère, mais elle eût été bien désespérée qu'on l'empêchât de voir le reste !

Quant à Clément, il avait achevé une toile double de celle des *Macchabées*, et avait esquissé le tournoi des Tournelles : le sujet était *Henri II tué, à travers sa visière, par l'éclat de lance de Gabriel de Montgomery*. Ce tableau figurait à l'exposition de 1831, et est aujourd'hui au château de Saint-Germain.

De Rome, les deux amoureux partirent pour Naples. Madame Clément était enceinte, et, pour lui faire une grossesse heureuse, la Providence lui ménagea l'éruption de 1832.

De Naples, on revint à Florence. Là, Clément acheva et exposa dans une église son tableau du *Corpus Domini*.

Le tableau eut un grand succès, si grand, que les contadini des environs de Florence, qui venaient voir ce tableau en procession, entendant dire sans cesse que c'était le tableau du *Corpus Domini*, crurent, ne sachant pas ce que *Corpus Domini* voulait dire, que c'était le nom de son auteur, et appelaient bravement Clément Boulanger et sa femme M. et madame Corpus-Domini.

Pendant ce temps, les deux jeunes gens faisaient force courses dans la campagne, et, comme les parents ne voulaient pas quitter le petit Albert, on le mettait dans une corbeille qu'un homme portait sur sa tête.

C'était le fils de Corpus-Domini, et, à ce titre, il n'y avait chevrière qui ne lui donnât de son lait.

Dans ses moments perdus, Clément se souvenait de ses études de chimiste : il avait inventé un papier qui supprimait l'encre.

Il suffisait de tremper la plume dans la carafe, le ruisseau, la rivière, ou tout simplement dans sa bouche, d'écrire avec de l'eau ou de la salive, et l'écriture noircissait au fur et à mesure que le bec de la plume traçait les caractères.

L'invention était si merveilleuse, que l'on résolut de monter une fabrique de papier sous un illustre patronage.

Ce patronage accordé, l'on apporta une feuille de papier chimique à madame Clément. Malheureusement ou heureusement, madame Clément était enrhumée ; elle éternua : le papier mouillé noircit aussitôt à tous les endroits où il était mouillé.

Cela donna fort à penser aux spéculateurs. Le papier devenait impossible pour les jours de pluie, et les jours de rhume !

On renonça à la fabrique.

Clément Boulanger était revenu à Paris au mois de février 1832 ; et, du 10 au 15 mars de la même année, [illegible]

qui, depuis me le rappeler, il couvrait chez moi de sa peinture large et facile un panneau de douze pieds de long sur dix de haut.

***

En 1840, Clément Boulanger partit pour Constantinople.

Depuis un an et demi, il était à Toulouse, où il peignait *la Procession* qui est aujourd'hui à Saint-Etienne-du-Mont. Ce travail en province l'avait fatigué : il voulait le grand air, le changement de lieux, la vie mouvementée enfin, au lieu de la vie sédentaire.

Il accepta la proposition que lui fit le voyageur Tessier, qui allait faire des fouilles dans l'Asie Mineure ; et, chargé par le département des beaux-arts de peindre un tableau représentant ces fouilles, Clément, comme nous l'avons dit, partit en 1840.

On arriva à Magnésie de Méandre, et l'on commença de creuser la terre.

Ce premier travail parut à Clément celui qui, étant le plus animé, devait être surtout reproduit par lui.

Il fit son esquisse en pleine chaleur de midi, et attrapa, pendant son travail, un de ces coups de soleil si dangereux en Orient.

Une fièvre cérébrale s'ensuivit. On était loin de tout secours : on n'avait autour de soi que de mauvais médecins grecs, dans le genre de ceux qui tuèrent Byron.

On suspendit un hamac dans une mosquée, et l'on y mit le pauvre malade.

Le troisième jour, le délire le prit ; le cinquième, il mourut en riant et en chantant, sans se douter qu'il mourait.

Tout le clergé grec de Constantinople vint chercher le corps du pauvre voyageur, qui était mort à vingt-huit ans, loin de ses amis, de sa famille, de son pays ! — à vingt-huit ans comprenez-vous ? Comparez cet âge avec ce qu'il a fait.

Le corps fut transporté à dos de dromadaire.

Là-bas, comme ici, tout le monde l'aimait. Des gens de tous les pays et de tous les costumes suivaient le cortège.

Tous les bâtiments français en rade portaient les vergues croisées et le pavillon de deuil.

L'ambassade tout entière vint le recevoir à la porte de Constantinople, et un cortège de plus de trois mille personnes l'accompagna jusqu'à l'église française.

C'est là qu'il est couché, endormi, comme Ophélia, dans son rire et dans sa chanson !

CCXXVII

GRANVILLE

Sourire fin et moqueur, yeux pétillants d'esprit, bouche railleuse, petite taille, grand cœur, mélancolie charmante répandue sur tout cela ; — c'est vous, cher Granville ! Venez ! je commence à avoir autant d'amis sous terre que dessus ; venez ! dites-moi que l'amitié est plus forte que la tombe, et je ne craindrai plus de descendre où vous êtes, puisque, en mourant, on réjouit ses amis morts, sans quitter ses amis vivants.

Vous rappelez-vous, cher Granville, le temps où j'allais vous voir dans votre mansarde de la rue des Petits-Augustins, mansarde d'où je ne sortais jamais sans emporter de merveilleux croquis ? Que de bonnes et longues causeries ! que de fins aperçus ! — Je ne pensais pas à vous demander, alors, d'où vous veniez, ni où vous alliez ; vous souriiez tristement à la vie, à l'avenir, car toujours vous avez eu un peu de tristesse extravasée au fond du cœur. C'était tout simple, que vous fussiez un trait d'union entre Molière et la Fontaine.

Ce que je ne songeais pas à demander à l'artiste plein de vie, de verve et de santé, je le demande aujourd'hui à l'artiste mort et couché dans le tombeau. — Vous avez oublié, dites-vous, cher Granville ? Je comprends cela. Mais il y a un de vos amis, homme de cœur, homme de talent, qui n'a pas oublié : prenez Charles Blanc, et, à ce dont il s'est souvenu, ajoutez ce dont vous vous souviendrez.

Votre vie est trop simple, dites-vous ? Soit ; mais le public prend autant d'intérêt à l'humble vicaire de Wakefield dans sa cure de village qu'au brillant Raleigh à la cour de la fière Elisabeth.

Vous vous souvenez ? Bien ! — Moi, je raconte.

Granville est né à Nancy. Il est le successeur, le compatriote, on dirait presque l'élève de Callot. Son véritable nom était Gérard ; mais son père, peintre en miniature distingué, avait quitté son nom de famille pour prendre le nom de théâtre de son grand-père, excellent comédien qui avait plus d'une fois appelé le sourire sur les lèvres de ces deux exilés, Stanislas Leczinski et Marie Leczinska, dont l'un avait été roi, et dont l'autre devait devenir reine.

Ce grand-père s'appelait Granville.

L'enfant qui devait créer un monde à lui, — moitié animal — moitié humain ; — qui devait expliquer la cause du parfum des fleurs, en faisant de la fleur l'enveloppe de la femme ; — qui devait donner matériellement aux étoiles ces yeux charmants qui scintillent dans l'ombre, et avec lesquels elles sont censées regarder sur la terre, cet enfant naquit le 13 septembre 1803.

Il naquit si débile, que l'on crut un instant qu'il ne naissait que pour mourir ; sa mère le prit dans ses bras, et le cacha si bien sur son cœur, que la Mort, qui le cherchait, passa sans le voir.

L'enfant la vit, lui, et c'est pour cela que, depuis, il la fit tant de fois, si ressemblante.

Jeune, il était taciturne mais observateur regardant toute chose avec ses grands yeux mélancoliques, et semblant chercher et trouver dans chaque chose une face inconnue et invisible aux autres yeux.

C'est cette face sous laquelle il nous a montré tous les êtres et toutes les choses créées, depuis le géant jusqu'à la fourmi, depuis l'homme jusqu'au mollusque, depuis l'étoile jusqu'à la fleur.

D'autres raillent le monde du bon Dieu, mais, impuissants à le refaire, se contentent de le railler ; toi, non seulement tu l'as raillé, mais encore tu l'as refait.

A douze ans, il entra au lycée de Nancy, d'où il sortit à quatorze. Qu'importait à Granville le latin, le grec, et même le français ! Il avait une langue à lui qu'il parlait bas avec un maître invisible qu'on appelle le génie, et que, plus tard, il devait parler à haute voix à la création tout entière.

Quand j'entrais chez Granville, et que je le trouvais tenant dans sa main un lézard, sifflant un serin dans une cage, ou émiettant du pain dans un bocal de poissons rouges, j'étais toujours tenté de lui demander :

— Que vous disait donc ce poisson rouge, ce serin ou ce lézard ?

A quatorze ans, Granville se mit donc au dessin ; je me trompe, il y avait toujours été. Les thèmes et les versions étaient rares sur ses cahiers de collège. Mais que d'illustrations — comme on a appelé la chose depuis — dans le thème de *la rose, rosa*, et dans la version *Deus creavit cœlum et terram !* c'était merveilleux !

Aussi les maîtres montrèrent-ils, un jour, au père les cahiers de thèmes et de versions. Ils croyaient faire gronder l'enfant ; le père vit ce que les maîtres ne voyaient pas : les maîtres voyaient un pauvre latiniste ; le père vit un grand artiste. — Tous voyaient juste. C'est que chacun, se tournant le dos, regardait d'un côté opposé.

Granville fut, dès lors, installé dans l'atelier de son père, et eut le droit de faire des croquis, sans être obligé de faire des thèmes et des versions.

Lorsqu'un client venait poser pour une miniature dans l'atelier de M. Granville, le client posait en même temps pour le père et pour le fils.

Seulement, jamais le client ne voyait que l'ouvrage du père, parce que l'ouvrage du père était un portrait léché, blaireauté, embelli, tandis que l'ouvrage du fils était une belle et bonne caricature dont le père riait bien fort quand le client était parti, mais qu'il recommandait à son fils de cacher dans les profondeurs de ses cartons, s'étonnant toujours que chaque face d'homme eût son analogue dans une tête d'animal.

Sur ces entrefaites, un peintre nommé Mansion passe à Nancy, et va voir son confrère Granville, qui lui montre ses miniatures ; l'artiste voyageur les regarde assez dédaigneusement ; mais, arrivé aux dessins du jeune homme, dans lesquels il puise à pleines mains, il regarde sans jamais se lasser de regarder, répétant : « Encore ! » quand il n'y en avait plus.

— Donnez-moi cet enfant, dit-il au père, et je l'emmène à Paris.

On donne difficilement son enfant, même à un confrère ; et, cependant, le père de Granville savait bien qu'on ne devient un grand artiste que dans les grands foyers de civilisation.

Il adopta un terme moyen qui apaisait sa conscience, et consolait son cœur.

Il *promit* d'envoyer l'enfant à Paris.

Six mois s'écoulèrent avant que cette promesse fût mise à exécution ; enfin, reconnaissant que l'enfant perdait son temps en province, le père se décida.

On mit au jeune artiste cent écus dans une poche, une lettre pour un cousin à lui dans l'autre, on le recommanda au conducteur d'une diligence, et voilà le futur grand homme parti pour Paris.

Le cousin s'appelait Lemetayer, et était régisseur de l'Opéra-Comique.

C'était un homme d'esprit que nous avons tous connu, fort répandu dans le monde artistique, lié avec Picot, Horace Vernet, Léon Cogniet, Hippolyte Lecomte et Féréol.

On me demandera pourquoi je mets Féréol, c'est-à-dire un chanteur, avec Picot, Horace Vernet, Léon Cogniet, Hippolyte Lecomte, c'est-à-dire avec quatre peintres? Eh bien, c'est que de même que M. Ingres, qui est un grand peintre, a la prétention d'être un virtuose, de même Féréol, qui était un excellent comédien, avait la prétention d'être un peintre.

Hélas! nous en connaissons d'autres que M. Ingres et que Féréol qui ont les mêmes prétentions!

Or, il arriva, un jour, que, Féréol ayant apporté une de ses compositions chez Lemétayer, Granville vit cette composition.

Et Granville, dans son irrévérence pour la peinture de Féréol, se mit à redessiner cette peinture, comme Féréol eût pu se mettre à rechanter un air de M. Ingres.

Hippolyte Lecomte entra sur ces entrefaites.

Nous ne savons pas si Hippolyte Lecomte a, comme M. Ingres et comme Féréol, quelque tic en dehors de son art; mais ce que nous savons, c'est qu'il est homme de bon sens et de bon conseil.

C'était justement ce qu'il fallait au jeune homme, qui passa de l'atelier de M. Mansion dans celui de Lecomte.

D'ailleurs, l'élève de M. Mansion conservait une vieille grippe contre son maître.

Voici à quelle occasion:

Granville, avec son charmant esprit, déjà aussi pittoresque chez l'enfant que chez l'homme, avait inventé tout un jeu de cinquante-deux cartes. Mansion trouva ce jeu si remarquable, qu'il le publia sous son nom, avec le titre *de la Sibylle des salons*. J'ai vu ce jeu chez Granville, un jour qu'il était de bonne humeur, et retournait le fond de ses cartons; c'était quelque chose de fantastique.

Chez Hippolyte Lecomte, il ne s'agissait plus de dessiner, il fallait peindre.

Mais la peinture n'était pas le fait de Granville; — le crayon, la plume, à la bonne heure! — Granville peint comme Callot, avec une pointe d'acier. Le crayon, la plume, le style parlent si bien la langue de l'artiste, et disent si bien ce qu'il veut dire!

C'est alors qu'apparaît tout à coup la lithographie: Granville s'approche, regarde, examine le procédé, jette un cri de joie: voilà ce qu'il lui faut.

Granville, comme Clément Boulanger, était un chercheur, toujours mécontent de ce que l'on avait trouvé pour lui, parfois de ce qu'il avait trouvé lui-même.

Callot avait substitué dans ses gravures le vernis des luthiers au vernis mou. Granville exécute, lui, ses lithographies à la manière des gravures: il tranche la pierre avec un crayon dur, ombre avec des hachures, précise ses formes, et ne dessine plus, mais grave; c'est à cette époque que remontent cette suite de dessins représentant les *Tribulations de la petite propriété*, et la série des *Dimanches d'un bon bourgeois*.

Granville habitait, alors, à l'hôtel *Saint-Phar*, sur le boulevard Poissonnière, la chambre qu'habita depuis Alphonse Karr, cet autre artiste qui de sa plume, lui aussi, a fait un burin, et qui grave, au lieu d'écrire.

Vers 1826, Granville quitta l'hôtel *Saint-Phar*, et alla habiter cette espèce de mansarde située en face du palais des Beaux-Arts, où je l'ai connu. Hélas! moi aussi, j'habitais une autre espèce de mansarde; les vingt-cinq francs que, sur la *supplication* d'Oudard, M. de Broval venait d'ajouter à mon traitement ne me permettaient point d'habiter un premier étage de la rue de Rivoli; seulement, ma mansarde enviait celle de Granville: un atelier d'artiste, si pauvre qu'il soit, a toujours quelque chose de plus qu'une chambre d'employé; un croquis, une statuette, un plâtre, un vieux casque sans visière, quelques morceaux de cuirasse avec les traces de l'or qui la damasquinait, un écureuil empaillé qui joue de la flûte, un goéland suspendu au plafond, les ailes ouvertes, et qui semble encore raser la vague; un lambeau d'étoffe chinoise drapé devant une porte, donnent aux murailles un air coquet qui réjouit l'œil, et sourit à l'esprit.

Puis l'atelier du peintre était un lieu de réunion et de causerie. Il y avait là, et dans les ateliers d'alentour, Philippon, qui devait fonder *la Caricature* et, plus tard, son frère le *Journal pour rire*; Ricourt, l'obstiné faiseur de charges; Horeau, l'architecte; Huet, Forest, Renou. Les jours où l'on était riche, on buvait de la bière; les autres jours, on se contentait de fumer, de crier, de déclamer, de rire.

Granville riait peu, déclamait peu, criait peu, fumait peu, buvait peu. Il demeurait assis à une table, une feuille de papier devant lui, une plume ou un crayon à la main, souriant parfois, dessinant toujours.

Que dessinait-il? Lui-même n'en savait rien. Un caprice qui touchait à la folie conduisait son pinceau. C'étaient des oiseaux à tête de [illegible], des poissons à tête de poisson, des visages de bipèdes sur des corps de quadrupèdes: un monde plus fantastique que les tentations de Callot et les diableries de Breughel.

Et, quand deux heures avaient passé, pleines de rire, de bruit et de fumée pour les autres, Granville avait tiré de son cerveau, comme d'une arche fantastique, toute une création nouvelle qui, certes, lui appartenait aussi bien en propre que celle qui a été détruite par le déluge appartenait à Dieu.

Et tout cela si fin, si spirituel, si charmant; disant si bien ce que cela voulait dire; parlant, des yeux et des gestes, une langue si comique, qu'au moment de se quitter, on passait toujours quelque chose comme une demi-heure ou une heure à regarder, et à chercher le sens de ces illustrations improvisées de contes d'Hoffmann inconnus.

C'est ainsi qu'il prépare, compose et publie *les Quatre saisons de la vie*, *le Voyage pour l'éternité*, *les Métamorphoses du jour*, enfin, *la Caricature*, où toutes les célébrités politiques du jour posent pour lui et devant lui.

Puis arrive 1832.

Un des premiers, je l'ai dit, Granville s'était offert à moi; un des premiers il était arrivé; un des premiers il était sur son échafaudage, peignant son panneau sur une échelle double, et esquissant ses dessus de porte.

Deux mois après, je partais pour un voyage.

L'ai-je revu depuis? J'en doute.

Seulement, ses travaux énormes arrivaient jusqu'à moi.

C'étaient les *Chansons de Béranger*, *Gargantua au berceau*, *les Fables de la Fontaine*, *les Animaux peints par eux-mêmes*, *les Etoiles*, *les Fleurs animées*. Puis, au milieu de toutes ces gaietés échappées à son crayon et à sa plume, les douleurs les plus profondes, les tristesses les plus amères: sa femme meurt, ses trois enfants meurent les uns après les autres!

Le dernier mort, il tombe malade lui-même.

On eût dit que la voix de ces quatre bien-aimés l'appelait à eux.

Ses conversations alors changent de caractère: elles s'élèvent; plus de rires d'ateliers, plus de plaisanteries juvéniles. Il parle de cette vie future vers laquelle il marche, de cette immortalité de l'âme dont il va savoir le secret; c'est dans l'éther le plus pur qu'il plane, c'est sur les nuages les plus transparents qu'il flotte.

Le 14 mars 1847, il devient fou; trois jours après, il meurt dans la maison du docteur Voisin, à Vanvres.

Il est enterré à Saint-Mandé, près de sa femme et de ses trois enfant, et, si les morts sont encore doués de quelque sympathie, il n'a que le bras à étendre pour donner la main à Carrel!

CCXXVIII

TONY JOHANNOT

Granville disparut. — Remontait-il au ciel sur le rayon d'une de ces étoiles dont il s'est fait le courtisan, en leur donnant des visages de femme? allait-il, couché dans la tombe, écouter, pendant le sommeil de la mort, pousser ces femmes à qui il avait donné des tiges de fleur?

Oh! cela est le grand secret que la tombe garde mystérieusement, que la mort ne peut dire à la vie, qu'Hamlet a demandé inutilement à la tête d'Yorick, au fantôme de son père, à la chanson interrompue d'Ophélia!

C'est ce que me diraient bien certainement ces deux chers et bons amis à moi, morts le même jour, c'est-à-dire le 4 août 1852, et qui s'appelaient Tony Johannot et Alfred d'Orsay, s'il leur était permis de me le dire.

Quelle sera donc l'expression assez poétiquement désolée pour rendre ce qui se passe dans le cœur, quand, le matin, au réveil, on reçoit deux lettres pareilles à celle-ci:

« Mon cher père,

« Comprends-tu quelque chose de pareil à ce qui arrive? Je me présente aujourd'hui, avec ta lettre, chez Tony Johannot, pour lui demander s'il peut se charger des vignettes d'*Isaac Laquedem*, et l'on me répond: « Monsieur, il vient de mourir! »

« Tony Johannot mort!

« Je l'avais rencontré avant-hier, et nous avions pris rendez-vous pour aujourd'hui.

« Mais je trouve que cette syllabe isolée ressemble au tintement du battant sur la cloche.

« Elle éveille la même vibration dans le cœur.

« Mort ! Tony Johannot est mort !

« Si l'on meurt ainsi, on n'osera plus quitter ceux que l'on aime.

« Reviens vite à Paris, ou je pars pour Bruxelles.

« A toi.

« ALEX. DUMAS FILS. »

« Mon cher Dumas,

« Notre bien-aimé Alfred d'Orsay est mort ce matin, à quatre heures, entre mes bras, en riant, en causant, en faisant des projets, et sans se douter qu'il allait mourir.

« Un des derniers noms qu'il a prononcés est le vôtre, car un de ses derniers projets était de renouveler le bail de votre chasse, où il s'est tant amusé l'année dernière.

« La cérémonie mortuaire aura lieu après-demain, à Chambourcy. Si ma lettre arrive à temps, venez ! cela sera une consolation pour Agénor et pour la duchesse de Grammont, de vous voir près d'eux dans un pareil moment.

« A vous de cœur,

« CABARRUS. »

Un autre jour, je vous raconterai d'Orsay tout entier, d'Orsay gentilhomme, d'Orsay fashionable, d'Orsay artiste, et surtout d'Orsay homme de cœur ; et je n'aurai certes pas assez d'un chapitre pour cela.

Aujourd'hui, bornons-nous à Tony Johannot, celui de ces quatre morts dont je raconte la vie avec lequel j'étais le plus lié.

Il était né en 1803, dans la petite ville d'Offenbach, comme son frère : j'ai raconté l'histoire de ses parents et celle de sa jeunesse en racontant l'histoire d'Alfred.

A nos lecteurs il doit donc apparaître jeune homme, et dans le même cadre qu'Alfred ; c'est ainsi, du reste, que *l'Artiste* publia, en 1835 ou 1836, deux excellents portraits de ces jumeaux d'art et de génie.

Tony était charmant à cette époque, c'est-à-dire à l'âge de trente ou trente et un ans : teint blanc dont une femme eût envié la fraîcheur, cheveux courts et frisés, moustache noire, yeux petits mais vifs, spirituels, étincelants, taille moyenne mais admirablement prise.

Comme Alfred il était silencieux ; toutefois, il n'était pas comme lui taciturne : sa mélancolie n'allait jamais jusqu'à la tristesse : ses paroles étaient rares, jamais il ne se lançait dans une longue période, mais ce qu'il disait était toujours fin d'aperçus, pétillant d'esprit.

Au reste, son talent le reflétait comme une glace, et quelqu'un qui ne l'eût point connu eût pu s'en faire une idée parfaitement exacte par ses dessins, ses vignettes, ses tableaux.

La première fois que je le vis, c'ést, je m'en souviens, chez notre bon et cher Nodier. — Nodier aimait beaucoup les deux frères.

Tony apportait à Marie Nodier une charmante aquarelle que je vois encore, et représentant une femme assassinée une [illegible] une Velléda [illegible] quelconque. Ce dessin était destiné à l'album de Marie.

Nous nous liâmes sans préparation, comme si nos deux cœurs se fussent cherchés depuis vingt-cinq ans ; nous étions du même âge, lui un peu plus jeune que moi.

J'ai raconté dans ces Mémoires que nous avions fait côte à côte la campagne de Rambouillet, et que nous étions revenus ensemble.

Vingt fois il avait mis son pinceau ou son crayon à ma disposition pour faire un portrait de moi ; vingt fois il avait biffé le papier, effacé le bois, gratté la toile, mécontent de son œuvre.

J'avais beau vouloir garder le dessin, le bois ou la peinture, il secouait la tête.

J'avais beau lui dire que c'était ressemblant :

— Non, disait-il ; et personne plus que moi ne vous fera ressemblant.

— Pourquoi cela ?

— Parce que vous changez dix fois de physionomie en dix secondes. Faites donc ressemblant un homme qui ne ressemble pas à lui-même !

Puis, pour me dédommager, il fouillait dans ses cartons, et me donnait quelque charmant dessin de *Minna et Brenda*, quelque charmante esquisse du *Dernier des Mohicans*.

Le principal trait du caractère de Tony Johannot, le principal caractère de son talent, c'était ce don du ciel accordé particulièrement aux fleurs, aux oiseaux et aux femmes : le charme.

Aussi Tony plaisait-il même à ceux qui le critiquaient.

Sa couleur était peut-être un peu grise, mais elle était gaie, légère, argentée. Ses femmes se ressemblaient toutes, Virginie et Brenda, Diana Vernon et Ophélie ; qu'importait ! puisqu'elles étaient toutes jeunes, belles, gracieuses, chastes ! Les filles des poètes, de quelque pays que soient les poètes, n'ont qu'un seul et même père, le génie.

Charlotte et Desdémone, Léonor et Haydée, doña Sol et Amy Robsart sont sœurs.

Or, qui peut reprocher à des sœurs d'avoir un air de famille ?

Les autres dessinateurs reprochaient à Tony d'accaparer tous les libraires, comme on m'a reproché, à moi, d'accaparer tous les journaux.

Eh bien, Tony est mort depuis dix-huit mois ; voyons, où sont donc ces vignettes qui n'attendaient qu'une vacance pour se produire ?

Où sont donc les *Paul et Virginie*, les *Manon Lescaut*, les *Molière*, les *Cooper*, les *Walter Scott* illustrés qui devaient faire oublier ceux du pauvre mort ? Où sont donc cette fantaisie et ce caprice qui devaient succéder au *chic ?* Où est donc cet art qui devait remplacer la marchandise ?

Et, quant à moi, — puisque l'on m'a fait ce même reproche d'accaparement, et qu'une occasion se présente de dire un mot à cet égard, je le dirai sans ambage : — à l'heure qu'il est (15 décembre 1853), j'ai, depuis un temps plus ou moins long déjà, laissé *la Presse* libre, *le Siècle* libre, *le Constitutionnel* libre ; je n'ai plus qu'un roman à faire pour *le Pays :* voyons, messieurs les sacrifiés, les portes sont ouvertes, les colonnes sont vides ; outre *le Constitutionnel*, outre *le Siècle*, outre *la Presse*, vous avez *la Patrie*, *l'Assemblée nationale*, *le Moniteur*, *la Revue de Paris*, *la Revue des Deux Mondes ;* faites des *Reine Margot*, messieurs ! faites des *Monte-Cristo*, faites des *Mousquetaires*, des *Capitaine Paul*, des *Amaury*, des *Comtesse de Charny*, des *Conscience*, des *Pasteur d'Ashbourn ;* faites, messieurs ! faites ! n'attendez pas que je sois mort pour cela. Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas pouvoir me distraire, en lisant mes livres, du travail gigantesque que je poursuis ; distrayez-moi en me faisant lire les vôtres, et ce sera en même temps, je vous assure, une bonne chose pour moi et pour vous, et peut-être encore meilleure pour vous que pour moi.

Tony faisait comme moi : il travailla d'abord six heures par jour, puis huit, puis dix, puis douze, puis quinze : le travail est comme l'ivresse du hachich et de l'opium : il crée dans la vie réelle une vie factice, si pleine de rêves charmants et d'adorables hallucinations, que l'on finit par préférer la vie factice à la vie réelle.

Tony donc travaillait quinze heures par jour, et laissait dire.

Ce fut ainsi qu'après avoir exposé, avec son frère, cette série de tableaux-vignettes dont j'ai parlé à propos d'Alfred, il fit seul *Minna et Brenda sur le bord de la mer ;* — la *Bataille de Rosbecque ;* — la *Mort de Julien d'Avenel ;* — la *Bataille de Fontenoy ;* — l'*Enfance de Duguesclin ;* — l'*Embarquement d'Elisabeth à Kenilworth ;* — *Deux Jeunes Femmes près d'une fenêtre ;* — *la Sieste* — *Louis XIII forçant le passage du Méandre ;* — un sujet tiré d'*André*, de George Sand ; — un sujet tiré des *Evangiles ;* — un sujet tiré de l'*Imitation de Jésus-Christ ;* — *le Roi Louis-Philippe offrant à la reine Victoria deux tapisseries des Gobelins au château d'Eu.*

Enfin, après s'être abstenu aux expositions de 1843, de 1845 et de 1846, il envoie douze tableaux en 1848, cinq en 1850, trois en 1851, et, en 1852, une *Scène de village* et les *Plaisirs de l'automne.*

Trois ou quatre ans auparavant, les amis de Tony avaient été effrayés d'une chose qui, cependant, leur paraissait impossible, malgré la crainte des médecins.

Tony avait été menacé d'une phthisie pulmonaire.

Rien n'était plus solidement construit, il faut vous le dire, que la poitrine de Tony Johannot, et, à moins d'ambition démesurée, jamais poumons n'avaient été logés plus commodément pour accomplir leurs fonctions ; aussi les amis de Tony Johannot en furent-ils quittes pour la peur.

Tony toussa, cracha un peu de sang, suivit un régime, et se guérit.

Il n'avait pas cessé de travailler. — Pour nous autres producteurs, le travail fait partie de l'hygiène. — Il venait de faire son *Evangile*, son *Imitation de Jésus-Christ ;* il interrompait un tableau à l'huile, de *Ruth et Booz*, pour se mettre à l'illustration des œuvres de Victor Hugo, quand tout à coup il s'affaissa sur lui-même, et tomba sur ses genoux.

Il venait d'être frappé d'une apoplexie foudroyante !

Le 4 août 1852, il mourut.

La double nouvelle m'arriva trop tard : — je ne pus ni accompagner d'Orsay au cimetière de Chambourcy, ni suivre Tony Johannot au cimetière Montmartre.

C'est là que le créateur de tant de charmantes vignettes, de tant de ravissants tableaux, dort dans le caveau où l'avaient précédé ses deux frères, Charles et Alfred.

CCXXIX

SUITES DES PRÉPARATIFS DE MON BAL — L'HUILE ET LA DÉTREMPE — INCONVÉNIENTS DU TRAVAIL DE NUIT — COMMENT DELACROIX FAIT SA TÂCHE — LE BAL — LES HOMMES SÉRIEUX. — LA FAYETTE ET BEAUCHÊNE. — COSTUMES VARIÉS — LE MALADE ET LE CROQUE-MORT — LE DERNIER GALOP.

Revenons des peintres aux peintures

Un onzième décorateur s'était fait inscrire, — Ziégler.

On ne comptait pas sur lui, mais on avait prévu le cas : un panneau avait été laissé en blanc. Ce panneau lui fut donné pour y faire une scène de *la Esmeralda*.

Trois jours avant le bal, tout le monde était à son poste : Alfred Johannot esquissait sa scène de *Cinq-Mars* ; Tony Johannot, son *Sire de Giac* ; Clément Boulanger, sa *Tour de Nesle* ; Louis Boulanger, sa *Lucrèce Borgia* ; Jadin et Decamps travaillaient en collaboration à leur *Debureau*, Granville à son *Orchestre*, Barye à ses *Tigres*, Nanteuil à ses panneaux de porte, qui étaient deux médaillons représentant, l'un Hugo, l'autre Alfred de Vigny.

Delacroix seul manquait à l'appel : on voulait disposer de son panneau, mais je répondis de lui

Ce fut une chose curieuse que de voir commencer ce *steeple-chase* entre dix peintres d'un pareil mérite. Chacun, sans avoir l'air de s'occuper de son voisin, suivait des yeux le fusain d'abord, ensuite le pinceau. Ni les uns ni les autres, — les Johannot surtout, graveurs, dessinateurs de vignettes, peintres de tableaux de chevalet, — ni les uns ni les autres, dis-je, n'avaient l'habitude de la détrempe. Mais les peintres aux grandes toiles furent bientôt au courant. Louis et Clément Boulanger, entre autres, semblaient n'avoir jamais fait que cela. Jadin et Decamps trouvaient dans ce nouveau mode d'exécution des tons merveilleux, et déclaraient ne plus vouloir peindre que la détrempe. Ziegler s'y était mis avec une certaine facilité, Barye prétendait que c'était de l'aquarelle en grand, seulement plus facile et plus rapide que l'aquarelle en petit. Granville dessinait avec de la sanguine, du blanc d'Espagne et du fusain, et tirait de ces trois crayons des effets prodigieux.

On attendait avec curiosité Delacroix, dont la facilité d'exécution est devenue proverbiale.

Seuls, comme je l'ai dit, les deux Johannot étaient en retard. Ils comprirent qu'ils n'auraient pas fini s'ils ne travaillaient pas le soir.

En conséquence, tandis qu'on jouait, qu'on fumait, qu'on bavardait, tous deux, la nuit venue, continuèrent l'œuvre de la journée, se félicitant des tons que leur donnait la lumière, et de la supériorité de la lampe sur le jour pour cette peinture destinée à être vue aux quinquets. Ils ne cessèrent de travailler qu'à minuit, mais aussi avaient-ils rejoint les autres.

Le lendemain, quand vint le jour, Alfred et Tony poussèrent des cris de désespoir : à la lumière, ils avaient pris du jaune pour du blanc, du blanc pour du jaune, du vert pour du bleu, et du bleu pour du vert. Les deux tableaux avaient l'air de deux immenses omelettes aux fines herbes.

Sur ces entrefaites, le père Ciceri entra.

Il n'eut besoin que de jeter un coup d'œil sur les deux tableaux pour deviner ce qui était arrivé.

— Bon ! dit-il, nous avons un ciel vert et des nuages jaunes ? Ce n'est rien !

En effet, c'était sur les ciels surtout qu'avait pesé l'erreur commise.

Il prit les pinceaux, et, largement, vigoureusement, puissamment, en un minute il eut refait les ciels des deux tableaux : l'un calme, serein, tout d'azur, laissant apercevoir les splendeurs du paradis de Dante à travers le bleu du firmament ; l'autre bas, nuageux, tout chargé d'électricité, et près de se déchirer sous la flamme d'un éclair.

Tous ces jeunes gens apprenaient en un instant les secrets de la décoration qu'ils avaient, la veille, pour la plupart, cherchés en tâtonnant des heures entières.

Personne ne s'avisa de travailler le soir. D'ailleurs, grâce à la leçon donnée par le père Ciceri, les choses avançaient à pas de géant.

Il n'était pas plus question de Delacroix que s'il n'eût jamais existé.

Le soir du second jour, je lui envoyai demander s'il se rappelait que le bal était fixé au lendemain. Il me fit répondre d'être parfaitement tranquille, et que, le lendemain, il arriverait, à l'heure du déjeuner.

Le lendemain, on commença à travailler dès le jour. La plupart des travailleurs, au reste, en étaient aux trois quarts de leur besogne. Clément Boulanger et Barye avaient fini. Louis Boulanger n'avait plus que trois ou quatre heures de travail. Decamps donnait les dernières touches à son *Debureau*, et Jadin à ses coquelicots et à ses bluets ; Granville en était à ses dessus de porte, quand, ainsi qu'il l'avait promis, Delacroix arriva.

— Eh bien, où en sommes-nous ? demanda-t-il.

— Mais vous voyez, dit chaque travailleur en s'effaçant pour laisser voir son œuvre.

— Ah çà ! mais c'est de la miniature que vous faites là ! Il fallait me prévenir : je serais venu il y a un mois.

Et il fit le tour des quatre chambres, s'arrêtant devant chaque panneau, et trouvant le moyen, grâce au charmant esprit dont il est doué, de dire un mot agréable à chacun de ses confrères.

Puis, comme on allait déjeuner, il déjeuna.

Le déjeuner fini :

— Eh bien ? demanda-t-il en se tournant vers le panneau vide.

— Eh bien, voilà ! lui dis-je ; c'est le tableau du *Passage de la mer Rouge* : la mer est retirée, les Israélites sont passés, les Egyptiens ne sont point arrivés encore.

— Alors, je profiterai de cela pour faire autre chose. Que voulez-vous que je vous bâcle là-dessus ?

— Mais, vous savez, un roi Rodrigue après la bataille :

> Sur les rives murmurantes
> Du fleuve aux ondes sanglantes,
> Le roi sans royaume allait,
> Froissant, dans ses mains saignantes,
> Les grains d'or d'un chapelet.

— Ainsi, c'est bien cela que vous voulez ?

— Oui.

— Quand ce sera à moitié fait, vous ne me demanderez pas autre chose ?

— Parbleu !

— Va donc pour le roi Rodrigue !

Et, sans ôter sa petite redingote noire collée à son corps, sans relever ses manches ni ses manchettes, sans passer ni blouse ni vareuse, Delacroix commença par prendre son fusain ; en trois ou quatre coups, il eut esquissé le cheval ; en cinq ou six, le cavalier ; en sept ou huit, le paysage, morts, mourants et fuyards compris ; puis, faisant assez de ce croquis, inintelligible pour tout autre que lui, il prit brosse et pinceaux, et commença de peindre.

Alors, en un instant, et comme si l'on eût déchiré une toile, on vit sous sa main apparaître d'abord un cavalier tout sanglant, tout meurtri, tout blessé, traîné à peine par son cheval, sanglant, meurtri et blessé comme lui, n'ayant plus assez de l'appui des étriers, et se courbant sur sa longue lance ; autour de lui, devant lui, derrière lui, des morts par monceaux ; — au bord de la rivière, des blessés essayant d'approcher leurs lèvres de l'eau, et laissant derrière eux une trace de sang ; — à l'horizon, tant que l'œil pouvait s'étendre, un champ de bataille acharné, terrible ; — sur tout cela, se couchant dans un horizon épaissi par la vapeur du sang, un soleil pareil à un bouclier rougi à la forge ; — puis, enfin, dans un ciel bleu se fondant, à mesure qu'il s'éloigne, dans un vert d'une teinte inappréciable, quelques nuages roses comme le duvet d'un ibis.

Tout cela était merveilleux à voir : aussi un cercle s'était-il fait autour du maître, et chacun, sans jalousie, sans envie, avait quitté sa besogne pour venir battre des mains à cet autre Rubens qui improvisait tout à la fois la composition et l'exécution.

En deux ou trois heures, ce fut fini.

A cinq heures de l'après-midi, grâce à un grand feu, tout était sec, et l'on pouvait placer les banquettes contre les murailles.

Le bal avait fait un bruit énorme. J'avais invité à peu près tous les artistes de Paris ; ceux que j'avais oubliés m'avaient écrit pour se rappeler à mon souvenir. Beaucoup de femmes du monde en avaient fait autant, mais elles demandaient à venir masquées : c'était pour les autres femmes une impertinence que je laissai à la charge de celles qui l'avaient faite. Le bal était costumé, mais non masqué ; seulement, la consigne était sévère, et j'avais loué deux douzaines de dominos à l'intention des fraudeurs, quels qu'ils fussent, qui tenteraient de s'introduire en contrebande.

A sept heures, Chevet arrivait avec un saumon de cinquante livres, un chevreuil rôti tout entier, et dressé sur un plat d'argent qui semblait emprunté au dressoir de Gargantua, un pâté gigantesque, et le tout à l'avenant

Trois cents bouteilles de bordeaux chauffaient, trois cents bouteilles de bourgogne rafraîchissaient, cinq cents bouteilles de champagne se glaçaient.

J'avais découvert à la Bibliothèque, dans un petit livre de gravures du frère du Titien, un charmant costume de 1525 : cheveux arrondis et pendants sur les épaules, retenus par un cercle d'or ; justaucorps vert d'eau, broché d'or, lacé sur le devant de la chemise avec un lacet d'or, et rattaché à l'épaule et aux coudes par des lacets pareils ; pantalon de soie mi-partie rouge et blanc ; souliers de velours noirs à la François I^er^, brodés d'or.

La maîtresse de la maison, très belle personne, avec des cheveux noirs et des yeux bleus, avait la robe de velours, la collerette empesée, et le feutre noir à plumes noires d'Héléna Formann, seconde femme de Rubens.

Deux orchestres avaient été établis, dans chaque appartement, de sorte qu'à un moment donné, les deux orchestres jouant le même air, le galop pouvait parcourir cinq chambres, plus le carré.

A minuit, ces cinq chambres offraient un merveilleux spectacle. Tout le monde avait suivi le programme, et, à l'exception de ceux qui s'intitulent les hommes sérieux, chacun était venu déguisé ; mais les hommes sérieux avaient eu beau arguer de leur gravité, il n'y avait été fait aucune attention, et force leur avait été de revêtir des dominos des couleurs les plus tendres. Véron, homme sérieux mais gai, avait été affublé d'un domino rose ; Buloz, homme sérieux mais triste, avait été orné d'un domino bleu de ciel ; Odilon Barrot, homme plus que sérieux, homme grave ! avait obtenu, en faveur de son double titre d'avocat et de député, un domino noir ; enfin, la Fayette, le bon, l'élégant, le courtois vieillard souriant à toute cette folle jeunesse, avait sans résistance endossé le costume vénitien.

Cet homme qui avait pressé la main de Washington, cet homme qui avait forcé Marat de se cacher dans ses caves, cet homme qui avait lutté avec Mirabeau, cet homme qui avait perdu sa popularité en sauvant la vie à la reine, et qui, le 6 octobre, avait dit à une royauté de dix siècles : « Incline-toi devant cette royauté d'hier qu'on appelle le peuple ! » cet homme qui, en 1814, avait poussé Napoléon à bas de son trône ; qui, en 1830, avait aidé Louis-Philippe à monter sur le sien ; qui, au lieu de tomber comme les autres, avait incessamment grandi dans les révolutions ; cet homme était là, simple comme la grandeur, bon comme la force, naïf comme le génie. De même qu'il était un sujet d'étonnement et d'admiration pour toutes ces ravissantes créatures qui, pour la première fois, le voyaient, le touchaient, lui parlaient, de même lui revivait ses jeunes années, regardait de tous ses yeux, touchait de ses deux mains, et répondait avec les plus courtoises paroles de cour à toutes les galanteries que lui faisaient ces charmantes reines de tous les théâtres de Paris.

Vous rappelez-vous avoir été pendant toute une soirée les favorites de cet homme illustre, Léontine Fay, Louise Despréaux, Cornélie Falcon, Virginie Déjazet ? vous rappelez-vous votre étonnement en le trouvant simple et doux, coquet et galant, spirituel et respectueux, comme il avait été, quarante ans auparavant, aux bals de Versailles et de Trianon ?

Un instant, Beauchêne s'assit près de lui, et ce fut, comme rapprochement, un singulier contraste ; Beauchêne avait le costume vendéen dans toute sa pureté : le chapeau entouré d'un mouchoir, la veste bretonne, la culotte courte, les guêtres, le cœur sanglant sur la poitrine, et la carabine anglaise à la main.

Beauchêne, qui passait pour un royaliste trop libéral sous les Bourbons de la branche aînée, passait pour un libéral trop royaliste sous ceux de la branche cadette.

Aussi le général la Fayette, le reconnaissant, lui dit avec son charmant sourire :

— Monsieur Beauchêne, dites-moi, je vous prie, en vertu de quel privilège vous êtes le seul qui ne soit pas déguisé ici ?

Un quart d'heure après, tous deux étaient à une table d'écarté, et Beauchêne jouait contre le républicain de 1789 et de 1830, avec de l'or à l'effigie d'Henri V.

Les salons, d'ailleurs, présentaient l'aspect le plus pittoresque.

Mademoiselle Mars, Joanny, Michelot, Menjaud, Firmin, mademoiselle Leverd étaient venus avec leurs costumes d'*Henri III*. C'était la cour des Valois tout entière. — Dupont, la soubrette effrontée de Molière, la soubrette joyeuse de Marivaux, était en bergère de Boucher. — Georges, qui avait retrouvé les plus beaux jours de sa plus grande beauté, avait pris le costume d'une paysanne de Nettuno. — Madame Paradol portait celui d'Anne d'Autriche. — Rose [illegible] avait son costume de Lady Rochester. — Noblet était en [illegible] Javureck, en odalisque. — Adèle Alphonse, qui faisait son apparition dans le monde, arrivant, je crois, de Saint-Pétersbourg, était en jeune fille grecque ; Léontine Fay, en Albanaise. — Falcon, la belle juive, était en Rébecca ; Déjazet, en du Barry ; Nourrit, en abbé de cour ; Monrose, en soldat de Ruyter ; Volnys, en Arménien ; Bocage, en Didier. — Allan, qui, sans doute, lui aussi, comme Buloz et Véron, s'était pris pour un homme sérieux, était venu en cravate blanche, en habit noir, en pantalon noir ; mais, sur toute cette toilette de jeune premier, on avait implacablement passé un domino vert-chou.

Rossini avait pris le costume de Figaro, et luttait de popularité avec la Fayette. — Moyne, notre pauvre Moyne ! qui avait tant de talent, et qui, malgré son talent, mourant de faim, s'était tué dans l'espérance que sa mort léguerait une pension à sa veuve, — Moyne avait pris le costume de Charles IX. Barye était en tigre du Bengale ; Etex, en Andalou ; Adam, en poupard ; Zimmermann, en cuisinière ; Plantade, en madame Pochet ; Pichot, en magicien ; Alphonse Royer, en Turc ; Charles Lenormand, en Smyrniote ; Considérant, en dey d'Alger ; Paul de Musset, en Russe ; Alfred de Musset, en paillasse ; Capo de Feuillide, en torero. — Eugène Sue, le sixième des hommes sérieux, était en domino pistache ; Paul Lacroix, en astrologue ; Pétrus Borel, qui prenait le nom du Lycanthrope, en jeune France ; Bard, mon compagnon d'expédition à Soissons, en page du temps d'Albert Durer ; Francisque Michel, en truand ; Paul Fouché, en fantassin de la procession des Fous ; Eugène Duverger, en Van Dyck ; Ladvocat, en Henri II ; Fournier, en matelot ; Giraud, en homme d'armes du XI^e^ siècle ; Tony Johannot, en sire de Giac ; Alfred Johannot, en Louis XI jeune ; Menut, en page de Charles VII ; Louis Boulanger, en courtisan du roi Jean ; Nanteuil, en soudard du XVI^e^ siècle ; Gaindron, en fou ; Boisselot en jeune seigneur du temps de Louis XII ; Chatillon, en Sentinelli ; Ziégler, en Cinq-Mars ; Clément Boulanger, en paysan napolitain ; Roqueplan, en officier mexicain ; Lépaule, en Écossais ; Grenier, en marin ; Robert Fleury, en Chinois ; Delacroix, en Dante ; Champmartin, en pèlerin ; Henriquel Dupont, en Arioste ; Chenavard, en Titien ; Frédérick Lemaître, en Robert Macaire couvert de paillettes.

Plusieurs épisodes grotesques égayèrent la soirée.

M. Tissot, de l'Académie, avait eu l'idée de s'habiller en malade : à peine était-il entré, que Jadin entra, lui, en croque-mort, et, lugubre, un crêpe au chapeau, le suivit de salle en salle, emboîtant son pas dans le sien, et se contentant, de cinq minutes en cinq minutes, de répéter le mot : *J'attends !*

M. Tissot n'y tint pas : au bout d'une demi-heure, il était parti.

Il y eut pendant un moment sept cents personnes.

A trois heures, on soupa. Les deux chambres de l'appartement vacant sur mon palier avaient été converties en salle à manger.

Chose étrange ! il y eut à manger et à boire pour tout le monde.

Puis, après le souper, le bal recommença, ou plutôt commença.

A neuf heures du matin, musique en tête, on sortit, et l'on ouvrit, rue des Trois-Frères, un dernier galop dont la tête atteignait le boulevard, tandis que la queue frétillait encore dans la cour du square.

J'ai souvent songé, depuis, à donner un second bal pareil à celui-là, mais il m'a toujours paru que c'était chose impossible.

CCXXX

UNE PIÈCE POLITIQUE. — UNE PIÈCE MORALE. — DOLIGNY, DIRECTEUR DE THÉÂTRE EN ITALIE. — SAINT-GERMAIN PIQUÉ DE LA TARENTULE. — COMMENT ON AURAIT PU VIVIFIER VERSAILLES, SI LOUIS-PHILIPPE L'AVAIT VOULU. — LA CENSURE DU GRAND DUC DE TOSCANE. — LES CARTONS DE L'IMPRIMEUR BATELLI. — « RICHARD DARLINGTON », « ANGÈLE », « ANTONY » ET « LA TOUR DE NESLE », REPRÉSENTÉS SOUS LE NOM D'EUGÈNE SCRIBE.

Ce fut vers ce temps que l'on représenta à l'Odéon une pièce qui fit quelque sensation, d'abord par sa valeur propre, ensuite par la mesure qu'elle motiva.

Cette pièce avait pour titre : *une Révolution d'autrefois, ou les Romains chez eux.*

Les auteurs étaient Félix Pyat et Théo.

Ils avaient pris pour héros cet empereur insensé que six ans plus tard j'essayai à mon tour de mettre en scène, — Caligula.

L'intrigue de la pièce était nulle ou à peu près ; son principal mérite était celui qui se rattache au second titre : *les Romains chez eux*.

En effet, ce fut la première fois que l'on vit des gens ayant la toge sur le dos, et le cothurne aux pieds, parler, agir, manger, comme on agit et comme on parle dans la vie réelle.

Je n'avais pas assisté à la première représentation ; je parvins à me placer à la seconde, mais avec beaucoup de peine.

Remarquez bien que c'est de l'Odéon que je parle.

Tout Paris eût défilé au parterre d'Harel, — car je crois qu'Harel avait encore le bon sens à ce moment-là, — si la pièce n'eût point été arrêtée à la troisième représentation.

Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que personne, ni directeur ni auteurs, ne comptait sur l'ouvrage, chose facile à voir à la façon dont il était monté. A part Lockroy

Une fête chez Dumas et ses décorateurs.

Le sujet était la mort de Caligula, et l'avènement de Claude au trône.

Malheureusement pour la longévité de la pièce, elle contenait une scène qui fournit le sujet d'une application irrespectueuse au chef du gouvernement. C'était la scène IIIe du dernier acte.

Un soldat présentait Claude comme convenant parfaitement aux Romains, parce qu'il était *gros, gras et bête*. Il est impossible de se figurer l'effet que fit le *gros, gras et bête ;* il y avait, à cette époque, une effrayante réaction contre Louis-Philippe. L'insurrection du mois de juin couvait déjà dans tous les esprits. On fit l'application des trois épithètes au chef du gouvernement, sans vouloir lui rendre cette justice qu'il y en avait une, au moins, qu'il ne devait mériter que seize ou dix-sept ans plus tard.

et Provost, la pièce tout entière était distribuée à ce que l'on appelle, en termes de théâtre, la *troupe de fer-blanc*. Arsène jouait Chéréas, et Moëssard, Claude.

Dix-sept jours après, la Porte-Saint-Martin jouait une pièce qui devait faire un scandale d'un autre genre. La pièce avait pour titre : *Dix Ans de la vie d'une femme, ou les Mauvais Conseils*. Le rôle principal était joué par Dorval.

La pièce de *Dix Ans de la vie d'une femme* — le premier manuscrit, du moins — était d'un jeune homme de trente ans à peu près, nommé Terrier. Harel, en la lisant, y avait vu un pendant au *Joueur*, et avait accolé Terrier à Scribe.

Il résulta de l'accolement une pièce à faire dresser les cheveux ! un drame qu'eussent à peine osé signer Mercier ou Rétif de la Bretonne !

Quelque chose comme dix-huit ans après, nous étions au conseil d'Etat, discutant, devant la commission formée pour préparer la loi sur les théâtres, la question de la censure dramatique et de la liberté théâtrale, et, à ce propos, j'entendais Scribe attaquer, plus violemment qu'il n'a l'habitude de le faire, la *littérature immorale*. Il demandait une censure qui fût un frein salutaire pour préserver le talent des excès de tout genre auxquels il se livre trop communément. Je me permis d'interrompre l'austère orateur et je lui adressai cette question en riant, d'un bout à l'autre de la salle :

— Dites donc, Scribe, est-ce à la littérature morale qu'appartient le drame intitulé *Les Mains de la vie d'une femme*?

— Hein?...

Je répétai la demande.

Scribe répondit comme il avait été attaqué, en riant.

Relisez l'ouvrage, et vous verrez qu'il lui eût été difficile de répondre autrement (1).

Le fait est que, s'il n'y eût eu une censure en 1832, le talent de mon confrère Scribe, que plus que personne j'apprécie, retenu par *un frein salutaire*, n'eût point donné aux âmes timorées le spectacle d'une pièce qui est demeurée, non pas comme le modèle, mais comme l'expression la plus avancée de l'*excentricité* dramatique.

C'est M. Scribe qui, dans la phrase suivante, prononcée par lui devant le conseil d'Etat, me fournit le mot qui me manquait :

« On ne gagne pas beaucoup d'argent avec les pièces vraiment littéraires ; on réussit souvent mieux à en gagner avec des *excentricités* et des *attaques contre la morale et le gouvernement.* »

Au reste, c'est une belle chose que la réputation d'homme moral que possède mon illustre confrère, non seulement en France, mais encore à l'étranger ; et je vais vous raconter, à ce sujet, une anecdote qui ne sera point sans charme.

J'habitais Florence depuis deux ans, sans qu'il fût venu à l'idée d'un seul directeur de spectacle de jouer de moi, homme immoral, aucun pièce, soit originale, soit traduite, sur aucun des théâtres de la ville des fleurs.

Un beau matin, tandis que j'étais encore couché, j'entends dans mon salon retentir une voix connue, et résonner un nom ami.

La voix et le nom étaient ceux de Doligny.

Vous vous rappelez que je vous ai parlé de Doligny à propos du Tompson de *Richard Darlington*, et que j'ai rendu toute justice à la façon distinguée dont il avait joué ce rôle.

Eh bien, c'était Doligny, qui, comédien et directeur, venait avec une troupe française, chercher une fortune en Italie.

Partout la fortune a trois cheveux : en Italie, elle n'en a qu'un ; partout elle tourne sur une seule roue : en Italie, elle tourne sur deux.

Ce qui veut dire qu'en Italie, plus que partout ailleurs, la fortune est, pour tout le monde, et particulièrement pour les directeurs d'entreprises littéraires, une Atalante difficile à rejoindre et à saisir aux cheveux.

Doligny courait donc de Turin à Milan, de Milan à Rome, de Rome à Naples, de Naples à Venise, de Venise à Bologne, dans l'espoir de rejoindre la fortune.

Il n'y avait pas encore réussi.

Enfin, il avait cru voir le spectre d'or prendre la route de Florence. Il s'était frappé le front, et s'était dit :

— Comment n'ai-je pas encore songé à cela ?

Ce à quoi il n'avait pas songé, c'est que j'étais à Florence.

J'emporte avec moi, — d'où cela vient-il ? je n'en sais rien ; mais, enfin, cela est, — j'emporte avec moi une atmosphère de vie et de mouvement qui est devenue proverbiale.

J'ai habité trois ans Saint-Germain ; eh bien, les habitants de Saint-Germain eux-mêmes, ces respectables sujets de la Belle au bois dormant, ne se reconnaissaient plus : j'avais communiqué à la ville un entrain que ses habitants avaient pris d'abord pour une espèce de fièvre endémique et contagieuse dans le genre de celle que produit la piqûre de l'araignée napolitaine. J'avais acheté le théâtre, et les meilleurs artistes de Paris, en venant souper chez moi, jouaient de temps en temps, avant de s'asseoir à table, afin de se mettre en appétit, soit *Hamlet*, soit *Mademoiselle de Belle-Isle*, soit *les Demoiselles de Saint-Cyr*, au bénéfice des pauvres. Ravelet n'avait plus assez de chevaux ; Collinet n'avait plus assez de chambres, et le chemin de fer m'avoua, un jour, une augmentation de vingt mille francs de recettes par an depuis que j'étais à Saint-Germain.

Il est vrai qu'à l'époque des élections, Saint-Germain me trouva trop *immoral* pour avoir l'honneur d'être son représentant.

Saint-Germain était donc ressuscité, ou à peu près ; Saint-Germain courait sa forêt à cheval, Saint-Germain allait au spectacle, Saint-Germain tirait sur ma terrasse des feux d'artifice qu'on voyait de Paris, et, cela, au grand étonnement de Versailles, qui, de temps en temps, se levait du fond de sa tombe, regardant avec ses yeux vides par-dessus les collines de Louveciennes, et disait de sa voix de trépassé :

— Qu'a donc Saint-Germain à se tremousser ainsi ? Voyez, moi, est-ce que je bouge ? Que diable ! quand on est mort, ce n'est pas pour tirer des feux d'artifice, ce n'est pas pour aller au spectacle, ce n'est pas pour monter à cheval ! Voyez, moi, je dors comme un académicien, et je pousse même le respect des convenances jusqu'à ne pas ronfler !

Et Versailles se recouchait dans son sépulcre doré, où, comme il le disait lui-même, il ne ronflait même pas.

Un jour, cela ennuya le roi d'entendre ce bruit qui venait du côté de Saint-Germain, et, si bien qu'il prêtât l'oreille, de ne pas entendre le plus petit souffle venant de Versailles.

Il appela M. de Montalivet.

Le roi aimait M. de Montalivet, quoiqu'il n'aimât point les gens d'esprit.

Montalivet et Vatout, c'étaient les deux exceptions de la cour.

— Mon cher comte, dit Louis-Philippe, comprenez-vous une chose ?

— Laquelle, sire ?

— C'est que nous soyons parvenus à ressusciter Saint-Germain (on avait fait accroire au roi que c'était lui qui avait fait ce miracle) ; c'est que nous soyons parvenus à ressusciter Saint-Germain, et qu'avec la galerie, avec les eaux tous les premiers dimanches du mois, nous ne parvenions pas même à galvaniser Versailles !

— Sire, répondit Montalivet, voulez-vous que Versailles, au lieu d'être triste jusqu'à la mort, soit gai jusqu'à la folie !

— Mon cher comte, répondit le roi, je ne vous cache pas que cela me ferait le plus grand plaisir.

— Eh bien, sire, Dumas a quinze jours de prison à faire comme garde national : ordonnez que Dumas fasse ses quinze jours de prison à Versailles.

Le roi tourna le dos à M. de Montalivet, et ne lui adressa pas la parole d'un mois.

Qu'en résulta-t-il ? Que Versailles devint de plus en plus triste, et, après avoir passé du mélancolique au sombre, passa du sombre au funèbre.

Quant à Saint-Germain, je ne sais ce qu'il est devenu ; mais on m'a assuré que, depuis mon départ, il avait été pris du spleen, et frisait tout simplement l'agonie.

Or, c'était la connaissance de cette qualité vivifiante qui attirait Doligny à Florence. Il se disait :

— Puisque Dumas est en Toscane, la Toscane doit être redevenue le département de l'Arno, et nous allons rire et gagner de l'argent.

Doligny se trompait : on rit peu par toute l'Italie ; mais l'on ne rit pas du tout en Toscane. Quant à y gagner de l'argent, je ne connais que le comte de Larderette qui y fasse fortune ; mais sa spéculation n'a rien de littéraire...

J'écoutai l'exposé des projets de Doligny avec une mélancolie dont la progression ne laissa pas que de l'inquiéter.

— Eh bien, me demanda-t-il, me suis-je trompé ?

— En quoi ?

— N'allez-vous pas à la cour ?

— Le moins que je puis ; mais j'y vais.

— Ne voyez-vous pas la société ?

— Le moins que je puis ; mais, enfin, je la vois.

— N'avez-vous point d'amis ?

— Le moins que je puis ! mais j'en ai.

— Croyez-vous donc que mes acteurs soient mauvais ?

— Je ne les connais pas.

— Croyez-vous donc que la représentation de vos pièces ne piquera pas la curiosité ?

— Si fait.

— Ne croyez-vous pas, enfin, que, grâce à tout cela, je puisse faire de l'argent ?

— Je le crois, mais...

— Mais quoi ?

— Il faut en faire avec d'autres pièces que les miennes.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'on ne vous les laissera pas jouer.

— On me refusera vos pièces ?

— Oui.

— Quel motif donnera-t-on à ce refus ?

— On n'en donnera pas.

— Cependant, mon cher ami, au fond de tout cela, il y a une raison.

— Sans doute.

— Cette raison, dites-la-moi.

— Mon ami, c'est un aveu pénible que vous me demandez.

— Faites-le pour moi.

— Je ne sais comment vous dire, à vous, une chose que j'ai honte de me dire à moi-même

— Songez que ma fortune en dépend !

— Mon ami, je suis un auteur immoral.

— Bah !

1. Voir, dans [illegible] dramatiques, l'analyse critique de *Les Mains de la vie d'une femme*.

— Oui.

— Qui a dit cela ?

— *Le Constitutionnel*, de sorte que la chose s'est répandue de l'orient au couchant, et du midi au septentrion.

Vous me désespérez.

— Que voulez-vous !...

Je vais [illegible] envoyer vos pièces.

— Envoyez, mais ce sera inutile.

— Il me semble, cependant, que, quand ils les auront lues...

— Oui, mais ils ne les liront pas.

— Et ils les [illegible] !

— Sur l'étiquette.

Mais [illegible] en vous avoir le cœur net.

Avec [illegible] le cœur net, mon cher, il ne vous en coûtera rien que vos frais de loyer, si vous avez loué la salle.

— Mais certainement que je l'ai louée.

— Diable ! envoyez, alors.

Pas plus [illegible] pour cela.

Allez seulement prévenez-moi du refus, aussitôt que vous en serez prévenu vous-même.

— À quoi bon ?

— Qui sait ? peut-être alors aurai-je une idée.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas tout de suite ?

— Ah ! mon cher, les idées sont des demoiselles fort capricieuses qui ne se laissent prendre qu'à leur fantaisie, et la fantaisie de mon idée est de ne se produire qu'après le refus de la censure grand-ducale.

— Allons, il faut bien en passer par les caprices de votre idée.

Et Doligny s'en alla, désespéré du refus probable qui le menaçait, et, cependant, ayant quelque espoir dans l'idée qui devait naître de ce refus.

Trois jours après, je le revis. Grâce à la protection de l'ambassadeur Belloc, un charmant homme, le refus ne s'était fait attendre que trois jours.

C'était une grande faveur : il pouvait se faire attendre un mois, six semaines... toujours !

— Eh bien ? dis-je en apercevant Doligny.

— Eh bien, ça y est.

Refusé !

— Refusé.

— Quelles pièces aviez-vous envoyées ?

— *Richard Darlington*, *Antony*, *Angèle*, *la Tour de Nesle*.

— Peste ! vous n'y avez pas été de main morte ! les quatre pièces les plus immorales d'un auteur immoral.

— Croyez-vous que, si j'en envoyais d'autres ?...

— Inutile.

— Alors, il ne me reste plus qu'à utiliser votre idée !

— Vous tenez particulièrement à ces quatre pièces ?

— Je crois que ce sont celles qui font le plus d'effet. Cependant, si vous croyez que vous obtiendriez plus facilement le visa pour d'autres...

— Oh ! cela ne fait rien.

— Comment, cela ne fait rien ?

— Du moment que je me charge de vous obtenir le visa, c'est tout ce qu'il vous faut ?

— Parbleu ! Et vous vous en chargez ?

— Je m'en charge.

Je pris mon chapeau.

— Vous allez ?

— Venez avec moi.

— Je vous suis de confiance.

— Et vous avez raison.

Je faisais, à cette époque, un grand ouvrage sur les peintres de la Galerie des offices. Je conduisis Doligny chez l'imprimeur.

— Mon cher Batelli, dis-je en entrant, il faut que vous me rendiez un service.

— Avec plaisir, monsou Doumasse.

— Voici ce dont il s'agit.

— Voyons !

— Il s'agit de me faire quatre cartons à ces quatre pièces, de changer les quatre titres, et de mettre un autre nom d'auteur.

— C'est facile. Soulement, expliquez-moi bien la çose.

— Vous voyez ce qu'il y a là ?

— *Richard Darlington*, drame en trois actes et en sept tableaux, par monsou Alessandre Doumasse.

— C'est cela... Eh bien, il s'agit de mettre : *l'Ambitieux ou le Fils du bourreau*, par M. Eugène Scribe.

— *Bene !* Après ?

Vous voyez ce qu'il y a là ?

— *Angèle*, drame en cinq actes, par monsou Alessandre Doumasse.

— Il s'agit de mettre : *l'Echelle de femmes*, par M. Eugène Scribe.

— *Bene !* Après ?

— Vous voyez ce qu'il y a là ?

— *Antony*, drame en cinq actes, par monsou Alessandre Doumasse.

— Il s'agit de mettre : *l'Assassin par amour*, par M. Eugène Scribe.

— *Bene !* Après ?

— Vous voyez ce qu'il y a là ?

La Tour de Nesle, [illegible]

Il s'agit de mettre [illegible] S, le

— *Bene ! bene !*

Au bout d'une heure, les cartons étaient composés, tirés et collés ; le même jour, les quatres pièces étaient déposées aux bureaux de la censure.

Trois jours après, elles étaient rendues avec le visa.

Les censeurs n'avaient pas fait la plus petite observation, n'avaient pas trouvé le plus petit mot à dire.

C'est tout au plus si le comité de censure n'avait pas proposé au grand-duc de fonder un prix de vertu en faveur de quatre pièces si édifiantes.

Le même soir, toute la ville, à l'exception de MM. les censeurs, savait qu'on venait de permettre la représentation de quatre pièces de M. Alexandre Dumas, cachées sous le pseudonyme moral d'Eugène Scribe.

Je n'ai jamais eu succès pareil. On trouva ces quatre ouvrages des chefs-d'œuvre d'innocence ; le grand-duc, l'homme le plus innocent de son grand-duché, applaudit à tout rompre !

Scribe, à cette époque, allait recevoir la croix de commandeur de Saint-Joseph. Par bonheur pour Scribe, quelqu'un révéla la supercherie au grand-duc.

Scribe en fut quitte pour la peur.

CCXXXI

PREMIER MYSTÈRE. — LA TOUR DE NESLE. — ET M. FREDERIC GAILLARDET. — LA PETITE DES DEUX MONDES. — M. BULOZ. — LE JOURNAL DES VOYAGES. — MES PREMIERS ESSAIS DANS LE ROMAN HISTORIQUE. — ISABEL DE BAVIÈRE. — UN HOMME D'ESPRIT DE CINQ PIEDS NEUF POUCES.

Abandonnons l'Italie — où nous retournerons au reste bientôt — et revenons aux pièces que, par un innocent subterfuge, comme dirait un auteur moral, je devais faire jouer dans la capitale de Son Altesse impériale le grand-duc de Toscane.

Il y en avait déjà deux de jouées à Paris au mois d'avril 1832, où nous sommes arrivés : *Antony* et *Richard* ; mais il en restait deux à faire : *la Tour de Nesle* et *Angèle*.

Dieu me garde, au moment où j'en serai à la naissance de la première de ces pièces, de rien dire ou faire qui puisse réveiller les susceptibilités endormies de M. Gaillardet ! J'ai, depuis le 2 juin 1832, c'est-à-dire depuis vingt-cinq ans passés, fait quelque chose comme quarante drames et huit cents volumes ; on comprendra donc que je n'ai aucun intérêt à réclamer une paternité de plus ou de moins. Mais l'affaire a fait tant de bruit à cette époque, elle s'est dénouée si ostensiblement, que je n'ai presque pas le droit de la passer sous silence ; seulement, quand nous en serons là, je promets de ne citer que des faits dont j'aurais la preuve, et de dépouiller ces faits de tout sentiment de haine ou d'agression.

Depuis ce temps, M. Gaillardet a quitté la France pour l'Amérique, Paris pour la Nouvelle-Orléans. A ma grande joie, il a, m'a-t-on dit, fait fortune là-bas ; à ma plus grande joie encore, mes livres, à ce qu'on m'assure, n'ont pas été étrangers à sa fortune. — Tant mieux ! — Heureux celui à qui la Providence fait un doux repos, et permet, au tiers de la vie à peine, après un début brillant, de jeter la plume, et de se reposer sur des lauriers français, les plus enviés de tous les lauriers, et sur les fleurs américaines, les plus brillantes de toutes les fleurs !

Celui-là, dans l'obscurité dissipée un instant autour de lui, mais qui revient peu à peu l'envelopper de son ombre amie, celui-là, comme Horace, garde pour chaque jour la chose joyeuse, et remet chaque jour le souci au lendemain ; celui-là ne connaît pas la lutte quotidienne et le labeur nocturne ; celui-là n'en est pas arrivé à vivre plus longtemps à la lumière de la lampe qu'à la clarté du soleil. Il peut se coucher à l'heure où chante le rouge-gorge, se réveiller à l'heure où chante l'alouette ; rien n'interrompt pour lui l'ordre de la nature : ses jours sont des jours, ses nuits sont des nuits ; et, quand arrive son dernier jour ou sa dernière nuit, il a vécu sa vie et dans sa vie.

Moi, j'aurai passé à travers la mienne, emporté par la loco-

motive effrénée du travail, je ne me serai assis à aucune de ces tables aux longs festins où s'enivrent les autres, j'aurai goûté à toutes les coupes ; et les seules que j'aurai épuisées, — car l'existence de l'homme, si rapide qu'elle soit, a toujours du temps pour celles-là, — les seules que j'aurai épuisées seront les coupes amères !

A cette époque de 1832, au reste, je n'étais pas encore le travailleur que je suis devenu depuis. J'étais un jeune homme de vingt-neuf ans, ardent au plaisir, ardent à l'amour, ardent à la vie, ardent à tout enfin, excepté à la haine.

C'est une chose étrange que je n'aie jamais pu haïr pour un tort ou une offense personnels. Si j'ai conservé dans mon cœur quelque antipathie ; si j'ai manifesté, soit dans mes paroles, soit dans mes écrits, quelques sentiments agressifs, c'est contre les gens qui, en art, se sont opposés à la grandeur ; qui en politique, se sont opposés au progrès. Si j'attaque aujourd'hui, après vingt-cinq ans écoulés, M. Viennet, M. Jay, M. Etienne, toute l'Académie, enfin, ou du moins la majeure partie de ses membres, ce n'est point parce que ces messieurs, en général, ont signé des pétitions contre nous, ou, en particulier, ont fait défendre mes pièces : c'est parce qu'ils ont empêché la France de marcher à la conquête souveraine de l'art, de fonder une monarchie universelle de l'intelligence. Si j'en veux, après trente ans, au roi Louis-Philippe, ce n'est pas de m'avoir supprimé mes gratifications parce que je m'occupais de littérature, ou d'avoir exigé ma démission, parce que j'avais un drame reçu au Théâtre-Français ; c'est parce que ce prétendu citoyen avait une haine raisonnée contre les idées nouvelles, une répulsion instinctive pour tout mouvement qui tendait à faire faire un pas à l'espèce humaine. Or, comment voulez-vous que, moi, le mouvement, j'admette sans discussion, quelque part que je les rencontre, la mort ou l'immobilité, qui est le simulacre de la mort !

Or, en 1832, déjà je commençais à trouver que faire du théâtre, je ne dirai point ne m'occupait pas assez, mais m'occupait trop de la même occupation. J'avais, comme je l'ai dit, essayé d'écrire quelques petites nouvelles : *Laurette, le Cocher de cabriolet, la Rose rouge*. J'ai raconté que j'avais fait imprimer, sous le titre de *Nouvelles contemporaines*, ce volume à mes frais, ou plutôt aux frais de ma pauvre mère et qu'il s'en était vendu six exemplaires à trois francs ; ce qui me laissait à cinq cent quatre-vingt-deux francs au-dessous de mes frais.

Un des cinq exemplaires vendus, ou plutôt, probablement, un des trois ou quatre cents exemplaires donnés, était tombé entre les mains de M. le directeur de la *Revue des Deux Mondes*, et il avait jugé que, si faibles que fussent ces nouvelles, l'auteur qui les avait écrites pourrait, en travaillant, faire quelque chose.

Ce directeur se nommait M. Buloz. Sous le règne de Louis-Philippe, il était devenu une puissance dans l'Etat ; aujourd'hui encore, il est resté une puissance dans la littérature.

Il est bien entendu que ce n'est point par sa valeur littéraire personnelle que M. Buloz est une puissance ; c'est par la valeur littéraire des autres, employée à forte dose.

Nous avons inventé, Hugo, Balzac, Soulié, de Musset et moi, la littérature facile ; et nous avons, tant bien que mal, réussi à nous faire une réputation avec cette littérature, si facile qu'elle fût.

M. Buloz avait inventé, lui, la littérature ennuyeuse ; et, tant bien que mal, il s'est fait une fortune avec cette littérature, si ennuyeuse qu'elle soit.

Il va sans dire que, pour son compte, M. Buloz n'a jamais fait non seulement une ligne de littérature facile, mais même une ligne de littérature ennuyeuse.

Ce n'est point que, quand M. Buloz s'avise d'écrire, il ne soit ennuyeux comme M. tel ou tel, et même davantage ; mais il ne suffit pas d'écrire pour faire de la littérature.

M. Nisard a difficilement, laborieusement, ennuyeusement expliqué un jour ce que c'était que la littérature facile. Nous tâcherons de dire, nous, et de dire d'une façon amusante, ce que c'est que la littérature ennuyeuse.

Il est vrai que nous pourrions mettre un renvoi ici, et dire « Voir M. Désiré Nisard ou M. Philarète Chasles ; » mais nous connaissons nos lecteurs, ils aimeraient mieux nous croire que d'y aller voir.

MM. Desiré Nisard et Philarète Chasles viendront à leur tour. Occupons-nous maintenant de M. Buloz.

M. Buloz, d'abord compositeur, puis prote dans une imprimerie, était, en 1830, un homme de trente-quatre ou trente-cinq ans, pâle de teint, avec une barbe rare, les yeux mal d'accord, les traits plutôt effacés que caractéristiques, les cheveux jaunâtres et clairsemés ; au moral, taciturne, presque sombre, mal disposé à répondre par une surdité naissante, maussade dans ses bons jours, brutal dans ses mauvais, en tout temps d'un entêtement coriace.

Je l'avais connu par Bixio et par Bocage. Tous deux, à cette époque, étaient liés avec lui. M. Buloz a été, depuis, pour eux ce qu'il est pour tout le monde, c'est-à-dire infidèle à une amitié quand il n'est point ingrat à un service. Je ne saurais dire comment il est aujourd'hui avec Bixio ; mais je crois pouvoir assurer qu'il est très mal avec Bocage.

Nous n'étions pas riches à cette époque ; nous mangions dans un petit restaurant de la rue de Tournon, attenant à l'hôtel de l'*Empereur Joseph II*, et où l'on servait des dîners pas très mauvais, ma foi ! à six sous le plat.

L'ambition de M. Buloz était d'avoir une Revue ; j'eus le bonheur de l'aider dans cette ambition, je crois avoir déjà dit comment ; qu'on m'excuse si je me répète.

M. Ribing de Leuven avait un journal qui marchait assez mal, un journal de luxe, comme les gens riches ou à fantaisies en ont pour se ruiner ; — on l'appelait le *Journal des Voyages*.

Adolphe et moi décidâmes M. de Leuven à vendre ce journal à Buloz.

Buloz, Bocage, Bonnaire et je crois même Bixio, réunirent quelques fonds, et devinrent propriétaires du susdit journal, qui prit le titre de *Revue des Deux Mondes*.

Cela se passait en 1830 ou 1831.

Nous nous mîmes tous à travailler de notre mieux à ce journal, que nous regardions comme un enfant couvé en commun, et que nous aimions d'un amour paternel.

Le premier lait que je lui donnai à sucer pour mon compte fut un *Voyage en Vendée* qu'on a retrouvé en partie dans mes Mémoires.

Puis voici ce qui m'arriva :

J'ai dit ma profonde ignorance historique, j'ai dit mon grand désir d'apprendre ; j'entendais fort parler du duc de Bourgogne : je lus l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, de Barante.

Pour la première fois, un historien français laissait à la chronique tout son pittoresque, à la légende toute sa naïveté.

L'œuvre commencée par les romans de Walter Scott s'acheva dans mon esprit. Je ne me sentais pas encore la force de faire un roman tout entier ; mais il se produisait alors un genre de littérature qui tenait le milieu entre le roman et le drame, qui avait quelque chose de l'intérêt de l'un, beaucoup du saisissant de l'autre, où le dialogue alternait avec le récit ; on appelait ce genre de littérature : scènes historiques.

Avec mon aptitude déjà bien décidée au théâtre, je me mis à découper, à raconter et à dialoguer des scènes historiques tirées de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*.

Elles étaient empruntées à l'une de ces époques les plus dramatiques de la France, au règne de Charles VI ; elles me donnaient la figure échevelée du roi fou, la poétique figure d'Odette, l'impérieuse et adultère figure d'Isabel de Bavière, l'insouciense figure de Louis d'Orléans, la terrible figure de Jean de Bourgogne, la pâle et poétique figure de Charles VII ; elles me donnaient l'Ile-Adam et son épée, Tanneguy Duchatel et sa hache, le sire de Giac et son cheval, le chevalier de Bois-Bourdon et son pourpoint doré, Périnet Leclerc et ses clefs.

Puis, elles m'offraient l'avantage, à moi, déjà metteur en scène, de me donner un théâtre connu où faire mouvoir mes personnages, puisque les événements se passaient aux environs de Paris, et à Paris même.

Je commençai à composer mon livre, le poussant devant moi comme un laboureur fait de sa charrue, sans savoir précisément ce qu'il adviendrait. Il en advint *Isabel de Bavière*.

Au fur et à mesure que j'achevais ces scènes, je les portais à Buloz ; Buloz les portait à l'imprimerie, les imprimait, et, tous les quinze jours, les abonnées me lisaient.

Dès ce moment éclatèrent dans ces essais mes deux principales qualités, celles qui donneront dans l'avenir quelque valeur à mes livres et à mes pièces de théâtre : le dialogue, qui est le fait du drame ; le récit qui est le fait du roman.

Ces qualités, — on sait avec quelle insouciante franchise je parle de moi, — ces qualités, je les ai à un degré supérieur.

A cette époque, je n'avais pas encore découvert en moi deux autres qualités non moins importantes, et qui dérivent l'une de l'autre ; la gaieté, la verve amusante.

On est gai, parce que l'on se porte bien, parce qu'on a un bon estomac, parce qu'on n'a pas de motifs de chagrin. Cela, c'est la gaieté de tout le monde.

Mais, moi, j'ai la gaieté persistante, la gaieté qui se fait jour, non pas à travers la douleur, — toute douleur me trouve, au contraire, ou compatissant pour les autres, ou profondément atteint dans moi-même, — mais qui se fait jour à travers les tracas, les chagrins matériels, et même les dangers secondaires.

On a de la verve parce qu'on est gai ; mais souvent cette verve s'éteint comme une flamme de punch, s'évapore comme une mousse de vin de Champagne.

Un homme gai, nerveux, plein d'entrain en paroles, est parfois lourd et maussade seul, en face de son papier, la plume à la main.

Au contraire, le travail m'excite ; dès que j'ai la plume à la main, une réaction s'opère ; mes plus folles fantaisies sont souvent sorties de mes jours les plus nébuleux. Supposez un orage avec des éclairs roses.

Mais, comme je l'ai dit, à cette époque de ma jeunesse, je ne me connaissais ni cette verve ni cette gaieté.

Un jour, je recommandais Lassailly à Oudard. Il s'agissait d'un secours, je crois. Ma lettre au lieu d'être lamentable était gaie, mais, dans sa gaieté, pressante et imprégnée de cœur.

Lassailly lut la lettre, qu'il devait remettre lui-même, et, se retournant de mon côté d'un air stupéfait :

— Tiens ! dit-il, c'est drôle !

— Quoi ?

— Vous avez donc de l'esprit, vous ?

— Pourquoi n'en aurais-je pas ? Envieux !

— Ah ! c'est que vous seriez peut-être le premier homme de cinq pieds neuf pouces qui en eût eu !

Je me rappelai plus d'une fois, en faisant Porthos, ce mot plus profond qu'il ne paraît au premier abord.

Mon brevet d'esprit me fut donc donné par Lassailly, garçon qui ne manquait pas d'un certain mérite, mais qui, du côté de l'esprit, était aussi mal partagé de la nature que l'était, du côté de la finesse, le renard auquel on avait coupé la queue.

D'ailleurs, à cette époque, j'aurais reconnu cette merveilleuse qualité de la gaieté, que je l'eusse renfermée au fond de moi-même, et cachée avec terreur à tous les yeux.

Alors, la seule gaieté permise était la gaieté satanique, la gaieté de Méphistophélès ou de Manfred.

Gœthe et Byron étaient les deux grands rieurs du siècle.

J'avais mis, comme les autres, un masque sur mon visage. Voyez mes portraits de cette époque-là : il y en a un de Devéria, fait en 1831, qui peut parfaitement, et avec quelques modifications, devenir le portrait d'Antony.

Ce masque, au reste, devait tomber peu à peu, et laisser mon visage à découvert dans les *Impressions de voyage*.

Mais, je le répète, en 1832, je posais encore pour Manfred et Childe Harold.

Or, comme on n'a, quand on est un tempérament impressionnable, de ces sortes de travers-là qu'avec une époque tout entière, l'époque qui posait elle-même pour le sombre et pour le terrible, après avoir fait un succès à mes débuts, comme poète dramatique, fit un succès à mes débuts comme romancier.

CCXXXII

SUCCÈS DE MES « SCÈNES HISTORIQUES ». — CLOVIS ET HLODEWIG. — JE VEUX ME METTRE A ÉTUDIER SÉRIEUSEMENT L'HISTOIRE DE FRANCE. — L'ABBÉ GAUTHIER ET M. DE MOYENCOURT. — CORDIER-DELANOUE ME RÉVÈLE AUGUSTIN THIERRY ET CHATEAUBRIAND. — NOUVEAUX ASPECTS DE L'HISTOIRE. — UN DRAME EN COLLABORATION AVEC HORACE VERNET ET AUGUSTE LAFONTAINE. — « ÉDITH AUX LONGS CHEVEUX ».

Mes *Scènes historiques sur le règne de Charles VI* furent un des premiers succès de la *Revue des Deux Mondes*.

Ce succès me décida à faire une suite de romans qui s'étendraient du règne de Charles VI jusqu'à nos jours.

Mon premier désir est toujours illimité ; ma première inspiration est toujours pour l'impossible. Seulement, comme je m'y entête, moitié par orgueil, moitié par amour de l'art, j'arrive à l'impossible. Comment ? — J'essayerai de vous le dire, mais je ne le comprends pas bien moi-même : — en travaillant comme personne ne travaille, en retranchant de la vie tous ses détails, en supprimant le sommeil.

Ce désir une fois formulé dans ma pensée, je ne fus donc plus préoccupé que de le mettre à exécution.

Ayant trouvé un filon d'or dans le puits que j'avais creusé au commencement du XVe siècle, je ne doutais pas, tant était grande ma confiance en moi-même, qu'à chaque puits que je creuserais dans un siècle plus rapproché de nous, je ne trouvasse un filon, sinon d'or, du moins de platine ou d'argent.

Je mets l'argent en dernier, parce qu'à cette époque le platine avait encore une valeur intermédiaire entre l'argent et l'or.

Pourtant une chose m'inquiétait : du XIVe au XIXe siècle c'est-à-dire de Charles VI à Napoléon, j'apprendrais bien l'histoire au public en l'apprenant à moi-même ; mais qui me l'apprendrait de Clovis à Charles VI ?

Qu'on me pardonne de dire *Clovis*. Je le disais alors, je le dis encore aujourd'hui, mais, de 1833 à 1840, j'ai dit *Hlode-Wig*.

Il est vrai que personne ne me comprenait ; c'est pour cela que je suis revenu à dire *Clovis*, comme tout le monde.

Je résolus de faire, en quelques pages, une manière d'introduction à mon [illegible] *de Bavière*, roman destiné à ouvrir la série de mes romans historiques.

Vous allez juger de mon ignorance, et apprécier ma naïveté, car je vais vous dire une chose que personne bien certainement n'avouerait.

Pour apprendre l'histoire de France, dont je ne savais pas le premier mot en 1831, — excepté ce qui avait rapport à Henri III, — et que, d'après le dire général, je tenais pour l'histoire la plus ennuyeuse du monde, j'achetai l'*Histoire de France*, par demandes et par réponses, de l'abbé Gauthier, revue et corrigée depuis par M. de Moyencourt.

Et je me mis bravement à étudier l'histoire de France, prenant le plus sérieusement du monde des notes dans le genre de celles-ci, lesquelles résumaient poétiquement tout un chapitre

En l'an quatre cent vingt, Pharamond, premier roi,
Est connu seulement par la salique loi.

—

Clodion, second roi, nommé le Chevelu,
Au fier Aétius cède, deux fois vaincu.

—

Francs, Bourguignons et Goths triomphent d'Attila.
Chilpéric fut chassé, mais on le rappela.

—

Clovis, à Tolbiac, fit vœu d'être chrétien ;
Il défait Gondebaud, tue Alaric, arien ;
Entre ses quatre fils partage ses Etats,
Source d'atrocités, de guerres, d'attentats.

—

Childebert, en cinq cent, eut Paris en partage ;
Les Bourguignons, les Goths éprouvent son courage.

Et cela continuait jusqu'à Louis-Philippe, dont voici le distique :

Philippe d'Orléans, tiré de son palais,
Succède à Charles Dix, par le choix des Français.

Il y avait, dans ces quatrains et ces distiques, si instructifs qu'ils fussent, une singularité qui m'attristait bien un peu : c'est que, parmi tous ces vers, il ne s'en trouvait que deux qui fussent féminins. A la vérité, il pouvait y avoir une raison à cela : cette *Histoire de France* étant particulièrement destinée aux collèges, il s'agissait, sans doute, de faire venir le moins possible de mauvaises idées aux écoliers en leur rappelant, même indirectement, *un genre* qui a perdu la race humaine.

Je prenais donc mes notes avec acharnement, estimant déjà que je savais assez l'histoire pour commencer à l'apprendre aux autres, lorsque, par fortune, Delanoue entra dans mon cabinet de travail.

Si vite que j'eusse caché mon abbé Gauthier, corrigé par M. de Moyencourt, Delanoue vit le mouvement.

— Que lisais-tu donc là ? me demanda-t-il.

— Rien.

— Comment, rien ? Tu tenais un livre !

— Oh ! un livre... oui.

Sans doute crut-il que c'était un livre obscène, et que je voulais le lui cacher.

Il insista de telle façon, qu'il n'y avait pas moyen de résister.

— Tiens, lui dis-je, un peu humilié d'être surpris dans une lecture élémentaire, c'est une histoire de France.

— Bon ! l'histoire de l'abbé Gauthier... Connu !

Et, sans avoir besoin de jeter le moins du monde les yeux sur le livre :

— Neuf cent quatre-vingt-sept voit Capet sur le trône.
Ses fils ont huit cents ans conservé la couronne !

dit-il.

— Oh ! tu sais cela par cœur ?

— C'est le pendant des *Racines grecques*.

O, se doit compter pour septante ;
Οβελος, a broche tournante.

Delanoue prenait à mes yeux, comme instruction, des proportions fantastiques.

— Comment, tu ne connais pas *l'Histoire de France*, par l'abbé Gauthier, et le *Jardin des Racines grecques*, par M. Lancelot ?

— Je ne connais rien, mon cher !

— Ça doit bien te faire rire.
— Mais pas trop.
[illegible] tu cela ?
[illegible] des notes [illegible] les premiers siècles de notre histoire.
— Et tu cherches cela dans l'abbé Gauthier ?
[illegible]
— Ah ! tu es bon ! Est-ce là dedans que tu as pris tes notes pour *Henri III?*

Henri Trois, de Pologne, en France est ramené,
Redoute les ligueurs, et meurt assassiné.

— Non, c'est dans l'Estoile, dans Brantôme, dans d'Aubigné, dans la *Confession de Sancy ;* mais je ne sache pas qu'il y ait quelque chose de pareil sur Mérovée ou Clovis.
— D'abord, on ne dit pas Mérovée et Clovis.
— Comment dit-on ?
[illegible] de Wig ; ce qui signifie [illegible]
[illegible]
— Parbleu ! dans les *Lettres sur l'histoire de France*, par Augustin Thierry.
— Les *Lettres sur l'histoire de France*, par Augustin Thierry ?
— Oui.
— Où les trouve-t-on ?
— Partout.
— Combien cela coûte-t-il ?
— Peut-être dix francs, douze francs, je ne sais pas bien.
— Te charges-tu de m'acheter cela, et de le faire envoyer en sortant ?
— C'est la chose du monde la plus facile.
— Connais-tu d'autres livres sur cette époque-là ?
— Il y a les [illegible] de Chateaubriand, puis les sources.
— Quelles sources ?
— Les auteurs de la décadence, Jornandès, Zozime, Sidoine Apollinaire, Grégoire de Tours.
— Tu as lu tous ces auteurs-là ?
— Oui, en partie.
— Et l'abbé Gauthier ne les avait pas lus ?
— D'abord, il n'avait pu lire Augustin Thierry, qui a écrit surtout depuis sa mort. Quant à Chateaubriand, il était son contemporain, et les historiens ne lisent jamais leurs con[illegible] Jornandès, à Zozime, à Sidoine Apollinaire et à Grégoire de Tours, je soupçonne l'abbé Gauthier de n'avoir pas même connu leur existence.
— Mais avec quoi donc a-t-il fait son histoire ?
— Mais avec les abbés Gauthier qui ont écrit les mêmes histoires avant lui.
— Te charges-tu de m'acheter Chateaubriand, en même temps que Thierry ?
[illegible]
— Tiens, voici de l'argent... Je ne te renvoie pas.
— Non ; mais tu voudrais avoir ton Augustin Thierry et ton Chateaubriand ?
— Je te l'avoue.
— Dans un quart d'heure, tu les auras.
Un quart d'heure après, je les eus.
J'ouvris au hasard. J'étais tombé sur Augustin Thierry.
Je lus, — je me trompe, — je ne lus pas, je dévorai le merveilleux travail de l'auteur de la *Conquête des Normands* sur les rois de la première race ; puis ces espèces de scènes historique intitulées *Récits mérovingiens*.
Alors, sans même avoir besoin d'ouvrir Chateaubriand, tous les spectres de ces rois, debout au seuil de la monarchie, m'apparurent à partir du moment qu'ils s'étaient faits visibles aux yeux du savant chroniqueur, — depuis Clodion, [illegible] *des régions, remplie de toute espèce de biens, plantée de forêts d'arbres fruitiers*, et qui porte le premier sur le territoire des Gaules la domination des Francs, — jusqu'au grand et religieux Karl, *se levant à table plein d'une grande crainte, se mettant à une fenêtre qui regardait l'Orient, et y demeurant très longtemps et les bras croisés, pleurant et n'essuyant pas ses larmes*, parce qu'à l'horizon il voyait apparaître les vaisseaux normands.
Je vis ce dont je ne me doutais pas enfin, un monde tout entier vivant, à la distance de douze siècles, dans l'abîme sombre et profond du passé.
Je restai anéanti.
J'avais cru jusque-là Clovis et Charlemagne des ancêtres de Louis XIV ; mais voilà que, sous la plume d'Augustin Thierry, une espèce de géographie nouvelle se faisait, chaque race [illegible] à travers les âges : Gaulois, immenses comme un lac, — Romains, majestueux comme un fleuve, — Francs, terribles comme une [illegible] Burgonds, Westrogoths [illegible] rapides commes des torrents.
Quelque chose de pareil à ce qui s'était passé en moi chez le général Foy se manifesta de nouveau. Je vis que, pendant les neuf années qui venaient de s'écouler, je n'avais rien ou presque rien appris ; je me rappelai mes conversations avec Lassagne ; je compris qu'il y avait plus à voir dans le passé que dans l'avenir ; j'eus honte de mon ignorance, et je serrai presque convulsivement ma tête dans mes deux mains.
Pourquoi donc ceux qui savaient ne produisaient-ils pas ?
Oh ! c'est que j'ignorais, à cette époque, avec quelle paternelle bonté Dieu traite les hommes ; comment il fait des uns les mineurs qui tirent de la terre l'or et les diamants, des autres les orfèvres qui les cisellent et qui les montent.
J'ignorais que Dieu avait fait d'Augustin Thierry un mineur, et de moi un orfèvre.
Je restai sept ou huit jours hésitant devant l'énorme tâche qui me restait à accomplir ; puis, pendant cette halte, mon courage m'étant revenu, je me mis bravement à l'œuvre, oubliant tout pour cette étude de l'histoire.
Ce fut dans cette période que je fis *Teresa* et la pièce dont je vais parler.
Horace Vernet avait envoyé de Rome un grand tableau représentant *Edith aux longs cheveux cherchant le corps d'Harold sur le champ de bataille d'Hastings.*
C'était un tableau appartenant à la catégorie que Vernet appelle en riant sa grande peinture.
Le tableau m'avait singulièrement séduit, non pas à cause du sujet, mais à cause du nom de l'héroïne.
Il me prit fantaisie de faire un drame qui aurait nom *Edith aux longs cheveux.*
On ne pouvait faire qu'en vers un drame qui portait un titre si poétique.
Charles VII m'avait un peu familiarisé avec ce que l'on appelle encore aujourd'hui à l'Académie la langue des dieux.
Comment tout ce que j'entrevoyais, et dont l'étude était pour moi d'une absolue nécessité, comment tout cela tiendrait-il dans ma pauvre tête sans la faire éclater ?
Et remarquez bien que je n'entrevoyais encore que la première race.
Comment me débrouillerais-je au milieu de Charlemagne et de ses fils, représentant les intérêts et les types de la race franque ? Comment reconnaîtrais-je ces Eudes, ces Robert, rois nationaux, poussant et régnant sur cette terre conquise, dont ils vont être les Camille et les Pélage ?
C'était effrayant de ne rien savoir, à trente ans, de ce que les autres hommes savent à douze.
J'avais étudié le théâtre ; je le savais à être content de moi ; il me fallait étudier l'histoire comme le théâtre, et, derrière cette histoire, barrière placée sur mon chemin, qui me disait qu'il n'y aurait pas une nouvelle étude à faire, plus longue, plus sèche, plus ardue que les précédentes ?
L'étude du théâtre m'avait pris cinq ou six ans. Combien de temps allait me prendre l'étude de l'histoire ?
Hélas ! j'étudierais donc toute ma vie !
Et, si j'eusse étudié à l'âge des autres, je n'aurais donc plus rien à faire qu'à produire !
De mon drame, je n'avais encore que le titre.
Il va sans dire que je ne savais de la bataille d'Hastings que ce j'en avais lu dans l'*Ivanhoe* de Walter Scott.
Aussi, je comptais faire, non pas un drame historique, mais quelque chose comme la *Cymbeline* de Shakspeare.
Sur ces entrefaites, je lus, par hasard, un roman d'Auguste Lafontaine ; — je voudrais bien vous dire lequel, mais je n'en sais plus rien ; — tout ce que je me rappelle, c'est que l'héroïne se nomme Jacobine.
On faisait prendre un narcotique à cette Jacobine, on l'endormait, on la faisait passer pour morte, et grâce à cette mort supposée qui la déliait des entraves de la terre, elle pouvait épouser son amant.
Cela ressemblait bien un peu à *Roméo et Juliette ;* mais [illegible] prou à une autre idée ?
Vous remarquerez qu'il y avait déjà bien longtemps que [illegible] au mois d'août 1830, proposé à Harel, au lieu et place de *Napoléon*, qu'à toute force je ne voulais pas faire.
On a vu comment Harel combattit et vainquit ma résistance.
[illegible] *Edith aux longs cheveux*, il l'avait refusée net, et vous allez voir tout à l'heure qu'il n'avait pas si mal fait.
[illegible] *Edith aux longs cheveux ;* vous la reconnaîtrez sous un autre nom, vêtue d'une autre manière, et, au lieu de marcher en cinq actes, traînant derrière elle une queue de huit tableaux.
Une jeune fille abandonnée vit dans un espèce d'Eden, au milieu des ombrages verts, des oiseaux [illegible] et des fleurs ; une rivière [illegible] un des angles de son jardin, et sur cette rivière comme sur l'Arno ou sur le canal de la Brenta passent [illegible] qui lui font rêver l'amour, de beaux gentilshommes qui lui font rêver l'ambition.
Un de ces gentilshommes l'aperçoit, s'arrête devant la gracieuse apparition [illegible] dans ce qu'il croit un palais de

fée, et trouve une jeune fille qui lui semble la sœur des oiseaux et des fleurs au milieu desquels elle vit ; comme eux, elle chante ; comme elles, elle est blanche, rose et parfumée.

Il aime Edith.

Quant à Edith, elle n'aime rien, que la cour, les bals, les fêtes, la souveraine puissance.

Ethelwood est le favori du roi ; elle se laissera aimer par Ethelwood, en attendant.

Edith est une de ces femmes blanches comme le marbre, froides et sans cœur comme lui ; une statue de courtisane antique retrouvée dans les fouilles de Pompéi, et qui s'est animée au jour et au soleil. Elle vit, voilà tout ; mais ne lui demandez pas d'aimer.

Il est assez rare que je crée de ces sortes de rôles dans mes livres ou dans mes drames, mais j'avais alors un exemple sous les yeux. L'exemple m'entraîna. Il y a toujours un peu du monde matériel extérieur dans le monde idéal et intérieur de l'artiste.

Elle a dit à Ethelwood qu'elle l'aimait, mais elle ne l'aime point. Derrière Ethelwood, elle a vu le roi.

Le roi aussi l'a vue ; c'est la fatalité qui veut qu'on ne puisse voir certaines femmes sans les aimer.

Le roi a vu Edith, et l'aime.

Mais qui est-elle, et comment arriver auprès d'elle? Lui, roi, ne sait rien de tout cela ; il lui faut des ministres pour son amour, comme il lui en faut pour son royaume ; mais, si Ethelwood l'aide à porter la moitié de sa puissance, Ethelwood l'aidera à porter le poids de cet amour.

Ce qu'Ethelwood avait craint arrive : le roi aime la même femme que lui.

Cette femme, c'est sa vie ; il veut la soustraire au roi, à quelque prix que ce soit.

C'est le lendemain qu'il doit venir visiter Edith avec le roi. Il a la nuit devant lui et pour lui, — la nuit, cette fidèle alliée des amants, nous devrions dire cette capricieuse amie, car elle en trahit presque autant qu'elle en sert !

Il part ; deux heures après, il est près d'Edith.

Il serre dans sa main un flacon plein d'un puissant narcotique qui n'existe qu'au théâtre, et qu'on ne trouve que chez les pharmaciens de Shakspeare.

En la voyant si belle, si jeune, presque aimante pour la première fois, — car elle pense au roi, tout en caressant Ethelwood, — l'amant hésite même à endormir ce chef-d'œuvre de la création. Le Sommeil, disaient les anciens, est frère de la Mort. Si la fleur allait être jalouse du frère, et allait cueillir, comme une fleur de tombe, l'âme de cette belle enfant pendant son sommeil !

Une ballade que chante Edith sur une vassale épousée par un roi le décide ; le narcotique est versé dans le verre de la jeune fille : à peine l'a-t-elle bu, qu'une langueur mortelle s'empare de toute sa personne ; elle se sent engourdir ; elle crie, appelle, repousse instinctivement Ethelwood, et s'endort désespérée, croyant qu'elle meurt.

Lui, retourne au palais ; le lendemain, quand il reviendra avec le roi, le roi et lui trouveront Edith au tombeau.

Edith est déposée dans le caveau mortuaire ; le roi et Ethelwood descendent dans le sépulcre ; le roi s'agenouille. Ethelwood reste debout, la main sur le cœur de la jeune fille, craignant que, d'un moment à l'autre, la vie ne reparaisse dans la mort. Il lui semble sentir un léger battement d'artères, il lui semble que le marbre glacé se réchauffe peu à peu... Qu'arriverait-il si Edith allait se réveiller ?

Il se fait un prétexte de la douleur du roi, et l'entraîne juste au moment où le cœur d'Edith commence à tressaillir sous sa main.

Edith restée seule se réveille comme Juliette ; mais, en se réveillant Juliette trouve là Roméo qui l'attend. Edith est seule avec les morts, avec les terreurs et les superstitions de la jeune fille : elle crie, elle appelle, elle secoue la porte du sépulcre ; la porte s'ouvre, Ethelwood paraît.

Pour la première fois, elle se jette dans ses bras, avec l'effusion de la reconnaissance. Ce n'est pas un roi qui lui apporte une couronne, c'est quelque chose de bien plus grand, de bien plus précieux, de bien plus providentiel : c'est un sauveur qui lui apporte la vie.

Pendant quelques secondes, elle l'aime de toute la force de sa vie, qu'elle a cru perdre.

Cette expression est si franche, si vraie, si instantanée, qu'elle trompe le pauvre amant. Il se croit aimé ; il croit pouvoir tout dire à la jeune fille.

Le roi l'a vue et est amoureux d'elle.

Alors, pour le public seulement, sous le masque de la fille aimante, commencent à apparaître un à un les traits de la femme ambitieuse.

Ethelwood avoue donc sa ruse à Edith : il lui apprend comment il lui a fait prendre un narcotique, comment il l'a endormie ; il lui révèle ce qu'il lui avait caché jusqu'alors, c'est-à-dire qu'il est un des premiers seigneurs de l'Etat ; mais cela ne suffit plus à Edith ! il lui raconte que, pendant son sommeil, le roi est descendu dans son caveau, a prié à genoux près de ce corps adoré qu'il prenait pour un cadavre ; et que lui, Ethelwood, en proie à toutes les angoisses du désespoir, attendait, un poignard à la main, le premier mouvement d'Edith [illegible] pour poignarder le roi.

Au milieu du récit du pauvre fou, Edith ne suit que sa propre pensée. Le roi l'aime ! Pourquoi, au lieu d'être la femme du favori du roi, ne serait-elle pas la femme du roi ?...

Le roi, pendant qu'il était sur cette tombe, ne lui a-t-il point passé au doigt son anneau de fiançailles ?... Un anneau, c'est une couronne en petit !

Cependant, il faut sortir de cette tombe, qui pèse si fort sur la poitrine d'Edith, et profiter de la nuit pour gagner le château d'Ethelwood. Ethelwood va explorer les environs ; puis, si le chemin est solitaire, il reviendra chercher Edith.

Edith reste un instant seule. Cet instant, elle l'emploie à chercher la trace des pieds du roi sur les dalles humides, les traces de sa main sur le marbre glacé. Dans ce court instant, elle dévoile tout son cœur, abîme d'ambition où s'est englouti l'amour.

Ethelwood revient la chercher.

C'est presque à regret qu'elle quitte ce tombeau, où un roi l'a baisée au front, et a passé une bague à son doigt.

A l'acte suivant, on est au château du comte. Edith semble heureuse... Ethelwood est heureux.

On annonce l'arrivée du roi. Que vient-il faire chez le comte ?

Edith le saura ; car, obligée de se cacher pour ne pas être vue du roi, elle se cachera de manière à ne pas perdre un mot de ce qu'il dira au comte.

Le roi est profondément atteint. Comme tout cœur blessé, son cœur cherche la lutte ; la guerre avec la France va offrir une diversion à sa douleur ; il passera sur le continent. Mais il a besoin qu'une main ferme et sûre gouverne ses Etats en son absence ; il a pensé à Ethelwood ; Ethelwood sera régent, et, pour le récompenser de son dévouement, bien plus que pour l'attacher aux intérêts du royaume, — sûr comme il l'est de sa loyauté, — il lui donnera sa sœur pour femme.

Ethelwood essaye de repousser ce double honneur : la princesse Eléonor, — je crois qu'elle s'appelait Eléonor, je n'en suis pas bien sûr ; mais le nom de la princesse ne fait rien à la chose : en argot de théâtre, cela s'appelle la princesse *Bouche-Trou* ; — la princesse Eléonor ne l'aime pas, objecte-t-il. Ethelwood se trompe, la princesse Eléonor l'aime.

Ethelwood refuse tout.

Ce refus étonne d'abord le roi, puis l'irrite... Une querelle s'allume entre le sujet et le roi.

Le sujet porte la main à la garde de son épée.

Dès lors, il a tout encouru, confiscation, dégradation, mort sur l'échafaud.

Ethelwood sera pauvre, Ethelwood renoncera à la noblesse, Ethelwood bravera la mort, mais il n'épousera pas une autre femme qu'Edith.

Le roi sort, défendant à Ethelwood de le suivre : mais Ethelwood est l'hôte du roi ; il doit le reconduire jusqu'à la porte du château ; il doit lui tenir l'étrier ; il doit lui présenter le genou pour monter à cheval.

A peine le roi est-il sorti, et le comte a-t-il disparu derrière lui, qu'une épaisse tapisserie se soulève, et qu'Edith entre en scène.

Elle n'a rien vu, sinon que le roi est jeune et beau : elle n'a rien entendu, sinon qu'il l'aime. Le dévouement d'Ethelwood, son refus d'épouser la sœur du roi, le danger qu'il court, tout cela a glissé sur son cœur comme un souffle sur un miroir.

Elle va à la fenêtre.

Ethelwood, à genoux, présente l'étrier au roi.

Dans ce qui, aux yeux de la noblesse, est un honneur, Edith ne voit, elle, qu'une honte ; et, en regardant ce roi, tout couvert d'or et de pierreries, enveloppé des hommages d'un peuple comme d'un manteau de pourpre, se grandissant de la bassesse de ce qui l'entoure, il lui arrive de murmurer tout bas :

— Si je devenais reine !...

En ce moment, Ethelwood rentre.

Sa résolution est prise, et Edith va la connaître. Il demande une plume, du papier et de l'encre.

C'est son testament de mort qu'il écrit.

— Vas-tu donc mourir ? demande Edith.

— Non ; mais je vais enfin te rendre ce que tu as fait pour moi. Je ne t'ai versé que la moitié de la liqueur contenue dans le flacon ; le reste était pour moi, au cas où cette liqueur, au lieu d'être un narcotique, eût été un poison.

— Eh bien ?

— Eh bien, le reste de la liqueur contenue dans le flacon, je l'ai bu.

Edith pâlit ; elle commence à comprendre.

Ce parchemin où Ethelwood a rapidement tracé quelques lignes, il dira à tous que, contre la colère du roi, le comte a cherché un refuge dans la mort.

Comme Edith a été déposée dans son tombeau, Ethelwood sera déposé dans le sien ; mais, comme il veillait sur elle,

elle, à son tour, veillera sur lui ; comme il avait la clef de la mort, elle aura la clef de la vie.

Edith repousse cette idée ; elle mesure sa faiblesse, elle presse son ambition, mais il est trop tard : Ethelwood, en quittant le roi, a pris le narcotique. Il chancelle, il pâlit, il se laisse aller entre les bras d'Edith en lui remettant la clef du tombeau, et en lui disant :

— A demain !

Le lendemain, au lieu de rouvrir à son amant les portes de la vie, Edith vient rapporter au roi sa bague de fiançailles. Le roi croit d'abord voir l'ombre de celle qu'il a aimée ; puis, peu à peu, il se rassure ; il touche, joyeux, cette main tiède et vivante, qu'il a touchée morte et glacée ; il renouvelle à Edith pleine de vie les offres qu'il avait faites à Edith couchée sur le tombeau. La jeune fille était venue chercher le vertige ; elle avait besoin de toutes les promesses de l'ambition pour oublier ! Cette clef du tombeau de son amant la brûle comme un fer rouge. Elle s'approche de la fenêtre, demande si la rivière qui coule au-dessous du palais est bien profonde.

— C'est un gouffre qui engloutit tout ce qu'on y jette.

Edith détourne la tête, et, avec un cri étouffé, y laisse tomber la clef en disant :

Que pour l'éternité
L'abîme l'engloutisse, ou le courant l'entraîne !

LE ROI.

Que faites-vous, Edith ?

EDITH

Moi ? Rien... Je me fais reine !

J'avais réfléchi deux ans au sujet, et j'avais travaillé quelque chose comme trois ou quatre mois au plan de ce bel ouvrage. J'en étais content en raison, non pas de son mérite, mais de la peine qu'il m'avait coûté : c'est-à-dire que je croyais avoir fait un chef-d'œuvre.

Ainsi, pour la première fois de ma vie, — ce fut en même temps la dernière, — invitai-je deux ou trois amis à venir entendre la lecture que j'en devais faire au Théâtre-Français.

J'avais un splendide auditoire.

L'illusion dura jusqu'à la fin du premier acte ; mais, je dois le dire, elle n'alla pas plus loin.

A la fin du premier acte, je sentais déjà que mon chef-d'œuvre ne mordait pas sur le public.

Au second acte, ce fut plus froid encore.

Au troisième, c'était glacé !

Un des plus grands supplices qui soient imposés à un auteur, en expiation de ses pièces, c'est de lire devant un comité venu avec des intentions bienveillantes, et de sentir peu à peu ces intentions se faner, jaunir, tomber à la brise de l'ennui, comme tombent les feuilles d'automne aux brises mortelles de l'hiver.

Ah ! qu'on donnerait de choses, dans un pareil moment, pour ne pas aller jusqu'au bout, pour rouler son manuscrit, tirer sa révérence, et sortir !

Mais point ! — malgré le service que l'auteur rendrait à son auditoire, l'auteur est condamné à lire ; l'auditoire, à entendre. Il faut aller jusqu'au bout ! il faut descendre, marche à marche, l'escalier de ce sépulcre, plus froid que l'escalier de la mort !

C'était, je le répète, la première fois que la chose m'arrivait ; juste punition de mon orgueil !

Je me levai immédiatement après le dernier hémistiche, et je sortis, laissant *Edith aux longs cheveux* sur la table du comité.

Je sentais que, cette fois, ce n'était point un narcotique qu'elle avait pris, comme Juliette, mais que c'était un bel et bon poison qu'elle avait avalé, comme Roméo

Cependant je n'eus pas le courage de sortir sans avoir une réponse.

Cette réponse, je l'attendis dans le cabinet du régisseur

Ce fut mademoiselle Mars en personne qui me l'apporta.

Pauvre mademoiselle Mars ! elle avait l'air funèbre ; on eût dit qu'elle revenait du convoi d'Ethelwood, après avoir été la veille à celui d'Edith. Elle employait toute sorte de circonlocutions pour m'annoncer que le comité ne trouvait pas ma pièce jouable.

Selon elle, il n'y avait là qu'une moitié de pièce

« Que devenait Edith après avoir jeté la clef dans le gouffre? que devenait Ethelwood, enfermé dans ce tombeau? que devenait la sœur du roi, amoureuse de ce mort vivant?

« Etait-il possible que la Providence vît un pareil crime sans s'en mêler? que la justice divine entendît porter une pareille plainte devant elle, et rendît une ordonnance de non-lieu? Il y avait évidemment une suite à donner à ce commencement, une seconde partie à accrocher à cette première partie.

« N'y avait-il pas moyen d'utiliser cette sœur du roi? ne pouvait-elle pas représenter le dévouement, comme Edith représentait l'ingratitude? ne pouvait-elle pas, de même que le roi avait voulu descendre dans le caveau, pour voir sa fiancée morte, ne pouvait-elle pas, elle, descendre dans ce tombeau, pour voir son fiancé mort?

« Ce qui avait failli arriver pour le roi ne pouvait-il pas arriver pour la sœur, c'est-à-dire qu'Ethelwood...? »

Je pris la main de mademoiselle Mars.

— La pièce est faite, lui dis-je : elle s'appellera *Catherine Howard*. — Merci ! grâce à vous, je tiens la fin... Où sont mes amis, que je leur annonce cette bonne nouvelle?

Mes amis étaient loin. Ils s'étaient fait montrer une porte dérobée par laquelle ils fussent sûrs de fuir sans me rencontrer.

Le lendemain, je reçus une lettre du secrétaire de la Comédie-Française, qui m'invitait à venir reprendre le manuscrit.

« Flanquez-le au feu ! » lui répondis-je.

Je ne sais s'il a fait selon mes instructions ; mais ce que je sais, c'est que je ne l'ai jamais revu, et que les seuls vers dont je me souvienne sont les deux et demi que j'ai cités.

On les immola tous, sire : — ils étaient trois mille !

Et voilà comment fut enterrée la belle *Edith aux longs cheveux*.

Nous dirons, dans son lieu et place, comment vint au monde sa sœur, *Catherine Howard*, qui ne valait pas beaucoup mieux qu'elle, et qui mourut à la fleur de son âge, en l'an de grâce 1834.

CCXXXIII

INVASION DU CHOLÉRA. — ASPECT DE PARIS. — LA MÉDECINE ET LE FLÉAU. — PROCLAMATION DU PRÉFET DE POLICE. — LES PRETENDUS EMPOISONNEURS. — RÉCLAME D'HAREL. — « LE MARI DE LA VEUVE ». — COMMENT CETTE PIÈCE FUT FAITE. — MADEMOISELLE DUPONT. — EUGÈNE DURIEU ET ANICET BOURGEOIS. — CATHERINE (NON HOWARD) ET LE CHOLÉRA. — PREMIÈRE REPRÉSENTATION DU « MARI DE LA VEUVE ». — UN HOROSCOPE QUI NE S'EST PAS VÉRIFIÉ.

Cependant, la France suivait depuis longtemps avec inquiétude la marche du choléra. Parti de l'Inde, il avait pris la route des grands courants magnétiques, avait traversé la Perse, gagné Saint-Pétersbourg, et s'était rabattu sur Londres.

Le détroit seul nous séparait de lui.

Qu'était-ce donc que la distance de Douvres à Calais pour un géant qui venait de faire trois mille lieues?

Aussi traversa-t-il le détroit d'une seule enjambée.

Je me rappelle le jour où il frappa son premier coup : le ciel était d'un bleu de saphir ; le soleil, plein de force. Toute la nature renaissait avec sa belle robe verte et les couleurs de la jeunesse et de la santé sur les joues. Les Tuileries étaient émaillées de femmes, comme l'est une pelouse de fleurs ; les émeutes, éteintes depuis quelque temps, laissaient un peu de calme à la société, et permettaient aux spectateurs de se hasarder dans les théâtres.

Tout à coup, cet effroyable cri retentit, poussé par une de ces voix dont parle la Bible, qui passent dans les airs en jetant à la terre les malédictions du ciel.

— Le choléra est à Paris !

On ajoutait :

— Un homme vient de mourir rue Chauchat ; il a été littéralement foudroyé !

Il sembla qu'à l'instant même un crêpe s'étendait entre le ciel bleu, le soleil si pur et Paris.

On fuyait dans les rues, on se pressait de rentrer chez soi, on criait : « Le choléra ! le choléra ! » comme, dix-sept ans auparavant, on criait : « Les Cosaques ! »

Mais, si bien qu'on fermât portes et fenêtres, le terrible démon de l'Asie glissait par les gerçures des contrevents, par les serrures des portes.

Alors on tenta de lutter contre lui.

La science s'avança et essaya de le prendre corps à corps. Il la toucha du bout du doigt, et la science fut terrassée.

Elle se releva étourdie, mais non vaincue ; elle commença à étudier la maladie.

On mourait parfois en trois heures ; d'autres fois, il fallait moins de temps encore.

Le malade, ou plutôt le condamné, éprouvait tout à coup un léger frémissement, puis venait la première période du froid, puis les crampes, puis les selles effrayantes et sans fin ; puis la circulation s'arrêtait par l'épaississement du sang ; les capillaires s'injectaient ; le malade devenait noir et mourait.

Seulement, rien de tout cela n'était positif ; les périodes se suivaient, se précédaient, se mêlaient ; chaque tempérament apportait sa variété à la maladie.

Au reste, tout cela n'était que symptômes ; on mourait avec des symptômes, comme d'une maladie inconnue. Le cadavre était visible ; l'assassin invisible ! il frappait ; on voyait le coup ; on cherchait inutilement le poignard.

Le fléau frappait de préférence sur les classes pauvres, mais n'épargnait pas les riches. Les hôpitaux s'encombraient avec une effroyable rapidité.

Un homme tombait malade chez lui ; deux voisins le posaient sur une civière, et le portaient à l'hôpital le plus rapproché.

Souvent, avant d'arriver, le malade était mort, et l'un des porteurs, sinon tous les deux, prenait sa place sur la civière.

Un cercle de visages épouvantés se formait autour du mort ; un cri retentissait au milieu de cette foule : un homme, une de ses mains à sa poitrine, l'autre à ses entrailles, se tordait comme un épileptique, tombait à terre, se roulait sur le pavé, devenait bleu, et expirait.

La foule se dispersait terrifiée, levant les bras au ciel, tour-

Un cercle de visages épouvantés se formait autour du mort.

nant la tête en arrière, fuyant pour fuir, car le danger était partout ; elle ne comprenait rien aux distinctions que les médecins établissaient entre ces trois mots : épidémique, — endémique, — contagieux.

Les médecins étaient des héros ! Jamais général sur le champ de bataille le plus sanglant ne courut dangers pareils à ceux auxquels s'exposait l'homme de science debout au milieu de l'hôpital, ou allant par la ville de lits en lits.

Les sœurs de charité étaient des saintes, parfois des martyres.

Les bruits les plus étranges couraient, venant on ne savait d'où, et étaient répétés par le peuple avec des imprécations et des menaces.

On disait que c'était le gouvernement qui, pour se débarrasser d'un surcroît de population encombrant Paris, faisait jeter du poison dans les fontaines et dans les brocs des marchands de vin. Paris semblait atteint de folie ; ceux-là mêmes à qui leur fonction faisait un devoir de le rassurer l'épouvantaient.

Le 2 avril, le préfet de police, M. Gisquet, adressait aux commissaires de police la circulaire suivante :

« Monsieur le commissaire,

« L'apparition du choléra-morbus dans la capitale, source de vives inquiétudes et d'une douleur réelle pour tous les

On médicamenta au hasard ; comme un homme surpris par un voleur dans la nuit frappe au hasard au milieu de l'obscurité, espérant atteindre ce voleur, la science espadonna dans les ténèbres.

En Russie, on traitait le choléra par la glace. Les attaques présentaient des symptômes typhoïdes.

On partit de ce point.

Les uns administrèrent des toniques, c'est-à-dire du punch, du vin chaud, du bordeaux, du madère.

Les autres, n'ayant en vue que les douleurs d'entrailles, traitèrent ces douleurs par les deux systèmes en présence à cette époque : ceux-ci par le système physiologique de Broussais, qui consistait à saigner les malades, et à leur mettre des sangsues sur l'estomac et sur le ventre : — traitement qui avait pour but de combattre la maladie dans sa nature inflammatoire ; — ceux-là par les opiacés, les calmants, les adoucissants, l'opium, la belladone, l'ellébore : — c'était combattre sinon la maladie, du moins la douleur ; — d'autres, enfin, essayaient de réchauffer par les bains de vapeur, les frictions, les fers brûlants.

Quand la période de froid était attaquée à temps, et qu'avec une réaction énergique, on parvenait à la vaincre, le malade, en général, était sauvé.

Toutefois, on n'en sauvait pas un sur dix ! C'était tout le contraire de la dîme.

[illegible] a fourni aux éternels ennemis de l'ordre une [illegible] de répandre parmi la population d'infâmes calomnies contre le gouvernement : ils ont osé dire que le choléra n'était autre chose que l'empoisonnement effectué par les agents de l'autorité pour diminuer la population, et détourner l'attention générale des questions politiques.

« Je sais à quoi s'en tenir sur ces diverses suppositions, *des misérables ont reçu le projet de parcourir les cabarets et les étals de boucherie avec des fioles et des paquets de poison, soit pour en jeter dans les fontaines ou les brocs, ou sur la viande, soit simplement pour en faire le simulacre, et se faire arrêter en flagrant délit par des complices, qui après les avoir signalés comme attachés à la police, favoriseraient leur évasion, et mettraient ensuite tout en œuvre pour démontrer la réalité de l'odieuse accusation portée contre l'autorité.*

« Il me suffira, monsieur, de vous signaler de pareils desseins pour vous faire sentir la nécessité de redoubler de surveillance sur les établissements de marchands de liquides et les boutiques des bouchers et vous engager à prévenir les habitants contre des attentats qu'ils ont personnellement un puissant intérêt à prévenir.

« Si des tentatives aussi audacieuses venaient à se réaliser, je n'ai pas besoin de vous dire combien il importerait de saisir les coupables, et de les mettre sous la main de la justice. C'est une tâche dans laquelle vous serez secondé par tous les amis de l'ordre et tous les honnêtes gens.

« Recevez, etc.

« GISQUET. »

Une heure après l'apparition d'une pareille circulaire, on eût dû mettre le préfet de police en accusation.

On n'en fit rien.

M. Gisquet répondait à une stupidité par une calomnie.

Ce n'étaient plus les agents du gouvernement qui empoisonnaient les fontaines et les brocs des marchands de vin, pour décimer la population, et détourner l'attention des affaires politiques : — c'étaient les républicains qui jetaient des fioles de poison sur les étals des bouchers, pour dépopulariser le gouvernement de Louis-Philippe !

On pouvait comprendre la première accusation : elle venait de l'ignorance ; mais la seconde ! la seconde, qui venait de l'autorité, et de quelle autorité ! de celle qui devait être la mieux instruite sur ces sortes d'affaires !

Le peuple ne demandait qu'à ne pas croire à la présence de la peste : cet ennemi invisible qui frappait du sein des nuées l'irritait par son invisibilité.

Il se refusait à croire que l'on mourût d'un empoisonnement aérien, par un ciel si pur, avec un soleil si radieux.

Une cause matérielle, visible, palpable faisait bien mieux son affaire ; — sur cette cause, au moins, il pouvait se venger.

Des placards contenant à peu près les mêmes accusations avaient été affichés.

Le même jour, des rassemblements eurent lieu autour des placards ; puis on se porta aux barrières

De pauvres malheureux furent assommés à coups de bâton, assassinés à coups de couteau, déchirés par les ongles des femmes et les dents des chiens.

On montrait du doigt un homme, on le poursuivait ; — atteint, l'homme était mort !

Je vis de loin une de ces terribles exécutions

La foule se ruait vers la barrière ; on comptait les têtes par milliers ; chacun était une vague de cet océan irrité ; grand nombre de garçons bouchers avec leurs tabliers tachés de sang étaient mêlés à l'effroyable marée : chaque tablier, au milieu de tous ces flots, semblait devenir une vague d'écume.

Paris menaçait de devenir mieux qu'un grand charnier : il menaçait de devenir un immense abattoir.

Le préfet fut forcé de se rétracter et de reconnaître qu'un assassin, un meurtrier, un empoisonneur qui échappait à toutes les recherches avait rompu son ban, et se cachait dans Paris

Cet assassin, ce meurtrier, cet empoisonneur, c'était le choléra.

Oh ! qui a vu Paris à cette époque ne l'oubliera jamais, avec son ciel implacablement bleu, son soleil railleur, ses promenades désertes, ses boulevards solitaires, ses rues sillonnées par des corbillards et hantées par des fantômes.

Les salles de spectacle semblaient [illegible] ses tombeaux. Harel fit mettre cette réclame dans les journaux pendant les repr[illegible]ns de *Trois Ans de la vie d'une femme* :

« On a remarqué avec étonnement que les salles de spectacle étaient les seuls endroits publics où, quel que fût le nombre des spectateurs, aucun cas de choléra ne s'était encore manifesté. Nous livrons ce fait INCONTESTABLE à l'investigation de la science. »

Pauvre Harel ! il avait encore de l'esprit quand personne [illegible] seulement [illegible] plus [illegible] ne songeait même plus à en avoir !

A ce moment, les journaux accusaient jusqu'à sept ou huit cents morts par jour !

Chose étrange ! les autres maladies semblaient avoir disparu ; elles s'arrêtaient stupéfaites ; la mort n'avait plus qu'une manière de frapper.

On quittait un ami le soir ; on lui serrait la main en lui disant : « Au revoir ! » Le lendemain, un voix qui venait on ne savait d'où, de l'abîme, murmurait à votre oreille :

— Tu sais bien, un tel ?

— Oui... Eh bien ?

— Il est [illegible] !

On avait dit *au revoir*, c'était *adieu* qu'à tout hasard il eût fallu dire.

Bientôt les bières manquèrent ; dans ce terrible *steeple-chase* entre la mort et les faiseurs de cercueils, les faiseurs de cercueils furent distancés.

On entassa les cadavres dans des tapissières ; on en roulait dix, quinze, vingt à l'église. Les parents suivaient le char commun, ou ne le suivaient pas. Chacun savait le numéro de son mort, et pleurait ce numéro-là. On disait une messe collective ; puis, la messe dite, on prenait le chemin du cimetière, on versait le contenu de la tapissière dans la fosse commune, et l'on recouvrait le tout d'un linceul de chaux.

Le 18 avril fut le point culminant de la première période. Le chiffre monta à près de mille !

A cette époque, je demeurais, comme je l'ai dit, rue Saint-Lazare, dans le square d'Orléans, et je voyais, de ma fenêtre, passer chaque jour cinquante ou soixante convois se rendant au cimetière Montmartre. Ce fut avec cette perspective devant les yeux que je fis une de mes comédies les plus gaies : *le Mari de la veuve*.

Voici comment la pièce fut faite :

Mademoiselle Dupont, l'excellente soubrette de la Comédie-Française, qui riait avec des lèvres si roses et de si blanches dents ; mademoiselle Dupont, la Martine la plus effrontée que j'aie jamais vue, avait obtenu une représentation à bénéfice.

Je l'avais connue chez Firmin plutôt qu'au théâtre ; elle n'avait jamais joué dans aucune de mes pièces.

Un matin, — c'était, autant que je puis me rappeler, la veille même du 29 mars, jour où devait éclater le choléra, — elle se présenta chez moi.

Tout était prêt pour sa représentation à bénéfice ; elle venait seulement me demander pour elle une scène épisodique.

Nous étions au samedi, je crois ; la représentation devait avoir lieu le mardi ou le mercredi suivant. Il n'y avait pas de temps à perdre.

Je suis stupide à l'endroit des choses d'à-propos ; et cependant, comment refuser à la charmante soubrette une demande de si peu d'importance ?

— Remettez la représentation à samedi, lui dis-je et, au lieu d'une scène, je vous ferai une comédie en un acte.

— Vous y engagez-vous ?

— D'honneur !

— Je vais voir si c'est possible, et, dans une heure, je suis ici.

Vingt minutes après, je recevais de mademoiselle Dupont un billet qui m'annonçait qu'elle avait obtenu un sursis de douze jours, et qui m'invitait à faire dans la pièce un rôle pour mademoiselle Mars.

J'étais à peu près brouillé avec mademoiselle Mars, depuis *Antony*, et elle n'était pas fâchée de se raccommoder avec moi.

J'avais un ami, homme d'infiniment d'esprit, chef ou sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur ; — cet ami s'est même fait un nom depuis dans l'administration. Il s'appelait et, par bonheur, s'appelle encore Eugène Durieu.

Deux ou trois fois, depuis un an, je l'avais rencontré, et, chaque fois, il m'avait raconté quelque sujet de pièce, tantôt en un acte, tantôt en deux actes, tantôt en trois actes. Jamais, cependant, je ne sais pourquoi, nous n'avions rien arrêté.

Je lui écrivis ; il accourut.

— Passons la revue de vos sujets, lui dis-je ; j'ai besoin d'une pièce en un acte pour la représentation à bénéfice de mademoiselle Dupont.

— Etes-vous fou ? elle est affichée pour mardi prochain !

— Elle est retardée de huit jours.

— Et vous croyez que, d'ici là, la pièce pourra être écrite, lue, distribuée, apprise et jouée ?

— J'en fais mon affaire.

— Bon !

— Un jour pour écrire la pièce, un jour pour la recopier, un jour pour la lire, il restera encore sept jours pour les répétitions ; c'est du luxe !

Eugène Durieu reconnut la justesse du calcul, et me vida son sac.

Nous nous arrêtâmes au sujet du *Mari de la veuve*, mais le plan était loin d'être fait.

— Ecoutez ! dis-je à Durieu, il est midi ; j'ai affaire jusqu'à cinq heures. Anicet Bourgeois désire avoir ses entrées au Théâtre-Français ; pourquoi ? je n'en sais rien : un caprice ! Allez le trouver de ma part ; débrouillez avec lui le scénario ;

revenez ensemble à quatre heures et demie nous dînerons. Dans la soirée nous ferons le numérotage des scènes je pourrai me mettre à la pièce cette nuit ou demain matin et, en tout cas, à quelque heure que je m'y mette vingt-quatre heures après celle où je m'y serai mis, elle sera finie.

Duriez partit, me promettant de revenir à cinq heures comme j'avais dit, et il savait mes deux collaborateurs à la besogne. Le terrain n'était pas encore déblayé je vins à la rescousse.

Ils me quittèrent à minuit, me laissant un numérotage de scènes à peu près complet.

Le lendemain, ainsi que je m'y étais engagé, je me mis à l'œuvre.

J'en étais à ma troisième ou quatrième scène, quand la femme de chambre entra tout effarée, et pâle comme une morte.

— Ah ! monsieur ! monsieur ! dit-elle.

— Eh bien, qu'y a-t-il, Catherine ?

— Ah ! monsieur, il y a... Mon Dieu ! mon Dieu !

— Après ?

— Il y a que le choléra... Ah ! monsieur, j'ai des crampes !

— Le choléra est à Paris ?

— Oui, monsieur, il y est, le gredin !

— Diable ! Et c'est sûr, ce que vous me dites là ?

— Un homme vient de mourir rue Chauchat, monsieur. Il n'y a qu'un quart d'heure qu'il est mort, et il est déjà noir comme un nègre !

— Comment l'a-t-on traité ?

— Par des frictions, monsieur ; mais rien n'y a fait. Noir, monsieur ; tout noir !

— On l'aura peut-être frotté avec une brosse à cirage.

— Oh ! monsieur, pouvez-vous plaisanter !... Rue Chauchat, monsieur ! rue Chauchat !

En effet, la rue Chauchat est voisine de la rue Saint-Lazare. Qui empêchait le choléra, en sortant de la rue Chauchat, de passer par la rue Saint-Lazare, et, en passant par la rue Saint-Lazare, de frapper à ma porte ?

— Si le choléra sonne, n'ouvrez pas, Catherine ! repris-je : je vais aller voir ce qui se passe.

Je pris mon chapeau, et sortis.

C'est alors que je vis se dérouler sous mes yeux le spectacle de terreur que j'ai essayé de peindre.

Je rentrai, assez mal disposé, je l'avoue, à faire de la comédie, et j'écrivis à mademoiselle Dupont :

« Ma belle Martine,

« Je présume qu'en arrêtant le jour de votre représentation, vous aviez compté sans le choléra.

« Il vient d'arriver de Londres, et a débuté, il y a deux heures, rue Chauchat.

« Son début fait un tel bruit, qu'il nuirait, j'en ai peur, à votre recette.

« Que dois-je faire à l'endroit de la comédie en un acte ?

« A vous, quand même.

« ALEX. DUMAS. »

On trouva mademoiselle Dupont chez elle, et, par le messager qui avait porté ma lettre, je reçus la réponse suivante :

« Mon cher Dumas,

« Il y a si longtemps que ma représentation traîne, que je veux en finir d'une façon ou d'une autre.

« Faites donc toujours la pièce, je vous en supplie ; elle ira quand elle ira.

« Toute à vous.

« DUPONT. »

Je me remis donc au *Mari de la veuve*.

Comme je l'avais promis, la pièce fut faite en vingt-quatre heures.

Le rôle principal plut à mademoiselle Mars, qui l'accepta.

Sa présence dans une pièce était une garantie de rapidité.

En effet, nous avons déjà dit quelle était la probité de mademoiselle Mars à l'endroit du théâtre et des auteurs. Elle vint exactement aux répétitions, malgré le choléra, et me fit enrager pour une pièce en un acte comme elle eût pu le faire pour une pièce en cinq actes. Chaque jour, elle trouvait quelque chose à corriger ; j'emportais la pièce, et je faisais la correction chez moi.

Voilà comment *le Mari de la veuve* fut fait, avec cette perspective funèbre dont je vous parlais tout à l'heure.

La pièce d'ailleurs, était adorablement montée : les cinq rôles qu'elle comporte étaient remplis par mademoiselle Mars, Monrose, Anaïs, Menjaud et mademoiselle Dupont.

Au jour dit, la pièce passa. Le choléra nous avait fait une rude concurrence ; il n'y avait pas cinq cents personnes dans la salle.

La pièce eut un succès de fou rire, et atteignit même un coup de sifflet.

Menjaud, après avoir reçu une averse, rentrait, en se secouant, au théâtre.

« — Quel temps ! disait-il, me voilà trempé comme du vin de collège ! »

Un spectateur siffla ; un maître de pension, sans doute.

Le mot, au reste, n'était pas de moi ; je l'avais entendu dire à Soulié quelques jours auparavant, et je l'avais utilisé, le trouvant drôle.

Ce me fut une nouvelle preuve de cette vérité, que ce qui s'encadre admirablement dans l'esprit de l'un jure dans celui de l'autre.

Je cherche dans tous les journaux le compte rendu de la représentation, et je n'en trouve de trace que dans l'*Annuaire historique* de Lesur, et dans la *Gazette de France*.

Mes lecteurs me permettront de mettre sous leurs yeux cette double appréciation que la critique fait de l'ouvrage ; elle est courte et sincère. Voici celle de Lesur :

« THÉATRE-FRANÇAIS. — Représentation au bénéfice de mademoiselle Dupuis... »

D'abord, Lesur se trompe : c'est *de mademoiselle Dupont* qu'il eût fallu dire.

« *Le Mari de la veuve*, comédie en un acte en prose, par M***.

« Jamais, peut-être, salle de spectacle n'offrit un aspect plus triste et une assemblée moins nombreuse un jour de représentation à bénéfice. Le choléra avait envahi Paris ; la ville était en proie à la terreur, l'émeute courait les rues, le rappel battait à l'heure de l'ouverture des bureaux. Il n'y eut donc, ce soir-là, que très peu de spectateurs assez hardis pour aller respirer le camphre et le chlore dans la solitude du Théâtre-Français, et juger par eux-mêmes du mérite de la pièce nouvelle. Sous ce rapport, les absents n'ont guère perdu.

« Quelques détails agréables, quelques mots spirituels et le talent de mademoiselle Mars doivent soutenir ce léger ouvrage pendant *une dizaine de représentations*.

« L'auteur, qui, sans doute, ne s'aveuglait pas sur l'importance de sa pièce, a gardé l'anonyme. »

Et d'un ! — Passons à la *Gazette de France*.

« On a donné dernièrement une petite comédie : *le Mari de la veuve*, de M. Alexandre Dumas, laquelle, quoique écrite avec assez de rapidité et de naturel dans le dialogue, n'offre que fort peu de bon sens dans l'intrigue et de vérité dans les caractères ; mais cette pièce est si agréablement jouée par Monrose Menjaud, mademoiselle Mars et mademoiselle Dupont, qu'elle devient fort amusante, et fait beaucoup rire ceux qui ont l'esprit de se moquer des quolibets et de l'indifférence silencieuse des petits journaux contre le Théâtre-Français, et d'aller plus souvent à ce théâtre qu'à *Atar-Gull* ou à *Madame Gibou*.

La pièce a aujourd'hui plus de trois cents représentations.

CCXXXIV

MON RÉGIME CONTRE LE CHOLÉRA. — JE SUIS ATTEINT PAR L'ÉPIDÉMIE. — J'INVENTE L'ÉTHÉRISATION. — HAREL VIENT ME PROPOSER « LA TOUR DE NESLE ». — LE MANUSCRIT DE VERTEUIL. — JANIN ET LA TIRADE DES « GRANDES DAMES ». — PREMIÈRE IDÉE DE LA « SCÈNE DE LA PRISON ». — MES CONDITIONS AVEC HAREL. — AVANTAGES FAITS PAR MOI A M. GAILLARDET. — LE SPECTATEUR DE L'ODÉON. — LES AUTEURS CONNUS ET LES AUTEURS INCONNUS. — MA PREMIÈRE LETTRE A M. GAILLARDET.

Le choléra allait son train ; mais on en était arrivé à s'habituer au choléra.

En France, on s'habitue à tout, — hélas !

On avait même dit que la meilleure manière de combattre le choléra, c'était de n'y point penser, de vivre comme d'habitude, si l'on pouvait.

Ce régime m'allait très bien à l'époque dont il est question. J'écrivais *Gaule et France*, ouvrage qui me fatiguait beaucoup comme recherches ; de sorte que je n'étais pas fâché d'oublier un peu, le soir, mon travail du matin.

Il en résultait que, chaque soir, j'avais quelques amis : Fourcade, Collin, Boulanger, Liszt, Châtillon, Hugo parfois, Delanoue presque toujours. — On causait, on parlait art ; parfois on décidait Hugo à dire des vers ; Liszt, qui jamais ne se faisait prier un seul instant, frappait de toutes ses forces sur un mauvais piano qu'il injuriait tout en le mettant en cannelle, et la soirée s'écoulait sans qu'on pensât plus au choléra que s'il eût été à Pétersbourg, à Benarès ou à Pékin.

D'ailleurs, on avait fait le calcul que, cinq cents trépassés par jour sur un million d'hommes, ce n'était pas tout à fait un mort par mille vivants, et l'on avait, à tout prendre, bien plus de chances d'être un des mille vivants que d'être le mort.

Ce calcul, comme on le voit, était on ne peut plus rassurant.

Au milieu de tout cela, Harel, qui était en froid avec Hugo, venait de temps en temps me tourmenter pour lui faire une pièce. Il prétendait que le moment était on ne peut plus favorable, qu'il n'y avait de succès nulle part, et que le premier qui aurait un succès, en pareille circonstance, l'aurait de cent représentations.

Quant au choléra, il le traitait de mythe, l'assimilait aux fantômes de Sémiramis et d'Hamlet, et avait mis un morceau de papier dans sa tabatière pour ne point oublier qu'il était à Paris.

L'objet pour lequel il me poursuivait avec cet acharnement était un drame intitulé *la Tour de Nesle*, dans lequel il y avait, disait-il, une idée à révolutionner tout Paris.

Je repoussais le tentateur avec énergie en lui disant que le même sujet m'avait déjà été proposé deux fois : une par Roger de Beauvoir, auteur de *l'Ecolier de Cluny* ; l'autre par Fourcade, qui, à cette époque, voulait faire de la littérature.

Henri Fourcade était le frère de ce Fourcade, mon vieil ami, dont j'ai déjà parlé à propos de mes premières amours à Villers-Cotterets ; qui, on se le rappelle, dansait si bien, et — luxe dont j'avais été étourdi — avait dans sa poche, en allant au bal, une paire de gants de rechange.

Un soir donc que nous venions de rire, de causer, de dire des vers, de faire de la musique et de souper, comme j'allais reconduire mes amis, et que je les éclairais du haut de mon palier, je me sentis pris d'un léger tremblement dans les jambes ; je n'y fis point attention, je m'appuyai sur la rampe, moitié pour éclairer ceux qui descendaient, moitié pour me soutenir moi-même, et leur criai un sonore et franc *Au revoir !*

Puis, le bruit des pas s'étant éteint dans la cour, je me retournai pour rentrer.

— Oh ! monsieur, me dit Catherine, comme vous êtes pâle !

— Bah ! vraiment, Catherine ? fis-je en riant.

— Que monsieur se regarde dans une glace, et il verra.

Je suivis le conseil de Catherine, je me regardai dans une glace.

J'étais fort pâle, en effet.

En même temps, je me sentis pris d'un frisson qui, peu à peu, tournait au grelottement.

— C'est drôle, dis-je, j'ai froid.

— Ah ! monsieur, s'écria Catherine, c'est comme cela que ça commence.

— Quoi, Catherine ?

— Le choléra, monsieur.

— Vous croyez donc que j'ai le choléra, Catherine ?

— Oh ! pour sûr, monsieur... Ha !

— Alors, Catherine, ne perdons pas de temps : un morceau de sucre trempé dans l'éther, et le médecin !

Catherine sortit, se heurtant à tous les meubles, et criant :

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! monsieur qui a le choléra !

Pendant ce temps, comme je sentais que les forces me manquaient rapidement, je m'approchai de mon lit, je me dévêtis aussi vite que possible, et je me couchai.

Je grelottais de plus en plus.

Catherine rentra ; la pauvre fille avait à peu près perdu la tête : au lieu de m'apporter un morceau de sucre trempé dans l'éther, elle m'apportait un verre à malaga plein d'éther.

Quand je dis plein, par bonheur la main lui avait tremblé et le verre n'était plus qu'aux deux tiers.

Elle me le présenta.

A plus juste titre qu'elle, je ne savais guère, de mon côté, ce que je faisais ; ne me souvenant plus de ce que je lui avais demandé, ignorant le contenu du verre qu'elle me présentait, je le portai à mes lèvres, et j'avalai d'un seul trait la valeur d'une once d'éther.

Il me sembla que j'avalais l'épée de l'ange exterminateur !

Je poussai un soupir, fermai les yeux, et tombai la tête sur l'oreiller. Jamais chloroforme n'avait produit un effet plus rapide. A partir de ce moment, et pendant les deux heures que dura mon évanouissement, je n'eus plus conscience de rien ; seulement, quand je rouvris les yeux, j'étais dans un bain de vapeur qu'à l'aide d'un conduit, mon médecin m'administrait sous mes couvertures, tandis qu'une bonne voisine me frottait par-dessus les draps, avec une bassinoire pleine de braise.

Je ne sais pas ce qu'il adviendra de moi en enfer, mais je n'y serai jamais plus près d'être rôti que je ne le fus cette nuit-là.

Je passai cinq ou six jours sans pouvoir mettre le pied hors de mon lit ; j'étais littéralement roué.

Tous les jours, on me remettait la carte d'Harel ; seulement, à lui comme aux autres, on répondait que je ne recevais pas.

Lorsque je rouvris ma porte, la première chose que j'aperçus par l'entre-bâillement, ce fut sa souriante et spirituelle figure.

— Et le choléra, lui demandai-je, y croyez-vous ?

— Il est parti !

— Vous en êtes sûr ?

— Il ne faisait pas ses frais... Ah ! mon ami, le bon moment pour lancer un drame !

— Vous croyez ?

— Il va y avoir une réaction en faveur des théâtres ; d'ailleurs, vous avez vu ce que j'ai fait mettre dans les journaux ?

— Oui, à l'endroit des salles de spectacle, où aucun cas de choléra n'a jamais été constaté... Mon cher Harel, vous êtes l'homme le plus spirituel du XIXe siècle !

— Eh ! non !

— Pourquoi cela ?

— Vous le voyez bien, puisque je ne puis pas vous déterminer à me faire une pièce.

— En conscience, suis-je en état ?

— Vous ?...

Il haussa les épaules.

— J'ai une fièvre de tous les diables.

— Elle vous tiendra lieu d'inspiration.

— Mais, enfin, voyons, qu'est-ce que c'est que votre pièce ?

— Eh bien, je vais vous dire la vérité.

— Vrai ?

— Parole d'honneur.

— Harel ! Harel ! Harel !

— Que vous êtes bête !

— Vous voyez bien que je ne vous le fais pas dire.

— Mais si, vous me le faites dire ; et c'est ce qui prouve votre esprit, puisque vous me rendez stupide.

— Voyons, trêve de marivaudage ! Nous disons... ?

— Nous disons qu'un jeune homme de Tonnerre, nommé Frédéric Gaillardet, m'a apporté un manuscrit où il y a une idée ; mais il n'a jamais fait de théâtre : ce n'est point écrit, dramatiquement parlant. Je n'en ai pas moins traité avec lui ; j'avais mon projet.

— Voyons votre projet.

— Depuis longtemps, Janin a envie de faire du drame.

— Bon !

— J'ai dit : « Voilà l'occasion toute trouvée ! » Je lui ai porté le manuscrit de mon jeune auteur.

— Après ?

— Il l'a lu.

— Eh bien ?

— Il a reconnu comme moi qu'il y avait un drame.

— Et ce drame ?...

— Il l'a cherché pendant six semaines, et ne l'a point trouvé.

— Alors, il n'a rien ajouté au manuscrit primitif ?

— Si fait, il l'a récrit.

— Ensuite ?

— C'est mieux écrit, mais ce n'est pas plus jouable.

— De sorte que voilà déjà deux auteurs ?

— Ne vous inquiétez pas de Janin.

— Pourquoi cela ?

— Parce que, ce matin, manuscrit à lui, manuscrit à M. Gaillardet, il a tout pris à brassée, et a tout jeté sur le canapé de Georges en me disant : « Allez au diable, vous et votre drame ! »

— Alors, vous êtes venu à moi ; merci !

— Qu'est-ce que cela vous fait, mon ami ? Lisez cela.

— Mais je vous dis que je suis très faible, que je ne puis pas même lire.

— Je vous enverrai Verteuil ; il vous lira la pièce ; il lit très bien.

— Et je n'aurai pas de désagrément avec votre jeune homme ?

— Un mouton, mon cher !

— Je comprends, et vous voulez le tondre ?

— Il n'y a pas moyen de parler sérieusement avec vous.

— Envoyez-moi Verteuil.

— Quand ?

— Quand vous voudrez.

— Dans une heure, il sera ici.

— Eh bien, vous vous en allez ?
— Je n'ai garde de rester.
— Pourquoi cela ?
— Vous n'auriez qu'à vous dédire.
— Oh ! je ne m'engage à rien.
— C'est inutile, puisque vous vous êtes engagé.
— A quoi ?
— A me livrer la pièce faite dans quinze jours.
— Harel !
— Soignez le rôle de Georges.
— Harel !
— Adieu.
Harel était parti.
— Ah ! l'animal ! murmurai-je en retombant sur mon oreiller, il me donnera une rechute.
Une heure après, comme l'avait dit Harel, Verteuil était à la maison.
Il croyait me trouver levé et convalescent ; il me trouva au lit, brûlé de fièvre, et maigri de vingt-cinq livres.
Je lui fis peur.
— Oh ! me dit-il, vous n'allez pas travailler dans cet état ?
— Que diable voulez-vous, mon cher ! puisque Harel l'exige !
— Non, je remporte le manuscrit, et je dis à mademoiselle Georges que c'est impossible, à moins de vous tuer.
— Y a-t-il quelque chose dans ce manuscrit ?
— Sans doute, il y a quelque chose, mais...
— Mais quoi ?
— Dame ! vous verrez... Je n'ose pas dire.
— Alors, laissez-moi cela ; je le lirai.
— Quand ?
— A mon loisir. Est-ce bien écrit, au moins ?
— C'est recopié par moi ?
— Bon !
— Je ne vous ai apporté que la copie du manuscrit de Janin, pour que vous perdiez le moins de temps possible.
— Y a-t-il une grande différence entre les deux manuscrits ?
— Comment l'entendez-vous ?
— Au fond.
— C'est la même chose, à part une ou deux tirades ajoutées par Janin.
— Et dans la forme ?
— Dame ! il y a le style, vous savez, c'est pimpant, brillant, cassant
— Je verrai cela.
— Quand voulez-vous que je revienne ?
— Revenez demain
— A quelle heure ?
— Vers midi.
— A demain midi : reposez-vous d'ici là.
— Je tâcherai... Adieu.
— Adieu.
Il me donna la main.
— Prenez garde ! vous avez une fièvre de cheval.
— C'est bien là-dessus que je compte. Mille tendresses à Georges ; qu'elle soit tranquille : s'il y a un rôle pour elle, il faudra bien qu'il vienne ou qu'il dise pourquoi.
— Vous n'avez pas autre chose à lui faire dire ?
— Que je l'aime de tout mon cœur, c'est tout.
Et Verteuil sortit, me laissant seul avec la fièvre et la copie du manuscrit de Janin.
Encore une fois, je le répète, — et ces quelques lignes, c'est à M. Frédéric Gaillardet que je les adresse, — Dieu me garde, après vingt et un ans écoulés, d'avoir l'apparence d'une intention hostile pour un homme qui m'a fait l'honneur de risquer sa vie contre la mienne, et d'échanger avec moi un coup de pistolet ; mais je dois, selon ma franchise accoutumée, raconter les choses comme elles se sont passées, bien certain que, s'il le fallait, aujourd'hui encore, les souvenirs de Bocage, de Georges, de Janin, de Verteuil seraient d'accord avec les miens.
Cette déclaration faite, je reprends mon récit.
Resté seul, je commençai la lecture du manuscrit.
La pièce débutait par le second tableau, c'est-à-dire par le monologue d'Orsini. — Au reste, à peu de chose près, ce second tableau, alors le premier, resta ce qu'il était.
Il n'y avait, comme me l'avait dit Verteuil, et comme je le reconnus plus tard moi-même, entre le manuscrit de M. Gaillardet et celui de Janin d'autre différence que le style. Janin, on le sait, sous ce rapport, est un maître devant lequel les petits s'inclinent, et que les grands saluent.
Cependant, une tirade entière, la plus brillante peut-être de tout le drame, appartenait à Janin : c'était celle des *grandes dames*.
Le premier défaut qui me frappa dans l'ouvrage, moi homme de théâtre, c'est que, la pièce commençant au second tableau, aucun des personnages n'était connu, aucun des caractères ne se trouvait exposé ; de sorte que, tout en lisant ce tableau, c'est-à-dire celui de la tour, le tableau de la taverne commença de m'apparaître comme dans un nuage.
Je ne m'y arrêtai point : ce n'était pas le moment. Je commençai le second ; mais je proteste que je n'allai pas plus loin que la huitième ou dixième page. Le drame déviait complètement de la route [illegible] mon avis il devait suivre.
Ce qui ressortit pour moi comme l'essence du drame, ce fut la lutte entre Buridan et Marguerite de Bourgogne, entre un aventurier et une reine, l'un armé de toutes les ressources de son génie, l'autre de toutes les puissances de son rang.
Il allait sans dire que le génie devait naturellement triompher de la puissance.
Ensuite, j'avais depuis longtemps en tête une idée qui me semblait des plus dramatiques ; je voulais arriver à mettre cette situation sous les yeux du public :
Un homme arrêté, condamné, couché, sans ressource et sans espérance, au fond d'un cachot ; un homme qui sera perdu si son ennemi a le courage de ne pas venir jouir de son abaissement, et de le faire empoisonner, étrangler ou poignarder dans son coin, cet homme sera sauvé si cet ennemi cède au désir de venir l'insulter une dernière fois ; car, avec la parole, seule arme qui lui reste, il l'épouvantera à ce point que son ennemi déliera peu à peu les chaînes de ses bras et le carcan de son cou, lui ouvrira la porte qu'avec tant de soin il avait fait fermer sur lui, et l'emmènera en triomphe, lui qui, s'il sortait jamais de ce sépulcre anticipé, semblait n'en devoir sortir que pour monter sur l'échafaud.
La lutte entre Marguerite de Bourgogne et Buridan me donnait cette situation. Je ne la laissai point échapper, comme on le comprend bien. C'est ce qu'on appela depuis la *scène de la prison*.
Cela trouvé, je ne m'inquiétai plus du reste. J'écrivis à Harel que j'étais tout à lui pour *la Tour de Neste*, et le priai de venir me trouver afin de régler les conditions auxquelles ce nouveau drame serait fait.
Il faut que j'explique au public que ce j'entendais par régler les conditions.
Je désirais, puisque Janin se retirait loyalement — plus que loyalement, généreusement, — de la collaboration, je désirais que M. Gaillardet, qui avait un instant abandonné sa moitié à Janin, rentrât dans sa moitié.
Voici quels étaient à cette époque, à moins de traité particulier, les droits d'auteur au théâtre de la Porte-Saint-Martin, auquel le drame de M. Gaillardet était destiné : quarante-huit francs de droits d'auteur, et vingt-quatre francs de billets par soirée.
Vingt-quatre francs de droits et douze francs de billets avaient, en conséquence, été concédés à Janin.
Janin, nous l'avons dit, rendait sa part ; je désirais que cette part fît retour à M. Gaillardet, et que mon droit, à moi, fût établi en dehors, et comme si j'étais complètement étranger à l'ouvrage.
Je mettais aussi, comme condition *sine qua non*, de ne pas me nommer.
Il avait été convenu, dans le traité avec Janin, que Janin se nommerait.
Harel ne fit aucune difficulté de m'accorder ce traité à part ; c'était celui de *Christine* : dix pour cent sur la recette, et trente-six ou quarante francs de billets, je crois.
Il n'y avait rien à dire, puisque le droit était proportionnel ; — faisait-on de l'argent, j'en gagnais ; n'en faisait-on pas, je ne pesais sur la recette que dans de légères proportions.
Or, remarquez bien que, à cette époque de choléra, les grandes recettes étaient de deux ou trois cents francs. L'Odéon joua une fois pour un spectateur qui refusa de reprendre son argent, exigea que l'on jouât pour lui, et siffla. Mais, en sifflant, le malheureux avait donné une arme contre lui : le directeur fit venir un commissaire de police, qui, sous prétexte que le siffleur troublait la représentation, le mit à la porte.
Harel, dis-je, ne fit aucune difficulté pour le traité à part ; mais il n'en fut pas de même pour l'incognito que je désirais garder : ce fut une véritable lutte que je dus soutenir, et dans laquelle il déploya le luxe éblouissant de son esprit, l'arsenal foudroyant de ses paradoxes.
Je résistai ; Harel se retira vaincu.
Il était décidé et signé que j'avais mon traité à part, que je ne me nommerais pas, et que M. Gaillardet, nommé seul le soir de la première représentation et sur l'affiche, toucherait seul la totalité des droits accordés au théâtre de la Porte-Saint-Martin, à l'époque où M. Gaillardet avait signé son traité ; seulement, je me réservais de mettre le drame à mon nom dans mes œuvres complètes.
A partir de ce moment, Verteuil ne me quitta plus. Tous les matins, il venait, et, tant dicté qu'écrit de ma main, tous les soirs, il emportait un tableau.
Après le tableau de la prison, Harel accourut. C'était

un chef-d'œuvre qui devait faire pâlir le succès d'*Henri III*. Je fis

Je devais absolument me nommer ; il était impossible que je ne me nommasse pas.

Je me battai. Harel s'en alla désespéré.

Les directeurs avaient alors une singulière idée dont ils sont bien revenus depuis : c'est qu'ils faisaient plus d'argent, à mérite égal, avec un nom connu qu'avec un nom inconnu. Je crois qu'ils se trompaient. Plus le nom est connu, plus il soulève de sentiments envieux de la part de la critique ; plus il est inconnu, plus la critique l'entoure de bienveillance. La critique, qui ne fait pas d'enfants, ne choie et ne caresse que les orphelins qu'elle peut adopter ; mais elle se détourne, irritée et grondeuse, de ceux qui se présentent portés sur les épaules d'un père vigoureux.

Aujourd'hui, les directeurs sont tombés dans l'abus contraire. On a cherché dans les recueils de proverbes toutes les pièces qui n'étaient pas des pièces, — toutes les comédies qui n'étaient pas des comédies, — tous les drames qui n'étaient pas des drames, — et on les a joués avec plus ou moins de succès.

Cet essai a eu pour but de prouver, je le crois du moins, que l'art dramatique est un art à part ; art rare et difficile, — puisque la Grèce ne nous a légué qu'Eschyle, Euripide, Sophocle et Aristophane ; Rome, que Plaute, Térence et Sénèque ; l'Angleterre, que Shakspeare et Sheridan ; l'Italie, que Machiavel et Alfieri ; l'Espagne, que Lope de Vega, Calderon, Alarcon et Tirso de Molina ; l'Allemagne, que Gœthe et Schiller ; la France, que Corneille, Rotrou, Molière, Racine, Voltaire et Beaumarchais ; c'est-à-dire vingt-trois noms nageant sur un océan de vingt-trois siècles !

En réalité, voici, à mon avis, ce qui arrive :

Il se fait plus de bruit autour de l'ouvrage d'un homme connu ; on attend et l'on accueille l'apparition de cet ouvrage avec une curiosité plus grande ; mais aussi l'exigence des spectateurs monte à la mesure de la réputation : on se lasse d'entendre appeler un homme *l'Heureux ;* comme les Athéniens se lassaient d'entendre appeler Aristide *le Juste ;* et la réaction s'opère avec une âpreté d'autant plus rigoureuse que la faveur a été plus grande. Enfin, l'homme qui tombe, s'il est inconnu, ne tombe que de la hauteur de la pièce par laquelle il débute ; l'homme connu qui tombe, au contraire, tombe de la hauteur de tous ses succès passés.

J'ai éprouvé la chose pour mon compte : — à trois époques de ma vie, la réaction m'a ébranlé, au point que, pour rester où j'en étais, il m'a fallu faire des efforts plus grands que ceux que j'avais faits pour y monter. Nous ne sommes pas loin de la première de ces époques, et je raconterai cette phase de ma vie avec la même simplicité que je raconte le reste.

Après neuf jours de travail qui devait retarder ma convalescence de plus d'un mois, Verteuil emportait les deux derniers tableaux du drame avec cette lettre pour Harel :

« Cher ami,

« Ne vous inquiétez point de ces deux derniers tableaux. Ils sont faibles, cela se conçoit : arrivé au bout, la force m'a manqué. Regardez-les comme non avenus, puisqu'ils sont à refaire.

« Mais donnez-moi deux ou trois jours de repos, et soyez tranquille. Je commence à être de votre avis : il y a un énorme succès dans l'ouvrage.

« Tout à vous,

« ALEX. DUMAS. »

Après le quatrième acte, le plus faible de tout l'ouvrage, Harel m'avait écrit :

« Mon cher Dumas,

« J'ai reçu votre quatrième acte.

« Hum ! hum ! C'est un drôle de corps que votre roi Louis le Hutin ! Mais, enfin, il y a de l'esprit à foison, et l'esprit fait tout passer.

« J'attends le cinquième acte.

« Tout à vous,

« HAREL. »

Le cinquième arrivait ; seulement, le cinquième était bien autrement mauvais que le quatrième !

Aussi, Harel accourut-il un crêpe à son chapeau, et la tête couverte de cendres. Il était en deuil de son succès.

Tout ce que je pus dire ne le rassura point ; il me fallut, le même soir, me remettre au travail.

Le surlendemain, les tableaux étaient refaits, et Harel était rassuré.

Le même jour, tenant à mettre, autant que possible, les procédés de mon côté, j'écrivis à M. Gaillardet :

« Monsieur,

« M. Harel, avec lequel je suis en relations continues d'affaires, est venu me prier de lui donner *quelques conseils* pour un ouvrage *de vous* qu'il désire monter.

« J'ai saisi avec plaisir cette occasion de faire arriver au théâtre un jeune confrère que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais que je désire bien sincèrement y voir réussir. J'ai aplani toutes les difficultés qui se seraient présentées à vous pour la mise en répétition d'un premier ouvrage, et *votre* pièce, telle qu'elle est maintenant, me paraît susceptible d'un succès.

« Je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur, que vous en restez *seul* auteur, que mon nom *ne sera point prononcé ;* c'est là une condition sans laquelle je reprendrais de l'ouvrage, et *votre* pièce, telle qu'elle est maintenant, me paraît

« Si vous regardez ce que j'ai fait pour vous comme un service, permettez-moi de vous le *rendre*, et non de vous le *vendre*.

« ALEX. DUMAS. »

Et, en effet, à mon point de vue du moins, c'était bien un service *rendu*, puisque, quoique je me substituasse à Janin comme collaborateur, je ne prenais ni les droits d'auteur ni les droits de billets attachés à cette collaboration, et qui, dans le traité resté entre les mains d'Harel, et en vertu duquel Harel procédait, revenaient à Janin.

Harel avait-il le droit, du consentement de Janin, et sur la prière de Janin, de me substituer à Janin ?

Je crois que oui, puisque ma substitution laissait le nom seul de M. Gaillardet sur l'affiche, et lui donnait quarante-huit francs de droits et six francs de billets.

M. Gaillardet y gagnait comme argent, puisqu'il recevait le double ; M. Gaillardet y gagnait comme réputation, puisqu'il se nommait seul.

Il me reste à prouver que le traité Janin-Gaillardet et Harel était passé sous l'empire de l'ancien traité, accordant seulement quarante-huit francs de droits et douze francs de billets. La chose me sera facile avec deux dates.

Le traité Janin-Gaillardet et Harel avait été signé le 29 mars 1832, et le traité nouveau, qui régit encore aujourd'hui le théâtre de la Porte-Saint-Martin, n'a été signé entre M. Harel et la commission des auteurs, que le 11 avril suivant.

Je le répète, j'aurais voulu passer sous silence toute cette ridicule querelle de paternité ; je vais être forcé de mettre sous les yeux du lecteur des détails qui ne l'intéressent que médiocrement, mais qu'il aurait, cependant, le droit de réclamer si je les passais sous silence.

J'écris l'histoire de l'art pendant la première moitié du XIXe siècle ; — je parle de moi comme d'un étranger ; je mettrai les pièces sous les yeux de mon arbitre naturel, c'est-à-dire du public ; il jugera sur pièces, comme on dit au palais.

Je ne me donnerai pas raison, je ne donnerai pas tort à M. Gaillardet ; j'écrirai pour raconter, et non pour prouver. *Ad narrandum, non ad probandum.*

CCXXXV

RÉPONSE ET PROTESTATION DE M. GAILLARDET — FRÉDÉRICK ET LE ROLE DE BURIDAN. — TRANSACTION AVEC M. GAILLARDET — PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE « LA TOUR DE NESLE » — LA PIL L ET SES INTERPRÈTES. — LE LENDEMAIN D'UN SUCCÈS M ***. — UN BON » PROCÈS EN PERSPECTIVE. — CAPRICE DE GLORGES. — LE DIRECTEUR, L'AUTEUR ET LE COLLABORATEUR.

Mon étonnement fut grand quand je reçus de M. Gaillardet une réponse qui, au lieu d'un remercîment, était une protestation.

M. Gaillardet m'écrivait que la pièce était à lui seul, lui appartenait en propre ; qu'il n'avait jamais entendu et n'entendait jamais avoir de collaborateur.

J'avoue que les bras me tombèrent. La pièce, de l'avis de tout le monde, était injouable telle qu'elle était, et Janin y avait renoncé, reconnaissant tout haut qu'il ne savait qu'y faire pour la rendre meilleure.

Je courus chez Harel. Je ne lui avais pas demandé la communication du traité, et l'avais cru sur parole. Je l'accusai de m'avoir trompé.

Il tira alors le traité de son bureau, et me le fit lire.

Voici quel en était le texte :

Entre MM. Gaillardet et Jules Janin d'une part ;

Et M. Harel, directeur de la Porte Saint-Martin, d'autre part ;

« Il a été convenu ce qui suit

« MM. Gaillardet et Jules Janin remettent et cèdent à M. Harel pour être joué sur le théâtre de la Porte Saint-Martin, un drame en cinq actes intitulé *la Tour de Neste*.

« M. Harel reçoit l'ouvrage, et le fera représenter très incessamment.

« Fait double à Paris, le 29 mars 1832.

« *Signé :* F. GAILARDET, J. JANIN, HAREL. »

Puisque MM. Janin et Gaillardet *remettaient* et *cédaient* conjointement leur drame, c'est que M. Gaillardet avait un collaborateur, et que ce collaborateur s'appelait M. Janin.

Or, il avait toujours un collaborateur ; seulement, ce collaborateur ne lui enlevait pas la moitié de ses droits, et ne s'appelait plus ni M. Janin ni autrement, puisqu'il n'était pas nommé.

Je ne puis croire que ce fût la personne de Janin qui fût regrettée par M. Gaillardet ; car lui-même, ainsi qu'on le verra, écrivit plus tard que Janin lui avait été subrepticement imposé.

Harel n'eût point de peine à me convaincre qu'il était dans le droit de m'apporter le drame de M. Gaillardet, puisque le drame lui était *remis* et *cédé*.

Le drame n'eût point été refait par moi, et eût été à refaire, que je ne me fusse certes pas mis à l'œuvre ; mais c'était chose faite en conscience et de bonne foi. Le salut du théâtre, ruiné par les émeutes et le choléra, reposait entièrement sur l'ouvrage. Je fus le premier d'avis qu'il fallait attendre l'arrivée de M. Gaillardet.

Depuis la livraison du premier tableau, d'ailleurs, la pièce était en répétition.

Or, dès les premières répétitions, un incident assez étrange s'était produit.

Les deux rôles principaux avaient été distribués à Georges et à Frédérick ; mais, je l'ai dit, le choléra faisait rage.

Frédérick, qui était venu écouter la lecture du premier acte, et qui avait emporté le rôle, avait peur du choléra ; il se tenait à la campagne, et, malgré les billets de répétition, ne donnait pas signe de vie.

Frédérick, homme d'un talent capricieux, violent, emporté, a naturellement dans le caractère de l'emportement, de la violence, du caprice.

C'est le Kean français.

Harel ne pouvait attendre ni la fin de la peur de Frédérick, ni la fin du choléra. Il songea à remplacer l'artiste qui s'obstinait à rester absent. Il jeta les yeux autour de lui.

Bocage était sans engagement : il traita avec Bocage.

Bocage prit son rôle, s'engagea à répéter envers et contre tous les choléras de la terre, rentra chez lui, et se mit à l'étude. Le lendemain, il arrivait au théâtre sans manuscrit : il savait son premier tableau.

Le bruit de ce qui s'était passé arriva à Frédérick ; il accourut. Je n'ai jamais vu de désespoir pareil au sien.

Frédérick est un grand artiste, artiste de talent et de cœur ; il était blessé à la fois dans son cœur et dans son talent. Il offrit jusqu'à cinq mille francs à Bocage pour que celui-ci lui rendît son rôle, Bocage s'y refusa, et le rôle resta à Bocage.

Ce fut alors une belle chose que votre douleur, Frédérick, et je ne l'oublierai jamais !

Les répétitions continuèrent avec Bocage et mademoiselle Georges.

Un jour, Harel, qui demeurait alors rue Bergère, m'envoya chercher.

M. Gaillardet venait d'arriver, et voici sous quelle impression ; — j'emprunte la chose à lui-même, tant je désire rester en dehors du débat :

« ...Je pars, et, avant de descendre chez moi, j'entre en habit de voyage chez M. Harel.

« — Je suis un homme ruiné ! me dit-il. Je vous ai trompé, c'est vrai. Maintenant, qu'allez-vous faire ?

« — Arrêter la pièce.

« — Vous n'y parviendrez pas ; *j'en change le titre, et je la joue* ; vous m'attaquez en contrefaçon, vol, plagiat, tout ce que vous voudrez. Vous obtiendrez douze cents francs de dommages-intérêts. Si vous laissez jouer, au contraire, vous gagnerez douze mille francs, etc., etc.

« Il disait vrai, car telle est d'ordinaire la protection que nos juges accordent à l'écrivain qu'on dépouille... »

Si je me le rappelle bien, ce fut sur ces entrefaites que j'arrivai. Les dispositions étaient violentes de part et d'autre ; aussi l'explication fut-elle violente.

Nous faillîmes sortir de chez Harel pour aller chercher chacun nos témoins.

Harel intervint, nous calma, et amena M. Gaillardet à signer une transaction par laquelle nous nous reconnûmes de part et d'autre auteurs en commun de *la Tour de Neste*. Nous nous réservions de la mettre chacun à notre nom seul dans nos œuvres complètes. La pièce devait être jouée et imprimée sous le nom seul de M. Gaillardet ; mais Harel insista pour que son nom fût suivi d'étoiles.

Cet accord signé, les répétitions continuèrent sans encombre.

Au reste, au fur et à mesure qu'elle se débrouillait, la pièce prenait des proportions gigantesques, et je commençais à croire, comme Harel, que ce serait un grand succès.

Les rôles de Marguerite et de Buridan étaient bien réellement faits pour Georges et pour Bocage ; tous deux y étaient magnifiques. — Lockroy, qui, par amitié pour moi, jouait le bout de rôle de Gaultier d'Aulnay, y était ravissant de jeunesse, d'amour et de poésie ; Provost (dans Savoisy), Serres (dans Landry), Delafosse (dans Philippe d'Aulnay), complétaient l'ensemble .

Le jour de la représentation arriva : c'était le 29 mai 1832 ; j'avais envoyé une loge à Odilon Barrot, en lui faisant dire que je dînerais chez lui, et me réservais une place dans sa loge.

Le dîner dura plus longtemps qu'on ne croyait, madame Odilon Barrot, jeune et charmante femme alors, toujours femme d'esprit, et d'un esprit original, — chose rare chez les femmes, — était sur les épines. Le grand tribun ne se figurait pas que l'on pût, pour une première représentation, éprouver de pareilles impatiences

Nous arrivâmes à la moitié du second tableau, juste pour entendre la tirade des *grandes dames*.

La salle était en ébullition. On sentait le grand succès ; il était dans l'air ; on le respirait.

La fin du second tableau fut d'un effet terrible. Buridan sautant par la fenêtre dans la Seine, Marguerite démasquant sa joue sanglante, et s'écriant : « Voir ton visage, et puis mourir, disais-tu ? Qu'il soit donc fait ainsi que tu désires... Regarde, et meurs ! » tout cela était d'un effet saisissant et terrible ! Et, quand, après cette orgie, — cette fuite, — cet assassinat, — ces rires éteints dans les gémissements, — cet homme précipité dans le fleuve, — cet amant d'une nuit assassiné sans pitié par sa royale maîtresse, — on entendit la voix insouciante et monotone de l'avertisseur de nuit qui criait : « Il est trois heures ; tout est tranquille : Parisiens, dormez ! » la salle éclata en applaudissements.

Le troisième tableau est mauvais, je puis le dire hardiment : il était presque entièrement de moi, et fait tout de *chic* ; cependant, il ne laissa pas languir l'intérêt ; le second en avait bourré les spectateurs pour un certain temps. — J'ai dit, on se le rappelle, qu'à part un remaniement de scène, le second était presque tout entier dans le manuscrit de M. Gaillardet.

La fin du troisième tableau, d'ailleurs, releva le commencement : la dernière scène était tout entière à Gaultier d'Aulnay venant demander à Marguerite de Bourgogne vengeance du meurtre de son frère, sans savoir que ce meurtre avait été commis par elle ; Lockroy y était magnifique de douleur.

Le quatrième tableau ne valait guère mieux que le troisième ; c'était celui où Buridan et Marguerite se rencontraient à la taverne d'Orsini, et où Marguerite déchirait dans les tablettes confiées à son amant la fameuse page qui constatait le meurtre. La scène principale était invraisemblable ; je l'avais recommencée trois ou quatre fois avant de la réussir Ajoutons que je n'en ai jamais été content ; Georges, qui, de son côté, la sentait fausse, la jouait moins bien que les autres.

Au reste, le public était pris, et dans cette situation d'esprit où il accepte tout.

Le cinquième tableau était court, spirituel, nerveux et plein de surprises. L'arrestation et la sortie de Buridan firent le plus grand effet.

Enfin, arrivait le fameux acte de la prison.

Un jour, mon fils me demandait, — il n'avait pas encore fait de pièces à cette époque :

— Quels sont les premiers principes d'un drame ?

— Que le premier acte soit clair, que le dernier soit court, et surtout pas de prison au troisième !

Quand je disais cela, j'étais ingrat : jamais je n'ai vu d'effet pareil à cet acte de la prison, merveilleusement joué, d'ailleurs, par les deux acteurs entre lesquels il se passe, et qui en portent tout le poids.

Serres (Landry) y fut charmant de verve naïve. Bocage, avec ses grands yeux siciliens, ses dents blanches comme des perles, sa barbe noire, était d'une beauté physique à laquelle j'ai vu atteindre un seul homme, peut-être : Mélingue, un des plus beaux acteurs que j'aie vus sous le costume.

Après le tableau de la prison, les autres pouvaient indifféremment être bons ou mauvais : le succès était décidé.

Ce n'était pas malheureux ! le septième tableau, avec le troisième, était le plus faible de l'ouvrage ; il se sauva par l'esprit, et parce que, au bout du compte, les spectateurs trouvèrent, comme Harel, que le roi Louis le Hutin était un *drôle de corps*.

Enfin, venait le cinquième acte, qui avait tant épouvanté Harel. Il était divisé en deux tableaux : le huitième, d'un comique terrible ; le neuvième, qui pouvait, comme épouvante dramatique, être comparé au second. Quelque chose y rappelait la fatalité antique de Sophocle, mêlée à la terreur scénique de Shakspeare. Aussi le succès fut-il immense, et le nom de M. Frédéric Gaillardet proclamé au milieu des applaudissements.

Madame Odilon Barrot était ravie ; elle s'était amusée comme une pensionnaire.

Odilon Barrot, peu familiarisé avec les théâtres de drame, était stupéfait que l'émotion pût être poussée jusque-là.

Il va sans dire que, comme pour *Richard Darlington*, Harel était venu me faire toute sorte d'offres si je consentais à me nommer.

J'avais refusé pour *Richard*, où rien ne m'engageait ; je refusai bien autrement pour *la Tour de Nesle*, où j'étais à la fois retenu par une promesse d'honneur et par une promesse écrite.

Je rentrai chez moi, je le jure, sans un seul sentiment de regret. C'était, cependant, la première représentation d'une pièce qui devait tenir l'affiche près de huit cents fois !

Le lendemain, quelques-uns de mes amis qui connaissaient la part que j'avais prise à *la Tour de Nesle* vinrent pour me faire leurs compliments.

Au nombre de ces amis, était un de mes meilleurs, Pierre Collin.

— Tu sais ce qu'Harel a fait ? me dit-il en entrant.

— Ce qu'il a fait ?

— Sur l'affiche ?

— Non.

— Au lieu de procéder, comme cela se fait en mathématiques, du connu à l'inconnu, il a procédé de l'inconnu au connu.

— Je ne comprends pas.

— Au lieu de mettre : « MM. Gaillardet et ***, » il a mis : « MM. *** et Gaillardet. »

— Ah ! le malheureux ! m'écriai-je, il va me faire une nouvelle querelle avec M. Gaillardet ; et ce qu'il y a de pis, c'est que, cette fois-ci, M. Gaillardet aura raison.

Je pris mon chapeau et ma canne

— Où vas-tu ?

— Je vais chez Harel. Viens-tu avec moi ?

— Il faut que j'aille à mon bureau.

— Alors, vite ! une voiture ! je t'y jetterai en passant à ton bureau.

Cinq minutes après, j'étais chez Harel.

— Ah ! vous voilà ! me dit-il ; vous savez le tour que j'ai joué à Gaillardet ?

— C'est parce que je viens de l'apprendre que j'accours... Comme vous avez eu tort, cher ami !

— Bon ! en quoi ? N'était-il pas convenu que les étoiles précéderaient le nom de M. Gaillardet ? C'est un droit que vous avez : vous êtes de quatre ans plus ancien que lui au théâtre.

— Mais l'usage veut que les étoiles suivent le nom.

— L'usage est un sot, mon cher ; ou nous le changerons, ou nous lui donnerons de l'esprit ; nous en avons à nous deux assez pour cela, quand le diable y serait !

— Dites que vous en avez assez à vous tout seul.

— Ah ! vous me trahissez ? vous passez contre moi ?

— Non pas, je reste neutre ; seulement, si M. Gaillardet en appelle à mon témoignage, je serai forcé de dire la vérité.

— Mon cher, nous avons un grand succès, avec un peu de scandale, nous aurons un succès immense... Si M. Gaillardet réclame, notre scandale est tout trouvé. — Il aura fait quelque chose à la pièce, au moins.

Harel !

— Ah ! vous êtes charmant ! vous croyez qu'il vous suffit de nous dire : « Je n'en suis pas. » Eh bien, que cela vous convienne ou non, tout Paris saura que vous en êtes.

— Diable ! diable ! je voudrais n'avoir jamais touché à votre maudite pièce... Tenez, on sonne chez vous : je parie que c'est M. Gaillardet.

Harel ouvrit sa porte, et attendit un instant.

— Eh bien ? lui demanda-t-il

— Je ne sais pas, monsieur, répondit le domestique ; c'est un homme qui apporte un papier timbré.

— Un papier timbré ! Voilà du nouveau ! Montez, monsieur !

L'homme était un huissier qui venait au nom de M. Gaillardet, et qui, comme Aman pour Mardochée, servait de *héraut à sa gloire*.

Le papier timbré était une assignation devant le tribunal de commerce, pour que M. Harel eût à enlever les malencontreuses étoiles.

— Bon ! m'écriai-je, voilà notre affaire ! je vais en trouver autant en rentrant chez moi... Que vous êtes bête d'avoir tant d'esprit, vous, allez !

Harel se frottait les mains, que toutes ses articulations en craquaient.

— Bon procès ! dit-il, bon procès ! j'en demande deux pareils par an, pendant six ans, et ma fortune est faite !

— Mais vous le perdrez !

— Je le sais bien.

— C'est donc un mauvais procès, alors.

— D'abord, vous saurez que ce n'est point une preuve qu'un procès soit mauvais parce qu'on le perd ; puis, si je le perds, j'en appellerai.

— Mais vous le perdrez en appel, puisque je vous dis que je serai contre vous.

— Vous ne direz pas que vous n'êtes pas de la pièce, je suppose.

— Je dirai que je ne devais pas être nommé.

— En attendant, vous le serez au tribunal de commerce, au tribunal d'appel ; vous le serez par l'avocat de M. Gaillardet, vous le serez par le vôtre ; les journaux répéteront les plaidoyers, les trois étoiles auront fait du bruit devant le nom, les trois étoiles en feront après ; les manuscrits seront communiqués : celui de M. Gaillardet, celui de Janin, le vôtre... Mon cher, je ne comptais que sur cent représentations ; aujourd'hui, je parie pour deux cents.

— Que le diable vous emporte !

— Vous ne restez pas à dîner avec nous ?

— Merci.

— Vous n'embrassez pas Georges ?

— Si fait... Est-elle contente de son succès ?

— Enchantée ! quoique vous l'ayez un peu sacrifiée à Bocage, convenez-en.

— Bon ! ne va-t-elle pas me faire un procès, elle aussi ?

— Elle en a bonne envie, et cela pourra bien arriver, à moins que vous ne lui promettiez de lui faire une pièce.

— Oh ! je le lui promets, qu'a cela ne tienne !

— Elle a une idée.

— Ce n'est pas *le Divorce* ?

Georges m'avait tourmenté longtemps pour lui faire une pièce sur le divorce de l'empereur.

— Non, soyez tranquille.

Je montai chez elle. Nous nous embrassâmes, comme nous nous embrassons encore aujourd'hui quand nous nous rencontrons.

Je lui racontai toute notre discussion à propos de M. Gaillardet, et j'eus la douleur de voir qu'elle donnait entièrement raison à Harel.

— Alors, c'est bien, dis-je, n'en parlons plus... A propos, que m'a-t-il dit ?

— Harel ?

— Oui.

— Quelque bêtise.

— Justement... Il m'a dit que vous aviez une idée.

— Insolent !

— Une idée de pièce, bien entendu. Peste ! vous avez bien mieux que des idées : vous avez des caprices.

— Pas pour vous, dans tous les cas !

— C'est bien ce dont je me plains.

J'allai me mettre à genoux devant elle, et, baisant ses belles mains :

— Dites donc, Georges, est-ce que nous aurons le ridicule aux yeux de la postérité, d'avoir passé l'un près de l'autre sans que ces fameux atomes crochus dont parle Descartes aient respectivement fonctionné chez nous ?

— Taisez-vous, grande bête ! et allez raconter toutes ces niaiseries-là à votre Dorval.

— Ah ! Dorval !... pauvre Dorval, il y a un siècle que je ne l'ai vue !

— Bon ! vous avez été vous loger porte à porte avec elle

— Justement ! autrefois, nous n'avions qu'une porte entre nous ! Maintenant, nous avons un mur.

— Mitoyen !

— Bravo !... Ah çà ! voyons votre idée.

— Eh bien, mon cher, j'ai joué des princesses, j'ai joué des reines...

— Et même des impératrices !

— Tenez, voilà pour vous !

Elle leva sur moi sa belle main, que j'arrêtai au passage, et que je baisai.

— Et même des impératrices ! répétai-je

— Eh bien, je voudrais jouer une femme du peuple.

— Oui ; je vous connais : vous jouerez cela avec une robe de velours et tous vos diamants.

— Eh non ! puisque je vous dis une femme du peuple, une mendiante.

— Bah ! avancez vous jusqu'à la rampe, tendez la main au public, et il n'y aura plus de pièce, ou plutôt il n'y aura plus de mendiante !

— Oh ! mais sur quelle herbe avez-vous donc marché aujourd'hui ?

— Sur une herbe qui poussait dans votre cabinet de toilette un jour qu'Harel m'y a enfermé pour faire *Napoléon*.

— Allons, taisez-vous, et faites-moi ma pièce.

— Une mendiante... Nous avons Jane Shore ; cela vous va-t-il ?

— Non ; Jane Shore est une princesse ; je veux une femme du peuple, je vous dis

— Je ne sais pas faire ces femmes-là.

— Aristocrate !

— Voyons, avez-vous un sujet ?

— J'ai quelqu'un qui en a un.

— Envoyez-moi votre quelqu'un

— Je vous l'enverrai.

— Qui est-ce ?

— Anicet.

— Cela tombe à merveille ; je lui dois une pièce.

— Comment cela ?

— Nous avons fait ensemble *Teresa*, je me suis nommé ; nous ferons ensemble votre *Mendiante*, et il se nommera.

— Ah çà ! mais c'est donc une rage de ne pas vous nommer ? *Richard ! la Tour de Nesle !* Vous finirez par ne vous nommer que pour les mauvais drames.

— C'est à propos de *Catherine Howard* que vous dites cela ?

— Non, je dis cela... en l'air.

On frappa à la porte.

— Bon ! continua-t-elle, voilà Harel qui vient nous ennuyer.

« Voyons, entre ; que veux-tu ?

— J'apporte des nouvelles de M. Gaillardet.

— Une seconde assignation ?

— Non, la copie d'une lettre qui sera demain dans tous les journaux.

— Ah ! laisse-nous tranquilles ! dit Georges.

— Attends donc que je te la lise.

— Mon cher Harel, vous nous dérangez beaucoup, je vous en préviens.

— Je ne trouve pas ! dit-il.

En effet, j'étais resté à genoux devant Georges.

— Ecoutez.

Et il lut :

« 30 mai.

« Monsieur le rédacteur,

« Nommé seul hier comme auteur de *la Tour de Nesle*, mon nom se trouve aujourd'hui précédé sur l'affiche de deux M et de ***. C'est une erreur ou une méchanceté dont je ne veux être ni la victime ni la dupe. Dans tous les cas, veuillez annoncer, je vous prie, que, dans mon traité comme sur le théâtre, et comme, je l'espère, sur l'affiche de demain, je suis et serai le seul auteur de *la Tour de Nesle*.

« F. GAILLARDET. »

— Là ! dis-je à Harel, c'est bien fait !

Harel déplia une seconde lettre.

— Voici ma réponse, dit-il.

Harel, directeur du théâtre de la Porte Saint-Martin.

Mademoiselle Georges dans la « Tour de Nesle ».

— Mon cher, la seule réponse que vous ayez à faire, c'est de changer les étoiles de place.

— Cela n'entre pas dans mon système planétaire... Ecoutez.

Et il lut :

« 1er juin.

« Monsieur le rédacteur,

« Voici ma réponse à l'étrange lettre de M. Gaillardet, qui se prétend seul auteur de *la Tour de Nesle*.

« La pièce, tout entière pour le style, et dans les dix-neuf vingtièmes au moins pour la composition, appartient au célèbre collaborateur qui, pour des raisons particulières, n'a pas voulu se nommer après un immense succès.

« Du travail primitif de M. Gaillardet, il ne reste rien ou presque rien. Voilà ce que j'affirme, et ce que prouvera, au besoin, la comparaison du manuscrit représenté avec le manuscrit de M. Gaillardet.

Agréez, etc. « HAREL. »

Le 2 juin, les journaux contenaient cette réplique de M. Gaillardet :

« Monsieur le rédacteur,

« Pour toute réponse à M. Harel, ayez la bonté d'insérer la lettre ci-jointe, que m'écrivit le *célèbre collaborateur* dont vous parle M. Harel, lettre que je reçus à Tonnerre, où je venais d'apprendre que j'avais un collaborateur

« F. GAILLARDET. »

Suivait ma lettre.

J'avoue que l'insertion de cette lettre m'étonna : elle était au moins maladroite, puisqu'elle faisait de M. Gaillardet un adversaire d'un homme qui voulait rester neutre.

Il ne m'était plus possible de me taire ; les journaux, toujours assez malveillants pour moi, commençaient à m'attaquer, et j'avais eu, la veille, avec M. Viennot du *Corsaire*, dans les bureaux même du journal, une querelle qui faillit finir par un duel.

Au reste, je sentais vaguement qu'il y avait, au bout de tout cela, un coup d'épée ou de pistolet à donner ou à recevoir.

Et, après tous les déboires que m'avait valus l'ouvrage, j'aimais autant que ce fût avec M. Gaillardet qu'avec un autre.

Ajoutez à cela que, depuis mon attaque de choléra, j'étais d'une faiblesse extrême, que je ne mangeais plus, et que j'étais pris, tous les soirs, d'une fièvre qui me rendait d'exécrable humeur.

Je pris donc la plume, et, sous l'impression désagréable que je venais d'éprouver, à la reproduction de ma lettre, je répondis :

A M. le Rédacteur en chef du journal le...

« Permettez-moi d'abord de vous remercier, monsieur, de l'insertion de la lettre que j'avais écrite à M. Gaillardet, reproduite dans votre numéro d'hier

« Elle sera une preuve, vis-à-vis du public, de la délicatesse que j'avais désiré mettre dans mes relations avec ce jeune homme ; mais cette délicatesse, ce me semble, a été bien mal appréciée ; au reste, les deux seules conversations que j'ai eues avec lui m'ont prouvé qu'il ne pouvait pas la comprendre (1).

« Mais comment M. Gaillardet n'a-t-il pas senti, au moins, que l'insertion de cette lettre nécessiterait de ma part une réponse, que cette réponse ne pourrait que lui être désavantageuse, et que, cherchant le ridicule avec une lanterne, il ne pouvait manquer d'être plus heureux que Diogène ? — Eh bien, cette réponse qu'il me force à lui faire, la voici :

« Je n'ai pas lu le manuscrit de M. Gaillardet ; ce manuscrit, sorti un instant des mains de M. Harel, y est rentré presque aussitôt ; car, en consentant à faire un ouvrage sur un titre et une situation connus, j'ai craint d'être influencé par un travail antérieur au mien, et de perdre ainsi la verve qui m'était nécessaire pour achever cette œuvre.

« Maintenant, puisque M. Gaillardet trouve que le public n'est pas encore assez au courant de cette pauvre affaire, qu'il convoque l'arbitrage de trois hommes de lettres, *à son choix* ; qu'il arrive devant eux avec son manuscrit, et moi avec le mien ; ils jugeront alors de quel côté est la délicatesse, et de quel côté est l'ingratitude.

« Pour être fidèle jusqu'au bout aux conditions que je me suis bénévolement imposées, dans la lettre que j'ai écrite à M. Gaillardet, permettez-moi, monsieur le rédacteur, de ne pas plus me nommer ici que je ne l'ai fait sur l'affiche.

« L'AUTEUR DU MANUSCRIT DE *la Tour de Nesle*. »

Dès lors, on le comprend, c'était une guerre déclarée entre M. Gaillardet et moi.

CCXXXVI

A QUOI SERVENT LES AMIS. — LE *MUSÉE DES FAMILLES*. — UN ARTICLE DE M. GAILLARDET. — MA RÉPONSE A CET ARTICLE. — CARTEL DE M. GAILLARDET. — JE L'ACCEPTE AVEC EMPRESSEMENT. — MON ADVERSAIRE DEMANDE UN PREMIER RÉPIT DE HUIT JOURS. — JE L'ASSIGNE DEVANT LA COMMISSION DES AUTEURS DRAMATIQUES. — IL DÉCLINE CET ARBITRAGE. — JE LUI ENVOIE MES TÉMOINS. — IL RÉCLAME UN DÉLAI DE DEUX MOIS. — LETTRE DE JANIN AUX JOURNAUX.

Quoique de grands événements s'amassent comme un orage terrible à l'horizon, et soient près de passer à travers la malencontreuse discussion dont nous écrivons l'histoire, je crois qu'il est mieux, puisque nous l'avons entamée, de la suivre jusqu'au bout que d'y revenir plus tard.

M. Gaillardet persista dans son procès, et le gagna. — J'ai dit que j'avais complètement refusé de seconder Harel dans sa défense

Les étoiles malapprises qui avaient usurpé le pas sur M. Gaillardet furent forcées de marcher à la suite ; mais, comme l'avait désiré Harel, tout Paris savait que j'étais de *la Tour de Nesle*.

Cela fit-il grand bien au drame ? J'en doute ; j'ai déjà exprimé mon opinion sur le plaisir qu'éprouve le public à faire une réputation à un jeune homme inconnu aux dépens des réputations établies.

Deux ans s'écoulèrent pendant lesquels *la Tour de Nesle* obtint deux ou trois cents représentations, plus ou moins. Je ne pensais plus à cette vieille querelle ; j'avais seulement, dans ces deux années, publié *Gaule et France*, — ouvrage bien incomplet au point de vue de la science, mais singulièrement remarquable au point de vue de la prédiction qui le termine, — et fait jouer *Angèle*, lorsqu'un matin, un de mes amis, — les amis servent surtout à ce que l'on va voir, — lorsqu'un matin, un de mes amis entra dans ma chambre comme j'étais encore couché et, après quelques paroles échangées, me demanda si j'avais lu le *Musée des Familles*.

Je le regardai d'un air passablement stupéfait.

— Le *Musée des Familles ?* lui demandai-je. Et à quel propos aurais-je lu le *Musée des Familles ?*

— C'est qu'il y a un article de M. Gaillardet

— Tant mieux pour le *Musée des Familles* .

— Un article sur *la Tour de Nesle*.

— Ah ! sur le drame ?

— Non, sur la tour.

— Eh bien, qu'est-ce que cela me fait ?

— C'est que, dans cet article sur la tour, M. Gaillardet parle du drame.

— Eh bien, que dit-il du drame ? Achevons.

— Il dit que c'est son meilleur drame, à lui.

— Il n'est pas dégoûté ! c'est presque un de mes meilleurs, à moi.

— Vous devriez lire cela.

— A quoi bon ?

— Parce qu'il faudrait peut-être y répondre.

— A l'article de M. Gaillardet ?

— Oui

— Croyez-vous ?...

— Dame ! lisez.

J'appelai Louis.

Le domestique que j'avais alors s'appelait Louis ; c'était un drôle que je retrouvais de temps en temps ivre, en rentrant le soir, et qui donnait pour prétexte qu'ayant un duel le lendemain matin, il avait besoin de s'étourdir.

Je l'expédiai chez le directeur du *Musée des Familles*, Henry Berthoud, avec un mot par lequel je priais celui-ci de m'envoyer le numéro où se trouvait l'article de M. Gaillardet.

Louis revint avec le numéro demandé.

Voici ce que je lus :

LA TOUR DE NESLE

Un soir le soleil couchant enluminait le ciel d'un rouge pourpre, et encadrait d'un ruban de feu l'horizon que bornent Sèvres et Saint-Cloud ; j'étais sur le pont des Arts, *l'Ermite* de M. de Jouy à la main. Guidé par l'académicien, je m'étais rendu là comme un observateur au centre d'un point de vue ; car cette place est pour l'œil un foyer où viennent aboutir et converger mille rayons. En face de moi, la Cité, ce berceau de Paris, avec ses maisons entassées en forme de triangle, et rapprochées l'une de l'autre comme un corps de bataille ; à la tête de la Cité, le pont Neuf avec ses vieilles arches et ses neuf rues aboutissantes. A gauche, le Louvre, qui n'est plus le vieux Louvre avec sa grosse tour et son beffroi ; les Tuileries, ce royal pied-à-terre dont le nom s'est anobli de la noblesse du temps et des révolutions qui ont passé sur sa tête ; monument dont on peut dire ce que Milton dit de Satan : « La foudre l'a frappé et l'a marqué au front ! » A droite, la Monnaie, le seul édifice de Paris qui, joint au Timbre-Royal et à la Morgue, possède une physionomie propre, et, pour ainsi dire, le caractère de sa destination. Au-dessous, l'Institut et la bibliothèque Mazarine

J'en étais là de ma *circum-spection*, lorsque mon *cicerone* (c'est toujours de M. de Jouy que je parle) m'apprit, en note, qu'à cette place existait jadis la tour de Nesle, du haut de laquelle, suivant les chroniqueurs, plusieurs reines ou princes faisaient précipiter dans la Seine, afin de s'en débarrasser plus sûrement et plus vite, les malheureux qu'ils y avaient attirés. Cette anecdote me frappa. Jeune encore, et sur les bancs de mon collège, j'avais lu Brantôme et ce

(1) Je suis [illegible] pas altérer la [illegible] des textes, de reproduire les lettres [illegible] je désigne [illegible] tout ce qu[illegible] pouvait contenir de blessant.

qu'il contait de la tour de Nesle, mais le souvenir s'en était effacé de ma mémoire. Il y rentra vif et soudain. Empruntant une double puissance à l'heure et aux lieux où j'étais, sa force fut doublement impressive; elle m'étreignit des pieds à la tête. Pour la première fois, je devinai le drame; et mon premier, mon meilleur drame fut fait!

C'est qu'il y a quelque chose d'attachant et de terrible à la fois dans cette histoire de débauches et de tueries princières, consommées le soir, à minuit, entre les murs épais d'une tour, et n'ayant pour témoin que les lampes qui bruient, les assassins qui attendent, et Dieu qui veille! Il y a quelque chose qui saisit l'âme dans l'égorgement de ces jeunes hommes! ils étaient tous jeunes et beaux! venus là sans armes et sans défiance. Curée vraiment royale, et qu'envieraient les hyènes et les tigres! Mais je me laisse aller à des réflexions de poète, et j'oublie que je suis et ne veux être qu'un conteur.

Parlons du monument, d'abord; ensuite, je parlerai de ses mystères.

Au temps du roi Philippe le Bel et de ses fils, Paris avait pour limite, en descendant la rive gauche de la Seine, une enceinte élevée par Philippe-Auguste, qui lui donna son nom. Cette enceinte, dont les murailles correspondaient, à peu près, aux dernières tours du Louvre, avait pour défense extérieure un fossé qui communiquait avec la Seine, et en conduisait les eaux jusqu'à la porte de Bussy.

Au delà de l'enceinte étaient le grand et le petit Pré-aux-Clercs, ainsi nommés parce qu'ils servaient de promenade, les jours de fête, aux écoliers de l'Université. Ils embrassaient l'espace occupé maintenant par les rues des Petits-Augustins, des Marais-Saint-Germain, du Colombier, Jacob, de Verneuil, de l'Université, des Saints-Pères, etc.

En deçà, et adossé à l'enceinte, était l'hôtel de Nesle, qui présentait une façade de onze grandes arcades, avec enclos planté d'arbres, et dont l'extrémité, du côté du quai, était attenante à l'église des Augustins. Cet hôtel occupait l'emplacement du collège Mazarin, de l'hôtel de la Monnaie et autres lieux contigus: sa cour spacieuse, ses bâtiments et ses jardins étaient à peu près circonscrits par les rues Mazarine, de Nevers, et quai Conti, autrefois nommé quai de Nesle.

Amaury de Nesle, propriétaire de cet hôtel, le vendit en 1308, à Philippe le Bel pour la somme de cinq mille livres; Philippe le Long le donna à Jeanne de Bourgogne, sa femme, et celle-ci, par son testament, en ordonna la vente, pour que le prix fût appliqué à la fondation d'un collège qui fut appelé collège de Bourgogne. En 1381, Charles VI le vendit au duc de Berry, son oncle. Trouvant les jardins trop circonscrits, ce dernier leur adjoignit, en 1385, sept arpents de terre situés au delà des fossés de la ville, et, pour établir la communication, il fit construire un pont sur le fossé. Cette partie extérieure fut nommée *petit séjour de Nesle*.

Des mains du duc de Berry, l'hôtel passa encore entre celles de plusieurs princes, et fut, enfin, aliéné par Henri II et Charles IX, en 1552 et 1570. Sur son terrain s'élevèrent différentes constructions telles que l'hôtel de Nevers, l'hôtel de Guénégaud qui, depuis, a pris le nom de Conti; plus tard, enfin, ce qui restait de cet hôtel fut démoli pour faire place au collège Mazarin, aujourd'hui palais de l'Institut.

A l'extrémité occidentale de l'hôtel, à l'angle formé par le cours de la Seine et le fossé de l'enceinte de Philippe-Auguste, étaient la porte et la tour de Nesle, les seules qui soient représentées sur la gravure placée en tête de cette notice.

La porte, espèce de bastille, se composait d'un édifice flanqué de deux tours rondes, entre lesquelles était l'entrée de la ville. On y arrivait par un pont en pierre assis sur quatre arches, et qui rétablissait la communication interceptée par le fossé, très large en cet endroit.

Il paraît que, pendant longtemps, cette porte fut fermée au public; car je lis des lettres patentes du 13 avril 1550, adressées aux prévôt et échevins, et les autorisant à « faire ouvrir la porte de Nesle, pour la commodité du fauxbourg, et pour gens de pied et de cheval seulement, sans que charrettes et chevaux chargés de marchandises sujettes à imposition y puissent passer. » Je lis encore dans ces lettres que « le fauxbourg avoit esté ruiné par les guerres, réduit en terres labourables; et, ayant commencé à se restablir sous François Ier, qui l'avoit ainsi permis, il estoit un des plus beaux fauxbourgs des villes de France. Sur quoy, requeste estant présentée à la ville, est ordonnée l'ouverture de la dite porte (1). »

Ce fut par cette porte de Nesle qu'Henri IV pénétra dans Paris, après avoir assiégé ce côté de la ville, en 1589. — Elle existait encore sous le règne de Louis XIV.

Quant à la tour, située à quelques toises et au nord de la porte, sur l[illegible] qui formait le fossé en se réunissant à la S[illegible] en formait le pied. De forme circulaire, [illegible] cent vingt pieds de hauteur environ, et dominait [illegible] du Louvre. Elle était accouplée à une [illegible] contenant l'escalier à vis, moins forte en diamètre, mais plus haute encore. A les voir, on eût dit deux sœurs dont l'une avait en partage la force et la maturité de l'âge [illegible] et les grâces de la jeunesse. Plus [illegible], celle-ci avait l'œil au guet, plus *consistante* [illegible] celle-là se confiait en sa force, et attendait. [illegible] deux à la porte voisine, par un mur [illegible] tenait à elles trois un ensemble qui se présentait au sud [illegible], et se continuait par une suite de remparts dont plusieurs autres ouvrages complétaient la défense.

En face d'elles, sur la rive opposée, s'élevait la T[illegible] à l'angle du Louvre et de la muraille de Paris, [illegible] pareille à elles, et qu'on appelait la tour du Coin. Dans les temps de danger, une chaîne de fer, dont une extrémité était fixée à la tour de Nesle, traversait la Seine et, soutenue de loin en loin par des bateaux, allait se rattacher à la tour du Coin, et fermait, de ce côté de la rivière, l'entrée de la ville de Paris.

Dans l'origine, la tour et la porte de Nesle avaient le nom de Philippe Hamelin, leur constructeur ou leur premier propriétaire, je ne sais. Plus tard, elles empruntèrent leur nom de l'hôtel, devenu considérable. Les fenêtres de la tour et une terrasse de l'hôtel donnaient sur la rivière.

Brantôme (c'est à lui que je reviens maintenant), dans le discours deuxième, art. Ier de ses *Femmes galantes*, raconte qu'une reine de France dont il ne dit pas le nom se tenait là d'ordinaire, « laquelle faisoit le guet aux passants, les faisoit appeler et venir à soy; et les faisoit précipiter du haut de la tour *qui paroit encore*, en bas, en l'eau, et les faisoit noyer... Je ne veux pas dire, ajoute-t-il, que cela soit vrai; mais le vulgaire, au moins la plupart de Paris, l'affirme; et n'y a si commun qui, en lui montrant la tour seulement, et en l'interrogeant, de lui-même ne le die. »

Jean Second, poète hollandais, mort en 1538, appuie l'assertion de Brantôme dans une pièce de vers latins qu'il a composée sur la tour de Nesle (*Epigramm. libro*, pag. 140, edit. Lugd. Batav.).

Mayerne en fait mention dans son *Histoire d'Espagne*, t. I, p. 560.

Villon, qui écrivait ses vers au XVe siècle, dans un temps plus rapproché de l'événement, y ajoute son témoignage. Donnant quelques détails nouveaux, il nous apprend que les malheureuses victimes étaient renfermées dans un sac, puis jetées dans la rivière. A la seconde strophe de sa *Ballade des Dames du temps jadis*, il se demande:

. . . . . Où la royne
Qui commanda que Buridan
Fust jeté, en ung sac, en Seine?

Ce Buridan dont parle Villon échappa au piège, on ne sait comment. Il se retira à Vienne en Autriche, où il fonda une université, et son nom devint célèbre dans les écoles de Paris, au XVe siècle.

En 1471, un maître ès arts de l'université de Leipzig composa un petit ouvrage sous le titre de *Commentaire historique sur les jeunes écoliers parisiens que Buridan*, etc.

Comme on le voit, la chronique de la tour de Nesle était devenue européenne.

Cette reine dont parle à la fois Brantôme, Jean Second, Mayerne et Villon, passa successivement pour être Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel, puis Marguerite de Bourgogne, première femme de Louis X, ainsi que ses deux sœurs, Jeanne et Blanche, toutes trois les brus de Philippe le Bel.

Mais Robert Gaguin, historien du XVe siècle, s'est porté le défenseur de Jeanne de Navarre. Après avoir parlé de la conduite des trois princesses épouses des trois fils de Philippe le Bel, et de leur châtiment, il ajoute que « ces désordres et leur suite épouvantable donnèrent naissance à une tradition injurieuse pour la mémoire de Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel. Suivant cette tradition, elle faisoit jeter, de la fenêtre de sa chambre, dans la rivière, les écoliers qu'elle attiroit. Un seul de ces escoliers, Jean Buridan, eut le bonheur d'échapper au supplice qu'il avoit encouru; c'est pourquoi il publia ce sophisme (avant de s'exiler): *Ne craignez pas de tuer une royne; cela est quelquefois bon (Reginam interficere nolite timere; bonum est).* »

Ainsi Gaguin ne conteste pas le fait; il le confirme, au contraire, et le développe, se plaignant seulement — et ce n'est pas sans raison — qu'on l'attribuât à Jeanne de Navarre, qui ne vivait pas du temps de Buridan.

Quant à Marguerite de Bourgogne et à ses sœurs Jeanne et Blanche, elles n'ont pour sauvegarde ni la protection d'une date, ni le verdict de l'histoire. Tout le monde sait,

(1) *Histoire de Paris*, par Félibien, tome III des Preuves, page 378, collect. B.

au contraire que les trois sœurs se livraient à la conduite la plus scandaleuse ; deux d'entre elles avaient pour complices les deux frères, Philippe et Gaultier d'Aulnay ; la tour de Nesle, appartenant alors à la princesse Jeanne, était le lieu de leurs entrevues.

Mais, un jour, dit Godefroy de Paris,

Tout chant et baudor et leesce
Tornés furent à grand destrèce,
Du cas qui lors en France avint ;
Dont escorcher il en convint,
Deux chevaliers joli et gaie,
Gaultier et Philippe d'Aulnay.

En effet, ces deux jeunes hommes furent tout à coup arrêtés, ainsi que la reine et les princesses, ses sœurs.

Philippe avoua qu'il était l'amant de Marguerite, femme de Louis X, et Gaultier celui de Blanche, comtesse de la Marche.

La confession ainsi faite, dit Godefroy,

L'eure ne fut moult retraite
Que donnée fust la sentence
Si furent jugiés sans doutance
Les deux chevaliers de leur *paire*,
D'une sentence si amère.
Por leur traison et péchié,
Que ils furent escorchié,
. . . . . .
. . . . . .
Et puis entraîné et pendu !

Marguerite et Blanche furent conduites aux Andelys, où on les jeta, dit Godefroy, dans une espèce de basse-fosse.

Longuement en prison là furent,
Et de confort moult petit urent
L'une ne l'autre ni ot aise ;
Mais toutes voies plus à mal aise
Fut la royne de Navarre,
En haut estoit ; et à la terre
La comtesse fut plus aval,
Dont elle souffroit moins de mal,
Car elle estoit plus chaudement.
Ce fut justice voirement.
Car la royne cause estoit
Du péché que elle avoit fait.

De cette prison, on les transféra au Château-Gaillard, forteresse de Normandie. Là, par ordre de Louis X, Marguerite fut étranglée avec une serviette, selon les uns ; avec ses propres cheveux, selon les autres. Blanche, épargnée et divorcée, prit le voile à l'abbaye de Maubisson, où elle termina sa vie.

Mais Jeanne fut plus heureuse encore ; elle avait été arrêtée comme ses sœurs :

Et, quand la comtesse ce vit,
Hautement s'écria et dit :
« Por Dieu, oiez moi, sire roi ;
Qui est qui parle contre moi ?
Je dis que je suis preude fame,
Sans nul crisme, sans nul diffame ;
Et sé nul ne veut contre dire,
Gentil roy, je vous réquier, sire,
Que vous m'oiez en deffendant,
Sé nul ou nulle demandant
Me fait chose de mauvestie,
Mon cœur sens si pur, si traille,
Que bonnement me deffendrai,
Ou tel champion baillerai,
Qui bien saura mon droit deffendre,
S'il vous ples à mon gage prendre. »

Elle parvint, en effet, à se justifier tant bien que mal, et son mari Philippe le Long la rappela près de lui.

FRÉDÉRIC GAILLARDET

Il n'y avait dans tout cela rien de bien offensant pour moi ; mais j'avais été tellement irrité à propos de toute cette histoire, que je m'étais promis, à la première occasion qui se présenterait d'être désagréable à M. Gaillardet, de ne pas la laisser échapper.

L'occasion se présentait, je la saisis.

J'écrivis *ab irato* la lettre suivante, et j'eus tort. Je ne puis pas dire mieux que de l'avouer, j'espère.

Monsieur le directeur,

En feuilletant l'un de vos derniers numéros, je tombe sur un article dans lequel M. Gaillardet raconte comment il a fait son drame de *la Tour de Nesle*. Je n'aurais jamais cru que de pareils détails fussent d'un intérêt bien vif pour le public ; mais, puisque M. Gaillardet en pense autrement, je me range à son avis, et je vais vous raconter à mon tour comment j'ai fait le mien.

Je dois avouer, d'abord, que sa naissance, ou plutôt son incarnation, son idée première, s'infiltra dans mon esprit d'une manière moins subite, moins inspirée, et, par conséquent, moins poétique, qu'elle ne le fit dans le sien. Elle ne me vint point frapper sur le pont des Arts, vers le soir d'un beau jour d'été, à cette heure où les rayons du soleil occidental empourprent l'horizon de la grande cité ; elle ne me vint point, enfin, en regardant le palais mazaréen qu'on appelle vulgairement l'Institut. Voilà pourquoi ma *Tour de Nesle*, à moi, est si peu académique.

Non ; mais vous vous rappelez peut-être cette époque désastreuse où le choléra, bondissant de Saint-Pétersbourg à Londres, et de Londres à Paris, vint tomber à l'Hôtel-Dieu, étendant comme un drapeau noir ses deux ailes sur la ville maudite. Le riche dans son égoïsme, espéra d'abord que le souffle empesté du démon resterait enfermé dans l'hôtellerie mortuaire du pauvre ; que le fléau aristocrate ne décimerait que l'habitant de la loge ou de la mansarde, et qu'il y regarderait à deux fois avant d'aller frapper, en traînant son linceuil, à la porte des hôtels de l opulente Chaussée ou du noble Faubourg. — Il le crut l'insensé ! il fit fermer les volets rembourrés de sa fenêtre, afin que les bruits n'arrivassent point jusqu'à lui ; il ordonna à ses valets d'allumer de nouvelles bougies, d'apporter d'autres bouteilles, d'entonner d'autres chants. — Puis, à la fin de l'orgie, il entendit heurter à la porte. — C'était l'ange asiatique qui venait, comme le Commandeur après le festin de don Juan, le prendre par les cheveux, et lui dire : « Repens-toi et meurs ! »

Oh ! alors ce fut bien véritablement une désolation universelle, n'est-ce pas ? et il fut curieux de voir comment le premier cri de mort, parti d'une riche maison, alla retentir du faubourg Saint-Honoré au Luxembourg, et du Luxembourg à la Nouvelle-Athènes ; comment, soudain, tout ce qui se trouvait encadré dans ce triangle élégant s'anima d'une terreur croissante, et, ne songeant plus qu'à fuir, ferma sur soi les portières de ses voitures blasonnées à Crécy, à Marengo ou à la Bourse. Plus d'une de ces voitures heurta, avant d'atteindre le bout de la rue, quelque char tendu de noir qui se rendait au cimetière, et plus d'un fuyard rencontra la mort, douanier incorruptible, qui lui défendit d'aller plus loin que la barrière, le reconnaissant comme sa chose, et l'ayant marqué d'avance pour le tombeau.

Puis, au bruit de ces calèches, de ces berlines, de ces chaises de poste se croisant en tous sens, et brûlant le pavé, succéda une rumeur sourde et continue. Une longue file de chariots de toute espèce, qu'une simple draperie noire convertissait en corbillards, — car les équipages de la mort manquèrent bientôt aux convives qu'elle invitait, — suivit incessamment, et pas à pas, une triple voie au bout de laquelle l'attendait béante la gueule de quelque cimetière. Puis, par une autre, les chariots revenaient vides et impatients de se remplir.

Toute chose disparaît devant la peur incessante de la mort : la Bourse fut muette ; les promenades devinrent solitaires ; les salles de spectacle, désertes ; le théâtre de la Porte-Saint-Martin, ce roi des recettes, fit neuf mille francs, pendant tout le mois d'avril.

Un des éclats de la bombe qui venait d'éclater sur Paris m'avait atteint. J'étais encore étendu sur mon lit, fiévreux mais convalescent, lorsque M. Harel vint s'asseoir à mon chevet. La maladie de son théâtre suivait une marche inverse de la mienne.

M. Harel est un des gladiateurs, sinon les plus forts, du moins les plus adroits que je connaisse : homme de sang-froid par calcul, d'esprit par nature, d'éloquence par nécessité. Depuis cinq ans, je crois que la fortune et lui se sont pris à bras-le-corps, et qu'ils luttent ensemble dans cette lice appelée le parterre ; certes, il a touché plus d'une fois la terre ; mais plus d'une fois aussi il a terrassé son adversaire, et, chaque fois que la chose est arrivée, la déesse ne s'est relevée que les poches vides. — Pourtant, cette fois, il l'avouait lui-même, il avait le poignard sur la gorge !

Avec un homme comme M. Harel, les relations peuvent changer du mal au bien et du bien au mal, et, cela, dix fois en un jour ; mais, dans l'un ou l'autre cas, il vous fait toujours plaisir à voir, parce qu'il est toujours amusant à entendre : donnez-lui pour valets de chambre Mascarille et Figaro, et, s'il ne les joue pas tous deux par-dessous la jambe, je veux être un Georges Dandin.

Ce fut donc avec le plaisir habituel que me cause sa rencontre, quelle que soit, je l'ai déjà dit, la position où je me trouve vis-à-vis de lui, que je vis arriver M. Harel. Cette fois, d'ailleurs, je crois que nous étions au mieux, et sa visite était une véritable bonne fortune pour un convalescent. Il me raconta le plus spirituellement du monde toutes ses tribulations de théâtre, qui rendraient fou un homme ordinaire, et finit par me dire que, si ma tête était pour le moment aussi vide que sa salle, il était un homme perdu.

Un auteur a rarement la tête tout à fait à sec, et il a toujours, dans l'un des tiroirs de ce meuble merveilleux qu'on appelle le cerveau, deux ou trois idées qui attendent le terme d'incubation nécessaire à chacune d'elles pour sortir viables. Malheureusement ou heureusement peut-être, aucune de ces idées n'était pour le moment prête à éclore chez moi, et il fallait encore à chacune d'elles plusieurs mois de gestation, pour que leur venue au monde ne fût pas traitée de fausse couche. M. Harel me donna huit jours.

Il y a deux manières de travailler les œuvres littéraires, en général, et surtout les œuvres dramatiques en particulier : l'une consciencieuse, l'autre pécuniaire ; la première artistique, la deuxième bourgeoise. Dans la première hypothèse, on travaille en ne songeant qu'à soi ; dans la seconde en ne songeant qu'au public, et le grand malheur de notre métier, c'est que c'est bien souvent l'ouvrage pécuniaire qui l'emporte sur l'œuvre consciencieuse, et la manutention bourgeoise sur la combinaison artistique. Cela tient à ce que, lorsqu'on travaille pour soi, on sacrifie toutes les exigences du public aux exigences personnelles, tandis que, lorsqu'on travaille pour les autres, on sacrifie toutes les exigences personnelles aux exigences du public ; — ce qui n'empêche pas, quel que soit leur sort, qu'on n'ait ses ouvrages d'indifférence et ses ouvrages de prédilection. Maintenant, il est inutile de dire que ce ne sont pas les ouvrages de prédilection qui se font en une semaine.

Je tenais donc à ne sacrifier aucune des idées que j'avais en ce moment dans la tête ; ce que voyant M. Harel, il m'offrit incontinent une de celles qu'il avait dans les cartons de son théâtre.

— Pardieu ! me dit-il, il y a, dans l'un des trois ou quatre cents drames reçus à la Porte-Saint-Martin, un sujet qui irait admirablement à votre manière de faire, et dans lequel mademoiselle Georges pourrait avoir un beau rôle.

— Lequel ?

— Une Marguerite de Bourgogne.

— Je ne puis le prendre : j'ai refusé, l'autre jour, de le traiter à quelqu'un qui me l'offrait (1).

— Et pourquoi cela ?

— Parce qu'un de mes amis, qui, je crois, a beaucoup plus d'esprit que vous, ce qui n'est pas peu dire, en fait un drame.

— Qui donc ?

— Roger de Beauvoir.

— Vous vous trompez ! c'est un roman intitulé : *l'Ecolier de Cluny*.

— Oh ! alors, plus d'inconvénient ! Cela me sourit d'autant plus, que je faisais une pleine eau dans le XIVe siècle, au moment où le choléra est venu me donner une passade, et que, par conséquent, je sais mon Louis le Hutin sur le bout du doigt.

— Ainsi, c'est entendu, je vous envoie le manuscrit demain.

— Mais l'auteur ! la chose lui conviendra-t-elle ?

— La pièce est à moi ; elle m'appartient par un bel et bon traité : j'ai le droit de la faire refaire à mon gré, par qui bon me semblera. Et, ma foi ! je pense que l'auteur aimera autant que ce soit vous qu'un autre qui la retouchiez... D'ailleurs, je vais tout vous dire, et franchement.

— Je vous préviens que, d'après cette déclaration, je me tiens sur mes gardes.

— Parfaitement... Vous savez que Janin a pour moi quelque amitié ?

— Oui.

— Eh bien, je l'ai prié de refaire cette pièce, qui est injouable telle qu'elle est, et que je n'ai reçue que lorsqu'il a eu consenti à la remanier...

— Alors, vous n'avez pas besoin de moi.

— Au contraire, car c'est Janin lui-même qui m'a dit de venir vous trouver.... Il a sué sang et eau dessus ; il en a fait un morceau de style merveilleux (2) ; mais, enfin, il a compris le premier qu'il n'y avait pas une pièce dans ce qu'il a fait. Ce matin, il est entré dans ma chambre avec une brassée de papiers qu'il m'a jetée au nez, en me disant qu'il n'y avait que vous qui pussiez arranger cela, que je le ferais mourir de chagrin, qu'il avait le choléra, et qu'il allait s'appliquer vingt sangsues.

— Eh bien, envoyez-moi demain [illegible] ces paperasses.

— Et vous vous y mettrez tout de suite ?

— Je tâcherai ; mais à une condition.

— Dites.

— C'est que je ne paraîtrai pas aux répétitions, et que mon nom ne figurera pas sur l'affiche ; puisque je fais la chose pour vous, et non pour moi. Ainsi, votre parole d'honneur ?

— Ma parole d'honneur !

J'ai déjà dit qu'au moment où M. Harel vint me trouver, j'avais la fièvre, situation d'esprit, chacun le sait, très favorable à la confection des œuvres d'imagination. Aussi, dans la journée même, mon caractère de Marguerite de Bourgogne fut arrêté, mon rôle de Buridan tracé, et une partie de l'intrigue combinée.

Le lendemain, M. Harel arriva avec son manuscrit.

— Voici la chose, me dit-il.

— Ma foi ! elle arrive trop tard.

— Comment cela ?

— Votre drame est fait.

— Bah !

— Envoyez-moi ce soir votre secrétaire ; il aura le premier tableau.

— Ah ! mon cher ami ! vous êtes...

— Un instant ! occupons-nous des affaires d'intérêt, maintenant.

— Mais vous savez qu'entre nous..

— Aussi n'est-ce pas des miennes que je veux parler ; c'est de celles de votre jeune homme... Vous lui avez fait signer un traité, m'avez-vous dit ?

— Oui.

— Sur quelles bases ?

— Mais d'après le marché de la Porte-Saint-Martin : deux louis par représentation, un louis pour lui, un louis pour Janin, et douze francs de billets (1).

— Janin, renonçant à la collaboration, renonce à son droit ?

— Cela ne fait pas de doute ; il a été le premier à me le dire.

— Alors, il faut que votre jeune homme jouisse du bénéfice de la retraite de Janin, et qu'il touche le traité entier.

— Point !

— Pourquoi ?

— Parce qu'avec vos droits, à vous, qui sont en dehors des règles ordinaires, cela me fera une somme ruineuse par soirée. D'ailleurs, il ne compte que sur un louis, il s'attend à avoir un collaborateur : il touchera son louis, il aura son collaborateur ; seulement, celui-ci, au lieu de s'appeler Janin, s'appellera Dumas, et, au lieu de se nommer, ne se nommera point.

— Oui ; mais je veux, cependant, que ce jeune homme soit content de moi.

— Il y a un moyen ; qu'il prélève son second louis sur vos droits, à vous.

— Soit ; mais, alors, vous porterez, de votre côté, la somme de billets à vingt francs : cela lui fera un compte rond.

— Je le veux bien.

— C'est chose convenue ?

— Parfaitement.

— Rédigeons.

Je pris une plume et du papier, et le traité fut fait et signé.

— Y a-t-il, du reste, quelque chose à prendre dans ce que vous m'apportez là ? continuai-je en montrant le manuscrit gisant sur mon lit.

— Mais oui, dans le premier acte... Bien entendu que ce manuscrit est celui de Janin ; je ne vous ai pas apporté l'autre, qui est illisible.

— Je verrai cela après avoir écrit le mien.

— Et j'en aurai quelque chose ce soir ?

— Le premier tableau, oui.

— C'est bon ; à dix heures, Verteuil sera chez vous (2)

Je passai la journée à écraser le bec d'une plume sur du papier. Le soir, Verteuil entra à l'heure convenue ; j'étais

(1) Effectivement, Fourcade, un de mes bons camarades, fils du consul général de ce nom, était venu, quelques jours auparavant, me faire cette offre. On ne s'étonnera pas, je le pense, que, dans une lettre comme celle-ci, je nomme tout le monde ; car un nom écrit en toutes lettres m'épargne les attestations et les certificats.

(2) J'ai entre les mains le manuscrit de Janin, qui est peut-être, en effet, l'œuvre où il a le plus déployé la riche et flamboyante souplesse de sa plume. Et cela est si vrai que, lorsque mon drame a été fini, je me suis servi de son travail comme d'une poudre d'or avec laquelle j'ai sablé le mien.

(1) Ce traité est encore entre les mains de M. Harel.

(2) Verteuil est le secrétaire de M. Harel.

mort de fatigue, mais le tableau était fait ; c'était celui de la [illegible]

— A quelle heure faut-il que je revienne ? me dit Verteuil.

Demain, à quatre heures.

— Et j'aurai le second tableau ?

— Vous l'aurez.

— Merveilleux !...

— Seulement, laissez-moi tranquille.

— Je m'en vais.

Verteuil partit.

Je me souvins alors de ce que m'avait dit M. Harel, et des beautés de style qui existaient, selon lui, dans le commencement de l'ouvrage. La première chose qui me frappa en jetant les yeux sur les noms des personnages, c'est que le héros principal s'appelait *Anatole*, nom qui me parut singulièrement moderne pour un drame du XIVe siècle ; je n'en continuai pas moins ma lecture.

Il y avait une indication de scène dont je profitai, et, comme je l'ai dit, des choses admirables de style. Je n'en pris, cependant, que la tirade des *grandes dames*. — Ainsi, c'est à Janin, et non à moi, que les marquises du faubourg Saint-Germain doivent jeter la pierre. — Quant aux deuxième, troisième, quatrième et cinquième actes, ils s'écartaient tellement des habitudes du théâtre, qu'il était impossible d'en rien tirer ; néanmoins, la magie du style me les fit lire jusqu'au bout ; mais la lecture achevée, je posai là le manuscrit, et ne le rouvris plus.

Le lendemain, Verteuil fut exact, et, moi, je fus ponctuel. Il emporta son second tableau.

Lorsque les trois premiers actes furent finis, on les lut aux acteurs sans attendre les deux derniers. Selon nos conventions, mon nom ne fut pas prononcé, je ne parus point à la lecture, et M. Harel remplaça l'auteur présumé, qui était toujours absent de Paris.

Au bout de huit jours, M. Harel eut son drame complètement terminé.

J'écrivis alors au jeune homme pour le prévenir que sa première représentation allait avoir lieu.

Le jeune homme ne me fit pas l'honneur de me répondre, il prit la voiture, arriva à Paris, et trouva chez lui ses billets de répétitions.

Il courut à la Porte-Saint-Martin, entra comme on commençait le deuxième acte, l'écouta assez tranquillement, ainsi que le troisième ; mais, enfin, perdant patience après la scène de la prison, il monta sur le théâtre, et demanda si l'on allait bientôt commencer la répétition de sa pièce, ou bien si on l'avait fait venir purement et simplement pour entendre le drame d'un autre.

Les acteurs se mirent à rire.

La ressemblance dans les noms lui revint tout à coup à l'esprit, et il vit clairement qu'il avait dit une légèreté.

— Comment, lui dit Bocage, ne connaissez-vous pas votre enfant, ou vous l'aurait-on changé en nourrice ?

Le jeune homme ne savait que répondre.

— Seriez-vous mécontent de la scène de la prison ? continua Bocage.

— Non pas, dit le jeune homme, qui commençait à reprendre son aplomb ; au contraire, elle me paraît même à effet.

— Eh bien, vous verrez votre cinquième acte, reprit Bocage ; c'est celui-là qui vous fera plaisir !

Le jeune homme vit son cinquième acte, et déclara qu'il était effectivement de son goût. Seulement, il parut fort regretter qu'on eût changé le nom d'Anatole en celui de Gaultier d'Aulnay.

Le jeune homme suivit avec le plus grand soin les répétitions de *son drame*, faisant à tort et à travers des objections qu'on n'écoutait pas, et des corrections qu'on se gardait bien de suivre.

Le jour de la représentation arriva. Si bien que j'eusse gardé le secret pour mon compte, les indiscrétions intéressées du directeur, les plaisanteries des acteurs, les plaintes même échappées à *l'auteur*, m'avaient dénoncé au public comme le vrai coupable ; une certaine manière de faire dans la construction de la pièce, des parties de style empreintes d'un cachet individuel, venaient à chaque instant me charger de plus en plus ; enfin, il n'y avait pas une seule personne dans la salle qui ne s'attendît à entendre sortir mon nom de la bouche de Bocage, lorsqu'il vint annoncer, selon l'habitude, que la pièce qu'on avait eu l'honneur de représenter était de monsieur... Il nomma le jeune homme.

Je venais d'accomplir le dernier engagement que je m'étais imposé, et, certes, celui-là était le plus difficile. Entendre tout une salle trépigner, applaudir de ses trois mille mains, demander avec la frénésie du succès votre nom d'auteur, c'est-à-dire votre personne, votre vie, votre gloire, et livrer, à la place du sien, un nom inconnu à l'auréole de la publicité ; et, tout cela, lorsqu'on peut faire autrement, lorsque aucune promesse ne vous lie, lorsque aucun engagement n'a été pris, c'est croyez-moi bien, c'est la philosophie de la délicatesse poussée au plus haut degré (1).

La représentation finie, j'aperçus, en descendant avec le public, notre jeune homme. Il recevait modestement les compliments de tous ses amis, et se rengorgeait au centre d'un groupe. Janin descendait en même temps que moi. Nous échangeâmes un de ces regards qu'aucune parole ne pourrait traduire ; puis nous revînmes bras dessus, bras dessous, riant, tout le long du boulevard, du jeune homme, du public, et surtout de nous-mêmes.

Le lendemain, M. Harel, qui prétendait que l'absence de mon nom sur l'affiche lui était préjudiciable, s'ingéra d'un de ces moyens qui n'appartiennent qu'à lui, pour dire tacitement au public ce qui lui était impossible de dire tout haut, et rédigea son affiche en ces termes :

LA TOUR DE NESLE

Drame en cinq actes, en prose,

DE MM. *** ET GAILLARDET

Il avait agi, comme on le voit, en raison inverse des règles de l'algèbre, qui veulent qu'on procède du connu à l'inconnu, et non de l'inconnu au connu. Il était impossible de faire preuve, je crois, d'une ignorance plus savante et d'une bêtise plus spirituelle.

Ce que voyant, le jeune homme écrivit la lettre suivante au rédacteur du *Corsaire*...

On connaît cette lettre, ainsi que la réponse d'Harel : je les ai citées plus haut.

Cette réponse n'empêcha point le jeune homme, qui était avocat, de faire un procès à M. Harel, mais un singulier procès, vous allez voir.

A faire disparaître les étoiles de l'affiche, il n'y fallait pas songer : il s'agissait donc seulement de changer les étoiles de place. Requête fut présentée, en conséquence, par le jeune homme au tribunal de commerce, pour qu'il eût à rétablir les choses dans la position algébrique ; cette requête réclamait un jugement qui autorisât le jeune homme à faire les jambes de devant du chameau de la caravane.

Jusque-là, tout allait bien, et le jeune homme n'avait pas encore complètement oublié le petit service que je venais de lui rendre, et la manière dont je le lui avais rendu ; témoin la lettre suivante qu'il m'avait écrite en entamant son procès :

« Mon cher maître, je vous renouvelle mes remercîments pour votre bonne et loyale conduite dans mon affaire d'hier ; mais, puisque Harel est intraitable, je ne lui lâcherai pas prise d'une semelle, et je vais l'attaquer. En effet, si l'honneur de son administration est en péril, comme il dit, ma parole, à moi, est compromise ; *et je me suis trop avancé avec le public et avec mes amis pour demeurer coi.*

« Que cette affaire ne vous chagrine pas, mon cher maître, et surtout qu'elle ne vous empêche pas de partir quand bon vous semblera ; seulement, dans ce cas, je réclamerais de votre bonté une petite déclaration (2), afin d'accuser Harel et de vaincre son obstination par la perspective d'une condamnation certaine.

« Mille pardons pour tout le casse-tête que vous donnent toutes ces tracasseries pauvres et misérables. *Mille amitiés et remercîments.*

» 4 juin 1832. »

Grâce à ma déclaration, le jugement intervint, et les malheureuses étoiles furent condamnées à faire les jambes de derrière.

Pendant ce temps, il était venu au jeune homme une singulière idée : c'était de vendre le manuscrit sans ma participation. En conséquence, il alla trouver Duvernoy, lui dit qu'il était l'auteur de *la Tour de Nesle*, et qu'il venait pour traiter avec lui.

Duvernoy, qui savait comment les choses s'étaient passées, accourut chez moi, et me prévint de la démarche de mon *collaborateur*. Nous réglâmes, séance tenante, les conditions

1. Cela m'était déjà arrivé pour *Richard*, mais, cette fois, ce fut non pas à la voix de mon amour-propre qu'il me fallut résister, mais aux instances de mon collaborateur. Dix fois, pendant la représentation, Duvicquet et M. Harel vinrent dans ma loge me supplier, avec des instances croissantes, et au fur et à mesure que le drame s'établissait, de le prendre sous mon nom. Ils n'ont pas oublié la fermeté de mon refus, je le crois ; mais je n'oublierai jamais non plus l'amicale délicatesse de leurs prières.

2. Cette déclaration avait pour but de faire connaître que je donnais ma démission des jambes de devant, et que je n'avais jamais sollicité cette place.

du marché. La vente fut arrêtée à quatorze cents francs, dont sept cents devaient être remis au jeune homme.

Cette somme, sans doute, ne parut pas au jeune homme proportionnée au mérite de *son drame* ; car il menaça Duvernoy et moi d'un second procès, si nous en arrêtions les bases sur ces conditions. Au bout de quinze jours, il signa cette vente pour une somme totale de cinq cents francs. Le jeune homme aurait mieux fait, vous le voyez, de continuer à me charger de ses affaires d'intérêt. — Il est inutile de dire qu'un seul nom parut sur la première comme un seul nom avait paru sur l'affiche.

Vous croyez peut-être que, moyennant ce dernier partage, mon jeune homme me tint quitte ?

Au moment où je m'occupais de la publication de mes œuvres complètes, je reçus une lettre de lui. Savez-vous ce qu'il me disait dans cette lettre ? Il me disait qu'il venait d'apprendre avec le plus grand étonnement que j'avais la prétention de mettre *son drame* parmi les miens. La chose, comme on le voit, dégénérait en bouffonnerie.

Je répondis au jeune homme que, s'il continuait à me rompre la tête avec ses balivernes, j'imprimerais son manuscrit dans la préface du mien.

Cette notification fut pour le pauvre diable un véritable coup de foudre. Il ignorait que M. Harel, après la signature de mon traité d'*Angèle*, m'avait, à titre de prime, fait cadeau de cet autographe.

Le lendemain, je reçus, par huissier, une invitation de remettre mon manuscrit aux mains de son auteur, parce que, disait-il, il venait de traiter de sa *vente*. La chose paraîtra peut-être bizarre d'abord ; mais on finira par la comprendre en réfléchissant que, à l'exception d'une scène, le drame était entièrement inédit ; le libraire pouvait donc n'être pas dans son bon sens, mais l'auteur était dans son bon droit.

M. Philippe Dupin, à qui je remis les deux manuscrits, et qui les a encore entre les mains, fit répondre à notre adversaire que nous étions prêts à faire la remise dudit autographe, mais que nous ne la ferions qu'en échange d'une copie collationnée sous les yeux de trois auteurs dramatiques, et certifiée conforme par eux.

Le jeune homme réfléchit quinze jours, puis retira sa demande.

C'était le troisième procès qu'il entamait contre moi, pour lui avoir fait gagner douze mille francs.

Depuis ce temps, je n'ai plus entendu parler du jeune homme, et je ne sais, à l'heure qu'il est, s'il est mort ou vivant.

Voilà comment je fis ma *Tour de Nesle*.

Quant à celle de M. Gaillardet, j'ignore si c'est, comme il le dit, son meilleur drame, je ne la connais encore que par la lecture, et j attendrai qu'il la fasse jouer pour juger si elle vaut mieux que *George* et *Struensée*.

Agréez, etc.

ALEX. DUMAS.

Les jours s'écoulèrent, et je savais que mon futur adversaire allait au tir tous les matins, et j'étais tenu au courant des progrès qu'il faisait.

Enfin la fameuse réponse parut.

Qu'on me permette de la reproduire tout entière, avec les injures qu'elle contient.

Il est probable qu'aujourd'hui M. Gaillardet regrette ses injures envers moi, comme je regrette mes violences envers lui

A M. S.-Henry Berthoud.

Monsieur le directeur,

J'ai publié dans le n° XXI du *Musée des Familles* un article que vous m'avez fait l'honneur de me demander sur l'ancienne tour de Nesle. Dans cet article, j'ai conté, en passant, et sous forme de causerie, sans prétention aucune, comment l'idée m'était venue de faire un drame dont personne ne m'a contesté la pensée première ; drame imprimé, publié depuis plus de deux ans, et représenté aujourd'hui pour la deux centième fois sous mon nom, de l'aveu de M. Dumas lui-même.

Du reste, je n'ai pas dit un mot de M. Dumas, je n'ai fait aucune allusion à la discussion juridique et littéraire qui s'éleva jadis entre lui et moi. On peut s'en convaincre par la lecture de mon article. J'aurais eu scrupule, en effet, de ranimer en quoi que ce fût une querelle depuis longtemps éteinte, et à laquelle une transaction amiable a mis fin ; transaction proposée par M. Dumas lui-même, ainsi que je le dirai dans la suite, et par laquelle fut arrêté, dans son principe, le débat public que j'avais, alors, moi, désiré, provoqué.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, M. Dumas revient sur cette affaire ; il en réunit les cendres froides et éparses, les tasse dans sa main, et les attisant de tout son souffle, en rallume le feu, au risque se s'y brûler les doigts. Puisqu'il m'a jeté le gant, je le ramasse. Il m'a provoqué, je lui réponds. Tant pis pour lui s'il est blessé dans ce jeu, si sa réputation s'y trouve compromise : il ne dépend pas de moi d'éviter le combat... Je suis l'offensé, l'insulté ! et, si jamais le talion fut permis, c'est à celui qui n'a point recherché l'attaque... A celui-là la vengeance est sacrée et les représailles saintes. Il use du droit de naturelle et légitime défense !

J'arrive donc à l'histoire complète de la *Tour de Nesle*. J'appuierai mon récit sur des preuves *écrites et signées* par les personnages mêmes de cette histoire, et, quand les preuves me manqueront, je mettrai sous les yeux du lecteur les présomptions et les vraisemblances de la cause, en lui disant : « Méditez et jugez ! »

Mais, dans un pareil procès où l'*honneur* est tout, où la preuve *écrite* de bien des faits généraux ne peut être rapportée (il eût fallu, pour cela, avoir pressenti l'avenir, et deviné ce qui arrive), où chacun des plaidants a besoin d'être *cru* dans certains cas, parce qu'il a toujours dit vrai dans les autres, où celui qui a menti une fois, au contraire, n'est plus digne de créance ; dans une affaire, enfin, où la bonne foi doit l'emporter sur le mensonge, quand tous deux n'ont plus pour garant que leur parole, je dois et je veux, avant toute chose, convaincre mon adversaire d'*inexactitude* (je serai poli dans les termes), et, cette *inexactitude* prouvée, je la lui cloue au front comme l'écriteau du flétri au faîte de la potence afin que le stigmate en survive et plane incessamment sur le coupable, aux yeux des juges de ce procès.

M. Dumas déclare (je commence par la première phrase de son article ayant rapport à *la Tour de Nesle*), il déclare qu'ayant reçu la visite de M. Harel, celui-ci lui dit : « La pièce est à moi ; elle m'appartient par un bel et bon traité ; j'ai le droit de la faire refaire à mon gré, par qui bon me semblera... » Et plus loin : « Vous avez fait signer un traité au jeune homme, m'avez-vous dit ? — Oui. — Sur quelles bases ? — Mais d'après le marché de la Porte Saint-Martin : deux louis par representation, un louis pour lui, un louis pour Janin, et douze francs de billets. » Puis, en note, M. Dumas ajoute : « Ce traité est encore entre les mains de M. Harel. » Eh bien, autant de mots autant d'*inexactitudes*. Voici le seul traité qui ait jamais existé entre moi et M. Harel ; c'est celui qu'on me fit signer, je dirai par quelle manœuvre, quand on me fit accepter la collaboration de M. Janin.

Suivait le texte de ce traité que le lecteur connaît.

« Le drame fut joué, dit M. Dumas ; on nomma le *jeune homme*. (M. Dumas a employé d'un bout à l'autre, pour me désigner, cette *expression.)* Entendre toute une salle trépigner, demander votre nom, et livrer, à la place du sien, un nom inconnu à l'auréole de la publicité ; et, tout cela, *lorsqu'on peut faire autrement, lorsque aucune promesse ne vous lie, lorsque aucun engagement n'a été pris*, c'est la philosophie de la délicatesse poussée au plus haut degré. »

Eh bien, voici la lettre qu'avant la représentation, je reçus de M. Dumas, et les *conditions* auxquelles seules je consentis à laisser jouer la pièce.

On n'a pas oublié cette lettre, la première que j'écrivis à M. Gaillardet.

Maintenant, lecteur, parlez. Laquelle est portée plus haut chez M. Dumas, ou la *philosophie* de la délicatesse, ou bien celle de *l'assurance ?...*

« Duvernoy vint me trouver, poursuit M. Dumas, et nous *réglâmes* séance tenante, les conditions du marché. La vente fut *arrêtée* à quatorze cents francs dont sept cents francs devaient être remis au *jeune homme*. Cette somme, sans doute, ne parut pas au *jeune homme* proportionnée au mérite de son drame... Au bout de quinze jours, il signa cette vente pour une somme de cinq cents francs. Le *jeune homme* aurait mieux fait, vous le voyez, de continuer à me charger de ses affaires d'intérêt. »

Voici une déclaration signée de M. Duvernoy :

« Par le même esprit d'impartialité qui m'a fait donner à M. Alexandre Dumas une déclaration dans laquelle j'ai reconnu que M. Gaillardet m'avait proposé le manuscrit de *la Tour de Nesle* (nous verrons ceci plus tard), je déclare *qu'il n'a jamais été question* de quatorze cents francs pour le prix dudit manuscrit, mais d'une somme que je crois être de mille francs.

« DUVERNOY.

» Paris, 8 septembre 1834. »

J'en ai bien d'autres, et de toutes les *philosophies* à citer ! mais elles trouveront place dans mon récit ; car, maintenant, je me sens assez fort pour l'entreprendre !

C'était le 27 mars que je lus mon drame de *la Tour de Nesle* à M. Harel en présence de M. Janin et de mademoiselle Georges. Le drame fut reçu. « Dumas ne ferait pas mieux, » s'écria le directeur avec enthousiasme. Il y a, pourtant, quelque chose à retoucher au style, qui n'est point *scénique ;* mais ne vous en inquiétez pas ; commencez un autre drame et Janin nous fera le plaisir, à vous et à moi, de reviser quelques pages. » Je ne compris pas trop comment M. Janin, qui n'avait jamais fait de drame, aurait un style scénique, suivant l'expression du directeur. « Mais, s'il n'en a pas fait, me dis-je à part moi, il en a beaucoup entendu, ce qui peut-être revient au même. » Je déclarai donc que je serais très flatté et surtout très reconnaissant si M. Janin voulait bien me *sabler* quelques phrases. M. Janin y consentit de la meilleure grâce du monde, et je sortis joyeux, et de M. Janin et de mademoiselle Georges. J'étais au septième ciel... L'ivresse ne fut pas longue.

Deux jours après, le 29 mars, j'allai voir ce qu'était devenu mon drame *janinisé !...* Quelle fut ma surprise en voyant tout un acte *récrit !* « Mais c'est un travail bien grand, dis-je à part au directeur, M. Janin fait beaucoup plus que je n'avais désiré ; mais je ne crois pas mon style si mauvais qu'il faille... — Non, non, certainement, me répondit M. Harel ; mais Janin y met de l'amour-propre, il veut au moins faire sa part. — Comment, sa part ? — Oui, sa moitié. — Mais c'est donc une collaboration ? Il y a un *malentendu ;* je vais le dire à M. Janin. — Ah ! qu'allez-vous faire ? vous allez offenser M. Janin, Janin le plus puissant des feuilletonistes ! Vous vous créez un ennemi pour la vie. — Bah ? — C'est comme je vous le dis. Vous ne savez pas ce que c'est que le théâtre ! — Mais... — Et puis, d'ailleurs, il y a commencement d'exécution ! les choses ne sont plus entières. Vous êtes lié de part et d'autre ! etc., etc. » Si bien que M. Harel, me voyant étourdi, prit une feuille de papier, y griffonna le traité que j'ai transcrit plus haut, me le fit signer... Et voilà comment j'eus mon premier collaborateur.

Alors, j'attribuai cet événement à un *malentendu ;* aujourd'hui, je l'attribue à un *très bien entendu :* les idées changent avec le temps !

Mais le jour était venu où M. Janin devait nous lire son travail. Je n'en dirai rien, car je pratique, autant que je le puis, la charité avec mes ennemis mêmes !... Qu'on sache seulement que, d'un commun accord, ce travail fut jugé non avenu. Janin se retira et se désista complètement (j'en donnerai la preuve écrite), et M. Harel revint purement et simplement à mon drame.

Or, depuis le jour où j'avais lu ma pièce, j'avais conçu de nouvelles idées et des améliorations dues tant à la discussion et aux critiques du directeur qu'à mes réflexions propres.

Mais, afin d'éclairer le public sur les mystères vrais de l'enfantement de *la Tour de Nesle*, et de l'initier, pour ainsi dire, aux phases et aux développements du travail par lequel fut engendré ce drame, monstre par son succès et par les querelles qu'il soulève, je vais dire et établir succinctement ce qu'était, *en gros* et dans ses rapports avec le drame représenté, le drame que je lus à M. Harel, et qui me revint, à l'époque dont je parle. Il sera facile à tous de me comprendre d'abord (qui n'a vu *la Tour de Nesle ?*), de me *vérifier* ensuite, M. Dumas ayant entre les mains le manuscrit primitif, et le montrant à qui le désire ; aussi peut-on être assuré que je dirai plutôt *moins* que *plus*. Je cite de mémoire, et mon adversaire tient le livre !

Ici, M. Gaillardet donnait le résumé de son premier manuscrit ; puis il continuait ainsi :

Le lecteur a déjà saisi par quels points se touchent les *deux* drames. Ces points, dans le peu que j'ai cité, et cité fidèlement, on pense (car si j'étais homme à m'affubler audacieusement d'un mensonge, *moi*, mon adversaire aurait en mains de quoi me démasquer !) ces *points* ne sont-ils pas *déjà* les bases fondamentales du drame *joué ?* N'en sont-ce pas les os et la moelle, les matériaux et la charpente ?... Oui, j'ose le dire, n'eussé-je fait *que cela* dans la pièce, j'aurais fait plus de la moitié du drame, par conséquent, dix fois, vingt fois plus que M. Dumas ne m'accorde, puisqu'il ne m'accorde *rien. Rien !* il a osé l'écrire et l'imprimer en toutes lettres ! Mais, d'après ce que nous savons de lui, de quoi pouvons-nous et devons-nous nous étonner ?

M. Harel m'avait exprimé plusieurs regrets : le premier que le drame ne fût pas en *tableaux ;* ce genre convenait mieux aux allures de son théâtre, et le succès de *Richard* appuyait cette opinion ; le second, que je n'eusse pas fait Buridan père de Gaultier et de Philippe, dont on ne connaissait que la mère (Marguerite). « Cela compliquerait l'intrigue, » me disait-il.

Enfin, il trouvait invraisemblable que Marguerite, reine et toute-puissante, ne fît pas arrêter et disparaître Buridan dès les premiers mots de sa révélation.

Du rapprochement de ces deux dernières objections jaillit pour moi, soudain, une lumière immense.

Que Buridan soit *père*, en effet, au moyen d'une intrigue préexistante, et qu'il soit arrêté par Marguerite, qui voudra s'en défaire ; puis, au moment de son plus grand péril, qu'il se fasse reconnaître, et voilà l'occasion d'une scène magnifique, capitale !

La scène de la prison était trouvée.

Deux jours après le jour où Janin avait renoncé au drame, comme l'athlète épuisé à la tâche trop ardue, je portai au directeur de la Porte-Saint-Martin, M. Harel, un *scenario* qui était, à peu de chose près, celui de *la Tour de Nesle.*

Je vais pourtant indiquer les différences.

Orsini n'était point tavernier : c'était Landry, quoique tous deux fussent des hommes de la tour de Nesle. Quant à Orsini, c'était un de ces magiciens fort redoutés, dans ce temps, sous le nom d'*envoûteurs*. Confident de Marguerite, il recevait chez lui les seigneurs de la cour, rôle à peu près semblable au Ruggieri d'*Henri III ;* c'est pour cela, je pense, que M. Dumas l'a fait tavernier à la place de Landry.

Deuxièmement, la scène de la prison était ainsi placée, que Buridan devait terminer son récit en tendant les mains à Marguerite, et lui dire : « Délie ces cordes ! » Marguerite, tombant à genoux, obéissant, et le déliait d'*un seul coup*.

M. Dumas a *triplé* cet effet en faisant délier Buridan *en trois fois*, voilà ce que je dois avouer et dire. Il a été au-dessus de moi de toute la hauteur du talent éprouvé sur la faiblesse qui s'essaye, du *faire* sur l'inexpérience.

Quant à la vérité de ce que j'avance, elle se trouvera, pour tout lecteur impartial, d'abord dans la précision, la textualité des détails, si je puis m'exprimer ainsi ; je ne cite pas seulement *ce qui se trouve* dans *la Tour de Nesle* actuelle, mais *ce qui ne s'y trouve pas*, entre autres une scène du quatrième tableau. Buridan venait en bohémien, et non en capitaine, chez Orsini *sorcier*. Celui-ci voulait en imposer au bohémien, qui lui révélait les meurtres de la Tour de Nesle comme il les avait révélés à Marguerite ; et bientôt l'*envoûteur* tombait aux genoux du bohémien, pris aux propres superstitions que lui-même inspirait au vulgaire, à savoir que, peut-être, il y avait de vrais sorciers ! Cette scène a dû disparaître du moment où Orsini était tavernier.

Ensuite, j'ai pour probabilité, je devrais dire pour *preuve* de ma parole, la parole même de M. Dumas, dans cette lettre où il me dit : « Harel est venu me demander des *conseils* pour un drame *de vous* qu'il désirait monter. *Votre pièce*... Ce que j'ai été heureux de pouvoir y *ajouter*... etc » On ne parle point ainsi d'un ouvrage dans lequel on a *tout* fait. Puis un mot de M. Harel, que je reçus avant mon départ *(après la retraite de Janin)*, et dans lequel il me dit : « Ecrivez-moi ; soignez votre santé, et surtout *travaillez !* » Il y avait donc des modifications, des changements arrêtés, un *travail à faire !*... On le nie, je l'affirme, et j'affirme avec *pièces !*... C'est au lecteur à juger (1).

Et, maintenant, vous concevez qu'il m importera peu que M. Dumas ait eu, oui ou non, entre les mains mon *premier* manuscrit.

J'ai démontré qu'il a eu mon second plan ; d'un autre côté, il avoue lui-même avoir possédé et copié en partie le manuscrit de Janin, qui était le mien *gâté*... Que me faut-il de plus ?

Je reprends donc mon histoire où je l'avais laissée. Les *félonies* vont s'y succéder comme un feu de file.

Ce fut le 8 *avril* que je portai à M. Harel mon *scenario*. Le 9, mon père mourut ; — mon père, venu tout exprès à Paris pour m'arracher à la contagion qui régnait sur la ville, et que la joie d'assister à ma première pièce fit rester auprès de moi ! Mon cœur se serre à ce souvenir !... Le 10, messager de mort, j'allai consoler ma pauvre mère. Ce fut la veille de ce jour que M. Harel m'écrivit le billet dans lequel il me disait : *Soignez votre santé !* Misérable ironie, qui m'était jetée entre un malheur qui m'atteignait, et une spoliation qui allait m'atteindre ! » Partez, m'avait-il dit ; j'ai une pièce avant la vôtre : vous avez trois mois devant vous. Soyez tranquille, et écrivez-moi ! »

Il y avait à peine un mois que j'étais parti, quand j'eus besoin d'écrire à M. Janin pour lui demander une annonce relative à *la Tour de Nesle*. Un livre venait de paraître sur le même sujet *(l'Ecolier de Cluny)*, et je ne voulais pas qu'on crût ma pièce tirée du livre. Janin me répondit :

« Je ferai volontiers ce que vous me demandez ; mais à

---

(1) « Je soussigné, l'un des directeurs du journal *l'Avant-Scène*, ancien inspecteur général du théâtre de la Porte-Saint-Martin, sous M. de Lhery, prédécesseur de M. Harel, déclare que, peu de temps avant la retraite de M. de Lhery, M. Gaillardet me communiqua un manuscrit de *la Tour de Nesle*, en cinq actes, sans tableaux, dont il était semblant ; que, plus tard et avant son départ pour la province, M. Gaillardet me montra un nouveau plan du même drame en tableaux, et dans lequel était, à très peu de chose près, toute *la Tour de Nesle* actuelle ; plan qui venait d'être arrêté, m'a-t-il dit, entre lui et M. Harel.

« En foi de quoi, etc.

« DUPEUBLET.

« 21 septembre 1834. »

quoi bon? Je vous annonce la prochaine représentation de votre pièce. Je dis *votre* et non pas *notre*, parce que je n'y suis plus *absolument* pour rien : vous le savez, la chose est entre vous et M. Harel, cela est depuis longtemps convenu, etc

» JULES JANIN.

« 10 mai 1832.

Du reste, pas un mot de plus. J'écris à Paris et j'apprends que M. Dumas *a été fait et s'est fait* mon collaborateur. Je laisse au lecteur à penser quels sentiments furent les miens[1]. Hors de moi, tremblant de colère et d'indignation, j'écris à M. Harel pour lui défendre de jouer la pièce; à M. Dumas, pour le prier d'y mettre obstacle. « Sans doute, vous avez été trompé, lui disais-je, la pièce m'appartient en propre et à moi seul; je ne veux point de collaborateurs furtifs et imposés, je vous prie donc, au nom de votre honneur, et vous somme au besoin d'interrompre les répétitions, etc. » Point de réponse, ni de M. Harel, ni de M. Dumas! Je pars, et, avant de descendre chez moi, j'entre en habit de voyage chez M. Harel. « Je suis un homme ruiné! me dit-il; je vous ai trompé, c'est vrai. Maintenant, qu'allez-vous faire?... — Arrêter la pièce! — Vous n'y parviendrez pas: je change le titre, et je la joue. Vous m'attaquez en contrefaçon, vol, plagiat, tout ce que vous voudrez, vous obtiendrez douze cents francs de dommages-intérêts. Demandez à un agréé! Si vous laissez jouer, au contraire, vous gagnerez douze mille francs, etc. » Il disait vrai, car telle est la protection que, d'ordinaire, nos juges accordent à l'écrivain qu'on dépouille!... Je rentrai chez moi pâle de rage, et ce fut alors que je trouvai la magnifique lettre de M. Dumas, citée par moi au commencement de cet article. Tels sont les premiers faits.

Que direz-vous, maintenant, de ces lignes de M. Dumas? « J'écrivis au jeune homme, et le jeune homme *ne me fit pas l'honneur de me répondre!* » Cette fois, c'est la philosophie de la *véracité* à sa quatrième puissance! On n'y croirait pas, si je n'avais entre les mains les *titres* et les *moyens* de prouver ce que j'avance!

M. Dumas n'ayant point accédé à la prière, à la sommation que je lui avais faite d'arrêter les répétitions de la pièce (ce qui fut la première, sinon la seconde, de ses *fautes*, dont il ne se lavera jamais, parce qu'elle prouve sa *complicité*, et M. Harel me menaçant de *jouer* malgré moi, — ce qu'il était capable de faire *moralement* et *physiquement*, — il ne me restait plus qu'à laisser représenter mon drame aux *conditions* stipulées dans la lettre de M. Dumas, et dans laquelle il était dit *que son nom ne serait pas prononcé*, que je resterais *seul auteur*, que c'était un service qu'il voulait me *rendre*, et non pas me *vendre*.

Eh bien, le lendemain de la première représentation, des *étoiles* parurent sur l'affiche *avant mon nom*, et, aujourd'hui, M. Dumas veut remplacer *mon nom* par le sien: on voit qu'il y a progression!

Ce n'est pas tout. Quand il s'agit de payement, on ne voulut plus me donner qu'*une part*. Or, écoutez bien: la commission des auteurs avait fait, dans le courant d'avril, avec M. Harel, et avant la représentation de ma pièce, un traité qui stipulait un droit de *dix pour cent* pour les auteurs, dans les spectacles *à venir* de la Porte-Saint-Martin. J'avais donc droit au bénéfice de ce traité. M. Dumas en jouissait, et au delà: aussi touchait-il *deux et trois cents francs* par soirée. Que me réservait-on, à moi? Quarante-huit francs, prix d'un ancien traité! et M. Dumas m'en prenait la *moitié*. Voilà le service qu'il avait voulu me *rendre* et non me *vendre*!!!

Il n'y avait que les tribunaux à invoquer contre de pareils actes, comme il n'y a que la police correctionnelle contre le vol et la filouterie. C'est donc aux tribunaux que j'eus recours.

Et, si l'on veut *encore* la preuve de tout ceci, je l'ai en main, tracée et libellée dans les actes juridiques et *authentiques* qui commencèrent l'instruction de ce procès.

Mais ce procès effrayait un peu la conscience publique de M. Dumas, à ce qu'il paraît, car il me proposa de l'arrêter par une transaction.

Dans cette transaction, 1° nous nous reconnûmes de part et d'autre auteurs *en commun* de *la Tour de Neste*; 2° il fut spécifié que cette pièce serait à tout jamais imprimée et jouée sous *mon nom*, suivi d'étoiles; 3° M. Dumas me garantit une somme fixe de quarante-huit francs par représentation, et *moitié* de ses billets. « A quelle somme s'élèvent-ils? » lui demandai-je de bonne foi. « A trente-six francs, sur mon honneur! » répondit-il en regardant M. Harel, et j'acceptai dix-huit francs de billets.

Le lendemain, M. Harel ne voulut plus exécuter, en ce qui le concernait, la transaction ci-dessus dont il avait été l'instigateur et le témoin. Il fallut un *jugement* pour l'y contraindre, et M. Dumas le blâma cette fois. J'eus à le remercier... C'était la *première* fois et la *dernière*. Aussi a-t-il effacé ma lettre.

Peu de temps après, j'apprends que M. Dumas, qui m'avait déclaré sur l'honneur n'avoir eu que pour trente-six francs de billets, en avait pour plus de cinquante mille, mais, en faisant le serment, il avait [illegible]

Le manuscrit était en [illegible] Barba, qui en avait donné mille francs, et [illegible] cents francs. La [illegible] somme devait être payée comptant, à chacun de [illegible] le reste à six mois de date.

Au bout de quelques jours, quand [illegible] M. Barba pour toucher mes cent vingt-cinq francs, [illegible] de M. Dumas était venu réclamer ma part de [illegible] avec la sienne, *s'y disant autorisé par moi!*

Il y a dans un pareil fait quelque chose de [illegible] de si petit, de si dégradant pour l'*homme* de lettres, [illegible] je n'aurais osé le citer, si je n'en possédais la preuve écrite, et écrite par M. Dumas lui-même.

En effet, quand Barba m'apprit *cela*, n'osant y croire, j'écrivis à M. Dumas qui me répondit qu'il avait, en effet, touché deux cent cinquante francs; mais que Barba lui avait dit avoir avec moi des conventions particulières (ne dirait-on pas que c'était Barba qui avait voulu payer comptant?); que, du reste, il m'avait mis à même d'exiger le même avantage pour moi que pour lui; que je pourvais me servir de sa lettre pour me faire payer comptant, qu'il m'y autorisait, etc. »

C'était se servir d'un premier *dol* pour en commettre un second: deux *indélicatesses* au lieu d'une! j'aimai mieux être réglé en papier de six mois (1).

Or, savez-vous, monsieur Dumas, — vous qui, dans votre lettre, m'avez traité de *pauvre diable*, — savez-vous ce que je pourrais vous répondre?... Je suis un homme de trop bonne compagnie pour vous le dire.

Maintenant, et pour sortir au plus tôt de ces indignités dont le tableau fait mal, je dirai que je ne me serais point opposé à l'insertion de *la Tour de Neste* dans les œuvres complètes de M. Dumas (quoique ce droit résultât rigoureusement pour moi des termes mêmes de notre transaction), si M. Dumas avait consenti à faire une simple mention de ma collaboration sur cette pièce. Telle est la méthode que suit aujourd'hui M. Scribe. Mais, à une lettre polie, M. Dumas répondit par une de ces impolitesses dont il brigue le monopole (2).

Enfin, si j'ai demandé par huissier à M. Dumas mon manuscrit *premier*, c'est qu'il y a une déloyauté inouïe, de sa part, à mettre en regard de ce *seul* et unique manuscrit une pièce qui en eut trois pour le moins!

Voilà la vérité sur *la Tour de Neste*, et la vérité tout entière. Aux documents que j'ai fournis, aux preuves que j'ai données, je dois ajouter qu'appelé devant la *commission des auteurs*, notre patrie, j'ai cité et énuméré tous ces détails et tous ces faits à la face de M. Dumas lui-même!... Et, là, comme ici, j'ai senti plus d'une fois mes joues se colorer d'une pudeur involontaire. C'est que, naguère encore, M. Dumas était grand et saint à mes yeux, de la grandeur du talent, de la sainteté de l'art.

Aussi, quand, à cette lutte qu'il a provoquée, succédera une autre lutte, peut-être ma main tremblera-t-elle car il y a dans M. Dumas l'*artiste* au-dessus de l'*homme*, et sous une *honte* une *gloire*.

P. S. — A l'appui de ses attestations, M. Dumas a appelé divers certificats à chacun desquels je n'accorderai que ce qui est nécessaire, pour en faire apprécier la valeur et le poids.

Je ne dirai rien de M. Harel, M. Harel, *le premier coupable* dans tout ceci, et dont M. Dumas est le *complice*. Il devrait y avoir pudeur à M. Dumas d'invoquer un tel témoignage.

M. Verteuil, *secrétaire de M. Harel*, assure « avoir été

---

(1) Voici la de [illegible] de M. Barba:

« Je crois me souvenir qu'il y a plus de deux ans de cela, que la moitié du prix de *la Tour de Neste* a été donnée, en espèces, à M. Dumas disant que cela était convenu avec M. Taillade[illegible] ce que ma ce dernier fut donc obligé, aux termes de nos conventions, d'accepter mon billet pour sa part.

» BARBA.

« Le 20 août 1834.

(2) « Vous avez fait *Stockholm* [illegible] me dit-il M. Dumas croit-il prouver par là que je n'ai rien fait pour *la Tour de Neste*? Il oublie donc que j'ai fait, lui, *la Chasse et l'Amour*, *la Noce et l'Enterrement*? Qui est-ce qui a entendu parler de *la Chasse et l'Amour*, de *la Noce et l'Enterrement*? Puis le malheureux *Napoléon*, qui a eu deux Waterloo, le second entraîna dans sa chute l'Odéon de M. Harel! puis [illegible] tement après *la Tour de Neste*, le *Fils de l'Emigré*, qui a eu trente représentations avec M. Anicet, *Angèle*, qui en a eu trente, avec M. [illegible] *la Vestale*, qui en a eu vingt, avec M. Anicet, *Cathe* [illegible] qui en a eu quinze, sans M. Anicet? M. Dumas ne sera [illegible] l'auteur des beautés d'*Antony*, d'*Henri III*, de *Christ* [illegible] dit un peu, et même un peu démontré. C'est peut-être [illegible] dans l'attaque de M. Dumas? Mais qu'il soit [illegible] jamais *Gaule et France*, et surtout *Madame* [illegible]

chercher chez M. Dumas, au fur et à mesure qu'il les écrivait, les cinq actes de *la Tour de Nesle* (très bien !), les [illegible] sur son manuscrit parfaitement [illegible] ressemblance avec [illegible] lequel [illegible] de M. Gaillardet, manuscrit qui était depuis trois mois environ entre mes mains... » Ah ! monsieur Verteuil, je vous arrête !... *La Tour de Nesle* a été représentée le 31 *mai*. C'est le 29 *mars* (voir plus haut la date), qu'a été reçu mon manuscrit... Je suis parti le 10 *avril* ; M. Dumas était mon collaborateur le 11... Il déclare avoir fait son travail en *huit* jours, et vous déclarez, vous, que mon manuscrit était *alors* depuis *trois mois environ* entre vos mains?... Oh ! vous êtes, en effet, monsieur Verteuil, *secrétaire de M. Harel*.

M. Duvernoy certifie que j'ai voulu vendre le drame (je le crois bien) ! Il m'a certifié, à moi, que M. Dumas avait cité un prix *faux* ; c'est un peu plus positif.

Il ne reste plus maintenant que l'attestation de M. Janin. Ah ! celle-là, je l'avoue, je ne m'y attendais guère. M. Janin écrit que rien n'est *plus vrai* que les détails de M. Dumas, dont *il croit* se souvenir, et qu'en somme, la réponse de M. Dumas est *véridique !* et M. Dumas déclare que *Janin*, [illegible] *pour collaborateur, lui avait cédé ses droits et envoyé M. Harel !*... C'est trop fort ! M. Janin oublie donc [illegible] *pas de droits*, qu'*il s'était désisté*, qu'*il me l'a* [illegible] dans une lettre *écrite* et *signée* de sa main !

Ce n'est pas tout, et puisqu'il faut que je vous le dise, apprenez donc, lecteur, qu'après la première représentation de *la Tour de Nesle*, ce fut M. Janin qui *m'engagea* à réclamer ; ce fut *chez lui* que j'écrivis ma réclamation ; ce fut *lui* qui *voulut* me la dicter, et il me *la dicta !* Il était furieux contre MM. Harel et Dumas.

Ce n'est pas tout encore ; à la suite du procès qui s'éleva entre M. Harel et moi devant le *tribunal de commerce*, M. Janin écrivit *lui-même* à M. Darmaing, pour appuyer une réclamation que je fis à la *Gazette des Tribunaux :* « Je prie M. Darmaing d'insérer la petite note ci-jointe, je l'en prie *en mon nom* et en celui de M. Gaillardet. Je ne comprends pas l'opiniâtreté avec laquelle on cherche à dépouiller ce jeune homme *de ce qui lui appartient*, etc. » (Voir *la Gazette des Tribunaux* du 1er juillet 1832.)

Qu'en dites-vous, lecteur?... J'avais promis de conter les petits secrets de cette apostasie, mais la place me manque ; et puis j'ai réfléchi que cela n'en valait pas la peine !

Et je signe : F. GAILLARDET.

Après cette réponse, on comprend que M. Gaillardet n'avait aucun droit de retarder notre duel, puisque ayant gardé moins de mesure que moi, c'était moi qui me trouvais l'offensé.

Aussi, sur une nouvelle visite de mes témoins, la rencontre fut-elle fixée au 17 octobre 1834.

CCXXXVII

L'ÉPÉE ET LE PISTOLET. — D'OÙ VIENT MA RÉPUGNANCE POUR CETTE DERNIÈRE ARME. — LA POUPÉE DE PHILIPPE. — LA STATUE DE CORNEILLE. — UN AUTOGRAPHE « IN EXTREMIS ». — LE BOIS DE VINCENNES. — UNE TOILETTE DE DUEL. — QUESTION SCIENTIFIQUE POSÉE PAR BIXIO. — LES CONDITIONS DU COMBAT. — PROCÈS-VERBAL DES TÉMOINS. — COMMENT BIXIO EUT LA SOLUTION DE SON PROBLÈME.

J'avais désiré que la rencontre eût lieu à l'épée ; M. Gaillardet insista pour qu'elle eût lieu au pistolet.

Je répugne fort à cette arme : elle me paraît brutale et plutôt celle d'un voleur qui attaque le passant au coin d'un bois que celle du loyal combattant qui défend sa vie.

Ce que je crains surtout au pistolet (au reste, je ne me suis battu que deux fois avec cette arme), c'est encore plus la maladresse que l'adresse.

Et, en effet, deux ou trois ans avant l'époque où se passaient les faits que je raconte, [illegible] avant 1834, j'avais eu [illegible] au pistolet ; je n'en ai jamais parlé, ne pouvant nommer l'homme contre lequel je me battais, ni dire les causes pour lesquelles je me battais.

Dans ce duel, qui avait eu lieu à sept heures du matin au bois de Boulogne, aux environs de Madrid, nous avions été placés [illegible] pas de distance.

On avait tiré à qui ferait feu le premier, et l'avantage avait été pour mon adversaire.

Je m'étais donc placé, le pistolet tout armé, à une distance de vingt pas, et j'avais attendu le feu, le bout du canon de mon arme en l'air.

Mon adversaire avait fait feu, j'avais vu sa main trembler, j'avais vu la balle frapper à six pieds devant moi, et en même temps, néanmoins, j'avais senti comme un violent coup de fouet à la jambe.

C'était la balle aplatie qui, en ricochant, venait de me frapper au mollet, me faisant une blessure de deux pouces de profondeur, et entraînant avec elle dans ma blessure un morceau de mon pantalon et de ma botte.

La douleur avait été telle que, malgré moi, j'avais appuyé sur la détente de mon arme, et que le coup était parti en l'air.

Les témoins avaient alors décidé que le coup était bon, et que tout pistolet déchargé dans un duel était déchargé contre l'adversaire.

J'avais demandé à continuer, et les témoins s'étaient mis à recharger les armes ; mais, pendant cette opération, soit ébranlement des nerfs, soit sang perdu, je m'étais à peu près évanoui. Il avait été impossible de continuer le combat.

J'étais, en conséquence, remonté dans ma voiture, et, comme je ne voulais pas rentrer chez ma mère dans l'état où je me trouvais, je m'étais fait conduire à l'école de natation de Deligny, où mon ami le père Jean m'avait fait donner un cabinet, et avait envoyé chercher, rue de l'Université, Roux, l'habile chirurgien.

Roux n'était pas chez lui, mais on avait ramené un de ses élèves.

Le jeune homme examina la blessure, et, comme la balle transparaissait presque du côté opposé à celui par lequel elle était entrée, il avait jugé plus court de l'aller chercher à l'aide d'une blessure nouvelle qu'en fouillant l'autre ; ce que l'enflure, d'ailleurs, rendait à peu près impraticable.

Il avait été fait comme il avait été dit ; le jeune homme m'avait ouvert le mollet, et, par cette ouverture, avait tiré la balle d'abord, le fragment de botte ensuite, et enfin le fragment de pantalon ; puis on m'avait proprement mis une couche de charpie à l'entrée et à l'envers de ma blessure ; on m'avait bandé la jambe, et j'étais rentré à la maison à cloche-pied, disant à ma pauvre mère qu'en me baignant, je m'étais déchiré la jambe à un éclat de bois.

J'étais donc payé, — si bien que je tirasse le pistolet, et, à cette époque je tirais d'une façon remarquable — j'étais donc payé pour ne pas avoir de sympathie pour le pistolet.

M. Gaillardet insista, et j'acceptai son arme.

Néanmoins, je voulus prouver aux témoins de M. Gaillardet que, si j'insistais pour l'épée, ce n'était point faute d'habitude à l'arme que préférait mon adversaire.

J'invitai, en conséquence, Soulié et Fontan à venir chez Gosset.

Chose singulière ! les témoins avaient tiré au sort leur filleul, ou plutôt M. Gaillardet et moi avions tiré au sort nos parrains, et le sort m'avait donné, à moi, de Longpré et Maillan, qui étaient de simples connaissances, et il avait donné à M. Gaillardet, Soulié et Fontan, qui étaient deux de mes amis.

Nous allâmes donc, Soulié, Fontan et moi, la veille du duel, chez Gosset.

C'était un garçon nommé Philippe qui chargeait d'habitude mes pistolets.

Il alla, en conséquence, enlever la poupée, et mettre la mouche.

— Non, lui dis-je, Philippe, laissez la poupée.

— Ce n'est pas l'habitude de monsieur de tirer à la poupée.

— Je ne tirerai que dix balles, Philippe ; c'est seulement pour faire voir à ces messieurs que je ne suis pas un de vos mauvais tireurs.

Philippe laissa la poupée.

Je lui mis ma première balle à un pouce au-dessus de la tête ; la seconde, à un pouce au-dessous des pieds ; la troisième, à un pouce de son côté droit ; la quatrième, à un pouce de son côté gauche.

— Et, maintenant qu'elle ne peut plus se sauver ni par en haut, ni par en bas, ni à droite, ni à gauche, je vais la casser avec ma cinquième balle.

Et, avec la cinquième balle, je la cassai.

Je jetai la sixième balle à terre ; elle s'arrêta à dix pas à peu près.

Je la chassai avec celle qui était dans mon pistolet.

En ce moment, une hirondelle vint se poser sur une cheminée, et je tuai l'hirondelle.

Fontan et Soulié [illegible]

Un de mes principes était de ne jamais tirer ni l'épée ni le pistolet devant personne ; cette fois, j'avais fait une exception en leur faveur.

Soulié lui-même tirait très bien ; j'avais été son témoin, quatre ou cinq ans auparavant, dans un duel qu'il avait eu avec Signol, et, dans un essai pareil à celui que je fai-

sais, je lui avais vu casser, l'une après l'autre, à quinze pas, la petite et la grande aiguille d'un coucou.

— Philippe dit-il en sortant, j'ai un duel demain, je désire que les choses se passent carrément. Prenez dans votre arsenal des pistolets dont je ne me sois jamais servi, de la poudre et des balles, et trouvez-vous à midi à Saint-Mandé.

Philippe promit de faire la chose demandée.

Nous partîmes.

L'affaire prenait un sérieux auquel je n'avais pas cru jusque-là. Je me fis conduire chez Bixio, le priant, comme d'habitude, d'assister au combat, non pas en qualité de témoin, mais à titre de chirurgien.

Le rendez-vous était pour midi à Saint-Mandé.

Nous devions aller en poste. Du champ de bataille, si je n'étais pas blessé ou tué, nous partions immédiatement pour Rouen, où l'on inaugurait la statue de Corneille.

Fontan, Dupeuty et moi avions été nommés à la majorité des voix pour représenter les auteurs dramatiques.

Bixio accepta, bien entendu ; il devait venir me prendre rue Bleue, où je demeurais à cette époque.

Midi [illegible].

— Parole d'honneur ! je suis pressé, et, pour rien au monde, je ne voudrais être en retard.

— Où allez-vous donc ?

— Je vais me battre avec Gaillardet.

Bah !

— Mieux vaut tard que jamais.

Oh ! alors, cher ami, écrivez-moi vers tout de suite, je vous en prie.

Pourquoi ?

— Si vous alliez être tué, voyez-vous, il serait curieux pour ma femme d'avoir les derniers vers que vous ayez écrites !

— Vous avez raison, je n'y pensais pas. Je ne veux pas priver madame Bonnaire de cette chance. Remettons, cher ami.

Nous remontâmes. J'écrivis dix vers sur l'album, et Bonnaire me quitta enchanté.

J'étais, en effet, un peu en retard près de mes témoins, mais j'avais une si bonne excuse à leur donner, qu'ils me pardonnèrent.

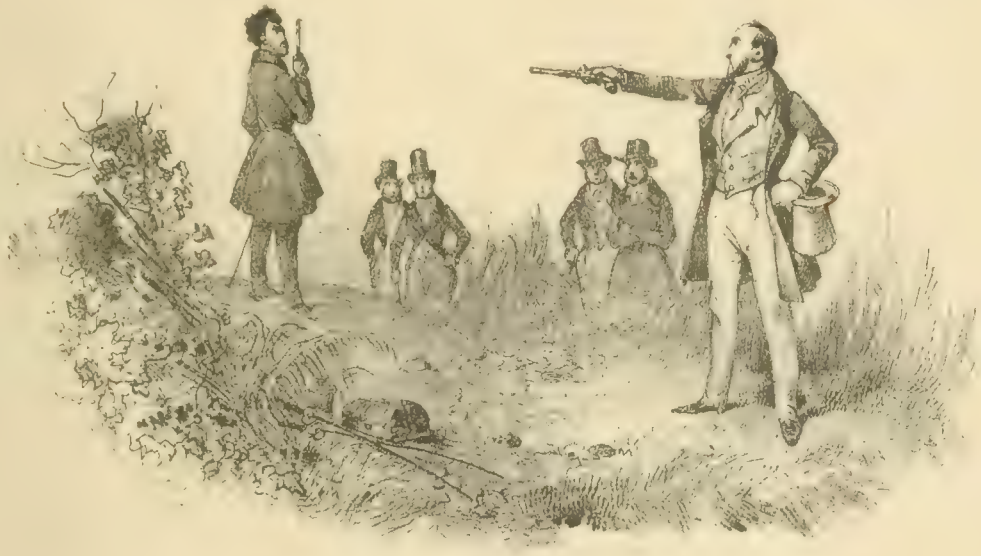

Le duel de Dumas.

Je rentrai pour prendre certaines mesures de précautions concernant, en cas de mort, mon fils et ma fille.

Quant à ma mère, comme la pauvre femme savait que j'allais faire un voyage d'une certaine longueur, je laissai une vingtaine de lettres écrites de différentes villes d'Italie ; si j'étais tué, on devait lui cacher la vérité, lui laisser croire que je vivais toujours, et lui remettre de temps en temps une lettre, comme si cette lettre venait d'arriver.

Ces préparatifs me prirent toute la nuit.

Je m'endormis seulement vers cinq heures du matin.

A dix heures, quand mes deux témoins entrèrent, ils me trouvèrent dormant encore.

L'affaire tenait toujours.

Nous devions déjeuner au café des Variétés. Là, ma calèche viendrait nous chercher, et nous mènerait et nous ramènerait avec mes chevaux ; puis, au retour, — s'il y avait retour, — nous prendrions des chevaux de poste, et partirions, comme je l'ai dit, pour Rouen.

J'envoyai Maillan et de Longpré en avant pour commander le déjeuner.

Dix minutes après eux, je descendis. J'avais, à tout hasard, pris des épées de combat sous mon manteau ; j'espérais toujours que l'affaire finirait par là.

Sur l'escalier, je rencontrai Florestan Bonnaire, que j'ai déjà nommé à propos de madame Sand. Il tenait un album à la main.

— Tiens, dit-il, vous sortez ?

— Oui.

— Etes-vous pressé ?

— Pourquoi cela ?

— Parce que, si vous n'étiez pas trop pressé, je vous prierais de remonter, et de me mettre quelques vers sur mon album.

— Bon ! portez l'album en haut ; laissez-le. A mon retour, je vous y mettrai une scène de *Christine* ou de *Charles VII*.

— Vous ne pouvez pas tout de suite ?

— Non, en vérité.

Bixio vint nous rejoindre au café.

A midi, nous étions à Saint-Mandé. Nous trouvâmes le garçon de chez Gosset qui nous attendait avec des pistolets nouvellement repassés, et dont personne ne s'était encore servi.

Je ne sais plus à quelle allée du bois on avait rendez-vous ; le garçon monta près du cocher. Nous partîmes.

En regardant par-dessus la calèche, nous vîmes qu'un fiacre nous suivait. Nous nous doutâmes que c'était notre adversaire et ses témoins.

Arrivés au lieu désigné, nous mîmes pied à terre. Le fiacre s'ouvrit, mais nous n'en vîmes descendre que Soulié et Fontan.

M. Gaillardet avait dit qu'il viendrait de son côté.

Ils accoururent à moi. J'ai déjà noté ce fait étrange, qu'ils connaissaient à peine M. Gaillardet, tandis que nous étions de vieux amis. Aussi toutes leurs sympathies étaient-elles pour moi.

Je les invitai à faire un dernier effort pour obtenir de M. Gaillardet qu'on se battît à l'épée, les prévenant que, si, au premier coup de feu, l'échange des balles n'avait rien amené, j'exigerais que l'on rechargeât les pistolets.

Ils promirent de s'employer à ce changement.

En ce moment, une voiture parut et s'arrêta à quelques pas de nous.

M. Gaillardet en descendit.

Il avait une véritable toilette de duel : redingote, pantalon et gilet noirs, sans un seul point blanc sur tout le corps ; pas même le col de sa chemise.

C'est en souvenir de l'effet qu'il me fit ainsi vêtu, que, seize ans plus tard, j'écrivis la scène entre le comte Hermann et Karl, scène où, au moment de laisser partir son neveu pour aller se battre au pistolet, le comte Hermann boutonne l'habit de Karl, et fait rentrer dans sa cravate les pointes de son col.

On sait quelle difficulté on éprouve à tirer sur un homme vêtu tout de noir.

L'espion Carrel, un an ou deux plus tard, fut blessé par Garavini, il le fut à quelques lignes de la pointe de son gilet jaune, qui dépassait son habit noir.

Je fis part de mon observation à Bixio.

— Où viseras-tu? me demanda-t-il.

— Je n'en sais, ma foi, rien, lui répondis-je.

Tout à coup, je lui serrai le bras.

— Eh bien? demanda-t-il.

— Il a du coton dans les oreilles, lui dis-je; je tâcherai de lui casser la tête.

Cependant, M. Gaillardet causait vivement avec les témoins, et il était facile de voir que ses gestes étaient ceux de la dénégation.

En effet, il refusait une dernière fois de se battre à l'épée.

Ses deux témoins vinrent m'annoncer que sa résolution sur ce point était inébranlable; il ne s'agissait plus que de trouver un endroit pour le combat.

Nous laissâmes la voiture où elle était, en recommandant au cocher de venir au feu, et nous nous enfonçâmes dans le bois.

Au bout de cinq minutes de marche, nous avions trouvé une allée convenable, droite et sans soleil.

Il s'agissait de régler les dernières conditions; — cela regardait nos témoins: ils se réunirent et entrèrent en conférence.

Pendant ce temps-là, je remettais à Bixio les lettres destinées à ma mère en cas d'accident.

Mes dernières recommandations lui étaient faites d'une manière si simple et d'une voix si assurée, que Bixio me prit la main, et me la serra en disant:

— Bravo, cher! je ne t'aurais pas cru si calme que cela sur le terrain.

— C'est là surtout que je suis calme, lui dis-je; j'ai assez mal dormi la nuit qui a suivi la provocation de M. Gaillardet; mais il entre dans mon caractère, — dans mon tempérament, si tu veux, en ta qualité de médecin, — d'être d'autant moins ému d'un danger que ce danger s'approche davantage de moi.

— Je voudrais bien, au moment où vous serez en face l'un de l'autre, te tâter le pouls.

— Comme tu voudras; c'est bien facile!

— Nous verrions combien de pulsations de plus te donnerait l'émotion.

— Moi aussi, je le voudrais bien; c'est une étude à faire sur moi-même.

— Crois-tu que tu le toucheras?

— J'en ai peur.

— Tâche donc.

— Je ferai mon possible. Tu lui en veux donc?

— Moi, pas le moins du monde; je ne le connais pas.

— Eh bien, alors?

— As-tu lu *le Vase étrusque* de Mérimée?

— Oui.

— Eh bien, il dit que tout homme tué par une balle tourne avant de tomber; — au point de vue de la science, je voudrais savoir si c'est vrai.

— Je ferai de mon mieux pour t'en donner le plaisir.

Les témoins se séparèrent.

Fontan et Soulié s'avancèrent vers M. Gaillardet. De Longpré et Maillan vinrent à moi.

— Eh bien, me dirent-ils, nous avons prétendu que le choix des armes devait être déterminé par le sort; mais les témoins de M. Gaillardet nous ont soutenu le contraire; nous venons vous consulter.

— Vous savez bien quelle est mon opinion; je me battrai à ce que l'on voudra; cependant, je préférerais me battre à l'épée.

— Fontan et Soulié en réfèrent à M. Gaillardet, comme vous voyez.

— Tenez, ils viennent à nous.

En effet, Soulié et Fontan venaient à nous; nous fîmes la moitié du chemin.

— M. Gaillardet, dit Soulié, vient de nous déclarer qu'il se battrait au pistolet ou ne se battrait pas.

— Jetez cinq francs en l'air, dis-je à mes témoins, et dressez procès-verbal du refus que feront ces messieurs de s'en rapporter au sort.

De Longpré jeta en l'air une pièce de cinq francs, mais Soulié et Fontan restèrent muets.

— Eh bien, dis-je, j'accepte les armes de M. Gaillardet, mais je demande qu'un procès-verbal soit dressé.

On déchira une feuille de papier d'un carnet, et, sur le fond d'un chapeau, Maillan écrivit le procès-verbal des faits que je viens de rapporter.

Cette adhésion de ma part coupait court aux pourparlers. Le pistolet était accepté par moi, restaient les conditions à régler.

Je désirais qu'il nous fût permis de marcher l'un sur l'autre, et de ne tirer qu'à volonté.

— M. Gaillardet, dis-je en lisant ses conditions sur les armes; il me semble qu'en échange de la concession que je lui fais en les adoptant, j'ai à mon tour le droit de régler la manière de nous en servir.

— Mon cher ami, me dit Soulié, les combattants n'ont aucun droit, et tous les droits sont aux témoins choisis par eux.

— Très bien! Je demande, sinon à titre d'exigence, du moins à titre de proposition, que mon désir soit exposé à M. Gaillardet.

Les témoins s'éloignèrent, et je me trouvai de nouveau seul avec Bixio.

— Sacredieu! mon cher, lui dis-je, ce garçon-là m'agace tellement que je meurs d'envie de le faire tourner.

— Ah! tâche! tu auras éclairci un point de science très curieux.

Cinq minutes après, Maillan et de Longpré revinrent à moi.

— Eh bien, me dirent-ils, tout est arrangé.

— Bon!

— On vous place à cinquante pas l'un de l'autre...

— Comment, à cinquante pas?

— Attendez donc, que diable!.... Et vous aurez le droit de marcher l'un sur l'autre jusqu'à la distance de quinze pas.

— Ah!

— Vous n'êtes pas satisfait?

— Ce n'est pas tout à fait ce que je désirais, mais on peut se contenter de cela. Allons, marquez les distances, mes enfants!

— Vous voyez, Soulié et Fontan s'en occupent.

— Voulez-vous qu'on tire le côté où vous serez.

— Puisque je suis par ici, autant que j'y reste.

Ces messieurs se mirent à mesurer les distances, et moi, je continuai de causer avec Bixio.

Pendant ce temps, le garçon de tir chargeait les pistolets.

Les derniers quinze pas que nous ne pouvions franchir furent marqués par deux cannes posées en travers du chemin.

On alla porter à M. Gaillardet son pistolet, et l'on m'apporta le mien; je le pris de la main droite, et tendis la main gauche à Bixio pourqu'il me tâtât le pouls.

M. Gaillardet s'était mis à son poste.

Je lui fis signe d'attendre que Bixio eût fini son expérience.

— Dis-lui donc de ne pas s'occuper de moi, et de tirer tout de même, dit Bixio.

Le caractère de Bixio est tout entier dans ces deux lignes.

Mon pouls battait soixante-huit fois.

— Allons, va! me dit Bixio, et ne te presse pas.

Puis il entra sous bois avec les quatre témoins.

J'allai prendre mon poste.

Soulié frappa trois fois dans ses mains.

Au troisième coup, M. Gaillardet franchit en courant la distance qui le séparait de la limite, et attendit.

Je marchai sur lui en déviant un peu de la ligne droite, afin de ne pas lui donner l'avantage de s'aider du chemin pour viser.

A mon dixième pas, M. Gaillardet fit feu. Je n'entendis pas même siffler la balle. Je me retournai vers nos quatre amis. Soulié, pâle comme un mort était appuyé à un arbre.

Je saluai de la tête et du pistolet les témoins, pour leur indiquer qu'il n'y avait rien.

Puis je voulus faire les huit ou neuf pas qui me restaient à faire; mais ma conscience me cloua les pieds au sol en me disant que je devais tirer de l'endroit où j'avais essuyé le feu. En effet, je levai mon pistolet, et cherchai le fameux point blanc que m'avait promis le coton dans les oreilles.

Mais, après avoir tiré, M. Gaillardet s'était effacé pour recevoir mon feu, et, comme il se garantissait la tête avec son pistolet, l'oreille se trouvait cachée derrière l'arme.

Il s'agissait de chercher un autre point; mais je craignis d'être accusé d'avoir visé trop longtemps, ne pouvant donner pour excuse que je n'avais pas trouvé le point que je cherchais.

Je tirai donc presque au hasard.

M. Gaillardet rejeta la tête en arrière.

Je crus d'abord qu'il était blessé, et, je l'avoue, j'eus alors un vif sentiment de joie d'une chose que je regretterais aujourd'hui de tout mon cœur.

Par bonheur, il n'en était rien.

— Allons, rechargeons les armes, dis-je en jetant mon pistolet aux pieds du garçon de tir, et restons à nos places, ce sera du temps de gagné.

Qu'on me permette, au reste, de substituer le procès-verbal au récit. Arrivé où j'en suis, mes pieds, comme lorsque j'eus essuyé le feu de M. Gaillardet, semblent tenir au sol.

« Bois de Vincennes, 17 octobre 1834, deux heures trois quarts de l'après-midi.

Après le résultat de cette première balle, les adversaires [illegible] pas avec la faculté de s'avancer l'un sur l'autre [illegible] pas. M. Gaillardet [illegible] le premier. M. Dumas a tiré le second, [illegible] coups n'a porté. M. Dumas a déclaré alors ne pas vouloir s'en tenir là, et exiger que le combat se continuât jusqu'à la mort de l'un des deux. M. Gaillardet a accepté; mais les témoins ont refusé de recharger les armes. Sur ce, M. Dumas a proposé de continuer le combat à l'épée; les témoins de M. Gaillardet ont refusé. Alors, M. Dumas a insisté pour qu'on rechargeât les armes; mais les témoins, après en avoir longtemps délibéré, et avoir tout tenté pour vaincre son obstination, n'ont pas cru devoir prêter leur assistance à une lutte qui ne pouvait manquer d'être mortelle.

« En conséquence, les témoins se sont retirés en emportant les armes, et cette retraite a mis fin au combat.

« FONTAN, SOULIÉ, MAILLAN DE LONGPRÉ. »

Les témoins retirés, je me trouvai seul avec M. Gaillardet, Bixio et le frère de M. Gaillardet, qui était arrivé à travers bois au moment des coups de feu.

Je proposai alors à M. Gaillardet, puisqu'il nous restait deux témoins et deux épées, d'utiliser les hommes et les armes.

Il refusa.

Sur ce refus, nous montâmes, Bixio et moi, dans la calèche, et nous reprîmes la route de Paris (1).

Deux heures après, nous partions en poste pour Rouen avec Fontan et Dupeuty.

Quant à Bixio, il fut encore deux fois mon témoin ; mais l'un des deux combats ayant eu lieu à l'épée, et l'autre n'ayant pas eu lieu du tout, il n'eut pas la chance de s'assurer si l'homme blessé ou tué d'une balle tournait avant que de tomber.

Il devait en faire l'expérience sur lui-même.

Au mois de juin 1848, comme, en sa qualité de représentant du peuple, Bixio marchait, avec sa bravoure ordinaire, sur la barricade du Panthéon, une balle, tirée du premier étage d'une maison de la rue Soufflot, l'atteignit au-dessus de la clavicule, lui laboura le poumon droit, et après un trajet de quinze à dix-huit pouces, ressortit près de l'épine dorsale.

Bixio fit trois tours sur lui-même, et tomba.

— *Décidément, on tourne !* dit-il.

Le problème était résolu.

CCXXXVIII

LA MASCARADE DU BUDGET A GRENOBLE. — M. MAURICE DUVAL. — LES CHARIVARISEURS. — EXPLOIT DU 35e DE LIGNE — SOULÈVEMENT QU'IL EXCITE. — ARRESTATION DU GÉNÉRAL SAINT-CLAIR — PRISE DE LA PRÉFECTURE ET DE LA CITADELLE PAR BASTIDE — BASTIDE A LYON — L'ORDRE RÈGNE A GRENOBLE. — CASIMIR PERIER, GARNIER-PAGÈS ET M. DUPIN. — RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ DE GRENOBLE. — ACQUITTEMENT DES ÉMEUTIERS. — RESTAURATION DU 35e. — PROTESTATION D'UN FUMEUR.

Ce serait avec un grand bonheur que j'abandonnerais le côté littéraire de ma vie, qui vient de me forcer, bien malgré moi, d'être désagréable peut-être à un homme contre lequel je n'ai conservé nulle rancune, et qui, d'ailleurs, vers le temps où nous sommes arrivés, renonça au théâtre, et, après avoir publié un livre remarquable, à ce qu'on [illegible] l'Amérique, et rendit cet immense service à la littérature française, de la répandre et de la populariser dans la patrie de Washington, de [illegible] et de Cooper [illegible] grand bonheur que j'abandonnerais le côté littéraire de ma vie pour reprendre la suite des événements politiques qui agitèrent l'année 1832, si ces événements n'avaient pas ensanglanté Paris, et jeté un voile de deuil sur la France.

Qu'on nous permette de les reprendre d'un peu plus haut que le mois de juin, qui les vit éclater : nous reviendrons toujours trop tôt à ce terrible moment.

Après ce procès de l'artillerie dont j'ai rendu compte, les vieilles sociétés secrètes, qui avaient pour principe le carbonarisme de 1821, s'étaient réorganisées, et, en même temps, il s'était créé des sociétés nouvelles. Nos lecteurs connaissent de nom la société des Amis du peuple et la société des Droits de l'homme ; c'étaient en quelque sorte les sociétés mères ; mais, à côté d'elles, deux autres sociétés avaient pris naissance : la société Gauloise, qui, au moment du combat, se montra l'une des plus ardentes à courir aux armes ; et le comité organisateur des Municipalités, lequel se rattachait, par des liens invisibles, mais réels, à cette fameuse société des Philadelphes qui, sous l'Empire, qu'elle faillit renverser, eut pour chefs principaux Oudet, Pichegru et Moreau.

Bastide était affilié à cette dernière société, dont les principes étaient babouvistes ; aussi, lors de l'insurrection de Lyon, qui, causée par la misère, avait un caractère socialiste, Bastide avait été envoyé dans la ville insurgée pour voir ce que le parti républicain pouvait en tirer.

Lorsqu'il arriva, tout était fini ; mais, dans l'insurrection expirante, il crut voir le germe de nouvelles insurrections, et il revint avec l'idée que l'on pouvait faire quelque chose de ce côté-là.

Aussi ne resta-t-il à Paris que peu de temps, et repartit-il presque aussitôt pour les départements de l'Ardèche et de l'Isère.

Là, il trouva cette ardente population du Dauphiné, qui la première, en 1788, tint ses états à Vizille ; qui, dès 1816, conspira contre les Bourbons, et, dès 1832, contre Louis-Philippe.

Le 13 mars, il revenait d'une tournée dans les montagnes avec les deux frères Vasseur, tous deux morts depuis, et dont l'aîné fut représentant du peuple à la Législative ; lorsque, en approchant des portes de Grenoble, ils apprirent que la ville, qu'ils avaient laissée parfaitement calme, était en feu.

Voici ce qui était arrivé :

Le 11 mars, les jeunes gens avaient organisé une mascarade qui représentait le Budget et les deux Crédits supplémentaires. De nouveaux règlements interdisaient cette mascarade ; mais l'ancien usage l'avait emporté sur les règlements nouveaux, et le cortège satirique était sorti de Grenoble par la porte de France, et s'était dirigé droit sur l'esplanade, où le général Saint-Clair passait justement à cette heure la revue de la garnison.

Le général connaissait l'interdiction portée contre cette mascarade ; mais, homme d'esprit, il avait fait semblant de ne pas la voir. Malheureusement, M. Maurice Duval, préfet de l'Isère fut moins indulgent. — C'est ce même M. Maurice Duval, que nous retrouverons trois ou quatre mois plus tard, parlant à madame la duchesse de Berry le chapeau sur la tête.

M. Maurice Duval, furieux de ce que les jeunes gens de la ville eussent transgressé l'ordonnance, requit de M. de Saint-Clair de faire prendre les armes aux soldats.

Il résulta de cet ordre que, lorsque nos masques voulurent rentrer dans la ville, ils trouvèrent, non seulement la porte fermée, mais encore, devant cette porte fermée, une centaine de grenadiers les attendant l'arme au pied

Les masques, qui n'étaient pas plus de dix ou douze, ne pouvaient croire à un tel déploiement de force ; en conséquence, ils marchèrent résolument sur les grenadiers, qui croisèrent la baïonnette. Par malheur, la foule qui les suivait crut comme eux à une plaisanterie, et résolut de rentrer aussi ; il en fut de même des cavaliers et des voitures ; mais les grenadiers ne connaissaient que leur consigne : ils tinrent bon. La foule poussée sur les baïonnettes commença à se plaindre que les baïonnettes lui entraient dans le ventre ; aux plaintes succédèrent les cris de : « A bas les grenadiers ! » à ces cris, quelques volées de pierres.

Une collision devenait imminente. Le colonel Bosonier de l'Espinasse prend sur lui d'ordonner que les portes soient ouvertes. Les grenadiers se retirent ; la foule s'engouffre dans la ville ; et, au milieu de ce mouvement, les masques, cause première de tout ce bruit, disparaissent.

Au lieu d'être satisfait de ce dénouement qui conciliait tout, M. Maurice Duval cria à la faiblesse, et prétendit que

---

(1) Pour clore l'historique de ce démêlé qui émut si vivement le monde littéraire, nous croyons devoir reproduire ici la lettre que M. Gaillardet, dans un mouvement qui l'honore, écrivit spontanément à M. Marc Fournier, directeur de la Porte-Saint-Martin, lors de la reprise de *la Tour de Nesle* à ce théâtre, en 18[illegible]. (*Note des Éditeurs.*)

« Mon cher Fournier,

» Un jugement rendu par les tribunaux en 1822 a ordonné que *la Tour de Nesle* serait imprimée et affichée sous mon nom seul, et c'est ainsi qu'elle l'a été, en effet, jusqu'en 1851, époque de son interdiction.

» Aujourd'hui que vous allez la reprendre, je vous permets et vous prie même de joindre à mon nom celui d'Alexandre Dumas, mon collaborateur, [illegible] à prouver que j'ai oublié nos vieilles querelles, pour me souvenir uniquement de nos bons rapports d'hier, et de la grande part que son incomparable talent eut dans le succès de *la Tour de Nesle*.

» Bien à vous.

» Paris, 2 avril 18[illegible]. » F. GAILLARDET. »

le gouvernement tomberait dans le mépris s'il ne prenait pas sa revanche.

Un bal masqué était annoncé pour le soir ; M. Maurice Duval le défendit. Le maire, homme de sens, courut à la Préfecture, et fit observer à M. Maurice Duval que cette défense allait produire le plus mauvais effet sur des gens qui, la tête déjà montée, se trouveraient privés d'un plaisir sur lequel ils comptaient.

— Eh bien ? repartit, à ce qu'on assure, M. Duval.

— Eh bien, il y aura émeute !

— Bon ! et les émeutiers jetteront des pierres aux soldats ; mais, si les émeutiers jettent des pierres aux soldats, les soldats enverront des balles aux émeutiers, voilà tout.

Ce propos, dont rien ne constatait la véracité, s'était répandu par la ville.

Le soir, au spectacle, il y eut des cris pour réclamer le bal défendu par le préfet ; mais tout se borna là.

Le lendemain, la ville paraissait calme ; cependant, un bruit transpirait : on devait donner le soir un charivari à M. le préfet.

Les charivaris du Dauphiné sont célèbres ; quelque temps auparavant, on en avait donné un à Vizille qui avait fait époque.

Dans la matinée, M. Maurice Duval fut prévenu du projet. Aussitôt il envoya au maire l'ordre de faire mettre sous les armes un bataillon de garde nationale ; or, la dépêche, — pour quelle cause et pour quelle raison ? on l'ignora toujours ! — la dépêche, partie de la préfecture à midi, n'arriva à la mairie qu'à cinq heures moins un quart du soir.

C'était trop tard : la convocation ne pouvait plus avoir lieu.

Le charivari n'était point une vaine menace. Vers huit heures du soir, un rassemblement commença de se former ; il n'avait rien de bien hostile, car, pour un tiers à peu près, il se composait de femmes et d'enfants. Ce rassemblement qui n'avait aucune arme, ni même, en ce moment du moins, aucun des instruments nécessaires pour donner un charivari, se contentait d'éclater en rires, de pousser des huées, et de jeter de temps en temps le cri de « A bas le préfet ! »

Tout cela était fort désagréable, mais rentrait, cependant, dans les avanies auxquelles étaient exposés non seulement les fonctionnaires publics, mais encore les députés conservateurs.

Une sommation pouvait faire cesser ce rassemblement : pour M. Duval, ce n'était point assez de rétablir l'ordre : il fallait punir ceux qui l'avaient troublé.

Il donna l'ordre à MM. Vidal et Jourdan, commissaires de police, d'aller à la caserne, où les soldats étaient consignés depuis quatre heures, d'y prendre chacun une compagnie et de *cerner* les perturbateurs.

Parmi les perturbateurs, un jeune homme ivre se faisait remarquer par ses gestes excentriques et par ses cris exagérés.

Les agents de police pénétrèrent dans la foule, et vinrent, au milieu de ses rangs, arrêter le charivariseur.

La foule les laissa faire ; le jeune homme fut pris et emmené au corps de garde. Mais, l'arrestation à peine faite, tous ces hommes qui s'étaient tus, et qui avaient cédé devant deux sergents de ville, se reprochèrent leur couardise, s'exaltèrent les uns les autres, et réclamèrent à grands cris le prisonnier.

Alors, le charivari commença de changer d'aspect : il tournait à l'émeute.

Ce fut en ce moment, et comme le premier adjoint au maire allait rendre à la liberté le prisonnier, — qui, ne se doutant pas qu'il fût la cause de tout ce bruit, s'était endormi dans le corps de garde, — ce fut en ce moment que parurent les grenadiers et les voltigeurs : les grenadiers, conduits par M. Vidal, et s'avançant à travers la place Saint-André ; les voltigeurs, conduits par M. Jourdan, et s'avançant par la rue du Quai.

C'étaient les deux seules issues.

Les soldats avaient cet air sombre qui indique les résolutions arrêtées. Ils marchaient par files, s'avançaient en silence, les tambours ayant leur caisse sur le dos.

Tout à coup, M. Vidal disparaît, et, sur la place Saint-André, cet ordre se fait jour à travers les dents serrées des officiers :

— Soldats, en avant !

Les grenadiers, à cet ordre, abaissent le fusil, croisent la baïonnette, et s'avancent au pas de charge, tenant toute la largeur de la rue.

La foule fuit par la rue du Quai, seule issue qui lui paraisse ouverte ; mais, dans cette rue, elle rencontre et heurte une autre foule qui fuit devant les voltigeurs.

Alors, il se fait dans cette foule ainsi menacée de tous côtés un épouvantable tumulte que domine la voix d'un officier donnant cet ordre laconique :

— Piquez !

Presque aussitôt, les cris de douleur succèdent aux cris d'effroi ; on les distingue à cet accent qui déchire : « Grâce !... Au secours !... Au meurtre ! »

Par bonheur, les fenêtres d'un cabinet littéraire s'ouvrent, et une trentaine de personnes se précipitent dans l'asile qui leur est offert. M. Marion, conseiller à la cour royale de Grenoble, se jette dans l'allée du magasin Bailly, et y heurte un homme couvert de sang. Un étudiant nommé Ruguet veut protéger une femme menacée par la baïonnette d'un grenadier, se jette au-devant d'elle, et reçoit à travers le bras le coup qui lui était destiné. Un ébéniste nommé Guibert, acculé à la muraille, et voyant le cercle des baïonnettes se rapprocher de lui, crie : « Ne me frappez pas ! je ne fais pas de bruit ! » Il reçoit trois coups de baïonnette, dont l'un dans l'aine, et va rouler près de la statue de Bayard.

Supposez cette statue, après trois cents ans, voyant des mêmes yeux que le chevalier sans peur et sans reproche, et jugez de son étonnement !

Ce fut au milieu de ce conflit que Bastide et les deux frères Vasseur arrivèrent.

L'occasion que cherchait l'intrépide envoyé de la société des Municipalités s'avançait d'elle-même au-devant de lui.

Les deux frères Vasseur échangèrent quelques mots avec des affiliés, et pendant la nuit, tout ce qu'il y avait de jeunes gens enrégimentés dans les compagnies secrètes accourut trouver Bastide.

Chacun fut d'avis que le moment était venu de *faire le coup*. Il y avait, à cette époque, une telle ardeur dans toutes ces jeunes têtes, un tel courage dans tous ces jeunes cœurs, que la première conviction non pas que l'on ressentait, mais que l'on essayait d'imposer aux autres, c'est que le moment était venu d'agir.

Chacun croyait que l'atmosphère de flamme qu'il respirait était l'atmosphère de toute la France.

Il fut donc résolu que, le lendemain, on profiterait de toutes les circonstances, et que l'on tâcherait d'engager une lutte plus sérieuse.

C'était déjà beaucoup que l'on attendît au lendemain.

Le lendemain se leva tel que le pouvaient désirer les patriotes : la colère publique était à son comble ; l'indignation générale débordait. On exagérait le nombre des blessés, et l'on disait que l'ouvrier ébéniste Guibert était mort. De tous côtés on réclamait une enquête. Le procureur général, M. Moyne, disait tout haut qu'il poursuivrait les coupables, quels qu'ils fussent.

La cour royale évoqua l'affaire.

Tous ces bruits, toutes ces nouvelles naissaient, se répandaient, se croisaient avec une effroyable rapidité ; quelque chose de pareil à une tempête mugissait dans l'air. Les malédictions de la cité se concentraient sur le préfet et sur le 35e de ligne, — sur celui qui avait ordonné et sur ceux qui avaient exécuté.

Vers dix heures du matin, le rappel battait dans toutes les rues de Grenoble : la garde nationale était convoquée par ordre des conseillers municipaux.

Mais, en même temps que les gardes nationaux se rendent à leur poste, les jeunes gens qui ne font point partie de la garde nationale courent çà et là dans la rue, se croisant avec les hommes armés, échangeant avec eux quelques brèves paroles qui leur prouvent que toute la population partage le même sentiment, et, demandant des fusils, propagent la flamme déjà visible de l'insurrection.

Alors, deux autorités bien séparées, bien distinctes, bien tranchées se manifestent : l'autorité municipale, qui procède par la douceur et la conciliation ; l'autorité royale, qui procède par la compression et la terreur.

Deux proclamations paraissent en même temps : une venant de la part du maire, l'autre venant de la part du préfet ; celle du préfet est déchirée avec des imprécations ; celle du maire est applaudie avec enthousiasme.

En ce moment, la voûte de l'hôtel de ville s'emplit de voltigeurs dont on voit briller les fusils dans la pénombre ; on reconnaît les *piqueurs* de la veille, et de toutes parts ces cris s'élèvent :

— A bas le préfet ! à bas le 35e de ligne !

Le préfet, qui croyait avoir pris toutes les mesures coercitives nécessaires, attendait à la préfecture, ayant près de lui le général Saint-Clair et tout son état-major.

En ce moment, on annonce à M. Maurice Duval, MM. Ducruy, Buisson et Arribert.

Ces trois noms bien connus, et surtout honorablement connus, appartenaient au conseil municipal de la ville.

Ils venaient demander au préfet la remise à la garde nationale des postes occupés par le 35e de ligne.

Le général Saint-Clair avait compris la gravité de la situation ; il devinait que quelque chose de plus sérieux qu'une querelle survenue à propos d'un charivari s'agitait là-dessous, il y sentait le contre-coup des émeutes parisiennes : il y avait de la république là dedans.

Aussi, malgré l'opposition du préfet, déclara-t-il qu'il

était prêt à remettre à la garde nationale tous les postes qui s'élevaient à moins de douze hommes.

— Y compris celui qui veille à la porte de votre hôtel ! demanda le préfet.

— C'est celui que je remettrai le premier, répondit le général.

Et, en effet, l'ordre allait être donné, quand on entendit un grand bruit dans la cour de la préfecture

La foule y avait fait invasion, et des coups redoublés retentissaient frappés sur les portes.

— Que signifie cela ? demanda le général Saint-Clair.

— Parbleu ! répondit M. Maurice Duval en riant, cela signifie qu'avec vos belles mesures de conciliation, nous allons être, vous et moi, jetés par les fenêtres !

Il y avait cent à parier contre un que la prophétie allait se réaliser ; aussi le général, son état-major et le préfet, laissant la défense de la préfecture à un détachement de pompiers, se hâtèrent-ils de passer dans la salle de la mairie.

Ils y trouvèrent un grand nombre de gardes nationaux réunis pour défendre l'hôtel de ville et le conseil municipal, si ceux-ci étaient attaqués, mais qui ne paraissaient aucunement disposés à étendre cette protection au préfet et au général Saint-Clair.

Ce dernier ne se trompait pas, lorsqu'il sentait frémir sous ses pieds quelque chose d'inconnu et de plus grave qu'une émeute provinciale ; c'étaient Bastide et les frères Vasseur, c'est-à-dire de vieux lutteurs dont le premier chevron remontait au carbonarisme, qui conduisaient le mouvement.

A ce cri qui s'était élevé dans la ville : « Guibert est mort ! » Bastide avait eu une idée qu'il avait communiquée à ses compagnons : c'était d'aller enlever le cadavre, et de le porter par les rues en criant : « Aux armes ! » — On sait ce qu'une procession semblable, partant du théâtre du Vaudeville, en 1830, avait produit, et l'on vit, depuis, ce que produisit pareille manœuvre après la fameuse décharge du 14e de ligne sur le boulevard des Capucines.

En conséquence, Bastide envoya des hommes à la demeure de Guibert. Le mort devait être apporté au seuil de la maison occupée par les frères Vasseur, et le cortège devait, de là, se mettre en marche à travers les rues de la ville.

Pendant qu'on se rendait chez Guibert, Vasseur jeune réorganisait le corps franc avec lequel, en 1830, il avait tenté d'envahir la Savoie.

Chasseur de chamois enragé, il avait alors fait une guerre de montagnes des plus curieuses, et qui mériterait à elle seule un historien. Plus tard, il s'exila de France, parcourut le Mexique et le Texas, et, à son retour, prit le choléra, et mourut.

C'était un homme de haute résolution, adoré à Grenoble, surtout des hommes avec qui il avait fait cette étrange entreprise de soulever et de conquérir la Savoie.

Comme il accourait annoncer que son corps franc était prêt, les messagers envoyés à la demeure de Guibert pour enlever le cadavre, venaient raconter, l'oreille basse, que Guibert était bien malade, mais n'était pas mort.

Ce fut un grand désappointement ; toutefois, en général habile, Bastide changea son plan : les esprits paraissaient préparés aux entreprises hardies ; le corps franc de Vasseur jeune lui offrait une puissance réelle ; il ordonna de marcher sur la préfecture

C'était le bruit de l'invasion conduite par Bastide qui avait retenti dans les appartements, et qui forçait le général Saint-Clair et M. Maurice Duval à se réfugier à la mairie, pour ne pas être jetés par les fenêtres, comme disait le préfet.

En même temps, Vasseur jeune, avec son corps franc, se rangeait devant les fenêtres de la mairie.

Aussi, lorsque le général Saint-Clair fit la proposition de céder à la garde nationale tous les postes au-dessous de douze hommes, une voix s'éleva-t-elle, criant :

— Il est trop tard !

Qu'y a-t-il de fatal et de cabalistique dans ces quatre mots, assemblage de *treize* lettres ?

Ce qu'exigeaient maintenant les insurgés, c'était l'occupation de tous les postes par la garde nationale, à l'exception des trois portes de la ville, qui seraient gardées à la fois par la garde nationale, l'artillerie et les sapeurs du génie.

Les conditions étaient dures. Le général Saint-Clair paya de sa personne : au lieu d'envoyer un parlementaire, il descendit lui-même dans la cour, et voulut haranguer la foule.

Mais, de cette foule, sortit un jeune homme, le bras en écharpe.

C'était Huguet, blessé la veille.

Il échange avec le général quelques vives paroles qui ne sont entendues que de ceux qui les entourent, mais ceux-là les répètent aux autres ; et c'est ainsi que l'on apprend que Huguet, avec l'énergie d'un homme qui, la veille, a payé de sa personne, réclame le renvoi du 35e de ligne.

Un applaudissement universel salue cette réclamation de Huguet, tandis que Vasseur, pensant qu'il est temps d'apprendre pourquoi lui [illegible] corps franc sont là, vient à lui, et l'embrasse aux yeux de tous.

L'effet de l'accolade est électrique. On crie :

— Vive Vasseur ! vive Huguet ! vive le maire !... A bas le préfet ! à bas le 35e de ligne !

Un jeune homme nommé Gauthier étend le bras, saisit le général Saint-Clair au collet, et crie à haute voix :

— Général, vous êtes mon prisonnier !

Le général n'oppose aucune résistance, quoique les soldats soient à portée de sa voix, et qu'il sache qu'il n'a qu'un mot à dire pour engager une lutte plus terrible que celle de la veille ; mais il hésite devant ce mot et il suit l'homme qui l'a arrêté.

On conduit le général à son hôtel et Vasseur place à toutes les portes des factionnaires de sa compagnie franche.

En même temps, Bastide, qui étudie la situation, pense que le moment est venu de donner l'assaut à la préfecture.

Par un premier effort, les portes sont enfoncées, et, malgré la résistance des pompiers, on se trouve dans le vestibule, on secoue les portes des appartements : elles sont solidement barricadées en dedans.

Un gamin — il y en a partout, et toujours, en tête de toutes les émeutes — parvient à briser et à enfoncer le panneau inférieur d'une porte. Bastide se glisse par l'ouverture, reçoit un coup de baïonnette qui déchire sa redingote et lui égratigne la poitrine ; mais il saisit la baïonnette à deux mains et le soldat, en tirant son fusil à lui, tire en même temps. Bastide, qui se trouve dans l'intérieur, arrache le fusil des mains du soldat, et ouvre les deux battants de la porte à ceux qui le suivent.

La préfecture était prise.

Le bruit s'était répandu que le préfet était caché dans une armoire. Bastide préside lui-même à l'ouverture de toutes les armoires ; elles étaient vides — de préfet du moins.

Il s'agissait maintenant de prendre la citadelle

A Grenoble, la citadelle, comme l'Arx antique, située sur une colline, domine toute la ville.

Bastide demande un homme de bonne volonté pour aller prendre la citadelle avec lui.

Un artilleur se présente, nommé Gervais.

Tous deux montent la rampe rapide ; arrivés à vingt pas du factionnaire, celui-ci crie :

— Qui vive ?

— Le commandant de la place, répond Bastide.

Le factionnaire présente les armes, et laisse passer Bastide avec M. Gervais.

La prise de possession fut aussi rapidement exécutée que l'entrée s'était faite. Bastide, qui se rappelait son métier de capitaine d'artillerie, fit sortir six pièces de canon et les mit en batterie sur la place.

Arrivé là, on est au point culminant du succès.

Rien, en effet, n'était organisé pour donner une suite sérieuse à un pareil coup de main.

Pendant que Bastide entre à la préfecture, et s'empare de la citadelle, les cœurs timides s'effrayent en voyant où les mènent les cœurs ardents.

La réaction commence à s'organiser.

Quand Bastide redescend vers la ville, après s'être assuré de la citadelle, il trouve que la garde nationale a relevé les postes de l'hôtel du général Saint-Clair.

Il a fallu toute l'influence de Vasseur sur ses hommes pour qu'une collision n'éclatât pas entre eux et le corps franc.

Dès lors, Bastide comprend que, si Lyon ne se soulève pas, tout est perdu. Le général Saint-Clair, qui désire ramener la paix qu'il n'a pu conserver, parle d'envoyer au général Hulot une députation chargée de lui demander le renvoi du 35e.

Il nomme M. Julien Bertrand.

Bastide s'offre et est accepté.

M. Bress, aide de camp du général Saint-Clair, leur est adjoint ; ils partent tous trois pour Lyon.

On comprend que la mission réclamée par Bastide n'était qu'un prétexte. Il voulait s'aboucher avec les républicains de Lyon, et s'assurer de ce qu'on pouvait faire.

Un seul pouvoir, eux partis, reste debout à Grenoble : le pouvoir municipal. Le préfet est réfugié dans une caserne. La garde nationale s'est fait délivrer des cartouches par le maire.

Les trois députés arrivent à Lyon au milieu de la nuit. A l'instant même, ils sont introduits chez le général Hulot.

C'est Bastide qui prend la parole.

— Grenoble est soulevée ; le général Saint-Clair, prisonnier ; le préfet caché ou en fuite ; trente-cinq mille insurgés occupent la ville, et les paysans des environs commencent à descendre des montagnes.

Ces nouvelles, données avec le caractère de la plus parfaite vérité, et que ne démentent ni M. Bertrand ni M. Bress, effrayent le général Hulot, qui accorde le retrait du 35e, le

[illegible] du préfet, donne un reçu de M. Duvoisin et dépêche [illegible] Paris.

[illegible] de Lyon le général Hulot avec M. de Gasparin [illegible].

M. de Gasparin appartient à l'opinion libérale avancée : il rappelle à Bastide qu'il est fils de régicide, et que toutes [illegible] républicaines.

Bastide quitte M. de Gasparin, et se met immédiatement [illegible] les républicains de Lyon qu'il a vus à son dernier voyage.

Ceux-ci lui assurent que, si Grenoble tient seulement quarante-huit heures, on commencera un 24 novembre plus terrible que le premier.

En effet, ce 24 novembre éclata en 1834.

Bastide repart pour Grenoble.

En son absence, tout s'est calmé. Le corps franc est licencié ! l'ordre constitutionnel est rétabli partout.

On invite Bastide à se réfugier en Piémont ou en Savoie ; mais il craint, en suivant ce conseil, de passer pour un agent provocateur, et se contente de prendre un bateau, et de descendre le Rhône avec les deux frères Vasseur, qui demeurent dans le département de l'Ardèche.

Arrivés là, les trois conspirateurs seront chez eux, et ils auront mille moyens de se dérober aux recherches.

A Romans, ils sont arrêtés tous trois et reconduits à Grenoble. En même temps qu'eux ont été arrêtés M. Huguet, qui a harangué le général Saint-Clair, et M. Gauthier, qui l'a arrêté.

Cependant, les ordres du général Hulot avaient été exécutés : le 16 mars, le 35e de ligne était sorti de la ville.

Casimir Perier, bilieux et irritable en tous points, plus irritable encore de la maladie à laquelle il devait succomber deux mois plus tard, apprit ces nouvelles avec rage. Casimir Perier était un ministre à grandes haines et à petites vues ; pour lui, la France se divisait en amis et en ennemis.

Il voulait, non pas gouverner la France, mais détruire ses ennemis à lui.

Homme de banque, il lui fallait la paix avant tout ; il faisait tout son possible pour maintenir la rente, l'impossible pour la faire monter. Chose inouïe, la Bourse porta le deuil de sa mort !

Par son ordre, *le Moniteur* publia un article à la louange du 35e.

Ce n'était rien : au point de vue du gouvernement, le 35e avait fait son devoir.

Mais, en même temps que des éloges que l'on eût laissés passer, l'article ajoutait que les militaires n'avaient fait que réagir contre l'agression ; que beaucoup étaient blessés déjà lorsqu'ils avaient chargé, tandis qu'au contraire, on a exagéré les blessures des perturbateurs.

Ces inexactitudes étaient à la connaissance de tout le monde ; mais, on le sait, le gouvernement du roi Louis-Philippe ne reculait pas devant ces sortes de moyens.

MM. [illegible] Aymé et Félix Réal, députés de l'arrondissement de Grenoble, écrivent au *Moniteur* pour rectifier les faits.

Le Moniteur refusa d'insérer leur lettre.

Dans la séance du 20 mars, M. Duboys-Aymé demande la parole, monte à la tribune, et interpelle les ministres au sujet des événements de Grenoble.

Garnier-Pagès, sentinelle avancée du parti républicain à la Chambre, lui vient en aide.

— Comment le gouvernement peut-il, sans enquête préalable, dispenser le blâme et l'éloge ? comment lui suffit-il du rapport du préfet pour décider que le préfet a bien fait ; du rapport du commandant militaire, pour décider que la force armée a bien agi ; du rapport du procureur général, pour glorifier le procureur général ? Pour moi, dit l'orateur, je ne précipite pas ainsi mon jugement. Quoique je puisse dire que les correspondances et les deux journaux de Grenoble — journaux d'opinions parfaitement contraires — racontent les faits de la même façon ; quoique nous ayons mille preuves pour une que les sommations n'ont pas été faites, je ne parlerai que par hypothèse, et je dirai : [illegible] *sommations n'ont pas été faites, les citoyens ont été égorgés !*

A ces derniers mots, les centres font de la phrase dubitative une phrase affirmative, les centres poussent de grands cris ; l'orateur ne peut pas continuer.

[illegible] à la tribune : les centres se calment. — On le sait, M. Dupin est, en toute circonstance, l'avocat du roi, non seulement devant les tribunaux, mais encore à la tribune.

[illegible] chantillon du discours du député de la Nièvre : [illegible] soupçons dont quelques membres du gouvernement, demande M. Dupin, quand, dans le sein de la représentation nationale elle-même, dans cet abrégé de la population, parmi les dépositaires de son pouvoir, le premier mouvement n'est pas en faveur de l'autorité et des agents de la loi, et quand le premier reproche est de donner tort à l'autorité, et raison au désordre ? On dit que les sommations n'ont pas été faites ; mais quand doivent-elles être faites ? Quand les rassemblements deviennent inquiétants par leurs cris et par leur présence, mais non quand une agression violente s'est manifestée par des voies de fait et des attaques ouvertes.

A ces mots, le président du conseil se lève, pâle, âme violente et vigoureuse dans un corps malade et débile, et crie :

— Voilà la question ; parlez !

M. Dupin, encouragé par le président du conseil et par les cris des centres, continue :

— Lorsqu'on invoque l'ordre légal, il faut se soumettre soi-même aux règles de la légalité. Si, dans la ville, je suis attaqué par un malfaiteur, j'invoque l'assistance des magistrats, la protection légale de l'autorité ; mais, si, en tête-à-tête, je suis attaqué sur le grand chemin, je deviens magistrat dans ma propre cause, et je me défends tout d'abord... Pensez-vous, messieurs, qu'une armée française puisse accepter de quitter ses foyers, sa famille, pour être à la disposition des magistrats, veiller à la défense et à la protection des citoyens, et, cependant, se laisser insulter, attaquer, tuer au coin d'une rue, au fond d'une allée ? Messieurs, j'en suis sûr, la population entière de Grenoble est indignée.

M. GARNIER-PAGÈS. — Oui, indignée, c'est vrai !

M. DUBOYS-AIMÉ. — Indignée, mais contre l'autorité.

M. DUPIN. — Elle est indignée contre les auteurs du désordre. Et qui donc a occasionné ces troubles, ces malheurs ? Ce ne sont point des jeunes gens se livrant à un simple divertissement, à une mascarade inoffensive : C'EST UN CRIME ABOMINABLE, C'EST LE SIMULACRE DU MEURTRE DU ROI !

Ainsi, un grand aveu vient d'être fait par M. Dupin, l'homme du roi :

Le roi, *c'est le budget et les deux crédits supplémentaires !* Railler, par une mascarade, les deux crédits supplémentaires et le budget, c'est simuler le meurtre du roi !

Un ennemi n'aurait pas mieux dit.

O la Fontaine ! bon la Fontaine ! — Que de pavés M. Dupin a jetés à la tête de son ami Louis-Philippe !

Celui-là fut un des plus lourds.

Quelques jours après arriva un rapport de la municipalité de Grenoble. Ce rapport constatait :

1° Que la mascarade du 11 mars ne figurait en rien l'assassinat du roi ;

2° Que la garde nationale avait été convoquée trop tardivement pour se rassembler ;

3° Qu'aucun cri hostile au gouvernement, ni au roi, n'avait été poussé sous les fenêtres du préfet ;

4° Que M. Duval avait bien donné aux commissaires de police l'ordre, non pas de disperser, mais de cerner le rassemblement ;

5° Qu'aucune sommation légale n'avait été faite ;

6° Que le lieu du rassemblement n'offrait pas de pierres que l'on pût lancer aux soldats ;

7° Que, parmi les blessures faites aux citoyens, quatorze avaient été reçues par derrière ;

8° Qu'un seul militaire était entré à l'hôpital quatre jours après les événements du 12, pour inflammation, suite d'un coup de pied ;

9° Enfin, que les événements du 13 étaient le résultat inévitable de l'exaspération des esprits, causée par une flagrante violation des lois, et que la conduite de la garde nationale de Grenoble avait été non seulement sans reproche, mais encore digne de la reconnaissance des citoyens.

Bien mieux, le tribunal de police correctionnelle, devant lequel on avait envoyé les accusés, faute de pouvoir les déférer à la cour d'assises, décide que leur conduite n'a été qu'imprudente ; — en conséquence de laquelle décision, Bastide est mis en liberté, et revient à Paris.

Pas un témoin n'avait voulu le reconnaître, pas même le pompier qui lui avait donné un coup de baïonnette dans la poitrine, et auquel il avait arraché son fusil.

Mais le gouvernement ne pouvait avoir tort, et le 35e rentra dans la ville, tambour battant, musique en tête, mèche allumée.

Une seule protestation fut faite, qui peindra l'esprit français.

Un ouvrier s'approche, et, comme s'il ignorait dans quel but mortel cette mèche fumait :

— Mon ami, dit-il à l'artilleur, un peu de feu, s'il vous plaît, pour allumer ma pipe.

CCXXXIX

LES PAPIERS DU GÉNÉRAL DERMONCOURT. — PROTESTATION DE CHARLES X CONTRE L'USURPATION DU DUC D'ORLÉANS. — LE PLUS GROS DES HOMMES POLITIQUES. — TENTATIVE DE RESTAURATION PRÉPARÉE PAR MADAME LA DUCHESSE DE BERRY. — LE « CARLO-ALBERTO ». — COMMENT J'ÉCRIS SUR DES NOTES AUTHENTIQUES. — DÉBARQUEMENT DE MADAME PRÈS DE LA CIOTAT. — ÉCHAUFFOURÉE LÉGITIMISTE A MARSEILLE. — MADAME PART POUR LA VENDÉE. — M. DE BONNECHOSE. — M. DE VILLENEUVE. — M. DE LORGE.

Maintenant que nous avons vu ce qui se passait dans l'est de la France, voyons ce qui se passait dans l'ouest. Pour bien apprécier l'incendie qui allait s'allumer à Paris, il faut jeter un coup d'œil sur l'incendie qui dévorait les provinces. Après avoir suivi des yeux les tentatives du parti républicain dans les départements du Rhône et de l'Isère, suivons celles du parti légitimiste dans les départements de la Loire-Inférieure, du Morbihan et de la Vendée.

Au reste, nous pouvons garantir l'exactitude des détails que nous allons donner : ils sont puisés dans les papiers du général Dermoncourt, cet aide de camp de mon père dont j'ai eu si souvent occasion de parler, — et, parmi ces papiers, se trouvaient un grand nombre de notes envoyées par la duchesse de Berry elle-même, et qui avaient servi à la seconde édition du livre de *la Vendée et Madame*, publié en 1834 par le général Dermoncourt.

On n'a point oublié que ce fut le général Dermoncourt et, par une coïncidence étrange de circonstances, ce même M. Maurice Duval dont nous venons de nous occuper à propos des troubles de Grenoble, qui, l'un commandant la force militaire, l'autre représentant l'autorité royale, prirent madame la duchesse de Berry dans sa cachette de Nantes.

Quelques mots sur la façon dont avait été préparée l'insurrection de la Vendée, et sur le point où elle en était arrivée à l'époque où nous sommes, feront le pendant de ce que nous venons de raconter des événements de Lyon et de Grenoble.

Il y a vingt ans, tout le monde a su dans ses moindres détails ce que nous allons dire ; aujourd'hui, tout le monde l'a oublié.

L'histoire passe si vite en France !

Nous avons, dans une autre partie de nos mémoires, suivi Charles X et la famille royale jusqu'à Cherbourg. Le 24 août 1830, le vieux roi protesta, à Lulworth, contre toute usurpation des droits de sa famille, et se réserva celui de pourvoir à la régence jusqu'à la majorité de son petit-fils.

Voici cette protestation, qui, à ce que je crois, n'a pas été publiée en France :

« Nous, Charles, dixième du nom, *par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre*...

« Les malheurs qui viennent d'éclater sur la France, et le désir d'en prévenir de plus grands, nous ont déterminé le 2 du présent mois, en notre château de Rambouillet, à abdiquer la couronne, et ont, en même temps, déterminé notre fils bien-aimé à renoncer à ses droits en faveur de notre petit-fils le duc de Bordeaux.

« Par une pareille disposition datée de la veille et du même lieu, et rappelée dans le second acte, nous avons provisoirement nommé lieutenant général du royaume un prince de notre sang qui, depuis, a accepté des mains de la révolte le titre usurpé de roi des Français.

« Après un tel événement, nous ne saurions trop nous hâter de remplir les devoirs que nous imposent à la fois les intérêts de la France, le dépôt sacré qui nous a été transmis par nos ancêtres, et notre ferme confiance dans la justice divine.

« A ces causes :

« Nous protestons, en notre nom et au nom de nos successeurs, contre toute usurpation des droits légitimes de notre famille à la couronne de France.

« Nous révoquons et déclarons nulle la disposition ci-dessus rappelée par laquelle nous avons confié au duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume.

« Nous nous réservons de pourvoir à la régence, lorsque personne [illegible] V, appelé au trône par [illegible] Rambouillet, le 2 du présent mois, ladite majorité fixée, par les statuts de la Couronne et les usages du royaume, au commencement de [illegible] quatorzième année qu[illegible] du mois de septembre 18[illegible]

Dans le cas où, avant la [illegible] V [illegible] parvenu à la Providence de disposer [illegible] fille bien-aimée, la duchesse de Berry, serait régente du royaume.

« La présente déclaration sera rendue publique et communiquée à qui de droit, lorsque les circonstances le requerront.

« Fait à Lulworth, le vingt-quatrième jour [illegible] de l'an de grâce 1830, et de notre règne le sixième.

« *Signé* : CHARLES. »

Cependant, six mois après, madame la duchesse de Berry ayant cru à la possibilité d'une troisième Vendée, et ayant fait partager cette croyance au vieux roi, celui-ci, en date d'Edimbourg, lui donna une lettre adressée aux royalistes de France, afin que, malgré sa déclaration du 24 août, ils la reconnussent régente.

Voici cette déclaration :

« M***, chef de l'autorité civile de la province de***, se concertera avec les principaux chefs pour rédiger et publier une proclamation en faveur de Henri V, dans laquelle on annoncera que Madame, duchesse de Berry, sera régente du royaume pendant la minorité du roi, son fils, et qu'elle en prendra le titre à son entrée en France, car tel est notre volonté.

« *Signé* : CHARLES.

« Edimbourg, 27 janvier 1831. »

Depuis son départ de France, madame la duchesse de Berry, corps faible, esprit changeant, cœur vigoureux et chevaleresque, avait rêvé de jouer le rôle de Marie-Thérèse. La Vendée était sa Hongrie, à elle, et la vaillante femme, sortie de Paris par Rambouillet, Dreux et Cherbourg, espérait y rentrer par Nantes, Tours et Orléans. Toute sa petite cour, soit par intérêt, soit par aveuglement, lui montrait la France comme prête à se soulever. Des lettres de la Vendée même ne lui laissaient aucun doute sur ce point.

M. de Sesmaisons lui-même, homme du pays, compétent, par conséquent, sur cette matière, et, en outre, pair de France, écrivait alors à Madame : « Que Votre Altesse royale vienne en Vendée, et elle verra que mon ventre, quoique européen pour sa grosseur, ne m'empêchera de sauter ni les haies ni les fossés ! »

Si madame de Staël appelait M. de Lally-Tollendal *le plus gras des hommes sensibles*, on pouvait appeler M. de Sesmaisons *le plus gros des hommes politiques*. — On racontait sur lui cette anecdote :

M. de Sesmaisons, quand il venait de Nantes à Paris par une voiture publique, avait l'habitude de retenir deux places dans la voiture, moins par égoïsme que par courtoisie ; car M. de Sesmaisons demeurait, au milieu de notre siècle, un type de la courtoisie d'une autre époque, comme il en était un de la loyauté de tous les temps.

Ayant changé de valet de chambre, et étant sur le point de partir pour Paris, il envoya son nouveau serviteur retenir ses deux places accoutumées aux Messageries royales.

Celui-ci rentra deux minutes après.

— Eh bien, lui demanda M. de Sesmaisons, a-t-je mes deux places ?

— Oui, monsieur le comte ; seulement vous en avez une dans le coupé, et l'autre dans l'intérieur.

Entraînée par toutes les exhortations, et plus encore par ses propres désirs, Madame écrivait, le 14 décembre, à M. de Coislin :

« Je connais depuis longtemps, mon cher comte, le zèle et le dévouement que vous et les vôtres montrez pour la cause de mon fils. J'aime à vous répéter que, dans mainte occasion, je compte sur vous, comme vous devez compter sur ma reconnaissance.

« MARIE-CAROLINE.

« 14 décembre 1831. »

Il fut donc décidé, dans la petite cour de Massa, — Madame, en quittant l'Angleterre, s'était rendue en Italie, et habitait une ville du duché de Modène ; — il fut donc décidé, dans la petite cour de Massa, que l'esprit public, en France, était arrivé au point de maturité nécessaire à ce qu'on pût opérer sur lui.

En conséquence, une lettre en chiffres, écrite à l'encre sympathique, prévint tous les chefs du midi et de l'ouest de la France de se tenir prêts.

Voici la traduction de cette lettre, dont le premier mot déchiffré, et qui trahit tous les autres, fut le mot Lyon.

Je ferai savoir à Nantes, à Angers à Rennes et à Lyon que je suis en France ; préparez-vous pour y faire prendre les armes aussitôt que vous aurez reçu cet avis, et comptez que vous le recevrez probablement du 2 au 3 mai prochain. Si les courriers ne pouvaient passer, le bruit public vous instruirait de mon arrivée, et vous feriez prendre les armes sans retard. »

En effet, le 24 avril 1832, Madame s'embarqua sur le bateau à vapeur le *Carlo-Alberto*, qu'elle avait frété à son compte.

La princesse fit relâche à Nice ; le 28 au soir, elle se trouvait dans les eaux de Marseille, en vue du phare du Planier, aux environs duquel elle devait s'aboucher avec ses partisans. La nuit du 29 au 30 était fixée pour le mouvement qui devait éclater à Marseille.

A partir de ce moment, nous pouvons suivre madame la duchesse de Berry pas à pas, sans crainte d'errer un instant ni sur son itinéraire, ni sur les événements qui accompagnèrent son entrée en France, et son trajet à travers les provinces méridionales.

Voici comment nous sommes sûrs de ce que nous allons raconter.

On sait ma liaison avec le général Dermoncourt ; je n'en connais pas le commencement : elle remontait à mon enfance. Dermoncourt était un des rares amis qui nous fussent restés fidèles dans la mauvaise fortune, et, dès mon arrivée à Paris, comme Lethière, cet autre ami de mon père, il étendit sa vaillante main sur moi.

Il avait commandé dans la Vendée : c'était lui qui avait reçu Madame au sortir de la cheminée où elle était cachée. Ayant à choisir entre la figure franche et ouverte du général et la figure rechignée du préfet, c'était dans ses mains et sous la sauvegarde de son honneur que la princesse s'était mise ; il m'avait souvent raconté, dans nos longues causeries, tous les événements de cette guerre. Un jour, je lui proposai de jeter tous ses souvenirs sur le papier ; il accepta.

Je revis son travail ; je lui donnai une forme possible, tout en respectant religieusement le fond, et la première édition de la *Vendée et Madame* parut.

Le livre fit grand bruit ; on en vendit trois mille exemplaires en moins de huit jours. Tout le monde le lut, la princesse elle-même.

Madame fut tout étonnée de trouver dans un livre où les sentiments républicains étaient hautement proclamés, une impartialité et une courtoisie si complètes ; elle fit remercier le général Dermoncourt, et, comme quelques détails étaient erronés, ou manquaient d'une complète exactitude, elle fit offrir des notes au général Dermoncourt, pour le cas où il publierait une deuxième édition.

L'ingratitude du gouvernement laissait le général Dermoncourt à peu près dans la misère. Une première édition lui rapporta deux mille francs, je crois ; une deuxième édition, rapportant la même somme, était pour lui une manne tombée du ciel.

Il accepta les notes de madame la duchesse de Berry, et annonça une deuxième édition, revue, corrigée et augmentée du double, sur des notes authentiques communiquées à l'auteur depuis la publication de la première.

Par malheur, je connaissais la source de ces notes ; je craignais qu'elles ne donnassent au livre une couleur légitimiste. J'autorisai Dermoncourt à prendre dans la première édition tout ce qui lui conviendrait ; mais je refusai de mettre la main à la deuxième.

La deuxième édition parut et obtint autant de succès que la première.

Je ne m'étais pas trompé. A l'insu du général, peut-être, le drapeau tricolore avait déteint entre ses mains, et, aux regards de ceux qui n'y prêtaient qu'une attention superficielle, il pouvait passer pour un drapeau blanc, ou tout au moins blanchi.

Aujourd'hui que mon opinion est assez connue pour que je ne craigne pas d'être accusé d'autre chose que de sympathiser aux malheurs de la femme, je n'hésite pas, arrivé à cette époque de notre histoire, à utiliser ces notes, qui sont restées à ma disposition.

C'est donc un itinéraire officiel, ce sont donc des faits authentiques qui vont passer sous les yeux du lecteur.

Cette digression achevée, nous reprenons notre récit.

Le débarquement fut très pénible. Un fort bateau de pêcheur se rendait depuis quelques nuits au phare du Planier ; il fut signalé, reconnu : on lui fit signe d'approcher. Il se rangea [illegible] du *Carlo-Alberto*.

Mais la mer était grosse ; les deux bâtiments, soulevés tour à tour, et sans harmonie dans leurs mouvements, par des vagues furieuses, s'entre-choquaient, s'éloignaient, se rapprochaient, se heurtaient encore ; il fallut saisir le moment où les deux bords étaient à peu près de niveau pour s'élancer de l'un dans l'autre, au risque de faire une chute dangereuse sur les bancs humides et, par conséquent, glissants du bateau.

Enfin, le transbordement eut lieu. La princesse passa du bateau à vapeur dans le canot avec six personnes de sa suite et un pilote qui, depuis longtemps, était à la disposition de Madame, et qui connaissait tous les points de la côte, ainsi que les divers signes de ralliement qu'on devait faire indiquant que l'approche du rivage était dangereuse, ou que l'on pouvait aborder en sûreté.

Le bateau qui était venu au-devant de la princesse était un bateau de pêcheur : ses voiles imprégnées de cette eau de mer qui ne sèche jamais, l'eau croupie au fond de sa carène, le goudron dont il était radoubé, tout cela exhalait une odeur nauséabonde et repoussante ; en outre, il était sans pont, sans abri contre le vent froid et pénétrant de la mer, et laissait se répandre par-dessus son bord, tantôt en poussière humide, tantôt en large pluie, la cime des lames qui se brisaient contre ses flancs.

La princesse et ses compagnons étaient mal vêtus pour une pareille situation ; joignez à cela qu'ils étaient atteints de cette insupportable indisposition que l'on appelle le *mal de mer* ; supposez une nuit noire, froide, sinistre, et vous aurez une idée de cette heure qui s'écoula en quittant le bateau à vapeur pour le bateau de pêche.

Enfin, on croyait être arrivé sur le point du débarquement lorsque, en approchant de terre, on aperçoit sur le rivage un point lumineux. A mesure que l'on avance, ce point grossit et se dessine : ce qu'on avait pris d'abord pour le signal convenu se transforme en un feu allumé, et, à l'aide d'une lunette de nuit, on reconnaît huit ou dix douaniers qui se chauffent à ce feu.

Il fallait s'éloigner à la hâte, et, néanmoins, il était urgent de débarquer avant le jour. Par malheur, le point sur lequel étaient établis les douaniers était le seul abordable : partout ailleurs, la plage était presque inaccessible. On se risqua à travers les rochers, et l'on parvint à toucher terre par un miracle.

Madame avait été, pendant les trois heures qui venaient de s'écouler, d'un courage admirable. C'était une de ces organisations faibles et nerveuses qu'un souffle semble devoir courber, et qui, cependant, ne jouissent de la plénitude de leurs facultés qu'avec une tempête dans les airs et dans le cœur.

En abordant, elle jeta un cri de joie.

— Allons, dit-elle, tout est oublié : nous sommes en France !

Oui, l'on était en France, et là devait commencer le véritable danger.

Heureusement, le pilote, qui venait, avec tant d'adresse, de faire atterrir la barque sur une côte presque inabordable, connaissait aussi bien l'intérieur que le littoral ; il prit le commandement de la petite troupe, et notifia, respectueusement, mais d'un ton ferme, à la princesse et à ses compagnons qu'il fallait se mettre en route, et gagner un gîte avant que le jour parût.

Madame était attendue à trois lieues de la côte, dans une maison appartenant à un vieil officier dévoué à sa cause ; seulement, lorsqu'elle fut arrivée à cette maison, son propriétaire ne crut pas la retraite assez sûre, et il fallut gagner une autre habitation distante encore de trois quarts de lieue.

La route s'était faite à travers les rochers, par des chemins presque impraticables.

Il faisait grand jour lorsque, enfin, on arriva. La princesse était horriblement fatiguée, ainsi que ceux qui l'accompagnaient ; mais, comme elle ne se plaignait pas, personne n'osait se plaindre.

La maison était un véritable asile de conspirateurs, isolée et entourée de bois et de rochers.

On exigea de Madame qu'elle se couchât ; mais elle n'y consentit que lorsqu'elle eut vu partir pour Marseille deux personnes de sa suite. Ces personnes avaient mission de prévenir M.*** de son arrivée.

M.*** était une des personnes qui avaient répondu à la princesse d'une insurrection en sa faveur, non seulement à Marseille, mais encore dans tout le Midi.

Nous désignerons par des étoiles, par des initiales ou par leur nom, selon que nous croirons devoir leur garder plus ou moins de ménagements de position, les personnes qui prirent part à l'entreprise que nous racontons.

Le soir même, un des messagers revint avec un billet : le billet était court mais significatif.

Il renfermait ce simple avis : « Marseille fera son mouvement demain. »

L'autre personne était restée pour prendre part au mouvement.

Madame était au comble de la joie. D'après ce qu'on lui avait annoncé, Marseille et le Midi n'attendaient que le moment de se soulever en sa faveur.

La nuit vint. Malgré les fatigues de la nuit, la princesse dormit peu.

La première manche de sa partie était engagée, et se jouait en ce moment même.

En effet, voici ce qui se passait.

Pendant toute la nuit, la ville avait été sillonnée par des rassemblements légitimistes portant un drapeau blanc, et criant : « Vive Henri V ! »

A trois heures du matin, une douzaine d'hommes armés s'étaient rendus à l'église Saint-Laurent, s'étaient fait donner les clefs du clocher, et, tandis que les uns sonnaient le tocsin, les autres avaient arboré le drapeau blanc ; d'autres, moins le tocsin, en avaient fait autant à la Patache.

Le drapeau tricolore avait été traîné dans le ruisseau. En même temps, l'esplanade de la Tourelle s'était couverte de monde. On attendait, disait-on, par le *Carlo-Alberto*, la duchesse de Berry et M. de Bourmont.

Cette nouvelle avait pour but de diriger vers la mer les regards de la police.

Enfin un rassemblement plus considérable que les autres se porta sur le palais de justice aux cris de « Vive la ligne ! vive Henri V ! »

Par malheur pour la fortune de Madame, le sous-lieutenant qui commandait le poste était patriote, presque républicain. Au lieu de sympathiser avec les cris et le mouvement, il sortit du poste, somma le rassemblement de se disperser, et, sur le refus de celui qui paraissait le commander, il le saisit au collet, et, après une lutte assez vive, le jeta dans le corps de garde.

A peine le chef fut-il arrêté, qu'une terreur panique s'empara des conjurés : le cri de « Sauve qui peut ! » se fit entendre ; les soldats se jetèrent parmi les fuyards, et trois nouvelles arrestations furent opérées.

A deux heures de l'après-midi, une frégate sortit du port pour donner la chasse au *Carlo-Alberto*, que l'on apercevait flottant à l'horizon, sans voiles ni vapeur ; mais, à la vue des dispositions hostiles que l'on prenait contre lui, le *Carlo-Alberto* chauffa et appareilla, se couvrit de fumée et de voiles, et disparut en courant sud-est.

Ce fut un bonheur pour la duchesse de Berry : on la croyait à bord du bâtiment ; le *Carlo-Alberto* ayant regagné la haute mer, on fut convaincu qu'il l'avait emportée avec lui.

Elle, cependant, attendait toujours dans la petite maison. Les personnes qui restaient avec elle purent avoir une idée de son impatience lorsqu'elle vit arriver une heure, deux heures, trois heures.

Enfin, à quatre heures, deux messagers parurent, effarés, hors d'haleine, et crièrent en arrivant :

— Le mouvement a manqué ! il faut à l'instant même quitter la France !

La duchesse se roidit contre le coup, et eut la force de sourire.

— Sortir de France ? dit-elle. C'est ce qui ne me paraît pas prouvé ; ce qui est urgent, c'est de sortir d'ici, afin de ne pas compromettre nos hôtes : on peut avoir suivi les messagers.

Au surplus, quitter la France n'était pas chose facile. Le *Carlo-Alberto* avait disparu ; on ne pouvait donc regagner le Piémont qu'en suivant le chemin d'Annibal. Ne valait-il pas mieux tout risquer, couper la France dans sa largeur, et profiter de la conviction où était la police que la duchesse de Berry avait fui sur le *Carlo-Alberto*, pour aller tenter dans la Vendée un soulèvement qui venait si piteusement d'échouer à Marseille ?

Ce fut l'avis de la duchesse, et, avec cette rapidité de décision qui est une des puissances de son caractère aventureux, elle donna l'ordre de se préparer au départ.

On n'avait ni voitures, ni chevaux, ni mules ; mais la duchesse déclara qu'ayant fait un apprentissage de la marche à pied, elle se sentait assez forte pour voyager ainsi la nuit prochaine, et, s'il le fallait, les nuits suivantes.

Il ne s'agissait donc que de trouver un guide. On envoya chercher un homme sûr, et l'on se mit en route vers sept heures du soir.

La nuit arriva rapidement ; elle était sombre : à peine voyait-on où mettre le pied ; au bout de quelques heures, toute trace de sentier avait disparu.

On s'arrêta et l'on essaya de s'orienter.

On se trouvait au milieu de rochers parsemés d'oliviers rabougris ; le guide était indécis : il regardait alternativement la terre et le ciel, aussi sombres l'un que l'autre ; enfin, pressé par l'impatience de la duchesse, il avoua que l'on était perdu.

— Ma foi ! dit la duchesse, j'en suis enchantée ! je suis si fatiguée, que j'allais demander à ne pas aller plus loin.

Et, faisant l'apprentissage de la vie du bivac, elle s'enveloppa dans son manteau, se coucha à terre et s'endormit.

Seize ans après, la même chose arrivait à la duchesse de Montpensier, fuyant de France avec le colonel Thierry.

Madame se réveilla glacée et fort souffrante ; l'indisposition paraissait même assez grave pour donner des inquiétudes à ses compagnons de voyage.

Heureusement, pendant son sommeil, on avait cherché et trouvé une espèce de cabane qui servait de retraite aux bergers pendant les orages. On y conduisit la duchesse, qui y attendit le [illegible] d'un feu de bruyères et de branches sèches. — Pendant [illegible] un des compagnons de Madame, M. de B[illegible]l, qui [illegible] s'était mis en quête d'une voiture.

Au grand jour, il revint avec un cabriolet qui ne pouvait contenir que trois personnes.

Il fallut se séparer. On se donna rendez-vous chez M. de B.....s, à G***.

Madame, M. de Ménars et M. de B.....l montèrent dans le cabriolet, et l'on put trouver un excellent chemin qui n'était qu'à quatre pas de l'endroit où l'on avait passé la nuit.

A la moitié de la première étape, on délibéra où l'on coucherait.

L'embarras venait de ce que Madame avait compté s'arrêter chez un gentilhomme qui, par malheur, n'était pas chez lui. Il est vrai que son frère demeurait à peu de distance ; mais il était républicain.

— Est-ce un honnête homme ? demanda la duchesse.

— Le plus honnête homme que je connaisse ! répondit M. de B.....l.

— C'est bien ! Alors, conduisez-moi chez lui.

On voulut faire à Madame quelques observations.

— Inutile, dit-elle ; il est décidé que c'est là que je m'arrête.

Deux heures après, Madame sonnait à la porte de l'ennemi politique auquel elle venait demander un asile.

Madame et ses deux compagnons de voyage sont introduits dans le salon.

— Qui annoncerai-je à monsieur ? demanda le domestique.

— Priez-le seulement de descendre, dit la duchesse ; je me nommerai à lui.

Un instant après, le maître de la maison entre au salon ; Madame va à lui.

— Monsieur, dit-elle, vous êtes républicain, je le sais ; mais, pour une proscrite, il n'y a pas d'opinion : je suis la duchesse de Berry.

Le républicain s'inclina, mit sa maison tout entière à la disposition de la princesse, et, après y avoir passé une de ses plus tranquilles et de ses meilleures nuits, Madame repartit le lendemain pour un petit bourg où elle avait rendez-vous avec plusieurs de ses partisans, et particulièrement avec M. de Bonnechose. — C'était ce même bon et excellent jeune homme avec lequel, on s'en souvient, j'avais fait connaissance à Trouville.

Il fallut se procurer une autre voiture, car M. de Bonnechose ne devait plus quitter la princesse ; en conséquence, on acheta un char à bancs à quatre places, et on laissa le cabriolet.

C'était M. de B.....l qui conduisait ; il était assis près de la princesse, sur la première banquette, protégée par un soufflet ; MM. de Ménars et de Bonnechose étaient assis, eux sur la banquette de derrière.

Dans une descente rapide, bordée d'un côté par des rochers, de l'autre par un précipice, le cheval s'emporta. Il faisait nuit ; dans une violente secousse, M. de Ménars et M. de Bonnechose virent tout à coup tomber du soufflet un objet assez volumineux. Tous deux crurent que c'était madame la duchesse de Berry, qui, par le choc, venait d'être lancée hors de la voiture. Ils se retournèrent : l'objet, ayant forme humaine, restait immobile sur le chemin ; si c'était la princesse, elle était ou tuée ou blessée grièvement. Par malheur, il n'y avait pas moyen d'arrêter la voiture ; on continua de descendre ainsi près d'un kilomètre. Enfin, le marchepied en fer, ayant été faussé, se trouva en contact avec la voie, et fit une espèce d'enrayage. M. de Bonnechose, jeune et leste, sauta à terre, et s'élança sur le devant de la voiture : il y trouva Madame, fort calme et n'ayant d'autre inquiétude qu'à l'endroit de son manteau, que le vent avait emporté.

La voiture était fort endommagée. On marcha à pied jusqu'à une forge où les réparations nécessaires lui furent faites.

Le même jour, la princesse était reçue dans la famille de M. de B.....l.

C'était là qu'était fixé un premier rendez-vous. Tous ceux qui y avaient été convoqués s'y trouvaient ; ils insistèrent à leur tour pour que Madame n'allât pas plus loin, mais, au contraire, revint sur ses pas et quittât la France.

La princesse répondit avec fermeté :

— Si je sortais de France sans aller dans la Vendée, que diraient donc ces braves populations de l'Ouest qui ont donné tant de preuves de dévouement à la cause royale ? Elles ne me le pardonneraient jamais, et je mériterais plus que mes parents les reproches qui leur ont été adressés tant de fois (1) ! Puisque je leur ai promis, il y a quatre ans, de venir au milieu d'elles en cas de malheur, et que déjà je suis en France, je n'en sortirai pas sans tenir ma promesse... Nous partons ce soir : occupons-nous de mon départ.

Les amis de la duchesse renouvelèrent leurs instances ;

1. On connaît la lettre de Clarette au comte d'Artois après la défaite de Quiberon.

[illegible] comprenait les dangers qu'elle avait à courir ; mais [illegible] était de nature à l'exciter plutôt qu'à l'arrêter.

[illegible] Sainte Anne viendront à mon secours, [illegible] elle : j'ai passé une bonne nuit ; je suis reposée, et veux partir ce soir.

Cet ordre donné, il n'y avait plus qu'à obéir.

M. de B.....l fit les préparatifs de ce départ dans le plus grand secret. Il se procura, dans la ville voisine, une calèche de voyage qui, la nuit suivante, devait attendre à une heure donnée et à un endroit convenu ; malheureusement, elle ne contenait que trois places. Madame choisit pour l'accompagner M. de Ménars et M. de Villeneuve, parent du marquis de B.....l, et, le soir même, on se mit en route.

M. de Villeneuve, connu et vénéré dans tout le Midi, était porteur d'un passeport pour lui, sa femme et un domestique. M. de Lorge sollicita l'humble titre de valet de chambre, et, à l'heure du départ, vint offrir ses services à Madame en redingote de livrée.

Il y avait dans tout cela du Charles-Edouard à Culloden et [illegible] XVI à Varennes.

Madame donna sa main à baiser à ceux qui ne pouvaient l'accompagner, leur assigna un rendez-vous dans l'Ouest, et partit pour la Vendée, où nous allons la suivre.

CXL

ITINÉRAIRE DE MADAME. — PANIQUE. — M. DE PUYLAROQUE. — [illegible] SALVUM FAC LUDOVICUM PHILIPPUM. — LE CHATEAU DE [illegible]. — MADAME DE LA MYRE. — LA FAUSSE COUSINE ET LE CURÉ. — M. GUIBOURG. — M. DE B[illegible]RMONT. — LETTRE DE MADAME A M. DE COISLIN. — LES NOMS DE GUERRE. — PROCLAMATION DE MADAME. — NOUVELLE ESPÈCE DE « HENNÉ ». — M. CHARETTE. — MADAME MANQUE DE SE NOYER DANS LA MAINE. — LE SACRISTAIN A LA PROVENDE. — UNE NUIT DANS L'ÉTABLE. — LES LÉGITIMISTES DE PARIS. — ILS DÉPÊCHENT M. BERRYER EN VENDÉE.

On devait gagner l'endroit où se tenait la voiture par des sentiers étroits, difficiles, pleins de ronces ; Madame y perdit son châle.

C'était pendant la nuit du jeudi au vendredi 4 mai.

La voiture, amenée par MM. de B.....l et de Villeneuve, attendait au rendez-vous.

La nuit était calme, silencieuse et limpide ; quoique la lune fût seulement dans son premier quartier, on pouvait voir à quelque distance.

Or, on crut apercevoir un homme à cheval qui stationnait sur la route.

Un de ces messieurs se glissa sur les côtés, et revint en annonçant que l'homme à cheval était un gendarme.

En même temps, on commençait à entendre le pas d'une troupe de chevaux, et, sous les pas encore lointains de cette cavalerie, on voyait jaillir des étincelles.

Fallait-il partir comme des fugitifs, ou payer d'audace en restant ?

Madame fut pour l'audace ! en fuyant, si vite que ce fût, on serait toujours rejoint ; en attendant, si les soupçons n'existaient pas, on avait la chance de n'en pas donner.

La troupe avançait au grand trot, et on ne tarderait pas à être remarqué.

[illegible] était composée de douze chevaux de poste conduits par trois postillons, et ramenés au relais d'où ils étaient partis.

Voyant la voiture de Madame sur la route, ils offrirent leurs services. M. de B.....l leur répondit en patois provençal pour les remercier, et ils continuèrent leur chemin.

Derrière eux, la voiture se mit en mouvement, et, derrière la voiture, le gendarme.

M. de B.....l, inquiet, suivit, en courant à pied, la voiture. Le gendarme gagnait sur la calèche, et allait la joindre. Alors [illegible] la portière.

— M[illegible] M. de B.....l, voici le gendarme. Que Dieu nous protège !

Madame regarda par la glace placée au fond de la voiture, et vit effectivement le gendarme à quelques pas d'elle seulement, et réglant le pas de son cheval sur celui des chevaux de la princesse.

Que pouvait-on penser, sinon que cet homme, ayant vu une voiture arrêtée et entourée de plusieurs individus, — et cela, à onze heures de la nuit, — avait conçu des soupçons, et, n'osant pas attaquer seul une si nombreuse compagnie, voulait donner l'éveil à la première brigade qu'il rencontrerait sur sa route ?

M. de B.....l ne pouvait ainsi courir à pied pendant tout un relais ; il s'arrêta donc, s'assit au bord du chemin, et, pour avoir des nouvelles, attendit le retour du cocher.

Arrivée à la poste où elle devait prendre les chevaux, la duchesse regarda avec anxiété autour d'elle. Le gendarme avait disparu.

Sans doute, il était allé prévenir la brigade.

On pressa tant que l'on put le maître de poste ; on se remit en route avec deux chevaux seulement, pour ne pas inspirer de soupçons ; mais, à peine hors du village, on retrouva le gendarme. Comme un cavalier fantastique, il avait eu l'air de sortir de terre.

L'avis commun fut qu'il n'y avait point de poste de gendarmerie au village qu'on venait de traverser, et que l'arrestation aurait lieu au village suivant.

A quelques pas de la poste, le gendarme prit un chemin de traverse, et jamais on ne le revit.

Quand on fut de l'autre côté du village où l'on s'attendait à être arrêté, et que l'on vit la route libre, on respira.

— Eh bien, que pense Votre Altesse de notre gendarme ? demanda M. de Villeneuve.

— Ou c'est un fier nigaud qui ne sait pas son affaire, dit la duchesse, ou c'est un rusé compère qui m'a reconnue, et qui, si je réussis, a d'avance dans sa poche son brevet d'officier et quelques centaines de louis pour s'équiper. En tout cas, il peut se vanter de m'avoir fait une fameuse venette !

M. de B.....l apprit ces détails au retour du cocher, et rentra chez lui un peu rassuré.

Le 4 mai, on continua la route vers Toulouse par Nîmes, Montpellier, Narbonne, allant nuit et jour, ne s'arrêtant que le matin de bonne heure pour déjeuner, faire sa toilette, et donner le temps aux garçons d'écurie de graisser la voiture.

On changea de chevaux à Lunel.

— Où sommes-nous ? demanda la princesse.

— A Lunel, madame, répondit M. de Villeneuve.

— Oh ! dit-elle, si ce bon D..., qui m'a envoyé en Italie une caisse de vin de son cru, savait que je relaye en ce moment, comme il accourrait ! Mais pas d'imprudence.

Et l'on se remit en route sans avertir M. D...

Le 5 mai, à sept heures et demie du soir, la duchesse de Berry entrait à Toulouse en calèche découverte, sans aucun déguisement qui empêchât ceux qui l'avaient vue de la reconnaître.

La voiture, comme de coutume, s'arrêta devant la poste aux chevaux : aussitôt accoururent les désœuvrés et les curieux.

Au nombre des spectateurs était un jeune homme d'une mise élégante, et qui regardait d'un air moins désœuvré, mais plus curieux que les autres ; Madame fit semblant de dormir, sans perdre de vue celui qui, de son côté, attachait si obstinément son regard sur elle.

— Mon cher monsieur de Lorge, dit Madame, tandis qu'on change les chevaux, allez donc m'acheter un chapeau qui me couvre davantage la figure.

M. de Lorge sauta à bas du siège, et s'achemina vers un magasin de modes.

Le spectateur curieux le suivit, entra avec lui dans le magasin, en sortit avec lui, et, lui touchant l'épaule de la main :

— Mon cher de Lorge, dit-il, madame la duchesse de Berry est là.

— Eh bien, oui, mon cher Jules, répondit celui qu'on interrogeait.

— Où veut-elle aller ?

— Dans la Vendée.

— La Vendée regorge de troupes !

— Nous le savons.

— Alors, pourquoi aller en Vendée ? Les provinces qu'elle traverse dans ce moment-ci offrent des chances plus favorables ; Madame peut rester à Toulouse en toute sûreté. Dans un moment, j'aurai pourvu à tout... Il faut absolument que je lui parle.

— Eh bien, soit ! parlez-lui.

— Non pas dans ce moment ; ce serait une imprudence. Je vais monter avec vous sur le siège, et, une fois hors de la ville, nous aviserons !

M. de Lorge revint à la voiture, remit le chapeau neuf à la duchesse, monta lestement sur son siège ; — celui qu'il avait désigné sous le nom de Jules prit place auprès de lui, au grand étonnement de Madame, — et la voiture repartit au galop.

Une fois hors de la ville, le nouveau venu se pencha vers Madame.

Eh ! monsieur de Puylaroque, s'écria-t-elle, c'est donc vous ! — Ah ! dit-elle encore, que c'est vous, je suis tranquille, je suis heureuse ! — Comment se fait-il que nous vous ayons rencontré ? C'est la Providence qui vous envoie, car j'avais bien besoin de vous parler. J'ai perdu une partie de mes adresses ; vous allez me les redonner.

— Tout ce que Votre Altesse voudra ; elle sait que je suis entièrement à sa dévotion, mais, avant tout, par pitié, Madame, n'allez pas en Vendée !...

— Et où voulez-vous que j'aille ?

— Restez à Toulouse ; vous y trouverez le repos et la sûreté.

— Je ne cherche ni l'un ni l'autre : je cherche la lutte. Quant à ce que vous dites de la Vendée, il ne peut rien m'y arriver de fâcheux. La Vendée est sillonnée de soldats, dites-vous ? — Tant mieux ! je connais bon nombre de ceux qui étaient dans la garde ; ils me connaissent aussi, et ne tireront point sur moi, je vous en réponds ! — J'ai promis à mes fidèles Vendéens d'aller les visiter : j'acquitterai ma parole ; si des circonstances que je ne veux pas prévoir me forcent à m'éloigner, venez me chercher, et je reviens dans le Midi avec vous. Mais, puisque me voici en France, ne parlons pas d'en sortir.

Quand Madame avait pris une résolution, on sait déjà qu'elle y tenait.

M. de Puylaroque fut donc obligé de renoncer à son projet ; il descendit de la voiture, et rentra à Toulouse.

Huit jours après, il partait pour aller rejoindre Madame dans la Vendée.

En quittant Toulouse, Madame prit par Moissac et Agen, puis elle laissa la route de Bordeaux pour suivre celle de Villeneuve d'Agen, de Bergerac, de Sainte-Foy, de Libourne et de Blaye ; — Blaye, qui, en la voyant passer, resta muet sur l'avenir !

On se dirigea vers le château du marquis de Dampierre ; celui-ci n'était aucunement préparé à la visite qu'il allait recevoir ; mais il était intime ami de M. de Lorge, qui répondait de son dévouement. C'était de ce château, situé à mi-chemin de Blaye à Saintes, que la duchesse voulut avertir de son arrivée ses amis de Paris, conférer avec les chefs de la future insurrection, et jeter ses proclamations dans la Vendée.

Mais, avant d'arriver au château du marquis de Dampierre, on devait passer devant celui d'un de ses parents, lequel n'était séparé de la route que par la rivière.

Un bac était là, comme pour tenter les voyageurs. L'esprit aventureux de Madame ne put résister au désir de faire une visite à l'ami inconnu ; d'ailleurs, M. de Villeneuve l'y poussait : il s'agissait de savoir là si l'on trouverait M. le marquis de Dampierre chez lui.

On mit pied à terre, et l'on passa le bac.

M. de Villeneuve se fit annoncer, et présenta au maître du château la princesse comme sa femme.

On allait se mettre à table ; on proposa à M. et à madame de Villeneuve de partager le déjeuner ; — ils acceptèrent.

C'était un dimanche ; le maître du château, en attendant le déjeuner, proposa à ses hôtes d'aller à la messe.

Si dangereuse qu'elle fût pour l'incognito de Madame, c'était une proposition impossible à refuser.

Madame se rendit à l'église à pied, au bras de son hôte, traversant la foule, et levant hardiment la tête. Il est vrai qu'une fois à l'église, la chaleur et la fatigue l'emportèrent : la princesse profita d'un sermon du curé qui dura une heure pour dormir une heure.

Le bruit de chaises qui suit la péroraison d'un sermon réveilla Madame, et elle entendit pour la première fois le *Domine salvum fac regem* LUDOVICUM PHILIPPUM.

Après le déjeuner, on se remit en route. Le 7 mai au soir, la duchesse de Berry arrivait à la grille du château de Dampierre.

M. de Lorge descendit et sonna.

En Angleterre, on sait qui demande à entrer par la manière dont frappe le visiteur. M. de Lorge sonna en aristocrate qui n'a pas le temps d'attendre ; aussi fut-ce M. de Dampierre lui-même qui se présenta.

— Qui est là ? demanda-t-il.

— Moi, de Lorge !... Ouvre vite ! je t'amène madame la duchesse de Berry.

Le maître de la maison fit un bond en arrière.

— La duchesse de Berry ! s'écria-t-il ; comment ! Madame ?

— Oui, elle-même... Ouvre !

— Mais, reprit M. de Dampierre, tu ne sais donc pas que j'ai vingt personnes chez moi, que ces vingt personnes sont au salon, et...

— Monsieur, dit la duchesse de Berry mettant la tête à la portière, je crois avoir entendu dire que vous avez de par le monde une cousine qui demeure à cinquante lieues d'ici ?

— Madame de la Myre, oui madame.

— Alors, ouvrez, monsieur, et présentez-moi aux personnes de votre société sous le nom de madame de la Myre.

— Ouvrez, mon cher M. de Dampierre, que je n'ai fait toutes ces observations que dans votre intérêt ; mais, du moment que vous me faites l'honneur d'insister...

— J'insiste.

M. de Dampierre se hâta d'ouvrir la grille.

Madame sauta hors de la voiture, passa son bras sous celui du maître de la maison, et s'achemina vers le salon.

Le salon était vide.

En l'absence de M. de Dampierre, chacun avait regagné sa chambre.

Lorsque la duchesse de Berry entra dans le salon, suivie de M. de Ménars, de M. de Villeneuve et de M. de Lorge, qui avait dépouillé sa redingote de livrée, et qui était redevenu un gentilhomme, — elle n'y trouva donc plus que la maîtresse de la maison, et deux ou trois personnes auxquelles la duchesse et M. de Lorge furent présentés sous le nom de M. et madame de la Myre.

Le même soir, M. de Villeneuve, sachant Madame en sûreté, repartit pour la Provence.

Le lendemain, Madame, en descendant pour le déjeuner, subit la seconde présentation.

Aucun doute ne s'éleva sur l'identité de la fausse madame de la Myre.

Le dimanche suivant, le curé dans la paroisse duquel se trouvait le château vint, comme d'habitude, dîner chez M. le marquis de Dampierre, lequel, ainsi qu'il l'avait fait pour ses autres hôtes, lui présenta Madame sous le nom de sa cousine.

Le curé s'avança vers la duchesse dans l'intention de la saluer ; mais, à moitié chemin de l'intervalle qu'il avait à franchir, fixant les yeux sur elle, il s'arrêta, et sa figure prit un air de stupéfaction si comique, que la duchesse ne put s'empêcher d'éclater de rire.

Lors de l'arrivée de Madame à Rochefort, en 1823, le bonhomme lui avait été présenté. Il la reconnaissait.

— Mon cher curé, lui demanda M. de Dampierre, excusez-moi, mais, en vérité, je ne puis m'empêcher de vous demander ce qu'il y a dans la figure de ma cousine qui vous tire l'œil à ce point.

— Il y a, monsieur le marquis, dit le curé, que madame votre cousine... Oh ! mais c'est étonnant ! Cependant, c'est impossible !... car enfin...

Et le reste de la phrase du bon curé se perdit dans un murmure confus et inintelligible.

— Monsieur, dit à son tour Madame en s'adressant au bon curé, permettez que je m'associe à mon cousin pour vous demander ce qu'il y a.

— Il y a, répondit le curé, comme dans un vaudeville de Scribe ou une comédie d'Alexandre Duval, il y a que Votre Altesse royale ressemble à la cousine de M. le Marquis... Non je me trompe : Que la cousine de M. le Marquis ressemble à Votre Altesse royale... Ce n'est pas cela que je veux... Oh ! mais c'est-à-dire que je jurerais...

La duchesse était passée du rire ordinaire au fou rire.

En ce moment, on sonna le dîner.

M. de Dampierre, qui voyait le plaisir que prenait la duchesse à la surprise du bon curé, le plaça à table vis-à-vis d'elle. Il en résulta qu'au lieu de dîner, le curé ne cessa de regarder Madame en répétant :

— Oh ! mais c'est incroyable !... en vérité, je jurerais... et, cependant, c'est impossible !

Folle et insouciante comme un enfant, Madame passa neuf jours dans le château ; personne, excepté le curé, n'eut l'idée de lui contester son identité de nom et de cousinage.

Dès le second jour, un messager partait pour la Vendée avec trois billets.

Par le premier, la duchesse invitait un homme sûr à lui trouver une retraite *introuvable*.

Le second était adressé à l'un des principaux chefs vendéens et était conçu en ces termes.

« Malgré l'échec que nous venons d'éprouver, je suis loin de regarder ma cause comme perdue : j'ai toujours confiance dans notre bon droit. Mon intention est donc qu'on plaide incessamment ; et j'engage mes avocats à se tenir prêts à plaider... au premier jour. »

Le troisième billet était adressé à M. Guibourg, et était surtout remarquable par son laconisme.

Le voici :

« On vous dira où je suis ; venez sans perdre un moment. Pas un mot à qui que ce soit ! »

Trente heures après, M. Guibourg était près de la princesse.

Les premiers mots de madame furent :

— Où est M. le maréchal de Bourmont ?

Personne n'en savait rien, M. Guibourg pas plus que les

autres. Le maréchal n'était pas à Nantes, et on ne connaissait ni la route qu'il avait pu suivre, ni la retraite où il était caché.

Il n'y avait rien à faire sans M. de Bourmont. M. de Bourmont, c'était l'âme de l'entreprise ; M. de Bourmont était le seul qui, par l'influence de son nom, pût soulever la Vendée, et, par son titre de maréchal de France, exiger l'obéissance de ces officiers tous égaux entre eux.

Madame n'avait pas entendu parler de M. de Bourmont depuis le jour où elle s'était séparée de lui.

— Voyons, dit-elle vivement à M. Guibourg, ne nous laissons pas abattre par de simples contrariétés, nous qui ne nous laisserions pas abattre par des revers ; seulement, qu'y a-t-il à faire ?

— Puisque Madame a déclaré qu'elle brûlait ses vaisseaux, répondit M. Guibourg, puisqu'elle est décidée à venir dans la Vendée, où on l'attend, je lui conseillerai de quitter ce château le plus promptement et le plus secrètement possible. En quarante heures, on peut réunir autour de Madame les principaux chefs des deux rives de la Loire ; Madame leur fera connaître ses intentions, et, éclairée par leurs conseils, prendra une détermination.

— Soit ! dit la duchesse ; demain, vous partirez ; après-demain, je partirai à mon tour, et, dès mon arrivée là-bas, je tiendrai conseil avec les chefs que vous aurez prévenus.

Mais, le lendemain, Madame rappela M. Guibourg auprès d'elle.

— J'ai changé d'avis, dit-elle, et ne veux consulter personne ; la majorité pourrait être pour un ajournement, et tout soulèvement en Vendée doit avoir lieu, m'a-t-on dit, dans la première quinzaine de mai, époque où les travaux de la campagne donnent en quelque sorte vacances aux métayers ; nous sommes donc en retard. D'ailleurs, dans leurs rapports, sur la foi desquels je suis venue, les chefs me disaient tous qu'ils étaient prêts à agir ; leur demander s'ils le sont, ce serait douter de leur parole. Je vais donc faire connaître mes intentions à toute la France.

Cette lettre, adressée au marquis de Coislin, à la date du 15 mai, résume la circulaire dont nous venons de parler, et que nous ne citons pas textuellement, n'en ayant pas la teneur exacte.

Voici la lettre adressée à M. de Coislin :

« Que mes amis se rassurent : *je suis en France*, et bientôt *je serai dans la Vendée* ; c'est de là que vous parviendront mes ordres définitifs : vous les recevrez avant le 25 de ce mois. Préparez-vous donc. Il n'y a eu qu'une méprise et une erreur dans le Midi ; je suis satisfaite de ses dispositions, il tiendra ses promesses. Mes fidèles provinces de l'Ouest ne manquent jamais aux leurs. — Dans peu, toute la France sera appelée à reprendre son ancienne dignité et son ancien bonheur.

« M.-C. R.

« 15 mai 1832. »

A cette lettre était jointe la note renfermant les noms de guerre sous lesquels devaient se cacher et correspondre les conspirateurs.

Les voici :

Guibourg — *Pascal*, le maréchal — *Laurent*, Madame — *Malhurine*, Maquillé — *Bertrand*, Terrien — *Cœur-de-Lion*, Colnet — *Saint-Amand*, Charles — *Antoine*, Cadoudal — *Bras-de-Fer*, Cathelineau — *Le Jeune* ou *Achille*, Charette — *Gaspard*, Hébert — *Doineville*, d'Autichamp — *Marchand*, de Coislin — *Louis Renaud*.

Le même jour, madame la duchesse de Berry faisait répandre à plusieurs centaines d'exemplaires la proclamation suivante, imprimée à l'aide d'une presse portative :

Proclamation de madame la duchesse de Berry, régente de France.

« Vendéens ! Bretons ! vous tous, habitants des fidèles provinces de l'Ouest !

« Ayant abordé dans le Midi, je n'ai pas craint de traverser la France au milieu des dangers pour accomplir une promesse sacrée, celle de venir parmi mes braves amis, et de partager leurs périls et leurs travaux.

« Je suis enfin parmi ce peuple de héros ! *Ouvrez à la fortune de la France !* Je me place à votre tête, sûre de vaincre avec de pareils hommes. Henri V vous appelle ; sa mère, régente de France, se voue à votre bonheur Un jour, Henri V sera votre frère d'armes, si l'ennemi menaçait nos fidèles pays.

« Répétons notre ancien et notre nouveau cri : Vive le roi ! Vive Henry V !

«MARIE-CAROLINE.

« Imprimerie royale de Henri V. »

Précédée de cette proclamation, Madame se remit en route le 16 mai 1832.

Elle était accompagnée de M. et de madame de Dampierre, de M. de Ménars et de M. de Lorge, qui avait repris le rôle et le costume de domestique.

Les chevaux de M. de Dampierre conduisirent Madame jusqu'à la première poste, où elle prit des chevaux, et continua sa route par Saintes, Saint-Jean-d'Angély, Niort, Fontenay, Luçon, Bourbon et Montaigu.

La duchesse de Berry traversait en plein jour et en voiture découverte le pays que, quatre ans auparavant, elle avait traversé à cheval, allant de château en château, et entourée des populations accourues sur son passage. Quant à M. de Ménars, propriétaire dans le pays, habitué de toutes les élections comme électeur et éligible, ayant présidé le grand collège de Bourbon, c'était un miracle qu'il ne fût point reconnu à chaque pas.

Sans doute que l'un et l'autre furent protégés par leur imprudence même. Il est vrai que Madame avait une perruque brune ; mais, avec sa perruque brune, la duchesse avait conservé ses sourcils blonds ; tout à coup, ses compagnons de voyage lui en firent l'observation. Il fallait remédier au plus tôt à cette disparate : Madame mouilla de salive un coin de son mouchoir, le frotta sur la botte de M. de Ménars, et, grâce au cirage de la botte, obtint un noir convenable pour harmoniser la couleur de ses sourcils avec celle de sa perruque.

Au relais de Montaigu, M. de Lorge, habillé en domestique, fut obligé, pour ne pas mentir à son costume, de manger avec les domestiques, et d'aider à atteler les chevaux.

M. de Lorge se tira de son rôle comme s'il eût joué la comédie en société.

Le 17 mai, à midi, Madame et M. de Ménars descendaient au château de M. de N... ; les deux voyageurs changèrent aussitôt de costumes avec le maître et la maîtresse de la maison, qui, montant immédiatement en voiture à leur place, continuèrent la route avec M. et madame de D***.

Le postillon, que les domestiques avaient grisé dans la cuisine, tandis que les maîtres changeaient de costumes au premier, ne s'aperçut de rien, enfourcha son porteur, moitié ivre, et prit la route de Nantes, ne se doutant pas qu'on lui avait changé ses voyageurs, ou plutôt qu'ils s'étaient changés eux-mêmes.

La duchesse avait donné rendez-vous à ses amis dans une maison située à une lieue à peu près du château, et appartenant à M. G... Vers cinq heures de l'après-midi, elle prit le bras de M. O... et, à pied, gagna avec lui cette maison, où la rejoignirent bientôt MM. de Ménars et Charette. Ils étaient vêtus de blouses, et avaient des souliers ferrés.

Le soir, Madame partit pour gagner une cache qu'on lui avait ménagée dans la commune de Montbert ; elle était accompagnée de MM. de Ménars, Charette et de la R...e.

Quatre ou cinq paysans escortaient les voyageurs ; on demanda à Madame si elle voulait faire un détour, ou passer la Maine à gué. Madame, comme si elle eût voulu du même coup s'habituer à tous les périls, préféra les dangers à la lenteur. On se consulta un instant pour savoir où l'on passerait la rivière, et l'on arrêta de la passer près de Romainville, sur des espèces de piles de pont qui, tant bonnes que mauvaises, offraient une sorte de gué.

Un paysan qui connaissait les localités prit la tête de la colonne, sondant le chemin avec un bâton qu'il tenait de la main droite, tandis que, de la gauche, il tirait à lui la duchesse. Arrivés aux deux tiers de la rivière, le paysan et Madame sentirent s'écrouler sous leurs pieds la pile sur laquelle ils avaient cru pouvoir s'aventurer.

Tous deux trébuchèrent et tombèrent à l'eau.

Madame était tombée à la renverse, et avait disparu, entièrement submergée. M. Charette s'élança aussitôt, rattrapa Madame par le talon, et la tira de la rivière. Mais elle était restée cinq ou six secondes sous l'eau, et avait failli perdre connaissance.

Les compagnons de Madame ne voulurent pas lui permettre d'aller plus avant ; on la ramena à la maison d'où l'on était parti. Elle changea d'habits des pieds à la tête, et, décidée à prendre le plus long chemin, monta en croupe derrière un paysan.

En raison du détour, ce ne fut que le 18 mai qu'elle arriva au village de Montbert.

Elle soupa et coucha dans la maison qui lui avait été préparée.

Mais la maison était mal pourvue Les compagnons de la

princesse ne voulaient pas qu'elle eût à subir les privations que lui imposait une pareille pénurie ; on lui parla d'un célèbre marchand de comestibles de Nantes, nommé Colin, qui vendait, pour les voyageurs au long cours, d'excellentes conserves enfermées dans des boîtes de fer-blanc.

Madame se décida à donner dans ce sybaritisme.

Il fallait trouver, pour aller faire les emplettes à Nantes, un homme intelligent et discret. On proposa à Madame le sacristain de la paroisse. Madame causa un instant avec l'homme, qui lui plut, et fut chargé de la commission.

Les boîtes furent ouvertes, et, au lieu de munitions, on reconnut des légumes ; mais ces légumes, tout inoffensifs qu'ils étaient en apparence, avaient pour les esprits soupçonneux une certaine signification.

Le sacristain, interrogé sur la condition de ceux qui l'avaient chargé de cette commission gastronomique, répondit que c'étaient des personnes à lui inconnues, et qui l'attendaient dans la lande de Génusson.

Il avait indiqué un point opposé à celui où se trouvait la duchesse de Berry.

Madame la Duchesse de Berry.

On avait compté sur sa prudence, il fut trop prudent. L'achat terminé, pour écarter les soupçons, le sacristain avait recommandé au marchand de comestibles de lui faire porter les boîtes à Pont-Rousseau, où il devait les attendre. Or, pendant qu'il chargeait les boîtes sur son cheval, un patriote passa.

Les patriotes ont, en général, de bons yeux en tout temps ; mais, à cette époque, ceux de Nantes les avaient particulièrement écarquillés. Le nôtre vit les boîtes de fer-blanc, les prit pour des boîtes de poudre, se figura que cette poudre était destinée aux chouans. Pendant que le sacristain chargeait son reste de boîtes, il prit les devants, et avertit la gendarmerie des Souniers.

La gendarmerie arrêta l'homme d'Eglise à son passage, et le ramena à Nantes.

Des gendarmes se rendirent à la lande de Génusson, qui, comme on le pense bien, se trouva déserte.

Le sacristain fut conduit dans la prison de Nantes.

Un paysan l'avait vu au milieu des gendarmes : il prit ses jambes à son cou, et vint avertir la duchesse.

Pour plus de sûreté, Madame quitta sa cachette, connaissant trop peu le sacristain pour mesurer la portée de son dévouement, et se réfugia dans une étable. Elle y passa la nuit et la journée du 19, avec les bœufs du fermier. Un de ces animaux l'avait prise en amitié, et vint plusieurs fois lui souffler au visage.

— Je veux, disait-elle le lendemain, en riant de sa situation, aussitôt que je pourrai, me faire peindre en tête-à-tête avec le gros bœuf qui venait si agréablement me faire *pouf* à la figure.

Un grand bœuf noir dressa ses oreilles sur M. de Ménars, et avait passé la nuit à lui lécher le visage ; seulement M. de Ménars était si fatigué, qu'il avait reçu toutes les caresses de l'animal sans s'éveiller.

Ce fut au milieu d'un ouragan terrible, et par une pluie battante que le 28 mai, à une heure du matin, Madame quitta la ferme pour se rendre à la L...e, maison de campagne inhabitée appartenant à la famille de la R...e, et située dans la commune de Saint-Philibert.

Les chemins étaient affreux, et un marais profond coupait la route ; on ne pouvait avancer dans ce marais bourbeux qu'en sondant pas à pas le chemin.

M. Charette avait commis son jeune camarade de la R...e, chez lequel on se rendait, à la garde de Madame ; aussi, pour traverser le passage dangereux, le jeune homme ne voulut-il se fier qu'à lui-même ; il prit Madame sur ses épaules, et, en hasardant ses premiers pas dans le marais :

— Madame, lui dit-il, il est possible que j'enfonce en disparaissant dans quelque tourbière ; mais, dès que vous me verrez près de disparaître, jetez-vous de côté par le mouvement le plus brusque et le plus vigoureux que vous pourrez ; les passages dangereux ne sont pas larges d'habitude : je serai perdu, mais vous serez sauvée !

Deux fois la chose faillit arriver, deux fois Madame sentit M. de la R...e s'enfoncer, jusqu'à la ceinture ; mais, chaque fois, il parvint heureusement à se tirer d'affaire.

Madame arriva au point du jour, et, toute fatiguée qu'elle était, se remit en route le soir, après avoir déjeuné, dormi, reçu quelques personnes du pays, et avoir beaucoup plaisanté des deux genres de mort peu princiers auxquels elle avait failli succomber.

Cette nouvelle étape la conduisit chez une sœur de M. de la R...e. Son hôtesse ne s'attendait point à la visite, et se trouva mal de joie en la recevant.

Le 21 au soir, la duchesse se remit en route ; il s'agissait de gagner M..., commune de Leyé.

Elle y resta jusqu'au lundi 31, c'est-à-dire pendant dix jours. La maison était incommode, et la retraite peu sûre ; les colonnes mobiles passaient incessamment devant la porte ; il était évident que l'on avait des soupçons.

Et, cependant, le rendez-vous était donné là à M. de Bourmont, à M. Berryer et à M. R...

Il fallait attendre.

La lettre écrite par la duchesse aux royalistes était arrivée à destination ; seulement, Madame avait oublié de donner la clef de la note en chiffres qui l'accompagnait.

M. Berryer s'appliqua à la chercher, et la trouva.

C'était la phrase suivante substituée aux vingt-quatre lettres de l'alphabet : *Le gouvernement provisoire.*

La lettre de Madame avait jeté un grand trouble parmi les royalistes paresseux placés dans les rayons du centre lumineux qu'on appelle Paris ; ils voyaient plus clair dans l'opinion publique que les royalistes du Maine, de la Vendée et de la Loire-Inférieure ; le gouvernement du roi Louis-Philippe se dépopularisait de plus en plus, c'était vrai ; mais c'était là une raison pour attendre, et non point pour se presser ; quant à espérer quelque chose de la tentative de Madame, aucun n'était si aveugle que de s'en flatter.

Les royalistes parisiens se réunirent donc le 19 au soir afin d'aviser au moyen de faire connaître à Madame la véritable situation de la France.

La réunion fut grave, presque sombre ; on regardait le danger comme imminent. Il fut, en conséquence, décidé qu'un des chefs principaux se rendrait en Vendée auprès de la princesse.

Les chefs principaux étaient au nombre de trois : MM. de Chateaubriand, Hyde de Neuville et Berryer.

MM. de Chateaubriand et Hyde de Neuville étaient l'objet d'une surveillance qu'il était difficile de mettre en défaut ; avant qu'ils fussent arrivés à Orléans, on eût deviné où ils allaient, et ils eussent été arrêtés ou suivis.

M. Berryer s'offrit pour remplir le message. Un procès l'appelait aux assises de Vannes dans les premiers jours de juin.

Une note rédigée par M. de Chateaubriand, et offrant le résumé de l'opinion, nous ne dirons pas de la majorité, mais de la masse de l'assemblée, lui fut remise.

Le reste fut abandonné à son dévouement et à son éloquence.

Il s'agissait d'obtenir de Madame qu'elle quittât la Vendée.

M. Berryer partit de Paris le 20 mai au matin, et arriva le 22 à Nantes.

Qu'on nous permette de suivre l'illustre orateur dans son voyage pittoresque par les chemins de traverse, au milieu des buissons et des haies ; nous répondons de l'exactitude des détails : ils nous ont été donnés, en 1833, par M. Berryer lui-même.

CCXLI

ENTREVUE DE MM. BERRYER ET DE BOURMONT. — LES GUIDES DE L'ENVOYÉ. — LA COLONNE MOBILE. — M. CHARLES. LA CACHETTE DE MADAME. — MADAME REFUSE DE QUITTER LA VENDÉE. — ELLE APPELLE AUX ARMES SES PARTISANS — MORT DU GÉNÉRAL LAMARQUE. — LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION SE RÉUNISSENT CHEZ LAFFITTE. — ILS DÉCIDENT QU'ILS PUBLIERONT UN COMPTE RENDU A LA NATION. — MM. ODILON BARROT ET DE CORMENIN SONT CHARGÉS DE LA RÉDACTION DE CE COMPTE RENDU. — CENT TRENTE-TROIS DÉPUTÉS LE SIGNENT.

A peine M. Berryer fut-il arrivé à Nantes, qu'il apprit que M. de Bourmont y était depuis deux jours. Il alla le voir sur-le-champ.

M. de Bourmont avait reçu l'ordre du 15 mai, relatif à la prise d'armes, fixée au 24 ; mais il pensa, comme M. Berryer, d'après ce qu'il avait vu et entendu dans son court séjour à Nantes qu'il n'y avait aucun espoir à fonder sur cette insurrection, qu'il regardait comme une *déplorable échauffourée.* C'était tellement son avis, qu'il avait pris sur lui d'envoyer un *presque* contre-ordre aux chefs vendéens, espérant que, lorsqu'il verrait Madame, il parviendrait à la faire renoncer à ses projets. Ce contre-ordre avait été transmis par M. Guibourg à M. de Coislin père, qui devait à son tour le faire connaître à ceux qu'il intéressait. Voici la lettre de M. Guibourg et la copie de l'ordre de M. de Bourmont.

« Monsieur le marquis,

« Retardez de quelques jours l'exécution des ordres que « je suis chargé de vous transmettre de la part de M. le « maréchal.

« Retardez de quelques jours l'exécution des ordres que « vous avez reçus pour le 24 mai, et que rien d'ostensible « ne soit fait avant de nouveaux avis, mais continuez à « vous préparer.

« Le maréchal comte DE BOURMONT.

« Le 22, à midi. »

M. de Bourmont applaudissait donc au sentiment qui conduisait M. Berryer près de Madame, et tout fut préparé le même jour pour le départ de celui-ci.

A deux heures de l'après-midi, M. Berryer monta dans un petit cabriolet de louage, et, comme, en y montant, il demandait à la personne de confiance que la duchesse avait à Nantes, quelle route il fallait prendre, et quel lieu Madame habitait, cette personne lui montra du doigt un paysan qui se tenait au bout de la rue sur un cheval gris pommelé, et lui dit seulement : « Vous voyez bien cet homme ? Vous n'avez qu'à le suivre. »

En effet, à peine l'homme au cheval gris vit-il la voiture de M. Berryer se mettre en marche, qu'il fit prendre à sa monture un trot qui permettait à M. Berryer de le suivre sans le perdre de vue. Ils traversèrent ainsi les ponts, et entrèrent dans la campagne. Le paysan ne retournait même pas la tête, et paraissait s'inquiéter si peu de la voiture à laquelle il servait de guide, qu'il y avait des moments où M. Berryer se croyait dupe d'une mystification. Quant au cocher, comme il n'était pas dans la confidence, il ne pouvait donner aucun renseignement, et, comme, lorsqu'il avait demandé : « Où allons-nous, notre maître ? » le maître avait répondu : « Suivez cet homme », il obéissait strictement à cette injonction, ne s'occupant dès lors pas plus du guide que le guide ne s'occupait de lui.

Après deux heures et demie de marche, qui ne furent pas pour M. Berryer sans inquiétude, on arriva à un petit bourg. L'homme au cheval gris s'arrêta devant l'auberge : M. Berryer en fit autant ; l'un descendit de son cheval, l'autre de sa voiture, pour continuer la route à pied. M. Berryer dit à son cocher de l'attendre jusqu'au lendemain six heures du soir, et suivit son bizarre conducteur.

Au bout de cent pas, le guide entra dans une maison, et, comme, pendant la route, M. Berryer avait gagné du chemin sur lui, il y entra presque en même temps. L'homme

ouvrit la porte de la cuisine où la maîtresse de la maison était seule, et, lui montrant M. Berryer, qui marchait derrière lui, il ne lui dit que ces mots :

— Voilà un monsieur qu'il faut conduire.

— Où le conduira-t-on, répondit la maîtresse de la maison.

A peine ces paroles furent-elles prononcées, que le guide ouvrit une porte, et sortit sans donner à M. Berryer le temps de le remercier, ni de paroles ni d'argent. La maîtresse de la maison fit signe au voyageur de s'asseoir, et, continua, sans lui adresser un seul mot, de vaquer à ses affaires de ménage, comme s'il n'y eût point eu là un étranger.

Un silence de trois quarts d'heure succéda à la stricte politesse que venait de recevoir M. Berryer, et ne fut interrompu que par l'arrivée du maître ; il salua l'étranger sans manifester ni étonnement ni curiosité ; seulement, il chercha des yeux sa femme, qui lui répéta, de la place où elle était, et sans interrompre ce qu'elle faisait, les mêmes mots que le guide lui avait dits :

— Voilà un monsieur qu'il faut conduire.

Le maître de la maison jeta alors sur son hôte un de ces regards inquiets, fins et rapides, qui n'appartiennent qu'aux paysans vendéens ; puis sa figure reprit aussitôt le caractère de physionomie qui lui était habituel, celui de la bonhomie et de la naïveté.

Il s'avança vers M. Berryer, le chapeau à la main.

— Monsieur désire voyager dans notre pays ? lui dit-il.

— Oui, je voudrais aller plus loin.

— Monsieur a des papiers, sans doute ?

— Oui.

— En règle ?

— Parfaitement.

— Et sous son véritable nom, je présume ?

— Sous mon véritable nom.

— Si monsieur voulait me montrer, je lui dirais bien s'il peut voyager tranquille dans notre pays.

— Les voici.

Le paysan les prit et les parcourut des yeux ; son regard ne se fut pas plus tôt arrêté sur le nom de M. Berryer, qu'il les replia en disant :

— Oh ! c'est très bien ! monsieur peut aller partout avec ces papiers-là.

— Et vous vous chargez de me conduire ?

— Oui, monsieur.

— Je voudrais bien que ce fût le plus tôt possible.

— Je vais faire seller les chevaux.

A ces mots, le maître de la maison sortit ; dix minutes après, il rentra.

— Les chevaux sont prêts.

— Et le guide ?

— Il attend, monsieur.

En effet, M. Berryer trouva à la porte un garçon de ferme déjà en selle, et tenant un cheval de main ; à peine eut-il le pied dans l'étrier, que son nouveau conducteur se mit en route aussi silencieusement que l'avait fait son prédécesseur.

Après deux heures de marche pendant lesquelles aucunes paroles ne furent échangées entre M. Berryer et son guide, on arriva, vers la tombée de la nuit, à la porte d'une de ces métairies qu'on décore du nom de château. Il était huit heures et demie du soir ; M. Berryer et son guide descendirent de cheval, et tous deux entrèrent.

Le garçon de ferme s'adressa à un domestique, et lui dit :

— Il faut que ce monsieur parle à monsieur.

Le maître était couché ; il avait passé la nuit précédente à un rendez-vous, et la journée à cheval ; il était trop fatigué pour se lever : un de ses parents descendit à sa place.

Celui-ci reçut M. Berryer, et, dès qu'il eut appris son nom et le but de son voyage, il donna des ordres pour le départ. Il se chargeait lui-même de servir de guide au voyageur.

En effet, dix minutes après, tous deux partirent à cheval. Au bout d'un quart d'heure, un cri retentit à cent pas devant eux ; M. Berryer tressaillit, et demanda quel était ce cri.

— C'est notre éclaireur, répondit le chef vendéen ; il demande à sa manière si le chemin est libre. Ecoutez, vous allez entendre la réponse.

A ces mots, il étendit sa main, la posant sur le bras de M. Berryer, et le forçant ainsi d'arrêter son cheval.

En effet, un second cri se fit entendre, venant d'une distance beaucoup plus éloignée ; il semblait l'écho du premier, tant il était pareil.

— Nous pouvons avancer : la route est libre, reprit le chef en remettant son cheval au pas.

— Nous sommes donc précédés d'un éclaireur ?

— Oui, nous avons un homme à deux cents pas devant nous, et un autre à deux cents pas derrière.

— Mais quels sont ceux qui répondent ?

— Les paysans dont les chaumières bordent la route. Faites attention, lorsque vous passerez devant l'une d'elles, vous verrez une petite lucarne s'ouvrir, une tête d'homme s'y glisser, y demeurer un instant immobile comme si elle était de pierre, et ne disparaître que lorsque nous serons hors de vue. Si nous étions des soldats de quelque cantonnement environnant, l'homme qui nous aurait regardés passer sortirait aussitôt par une porte de derrière ; puis, s'il y avait aux environs quelque ressemblement, il serait aussitôt prévenu de l'approche de la colonne qui croirait le surprendre.

En ce moment, le chef vendéen s'interrompit.

— Ecoutez, murmura-t-il en arrêtant son cheval.

— Qu'y a-t-il ? dit M. Berryer. Je n'ai entendu que le cri habituel de notre éclaireur.

— Oui ; mais aucun cri n'y a répondu ; il y a des soldats dans les environs.

A ces mots, il mit son cheval au trot ; M. Berryer en fit autant ; presque au même instant, l'homme qui formait l'arrière-garde les rejoignit au galop.

Ils trouvèrent, à l'embranchement des deux routes, leur guide immobile et indécis.

Le chemin bifurquait, et, comme on n'avait, ni d'un côté ni de l'autre, répondu à son cri, il ignorait lequel de ces deux sentiers il fallait prendre ; tous deux, au reste, conduisaient les voyageurs à leur destination.

Après un moment de délibération à voix basse entre le chef et le guide, celui-ci s'enfonça sous la voûte sombre qui était à droite ; cinq minutes après, M. Berryer et le chef se mirent en marche par le même chemin, laissant immobile, à la place qu'ils quittaient, leur quatrième compagnon, qui, cinq minutes après, les suivit à son tour.

A trois cents pas plus loin, M. Berryer et le chef trouvèrent leur éclaireur arrêté ; il leur fit un signe de la main pour commander le silence, et laissa tomber à voix basse ces paroles :

— Une patrouille !

En effet, ils entendirent le bruit régulier de pas que fait une troupe en marche : c'était une colonne mobile qui faisait sa ronde de nuit.

Bientôt le bruit se rapprocha d'eux, et ils virent se dessiner sur le ciel les baïonnettes des soldats, lesquels, pour éviter l'eau qui coulait dans les chemins creux, n'avaient suivi ni l'une ni l'autre des deux routes dont l'embranchement avait causé l'hésitation momentanée du guide, mais avaient gravi le talus, et marchaient de l'autre côté de la haie, sur le terrain qui dominait les deux sentiers creux par lesquels il était encadré. Si un seul des quatre chevaux eût henni, la petite troupe était prisonnière ; mais ils semblaient avoir compris la position de leurs maîtres, et restèrent silencieux comme eux ; les soldats passèrent donc sans se douter près de qui ils avaient passé. Quand le bruit des pas se fut perdu dans l'éloignement, les voyageurs se remirent en marche.

A dix heures et demie, on se détourna de la route, et l'on entra dans un bois. — La petite troupe mit pied à terre ; on laissa les chevaux sous la garde des deux paysans, et M. Berryer et le chef continuèrent seuls leur chemin.

On n'était plus très éloigné de la métairie où se trouvait Madame ; mais, comme on voulait entrer par une porte de derrière, il fallut faire un détour, et passer à travers des marais où les voyageurs enfoncèrent jusqu'aux genoux ; enfin, on aperçut la petite masse sombre que formait la métairie entourée d'arbres, et bientôt l'on fut arrivé à la porte. Le chef frappa d'une manière particulière.

Des pas s'approchèrent, et une voix demanda :

— Qui est là ?

Le chef répondit par un mot d'ordre convenu, et la porte s'ouvrit.

C'était une vieille femme qui remplissait l'office de concierge ; mais elle était accompagnée, pour plus de sûreté, d'un grand et robuste gaillard armé d'un bâton qui, dans de pareilles mains, était aussi dangereux que quelque arme que ce fût.

— Nous voudrions M. Charles, dit le chef.

— Il dort, répondit la vieille ; mais il a dit de l'avertir si quelqu'un venait. Entrez dans la cuisine, je vais le réveiller.

— Dites-lui que c'est M. Berryer, arrivant de Paris, ajouta celui-ci.

La vieille les laissa dans la cuisine, et sortit.

Les voyageurs s'approchèrent de la cheminée immense, où luisaient quelques braises, restes du feu de la journée : une planche s'y enfonçait par l'une de ses extrémités, tandis que l'autre serrait dans une espèce de pince produite par une fente un de ces morceaux de bois de sapin enflammé qu'on emploie, dans les chaumières vendéennes, au lieu de lampe ou de chandelle.

Au bout de dix minutes, la vieille rentra et avertit M. Berryer que M. Charles était prêt à le recevoir, et qu'elle venait le chercher pour le conduire près de lui. Il la suivit donc, et, montant derrière elle un mauvais escalier en dehors de la maison, et qui semblait collé le long du mur, il arriva à une petite chambre située au premier étage,

la seule qui fût à peu près habitable dans cette pauvre métairie.

Cette chambre était celle de la duchesse de Berry. La vieille ouvrit la porte, et, restant en dehors, la referma sur M. Berryer.

L'attention de celui-ci se porta d'abord, et tout entière, sur Madame. Elle était couchée dans un mauvais lit de bois blanc, grossièrement équarri à coups de serpe, dans des draps de batiste très fine, et couverte d'un châle écossais à carreaux rouges et verts; elle portait sur la tête une de ces coiffes de laine qui appartiennent aux femmes du pays, et dont les barbes retombent sur les épaules. Les murs étaient nus; une mauvaise cheminée en plâtre chauffait l'appartement, qui n'avait, pour tout meuble, qu'une table couverte de papiers sur lesquels étaient posées deux paires de pistolets: dans un coin de l'appartement, une chaise où avaient été jetés un costume complet de jeune paysan et une perruque noire.

Nous avons dit que l'entrevue de M. Berryer avec la duchesse avait pour but de déterminer cette dernière à quitter la France; mais, comme nous ne pourrions rapporter les détails de cette conversation sans compromettre, au milieu des intérêts généraux, des intérêts particuliers, nous la passerons sous silence; — au courant, comme nous les y avons mis, des hommes et des choses, nos lecteurs y suppléeront facilement.

A trois heures du matin, mais à trois seulement, Madame se rendit aux raisons dont M. Berryer s'était fait l'organe pour lui-même et pour son parti. Cependant, quoique la duchesse eût pu voir par elle-même qu'il y avait peu de chances de succès à attendre d'une insurrection armée, ce ne fut pas sans cris et sans désespoir qu'elle céda.

— Eh bien, c'est décidé, disait-elle, je vais donc quitter la France; mais je n'y reviendrai pas, faites-y attention, car je n'y veux pas revenir avec les étrangers; ils n'attendent qu'un instant, vous le savez bien, et le moment arrivé: ils viendront me demander mon fils, — non pas qu'ils s'inquiètent beaucoup plus de lui qu'ils ne s'occupaient de Louis XVIII, en 1813, mais ce sera un moyen pour eux d'avoir un parti à Paris. — Eh bien, alors, ils ne l'auront pas, mon fils! ils ne l'auront pour rien au monde; je l'emporterai plutôt dans les montagnes de la Calabre! Voyez-vous, monsieur Berryer, s'il faut qu'il achète le trône de France par la cession d'une province, d'une ville, d'une forteresse, d'une chaumière comme celle dans laquelle je suis, je vous donne ma parole de régente et de mère qu'il ne sera jamais roi!

Enfin, Madame se décida. A quatre heures du matin, M. Berryer prit congé d'elle, emportant sa promesse de le rejoindre à midi dans la seconde maison où il s'était arrêté, et qui était située à quatre lieues de pays de l'endroit où il avait laissé son cocher. Arrivé là la duchesse devait monter dans la petite voiture de louage, rentrer à Nantes en compagnie de M. Berryer, y prendre la poste avec son passeport supposé, et, traversant toute la France, en sortir par la route du mont Cenis.

M. Berryer s'arrêta à l'endroit convenu, et y attendit Madame de midi à six heures. A ce moment seulement, il reçut une dépêche d'elle; la duchesse avait changé de résolution.

Elle lui écrivait qu'elle avait enchaîné trop d'intérêts aux siens, entraîné trop d'existences à la suite de la sienne pour se soustraire seule aux conséquences de sa descente en France, et les laisser peser sur les autres; qu'elle était donc décidée à partager jusqu'au bout le sort de ceux qu'elle avait exposés; seulement, la prise d'armes, d'abord, fixée au 24 mai, était remise à la nuit du 3 au 4 juin.

M. Berryer, consterné, revint à Nantes.

Le 25, M. de Bourmont reçut de la duchesse une lettre qui confirmait celle qu'elle avait écrite à M. Berryer; la voici:

« Ayant pris la ferme détermination de ne pas quitter les provinces de l'Ouest, et de me confier à leur fidélité depuis si longtemps éprouvée, je compte sur vous, mon bon ami, pour prendre toutes les mesures nécessaires pour la prise d'armes qui aura lieu dans la nuit du 3 au 4 juin. J'appelle à moi tous les gens de courage; Dieu nous aidera à sauver notre patrie! Aucun danger, aucune fatigue ne me découragera; on me verra paraître aux premiers rassemblements

« MARIE-CAROLINE,

« *Régente de France.*

« Vendée, 25 mai 1832. »

Aussitôt cette lettre reçue, M. de Bourmont écrivit, de son côté, à M. de Coislin un billet dont voici la teneur:

« Madame ayant pris la résolution courageuse de ne point abandonner le pays, et d'appeler à elle tous ceux qui veulent préserver la France des malheurs qui la menacent, fait connaître à tous qu'ils aient à se tenir prêts le dimanche 3 juin, et qu'ils se réunissent dans la nuit suivante, pour agir ensemble, conformément aux directions que vous avez données. Assurez-vous bien si vos avis seront parvenus à tous sur tous les points.

« Maréchal comte DE BOURMONT. »

Voilà donc où les choses en étaient dans la Vendée quand le bruit de la mort du général Lamarque se répandit à Paris.

Elle suivait de peu de jours celle de Casimir Perier: ces deux vigoureux athlètes s'étaient si rudement étreints dans leurs luttes de tribune, qu'ils semblaient s'être mutuellement étouffés.

Seulement, le soldat avait survécu de quelques jours au tribun.

L'impression produite par ces deux morts fut bien différente: rien ne pouvait se comparer à l'impopularité de l'un, que la popularité de l'autre.

Cette mort coïncidait avec la fameuse affaire du *compte rendu*. — Nous vivons si vite, les événements les plus graves passent si rapides, que l'oubli vient comme la nuit. Pas un jeune homme de trente ans ne sait aujourd'hui, à coup sûr, ce qu'était cette affaire du compte rendu que nous qualifions de grave.

Depuis qu'il avait quitté le pouvoir, M. Laffitte était rentré dans l'opposition, et c'était tout simple, puisque c'était pour faire de la réaction tout à son aise que Louis-Philippe avait éloigné son premier ministre et son ancien ami.

Au reste, l'opposition de M. Laffitte était, au point de vue de la politique intelligente, ce qu'il y avait de plus conservateur au monde. Si quelque chose pouvait ajouter à la durée de ce règne condamné d'avance, c'était le plan exposé par lui à ses coreligionnaires de la gauche: cette théorie, dont M. Laffitte était le grand prêtre et M. Odilon Barrot l'apôtre, consistait à ressaisir le pouvoir à l'aide d'une majorité parlementaire, à faire triompher alors les inspirations de la politique clémente, et à donner *définitivement* — le mot est de Louis Blanc — la monarchie pour tutrice à la liberté; rêve étroit mais honnête, qui, forcé de marcher entre la réaction et l'émeute, ne devait jamais devenir une réalité.

Quant aux députés radicaux, ils se divisaient en deux nuances représentées, la plus avancée par Garnier-Pagès, l'autre par M. Mauguin; leur but était de renouveler une espèce de ligue dans le genre de celle des Guise, dont le but eût été de conduire insensiblement la monarchie des Bourbons, en 1836 ou 1837, où en était la monarchie des Valois en 1585 ou 1586.

En somme, à part ceux que l'on a appelés depuis les *centriers*, les *ventrus* et les *satisfaits*, c'est-à-dire cette espèce ruminante qui vit en tout temps à l'auge du budget et au râtelier de la liste civile, tout le monde était mécontent.

Tous ces mécontents désirant un changement, soit de système, soit de personnes, mais ne voulant arriver à ce changement que par les moyens constitutionnels, s'étaient réunis dans le courant du mois de mai chez M. Laffitte pour tenter un dernier et suprême effort.

Les républicains purs, qui n'admettaient, au contraire, que les moyens insurrectionnels, et qui marchaient isolément dans leur force et leur liberté, dormant sur leurs armes, n'assistaient point à cette réunion, dont les chefs étaient MM. Laffitte, Odilon Barrot, Cormenin, Charles Comte, Mauguin, Lamarque, Garnier-Pagès et la Fayette.

Les trois derniers flottaient sur les limites de l'opposition constitutionnelle et du républicanisme, tout près, non point de passer dans notre camp, c'est-à-dire dans le camp de la république militante, mais de s'y laisser entraîner.

La réunion Laffitte se composait de quarante députés, à peu près.

M. Laffitte prit la parole, résuma la situation avec la double clarté de l'orateur, de l'homme de chiffres et de l'honnête homme, et proposa une adresse au roi.

C'était le vieux moyen, toujours repoussé, mais revenant toujours à la charge, sous le nom de *remontrances parlementaires* au temps de la monarchie absolue, sous le nom d'*adresse* au temps de la monarchie constitutionnelle.

Garnier-Pagès, esprit juste et incisif, n'eut que deux mots à dire pour combattre victorieusement la proposition.

Pouvait-on, sans folie, se faire cette illusion que la royauté consentirait à s'avouer coupable, à reconnaître ses erreurs, et à faire amende honorable à la nation?

Non, la monarchie et la nation étaient en rupture complète. Il fallait en appeler à la nation des erreurs de la monarchie.

Garnier-Pagès allait jusqu'à appeler ces erreurs des trahisons, ce qui faisait passer un frisson dans les vertèbres de certains députés de l'opposition.

Le résultat de la réunion fut que l'opposition présenterait ses griefs à la nation sous la forme d'un compte rendu

Une commission fut nommée. Cette commission se composait de MM. de la Fayette, Laffitte, de Cormenin, Odilon Barrot, Charles Comte et Mauguin.

MM. de Cormenin et Odilon Barrot reçurent mission de rédiger chacun séparément le compte rendu. On verrait ensuite à choisir l'un ou l'autre ou à fondre les deux ensemble.

L'œuvre de chacun des deux rédacteurs se présenta avec son cachet particulier : M. de Cormenin rappelait trop le hardi pamphlétaire qui signait *Timon le Misanthrope*. M. Odilon Barrot, au contraire, semblait trop exclusivement enchaîner l'avenir de la France à la forme monarchique.

Ni l'un ni l'autre des deux projets ne fut donc adopté.

Il fut convenu que MM. de Cormenin et Barrot, de leurs deux projets n'en feraient qu'un, ou plutôt rédigeraient en commun le manifeste, qui allait fort ressembler à une déclaration de guerre.

Tous deux partirent le matin pour Saint-Cloud, et, le soir, revinrent avec le manifeste. Il était de l'écriture de M. de Cormenin ; mais il était facile de voir qu'Odilon Barrot était pour beaucoup dans la rédaction.

Cependant, quelle que fût la mesure apportée par M. Barrot à cette œuvre, le compte rendu prit le caractère, sinon d'une menace, tout au moins d'un austère et solennel avertissement.

Il parut le 28 mai 1832. Cent trente-trois députés l'avaient signé.

L'impression fut profonde, et la mort du général Lamarque, l'un des signataires principaux du manifeste, vint jeter sur la situation un voile sombre et presque mystérieux qu'étend sur certains jours néfastes la main de la mort.

CCXLII

DERNIERS MOMENTS DU GÉNÉRAL LAMARQUE. — CE QU'AVAIT ÉTÉ SA VIE. — UNE DE MES ENTREVUES AVEC LUI. — JE SUIS DÉSIGNÉ COMME UN DES COMMISSAIRES DU CONVOI. — LE CORTÈGE. — SYMPTOMES D'AGITATION POPULAIRE. — DÉFILÉ SUR LA PLACE VENDOME. — LE DUC DE FITZ-JAMES. — CONFLITS PROVOQUÉS PAR DES SERGENTS DE VILLE. — LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE SE JOIGNENT AU CORTÈGE. — ARRIVÉE DU CONVOI AU PONT D'AUSTERLITZ. — DISCOURS. — PREMIERS COUPS DE FEU. — L'HOMME AU DRAPEAU ROUGE. — ALLOCUTION D'ÉTIENNE ARAGO.

Le 1er juin, à onze heures et demie du soir, le général Lamarque avait rendu le dernier soupir.

C'était un grand événement que cette mort.

A cette époque, le parti républicain lui-même se faisait une arme du nom de Napoléon. Or, le général Lamarque, — chose qui serait plus difficile à définir aujourd'hui qu'à cette époque, où l'on jugeait bien plutôt par instinct que par éducation, — le général Lamarque était à la fois l'homme de l'Empire et de la liberté, le soldat de Napoléon et l'ami de la Fayette. Napoléon, on se le rappelle, l'avait nommé maréchal de France à Sainte-Hélène. Ni les Bourbons de la branche aînée, ni ceux de la branche cadette n'avaient eu l'intelligence de ratifier la nomination ; mais, aux yeux de la France, c'était bien véritablement un de ses maréchaux qui venait de mourir.

Puis cette mort avait véritablement quelque chose de grandiose, en raison des circonstances dans lesquelles elle se produisait, et des particularités qui l'avaient accompagnée.

On citait du général Lamarque, à son lit de mort, une foule de mots dans lesquels il y avait à la fois du Léonidas et du Caton.

Il était mort héroïquement, et, cependant, en regrettant la vie. La pensée qui avait vécu au fond de son cœur, tant que son cœur avait battu, était celle-ci : « Je n'ai pas assez fait pour la France ! »

La maladie dont mourait le général semblait se jouer de l'art : tantôt le malade paraissait en pleine convalescence, et le bulletin de sa santé annonçait la bonne nouvelle aux amis ; tantôt quelque crise fatale laissait le malade plus bas que l'amélioration ne l'avait porté.

Lui seul ne se trompait jamais à ces améliorations passagères. Les docteurs Lisfranc et Broussais, ses amis, le soignaient avec le double dévouement de la science et de l'amitié.

— Mes amis, leur disait invariablement le général, je vous remercie de vos soins ; ils me touchent, mais ils ne vaincront pas le mal ! Vous espérez, et vous voulez me faire espérer inutilement : je sens que je succomberai.

Puis, un moment après, avec un soupir, il ajoutait :

— Ah ! je regrette de mourir ! j'aurais voulu servir encore la France... Et, tenez, je suis surtout désolé de n'avoir pu me mesurer avec ce Wellington, qui s'est fait une réputation de sa défaite à Waterloo ; je l'avais étudié ; je connaissais sa tactique, et, bien sûr, je l'eusse battu !

Laffitte allait le voir autant que sa vie occupée le lui permettait. A la dernière visite qu'il lui avait rendue, la France seule avait fait les frais de la conversation.

— Oh ! mon ami ! mon ami ! lui avait dit le malade en prenant congé de lui, réservez-vous pour la France ; elle seule est grande ! nous sommes tous petits... Seulement, ajoutait-il, écrasé sous cette incessante idée, moi, je pars avec le regret de n'avoir pu venger mon pays des infâmes traités de 1814 et 1815.

C'était du général Lamarque, ce mot sublime jeté de son banc à un orateur qui vantait la paix qu'avait amenée le retour des Bourbons :

— La paix de 1815 n'est pas une paix ; c'est une halte dans la boue !

Le général Exelmans, cet autre vieux compagnon de guerre, qui devait lui survivre de vingt ans pour mourir d'une chute de cheval, était venu le voir à son tour, et essayait de lui rendre cet espoir que nous avions dit perdu depuis longtemps dans le cœur du malade.

— Qu'importe, s'était écrié celui-ci avec une espèce d'impatience, qu'importe que je meure, pourvu que la patrie vive !

Dans un de ces moments de découragement où il voyait devant lui ouverte cette tombe qui devait dévorer tant de patriotisme, il s'était fait apporter l'épée d'honneur que lui avaient votée les officiers des Cent Jours, dont il avait plaidé la cause avec tant de chaleur et un si grand succès ; alors, assis sur son lit, il avait tiré l'épée du fourreau, l'avait regardée longtemps, posée sur ses genoux, et, enfin, l'avait portée à ses lèvres en disant :

— Mes bons officiers des Cent Jours ! ils me l'avaient donnée pour que je m'en servisse, et je ne m'en servirai pas !

Un jour, vaincu par la douleur, il fit, en présence du docteur Lisfranc, une sortie contre cet art impuissant qu'on appelle la médecine.

Tout à coup, s'apercevant devant qui il parlait :

— Je maudis la médecine, dit-il ; mais je bénis les médecins, qui font tant avec le peu que la science met entre leurs mains. Embrassez-moi, Lisfranc, et ne m'oubliez pas : je vous aimais beaucoup !

Ses derniers instants, comme on le voit, avaient été dignes d'un soldat ; il avait lutté contre la mort comme Léonidas contre Xerxès ; son lit avait été le champ de bataille.

Une heure avant sa mort, au milieu d'une agonie qui trahissait ses douleurs par des soubresauts et des frissonnements, il rouvrit ses yeux, fermés depuis trente-six heures, et par trois fois prononça ces deux mots :

— Honneur ! patrie !

Ce sont les deux mots gravés, comme on sait, sur la croix de la Légion d'honneur. Une heure après avoir jeté ce triple cri, qui avait été celui de toute son existence, il avait rendu le dernier soupir.

On a dit qu'en mourant l'homme grandissait ; la chose est vraie au moral comme au physique : le général Lamarque venait de grandir énormément aux yeux de tous. On se rappelait l'enfant volontaire à dix-neuf ans, le jeune homme capitaine de la fameuse colonne infernale, apportant à la Convention une gerbe de drapeaux pris à l'ennemi, et méritant de la grande et terrible assemblée un décret qui déclarait que le capitaine Lamarque avait bien mérité de la patrie.

Dans l'intervalle de ces trente ans, comme sa vie guerrière avait été belle !

On se rappelait Caprée, la Calabre, le Tyrol et Wagram, où il enfonça trois fois l'armée autrichienne ; on se rappelait, on exaltait ses luttes de chaque jour en Catalogne contre ce Wellington qui ne l'avait jamais vaincu, et qu'il espérait vaincre.

Puis sa vie politique, sa vie de tribun, non moins belle ; sa présence à tous les combats de la Chambre ; sa voix s'élevant toujours pour honorer et défendre la France ; ses prières en faveur de la liberté menacée ; ses cris d'alarme, chaque fois qu'il voyait la Révolution compromise ; si malade et si faible qu'il eût été jusqu'au jour où il avait pris le lit, jamais une question d'honneur national ne l'avait trouvé muet ou fléchissant.

Le général Foy mourant laissait au moins Lamarque, comme Miltiade laissait Thémistocle. En mourant, le gé-

[illegible] gouvernement de Louis-Philippe, qui ne voyait dans le général Lamarque qu'un ennemi, heureux de la chute de cet ennemi, n'accorda à ses funérailles que le tribut d'honneurs strictement réclamé par la position politique et militaire du général ; toutes les dispositions funéraires à prendre furent abandonnées aux soins pieux des amis et de la famille, et laissées sous leur responsabilité.

Je fus nommé par la famille commissaire, et chargé de faire prendre à l'artillerie la place qu'elle devait occuper derrière le char funèbre.

Cet honneur était en quelque sorte un souvenir du mort légué au vivant.

Comme le général Foy et le général la Fayette, le général Lamarque avait pour moi une grande amitié, due bien plutôt au souvenir de mon père qu'à ma valeur personnelle. Cependant, lorsqu'il sut, vers la fin de 1830, que j'étais revenu de la Vendée, où m'avait envoyé le général la Fayette, il me fit prier de passer chez lui

Nous causâmes longtemps de cette Vendée avec laquelle il avait fait connaissance en 1815, et où l'appelait une mission du gouvernement nouveau ; je lui dis tout ce que j'en pensais ; c'est-à-dire qu'un jour ou l'autre, elle menaçait de se soulever.

Chacune de mes paroles répondait à une de ses prévisions.

Des épingles à tête noire me servirent à lui tracer mon itinéraire, et à lui indiquer les lieux probables du rassemblement.

Le lendemain, il partit pour Nantes.

On ne le laissa point arriver jusqu'à sa destination ; un ordre de rappel l'atteignit à Angers.

Cette mesure était, selon nous, le résultat de ces mesquines combinaisons que le ministre Casimir Perier décorait du titre de grandes vues politiques, et nous croyons ne pas nous tromper en lui donnant l'explication même que nous n'avons pas hésité à donner à Louis-Philippe, lors de l'entrevue que nous eûmes l'honneur d'avoir avec lui à notre retour de Vendée.

La révolution de 1830 avait été si instantanée, qu'un moment, nous autres républicains, nous la crûmes complète ; elle avait été répercuter son bruit d'armes et son cri de liberté en Belgique, en Italie, en Pologne ; trois peuples s'étaient levés en criant : « A moi, France ! » C'est un de ces appels que la France entend toujours ; et le général la Fayette avait répondu au nom de la France.

La sympathie la plus vive et la plus populaire avait, en outre, éclaté dans nos villes et dans nos campagnes en faveur de ces révolutions faites à l'image de la nôtre ; éruptions partielles et éloignées de ce grand volcan dont le cratère est à Paris, et qui, parfois, comme l'Etna, semble éteint, mais qui, trompeur comme lui, brûle toujours ! Des cris de « Vivent l'Italie, la Belgique et la Pologne ! » emplissaient nos rues, et entraient par tout ce qu'il y avait de fenêtres et de portes dans les palais royaux et ministériels. C'était trois mois à peine après la révolution ; à cette époque, tout incandescente encore du soleil des trois jours, la grande voix du peuple était encore écoutée, et force avait été au gouvernement de promettre par la bouche du général la Fayette, comme nous l'avons dit plus haut, que la nationalité de la Belgique, de l'Italie et de la Pologne ne périrait pas.

Or, nous les avons entendus, ces cris de joie des patriotes étrangers, en moins de quatre mois se changer en cris de détresse. Que demandions-nous, cependant ? Que l'on secourût l'Italie, en lui envoyant un de ces vieux généraux qui en auraient montré le chemin à une armée nouvelle, et la Pologne, en faisant diversion aux projets du czar par le soulèvement, facile pour nous, de la Turquie d'un côté, et de la Perse de l'autre. — Prise ainsi dans un triangle de feu, nous laissions la Russie se débattre, et nous portions aux deux autres nations, nos voisines, les secours plus efficaces encore de notre présence et de nos armes. Le peuple, si sûr et si profond d'instinct, sentait tellement, sans se pouvoir rendre compte des moyens, ces trois résultats possibles, qu'il accueillit avec des cris de joie la proclamation du système ministériel de non-intervention, et la promesse royale que la nationalité polonaise [illegible]

Avancés comme l'étaient les ministres de la royauté de Louis-Philippe, il fallait ou faire la guerre ou se parjurer : en faisant la guerre, on se brouillait avec les rois ; en se parjurant, on se brouillait avec les peuples.

Un seul moyen restait. C'était de prouver au pays qu'il avait trop à s'occuper lui-même de ses propres affaires pour se mêler de celles des autres ; c'était de donner à la France une inflammation d'entrailles, comme nous l'avons déjà dit, afin qu'occupée de ses propres douleurs, elle n'eût plus de sympathie pour la douleur des autres. Une petite guerre civile dans la Vendée secondait merveilleusement ces vues. Il fallait donc éloigner de ce pays, sur lequel on voulait expérimenter, tout homme de vigueur qui eût comprimé les mouvements à leur naissance, et tout homme intelligent qui eût pu deviner la cause réelle de ces mouvements.

Or Lamarque était à la fois un homme de vigueur et d'intelligence ; aussi ne lui donna-t-on pas même le temps d'arriver sur le théâtre de la guerre civile.

Voilà donc à quelles circonstances j'avais dû l'honneur de me trouver en contact avec le général Lamarque, et celui de n'avoir point été oublié par la famille au moment où il s'agissait de faire rendre les derniers honneurs au vainqueur de Caprée.

J'allai annoncer cette nomination à mes amis Bastide et Godefroy Cavaignac, leur demandant s'il y avait quelque chose d'arrêté pour le lendemain.

On avait, pour le soir même, rendez-vous chez Etienne Arago qui était, comme je l'ai déjà dit, lieutenant dans la 12e légion d'artillerie, et qu'une organisation secrète désignait en cas d'insurrection triomphante, comme maire du 1er arrondissement ; — le fils du célèbre avocat Bernard (de Rennes) était son adjoint.

Arago demeurait dans la maison même de Bernard (de Rennes), laquelle faisait le coin de la place et de la rue des Pyramides.

Rien ne fut décidé à cette réunion ; aucun plan n'était tracé, aucun projet n'était arrêté ; chacun se livrerait à son inspiration, et prendrait conseil des circonstances. Seulement, le détachement d'artillerie commandé pour le convoi se rendrait en armes à la maison mortuaire, et se munirait de cartouches.

Le 5 juin, jour fixé pour le convoi, je me rendis à huit heures du matin à la maison du général, située dans le faubourg Saint-Honoré. — En ma qualité de commissaire, je n'avais point de carabine, ni, par conséquent, de cartouches.

A huit heures, il y avait déjà plus de trois mille personnes devant la maison. Je vis un groupe de jeunes gens qui préparaient des espèces de prolonges avec des cordes : je m'approchai d'eux, et leur demandai à quoi ils étaient occupés. Ils disposaient des cordages, me répondirent-ils, pour traîner le char funèbre. En même temps, ils m'apprirent que le corps du général Lamarque était exposé dans sa chambre à coucher, et que l'on défilait devant le lit de parade.

J'allai me mettre à la queue, et défiler à mon tour.

Le général, en grand uniforme, était couché sur son lit, et avait la main gantée sur son épée nue ; sa tête était belle, et sa dignité s'était accrue de la majesté de la mort.

Ceux qui passaient, passaient silencieux et pleins de vénération, s'inclinaient en arrivant au pied du lit, et jetaient, avec un rameau de laurier, de l'eau bénite sur le cadavre.

Je passai comme les autres, et redescendis dans la rue.

J'étais extrêmement faible de mes restes de choléra ; j'avais perdu tout appétit, et je mangeais à peine une once de pain par jour. La journée promettait d'être fatigante : j'entrai chez mon ami Hiraux, dont le café faisait, comme on sait, le coin de la rue Royale et de la rue Saint-Honoré, et j'attendis le moment du départ en essayant de prendre une tasse de chocolat.

A onze heures, un roulement de tambours m'appela à mon poste.

On venait de descendre le cercueil sous la grande porte, tendue de noir. Tous les éléments divers qui devaient former le cortège : gardes nationaux, ouvriers, artilleurs, étudiants, anciens soldats, réfugiés de tous les pays, citoyens de toutes les villes, roulaient pêle-mêle le long de la rue et du faubourg Saint-Honoré, laissant, comme dans un double lac, s'écouler leurs flots sur la place de la Madeleine et sur la place Louis XV.

Au roulement des tambours, tout ce pêle-mêle se débrouilla ; chacun se réunit à ses chefs, à son drapeau, à sa bannière. Beaucoup n'avaient, pour toute bannière ou tout drapeau, qu'une grande branche de laurier ou de chêne.

Tout cela se passait sous les yeux de quatre escadrons de carabiniers qui occupaient la place Louis XV.

A l'autre extrémité de Paris, sur la place même de la Bastille, attendait le 12e léger.

La garde municipale, de son côté, était échelonnée sur toute la ligne qui s'étend de la préfecture de police au Panthéon.

Un détachement de cette même garde protégeait le jardin des Plantes.

Un escadron de dragons couvrait la place de Grève, avec un bataillon du 3e léger.

Enfin, un détachement de soldats de la même arme se tenait prêt à monter à cheval à la caserne des Célestins.

Le reste des troupes était consigné dans ses casernes res-

positives et des ordres avaient été donnés pour faire venir, au besoin, des régiments de Rueil, de Saint-Denis et de Courbevoie.

Il y avait donc, à Paris, le matin même de la terrible journée, dix-huit mille hommes, à peu près, de troupe de ligne et d'infanterie légère ; quatre mille quatre cents hommes de cavalerie ; deux mille hommes de garde municipale à pied et à cheval. En tout, environ vingt-quatre mille hommes.

On nous avait prévenus — car nous avions des amis jusque dans le ministère de la guerre — de cette augmentation de troupes, due incontestablement à la circonstance dans laquelle on se trouvait : on avait appris que le gouvernement n'attendait qu'une occasion de montrer sa force ; ce qui faisait qu'au lieu de craindre une émeute, on la désirait.

Mais il y avait une telle ardeur dans ces jeunes têtes politiques qui formaient le parti républicain, que, lorsque le briquet touchait le caillou, il fallait que l'étincelle en jaillît, l'étincelle dût-elle mettre le feu à la poudrière, et la poudrière dût-elle nous faire sauter tous.

Au reste, sur la place Louis XV même, nous nous étions abouchés avec tous les chefs des sociétés secrètes.

Une seule de ces sociétés, la société Gauloise, avait été d'avis d'engager le combat.

La veille, la société des Amis du peuple s'était réunie au boulevard Bonne-Nouvelle, et avait décidé, comme nous avions fait de notre côté, qu'on ne commencerait pas le feu, mais qu'on le repousserait s'il était engagé par les soldats.

Il ne fallait donc, comme on le voit, qu'un coup de fusil partant en l'air pour amener un égorgement général.

Joignez à ces dispositions une chaleur étouffante, une atmosphère chargée d'électricité, de gros nuages noirs roulant au-dessus de Paris, comme si le ciel, en deuil, eût voulu prendre part à la fête funèbre par le roulement de son tonnerre.

Aussi, est-il impossible, aujourd'hui, à vingt-deux ans de distance, de faire comprendre le degré d'exaltation auquel toute cette foule était arrivée, lorsqu'elle reçut de ses chefs l'ordre de prendre, à la suite du catafalque, la place qui était assignée à chaque arme, à chaque corporation, à chaque société, à chaque nation.

Ce n'était plus un convoi : c'était une fédération autour d'un cercueil.

A onze heures et demie, sous une pluie battante, le corbillard s'ébranla, traîné par une trentaine de jeunes gens.

Les coins du drap étaient portés par le général la Fayette, — ayant à son côté un homme du peuple, décoré de juillet, au bras duquel s'appuyait de temps en temps le général, lorsque le pavé devenait trop glissant ; — par MM. Laffitte et Châtelain, du *Courrier français* ; par le maréchal Clausel et le général Pelet ; enfin, par M. Mauguin et un élève de l'École polytechnique.

Derrière le catafalque marchait M. de Laborde, questeur de la Chambre, précédé de deux huissiers, accompagné de MM. Cabet et Laboissière, commissaires du convoi, et suivi d'un certain nombre de députés et de généraux.

Les principaux, parmi les députés, étaient : MM. le maréchal Gérard, Tardieu, Chevandier, Vatout, de Corcelles, Allier, Taillandier, de Las Cases fils, Nicod, Odilon Barrot, la Fayette (Georges), de Béranger, Larabit, de Cormenin, de Byras, Dégouve-Denuncques, Charles Comte, le général Subervie, le colonel Lamy, le comte Lariboisière, Charles Dupin, Viennet, Sapey, Lherbette, Paturel, Bavoux, Baude, Marmier, Jouffroy, Duchaffaut, Pourrat, Pèdre-Lacaze, Bérard, François Arago, de Girardin, Gauthier d'Hauteserve, le général Tiburce Sébastiani, Garnier-Pagès, Leyraud, Cordier, Vigier.

Les principaux, parmi les généraux étaient : MM. Mathieu Dumas, Emmanuel Rey, Lawoestine, Hulot, Berkem, Saldanha, Reminski, Seraski ; — de ces trois derniers, l'un Portugais les deux autres Polonais. — Avec eux se trouvaient les maréchaux de camp Rewbell, Schmitz, Mayot et Sourd.

Après les députés et les généraux venaient les proscrits de tous les pays, chaque groupe portant le drapeau de sa nation.

Deux bataillons formaient la troupe d'escorte, et marchaient échelonnés sur les flancs.

Puis — comme au milieu de ses quais coule la rivière qui les envahira, vienne l'orage, — roulaient six cents artilleurs, à peu près, carabine chargée, cartouches dans la giberne et dans les poches ; puis dix mille gardes nationaux sans fusils, mais armés de sabres ; puis les corporations d'ouvriers mêlées aux membres des sociétés secrètes ; puis trente mille citoyens, quarante mille, cinquante mille peut-être !

Tout cela s'ébranla sous la pluie.

Le cortège tourna par la Madeleine pour suivre le boulevard, encombré des deux côtés de femmes et d'hommes, tapis bariolé que continuaient, comme une tenture, les citoyens sur leurs portes ou à leurs fenêtres, hommes, femmes et enfants.

Pas un des bruits ordinaires aux grandes réunions d'hommes ne s'échappait de cette foule. De temps en temps seulement, un signal était donné, et, avec une incroyable simultanéité, ce cri était poussé par cent mille voix, tandis que s'agitaient drapeaux, bannières, pennons, branches de laurier, branches de chêne :

Honneur au général Lamarque !

Puis toutes les bouches se fermaient ; branches de chêne, branches de laurier, pennons, bannières, drapeaux n'avaient plus d'autre mobilité que celle imprimée par ces courtes et chaudes rafales qui accompagnent les tempêtes.

Tout rentrait dans le silence, et presque dans l'immobilité de la mort.

Et, cependant, il y avait quelque chose d'invisible qui planait dans l'air, et qui murmurait tout bas : « Malheur ! »

Ce quelque chose d'invisible, on le sentait comme, au milieu d'une ruine, on sent dans les ténèbres l'aile d'un oiseau de nuit.

Au reste, c'était sur nous autres artilleurs que tous les yeux étaient fixés. On devinait bien que, si quelque chose éclatait, ce serait dans les rangs de ces hommes aux uniformes sévères, qui marchaient côte à côte, les yeux sombres, les dents serrées, et qui, pareils à des chevaux impatients qui secouent leurs panaches, secouaient les flammes rouges de leurs schakos.

Je pouvais d'autant mieux juger de ces dispositions que, délégué de la famille, je marchais, non pas dans les rangs, mais sur les flancs de l'artillerie.

De temps en temps, des hommes du peuple que je ne connaissais pas perçaient la haie, me serraient la main gauche, — de la droite, je tenais mon sabre, — et me disaient :

— Que l'artillerie soit tranquille, nous sommes là !

On mit près de trois quarts d'heure à atteindre la rue de la Paix. Là se produisit tout à coup un mouvement auquel personne ne comprit rien. Il n'était pas dans le programme.

La tête du cortège, au milieu de cris inintelligibles, était entraînée vers la place Vendôme. Je courus aux informations : grâce à mon uniforme, à une certaine popularité qui m'accompagnait déjà, et surtout à l'écharpe aux trois couleurs frangée d'or que je portais au bras gauche, tout le monde s'écartait devant moi. Je parvins donc plus facilement que je ne l'eusse espéré à la tête de la colonne, qui s'engageait déjà dans la rue de la Paix.

Voici ce qui était arrivé.

A la hauteur de la rue de la Paix, un homme en costume d'ouvrier, mais qu'il était facile de reconnaître pour appartenir à une classe plus élevée, s'était détaché des boulevards, et était venu échanger quelques paroles avec les jeunes gens attelés au char.

Aussitôt un cri s'était élevé.

— Oui, oui, le soldat de Napoléon, autour de la colonne !... A la colonne ! à la colonne !

Et, sans consulter ni généraux, ni députés, ni sergents de ville, costumés ou non costumés, une secousse unanime avait fait dévier le catafalque de la ligne droite, et il s'était engagé dans la rue de la Paix. Ce fut le premier épisode de cette journée.

Je courus reprendre ma place.

— Qu'y a-t-il ? me demanda-t-on.

— Le cercueil va faire le tour de la colonne.

— Et le poste présentera-t-il les armes ? demanda une voix.

— Pardieu ! dit une autre voix, s'il ne les présente pas de bonne volonté, on les lui fera présenter de force.

— Honneur au général Lamarque !... crièrent cent mille voix.

Puis, comme d'habitude, tout rentra dans le silence : la tête du cortège atteignit la place Vendôme.

Tout à coup, on sentit un grand frémissement dans la foule : ce serpent aux mille vertèbres frissonnait au moindre choc, de la tête à la queue.

A la vue du cortège débouchant sur la place Vendôme, le poste de l'état-major était resté enfermé dans son corps de garde. La sentinelle seule se promenait de long en large devant la porte.

Un cri retentit :

— Les honneurs au général Lamarque ! les honneurs au général Lamarque !

En même temps, une foule ardente se précipitait sur le corps de garde de l'état-major.

Le commandant du poste n'essaya pas même de faire résistance ; après un moment de pourparlers, il fit sortir les soldats, battre aux champs, et présenter les armes.

Ce premier épisode préparait à la lutte, en montant les esprits les plus tièdes jusqu'à l'ébullition.

On regarda ce succès comme une victoire.

Il est probable, au reste, que le chef du poste n'avait aucun ordre.

Cette promenade autour de la colonne n'était point portée au programme. L'officier céda, non pas à la crainte, mais à la sympathie que son cœur de soldat éprouvait, sans doute pour les restes du grand général et de l'illustre tribun.

Il fit bien, car une collision terrible eût eu lieu ; — et, si près des Tuileries, qui sait ce qui serait arrivé ?

Le cortège regagna la rue de la Paix, et reprit sa marche sombre et silencieuse par les boulevards.

On arriva au cercle de la rue de Choiseul, aujourd'hui le cercle des Arts ; la terrasse était couverte des membres du cercle.

Un seul avait son chapeau sur la tête ; c'était le duc de Fitz-James.

Je devinai ce qui allait se passer, et je frémis, je l'avoue. Je connaissais intimement M. le duc de Fitz-James, qui me faisait, de son côté, une bonne part dans ses amitiés. Je savais que, de force, dût-on le mettre en morceaux, il ne lèverait point son chapeau : j'avais donc grand désir qu'il le levât de bonne volonté.

Juste en ce moment, soit hasard, soit provocation acceptée, la phrase sacramentelle : « Honneur au général Lamarque ! » retentit, suivie des cris :

— Chapeau bas ! chapeau bas !

En même temps, une grêle de pierres alla briser les vitres de l'hôtel.

Force fut au duc de se retirer.

Trois jours après, je lui demandai l'explication de cette espèce de bravade, si peu en harmonie avec ses mœurs courtoises.

— Je ne puis rien vous répondre là-dessus, dit le duc ; l'explication de cette énigme vous arrivera de la Vendée.

En effet, une lettre du noble duc trouvée dans les papiers de madame la duchesse de Berry donnait l'explication de ce chapeau resté sur la tête : c'était un signal auquel on ne répondit pas, ou plutôt auquel répondirent seulement ceux qui ne pouvaient pas le comprendre.

Cet accident arrêta le convoi près de dix minutes ; des gardes nationaux parurent sur la terrasse, et affirmèrent que ce que l'on avait pris pour une insulte de l'ex-pair de France n'était qu'une distraction : et le catafalque reprit sa route au milieu de la foule, pareil à un vaisseau pavoisé, qui, marchant vent debout, fend à grand'peine les flots de la mer. Seulement, la foule avait passé du murmure au grondement.

A partir de ce moment, tout doute cessa dans mon esprit, et je demeurai convaincu que la journée ne se passerait pas sans coups de fusil. Ils en étaient bien convaincus aussi, ces six cents artilleurs au visage pâle et aux sourcils froncés.

Cependant, aucun incident ne fut soulevé dans le trajet du cercle Choiseul à la porte Saint-Martin.

Depuis le Gymnase, la pluie avait cessé de tomber ; mais le tonnerre grondait incessamment, se mêlant au roulement des tambours voilés.

La présence des sergents de ville, placés de distance en distance sur les flancs du convoi, portait le comble à l'irritation des esprits. Leur air provocateur faisait dire qu'ils étaient là pour engager une rixe ; or, beaucoup au lieu d'être disposés à éloigner cette rixe, l'appelaient du fond de leur cœur.

En face des Variétés, une femme fit observer à un homme du peuple qui portait un drapeau que le coq gaulois était un mauvais emblème de démocratie.

Le porte-étendard, partageant, selon toute probabilité, cette opinion, renversa le drapeau, brisa le coq gaulois sous son pied, et mit en place une branche de saule, arbre de deuil, ami des tombeaux.

Un sergent de ville vit cette substitution et les conditions dans lesquelles elle s'était faite ; il s'élança pour arracher l'étendard des mains de celui qui le portait ; celui-ci résista : le sergent de ville tira son épée, et le frappa à la gorge.

A la vue du sang, un cri de rage partit de toutes les bouches ; vingt épées, sabres ou poignards sortirent des fourreaux.

Le sergent de ville, reconnaissant en moi un commissaire, s'élança de mon côté en criant.

— Sauvez-moi !

Je le poussai dans les rangs de l'artillerie ; les uns étaient d'avis de le protéger, les autres de le mettre en morceaux ; pendant cinq minutes, pâle comme un cadavre, il demeura entre la vie et la mort. Le sentiment le plus généreux l'emporta, il fut sauvé.

Au même moment, tous les regards furent attirés dans une même direction.

Sur une insulte à lui faite par un autre sergent de ville un capitaine de vétérans mit l'épée à la main, et attaqua l'homme de police. Celui-ci, de son côté, tira son épée du fourreau, et se défendit en rompant. Arrivé sur le trottoir, il se perdit dans l'épaisseur de la foule, où, cependant, on put suivre sa fuite par les imprécations qui s'élevaient sur son passage.

Le jeune homme blessé par le premier sergent de ville avait pu continuer sa route, appuyé aux bras de deux amis. Seulement, il avait ôté sa cravate, et le sang coulait, de sa blessure béante, sur sa chemise et sa redingote. Son ruban de juillet — je me rappelle que c'était un décoré de juillet — était devenu rouge comme un ruban de la Légion d'honneur.

A partir de ce moment, la conviction d'une rixe prochaine et sanglante passa dans l'esprit de tout le monde.

Tout, en effet, semblait crier aux armes : le roulement du tambour, les gémissements du tam-tam, ces balancements des drapeaux de tous les pays représentant tous la lutte incessante de la liberté contre la servitude, ces cris de plus en plus fréquents, et prenant, chaque fois, un caractère de menace plus distinct de : « Honneur au général Lamarque ! » tout ce qui montait de la terre, tout ce qui descendait du ciel, tout ce qui se passait dans l'air, poussait les esprits à une exaltation pleine de dangers.

— Où nous mène-t-on ? cria au milieu d'un groupe d'étudiants une voix épouvantée

— A LA RÉPUBLIQUE ! répondit une voix ferme et sonore, *et nous vous invitons à souper ce soir aux Tuileries avec nous !*

Une espèce de rugissement de joie accueillit cette invitation, qui rappelait, dans un sens opposé, celle de Léonidas aux Thermopyles, et je vis des hommes sans armes arracher les pieux qui servaient de tuteurs aux jeunes arbres qu'on venait de planter sur le boulevard, à la place des anciens, abattus le 28 juillet 1830.

D'autres brisaient les arbres eux-mêmes afin de s'en faire des massues

Le 12e léger était, comme je l'ai dit, en bataille sur la place de la Bastille.

Un instant, on crut que c'était là qu'allait commencer la lutte ; mais, tout à coup, un officier se détacha du front de bandière, et, s'avançant vers Etienne Arago, avec lequel je causais en ce moment, lui dit :

— Je suis républicain ; j'ai des pistolets dans mes poches ; vous pouvez compter sur nous.

Quelques artilleurs qui, ainsi que moi, avaient entendu ces paroles, crièrent :

— Vive la ligne !

Ce cri, poussé par nous, fut répété avec enthousiasme : on savait que nous n'eussions pas poussé sans raison un pareil cri.

La ligne y répondit par le cri presque unanime de : « Honneur au général Lamarque ! »

Ces mots : « La ligne est pour nous, » répétés de rang en rang, parcoururent, comme le fluide électrique, le cortège dans toute sa longueur.

Au même moment de grands cris retentirent

— L'Ecole polytechnique !... vive l'Ecole ! vive la République !

Ces cris étaient inspirés par la vue d'une soixantaine d'élèves qui accouraient, les habits en désordre, tête nue, deux ou trois ayant l'épée à la main. Consignés, ils avaient forcé la consigne, renversé le général Tholozé, qui avait voulu s'opposer à leur sortie, et ils venaient jeter dans l'insurrection leur nom populaire, et leur uniforme, noir encore de la poudre de juillet.

L'artillerie les reçut à bras ouverts ; on savait que, si peu nombreux qu'ils fussent, c'était un puissant renfort.

Leur arrivée produisit un tel effet, que, spontanément, à leur vue, la musique qui précédait le corbillard entonna *la Marseillaise*. On ne saurait se faire une idée de l'enthousiasme avec lequel la foule accueillit cet air électrique, défendu depuis plus d'un an. Cinquante mille voix répétèrent en chœur : *Aux armes, citoyens !*

Ce fut sur ce chant que le cortège traversa la place de la Bastille, et parcourut le boulevard Bourdon, s'avançant entre le canal Saint-Martin et les greniers d'abondance.

A l'entrée du pont d'Austerlitz s'élevait une estrade ; — c'était là que devaient être prononcés les discours d'adieu. Ces discours prononcés, le corps du général Lamarque continuerait sa route vers le département des Landes, où il devait être inhumé, tandis que le cortège rentrerait dans Paris.

Il était plus de trois heures de l'après-midi : je n'avais rien pris depuis la veille que la tasse de chocolat de mon ami Hiraux : je tombais littéralement de fatigue. Les discours promettaient d'être longs et naturellement ennuyeux ; je proposai à deux ou trois artilleurs de venir dîner aux *Gros Marronniers*. Ils acceptèrent

— Y aura-t-il quelque chose ? demandai-je à Bastide avant de m'éloigner.

— Je ne crois pas, dit-il en regardant autour de lui, et pourtant, ne vous y fiez pas : il y a du 29 juillet dans l'air.

— En tout cas, je ne vais pas loin, lui dis-je.

Et je m'éloignai.

— Tu t'en vas ? me dit Étienne Arago.

— Je reviens dans un quart d'heure.

— Presse-toi, si tu veux en être.

— Comment veux-tu que j'en sois ? Je n'ai ni [illegible]rabine ni cartouches.

Tout était sens [illegible] ; à peine eûmes-nous [illegible] peine à nous faire [illegible].

Nous étions attelés après une matelote gigantesque, plat de résistance obligé d'un [illegible] Rapée, quand nous entendîmes une fusillade, mais si singulière, que nous ne doutâmes point que ce ne fût [illegible] décharge faite sur le cercueil en l'honneur de l'illustre mort.

— A la mémoire du général L[illegible], dis-je en levant mon verre.

Le général Lamarque.

— Il fallait faire comme moi, mettre des pistolets dans tes poches.

Et il me montra, en effet, la crosse d'un pistolet qui sortait de sa poche.

— Diable ! fis-je, si je croyais qu'il y eût quelque chose, je me passerais de dîner.

— Oh ! s'il y a quelque chose, sois tranquille, cela durera assez longtemps pour que tu arrives avant le dessert.

C'était probable ; aussi nous éloignâmes-nous sans scrupule.

J'étais si faible, que je fus obligé de m'appuyer au bras de mes deux compagnons, et encore manquai-je de m'évanouir en entrant au restaurant.

On me fit boire de l'eau glacée, et je revins à moi.

Mes deux compagnons me firent raison.

Alors, on entendit quatre ou cinq coups de fusil isolés.

— Oh ! oh ! dis-je, on dirait que voilà un autre air qui commence ! Il y a des notes de fusil de chasse là dedans.

Et je courus sur le quai, où je montai sur une borne. On ne pouvait rien distinguer, sinon qu'il se faisait un grand mouvement sur le pont d'Austerlitz.

— Payons vite, et allons voir ce que c'est que cette musique-là, dis-je à mes deux compagnons.

Nous jetâmes dix francs sur la table ; mais, comme la fusillade redoublait, nous ne demandâmes point notre reste, et nous nous mîmes à courir vers la barrière.

Le bruit de la fusillade m'avait rendu mes forces.

En arrivant à la barrière, nous la trouvâmes gardée par

d[illegible], blouse qui, en nous apercevant, crièrent : Vive les artilleurs ! »

Nous courûmes à eux.

« Qu'y a-t-il et que se passe-t-il donc ? demandâmes-nous.

Il y a que l'on a tiré sur le peuple, que les artilleurs ont riposté, que le père Louis-Philippe est dans le troisième dessous, et que la République est proclamée. Vive la République !

Nous nous regardâmes.

Le triomphe nous paraissait bien complet pour le peu de temps qu'il avait mis à s'accomplir.

Maintenant, voici ce qui s'était passé réellement, et où l'on en était.

J'ai dit qu'au moment de notre départ, on allait commencer les discours.

Alors étaient montés sur l'estrade des porte-drapeaux de toutes les nations : Polonais, Italiens, Espagnols et Portugais, agitant au-dessus du catafalque leurs étendards de toutes couleurs, parmi lesquels on voyait flotter pour la première fois le drapeau de l'Union allemande, noir, rouge et or.

Le général la Fayette avait commencé par dire quelques paroles pieuses, calmes et sereines, comme le grand vieillard les prononçait ; puis étaient venus Mauguin, plus ardent, — Clausel, plus militaire ; puis le général portugais Saldanha.

Tandis que parlaient les orateurs, les jeunes gens allaient de groupe en groupe, semant différentes nouvelles. Les uns disaient : « On se bat à l'hôtel de ville ! » les autres : « Un général vient de se déclarer contre Louis-Philippe : » ceux-ci : « Les troupes sont soulevées ! » ceux-là : « On marche sur les Tuileries ! »

Personne ne croyait sérieusement à tous ces bruits et, cependant, ils échauffaient les esprits et remuaient les cœurs.

Notre batterie, après avoir traversé le boulevard, avait pris place près de l'estrade.

Là étaient réunis Etienne Arago, Guinard, Savary, correspondant par des signes avec Bastide et Thomas, qui étaient sur le boulevard Bourdon.

Au milieu du discours du général Saldanha, tout à coup l'attention semble distraite ; des cris, un mouvement, une rumeur attirent les yeux vers les boulevards.

Un homme vêtu de noir, grand, mince, pâle comme un fantôme, avec des moustaches noires, tenant à la main un drapeau rouge bordé de franges noires, monté sur un cheval qu'il manœuvre avec peine au milieu de la foule, agite son drapeau couleur de sang, sur lequel est écrit en lettres noires : LA LIBERTÉ OU LA MORT !

D'où venait cet homme ? L'instruction faite contre lui, ni le jugement prononcé ne l'ont dit. Tout ce que l'on a su, c'est qu'il se nommait Jean-Baptiste Peyron, et qu'il était des Basses-Alpes.

Il fut condamné à UN MOIS de prison.

Personne de nous ne le connaissait.

Etait-il mû, comme il l'a dit lui-même, par un sentiment d'exaltation touchant à la folie ? Etait-ce un agent provocateur ? Ce mystère n'a jamais été éclairci.

Mais, de quelque part qu'il vînt, quel que fût le motif qui l'animât, son apparition fut saluée par une unanime réprobation.

Le général Exelmans s'écria d'une voix qui domina toutes les voix :

— Pas de drapeau rouge ! c'est le drapeau de la Terreur ; nous ne voulons que le drapeau tricolore : c'est celui de la gloire et de la liberté.

Deux hommes alors s'élancèrent sur le général Exelmans, deux hommes inconnus toujours, et essayèrent de l'entraîner vers le canal.

Il se débarrassa d'eux, et rencontra le comte de Flahaut.

— Qu'y a-t-il à faire ? demanda le général Exelmans.

— Courir aux Tuileries, et prévenir le roi de ce qui se passe.

Et tous deux s'élancèrent vers les Tuileries.

En ce moment, des jeunes gens dételaient la voiture du général la Fayette, et la conduisaient vers l'hôtel de ville.

En même temps, et comme si ce mouvement eût été combiné avec l'apparition de l'homme au drapeau rouge, une colonne de dragons sortait de la caserne des Célestins.

C'était M. Gisquet qui avait envoyé cet ordre, lequel eût dû être donné par le général Pajol, commandant la première division militaire.

L'apparition des dragons, qui, cependant, n'avait d'abord rien d'hostile, puisqu'ils avaient les pistolets dans les fontes et les fusils aux porte-crosses, n'en produisit pas moins un certain mouvement sur le boulevard Bourdon.

Etienne Arago vit le mouvement, et, se penchant à l'oreille de Guinard

— Je crois qu'il serait temps de commencer, dit-il.

— Commence ! répondit laconiquement Guinard.

Arago ne se le fit point répéter ; il s'élança à son tour sur l'estrade. Un étudiant avait succédé au général Saldanha ; il prend la place de l'étudiant et s'écrie :

— Assez de discours comme cela ! quelques mots doivent suffire, et, ces mots, les voici : C'est au cri de « Vive la République ! » que le général Lamarque a commencé sa carrière militaire, c'est au cri de « Vive la République ! » qu'il faut accompagner ses cendres. — Vive la République ! Qui m'aime me suive !

Pas un mot de l'allocution n'a été perdu ; à peine a-t-on vu un lieutenant d'artillerie prenant la parole, que tout le monde a fait silence. Puis le nom d'Arago, nom si populaire, a circulé tout bas au milieu d'un immense cri de « Vive la République ! »

Aux derniers mots de son discours, Arago s'est emparé d'un des drapeaux de l'estrade, et — le drapeau à la main, Guinard et Savary à ses côtés — il s'est élancé vers notre batterie.

Mais, dans le mouvement qui avait suivi l'allocution, la foule avait rompu les rangs des artilleurs ; de sorte que les trois chefs, suivis d'une trentaine d'hommes seulement, avaient disparu aux yeux de leurs autres compagnons.

En ce moment, quelques coups de feu retentissaient sur le boulevard Bourdon.

Suivons Arago, Guinard et Savary ; nous reviendrons tout à l'heure sur cet autre point de la lutte.

CCXLIII

LES ARTILLEURS. — CARREL ET « LE NATIONAL ». — BARRICADES DU BOULEVARD BOURDON ET DE LA RUE DE MÉNILMONTANT. — LA VOITURE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE. — UN MAUVAIS TIREUR DE MES AMIS. — DÉSESPOIR D'HAREL. — LES PISTOLETS DE « RICHARD ». — LES FEMMES SONT CONTRE NOUS ! — JE DISTRIBUE DES ARMES AUX INSURGÉS. — CHANGEMENT D'UNIFORME. — RÉUNION CHEZ LAFFITTE. — MARCHE DE L'INSURRECTION. — M. THIERS. — BARRICADE SAINT-MERRI. — JEANNE. — ROSSIGNOL. — BARRICADE DU PASSAGE DU SAUMON. — MATINÉE DU 6 JUIN.

Le groupe d'artilleurs que guidaient les trois chefs que nous venons de nommer descendait au pas de course, et en criant : « Vive la République ! » la rive droite du canal. Devant lui, les uns fuyaient ; autour de lui, les autres se groupaient ; c'était un effroyable tumulte.

A la place de la Bastille, on retrouva le 12e léger ; d'après ce qu'avait dit l'officier, on était sûr de lui. Aussi les soldats laissèrent-ils passer les artilleurs. Le chef de bataillon les salua et les approuva de la tête.

Au boulevard Saint-Antoine, un cuirassier dont j'ai oublié le nom se joignit aux artilleurs. — Il y eut le cuirassier du 5 juin, comme il y eut le pompier du 15 mai !

Arrivé devant le poste du boulevard, au coin de la rue de Ménilmontant, le cuirassier, le sabre à la main, s'élança sur le corps de garde ; le peuple le suivit. En un instant, le poste fut pris, et les soldats furent désarmés.

On continuait de suivre les boulevards aux cris de « Vive la République ! » cris qui, presque partout, étaient accueillis par des bravos.

A la hauteur de la rue de Lancry, on rencontra Carrel à cheval. Il venait, comme un général, s'assurer de l'état des choses.

— Avez-vous un régiment avec vous ? demanda-t-il.

— Nous les avons tous ! lui cria-t-on.

— C'est trop ; je n'en veux qu'un seul, dit-il en riant.

Et il reprit au galop le chemin de la Bastille.

Les artilleurs prirent la rue Bourbon-Villeneuve. A leur vue, le poste de la Banque courut aux fusils, mais, au grand étonnement des insurgés, leur présenta les armes.

On ne pouvait, cependant, traverser ainsi tout Paris ; on était à quelques pas du Vaudeville, on y déposa le drapeau ; on mangea rapidement un morceau, et l'on courut au *National*, rue du Croissant.

Les républicains y affluaient, et, au milieu des républicains, des hommes d'une opinion intermédiaire, comme Hippolyte Royer-Collard, par exemple.

Carrel arriva sur ces entrefaites ; on attendait son opinion avec impatience.

— Je n'ai pas grande confiance dans la barricade, dit-il ; nous avons réussi en 1830, c'est un accident. Que ceux qui sont d'un autre avis que moi remuent les pavés, je ne les y engage pas, je ne les désapprouve pas ; seulement, en sauvant *le National* et en l'empêchant de se compromettre comme journal, je leur garde un bouclier pour le lendemain. Croyez qu'il y a plus de courage à dire à mes amis ce que je leur dis, qu'à essayer avec eux ce qu'ils vont entreprendre.

Comme Carrel prononçait ces quelques mots, Thomas arrivait du boulevard Bourdon.

— Nous n'avons rien à faire ici, dit Thomas ; allons nous-en !

A l'instant même, les ardents sortirent du *National*, et l'on s'en alla tenir conseil chez Ambert, rue Godot-de-Mauroi.

Voici ce qui s'était passé au boulevard Bourdon, d'où arrivait Thomas :

Comme nous l'avons dit, les dragons étaient sortis de la caserne des Célestins, et après s'être avancés rapidement, s'étaient arrêtés à deux cents pas du pont. La multitude toute frémissante leur faisait face. De la multitude sortit en ce moment la voiture du général la Fayette, traînée par les jeunes gens.

Ceux qui marchaient devant, criaient : « Place à la Fayette ! »

Les dragons ouvrirent leurs rangs, et laissèrent passer le général, les jeunes gens et la voiture.

A peine le général était-il passé, que plusieurs coups de fusil retentirent.

Qui tira ces coups de fusil ? C'est ce qu'il fut impossible de constater, c'est ce que nous ignorons nous-même. — C'est la question éternelle que refait l'histoire, sans que la vérité y réponde jamais ; c'est l'énigme du 10 août, c'est l'énigme du 5 juin, l'énigme du 24 février.

En un instant, les dragons furent écrasés de pierres ; des enfants se glissèrent jusque sous le ventre des chevaux, éventrant les animaux sous les hommes.

La conduite des dragons et de leur commandant, M. Dessolier, fut admirable : ils supportèrent tout sans charger ni faire feu.

L'attaque devait venir d'un autre côté.

Un sous-officier était parti au galop, pour prévenir le colonel, resté aux Célestins. Ce sous-officier fit son rapport ; le colonel résolut non seulement de dégager ses soldats en faisant une diversion, mais encore de prendre les insurgés entre deux feux. Il sortit à la tête d'un second détachement, et, trompettes en tête, déboucha par la place de l'Arsenal. Mais à peine avait-il fait cent pas, qu'une décharge de mousqueterie éclata, et que deux dragons tombèrent.

Alors, les dragons prirent le galop, et vinrent, pour se venger de la fusillade essuyée, charger la foule du boulevard Bourdon.

Une seconde décharge partit, et le commandant Cholet tomba mort.

Puis le cri « Aux armes ! » retentit.

Bastide et Thomas étaient à l'extrémité opposée du boulevard Bourdon. Ils n'avaient point attaqué ; mais, au contraire, ils étaient attaqués. Ils résolurent de ne point reculer d'un pas.

En quelques minutes, une barricade fut improvisée.

Elle était défendue par trois chefs principaux : Bastide, Thomas, Séchan. Une douzaine d'élèves de l'Ecole polytechnique, une vingtaine d'artilleurs et autant d'hommes du peuple s'étaient réunis à eux.

Comme s'il n'eût pas eu assez de sa grande taille pour courir un danger double des autres, Thomas monta sur la barricade ; Séchan le prit par derrière, à bras-le-corps, et le força de descendre.

On tenait ferme.

Le feu partait à la fois de l'Arsenal, du pavillon de Sully et du grenier d'abondance.

Le colonel des dragons avait eu son cheval tué sous lui ; le lieutenant était blessé à mort. Une balle venait d'atteindre le capitaine Briqueville.

L'ordre de la retraite fut donné aux dragons, qui se replièrent sur les rues de la Cerisaie et du Petit-Musc.

La barricade était dégagée ; il était inutile de continuer la lutte à l'extrémité de Paris ; c'était au cœur qu'il fallait allumer l'incendie. Thomas, Bastide et Séchan se jettent sur le boulevard Contrescarpe, et rentrent dans Paris en criant : « Aux armes ! »

Thomas court prendre langue au *National*. Bastide, Séchan, Dussart, Pescheux d'Herbinville élèvent une barricade à l'entrée de la rue de Ménilmontant, où Bastide et Thomas avaient leur maison, et tenaient un chantier de bois à brûler.

Pendant ce temps, des étudiants, des élèves de l'Ecole, des gens du peuple se sont emparés du corbillard. Les cris « Au Panthéon ! » se font entendre.

— Oui ! oui ! au Panthéon ! répètent toutes les voix.

Et le catafalque est traîné du côté du Panthéon.

La cavalerie municipale barrait le passage. On l'attaque : elle résiste, mais elle est repoussée dans la direction de la barrière d'Enfer.

Deux escadrons de carabiniers viennent à son aide, et, grâce à ce secours, elle reste maîtresse du convoi.

Les insurgés se dispersent dans le faubourg Saint-Germain en criant : « Aux armes ! »

Paris est en feu, de la barrière d'Enfer à la rue de Ménilmontant.

Cependant, les jeunes gens qui ont dételé les chevaux de la Fayette, et qui traînent sa voiture, entendent les coups de feu, les cris « Aux armes ! » et la fusillade qui gagnent de tous les côtés. Ils s'ennuient de rester inactifs. Celui qui est monté sur le siège de derrière se penche alors vers celui qui est sur le siège de devant.

— Une idée ! dit-il.

— Laquelle ?

Si nous jetions le général la Fayette à la rivière, et si nous disions que c'est Louis-Philippe qui l'a fait noyer ? ..

Les jeunes gens se mirent à rire.

Par bonheur, ce n'était qu'une plaisanterie.

Le soir même, chez Laffitte, le digne vieillard me racontait l'anecdote.

— Eh ! eh ! disait-il, au bout du compte, l'idée n'était pas mauvaise, et je ne sais pas si j'aurais eu le courage de m'y opposer, dans le cas où ils eussent tenté de la mettre à exécution.

Voilà donc où en était Paris quand nous nous présentâmes à la barrière de Bercy, et quand les hommes du peuple en sentinelle nous annoncèrent que Louis-Philippe était dans le troisième dessous, et la République proclamée.

Nous suivîmes en toute hâte le boulevard Contrescarpe. A la place de la Bastille, nous trouvâmes le 12e léger, qui nous laissa passer.

Les boulevards étaient à peu près déserts.

En arrivant à la rue de Ménilmontant, je vis une barricade ; elle était gardée par un seul artilleur. Je m'approchai et je reconnus Séchan, la carabine à l'épaule, — cette même carabine dont j'ai déjà parlé, à propos de la fameuse nuit du Louvre.

Je m'arrêtai ; je ne savais rien de positif : je lui demandai des nouvelles, et le priai de m'expliquer pourquoi il était seul.

Les autres mouraient de faim, et mangeaient un morceau au chantier de Bastide. Au premier coup de feu, ils devaient accourir.

Je sus par Séchan ce qui s'était passé au boulevard Bourdon, et je continuai mon chemin.

Mes deux compagnons de route se jetèrent dans la rue de Bondy ; je suivis le boulevard.

A la hauteur de la rue et du faubourg Saint-Martin, le boulevard était coupé en travers par un détachement de la ligne ; les hommes étaient postés sur trois rangs.

Je me demandai comment j'allais, seul, avec mon uniforme hostile, traverser cette triple ligne, lorsque mon regard, en plongeant dans les rangs, y découvrit un de mes anciens camarades de batterie.

Il est vrai que j'avais failli avoir un duel avec lui à cette époque, pour différence d'opinion.

Il était vêtu d'une veste ronde, d'un bonnet de police, et d'un de ces pantalons à boutons qu'on appelle des charivaris. Il avait à la main un fusil à deux coups, et s'était joint à la troupe en amateur.

Cette reconnaissance faite, je crus pouvoir être tranquille.

Je continuai d'avancer en faisant signe de la main.

Lui abaissa son fusil.

Je crus qu'il m'avait reconnu et plaisantait, ou voulait me faire peur ; j'avançai toujours.

Tout à coup, il disparut dans un nuage de feu et de fumée, et une balle siffla à mes oreilles.

Je vis que c'était sérieux.

J'étais à la hauteur du café de la Porte-Saint-Martin. Je voulus me jeter dans le passage du théâtre : le passage était fermé. J'enfonçai la porte du théâtre d'un coup de pied.

La quatrième ou cinquième représentation de *la Tour de Nesle* était affichée.

Je courus vers le magasin d'accessoires.

Sur le théâtre, je rencontrai Harel. Il s'arrachait les cheveux en voyant son succès interrompu.

Comme il s'aperçut que je me détournais de lui :

— Où allez-vous ? me demanda-t-il.

— Au magasin d'accessoires.

— Qu'allez-vous y faire ?

— Vous avez bien un fusil ?

— Pardieu ! j'en ai un cent ! Vous savez bien que nous venons de jouer... c'est-à-dire pas moi, malheureusement, mais Crosnier... *Napoléon à Schœnbrunn*.

— Eh bien, je veux un fusil.

— Pour quoi faire ?

— Pour renvoyer à un de mes amis une balle qu'il vient de m'envoyer. Seulement, j'espère être plus adroit que lui.

— On [illegible] ami, s'écria Harel, vous allez faire brûler le théâtre.

Il [illegible] se mit en travers de la porte des accessoires.

— Pardon, cher ami, lui dis-je, je renonce aux fusils, puisqu'ils sont à vous ; mais rendez-moi les pistolets que [illegible] prêtés pour la seconde représentation de *Richard* ; non seulement ce sont des pistolets de prix, mais encore c'est un cadeau.

— Cachez les pistolets ! cria Harel au garçon d'accessoires.

— Mais, mon cher ami, ces pistolets sont à moi.

— Cachez-les !

On les cacha si bien, que je ne les revis jamais.

Furieux, je montai au deuxième étage.

Par les petites fenêtres du théâtre formant un carré long, je pouvais voir tout ce qui se passait sur le boulevard.

Les soldats étaient toujours à leur poste, et mon ami — l'homme au fusil à deux coups, au bonnet de police, au charivari, [illegible] avec eux.

J'enrageais de ne pas avoir la moindre sarbacane.

Pendant que je regardais par cette ouverture, si étroite, qu'elle me permettait de voir sans être vu, un fait d'une grande signification s'accomplit en face du théâtre.

Un dragon accourait à toute bride, apportant un ordre.

Un enfant embusqué derrière un arbre du boulevard l'attendait, une pierre à la main.

Au moment où le dragon passait, l'enfant lança la pierre, qui rebondit sur le casque.

Le dragon chancela, mais ne s'arrêta point à poursuivre l'enfant, et continua son chemin au grand galop.

Mais une femme — la mère de l'enfant probablement — était sortie, était venue à pas de loup derrière lui, et, après l'avoir saisi au collet, lui donnait une effroyable rincée.

Je baissai la tête.

— Les femmes n'en sont point, cette fois-ci, dis-je ; nous sommes perdus !

En ce moment, j'entendis Harel qui m'appelait d'une voix lamentable.

Je descendis. Par la porte que j'avais enfoncée pour pénétrer dans le théâtre, une vingtaine d'hommes venaient d'entrer, demandant des armes. Eux aussi se souvenaient de *Napoléon à Schœnbrunn*.

Harel voyait déjà son théâtre pillé de fond en comble, et m'appelait à son secours, comptant sur mon nom, déjà populaire, et sur mon uniforme d'artilleur.

J'allai au-devant du flot, qui s'arrêta en m'apercevant.

— Mes amis, leur dis-je, vous êtes d'honnêtes gens !

L'un d'eux me reconnut.

— Tiens, dit-il, c'est M. Dumas, le commissaire de l'artillerie.

— Justement ; vous voyez bien que nous pouvons nous entendre.

— Eh oui ! puisque vous êtes des nôtres.

— Alors, écoutez-moi, je vous en prie.

— Écoutons.

— Vous ne voulez pas la ruine d'un homme qui partage vos opinions, d'un proscrit de 1815, d'un préfet de l'Empire ?

— Non, nous voulons seulement des armes.

— Eh bien, M. Harel, le directeur, a été préfet des Cent-Jours, et exilé par les Bourbons en 1815.

— Vive M. Harel, alors !... Qu'il nous donne ses fusils, et se mette à notre tête.

— Un directeur de théâtre n'est pas maître de ses opinions : il dépend du gouvernement.

— Qu'il nous laisse prendre ses fusils ; nous ne lui en demandons pas davantage.

— Un peu de patience ! nous allons les avoir ; mais c'est moi qui vais vous les donner.

— Bravo !

— Combien êtes-vous ?

— Une vingtaine.

— Harel ! faites apporter vingt fusils, mon ami.

Puis, me [illegible] vers ces braves gens :

— Vous comprenez bien ceci : ces fusils, c'est moi, M. Alexandre Dumas, qui vous les prête ; ceux qui seront tués, je n'ai rien à leur réclamer ; mais ceux qui survivront rapporteront leurs armes. C'est dit ?

— Parole d'honneur !

— [illegible] fusils.

— [illegible]

— Ce n'est pas tout : vous allez écrire sur les portes : *[illegible]*

— Qui est-ce qui a de la craie ?

J'appelai le chef machiniste.

— Dar[illegible], un morceau de craie !

— Voilà.

— Allez [illegible] dis-je à mes hommes.

L'un d'eux [illegible] à la main, à la vue du détachement de la ligne, alla écrire sur les trois portes du théâtre : *[illegible]*

Puis les vingt hommes [illegible] échangèrent avec moi vingt poignées de main, et partirent en criant : « Vive la République ! » et en brandissant leurs fusils.

— Maintenant, dis-je à Darnault, barricadez la porte.

— Ma foi, dit Harel, le théâtre est à vous à partir de ce moment, mon cher ami, et vous pouvez y faire ce qu'il vous plaira : vous l'avez sauvé !

— Allons voir Georges, et lui annoncer qu'elle est sauvée en même temps que le théâtre.

Nous montâmes ; Georges mourait de peur.

En me voyant entrer en artilleur, elle jeta les hauts cris.

— Est-ce que vous allez vous en aller dans ce costume-là ? demanda-t-elle.

— Parbleu !

— Mais vous serez tué avant d'être au faubourg Poissonnière.

— Quant à cela, c'est bien possible... et, si mon ami G. de B... ne tirait pas si mal, ce serait déjà fait.

— Harel, prête-lui des habits.

— Ah ! oui, pourquoi pas Tom ?

— Mais envoyez-en chercher chez vous, au moins ; je ne vous laisse pas partir avec ce malheureux uniforme.

— Eh bien, voyons !

Harel appela Darnault.

— Darnault, avez-vous là un de vos hommes ?

— Oui, je crois, dit Darnault : il y a Guérin.

— Envoyez-le chercher des habits chez Dumas.

— Donnez-moi un mot, me dit Darnault.

— Prêtez-moi votre crayon.

J'écrivis sur un chiffon de papier quelques lignes au crayon.

Un quart d'heure après, Guérin était de retour sans accident.

Au reste, le chemin était parfaitement libre.

Je m'habillai rapidement en bourgeois ; je confiai mon uniforme à Darnault, — ne voulant pas le confier à Georges, qui l'eût certainement fait brûler, — et, par le faubourg Saint-Martin, le passage de l'Industrie, la rue d'Enghien, la rue Bergère, je gagnai l'hôtel de M. Laffitte.

J'y arrivai vers sept heures du soir.

La Fayette y arrivait par le boulevard.

Ce fut là qu'il me raconta l'anecdote de la rivière.

Nous entrâmes ensemble chez Laffitte, où je n'étais pas entré depuis le mois de juillet 1830.

Voici quelles étaient les nouvelles arrivant, de tous les côtés de Paris, à ce centre de l'opposition, sinon de l'insurrection.

Sur la rive gauche, on était maître de la caserne des vétérans ; la poudrière des Deux-Moulins était emportée ; le poste de la place Maubert, qui avait refusé de rendre ses armes, était tué ou pris ; on se battait aux alentours de Sainte-Pélagie ; toute la ligne des barrières appartenait aux républicains.

Sur la rive droite, on était maître de l'Arsenal, du poste de la Galiote, de celui du Château-d'Eau, de la mairie du huitième arrondissement ; les républicains dominaient le Marais ; la fabrique d'armes de Popincourt, enlevée d'assaut, leur avait livré douze cents fusils ; ils étaient arrivés à la place des Victoires, et se préparaient à attaquer la Banque et l'hôtel des postes.

Mais où l'insurrection s'était concentrée, le quartier qu'elle s'occupait de transformer en forteresse inabordable, c'était la rue Saint-Martin et les rues voisines.

La troupe, encore toute troublée des événements de 1830, ignorait pour qui elle devait se décider ; tiendrait-elle pour le gouvernement ? tournerait-elle au peuple ? 1830 lui traçait ce dernier chemin.

Quant à la garde nationale, l'apparition de l'homme au drapeau rouge l'avait consternée, elle ne voyait, dans l'insurrection du 5 juin, et dans les cris de « Vive la République ! » qu'un retour vers la Terreur ; elle se réunissait plutôt pour se défendre que pour attaquer, et l'on racontait qu'un bataillon tout entier, massé sur le pont Notre-Dame, s'était ouvert pour laisser passer huit insurgés.

Aussi le gouvernement, comprenant que la troupe ne ferait rien que de concert avec la garde nationale, avait-il concentré aux mains du maréchal Lobau la direction de toutes les forces militaires de la capitale.

Ce fut au moment où toutes ces nouvelles se croisaient que nous entrâmes dans le salon de M. Laffitte.

La vue du général la Fayette fit pousser un cri. On se leva et l'on alla au-devant de lui.

— Eh bien, général, lui cria-t-on de toutes parts, que faites-vous ?

— Messieurs, dit-il, de braves jeunes gens sont venus chez moi et en ont appelé à mon patriotisme.

— Que leur avez-vous répondu ?

— Je leur ai répondu : « Mes enfants, plus un drapeau est troué, plus il est glorieux ! trouvez-moi un endroit où l'on puisse mettre une chaise, et je m'y ferai tuer. »

Les députés réunis chez Laffitte se regardèrent.

— Eh bien, messieurs, leur dit Laffitte avec ce doux sou-

rice qui ne le quittait pas, même dans les plus grands dangers, qu'en dites-vous ?

Que fait le maréchal Clausel ? demanda une voix.

Je puis vous le dire, répondit Savary, qui venait d'entrer, et qui avait entendu la question, je sors de chez lui.

— Ah !

— Je l'ai pressé de se joindre à nous, et il m'a répondu : « Je me joins à vous, si vous êtes sûrs d'un régiment. Eh ! monsieur, lui ai-je dit, si nous avions un régiment, nous n'aurions pas besoin de vous ! » Sur quoi, je l'ai quitté.

— Messieurs, dit Laffitte, si nous nous jetons dans l'insurrection il n'y a pas de temps à perdre, il faut à l'instant même proclamer la déchéance du roi, nommer un gouvernement provisoire, et que Paris se réveille demain avec une proclamation sur toutes les murailles. — La signerez-vous, général ? continua Laffitte en s'adressant à la Fayette.

— Oui, répondit simplement la Fayette.

— Moi aussi, dit Laffitte ; il nous faut un troisième.

Le général et le banquier regardèrent autour d'eux : personne ne s'offrit.

— Ah ! si Arago était là ! dit Laffitte.

— Vous savez que vous pouvez compter sur lui, hasardai-je : il ne vous reniera point : je quitte son frère, qui est jusqu'au cou dans l'insurrection.

— Nous pouvons jouer notre tête, dit Laffitte, non celle de nos amis.

— N'a-t-on pas fait cela en 1830 pour le comte de Choiseul ?

— Oui, mais la situation est plus grave qu'en 1830.

— Elle est la même, hasardai-je.

— Pardon ! en 1830, nous avions le duc d'Orléans avec nous.

— Derrière nous !

— Enfin, il y était, et la preuve, c'est qu'aujourd'hui il est roi.

— S'il est roi, le général la Fayette se rappellera que ce n'est pas notre faute.

— Oui, c'est dans les jeunes têtes qu'était la sagesse !

Je vis qu'il n'y avait rien à faire de ce côté, et que la nuit se passerait à discuter.

Je sortis ; cela m'était d'autant plus facile que j'étais un personnage fort peu important, et que, probablement, personne ne remarqua mon absence.

Mon intention était d'aller, soit au *National*, soit chez Ambert ; mais, arrivé au boulevard, j'appris qu'on se battait rue du Croissant.

Je n'avais pas d'arme. Puis à peine pouvais-je me tenir debout, j'étais brûlé par la fièvre. Je pris un cabriolet, et me fis conduire chez moi.

Je m'évanouis en montant l'escalier, et l'on me retrouva sans connaissance entre le premier et le second étage.

Pendant que l'on me retrouvait dans mon escalier, que l'on me déshabillait, que l'on me couchait, l'insurrection allait son train.

Suivons-la jusque derrière la barricade de la rue Saint-Merri.

Nous avons laissé Séchan gardant seul la barricade de la rue de Ménilmontant. Aussitôt le repas fini, ses compagnons étaient venus le rejoindre.

A neuf heures du soir, ils n'avaient pas encore été inquiétés. Les postes les plus avancés de la troupe ne dépassaient pas la rue de Clery.

C'est qu'il y avait grande préoccupation à l'état-major, où s'étaient réunis un certain nombre de généraux et de ministres.

Le maréchal Soult se trouvait, par son âge et son expérience, président naturel de cette réunion. Mais peut-être était-il le plus indécis de tous. Il se rappelait le 29 juillet 1830, et l'anathème attaché au nom du duc de Raguse.

Un général proposa de donner aux troupes l'ordre de la retraite, de les masser sur le Champ de Mars, et, du Champ de Mars, de rentrer l'épée à la main dans Paris.

Peut-être cette opinion, si étrange qu'elle fût en stratégie, allait être adoptée, quand le préfet de police, M. Gisquet, s'y opposa de toute sa force.

La collision, on se le rappelle, s'était engagée sur un ordre de lui donné aux dragons, et, pendant les trois jours que dura la lutte, il fut plus ardent au combat et plus téméraire aux résolutions extrêmes que les plus hardis généraux.

La discussion se prolongeait lorsqu'il eût fallu agir ; le danger prenait de formidables proportions : les insurgés avaient enlevé successivement, sur la garde municipale, repoussée avec de grandes pertes, les postes de la Bastille, de la Lingerie, des Blancs-Manteaux et du marché Saint-Martin.

A huit heures du soir, la nouvelle arrivait à l'état-major qu'ils venaient de construire une barricade près du petit pont de l'Hôtel-Dieu ; que la garde municipale, forcée de battre en retraite, leur avait abandonné le quai aux Fleurs ; qu'ils enveloppaient de toutes parts la préfecture de police.

Alors, on expédia des ordres pour rappeler les troupes dans la ville, un bataillon du 12e [illegible] en même temps que le 14e accourait de Courbevoie.

La batterie de l'Ecole militaire avait été appelée sur le Carrousel.

Un bataillon du 3e léger et un [illegible] la 8e légion éclairaient le boulevard de la [illegible] la porte Saint-Martin, deux escadrons de carabiniers stationnaient en face du théâtre, et le général S[illegible] avec quatre compagnies à la hauteur de l'Ambigu.

A six heures du soir seulement, et après des charges réitérées, les dragons étaient parvenus à se rendre maîtres de la place des Victoires, et ce fut en présence de M. de Lemet, et en passant au milieu d'une double haie de [illegible] nale que partirent les courriers.

Vers neuf heures un quart du soir, Etienne Arago commandait, en uniforme de lieutenant d'artillerie, une patrouille grise d'une vingtaine d'hommes parfaitement armés et au nombre desquels étaient Bernard (de Rennes) fils, Thomas et Ambert ; il faisait sa jonction avec Bastide, Dussart, Pescheux, d'Herbinville et Séchan.

La barricade derrière laquelle j'avais vu Séchan, seul avec sa carabine, comptait alors quarante défenseurs, à peu près.

On passa la nuit à se fortifier.

Vers la même heure, M. Thiers était arrivé à l'état-major. Il avait vu le feu de près : le hasard avait fait qu'il dînait, ce jour-là, au *Rocher de Cancale* avec Mignet et d'Haubersaert ; ils avaient un instant été enveloppés par les insurgés, qui se concentraient dans les environs du cloître Saint-Merri et étaient loin de se douter qu'ils eussent si près d'eux trois des plus chauds partisans de Louis-Philippe.

M. Thiers avait tant raconté de batailles dans son *Histoire de la Révolution*, qu'il était un peu général. Arrivé à la place du Carrousel, il se fit un état-major de MM. de Béranger, de Kératry, Madier de Montjau, Voisin de Gartempe, qui se trouvaient là, et distribua des cartouches, tout en faisant dire aux députés de bonne volonté de venir le rejoindre où il était.

Neuf seulement se rendirent à l'invitation (1).

On savait que le roi devait venir, et on l'attendait avec une grande impatience. A l'air de son visage, on saurait ce qu'il devait faire.

Le roi arriva, calme et même souriant.

Le roi, nous l'avons dit à propos de la façon dont il s'empara du trône, n'avait aucune audace, mais il avait un grand courage.

Ce fut alors seulement que la défense s'organisa.

L'insurrection campait, en réalité, au cœur de Paris.

La rue Saint-Martin était occupée par deux barricades, l'une au nord, à la hauteur de la rue Maubuée, l'autre au midi, puissamment fortifiée, presque imprenable, à la hauteur de la rue Saint-Merri.

Dans l'espace compris entre ces deux barricades, une maison avait été choisie par les insurgés pour servir à la fois de forteresse, de quartier général et d'ambulance. C'était la maison n° 30.

La position avait été choisie par un stratégiste presque aussi habile que M. Thiers.

Elle faisait face à la rue Aubry-le-Boucher, par conséquent, si on l'abordait par cette rue, on tombait sous le feu de quatre étages ; si on l'attaquait à revers, on avait affaire aux hommes des barricades.

Un décoré de juillet nommé Jeanne, qui se fit une double célébrité par son courage dans le combat, par sa fermeté devant les juges, commandait ce poste dangereux.

Deux ou trois vieux soldats coulaient des balles avec du plomb arraché aux gouttières.

Des enfants allaient déchirer des affiches le long des murailles, et les rapportaient pour faire des bourres. — Nous publierons dans toute sa naïveté le récit d'un de ces enfants.

Tout à coup, on vient annoncer aux républicains, dont la moitié était sans armes, que, dans la cour de cette même maison n° 30, se trouvait une boutique d'armurier.

C'était une nouvelle miraculeuse.

La boutique fut ouverte, et, sans désordre, sans confusion, tout ce qu'il y avait de fusils fut distribué, tout ce qu'il y avait de poudre fut fractionné en mesure égale.

La distribution venait d'être faite lorsque retentirent plusieurs coups de fusil, et le cri : « Aux armes ! »

Voici ce qui était arrivé :

Une colonne de gardes nationaux qui reconnaissait la rue Saint-Martin était venue donner dans la barricade.

— Qui vive ? cria la sentinelle.

— Amis ! s'empressa de répondre le commandant de la colonne.

— Etes-vous républicains ?

— Oui, et nous venons à votre aide.

---

1. Louis Blanc, *Histoire de Dix Ans*.

Vive la République ! crièrent alors en chœur les défenseurs de la barricade.

Le brave homme Rossignol, ne put résister au bonheur de serrer avant les autres la main à des coreligionnaires ; il sauta par-dessus la barricade, et s'avança vers les gardes nationaux en criant :

— Soyez les bienvenus !

Mais à l'instant même un cri partit des rangs de la garde nationale :

— Ah ! brigands ! nous vous tenons enfin.

— Feu, mes amis ! cria Rossignol, ce sont des philippistes.

Et une décharge partit de l'intérieur de la barricade, et tua cinq hommes à la garde nationale.

C'était le pendant de : « A moi d'Auvergne ! c'est l'ennemi. » Seulement, plus heureux que le chevalier d'Assas, Rossignol, à travers une grêle de balles, rentra sain et sauf dans la barricade (1).

Après une lutte terrible, après être revenue trois fois à la charge, la garde nationale fut repoussée.

Et vieillards qui avaient quitté leurs moules à balles, enfants qui avaient cessé de faire des bourres pour prendre les armes, déposèrent leurs fusils, et se remirent à la besogne.

Un enfant de douze ans avait été blessé à la tête par la première décharge ; Jeanne, ni comme chef, ni comme ami, ne put obtenir de lui qu'il quittât la barricade.

Les gardes nationaux s'éloignèrent, abandonnant leurs morts et leurs blessés ; mais, aussitôt le champ de bataille libre, Jeanne et ses hommes franchirent la barricade, et allèrent ramasser les blessés, qu'ils portèrent à leurs ambulances.

Un élève en chirurgie, qui faisait partie des insurgés, les pansa, aidé de deux femmes.

A quelques centaines de pas de la barricade de la rue Saint-Merri s'élevait la barricade du passage du Saumon, qui échelonnait ses sentinelles tout le long de la rue Montmartre.

A huit heures du soir, le maréchal Lobau donna l'ordre de l'emporter à quelque prix que ce fût ; il voulait que, le lendemain, au point du jour, la rue Montmartre fût libre.

On combattit toute la nuit.

Ceux qui gardaient la barricade firent ce serment sur le corps d'un des leurs qui tomba : « Ou nous sortirons vainqueurs, ou l'on nous emportera morts ! »

Un café, qui n'existe plus aujourd'hui, servait d'ambulance, au rez-de-chaussée et à l'entresol, tandis que, des fenêtres du premier et du deuxième étage, pleuvaient de temps en temps, dans un drap étendu, des cartouches jetées par des mains inconnues.

Les défenseurs de la barricade n'étaient que vingt.

Quand, après un combat qui avait duré neuf heures, les soldats franchirent enfin la barricade, ils trouvèrent huit morts couchés sur les pavés, sept blessés, hors de combat, couchés sur des lits au rez-de-chaussée du café, un élève de l'École polytechnique expirant sur le billard.

Les quatre autres insurgés étaient parvenus à s'échapper.

Le 6 au matin, l'insurrection était refoulée et concentrée dans deux quartiers : sur la place de la Bastille et à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, et dans les rues Saint-Martin, Saint-Merri, Aubry-le-Boucher, Planche-Mibray et des Arcis.

Pour emporter ces derniers postes, le gouvernement réunissait tous ses efforts.

Dès le lendemain, la place de la Concorde était encombrée d'artillerie ; deux bataillons accouraient de Saint-Cloud, et trois régiments de cavalerie entraient à Paris, venant de Versailles et traînant des canons.

Quant à la barricade de la rue de Ménilmontant, elle tint jusqu'au jour ; mais, trop découverte de tous côtés, elle ne put tenir plus longtemps : ceux qui la gardaient se réfugièrent chez Bastide et Thomas, et s'échappèrent par une petite fenêtre donnant sur une ruelle.

A quatre heures du matin, au reste, le bruit courait que tout était apaisé.

Après une nuit fiévreuse, je m'étais levé pour aller aux nouvelles ; mais, ne pouvant marcher, j'avais pris une voiture.

Je me fis conduire rue des Pyramides. J'espérais y voir Arago, et avoir par lui des nouvelles.

Ni lui ni Bernard (de Rennes) fils n'étaient rentrés ; M. Bernard (de Rennes) et ses deux charmantes filles — que je n'ai pas revues depuis ce jour-là, je crois, — étaient fort inquiets ; mais, pendant que j'étais là, un coup de sonnette vigoureusement accentué retentit.

Ce coup de sonnette annonçait certainement quelque nouvelle, bonne ou mauvaise.

On courut à la porte, et ce ne fut qu'un cri de joie. Le père avait retrouvé son fils, les sœurs revoyaient leur frère.

Je laissai toute cette excellente famille caressant son enfant prodigue, et je montai chez Arago.

Il quittait son costume d'artilleur.

— Derrière quelle barricade as-tu donc passé la nuit ? me demanda-t-il en me voyant pâle comme un mort.

— Dans mon lit, malheureusement... Et toi ?

Il me raconta l'histoire de la barricade de la rue de Ménilmontant

— Voilà tout ce que tu sais ? demandai-je.

— Que veux-tu que je sache ? Je quitte mon fusil... Mais viens avec moi au *National*, nous aurons des nouvelles.

Nous descendîmes. Sur l'escalier, nous rencontrâmes Charles Teste, qui se rendait chez Bernard (de Rennes).

— Ah ! te voilà, déserteur ! dit-il à Arago.

— Comment, déserteur ? s'écria celui-ci. Je viens de me battre.

— C'est bien comme cela que je l'entends ; mais sache qu'il y a plusieurs manières de déserter : tu étais *maire* ; ta place était, non derrière une barricade, mais à ta permanence ; quand on est tête, il ne faut pas se faire bras... Parbleu ! moi aussi, j'aurais voulu prendre un fusil, ce n'est pas bien malin ; mais je me suis dit : « Halte-là, Charles ! tu es tête, ne te fais pas bras ! »

Pour qui connaissait Charles Teste, l'homme était tout entier dans les quelques mots qu'il venait de prononcer, ou plutôt dans un seul mot : le devoir

Nous arrivâmes au *National* ; on avait grand'peine à pénétrer dans les bureaux : ils étaient encombrés.

Là, nous apprîmes la dispersion de la barricade du Saumon ; mais, en même temps, nous sûmes que la rue Saint-Merri tenait encore.

En ce moment, de Latouche entra consterné.

— Tout est fini ! dit-il.

— Comment, tout ?

— Oui, tout.

— En viens-tu ?

— Non, mais je rencontre à l'instant même quelqu'un qui en vient.

— Bon ! dit Arago, il y a encore de l'espoir alors... Qui vient avec moi ?

J'en mourais d'envie, mais à peine pouvais-je marcher ; un excellent garçon, ami à nous, décoré de juillet comme nous, Howelt, que je rencontre encore de temps en temps, se présenta.

— Va chez Laffitte, me dit Arago, et dis à François, s'il y est, que je suis allé aux nouvelles.

J'allai chez Laffitte.

Toute l'assemblée était dans une effroyable confusion. On proposait d'envoyer à Louis-Philippe une députation qui protestât contre la révolte de la veille. Mais, il faut le dire, cette proposition fut repoussée avec horreur et mépris.

Je me rappelle un mot de Bryas, qui fut superbe d'indignation.

Son fils, élève de l'École polytechnique, était parmi les insurgés.

La Fayette aussi se refusait à toute démarche auprès du roi.

— Pourquoi cette répugnance, cria une voix. *Le duc d'Orléans n'est-il pas la meilleure des républiques ?*

— Ah ! puisque l'occasion se présente de démentir ce propos que l'on m'a faussement attribué, cria le noble vieillard, je le démens.

Enfin, on nomma trois commissaires, non pas pour aller faire amende honorable au nom de l'insurrection, mais pour implorer la clémence du roi en faveur de ceux qui tenaient encore.

Ces trois commissaires étaient François Arago, le maréchal Clausel et Laffitte.

Clausel se récusa ; Odilon Barrot lui fut substitué.

Nous n'avions pas pu entrer dans la salle des délibérations, nous autres jeunes gens ; mais, dans la cour, j'avais rencontré Savary, — Savary le membre de l'Institut, le grand géomètre, le physicien, l'astronome, l'homme de bien que la mort, à peine au milieu de l'âge qu'il devait vivre, enleva depuis aux sciences et au pays !

Nous étions très frères d'opinion, et, comme notre république, à nous, n'était pas celle de tout le monde, quand nous nous rencontrions, nous nous accrochions à l'instant même pour bâtir nos utopies.

Nous nous étions donc rencontrés, nous nous étions donc accrochés, et nous attendions ensemble.

Arago sortit le premier. Nous courûmes à lui.

Louis Blanc, qui, dans son excellente *Histoire de Dix Ans*, n'a laissé échapper aucun détail de cette grande période, mentionne notre entrevue en ces termes :

« En sortant, M. Arago rencontra dans la cour Savary et Alexandre Dumas, un savant et un poëte ; très animés l'un et l'autre, ils n'eurent pas plus tôt appris ce qui venait de se passer chez M. Laffitte, qu'ils éclatèrent en discours pleins d'emportement et d'amertume, disant que Paris, pour se soulever, n'avait attendu qu'un signal, et qu'ils s'étaient rendus

(1) Note [illegible]

bien coupables envers leur pays, les députés si prompts à désavouer les efforts du peuple. »

— Mais, demanda François Arago, tout n'est-il donc pas fini ?

— Non dit un homme du peuple qui était là, et qui écoutait notre conversation ; car on entend le tocsin de l'église Saint-Merri, *et, tant que le malade râle, il n'est pas mort.*

L'expression me frappa, et l'on voit que je ne l'ai pas oubliée.

Une de ces bonnes fortunes, comme il nous en arrive quelquefois, va nous permettre d'y conduire le lecteur.

Un enfant de quatorze ans qui se trouvait là, et qui, depuis, est devenu un homme, et un homme très distingué, trois ans après l'insurrection éteinte, m'envoya les détails suivants, écrits de sa main, et que je reproduis dans toute leur simplicité.

Au bout de dix-neuf ans, je retrouve le papier froissé, l'encre jaunie, mais le récit exact et fidèle.

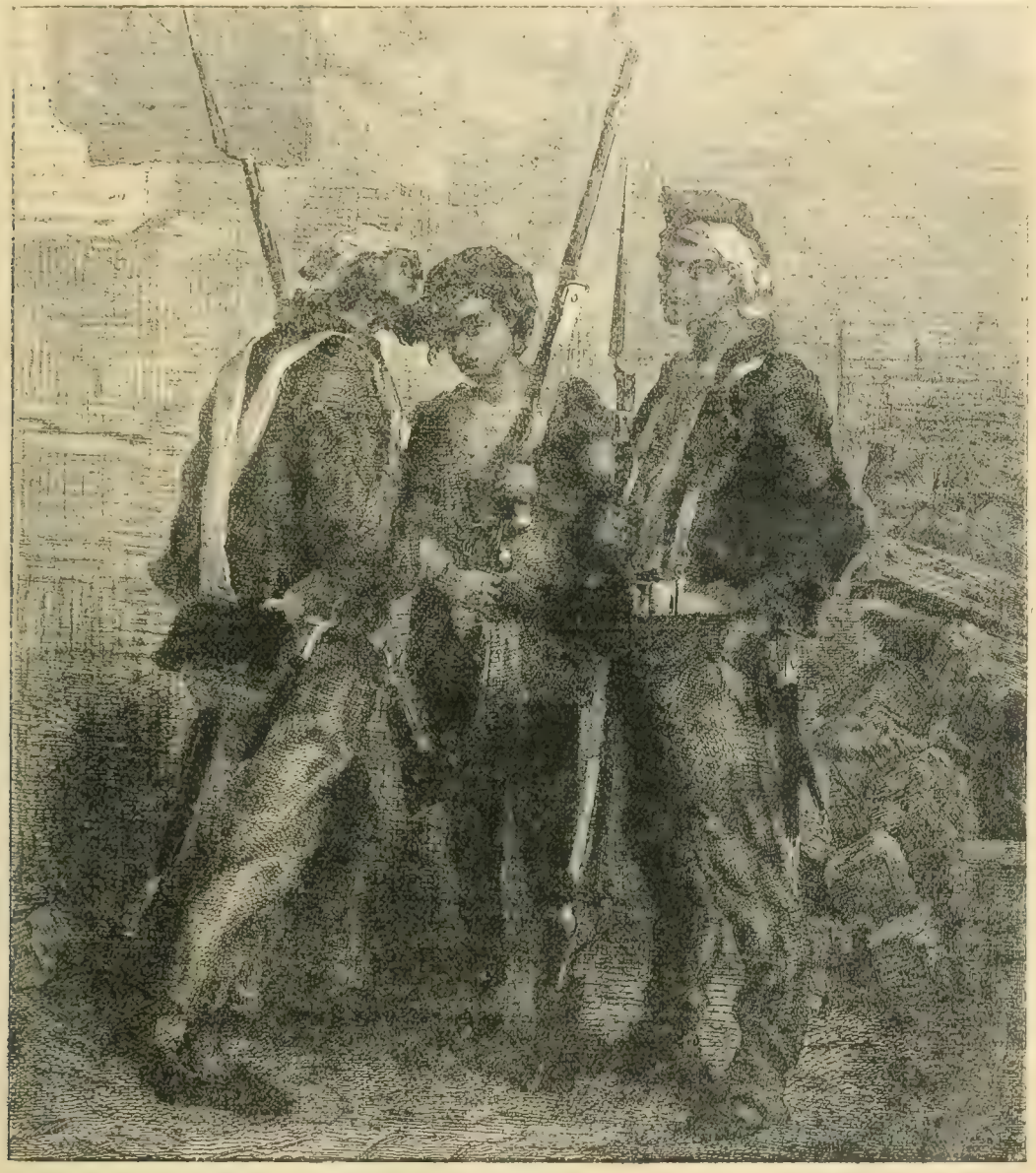

La barricade du passage du Saumon échelonnait ses sentinelles tout le long de la rue Montmartre.

CCXLIV

L'INTÉRIEUR DE LA BARRICADE SAINT-MERRI, D'APRÈS UN ENFANT DE PARIS. — LE GÉNÉRAL TIBURCE SÉBASTIANI. — LOUIS-PHILIPPE PENDANT L'INSURRECTION. — M. GUIZOT — MM. FRANÇOIS ARAGO, LAFFITTE ET ODILON BARROT AUX TUILERIES. — LA DERNIÈRE RAISON DES ROIS. — ETIENNE ARAGO ET HOWELT. — DÉNONCIATION CONTRE MOI — RAPPORT DE M. BINET.

Pendant que MM. Laffitte, François Arago et Odilon Barrot se rendent chez le roi, voyons ce qui se passe derrière la barricade Saint-Merri.

LA BARRICADE SAINT-MERRI.

« Dans la matinée du 5 juin 1832, mon père m'envoya faire un commission sur le boulevard du Temple.

« Ce jour-là, jour de l'enterrement du fameux général Lamarque, il y avait de nombreux groupes sur la place de la Bastille et sur les boulevards.

« Avide de tout savoir, comme un véritable enfant de Paris que je suis, je m'arrêtais à chaque groupe ; on y parlait chaudement politique ; plusieurs individus montraient même une telle exaspération, qu'ils cassaient les petits arbres nouvellement plantés à la place de ceux qui avaient été sciés en 1830, pour faire des barricades.

« Nous savons bien, disaient-ils, que ne vaut pas

grand [illegible] contre les fusils et les canons, mais c'est fameux contre les municipaux et les sergents de ville.

Il en fallait pas davantage pour me faire faire l'école buissonnière.

« Au lieu donc de m'en revenir promptement à la maison, poussé par mon irrésistible curiosité, j'arrivai bientôt jusqu'à la porte Saint-Martin ; alors, j'aperçus de loin le convoi du général Lamarque. Le char funèbre s'avançait lentement, et s'arrêtait même de temps en temps. J'étais tout étonné de voir si peu de troupes à un convoi de général ; il y avait tout au plus le nombre de soldats nécessaire pour maintenir un peu d'ordre dans la marche. A notre âge, on ne juge la magnificence des funérailles que par le nombre des troupes qui les accompagnent, et, comme, quelques semaines auparavant, j'avais vu, au magnifique cortege de Casimir Périer, les longues et larges colonnes de soldats qui marchaient aux deux côtés du catafalque, je fus tout d'abord étonné qu'on ne rendît pas les mêmes honneurs militaires à un général qu'à un banquier.

« Il n'y avait pas de soldats ; en revanche une foule immense inondait les boulevards, on se poussait, on se pressait pour arriver près du char. « Le peuple s'y était attelé, et traînait le catafalque en criant de temps en temps : « Honneur « au général Lamarque ! »

« Chaque fois que j'entendais ce cri, il me remuait tout le corps.

« On se disputait une poignée de la corde ; chacun voulait avoir l'honneur de faire mouvoir le précieux fardeau ; ce fut là que, pour la première fois, j'entendis des hommes s'appeler du nom de *citoyens*. Toutes les figures étaient empreintes de je ne sais quel enthousiasme électrique qui se communiquait simultanément à toute la foule ; une vive émotion, qui n'était ni celle de la douleur ni celle du recueillement, illuminait tous les visages. Je n'avais alors que quatorze ans, et je ressentis au fond du cœur cet enthousiasme et cette émotion qu'aucun langage ne saurait exprimer.

« — Ah bah ! me dis-je, je serai grondé par mon père ; mais n'importe ! il faut que je tire la corde ; un jour, si j'ai des enfants, je leur dirai : « Moi aussi, j'ai tiré le cercueil du général Lamarque ! » comme mon grand père nous disait toujours, à nous autres : « Moi aussi, j'étais de la fédération.

« A peine eus-je la corde dans la main, — et ce ne fut pas tout de suite, je vous prie de le croire : on faisait queue ! — à peine eus-je la corde dans la main, que je compris que le plus ou le moins de soldats ne faisait rien à la chose, et que mieux valait être un général de la patrie qu'un ministre de Louis-Philippe.

« Au bout de cent pas, il me fallut céder la place à d'autres : ils m'eussent assommé, je crois, pour me prendre ma corde ; je la lâchai donc, et j'allai me ranger devant une des haies que formait le peuple sur toute la longueur du boulevard ; mais, poussé violemment par les flots de la foule contre le cheval d'un dragon, j'eus le gros doigt du pied à moitié écrasé ; j'éprouvai une douleur terrible ! mais, ma foi, il paraît que l'enthousiasme, s'il ne me la fit pas oublier, me donna du moins le courage de la supporter, car, clopin-clopant, j'accompagnai le convoi jusqu'à la place d'Austerlitz.

« Les groupes nombreux qui s'y étaient formés devenaient de plus en plus menaçants.

« — Un homme à longue barbe haranguait les citoyens ; il tenait un drapeau rouge ; il était coiffé d'un bonnet phrygien.

« On parlait de se préparer à la lutte.

« J'écoutais tout cela sans trop savoir ce que cela voulait dire.

« Tout à coup, un escadron de cavalerie s'élança à franc étrier sur le peuple, et fit une charge terrible ; plusieurs coups de feu furent tirés en même temps.

« Quoique blessé au pied, comme je l'ai dit, je ne restai pas le dernier sur la place. En me sauvant, je rencontrai un de mes amis nommé Auguste.

« — Où vas-tu ? lui demandai-je.

— Avec les republicains, donc ! me répondit-il.

— Quoi faire ?

« — Attaquer tous les postes des barrières. — Viens-tu, toi ?

— Me [illegible]

Et il y [illegible]

« Quelques corps de garde résistèrent, mais presque tous se rendirent sans faire feu.

Je n'avais [illegible] c'était mon engagement.

« Par bonheur, à l'attaque de l'un des postes, un jeune homme bien vêtu et de belles manières tire un coup de pistolet ; il était trop chargé : la crosse s'en va d'un côté, et le canon de l'autre.

« Quant au jeune homme, il tombe sur son derrière.

Je saute alors sur le canon, je le ramasse et je le mets dans ma poche, avec l'intention de le monter sur affût.

« — Bon ! les républicains auront de l'artillerie, dit Auguste.

« Pendant ce temps, le jeune homme au pistolet se relève ; il était blessé à la main, et le sang coulait en abondance.

« — Voyons, un peu de linge ; dit-il : qui a un peu de linge ?

« Un enfant en blouse déchire sa chemise, et en donne les morceaux au blessé, qui l'embrasse.

« — Tiens, dis-je à Auguste, comme c'est drôle ! je n'ai jamais pleuré au spectacle, et voilà que je pleure.

« En moins de trois heures, tous les postes étaient pris et désarmés jusqu'à la barrière du Trône.

« Alors, nous traversâmes le faubourg Saint-Antoine, et arrivâmes sur la place de la Bastille.

« En ce moment, je songeais sérieusement à rentrer chez mon père ; mais deux artilleurs de la garde nationale me demandent si je veux leur rendre un service ; j'accepte, bien entendu.

« Ils me chargent d'aller, au haut du faubourg Saint-Jacques, dire à leur mère, Madame Aumain, que ses fils sont en bonne santé, qu'ils rentreront peut-être un peu tard, mais qu'en attendant, elle soit sans inquiétude.

« Je pars avec Auguste, regardant comme un devoir sacré d'aller donner à une mère des nouvelles de ses enfants, et oubliant que ma mère, à moi, doit être aussi inquiète que celle chez qui je vais.

« J'ajouterai aussi que, redoutant la colère de mon père, je reculais autant que je pouvais le moment de rentrer.

« Nous trouvâmes madame Aumain à l'adresse indiquée. Cette dame nous demanda avec empressement depuis combien de temps nous avions quitté ses fils, à quel endroit nous les avions laissés ; puis elle nous fit une foule de questions sur les affaires du jour.

« Elle semblait prendre le plus grand intérêt au succès des républicains.

« Une jeune fille assez grande, et d'une beauté ravissante, et qui, probablement, était la sœur des deux artilleurs, était là écoutant et interrogeant.

« Enchantés de l'importance que nous donnait notre mission, nous bavardions, Auguste et moi, comme deux vrais enfants de Paris.

« Lorsque ces dames eurent appris tout ce qu'elles désiraient savoir, — et il y en avait eu pour plus d'une heure, — elles nous engagèrent à retourner promptement chez nos parents respectifs.

« Malgré notre appréhension d'être sévèrement grondés en arrivant, nous résolûmes de suivre l'avis, et nous sortîmes de chez madame Aumain, décidés à ne pas nous arrêter en route.

« Malheureusement, la circulation était interdite.

« En arrivant aux ponts, bonsoir ! impossible de passer !

« Alors, nous nous retirâmes sous une porte avec d'autres individus attardés comme nous.

« Mais, à onze heures, le concierge nous mit dehors.

« Ne pouvant passer l'eau, et craignant d'être ramassés par les patrouilles, nous retournâmes chez madame Aumain.

« Elle nous accueillit comme une mère eût fait de ses propres enfants, et nous improvisa un lit dans la salle à manger.

Le lendemain, à quatre heures du matin madame Aumain nous réveilla et nous dit de nous en aller bien vite pour ne pas laisser plus longtemps nos mères dans l'inquiétude.

« C'était bien facile à dire : « Allez-vous-en ! » mais, pour revenir du faubourg Saint-Jacques au faubourg Saint-Antoine, il fallait passer par l'hôtel de ville.

« Plus de deux mille hommes stationnaient sur la place de Grève ; il n'y avait pas moyen de passer : nous nous arrêtâmes deux ou trois heures à regarder aller et venir les soldats.

« A chaque instant, de gros détachements arrivaient, se succédant le long des quais.

« Vers sept heures, un officier accourut tout effaré en criant : « Aux armes ! »

« Alors, tous les curieux se précipitent du côté de la rue des Arcis.

Comme tout le monde, nous courions pour voir ce qui se passait de ce côté-là.

Une forte barricade s'apuyait, d'un côté, contre le coin de la rue Aubry-le-Boucher, et, de l'autre, contre la maison nº 30 de la rue Saint-Martin.

« On voyait bien que nous n'étions pas des ennemis, Au-

guste et moi, aussi les républicains nous laissèrent ils franchir la barricade.

« A quelque distance de la première, il y en avait une seconde, à la hauteur de la rue Maubuée.

Dans l'intervalle se tenaient une soixantaine d'hommes armés.

« Des vieillards et des enfants faisaient des cartouches. Les femmes effilaient de la charpie.

Sur chaque barricade flottait un drapeau rouge. Un citoyen le soutenait de la main gauche, et brandissait un sabre de la main droite.

« Un des deux hommes criait aux soldats :

« — Mais venez donc, fainéants ! on vous attend ici.

« En ce moment, un détachement de soldats parut dans la rue des Arcis.

« Une jeune fille dont l'amant était parmi les insurgés, et qui se tenait en sentinelle à une fenêtre, les vit avant tout le monde, et cria :

— Aux armes !

A ce cri « Aux armes ! » poussé par la jeune fille, les républicains prennent place, et se disposent à repousser les soldats.

« Quant aux porte-drapeaux, ils restèrent immobiles sur leurs barricades, prêts à essuyer le feu.

« Le feu ne se fit pas attendre, et un porte drapeau tomba mort.

« La place ne fut pas longtemps vacante. Un autre s'élança sur la barricade, redressa le drapeau, et, dix minutes après, tomba à son tour.

« Mais il paraît qu'il était convenu qu'il fallait que l'on vît toujours le drapeau rouge debout, car un troisième républicain prit la place du second, et le drapeau flotta de nouveau.

« Le troisième fut tué comme les autres.

« Un quatrième prit sa place, et tomba près des trois autres.

« Puis un cinquième.

« Le sixième était un ouvrier peintre en bâtiment, celui-là semblait être protégé par un charme. Pendant plus d'une heure, il agita le drapeau en criant : « Vive la République ! »

« Enfin, au bout d'une heure, il descendit lentement, et vint s'appuyer près de la porte de la maison numéro 36, sous laquelle nous nous tenions, Auguste et moi.

« Puis il tomba lourdement en poussant un soupir.

« Il n'avait rien dit, mais il était frappé près du cœur.

« Son frère, qui le vit tomber, quitta un instant son fusil pour le venir soigner ; mais, le voyant presque mort, et sûr que ses soins seraient inutiles, il l'embrassa à plusieurs reprises, ressaisit son fusil, monta tout debout sur la barricade, visant lentement, et, chaque fois qu'il avait fait feu, criant : « Vive la République ! »

« Et, à chaque fois, les soixante hommes qui défendaient la barricade répétaient le même cri.

« Et ce cri de soixante hommes entourés de vingt mille soldats faisait, à chaque fois, osciller le trône de Louis-Philippe.

« Enfin, soldats et garde nationale de la banlieue après trois heures de lutte, furent forcés de battre en retraite.

« Pendant ce temps, Auguste et moi, qui n'avions pu nous battre, nous montâmes sur les barreaux de la boutique d'un marchand de vin, et nous criâmes de toute la force de nos poumons :

« — A bas Louis-Philippe !

« La trêve ne fut pas longue ; au bout d'une heure, soldats et gardes nationaux revinrent à la charge.

« Alors, le combat recommença.

« Pendant ce temps, Auguste et moi, nous étions rentrés sous notre porte, et tantôt nous faisions de la charpie, tantôt nous fondions des balles.

« Souvent il arrivait qu'au plus fort de la fusillade, j'avançais un peu la tête hors de l'allée pour voir ce qui se passait.

« Alors, Auguste me tirait de toutes ses forces en arrière.

« — Allons, voyons, veux-tu te faire tuer ? criait-il.

« Puis il voulait regarder à son tour. Et c'était moi, cette fois, qui me cramponnais à lui.

« Une fois que je l'avais tiré plus brutalement qu'il n'était d'ordonnance, il se fâcha, et, tandis qu'on se battait à coups de fusil, nous nous battîmes à coups de poing.

« Nous avions raison tous les deux : la mort était prompte, et le sifflement des balles était si continu, qu'il ressemblait au bruit du vent dans une porte mal jointe.

« Depuis le matin jusqu'à trois heures, personne encore n'avait mangé.

« A trois heures, on annonça une distribution de pain bis dans la maison en face de celle où nous étions cachés, Auguste et moi. Alors, nous traversâmes la rue en courant pour aller chercher notre ration au milieu des balles.

« Nous étions en train de mordre à belles dents au milieu de nos miches, quand, tout à coup, nous entendons le cri « Nous sommes perdus ! »

« Alors, nous voyons, tandis que les défenseurs de la barricade tiennent encore, une douzaine de curieux comme nous qui se précipitent dans la maison pour y chercher des cachettes. Auguste et moi, qui y étions déjà, prîmes les devants, et, montant les escaliers quatre à quatre, arrivâmes bientôt au grenier.

« On sortait de ce grenier par une lucarne étroite ; un homme se tenait à califourchon sur le toit, et tendait un bras vigoureux à ceux qui voulaient passer [illegible], ne craignant pas de tenter cette route aérienne.

« Auguste et moi n'hésitâmes pas un instant ; de toits en toits, nous gagnâmes une lucarne, et nous nous trouvâmes dans les mansardes d'une autre maison.

« Ceux qui habitaient cette mansarde nous aidèrent à entrer, au grand désespoir du propriétaire, qui criait dans les escaliers :

« — Allez-vous-en, malheureux que vous êtes ! vous allez faire brûler ma maison !

« Mais, comme vous pensez bien, on ne s'inquiétait pas du propriétaire ; chacun emménageait comme il pouvait.

« Ce fut bien pis quand il vit deux ou trois combattants, noirs de poudre, arriver à leur tour avec des fusils à la main.

« — Jetez vos armes, au moins ! criait-il en s'arrachant les cheveux.

« — Jeter nos fusils ? répondaient les combattants. Jamais !

— Mais que comptez vous faire ?

« — Nous défendre jusqu'à la mort.

« Et, comme ils n'avaient plus de balles, mais encore de la poudre, ils arrachaient les tringles des rideaux, et les glissaient dans le canon de leur fusil.

« Quant à nous, qui n'avions pas d'armes, et que le combat n'avait point transportés à ce degré d'héroïque exaltation, nous descendîmes jusqu'à la cave, pleine de caisses d'emballage et de légumes, et nous nous y cachâmes du mieux que nous pûmes.

« Derrière nous, descendirent une dizaine de personnes qui, de leur côté, se cachèrent comme elles purent.

« Sur l'escalier de la cave étaient étagés quelques républicains, se tenant prêts à se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

« En ce moment, nous entendîmes le grondement du canon, qui faisait trembler la maison jusque dans sa base.

« Les pavés de la barricade volaient en éclats, et rebondissaient dans la rue.

« Ce fut alors seulement que je compris l'étendue du danger que nous courions.

« Ma première idée fut que la maison allait crouler, et que nous serions étouffés sous les décombres.

« Alors, je me mis à genoux, et je fis, en pleurant, toutes les prières dont je me souvins.

« Je demandais pardon à mon père et à ma mère de leur avoir désobéi, et de les laisser dans la peine ; j'invoquais Dieu avec ferveur ; je me frappais la poitrine de toutes mes forces.

« Auguste montrait moins de désespoir, et attendait la mort avec plus de courage que moi.

« De temps en temps, nous nous serrions étroitement dans les bras l'un de l'autre.

« Dans l'une de ces étreintes, il s'aperçut que j'avais encore dans ma poche le canon du pistolet. Il me le fit jeter dans un coin de la cour.

« Plusieurs voix criaient :

« — Il faut le fusiller, s'il ne parle pas !

« C'était le concierge que l'on menaçait ainsi parce qu'il refusait de dire où nous étions cachés.

« Cinq minutes après, la porte de la cave était violemment enfoncée. Trois ou quatre soldats s'élancèrent dans l'escalier.

« Plusieurs coups de feu éclatent qui éclairent fantastiquement la cave, et l'emplissent de fumée.

« Alors, tandis que plusieurs voix crient : « De la lumière ! » trente ou quarante soldats se précipitent dans la cave.

« A partir de ce moment, je ne vis plus rien ; j'entendis seulement des cris de douleur, un froissement de fer, et je sentis une main qui me prenait par le cou, et me secouait violemment. Puis cette main me souleva à deux pieds de terre, et me lança contre la muraille.

« Je retombai évanoui sur les dernières marches de la cave.

« Et, cependant, du fond de cet évanouissement, mais sans pouvoir en sortir, je sentais ceux qui montaient et descendaient l'escalier de cette cave me passer sur le corps.

« Enfin, par un violent effort de ma volonté, je parvins à me réveiller.

« Je me relevai d'abord sur un genou, la tête courbée, comme si elle était si lourde que je ne pusse la porter ; puis, enfin, avec l'aide de la muraille, je me redressai sur mes pieds.

« En ce moment, un officier m'aperçut, s'élança sur moi, et, m'écrasant de coups de pied et de coups de poing :

Comment ! s'écria-t-il, il y a jusqu'à des gamins ici ?

En même temps je reçus dans les reins un coup de crosse d'un soldat.

« Ce coup de crosse me jeta contre le mur.

« Instinctivement, je mis les mains en avant ; sans quoi, j'avais la tête écrasée.

« Auguste, qui me suivait, fut plus heureux : tandis que l'on m'assassinait, il se glissa rapidement par l'escalier, et échappa à une partie des mauvais traitements qu'éprouvaient ceux qui avaient été trouvés dans la cave.

« Enfin, avec force bourrades, on me fit remonter dans la cour ; comme tous les autres prisonniers, je fus gardé à vue sous la porte cochère du n° 5.

« Notre garde se composait d'un sergent et de deux soldats.

« J'avais pleuré si longtemps, on m'avait si fort maltraité, que je pouvais à peine me tenir sur mes jambes ; aussi, au bout de quelques minutes, sentis-je que je m'évanouissais de nouveau. J'étendis les bras en appelant au secours. — Le sergent s'élança et me soutint.

« Pendant mon évanouissement, je n'entendais pas très bien ce que disait le brave homme ; cependant, je comprenais qu'il me plaignait et me recommandait à ses soldats.

« Cela me rendit mes forces, et, au bout de quelques instants, je rouvris les yeux.

« Alors, je lui racontai comment j'étais là, quelles étaient les circonstances qui nous y avaient amenés, Auguste et moi.

« Mon récit avait un caractère de vérité tel, qu'il le toucha. Il me promit qu'il ne nous serait fait aucun mal.

« Nous restâmes plus d'une demi-heure sous cette porte, et, pendant ce temps, j'assistai à toutes les atrocités qui peuvent se commettre pendant la guerre civile : les soldats vainqueurs, irrités par les pertes qu'ils avaient faites, voulaient absolument à leur sang versé une compensation sanglante. On tirait sur tout le monde, sans s'inquiéter si celui sur lequel on tirait était un républicain ou un citoyen inoffensif ; de temps en temps, un bruit sourd se faisait entendre : nous ne cherchions pas même à nous assurer des causes de ce bruit, nous le connaissions. C'étaient des hommes blessés qu'on précipitait des fenêtres, ou qui, en fuyant, glissaient le long des toits, et tombaient sur le pavé.

« On amena en face de la porte un républicain pris les armes à la main, on l'écrasait de coups de crosse, on le lardait de coups de baïonnette.

« — Misérables ! criait-il, respectez les vaincus et les prisonniers, ou rendez-moi une arme quelconque, et laissez-moi me défendre !

« On le lâcha, on le repoussa à coups de crosse, et on le fusilla à bout portant.

« Oh ! monsieur, je vous jure que, quand, à quatorze ans, un enfant a vu de pareilles choses, il prie Dieu toute sa vie de ne pas les revoir.

« Dans la maison du n° 30, au troisième étage, quelques soldats saisirent par les jambes et par les bras un blessé qu'ils menaçaient de jeter par la fenêtre ; le corps était déjà à moitié dans le vide, et allait être précipité sur le pavé, quand les autres soldats eux-mêmes, qui d'en bas faisaient feu sur les toits et à travers les fenêtres, eurent horreur de cette action, et menacèrent de tirer sur leurs camarades.

« L'homme ne fut pas précipité.

« Fut-il sauvé pour cela ? J'en doute.

« Bientôt le sergent, dont je m'étais fait un ami, reçut l'ordre de nous conduire au poste des Innocents.

« Nous passions par la rue Aubry-le-Boucher et par le devant des Halles.

« Comme il pleuvait en ce moment, un grand nombre de soldats se tenaient sous les piliers ; à mesure que nous passions, ils nous injuriaient, criant à leurs camarades :

« — Mais frappez donc sur ces brigands-là ! mais assommez les donc !

« Je ne quittais pas des yeux mon cher et bon sergent, et, pendant qu'une foule de curieux nous regardait passer, et que cette foule produisait un certain encombrement, il me fit un signe. Je le compris.

« Je me glissai entre deux soldats ; Auguste me suivit.

« La foule s'ouvrit pour nous donner passage, et se referma sur nous ; les soldats laissèrent échapper un gros juron, comme s'ils étaient furieux : au fond, ils étaient enchantés.

« Notre sergent semblait avoir donné une portion de son [illegible] chacun de ses hommes.

« Je courus sans m'arrêter jusqu'à la maison et je tombai comme une bombe au milieu de toute la famille.

« Ma mère se trouva mal, mon père resta sans paroles. On leur avait dit que j'avais été précipité du pont d'Austerlitz [illegible]. Ils me tenaient donc pour mort depuis la veille.

« Je n'étais que bien malade.

« Mon père me fit coucher, et j'en fus quitte pour une fièvre cérébrale.

« On m'assure, monsieur Dumas, que ce récit peut avoir quelque intérêt pour vous, et je vous l'envoie.

« O vous qui avez une voix si puissante, criez bien haut, criez toujours :

« TOUT PLUTOT QUE LA GUERRE CIVILE ! »

Ce que dit le pauvre enfant est aussi vrai que les vœux que nous faisons avec lui sont sincères ; il y eut, dans cette fatale journée du 6 juin, des actes de vengeance terribles, de la part non seulement de la troupe, mais encore de la garde nationale.

C'est avec bonheur que nous consignons ici le nom du général Tiburce Sébastiani, dont l'éternelle bienveillance nous a fait oublier, et bien au delà, l'accueil qu'à notre arrivée à Paris, nous avait fait son frère aîné.

Le général Tiburce Sébastiani, mieux que personne, pourrait lever le voile sanglant que nous jetons sur ces atrocités ; car il a été une providence pour les blessés que l'on achevait lentement, pour les prisonniers que l'on allait fusiller.

Ne pouvant me tenir debout, je m'étais assis sur une chaise du café de *Paris*, je crois ; et, là, j'attendais les nouvelles, quand, tout à coup, des cris de « Vive le roi ! » poussés par les gardes nationaux, retentirent, et le roi parut à cheval, accompagné des ministres de l'intérieur, de la guerre et du commerce.

A la hauteur du club de la rue de Choiseul, il s'arrêta et vint tendre la main à un groupe de gardes nationaux en armes ; ceux-là même qui, seize ans plus tard, devaient le renverser, poussèrent des cris de joie féroces à l'honneur qu'il leur faisait.

Puis il continua sa route.

En le voyant passer si calme, si souriant, si insoucieux du danger qu'il courait, j'eus une espèce d'éblouissement moral et je me demandai si cet homme, que saluaient tant d'acclamations, n'était véritablement point un homme élu, et si l'on avait droit de porter atteinte à un pouvoir auquel Dieu lui-même, en se déclarant pour lui, semblait donner raison.

Et, à chaque tentative d'assassinat qui se renouvela contre lui, dont il sortait sain et sauf, je me refaisais cette même question, et, à chaque fois, ma conviction reprenait le dessus sur le doute, et je me disais : « Non, cela ne saurait demeurer ainsi ! »

Et, la trace de cette conviction, on la trouvera partout dans mes œuvres, dans l'épilogue de *Gaule et France*, dans ma lettre datée de Reichenau au duc d'Orléans, dans ma visite à Arenenberg, dans mes articles sur la mort du duc d'Orléans.

Cette promenade, au reste, pensa ouvrir la série des meurtres tentés contre Louis-Philippe ; — car on ne peut sérieusement regarder comme une tentative de meurtre le coup de cabriolet dont le menaça, sur la place du Carrousel, M. Berthier de Sauvigny. — Sur le quai, non loin de la place de Grève, une jeune femme le coucha en joue avec le fusil de son mari blessé ; mais l'arme était trop lourde, la main trop faible : le poids du fusil fit baisser la main, et le coup ne partit pas.

Vers deux heures, le roi rentra.

M. Guizot l'attendait dans son cabinet.

L'homme d'Etat et le roi restèrent une heure ensemble.

Nul ne sait ce qui fut décidé dans ce tête-à-tête ; mais, à coup sûr, M. Guizot, avec le caractère que nous lui connaissons, ne dut pas être pour les moyens conciliants.

Comme M. Guizot sortait par une porte, une calèche découverte amenait MM. François Arago, Laffitte et Odilon Barrot.

Je tiens de la bouche même de notre illustre savant les détails qui vont suivre.

Il me les rappelait encore, appuyé à mon bras, lors de la promenade du 26 ou du 27 février 1848 à la Bastille.

Il était alors, à son tour, membre du gouvernement provisoire, et succédait pour un neuvième à la royauté de Louis-Philippe.

Une calèche découverte, disons-nous, portant MM. Arago, Laffitte et Odilon Barrot, entra dans la cour des Tuileries.

A peine avait-elle tourné l'angle du guichet, qu'un inconnu arrêta les chevaux, et, courant vivement à la portière :

— N'entrez pas ! dit-il.

— Pourquoi cela ? demanda Odilon Barrot.

— Guizot le quitte.

— Eh bien, après ?

— Guizot est votre ennemi personnel, et peut-être l'ordre se donne-t-il en ce moment de vous arrêter comme Cabet et Armand Carrel.

Les trois commissaires remercièrent l'inconnu ; mais, ne croyant pas au danger, — ou du moins à un danger si rapproché, — ils continuèrent leur chemin, descendirent de voiture et se firent annoncer chez le roi.

Le roi donna aussitôt ordre de les faire entrer.

Au moment où il allait franchir le seuil de la porte, M. Laffitte se retourna vers ses collègues, et leur dit à voix basse :

— Tenons-nous bien, messieurs ! il va essayer de nous faire rire.

Le moment était singulièrement choisi pour craindre un pareil moyen de controverse.

Mais M. Laffitte se vantait de connaître le roi mieux que personne. C'était une prétention que pouvait se permettre l'homme qui lui avait donné sa popularité, et vendu la forêt de Breteuil.

Le roi reçut, en effet, les trois députés avec un visage calme, presque souriant.

Il les fit asseoir, ce qui indiquait que l'audience serait longue ou, du moins, aurait la durée que voudraient lui donner ces messieurs.

Louis Blanc, renseigné à la fois par les trois acteurs de cette scène, l'a racontée dans tous les détails. Je n'y ajouterai donc rien, qu'une forme dialoguée plus vive peut-être.

La position est grave : insurrection à Lyon, — insurrection à Grenoble, — insurrection dans la Vendée, — émeute ou révolution partout.

Seulement, restaient à établir les causes de ces troubles sanglants, de ces collisions terribles.

Au dire des trois députés, c'était la réaction qui, en s'éloignant de jour en jour du programme de juillet, les avait causés.

Au dire du roi, c'était l'esprit de jacobinisme, mal éteint sous la Convention, sous le Directoire et sous l'Empire, qui s'efforçait de faire revivre les jours de la Terreur. Et il invoquait l'apparition de l'homme au drapeau rouge, que les républicains renvoyaient à la rue de Jérusalem, d'où ils prétendaient qu'il était sorti.

La conversation, posée sur de pareilles bases, entre un avocat et un roi parleur, menaçait de durer longtemps.

Un bruit sinistre, qui devait retentir plus d'une fois dans les rues de Paris sous le règne de Louis-Philippe, se fit entendre, et trancha la conversation par la moitié comme un coup de faux tranche en deux un serpent.

— Sire, est-ce que je me trompe?... demanda Laffitte en tressaillant. C'est le canon !

— Oui ;... on l'a fait avancer, dit le roi, pour forcer sans perdre trop de monde, le cloître Saint-Merri.

— Sire, reprit Laffitte, vous êtes moins sévère à l'égard des légitimistes qu'à l'égard des républicains.

— Comment cela ?

— Votre Majesté a pour eux de singuliers ménagements !

— Ecoutez, monsieur Laffitte, dit le roi, je me suis toujours rappelé ce mot de Kersaint : « Charles Ier eut la tête tranchée, et son fils remonta sur le trône ; Jacques II ne fut que banni, et sa race s'éteignit sur le continent. »

Le roi ne se doutait pas qu'il prononçait alors contre lui et sa race, innocente des fautes qu'il a commises, une sentence de bannissement perpétuel.

— Sire, dit Arago, nous avions, cependant, espéré que, Casimir Périer mort, ce système de réaction et de persécution s'arrêterait.

— Ainsi, répondit le roi en riant, on attribue ce système au ministre ?

— Nous, du moins, sire, nous espérions qu'il était son œuvre.

— Vous vous trompiez, monsieur, dit le roi en plissant le front : ce système, c'est le mien ; M. Casimir Périer n'a été entre mes mains qu'un instrument ferme et docile à la fois comme l'acier ; ma volonté a toujours été, est à cette heure et sera toujours inébranlable ; une seule fois, elle a fléchi, entendez-vous bien ? ajouta le roi. — Comme l'a dit M. de Salvandy, à ma fête du Palais-Royal, nous marchons sur un volcan : ce volcan, c'est la Révolution, dont les éléments sont répandus par toutes les nations de l'Europe ; mais toutes les nations n'ont pas sur le trône un d'Orléans pour les étouffer.

C'était un programme bien autrement précis que celui de l'hôtel de ville.

Aussi, M. Arago, se levant :

— Sire, dit-il, après de pareils principes exprimés devant moi, ne comptez jamais sur mon concours !

— Comment entendez-vous cela, monsieur Arago ?

— C'est-à-dire que jamais, à aucun titre, je ne servirai un roi qui enchaînera le progrès ; car, pour moi, le progrès n'est rien autre chose que la Révolution bien dirigée.

— Ni moi non plus, sire, dit Odilon Barrot.

Mais le roi le touchant du genou :

— Monsieur Barrot, dit-il, souvenez-vous que je n'accepte pas votre renonciation.

En effet, le 24 février 1848, à sept heures du matin, M. Barrot fut nommé ministre. Il est vrai qu'à midi il ne l'était plus ! cette révolution que le roi s'était vanté d'étouffer l'emportait comme l'ouragan fait d'une feuille morte.

Les trois députés se levèrent.

Comme il n'y avait rien à faire, il n'y avait rien à dire.

Le bruit du canon accompagna leur retour à l'hôtel Laffitte.

Nous avons raconté, ou plutôt un enfant de quatorze ans, témoin oculaire, a raconté la fin de la terrible scène.

Un de nos amis, Etienne Arago, tandis que son frère était chez le roi, était, lui, parmi les républicains.

Nous l'avons vu partant avec Howelt ; le soir même, me sachant malade, voici ce qu'il m'écrivait :

« Mon cher Dumas,

« Tout est fini, pour aujourd'hui du moins. Les hommes du cloître Saint-Merri sont tombés, mais comme ils devaient tomber, en héros.

« En deux mots, voici ce qui s'est passé sous nos yeux :

« Nous sommes partis, comme tu sais, avec Howelt ; nous avons suivi les boulevards, nous avons pris la rue du Petit-Carreau.

« Parvenus, au milieu de quelques coups de fusil qui balayaient les rues adjacentes, au bout de la rue Aubry-le-Boucher, d'où l'on aperçoit le numéro 30 de la rue Saint-Martin, nous vîmes que l'on pouvait approcher.

Nous étions justement arrivés entre deux attaques.

« Nous en profitâmes pour pénétrer jusqu'à la barricade : elle venait d'être abandonnée.

« Tout se concentrait dans la maison nº 30 : attaque et défense.

« Nous montâmes chez un herboriste, et, de derrière les guirlandes d'herbes pendues à sa fenêtre, nous assistâmes à la prise de la maison nº 30.

« L'artillerie arriva.

« Te figures-tu ma situation ? Je tremblais que mon frère Victor, capitaine à Vincennes, ne fût parmi les artilleurs.

« Quand je te verrai, je te raconterai ce que nous avons vu.

« Enfin !...

« Nous quittâmes la rue à six heures et demie seulement.

« Je revins au Vaudeville ; j'y trouvai Savary ; il t'avait rencontré, m'a-t-il dit, chez Laffitte, et, là, vous aviez parlé tous deux à mon frère François.

« Je reçois un mot de Germain Sarrut, qui me prévient qu'un mandat d'amener est lancé contre moi.

« A toi,

« ETIENNE ARAGO. »

Je n'étais pas trop rassuré sur mon propre compte : j'avais été vu et reconnu en artilleur par tout le boulevard ; j'avais distribué des armes à la Porte-Saint-Martin ; enfin, je savais qu'au mois de décembre de l'année précédente, une dénonciation contre moi avait été adressée au roi.

Cette dénonciation, chose étrange ! s'est retrouvée, en 1848, dans les papiers de Louis-Philippe, et est tombée entre les mains d'un de ces amis inconnus dont je parle si souvent, et à qui je suis si reconnaissant de leur amitié.

Cet ami me l'a envoyée.

C'est un rapport à la date du 2 décembre 1831, portant le nº 1034.

Je le transcris littéralement, quoique je n'y tienne qu'une place secondaire et épisodique.

Il prouvera que ce que je dis de mes opinions, toujours les mêmes, n'est point exagéré. — D'ailleurs, je crois que le moment actuel est assez mal choisi pour se vanter d'être républicain.

Le rapport est authentique, et porte la signature de M. Binet.

Il va sans dire que je n'ai pas l'honneur de connaître ce monsieur.

Rapport du 2 décembre 1831

Nº 1034.

« Les renseignements les plus scrupuleux ont été pris sur M. Véret et les personnes désignées dans la note dont le numéro est ci-contre.

« M. Véret est arrivé d'un petit voyage il y a quinze jours, d'où il avait conduit le fils d'un ami qu'il a eu la douleur de voir mourir peu de temps après son arrivée.

« Le 25 de ce mois, en arrivant à Monceau (parc), où il est logé, il y trouva MM. Teulon, député du Gard, et Augier, avocat, qui étaient venus demander à dîner à madame Véret ; il n'y avait que ces deux messieurs d'étrangers. Ils y ont, en effet, dîné, et n'en sont sortis qu'à onze heures un quart. Le 26 au matin, madame Véret a été occupée toute la matinée à savonner, et l'après-midi à repasser son linge, et n'est point sortie dans le parc de toute la journée ; mais, le dimanche 27, elle s'y est promenée pendant une demi-heure avec un parent de M. Véret ; j'ignore sur quel objet ils se sont entretenus.

« Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Véret, quoique ayant de l'esprit, est peut-être l'homme du monde le moins propre à la politique, et qu'il ne s'en occupe jamais.

« Le donneur d'avis aurait pu signaler aussi comme fréquentant la maison de M. Véret : MM. Crémieux, Madier de Montjau, Augier, gendre de Pigault-Lebrun, et Oudard, secrétaire des commandements de la reine

Le préfet qui commande la maison de M. Véret, et qui, à ce qu'on dit, était connu de M. Thibault, — et non Thiebault, — médecin, rue de Provence, 56, ne serait-il point M. le comte de Celles qui, à une époque déjà ancienne, était préfet à Amsterdam, lorsque M. Véret y était commissaire de police? M. le comte de Celles, honoré des bontés du roi depuis longtemps, pourrait-il donner des soupçons d'être en opposition au gouvernement du roi Louis-Philippe? On peut affirmer que non.

La maison de M. Véret est [illegible] MM. Teulon, député du Gard, Augier, avocat; Rousselle et Madier de Montjau, ainsi que M. Detrée, demeurant rue Planche-Mibray, nº 3, date de 1815, lorsque M. Véret était commissaire de police à Nîmes, et que, d'accord ensemble, ils s'opposèrent avec énergie aux massacres qui eurent lieu dans cette ville. Ce furent encore eux qui rédigèrent la protestation de M. Madier de Montjau, qui valut à celui-ci d'être censuré à la cour royale de Paris.

M. [illegible], médecin, demeurant rue de Provence, nº 56, est l'ami et le médecin de M. Véret et de sa famille, et, en cette double qualité, il va quelquefois chez la famille Véret, mais rarement sans y être appelé. J'ai déjà rendu compte, dans un précédent rapport, de l'opinion de ce jeune homme, qui a l'habitude de s'exprimer librement et avec franchise, mais qui, j'en ai la certitude, est incapable de nuire au gouvernement du roi Louis-Philippe, ni à aucun ministère; ce jeune homme, qui a du talent, est recherché des meilleures sociétés de la capitale, et même d'opinions très opposées; il appartient, comme je l'ai déjà dit, à une famille de distinction: un grand vicaire de Lisieux est son oncle.

M. [illegible], demeurant rue Saint-Lazare, *dans une maison bâtie par des Anglais, est, en effet, un républicain dans toute l'acception du terme. Il était employé dans la maison du duc d'Orléans, avant la révolution de juillet. Il y resta encore quelque temps après; mais, enfin, n'ayant pas voulu prêter serment de fidélité au roi Louis-Philippe, il quitta son service. Pendant tout le temps qu'il a été employé dans la maison de monseigneur le duc d'Orléans, il a fréquenté la maison de M. Véret; mais on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que, depuis ce temps, il n'a pas été une seule fois chez lui*

« M. Detrée est propriétaire de la maison où il demeure, rue Planche-Mibray, nº 3, depuis sept ou huit ans, et où il tient un bureau de loterie; il a été anciennement chirurgien-major aux armées; cet homme jouit de la réputation d'un homme de bien, et est parfaitement dans les principes du gouvernement actuel. Sous le gouvernement déchu, il passait pour être bonapartiste; mais on peut dire que c'est un homme à peu près nul. J'ai déjà dit depuis quelle époque il est lié d'amitié avec M. Véret.

« M. Rousselle, homme de loi, ami de M. Véret, demeure depuis plusieurs années rue de la Coutellerie, nº 10, où il tient un cabinet d'affaires, et a une nombreuse clientèle; il est très considéré dans son quartier, a la réputation d'avoir beaucoup d'esprit, a vu la révolution de juillet avec plaisir; depuis ce temps, il fait partie de la garde nationale, et en remplit exactement tous les devoirs; son opinion est et a toujours été très modérée, et, quoique l'ami de la famille Véret, il n'y va que rarement le soir.

« M. Augier, gendre de M. Pigault-Lebrun, a la réputation d'être avocat distingué, ami intime de M. Véret et de M. Teulon, député du Gard, jouissant de l'estime générale, et, à ce qu'on m'a assuré, grand partisan du roi Louis-Philippe.

« M. Puget, élève en droit, natif de Nîmes, est fils d'un ami de M. Véret, et ce n'est qu'en cette qualité qu'il est reçu chez lui, et encore peu souvent; ce jeune homme a demeuré pendant dix-huit mois en garni, rue Hautefeuille, nº 11, où il s'est fait estimer pour sa douceur et sa bonne conduite; depuis le 1er novembre, il est logé rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, nº 9, où il est en pension, et on ne l'a pas encore entendu parler politique.

« Le sieur Bluret ne demeure rue Jacob, nº 6, que depuis quinze jours; on ne sait où il demeurait auparavant; il prend la qualité d'homme de lettres, et n'en paraît pas plus heureux. Quant à son opinion, on ne la connaît pas, n'étant connu de personne dans la maison, ni dans le quartier.

« Le sieur Zacharie demeure rue de Bussy, nº 30, depuis plus d'un an. Venu à Paris, il travaillait à Lyon dans une fabrique de châles. Croyant qu'à Paris cet état était plus avantageux, il y vint avec sa femme, et s'y est fixé; mais, ayant été sans ouvrage, et se trouvant dans la misère, il a réclamé des secours de la maison du roi. Depuis quelque temps, on dit qu'il est occupé à la construction du nouveau pont en face des Saints-Pères. Cet homme n'a point d'opinion, et, quoique pas heureux, jouit de la réputation d'un honnête homme.

Le [illegible] a demeuré rue Saint-Martin, nº 222 pendant deux mois seulement. On ne sait où il demeurait avant et il y a [illegible] mois qu'il a quitté ce logement pour aller [illegible] rue du Mail, mais toutes les recherches pour l'y trouver ont été inutiles. Ayant laissé des dettes rue Saint-Martin, on a des raisons de croire qu'il cache sa nouvelle demeure. Quoi qu'il en soit, on n'en dit ni bien ni mal dans son ancien domicile de la rue Saint-Martin; seulement, on sait qu'il n'était pas heureux.

« D'après les renseignements que j'ai pu recueillir sur M. Véret, je puis affirmer qu'il jouit de l'estime de tous les gens de bien, qu'il est aimé dans la maison du roi, mais il n'est pas sans avoir quelques ennemis qui peut-être sont jaloux de la faveur dont il jouit, et, si j'en crois quelques mots échappés à quelques personnes, M. le marquis d'Estrada pourrait bien être pour quelque chose dans les déclarations contre M. Véret.

« *Signé*: BINET »

CCXLV

« LE FILS DE L'EMIGRÉ ». — J'APPRENDS MA MORT PRÉMATURÉE. — ON ME CONSEILLE UN VOYAGE DE PRUDENCE ET DE SANTÉ. — J'OPTE POUR LA SUISSE. — OPINION LITTÉRAIRE DE GOSSELIN SUR CE PAYS. — PREMIER EFFET DU CHANGEMENT D'AIR. — DE CHALON A LYON PAR UN TRAIN DE PETITE VITESSE. — LA MONTÉE DU CERDON. — ARRIVÉE A GENÈVE.

Le 7 juin, au matin, Harel était chez moi.

— Allons, me dit-il, cher ami, il s'agit de ne pas perdre son temps... Voilà le calme rétabli; comme après toutes les grandes secousses, il va y avoir une réaction en faveur des théâtres. Il faut bien oublier le choléra et l'émeute: le choléra est mort de sa belle mort, l'émeute est tuée; ce qui prouve que Louis-Philippe est plus fort que Broussais. — Où en sommes-nous du *Fils de l'Emigré*?

— Cher ami, il y a trois actes faits.

— Faits... écrits?

— Faits, écrits! mais je vous déclare que, pour le moment, je serais incapable de m'y remettre... Je suis écrasé de fatigue, brûlé de fièvre; je ne mange plus!

— Finissez *le Fils de l'Emigré*, et puis faites un voyage... Vous allez gagner un argent fou, cet été: vous pourrez bien vous reposer un peu!

— Avez-vous de l'argent à me donner?

— Combien vous faut-il?

— Un millier de francs... deux peut-être... et l'autorisation de tirer sur vous pour autant.

— Donnez-moi mes deux derniers actes, et je vous donne argent et traite.

— Vous savez que je trouve cela exécrable.

— Quoi?

— *Le Fils de l'Emigré*

— Bah! vous nous en disiez autant de *la Tour de Nesle*... Georges est enchantée du prologue, et Provost aussi.

— Enfin, priez, en vous en allant, Anicet de me venir voir. Je vais tâcher de faire de mon mieux.

Un quart d'heure après, Anicet était chez moi.

Anicet est un travailleur consciencieux, un chercheur infatigable; nul ne fait plus grandement sa part dans une collaboration.

J'ai dit qu'il m'avait apporté le plan de *Teresa* presque entièrement fait. Je lui ai donné l'idée d'*Angèle*; toutefois, c'est lui qui a trouvé, non pas *Muller médecin*, mais *Muller malade de la poitrine*, c'est-à-dire le côté profondément mélancolique de l'ouvrage.

L'idée du *Fils de l'Emigré* était de lui; l'exécution — dans les trois premiers actes surtout — fut entièrement de moi. Nous fîmes ensemble les deux derniers actes pendant les journées des 7 et 8 juin.

Le 9 juin, je lus, dans une feuille légitimiste, que j'avais été pris les armes à la main, à l'affaire du cloître Saint-Merri, jugé militairement pendant la nuit, et fusillé à trois heures du matin. On déplorait la mort prématurée d'un jeune auteur qui donnait de si belles espérances!

La nouvelle avait un caractère si authentique; les détails de mon exécution, que j'avais supportée, au reste, avec le plus grand courage, étaient tellement circonstanciés; les renseignements venaient d'une si bonne source, que j'eus un instant de doute. Je me tâtai.

Pour la première fois, le journal disait du bien de moi: donc, le rédacteur me croyait mort.

Je lui envoyai ma carte avec *tous mes remercîments*.

Comme mon commissionnaire sortait, un autre commissionnaire entrait apportant une lettre de Charles Nodier.

Cette lettre était conçue en ces termes :

Mon cher Alexandre,

« Je lis à l'instant même dans un journal que vous avez été fusillé le 6 juin, à trois heures du matin. Ayez la bonté de me faire dire si cela vous empêcherait de venir dîner de main à l'Arsenal, avec Dauzats, Taylor, Bixio, nos amis ordinaires enfin.

« Votre bien bon ami,

CHARLES NODIER.

qui sera enchanté de l'occasion pour vous demander des nouvelles de l'autre monde. »

Je fis répondre à mon bien-aimé Charles que je venais de lire la même nouvelle dans le même journal, que je n'étais pas sûr moi-même d'être vivant, mais que, corps ou ombre, je serais chez lui à l'heure dite.

Cependant, comme je ne mangeais plus depuis six semaines, j'ajoutai que ce serait plutôt à une ombre qu'à mon corps qu'il aurait affaire. Je n'étais pas mort, mais, décidément, j'étais bien malade !

En outre, j'étais prévenu par un aide de camp du roi que l'éventualité de mon arrestation avait été sérieusement discutée ; on me conseillait d'aller passer un mois ou deux à l'étranger, puis de revenir à Paris : à mon retour, il ne serait plus question de rien.

Mon médecin me donnait, en hygiène, le même conseil que l'aide de camp de Sa Majesté me donnait en politique.

J'avais toujours eu le plus grand désir de visiter la Suisse. C'est un magnifique pays, l'épine dorsale de l'Europe, la source des trois grands fleuves qui courent au nord, à l'est et au midi de notre continent. Puis c'est une république, et, ma foi ! si petite qu'elle fût, je n'étais point fâché de voir une république. De plus, j'avais l'idée que je pourrais tirer parti de mon voyage.

J'allai trouver Gosselin, auquel j'offris de lui écrire deux volumes sur la Suisse. Gosselin secoua la tête : selon lui, la Suisse était un pays usé, sur lequel il n'y avait plus rien à écrire ; tout le monde y avait été. J'eus beau lui dire que, si tout le monde y avait été, tout le monde irait, et qu'en supposant que ceux qui y avaient été ne me lussent point, je serais lu, au moins, par ceux qui devaient y aller ; je ne pus parvenir à le convaincre.

Je résolus donc de regarder bien positivement les deux ou trois mois que j'allais passer en Suisse comme un temps perdu. Je remis à Harel les deux derniers actes du *Fils de l'Emigré* ; il me donna les trois mille francs promis, et je reçus l'autorisation de tirer sur lui pour deux autres mille francs.

Enfin, muni d'un passe-port en règle, je partis, le 21 juillet au soir.

Comme on le comprend bien, je n'ai pas l'intention de recommencer ici mes *Impressions de Voyage* ; je ne dirai, dans ces Mémoires, que ce qui n'a pas trouvé place dans mon premier récit, et ce sera peu de chose, car la franchise est une de mes qualités : elle m'a fait bien des ennemis, mais je ne remercie pas moins Dieu de me l'avoir donnée.

Que le lecteur se rassure donc : je vais le conduire le plus rapidement possible par un chemin où, dans mes *Impressions de Voyage*, je l'ai forcé de s'arrêter à chaque pas.

Le lendemain de mon départ de Paris, j'arrivai à Auxerre.

Le changement d'air commençait à produire son effet sur ma santé : à Auxerre, en face de la table où était servi le dîner de la diligence, je retrouvai un peu d'appétit. Un plat énorme d'écrevisses leva tous mes doutes ! je mangeais : donc, je ne tarderais pas à me bien porter.

Je couchai à Auxerre, voulant donner à ce bon génie qu'on appelle le sommeil le temps de faire son œuvre. — Les anciens ont appelé le Sommeil le frère de la Mort ; cette fois, les anciens, si exacts dans leurs définitions, ont à mon avis, été ingrats envers le Sommeil : c'est le réparateur des forces ; c'est la source où la jeunesse puise son ardeur, où la santé cache son trésor.

O bon et doux sommeil de la jeunesse ! comme on sent bien, en te savourant, que tu es la vie, — plus le rêve !

Perdez l'amour, perdez la fortune, perdez l'espérance même, et vienne le sommeil : momentanément, le sommeil vous rendra tout ce que vous avez perdu. — *Momentanément*, je le sais bien ; mais c'est justement par ce deuil qui vous reprend du moment où vous rouvrez les yeux que vous comprenez combien le sommeil est doux et puissant !

Nous fîmes une nouvelle halte à Chalon. Un ami que j'avais là me proposa — au lieu des curiosités urbaines, qui se composent de caves grandes comme les catacombes — d'aller visiter un caprice de la nature et une ruine du temps : le Vaux-Chignon et le château de la Roche-Pot.

J'ai décrit l'un et raconté l'autre ; on trouvera tout cela dans mes *Impressions de Voyage*.

La sécheresse avait, depuis quelque temps, interrompu le service des bateaux à vapeur ; cependant, en revenant à Chalon, nous apprîmes qu'un bateau, tirant dix-huit pouces d'eau, seulement, allait tenter le voyage.

Nous nous embarquâmes le lendemain et, vers midi, nous arrivâmes, en effet, à Mâcon [illegible] impossible d'aller plus loin : c'était trop demander à [illegible] que de lui demander dix-huit pouces d'eau.

Quant aux voitures, les places y étaient retenues pour trois jours.

J'étais plein de naïveté à cette époque, et je dois dire, hélas ! que j'ai conservé intacte cette sotte qualité.

Des bateliers virent mon embarras, vinrent à moi, et me proposèrent, vu la faveur du vent, de me conduire en six heures à Lyon. Je leur en donnai huit : ils jurèrent qu'ils n'avaient aucun besoin de ce surcroît de temps, et que j'étais par trop généreux. En conséquence, nous fîmes prix, et ils me conduisirent à une grande barque où étaient déjà entassés une douzaine d'innocents comme moi.

Sur ces douze innocents, il y en avait trois ou quatre qui méritaient doublement ce nom : c'étaient de pauvres enfants de cinq ou six mois, accompagnés de leurs nourrices.

Je fis une certaine grimace en voyant la compagnie dans laquelle j'étais introduit ; mais, bah ! six heures sont bientôt passées ! Il était une heure de l'après-midi, à sept heures nous serions à Lyon.

Toutefois, au lieu de partir à une heure ; nous ne partîmes qu'à trois heures. Nos bateliers nous trouvaient trop à l'aise, couchés que nous étions les uns sur les autres ; ils comptaient probablement mettre un second rang en travers. Le second rang manqua, par bonheur !

Après deux heures d'attente inutile, on démarra enfin.

Pendant une heure, le vent tint à peu près la parole qu'il nous avait donnée au moment du départ ; pendant cette heure, nous dûmes faire une lieue ou une lieue et demie.

Puis le vent tomba.

J'avais cru que, les cas échéant, nos bateliers s'attelleraient aux rames ; mais point ! nous descendîmes la Saône du même train que faisait un chien noyé qui flottait à vingt pas de nous !

Le lendemain, à trois heures de l'après-midi, juste en même temps que notre chien noyé, qui nous tenait fidèle compagnie, nous eûmes connaissance de l'île Barbe.

Cinquante minutes après, nous étions à Lyon.

Il fallait que ma santé fût déjà robuste pour résister à la nuit que je venais de passer sur la Saône.

Nous restâmes trois jours à Lyon, et, le troisième jour, à trois heures du soir, nous prîmes la voiture de Genève.

A six heures du matin, le conducteur nous ouvrait la portière en disant :

— Si ces messieurs veulent faire un bout de chemin à pied, ils en ont le loisir.

C'était une invitation que nous transmettaient nos chevaux, lesquels trouvaient que, pour gravir la montée du Cerdon, la voiture était déjà bien assez lourde sans nous.

C'est à cette montée que commencent les premières rampes des Alpes ; elles conduisent au fort de l'Ecluse, placé à cheval sur la route, et sous la voûte duquel on visite les passeports.

Au bout de trois heures de marche, en sortant de Saint-Genis, le conducteur, que j'avais prié de m'avertir au moment précis où je serais en Suisse, se retourna vers moi et me dit :

— Monsieur, vous n'êtes plus en France.

— Et à combien suis-je de Genève ?

— A une heure et demie de marche.

— Alors, laissez-moi descendre ; je ferai le reste de la route en me promenant.

Le conducteur obtempéra à ma demande, et, au bout d'une heure et demie de marche, j'entrai dans la ville natale de Jean-Jacques Rousseau et de Pradier.

CCXLVI

GRANDS ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LE BIFTECK D'OURS. — JACOTOT. — UNE ÉPITHÈTE MALSONNANTE. — UN FEUTRE SÉDITIEUX. — DES CARABINIERS TROP SPIRITUELS. — JE ME BROUILLE AVEC LE ROI CHARLES-ALBERT A PROPOS DE LA DENT DU CHAT. — LES PRINCES ET LES HOMMES D'ESPRIT.

En 1842, je revenais de Florence pour une fort triste et fort cruelle cérémonie : je revenais pour assister aux funérailles de M. le duc d'Orléans.

C'est une des singularités de ma vie, d'avoir connu tous les

[illegible] les idées les plus républicaines de la terre [illegible] le plus profond de mon cœur.

Or, qui m'avait appris, à Florence, la mort du duc d'Orléans ? Le prince Jérôme Napoléon [illegible] qui [illegible] charmante maison de campagne située à quatre milles de Florence, — chez l'ancien roi de Westphalie, son père, lorsque, me prenant à part :

— Mon cher Dumas, me dit-il, je vais vous apprendre une nouvelle qui vous fera grand'peine.

Je le regardai avec inquiétude.

— Monseigneur, lui dis-je, j'ai reçu ce matin des nouvelles de mes deux enfants : ils se portent bien ; à part les accidents qui peuvent leur arriver, je suis préparé à tout.

— Eh bien, le duc d'Orléans est mort !

J'avoue que ce fut pour moi un coup de foudre.

Un cri et des larmes vinrent en même temps ; je me jetai dans les bras du prince.

N'était-ce pas chose curieuse, que de voir un homme pleurant un duc d'Orléans dans les bras d'un Bonaparte ?

Le même soir, je partis pour Livourne ; le lendemain, je m'embarquai sur le bateau à vapeur de Gênes. La mer, mauvaise, me jeta tout fatigué dans la ville des palais ; je trouvai à table d'hôte un de mes amis qui arrivait de Naples, plus fatigué encore que moi : il m'offrit de revenir ensemble en poste, mais à la condition que nous passerions par le Simplon, qu'il n'avait pas vu. J'acceptai ; nous louâmes une espèce de carriole, et nous partîmes.

Le Simplon traversé, le Valais franchi, nous nous arrêtâmes à la porte de l'auberge de la *Poste*, à Martigny.

Le maître d'auberge, le chapeau à la main, vint poliment nous inviter à prendre, en passant, un repas chez lui. Nous [illegible] le remerciâmes.

Il se retira aussi poliment qu'il était venu.

— Voilà un aubergiste bien charmant ! me dit mon ami.

— Tu trouves ?

— Ma foi, oui.

— Et quand je pense que, si je lui disais mon nom, je serais, probablement, obligé de lui donner une volée pendant que nous relayons.

— Pourquoi cela ?

— Parce que, au lieu de faire fortune avec une plaisanterie que j'ai risquée sur lui, il a eu la niaiserie de s'en fâcher, et m'en veut mal de mort.

— [illegible]

— [illegible] mon Dieu oui !

— Ah ! ah !

— Rappelle-le un peu, et dis-lui que nous nous arrêterons si, par hasard, il peut nous donner un bifteck d'ours.

— Hé ! monsieur !... Monsieur le maître de l'hôtel ! cria mon ami avant que j'eusse eu le temps de l'en empêcher.

Le maître de l'hôtel se retourna.

— Voici mon compagnon qui dit qu'il s'arrêtera pour dîner chez vous, si vous avez, par hasard, du bifteck d'ours.

J'ai vu bien des figures se décomposer dans ma vie ; j'ai vu ces décompositions arriver à la suite de nouvelles terribles, d'accidents inattendus, de blessures graves... Je n'ai jamais vu décomposition de physionomie pareille à celle du malheureux maître de poste de Martigny.

— Ah ! s'écria-t-il en prenant ses cheveux à pleines mains, encore ! toujours !... Il ne passera donc pas un voyageur qui ne fasse la même plaisanterie ?

— Dame, reprit mon compagnon, j'ai lu, dans les *Impressions de Voyage* de M. Alexandre Dumas...

— Les *Impressions de Voyage* de M. Alexandre Dumas ! hurla le malheureux maître de poste ; mais il y a donc encore des gens qui les lisent ?

— Pourquoi ne les lirait-on pas ? me hasardai-je à demander.

— Mais parce que c'est un livre atroce, plein de mensonges, et qu'on en a brûlé par la main du bourreau qui ne le méritaient pas comme celui-là... Oh ! M. Alexandre Dumas ! continua le malheureux marchand de soupe en passant de la colère à l'exaspération, je ne le rencontrerai donc pas un jour entre quatre yeux ? il faudra donc que j'aille à Paris pour en finir avec lui ? il ne repassera donc pas par la Suisse ? Il n'ose pas ! il sait que je l'attends ici pour l'étrangler : je le lui ai fait dire. Eh bien, si vous le voyez, si vous le connaissez, redites-le-lui encore, redites-le-lui chaque fois que vous le rencontrerez, redites-le-lui toujours !

Et il rentra chez lui comme un fou, comme un furieux, [illegible]

— Qu'a donc votre maître ? demandai-je au postillon.

— Ah ! on dit comme cela qu'il a une maladie, un sort qu'un monsieur de Paris lui a jeté en passant.

— Et il veut tuer le monsieur de Paris ?

— Il veut le tuer.

— Mais [illegible]

— [illegible]

— Et, si le monsieur de Paris lui disait tout à coup : « Me [illegible] il ?

— Oh ! pour sûr, il tomberait mort d'un coup de sang.

— C'est bien, postillon... En revenant, vous direz à votre maître que M. Alexandre Dumas est passé, qu'il lui souhaite une longue vie, et toute sorte de prospérités. — En route !

— Ah ! en voilà une bonne ! dit le postillon en partant au galop. Ah ! oui, que je le lui dirai ; ah ! oui, qu'il le saura, et qu'il se rongera les poings de ne pas vous avoir reconnu... Allons, la Grise, allons, hue !

Mon compagnon était tout pensif.

— Eh bien, lui demandai-je, à quoi penses-tu ?

— Je cherche la cause de la haine de cet homme contre toi

— Tu ne comprends pas ?

— Non.

— Tu te rappelles bien le bifteck d'ours, dans mes *Impressions de Voyage* ?

— Parbleu ! c'est la première chose que j'en ai lue.

— Eh bien, c'est chez ce brave homme que se passa la scène de M. Alexandre Dumas mangeant un bifteck d'ours, en 1832.

— Après ?

— Beaucoup d'autres comme toi ont lu le bifteck d'ours ; de sorte qu'un beau matin, est passé un voyageur plus curieux ou moins en appétit que les autres, qui a dit en regardant la carte

« — Vous n'avez pas de l'ours ?

« — Plaît-il ? a répondu le maître de l'hôtel.

« — Je vous demande si vous avez de l'ours.

« — Non, monsieur, non.

— Et, pour le moment, tout a été fini là... Un jour, deux jours, huit jours après, un second voyageur, en posant son bâton ferré dans l'angle de la porte, en jetant son chapeau sur une chaise, en secouant la poussière de ses souliers, a dit au maître de l'hôtel :

« — Ah ! je suis bien ici à Martigny, n'est-ce pas ?

« — Oui, monsieur.

« — A l'hôtel de la *Poste* ?

— A l'hôtel de la *Poste*

« — C'est ici qu'on mange de l'ours, alors.

« — Je ne comprends pas.

« — Je dis que c'est ici qu'on mange de l'ours.

« Le maître de l'hôtel regarda le voyageur tout ébahi.

« — Pourquoi ici plutôt qu'ailleurs ? lui demanda-t-il.

« — Mais parce que c'est ici que M. Dumas en a mangé.

— M. Dumas ?

« — Oui, M. Alexandre Dumas... Vous ne connaissez pas M. Alexandre Dumas ?

« — Non.

— L'auteur d'*Henri III* d'*Antony* de *la Tour de Nesle* ?

« — Je ne connais pas.

« — Ah ! c'est que, comme il dit, dans ses *Impressions de Voyage*, qu'il a mangé de l'ours chez vous... Mais, du moment que vous n'en avez pas dans ce moment-ci, n'en parlons plus ; ce sera pour une autre fois. Voyons, qu'avez-vous ?

« — Monsieur, choisissez, voici la carte !

« — Oh ! je n'y tiens pas ! donnez-moi tout ce que vous voudrez : du moment que vous n'avez pas d'ours, tout m'est égal.

« Et, d'un air dégoûté, en trouvant tout mauvais, le second voyageur a mangé le dîner qu'on lui a servi. — Le lendemain, le surlendemain, la semaine suivante est entré un voyageur qui, sans rien dire, a posé son sac de voyage à terre, s'est assis devant la première table venue, et a frappé de son couteau contre un verre, en criant :

— Garçon !

« Le garçon est arrivé.

« — Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur ?

« — Un bifteck d'ours.

« — Ah ! ah !

« — Allons, vite, et saignant !

« Le garçon n'a pas bougé.

« — Eh bien, tu n'entends pas, farceur ?

« — Si fait, j'entends.

« — Eh bien, commande mon bifteck, alors.

« — C'est que monsieur paraît désirer un bifteck particulier...

« — Un bifteck d'ours.

« — Oui... Nous n'en avons pas.

« — Comment, vous n'en avez pas ?

« — Non.

« — Va me chercher ton maître.

« — Mais, monsieur, mon maître...

« — Va me chercher ton maître !

« — Cependant, monsieur...

« — Je te dis de m'aller chercher ton maître !

« Et le voyageur se leva si majestueusement, que le garçon crut qu'il n'avait qu'une chose à faire, — obéir.

« Et il disparut en disant :

« — Je vais le chercher, je vais le chercher.

« — Me voici, monsieur, dit le maître de l'hôtel au bout de cinq minutes.

— Ah ! c'est bien heureux !

« — Si j'eusse su que monsieur désirait particulièrement avoir affaire à moi...

— Je désire avoir affaire à vous, parce que votre garçon est un sot !

« — C'est possible, monsieur.

« — Un impertinent !

« — Aurait il eu l'impudence de manquer à monsieur ?

« — Un drôle qui ruinera votre établissement !

« — Oh ! oh ! ceci devient grave. Si monsieur veut me dire en quoi il a à se plaindre de lui

« — Comment, je lui demande un bifteck d'ours, et il a l'air de ne pas comprendre.

« — Ah ! ah ! c'est que

« — Avez vous de l'ours, ou n'en avez-vous pas ?

« — Monsieur, permettez

« — Avez vous de l'ours ?

« — Mais, enfin, monsieur...

« — De l'ours ou le tuer ! Avez vous de l'ours ?

« — Eh bien, non, monsieur

« — Il fallait donc l'avouer tout de suite, alors, dit le voyageur en rechargeant son sac.

« — Que faites-vous, monsieur ?

« — Je m'en vais.

« — Comment, vous vous en allez ?

« — Sans doute

« — Mais pourquoi vous en allez-vous ?

« — Parce que je ne venais dans votre gargote que pour manger de l'ours. Du moment que vous n'en avez pas, je vais en chercher ailleurs.

« — Cependant, monsieur

« — Allons, *furth !*

« Et le voyageur sortit en disant :

« — Il paraît que vous avez des préférences pour M. Alexandre Dumas. Il me semble, cependant, qu'un voyageur en vins de Bourgogne vaut bien un homme de lettres.

« Et l'aubergiste resta consterné. — Maintenant, tu comprends, mon cher, ces maudites *Impressions de Voyage* ont été beaucoup lues, imprimées, réimprimées ; il ne s'est point passé un jour qu'un voyageur excentrique n'ait demandé un bifteck d'ours. Français, Anglais, semblaient s'être donné rendez-vous à l'hôtel de la *Poste* pour désespérer le malheureux aubergiste. Jamais Pipelet refusant de ses cheveux à Cabrion, aux amis de Cabrion, aux connaissances de Cabrion, n'a été plus malheureux, plus tourmenté, plus désespéré, que le malheureux, le tourmenté, le désespéré maître de poste de Martigny ! Un aubergiste français eût pris la balle au bond ; il eût changé son enseigne ; au lieu de ces mots : *Hôtel de la Poste*, il eût mis : *Hôtel du Bifteck d'ours*. Il eût accaparé tous les ours des montagnes environnantes ; quand l'ours aurait manqué, il aurait donné du bœuf, du sanglier, du cheval, ce qu'il eût voulu, pourvu que ce fût assaisonné à quelque sauce inconnue. Il eût fait fortune en trois ans, au bout desquels il se fût retiré en vendant son fonds cent mille francs, et en bénissant mon nom. Celui-ci fait fortune tout de même, mais plus lentement, en passant par des colères incessantes, qui ruinent sa santé — et maudissant mon nom.

— Qu'est-ce que cela te fait ?

— Il est toujours désagréable d'être maudit, mon cher.

— Mais, enfin, qu'y a-t-il de vrai dans ton histoire du bifteck d'ours ?

— Tout et rien.

— Comment, tout et rien ?

— Trois jours avant mon passage, un homme s'était mis à l'affût d'un ours, et avait blessé l'ours à mort ; mais, avant de mourir, l'ours avait tué l'homme et dévoré une partie de sa tête. En ma qualité de poëte dramatique, j'ai mis la chose en scène, voilà tout. Il m'est arrivé ce qui est arrivé à Werner, à l'auberge de Schwartzbach, avec son drame du *Vingt-Quatre Février*.

— Et qu'est il arrivé à Werner ?

— Ah ! ma foi ! cher ami, achète mes *Impressions de Voyage*, ouvre le premier volume, et tu le sauras.

Sur quoi, nous continuâmes notre chemin.

Voilà, chers lecteurs, la vérité pure révélée pour la première fois sur le bifteck d'ours, qui a fait, depuis vingt ans, un si grand bruit dans le monde.

Du reste, je n'ai jamais été heureux avec les célébrités que j'ai faites.

Une de mes créations, — création presque aussi européenne que le bifteck d'ours, — c'est Jacotot ; pas l'inventeur de la fameuse méthode d'orthographe ; mais mon Jacotot, à moi ; le Jacotot de mes *Impressions de Voyage*.

— Ah ! oui, oui, le garçon limonadier du café d'Aix.

Justement, chers lecteurs ; vous voyez bien que Jacotot est célèbre, puisque vous vous rappelez son nom.

Qui est-ce qui ne se rappelle pas le nom de Jacotot !

Je puis donc le dire hautement, c'est moi qui ai fait la fortune de Jacotot ; car Jacotot est riche, Jacotot est retiré ; Jacotot a maison de ville à Aix, maison de campagne sur le lac du Bourget.

Et, cependant, comme le maître de l'auberge de la *Poste* de Martigny, Jacotot m'exècre, Jacotot m'abomine, Jacotot me maudit !

D'où vient pareille ingratitude ?

J'ai blessé l'amour-propre de Jacotot, — toujours à cause de la mise en scène ; le nombre d'ennemis que m'a faits mon talent dramatique est incalculable ! Un homme qui ne serait pas, comme moi, perdu par la rage du pittoresque, un de ces écrivains qui ne se croient pas obligés de peindre quand ils écrivent, ayant à rendre la première apparition de Jacotot, aurait dit tout simplement : « Jacotot entra. » Il n'aurait pas jugé à propos de dire comment était Jacotot ; si Jacotot était beau ou laid, bien ou mal mis, jeune ou vieux.

Le *Jacotot entra* me parut insuffisant, et j'eus le malheur de dire : « Jacotot entra ; *ce n'était pas autre chose que le garçon limonadier.* »

Première désignation blessante pour Jacotot, qui était garçon limonadier, c'est vrai, mais qui, sans doute, avait le désir d'être pris pour un clerc de procureur.

Je continuai : « Il s'arrêta en face de nous ; le sourire était stéréotypé *sur sa grosse figure stupide*, qu'il faut avoir vue pour s'en faire une idée. »

Voilà ce qui me brouilla véritablement avec Jacotot, c'est ce portrait physique ; tout le bien que j'ai pu dire de lui, et qui l'a immortalisé, n'a pu effacer de son souvenir la malheureuse épithète appliquée par moi à sa figure.

Il y a un an, c'est-à-dire en l'an de grâce 1854, près d'un quart de siècle après la publication de ces malheureuses *Impressions de Voyage* qui ont heurté tant de susceptibilités, un voyageur, de passage à Aix, eut le désir de connaître Jacotot : il alla au café et fit ce que j'avais fait.

Il appela Jacotot.

Le maître du café s'approcha de lui.

— Monsieur, lui dit-il, celui que vous demandez a fait fortune et est retiré.

— Ah ! diable ! reprit le voyageur. J'eusse voulu le voir.

— Oh ! vous pouvez le voir.

— Où cela ?

— Chez lui.

— Oh ! le déranger, pour lui dire purement et simplement que j'ai envie de le voir, c'est peut-être bien un peu indiscret.

— Eh ! tenez, justement, vous pouvez le voir sans le déranger.

— Comment cela ?

— C'est lui qui est là-bas sur sa porte, les mains dans ses poches, le ventre au soleil.

— Merci.

Le voyageur se leva, et, gagnant l'autre côté de la place, passa et repassa deux ou trois fois devant Jacotot.

Jacotot s'aperçut que c'était à lui que le voyageur avait affaire ; et, comme c'est, à tout prendre, un excellent garçon, quand son amour propre n'est pas surexcité, il sourit au voyageur.

Le voyageur se sentit enhardi par ce sourire.

— Vous êtes, je crois, M. Jacotot ? lui demanda-t-il.

— Oui, monsieur, pour vous servir.

— Et vous êtes retiré ?

— Depuis deux ans, comme vous voyez !... bourgeois, bon bourgeois.

Et il frappa de la paume de ses deux mains sur son ventre.

— Je vous en fais mon compliment, monsieur Jacotot.

— Vous êtes bien bon.

— Je connais quelqu'un qui n'a pas nui à votre petite fortune.

— Qui cela, monsieur ?

— Alexandre Dumas, l'auteur des *Impressions de Voyage*.

Le visage de Jacotot se décomposa.

— Alexandre Dumas ? répéta-t-il.

— Oui.

— Est-ce parce qu'il a dit que j'avais une figure stupide ? s'écria Jacotot en refermant la porte avec violence, et en rentrant chez lui.

Le voyageur dut faire son deuil de Jacotot. A partir de ce moment-là, quand Jacotot l'aperçut d'un côté, il tourna de l'autre !

Je me fis, dans le même pays, et pour une chose de la même importance à peu près, un troisième ennemi, bien autrement sérieux que les deux autres : c'était Sa Majesté Charles-Albert, roi de Sardaigne.

Pendant mon séjour à Aix, je fis deux excursions : une à Chambéry, l'autre à la dent du Chat.

Toutes deux furent signalées : l'une par une grosse imprudence, l'autre par un grave accident ; imprudence et accident qui eussent probablement passé inaperçus, si je ne les avais signalés dans ces fatales *Impressions de Voyage*.

L'imprudence, ce fut d'aller, mes compagnons et moi, en chapeau gris dans la capitale de la Savoie.

Vous me demanderez, chers lecteurs, quelle imprudence il y a à se coiffer d'un chapeau gris, au lieu de se coiffer d'un feutre noir. Il n'y aurait aucune imprudence en 1855, mais il y avait une grande imprudence en 1832 ; et la preuve, ce sont ces quelques lignes, extraites de mes *Impressions de Voyage :*

« Le même jour, à quatre heures de l'après-midi, nous étions à Chambéry. Je ne dis rien des monuments publics de la capitale de la Savoie ; je ne pus entrer dans aucun, attendu que j'avais un chapeau gris. Il paraît qu'une dépêche

des Tuileries avait provoqué les mesures les plus sévères contre le feutre séditieux, et que le roi de Sardaigne n'avait pas voulu, pour une chose aussi futile, s'exposer à une guerre avec son frère bien-aimé Louis-Philippe d'Orléans. Comme j'insistais, réclamant énergiquement contre l'injustice d'un pareil procédé, les carabiniers royaux, qui étaient de garde à la porte du palais, me dirent facétieusement que, si j'y tenais absolument, il y avait à Chambéry un édifice dans l'intérieur duquel il leur était permis de me conduire : c'était la prison. Comme le roi de France, à son tour, n'aurait probablement pas voulu s'exposer à une guerre contre son frère chéri Charles-Albert, pour un personnage aussi peu important que son ex-bibliothécaire, je répondis à mes interlocuteurs qu'ils étaient fort aimables pour des Savoyards, et très spirituels pour des carabiniers : mais je n'insistai pas davantage. »

C'est un singulier pays que la Savoie : Jacotot s'était fâché parce que je lui avais dit une injure ; les carabiniers se fâcherent parce que je leur faisais un compliment.

Voilà pour l'imprudence.

Passons à l'accident.

A la suite d'un souper, une dizaine de baigneurs, joyeux compagnons, — dont, hélas ! quatre sont morts aujourd'hui ! — proposèrent, afin de ne point se quitter, d'aller voir ensemble le soleil se lever, de la cime de la dent du Chat.

La dent du Chat est une montagne au sommet aigu, qui doit son nom à sa forme, et qui domine Aix de son cône dépouillé de verdure. La proposition fut acceptée ; on se chaussa et l'on s'habilla pour le voyage, et l'on partit.

Je fis comme les autres, quoique je goûte un médiocre plaisir aux ascensions : j'ai le vertige, et toute montée, fût-elle sans danger, m'est plus pénible qu'un danger réel, qui se présente sous toute autre forme.

Qu'on me permette, comme je l'ai fait pour Chambéry, de citer quelques lignes de mes *Impressions de Voyage* ; cela dispensera le lecteur d'y recourir.

« Nous commençâmes à gravir à minuit et demi ; c'était une chose assez curieuse que de voir cette marche aux flambeaux. A deux heures, nous étions aux trois quarts du chemin ; mais celui qui nous restait à faire était si dangereux et si difficile, que nos guides nous firent faire une halte pour attendre les premiers rayons du jour.

« Lorsqu'ils parurent, nous continuâmes notre route, qui devint bientôt si escarpée, que notre poitrine touchait presque le talus sur lequel nous marchions, à la file les uns des autres. Chacun alors déploya son adresse et sa force, se cramponnant des mains aux bruyères et aux petits arbres, et des pieds aux aspérités du rocher et aux inégalités du terrain. Nous entendions les pierres que nous détachions rouler sur la pente de la montagne, rapide comme celle d'un toit ; et, lorsque nous les suivions des yeux, nous les voyions descendre jusqu'au lac, dont la nappe bleue s'étendait à un quart de lieue au-dessous de nous. Nos guides eux-mêmes ne pouvaient nous prêter aucun secours, occupés qu'il étaient à nous découvrir le meilleur chemin ; seulement, de temps en temps, ils nous recommandaient de ne point regarder derrière nous, de peur des éblouissements et des vertiges : et ces recommandations, faites d'une voix brève et serrée, nous prouvaient que le danger était bien réel.

« Tout à coup, celui de nos camarades qui les suivait immédiatement, poussa un cri qui nous fit passer à tous un frisson dans les chairs. Il avait voulu poser le pied sur une pierre, déjà ébranlée par le poids de ceux qui le précédaient, et s'en était servi comme d'un point d'appui.

« La pierre s'était détachée ; en même temps, les branches auxquelles il s'accrochait, n'étant point assez fortes pour soutenir seules le poids de son corps, s'étaient brisées entre ses mains.

« — Retenez-le ! s'écrièrent les guides.

« Mais c'était chose plus facile à dire qu'à faire : chacun avait déjà grand'peine à se retenir soi-même. Aussi passa-t-il en roulant près de nous tous, sans qu'un seul pût l'arrêter ; nous le croyions perdu, et, la sueur de l'effroi au front, nous le suivions des yeux en haletant, lorsqu'il se trouva assez près de Montaigu, le dernier de nous tous, pour que celui-ci pût, en étendant la main, le saisir aux cheveux. Un moment, il y eut doute si tous deux ne tomberaient pas ; ce moment fut court, mais il fut terrible, et je réponds qu'aucun de ceux qui étaient là n'oubliera de longtemps la seconde où il vit ces deux hommes, oscillant sur un précipice de deux mille pieds de profondeur, ne sachant pas s'ils allaient être précipités, ou s'ils parviendraient à se rattacher à la terre.

« Nous gagnâmes enfin une petite forêt de sapins qui, sans nous rendre le chemin moins rapide, le rendait plus commode, par la facilité que ces arbres nous offraient de nous accrocher à leurs branches ou de nous appuyer à leur tronc. La lisière opposée de cette petite forêt touchait presque la base du rocher nu, dont la forme a fait donner à la montagne le nom qu'elle porte ; des trous creusés irrégulièrement dans la pierre offrent une espèce d'escalier qui conduit au sommet.

« Deux d'entre nous seulement tentèrent cette dernière escalade, non que le trajet fût plus difficile que celui que nous venions d'accomplir, mais il ne nous promettait pas une vue plus étendue, et celle que nous avions devant les yeux était loin de nous dédommager de nos fatigues et de nos meurtrissures. Nous les laissâmes donc grimper à leur clocher, et nous nous assîmes pour procéder à l'extraction des pierres et des épines. Pendant ce temps, les grimpeurs étaient arrivés au sommet de la montagne, et, comme preuve de prise de possession, ils y avaient allumé un feu et y fumaient leurs cigares.

« Au bout d'un quart d'heure, ils descendirent, se gardant bien d'éteindre le feu qu'ils avaient allumé, curieux qu'ils étaient de savoir si, d'en bas, on n'apercevait pas la fumée.

« Nous mangeâmes un morceau ; après quoi, nos guides nous demandèrent si nous voulions revenir par la même route, ou bien en prendre une autre beaucoup plus longue, mais aussi plus facile. Nous choisîmes unanimement cette dernière. A trois heures, nous étions à Aix, et, du milieu de la place, ces messieurs eurent l'orgueilleux plaisir d'apercevoir encore la fumée de leur fanal.

« Je leur demandai s'il m'était permis, maintenant que je m'étais bien amusé, d'aller me mettre au lit. Comme chacun éprouvait probablement le besoin d'en faire autant, on me répondit qu'on n'y voyait pas d'inconvénient.

« Je crois que j'eusse dormi trente-six heures de suite, si je n'eusse été réveillé par une grande rumeur. J'ouvris les yeux : il faisait nuit ; j'allai à la fenêtre, et je vis toute la ville d'Aix en rumeur. La population, y compris les enfants et les vieillards, était descendue sur la place publique, comme autrefois dans les émeutes de Rome ; tout le monde parlait à la fois, on s'arrachait les lorgnettes, chacun regardait en l'air à se démonter la colonne vertébrale ; je crus qu'il y avait une éclipse de lune.

« Je me rhabillai vivement pour voir ma part du phénomène, et je descendis armé de ma longue-vue. Toute l'atmosphère était colorée d'un reflet rougeâtre, le ciel paraissait enflammé : la dent du Chat était en feu !

« Le feu dura ainsi trois jours.

« Le quatrième jour, on apporta à nos deux fumeurs une note de trente-sept mille cinq cents et quelques francs.

« Ils trouvèrent la somme un peu bien forte pour une douzaine d'arpents de bois, dont le gisement rendait l'exploitation impossible. En conséquence, ils écrivirent à notre ambassadeur à Turin de tâcher de faire rogner quelque chose sur le mémoire. Celui-ci s'escrima si bien, que la carte à payer leur revint, au bout de huit jours, réduite à sept cent quatre-vingts francs.

« Grâce à mon chapeau gris, qui avait éveillé la susceptibilité des carabiniers de Chambéry, et à la part que j'avais prise à l'excursion et à l'incendie de la dent du Chat, les Etats du roi Charles-Albert me furent fermés pendant six ans. »

Je dirai en son lieu et place comment je fus, en 1835, honteusement chassé de Gênes, et comment j'y rentrai triomphalement en 1838.

Qu'on me permette ici une petite digression sur les princes et les capitaines de vaisseau.

J'ai remarqué qu'en général ni les uns ni les autres n'aimaient les gens d'esprit.

En effet, si un homme d'esprit se trouve à la table d'un prince, au bout de dix minutes, à moins d'un mutisme complet de sa part, ce sera l'homme d'esprit qui sera le véritable prince, c'est à l'homme d'esprit qu'on adressera la parole, c'est l'homme d'esprit que l'on fera parler, c'est l'homme d'esprit, enfin, qu'on écoutera. Quant au prince, il est complètement annihilé, il n'y a plus de prince, et il ne se distingue des autres convives qu'en deux points : c'est que les autres convives parlent et qu'il se tait, que les autres convives rient et qu'il boude.

Vous me direz, dans ce cas, que, si l'homme d'esprit a véritablement de l'esprit, il se taira, afin de permettre que le prince reste prince.

Mais alors l'homme d'esprit n'est plus un homme d'esprit : c'est un courtisan.

Nombre de gens d'esprit ont été disgraciés pour leur esprit Citez-moi un sot disgracié pour sa sottise.

Il en est des capitaines de vaisseau comme des princes.

Toutes les fois qu'il y a un homme d'esprit à bord d'un bâtiment, et qu'il fait beau temps, il n'y a plus de capitaine. On fait cercle autour de l'homme d'esprit, tandis que le capitaine se promène tout seul sur la dunette.

Il est vrai que, s'il y a tempête, le capitaine redevient capitaine, mais pour le temps que dure la tempête seulement

Vous me direz qu'il y a des princes qui ont de l'esprit.

Parbleu ! j'en ai connu, et j'en connais encore ; seulement, par état, ils sont obligés de le cacher.

Il était impossible d'avoir un esprit plus charmant, plus fin, plus élégant, que ne l'avait M. le duc d'Orléans ; et cependant personne moins que lui ne laissait voir cet esprit.

Un jour qu'il m'avait fait une de ces réponses adorables

était sa conversation fourmillant, quand il avait affaire aux artistes.

Mon Dieu, monseigneur, lui demandai-je, comment se fait-il donc qu'étant un des hommes les plus spirituels que je connaisse, vous ayez si peu la réputation d'un homme d'esprit ?

Il se mit à rire.

Vous êtes charmant ! dit-il, est-ce que vous croyez que je me permets d'avoir de l'esprit avec tout le monde ?

Mais, monseigneur, vous en avez bien avec moi, et du meilleur même.

— Parbleu ! parce que je sais que cela vous est égal, à vous ; vous en aurez toujours autant que moi, sinon davantage ; mais, avec les imbéciles, mon cher monsieur Dumas !... j'ai assez de peine à me faire pardonner par ceux-là d'être prince, sans avoir encore à me faire pardonner par eux d'être un homme d'esprit... Ainsi, c'est convenu : quand vous voudrez, non pas me faire plaisir, mais me rendre service, vous direz que je suis un imbécile !

Pauvre cher prince !

CCXLVII

LE 22 JUILLET 1832

Le lendemain de ce magnifique incendie, un de nos baigneurs qui revenait de Chambéry entra dans la salle de réunion en disant :

— Messieurs, savez-vous la nouvelle ?

— Non.

— Le duc de Reichstadt est mort.

Le duc de Reichstadt était mort, en effet, le 22 juillet, à cinq heures huit minutes du matin, le jour anniversaire de celui où une patente de l'empereur l'avait nommé duc de Reichstadt, et où il avait appris la mort de son père l'empereur Napoléon.

Ses dernières paroles avaient été :

— *Ich gehe unter !... Mutter ! mutter !...* (Je succombe !... Ma mère ! ma mère !...)

Ainsi, c'était dans une langue étrangère que l'enfant de 1811 avait dit adieu au monde !

Les recherches que nous avons faites sur ce jeune prince, pâle figure historique qui va s'effaçant de jour en jour, tandis que de jour en jour grandit le fantôme de son père, nous permettent de donner quelques détails, inconnus peut-être, sur cette courte vie, sur cette douloureuse mort.

Victor Hugo, l'homme auquel il faut toujours revenir quand il s'agit de mesurer le géant Napoléon, a fait l'histoire poétique du jeune prince en quelques strophes.

Qu'on nous permette de les citer. — Dire que nous aimons le poëte exilé soulage notre cœur ; dire que nous l'admirons adoucit nos regrets. La tombe est sourde, mais peut-être l'exil est il plus sourd encore. Notre voix est de celles que nos amis entendent dans la tombe, entendent dans l'exil. Hier, le duc d'Orléans ; aujourd'hui, Hugo.

Mil huit cent onze ! — ô temps où des peuples sans nombre
Attendaient, prosternés sous un nuage sombre,
Que le ciel eût dit oui !
Sentaient trembler sous eux les Etats centenaires,
Et regardaient le Louvre, entouré de tonnerres
Comme un mont Sinaï !

Courbés comme un cheval qui sent venir son maître,
Ils se disaient entre eux : « Quelqu'un de grand va naître ;
L'immense empire attend un héritier demain.
Qu'est-ce que le Seigneur va donner à cet homme
Qui, plus grand que César, plus grand même que Rome,
Absorbe dans son sort le sort du genre humain ? »
Comme ils parlaient, la nue éclatante et profonde
S'entr'ouvrit, et l'on vit se dresser sur le monde
L'homme prédestiné !
Et les peuples béants ne purent que se taire ;
Car ses deux bras levés présentaient à la terre
Un enfant nouveau-né !

Cet enfant était le roi de Rome, — celui qui venait de mourir.

A l'époque où son père le présente au balcon des Tuileries, comme Louis XIII présenta Louis XIV au balcon de Saint-Germain, il était l'héritier de la plus puissante couronne ; à cette époque, l'empereur entraînait dans son orbite la moitié de la population de la chrétienté ; ses ordres étaient entendus et obéis dans un espace qui comprend dix-neuf degrés de latitude, et quatre-vingts millions d'hommes criaient : « Vive Napoléon ! » dans huit langues différentes.

Revenons au poëte :

O revers, ô leçon ! Quand l'enfant de cet homme
Eut reçu pour hochet la couronne de Rome ;
Lorsqu'on l'eut revêtu d'un nom qui retentit ;
Lorsqu'on eut bien montré son front royal qui tremble
Au peuple, émerveillé qu'on puisse tout ensemble
Etre si grand et si petit !

Quand son père eut, pour lui, gagné bien des batailles ;
Lorsqu'il eut épaissi de vivantes murailles
Autour du nouveau-né, riant sur son chevet ;
Quand ce grand ouvrier, qui savait comme on fonde,
Eut, à coups de cognée, à peu près fait le monde
Selon le songe qu'il rêvait ;

Quand tout fut préparé par les mains paternelles,
Pour doter l'humble enfant de splendeurs éternelles,
Lorsqu'on eut de sa vie assuré les relais ;
Quand, pour loger un jour ce maître héréditaire,
On eut enraciné, bien avant dans la terre,
Le pied de marbre des palais ;

Lorsqu'on eut, pour sa soif, posé devant la France
Un vase tout rempli du vin de l'espérance...
Avant qu'il eût goûté de ce poison doré,
Avant que de sa lèvre il eût touché la coupe,
Un Cosaque survint, qui prit l'enfant en croupe,
Et l'emporta tout effaré !

L'histoire du pauvre enfant ne peut être faite que d'oppositions. Empruntons à M. de Montbel une lettre qui annonce l'impatience avec laquelle était attendue, dans la ville impériale de Vienne, l'annonce de sa naissance :

« Vienne, 26 mars.

« Il serait difficile d'exprimer l'impatience avec laquelle on attendait, ici, la nouvelle de la délivrance de Sa Majesté l'impératrice des Français. Dimanche 24, à dix heures du matin, l'incertitude a cessé : la dépêche télégraphique qui annonçait cette heureuse nouvelle a été remise à M. l'ambassadeur de France, quatre jours et une heure après cet événement, par M. le chef d'escadron Robelleau, premier aide de camp de M. le général Desbureaux, commandant la cinquième division militaire. Le bruit en fut bientôt répandu, et causa une joie générale.

« M. de Tettenborn, aide de camp du prince de Schwartzenberg, parti de Paris dans la journée, et arrivé quatorze heures après le chevalier Robelleau, confirma cette heureuse nouvelle. Enfin, un courrier de cabinet français arriva dans la matinée du 25, porteur de la lettre officielle par laquelle l'empereur Napoléon en faisait part à son auguste beau-père.

« Le contentement de Sa Majesté fut extrême, et partagé par toute la cour. M. l'ambassadeur de France étant indisposé et retenu chez lui, le premier secrétaire d'ambassade se rendit au palais, où il fut introduit dans le cabinet de l'empereur, et eut l'honneur de remettre lui-même à Sa Majesté la lettre de l'empereur son maître.

« Le dimanche même, le chambellan du jour avait été envoyé, par l'empereur, à l'ambassadeur de France, pour le complimenter. *L'ambassadeur a reçu également les félicitations de M. le comte de Metternich*, et de tout le corps diplomatique.

« Demain, il y aura grand cercle à la cour, à l'occasion de la naissance du roi de Rome. Tout annonce que cette réunion sera très brillante. »

Peut-être sera-t-il intéressant de rapprocher ces félicitations de M. le comte de Metternich à l'ambassadeur de France, — félicitations en date du 25 mars 1811, — des instructions données, le 31 octobre 1815, par ce même comte de Metternich, à M. le baron de Sturmer, commissaire de Sa Majesté Impériale et Apostolique à l'île Sainte-Hélène :

« Les puissances alliées étant convenues de prendre les mesures les plus propres à rendre impossible toute entreprise de la part de Napoléon Bonaparte, il a été arrêté et décidé entre elles qu'il serait conduit à l'île Sainte-Hélène, qu'il y serait confié à la garde du gouvernement britannique ; que les cours d'Autriche, de Russie et de Prusse y enverraient des commissaires destinés à résider, pour s'assurer de sa présence, mais sans être chargés de la responsabilité de sa garde ; et que Sa Majesté Très Chrétienne serait invitée à envoyer également un commissaire français au lieu de la détention de Napoléon Bonaparte.

« En suite de cette décision, sanctionnée par une transaction particulière entre les cours d'Autriche et de Russie, de la Grande-Bretagne et de Prusse, en date de Paris, le 2 août 1815, Sa Majesté l'empereur, notre auguste maître, a daigné vous destiner à résider à Sainte-Hélène, en qualité de son commissaire.

« La garde de Napoléon Bonaparte étant spécialement con-

fiée au gouvernement britannique, vous n'êtes, sous ce rapport, chargé d'aucune responsabilité ; mais vous vous assurerez de sa présence par les moyens et de la manière dont vous conviendrez avec le gouverneur. Vous aurez soin de vous [illegible] par vos propres yeux de son existence, et vous en dresserez un procès-verbal qui devra être signé par vous et vos collègues, et contresigné par le gouverneur ; chacun de MM. les commissaires sera tenu de soumettre, tous les mois, à sa cour, un exemplaire de ce procès-verbal, muni de leurs signatures et d'un contre-seing du gouverneur.

« Vous éviterez, avec le plus grand soin, toute espèce de communication avec Napoléon Bonaparte et les individus de sa suite. Vous vous refuserez positivement à celles qu'ils pourraient chercher à établir avec vous ; et, dans le cas où ils se permettraient, sous ce rapport, des démarches directes, vous en rendriez compte sur-le-champ à M. le gouverneur.

« Quoique vous ne soyez nullement responsable de la garde de Bonaparte, ni de celle des individus qui composent sa suite, s'il parvenait à votre connaissance qu'ils s'occupent des moyens de s'évader ou d'entretenir des rapports au dehors, vous en préviendriez sans délai M. le gouverneur.

« Vos [illegible] se bornent à celles qui vous sont indiquées par les présentes instructions. Vous vous abstiendrez, avec la plus scrupuleuse exactitude, de toute démarche isolée, notre intention positive étant que vous vous concertiez surtout avec messieurs vos collègues, que vous agissiez toujours de concert avec eux, et d'accord avec M. le gouverneur.

« Vous profiterez, enfin, de toutes les occasions qui se présenteront pour nous faire parvenir directement vos rapports

« METTERNICH

« Paris, 31 octobre 1815. »

Voilà de la politique.
Maintenant, voici de la poésie :

Oui, l'aigle, un soir, planait aux voûtes éternelles,
Lorsqu'un grand coup de vent lui cassa les deux ailes ;
Sa chute fit dans l'air un foudroyant sillon ;
Tous alors sur son nid lurent [illegible] poème de joie ;
Chacun selon ses droits se partagea la proie
L'Angleterre prit l'aigle, et l'Autriche l'aiglon.

Vous savez ce qu'on fit du grand historique
Pendant six ans, on vit, loin derrière l'Afrique,
Sous les verrous des rois prudents,
— Oh ! tendons nos [illegible] ! oh ! l'exil est inique ! —
Cette grande figure en sa cage se roule,
Ployée et les genoux aux dents.

Encor, si ce banni n'eût rien aimé sur terre !
Mais les cœurs de lion sont les vrais cœurs de père ;
Il aimait son fils, ce vainqueur !
Deux choses lui restaient dans sa cage inféconde :
Le portrait d'un enfant et la carte du monde,
Tout son génie et tout son cœur !

Le soir, quand son regard se perdait dans l'alcôve,
Ce qui se remuait dans cette tête chauve,
Ce que son œil cherchait dans le passé profond,
— Tandis que ses geôliers [illegible] placées
Pour guetter nuit et jour le vol de ses pensées,
Et, pareillement, passer les ombres sur son front —

Ce n'était pas toujours, sire, cette épopée
Que vous aviez naguère écrite avec l'épée,
Arcole, Austerlitz, Montmirail ;
Ni l'apparition des vieilles pyramides,
Ni le poids du Code et ses chevaux numides
Qui mordaient le vôtre au poitrail :

Ce n'était pas le bruit de bombe et de mitraille
Que vingt ans sous ses pieds avait fait la bataille
Déchaînée en noirs tourbillons,
Quand son souffle poussait sur cette mer troublée
Les drapeaux frissonnants penchés dans la mêlée,
Comme les mâts des bataillons ;

Ce n'était pas Madrid, le Kremlin et le Phare,
La diane au matin fredonnant sa fanfare,
Les bivacs sommeillant dans les feux étoilés,
[illegible] les [illegible]
Et les rouges lanciers fourmillant dans les piques,
Comme des fleurs de pourpre en l'épaisseur des blés ;

Non, ce qui l'occupait, c'est l'ombre blonde et rose
D'un bel enfant qui dort la bouche demi-close,
Grâcieux, [illegible]
Tandis qu'avec amour sa nourrice enchantée,
D'une goutte de lait au bout du sein restée,
Asperge sa lèvre [illegible]

Le père alors posant les coudes sur sa chaise ;
Son cœur plein de sanglots se dégonflait à l'aise ;
Il pleurait d'amour éperdu...
Sois bénie, pauvre enfant, tête aujourd'hui glacée,
Seul être qui pouvait distraire sa pensée
Du trône du monde perdu !

Tous deux sont morts ! Seigneur, votre droite est terrible !
Vous avez commencé par le maître invincible,
Par l'homme triomphant ;
Puis vous avez enfin complété l'ossuaire.
Dix ans vous ont suffi pour filer le suaire
Du père et de l'enfant !

Gloire, jeunesse, orgueil, biens que la tombe emporte !
L'homme voudrait laisser quelque chose à la porte ;
Mais la mort lui dit : « Non ! »
Chaque élément retourne où tout doit redescendre !
L'air reprend la fumée et la terre la cendre ;
L'oubli reprend le nom

Décidément, je préfère la poésie à la politique. Etes-vous de mon avis, cher lecteur ?

Maintenant, comment a vécu, comment est mort le pauvre enfant exilé, le pauvre aiglon tombé hors du nid ? C'est ce que nous dirons dans les chapitres suivants

CCXLVIII

RESCRIT QUI DÉBAPTISE LE ROI DE ROME — ANECDOTES SUR L'ENFANCE DU DUC DE REICHSTADT — LETTRE DE SIR HUDSON LOWE ANNONÇANT LA MORT DE NAPOLÉON

C'est à Schœnbrunn, dans ce même palais habité par l'empereur en 1805, après Austerlitz, et en 1809, après Wagram, que Marie-Louise et son fils furent reçus par la famille impériale d'Autriche.

De même que le premier soin de l'Angleterre avait été de dépouiller Napoléon de son titre d'empereur, le premier soin de François II fut d'enlever à son petit-fils le nom de Napoléon.

Le 22 juillet 1818, l'empereur d'Autriche publia le rescrit suivant :

« Nous, François II, par la grâce de Dieu, empereur d'Autriche ; roi de Jérusalem, de Hongrie, de Bohême, de Lombardie et de Venise, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Gallicie, de Lodomérie et d'Illyrie ; archiduc d'Autriche ; duc de Lorraine, de Saltzbourg, de Styrie, de Carinthie, de Carniole, de la haute et basse Silésie ; grand prince de Transylvanie ; margrave de Moravie ; comte princier de Habsbourg et du Tyrol, etc., etc. ; savoir faisons que :

« Comme nous nous trouvons, par suite de l'acte du congrès de Vienne, et des négociations qui, depuis, ont eu lieu à Paris avec nos hauts alliés, pour son exécution, dans le cas de déterminer le titre, les armes, le rang et les rapports personnels du prince François-Joseph-Charles, fils de notre bien-aimée fille Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, duchesse de Parme, de Plaisance et de Guastalla, nous avons résolu, à cet égard, ce qui suit :

« 1° Nous donnons au prince François-Joseph-Charles, fils de notre bien-aimée fille l'archiduchesse Marie-Louise, le titre de duc de Reichstadt et nous ordonnons, en même temps, qu'à l'avenir toutes nos autorités, et chacun en particulier, lui donnent, en lui adressant la parole, soit de vive voix, soit par écrit, au commencement du discours et au haut de la lettre, le titre de *duc sérénissime*, et, dans le texte, celui d'*altesse sérénissime*.

« 2° Nous lui permettons d'avoir et de se servir d'armoiries particulières, savoir : de gueules à la fasce d'or, à deux lions passant dos tournés à droite, l'un en chef et l'autre en pointe, l'un ovale et posé sur un manteau ducal et timbré d'une couleur de duc, pour support deux griffons de sable armés becquetés et couronnés d'or, tenant des bannières sur lesquelles seront répétées les armes ducales.

« 3° Le prince François-Joseph-Charles, duc de Reichstadt, prendra rang, tant dans la cour que dans toute l'étendue de notre empire, immédiatement après les princes de notre famille, et les archiducs d'Autriche.

« Il a été expédié deux exemplaires parfaitement semblables, et signés par nous, de la présente déclaration et ordonnance, qui doit servir d'information à chacun, afin qu'il ait à s'y conformer. L'un des exemplaires a été déposé dans nos archives privées de famille, de cour et d'État.

« Donné dans notre capitale et résidence de Vienne, le 22 juillet de l'an 1818, de notre règne le vingt-septième.

FRANÇOIS. »

[illegible] du saint empire. [illegible] même l'étoile des Bonaparte, pas même les abeilles de l'île d'Elbe.

Il prendra rang [illegible] *suite des princes de la famille impériale* : ainsi, lui, fils de la fille de l'empereur, il n'est pas seulement, par sa mère, prince de la famille impériale ! — Quant à son père, [illegible] pas de père, il n'en a jamais eu ; d'ailleurs, celui qu'il pourrait avoir ne s'appellerait pas tout simplement [illegible] sont simplement appelé par sir Hudson Lowe, *le général Bonaparte*.

Il se souvenait, le pauvre enfant, et c'était là son martyre.

Il était impossible, comme on le voit, de mieux déguiser ce pauvre intrus dont on avait honte dans la famille.

De son titre de Français, de son nom de Napoléon, il n'en est pas plus question que s'il n'y avait point de France, et que s'il n'y avait jamais eu d'Empire. Il n'aura plus de nom de famille : il aura un nom de duché ; il ne sera ni *majesté* ni *sire* : il sera *altesse sérénissime*.

De l'aigle française, de cette aigle qui, en 1804, volait des Pyramides à Vienne ; qui, en 1814, volait, de clocher en clocher, jusque sur les tours de Notre-Dame, il n'en est pas plus question que du nom et de la nationalité : le duc de Reichstadt aura *deux lions d'or passant sur gueules*, comme un

Il est vrai qu'il lui reste un avenir, au pauvre déshérité, dans l'amour de son grand-père, qui l'adore : il sera, s'il se conduit bien, colonel d'un régiment autrichien ou hongrois ! — Il y a aussi l'avenir de Marcellus, et c'est celui que la Providence lui garde dans les profondeurs de sa miséricorde !

Et, cependant, il se souvenait, le pauvre enfant ; et c'était là son martyre. Un jour, — il avait six ans à peine, — il s'approcha de l'empereur, s'appuya sur ses genoux, et lui dit :

— Bon papa, n'est-il pas vrai que, quand j'étais à Paris, j'avais des pages ?

— Oui, répondit l'empereur, je crois que vous en aviez.

— N'est-il pas vrai aussi qu'on m'appelait le roi de Rome ?
— Oui, on vous appelait le roi de Rome.
— Eh bien, grand papa, qu'est-ce donc qu'être roi de Rome ?
— Il est inutile de vous expliquer cela, puisque vous ne l'êtes plus.
— Mais pourquoi ne le suis-je plus ?
— Mon enfant, répondit l'empereur, quand vous serez devenu homme, il me sera facile de vous [illegible] à cet égard. Pour le moment, je me contenterai de vous dire qu'à mon titre d'empereur d'Autriche, je joins celui de roi de Jérusalem, sans avoir aucune sorte de pouvoir sur cette ville. Eh bien, vous êtes roi de Rome comme je suis roi de Jérusalem.

Une autre fois, le jeune prince jouait avec des soldats de plomb, parmi lesquels se trouvaient bon nombre de Cosaques irréguliers. Un peintre qui faisait son portrait, M. Hummel, s'approcha de lui.

— Avez-vous jamais vu des Cosaques, monseigneur ? demanda-t-il.
— Oui, certainement, j'en ai vu, répondit l'enfant : ce sont les Cosaques qui nous ont escortés quand nous sommes sortis de France.

Le portrait du prince achevé, le peintre demanda à M. Dietrichstein, son précepteur :

— De quel ordre dois-je décorer Son Altesse, monsieur le comte ?
— De l'ordre de Saint-Etienne, que Sa Majesté l'empereur d'Autriche lui a envoyé au berceau.
— Mais, monsieur le comte, dit l'enfant, outre celui-là, j'en avais encore beaucoup d'autres !
— Oui, monseigneur, mais vous ne les portez plus.
— Pourquoi ?
— Parce qu'ils ont été abolis.

Pauvre enfant ! ce n'étaient point les ordres qui étaient abolis : c'était sa fortune qui était tombée.

A cet âge, le duc de Reichstadt était parfaitement beau, avec ses grands yeux d'azur, avec son teint qui semblait fait de feuilles de rose, avec ses longs cheveux blonds bouclés, tombant sur ses épaules. Chacun de ses mouvements était plein de grâce et de gentillesse ; il parlait le français avec l'accent particulier aux Parisiens.

Il fallut lui apprendre l'allemand ; ce fut une grande affaire, une lutte de tous les jours, un combat de tous les moments.

— Si je parle allemand, disait-il, je ne serai plus du tout Français !

Cependant, le duc de Reichstadt dut se résigner à apprendre la langue de M. de Metternich ; et ce fut, lorsqu'il la sut, celle qu'il parla constamment avec les princes de la famille impériale.

Un jour, un courrier de M. de Rothschild arriva à Vienne ; il apportait une grande nouvelle, une de ces nouvelles qu'annonçaient autrefois les comètes et les tremblements de terre : Napoléon était mort le 5 mai 1821 !

La nouvelle arrivait à Vienne le 22 juillet ; — le jour où, trois ans auparavant, le duc de Reichstadt avait perdu son nom ; le jour où, onze ans plus tard, il devait perdre la vie.

Le comte de Dietrichstein était absent ; l'empereur chargea M. Foresti d'apprendre la fatale nouvelle au jeune duc, qui venait d'achever sa dixième année.

M. Foresti adorait le prince : il était près de lui depuis 1815. Il lui annonça cette nouvelle avec toute sorte de ménagements ; mais, au premier mot qu'il prononça :

— Mon père est mort, n'est-ce pas ? dit le prince.
— Monseigneur...
— Il est mort ?
— Eh bien, oui !
— Comment voulait-on qu'il vécût... là-bas ! s'écria l'enfant.

Et il fondit en larmes.

Le jeune duc, contre les habitudes de l'étiquette impériale, porta le deuil un an ; il insista lorsqu'on voulut le lui faire quitter. On en référa à l'empereur, qui répondit :

— Laissez faire au cœur de l'enfant.

Veut-on savoir de quelle façon la nouvelle fut officiellement annoncée à la cour de Vienne ? Voici la lettre originale de sir Hudson Lowe à M. le baron de Sturmer :

« Sainte-Hélène, 27 mai 1821.

« Monsieur le baron,

« Il n'existe plus ! Une maladie héréditaire, suivant l'opinion de sa famille, l'a conduit au tombeau, le 5 de ce mois : un squirre et cancer à l'estomac près du pylore. En ouvrant le corps, avec le consentement des personnes qui l'entouraient, on a découvert, près du pylore, un ulcère qui causait des adhésions au foie ; et, en ouvrant l'estomac, on a pu tracer les progrès de la maladie. L'intérieur de l'estomac, presque *[illegible] cancerous disease, or of [illegible] portions [illegible] cancer.*

« Son père est mort de la même maladie, à l'âge de trente-six ans ; elle l'aurait frappé sur le trône de France, à l'heure fixée par le destin, *pour suivre sa propre façon de penser à ce sujet.*

« Ce n'est que depuis le 17 mars qu'il a été confiné dans sa chambre ; mais on a remarqué un changement en lui depuis le mois de novembre passé : une pâleur plus qu'ordinaire et une manière de marcher. Il prenait, cependant, de l'exercice deux fois par jour, généralement dans une petite calèche ; mais sa pâleur et sa faiblesse paraissaient toujours rester.

« On a offert le conseil des médecins anglais ; mais il n'a voulu recevoir d'eux aucune visite jusqu'au 1er avril, le mois avant sa mort. C'est le professeur Antomarchi qui l'a soigné avant cette époque, et qui a continué même après, jusqu'à son décès ; c'est ce professeur aussi qui a procédé à l'ouverture du corps, en présence de presque tous les médecins de l'île. Le docteur Arnott, du 20e régiment, homme très sage et d'expérience, est celui qui a été appelé à le voir, au 1er avril, et qui lui a continué ses soins jusqu'au dernier moment. Il lui a marqué sa reconnaissance en lui léguant une tabatière d'or, la dernière dont il ait fait usage lui-même, et sur laquelle il a gravé de sa propre main la lettre N. Il lui a laissé aussi une somme d'argent (cinq cents livres).

« Le comte Montholon est devenu le principal dépositaire de ses dernières volontés ; le comte Bertrand ne vient qu'en second.

« Il avait très fortement recommandé au comte Bertrand de faire tout son possible pour se concilier avec moi, sauf toujours son point d'honneur : on ne m'en a pas même averti. Il a fait des avances ; comme je n'ai pas de rancune dans ma disposition (autant qu'une personne peut juger d'elle-même), je ne l'ai pas repoussé.

« Ce sont toujours, cependant, les prétentions du grand maréchal, et son amour-propre blessé, plutôt que celles de l'empereur, qui ont gâté les affaires originairement ici ; et les recommandations que l'on a reçues sont une preuve que l'autre a commencé à voir clair à la fin.

« Il y avait un codicille de testament par lequel tous les effets, ici, ont été laissés aux comtes Bertrand et Montholon, et à Marchand. C'est Montholon qui est le principal exécuteur. On ne connaît rien, ou on dit ne rien connaître du testament.

« Le temps que vous avez passé ici me fait croire que ce peu de détails aura quelque intérêt pour vous, et je ne fais pas des excuses, à cet égard, pour mon intrusion. Faites agréer mes compliments et ceux de milady Lowe à madame la baronne de Sturmer, et croyez-moi toujours

« Votre très fidèle et obéissant serviteur,

« H. LOWE, M. P.

« *P.-S.* — Bonaparte avait deviné lui-même la cause de sa maladie. Quelque temps avant sa mort, il a désiré que son corps fût ouvert, afin, comme il a été dit par Bertrand et Montholon, de découvrir s'il y a quelque moyen de garantir son fils de la maladie.

« Excusez mon griffonnage.

« H. L. »

Remarquez-vous que nulle part, dans la lettre, le nom du mort n'est prononcé ? C'est seulement au *post-scriptum* qu'il sort de la plume de ce héraut de la mort.

Ne serait-ce pas que le geôlier aurait eu honte de prononcer le nom du captif ; le bourreau, remords de prononcer le nom du patient ?

Napoléon mort, les regards du monde, qui se partageaient entre Schœnbrünn et Sainte-Hélène, se tournèrent uniquement vers Schœnbrünn

CCXLIX

LE PRINCE DE METTERNICH EST CHARGÉ D'APPRENDRE AU DUC DE REICHSTADT L'HISTOIRE DE NAPOLÉON. — PLAN DE CONDUITE POLITIQUE DU DUC. — LE POÈTE BARTHÉLEMY A VIENNE. — SES ENTREVUES AVEC LE COMTE DIETRICHSTEIN. — OPINION DU DUC DE REICHSTADT SUR LE POÈME DE « NAPOLÉON EN ÉGYPTE ».

« Le prince de Metternich, dit M. de Montbel, fut expressément chargé d'apprendre au duc de Reichstadt une histoire *exacte et complète* de Napoléon. »

Quelle ironie ! C'est l'homme qui a signé les instructions à M. de Sturmer, le représentant de l'Autriche à Sainte-Hé-

lene que l'on cherche d'apprendre au fils l'histoire *exacte et complète* du père, dont ce fils ne porte plus le nom, ne porte plus le titre, ne porte plus les armes !

Pauvre prisonnier ! Si l'on eut ajouté cette torture à ton agonie, de te dire : « Ton fils te connaîtra sur l'appréciation et d'après le récit de M. de Metternich ! »

— Je désire, dit l'empereur François au premier ministre, que le duc respecte la mémoire de son père, prenne exemple de ses grandes qualités, et qu'il apprenne à connaître ses défauts, afin de les éviter et de se prémunir contre leur fatale influence. Parlez au prince, sur le compte de son père, comme vous voudriez que l'on parlât de vous à votre propre fils. Ne lui cachez, à cet égard, aucune vérité, mais enseignez lui, je le répète, à honorer sa mémoire.

« Dès lors, — dit M. de Montbel avec une bonhomie qui peut être aussi bien de la raillerie que de la naïveté, — dès lors, M. de Metternich dirigea le duc de Reichstadt dans les hautes études historiques. En mettant sous ses yeux des documents irrécusables, il l'accoutumait à connaître *la bonne foi des factions* et *la justice de l'esprit de parti* ; il s'attachait à former son esprit aux habitudes d'une sainte critique, à éclairer sa raison en lui enseignant à apprécier les actions et les événements dans leurs causes, aussi bien qu'à les juger dans leurs résultats.

« Le duc de Reichstadt recevait ces hautes instructions avec un grand empressement ; la justice et la pénétration de son esprit lui en faisaient apprécier toute l'importance. A proportion qu'il lisait les ouvrages relatifs à l'histoire de nos jours, *il consultait le prince de Metternich dans tous ses doutes*, il aimait à recevoir de lui *des indications précises*, à interroger son expérience et son habileté reconnues, sur tant de grands événements auxquels il avait pris une part si active.

« Dès ce moment, le jeune duc montra un habituel empressement à se rapprocher de M. de Metternich. »

Toute la vie du pauvre enfant va être désormais renfermée dans ces quelques lignes que nous venons de citer.

Un jour aussi, rencontrant ensemble l'empereur et le prince, il s'approcha d'eux, et leur dit :

— L'objet essentiel de ma vie doit être de ne pas rester indigne de la gloire de mon père ; je croirai atteindre ce noble but si, autant qu'il sera en mon pouvoir, je parviens, un jour, à m'approprier une de ses hautes qualités, en m'efforçant d'éviter les écueils qu'elles lui ont fait rencontrer. Je manquerais aux devoirs que sa mémoire m'impose si je devenais le jouet des factions et l'instrument des intrigues. Jamais le fils de Napoléon ne peut descendre au rôle méprisable d'un aventurier !

Du moment où le duc de Reichstadt se montre si raisonnable, M. de Metternich et l'empereur d'Autriche n'ont désormais plus rien à craindre.

C'est sur ces entrefaites, et lorsque l'éducation politique du jeune prince était achevée par M. de Metternich, que Méry et Barthélemy publiaient, le 10 novembre 1828, leur poème de *Napoléon en Egypte*. — On connaît le succès gigantesque de ce poème. — Dès lors, il leur naît dans le cœur plutôt que dans l'esprit une idée pieuse : l'un d'eux ira à Vienne et offrira au jeune duc l'épopée dont son père est le héros.

Barthélemy part.

Laissons-lui raconter son pèlerinage ; nous dirons ensuite l'effet que sa présence produisit à Vienne.

« Le but de mon voyage étant d'être présenté au duc de Reichstadt, de lui offrir notre poème, on doit penser que je ne négligeai aucun moyen possible d'y parvenir. Dans le nombre des personnes qui me témoignaient quelque intérêt, les unes étaient tout à fait sans pouvoir, les autres craignaient, avec quelque raison, de s'immiscer dans une affaire de cette nature. Aussi, je me vis presque réduit à moi seul pour conseiller et pour protecteur. Je pensai qu'au lieu d'employer des détours qui auraient pu attirer des soupçons sérieux sur mes intentions pacifiques, il valait mieux aborder le motif de mon séjour à Vienne.

« D'après cette idée, je me présentai chez M. le comte de Czernin, qui est *oberhofmeister* de l'empereur, charge qui répond, je crois, à celle de grand chambellan. Ce vénérable vieillard me reçut avec une bonté et une obligeance dont je fus vraiment pénétré ; et, quand je lui eus énoncé le but de ma visite, il n'en parut nullement surpris : seulement, il m'engagea à m'adresser à M. le comte Dietrichstein, chargé spécialement de l'éducation du jeune prince, et même il voulut bien m'autoriser à m'y présenter sous ses auspices.

« Je ne perdis pas un moment, et, en quittant M. le comte de Czernin, je me rendis sur-le-champ chez M. Dietrichstein. J'eus un véritable plaisir de me trouver avec un des seigneurs les plus aimables et les plus instruits de la cour de Vienne. Aux fonctions de grand maître du duc de Reichstadt, il joignait [illegible] de directeur de la bibliothèque, et, devant ce dernier titre, je pouvais invoquer hardiment ma qualité d'homme de lettres. Il voulut bien me dire que notre nom et nos ouvrages ne lui étaient pas inconnus ; que même il avait pris le soin de se faire envoyer de France toutes les brochures que nous avions publiées jusqu'à ce jour, et qu'en ce moment il attendait avec impatience notre dernier poème.

« Comme, à tout événement, je m'étais muni d'un exemplaire, je me hâtai de le lui offrir, et même de lui en faire une dédicace signée, ce qui parut lui être agréable. Encouragé par cet accueil, je crus le moment [illegible] en venir à une ouverture décisive.

« — Monsieur le comte, lui dis-je, puisque vous voulez bien me témoigner tant de bienveillance, j'oserai vous supplier de me servir dans l'affaire qui m'attire à Vienne. Je suis venu dans le but unique de présenter ce livre au duc de Reichstadt, persuadé mieux que son grand mérite peut me seconder dans mon dessein. J'espère que vous voudrez bien accéder à ma demande.

« Aux premiers mots de cette humble requête verbale, le visage du comte prit une expression, je ne dirai pas de mécontentement, mais de malaise, de contrainte ; il paraissait comme fâché d'avoir été assez aimable pour m'enhardir à cette demande ; et sans doute qu'il aurait préféré n'être pas dans la nécessité de me répondre. Après quelques secondes de silence, il me dit :

« — Est-il bien vrai que vous soyez venu à Vienne pour voir le jeune prince ?... Qui a pu vous engager à une pareille démarche ? Est-il possible que vous ayez compté sur le succès de votre voyage ?... On se fait donc, en France, des idées bien fausses, bien ridicules, sur ce qui se passe ici ? Ne savez-vous pas que la politique de la France et celle de l'Autriche s'opposent également à ce qu'aucun étranger, surtout un Français, soit présenté au prince ? Ce que vous me demandez est donc tout à fait impossible. Je suis vraiment fâché que vous ayez fait un si long et si pénible voyage, sans aucune chance de succès, etc., etc.

« Je lui répondis que je n'avais mission de personne en venant en Autriche ; que c'était de mon propre mouvement et sans impulsion étrangère que je m'étais décidé à ce voyage ; qu'en France, on pense généralement qu'il n'est pas difficile d'être présenté au duc de Reichstadt, et que même on assure qu'il reçoit les Français avec une bienveillance plus particulière ; que, d'ailleurs, les mesures de prudence qui repoussent les étrangers me semblaient ne pas devoir m'atteindre, moi qui ne suis qu'un homme de lettres, qu'un citoyen inaperçu, et qui n'ai jamais rempli de rôle ou de fonction politique.

« — Je conçois, ajoutai-je, que mon zèle peut vous paraître exagéré ; cependant, considérez que nous venons de publier un poème sur Napoléon. Est-il donc étrange que nous désirions le présenter à son fils ? Croyez-vous que cet hommage littéraire ait un but caché ? Il ne tient qu'à vous de vous convaincre du contraire. Je ne demande pas à entretenir le prince sans témoins : ce sera devant vous, devant dix personnes, s'il le faut ; et s'il m'échappe un mot qui puisse alarmer la politique la plus ombrageuse, je consens à finir ma vie dans une prison d'Autriche.

« Le grand maître répliqua que tous ces bruits répandus en France au sujet de personnes présentées au duc de Reichstadt étaient de toute fausseté ; qu'il était persuadé que le but de mon voyage était purement littéraire et détaché de toute pensée politique ; mais que, néanmoins, il lui était impossible d'outre-passer ses ordres ; que les plus strictes défenses interdisaient ces sortes d'entrevues ; que cette mesure n'était pas l'effet d'un caprice momentané, mais bien la suite d'un système constant adopté par les deux cours ; qu'elle n'était pas applicable à moi seul, mais à tous ceux qui tenteraient d'approcher du prince, et que j'aurais tort de m'en trouver lésé spécialement.

« — Enfin, ajouta-t-il, ce qui doit excuser ces rigueurs, c'est la crainte d'un attentat sur sa personne.

— Mais, lui dis-je, un attentat de cette nature est toujours à craindre, car le duc de Reichstadt n'est pas entouré de gardes. Un homme résolu pourrait toujours l'aborder, et une seconde suffirait pour consommer un crime ! Votre surveillance est donc en défaut de ce côté. Maintenant, vous craignez peut-être qu'une conversation trop libre avec des étrangers ne lui révèle des secrets ou ne lui inspire des espérances dangereuses ; mais, avec tout votre pouvoir, monsieur le comte, est-il possible à vous d'empêcher qu'on ne lui transmette, ouvertement ou clandestinement, une lettre une pétition, un avis, soit à la promenade, soit au théâtre ou dans tout autre lieu ? Moi, par exemple, si, au lieu de m'adresser franchement à vous, je m'étais posté sur son passage ; si je m'étais hardiment avancé vers lui, et qu'en votre présence même, je lui eusse remis un exemplaire de *Napoléon en Egypte*... Vous voyez bien que j'aurais trompé toutes vos précautions, et j'aurais rempli mon but, d'une manière violente, j'en conviens ; mais, enfin, il n'en est pas

moins vrai que le prince aurait reçu mon exemplaire, et qu'il l'aurait lu, ou, du moins, qu'il en aurait connu le titre.

M. Dietrichstein me fit une réponse qui me glaça d'étonnement.

« — Écoutez, monsieur : soyez bien persuadé que le prince n'entend, ne voit et ne lit que ce que nous voulons qu'il lise, qu'il voie et qu'il entende. S'il recevait une lettre, un pli, un livre qui eut trompé notre surveillance, et fût tombé jusqu'à lui sans passer par nos mains, croyez que son premier soin serait de nous le remettre avant de l'ouvrir ; il ne se déciderait à y porter les yeux qu'autant que nous lui aurions déclaré qu'il peut le faire sans danger.

« — Il paraît, d'après cela, monsieur le comte, que le fils de Napoléon est bien loin d'être aussi libre que nous le supposons en France !

« Réponse

« — Le prince n'est pas prisonnier... Mais il se trouve dans une position toute particulière. Veuillez bien ne plus me presser de vos questions : je ne pourrais vous satisfaire entièrement ; renoncez également au projet qui vous a conduit ici : je vous répète qu'il y a impossibilité absolue.

« — Eh bien, vous m'enlevez tout espoir ! Je ne puis, certainement, recourir à personne après votre arrêt, et je sens qu'il est inutile de renouveler mes instances ; mais, du moins, vous ne pouvez pas me refuser de lui remettre cet exemplaire au nom des auteurs. Il a sans doute une bibliothèque, et ce livre n'est pas assez dangereux pour être mis à l'index.

« M. Dietrichstein secoua la tête comme un homme irrésolu. Je compris qu'il lui était pénible de m'accabler de deux refus dans le même jour ; aussi, ne voulant pas le forcer à s'expliquer trop nettement, je pris congé de lui en le priant de lire le poème, de se convaincre qu'il ne contenait rien de séditieux, et de me faire espérer que, d'après cette conviction, il consentirait à favoriser ma seconde demande.

« Environ quinze jours après, je retournai chez le grand maître ; j'en revins encore à mes premières obsessions. Il était étonné lui-même de ma ténacité.

« — Je ne vous conçois vraiment pas ! me disait-il. Vous mettez trop d'importance à voir le prince. Contentez-vous de savoir qu'il est heureux, qu'il est sans ambition. Sa carrière est toute tracée : il n'approchera jamais de la France ; *il n'en aura pas même la pensée*. Répétez tout ceci à vos compatriotes ; désabusez-les, s'il est possible. Je ne vous demande pas le secret de tout ce que j'ai pu vous dire ; bien au contraire : je vous prie, à votre retour en France, de le publier et même de l'écrire, si bon vous semble. Quant à la remise de votre exemplaire, n'y comptez pas. Votre livre est fort beau comme poésie ; mais il est dangereux pour le fils de Napoléon : votre style plein d'images, cette vivacité de description, ces couleurs que vous donnez à l'histoire, tout cela, dans sa jeune tête, peut exciter un enthousiasme et des germes d'ambition qui, sans aucun résultat, ne serviraient qu'à le dégoûter de sa position actuelle. L'histoire, il en connaît tout ce qu'il doit savoir, c'est-à-dire les dates et les noms. Vous voyez, d'après cela, que votre livre ne peut lui convenir.

« J'insistai encore quelque temps : mais je vis bientôt que le grand maître ne m'écoutait que par civilité. Je ne voulus pas m'épuiser en prières inutiles ; et, dès lors, désabusé de mon innocente chimère, je regardai cette visite comme une audience de congé, et je ne pensai plus qu'à retourner en France.

« Jusqu'au moment de mon départ, je continuai à visiter les personnes qui m'avaient jusqu'alors témoigné tant d'intérêt. Dans une de ces paisibles réunions, on m'a répété un propos du duc de Reichstadt qui m'a singulièrement frappé ; je le tiens de bonne source, et, si je ne craignais de nuire à la fortune de cette personne, je la nommerais ici ; qu'on se contente de savoir qu'elle voit familièrement le prince presque tous les jours. — Dernièrement, cet étrange jeune homme paraissait absorbé par une idée fixe ; il était entièrement distrait de sa leçon. Tout à coup, il se frappe le front avec un signe d'impatience et laisse échapper ces mots :

« — Mais que veulent-ils donc faire de moi ? pensent-ils que j'ai la tête de mon père ?...

« On doit conclure de cela que le rempart vivant qui l'entoure avait été franchi ; qu'une lettre ou un pli indiscret avait été lancé jusqu'à lui, et que, pour cette fois, il avait enfreint les ordres qui lui prescrivent de ne rien lire sans l'aveu de ses précepteurs. »

Ne pouvant voir le duc de Reichstadt en particulier, le poète, du moins, ne voulut pas quitter Vienne sans l'avoir vu en public. Il apprit, un jour, que le prince devait aller le soir au théâtre : il loua une stalle et se plaça en face de la loge de la cour.

Ses vers diront mieux que ma prose quel effet lui produisit cette apparition.

Bientôt, dans une loge où nul flambeau ne brille,
Arrivent gravement César et sa famille,
De princes, d'archiducs, inépuisable cour,
Comme l'aire d'un aigle ou le nid d'un vautour.
On lisait sur leurs fronts, dans leur morne attitude,
Les ennuis d'un plaisir usé par l'habitude.
Un lustre aux feux mourants, descendu du plafond,
Mêlait sa lueur triste au silence profond ;
Seulement, par secousse, à l'angle de la salle,
Résonnait quelquefois la toux impériale.
Alors, un léger bruit réveilla mon esprit ;
Dans la loge voisine, une porte s'ouvrit,
Et, dans la profondeur de cette enceinte obscure,
Apparut tout à coup une pâle figure...
Eteinte dans ce cadre au milieu d'un fond noir,
Elle était immobile, et l'on aurait cru voir
Un tableau de Rembrandt chargé de teintes sombres,
Où la blancheur des chairs se détache des ombres.
Je sentis dans mes os un étrange frisson ;
Dans ma tête siffla le tintement d'un son ;
L'œil fixe, le cou roide et la bouche entr'ouverte,
Je ne vis plus qu'un point dans la salle déserte :
Acteurs, peuple, empereur, tout semblait avoir fui ;
Et, croyant être seul, je m'écriai : « C'est lui ! »
C'était lui ! Tout à coup, la figure isolée
D'un coup d'œil vif et prompt parcourut l'assemblée.
Telle, en éclairs de feu, jette un reflet pareil
Une lame d'acier qu'on agite au soleil.
Puis, comme réprimant un geste involontaire,
Il rendit à ses traits leur habitude austère
Et s'assit. Cependant, mes regards curieux
Dessinaient à loisir l'être mystérieux :
Voyant cet œil rapide où brille la pensée,
Ce teint blanc de Louise et sa taille élancée,
Ces vifs tressaillements, ces mouvements nerveux,
Ce front saillant et large, orné de cheveux blonds ;
Oui, ce corps, cette tête où la tristesse est peinte,
Du sang qui les forma portent la double empreinte !
Je ne sais toutefois... je ne puis sans douleur
Contempler ce visage éclatant de pâleur ;
On dirait que la vie à la mort s'y mélange !
Voyez-vous comme moi cette couleur étrange ?
Quel germe destructeur, sous l'écorce agissant,
A sitôt défloré ce fruit adolescent ?
Assailli, malgré moi, d'un effroi salutaire,
Je n'ose pour moi-même éclaircir ce mystère
Le noir conseil des cours, au peuple défendu,
Est un profond abîme où nul n'est descendu :
Invisible dépôt, il est, dans chaque empire,
Une énigme, un secret qui jamais ne transpire ;
C'est ce secret d'Etat que, sur le crucifix,
Les rois, en expirant, révèlent à leurs fils !
Faut-il vous répéter un effroyable doute ?
Ecoutez... ou plutôt que personne n'écoute !
S'il est vrai qu'à ta cour, malheureux nourrisson,
La moderne Locuste ait transmis sa leçon,
Cette horrible pâleur, sinistre caractère,
Annonce de ton sang le mal héréditaire ;
Et peut-être aujourd'hui, méthodique assassin,
Le cancer politique est déjà dans ton sein !
Mais non ! mon âme, en vain de terreurs obsédée,
Repousse en frissonnant, une infernale idée ;
J'aime mieux accuser l'étude aux longues nuits,
Des souvenirs amers ou de vagues ennuis.
Comme une jeune plante à la tige légère,
Que poussa l'ouragan sur la terre étrangère,
Loin du sol paternel languit et ne produit
Que des fleurs sans parfum et des boutons sans fruit,
Sans doute, l'orphelin que la grande tempête
Emporta vers le Nord dans son berceau de fête,
Aujourd'hui, comprimant de cuisantes douleurs,
Tourne vers l'Occident des yeux chargés de pleurs !...

Le poète avait recueilli tout ce qu'il pouvait recueillir de son voyage : il avait vu, de loin, au fond d'une loge, le pauvre enfant impérial ! il partit, lui prédisant, comme on voit, une mort précoce et prochaine.

S'il faut en croire M. de Montbel, après le départ de Barthélemy, *Napoléon en Egypte* fut lu dans la famille impériale, en présence du duc de Reichstadt, qui écouta cette lecture avec la plus profonde indifférence : il se contenta de dire qu'on avait eu raison de ne pas laisser arriver jusqu'à lui l'auteur d'un pareil ouvrage.

Etait-il si indifférent ? était-il si dissimulé ? était-il si ingrat ?

CCL

VOYAGE DU DUC DE REICHSTADT. — M. LE CHEVALIER DE PROKESCH. — QUESTIONS SUR LES SOUVENIRS LAISSÉS PAR LE « NAPOLÉON EN EGYPTE ». — L'AMBITION DU DUC DE REICHSTADT. — LA COMTESSE CAMERATA. — LE PRINCE EST NOMMÉ LIEUTENANT-COLONEL. — IL S'ENROLE EN PASSANT UNE REVUE. — IL TOMBE MALADE. — RAPPORT DU DOCTEUR MALFATTI SUR SA SANTÉ.

Au mois de juin 1830, l'empereur d'Autriche, comme il avait l'habitude de le faire chaque année, quitta Vienne pour aller visiter quelques-unes de ses provinces ; cette année-là, c'était au tour de la Styrie d'être honorée du passage de l'empereur. Sa Majesté prit avec elle Marie-Louise et son fils, et l'on arriva à Gratz.

La se trouvait le lieutenant-colonel Prokesch d'Osten, qui venait de visiter successivement la Grèce, l'Asie Mineure, la terre sainte, l'Egypte et la Nubie. C'était un homme de distinction à la fois native et personnelle ; il avait publié plusieurs écrits militaires ; entre autres, un sur la campagne de 1812 et un sur la campagne de 1815.

L'empereur l'invita à dîner. A table, il fut placé près du duc de Reichstadt.

Le prince lui adressa le premier la parole.

— Je vous connais depuis longtemps, lui dit-il, et je me suis beaucoup occupé de vous.

— Comment ai-je pu mériter un pareil intérêt de votre part, monseigneur ? demanda le chevalier de Prokesch.

— J'ai lu, j'ai étudié votre ouvrage sur la bataille de Waterloo, et j'en ai été tellement satisfait, que je l'ai traduit en français et en italien.

Après le dîner, le prince adressa au voyageur de nombreuses questions sur l'Orient, sur son état actuel, sur le caractère de ses habitants.

— Quel souvenir a-t-on conservé de mon père en Egypte ? demanda-t-il.

— On s'en souvient comme d'un météore qui a passé sur ce pays en l'éblouissant.

— Vous me parlez là, monsieur, répartit le duc, des hommes à des idées supérieures, de Méhémet-Ali, d'Ibrahim-Pacha ; mais, moi, je vous parle du peuple, des Turcs, des Arabes, des fellahs, et je vous demande ce que tous ces gens-là pensent du général Bonaparte. Ayant eu à supporter les malheurs de la guerre, n'en ont-ils pas conservé un profond ressentiment ?

— Oui, sans doute... D'abord, il y a eu inimitié ; mais, plus tard, cette inimitié a fait place à d'autres sentiments, et il n'est resté pour le souvenir de votre illustre père qu'une grande admiration. La haine qui existe entre les Turcs et les Arabes est telle, qu'aujourd'hui le mal présent a totalement effacé la mémoire du mal qu'on a eu à subir à une autre époque.

— Je connais cette explication, dit le duc ; mais, en général, la multitude considère un grand homme à la manière dont elle regarde un beau tableau, sans pouvoir se rendre compte de ce qui en constitue le mérite : aussi les traces qu'il laisse dans sa mémoire doivent-elles être éphémères ; il n'y a que les esprits supérieurs qui puissent apprécier les grands hommes et conserver leur souvenir.

— Cette fois, vous vous trompez, monseigneur : c'est le peuple qui est fidèle à sa religion. Les grands hommes sont des dieux qui n'admettent pas d'autres divinités, ou qui les discutent avant de les admettre. Le peuple juge par sentiment, non par appréciation, et vote d'enthousiasme les immortalités.

Souvent aussi le duc de Reichstadt parlait des capitaines antiques ; parmi ceux-ci, il préférait César à Alexandre, Annibal à César.

Voici l'appréciation que, d'après lui, le chevalier de Prokesch nous a donnée du vainqueur de la Trébia, de Trasimène et de Cannes.

— C'est le plus beau génie militaire de l'antiquité ; c'est l'homme le plus habile dans la stratégie de son époque. On lui reproche — qui cela, d'ailleurs ? des pédants de collège, des stratégistes de bibliothèque ! — de n'avoir pas su profiter des succès qu'il avait obtenus ; mais conçoit-on la différence qui eût existé entre Annibal chef d'un empire, disposant librement de ses ressources, et le simple général d'une république [illegible] d'un sénat composé de ses envieux, et d'esprits étroits, qui, par de honteux calculs, lui refusaient les moyens d'[illegible] triomphe de ses armes ? Annibal a le mérite d'avoir [illegible] à la victoire, et l'un des plus grands phénomènes [illegible] guerre, c'est de voir ce général faire triompher [illegible] par son génie, une nation de marchands, d'un peuple de soldats.

Nous ne reprocherons à ces [illegible] un peu alignées à la manière classique, [illegible], le fils de l'homme dont le style incohérent, [illegible] enjambées de géant ou par bondissements de lion, éclatait surtout en images ! — Oui, répondront M. de Montbel [illegible] chevalier de Prokesch.

Alors, le style des lignes qu'on vient de lire nous explique ce qui suit :

— Vous avez un noble but devant vous, monseigneur, disait M. de Prokesch au jeune duc. L'Autriche est devenue votre patrie adoptive... (Pauvre enfant ! qui se rappelait les Cosaques parce qu'ils l'avaient conduit hors de France) ! L'Autriche est devenue votre patrie adoptive, et vous pouvez, par vos talents, vous préparer à lui rendre dans l'avenir d'immenses services !

— Je le sens comme vous, monsieur, répondit le duc de Reichstadt. Mes idées ne doivent pas se porter à troubler la France ; je ne veux pas être un aventurier, je ne veux pas surtout servir d'instrument et de jouet au libéralisme. *Ce serait déjà pour moi le but d'une assez noble ambition, que de m'efforcer de marcher, un jour, sur les traces du prince Eugène de Savoie. Mais comment me préparer à un si grand rôle ? comment atteindre à une semblable hauteur ?* Je désire trouver autour de moi des hommes dont les talents et l'expérience me facilitent les moyens de fournir, s'il est possible, cette honorable carrière.

N'est-ce pas que ce n'est point là le style que vous eussiez supposé au fils de l'homme des proclamations de Marengo, des Pyramides et d'Austerlitz ! Il est vrai que, lorsque nous empruntons du Reichstadt à M. de Montbel, c'est traduit du carlisme, et que, quand nous en empruntons à M. de Prokesch, c'est traduit de l'autrichien.

La révolution de juillet arriva : elle eut son retentissement dans le monde entier.

Cette fois, les yeux de tout un parti se tournèrent vers Napoléon II ; et, chose étrange ! ce fut M. de Talleyrand qui se chargea d'être, à Vienne, l'organe de ce parti.

Il va sans dire que toutes les propositions furent repoussées.

C'est alors qu'une femme au cœur viril, Napoléon de famille, d'âme et de visage, essaya de réveiller dans l'esprit du jeune prince quelque chose de ce qu'Ulysse allait redemander à Achille, perdu parmi les filles de Déidamie.

Cette femme, c'était la comtesse Camerata, fille d'Elisa Bacciochi.

Elle arriva un jour à Vienne et se logea à l'hôtel du *Cygne*, dans la rue de Carinthie. — C'était vers le commencement de novembre 1830.

Un soir, en rentrant chez M. d'Obenaus, son gouverneur, le duc de Reichstadt trouva sur le palier de l'escalier une jeune femme qui l'attendait, enveloppée d'un manteau écossais. Dès qu'elle aperçut le duc, cette jeune femme s'avança vivement vers lui, lui prit la main, la serra, puis la porta à ses lèvres avec l'expression de la plus vive tendresse.

Le prince s'arrêta tout étourdi.

— Madame, demanda M. d'Obenaus, qui accompagnait le duc de Reichstadt, que faites-vous, et quelle est votre intention ?

— Qui me refusera, s'écria l'inconnue, de baiser la main du fils de mon souverain ?

Et elle disparut.

Quelques jours après, le duc trouva sur sa table une lettre d'une écriture inconnue ; il l'ouvrit.

Elle était datée du 17 novembre, et contenait les lignes suivantes :

« Prince,

« Je vous écris pour la troisième fois ; dites-moi si vous avez reçu mes lettres, et si vous voulez agir en archiduc autrichien ou en prince français. Dans le premier cas, livrez mes lettres : en me perdant, vous acquerrez une position plus élevée, et cet acte de dévouement vous sera attribué à gloire. Mais, si, au contraire, vous voulez profiter de mes avis, si vous agissez en homme, vous verrez combien les obstacles cèdent devant une volonté calme et forte. Vous trouverez mille moyens de me parler, que, seule, je ne puis embrasser. Vous ne pouvez avoir d'espoir qu'en vous : que l'idée de vous confier à quelqu'un ne se présente même pas à votre pensée ! Sachez que, si je demandais à vous voir même devant cent témoins, ma demande serait refusée ; sachez que vous êtes mort pour tout ce qui est Français, pour votre famille. Au nom des horribles tourments auxquels les rois de l'Europe ont condamné votre père ; en pensant à cette agonie de banni par laquelle ils

lui... il faut expier le crime d'avoir été trop généreux envers eux, songez que vous êtes son fils, que ses regards mourants se sont arrêtés sur votre image; pénétrez-vous de tant d'horreurs, et ne leur imposez d'autre supplice que de vous voir assis sur le trône de France! Profitez de ce moment, prince!... J'ai peut-être trop dit: mon sort est entre vos mains, et je puis vous dire que, si vous vous servez de mes lettres pour me perdre, l'idée de votre lâcheté me fera plus souffrir que tout ce que l'on pourra me faire endurer!

L'homme qui vous remettra cette lettre se chargera aussi de votre réponse. Si vous avez de l'honneur, vous ne m'en refuserez pas une.

NAPOLEONE CAMERATA. »

Cette lettre effraya fort le jeune prince: c'était une mise en demeure claire, nette, positive. « Etes-vous archiduc autrichien ou prince français? » Là était la question.

Le duc s'ouvrit de cet événement et de l'inquiétude qu'il lui causait au chevalier de Prokesch.

— Vous comprenez bien, lui dit-il, que je ne prendrai pas pour guide de ma conduite et pour garant de mon avenir des personnes d'un caractère aussi exalté; mais je me trouve dans un embarras véritable. Il est dans mes sentiments envers l'empereur (quand le duc de Reichstadt parle de *l'empereur*, c'est toujours de l'empereur François II qu'il parle), il est dans mes sentiments envers l'empereur, comme dans la dignité de ma situation, de ne lui cacher ni mes peines, ni mes démarches, lui taire cette circonstance me semblerait un tort vis-à-vis de lui. D'un autre côté, je ne voudrais pas nuire à la comtesse; elle manque de prudence, mais elle a droit à mes égards... D'ailleurs, c'est une femme. Cependant, mon premier devoir est envers l'empereur... — Ne pourriez-vous pas aller, de ma part, trouver le comte de Dietrichstein, lui confier ce qui se passe, en lui demandant de tout arranger, de manière que la comtesse Camerata n'éprouve aucune persécution, aucun désagrément, et qu'on ne la force pas à s'éloigner de Vienne?

Après avoir attentivement examiné cette affaire, le chevalier de Prokesch approuva la résolution du prince, et se chargea volontiers de la mission que lui avait confiée Son Altesse.

Le lendemain, il reçut un billet qui contenait les lignes suivantes:

« Depuis que je vous ai vu, j'ai reçu une nouvelle lettre de la comtesse Camerata. C'est le valet de chambre d'Obenaus qui avait mis sur la table la première, que je vous ai confiée; renvoyez-la-moi: il est convenable et nécessaire que j'en parle à Obenaus. J'arrangerai les choses, de manière à éviter toute tracasserie et tout scandale; mais je ne veux pas répondre. Qu'il ne soit plus question de cela.

« J'espère vous revoir à six heures pour reprendre nos lectures.

« FRANÇOIS DE REICHSTADT. »

La comtesse Camerata, quoiqu'elle n'eût point reçu de réponse, ne se tint pas pour battue. Au risque de ce qui pouvait lui arriver, elle resta encore trois semaines à Vienne, se trouvant partout sur le chemin du prince, au théâtre, au Prater, à Schœnbrünn.

Jamais le duc de Reichstadt ne fit mine de la connaître! Lassée de ce mutisme, elle partit enfin pour Prague.

La conduite du prince eut sa récompense: dans le même mois, l'empereur — l'empereur François II, toujours, — le nomma lieutenant-colonel; mais, comme si le destin eût voulu lui faire comprendre qu'il devait être César ou rien: *aut Cæsar, aut nihil*, dès les premiers commandements qu'il essaya de formuler, sa voix s'enroua, et il lui fallut discontinuer son service. Une toux fréquente succéda à son enrouement. Le prince était malade de la maladie dont il devait mourir.

Ecoutons ce qu'en dit le médecin lui-même, le docteur Malfatti:

« Je fus appelé par le duc de Reichstadt, avec le titre de son médecin ordinaire, dans le mois de mai 1830. Je succédais à trois hommes d'une haute réputation: le célèbre Franck, les docteurs Goëlis et Standenheimer. M. de Herbeck avait rempli près du prince les fonctions de chirurgien ordinaire. Ces médecins n'avaient pas laissé de journal de la santé du jeune duc. M. le comte de Dietrichstein eut la bonté d'y suppléer en m'instruisant de beaucoup de détails qu'il était indispensable de connaître.

« Le jeune [illegible] mangeait très peu et sans appétit; son estomac semblait trop faible pour supporter la nourriture qu'aurait exigée sa croissance, singulièrement rapide et même effrayante: à l'âge de dix-sept ans, il avait atteint la taille de cinq pieds trois pouces! De légers maux de gorge le faisaient souffrir [illegible] de temps, il était sujet à une sorte de toux habituelle et à une journalière excrétion de mucosités. Le docteur Standenheimer avait déjà manifesté de vives inquiétudes sur la prédisposition du prince à la phthisie de la trachée-artère. Je pris connaissance des prescriptions qui avaient été décidées contre ces symptômes inquiétants.

« La connaissance personnelle que j'avais d'une disposition morbifique héréditaire dans la famille de Napoléon dirigea mes premières recherches, et je m'assurai de l'existence d'une affection cutanée (*herpes farinaceum*). Je ne pus approuver l'usage des bains froids et de la natation, que le chirurgien, M. de Herbeck, avait aussi combattus, peut-être par suite seulement de la connaissance qu'il avait acquise de la faible organisation de la poitrine du prince. Dans le but de réagir sur le système cutané, j'employai avec succès les bains muriatiques et les eaux de Seltz coupées avec du lait. Le prince devait passer à l'état militaire dans l'automne suivant; c'est là que tendaient ses vœux, que se concentraient tous ses désirs; il avait déjà obtenu l'autorisation tant sollicitée. Je ne me recommandai pas à ses bonnes grâces, comme vous pouvez l'imaginer, lorsque je m'opposai formellement à ce changement de vie. J'en développai les raisons à ses augustes parents dans un mémoire que je leur adressai le 15 juillet 1830. J'établissais que, dans l'état de croissance excessive en disproportion avec le peu de développement des organes, dans la disposition générale de faiblesse, particulièrement de la poitrine, toute maladie accessoire pourrait devenir extrêmement dangereuse, soit dans le présent, soit dans l'avenir, et que, par suite, il était indispensable de mettre le prince à l'abri de toutes les influences atmosphériques, de tous les efforts de voix auxquels il serait continuellement exposé dans le service militaire.

« Mon mémoire fut accueilli par l'empereur: l'entrée au service militaire fut ajournée pour six mois. A la suite de soins assidus et de révulsions artificielles, les symptômes inquiétants se mitigèrent d'une manière visible. L'hiver se passa heureusement; mais la croissance continuait encore.

« Au printemps de l'année 1831, le prince fit son entrée dans la carrière des armes. Dès ce moment, il rejeta tous mes conseils; je ne fus plus que spectateur d'un zèle sans mesure, d'un emportement hors des limites pour ses nouveaux exercices. Il crut ne devoir écouter désormais que sa passion, qui entraînait son faible corps à des privations et à des fatigues absolument au-dessus de ses forces. Il eût regardé comme une honte, comme une lâcheté de se plaindre sous les armes. D'ailleurs, j'avais toujours à ses yeux le tort grave d'avoir retardé sa carrière militaire; il paraissait redouter que mes observations ne vinssent encore l'interrompre. Aussi, quoiqu'il me traitât avec une extrême bienveillance dans les relations sociales, comme médecin, il ne me dit plus un seul mot de vérité. Il me fut impossible de le déterminer à reprendre l'usage des bains muriatiques et des eaux minérales, qui lui avaient été si utiles l'année précédente. Le temps lui manquait, me disait-il. Plusieurs fois, je le surpris, à la caserne, dans un état d'extrême fatigue. Un jour, entre autres, je le trouvai couché sur un canapé, épuisé de forces, exténué. Ne pouvant me nier alors l'état pénible où je le voyais réduit:

« — J'en veux, me dit-il, à ce misérable corps, qui ne peut suivre la volonté de mon âme!

« — Il est fâcheux, en effet, lui répondis-je, que Votre Altesse n'ait pas la faculté de changer de corps comme elle change de chevaux, lorsqu'elle les a fatigués. Mais, je vous en conjure, monseigneur, faites attention que vous avez une âme de fer dans un corps de cristal, et que l'abus de la volonté ne peut que vous devenir funeste.

« Sa vie était alors comme un véritable procédé de combustion. Il dormait à peine pendant quatre heures, quoique naturellement il eût besoin d'un long sommeil; il ne mangeait presque pas; son existence était entièrement concentrée dans les mouvements du manège et de tous les exercices militaires. Il ne connaissait plus le repos; sa croissance en longueur ne s'arrêtait pas; il maigrissait graduellement, et son teint prenait une couleur livide. A toutes mes questions, il répondait toujours:

« — Je me porte parfaitement bien!

« Dans le mois d'août, il fut atteint d'une forte fièvre catharrale; tout ce que je pus obtenir, ce fut de lui faire garder le lit et la chambre pendant un jour. Nous conférâmes avec le général comte Hartmann de la nécessité de mettre un terme à un régime aussi dangereux pour cette frêle existence. Vous vous rappelez l'époque funeste de l'invasion du choléra à Vienne, les malheurs qui signalèrent la première irruption de ce fléau, la généreuse conduite des habitants de Vienne, les sages précautions des administrateurs, les secours, les exemples que donnèrent l'empereur et les membres de la famille impériale, inaccessibles à la crainte qu'inspira cette maladie à son apparition. Le duc de Reichstadt ne voulait pas se séparer des soldats et s'éloigner de leur caserne; l'empereur ne pouvait qu'apprécier ce sentiment, conforme à ses idées sur les devoirs d'un prince; mais, pour nous, il y avait un devoir sacré et pressant: c'était de sauver ce jeune homme d'une position qui

tendait évidemment à le détruire. Je fis, à cet égard, un exposé de tous les dangers imminents qu'il fallait conjurer par un prompt changement de régime et par un repos absolu; dans une situation aussi critique, la moindre attaque du mal régnant devait être mortelle. Le comte Hartmann se chargea de présenter ce rapport à l'empereur, qui me fit transmettre l'ordre de venir le lui répéter textuellement, en présence du duc de Reichstadt, à l'issue de la revue militaire qu'il devait passer le lendemain sur le Schmolz, près de Vienne. Je me rendis exactement, à l'heure indiquée, sur ce champ de manœuvres, où l'empereur, se mêlant aux troupes et au peuple, voulait ainsi rassurer, par son exemple, contre les terreurs de la contagion. Quand la revue fut terminée, je m'approchai de Sa Majesté, et je lui répétai mon rapport.

« L'empereur, s'adressant alors au jeune prince, lui dit :

« — Vous venez d'entendre le docteur Malfatti... Vous vous rendrez immédiatement à Schœnbrünn.

« Le duc s'inclina respectueusement en signe d'obéissance, mais, en se relevant, il me lança un regard d'indignation.

« — C'est donc vous qui me mettez aux arrêts? me dit-il avec un accent de colère.

« Et il s'éloigna rapidement! »

Mais il n'en fut pas moins forcé d'obéir aux ordres de l'empereur, et c'est ce que voulait le docteur Malfatti.

CCLI

LE DUC DE REICHSTADT A SCHŒNBRUNN. — PROGRÈS DE SA MALADIE. — L'ARCHIDUCHESSE SOPHIE. — DERNIERS MOMENTS DU PRINCE. SA MORT. EFFET QUE LA NOUVELLE PRODUIT A PARIS. ARTICLE DU « CONSTITUTIONNEL » SUR CET ÉVÉNEMENT.

Le séjour du duc de Reichstadt à Schœnbrünn fut favorable à sa santé.

Tous les jours, le jeune prince montait à cheval, et assistait aux grandes manœuvres, mais avec le commandement général : c'était un biais trouvé par l'empereur pour dispenser son petit-fils de donner de la voix, et, par conséquent, de fatiguer sa poitrine.

Une seule fois, l'empereur assistant à la revue, le duc lui demanda avec instance, et obtint de lui de prendre le commandement de son bataillon.

La saison des chasses arriva; l'empereur eût désiré que son fils ne s'exposât point à la fatigue de longues courses et aux intempéries des froides journées d'automne; mais le duc de Reichstadt insista et suivit les chasses.

A la seconde, il fut obligé de revenir sans assister à l'hallali, et les anciens symptômes se déclarèrent de nouveau. Ces symptômes étaient une toux d'irritation qui avait principalement son siège dans la trachée-artère et dans les bronches; une faiblesse qui amenait une continuelle envie de dormir, et une dyscrasie de tout le système cutané.

Dès lors, le docteur Malfatti recommanda au prince d'éviter avec le plus grand soin les efforts de toute nature, et principalement ceux de l'organe de la voix. Cette recommandation, c'était une rupture absolue avec toutes les habitudes militaires du prince; aussi dissimulait-il, autant que possible, sa souffrance, et avait-il la ferme volonté, sinon de ne pas être malade, du moins de ne le point paraître.

Plusieurs fois, le duc pressait l'empereur de lui laisser reprendre son service militaire; mais l'empereur s'y opposa toujours.

Trois hommes considérables moururent à Vienne, vers la fin de l'année : le comte de Giulay, le baron de Frémont et le baron de Siegenthal. Le jeune prince qui, depuis quelques jours, prétendait aller beaucoup mieux, sollicita de l'empereur la permission de suivre, avec la troupe, le convoi du baron de Frémont. — L'empereur céda, et une nouvelle indisposition fut la suite de cette condescendance.

Enfin, une dernière fois, — il s'agissait du service funèbre du général de Siegenthal, — le prince parut, avec les troupes, sur la place Joseph. La température était très froide; au milieu des commandements qu'il adressait à son bataillon, il perdit la voix. En rentrant, il se sentit assez mal pour permettre qu'on appelât le médecin, et avouer qu'il était sorti, le matin, avec une forte fièvre.

Cette fièvre, que l'on reconnut pour une fièvre rhumatique, bilieuse et catarrhale, prit bientôt un caractère aigu; le septième jour, elle arriva à sa crise principale; après quoi, elle passa du caractère de fièvre subcontinue, à celui de fièvre intermittente quotidienne.

Le docteur Malfatti avait décidé que, aussitôt que la saison le permettrait, le prince partirait pour les eaux d'Ischl.

Enfin, encore une fois, on parvint à couper la fièvre; — mais de nouvelles imprudences ravivèrent la maladie.

— Il semble, disait le médecin avec désespoir, qu'il y ait dans ce malheureux jeune homme un principe fatal qui le pousse au suicide!

Le printemps fut encore plus funeste au malade que ne l'avait été l'hiver; il était impossible de l'empêcher de sortir; surpris deux ou trois fois par la pluie, il fut atteint de refroidissements qui amenèrent la fièvre et des engorgements au foie.

Au mois d'avril, le pouls s'accéléra; des frissonnements se déclarèrent; l'amaigrissement devint de plus en plus visible. Les docteurs Raiman et Vichrer, appelés pour suppléer le docteur Malfatti, malade d'un accès de goutte, en furent effrayés; de concert avec le médecin ordinaire du prince, ils prescrivirent des bains de bouillon : le dépérissement par la suspension des forces digestives les forçait à ce moyen, qui consistait à nourrir le malade par absorption.

Une nouvelle amélioration se manifesta.

Au bout de quelque temps, le duc se trouva assez bien pour que l'empereur, sur l'autorisation des médecins, lui permît de prendre l'air, à cheval et en voiture, mais on avait mis à ses promenades la condition de l'exercice le plus modéré. Il se soumit à l'ordonnance pendant quelques jours; puis, s'étant obstiné à sortir par un temps froid et humide, il fut saisi par l'action de l'air, et, au lieu de rentrer, il se contenta de mettre son cheval au galop; le soir, quand il aurait dû se coucher et se tenir chaudement, il alla se promener au Prater en voiture découverte. Le Prater, situé dans une île du Danube, est excessivement humide, ce qui n'empêcha point le prince d'y rester jusqu'après le coucher du soleil. Cette imprudence amena chez lui une telle faiblesse, qu'au retour, une roue de sa voiture s'étant brisée, il s'élança sur la route, mais n'eut point la force de se soutenir, et tomba sur un genou.

Le lendemain, une fluxion de poitrine se déclara, et le prince devint sourd de l'oreille gauche. La situation était tellement grave, que le docteur Malfatti demanda que les docteurs Vivenot, Vichrer et Turcken fussent appelés en consultation. Il était chargé, de la part de l'empereur, de leur dire qu'ils pouvaient, sans s'inquiéter des considérations politiques qui avaient, jusque-là, restreint le séjour du duc de Reichstadt à l'Autriche, lui ordonner un voyage dans tout pays qu'ils jugeraient convenable à son rétablissement, — la France exceptée.

On prescrivit le voyage d'Italie et le séjour de Naples.

Le malade ne pouvait croire qu'une pareille faveur lui fût accordée, et il envoya le docteur Malfatti chez M. de Metternich, afin qu'il se fît bien assurer de la bouche même du ministre qu'aucun empêchement ne serait mis à son voyage.

— Dites au prince, répondit M. de Metternich, qu'excepté la France, dont il ne dépend pas de moi de lui ouvrir les portes, il peut se rendre dans quelque pays qui lui conviendra, l'empereur faisant passer avant toute considération le rétablissement de son petit-fils.

Le malade avait raison de craindre : bientôt il se trouva si faible, qu'il ne pouvait même plus, raisonnablement, être question pour lui de voyager.

On prévint l'archiduchesse Marie-Louise de l'état de son fils, et l'on prévint celui-ci que le moment était venu de recevoir le viatique. — L'étiquette de la cour de Vienne veut que les princes de la famille impériale accomplissent, en présence de toute la cour, cette sombre cérémonie. Personne n'osait en parler au duc, pas même l'aumônier du palais, Michel Wagner, qui avait dirigé sa jeunesse religieuse, si rigide à la cour de Vienne

Ce fut une femme qui se chargea non seulement de prévenir le malade, mais encore de donner à cet avis une forme qui devait voiler, aux yeux du prince, une partie de l'horrible vérité.

Cette femme, c'était l'archiduchesse Sophie.

Elle annonça au prince que, devant communier bientôt, elle désirait communier au pied de son lit, dans l'espérance que les prières qu'elle adressait au ciel pour sa guérison seraient plus efficaces dans l'acte mystérieux de l'Eucharistie; et elle pria le malade de communier en même temps qu'elle, afin que leurs prières montassent ensemble au ciel.

Le duc de Reichstadt accepta.

On juge combien fut profond le recueillement et triste la cérémonie. — Le prince priait pour la délivrance de l'archiduchesse Sophie, près d'accoucher; l'archiduchesse Sophie priait pour la guérison du duc de Reichstadt, près de mourir!

Le malade, qui était alors à Vienne, désira être transporté à Schœnbrunn, et, le retour du printemps ayant rechauffé l'atmosphère, le docteur appuya ce désir du prince, dont le transport eut lieu sans accident grave, et chez lequel même se manifesta un peu d'amélioration.

Par malheur, un jour, malgré toutes les instances qu'on fit pour l'en détourner, il voulut s'aller promener à Laxenbourg, c'est-à-dire à deux lieues de Schœnbrunn, et, cela, en voiture découverte. Il resta une heure dehors, reçut les hommages des officiers, parla beaucoup, et essuya, au retour, un violent orage.

Pendant la nuit qui suivit cette journée d'imprudences, il fut saisi d'un accès de fièvre accompagnée d'une soif ardente; une toux opiniâtre amena un crachement, presque un vomissement de sang, et, pour la première fois, le prince se plaignit d'une douleur aiguë au côté.

Une nouvelle consultation eut lieu: les médecins regardèrent l'état du malade comme désespéré.

L'archiduchesse Marie-Louise arriva. Elle avait passé par Trieste pour voir l'empereur, qui s'y trouvait en ce moment; elle y était tombée malade elle-même, et avait été obligée de rester là quinze longs jours. Encore souffrante, son inquiétude l'avait cependant emporté sur sa faiblesse: elle s'était remise en route, et était arrivée le soir du 24 juin.

Le prince avait désiré aller au-devant de sa mère; mais, au premier essai de locomotion, il avait reconnu ses forces insuffisantes. Néanmoins, la joie de la revoir produisit sur lui un heureux effet; il y eut, pendant trois semaines, un mieux sensible dans l'état du malade, du moins arrêt dans la marche de la maladie; la fièvre s'était affaiblie; les nuits s'écoulaient sans de trop fortes transpirations, et le prince pouvait, sans douleur, se coucher sur l'un et l'autre côté.

Mais on connaît l'allure tortueuse et décevante des maladies de poitrine, se prenant ordinairement à de jeunes et vigoureuses organisations qui ne veulent pas mourir; elles semblent de temps en temps, comme le malade lui-même, avoir besoin de repos, et s'arrêter fatiguées; mais, presque toujours, ce moment d'arrêt est employé par le sombre mineur à creuser une nouvelle sape, et le travail souterrain se dévoile tout à coup par de nouveaux symptômes qui indiquent que, durant cette halte feinte, la maladie a fait de cruels progrès.

La chaleur était devenue très grande, la fièvre eut un fort redoublement; la toux reprit, plus opiniâtre que jamais; une seconde vomique se rompit, et le prince rendit le sang à pleine bouche.

La population de Vienne prenait un très vif intérêt au sort de ce malheureux enfant; on arrêtait dans les rues tous ceux que l'on reconnaissait pour appartenir à sa maison; de toutes parts arrivaient des lettres indiquant des remèdes qui prouvaient, sinon la science, du moins la sollicitude de ces innocents empiriques.

Dans la nuit du 27 au 28 juin, un orage terrible éclata; un de ces orages que l'orgueil des rois croit échappés, à cause d'eux, de la main du Seigneur; la foudre tomba et brisa un des aigles du palais de Schœnbrunn.

Dès lors, le peuple se rangea de l'avis des médecins et cessa d'espérer. Puisque la foudre avait frappé un aigle, le fils de Napoléon allait mourir.

Le prince ne sortait plus; seulement, lorsque ses étouffements, presque continus, lui faisaient croire qu'il trouverait quelque soulagement dans l'air extérieur, on le portait sur le balcon.

Bientôt il fut impossible de lui faire quitter le lit: au moindre mouvement imprimé à son corps, il s'évanouissait.

Alors, il commença à parler de sa mort prochaine et à manifester le dégoût qu'il avait toujours eu d'une existence qui s'était ouverte avec un si vaste horizon, et que le destin avait forcée de végéter dans un cercle si étroit. Etait-ce mépris réel de la vie? était-ce désir de consoler ceux qui l'entouraient?

Le 21 juillet seulement, il avoua qu'il souffrait horriblement, et murmura à plusieurs reprises ces mots:

— Oh! mon Dieu! mon Dieu! quand mourrai-je donc?

Au moment où l'un de ces cris lui échappait, sa mère entra. Il réprima aussitôt l'expression de douleur répandue sur son visage, et la reçut avec un sourire répondit, à ses demandes sur sa santé, qu'il se trouvait bien, et fit avec elle des projets de voyage dans le nord de l'Italie.

Le soir, le docteur Malfatti annonça qu'il craignait une crise mortelle pour la nuit; le baron de Moll veilla dans la chambre voisine, à l'insu du prince, qui n'avait jamais souffert que personne veillât près de lui.

Vers une heure du matin, il parut s'assoupir; mais à trois heures et demie, il se leva tout à coup sur son séant, et, après de violents et inutiles efforts pour respirer, il s'écria:

— *Mutter! Mutter! ich gehe unter!* Mère! mère! je succombe!

A ce cri, M. le baron de Moll et le valet de chambre entrèrent, le saisirent dans leurs bras, cherchant à le calmer; mais il était aux prises avec la mort.

— *Mutter! mutter!* répéta-t-il.

Et il retomba.

Il n'était point encore expiré, mais il était dans cet état crépusculaire qui sépare la vie de la mort.

On se hâta d'avertir l'archiduchesse Marie-Louise et l'archiduc François, dans les bras duquel le duc de Reichstadt avait manifesté le désir de mourir.

Tous les princes accoururent. Marie-Louise n'eut point la force de rester debout, ni même d'arriver jusqu'à lui: elle tomba à genoux, et fit, en se traînant, les deux ou trois pas qui la séparaient encore de son fils.

Le malade ne pouvait plus parler; mais ses yeux, presque éteints, purent encore se fixer sur sa mère, et lui indiquer, par un regard, qu'il la reconnaissait.

Cinq heures du matin sonnèrent; il parut entendre les vibrations de la pendule, et compter les coups. C'était l'éternité qui venait de tinter pour lui sur le bronze! Il fit bientôt un signe d'adieu; le prêtre qui l'assistait lui montra le ciel, et, à cinq heures huit minutes, sans convulsions, sans effort, sans douleur même, il rendit le dernier soupir.

Il avait vécu vingt et un ans quatre mois et deux jours.

Sa vie avait été obscure; sa mort fit, en France, une sensation moins vive que celle à laquelle il eût dû s'attendre. Pour les Français, et aux yeux des Français c'était un prince autrichien.

Notre nation est une nation orgueilleuse: elle ne veut point, lorsqu'on a perdu le trône que l'empereur Maximilien, s'il eût été Dieu le père, eût donné à son fils aîné, elle ne veut point qu'on n'ait pas l'air de le regretter, et elle préfère l'homme qui, pour le reconquérir, fait des tentatives presque insensées, à celui qui s'endort dans sa résignation aux décrets de la Providence.

Par un singulier jeu du hasard, le duc de Reichstadt, comme nous l'avons dit déjà, était mort dans ce même lit où Napoléon, vainqueur, avait deux fois couché: la première, après Austerlitz, la seconde, après Wagram! Le père et le fils s'étaient endormis du dernier sommeil à onze ans de distance l'un de l'autre, et dormaient maintenant couchés sur le sein de la mère commune; — seulement, l'Océan roulait entre les deux cadavres.

Peut-être nos lecteurs seront-ils curieux de savoir, après vingt-deux ans écoulés, comment fut apprécié par la presse française cet événement, qui portait à la fois en lui quelque chose de fatal et de providentiel, et qui arrivait au moment où un roi nouveau essayait d'implanter une dynastie nouvelle sur ce sol de France, si rebelle aux dynasties.

Ce fut le 1er août seulement que la nouvelle fut connue à Paris.

Nous ouvrons un journal que nous avions envoyé chercher dans un autre but, et nous y lisons l'article que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs. — Ce journal, c'est *le Constitutionnel*; nous ignorons de qui est l'article; il nous semble bon, voilà tout:

« Paris, 1er août.

« Le fils de Napoléon est mort. Cette nouvelle, depuis longtemps prévue, a produit dans Paris une sensation douloureuse mais calme.

« Cette fin obscure d'une vie à laquelle de si belles destinées avaient été promises, ce pâle et dernier rayon d'une gloire immense qui achève de s'éteindre, quel triste sujet de méditation! Le deuil du peuple sera profond et sérieux, car c'est dans le peuple surtout que les souvenirs de la gloire impériale ont laissé des traces durables.

« Nous manquons encore de détails sur les derniers moments du fils de Napoléon; sa mort a été entourée de mystère, comme l'avait été sa vie. On assure pourtant qu'il en a vu les approches avec une fermeté d'âme digne de son père. Quand il a compris que l'heure fatale était venue, il a disposé du peu qui lui restait de bien, conformément aux volontés exprimées jadis par l'empereur des Français, en faveur du jeune Louis Napoléon, fils de l'ex-roi de Hollande, qui a combattu dans les rangs des derniers défenseurs de la liberté italienne. On assure qu'une lettre écrite par l'illustre mourant, pour annoncer à son cousin cette disposition, contient le témoignage des peines qui ont empoisonné et, sans doute, abrégé son existence.

« Cette existence a dû être bien amère! Arraché, dès le berceau, à sa patrie, à sa famille, pour être relégué dans une prison somptueuse: privé de guide à l'âge où sa raison avait tant besoin d'être dirigée; soumis à une étiquette tyrannique; étranger au milieu d'une cour qui l'assiégeait d'hommages suspects, à qui pouvait-il se confier, si ce n'est à des surveillants chargés de le tromper, peut-être de le pervertir? auprès de qui s'informer de ce qu'il lui importait le plus de connaître de son sort, de son avenir, de ses

devoirs? Ses précepteurs lui ont, à ce qu'on assure, laissé ignorer longtemps jusqu'à l'histoire de son père ! S'il faut en croire le peu d'amis auxquels il a été permis de l'approcher, le jeune Napoléon avait reçu de la nature un esprit droit et un cœur généreux, présents stériles, qui n'ont servi qu'à lui rendre sa solitude plus pesante, et à lui faire accueillir la mort comme un bienfait ! Sa vie s'est terminée à propos pour la gloire du nom qu'il portait : il n'aura pas traîné ce grand nom dans un long désœuvrement ; il

de nombreux par[illegible] un héritage que les factions vont se disputer [illegible] à jeter au gouvernement, et qui restera à celui [illegible] les masses populaires aux véritables intérêts de la patrie. »

Le reste du journal contenait [illegible] de la presse anglaise des dépêches [illegible] l'expédition de dom Pedro, et une analyse de M[illegible] de Lyon, roman de M. E. J. Delécluze.

Mort du duc de Reichstadt.

ne l'aura pas déshonoré au service de la politique des cours ou des factions ; il n'aura pas joué le rôle ridicule et odieux d'un prétendant, et l'histoire n'aura pas à lui reprocher d'avoir été le fléau de son pays.

« Le jeune Napoléon a été, aux mains de l'Autriche, à la fois un objet de terreur pour elle-même et un épouvantail pour la France de la Restauration. Son nom seul, prononcé par M. de Metternich, eût fait trembler Louis XVIII et Charles X, et eût suffi pour repousser toute tentative contraire à la politique autrichienne ; et, cependant, la prudence n'eût point permis de réaliser la menace qu'un tel nom exprimait. Cette menace n'aurait peut-être pas été sans effet, même après la révolution de 1830, sur les hommes d'État qui ont présidé à notre politique, bien qu'elle n'eût pas été plus sérieuse aujourd'hui qu'à une autre époque.

« Voilà donc l'Autriche à la fois délivrée de l'effroi qu'elle éprouvait, et désarmée de l'instrument de trouble dont elle disposait contre nous.

« Napoléon II avait en France, sinon un parti, du moins

CCLII

LUCERNE. — LE LION DU 10 AOUT. — LES POULES DE M. DE CHATEAUBRIAND. — REICHENAU. — UN TABLEAU DE COUDER. — LETTRE A M. LE DUC D'ORLÉANS. — PROMENADE DANS LE PARC D'ARENENBERG.

J'ai déjà dit que mon intention n'était point de recommencer le récit de mes pérégrinations en Suisse. Cependant je demanderai au lecteur la permission de remettre sous ses yeux trois fragments de mes *Impressions de Voyage*, qui sont indispensables à la suite de ces Mémoires.

[illegible] fragments, publiés en 1834, ont rapport à M. de Chateaubriand, à monseigneur le duc d'Orléans et à Sa Majesté la reine Hortense, on y retrouvera mes opinions républicaines, on y verra quelles étranges lueurs de l'avenir illuminaient parfois le poète. Si un homme d'État eût écrit ce que je vais citer, cet homme d'État eût passé pour un prophète.

Suivons l'ordre de mes visites à Lucerne, à Reichenau et à Arenenberg, et commençons par M. de Chateaubriand. A tout seigneur, tout honneur.

LES POULES DE M. DE CHATEAUBRIAND

« La première nouvelle que j'appris en arrivant à l'hôtel du *Cheval blanc*, c'est que M. de Chateaubriand habitait Lucerne. On se rappelle qu'après la révolution de juillet, notre grand poète, qui avait voué sa plume à la défense de la dynastie déchue, s'exila volontairement et ne revint à Paris que lorsqu'il y fut rappelé par l'arrestation de la duchesse de Berry. — Il demeurait à l'hôtel de l'*Aigle*.

« Je m'habillai aussitôt, dans l'intention d'aller lui faire une visite.

« Je ne le connaissais pas personnellement : à Paris, je n'eusse point osé me présenter à lui ; mais, hors de France, à Lucerne, isolé comme il l'était, je pensai qu'il y aurait peut-être quelque plaisir pour lui à voir un compatriote. J'allai donc hardiment me présenter à l'hôtel de l'*Aigle*. Je demandai M. de Chateaubriand au garçon de l'hôtel. Celui-ci me répondit qu'il venait de sortir pour donner à manger à ses poules. Je le fis répéter, croyant avoir mal entendu ; mais il me fit une seconde fois la même réponse.

« Je laissai mon nom en réclamant en même temps la faveur d'être reçu le lendemain.

« Le lendemain matin, on me remit une lettre de M. de Chateaubriand, envoyée de la veille : c'était une invitation à déjeuner pour dix heures ; il en était neuf, je n'avais pas de temps à perdre. Je sautai à bas de mon lit et je m'habillai. Il y avait bien longtemps que je désirais voir M. de Chateaubriand ; mon admiration pour lui était une religion d'enfance ; c'était l'homme dont le génie s'était écarté le premier du chemin battu, pour frayer à notre jeune littérature la route qu'elle a suivie depuis ; il avait suscité, à lui seul, plus de haines que tous les cénacles ensemble ; c'était le roc que les vagues de l'envie, encore émues contre nous, avaient en vain battu depuis cinquante ans ; c'était la lime sur laquelle s'étaient usées les dents dont les racines avaient essayé de nous mordre.

« Aussi, lorsque je mis le pied sur la première marche de l'escalier, le cœur faillit me manquer. Tout à fait inconnu, il me semblait que j'eusse été moins écrasé de cette immense supériorité, car, alors, le point de comparaison eût manqué pour mesurer nos deux hauteurs, et je n'avais pas la ressource de dire, comme le Stromboli au mont Rosa : « Je « ne suis qu'une colline, et je renferme un volcan ! » Arrivé sur le palier, je m'arrêtai... J'eusse moins hésité, je crois, à frapper à la porte d'un conclave. Peut-être, en ce moment, M. de Chateaubriand croyait-il que je le faisais attendre par impolitesse, tandis que je n'osais entrer par vénération. Enfin, j'entendis le garçon qui montait l'escalier ; je ne pouvais rester plus longtemps à cette porte ; je frappai. Ce fut M. de Chateaubriand lui-même qui me vint ouvrir ; certes, il dut se former une singulière opinion de mes manières, s'il n'attribua pas mon embarras à sa véritable cause. Je balbutiais comme un provincial ; je ne savais si je devais passer devant ou derrière lui. Je crois que, comme M. Parseval avec Napoléon, s'il m'eût demandé mon nom, je n'aurais su que lui répondre. Il fit mieux : il me tendit la main.

« Pendant tout le déjeuner, nous causâmes. Il envisagea, les unes après les autres, toutes les questions politiques qui se débattaient à cette époque, depuis la tribune jusqu'au club, et, cela, avec la lucidité de l'homme de génie qui pénètre au fond des choses, et de l'homme qui estime à leur valeur les convictions et les intérêts, et qui ne s'illusionne sur rien. Je demeurai convaincu que M. de Chateaubriand regardait, dès lors, le parti auquel il appartenait comme perdu, croyait tout l'avenir dans le républicanisme social, et demeurait attaché à sa cause plus encore parce qu'il la voyait malheureuse que parce qu'il la croyait bonne. Il en est ainsi de toutes les grandes âmes : il faut qu'elles se dévouent à quelque chose ; quand ce n'est pas aux femmes, c'est aux rois ; quand ce n'est pas aux rois, c'est à Dieu. Je ne pus m'empêcher de faire observer à M. de Chateaubriand que ses théories, royalistes par la forme, étaient républ[illegible] le fond.

« — Eh ! me dit-il en souriant. Mais cela m'étonne encore bien davantage ! J'ai marché sans le vouloir, comme un rocher que le torrent roule ; et, maintenant, [illegible] de vous que vous de moi ! Avez-vous vu le lion de Lucerne ?

« — Pas encore.

« — Eh bien, allons lui faire une visite... C'est le monument le plus important de la ville. Vous savez à quelle occasion il a été érigé ?

« — En mémoire du 10 août.

« — C'est cela.

« — Est-ce une belle chose ?

« — C'est mieux que cela : c'est un beau souvenir !

« — Il n'y a qu'un malheur : c'est que le sang répandu pour la monarchie était acheté à une république, et que la mort de la garde suisse n'a été que le payement exact d'une lettre de change.

« — Cela n'en est pas moins remarquable, dans une époque où il y avait tant de gens qui laissaient protester leurs billets.

« Comme on voit, ici nous différions dans nos idées ; c'est le malheur des opinions qui partent de deux principes opposés ; toutes les fois que le besoin les rapproche, elles s'entendent sur les théories, mais elles se séparent sur les faits. Nous arrivâmes en face du monument, situé à quelque distance de la ville, dans le jardin du général Pfyffer. C'est un rocher taillé à pic, dont le pied est baigné par un bassin circulaire ; une grotte, de quarante-quatre pieds de longueur sur quarante-huit pieds d'élévation, a été creusée dans ce rocher, et, dans cette grotte, un jeune sculpteur de Constance, nommé Ahrorth, a, sur un modèle en plâtre de Thorwaldsen, taillé un lion colossal percé d'une lance dont le tronçon est resté dans la plaie, et qui expire en couvrant de son corps le bouclier fleurdelisé, qu'il ne peut plus défendre. Au-dessus de la grotte, on lit ces mots : *Helvetiorum fidei ac virtute*, et, au-dessous de cette inscription, les noms des officiers et des soldats qui périrent le 10 août. Les officiers sont au nombre de vingt-six et les soldats de sept cent soixante. Ce monument prenait, au reste, un intérêt plus grand de la nouvelle révolution qui venait de s'accomplir, et de la nouvelle fidélité qu'avaient déployée les Suisses. Cependant, chose bizarre ! l'invalide qui garde le lion nous parla beaucoup du 10 août, mais ne nous dit pas un mot du 29 juillet. La plus récente des deux catastrophes était celle qu'on avait déjà oubliée. C'est tout simple : 1830 n'avait chassé que le roi, et 1792 avait chassé la royauté. Je montrai à M. de Chateaubriand les noms de ces hommes qui avaient si bien fait honneur à leur signature, et je lui demandai, si l'on élevait un pareil monument en France, quels seraient les noms qu'on pourrait inscrire, sur la pierre funéraire de la royauté, pour faire pendant à ces noms populaires.

« — Pas un ! me répondit-il.

« — Comprenez-vous cela ?

« — Parfaitement : les morts ne se font pas tuer.

« L'histoire de la révolution de juillet était tout entière dans ces mots : la noblesse est le véritable bouclier de la royauté ; tant qu'elle l'a porté au bras, elle a repoussé la guerre étrangère, et étouffé la guerre civile ; mais, du jour où, dans sa colère, elle l'a imprudemment brisé, elle s'est trouvée sans défense. Louis XI avait tué les grands vassaux ; Louis XIII, les grands seigneurs, et Louis XIV, les aristocrates ; de sorte que, lorsque Charles X a appelé à son secours les d'Armagnac, les Montmorency et les Lauzun, sa voix n'a évoqué que des ombres et des fantômes.

« — Maintenant, me dit M. de Chateaubriand, si vous avez vu tout ce que vous vouliez voir, allons donner à manger à mes poules.

« — Au fait, vous me rappelez une chose : c'est que, quand je me suis présenté hier à votre hôtel, le garçon m'a dit que vous étiez sorti pour vous livrer à cette champêtre occupation. Votre projet de retraite irait-il jusqu'à vous faire fermier ?

« — Pourquoi pas ?... Un homme dont la vie aurait été, comme la mienne, poussée par le caprice, la poésie, les révolutions et l'exil sur les quatre parties du monde, serait bien heureux, ce me semble, non pas de posséder un chalet dans ces montagnes, — je n'aime pas les Alpes, — mais un herbage en Normandie, ou une métairie en Bretagne. Je crois, décidément, que c'est la vocation de mes vieux jours.

« — Permettez-moi d'en douter... Vous vous souviendrez de Charles-Quint à Saint-Just ; vous n'êtes pas de ces empereurs qui abdiquent, ou de ces rois qu'on détrône : vous êtes de ces princes qui meurent sous un dais, et qu'on enterre, comme Charlemagne, les pieds sur leur bouclier, l'épée au flanc, la couronne en tête, le sceptre à la main.

« — Prenez garde ! il y a longtemps qu'on ne m'a flatté, et je serais capable de m'y laisser reprendre. Allons donner à manger à mes poules.

« Sur mon honneur, j'aurais voulu tomber à genoux devant cet homme, tant je le trouvais à la fois simple et grand.

« Nous nous engageâmes sur le pont de la Cour, qui traverse un bras du lac : c'est le pont couvert le plus long de la Suisse, après celui de Rappersweil... Nous nous arrêtâmes aux deux tiers à peu près de son étendue, à quelque

distance d'un endroit couvert de roseaux. M. de Chateaubriand tira de sa poche un morceau de pain qu'il y avait mis après le déjeuner, et commença de l'émietter dans le lac. Aussitôt, une douzaine de poules d'eau sortirent de l'espèce d'île que formaient les roseaux, et vinrent en hâte se disputer le repas que leur préparait à cette heure la main qui avait écrit le *Génie du Christianisme*, les *Martyrs* et le *Dernier des Abencerrages*. Je regardai longtemps, sans rien dire, le singulier spectacle de cet homme penché sur le pont, les lèvres contractées par un sourire, mais les yeux tristes et graves. Peu à peu, son occupation devint machinale; sa figure prit une expression de mélancolie profonde; ses pensées passèrent sur son large front comme des nuages au ciel: il y avait parmi elles des souvenirs de patrie, de famille, d'amitiés tendres, plus sombres que les autres. Je devinai que ce moment était celui qu'il s'était réservé pour penser à la France, je respectai cette méditation tout le temps qu'elle dura. A la fin, il fit un mouvement et poussa un soupir. Je m'approchai de lui; il se souvint que j'étais là, et me tendit la main.

« — Mais, si vous regrettez tant Paris, lui dis-je, pourquoi n'y pas revenir? Rien ne vous en exile, et tout vous y rappelle.

« — Que voulez-vous que j'y fasse? me répondit-il. J'étais à Cauterets lorsque arriva la révolution de juillet. Je revins à Paris: je vis un trône dans le sang, et l'autre dans la boue, des avocats faisant une charte, un roi donnant des poignées de main à des chiffonniers... C'est triste à en mourir, surtout quand on est plein, comme moi, des grandes traditions de la monarchie. Je m'en allai.

« — D'après quelques mots qui vous sont échappés ce matin, j'avais cru que vous reconnaissiez la souveraineté populaire?

« — Oui, sans doute, il est bon que, de temps en temps, la royauté se retrempe à sa source, qui est l'élection; mais, cette fois, on a sauté une branche de l'arbre, un anneau de la chaîne: c'était Henri V qu'il fallait élire, et non Louis-Philippe.

« — Vous faites peut-être un triste souhait pour ce pauvre enfant, répliquai-je. Les rois du nom de Henri sont malheureux en France: Henri Ier a été empoisonné; Henri II, tué dans un tournoi; Henri III et Henri IV ont été assassinés.

« — Eh bien, mieux vaut, à tout prendre, mourir du poignard que de l'exil: c'est plus tôt fait, et l'on souffre moins!

« — Mais vous, ne retournerez-vous pas en France?

« — Si la duchesse de Berry, après avoir fait la folie de revenir dans la Vendée, fait la sottise de s'y laisser prendre, je retournerai à Paris pour la défendre devant ses juges, puisque mes conseils n'auront pu l'empêcher d'y paraître.

« —. Sinon?...

« — Sinon, poursuivit M. de Chateaubriand en émiettant un second morceau de pain, je continuerai à donner à manger à mes poules. »

Deux heures après cette conversation, je m'éloignais de Lucerne sur un bateau conduit par deux rameurs...

A quelque temps de là, je me trouvais dans les Grisons, non loin de la petite ville de Reichenau, dont le nom éveillait dans ma mémoire un singulier souvenir.

J'avais été, pendant mon séjour dans les bureaux du duc d'Orléans, longtemps chargé de donner des billets aux personnes qui désiraient visiter les appartements du Palais-Royal, ou se promener au parc de Monceaux. — On visitait les appartements le samedi, et l'on se promenait dans le parc les jeudis et les dimanches.

Le jour où l'on visitait les appartements, le duc, la duchesse, madame Adélaïde et le reste de la famille princière se confinaient dans une ou deux chambres où ils demeuraient séquestrés de dix heures du matin à quatre heures du soir; et encore arrivait-il bien souvent que quelque visiteur indiscret, tandis que le valet de pied était occupé d'un autre côté, tournait une clef, entre-bâillait la porte, allongeait la tête, et plongeait dans le *retiro* ducal.

La première chose que l'on visitait, celle que l'on visitait surtout, c'était la galerie de tableaux; — non pas que tous les tableaux fussent bons, il s'en fallait, Dieu merci! mais il y en avait quelques-uns qui, à cette époque, faisaient scandale: c'étaient les tableaux de bataille d'Horace Vernet, quatre chefs-d'œuvre, quatre merveilles dont j'ai déjà parlé, — les batailles de *Montmirail*, de *Hanau*, de *Jemmapes* et de *Valmy*. Il y avait particulièrement dans la *Bataille de Montmirail* un point qui attirait les yeux: c'était, au lointain, dans une allée d'arbres, perdu dans la brume, un cavalier courant sur un cheval blanc. Cheval et cavalier avaient bien, à eux deux, quatre centimètres de long sur deux centimètres de haut; et pourtant cette petite tache blanche et grise avait suffi pour que le tableau fût exclu du salon de 1821. C'est que — comme nous l'avons dit quand nous nous sommes spécialement occupé d'Horace Vernet — le cavalier microscopique n'était autre que l'empereur Napoléon.

Quand on avait bien regardé ces quatre tableaux de bataille, pour lesquels on venait surtout au Palais-Royal, le valet de pied disait:

— Messieurs et mesdames, voulez-vous venir par ici, s'il vous plaît?

Et l'on suivait le valet de pied, lequel conduisait les curieux devant un petit tableau de genre représentant un beau jeune homme en habit bleu, en culotte de peau, les yeux levés au ciel, montrant à une douzaine d'enfants dont il est entouré le mot *France*, écrit sur un globe terrestre.

Ce beau jeune homme, c'était le duc d'Orléans exilé, et donnant, au collège de Reichenau, des leçons de géographie et de mathématiques.

Je voyais encore ce petit tableau de Couder; je n'étais, comme je l'ai dit, qu'à quelques lieues de Reichenau: je résolus de visiter cette salle où le roi de France actuel avait passé, en gagnant cinq francs par jour, une des plus honorables années de sa vie. J'avais souvent entendu dire que, malgré ses seize millions de liste civile et son château des Tuileries, peut-être même à cause de son château des Tuileries et de ses seize millions de rente, il murmurait quelquefois:

— O Reichenau! Reichenau!...

Je fis donc mes quelques lieues, — dont deux ou trois en côtoyant le Rhin, couleur d'ardoise à cet endroit-là, lui si bleu en Allemagne, — et j'arrivai à Reichenau.

Le même jour, j'écrivis au duc d'Orléans la lettre suivante, qui se trouve entièrement reproduite dans mes *Impressions de Voyage*:

« Monseigneur,

« La date de cette lettre, le lieu d'où elle est datée, vous expliqueront facilement le sentiment auquel je cède en l'adressant à Votre Altesse.

« Je viens parler, non pas au prince royal héritier de la couronne de France, de Sa Majesté le roi Louis-Philippe, actuellement régnant, mais au duc de Chartres, élève à Henri IV, du duc d'Orléans, professeur à Reichenau.

« J'écris à Votre Altesse de cette même salle où votre père exilé a enseigné les mathématiques et la géographie; ou plutôt de cette même salle, pressé par l'heure de la poste, j'envoie à Votre Altesse la page que je viens de déchirer de mon album. »

REICHENAU

« Ce petit village des Grisons n'a rien de remarquable, que l'anecdote étrange à laquelle son nom se rattache.

« Vers la fin du dernier siècle, le bourgmestre Tscharner, de Coire, avait établi une école à Reichenau. On était en quête, dans le canton, d'un professeur de français, lorsque se présenta à M. Boul, directeur de l'établissement, un jeune homme porteur d'une lettre de recommandation signée par le bailli Aloys Toost, de Zizers. Le jeune homme était Français, parlait sa langue maternelle, l'anglais et l'allemand, et pouvait, outre ces trois langues, professer les mathématiques, la physique et la géographie. La trouvaille était trop merveilleuse et trop rare pour que le directeur du collège la laissât échapper; d'ailleurs, le jeune homme était modeste dans ses prétentions. M. Boul fit prix avec lui à quatorze cents francs par an, et le nouveau professeur, immédiatement installé, entra en fonctions.

« Ce jeune professeur était Louis-Philippe d'Orléans, duc de Chartres, aujourd'hui roi de France.

« Ce fut, je l'avoue, avec une émotion mêlée de fierté que, sur les lieux mêmes, dans cette chambre située au milieu du corridor, avec sa porte d'entrée à deux battants, ses portes latérales à fleurs peintes, ses cheminées placées aux angles, ses tableaux Louis XV entourés d'arabesques d'or, et son plafond ornementé; ce fut, dis-je, avec une vive émotion que, dans cette chambre où avait professé le duc de Chartres, je recueillis des renseignements sur cette singulière vicissitude d'une fortune royale qui, ne voulant pas mendier le pain de l'exil, l'avait dignement acheté de son travail.

« Un seul professeur, collègue du duc d'Orléans, et un seul écolier, son élève, existaient encore en 1832, époque à laquelle je visitai Reichenau. Le professeur est le romancier Zschokke, et l'écolier, le bourgmestre Tscharner, fils de celui-là même qui avait fondé l'école. Quant au digne bailli Aloys Toost, il est mort en 1827, et il a été enterré à Zizers, sa ville natale. Aujourd'hui, il ne reste plus rien du collège où professa un futur roi de France, si ce n'est la chambre d'étude que nous avons décrite, et la chapelle, attenante au corridor, avec sa tribune et son autel surmonté d'un crucifix peint à fresque. Quant au reste des bâtiments, ils sont devenus une espèce de villa appartenant au colonel Pastalluzzi, et ce souvenir, si honorable pour tout Français, qu'il mérite d'être rangé parmi nos souvenirs nationaux,

mettrait de disparaître avec la génération de vieillards qui s'éteint, si nous ne connaissions un homme au cœur artiste, noble et grand, qui ne laissera rien oublier, nous l'espérons, de ce qui est honorable pour lui et pour la France.

« Cet homme, c'est vous, monseigneur Ferdinand d'Orléans, vous qui, après avoir été notre camarade de collège, serez aussi notre roi ; vous qui, du trône où vous monterez un jour, toucherez, d'une main, à la vieille monarchie, de l'autre, à la jeune république ; vous qui hériterez des galeries où sont renfermées les batailles de *Taillebourg* et de *Fleurus*, de *Bouvines* et d'*Iéna*, d'*Azincourt* et de *Marengo* ; vous qui n'ignorez pas que les fleurs de lis de Louis XIV sont les fers de lance de Clovis ; vous qui savez si bien que toutes les gloires d'un pays sont des gloires, quel que soit le temps qui les a vues naître et le soleil qui les a fait fleurir ; vous, enfin, qui, de votre bandeau royal, pourrez lier deux mille ans de souvenirs et en faire le faisceau consulaire des licteurs qui marcheront devant vous !

« Alors, il sera beau à vous, monseigneur, de vous rappeler ce petit port isolé où, passager battu par la mer de l'exil, matelot poussé par le vent de la proscription, votre père a trouvé un si noble abri contre la tempête ; il sera grand à vous, monseigneur, d'ordonner que le toit hospitalier se relève pour l'hospitalité, et, sur la place même où croule l'ancien édifice, d'en élever un nouveau destiné à recevoir tout fils de proscrit qui viendrait, le bâton de l'exil à la main, frapper à ses portes comme votre père y est venu, et, cela, quelles que soient son opinion et sa patrie; qu'il soit menacé par la colère des peuples, ou poursuivi par la haine des rois ; — car, monseigneur, l'avenir, serein et azuré pour la France, qui a accompli son œuvre révolutionnaire, est gros de tempêtes pour le monde ! nous avons tant semé de liberté dans nos courses à travers l'Europe, que la voilà qui, de tous côtés, sort de terre, comme les épis au mois de mai ; si bien qu'il ne faut qu'un rayon de notre soleil pour mûrir les plus lointaines moissons... Jetez les yeux sur le passé, monseigneur, et ramenez-les sur le présent. Avez-vous jamais senti plus de tremblements de trônes, et rencontré par les grands chemins autant de voyageurs découronnés? Vous voyez bien qu'il faudra fonder, un jour, un asile, ne fût-ce que pour les fils de rois dont les pères ne pourront pas, comme le vôtre, être professeurs à Reichenau ! »

Je voulais revenir de Reichenau par Arenenberg. Ces sortes d'oppositions d'un professeur de mathématiques roi de France avec une reine de Hollande exilée plaisent aux imaginations des poètes. D'ailleurs, si, tout enfant, j'avais entendu dire grand mal de Napoléon, j'avais entendu dire tant de bien de Joséphine ! Or, qu'était-ce pour moi que la reine Hortense? Joséphine ressuscitée. Je tenais donc à voir la reine Hortense, et un détour, si long qu'il fût, n'était rien comparé à ce désir.

Au reste, comme je ne veux pas qu'on prenne ces lignes pour une flatterie tard venue, et que je tiens à ce que l'on me sache incapable de flatter autre chose que les exilés ou les morts, j'écrirai ici sur la reine Hortense ce que j'écrivais en 1832.

Je copie les lignes suivantes dans mes *Impressions de Voyage* :

« Comme le château d'Arenenberg est situé à une lieue seulement de Constance, il me prit un grand désir de mettre mes hommages aux pieds de cette Majesté déchue, et de voir ce qui restait d'une reine dans une femme lorsque le destin lui a arraché la couronne du front, le sceptre de la main, le manteau des épaules ; et de cette reine surtout, de cette gracieuse fille de Joséphine Beauharnais, de cette sœur d'Eugène, de ce diamant de la couronne de Napoléon.

« J'en avais tant entendu parler dans ma jeunesse comme d'une belle et bonne fée, bien gracieuse et bien secourable, et, cela, par les filles auxquelles elle avait donné une dot, par les mères dont elle avait racheté les enfants, par les condamnés dont elle avait obtenu la grâce, que j'avais une sorte de culte pour elle. Joignez à cela les souvenirs des romances que ma sœur chantait, qu'on disait de cette reine, et qui s'étaient tellement répandues de ma mémoire dans mon cœur, qu'aujourd'hui encore, quoiqu'il y ait vingt ans que j'ai entendu ces vers et cette musique, je répéterais les uns sans en oublier un mot, et noterais l'autre sans transposer une note. C'est que des romances de reine, c'est qu'une reine qui chante, cela ne se voit que dans les *Mille et une Nuits*, et cela était resté dans mon esprit comme un enchantement doré [1]. »

[1] Dans [illegible] ces lignes étaient [illegible] Louis-Philippe ; [illegible] les Bourbons.

Je n'avais pour la comtesse de Saint-Leu aucune lettre de recommandation ; mais j'espérais que mon nom ne lui était pas tout à fait inconnu : j'avais déjà donné, à cette époque, *Henri III*, *Christine*, *Antony*, *Richard Darlington*, *Charles VII* et *la Tour de Nesle*.

Lorsque j'arrivai à Arenenberg, il était de trop grand matin pour me présenter à la reine. Je laissai ma carte chez madame Parquin, lectrice de la comtesse de Saint-Leu, et sœur du célèbre avocat de ce nom, et je profitai d'une jolie tempête qui venait de s'élever pour aller faire une promenade sur le lac.

A mon retour, je trouvai une invitation à dîner qui m'attendait à l'hôtel ; puis une lettre de France était venue me chercher là avec une intelligence qui faisait le plus grand honneur à la poste suisse : cette lettre contenait l'ode manuscrite de Victor Hugo sur la mort du roi de Rome.

Je me rendis à pied chez la reine, et je lus la lettre en m'y rendant.

On peut voir, dans mes *Impressions de Voyage*, tous les détails de cette gracieuse hospitalité que la reine me força de prolonger pendant trois jours. Je ne veux reproduire ici qu'une conversation où l'on trouvera une étrange profession de foi dans le présent, — si l'on veut bien se rappeler que le *présent* de cette époque correspondait à septembre 1832, — et une singulière prévision de l'avenir.

UNE PROMENADE DANS LE PARC D'ARENENBERG

« Nous fîmes à peu près cent pas en silence, la reine et moi. Le premier, j'interrompis ce silence.

« — Je crois que vous avez quelque chose à me dire, madame la comtesse? demandai-je.

« — C'est vrai, dit-elle en me regardant ; je voulais vous parler de Paris. Qu'y avait-il de nouveau quand vous l'avez quitté?

« — Beaucoup de sang dans les rues, beaucoup de blessés dans les hôpitaux, pas assez de prisons et trop de prisonniers.

« — Vous avez vu les 5 et 6 juin?

« — Oui, madame.

« — Pardon, je vais être indiscrète peut-être : mais, d'après quelques mots que vous avez dits hier, je crois que vous êtes républicain.

« Je souris.

« — Vous ne vous êtes pas trompée, madame ; et, cependant, grâce au sens et à la couleur que les journaux qui représentent le parti auquel j'appartiens, et dont je partage toutes les sympathies, mais non tous les systèmes, ont fait prendre à ce mot, avant d'accepter la qualification que vous me donnez, je vous demanderai la permission de vous faire un exposé de principes. A toute autre femme, une pareille profession de foi serait ridicule ; mais, à vous, madame la comtesse, à vous qui, comme reine, avez dû entendre autant de paroles austères que vous avez dû écouter de mots frivoles comme femme, je n'hésiterai pas à dire par quel point je touche au républicanisme social, et par quelle dissidence je m'éloigne du républicanisme révolutionnaire.

« — Vous n'êtes donc point d'accord entre vous?

« — Notre espoir est le même, madame ; mais les moyens par lesquels chacun veut procéder sont différents. Il y en a qui parlent de couper les têtes et de partager les propriétés : ceux-là, ce sont les ignorants et les fous... Il vous paraît étonnant que je ne me serve pas, pour les désigner, d'un nom plus énergique ; c'est inutile : ils ne sont ni craints ni à craindre ; ils se croient fort en avant, et sont tout à fait en arrière ; ils datent de 1793, et nous sommes en 1832. Le gouvernement de Louis-Philippe fait semblant de les redouter beaucoup, et serait bien fâché qu'ils n'existassent point ; car leurs théories sont le carquois où il prend ses armes. Ceux-là, ce ne sont point les républicains, ce sont les *républiqueurs*. — Il y en a d'autres qui oublient que la France est la sœur aînée des nations, qui ne se souviennent plus que son passé est riche de tous les souvenirs, et qui vont chercher, parmi les constitutions de la Suisse, de l'Angleterre, de l'Amérique, celle qui serait la plus applicable à notre pays : ceux-là, ce sont les rêveurs et les utopistes ; tout entiers à leurs théories de cabinet, ils ne s'aperçoivent pas, dans leurs applications imaginaires, que la constitution d'un peuple ne peut être durable qu'autant qu'elle est née de sa situation géographique, qu'elle ressort de sa nationalité, et qu'elle s'harmonise avec ses mœurs. Il en résulte que, comme il n'y a pas sous le ciel deux peuples dont la situation géographique, dont la nationalité et dont les mœurs soient identiques, plus une constitution est parfaite, plus elle est individuelle, et moins, par conséquent, elle est applicable à une autre localité que celle qui lui a donné naissance. Ceux-là, ce ne sont point non plus les républicains, ce sont les *républiquistes*. — Il y en a d'autres qui croient qu'une opinion, c'est un habit bleu barbeau, un gilet à

grands revers, une cravate flottante et un chapeau pointu : ceux-là ce sont les parodistes et les aboyeurs. Ils excitent les émeutes, mais se gardent bien d'y prendre part ; ils élèvent des barricades et laissent les autres se faire tuer derrière ; ils compromettent leurs amis, et vont partout se cachant, comme s'ils étaient compromis eux-mêmes. Ceux-là, ce ne sont point encore les républicains, ce sont les *républiquets*. - Mais il y en a d'autres, madame, pour qui l'honneur de la France est chose sainte, et à laquelle ils ne veulent pas que l'on touche ; pour qui la parole donnée est un engagement sacré, qu'ils ne peuvent souffrir de voir rompre, même de roi à peuple ; dont la noble et vaste fraternité s'étend à tout pays qui souffre, à toute nation qui se réveille ; ils ont été verser leur sang en Belgique, en Italie, en Pologne, et sont revenus se faire tuer ou prendre au cloître Saint-Merri : ceux-là, madame, ce sont les puritains et les martyrs. Un jour viendra où non seulement on rappellera ceux qui sont exilés, où non seulement, on ouvrira les prisons de ceux qui sont captifs mais encore où l'on cherchera les cadavres de ceux qui sont morts, afin de leur élever des tombes. Tout le tort que l'on peut leur reprocher, c'est d'avoir devancé leur époque et d'être nés trente ans trop tôt. Ceux-là, madame, ce sont les vrais républicains.

- Je n'ai pas besoin de vous demander, me dit la reine, si c'est à ceux-là que vous appartenez.

— Hélas ! madame, lui répondis-je, je ne puis pas me vanter tout à fait de cet honneur... Oui, certes, à eux toutes mes sympathies ; mais, au lieu de me laisser emporter à mon sentiment, j'en ai appelé à ma raison ; j'ai voulu faire pour la politique ce que Faust a fait pour la science : descendre et toucher le fond. Je suis resté un an plongé dans les abîmes du passé ; j'y étais entré avec une opinion instinctive, j'en suis sorti avec une conviction raisonnée. Je vis que la révolution de 1830 nous avait fait faire un pas, il est vrai, mais que ce pas nous avait conduits tout simplement, de la monarchie aristocratique à la monarchie bourgeoise, et que cette monarchie bourgeoise était une ère qu'il fallait épuiser avant d'arriver à la magistrature populaire. Dès lors, madame, sans rien faire pour me rapprocher du gouvernement, dont je m'étais éloigné, j'ai cessé d'en être l'ennemi ; je le regarde tranquillement poursuivre sa période, dont je verrai probablement la fin ; j'applaudis à ce qu'il fait de bon ; je proteste contre ce qu'il fait de mauvais ; mais, tout cela, sans enthousiasme et sans haine. Je ne l'accepte ni ne le récuse : je le subis ; je ne le regarde pas comme un bonheur, mais je le crois une nécessité.

« — Mais, à vous entendre, il n'y aurait pas de chance pour qu'il changeât.

« — Non, madame... pendant de longues années du moins.

« — Si, cependant, le duc de Reichstadt n'était point mort, et qu'il eût fait une tentative ?

« — Il eût échoué, je le crois.

« — C'est vrai, j'oubliais qu'avec vos opinions républicaines, Napoléon doit n'être pour vous qu'un tyran.

« — Je vous demande pardon, madame, je l'envisage sous un autre point de vue. A mon avis, Napoléon est un de ces hommes élus dès le commencement des temps, et qui ont reçu de Dieu une mission providentielle. Ces hommes, on les juge, non point selon la volonté qui les a fait agir, mais selon la sagesse divine qui les a inspirés ; non pas selon l'œuvre qu'ils ont faite, mais selon le résultat qu'elle a produit. Quand leur mission est accomplie, Dieu les rappelle ; ils croient mourir : ils vont rendre compte.

« — Et, selon vous, quelle était la mission de l'empereur ?

« — Une mission de liberté.

« — Savez-vous que toute autre que moi vous en demanderait la preuve ?

« — Et je la donnerai, même à vous.

« — Voyons ! vous n'avez pas idée à quel degré cela m'intéresse !

« — Lorsque Napoléon, ou plutôt Bonaparte, apparut à nos pères, madame, la France sortait, non pas d'une république, mais d'une révolution. Dans un de ses accès de fièvre politique, elle s'était jetée si fort en avant des autres nations, qu'elle avait rompu l'équilibre du monde. Il fallait un Alexandre à ce Bucéphale, un Androclès à ce lion ! le 13 vendémiaire les mit face à face : la Révolution fut vaincue. Les rois, qui auraient dû reconnaître un frère au canon de la rue Saint-Honoré, crurent avoir un ennemi dans le dictateur du 18 brumaire ; ils prirent pour le consul d'une république celui qui était déjà le chef d'une monarchie, et, insensés qu'ils étaient, au lieu de l'emprisonner dans une paix générale, ils lui firent une guerre européenne. Alors, Napoléon appela à lui tout ce qu'il y avait de jeune, de brave et d'intelligent en France, et le répandit sur le monde. Homme de réaction pour nous, il se trouva être en progrès sur les autres ; partout où il passa, il jeta au vent le blé des révolutions : l'Italie, la Prusse, l'Espagne, le Portugal, la Pologne, la Belgique, la Russie elle-même ont tour à tour appelé leurs fils à la moisson sacrée ; et lui, comme un laboureur fatigué de sa journée, il a croisé ses bras, et les a regardés faire du haut de son roc de Sainte-Hélène. C'est alors qu'il eut une révélation de sa mission divine, et qu'il laissa tomber de ses lèvres la prophétie d'une Europe républicaine

« — Et croyez-vous que, si le duc de Reichstadt ne fût pas mort, il eût continué l'œuvre de son père ?

« — A mon avis, madame, les [illegible] Napoléon n'ont pas de père et n'ont pas de fils : ils naissent tels que des météores dans le crépuscule du matin, traversent d'un horizon à l'autre le ciel qu'ils illuminent, et vont se perdre dans le crépuscule du soir.

« — Savez-vous que ce que vous dites là est peu consolant pour ceux de sa famille qui conservent [illegible] espérance ?

« — Cela est ainsi, madame, car nous ne lui avons donné une place dans notre ciel qu'à la condition qu'il ne laisserait pas d'héritier sur la terre.

« — Et, cependant, il a légué son épée à son fils.

« — Le don lui a été fatal, madame, et Dieu a cassé le testament.

« — Mais vous m'effrayez, car son fils, à son tour, l'a léguée au mien.

« — Et elle sera lourde à porter à un simple officier de la confédération suisse !

« — Oui, vous avez raison, car, cette épée, c'est un sceptre.

« — Prenez garde de vous égarer, madame ! J'ai bien peur que vous ne viviez dans cette atmosphère trompeuse et enivrante qu'emportent avec eux les exilés ; le temps, qui continue de marcher pour le reste du monde, semble s'arrêter pour les proscrits : ils voient toujours les hommes et les choses comme ils les ont quittés. Et, cependant, les hommes changent de face et les choses d'aspect ; la génération qui a vu passer Napoléon revenant de l'île d'Elbe s'éteint tous les jours, madame, et cette marche miraculeuse n'est déjà plus un souvenir : c'est un fait historique

« — Ainsi vous croyez qu'il n'y a plus d'espoir, pour la famille de Napoléon, de rentrer en France ?

« — Si j'étais le roi, je la rappellerais demain.

« — Ce n'est point cela que je veux dire...

« — Autrement, il y a peu de chances.

« — Quel conseil donneriez-vous à un membre de cette famille qui rêverait la résurrection de la gloire et de la puissance napoléoniennes ?

« — Je lui donnerais le conseil de se réveiller.

« — Et s'il persistait, malgré ce premier conseil, — qui, à mon avis aussi, est le meilleur, — et qu'il vous en demandât un second ?

« — Alors, madame, je lui dirais d'obtenir la radiation de son exil, d'acheter une terre en France, de se servir de l'immense popularité de son nom pour se faire élire député, de tâcher, par son talent, de disposer de la majorité de la Chambre, et de s'en servir pour déposer Louis-Philippe et se faire élire roi à sa place.

« — Et vous pensez, dit la comtesse de Saint-Leu en souriant avec mélancolie, que tout autre moyen échouerait ?

« — J'en suis convaincu.

« La comtesse soupira.

« En ce moment, la cloche sonna le déjeuner ; nous nous acheminâmes vers le château, pensifs et silencieux. Pendant tout le retour, la comtesse ne m'adressa point une seule parole ; mais, en arrivant au seuil de la porte, elle s'arrêta, et, me regardant avec une expression indéfinissable d'angoisse :

« — Ah ! me dit-elle, j'aurais bien voulu que mon fils fût ici, et qu'il entendît ce que vous venez de me dire ! »

CCLIII

NOUVELLES DE FRANCE — PREMIÈRE REPRÉSENTATION DU « FILS DE L'ÉMIGRÉ ». — CE QU'EN PENSE LE CONSTITUTIONNEL ». — EFFET PRODUIT PAR CETTE PIÈCE SUR LA POPULATION PARISIENNE EN GÉNÉRAL, ET SUR M. VÉRON EN PARTICULIER — MORT DE WALTER SCOTT — « PERRINET LECLERC ». — « SIC VOS NON VOBIS ».

Je restai, comme je l'ai dit, trois jours à Arenenberg.

J'avais trouvé là les journaux français, qui me manquaient depuis mon départ d'Aix, et je m'étais mis au courant des nouvelles de France.

M. Jay avait remplacé à l'Académie M. de Montesquiou

Charlemagne, fidèle à ses traditions, ayant à choisir entre M. Jay publiciste médiocre, et M. Thiers, historien éminent, avait choisi M. Jay. — L'Institut en avait, de son côté, fait autant, à peu près : le bon et cher ami de mon père, M. Lethière, auteur de *Brutus condamnant ses fils*, étant mort, MM. Paul Delaroche, Schnetz et Blondel s'étaient mis sur les rangs pour lui succéder. Vous eussiez parié, n'est-ce pas, chers lecteurs, pour Schnetz ou pour Delaroche? Eh bien, vous eussiez perdu : MM. Schnetz et Delaroche avaient eu chacun trois voix, et M. Blondel en avait réuni dix-huit.

Mademoiselle Falcon avait débuté dans le rôle d'Alice de *Robert le Diable*. Élève de Nourrit, elle avait eu un succès splendide. Pauvre Corneille ! son succès devait être aussi court qu'il avait été grand : deux ans après les débuts de mademoiselle Falcon, un accident lui avait enlevé la voix !

Puis les procès politiques se succédaient : la cour d'assises de la Seine avait porté deux condamnations à mort, l'une contre un homme Cuny, l'autre contre un homme Lepage. Ces deux condamnations avaient profondément ému le public parisien, depuis la mort de Louis XVIII, on était désaccoutumé des condamnations capitales en matière politique.

Paris était venue la condamnation moins grave des saints-simoniens, puis l'affaire de l'homme au drapeau rouge. — J'ai essayé de peindre l'effet qu'avait produit l'apparition de cet homme au convoi du général Lamarque. Il fut condamné à *un mois de prison*. M. l'avocat général Delapalme, qui avait à peu près abandonné l'accusation, au grand étonnement de tout le monde, ne s'en tira qu'en arguant de la folie de l'accusé. Les républicains interprétèrent la chose autrement : l'homme au drapeau rouge n'était pour eux qu'un agent provocateur ; de là l'indulgence du ministère public.

Enfin, dernière nouvelle, peu intéressante pour les autres, mais qui répondait, chez moi, à une espèce de remords : on annonçait comme prochaine, à la Porte-Saint-Martin, la représentation du *Fils de l'Émigré*.

Je ne manquais donc pas, à chaque auberge où je m'arrêtais, de demander :

— Avez-vous un journal français?

En arrivant à Kœnigsfelden, c'est-à-dire à l'endroit où l'empereur Albert fut assassiné par Jean de Souabe, son neveu, je renouvelai la question.

— Oui, monsieur, me répondit mon hôte : j'ai *le Constitutionnel*.

Le Constitutionnel, on se le rappelle, était mon vieil ennemi. Il m'avait déclaré la guerre à propos d'*Henri III*, et j'avais répondu à sa canonnade par *Antony* ; c'était moi qui avais inventé la fameuse annonce du désabonnement ; je sortais que je ne pouvais pas recevoir par une plus méchante bouche des nouvelles de mon fils naturel ; seulement, comme je l'avais laissé aux mains d'Anicet sans le reconnaître le moins du monde, que je ne devais pas être nommé, que c'était une condition *sine qua non*, je pensais que les nouvelles seraient indirectes.

J'ouvris donc *le Constitutionnel* d'une main assez ferme. Mon étonnement fut grand quand, en tête du feuilleton, je lus ces mots :

THÉÂTRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN. — *Le Fils de l'Émigré*, drame de MM. Anicet Bourgeois et Alexandre Dumas.

Je compris que, du moment où j'étais nommé, c'est que la pièce était tombée.

Je ne me trompais pas.

Veut-on voir, en outre, comment *le Constitutionnel* rendait compte de la représentation? Qu'on lise les lignes suivantes : elles donneront une idée de l'urbanité avec laquelle la critique était faite dans le journal de MM. Jay et Jouy. Il est vrai que l'article n'était pas signé.

D'ailleurs, comme j'enregistre mes succès avec une netteté que l'on taxe parfois d'orgueil, je ne suis pas fâché d'enregistrer une belle et bonne chute. J'en ai eu deux comme celle-là dans ma vie : *le Fils de l'Émigré*, à la Porte-Saint-Martin ; *le Laird de Dumbicky*, à l'Odéon ; mais comme j'assistais à cette dernière, c'est moi-même qui, lorsque le moment sera venu, me chargerai d'en rendre compte. Je serai plus poli pour moi que ne l'a été le rédacteur anonyme du *Constitutionnel*, mais je ne me mettrai pas davantage ; que mes lecteurs soient, sur ce point, parfaitement tranquilles.

Il faut donc à mon aide toute ma philosophie et je lis :

« THÉÂTRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN. — *Le Fils de l'Émigré*, drame de MM. Anicet Bourgeois et Alexandre Dumas.

Le comte Edouard de Bray, émigré français, s'est réfugié en Suisse ; il a pris du service dans les armées autrichiennes qui tenaient de ce côté l'envahissement de la France. M. le comte a mal choisi ses alliés : battu avec eux, comme nos braves armées battaient leurs ennemis, c'est-à-dire à plate couture, M. le comte se sauve à toutes jambes et cherche un asile dans la boutique d'un armurier de Brientz. L'armurier Grégoire Humbert, homme plein d'honneur et d'humanité, accueille le fugitif, qu'il veut dérober à la poursuite des républicains. Humbert y met d'autant plus de chaleur et de dévouement qu'il connaît le comte Edouard : il y a quelques mois, le comte était à Brientz, et même, dans une orgie, il avait laissé sous la table Grégoire Humbert, dont la vertu et la sobriété s'étaient un peu fourvoyées ce jour-là. L'honnête armurier n'a point oublié ce mémorable exploit d'ivrogne ; aussi fait-il évader par une fenêtre le comte Edouard, tandis que la crosse des soldats français heurte à sa porte.

M. le comte Edouard de Bray sauvé, vous vous imaginez qu'il emporte la plus vive reconnaissance pour le brave homme à qui il doit de n'être point fusillé ou pendu? Oh! que non pas : notre drame actuel, notre grand drame, comme on dit, n'est pas si enfant que de nous habituer à des sentiments si naturels et si bourgeois ; il lui faut bien autre chose, vraiment : — de l'odieux, de l'ignoble et de l'absurde avant tout.

« Voici donc ce qu'a fait M. le comte de Bray pour se conformer à cette triple obligation du grand drame. A peine hors de danger, il écrit à Grégoire Humbert : « Tu te crois heureux père et heureux mari ; tu te trompes, Humbert. Dans cette nuit d'orgie que j'ai passée chez toi, ta femme t'attendait dans son lit ; je m'y suis glissé à ta place, le fils qu'elle va te donner n'est pas le tien. »

« Si vous demandez maintenant l'explication de cette infâme du comte de Bray, apprenez qu'il a voué une haine implacable au peuple, et qu'il commence à la mettre en œuvre sur son bienfaiteur. C'est avec de telles choses qu'on a la prétention de faire maintenant du drame, et du drame qui émeuve et intéresse!

« La lettre du comte jette Humbert dans le désespoir ; il prend un poignard, et veut tuer sa femme. A ce moment, le fond du théâtre s'ouvre. C'est une scène d'accouchement qui succède à une scène de stylet. « J'ai l'honneur de vous faire part de la naissance du fils de l'émigré. » Le prêtre bénit le nouveau-né ; la mère et l'enfant se portent bien. Ce spectacle désarme Humbert, qui rengaine son poignard ; mais il faut qu'il tue quelqu'un : à défaut de madame Humbert et de son fruit équivoque, c'est Edouard qu'il tuera. Malheureusement, il est trop tard. Edouard est bien loin. L'armurier ne renonce pas pour cela à la vengeance : il tuera un second fils à sa femme, un fils qui sera le sien, pour tuer le père du premier fils, dont il est forcé d'endosser la responsabilité. *Is pater est quem nuptiæ demonstrant.*

« Assurément, Humbert entend mieux la vengeance que qui que ce soit au monde ; faire un enfant à madame Humbert, uniquement pour se venger, c'est de la plus haute habileté.

« Tous les belles choses que je viens de vous exposer formaient ce qu'on appelle maintenant un *prologue*, et ce que autrefois, on appelait simplement le premier acte.

« Vingt ans se sont passés. Humbert est mort ruiné, et à la poursuite d'Edouard, qu'il n'a jamais pu rencontrer pendant vingt ans, c'est avoir du malheur dans ses recherches! Du reste, son projet de vengeance a parfaitement réussi d'autre part : le second fils est venu, il a grandi, et, à défaut de défunt Humbert, Pietro, son fidèle serviteur, l'exerce au maniement de l'épée en attendant le moment où on rencontrera enfin le comte Edouard, et où on pourra le tuer décemment.

« Voilà une famille d'armuriers qui rendrait des points, en fait de vengeance, aux vieilles familles grecques dont nos drames tragiques nous ont conté si longtemps les fureurs!

« Humbert et son fidèle Pietro n'ont point trouvé Edouard : je le trouve, moi qui n'ai point affaire à lui. Edouard est à Paris où il exerce en grand le noble métier de mouchard. C'est un comte espion de la haute police. Le drame nous observe et nous montre toujours dans ce qu'il y a d'intéressant et d'élevé. Outre ses plaisirs d'espion, Edouard continue l'exploitation de sa haine contre le peuple. Il a débauché une jeune fille avec laquelle il vit depuis deux ans, et il a enlevé à ses travaux d'artisan un jeune homme appelé Georges Burns pour en faire son secrétaire ; son but est de faire de Georges un mauvais sujet, comme il a fait de Thérèse une débauchée, toujours par haine pour le peuple. On ne croirait pas à de semblables folies si on ne les avait vues et entendues. Nous ne sommes pas au bout, et voici déjà une autre histoire.

« Ce Georges Burns n'est pas autre chose que le fils d'Edouard et de madame Humbert. Georges a changé de nom depuis que son père putatif est mort en état de faillite. Georges est fier, et ne veut reprendre le nom de son soi-disant père qu'après avoir payé toutes ses dettes. Edouard, qui ne sait pas le premier mot de cette énigme, ne voit que Georges Burns dans ce jeune homme.

« A partir de ce moment, nous entrons dans un incroyable chaos d'ignominies et d'absurdités ; on est tenté de rire d'abord de cet amalgame informe qu'au style, à l'incohérence des scènes, au pêle-mêle des personnages, on peut prendre pour une parodie. Franchement, j'ai cru, pour ma part, à la parodie.

« Ce sont deux gens d'esprit, » disais-je, « qui auront voulu se moquer des monstruosités dont on déshonore nos théâtres, et venger le bon sens, le bon goût et la langue, par une bonne satire. Comme la caricature et la satire exagèrent les ridicules ou les vices de ceux qu'elles veulent frapper, nos moqueurs auront accumulé dans leur parodie barbarismes sur barbarismes, montagnes sur montagnes, crimes sur crimes, ordures sur ordures, pour mieux faire honte à nos dramaturges dévergondés. »

Mais quelqu'un m'a assuré que *le Fils de l'Émigré* était fait sérieusement et comme un grand drame.

« Alors, ne pouvant plus rire, il ne m'est resté que l'ennui et le dégoût ; ennui et dégoût que je ne veux pas faire peser sur mes lecteurs en les traînant pas à pas dans cet antre de galère, de meurtre et de prostitution : autant vaudrait les inviter à passer une journée à Poissy, aux Madelonnettes, à la Conciergerie, à la place de Grève, dans le cabinet particulier de M. Vidocq, avec les valets du bourreau ; car on ne trouve pas autre chose dans cette ignoble pièce. Le comte Edouard de Bray, que vous savez espion, fait des faux par-dessus le marché et crochette les portes.

« Thérèse, cette jeune fille qu'il a enlevée, se prostitue au premier venu, et va d'homme à homme avec une admirable facilité. Georges Burns, ou plutôt Georges Humbert, vole à sa mère trente mille francs destinés à payer les dettes de son mari, et assassine Thérèse, qu'il avait eue après le comte Edouard.

« Vous avez, pour couronner ces gracieux exploits, une condamnation aux travaux forcés et une condamnation à mort. Edouard est réservé aux galères comme faussaire ; Burns, à l'échafaud comme assassin. C'est dans la prison, entre la marque et la guillotine, que le père et le fils se reconnaissent, et que Georges apprend le secret de sa naissance. Vous croyez que les auteurs vont en rester là, et qu'ils auront quelque pitié de nous. Pauvres gens ! qui pensez qu'on vous respectera plus que le sens commun et tout ce qu'on respectait autrefois en bonne et saine littérature ! Non, vous n'avez pas assez de tout ce hideux spectacle : il faut que vous voyiez le galérien attaché à sa chaîne, le condamné les mains derrière le dos, la tête rasée, marchant... Ici, le public s'est soulevé en masse et n'a pas voulu en voir et en entendre davantage ; le cœur lui a bondi de dégoût ; les femmes se levaient ou détournaient les yeux, pour se dérober à la vue de cette tête qui allait s'offrir au couteau ; on a sifflé, on a hué ces infamies, et justice a été faite.

« Il n'y a pas de critique possible sur de semblables pièces ; on les quitte le plus vite qu'on peut, comme on repousse du pied un objet rebutant. Où en sommes-nous venus, pour qu'il y ait un nom d'homme de talent attaché à ce drame comme à un poteau? Il est vrai que cet écrivain a trouvé, cette fois, sa peine dans le délit même : son talent y semble mort tout entier. »

Ainsi, j'étais assassiné par *le Constitutionnel* juste au même endroit où l'empereur Albert avait été assassiné par son neveu. Malheureusement, je doute que cet assassinat vaille à l'avenir une scène aussi belle que celle qu'on peut lire dans le cinquième acte du *Guillaume Tell* de Schiller, et qui se passe entre le meurtrier de Gessler et l'assassin de l'empereur.

Je revins à Paris vers le commencement d'octobre.

Tous les journaux avaient suivi l'exemple du *Constitutionnel* : ils s'en étaient donné sur moi à cœur joie ; la curée avait été complète ; il ne me restait plus un lambeau de chair sur les os.

Je rencontrai Véron qui me fit, à l'endroit de mon immoralité, une mercuriale dont je me souviendrai toujours. Il m'avait demandé quelque chose pour la *Revue de Paris*, qu'il dirigeait ; mais, après *le Fils de l'Emigré*, il n'y avait plus moyen de mettre mon nom en compagnie de celui d'honnêtes gens.

Je rencontrai aussi plusieurs directeurs de théâtre qui, en mon absence, étaient devenus myopes, et qui ne me reconnurent pas.

J'ai eu deux ou trois fois de ces baisses-là dans ma vie, — sans compter celles qui m'attendent encore ; — je me suis toujours relevé, Dieu merci ! et j'espère que, le cas échéant, Dieu me fera encore la même grâce. Ma devise de fantaisie est : *J'ayme qui m'ayme*, et je pourrais parfaitement ajouter : *Je ne hais pas qui me hait* ; mais notre devise de famille est : ***Deus dedit, Deus dabit.*** (Dieu a donné, Dieu donnera.)

Je renonçai donc pour le moment au théâtre.

D'ailleurs, j'avais mon livre de *Gaule et France* qui était commencé, et que je voulais finir.

C'était une chose singulière que l'exécution de ce livre : j'apprenais moi-même pour apprendre aux autres ; mais j'avais un grand avantage : c'est qu'en allant au hasard à travers l'histoire, il m'arrivait ce qui arrive à un homme qui ne connaîtrait pas son chemin, et qui serait perdu dans une forêt ; il est perdu, c'est vrai, mais découvre des choses inconnues, des abîmes où personne n'est descendu, des hauteurs où personne n'a gravi.

Gaule et France est un livre d'histoire plein de défauts ; mais il se termine par la plus étrange prophétie qui ait jamais été imprimée seize ans à l'avance. Nous le verrons en son lieu et place.

Vers la fin de septembre, on avait appris en France la mort de Walter Scott. Cette mort fit sur moi une profonde impression ; non que j'eusse l'honneur de connaître l'auteur d'*Ivanhoé* et de *Waverley*, mais la lecture de ses livres, Scott avait eu, on se le rappelle, une grande influence sur les débuts de ma vie littéraire.

Après avoir commencé par préférer Pigault-Lebrun à Walter Scott, et Voltaire à Shakspeare, — double hérésie dont m'avait fait revenir mon bien cher Lassagne, qui, depuis que je vous ai parlé de lui, est allé où sont allés une partie de mes amis ; — après avoir, dis-je, préféré Pigault-Lebrun à Walter Scott, j'en étais venu à des idées plus saines, et non seulement j'avais lu tous les romans de l'auteur écossais, mais encore j'avais essayé de tirer deux drames de ses œuvres : le premier, on le sait, avec Frédéric Soulié ; le second, tout seul. Ni l'un ni l'autre n'avaient été joués, et ni l'un ni l'autre n'étaient jouables.

Les qualités de Walter Scott ne sont point des qualités dramatiques ; admirable dans la peinture des mœurs, des costumes et des caractères, Walter Scott est complètement inhabile à peindre les passions. Avec des mœurs et des caractères, on peut faire des comédies ; mais il faut des passions pour faire des drames.

Le seul roman passionné de Walter Scott, c'est *le Château de Kenilworth* ; aussi est-ce le seul qui ait fourni un drame à grand succès ; et encore les trois quarts du succès étaient-ils dus au dénoûment qui était mis en scène, et qui jetait brutalement aux yeux du public le spectacle terrible de la chute d'Amy Robsart dans le précipice.

Mais mon travail sur Walter Scott ne m'avait pas été inutile, tout infructueux qu'il était resté ; on ne connaît la structure de l'homme qu'en ouvrant des cadavres, on ne connaît le génie d'un auteur qu'en l'analysant. L'analyse de Walter Scott m'avait fait comprendre le roman sous un autre point de vue qu'on ne l'envisageait chez nous. Une même fidélité de mœurs, de costumes et de caractères, avec un dialogue plus vif et des passions plus réelles, me paraissait être ce qui nous convenait.

C'était ma conviction : mais j'étais loin de me douter encore que j'essayerais de faire pour la France ce que Walter Scott avait fait pour l'Ecosse. Je n'avais encore publié que mes *Scènes historiques (Isabel de Bavière)*, et, comme on va voir, la chose m'avait assez mal réussi, ou allait assez mal me réussir. On a de ces veines-là.

J'avais publié mes *Scènes historiques* dans la *Revue des Deux Mondes* ; de sorte que personne ne les avait lues. En mon absence, Anicet Bourgeois et Lockroy eurent l'idée de réunir ces scènes, et d'en composer un drame sous le titre de *Perrinet Leclerc*. C'était bien de l'honneur qu'ils faisaient à ces bribes d'histoire éparpillées sans prétention dans une revue.

La pièce eut un grand succès.

Quoique j'en fusse au moins autant que du *Fils de l'Emigré*, on se garda bien de prononcer mon nom. *Le Constitutionnel*, qui, pour le premier ouvrage, avait arraché de ma figure le voile de l'incognito, l'épaissit, cette fois, de tout son pouvoir, et fit un grand éloge du drame.

Il y a plus : M. Lesur, dans son *Annuaire*, avait dit à propos du *Fils de l'Emigré* :

« Ce drame rappelle l'esclave ivre que les Lacédémoniens montraient à leurs enfants pour les dégoûter de l'ivrognerie, et doit ramener le public, si la chose est possible, à des idées plus pures et plus raisonnables en fait de littérature dramatique. Le but des auteurs était de mettre la corruption de la noblesse en opposition avec la vertu du peuple, et, partant de cette donnée, qui n'a plus de sens aujourd'hui, il n'est pas de vices, d'immoralités, d'infamies qu'ils n'aient accumulés dans leur émigré, le marquis de Bray, et dans son digne fils. *C'est un amas de turpitudes, une suite de scènes aussi fausses qu'ignobles, et dont il nous répugnerait d'entreprendre le récit.* On avait passé à M. Dumas *la Tour de Nesle*, mais, cette fois, le public n'a pas été aussi complaisant : il a sifflé, outrageusement sifflé, *cette production monstrueuse qui, dans toutes les parties de la salle, au parterre, dans les loges, dans les couloirs, a fait bondir le cœur de dégoût et détourner les yeux d'horreur.* Il faut espérer que cette leçon sévère et méritée engagera l'auteur d'*Henri III*, de *Christine*, d'*Antony*, et de

Richard Darlington à ne plus prostituer son talent en mettre [illegible] de pareilles œuvres. »

L'article n'est pas fardé, on le voit, et il paraît qu'en réalité, — entre nous soit dit, cher lecteur, sans que cela arrive aux oreilles d'Anicet, — il paraît que c'était une [illegible] Mais remarquez [illegible] à moi qui n'avais pas été nommé, à moi dont le nom n'était pas sur [illegible] que s'adressait M. Lesur, [illegible] bien su me découvrir sous la chute, mais qui n'avait garde de me découvrir derrière le succès.

Et la preuve, la voici :

THÉATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN ([illegible] septembre 1832). — Première représentation de *Perrinet Leclerc*, drame en cinq actes [illegible] de MM. Anicet Bourgeois et Lockroy.

« De belles scènes, du bruit, du mouvement, de magnifiques [illegible] et surtout une situation du plus haut intérêt au cinquième acte, ont complètement fait réussir ce drame. *Il atteste des études littéraires et historiques fort rares chez les dramaturges modernes, et a, en général, sur* [illegible] *et de pièces de ce théâtre, particulièrement sur* LE [illegible] *le grand avantage de ne pas révolter sans* [illegible] *un entassement de crimes et de* [illegible] *de débauche plus affreux les uns que les autres.* »

Attrape, monsieur Dumas !

Mais voici qui est plus fort.

Quelque temps après ; je réunis mes *Scènes historiques* en deux volumes ; un journal en rendit compte, en m'accusant d'avoir copié littéralement les scènes principales de mon prétendu livre historique dans le beau drame de M. Anicet Bourgeois et Lockroy.

CCLIV

LA DUCHESSE DE BERRY REVIENT A NANTES DÉGUISÉE EN PAYSANNE. — LE PANIER DE POMMES. — LA MAISON DUGUIGNY. — MADAME DANS SA RETRAITE. — SIMON DEUTZ. — SES ANTÉCÉDENTS. — SES MISSIONS. — IL ENTRE EN MARCHÉ AVEC MM. THIERS ET MONTALIVET. — IL PART POUR LA VENDÉE.

Sur ces entrefaites, on apprit à Paris l'arrestation, à Nantes, de madame la duchesse de Berry.

Il ne fallait pas moins que cette nouvelle pour faire diversion à l'indignation publique, soulevée contre moi, à propos de ce malheureux *Fils de l'Emigré*.

Nous avons laissé madame la duchesse de Berry avec M. Berryer dans une mauvaise chaumière vendéenne, où elle séjournait sous le nom de M. Charles ; nous l'avons vue, cédant aux instances de l'illustre avocat, prendre l'engagement de quitter la France ; elle devait, le même jour à midi, rejoindre M. Berryer à un endroit convenu, rentrer avec lui à Nantes, traverser la France en poste, — grâce au passe-port qu'il lui apportait, — et rentrer en Italie par la route du mont Cenis.

Depuis une heure, M. Berryer attendait à l'endroit désigné pour le rendez-vous, lorsqu'il reçut une dépêche de Madame, qui lui disait que trop d'intérêts étaient liés aux siens pour qu'elle les abandonnât.

Elle restait donc en Vendée ; seulement, la prise d'armes, fixée au 24 mai, était remise au 3 ou 4 juin.

On se doute bien que nous n'allons pas faire l'historique de la guerre civile de 1832. Le but de ces Mémoires est de raconter, non pas les choses officielles, mais les détails que certaines relations de position ou d'amitié nous ont mis à même de connaître.

Qui [illegible] pris la duchesse de Berry ? Ce même général Dermoncourt, mon vieil ami. Qui avait-il pour secrétaire ? [illegible] qui est mon secrétaire [illegible] moi, depuis vingt et un ans, et qui a reçu, des mains de M. de Ménars, ce fameux chapeau historique détourné momentanément de son usage habituel par madame la duchesse de Berry.

Nous reprendrons donc notre narration au moment où Madame, traquée de tous côtés à la suite des affaires de Maisdon, de la Caraterie, du Chêne, de la Pénissière et de Riaillé, prit la résolution de rentrer à Nantes.

Ce projet, qui, au premier abord, paraît téméraire, était cependant celui qui présentait le plus de sécurité. Une fois arrivée à Nantes, madame la duchesse de Berry rencontrerait un asile sûr ; il ne s'agissait plus pour elle que de trouver les moyens d'y parvenir sans être découverte.

La duchesse trancha la question elle-même en déclarant qu'elle rentrerait à Nantes à pied, vêtue en paysanne, et suivie seulement de mademoiselle Eulalie de Kersabiec.

Elles avaient à peu près trois lieues à faire.

M. de Ménars et M. de Bourmont partirent après elles, et entrèrent à Nantes sans déguisement, bien qu'ils fussent cependant très connus ; ils passèrent la Loire en bateau, en face de la prairie des Mauves (1).

Au bout d'une heure de marche, les gros souliers et les bas de laine, auxquels la duchesse n'était point habituée, lui blessèrent les pieds ; elle essaya, cependant, de marcher encore ; mais, jugeant que, si elle gardait sa chaussure, elle ne pourrait continuer sa route, elle s'assit sur le bord d'un fossé, ôta ses souliers et ses bas, les fourra dans ses grandes poches, et se mit à marcher nu-pieds.

Mais bientôt, en voyant passer les paysannes, elle remarqua que la finesse de sa peau et la blancheur aristocratique de ses jambes pourraient la trahir ; alors, elle s'approcha d'un des bas-côtés de la route, y prit de la terre noirâtre, se brunit les jambes en les frottant avec cette terre, et poursuivit son chemin. Il y avait encore deux bonnes lieues à faire.

C'était, on en conviendra, un admirable thème de pensées philosophiques pour ceux qui l'accompagnaient, que le spectacle de cette femme qui, deux ans auparavant, avait aux Tuileries sa place de reine mère, qui possédait Chambord et Bagatelle, qui sortait dans des voitures à six chevaux, avec des escortes de gardes du corps brillants d'or et d'argent ; qui se rendait à des spectacles commandés pour elle, précédée de coureurs secouant des flambeaux ; qui remplissait la salle avec sa seule personne, et qui, de retour au château, regagnait sa chambre splendide, marchant sur de doubles tapis de Perse et de Turquie, de peur que le parquet ne blessât ses pieds d'enfant. Aujourd'hui, cette même femme, couverte encore de la poudre des combats, entourée de dangers, proscrite, n'ayant pour escorte et pour courtisans qu'une jeune fille, allant chercher un asile qui se fermera peut-être devant elle, vêtue des habits d'une femme du peuple, marchant nu-pieds sur le sable aigu et sur les cailloux tranchants de la route. C'est une chose curieuse que notre époque, où presque chaque pays a ses rois qui courent pieds nus par les chemins !

Cependant, la route se faisait, et, à mesure que l'on approchait de Nantes, les craintes disparaissaient. La duchesse s'était habituée à son costume, et les métayers devant lesquels elle était passée n'avaient point paru s'apercevoir que la petite paysanne qui courait si lestement près d'eux fût autre chose que ce qu'indiquaient ses habits ; c'était déjà beaucoup que d'avoir trompé l'instinct pénétrant des gens de la campagne, qui n'ont peut-être pour rivaux, si ce n'est pour maîtres, sur ce point, que les gens de guerre.

Enfin on arriva en vue de Nantes ; Madame reprit ses bas et ses souliers, et se chaussa pour entrer dans la ville. En traversant le pont Pyrmile, elle tomba au milieu d'un détachement commandé par un officier qui sortait de la garde, et qu'elle reconnut parfaitement pour l'avoir vu autrefois faire le service au château.

Elle rappela cette circonstance à MM. de Ménars et de Bourmont, qui arrivèrent quelques heures après elle.

— Je crois que l'officier qui commandait ce détachement sur le pont m'a reconnue : il m'a beaucoup regardée, dit-elle. S'il en est ainsi, et qu'il m'arrive quelque chose d'heureux, son affaire est bonne ; il fera son chemin !

Parvenue en face du Bouffai, la duchesse se sentit frapper sur l'épaule. Elle tressaillit et se retourna. La personne qui venait de se permettre cette familiarité était une bonne vieille femme qui, ayant déposé à terre son panier de pommes, ne pouvait seule le replacer sur sa tête.

— Mes enfants, dit-elle à la duchesse et à mademoiselle de Kersabiec, aidez-moi à recharger mon panier, et je vous donnerai à chacune une pomme.

Madame s'empara aussitôt d'une anse, fit signe à sa compagne de prendre l'autre, et le panier fut replacé en équilibre sur la tête de la bonne femme, qui s'éloignait sans donner la récompense promise ; mais la duchesse, l'arrêtant par le bras :

— Dites donc, la mère !... et ma pomme ? demanda-t-elle.

La marchande la lui donna ; Madame la mangeait avec un appétit aiguisé par trois lieues de marche, lorsque, en levant la tête, ses yeux tombèrent sur une affiche portant en grosses lettres ces trois mots : *Etat de siège*.

C'était l'arrêté ministériel qui mettait quatre départements de la Vendée hors de la loi commune. La duchesse s'ap-

(1) Voir, pour plus de détails, [illegible] *la Vendée et Madame*, [illegible] les notes de [illegible]

procha de cette allée. La lut tranquillement d'un bout à l'autre, malgré les instances de mademoiselle de Kersabiec, qui la pressait de gagner la maison où l'on devait la recevoir ; mais Madame lui fit observer que la chose l'intéressait assez pour qu'elle en prît connaissance.

Enfin, elle se remit en route ; quelques minutes après, elle arriva dans la maison où elle était attendue, et où elle déposa son costume couvert de boue, que l'on y conserve comme un souvenir de cet événement. Bientôt elle quitta ce premier refuge pour se rendre chez les demoiselles Duguigny, rue Haute-du-Château, n° 3.

L'exposition de la maison Duguigny était agréable : elle donnait sur les jardins du château, et, au delà, sur la Loire et les prairies qui la bordent. C'est là qu'on lui avait préparé une chambre, et, dans cette chambre, une cachette. La chambre n'était autre chose qu'une mansarde au troisième étage. La cachette était un réduit formé par la cheminée, établie dans un angle : on y pénétrait par la plaque, qui s'ouvrait au moyen d'un ressort. Cette cachette avait été pratiquée lors des premières guerres de la Vendée, pour sauver des prêtres et d'autres proscrits.

M. de Ménars vint seul habiter cette maison avec la duchesse.

On aurait pu penser qu'après tant de traverses et de fatigues, trouvant une retraite tranquille et sûre, elle eût pris quelque repos, et fût revenue à ses occupations favorites : la tapisserie et la peinture des fleurs, talents dans lesquels elle excellait ; mais, après les projets qu'elle avait médités, et qui en avaient en quelque sorte fait un homme, ces occupations futiles ne pouvaient plus être de son goût, ni suffire à cette âme active

Elle reprit une correspondance, abandonnée depuis quelque temps, avec les légitimistes de France et de l'extérieur, correspondance dont l'objet principal était de leur faire savoir et de leur affirmer que, dans le cas d'une guerre d'invasion contre la France, qui alors paraissait assez menaçante, jamais son fils ne se mettrait à la suite des étrangers, et de les inviter, le cas échant, à réunir leurs efforts à ceux de tous les Français pour les repousser. Les papiers trouvés dans la cachette ont dû faire connaître le but et l'énormité du travail auquel elle s'était livrée. Le nombre de ses lettres s'élevait à plus de neuf cents ; elles étaient presque toutes de sa main, à l'exception de quelques-unes écrites par M de Ménars. Elle avait vingt-quatre chiffres différents pour correspondre avec les diverses parties de la France ; elle écrivait en chiffres avec une facilité remarquable.

Une des distractions qu'elle se procura fut de coller entièrement, aidée de M. Ménars, le papier grisâtre qui fait aujourd'hui la tapisserie de la mansarde.

Pendant le séjour de la duchesse à Nantes, le choléra y exerçait quelques ravages ; elle voyait, tous les jours, passer sous ses fenêtres des militaires ou des habitants que l'on conduisait au cimetière. Un soir, elle fut prise de coliques et de vomissements qui donnèrent les plus vives inquiétudes aux personnes de son entourage. Elle-même n'était pas tranquille

— Comment sont mes pieds et mes mains ? disait-elle. Quand ils seront froids, frottez-les, mettez-y des briques brûlantes, et envoyez chercher médecin et prêtre.

On s'était assuré de l'un et de l'autre ; mais elle ne voulut pas qu'on les appelât, avant que des symptômes plus alarmants se fussent manifestés. Les vomissements cessèrent, et la malade se trouva mieux.

Madame descendait au deuxième étage pour prendre ses repas ; elle admettait à sa table M. de Ménars et mademoiselle Stylite de Kersabiec, — qui était venue la rejoindre, — les deux demoiselles Duguigny, et, enfin, M. Guibourg, qui, après son évasion de la prison de Nantes, avait aussi cherché un refuge dans la même maison, mais seulement trois semaines avant l'arrestation de la duchesse. Bien souvent, les repas furent interrompus par de fausses alarmes que causait quelque détachement rentrant dans la ville ou en sortant ; alors, une sonnette qui, du rez-de-chaussée, communiquait dans la chambre, donnait le signal de la retraite.

La duchesse passa ainsi cinq mois. Néanmoins, l'activité avec laquelle on poursuivait les chouans ne leur laissait aucun moyen de se rassembler ; d'ailleurs, l'âme et la tête de la guerre n'étaient plus avec eux. Le 56e régiment, qui arriva vers la fin de juin, permit à l'autorité militaire d'organiser encore une chasse plus vigoureuse et une plus étroite surveillance : les cantonnements furent renforcés ; des colonnes mobiles sillonnaient le pays en tout sens ; enfin, tout espoir s'évanouit bientôt, pour les partisans d'Henri V, de rallumer une guerre sérieuse.

Pendant ce temps, le bruit s'était répandu que la duchesse était cachée à Nantes ; ce bruit était une certitude pour le général Dermoncourt, qui avait donné à l'autorité supérieure des preuves presque matérielles de la présence de Madame dans la ville ; mais, comme la retraite de la fugitive n'était connue que de peu de personnes, et que ces personnes lui étaient complétement dévouées, quelque créance que l'autorité civile et l'autorité militaire eussent accordée aux avis du général, il y avait peu de chances de la découvrir ; d'ailleurs, la duchesse était devenue l'objet d'une extrême surveillance de la part même de ses amis, qui sentaient la nécessité de l'isoler entièrement au milieu de la ville, afin d'empêcher les agents de police de pénétrer jusqu'à elle. Aussi était-elle inaccessible pour tout le monde, excepté pour M. de Bourmont, qui [illegible] de ce privilége avec autant de prudence que de réserve.

Vers cette époque, le juif Deutz arriva à Paris.

Hyacinthe-Simon Deutz naquit à Coblence en janvier 1802. A l'âge de dix-huit ans, il entra comme [illegible] chez M. Didot. Peu de temps après, son beau-frère, M. Drack, s'étant fait catholique, Deutz, furieux de cette conversion, le menaça si hautement, que Drack en prévint la police [illegible] judaïque s'adoucit à ce point, qu'il manifesta lui-même, l'intention d'embrasser la religion catholique, et fit solliciter, par son beau-frère, une audience de l'archevêque de Paris. Ce prélat, pensant que sa conversion serait plus prompte et la plus efficace à Rome, l'engagea à s'y rendre Deutz fit effectivement ce voyage au commencement de 1828, il était recommandé de la manière la plus pressante par M. de Quélen au cardinal Capellari (depuis, Grégoire XVI), alors préfet de la propagande. Le Pape Léon XII [illegible] le père Orioli, du collége des Cordeliers, de l'instruire dans la religion catholique. Pendant quelque temps, et à plusieurs reprises, Deutz parut changer dans sa résolution. Il écrivait en 1828 [illegible] j'étais même sur le point de retourner à Paris sans le baptême : c'était le judaïsme expirant ; mais, grâce à Dieu, mes yeux se sont entièrement dessillés, et, sous peu, j'aurai le bonheur d'être chrétien ! »

Jugé digne enfin de recevoir le baptême, il eut pour parrain M. le baron Mortier, premier secrétaire d'ambassade, et pour marraine une princesse italienne Ainsi, c'est en trahissant Dieu qu'il s'exerçait à trahir les hommes.

Peu après, il fut présenté au saint-père, qui l'accueillit avec la plus grande bienveillance. Une pension de vingt-cinq piastres (cent vingt-cinq francs) par mois lui avait été allouée, dès son arrivée à Rome, sur les fonds de la propagande. Son beau-frère Drack, recommandé par le baron Mortier à la duchesse de Berry, avait été nommé par elle bibliothécaire du duc de Bordeaux. C'est alors que le pape fit entrer, comme pensionnaire au couvent des Saints-Apôtres, Deutz, qui continuait d'affecter en public la même dévotion. Cependant, ceux qui vivaient dans son intimité avaient jugé bien vite dans quel but d'intérêt il avait fait son abjuration. La plupart de ses premiers protecteurs, se voyant joués par lui, l'abandonnèrent peu à peu ; il ne lui resta bientôt plus que l'appui du cardinal Capellari, qui, ne le voyant que rarement, conservait pour lui le même intérêt.

En 1830, Deutz, sous prétexte qu'il ne voulait plus vivre d'aumônes, obtint de Pie VIII, le pape alors régnant, trois cents piastres avec lesquelles il partit, pour établir, disait-il, un commerce de librairie à New-York.

Après avoir mangé les fonds de ses livres, il revint en Europe, et arriva à Londres dans l'automne de 1831. il était recommandé aux jésuites établis en Angleterre, et se présenta chez M. l'abbé Delaporte, aumônier de la chapelle des émigrés et légitimistes français, qui le mit en rapport avec M. le marquis Eugène de Montmorency, alors résidant à Londres. Deutz se faisait remarquer par une assiduité extraordinaire aux offices de la chapelle, priant avec ferveur et communiant fréquemment ; il capta ainsi la bienveillance de M. de Montmorency, homme très religieux, qui l'admit à sa table, et même à une espèce d'intimité.

A cette époque, madame de Bourmont se disposait à aller, avec ses filles, rejoindre son mari en Italie. M. de Bourmont lui recommanda Deutz comme un homme sage, honnête, qui pouvait lui être utile dans son voyage, et dévoué, d'ailleurs, corps et âme à la légitimité et à la religion. Deutz fit donc le voyage avec madame de Bourmont, et se conduisit de telle sorte qu'à son arrivée, cette dame le recommanda à son tour avec chaleur à la duchesse de Berry. Lorsque la princesse passa à Rome, le pape lui parla aussi de Deutz comme d'un homme sur lequel on pouvait compter, et capable de remplir avec intelligence les missions les plus importantes et les plus délicates. Il le lui signalait pour qu'elle pût en disposer avec une entière confiance lorsque l'occasion se présenterait. — Elle ne tarda pas à s'offrir.

Au moment où la duchesse préparait sa descente en France, Deutz arriva à Massa et se présenta à Madame pour lui [illegible] il venait de Rome et allait en [illegible] remplir diverses missions que lui avait confiées le saint-père, entre autres celle de prendre, à son passage à Gênes, une dizaine de jésuites, et de les conduire à dom Miguel,

qui les avait demandés pour fonder un collège. Madame le reçut avec bonté, et, sachant qu'il traversait l'Espagne pour aller en Portugal, elle accepta ses offres avec plaisir et bienveillance, lui disant qu'elle profiterait de sa bonne volonté et de son dévouement, et lui ferait passer ses ordres en temps et lieu.

Elle avait alors une telle idée de la délicatesse de Deutz, et il avait su lui inspirer tant d'intérêt, qu'elle dit, un jour, à l'un des Français qui étaient près d'elle :

— Je crains que ce pauvre Deutz n'ait besoin d'argent ; je n'en ai pas moi-même en ce moment, et il est si délicat, que je n'ose lui donner à vendre ce bijou, qui vaut, je crois, six mille francs. Faites-moi le plaisir de le vendre et de lui en donner l'argent, sans lui dire surtout ce que je suis obligée de faire pour m'en procurer.

Il partit donc pour sa mission, en passant par la Catalogne et Madrid. C'est dans cette ville que, sur la recommandation d'un ministre plénipotentiaire des Etats italiens auquel le pape l'avait adressé, il obtint d'être présenté à un des [illegible] de la famille royale d'Espagne, à qui il sut soutirer de l'argent, quoiqu'il en fût abondamment pourvu par les soins du saint-père et de la duchesse de Berry. Cette petite supercherie, dont il se vanta lui-même à son passage à Madrid, en revenant de Portugal, prouve que Deutz trahissait déjà à cette époque, et que tous les moyens lui étaient bons pour satisfaire sa soif de l'or.

Comme il voyageait sous les auspices de la cour de Rome, il logeait presque toujours dans les couvents, où il était bien accueilli, se faisant remarquer par sa ferveur et par son zèle pour la foi catholique.

A son arrivée en Portugal, bien que muni de lettres du saint-père, il ne put cependant obtenir de dom Miguel une audience qu'avec de grandes difficultés, et après quelques mois de séjour. Ce fut, je crois, à l'occasion d'un emprunt que dom Miguel cherchait à contracter dans ce temps à Paris. Un banquier de cette capitale, qui avait eu connaissance de ce projet et désirait en tirer parti au profit de la duchesse, écrivit ou fit écrire, dans le courant d'août, à Deutz, alors en Portugal, qu'il se chargerait volontiers de l'emprunt, à condition que dom Miguel laisserait prélever dix pour cent en faveur de la duchesse de Berry, et que, le connaissant pour être attaché à la cause et aux intérêts de la princesse, il lui laissait la négociation de cette affaire, espérant qu'il emploierait tous les moyens que sa sagacité lui suggérerait pour la faire réussir. Mais il paraît que Deutz ne réussit point dans cette entreprise.

Vers le mois de septembre 1832, il revint de Portugal à Madrid, et eut plusieurs entretiens avec des légitimistes français dont la confiance dans ce misérable était commandée par celle que lui témoignait la duchesse. Il lui échappa néanmoins des indiscrétions sur sa conduite en Portugal qui auraient dû inspirer quelques doutes ; mais la certitude que Madame avait éprouvé sa fidélité, dissipa toutes les inquiétudes.

A son départ pour la France, on le chargea de dépêches importantes, dont le contenu pouvait compromettre gravement ceux qui les écrivaient et ceux à qui elles étaient adressées. Un des Français légitimistes qui étaient en ce moment à Madrid ayant annoncé l'intention de l'accompagner jusqu'au courrier, Deutz lui dit que le hasard le faisait voyager avec un Français, secrétaire de l'ambassade de Madrid. Cette circonstance n'éveilla d'abord aucun soupçon ; mais une partie des lettres confiées à Deutz, et principalement celles qu'on lui avait recommandé de laisser à Bordeaux, pour être, de là, adressées en toute sécurité à la duchesse et à d'autres personnes, n'étant jamais parvenues à leur destination, on a pensé depuis qu'il les avait livrées, après sa rentrée en France, à la police de Paris, et que le prétendu secrétaire d'ambassade n'était autre qu'un agent qui l'accompagnait, et qui servait, sans doute, quelquefois d'intermédiaire pour transmettre à cette même police les renseignements qu'il tenait de ce fourbe. Il paraît que, jusqu'à cette époque, on avait mis assez peu d'acharnement à découvrir la retraite de Madame, parce qu'on espérait que l'aventureuse princesse, voyant l'inutilité de ses tentatives et toutes ses ressources épuisées, se déciderait à quitter le sol de la France et tirerait ainsi le gouvernement d'un grand embarras ; mais, quand on vit qu'elle s'obstinait à rester dans un pays encore en fermentation, où sa présence était dangereuse, on avisa sérieusement aux moyens de s'emparer de sa personne à quelque prix que ce fût.

La police, qui est fertile en ruses, pensa qu'on pourrait se servir de Deutz et de la correspondance dont il était porteur pour faire tomber la duchesse dans un piège, et la livrer [illegible] du gouvernement. En conséquence, on fit faire des propositions à ce traître ; il avait été présenté dans des cours ; il avait vu des renégats devenir des illustrations [illegible] et l'exemple de ses moyens de sa force et de sa puissance ; il savait que c'était toujours dans les salons des ministres que la perfidie et la raison d'Etat se donnaient rendez-vous ; il voulut traiter cette affaire avec le ministre seul. Il obtint donc une audience de M. de Montalivet, et ce fut dans le cabinet de cette Excellence qu'on marchanda le prix d'une infâme trahison.

Ce qui se passa dans cet entretien, quelles promesses furent faites, quelles offres furent acceptées, cela resta un secret entre le ministre et Deutz ; quant à Dieu, il ne se mêle pas, je le présume de ces sortes d'affaires, voilà pourquoi elles réussissent. Néanmoins, lorsque l'instrument fut trouvé, on hésitait à s'en servir ; l'embarras était grand au château : la duchesse de Berry, arrêtée, devenait justiciable d'une cour d'assises qui pouvait très bien la condamner à mort ; le roi avait son droit de grâce, il est vrai ; mais il y a des moments où le droit de grâce est aussi difficile à exercer que le droit de mort. D'un autre côté, laisser faire la duchesse n'était pas sans inconvénient : la Chambre, si moutonne qu'elle fût, pouvait se lasser à la fin de la guerre civile comme d'autre chose, et demander qu'on y mît un terme ; bref, M. de Montalivet restait fort embarrassé de son traître, ne sachant que faire, et presque désolé d'avoir été si adroit.

Vers ce temps, un remaniement ministériel s'était opéré : M. de Montalivet passait à la liste civile, et M. Thiers à l'intérieur. Le jeune ministre vit dans ce déplacement un moyen de se débarrasser de son Judas, en l'envoyant demander ses trente deniers à un autre ; mais Deutz fit des difficultés : il avait commencé l'affaire avec M. le comte, et voulait la finir avec lui ; il connaissait M. de Montalivet, et ne connaissait pas M. Thiers. Enfin, après bien des pourparlers, M. de Montalivet le décida à monter dans sa voiture et le conduisit chez M. Thiers.

M. Thiers avait trop de tact et de finesse pour ne pas saisir l'occasion de rendre sa nomination moins impopulaire, et il était trop habile pour ne pas essayer, par un grand coup, de se la faire pardonner. La prise de la duchesse de Berry lui attirait la Chambre, et la Chambre, c'était la nation, ou à peu près. M. Thiers pouvait donc devenir un homme national.

Deutz partit pour la Vendée, accompagné de l'inspecteur de police Joly ; il y arriva sous le nom d'Hyacinthe de Gonzague.

CCLV

M. MAURICE DUVAL EST NOMMÉ PRÉFET DE LA LOIRE-INFÉRIEURE. — LES NANTAIS LUI DONNENT UN CHARIVARI. — INSTANCES DE DEUTZ POUR VOIR MADAME. — IL OBTIENT UNE PREMIÈRE AUDIENCE, PUIS UNE SECONDE. — INVESTISSEMENT DE LA MAISON DUGUIGNY. — LA CACHETTE. — PERQUISITIONS DE LA POLICE. — DÉCOUVERTE DE LA DUCHESSE.

Quelques jours après l'arrivée de Deutz à Nantes, et sans doute pour combiner ses mesures avec lui, M. Maurice Duval fut nommé préfet de la Loire-Inférieure. Cette nomination impopulaire, la brutale destitution de M. de Saint-Aignan, la manière même dont celui-ci reçut la nouvelle de son remplacement, exaltèrent les esprits nantais ; de plus, M. Maurice Duval arrivait précédé de sa réputation grenobloise ; — une seule de ces raisons eût suffi pour lui valoir un charivari ordinaire : toutes ces raisons lui en valurent un que, sous le gouvernement des majorités, on pouvait appeler le roi des charivaris.

Ce fut le 19 octobre que se répandit à Nantes la nouvelle de la destitution de M. de Saint-Aignan, et de la nomination de M. Maurice Duval, qui devait arriver le même jour, mais qui n'arriva que le lendemain 20. Aussitôt, les dispositions les plus hostiles se manifestèrent. Ceux qui avaient des instruments de vacarme tels que poêlons, crécelles, sifflets, porte-voix de mer, qui s'entendent à plus d'une lieue, etc., etc., mirent instinctivement la main dessus ; ceux qui n'en avaient pas coururent en emprunter chez leurs amis ; ceux, enfin, qui n'avaient ni instruments ni amis employèrent les moyens les plus bizarres pour faire leur partie dans le grand concert populaire qui se préparait ; les uns allaient par la ville à la recherche de toutes les clochettes, les détachant même du cou des vaches que le hasard amenait sous leur main ; les autres s'emparaient, chez un fondeur, d'une petite cloche, et, à l'aide d'un bâton porté aux deux bouts par deux hommes, ils établissaient un tocsin ambulant. Une levée générale de cornets

a bouquin avait été faite, et plus de six cents personnes s'étaient armées de cet instrument, qui, comme chacun sait, ne nécessite aucune étude préparatoire. Un marchand de sifflets qui, sans cette circonstance, ne se serait jamais débarrassé de son fonds de boutique, vint s'établir sur la place et vendit jusqu'à la dernière pièce de son magasin !

Entre quatre et cinq heures, une partie des musiciens étant assemblée, ils prirent la résolution, pour faire plus grand honneur à M. le préfet, d'aller au-devant de lui ; en conséquence ils s'échelonnèrent sur la route par laquelle ce magistrat devait arriver. L'autorité qui avait vu l'enthou-siasme général et qui avait craint de l'arrêter dans sa première impulsion se contenta d'envoyer à M. Maurice Duval un officier d'état-major qui le prévint de la réception qu'on lui préparait. M. Maurice Duval profita de l'avis, envoya sa voiture toute seule et entra en ville incognito. Il donna ainsi momentanément le change à ses incommodes visiteurs.

Néanmoins le bruit se répandit aussitôt que le préfet était descendu à l'hôtel de *France*, place de la Comédie. Les charivariseurs firent irruption sur cette place ; mais elle était trop petite pour les contenir tous : le corps seul des musiciens, comme une de ces grosses araignées tarentules, s'entassa sur la place et étendit ses pattes par toutes les rues aboutissantes ; c'était un carillon à faire sauter la cervelle à un sourd ! Des personnes dignes de foi, qui habi-taient à deux lieues de la ville, affirmèrent depuis, sur leur honneur, avoir entendu le vacarme ; cela n'est pas étonnant : il y avait peut-être dix mille musiciens, cinq mille de plus que n'en avait Néron, qui, comme on sait, faisait grand cas de la mélodie. Au plus fort du concert, un homme à pied fendit le flot populaire, faisant de vains efforts pour entrer à l'hôtel de *France*, dont les portes étaient fermées ; il fut forcé de se mêler aux charivariseurs et de faire chorus avec eux : cet homme était M. Maurice Duval.

Le lendemain, il prit possession de la préfecture. La nou-velle de son installation donna aux musiciens la certitude qui en était l'objet. En conséquence, vers les cinq heures, l'orchestre s'organisa sur la place de la Préfecture : il était plus nombreux et plus bruyant encore que la veille ! mais comme notre caractère français se lasse bientôt de tout, même d'un charivari, le troisième jour une assez grande quantité de musiciens manquèrent à l'appel.

C'est alors que l'autorité crut pouvoir mettre fin à la séré-nade. Entre six et sept heures du soir, des pelotons de gendarmerie et d'infanterie de ligne débouchèrent sur la place, en s'emparant des rues aboutissantes. Les concer-tants pensèrent avec raison qu'il était temps d'en finir ; chacun se retira devant les troupes, tout en continuant de charivariser pendant cette retraite, qui eut tous les hon-neurs d'une victoire.

Le lendemain, le calme le plus parfait était rétabli, et M. Duval put faire une proclamation dans laquelle il se plaignait d'avoir été mal jugé et disait, entre autres choses, que ses œuvres feraient foi de son patriotisme. Or, comme l'œuvre sur laquelle il comptait le plus pour opérer la conversion des esprits était la capture de la duchesse, il commença à concerter ses mesures pour que celle-ci ne pût lui échapper.

Cela nous ramène tout naturellement à Deutz.

Nous avons dit quelle surveillance entourait Madame ; elle-même avait [illegible] de se rendre invisible à ses amis lorsqu'il n'était pas indispensable de les recevoir ; cette circonstance faillit faire échouer la trahison. Deutz savait bien la duchesse à Nantes ; mais, en cela, toute la ville était aussi avancée que lui. La maison qu'elle habi-tait était la chose importante à connaître, et Deutz ne la connaissait pas.

Il parvint à lui faire savoir son arrivée ; mais la duchesse, craignant d'abord que ce ne fût un piège de la police ou qu'un autre que Deutz ne se présentât peut-être sous son nom, refusa de le recevoir, à moins qu'il ne confiât ses dépêches à un tiers. Deutz fit répondre qu'il allait passer quelques jours à Paimbœuf, et qu'à son retour il aurait l'honneur, avec l'espoir d'être plus heureux, de solliciter de nouveau de Madame l'audience qu'il lui avait demandée.

En effet, il quitta Nantes avec son compagnon M. Joly, attaché à sa personne comme un garde de la connétable. Tous deux allèrent à Paimbœuf, l'un se donnant pour un capitaliste qui voulait acheter des terres, et l'autre pour un géomètre-arpenteur. Le voyage dura environ huit ou dix jours. A son retour, Deutz renouvela ses instances, mais sans plus de succès ; il se détermina alors à envoyer à la duchesse les dépêches importantes dont il était chargé pour elle. En recevant ces papiers, Madame fut bien convaincue de l'identité de Deutz et n'hésita plus à le recevoir.

En conséquence, le mercredi 28 octobre, à sept heures du soir, Deutz fut amené dans la maison des demoiselles Du-guigny, où il fut introduit sans connaître la rue ni le lieu de l'entrevue. Après une heure et demie d'entretien, il prit congé de la duchesse, convaincu qu'elle quittait la maison en même temps [illegible] qu'il l'avait reçu chez des personnes dévouées [illegible]. Il ne put donc lui donner des renseignements [illegible] sur les localités ni affirmer assez [illegible] bien qu'on était sur de trouver la fugitive, pour qu'on risquât une tentative d'arrestation qui pourrait n'avoir d'autre résultat que de mettre la duchesse sur ses gardes.

Deutz demanda une seconde [illegible] prétendant que dans le trouble que lui inspirait la présence de la princesse, il avait oublié de lui communiquer [illegible] de la plus haute importance. La duchesse et les personnes qui étaient près d'elle ne pensèrent pas qu'elle dût le recevoir une seconde fois, non pas par méfiance de [illegible], mais par la crainte qu'étant étranger à Nantes, il ne [illegible] suivi par la police. On répondit donc qu'on [illegible] mettre les dépêches dont on avait l'intention de le charger, mais que la duchesse refusait de le recevoir.

Un refus si positivement exprimé mit en alarme tous les suppôts de la haute et basse police. Ils découvrirent une religieuse qui avait et méritait toute la confiance de Ma-dame. Deutz, sous ses dehors de piété, trompa facilement cette bonne sœur, et lui persuada qu'il avait, en effet, de choses importantes à communiquer à la duchesse, choses que, dans sa première entrevue avec elle, son émotion lui avait fait oublier.

La sœur, convaincue que l'audience demandée était d'un grand intérêt pour Madame, s'empressa d'aller la solliciter. Pendant ce temps, Deutz et ses compagnons s'applaudis-saient de l'heureuse idée qu'ils avaient eue de rendre la piété et la confiance complices de leur trahison.

La bonne religieuse revint triomphante, rapportant la promesse d'une audience pour le 6 novembre. Cette démar-che, faite avec les meilleures intentions, lui a, dit-on, depuis coûté bien des larmes !

Deutz courut prévenir la police.

Rien n'eût été plus facile à la duchesse que de sortir de Nantes ; plus de cent cinquante de ses partisans bien con-nus et gravement compromis lors de la prise d'armes avaient quitté la France, et pas un seul n'avait été arrêté. La duchesse le savait bien. Elle disait souvent :

— Je sortirai quand je voudrai !

Ses amis la pressaient de quitter la France, où sa pré-sence ne pouvait plus être utile à sa cause ; pour l'y déci-der, ils lui représentaient que les chefs de son parti qui s'étaient le plus compromis pour elle étaient journellement exposés, parce que, attachés à sa fortune par leurs engage-ments et par un sentiment d'honneur, ils ne voulaient pas abandonner leur pays tant qu'elle-même n'aurait pas quitté la France et pourrait courir des dangers. Un moyen im-manquable avait été proposé par M. Guibourg ; un navire avait été trouvé et disposé ; enfin, la duchesse consentit à fuir ; elle devait emmener avec elle M. de Ménars et Petit-Paul (mademoiselle Eulalie de Kersabiec). Cette décision fut prise le 3 novembre, et le jour du départ fixé au 14.

Le 6 novembre, à quatre heures de l'après-midi, Deutz fut conduit près de la duchesse ; mais des agents adroits surveillaient toutes ses démarches, et le suivaient à la piste.

A peine entré dans la maison Duguigny, il reconnut les localités ; il était donc probable que la duchesse demeurait là.

Admis chez la princesse, Deutz lui débita avec beaucoup d'art et d'un ton pénétré un roman qu'il avait préparé sur les choses importantes qu'il disait avoir oubliées au sujet de son cher Henri et de sa bonne Louise ; il parla avec enthousiasme de sa haute admiration pour le courage de Madame, de son dévouement à sa noble cause.

Il fut interrompu dans l'expression de ses sentiments par l'arrivée d'une lettre que la duchesse donna à M. de Ménars. Cette lettre était écrite à l'encre blanche. M. de Ménars la mouilla avec une eau préparée qui en rendit les carac-tères lisibles et la présenta à la duchesse, qui la lut tout haut devant Deutz. On y recommandait à Madame de ne négliger aucune précaution, car [illegible] elle serait trahie par une personne en qui elle avait toute confiance.

Se retournant alors vers Deutz, Madame lui dit :

— Vous avez entendu, Deutz ? on m'avertit que je dois être trahie par quelqu'un en qui j'ai une entière confiance. Ce ne sera pas par vous ?

— Oh ! madame, répondit Deutz avec cet aplomb particu-lier aux grands traîtres, Votre Altesse royale pourrait-elle supposer de ma part une pareille infamie ? moi qui lui ai donné tant de preuves non équivoques de fidélité ! Mais en effet, on ne saurait prendre trop de précautions.

La duchesse, après un entretien d'une heure, congédia Deutz en le comblant de marques de confiance et de bonté.

Il courut aussitôt chez le préfet.

En passant près de la salle à manger dont la porte était entr'ouverte, il avait jeté un coup d'œil de côté [illegible] sept couverts ; il savait que les demoiselles Duguigny [illegible]

[illegible] la maison ; il était donc évident que la duchesse [illegible] se mettre à table. Deutz rendit compte à M. Maurice Duval de ce qu'il avait vu, l'invitant à se hâter, afin qu'on pût arriver au milieu du dîner, incertain qu'il était que la duchesse restât dans cette maison.

Le préfet qui dès le matin avait concerté ses mesures avec l'autorité militaire, à laquelle l'état de siége donnait la haute main, se rendit aussitôt chez M. le comte d'Erlon, après avoir préalablement confié Deutz à la garde d'un homme de la police, qui ne devait pas le quitter, tandis que l'on s'assurerait de la vérité de sa dénonciation.

Le général Dermoncourt avait été immédiatement prévenu par le comte d'Erlon, et, dix minutes après toutes les dispositions militaires étaient prises, et les ordres donnés au commandant de la place, le colonel Simon Lorrière.

Un assez grand déploiement de forces était nécessaire, pour deux raisons : la première, parce qu'il pouvait y avoir révolte parmi la population ; la seconde, parce qu'il fallait cerner tout un pâté de maisons. En conséquence, douze cents hommes environ furent mis sur pied. Depuis le matin, ils avaient l'ordre de se tenir prêts. Les deux bataillons se divisèrent en trois colonnes dont le général Dermoncourt prit le commandement, accompagné du comte d'Erlon et du préfet, qui dirigeaient l'opération. La première colonne, conduite par le commandant de la place, descendit le Cours, laissant des sentinelles jalonnées le long des murs du jardin de l'évêché et des maisons contiguës, longea les fossés du château et se trouva en face de la maison Duguigny, où elle se déploya. La seconde et la troisième colonne, à la tête desquelles s'était mis le général Dermoncourt, traversèrent la place Saint-Pierre et se divisèrent là : l'une à la tête de laquelle resta le général, descendit la grande rue, fit coude par celle des Ursulines, et vint rejoindre, par la rue Basse-du-Château, la colonne de M. Simon Lorrière ; l'autre, après que le général l'eut quittée, descendit directement la rue Haute-du-Château, et, sous la conduite du colonel Lafeuille du 56e, et du commandant Viarès, vint rejoindre les deux premières, et se réunir à elles, en face de la maison Duguigny.

Ainsi l'investissement était complet.

Il était environ six heures du soir ; la nuit était belle. A travers les fenêtres de l'appartement où elle se trouvait, la duchesse voyait sur un ciel calme la lune se lever, et sur sa lumière se découper, comme une silhouette brune, les tours massives, immobiles et silencieuses du vieux château. Il y a des moments où la nature semble si douce et si amie, que l'on ne peut croire qu'au milieu de ce calme, un danger veille et vous menace! Les craintes qu'avait éveillées chez la duchesse la lettre qu'elle avait reçue de Paris s'étaient évanouies à ce spectacle, lorsque, tout à coup, M. Guibourg, en s'approchant de la fenêtre, vit reluire les baïonnettes et s'avancer vers la maison la colonne conduite par le colonel Simon Lorrière. A l'instant même, il se rejeta en arrière en criant :

— Sauvez-vous, madame ! sauvez-vous !

Madame se précipita aussitôt sur l'escalier, et chacun la suivit.

La cachette avait été essayée : il avait été reconnu qu'on ne pouvait y tenir que par rang de taille, et cet ordre avait été adopté. Elle pouvait, à la rigueur, contenir quatre personnes pendant le temps d'une simple visite. Arrivé à la cachette, et la plaque ouverte, M. de Ménars entra et fut suivi par M. Guibourg ; restait mademoiselle Stylite de Kersabiec, qui ne voulait point passer avant Madame. La duchesse lui dit en riant :

— En bonne stratégie, Stylite, lorsqu'on opère une retraite, le commandant doit rester le dernier.

Mademoiselle Stylite entra donc, et la duchesse derrière elle.

Les soldats ouvraient la porte de la rue lorsque celle de la cachette se referma ; ils envahirent le rez-de-chaussée, précédés des inspecteurs de police de Paris et de Nantes, qui marchaient le pistolet au poing : l'un d'eux même, dans son inexpérience à se servir de cette arme, lâcha le coup, et se blessa à la main. La troupe se répandit dans la maison ; — le devoir du général avait été de la cerner, et il l'avait fait : le devoir des policiers était de la fouiller, et il les laissa faire.

M. Joly reconnut parfaitement l'intérieur aux détails que lui avait donnés Deutz. Il retrouva la table, dont on ne s'était pas encore servi, avec les sept couverts mis, quoique les deux demoiselles Duguigny, madame Charette et mademoiselle Céleste de Kersabiec fussent, en apparence, les seules habitantes de l'appartement. Il commença par s'assurer de ces dames, et, montant l'escalier comme un homme habitué à la maison, alla droit vers la mansarde, la reconnut et dit assez haut pour que la duchesse l'entendît :

— Voici la salle d'audience.

Dès lors, Madame ne douta plus que la trahison que lui annonçait la lettre arrivée de Paris ne vint de Deutz (1). Cette lettre était ouverte sur la table: M. Joly s'en empara et acquit ainsi la preuve que Madame était dans la maison ; il ne s'agissait que de la trouver.

Des sentinelles furent posées dans tous les appartements, tandis que la force armée fermait toutes les issues. Le peuple s'amassait et formait une seconde enceinte autour des soldats, la ville tout entière était descendue dans ses places et dans ses rues ; cependant, aucun signe royaliste ne se manifestait ; c'était une curiosité grave, voilà tout ; chacun sentait l'importance de l'événement qui allait s'accomplir.

Les perquisitions étaient commencées à l'intérieur ; les meubles étaient ouverts lorsque les clefs s'y trouvaient, défoncés lorsqu'elles manquaient. Les sapeurs et les maçons sondaient les planchers et les murs à grands coups de hache et de marteau. Des architectes, amenés dans chaque chambre, déclaraient qu'il était impossible, d'après leur conformation intérieure, comparée à la conformation extérieure, qu'elles renfermassent une cachette, ou bien découvraient les cachettes qu'elles renfermaient ; dans une de celles-ci, on trouva divers objets, entre autres, des imprimés, des bijoux, de l'argenterie appartenant aux demoiselles Duguigny, mais qui, dans ce moment, ajoutèrent à la certitude du séjour de la princesse dans la maison. Arrivés dans la mansarde, soit ignorance, soit générosité de leur part, les architectes déclarèrent que là, moins que partout ailleurs, il pouvait y avoir une retraite. Alors, on passa dans les maisons voisines, où les recherches continuèrent ; au bout d'un instant, la duchesse entendit les coups de marteau que l'on frappait contre le mur de l'appartement contigu à sa cachette ; on le sondait avec une telle force, que des morceaux de plâtre se détachèrent et tombèrent sur les captifs, et qu'un instant il y eut crainte que le mur tout entier ne s'écroulât sur eux.

Madame entendit aussi les injures et les imprécations des soldats fatigués et furieux de l'inutilité de leurs recherches

— Nous allons être mis en pièces, dit-elle, c'est fini ! Ah ! mes pauvres enfants...

Puis, s'adressant à ses compagnons :

— C'est cependant pour moi que vous vous trouvez dans cette affreuse position !

Pendant que ces choses se passaient en haut, les demoiselles Duguigny avaient montré un grand sang-froid, et, quoique gardées à vue par les soldats, elles s'étaient mises à table, invitant madame Charette et mademoiselle Céleste de Kersabiec à en faire autant qu'elles. Deux autres femmes étaient encore, de la part de la police, l'objet d'une surveillance toute particulière : c'étaient la femme de chambre Charlotte Moreau, signalée par Deutz comme très dévouée aux intérêts de la duchesse, et la cuisinière Marie Bossy. Cette dernière avait été conduite au château ; de là, à la caserne de la gendarmerie, où, voyant qu'elle résistait à toutes les menaces, on tenta de la corrompre ; des sommes de plus en plus fortes lui furent successivement offertes ; mais elle répondit constamment qu'elle ignorait où était la duchesse de Berry. Quant à la baronne Charette, elle s'était fait passer tout d'abord pour une demoiselle Kersabiec, et elle avait été reconduite après le dîner, avec sa sœur prétendue, à la maison de cette dernière, qui est dans la même rue, trente ou quarante pas plus haut.

Néanmoins, après des recherches infructueuses pendant une partie de la nuit, les perquisitions se ralentirent ; on croyait la duchesse évadée, et deux ou trois autres descentes inutiles, déjà tentées dans différentes localités, semblaient prédire le même résultat à celle-ci. Le préfet donna donc le signal de la retraite, laissant par précaution un nombre d'hommes suffisant pour occuper toutes les pièces de la maison, ainsi que les commissaires de police qui s'établirent au rez-de-chaussée ; la circonvallation fut continuée, et la garde nationale vint en partie relever la troupe de ligne, qui alla prendre un peu de repos.

Par la distribution des sentinelles, deux gendarmes se trouvèrent dans la mansarde où était la cachette ; les reclus furent donc obligés de rester cois, quelque fatigante que fût la position de quatre personnes entassées dans une cachette de trois pieds et demi de long sur dix-huit pouces de large vers une des extrémités, et huit ou dix pouces vers l'autre. Les hommes éprouvaient un inconvénient de plus : c'est que la cachette, se rétrécissant ainsi au fur et à mesure qu'elle s'élevait, leur laissait à peine la faculté de se tenir debout, même en passant la tête entre les chevrons ; enfin, la nuit était humide, et le brouillard filtrait entre les ardoises, et tombait sur les prisonniers ; mais aucun n'osait se plaindre, car la princesse ne se plaignait pas.

(1) La duchesse avait à Paris, parmi les hommes que le roi Louis-Philippe croyait les plus dévoués, des personnes qui lui rendaient compte de tout ce qui se passait aux Tuileries et au ministère. [illegible] lui avait fait donner cet avis : Madame serait bien embarrassée à nommer, si la nommer n'était pas, de ma part, une dénonciation.

Le froid était si vif, que les gendarmes qui étaient dans la chambre n'y purent résister : l'un d'eux descendit, et remonta avec des mottes à brûler ; dix minutes après, un feu magnifique flambait dans la cheminée contre la plaque derrière laquelle était cachée la duchesse.

Le feu, qui n'était fait que dans l'intérêt de deux personnes profita bientôt à six, et, glacés comme ils l'étaient, les prisonniers se félicitèrent d'abord ; mais le bien-être que leur procurait ce feu se changea bientôt en un malaise insoutenable : la plaque et le mur de la cheminée, en s'échauffant, communiquaient à la petite retraite une chaleur qui alla toujours augmentant : bientôt le mur fut brûlant à ne plus y tenir la main, la plaque devint rouge presque en même temps, et, quoiqu'il ne fît point encore jour, les [illegible] et tombait en poussière au dedans, [illegible] perdus lorsque les ouvriers abandonnèrent cette partie de la maison, que, par instinct de démolisseurs, ils avaient si minutieusement explorée. Les prisonniers respirèrent ; la duchesse se crut sauvée. Cet espoir ne fut pas long.

Le gendarme qui ver[illegible] le vacarme avait définitivement cessé, et voulant profiter de ce moment de silence, secoua son camarade, afin de dormir à son tour. L'autre s'était refroidi dans son sommeil, et se réveilla tout gelé. A peine eut-il les yeux ouverts, qu'il s'occupa de se réchauffer : en conséquence, il ralluma le feu, et, comme les mottes ne brûlaient pas assez vivement, il profita d'un énorme paquet de *Quotidienne*, qui se trouvaient dans la

General, dit-elle, je me rends à vous et m'en remets à votre loyauté.

travaux des ouvriers perquisiteurs recommencèrent ; les barres de fer et les madriers frappaient à coups redoublés sur le mur de la cachette, et l'ébranlaient ; il semblait aux prisonniers qu'on abattait la maison Duguigny et les maisons voisines. La duchesse n'avait donc d'autres chances à espérer, si elle résistait aux flammes, que d'être écrasée sous les décombres.

Cependant, au milieu de tout cela, son courage et sa gaieté ne l'abandonnaient point, et, plusieurs fois, à ce qu'elle a dit depuis, elle ne put s'empêcher de rire des propos gaillards et militaires des deux gendarmes gardiens ; l'un d'eux tint, sur l'effet produit par les lits de camp, un propos plus que léger : la duchesse enregistra ce propos dans son esprit, et l'on verra quel fut le résultat de cet enregistrement. Mais la conversation tarit bientôt ; l'un des gendarmes s'était endormi, malgré le vacarme effroyable qu'on faisait à côté de lui dans les maisons voisines ; car, pour la vingtième fois, toutes les recherches venaient se concentrer autour de la cachette. Son compagnon, réchauffé momentanément, avait cessé d'entretenir le feu ; la plaque et le mur se refroidissaient. M. de Ménars était parvenu à déranger quelques ardoises du toit, et l'air extérieur avait renouvelé l'air intérieur. Toutes les craintes se tournèrent vers les démolisseurs ; on sondait à grands coups de marteau le mur qui touchait les prisonniers, et un placard placé près de la cheminée : chambre jetées sous une table, pour attiser le feu, lequel brilla de nouveau dans la cheminée. Le feu produit par les journaux donna une fumée plus épaisse, et une chaleur plus vive que les mottes ne l'avaient fait la première fois. Il en résulta pour les prisonniers des dangers réels. La fumée passa par les lézardes du mur de la cheminée, ébranlée par les coups de marteau, et la plaque, qui n'était pas encore refroidie, fut bientôt rougie comme à une forge. L'air de la cachette devenait de moins en moins respirable ; ceux qu'elle renfermait étaient obligés d'appliquer leur bouche à l'interstice des ardoises, afin d'échanger contre l'air extérieur leur haleine de feu. La duchesse était celle qui souffrait le plus, car, entrée la dernière, elle se trouvait appuyée contre la plaque. Chacun de ses compagnons lui offrit à plusieurs reprises d'échanger sa place avec elle : mais jamais elle n'y voulut consentir.

Cependant, au danger d'être asphyxiés venait pour les prisonniers de s'en joindre un nouveau, celui d'être brûlés vifs. La plaque, comme nous l'avons dit, était rouge, et le bas des vêtements des femmes menaçait de s'enflammer. Déjà deux fois même le feu avait pris à la robe de la duchesse, et elle l'avait étouffé à pleines mains aux dépens de deux brûlures dont elle conserva longtemps les marques. Chaque minute raréfiait encore l'air intérieur, et l'air extérieur fourni par les trous du toit entrait en trop petite

[illegible] pour le renouveler. La poitrine des prisonniers devenait de plus en plus haletante. Rester dix minutes de plus [illegible] compromettre les [illegible] de la duchesse. Chacun la suppliait de sortir ; elle seule ne le voulut pas. Ses yeux laissaient échapper de grosses larmes de colère, qu'un souffle ardent séchait sur ses yeux. Le feu prit [illegible] une fois à sa robe, elle l'éteignit encore une fois. Mais, dans le mouvement qu'elle fit en se levant, elle souleva la gâchette de la plaque, qui s'entr'ouvrit un peu. Mademoiselle de Kersabiec y porta aussitôt la main pour la faire rentrer dans le pêne, et se brûla violemment.

Le mouvement de la plaque avait fait rouler les mottes appuyées contre elle, et avait éveillé l'attention du gendarme, qui se délassait de son ennui en lisant des *Quotidienne*, et qui croyait avoir bâti son édifice pyrotechnique avec plus de solidité. Le bruit produit par les tentatives de mademoiselle de Kersabiec fit naître en lui une singulière idée : il se figura qu'il y avait des rats dans la cheminée, et, pensant que la chaleur allait les forcer de sortir il réveilla son camarade, et tous deux se mirent en devoir de leur donner la chasse avec leur sabre.

Cependant, la chaleur et la fumée augmentaient à chaque instant les tortures des reclus. La plaque ayant fait un mouvement, un des gendarmes dit :

— Qui est là ?

Mademoiselle Stylite répondit :

— Nous nous rendons ; nous allons ouvrir ; ôtez le feu.

Les deux gendarmes s'élancèrent aussitôt sur le feu, qu'ils dispersèrent à coups de pied. La duchesse sortit la première, forcée de poser ses pieds et ses mains sur le foyer brûlant ; ses compagnons la suivirent. Il était neuf heures et demie du matin environ, et, depuis seize heures, ils étaient renfermés dans cette cachette, sans aucune nourriture.

CCLVI

PREMIERS MOMENTS DE L'ARRESTATION. — LES TREIZE MILLE FRANCS DE MADAME. — CE QU'UN GENDARME PEUT GAGNER A DORMIR SUR UN LIT DE CAMP, ET A FAIRE DES RÉFLEXIONS PHILOSOPHIQUES. — LA DUCHESSE AU CHATEAU DE NANTES. — ELLE EST TRANSFÉRÉE A BLAYE. — JUDAS.

Les premières paroles de Madame furent pour demander Dermoncourt.

Un des gendarmes descendit le chercher au rez-de-chaussée, où le général était resté. Il monta aussitôt auprès de la duchesse, accompagné de M. Baudot, substitut du procureur du roi à Nantes, ainsi que de plusieurs officiers qui se trouvaient là.

Lorsque le général entra, la princesse avait quitté la cachette et elle se trouvait dans la chambre où elle avait vu Deutz, et que M. Joly avait appelée la *chambre d'audience*. Elle s'était enfermée dans une espèce de placard pour n'être pas exposée aux regards des curieux qui montaient dans l'intention de la voir. A peine mademoiselle de Kersabiec eut-elle prononcé ces mots : « Le général ! » que Madame en sortit et s'avança si précipitamment vers Dermoncourt, qu'elle se trouva presque dans ses bras.

— Général, dit-elle vivement, je me rends à vous et m'en remets à votre loyauté.

— Madame, lui répondit-il, Votre Altesse est sous la sauvegarde de l'honneur français.

Il la conduisit alors vers une chaise ; elle avait le visage pâle, la tête nue, les cheveux hérissés sur son front comme ceux d'un homme : elle portait une robe de *napolitaine*, simple et de couleur brune, sillonnée en bas par plusieurs brûlures ; et ses pieds étaient chaussés de petites pantoufles de lisière.

En s'asseyant, elle dit à Dermoncourt, en lui serrant forte[illegible]

— Général, je n'ai rien à me reprocher ; j'ai rempli le devoir d'une mère pour reconquérir l'héritage d'un fils.

Sa voix était brève et accentuée. A peine assise, elle chercha des yeux les autres prisonniers et les aperçut, à l'excep[illegible] qu'elle fit demander.

[illegible] Dermoncourt dit :

— Général, lui dit-elle, je désire n'être point séparée de mes compagnons d'infortune.

Le général [illegible] au nom du comte d'Erlon, espérant que le général en chef ferait honneur à sa parole.

Madame paraissait très altérée, et, quoique pâle, elle était animée comme si elle avait eu la fièvre. Le général lui fit apporter un verre d'eau, dans lequel elle trempa ses lèvres ; la fraîcheur la calma un peu. Dermoncourt lui proposa d'en boire un autre : elle accepta, et ce ne fut pas chose facile que de trouver tout de suite un second verre d'eau dans cette maison bouleversée. Enfin, on en apporta un ; mais la duchesse aurait été obligée de le boire sans sucre, si Dermoncourt n'avait avisé M. de Ménars dans un coin. L'idée lui vint, par bonheur, que celui-ci était homme à avoir du sucre sur lui. Il lui en demanda donc, comme s'il était sûr qu'il allait lui en donner ; en effet, en fouillant dans ses poches, M. de Ménars en trouva deux morceaux qu'il offrit au général. La duchesse les fit fondre dans le verre, les tournant avec un coupe-papier, car il eût fallu trop de temps pour trouver une cuiller, et il était même inutile d'y songer. Lorsque la princesse eut bu, elle fit asseoir près d'elle Dermoncourt.

Pendant ce temps, Rusconi et l'aide de camp du général s'étaient rendus, l'un chez le comte d'Erlon, et l'autre chez M. Maurice Duval, pour les prévenir de ce qui venait de se passer.

M. Maurice Duval arriva le premier. Il entra dans la chambre le chapeau sur la tête, comme s'il n'y avait pas eu là une femme prisonnière, qui, par son rang et ses malheurs, méritait plus d'égards qu'on ne lui en avait jamais rendu. Il s'approcha de la duchesse, la regarda en portant cavalièrement la main à son chapeau, et, le soulevant à peine de son front, il dit :

— Ah ! oui, c'est bien elle !

Et il sortit pour donner ses ordres.

— Qu'est-ce que cet homme ? demanda la princesse au général.

Sa demande était naturelle, car M. le préfet se présentait sans aucune des marques distinctives de sa haute position administrative.

— Madame ne devine pas ? lui répondit Dermoncourt.

La princesse regarda le général avec un léger sourire.

— Ce ne peut être que le préfet, lui dit-elle.

— Madame n'aurait pas deviné plus juste, quand elle aurait vu sa patente

— Est-ce que cet homme a servi sous la Restauration ?

— Non, madame.

— J'en suis bien aise pour la Restauration

En ce moment, M. Maurice Duval rentra et demanda à la duchesse ses papiers. Madame dit de chercher dans la cachette, et qu'on y trouverait un portefeuille blanc qui y était resté. M. le préfet alla prendre ce portefeuille et le rapporta à la duchesse.

— Monsieur le préfet, ajouta-t-elle avec dignité, les choses renfermées dans ce portefeuille sont de peu d'importance ; mais je tiens à vous les donner moi-même, afin que je vous désigne leur destination.

A ces mots, elle l'ouvrit.

— Voilà, dit-elle, ma correspondance... Ceci, ajouta-t-elle en tirant une petite image peinte, est un *saint Clément* auquel j'ai une dévotion toute particulière; il est plus que jamais [illegible]

— Madame sait-elle combien elle a d'argent ?

— Monsieur, il doit se trouver dans la cachette environ trente mille francs, dont douze mille appartiennent aux personnes de ma suite.

Lorsque M. le préfet fut pour vérifier la somme indiquée, un des deux gendarmes lui remit un sac dans lequel se trouvaient environ treize mille francs en or, dont une partie en monnaie d'Espagne, et que, dans la confusion, il avait eu la précaution de mettre à part.

— Comment ce sac se trouve-t-il entre vos mains ? demanda le préfet au gendarme.

— Madame me l'a donné, en disant que c'était pour moi.

— Comment ! madame vous l'a donné en disant que c'était pour vous ?

— Oui.

— De quelle façon vous a-t-elle fait ce cadeau ?

— Elle a demandé lequel des deux gendarmes était couché [illegible] de minuit à quatre heures du matin. Je lui ai dit que c'était moi : alors, elle s'est retournée du côté de mon compagnon : [illegible] bien là ? demanda-t-elle. Mon compagnon lui répondit oui. Alors, elle m'a tendu le sac en me disant : « Prenez, c'est pour vous. »

— C'était une plaisanterie, dit le préfet.

— Je le crois aussi, dit le pauvre gendarme en jetant un dernier coup d'œil sur cette masse d'or ; aussi, vous voyez que je vous le remets.

Le préfet réunit les treize mille francs aux dix-sept mille autres, et emporta le tout à la préfecture.

Lorsqu'un an plus tard [illegible] *la Vendée et Madame*, et que la duchesse de Berry sut que les treize mille francs avaient été pris à son protégé, elle écrivit au général en lui donnant avis que, par le même courrier, elle écrivait au gouvernement pour le mettre en demeure de rendre les treize mille francs à qui de droit

Le gendarme était alors à Limoges. On lui envoya les treize mille francs, mais on l'expulsa du corps.

A peine la visite de l'argent et des papiers était-elle faite que M. le comte d'Erlon arriva, employant, pour arriver jusqu'à Madame, toutes ces courtoisies d'homme du monde auxquelles le préfet avait jugé inutile de recourir.

La duchesse se pencha vers le général.

— Vous avez promis de ne pas me quitter, lui dit-elle à voix basse.

— Et je tiendrai parole à Votre Altesse, répondit le général.

La duchesse se leva alors vivement, alla à M. le comte d'Erlon, et lui dit :

— Monsieur le comte, je me suis confiée au général Dermoncourt ; je vous prierai de me l'accorder pour rester près de moi. Je lui ai demandé, en outre, de n'être point séparée de mes malheureux compagnons, et il me l'a promis encore ; ferez-vous honneur à sa parole ?

— Le général n'a rien promis que je ne sois prêt à ratifier, madame ; et vous ne me demanderez aucune des choses qui sont en mon pouvoir, que vous ne me trouviez toujours prêt à vous les accorder avec tout l'empressement possible

Ces mots rassurèrent la duchesse qui, voyant que le comte d'Erlon parlait bas au général et le prenait à part, alla, de son côté, causer discrètement avec M. de Ménars et mademoiselle de Kersabiec.

M. le comte d'Erlon fit alors observer au général que M. de Ménars et mademoiselle de Kersabiec pourraient rester près de madame la duchesse de Berry ; mais que, pour M. Guibourg, sa conviction était qu'il serait réclamé par l'autorité judiciaire pour être replacé dans la position où il était avant son évasion, puisqu'il y avait un procès criminel commencé contre lui. Il pensait aussi que la duchesse devait être conduite au plus tôt au château ; il avait même d'avance, et avant de se présenter à la duchesse, donné tous les ordres nécessaires à cette translation.

Dermoncourt alors, revenant à Madame, lui demanda si elle se trouvait mieux.

— Si je me trouve mieux ? Pourquoi cette question ?

— Parce que, si Madame pouvait marcher ou ne craignait pas la voiture, il serait instant que nous quittassions la maison.

— Quitter la maison ? Mais pour aller où ? demanda-t-elle finement en regardant le général ; où allez-vous donc me conduire ?

— Au château, madame.

— Ah ! oui, et de là, à Blaye, sans doute !

Mademoiselle de Kersabiec s'approcha alors du général

— Général, dit-elle, Son Altesse royale ne peut aller à pied, cela n'est pas convenable.

— Mademoiselle, répondit Dermoncourt, permettez-moi de n'être point de votre avis. Une voiture, s'il y a quelque insulte à recevoir, ce dont je doute, ne garantira pas Madame de cette insulte ; tandis que mon bras, j'en réponds, sera, sur ce point-là du moins, un bouclier sûr

Puis, se tournant vers la duchesse :

— Croyez-moi, madame, dit-il, allons à pied. Puisque le trajet est court, vous mettrez un chapeau sur votre tête, vous jetterez un manteau sur vos épaules, et tout ira bien.

Alors, Rusconi se précipita par les escaliers, et rapporta trois chapeaux, qui, probablement, appartenaient aux demoiselles Duguigny. Parmi ces chapeaux, il y en avait un noir. Dermoncourt invita la duchesse à prendre celui-là.

— Oui, dit-elle ; en effet, il semble bien approprié à la circonstance.

Alors, prenant le bras du général, et s'adressant à ses compagnons :

— Allons, mes amis, dit-elle, partons !

Puis, passant devant la mansarde, en y jetant un dernier regard, ainsi que sur la plaque de la cheminée, qui était restée ouverte :

— Ah ! général, dit-elle en riant, si vous ne m'aviez pas fait une guerre à la saint Laurent, — ce qui, soit dit entre parenthèses, est indigne de la générosité militaire, — vous ne me tiendriez pas sous votre bras à l'heure qu'il est.

Lorsqu'on sortit de la maison, M. Guibourg ouvrit la marche avec un magistrat du parquet et un autre fonctionnaire public ; venaient ensuite mademoiselle de Kersabiec avec M. le préfet et M. le comte d'Erlon ; le général Dermoncourt les suivait immédiatement avec la duchesse et M. de Ménars, et derrière la duchesse et M. de Ménars, venaient plusieurs officiers de l'état-major.

Arrivé dans la rue, M. le préfet invita le colonel de la garde nationale à prendre l'autre bras de la duchesse. Elle s'y décida, et même avec assez de grâce. La troupe de ligne et la garde nationale faisaient la haie depuis la maison des demoiselles Deguigny jusqu'au château, et derrière eux, formant, autant que les localités le permettaient, une ligne dix fois plus épaisse que celle des soldats, s'entassait toute la population.

Il y avait, parmi ces hommes qui regardaient passer la duchesse, les yeux étincelants, bien des souvenirs de haine ; aussi des murmures sourds grondèrent-ils sur la route, et même quelques cris commencèrent bientôt à battre l'air ; mais le général D[illegible] fit rouler son œil noir de droite à gauche [illegible] il ne dit que ces mots :

— Allons, [illegible] on doit aux prisonniers, surtout quand ces prisonniers sont des femmes ?

On se tut.

Mais, néanmoins, ce fut un bonheur que soixante pas à peine séparassent la maison de mesdemoiselles Duguigny du château ; sans les égards dont les généraux entouraient la duchesse, cette distance eût encore été trop longue. Leur respect commanda le silence à cette multitude cahotée par la guerre civile qui, depuis six mois, grondant aux alentours de Nantes, ruinait son commerce et décimait ses enfants.

On arriva enfin au château ; on traversa le pont-levis, et la porte se referma sur le cortège.

Madame, pendant tout le trajet, n'avait donné d'autre signe de crainte que de serrer plus fortement le bras du général.

Après avoir traversé la cour du château, on monta l'escalier ; mais la duchesse était tellement affaiblie par les émotions succesives qu'elle venait d'éprouver, que Dermoncourt la sentit en quelque sorte plier et peser à son bras de tout son poids. Enfin, elle arriva à l'appartement qui lui était destiné, et que le colonel d'artillerie, gouverneur du château, s'était empressé de lui offrir. Là, se trouvant mieux, elle dit au général qu'elle prendrait volontiers quelque chose.

En effet, dérangée au moment où elle allait se mettre à table, il y avait près de trente heures qu'elle n'avait rien pris

Comme aucun ordre pour un déjeuner n'avait été donné, et que ce déjeuner pouvait se faire attendre, le colonel d'artillerie proposa à Madame, qui l'accepta, un verre de frontignan avec des biscuits.

Au reste, Madame alors mangeait très peu à cause d'une fièvre tierce qui la prenait régulièrement depuis deux ou trois semaines.

Le déjeuner ne fut prêt qu'au bout de trois quarts d'heure. On vint annoncer qu'il était servi. Le général Dermoncourt offrit le bras à la duchesse pour la conduire à la salle à manger.

En se mettant à table, elle se tourna en souriant vers son cavalier

— Général, dit-elle, si je ne craignais que l'on dît que je cherche à vous séduire, je vous proposerais de partager mon repas.

— Et moi, madame, répondit le général, si j'osais, j'accepterais volontiers, car je n'ai rien pris depuis hier à onze heures du matin.

— Oh ! oh ! général, fit la duchesse en riant, alors nous sommes quittes.

Pendant qu'on était à table, M. le préfet entra. Il était comme Madame et comme Dermoncourt, il avait faim ; seulement, la duchesse se garda bien d'inviter M. Maurice Duval à s'asseoir.

Le préfet en prit son parti ; il alla droit au buffet, où l'on venait de porter des perdreaux desservis de la table de la duchesse, se fit donner une fourchette et un couteau, et se mit à manger, tournant le dos à la princesse.

Madame le regarda faire, et, reportant les yeux sur le général :

— Général, dit-elle, savez-vous ce que je regrette le plus du rang que j'occupais ?

— Non, madame.

— Deux huissiers pour me faire raison de monsieur.

Le déjeuner terminé, la duchesse retourna au salon.

Arrivé là, le général Dermoncourt lui demanda la permission de prendre congé d'elle. Le général d'Erlon passait une revue de la garde nationale et de la troupe de ligne à laquelle il ne pouvait se dispenser d'assister.

— Quand vous reverrai-je ? demanda la princesse.

— Aussitôt que la revue sera terminée, madame, répondit le général, et je présume que ce ne sera pas long.

A peine Dermoncourt avait-il fait trente pas hors du château, qu'un trompette de gendarmerie le rejoignit tout essoufflé, et lui dit que la duchesse le demandait à l'instant même. Le trompette ajouta qu'elle paraissait furieuse contre le général. Interrogé sur la cause de cette colère, le soldat répondit que, d'après quelques mots adressés par Madame à mademoiselle de Kersabiec, il l'attribuait à ce que M. de Ménars, au lieu d'être placé dans son antichambre, avait été envoyé dans un autre corps de logis.

Craignant effectivement que l'on n'eût pas eu pour M. de Ménars tous les égards qu'il avait recommandé d'avoir, le général se rendit aussitôt chez celui-ci, et le trouva si malade, qu'il s'était jeté sur son lit sans avoir la force de se déshabiller. Le général lui offrit d'être son valet de chambre ; mais, comme il n'y avait encore ni table ni chaises dans son appartement, et qu'il ne pouvait se tenir debout, ce n'était pas un office facile à remplir ; le général, en consé-

qu'on appela un gendarme à son secours, et, à eux deux, ils parvinrent à mettre au lit M. de Ménars.

Lorsqu'il fut couché, le général lui dit que la duchesse venait de le faire rappeler, et qu'il allait sans doute avoir avec Madame une scène à l'endroit de sa séparation.

M. de Ménars chargea alors Dermoncourt de rassurer Madame sur son état, et lui affirma qu'il n'éprouvait qu'une faiblesse passagère et qu'il était très content de son logement.

Le général se rendit immédiatement chez la duchesse. Lorsque Madame l'aperçut, elle bondit plutôt qu'elle ne s'avança vers lui...

— Ah! monsieur, s'écria-t-elle d'une voix tremblante de colère, c'est comme cela que vous commencez? c'est ainsi que vous tenez votre parole? cela promet pour l'avenir. En vérité, c'est affreux!

— Qu'y a-t-il donc, madame? demanda le général.

— Il y a que vous m'aviez promis de ne me séparer d'aucun de mes compagnons, et que, dès le début, vous mettez Ménars dans un autre corps de logis que le mien.

— Madame est dans l'erreur, répondit Dermoncourt. M. de Ménars est dans un autre corps de logis, c'est vrai; mais la tour qu'habite Madame tient à son appartement.

— Oui; seulement, il faut descendre et remonter par un autre escalier.

— Madame se trompe encore, reprit le général. On peut se rendre chez M. de Ménars en descendant au premier étage, et en suivant les appartements.

— Si cela est ainsi, allons-y, monsieur, dit la duchesse; je veux voir ce pauvre Ménars, et à l'instant.

A ces mots, elle prit le bras du général, et l'entraîna vers la porte.

Dermoncourt l'arrêta.

— Est-ce que Madame a oublié qu'elle est prisonnière? lui demanda-t-il.

— Ah! c'est vrai, murmura la duchesse. Je me croyais encore dans un château, tandis que je suis dans une prison. Au moins, général, j'espère qu'il ne m'est pas défendu de faire prendre de ses nouvelles?

— J'ai voulu vous en apporter moi-même, dit le général. Je viens de chez lui.

— Eh bien, comment va-t-il?

Le général raconta à la duchesse les soins qu'il avait eus de M. de Ménars. Ces marques d'attention, qu'elle comprit être données bien plus à elle qu'à M. de Ménars, la touchèrent vivement.

— Général, dit-elle d'un ton qui annonçait que sa colère était évanouie, je vous remercie de toute votre bonté pour Ménars; mais il le mérite bien, car il n'est point partisan de mon équipée.

Il était trop tard pour aller à la revue. Le général resta près de Madame, qui manifesta le désir d'écrire à son frère, le roi de Naples, et à sa sœur, la reine d'Espagne.

— Je n'ai à leur faire part, lui dit-elle, que de ma mauvaise aventure. J'ai peur qu'ils ne soient inquiets de ma santé, et qu'à cause de l'éloignement où nous sommes les uns des autres, des rapports faux ne leur soient faits. — A propos, ajouta-t-elle, que pensez-vous de la conduite politique de ma sœur la reine d'Espagne?

— Mais, madame, lui dit Dermoncourt, je crois qu'elle suit la bonne route.

— Tant mieux, général, reprit-elle en soupirant, pourvu qu'elle arrive à bien! Louis XVI a commencé comme elle.

La duchesse remarqua alors que Dermoncourt avait une écharpe noire dans laquelle il passait quelquefois son bras.

— Et comment va votre bras, général? demanda-t-elle.

— Fort bien; mais comment Madame sait-elle...?

— Ah! j'ai appris cela à Nantes; on m'a dit que c'était un cheval à moi qui vous avait jeté à terre. Je dis: « Oh! pour le cheval, c'est une bonne prise; » mais je vous avoue que je n'étais pas fâchée de l'accident; car vous nous avez fait bien du mal! J'espère, cependant, que cela ne sera pas grave.

— Vous voyez, madame, répondit Dermoncourt, que votre souhait est exaucé d'avance. Je suis presque guéri.

— Dites-moi, général, demanda la duchesse, me sera-t-il permis d'avoir des journaux?

— Je n'y vois aucun inconvénient. Si Madame veut m'indiquer ceux qu'elle désire?

— Mais l'*Indu*, d'abord, la *Quotidienne* ensuite, puis *le* [illegible]

— A vous, madame, *le Constitutionnel*?

— [illegible] pas!

— Si vous prétendez abjurer votre politique comme Henri [illegible] fait de sa religion, et dire avec lui: « Paris vaut bien [illegible] »

— Croyez-vous que la lecture du vénérable *Constitutionnel* puisse me convertir?

— Certes, c'est un journal très serré de raisonnement, et très entraînant de conviction!...

— C'est égal, je ne l'espère, je voudrais aussi *le Courrier français*.

— *Le Courrier*! mais Madame n'y pense pas; elle va devenir *ultra-libérale*.

— Ecoutez, général; moi, j'aime tout ce qui est franc et loyal; je désire aussi *l'Ami de la Charte*.

— Oh! pour le coup, c'est du jacobinisme!

— Celui-là, c'est pour un autre motif, général, dit-elle à Dermoncourt avec mélancolie; celui-là m'appelle toujours Caroline tout court, et c'est mon nom de jeune fille; or, je regrette mon nom de jeune fille, car mon nom de femme ne m'a pas porté bonheur.

Il se fit un instant de silence; puis la duchesse demanda à Dermoncourt s'il la connaissait avant les événements de juillet.

— Non, madame, lui répondit-il.

— Mais vous n'êtes donc jamais venu à Paris?

— Pardon, madame, répondit Dermoncourt: j'y ai été deux fois pendant la Restauration.

— Comment! général, vous êtes venu deux fois à Paris, et vous ne m'avez pas vue?

— Pour une bonne raison, lui répondit Dermoncourt.

— Expliquez-moi donc cela?

— C'est que, quand je voyais venir Madame d'un côté, je m'en allais bien vite d'un autre.

— C'est peu galant, monsieur; mais, enfin, pourquoi?

— Pourquoi, madame? Pardonnez, je vous prie, à ma franchise, elle est un peu *crue*, je l'avoue; mais c'est que je n'aimais pas la Restauration. On pourra bien supposer, d'après cela, Madame, que, si j'ai pu être assez heureux pour faire quelque chose qui vous fût agréable, du moins je l'ai fait sans aucune espèce de spéculation, d'autant plus que Votre Altesse se trouve dans une position à ne m'offrir aucune garantie.

La duchesse sourit; puis, se tournant vers mademoiselle de Kersabiec:

— N'est-ce pas, Stylite, dit-elle, qu'il est bon enfant?

— Oui, madame; c'est malheureux qu'il ne veuille pas être des nôtres.

A cela, Dermoncourt s'empressa de répondre:

— Tout ce que Madame aura droit d'exiger de respect, de prévenances, d'égards et d'intérêt, dans la position accablante où elle se trouve, elle l'obtiendra de moi; tous les services qu'elle me demandera, et que je pourrai lui rendre, je les lui rendrai; mais, quant à mes devoirs, rien au monde n'est capable de me les faire oublier.

Puis, se retournant vers mademoiselle de Kersabiec:

— Vous m'avez entendu, mademoiselle Stylite; j'espère que, pendant tout le temps que j'aurai l'honneur d'être près de Madame, vous me ferez le plaisir de ne jamais revenir sur le même sujet.

— Vous l'avez entendu, Stylite, dit Madame; parlons d'autre chose.

Puis, avec une intonation toute différente:

— Avez-vous vu mon fils, général?

— Je n'ai jamais eu cet honneur.

— Eh bien, c'est un bon enfant, bien vif, bien étourdi, mais bien Français, comme moi.

— Vous l'aimez beaucoup?

— Autant qu'une mère peut aimer son fils.

— Eh bien, que Madame me permette de lui dire que je ne comprends pas comment, lorsque tout a été fini dans la Vendée; lorsque, après les combats du Chêne et de la Pénissière, tout espoir a été perdu, elle n'a pas eu l'idée de retourner aussitôt près de son fils qu'elle aime tant: nous lui avons fait beau jeu, cependant.

— Général, c'est vous qui avez saisi ma correspondance, je crois?

— Oui, madame.

— Et vous avez lu mes lettres?

— J'ai eu cette indiscrétion.

— Eh bien, vous auriez dû voir que, du moment où j'étais venue me mettre à la tête de mes braves Vendéens, j'étais résolue à subir toutes les conséquences de l'insurrection... Comment! c'est pour moi qu'ils se sont levés, qu'ils ont compromis leurs têtes, et je les aurais abandonnés!... Non, général, leur sort sera le mien, et je leur ai tenu parole. Du reste, il y a longtemps que je serais votre prisonnière, que je me serais rendue moi-même, pour faire tout finir, si je n'avais eu une crainte.

— Laquelle?

— C'est que je savais bien qu'à peine prisonnière, je serais réclamée par l'Espagne, la Prusse et la Russie. Le gouvernement français, de son côté, voudrait me faire juger, et c'est tout naturel; mais, comme la Sainte-Alliance ne permettrait pas que je comparusse devant une cour d'assises, — car la dignité de toutes les têtes couronnées de l'Europe, y est intéressée, — de ce conflit d'intérêts à un refroidissement, et d'un refroidissement à une guerre, il n'y avait qu'un pas, et je vous l'ai déjà dit, je ne voulais pas être le prétexte d'une guerre d'invasion. *Tout pour la France et par la France*, c'était la devise que j'avais adoptée, et dont je ne voulais pas me départir. D'ailleurs, qui pouvait m'assurer

que la France, une fois envahie, ne serait point partagée. Je la veux tout entière, moi.

Dermoncourt sourit.

— Pourquoi riez-vous? lui dit-elle.

Il s'inclina sans répondre.

— Vous pourquoi, répétez-vous. Je veux le savoir.

— Je ris de voir à Votre Altesse toutes ces craintes d'une guerre étrangère..

Et si c'était d'une guerre civile, n'est-ce pas?

— Je prie Madame de remarquer qu'elle achève ma pensée et non point ma phrase.

— Oh! cela ne peut pas me blesser, général; car, lorsque je vins en France, j'étais trompée sur la disposition des esprits, je croyais que la France se soulèverait, que l'armée passerait de mon côté, d'autant plus que j'avais intérêt à rentrer en France plus par mes ennemis que par mes amis. Enfin, je rêvais une espèce de retour de l'île d'Elbe. Après les combats de Marsdon, de la Caraterie, du Chêne, de la Pénissière et de Rialle, je donnai l'ordre positif à tous mes Vendéens de rentrer chez eux; car je suis Française avant tout, général, et la preuve, c'est qu'en ce moment, rien que de me retrouver en face de ces bonnes figures françaises, je ne me crois plus en prison. Toute ma peur est qu'on ne m'envoie autre part; ils ne me laisseront certes pas ici, je suis trop près des émeutes. On a bien parlé de me transférer à Saumur; mais Saumur est encore une ville d'émeute. Au reste, ils sont plus embarrassés que moi, allez, général!

En disant ces dernières paroles, elle se leva et se promena comme un homme, les mains derrière le dos. Au bout d'un instant, elle s'arrêta tout court, et reprit:

— Si je suis en prison, j'espère du moins que je ne suis pas au secret, et que M. Guibourg pourra dîner avec moi?

— Je n'y vois pas d'inconvénient, madame, d'autant plus que je pense que c'est la dernière fois qu'il aura cet honneur.

Soit qu'elle n'entendît pas ces paroles, soit qu'elle n'y fît pas attention, la duchesse ne répondit point à Dermoncourt; et, comme il faisait nuit et que l'heure du dîner approchait, il demanda à la princesse la permission de se retirer, en même temps que ses ordres pour le lendemain.

Le lendemain, à dix heures, le colonel d'artillerie commandant le château entra chez Dermoncourt; il venait lui annoncer une nouvelle colère de la duchesse; elle avait une cause à peu près pareille à celle de la veille.

M. Guibourg, — ainsi que le comte d'Erlon en avait prévenu la duchesse, — M. Guibourg avait été réintégré en prison pendant la nuit; de sorte que, lorsque la duchesse avait demandé pourquoi il ne venait pas déjeuner, on lui avait annoncé cette nouvelle, à laquelle une phrase échappée la veille à Dermoncourt aurait dû la préparer, si elle l'avait entendue. La duchesse avait crié à la trahison et avait appelé le général *jésuite*. Cette injure avait quelque chose de si curieux dans la bouche de Madame, que Dermoncourt en riait encore lorsqu'il arriva chez elle.

Elle le reçut avec la même pétulance que la veille, et presque avec les mêmes paroles.

— Ah! c'est comme cela, monsieur? Je ne l'aurais jamais cru, vous m'avez trompée, et indignement!

Le général feignit, comme la veille, l'étonnement, et lui demanda ce qu'elle avait.

— J'ai que Guibourg a été enlevé cette nuit et conduit en prison, malgré la promesse que vous m'aviez faite que je ne serais pas séparée de mes *compagnons d'infortune*.

— J'aurais voulu accomplir tous les désirs de Madame; mais il ne dépendait pas de moi ni de M. le comte d'Erlon d'empêcher l'autorité judiciaire de revendiquer M. Guibourg. Il avait été mis en accusation avant son arrestation: la cour d'assises de Loir-et-Cher était saisie du procès, et M. Guibourg devait être transféré à Blois pour y être jugé. Aucun pouvoir légal ne pouvait l'en dispenser. Quant à mademoiselle de Kersabiec et à M. de Ménars, qui ne sont pas en état d'accusation, ils sont restés auprès de Votre Altesse royale; ainsi vous voyez bien, madame, que M. le comte d'Erlon et moi n'avons nullement manqué à la parole que nous vous avions donnée!

— Mais, au moins, pourquoi ne m'avoir point prévenue?

— Je n'ai encore, de ce côté, aucun reproche à me faire, puisque, en autorisant M. Guibourg à dîner hier avec vous, j'ai ajouté ces paroles: *D'autant plus que ce sera probablement le dernier repas qu'il aura l'honneur de faire avec Madame.*

— Je n'ai point entendu cela.

— Le général l'a cependant dit, madame, interrompit doucement mademoiselle de Kersabiec.

— Mais pourquoi ne pas s'être expliqué d'une manière plus claire?

— Parce que Madame, répondit Dermoncourt, avait éprouvé tant de secousses dans la journée, que je voulais lui conserver au moins une bonne nuit, et que je savais qu'elle ne pourrait dormir [illegible] j'espérais que pendant son sommeil, on devait transférer M. Guibourg en prison.

— Et vous, Stylite, pourquoi ne m'avez-vous rien dit, puisque vous aviez compris les paroles du général?

— Par la même raison [illegible]

La duchesse s'apaisa et parut même savoir gré à Dermoncourt de la circonspection qu'il avait apportée dans cette circonstance. Sur l'observation qu'il lui fit alors, qu'il avait remarqué qu'elle conservait la même [illegible] l'on apercevait les trous occasionnés par les brûlures, et les mêmes bas, elle lui répondit:

— Le peu d'effets que j'ai sont chez les demoiselles Duguigny; d'ailleurs, mon cher général, pendant la vie que j'ai menée depuis six mois, je ne m'occupais guère de ma garde-robe; voilà pourquoi je n'ai rien. Seriez-vous assez bon pour aller chez ces demoiselles, et me faire apporter ce qui s'y trouve?

— Je suis aux ordres de Madame.

La duchesse fit une note et la remit au général.

Un des substituts du procureur du roi, qui par hasard se trouvait présent, et qui avait fait mettre les scellés à l'appartement qu'avait occupé la princesse, ainsi qu'à la chambre de la cachette, fut invité par le général à se rendre sur les lieux pour retirer les objets indiqués dans la note.

« Nous nous transportâmes, en conséquence, dit Dermoncourt, dans la maison Duguigny, où nous ne trouvâmes, suivant ce que nous avait dit la duchesse, que très peu de chose. Parmi les objets désignés dans la note, il devait y avoir une boîte remplie de bonbons, qu'effectivement nous rencontrâmes, mais vide. De retour de ma mission près de la duchesse, je lui en rendis compte, en lui faisant observer que j'avais bien trouvé la boîte, mais que les bonbons qu'elle contenait avaient disparu. »

— Ah! dit Madame, les bonbons? Ce n'est pas étonnant: des bonbons se mangent.

— Quels sont ceux, reprit le général, que Madame préfère? J'aurai l'avantage de lui en offrir.

— Des bonbons, si cela se mange, cela s'accepte aussi. J'aime le chocolat en rouleau avec des dragées dessus.

— Alors, Madame permet...?

— Certainement.

Le général appela son secrétaire Rusconi, et lui transmit les désirs de la duchesse.

Une demi-heure après, Madame avait un plein panier de bonbons.

A six heures et demie, on annonça le dîner; Dermoncourt prit congé de la duchesse.

— A demain, général, lui dit-elle avec une gaieté toute d'enfant, et n'oubliez pas d'autres bonbons surtout.

Le général sortit.

A neuf heures, le comte d'Erlon prit la peine de passer lui-même chez Dermoncourt pour lui dire qu'on croyait être certain de la présence de M. de Bourmont à la Chaslière.

— Si cela est, général, répondit Dermoncourt, je vais prendre avec moi cinquante chevaux, et, demain matin, M. de Bourmont sera ici.

A onze heures, il était en route.

A minuit, on réveillait la duchesse, mademoiselle Stylite de Kersabiec et M. de Ménars; ils montèrent dans une voiture qui les conduisit à la Fosse, où les attendait un bateau à vapeur sur lequel se trouvaient déjà MM. Polo, adjoint au maire de Nantes; Robineau de Bourgon, colonel de la garde nationale; Rocher, porte-étendard de l'escadron d'artillerie de la même garde; Chousserie, colonel de gendarmerie; Ferdinand Petit-Pierre, adjoint de la place de Nantes, et Joly, commissaire de police de Paris, qui devait conduire la duchesse à Blaye. Madame était accompagnée, en se rendant au bateau, de M. le comte d'Erlon, de M. Ferdinand Favre, maire de Nantes, et de M. Maurice Duval, préfet. En descendant de voiture, elle chercha des yeux Dermoncourt, et, ne le voyant pas, elle demanda où il était. On lui répondit qu'il était en expédition.

— Allons, dit-elle, encore une gentillesse de plus!

Le général commandant la division, le préfet et le maire de Nantes devaient accompagner la duchesse jusqu'à Saint-Nazaire, et ne la quitter qu'après son embarquement sur le brick *la Capricieuse*.

En mettant le pied sur le bâtiment, Madame s'informa si M. Guibourg la suivait; le préfet lui répondit que la chose était impossible. Alors, elle lui demanda une plume et de l'encre, et écrivit le billet suivant:

« J'ai réclamé mon ancien prisonnier, et l'on va écrire pour cela. Dieu nous aidera, et nous nous reverrons. Amitié à tous nos amis. Dieu les garde! courage, confiance en lui. *Sainte Anne* est notre patronne, à nous autres Bretons. »

Ce billet fut confié à M. Ferdinand Favre, qui le remit religieusement à son adresse.

A quatre heures, le bateau partit, glissant en silence au

[illegible] de la ville endormie, à huit heures, on était à bord [illegible] *l'Appréciateur*.

Madame resta deux jours en rade, les vents étaient contraires. Enfin, le 11, à sept heures du matin, *l'Appréciateur* déploya ses voiles, et, remorquée par le bateau à vapeur qui [illegible] qui a trois lieues en mer, elle s'éloigna majestueusement : quatre heures après, elle avait disparu derrière la pointe de Pornic.

Quant à Dermoncourt, il revint le 9, à huit heures du matin à Nantes, n'ayant, comme on le pense bien, trouvé personne au château de la Chaslière.

Pendant ce temps, M. de Bourmont était tranquillement à sa campagne, dans les environs de Condé (Maine-et-Loire), où il s'était rendu le [illegible] jour du départ de la duchesse pour Blaye. Il avait quitté Nantes à six heures du soir, ne paraissant pas beaucoup redouter que la haute police eût l'incivilité de l'empêcher de visiter ses propriétés et de mettre ordre à ses affaires.

De là, il se dirigea, par Angers, sur Lyon, où il fut très bien accueilli dans une maison légitimiste, laquelle offrait une sécurité qui pouvait le déterminer à y prolonger son séjour. Les dames de la maison, très dévotes et très curieuses, étaient prévenues qu'il était un des chefs du parti légitimiste, mais elles ignoraient qu'il fût M. de Bourmont. Elles étaient très intriguées de savoir quel était ce personnage si réservé et si discret ; elles s'épuisaient en conjectures ; enfin, soit que le costume de M. de Bourmont leur en eût donné l'idée, soit que leur imagination eût fait tous les frais, elles finirent par se persuader que c'était un ecclésiastique ; et, pour lui faire, à son insu, une galanterie, elles s'empressèrent d'élever dans une des chambres de la maison un autel qu'elles parèrent de leur mieux, et de se procurer les vases et les ornements nécessaires. Le lendemain matin, elles vinrent lui annoncer, avec une satisfaction qu'elles croyaient lui faire partager, que tout était disposé pour qu'il pût dire sa messe dans la maison.

M. de Bourmont écouta cette proposition avec un grand sérieux, dont il s'est dédommagé depuis, et, ne voulant pas détruire chez ces dames une erreur qui favorisait l'incognito qu'il désirait garder, il leur donna pour excuse, qu'ayant l'habitude, en voyage, de prendre le matin une tablette de chocolat, il avait déjà pris sa tablette quotidienne, et ne pouvait, dans cet état, se présenter à l'autel. Les bonnes dames en furent persuadées, et leur vénération redoubla pour un homme qui se montrait si scrupuleux.

Cependant, M. de Bourmont réfléchissant que l'autel était préparé, qu'on trouverait fort étrange qu'il ne s'y présentât pas, qu'il se trouverait exposé à de nouvelles obsessions, fit appeler le maître de la maison, et lui annonça qu'il allait partir à l'instant même. Son hôte fut étourdi de cette brusque résolution ; M. de Bourmont le rassura en lui disant :

— Vos dames ont voulu me faire dire la messe ce matin ; si je reste, elles voudront peut-être me faire chanter vêpres après midi. Voilà pourquoi je pars.

En effet, il prit aussitôt la poste, non pour passer à l'étranger, mais pour venir à Paris, où il resta quelques jours. Il repartit ensuite pour Genève, et, pendant qu'il voyageait avec sécurité de Lyon à Paris et de Paris à Genève, la haute police le faisait, maladroitement ou adroitement, chercher dans la Vendée, et partout où il n'était pas.

Dans la brochure qu'il a publiée, Deutz se vante que c'est à sa recommandation près de M. Maurice Duval, que M. de Bourmont dut de ne pas être inquiété. Il avait vendu Madame, mais avait réservé M. de Bourmont !...

Quant à Deutz, sa punition fut terrible : Hugo lui infligea [illegible] vers sanglants qui ont pour titre : *A l'homme qui a vendu une femme*.

La malédiction du poète poursuivit le coupable.

Grâce à l'énorme somme qu'il avait reçue, et qu'il a toujours niée, disant qu'il n'avait trahi sa bienfaitrice que pour obéir au sentiment de patriotisme qui lui criait de délivrer son pays de la guerre civile ; — grâce, disons-nous, à l'énorme somme qu'il avait reçue, il trouva une femme... Une femme fut qui consentit à s'accoupler à cet homme !

Mais ce n'était pas le tout que d'avoir trouvé une femme, il fallait trouver un maire.

Deutz se présenta successivement dans les douze mairies de Paris ; or, comme il n'avait pas les six mois de résidence exigés par la loi, les douze mairies se fermèrent devant lui, heureuses d'avoir un prétexte pour lui défendre de mettre le pied sur leur seuil.

Alors, il franchit la barrière et se présenta chez M. de Frémicourt, maire de la Villette. Par quel subterfuge surprit-il la religion de ce magistrat ? quel faussaire fabriqua pour Deutz un certificat de résidence pendant plus de six mois dans la maison de M. Pierre Delacour, rue de Flandre, n° 41 ? quelle portion de son or infâme lui fallut-il céder pour avoir ce certificat ? C'est ce que nous ignorons.

Ce que nous savons, c'est qu'il fut marié à la Villette, par M. de Frémicourt.

Or, voici ce qui arriva.

Deux ans après, M. de Frémicourt se mit, concurremment avec M. Gisquet, sur les rangs de la députation dans l'arrondissement de Saint-Denis. M. Gisquet, candidat du gouvernement, pria M. de Frémicourt de lui laisser l'arrondissement de Saint-Denis, où son élection était sûre et de se porter candidat à Cambrai, où l'élection de M. de Frémicourt était non moins sûre que celle de M. Gisquet dans l'arrondissement de Saint-Denis. M. de Frémicourt céda à la prière du préfet de police, et se présenta à Cambrai, en concurrence avec M. Taillandier.

Il allait l'emporter sur son concurrent, lorsque celui-ci apprit que c'était M. de Frémicourt qui avait marié Deutz. M. Taillandier partit à l'instant même pour la Villette, releva l'acte civil qui constatait le fait du mariage de Deutz, se présenta chez M. Pierre Delacour, se fit donner par lui et par les locataires de la maison de la rue de Flandre, n° 41, un certificat constatant que jamais Deutz n'avait habité cette maison, et, fort de cet acte et de ce certificat, il renversa son concurrent, qui, quoiqu'il eût ignoré la fraude, fut hué sur cette seule accusation : « M. de Frémicourt est le maire qui a marié Deutz ! »

Il y avait encore, comme on voit, quelques sentiments généreux en France.

Maintenant, qu'est devenu Deutz ? est-il mort misérable, comme quelques-uns l'assurent ? a-t-il passé aux États-Unis, comme quelques autres le prétendent ? Nous ne saurions le dire. Toutes les biographies abandonnent Deutz après son crime, comme si, après ce crime commis, ce Judas fût devenu la chose de Dieu !

Dieu garde tout honnête homme, s'il est vivant, de le coudoyer ; s'il est mort, de passer sur sa tombe !

CCLVII

« LE ROI S'AMUSE ». — LA CRITIQUE ET LA CENSURE

Tandis que la police de M. Thiers arrêtait madame la duchesse de Berry, à Nantes, la censure arrêtait, à Paris, le drame du *Roi s'amuse*.

La représentation avait eu lieu le 22 novembre. Je n'en rendrai pas compte : je n'y assistais pas ; un peu de froid s'était glissé dans mes relations avec Hugo ; des amis communs nous avaient à peu près brouillés.

Le lendemain de la représentation, la pièce fut brutalement interdite, et l'auteur dut appeler de cette décision devant le tribunal de commerce.

Dans toute autre circonstance, les journaux de l'opposition eussent pris parti pour Victor Hugo ; ils eussent crié à l'oppression, à la tyrannie. Point ! la haine que l'on portait à l'école romantique était si grande, que ce fut à qui donnerait, non pas raison au gouvernement, mais tort à l'auteur.

Ecoutez ce que disait la critique de l'œuvre d'un des poètes les plus éminents qui aient jamais existé. Nous allons la suivre dans ses citations ; nous allons apprécier sa bonne foi.

De qui est le feuilleton qui nous tombe sous la main ? Nous n'en savons rien : le feuilleton n'est pas signé ; seulement, c'est le type de ce qui se faisait alors, de ce qui s'est fait depuis, et de ce qui se fera probablement toujours en critique. Vilain type ! qu'on en juge :

THÉATRE FRANÇAIS. — *Le Roi s'amuse*, drame en cinq actes en vers, par M. Victor Hugo.

« Après *Hernani*, et surtout après *Marion Delorme*, la critique essaya de faire entendre à M. Victor Hugo deux *bonnes vérités* poliment exprimées, comme il convenait à l'égard d'un haut et véritable talent ; la première, *c'est que les essais de M. Victor Hugo révélaient une impuissance et une stérilité absolues dans la conception ;* la deuxième, c'est que M. Victor Hugo avait adopté un système vicieux, qui, au lieu de le conduire à l'original, le poussait au *trivial* et à *l'absurde*... »

Le fait est qu'il est impossible d'être plus poli, n'est-ce pas ? La conséquence naturelle de ces conseils devait faire retourner M. Hugo à ses odes et à ses romans.

Par bonheur, M. Hugo s'est cru aussi fort que ceux qui lui disaient ces deux *bonnes vérités*, et il a continué malgré la

critique. Nous devons à ce fatal entêtement du poète *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Ruy Blas*, *Angelo* et *les Burgraves*.

M. Hugo n'a tenu aucun compte de ces vérités ; il a voulu obstinément faire des drames, et, loin de modifier son système, il l'a outré [illegible] d'une manière monstrueuse. Dans ses drames précédents, il avait encore, en donnant dans le bizarre, conservé quelque principe du vrai et du

Ah ! monsieur le critique, il vous appartient bien de défendre les poètes que l'on traite mal ! avec cela que vous traitez bien M. Hugo [illegible] vos yeux. M. Hugo n'est pas un poète [illegible] taille de Clément Marot. Retournez la lunette, monsieur le critique, et mesurez à sa taille l'auteur des *Odes* [illegible] des *Feuilles d'automne*, de *Notre-Dame* [illegible] d'*Hernani* et de *Marion Delorme*, quitte à vous dresser sur la pointe du pied et même à monter sur [illegible]

Première page du manuscrit du « Roi s'amuse » (dessin de Victor Hugo)

beau, quelque sentiment de la morale et des convenances. Dans *le Roi s'amuse*, il s'est affranchi de tout ; il a tout foulé aux pieds : histoire, raison, morale, dignité de l'art, délicatesse. Il y a progrès... »

Ceci toujours en vertu de la même politesse.
Suivons le critique :

« D'abord, le sujet du drame n'est pas historique, quoique des personnages historiques y figurent. Passons ; car, par le temps qui court, c'est une peccadille. Au moins, un auteur consciencieux, en donnant, dans un *fait faux*, — lisez dans une action fausse, — un rôle à des personnages historiques, s'appliquerait à ne pas les calomnier : l'école actuelle est plus hardie, et connaît peu ces scrupules. Vous allez voir comment M. Hugo vient de traiter sur la scène de la Comédie-Française le roi François Ier, la cour de ce prince, et le poète Clément Marot... »

« Au premier acte, nous sommes à la cour de François Ier ; on entend les sons d'une musique lointaine ; il y a un bal. Un bal, c'est chose neuve depuis quelques années ! Il y en a dans presque tous les drames... »

Où diable avez-vous vu un bal dans *Henri III*, monsieur le critique ?... un bal dans *Christine*, un bal dans *Richard Darlington*, un bal dans *la Tour de Nesle* ? Où avez-vous vu un bal dans *Hernani*, un bal dans *Marion Delorme* ?..

Il y a, il est vrai, une espèce de musique dans *Hernani*, une espèce de bal dans *Antony* ; mais, enfin, vous voyez qu'il n'y a pas abus.

« Bientôt ce sera chose obligée, continue le critique. Donc, François Ier s'amuse ; il fait tout ce qu'il peut pour s'amuser. Les courtisans aussi causent, rient et cherchent à s'amuser. En voilà un grand nombre : M. de Cossé, M. de Si-

[illegible] M. de Montmorency, Clément Marot et une foule de gentilshommes, et, au milieu d'eux, le roi et Triboulet, le fou du roi, en manteau de drap d'or et la marotte à la main. Madame de Cossé laisse tomber son gant ; le roi le ramasse. Les gentilshommes rient et causent de la *femme à Cossé*. Le roi en est amoureux. Triboulet lui donne un conseil pour se défaire du mari : c'est de le faire pendre ; et le roi s'amuse, et les courtisans s'amusent. Du reste, il ne sera plus question de la *femme à Cossé*, et nous ne la reverrons pas. C'est vraiment dommage, car elle est jolie.

L'action ne commence pas encore : toutes les conversations continuent. Triboulet dit au roi beaucoup de mal des savants et des poètes, et nous entendons plus tard François Ier dire *qu'il ne fut jamais temps à mettre un poète dehors*. De leur côté, les courtisans parlent de la maîtresse de Triboulet. L'un d'eux répond :

Ma foi de gentilhomme,
Je m'en soucie autant qu'un poisson d'une pomme !

Ici, le critique se trompe, et je m'en étonne, son erreur ne lui rapportant rien. Ce n'est pas un gentilhomme qui dit les vers cités par le critique, ce n'est pas à propos de la femme de Cossé ou à Cossé que les vers sont dits. L'homme qui les dit, c'est le roi. Les gens dont il se soucie comme les poissons d'une pomme, ce sont les savants.

TRIBOULET

Les femmes, sire, ah ! Dieu !... c'est le ciel, c'est la terre,
C'est tout ! mais vous avez les femmes, vous avez
Les femmes ! Laissez-moi tranquille, vous rêvez
De vouloir des savants.

LE ROI

Ma foi de gentilhomme,
Je m'en soucie autant qu'un poisson d'une pomme !

Revenons au critique.

« En ce moment se présente le comte de Saint-Vallier, qui vient de faire de sanglants reproches au roi, qui en lui faisant grâce de la vie *pour avoir* conspiré, — (il faudrait *parce qu'il a*, et non *pour avoir*, mais les critiques n'y regardent pas de si près) — a séduit sa fille Diane de Poitiers. Il est à remarquer que M. Victor Hugo aime singulièrement les vieillards, et il en place dans tous ses drames. Du moins, le langage qu'il met dans la bouche de Saint-Vallier est noble et beau. Aussi les vers ont été unanimement applaudis, mais la tirade est longue... »

C'était l'occasion, monsieur le critique, puisque vous avez cité des vers que vous trouviez ridicules, de citer au moins ceux que vous trouviez beaux. Il est vrai que cette citation détruirait l'harmonieuse raillerie de votre critique.

A votre défaut, nous les citerons, nous.

Ecoutez bien : c'est à l'homme qui écrit cette langue-là que l'on conseille, comme une bonne vérité, de ne plus écrire pour le théâtre, attendu qu'il est impuissant, stérile, trivial et absurde.

SAINT-VALLIER

Une insulte de plus ! — Vous, sire, écoutez-moi
Comme vous le devez, puisque vous êtes roi !
Vous m'avez fait, un jour, mener pieds nus en Grève,
Là, vous m'avez fait grâce ainsi que dans un rêve,
Et je vous ai béni, ne sachant, en effet,
Ce qu'un roi cache au fond d'une grâce qu'il fait.
Or, vous aviez caché ma honte dans la mienne.
Oui, sire, sans respect pour une race ancienne.
Pour le sang des Poitiers, noble depuis mille ans !
Tandis que, revenant de la Grève à pas lents,
Je priais dans mon cœur le Dieu de la victoire
Qu'il vous donnât mes jours de vie en jours de gloire,
Vous, François de Valois, le soir du même jour,
Sans crainte, sans pitié, sans pudeur, sans amour,
Dans votre lit, tombeau de la vertu des femmes,
Vous avez froidement, sous vos baisers infâmes,
Terni, flétri, souillé, déshonoré, brisé
Diane de Poitiers, comtesse de Brézé...
Quoi ! lorsque j'attendais l'arrêt qui me condamne,
Tu courais donc au Louvre, ô ma chaste Diane !
Et lui, ce roi sacré chevalier par Bayard,
Jeune homme auquel il faut des plaisirs de vieillard,
Pour quelques [illegible] dont lui seul sait le compte,
Ton père sous ses pieds, te marchandait ta honte ;
Et cet affreux tréteau, chose horrible à penser !
Qu'un matin le bourreau vint en Grève dresser,
Avant la fin du jour, devait être, ô misère !
Ou le lit de la fille, ou l'échafaud du père !
O Dieu qui nous jugez, qu'avez-vous dit là-haut,
Quand vos regards ont vu, sur ce même échafaud,
Se vautrer, triste et louche, et sanglante et souillée,
La luxure royale en clémence habillée ?...
Sire ! en faisant cela, vous avez mal agi.
Que du sang d'un vieillard le pavé fût rougi,
C'était bien : ce vieillard, peut-être respectable,
Le méritait, étant de ceux du connétable ;
Mais que pour le vieillard vous ayez pris l'enfant ;
Que vous ayez broyé sous un pied triomphant
La pauvre femme en pleurs, à s'effrayer trop prompte,
C'est une chose impie et dont vous rendrez compte !
Vous avez dépassé votre droit d'un grand pas :
Le père était à vous, mais la fille, non pas :
Ah ! vous m'avez fait grâce ! ah ! vous nommez la chose
Une grâce ! et je suis un ingrat, je suppose !
Sire, au lieu d'abuser ma fille, bien plutôt
Que n'êtes-vous venu vous-même en mon cachot ?
Je vous ai crié : « Faites-moi mourir... Grâce !
Oh ! grâce pour ma fille, et grâce pour ma race !
Oh ! faites-moi mourir ! la tombe et non l'affront !
Pas de tête plutôt qu'une souillure au front.
Oh ! monseigneur le roi, puisque ainsi l'on vous nomme,
Croyez-vous qu'un chrétien, un comte, un gentilhomme
Soit moins décapité, répondez, monseigneur,
Quand, au lieu de la tête, il lui manque l'honneur ? »
J'aurais dit cela, sire, et, le soir, dans l'église,
Dans mon cercueil sanglant, baisant ma barbe grise,
Ma Diane au cœur pur, ma fille au front sacré,
Honorée, eût prié pour son père honoré !...
Sire, je ne viens point redemander ma fille :
Quand on n'a plus d'honneur, on n'a plus de famille.
Qu'elle vous aime ou non d'un amour insensé,
Je n'ai rien à reprendre où la honte a passé.
Gardez-la ! — Seulement, je me suis mis en tête
De venir nous troubler ainsi dans chaque fête ;
Et jusqu'à ce qu'un père, un frère ou quelque époux —
La chose arrivera — nous ait vengé de vous,
Pâle, à tous vos banquets je reviendrai vous dire :
« Vous avez mal agi, vous avez mal fait, sire ! »
Et vous m'écouterez, et votre front terni
Ne se relèvera que quand j'aurai fini.
Vous voudrez, pour forcer ma vengeance à se taire,
Me rendre au bourreau ; non ! vous ne l'oserez faire,
De peur que ce ne soit mon spectre qui, demain,
(Montrant sa tête.)
Ne vienne vous parler, cette tête à la main !

On conçoit que le critique ne cite pas les vers que nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs ; près de pareils vers, que deviendrait sa prose ?

A cette splendide sortie de Saint-Vallier, le roi s'emporte et s'écrie :

On s'oublie à ce point d'audace et de délire !...
(A. M. de Pienne.)
Duc, arrêtez monsieur !

TRIBOULET

Le bonhomme est fou, sire.

SAINT-VALLIER, *levant les bras.*

Soyez maudits tous deux !
Au roi.
Sire, ce n'est pas bien.
Sur le lion mourant vous lâchez votre chien !
(A Triboulet.)
Qui que tu sois, valet à la langue de vipère,
Qui fais risée ainsi de la douleur d'un père,
Sois maudit !
(Au roi.)
J'avais droit d'être par vous traité
Comme une majesté par une majesté.
Vous êtes roi, moi père, et l'âge vaut le trône.
Nous avons tous les deux au front une couronne
Où nul ne doit lever des regards insolents.
Vous de fleurs de lis d'or, et moi de cheveux blancs.
Roi, quand un sacrilège ose insulter la vôtre,
C'est vous qui la vengez ; — c'est Dieu qui venge l'autre !

Le critique continue :

« Le comte de Saint-Vallier termine sa harangue, et sort en maudissant le roi et Triboulet. Le roi en rit, Triboulet en paraît foudroyé. Ce luxe de *conversations peu édifiantes* [illegible] ne se lient en aucune façon à l'action, *et tout le premier acte est*

emploie à nous apprendre que Triboulet a une maîtresse, et que les gentilshommes de la cour veulent l'enlever ».

Dites, monsieur le critique, que vous, *vous personnellement, vous n'avez pas vu en quoi le bal et M. de Saint-Vallier tiennent à l'action*, mais ne dites point qu'ils n'y tiennent en aucune façon.

Vous êtes aveugle, vous êtes sourd, monsieur le critique, mais, par bonheur, nous ne nous boucherons pas les oreilles, et nous ne nous crèverons pas les yeux, pour la seule satisfaction de vous ressembler.

Tenez, vous allez voir en quoi M. de Saint-Vallier ne tient pas à l'action. L'auteur va prendre la peine de nous le dire lui-même :

« Il paraît que nos faiseurs de censures se prétendent scandalisés dans leur morale par *le Roi s'amuse*. Cette pièce a révolté la pudeur des gendarmes ; la brigade Léotaud (1) y était et la trouva obscène ; le bureau des mœurs s'est voilé la face ; M. Vidocq a rougi ; enfin, le mot d'ordre que la censure a donné à la police, et que l'on balbutie depuis quelques jours autour de nous, le voici tout net :

« C'EST QUE LA PIÈCE EST IMMORALE.

« Holà ! mes maîtres, silence sur ce point.

« Expliquons-nous pourtant, non pas avec la police, à laquelle, moi, honnête homme, je défends de parler de ces matières, mais avec le petit nombre de personnes respectables et consciencieuses qui, par des ouï-dire ou après avoir entrevu la représentation, se sont laissé entraîner à partager cette opinion, pour laquelle peut-être le nom seul du poète inculpé aurait dû être une suffisante réfutation. Le drame est imprimé aujourd'hui, et, si vous n'étiez pas à la représentation, lisez ; si vous y étiez, lisez encore.

Souvenez-vous que cette représentation a été moins une représentation qu'une bataille, une espèce de bataille de Montlhéry, — que l'on nous passe cette comparaison un peu ambitieuse, — où les Parisiens et les Bourguignons ont prétendu, chacun de leur côté, avoir *emporté la victoire*, comme dit Mathieu.

« La pièce est immorale.

« Croyez-vous ? est-ce par le fond ?

« Voici le fond :

« Triboulet est difforme, Triboulet est malade, Triboulet est bouffon de cour, triple misère qui le rend méchant. Triboulet hait le roi parce qu'il est le roi, les seigneurs parce qu'ils sont les seigneurs, et les hommes parce qu'ils n'ont pas tous une bosse sur le dos ; son seul passe-temps est d'entre-heurter sans relâche les seigneurs contre le roi, brisant le plus faible au plus fort. Il déprave le roi, il le corrompt il l'abrutit, il le pousse à la tyrannie, à l'ignorance, au vice. Il le lâche à travers toutes les familles de gentilshommes, lui montrant sans cesse la femme à séduire, la sœur à enlever, la fille à déshonorer.

« Le roi dans les mains de Triboulet, n'est qu'un pantin tout-puissant qui brise les existences au milieu desquelles le bouffon le fait jouer : un jour, au milieu d'une fête, au moment même où Triboulet pousse le roi à enlever la femme de M. de Cossé, M. de Saint-Vallier pénètre jusqu'au roi, et lui reproche hautement le déshonneur de Diane de Poitiers. Ce père, auquel le roi a pris sa fille, Triboulet le raille et l'insulte. Le père lève le bras et maudit Triboulet.

« *De ceci découle toute la pièce*. Le sujet véritable du drame, C'EST LA MALÉDICTION DE M. DE SAINT-VALLIER. »

Que disiez-vous donc, monsieur le critique ? « *Ce luxe de conversations peu édifiantes, le bal et le personnage de Saint-Vallier* NE SE LIENT EN AUCUNE FAÇON A L'ACTION. »

Vous ne m'avez pas l'air d'être d'accord avec l'auteur.

Au reste, voyons ce que dit encore l'auteur ; nous verrons après ce que vous dites. Nous vous promettons de ne pas comparer sa prose avec la vôtre.

Ecoutez, c'est Victor Hugo qui parle. — Vous êtes au second acte :

« Cette malédiction sur qui est-elle tombée ?

« Sur Triboulet, fou du roi ? Non, sur Triboulet, qui est homme, qui est père, qui a un cœur, qui a une fille.

« Triboulet a une fille : tout est là. Triboulet n'a que sa fille au monde. Il la cache à tous les yeux, dans un quartier désert dans une maison solitaire. Plus il fait circuler dans la ville la contagion du vice et de la débauche, plus il tient sa fille isolée et murée. Il élève son enfant dans l'innocence, dans la foi et dans la pudeur. Sa plus grande crainte est qu'elle ne tombe dans le mal ; car il sait, lui, méchant, tout ce que l'on y souffre. Eh bien, la malédiction du vieillard atteindra Triboulet dans la seule chose qu'il aime au monde, dans sa fille. Ce même roi, que Triboulet pousse au rapt [illegible] Triboulet ! Le bouffon sera frappé par la [illegible] de la même manière que M. de Saint-[illegible] sa fille séduite et perdue, il tendra un piége au roi pour la venger : c'est sa fille qui y tombera. [illegible] deux élèves le roi et sa fille, le roi, qu'il dirige au vice, sa fille, qu'il fait croître pour la vertu. L'un perdra l'autre. Il veut enlever pour le roi madame de Cossé, [illegible] enlève. Il veut assassiner le roi pour [illegible] sa fille qu'il assassine. Le châtiment ne sera [illegible], la malédiction du père de Diane s[illegible] de Blanche.

« Sans doute, ce n'est pas à nous de décider [illegible] idée dramatique, mais, à coup sûr, c'est une [illegible]

Eh bien, lecteur, de quel avis êtes-vous ?

— Pardieu ! de l'avis de Victor Hugo. Mais pourquoi donc la critique voit-elle et entend-elle si mal ? Elle est donc aveugle ? elle est donc sourde ?

Oh ! cher lecteur, ce serait trop heureux pour elle et pour nous ! Non, vous connaissez le proverbe : Il n'y a pire aveugle que celui qui ne veut pas voir, il n'y pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Et ce que l'auteur a dit de la malédiction de Saint-Vallier est si vrai, que le second acte s'ouvre par ces mots de Triboulet

Ce vieillard m'a maudit !

Mais comme nous l'avons dit, le critique ne voit pas cela. Il continue son analyse :

« Au deuxième acte, Triboulet rôde la nuit auprès d'une maison modeste, voisine de l'hôtel de Cossé. Un homme à la mine hideuse vient lui faire des offres de services. Son métier est de tuer ; il ne prend pas cher, et travaille chez lui et en ville. Triboulet lui répond qu'il n'a pas besoin de lui pour l'instant. Saltabadil — c'est le nom du bandit — s'éloigne, et Triboulet entre dans la maison. Alors, il prononce un long monologue dans lequel il exprime tout ce que lui fait souffrir son métier de fou du roi. Ici, M. Hugo a trouvé encore une tirade éloquente et étincelante de beaux vers... »

Pourquoi ne pas les citer, monsieur le critique ? Ah ! oui, les beaux vers, cela écorche la bouche.

« Triboulet entre chez sa fille et lui exprime, poursuit le critique, toute son affection paternelle. Ici encore, ajoute-t-il, quelques beaux vers... »

Et il passe.

Mais est-ce donc si commun, les beaux vers, que vous les dédaigniez ainsi ? En faites-vous ? votre femme en fait-elle ? vos amis en font-ils ? M. Planche en fait-il ? M. Janin en fait-il ? M. Lirieux en fait-il... dans le genre de ceux-ci ?

BLANCHE

... Mon père, au moins, parlez-moi de ma mère !

TRIBOULET

Oh ! ne réveille pas une pensée amère :
Ne me rappelle pas qu'autrefois j'ai trouvé
— Et, si tu n'étais là, je dirais : « J'ai rêvé ! » —
Une femme, contraire à la plupart des femmes,
Qui, dans ce monde, où rien n'appareille les âmes,
Me voyant seul, infirme, et pauvre, et détesté,
M'aima pour ma misère et ma difformité !
Elle est morte, emportant dans la tombe avec elle
L'angélique secret de son amour infidèle
De son amour passé sur moi comme un éclair ;
Rayon du paradis tombé dans mon enfer !
Que la terre, toujours à me recevoir prête,
Soit légère à ce sein où reposa ma tête !
. . . . . .

BLANCHE

Mon père...

TRIBOULET, *à sa fille*

Est-il ailleurs un cœur qui me réponde ?
Oh ! je t'aime pour tout ce que je hais au monde !
— Assieds-toi près de moi. Viens, parlons de cela.
Dis, aimes-tu ton père ? Et puisque nous voilà
Ensemble, et que ta main entre mes mains repose,
Qu'est-ce donc qui nous force à parler d'autre chose ?

(1) L'agent Léotaud est celui qui arrêta M. de Chateaubriand en 1832.

Ma fille, ce seul bonheur que le ciel m'ait permis !
D'autres ont des parents, des frères, des amis,
Une femme, un mari, des vassaux, un cortège
D'aïeux et d'alliés, plusieurs enfants, que sais-je ?
Moi, je n'ai que toi seule ! Un autre est riche ; — eh bien,
Toi seule es mon trésor, et toi seule es mon bien !
Un autre croit en Dieu ; je ne crois qu'en ton âme !
D'autres ont la jeunesse et l'amour d'une femme ;
Ils ont l'orgueil, l'éclat, la grâce et la santé ;
Ils sont beaux ; moi, vois-tu, je n'ai que ta beauté !
Chère enfant ! — ma cité, mon pays, ma famille,
Mon épouse, ma mère, et ma sœur, et ma fille,
Mon bonheur, ma richesse, et mon culte, et ma loi,
Mon univers c'est toi, toujours toi, rien que toi !
De tout autre côté, ma pauvre âme est froissée.
— Oh ! si je te perdais !... Non, c'est une pensée
Que je ne pourrais pas supporter un moment !
Souris-moi donc un peu. — Ton sourire est charmant !
Oui, c'est toute ta mère ! — Elle était aussi belle.
Tu te passes souvent la main au front comme elle,
Comme pour l'essuyer, car il faut au cœur pur
Un front tout innocent et des yeux tout azur.
Tu rayonnes pour moi d'une angélique flamme,
A travers ton beau corps, mon âme voit ton âme,
Même les yeux fermés, c'est égal, je te vois.
Le jour me vient de toi ! Je me voudrais parfois
Aveugle et l'œil voilé d'obscurité profonde,
Afin de n'avoir pas d'autre soleil au monde !

Eh bien, monsieur le critique, voulez-vous que je vous dise une chose, moi ? C'est que, si une fée, comme dans ces jolis contes d'enfant que vous n'avez pas lus, — car vous n'avez jamais dû être un enfant, vous, — c'est que, si une fée, sa baguette d'or à la main, venait me dire : « Que désires-tu ? que souhaites-tu ? que veux-tu ? Demande, je tiens à ta disposition la jeunesse, la fortune, l'ambition ; tu peux d'un mot avoir vingt-cinq ans, d'un mot être millionnaire, d'un mot être prince ! » je lui dirais : « Oh ! belle et bonne fée, je veux faire des vers comme ceux-là. »

Suivons le critique à travers le troisième acte.

Il raconte comment Blanche est amenée au Louvre ; comment le roi reconnaît, dans celle qu'il prend pour la maîtresse de Triboulet, la Blanche dont il est amoureux, et comment Blanche reconnaît dans le roi Gaucher Mahiet qu'elle aime ; comment Blanche, ne sachant où fuir, en voyant une porte ouverte, fuit par cette porte, et se trouve dans la chambre du roi ; comment, alors, le roi entre derrière elle et referme la porte ; après quoi, les seigneurs font invasion, en riant, suivis de Triboulet au désespoir.

Laissons parler le critique :

« Triboulet se présente et les regarde tous. On vient de mander le roi de la part de la reine. « Il n'est pas levé. — Mais il était là tout à l'heure. — Il est à la chasse. — Ses piqueurs ne sont point partis. »

— On vous dit, comprenez-vous ceci ?
Que le roi ne veut voir personne.

TRIBOULET

Elle est ici !

« Et Triboulet veut pénétrer dans la chambre du roi ; les courtisans le repoussent ; il les supplie, ils en rient ; et Triboulet vomit contre eux l'injure, l'imprécation. Vous n'êtes pas nobles, leur dit-il,

Au milieu des huées,
Vos mères aux laquais se sont prostituées !

« *Et les gentilshommes supportent cela !* »

Oui, ils le supportent, monsieur le critique, et je vais vous dire pourquoi ils le supportent.

C'est que tous ces seigneurs qui ont mis la main au rapt, et qui sont en train de mettre la main au viol, croient avoir enlevé la maîtresse de Triboulet, et qu'ils apprennent tout à coup qu'ils ont enlevé sa fille.

Vous ne direz pas que la chose vous a échappé : elle est dite en beaux vers, et la voix de Ligier n'est point de celles qu'on a le prétexte de ne pas entendre.

M. DE PIENNE, *riant,*

Triboulet a perdu sa maîtresse ! — Gentille
Ou laide, qu'il la cherche ailleurs.

TRIBOULET

Je veux ma fille...

TOUS

Sa fille !

TRIBOULET, *croisant les bras.*

C'est ma fille ! — Oui, riez maintenant !
Ah ! vous restez muets ! Vous trouvez surprenant
Que ce bouffon soit père, et qu'il ait une fille ?
Les loups et les seigneurs n'ont-ils pas leur famille ?
Ne puis-je avoir aussi la mienne ? Allons, assez !
Que si vous plaisantiez, c'est charmant ; finissez !
. . . . . .
Elle est là !
(Les courtisans se placent devant la porte du roi.)

MAROT.

Sa folie en furie est tournée.

TRIBOULET, *reculant avec désespoir.*

Courtisans ! courtisans ! démons ! race damnée !
C'est donc vrai qu'ils m'ont pris ma fille, ces bandits !
Une femme, à leurs yeux, ce n'est rien, je vous dis !
Quand le roi, par bonheur, est un roi de débauches,
Les femmes des seigneurs, lorsqu'ils ne sont pas gauches,
Les servent fort. — L'honneur d'une vierge, pour eux,
C'est un luxe inutile, un trésor onéreux.
Une femme est un champ qui rapporte, une ferme
Dont le royal loyer se paye à chaque terme.
. . . . . .
N'est-ce pas que c'est vrai, messeigneurs ? — En effet,
Vous lui vendriez tous, si ce n'est déjà fait,
Pour un nom, pour un titre, ou toute autre chimère,
(A M. de Brion.)
Toi, ta femme, Brion !
(A M. de Gordes.)
Toi, ta sœur !
(Au jeune page de Pardaillan.)
Toi, ta mère ?

Et le critique s'étonne que tous ces seigneurs se taisent Cela ne nous étonne pas, surtout s'ils ont des enfants.

Est-ce que ce désespoir d'un père qui perd sa fille n'est pas assez effrayant, assez solennel, assez menaçant pour qu'on fasse un instant silence devant lui ?

L'auteur de l'ouvrage, qui est père, qui a écrit ce magnifique vers :

Et les cœurs de lion sont les vrais cœurs de père,

l'a cru, lui. Il s'est trompé ? — Tant mieux pour lui. C'est vous qui avez raison ? — Tant pis pour vous !

— Mais, si cela est ainsi, dites-vous, il eût dû nous prévenir de voir une beauté là où nous voyons un défaut.

Oh ! il vous a prévenu, et à haute voix. Ecoutez plutôt :

UN PAGE *se verse un verre de vin au buffet, et se met à boire en fredonnant :*

Quand Bourbon vit Marseille,
Il a dit à ses gens :
« Vrai-Dieu ! quel capitaine... »

TRIBOULET, *se retournant.*

Je ne sais à quoi tient, vicomte d'Aubusson,
Que je te brise aux dents ton verre et ta chanson !

Vous le voyez, parmi tous ces courtisans, un seul raille. Lequel ? Un enfant, un enfant de quinze ans, qui ne peut pas savoir ce que c'est que la paternité.

— Oh ! me direz-vous, oui, c'est vrai, cela y est ; mais c'était trop fin, nous ne l'avons pas vu.

Cela, messieurs, ce n'est point de ces choses qui se voient, mais qui se sentent. On a des yeux au cœur.

— Et puis, ajoutez-vous, nous n'avons pas d'enfants.

C'est vrai, eunuques et critiques meurent d'habitude sans postérité.

Nous en étions à ces mots, monsieur le critique.

« Et les gentilshommes supportent cela, *et, quand Triboulet le leur commande, ils sortent.*

« TRIBOULET RESTE SEUL, et bientôt sa fille accourt, échevelée, hors d'elle, et se jette dans ses bras. »

Ah ! vous voyez plus clair que vous ne dites, monsieur le critique, car voilà que vous mentez !

Non, ce n'est point ainsi que cela se passe.

TRIBOULET

Ah ! Dieu ! vous le savez que rire ou que vous faire :
C'est donc un grand plaisir de voir un pauvre père
Se meurtrir la poitrine et s'arracher du front
Des cheveux que deux nuits pareilles blanchiront !

(La porte de la chambre du roi s'ouvre. Blanche en sort éperdue, égarée, en désordre, elle vient tomber dans les bras de son père avec un cri terrible.)

BLANCHE

Mon père, ah !

TRIBOULET, *la serrant dans ses bras*

Mon enfant ! ah ! c'est elle ! ah ! ma fille
Ah ! messieurs !
(Suffoqué de sanglots, et riant au travers.)
Voyez-vous, c'est toute ma famille,
Mon ange ! — Elle de moins, quel deuil dans ma maison !
— Messeigneurs, n'est-ce pas que j'avais bien raison ?...
(A Blanche.)
Mais pourquoi pleurer, toi ?

BLANCHE

Malheureux que nous sommes !
La honte..

TRIBOULET

Que dis-tu ?

BLANCHE

Pas devant tous ces hommes !
Rougir devant vous seul !

TRIBOULET, *se tournant vers la porte du roi*

Oh ! l'infâme Elle aussi !

BLANCHE

Seule, seule avec vous !

TRIBOULET, *aux seigneurs.*

Allez-vous-en d'ici !
Et, si le roi François par malheur se hasarde
A passer près d'ici...
(A M. de Vermandois.)
Vous êtes de sa garde,
Dites-lui de ne pas entrer, — que je suis là !
Les seigneurs sortent.)

Vous voyez bien, monsieur le critique, que Triboulet n'est pas seul quand sa fille vient se jeter dans ses bras, *et que, si les seigneurs sortent*, ce n'est point parce que le bouffon du roi leur a ordonné de sortir, mais parce qu'ils ne savent comment demeurer devant le père de Blanche.

Au lieu d'être fausse, comme vous le prétendez, la scène est, au contraire, si profondément creusée, que vous n'avez pas osé la suivre dans cette blessure du cœur que vous avez prise pour un abime.

Oh ! monsieur le critique, c'est que, pour faire le métier que vous faites, il faut être de la taille au moins de celui que vous critiquez.. Voyez-vous un Lilliputien faisant l'analyse de Gulliver !

« En ce moment, continuez-vous, monsieur le critique, en ce moment, le comte de Saint-Vallier, qu'on va mener à la Bastille, recommence ses imprécations contre François Ier, et dit :

Puisque, par votre roi d'outrages abreuvé,
Ma malédiction n'a pas encor trouvé,
Ici-bas ni là-haut, de voix qui me réponde,
Pas une foudre au ciel, pas un bras d'homme au monde,
Je n'espère plus rien. — Ce roi prospérera.

TRIBOULET, *relevant la tête*

Comte ! vous vous trompez ! — Quelqu'un vous vengera ! »

Vous voyez bien que, vous aussi, vous vous trompiez, monsieur le critique, et que M. de Saint-Vallier sert à quelque chose.

« Ce troisième acte est d'une immoralité révoltante ! poursuit le critique. Le même dégoût nous attend au quatrième acte. Nous apercevons la maison du brigand Saltabadil, c'était un [illegible] Le roi y vient au milieu de la nuit il [illegible] à demande à boire on lui en apporte. »

Laissons l'auteur répondre à cette accusation formulée en si beau langage.

« Si l'ouvrage est moral par l'invention, est-ce qu'il serait immoral par l'exécution ? La question, ainsi posée, nous paraît se détruire d'elle-même. Mais voyons. — Probablement, rien d'immoral au premier ni au second acte.

« Est-ce la situation du troisième acte qui vous choque ? Lisez ce troisième acte, et dites-nous si l'impression qui en résulte, en toute probabilité, n'est pas profondément chaste, vertueuse, honnête ?

« Est-ce le quatrième acte ? Mais depuis quand n'est-il plus permis à un roi de courtiser sur la scène une [illegible] d'auberge ? Cela n'est nouveau ni dans l'histoire, ni au théâtre *l'histoire nous permettant de vous montrer François Ier ivre dans les bouges de la rue du Pélican.* Mener un roi dans un mauvais lieu, cela ne serait pas même nouveau non plus le théâtre grec qui est le théâtre classique — l'a fait ; Shakspeare, qui est le théâtre romantique l'a fait. Eh bien, l'auteur de ce drame ne l'a pas fait. Il sait tout ce que l'on a écrit de la maison de Saltabadil ; mais pourquoi lui faire dire ce qu'il n'a pas dit ? pourquoi lui faire franchir de force une limite qui est tout en pareil cas, et qu'il n'a pas franchie ? Cette bohémienne Maguelonne, tant calomniée, n'est assurément pas plus effrontée que toutes les Lisettes et toutes les Martons du vieux théâtre. La cabane de Saltabadil est une hôtellerie, une taverne, le cabaret de la *Pomme de pin*, une auberge suspecte, un coupe-gorge, soit ! mais non un lupanar ; c'est un lieu sinistre, terrible, horrible, effroyable, si vous voulez : ce n'est pas un lieu obscène.

Restent les détails du style. Lisez ! l'auteur accepte pour juges de la sévérité austère de son style les personnes mêmes qui s'effarouchent de la nourrice de Juliette et du père d'Ophélia, de Beaumarchais et de Regnard, de l'*Ecole des femmes* et d'*Amphitryon*, de Dandin et de Sganarelle, et de la grande scène du *Tartufe*, du *Tartufe* accusé aussi d'immoralité dans son temps. Seulement, là où il fallait être franc, il a cru devoir l'être à ses risques et périls : mais toujours avec gravité et mesure ; il veut l'art chaste, mais non pas l'art prude. »

Revenons au critique.

« C'est à minuit que Saltabadil doit livrer le cadavre Le roi, à moitié ivre, est chez Saltabadil, sans défense et couché, et il est onze heures trois quarts. Maguelonne supplie son frère d'épargner un si joli garçon. Le brigand refuse, car il est un honnête brigand, et fait son métier en conscience ; seulement, il désire que quelqu'un se présente pour le tuer et le livrer au lieu de l'autre. Blanche est revenue et a tout entendu ; elle a été violée par le roi ; elle ne l'aime pas, il courtise les femmes les plus infâmes. Blanche va mourir pour lui ! *C'est là un dévouement de jeune fille qui n'a pu être conçu que par M. Victor Hugo*

Pourquoi cela ? voulez-vous dire que Victor Hugo soit le seul qui ait le cœur assez grand pour comprendre ce dévouement ? Alors, il me semble que le blâme tourne singulièrement à la louange.

« Blanche frappe à la porte, entre... et la toile tombe

« Pourquoi M. Hugo ne nous a-t-il pas montré l'assassinat ? Une horreur de plus, qu'est-ce que cela ?

« Au cinquième acte, Triboulet vient devant le cabaret. La nuit est orageuse ; minuit sonne. Alors, le brigand ouvre sa porte, et traîne par terre un sac qui contient un cadavre. Il reçoit le reste des vingt écus, et ferme sa porte Triboulet met le pied sur le cadavre en disant :

Ceci, c'est un bouffon ! et ceci, c'est un roi !

Puis il s'acharne sur le cadavre ; il fait encore des imprécations, et se pavane, et parle de gloire, et de révolution, et de couronne, et revient au cadavre en lui adressant ce vers assez extraordinaire :

M'entends-tu ? m'entends-tu ? m'entends-tu ? m'entends-tu ?... »

En effet, le vers serait assez extraordinaire s'il y était ; mais, par malheur, ce vers n'y est pas.

Voici le vers qui y est, ou plutôt les vers qui y sont

Je te hais, *m'entends-tu?* c'est moi, roi gentilhomme ;
Moi, ce fou, ce bouffon ; moi, cette moitié d'homme,
[illegible] douteux à qui tu disais « Chien »
C'est que, quand la vengeance est en nous, vois-tu bien,
Dans le cœur le plus mort, il n'est plus rien qui dorme ;
Le plus chétif grandit, le plus vil se transforme,
L'esclave tire alors sa haine du fourreau,
Et le chat devient tigre, et le bouffon bourreau !

Il y a loin de là, vous en conviendrez, à ce vers inventé par le critique.

M'entends-tu ? m'entends-tu ? m'entends-tu ? m'entends-tu ?

« Enfin, continue notre Aristarque, après un monologue interminable (interminable, oui, si vous avez entendu tous les vers à la façon dont vous avez entendu celui que vous citez, mais qui vous semblerait court, monsieur le critique, si vous étiez poète !) après un monologue interminable, Triboulet tire le cadavre à lui et va le jeter à la Seine, lorsque sort du cabaret un chevalier qui s'éloigne le long du quai. Triboulet a reconnu le roi ; alors il déchire le sac, et, à la lueur d'un éclair, il reconnaît sa fille ! Il appelle au secours ; on vient avec des flambeaux. Blanche respire encore. On va chercher un médecin ; à peine est-il arrivé, qu'elle meurt, et, au même instant, Triboulet tombe mort.

« Telle est cette pièce monstrueuse, où l'histoire est méprisée, les mœurs du temps méconnues ; des caractères tels que ceux de François Ier et de Clément Marot avilis, calomniés ; où étincellent *à peine* quelques beaux vers pour racheter le vide de la conception, l'absence d'une conduite habile, le manque absolu d'intérêt ; où, enfin, se mêlent, comme dans un chaos, l'horrible, l'ignoble, l'immoral. »

Eh bien, monsieur le critique, êtes-vous content ? Vous êtes-vous bien vengé de l'homme de génie ? avez-vous bien foulé aux pieds son drame, comme Triboulet le cadavre de celui qu'il croit son ennemi ?

Non ! et vous recommencez votre monologue. Ah ! celui-là, vous le trouvez court, n'est-ce pas ? C'est celui de la haine.

Continuez donc ! ce n'est pas une haine sans cause, que la haine du petit contre le grand, et parfois, comme Triboulet nous l'a fait voir à l'endroit du roi, et comme vous allez nous le faire voir à l'endroit du drame, parfois elle tue.

« La première représentation, ajoute le critique, a offert le scandale d'*admirateurs forcenés* et tumultueux, qui, à chaque coup de sifflet qui se faisait entendre, s'écriaient : « A bas les stupides ! à la porte les brutes ! « C'était une cohorte nombreuse d'amis introduite dans la salle avant l'heure accoutumée, une cohorte bien disciplinée, et applaudissant à outrance tout ce qui donnait au public un véritable dégoût. Cependant, malgré cette claque extraordinaire, les sifflets ont été assez forts pour que le nom de M. Victor Hugo n'ait été jeté que dans le tumulte.

« Malgré cette chute éclatante, on annonce pour jeudi une seconde représentation.

« *Hernani*, comparé à ce drame, est un véritable chef-d'œuvre... (ah ! monsieur le critique, si nous avions le temps, comme nous lirions ce que vous avez dit d'*Hernani* !) et l'on peut appliquer à M. Victor Hugo l'épigramme de Boileau contre Corneille.

Après l'*Agésilas*,
Hélas !
Mais, après l'*Attila*,
Holà ! »

Croyez-vous, monsieur le critique, que ces quatre vers de Boileau contre l'auteur du *Cid*, de *Cinna* et de *Polyeucte* ne soient pas une des pauvretés que Boileau ait faites ? Mais, au moins, Boileau se bornait à dénoncer les pièces du vieux Corneille comme faibles : il ne les dénonçait pas à la police comme immorales.

Aussi avec quelle satisfaction le critique ne termine-t-il pas son article par ces mots

« Nous apprenons ce soir que M. le ministre des travaux publics a donné l'ordre de cesser la représentation de cette pièce.

Maintenant suivons le drame de notre ami Victor Hugo devant le tribunal de commerce, comme nous l'avons suivi sur la scène du théâtre de Richelieu : seulement, laissons parler l'auteur lui-même. — La prose de M. Victor Hugo vaut bien la mienne ; par conséquent, mes lecteurs ne se plaindront pas.

« L'apparition de ce drame au théâtre a donné lieu à un acte ministériel inouï.

« Le lendemain de la première représentation, l'auteur reçut de M. Jouslin de la Salle, directeur de la scène au Théâtre-Français, le billet suivant, dont il conserve précieusement l'original :

« Il est dix heures et demie, et je reçois à l'instant *l'ordre*
« de suspendre les représentations du *Roi s'amuse*. C'est
« M. Taylor qui me communique cet ordre de la part du
« ministre.

« Ce 23 novembre. »

« Le premier mouvement de l'auteur fut de douter. L'acte était arbitraire au point d'être incroyable.

« En effet, ce qu'on a appelé la *Charte-Vérité* dit : « Les « Français ont le droit de *publier*... » Remarquez que le texte ne dit pas seulement le *droit d'imprimer*, mais largement et grandement le *droit de publier*. Or, le théâtre n'est qu'un moyen de publication comme la presse, comme la gravure, comme la lithographie. La liberté du théâtre est donc implicitement écrite dans la Charte, avec toutes les autres libertés de la pensée. La loi fondamentale ajoute : « La censure ne pourra jamais être rétablie. » Or, le texte ne dit pas *la censure des journaux, la censure des livres :* il dit *la censure*, la censure en général, toute censure, celle du théâtre comme celle des écrits. Le théâtre ne saurait donc désormais être légalement censuré.

« Ailleurs, la Charte dit : « La confiscation est abolie. » Or, la suppression d'une pièce de théâtre après la représentation n'est pas seulement un acte monstrueux de censure et d'arbitraire, c'est une véritable confiscation, c'est une propriété violemment dérobée au théâtre et à l'auteur.

« Enfin, pour que tout soit net et clair, pour que les quatre ou cinq grands principes spéciaux que la révolution française a coulés en bronze restent intacts sur leurs piédestaux de granit, pour qu'on ne puisse attaquer sournoisement le droit commun des Français avec quarante mille vieilles armes ébréchées que la rouille et la désuétude dévorent dans l'arsenal de nos lois, la Charte, dans un dernier article, abolit expressément tout ce qui, dans les lois antérieures, serait contraire à son texte et à son esprit.

« Ceci est formel. La suppression ministérielle d'une pièce de théâtre attente à la liberté par la censure, à la propriété par la confiscation. Tout notre droit public se révolte contre une pareille voie de fait.

« L'auteur, ne pouvant croire à tant d'insolence et de folie, courut au théâtre. Là, le fait lui fut confirmé de toutes parts. Le ministre avait, en effet, de son droit divin de ministre, intimé *l'ordre* en question. Le ministre n'avait pas de raison à donner. Le ministre lui avait pris sa pièce, lui avait pris son droit, lui avait pris sa chose. Il ne restait plus qu'à le mettre, lui, poète, à la Bastille.

« Nous le répétons, dans le temps où nous vivons, lorsqu'un pareil acte vient vous barrer le passage, et vous prendre brusquement au collet, la première impression est un profond étonnement. Mille questions se pressent dans votre esprit. — Où est la loi ? où est le droit ? Est-ce que cela peut se passer ainsi ? est-ce qu'il y a eu, en effet, quelque chose qu'on a appelé la révolution de juillet ? Il est évident que nous ne sommes plus à Paris ! Dans quel pachalik vivons-nous ?

« La Comédie-Française, stupéfaite et consternée, voulut essayer encore quelques démarches près du ministre pour obtenir la révocation de cette étrange décision ; mais elle perdit sa peine. Le divan... je me trompe, le conseil des ministres s'était assemblé dans la journée.

« Le 23, ce n'était qu'un ordre du ministre ; le 24 ce fut un ordre du ministère.

« Le 23, la pièce n'était que *suspendue ;* le 24, elle fut définitivement défendue. Il fut même enjoint au théâtre de rayer de son affiche ces quatre mots redoutables : *le Roi s'amuse*. Il lui fut enjoint, en outre, à ce malheureux Théâtre-Français, de ne pas se plaindre et de ne souffler mot. Peut-être serait-il beau, loyal et noble de résister à un despotisme si asiatique ; mais les théâtres n'osent pas. La crainte du retrait de leur privilège les fait serfs et sujets, taillables et corvéables à merci, eunuques et muets.

« L'auteur demeura et dut rester étranger à ces démarches du théâtre. Il ne dépend, lui, poète, d'aucun ministre. Ces prières et ces sollicitations, que son intérêt mesquinement consulté lui conseillait peut-être, son devoir de libre écrivain les lui défendait. Demander grâce au pouvoir, c'est le reconnaître. La liberté et la propriété ne sont pas choses d'antichambre. Un droit ne se traite pas comme une faveur. Pour une faveur, réclamez devant le ministre ; pour un droit, réclamez devant le pays.

« C'est donc au pays qu'il s'adresse. Il a deux voies pour obtenir justice : l'opinion publique et les tribunaux. Il les choisit toutes deux.

« Devant l'opinion publique, le procès est déjà jugé et

cause. Et ici, l'auteur doit remercier hautement toutes les personnes graves et indépendantes de la littérature et des arts qui lui ont donné, dans cette occasion, tant de preuves de sympathie et de cordialité. Il comptait d'avance sur leur appui. Il sait que, lorsqu'il s'agit de lutter pour la liberté de l'intelligence et de la pensée, il n'ira pas seul au combat.

« Et, disons-le en passant, le pouvoir par un assez lâche calcul, s'était flatté d'avoir pour auxiliaires, dans cette occasion, jusque dans les rangs de l'opposition, les passions littéraires soulevées depuis si longtemps autour de l'auteur. Il avait cru les haines littéraires plus tenaces encore que les haines politiques, se fondant sur ce que les premières ont leurs racines dans les amours-propres, et les secondes seulement dans les intérêts. Le pouvoir s'est trompé. Son acte brutal a révolté les hommes honnêtes dans tous les camps. L'auteur a vu se rallier à lui, pour faire face à l'arbitraire et à l'injustice, ceux-là mêmes qui l'attaquaient le plus violemment la veille. Si par hasard quelques haines invétérées ont persisté, elles regrettent maintenant le secours momentané qu'elles ont apporté au pouvoir. Tout ce qu'il y a d'honorable et de loyal parmi les ennemis de l'auteur est venu lui tendre la main, quitte à recommencer le combat littéraire aussitôt que le combat politique sera fini. En France, quiconque est persécuté n'a plus d'ennemi que le persécuteur.

« Si, maintenant, après avoir établi que l'acte ministériel est odieux, inqualifiable, impossible en droit, nous voulons bien descendre pour un moment à le discuter comme fait matériel, et à chercher de quels éléments ce fait semble devoir être composé, la première question qui se présente est celle-ci, et il n'est personne qui ne se la soit faite : — Quel peut être le motif d'une pareille mesure?

Certes, si nous daignions descendre encore un instant à accepter pour une minute cette fiction ridicule, que, dans cette occasion, c'est le soin de la morale publique qui émeut nos maîtres, et que, scandalisés de l'état de licence où certains théâtres sont tombés, depuis dix ans, ils ont voulu à la fin, poussés à bout, faire, à travers toutes les lois et tous les droits, un exemple sur un ouvrage et un écrivain, certes, le choix de l'ouvrage serait singulier, il faut en convenir, mais le choix de l'écrivain ne le serait pas moins. Et, en effet, quel est l'homme auquel ce pouvoir myope s'attaque si étrangement? C'est un écrivain ainsi placé que, si son talent peut être contesté de tous, son caractère ne l'est de personne. C'est un honnête homme avéré, prouvé et constaté, chose rare et vénérable en ce temps-ci. C'est un poète que cette même licence des théâtres révolterait et indignerait tout le premier; qui, il y a dix-huit mois, sur le bruit que l'inquisition des théâtres allait être illégalement rétablie, est allé de sa personne, en compagnie de plusieurs auteurs dramatiques, avertir le ministre qu'il eût à se garder d'une pareille mesure; et qui, là, a réclamé hautement une loi répressive des excès du théâtre, tout en protestant contre la censure avec des paroles sévères que le ministre, à coup sûr, n'a pas oubliées. C'est un artiste dévoué à l'art, qui n'a jamais cherché le succès par de pauvres moyens, qui s'est habitué toute sa vie à regarder le public fixement en face. C'est un homme sincère et modéré, qui a déjà livré plus d'un combat pour toute liberté et contre tout arbitraire; qui, en 1829, dans la dernière année de la Restauration, a repoussé tout ce que le gouvernement d'alors lui offrait pour le dédommager de l'interdit lancé sur *Marion Delorme*, et qui, un an plus tard, en 1830, la révolution de juillet étant faite, a refusé, malgré tous les conseils de son intérêt matériel, de laisser représenter cette même *Marion Delorme*, tant qu'elle pourrait être une occasion d'attaque et d'insulte contre le roi tombé, qui l'avait proscrite; conduite bien simple, sans doute, que tout homme d'honneur eût tenue à sa place, mais qui aurait peut-être dû le rendre inviolable désormais à toute censure, et à propos de laquelle il écrivait, lui, en août 1831 : « Les succès de scandale cherché et d'allusions politiques « ne lui sourient guère, il l'avoue. Ces succès valent peu « et durent peu. Et puis c'est précisément quand il n'y a « plus de censure qu'il faut que les auteurs se censurent « eux-mêmes, honnêtement, consciencieusement. C'est ainsi « qu'ils placeront haut la dignité de l'art. Quand on a toute « liberté, il sied de garder toute mesure. »

« A présent que la prétendue immoralité de ce drame est réduite à néant, à présent que tout l'échaudage des mauvaises et honteuses raisons est là, gisant sous nos pieds, il serait temps de signaler le véritable motif de la mesure, le motif d'antichambre, le motif de cour, le motif qu'on ne dit pas, le motif qu'on n'ose s'avouer à soi-même, le motif qu'on avait si bien caché sous un prétexte. Ce motif a déjà transpiré dans le public, et le public a deviné juste. Nous n'en dirons pas davantage. Il est peut-être utile à notre cause que ce soit nous qui offrions à nos adversaires l'exemple de la courtoisie et de la modération. Il est bon que la leçon de dignité et de sagesse soit donnée par le particulier au gouvernement, par celui qui est persécuté à celui qui persécute. D'ailleurs, nous ne sommes pas de ceux qui pensent guérir leur blessure en empoisonnant la plaie d'autrui. Il n'est que trop vrai qu'il y a, au troisième acte de cette pièce, un vers où la sagacité maladroite de quelques familiers du palais a découvert une allusion (je vous demande un peu, moi, une allusion !) à laquelle ni le public ni l'auteur n'avaient songé jusque-là, mais qui, une fois dénoncée de cette façon, devient la plus cruelle et la plus sanglante des injures. Il n'est que trop vrai que ce vers a suffi pour que l'affiche déconcertée du Théâtre-Français reçût l'ordre de ne plus offrir une seule fois à la curiosité du public la petite phrase séditieuse : *le Roi s'amuse*. Ce vers, qui est un fer rouge, nous ne le citerons pas ici; nous ne le signalerons même ailleurs qu'à la dernière extrémité, et si l'on est assez imprudent pour y acculer notre défense. Nous ne ferons pas revivre de vieux scandales historiques. Nous épargnerons autant que possible à une personne [illegible] placée les conséquences de cette étourderie de courtisan. On peut faire, même à un roi, une guerre généreuse. Nous entendons la faire ainsi. Seulement, que les puissants méditent sur l'inconvénient d'avoir pour ami l'ours qui ne sait écraser qu'avec le pavé de la censure les allusions imperceptibles qui viennent se poser sur leur visage.

« Nous ne savons même pas si nous n'aurions pas dans la lutte quelque indulgence pour le ministère lui-même. Tout ceci, à vrai dire, nous inspire une grande pitié. Le gouvernement de juillet est tout nouveau-né, il n'a que trente mois, il est encore au berceau, il a de petites fureurs d'enfant. Mérite-t-il, en effet, qu'on dépense contre lui beaucoup de colère virile? Quand il sera grand, nous verrons.

« Cependant, à n'envisager la question, pour un instant, que sous le point de vue privé, la confiscation censoriale dont il s'agit cause encore plus de dommage peut-être à l'auteur de ce drame qu'à tout autre. En effet, depuis quatorze ans qu'il écrit, il n'est pas un de ses ouvrages qui n'ait eu l'honneur malheureux d'être choisi pour champ de bataille à son apparition, et qui n'ait disparu d'abord pendant un temps plus ou moins long sous la poussière, la fumée et le bruit. Aussi, quand il donne une pièce de théâtre, ce qui lui importe avant tout, ne pouvant espérer un auditoire calme dès la première soirée, c'est la série des représentations. S'il arrive que, le premier jour, sa voix soit couverte par le tumulte, que sa pensée ne soit pas comprise, les jours suivants peuvent corriger le premier jour. *Hernani* a eu cinquante-trois représentations; *Marion Delorme* a eu soixante et une représentations; *le Roi s'amuse*, grâce à une violence ministérielle, n'aura eu qu'une représentation. Assurément, le tort fait à l'auteur est grand. Qui lui rendra intacte et au point où elle en était, cette troisième expérience si importante pour lui? qui lui dira de quoi eût été suivie cette première représentation? qui lui rendra le public du lendemain, ce public ordinairement impartial, ce public sans amis et sans ennemis, ce public qui enseigne le poète et que le poète enseigne?

« Le moment de transition politique où nous sommes est curieux. C'est un de ces instants de fatigue générale, où tous les actes despotiques sont possibles dans la société, même la plus infiltrée d'idées d'émancipation et de liberté. La France a marché vite en juillet 1830; elle a fait trois bonnes journées; elle a fait trois étapes dans le champ de la civilisation et du progrès. Maintenant, beaucoup sont harassés, beaucoup sont essoufflés, beaucoup demandent à faire halte. On veut retenir les esprits généreux, qui ne se lassent pas et qui vont toujours; on veut attendre les tardifs qui sont restés en arrière et leur donner le temps de rejoindre. De là une crainte singulière de tout ce qui remue, de tout ce qui parle, de tout ce qui pense. Situation bizarre, facile à définir. Ce sont toutes les existences qui ont peur de toutes les idées; c'est la ligue des intérêts froissés du mouvement des théories; c'est le commerce qui s'effarouche des systèmes; c'est le marchand qui veut vendre; c'est la rue qui effraye le comptoir; c'est la boutique armée qui se défend.

« A notre avis, le gouvernement abuse de cette disposition au repos et de cette crainte des révolutions nouvelles. Il en est venu à tyranniser petitement. Il a tort pour lui et pour nous. S'il croit qu'il y a maintenant indifférence dans les esprits pour les idées de liberté, il se trompe : il n'y a que lassitude. Il lui sera demandé sévèrement compte un jour de tous les actes illégaux que nous voyons s'accumuler depuis quelque temps. Que de chemin il nous fait faire! il y a deux ans, on [illegible] pour l'ordre; on maintenant à trembler pour la liberté! Des questions de libre pensée, d'intelligence et d'art sont tranchées impérialement par les vizirs du roi des barricades. Il est profondément triste de voir comment se termine la révolution de juillet, *mulier formosa superne*.

« Sans doute, si l'on ne considère que le peu d'importance de l'ouvrage et de l'auteur dont il est ici question, la mesure ministérielle qui les frappe n'est pas grand'chose. Ce

n'est qu'un méchant petit coup d'État littéraire, qui n'a d'autre mérite que de ne pas trop dépareiller la collection d'actes arbitraires à laquelle il fait suite. Mais, si l'on s'élève plus haut, on verra qu'il ne s'agit pas seulement dans cette affaire d'un drame et d'un poète, mais, nous l'avons dit en commençant, que la liberté et la propriété sont toutes deux, sont tout entières engagées dans la question. Ce sont là de hauts et sérieux intérêts, et, quoique l'auteur soit obligé d'entamer cette importante affaire par un simple procès commercial au Théâtre-Français, ne pouvant attaquer directement le ministère, barricadé derrière les fins de non-recevoir du conseil d'État, il espère que sa cause sera, aux yeux de tous, une grande cause le jour où il se présentera, à la barre du tribunal consulaire, avec la liberté à sa droite et la propriété à sa gauche. Il parlera lui-même au besoin pour l'indépendance de son art. Il plaidera son droit fermement, avec gravité et simplicité, sans haine des personnes et sans crainte aussi. Il compte sur le concours de tous, sur l'appui franc et cordial de la presse, sur la justice de l'opinion, sur l'équité des tribunaux. Ils réussira, il n'en doute pas. L'état de siège sera levé dans la cité littéraire comme dans la cité politique.

« Quand cela sera fait, quand il aura rapporté chez lui, intacte, inviolable et sacrée, sa liberté de poète et de citoyen, il se remettra paisiblement à l'œuvre de sa vie, dont on l'arrache violemment, et qu'il eût voulu ne jamais quitter un instant. Il a sa besogne à faire, il le sait, et rien ne l'en distraira. Pour le moment, le rôle politique lui vient : il ne l'a pas cherché, il accepte. Vraiment, le pouvoir qui s'attaque à nous n'aura pas gagné grand'chose à ce que, nous, hommes d'art, nous quittions notre tâche consciencieuse, tranquille, sincère, profonde ; notre tâche sainte, notre tâche du passé et de l'avenir, pour aller nous mêler, indignés et sévères, à cet auditoire irrévérent et railleur, qui, depuis quinze ans, regarde passer avec des huées et des sifflets quelques pauvres diables de gâcheurs politiques, lesquels s'imaginent qu'ils bâtissent un édifice social, parce qu'ils vont tous les jours à grand'peine, suant et soufflant, brouetter des tas de projets de loi des Tuileries au Palais-Bourbon, et du Palais-Bourbon au Luxembourg ! »

Le 19 décembre 1832, l'affaire vint devant le tribunal de commerce.

Tout le Paris artistique s'était rassemblé dans la salle de la bourse, étonnée de voir si bonne compagnie.

Après que son avocat eut parlé, Victor Hugo se leva et prononça le discours suivant :

« Messieurs, après l'orateur éloquent (1) qui me prête si généreusement l'assistance puissante de sa parole, je n'aurais rien à dire si je ne croyais de mon devoir de ne pas laisser passer sans une protestation solennelle et sévère l'acte hardi et coupable qui a violé tout notre droit public dans ma personne.

« Cette cause, messieurs, n'est pas une cause ordinaire. Il semble à quelques personnes, au premier aspect, que ce n'est qu'une simple action commerciale, qu'une réclamation d'indemnité pour la non-exécution d'un contrat privé, en un mot, que le procès d'un auteur à un théâtre. Non, messieurs, c'est plus que cela, c'est le procès d'un citoyen à un gouvernement. Au fond de cette affaire, il y a une pièce défendue *par ordre* : or, une pièce défendue par ordre c'est la censure et la Charte abolit la censure ; une pièce défendue par ordre, c'est la confiscation. Votre jugement, s'il m'est favorable, et il me semble que je vous ferais injure d'en douter, sera un blâme manifeste, quoique indirect, de la censure et de la confiscation.

« Vous voyez, messieurs, combien l'horizon de la cause s'élève et s'élargit. Je plaide ici pour quelque chose de plus haut que mon intérêt propre ; je plaide pour mes droits les plus généraux, pour mon droit de penser et pour mon droit de posséder, c'est-à-dire pour le droit de tous. C'est une cause générale que la mienne, comme c'est une équité absolue que la vôtre. Les petits détails du procès s'effacent devant la question ainsi posée. Je ne suis plus simplement un écrivain, vous n'êtes plus simplement des juges consulaires. Votre conscience est face à face avec la mienne. Sur ce tribunal, vous représentez une idée auguste, et moi, à cette barre, j'en représente une autre. Sur votre siège, il y a la justice ; sur le mien, il y a la liberté.

« Or, la justice et la liberté sont faites pour s'entendre.

« Ce n'est pas la première fois, M. Odilon Barrot vous l'a dit avant moi, messieurs, que le tribunal de commerce aura été appelé à condamner, sans sortir de sa compétence, les actes arbitraires du pouvoir. Le premier tribunal qui a déclaré illégales les ordonnances du 25 juillet 1830, personne ne l'a oublié, c'est le tribunal de commerce. Vous suivrez, messieurs, ces mémorables antécédents, et, quoique la question soit bien moindre, vous maintiendrez le droit aujourd'hui, comme vous l'avez maintenu alors ; vous écouterez, je l'espère, avec sympathie, ce que j'ai à vous dire ; vous avertirez par votre sentence le gouvernement qu'il entre dans une voie mauvaise, et qu'il a eu tort de brutaliser l'art et la pensée ; vous me rendrez mon droit et mon bien ; vous flétrirez au front la police et la censure, qui sont venues chez moi, de nuit, me voler ma liberté et ma propriété avec effraction de la Charte.

« Et ce que je vous dis ici, je le dis sans colère ; cette réparation que je vous demande je la demande avec gravité et modération. A Dieu ne plaise que je gâte la beauté et la bonté de ma cause par des paroles violentes ! Qui a le droit a la force, et qui a la force dédaigne la violence.

« Oui, messieurs, le droit est de mon côté. L'admirable discussion de M. Odilon Barrot vous a prouvé victorieusement qu'il n'y a rien dans l'acte ministériel qui a défendu *le Roi s'amuse* que d'arbitraire, d'illégal et d'inconstitutionnel. En vain essayerait-on de faire revivre, pour attribuer la censure au pouvoir, une loi de la Terreur, une loi qui ordonne en propres termes aux théâtres de jouer trois fois par semaine les tragédies de *Brutus* et de *Guillaume Tell*, de ne monter que des pièces républicaines, et d'arrêter les représentations de tout ouvrage qui tendrait, je cite textuellement, *à dépraver l'esprit public et à réveiller la honteuse superstition de la royauté*. Cette loi, messieurs, les appuis actuels de la royauté nouvelle oseraient-ils bien l'invoquer, et l'invoquer contre *le Roi s'amuse* ? N'est-elle pas évidemment abrogée dans son texte comme dans son esprit ? Faite pour la Terreur, elle est morte avec la Terreur. N'en est-il pas de même de tous ces décrets impériaux d'après lesquels, par exemple, le pouvoir aurait non seulement le droit de censurer les ouvrages de théâtre, mais encore la faculté d'envoyer, selon son bon plaisir et sans jugement, un auteur en prison ? Est-ce que tout cela existe à l'heure qu'il est ? est-ce que toute cette législation d'exception et de raccroc n'a pas été solennellement raturée par la Charte de 1830 ? Nous en appelons au serment sérieux du 9 août. La France de juillet n'a à compter, ni avec le despotisme conventionnel, ni avec le despotisme impérial. La Charte de 1830 ne se laisse bâillonner ni par 1807, ni par 93.

« La liberté de penser, dans tous ses modes de publication, par le théâtre comme par la presse, par la chaire comme par la tribune, c'est là, messieurs, une des principales bases de notre droit public. Sans doute, il faut pour chacun de ces modes de publication une loi organique, une loi répressive et non préventive une loi de bonne foi, d'accord avec la loi fondamentale, et qui, en laissant toute carrière à la liberté, emprisonne la licence dans une pénalité sévère. Le théâtre en particulier, comme lieu public, nous nous empressons de le déclarer, ne saurait se soustraire à la surveillance légitime de l'autorité municipale. Eh bien, messieurs, cette loi, plus facile à faire peut-être qu'on ne pense communément, et que chacun de nous, poètes dramatiques, a probablement construite plus d'une fois dans son esprit, cette loi manque, cette loi n'est pas faite. Nos ministres, qui produisent, bon an mal an, de soixante et dix à quatre-vingts lois par session, n'ont pas jugé à propos de produire celle-là. Une loi sur les théâtres, cela leur aura paru chose peu urgente. Chose peu urgente en effet, qui n'intéresse que la liberté de la pensée, le progrès de la civilisation, la morale publique, le nom des familles, l'honneur des particuliers, et, à de certains moments, la tranquillité de Paris, c'est-à-dire la tranquillité de la France, c'est-à-dire la tranquillité de l'Europe !

« Cette loi de la liberté des théâtres, qui aurait dû être formulée depuis 1830 dans l'esprit de la nouvelle Charte, cette loi manque, je le répète, et manque par la faute du gouvernement. La législation antérieure est évidemment écroulée, et tous les sophismes dont on replâtrerait sa ruine ne la reconstruiraient pas. Donc, entre une loi qui n'existe plus et une loi qui n'existe pas encore, le pouvoir est sans droit pour arrêter une pièce de théâtre. Je n'insisterai pas sur ce que M. Odilon Barrot a si souverainement démontré.

« Ici se présente une objection de second ordre que je vais cependant discuter. — La loi manque, il est vrai, dira-t-on ; mais, dans l'absence de la législation, le pouvoir doit-il rester complètement désarmé ? Ne peut-il pas apparaître tout à coup sur le théâtre une de ces pièces infâmes — faites, évidemment, dans un but de marchandise et de scandale — où tout ce qu'il y a de saint, de religieux et de moral dans le cœur de l'homme, soit effrontément raillé et moqué ; où tout ce qui fait le repos de la famille et la paix de la cité soit remis en question ; où même des personnes vivantes soient pilorées sur la scène, au milieu des huées de la multitude ? La raison d'État n'imposerait-elle pas au gouvernement le devoir de fermer le théâtre à ces ouvrages si monstrueux, malgré le silence de la loi ? Je ne sais pas, messieurs, s'il a jamais été fait de pareils ouvrages, je ne veux pas le savoir, je ne veux pas le croire, et je n'accepterais en aucune façon la charge de les dénoncer ici ; mais, dans ce cas-là

(1) M. Odilon Barrot

même, je le déclare, tout en déplorant le scandale causé, tout en comprenant que d'autres conseillent au pouvoir d'arrêter sur le champ un ouvrage de ce genre, et d'aller ensuite demander aux Chambres un bill d'indemnité, je ne ferai pas, moi, fléchir la rigueur du principe. Je dirai au gouvernement : Voilà les conséquences de votre négligence à présenter une loi aussi pressante que la loi de la liberté théâtrale ! Vous êtes dans votre tort, réparez-le, hâtez-vous de demander une législation pénale aux Chambres, et, en attendant, poursuivez le drame coupable avec le code de la presse, qui, jusqu'à ce que les lois spéciales soient faites, régit, selon moi, tous les modes de publicité. Je dis selon moi, car ce n'est ici que mon opinion personnelle. Mon illustre défenseur, je le sais, n'admet qu'avec plus de restriction que moi la liberté des théâtres ; je parle ici, non avec les lumières du jurisconsulte, mais avec le simple bon sens du citoyen : si je me trompe, qu'on ne prenne acte de mes paroles que contre moi, et non contre mon défenseur. Je le répète, messieurs, je ne ferai pas fléchir la rigueur du principe ; je n'accorderai pas au pouvoir la faculté de confisquer la liberté dans un cas même légitime en apparence, de peur qu'il n'en vînt un jour à la confisquer dans tous les cas ; je penserais que réprimer le scandale par l'arbitraire, c'est faire deux scandales au lieu d'un ; et je dirais, avec un homme éloquent et grave, qui doit gémir aujourd'hui de la façon dont ses disciples appliquent sa doctrine : *Il n'y a pas de droit au-dessus du droit.*

« Or, messieurs, si un pareil abus de pouvoir, tombant même sur une œuvre de licence, d'effronterie et de diffamation, serait déjà inexcusable, combien ne l'est-il pas davantage, et que ne doit-on pas dire quand il tombe sur un ouvrage d'art pur, quand il s'en va choisir, pour la proscrire, à travers toutes les pièces qui ont été données depuis deux ans, précisément une composition sérieuse, austère et morale ? C'est pourtant là ce que le gauche pouvoir qui nous administre a fait en arrêtant *le Roi s'amuse*. M. Odilon Barrot vous a prouvé qu'il avait agi sans droit ; je vous prouve, moi, qu'il a agi sans raison.

« Les motifs que les familiers de la police ont murmurés pendant quelques jours autour de nous pour expliquer la prohibition de cette pièce sont de trois espèces : il y a la raison morale, la raison politique, et, il faut bien le dire aussi, quoique cela soit risible, la raison littéraire. Virgile raconte qu'il entrait plusieurs ingrédients dans les foudres que Vulcain fabriquait pour Jupiter. Le petit foudre ministériel qui a frappé ma pièce, et que la censure avait forgé pour la police, est fait avec trois mauvaises raisons tordues ensemble, mêlées et amalgamées, *tres imbris torti radios*. Examinons-les l'une après l'autre.

« Il y a d'abord, ou plutôt il y avait, la raison morale. Oui, messieurs, je l'affirme, parce que cela est incroyable, la police a prétendu d'abord que *le Roi s'amuse* était, je cite l'expression, *une pièce immorale*. J'ai déjà imposé silence à la police sur ce point. En publiant *le Roi s'amuse*, j'ai déclaré hautement, non pour la police, mais pour les hommes honorables qui veulent bien me lire, que ce drame était profondément moral et sévère. Personne ne m'a démenti, et personne ne me démentira, j'en ai l'intime conviction au fond de ma conscience d'honnête homme. Toutes les préventions que la police avait un moment réussi à soulever contre la moralité de cette œuvre sont évanouies à l'heure où je parle. Quatre mille exemplaires du livre, répandus dans le public, ont plaidé ce procès chacun de leur côté, et ces quatre mille avocats ont gagné leur cause. Dans une pareille matière, d'ailleurs, une affirmation suffisait. Je ne rentrerai donc pas dans une discussion superflue. Seulement, pour l'avenir comme pour le passé, que la police sache, une fois pour toutes, que je ne fais pas de pièces immorales. Qu'on se le tienne pour dit, je n'y reviendrai plus.

« Après la raison morale, il y a la raison politique. Ici, messieurs, comme je ne pourrais exprimer que les mêmes idées en d'autres termes, permettez-moi de vous citer une page de la préface que j'ai attachée au drame... (Cette page de la préface, nous l'avons mise nous-mêmes sous les yeux de nos lecteurs.)

« Après la raison morale et la raison politique, il y a la raison littéraire. Un gouvernement arrêtant une pièce pour des raisons littéraires, ceci est étrange, et ceci n'est pourtant pas sans réalité. Souvenez-vous — si toutefois cela vaut la peine qu'on s'en souvienne — qu'en 1829, à l'époque où les premiers ouvrages dits *romantiques* apparaissaient sur le théâtre, vers le moment où la Comédie-Française recevait *Marion Delorme*, une pétition, signée par sept personnes, fut présentée au roi Charles X, pour obtenir que le Théâtre-Français fût fermé tout bonnement, et de par le roi, aux ouvrages de ce qu'on appelait la *nouvelle école*. Charles X se prit à rire, et répondit qu'en matière littéraire, il n'avait comme nous tous, *que sa place au parterre*. La pétition expira sous le ridicule. Eh bien, messieurs, aujourd'hui, plusieurs des signataires de cette pétition sont députés, députés influents de la [illegible] ayant part au pouvoir, et votant le budget. Ce qu'ils pétitionnaient timidement en 1829, ils ont pu, tout-puissants qu'ils sont, le faire en 1832.

« La notoriété publique raconte, en effet, que ce sont eux qui, le lendemain de la première représentation, ont abordé le ministre à la chambre [illegible] de lui, sous tous les prétextes moraux et politiques possibles, que *le Roi s'amuse* fut arrêté. Le ministre [illegible] et candide, a bravement pris le [illegible] sous toutes ces enveloppes, l'animosité directe et personnelle ; il a cru faire de la proscription politique : j'en suis fâché pour lui, on lui a fait faire de la proscription littéraire. Je n'insisterai pas davantage là-dessus... Cela m'inspire infiniment moins de colère que de pitié ; c'est curieux, voilà tout. Le gouvernement prêtant main forte à l'Académie de 1832 ! Aristote redevenu loi de l'État ! une imperceptible révolution littéraire manœuvrant à fleur d'eau au milieu de nos grandes révolutions politiques ! des députés qui ont déposé Charles X travaillant dans un petit coin à restaurer Boileau ! quelle pauvreté !...

« Messieurs, je résume. En arrêtant ma pièce, le ministre, n'a, d'une part, pas un texte de loi à citer ; d'autre part, pas une raison valable à donner. Cette mesure a deux aspects également mauvais : selon la loi, elle est arbitraire ; selon le raisonnement, elle est absurde. Que peut-il donc alléguer dans cette affaire, le pouvoir qui n'a pour lui ni la raison ni le droit ? Son caprice, sa fantaisie, sa volonté, c'est-à-dire rien !

« Vous ferez justice, messieurs, de cette volonté, de cette fantaisie, de ce caprice. Votre jugement, en me donnant gain de cause, apprendra au pays, dans cette affaire, qui est petite, comme dans celle des ordonnances de juillet, qui était grande, qu'il n'y a en France d'autre *force majeure* que celle de la loi, et qu'il y a, au fond de ce procès, un ordre illégal que le ministre a eu tort de donner, et que le théâtre a eu tort d'exécuter ; votre jugement apprendra au pouvoir que ses amis eux-mêmes le blâment loyalement dans cette occasion ; que le droit de tout citoyen est sacré pour tout ministre ; qu'une fois les conditions d'ordre et de sûreté générale remplies, le théâtre doit être respecté comme une des voix avec lesquelles parle la pensée publique, et qu'enfin, que ce soit la presse, la tribune ou le théâtre, aucun des soupiraux par où s'échappe la liberté de l'intelligence ne peut être fermé sans péril. Je m'adresse à vous avec une foi profonde dans l'excellence de ma cause. Je ne craindrai jamais, dans de pareilles occasions, de prendre un ministère corps à corps ; et les tribunaux sont les juges naturels de ces honorables duels du bon droit contre l'arbitraire, duels moins inégaux qu'on ne pense ; car, s'il y a, d'un côté tout un gouvernement, et, de l'autre, rien qu'un simple citoyen, ce simple citoyen est bien fort quand il peut traîner à votre barre un acte illégal, tout honteux d'être ainsi exposé au grand jour, et le souffleter publiquement, devant vous, comme je le fais, avec quatre articles de la Charte !

« Je ne me dissimule pas, cependant, que l'heure où nous sommes ne ressemble pas à ces dernières années de la Restauration où la résistance aux empiétements du gouvernement était si applaudie, si populaire. Les idées d'immobilité et de pouvoir ont momentanément plus de faveur que les idées de progrès et d'affranchissement. C'est une réaction naturelle après cette brusque reprise de toutes nos libertés au pas de course, qu'on a appelée la révolution de 1830. Mais cette réaction durera peu. Nos ministres seront étonnés un jour de la mémoire implacable avec laquelle les hommes mêmes qui composent à cette heure leur majorité leur rapelleront tous les griefs qu'on a l'air d'oublier si vite aujourd'hui ; d'ailleurs, que ce jour vienne tard ou bientôt, cela ne m'importe guère : dans cette circonstance, je ne cherche pas plus l'applaudissement que je ne crains l'invective ; je n'ai suivi que le conseil austère de mon droit et de mon devoir.

« Je dois le dire ici, j'ai de fortes raisons de croire que le gouvernement profitera de cet engourdissement passager de l'esprit public pour rétablir formellement la censure, et que mon affaire n'est autre chose qu'un prélude, qu'une préparation, qu'un acheminement à une mise hors la loi générale de toutes les libertés du théâtre. En ne faisant pas de loi répressive, en laissant exprès déborder depuis deux ans la licence sur la scène, le gouvernement s'imagine avoir créé dans l'opinion des hommes honnêtes, que cette licence peut révolter, un préjugé favorable à la censure dramatique. Mon avis est qu'il se trompe, et que jamais la censure ne sera en France autre chose qu'une illégalité impopulaire. Quant à moi, que la censure des théâtres soit rétablie par une ordonnance qui serait illégale, ou par une loi qui serait inconstitutionnelle, je déclare que je ne m'y soumettrai jamais que comme on se soumet à un pouvoir de fait, en protestant ; et cette protestation, messieurs, je la fais ici solennellement, et pour le présent, et pour l'avenir.

« Et observez, d'ailleurs, comme, dans cette série d'actes arbitraires qui se succèdent depuis quelque temps, le gou-

vermoulu, manque de grandeur, de franchise et de courage. Cet édifice, beau, quoique incomplet, qu'avait improvisé la révolution de juillet, il le mine lentement, souterrainement, sourdement, obliquement, tortueusement. Il nous prend toujours en traître, par derrière, au moment où l'on ne s'y attend pas. Il n'ose pas censurer ma pièce avant la représentation ; il l'arrête le lendemain. Il nous conteste nos franchises les plus essentielles ; il nous chicane nos facultés les mieux acquises ; il échafaude son arbitraire sur un tas de vieilles lois vermoulues et abrogées ; il s'embusque, pour nous dérober nos droits, dans cette forêt de Bondy des décrets impériaux, à travers lesquels la liberté ne passe jamais sans être dévalisée...

« Je dis que c'est à la probité des tribunaux de l'arrêter dans cette voie, fatale pour lui comme pour nous. Je dis que le pouvoir actuel manque particulièrement de grandeur et de courage dans la manière mesquine dont il fait cette opération [illegible] que chaque gouvernement, par un aveuglement étrange, tente à son tour, et qui consiste à substituer plus ou moins rapidement l'arbitraire à la constitution, le despotisme à la liberté...

« Pour peu que cela continue encore quelque temps, pour peu que les lois proposées soient adoptées, la confiscation de tous nos droits sera complète. Aujourd'hui, on me fait prendre ma liberté de poète par un censeur : demain, on me fera prendre ma liberté de citoyen par un gendarme ; aujourd'hui, on me bannit du théâtre : demain, on me bannira du pays ; aujourd'hui, on me bâillonne : demain, on me déportera ; aujourd'hui, l'état de siège est dans la littérature : demain, il sera dans la cité ; de libertés, de garanties, de charte, de droit public, plus un mot ; néant ! Si le gouvernement, mieux conseillé par ses propres intérêts, ne s'arrête sur cette pente pendant qu'il est temps encore, avant peu nous aurons tout le despotisme de 1807, moins la gloire ; nous aurons l'Empire, moins l'empereur.

« Je n'ai plus que quatre mots à dire, messieurs, et je désire qu'ils soient présents à votre esprit au moment où vous délibérerez. Il n'y a eu dans ce siècle qu'un grand homme, Napoléon, et qu'une grande chose, la liberté ! Nous n'avons plus le grand homme ; tâchons d'avoir la grande chose. »

Il va sans dire que le tribunal se déclara incompétent, et qu'aucune justice ne fut rendue au poète.

CCLVIII

PROCÈS DU « CORSAIRE ». — LE DUC D'ORLÉANS CARICATURISTE. — PROCÈS DE « LA TRIBUNE ». — LE DROIT D'ASSOCIATION CONSACRÉ PAR LE JURY. — STATISTIQUE DES CONDAMNATIONS POLITIQUES SOUS LA RESTAURATION. — « LE PRÉ AUX CLERCS ».

Du reste, mieux valait, à cette époque, un procès politique qu'un procès littéraire, et l'on était bien autrement sûr d'être acquitté, si l'on avait conspiré contre le gouvernement que si l'on avait conspiré contre l'Académie.

Le procès du journal *le Corsaire* suivit celui du *Rot* ou même le précéda, je crois.

Le Corsaire était alors républicain : il avait rendu compte des journées des 5 et 6 juin à notre point de vue, à nous. Voici comment il s'était exprimé ; — nous citons seulement le passage qu'incriminait le ministère public.

« ... La garde nationale de la banlieue est arrivée, et c'est dans la cour même des Tuileries qu'on a distribué des cartouches et de l'eau-de-vie.

« Tout à coup, sur le quai aux Fleurs, sur le quai de la Mégisserie, dans la rue Saint-Martin, près du cloître Saint-Merri, dans la rue Montmartre, dans la rue Saint-Honoré, on entendit gronder la fusillade. Bientôt le canon s'en mêla ; et, pendant ce temps, une soldatesque considérable se portait aux issues des divers quartiers ; le tambour répétait des invitations que la grande masse des citoyens écoutait insouciante et se refusant à la guerre civile.

« Une partie de la ville était barricadée.

« Une promenade royale a eu lieu. Le roi des Français et son fils le duc de Nemours, accompagnés de M. de Montalivet, l'épée à la main, et M. d'Argout, armé de la béquille [illegible] comme disent assez grotesquement les journaux du ministère, ont parcouru les boulevards, et sont revenus sur les quais.

« Plus de quinze cents hommes de cavalerie escortaient le roi.

« Pendant ce temps, le sang ruisselait dans le quartier Saint-Martin. La garde nationale de la banlieue montrait une excitation dont il était difficile de bien connaître la cause ; la fusillade ne cessait pas ; plus de quarante mille hommes agissaient... »

Cet article était poursuivi pour provocation à la rébellion.

Comme on le voit, il n'était pas bienveillant à l'égard du gouvernement de juillet, et la question devait, à notre avis, être posée d'une tout autre façon.

Le gouvernement attaqué avait-il le droit de se défendre ? Sans aucun doute. Avait-il le droit de distribuer des cartouches et de l'eau-de-vie dans la cour des Tuileries ? Certainement ! — N'avons-nous pas vu M. de Rumigny distribuer de la poudre, des balles et du vin au Palais-Royal, le 31 juillet et le 1er août, le matin de la promenade de Rambouillet, enfin ? Oui ; mais, alors, l'action était sympathique, et l'on y applaudissait, tandis que, aujourd'hui, une immense opposition s'organisait contre Louis-Philippe, et l'on blâmait tous ses actes, même ceux de légitime défense.

On attaquait le roi, on attaquait les princes, on attaquait les ministres : tout cela était bien fait, bien vu, bien accueilli.

Philippon, le spirituel rédacteur du *Journal pour rire*, avait eu l'idée de représenter Louis-Philippe sous la forme d'une *poire :* tous les murs de Paris étaient couverts de cette ressemblance grotesque. Il publiait le journal *la Caricature*, où Decamps mit quelques-uns de ses premiers dessins, et *la Caricature avait un succès fou.*

Il n'y avait pas jusqu'au duc d'Orléans qui ne s'en mêlât.

On sait que le prince dessinait de la façon la plus spirituelle et la plus distinguée, qu'il gravait même à l'eau-forte ; et j'ai encore des dessins et des gravures de lui. Il était élève de Fielding, et faisait les animaux avec un grand *chic.*

Un jour, il lui passa par l'esprit une idée de caricature ; elle lui avait été inspirée par les chicanes journalières que la Chambre faisait à son père : c'était de dessiner le roi en Gulliver, et les députés en Lilliputiens.

Le roi était couché de tout son long, lié et garrotté, avec toute la peuplade lilliputienne autour de lui, et profitant de son immobilité forcée pour le fouiller et le visiter.

Une foule d'épisodes, plus comiques les uns que les autres, ressortaient de cette idée première.

M. Jacques Lefebvre, le banquier, roulait une pièce de cinq francs à l'effigie du roi Louis-Philippe, avec les mêmes efforts qu'un charron roule une roue. M. Humann, ministre des finances — autant que je puis me le rappeler — à cette époque, et, par conséquent, grand maître des contributions indirectes, était plongé jusqu'aux genoux dans la poudre si fort appréciée par Sganarelle, et éternuait à se faire sauter le crâne. M. Ganneron, qui avait fait sa fortune dans les suifs, s'avançait, une chandelle à la main, vers le pont entre-bâillé de la culotte de Gulliver, moins brave que le comte Max Edmond des *Burgraves*, et ne sachant pas s'il devait se hasarder dans la nuit de la caverne. M. Thiers et M. Guizot, qui se disputaient déjà le pouvoir, avaient chacun tendu une corde allant du bout de chaque gousset de la veste du roi, et ils s'avançaient, ayant chacun un balancier à la main, vers ces deux goussets royaux, qui portaient, l'un, le titre de ministère de l'intérieur, et l'autre celui de ministère des affaires étrangères ; le balancier de M. Thiers était intitulé : *Libéralisme :* le balancier de M. Guizot était intitulé : *Réaction.* M. Molé et M. Dupin jouaient à la bascule.

Tous ces Lilliputiens étaient aussi ressemblants que possible. Nous ne parlons pas du roi, qui, ayant huit ou dix pouces de long, était, lui, d'une ressemblance parfaite.

Mais voici le plus curieux de l'histoire.

Le duc d'Orléans faisait tirer ses pierres à la lithographie de Motte, le beau-père de notre cher ami Achille Devéria. On avait oublié de dire que cette lithographie, n'étant point destinée au commerce, n'avait pas besoin d'être déposée : le chef d'atelier fit la chose en conscience, et envoya une épreuve au ministère de l'intérieur ; elle était signée : F. O., signature habituelle du duc, *Ferdinand d'Orléans.*

Il va sans dire que la lithographie, non seulement ne fut pas autorisée, mais encore fut portée au roi.

Le roi reconnut la signature de son fils ! On comprend la chasse paternelle que reçut Son Altesse royale. Amende honorable fut faite : le lithographe gratta la tête, et, au lieu de la tête du chef de l'Etat, mit la première tête venue.

En 1834, M. le duc d'Orléans me donna deux exemplaires de cette caricature, une *avant la tête*, l'autre *après la tête ;* j'ai eu la sottise de me les laisser prendre tous deux. Du reste, M. le duc d'Orléans vivant, je n'avais qu'à lui en redemander d'autres ; et je n'y attachais point alors le prix qu'ils méritaient.

Cette digression a pour but de donner une idée du genre d'opposition qui se faisait à cette époque.

Le Corsaire se présentait donc devant le jury comme prévenu de provocation à la rébellion.

Le jury entra dans la salle des délibérations pour la forme : il en sortit aussitôt en déclarant le gérant du *Corsaire* non coupable.

Le procès de *la Tribune* succéda au procès du *Corsaire*. M. Bascans fut acquitté comme l'avait été M. Viennet.

Puis vint l'affaire du *droit d'association*. Dix-neuf membres de la société des Amis du peuple furent cités devant les jurés de la deuxième section. Ils étaient prévenus d'avoir été chefs et administrateurs d'une réunion politique de plus de vingt personnes.

Là, ce fut bien autre chose encore que dans les deux acquittements précédents !

Après trois quarts d'heure de délibération, M. Fenet, chef du jury, donna lecture de cette déclaration :

« Sur la première question : *Y a-t-il eu association se réunissant à des jours marqués, pour s'occuper de politique ?*

« Oui.

« Sur la seconde question : *Les réunions avaient-elles lieu sans l'autorisation du gouvernement ?*

« Oui. »

Vous comprenez qu'après ces deux affirmations, tout le monde croyait la condamnation des accusés certaine.

« Sur la troisième question : *Les prévenus sont-ils coupables ?*

« Non. »

Et la salle tout entière éclata en applaudissements.

Ainsi, le *droit d'association* venait d'être consacré par le jury.

C'est que l'on commençait à être las des condamnations politiques. Une statistique venait d'être publiée, qui donnait la liste des condamnés de la Restauration : les Bourbons de la branche aînée avaient, en quinze ans, fait tomber *cent dix-huit têtes*, et condamné *cent quatorze contumaces* : il y avait eu — pour politique, toujours, — dix-sept condamnations aux travaux forcés à perpétuité, dix-neuf aux travaux forcés à temps ; à la déportation, soixante et douze ; à la reclusion, dix-huit ; au bannissement à perpétuité, soixante et douze ; au bannissement temporaire, trente-cinq. Enfin, le total général des condamnations graves ou légères, depuis la peine de mort jusqu'à la surveillance, s'élevait à *deux mille quatre cent soixante-six !*

Au milieu de tout cela, le 12 décembre, Hérold donnait un chef-d'œuvre : *le Pré-aux-Clercs*.

L'art est un roi qui marche souriant à travers les révolutions, et qui regarde en mépris tous ces bouleversements auxquels il doit survivre.

CCLIX

VICTOR JACQUEMONT

Comme s'achevait cette sanglante année 1832, pendant laquelle le choléra seul avait prélevé sur la population de la France une dîme de quatre-vingt-quinze mille morts, les autorités de Bombay menaient le deuil d'un jeune savant de la plus haute distinction, de Victor Jacquemont.

En sa qualité de savant, Victor Jacquemont détestait les hommes d'imagination ; il nous haïssait tout particulièrement, nous autres dramaturges. Il avait quitté la France en 1828, c'est-à-dire avant le grand mouvement littéraire qui s'était produit, et il ne jugeait du mouvement que par les feuilletons des journaux.

« Tout cela est de bien mauvais goût ! disait-il dans une de ses lettres, qu'un de mes *amis* me montra avec l'empressement ordinaire qu'ont les amis à vous fourrer sous le nez ces sortes d'alcalis. — En mettant sous la remise les Grecs, les Romains et les marquis de notre vieux théâtre, nous n'avons pas été heureux dans leurs successeurs. »

Il nous appelait *messieurs de l'horrible*.

Pauvre Jacquemont ! je le connaissais à peine ; je l'avais vu une fois chez le général la Fayette, qui le traitait en fils. L'illustre vieillard avait l'instinct de ces amitiés-là : tout ce qui fut grand plus tard a été honoré de son amitié ou de sa protection.

La mort de Jacquemont fit à peine impression en France ; il était complètement inconnu à ses compatriotes ; sa réputation data de la publication posthume de ses ouvrages et surtout de sa correspondance de famille, que tout homme d'esprit a lue. Je dis tout homme d'esprit, car il n'y a pas de plus obstiné chercheur d'esprit que l'homme d'esprit. Or, un esprit réel, mais sec et sceptique, est le fond de cette correspondance de Jacquemont ; quant à la foi, c'est autre chose : Jacquemont doute évidemment de tout, même de Dieu.

Dans ses dernières lettres à sa famille, il n'y a pas un mot d'espérance pour une autre vie ; l'immortalité de l'âme, chez Jacquemont, n'est pas même à l'état de rêve. La lettre où il dit adieu à son frère, et, par l'intermédiaire de son frère, à toute sa famille, est désespérante, je ne dirai pas de résignation, mais presque d'insouciance [illegible] parle de lui-même comme il parlerait du premier venu. Mettez la lettre à la troisième personne ; que le moribond dise *il* au lieu de dire *je*, et vous aurez l'annonce officielle de la mort d'un étranger faite par un indifférent.

Voyez, en effet, si cette lettre est celle d'un homme qui meurt à quatre mille lieues de son pays :

« Bombay, au quartier des officiers malades,
1er décembre 1832

« Cher Porphyre,

« Il y a trente-deux jours que je suis arrivé ici fort souffrant, et trente et un que je suis au lit. J'ai pris, dans les forêts empestées de l'île de Salsette, exposé à l'ardeur du soleil dans la saison la plus malsaine, le germe de cette maladie, dont, au reste, j'ai reçu souvent, depuis mon passage à Adjimir, des atteintes sur la nature desquelles je m'étais fait illusion ; c'était des inflammations de foie. Les miasmes pestilentiels de Salsette m'ont achevé. Dès le début du mal, j'ai fait mon testament, et réglé mes affaires. Le soin de mes intérêts reste confié aux mains les plus honorables et les plus amies : M. James Nicol, négociant anglais, ici, — et M. Cordier, à Calcutta.

« M. Nicol fut mon hôte à mon arrivée à Bombay. Un vieil ami ne m'aurait pas prodigué des soins plus affectueux. Cependant, au bout de quelques jours, quand j'étais encore transportable, je quittai sa maison, qui est dans le fort, pour venir occuper un appartement commode et spacieux au quartier des officiers malades, dans la position la plus aérée et la plus salubre, au bord de la mer, et à cent pas de chez mon médecin, le docteur Mac Lennan, le plus habile de Bombay, et dont les soins admirables ont fait, depuis longtemps déjà, pour moi, un ami bien cher.

« Ce qu'il y a, cher Porphyre, de plus cruel dans la pensée de ceux que nous aimons, mourant dans des contrées lointaines, c'est l'idée de l'isolement et de l'abandon dans lesquels peuvent s'être passées les dernières heures de leur existence. Eh bien, mon ami, tu devras trouver quelque consolation dans l'assurance que je te donne, que, depuis mon arrivée ici, je n'ai cessé d'être comblé des attentions les plus affectueuses et les plus touchantes d'une quantité d'hommes bons et aimables. Ils viennent me voir sans cesse, caressent mes caprices de malade, préviennent toutes mes fantaisies : M. Nicol, avant tous ; M. John Box, un des membres du gouvernement ; un vieux colonel du génie, M Goodfellow, et un bien aimable jeune officier, le major Mountain ; et d'autres encore que je ne dis pas.

« L'excellent Mac Lennan a presque compromis sa santé pour moi : c'est que, pendant quelques jours, dans une crise qui semblait ne me laisser aucune chance de vie, il venait deux fois la nuit.

« J'ai dans son habileté la confiance la plus absolue.

« Mes souffrances ont été bien grandes d'abord ; mais, depuis longtemps, je suis réduit à un état de faiblesse qui en est presque exempt. Le pis est que, depuis trente et un jours, je n'ai pas dormi, en tout, une heure. Cependant, ces nuits sans sommeil sont très calmes, et elles ne sont pas désespérément longues.

« La maladie, heureusement, tire à sa fin, qui peut n'être pas fatale, quoique ce soit plus probable ainsi. L'abcès ou les abcès, formés dès le début dans l'intérieur du foie, qui, à une époque récente, promettaient de se résoudre par absorption, paraissent monter et devoir s'ouvrir au dehors prochainement. C'est tout ce que je désire, afin de sortir promptement, soit d'une manière, soit de l'autre, du misérable état où je languis depuis un mois entre la vie et la mort. Tu vois que mes idées sont parfaitement claires ; elles n'ont été que rarement et bien passagèrement confuses, dans quelques paroxysmes violents de douleur, au commencement de ma maladie. J'ai généralement calculé sur le pire, et cela ne les a jamais rendues noires. Ma fin, si c'est elle qui approche, est douce et tranquille. Si tu étais là, assis sur le bord de mon lit, avec notre père et Frédéric, j'aurais l'âme brisée, et ne verrais pas venir la mort avec cette résignation et cette sérénité. Console-toi, console notre père, consolez-vous mutuellement, mes amis.

« Mais je suis épuisé par cet effort d'écrire. Il faut vous

dire : Adieu ! — Adieu. Oh ! que vous êtes aimés de votre pauvre Victor ! — Adieu pour la dernière fois !

« Etendu sur le dos, je ne puis écrire qu'avec un crayon. De peur que ces caractères ne s'effacent, l'excellent M. Nicol copiera cette lettre à la plume, afin que je sois sûr que tu puisses lire mes dernières pensées.

« VICTOR JACQUEMONT.

« J'ai pu signer ce que l'admirable M. Nicol a bien voulu copier. Adieu encore, mes amis ! »

Une seule phrase sort des entrailles de l'homme :

« Adieu !... Oh que vous êtes aimés de votre pauvre Victor ! » Cela explique parfaitement comment une littérature toute de sentiment devait être antipathique à cette organisation froide, savante et spirituelle.

Par bonheur, deux hommes se chargèrent de jeter sur la famille, désolée de cette perte lointaine et inattendue, les consolations mélancoliques que le mourant avait jugé inutile de lui donner.

Un mourant, qui sait qu'on l'aime, ne doit pas trop consoler ceux qu'il quitte ; il doit avoir, au contraire, pitié d'eux en les faisant pleurer : on guérit les cœurs en les amollissant, non en les pétrifiant. L'homme qui a beaucoup pleuré peut seul apprécier la justesse de ce que j'avance ici.

Voici la lettre de M. James Nicol au frère de Jacquemont. — M. James Nicol est anglais, remarquez-le bien, et, cependant, la lettre est écrite en français, c'est-à-dire dans une langue qui n'est pas la langue maternelle de celui qui l'écrit. Il est vrai qu'il y a une langue universelle pour le cœur.

« Bombay, 17 décembre 1832.

« Mon cher monsieur,

« Quoique étranger à vous, le sort m'a désigné pour vous communiquer un événement auquel vous ne vous attendiez pas. C'est avec le plus profond regret que je suis obligé de vous transmettre la dernière lettre de votre frère Victor, et de vous communiquer la dernière consolation qui puisse vous rester, qui est de vous informer de la tranquillité et du peu de souffrance avec laquelle il a reçu le coup fatal, le 17 décembre.

« Votre frère est arrivé chez moi le 29 octobre, venant de Tanna, et étant dans un état de santé très faible depuis une maladie qu'il avait eue peu avant, et dont il croyait être bientôt guéri, et pensant que la brise de mer de cette île aurait promptement rétabli ses forces. Le soir de son arrivée, il fit avec moi une promenade d'une demi-lieue, et, le jour suivant, rendit quelques visites ; mais il rentra de bonne heure, entièrement épuisé. Je lui conseillai d'avoir immédiatement recours à un médecin ; et, le soir même, le docteur Mac Lennan le vit. Pour votre satisfaction, je vais renfermer dans cette lettre une relation de la maladie faite par ce médecin.

« Comme votre frère vous le dit lui-même, il souffrit très vivement dans le commencement de sa maladie ; et, dès le commencement, il était prévenu de la nature dangereuse de cette maladie. Le 4 novembre, il fit son testament, dont je renferme ci-dedans une copie. Vers le 8 novembre, la maladie semblait avoir pris une tournure favorable ; et il nourrissait encore l'espoir de recouvrer la santé, lorsque la formation d'un abcès parut. Il devint alors plus faible de jour en jour, mais conserva, pendant tout le temps de sa maladie une tranquillité et un contentement dont je n'avais pas, avant, vu d'exemple.

« Je le quittai, le 6 décembre, à peu près dans le même état que les jours précédents, mais sans aucune apparence de prochaine dissolution. Cependant, le 7, vers trois heures du matin, il avait été saisi de violentes douleurs qui durèrent environ deux heures. Le docteur Mac Lennan était avec lui pendant ce temps. A cinq heures du matin, votre frère m'envoya chercher ; à mon arrivée, il ne souffrait plus ; mais il s'était opéré un si grand changement dans sa figure, depuis le soir précédent, que je ne pus retenir mes larmes. Alors, me prenant par la main, il me dit : « Ne vous chagrinez pas ; le moment est prochain, et c'est l'accomplissement de mes vœux ; c'est la prière que j'ai adressée au ciel depuis quinze jours. C'est un heureux événement. Dussé-je maintenant vivre, la maladie, probablement, rendrait le reste de ma vie misérable... Ecrivez à mon frère, et dites-lui quel bonheur et quelle tranquillité m'accompagnent au tombeau... »

« Il me recommanda qu'il voulait que je fisse passer ses manuscrits et ses collections en France, et entra dans les plus nombreux détails concernant ses funérailles, qu'il voulut qu'on célébrât comme pour un protestant. Il me pria de faire distinguer son tombeau par une pierre simple avec cette inscription

VICTOR JACQUEMONT
NÉ A PARIS LE 8 AOUT 1801
MORT A BOMBAY
APRÈS AVOIR VOYAGÉ PENDANT TROIS ANS ET DEMI
DANS L'INDE

« Durant le cours de la journée, il eut plusieurs attaques de vomissement, et sa respiration fut considérablement affectée ; mais il garda l'usage de ses facultés aussi parfait qu'en bonne santé. Il s'inquiétait seulement de la mort, ajoutant : « Je suis bien ici ; mais je serai bien mieux dans mon « tombeau ! » Vers cinq heures du soir, il me dit : « Je vais « à présent prendre ma dernière boisson de votre main, et « mourir. » Une violente attaque de vomissement suivit, et on le recoucha sur son lit, entièrement épuisé. Parfois il ouvrait les yeux et semblait, vingt minutes avant sa mort, me reconnaître. Seize minutes après six heures, il rendit l'âme, s'endormant, pour ainsi dire, dans les bras de la mort.

« Son enterrement eut lieu le soir suivant, avec les honneurs militaires, comme membre de la Légion d'honneur, et fut accompagné des membres de ce gouvernement, et de beaucoup d'autres personnes.

« Je prends sincèrement beaucoup de part à la perte irréparable que monsieur votre père et vous avez faite par sa mort. Je n'ai connu votre frère que pendant sa maladie, et je n'ai eu que la triste satisfaction de contribuer de tout mon pouvoir à lui prodiguer tous les soins que demandait sa maladie.

« Pour me conformer aux désirs de votre frère, j'ai fait empaqueter avec soin tous les articles d'histoire naturelle qui sont restés en ma possession ; ils sont contenus dans onze caisses et barils dont je renferme ici la facture et le connaissement, signés par le capitaine du navire français *la Nymphe*, de Bordeaux. J'ai écrit au commissaire général de la marine à Bordeaux, le priant d'aplanir les difficultés qui pourraient s'élever à cet égard. Vous aurez la bonté de lui écrire concernant ces choses. J'ai embarqué aussi une boîte adressée à votre père, contenant tous les écrits que votre frère m'a laissés (1).

« Dans la caisse contenant ses papiers, j'ai mis son ordre de la Légion d'honneur, que votre frère a recommandé particulièrement de vous envoyer. Je vous envoie également sa montre et ses pistolets.

« Ayez la bonté de séparer des autres écrits les catalogues ayant rapport aux collections, en les remettant au Muséum royal.

« J'ai l'honneur d'être, cher monsieur, etc.

« JAMES NICOL. »

L'épitaphe indiquée par le mourant lui-même est terrible de sécheresse et d'isolement. Cet enfant perdu que l'on appelle Antony aurait trouvé pour sa mère inconnue quelque chose de plus filial que ce philosophe pour la sienne.

Puis, à côté de la mère qui nous a conçu dans ses entrailles, n'y a-t-il donc pas la mère qui doit nous recevoir dans son sein ? à côté du berceau éphémère, la tombe éternelle ? Cette terre aride et dévorante de l'Inde ne doit-elle pas rendre chère encore à l'agonisant la douce terre de la patrie ?

O violettes et marguerites qui pousserez un jour sur ma fosse, comme je vous regretterais, si je devais dormir du dernier sommeil dans les sables brûlants de Bombay ! L'âme est peut-être un rêve ; mais le parfum des fleurs est une réalité.

A la lettre de M. James Nicol était jointe la relation de la maladie de Jacquemont par le docteur Mac-Lennan, relation que son étendue nous empêche, à notre grand regret, de reproduire ici, et qui prouve à quel point le mourant avait raison de dire que l'excellent docteur avait compromis pour lui sa propre santé.

Ce ne furent point les seules marques de sympathie que reçut la famille de l'illustre mort.

MM. Cordier, Geoffroy-Saint-Hilaire et de Jussieu adressèrent la lettre suivante à M. Jacquemont père :

« Paris, 21 mai 1833.

« Monsieur,

« Nous sentons trop bien le coup qui vient de vous frapper pour ne pas éprouver le besoin de nous associer à votre douleur, et de vous témoigner à quel point nous la partageons. L'administration du Muséum, qui avait confié à monsieur votre fils la mission qu'il a remplie si honorablement, et à laquelle il a sacrifié sa vie même, ressent à double titre cette perte cruelle ; elle perd en lui un voyageur qui avait

(1) Tous les écrits de Victor Jacquemont, et la description des principaux objets d'histoire naturelle que contiennent les collections qu'il a envoyées au Muséum d'histoire naturelle de Paris, ont été publiés par MM. Firmin Didot frères, sous le titre de *Voyages dans l'Inde*, 6 vol. in-4, dont quatre de texte, et deux contenant 290 planches et 4 cartes (1841-1844).

toute sa confiance, et la science un naturaliste sur lequel se fondait un brillant espoir

« Tout nous autorise à compter que, grâce aux sages précautions qu'il a prises jusque dans ses derniers moments, tous les fruits de ce voyage fatal ne seront pas perdus : que les travaux de M. Victor Jacquemont porteront leurs fruits, et que leurs résultats pourront se développer, moins brillants sans doute qu'entre ses propres mains, mais de manière encore à faire apprécier ce qu'il avait déjà fait, et ce qu'il aurait fait s'il eût vécu.

vie d'un homme [illegible], et que l'on devait fusiller le lendemain.

J'avais besoin d'un mot de M. Guizot pour arriver à ce but : M. Guizot écrivit ce mot sur [illegible] feuille volante qui se trouvait au milieu des [illegible]mont.

L'homme fut sauvé, je raconterai la chose en son lieu et place.

Voilà comment le nom de Jacq[illegible] prend peut être dans ma mémoire et dans mes Mémoires plus d'importance qu'il n'en devait prendre.

George Sand.

« Croyez, monsieur, que, de notre part, rien ne sera négligé pour atteindre ce but, et pour vous donner cette légitime consolation, la seule qui vous reste.

« Veuillez agréer, monsieur, etc.

« *Les professeurs administrateurs du Muséum :*

« CORDIER, *directeur.*
« GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.
« A. DE JUSSIEU. »

En effet, tous les écrits de Victor Jacquemont parvinrent à bon port à Paris. Je les ai vus entre les mains de M. Guizot, un jour que je venais lui demander de m'aider à sauver la

CCLX

GEORGE SAND

Maintenant, disons quelques mots de la production littéraire de cette année 1832.

Nous avons vu qu'elle avait donné, en pièces de théâtre importantes, *Teresa*, *Louis XI*, *Dix Ans de la vie d'une femme*,

un Duel sous Richelieu, la Tour de Nesle, Clotilde, Perrinet Leclerc et *le Roi s'amuse.*

L'annuaire de M. Lesur, qui résume les travaux de l'année, se plaint du peu de fécondité de ces douze mois qui n'ont produit que CENT CINQUANTE-SEPT PIÈCES, au nombre desquelles sont les huit drames que nous venons de nommer.

Quant aux romans, voici ce qu'en dit le chronologiste ; on y reconnaîtra sa bienveillance ordinaire pour la littérature contemporaine :

« Les romans pullulent comme toujours ; ils foisonnent, ils grouillent, pour nous servir de trivialités énergiques. Romans de mœurs, romans historiques, romans psychologiques, physiologiques, pathologiques ; contes et nouvelles drolatiques, fantastiques ; nous en avons de toutes les façons et de toutes les couleurs ! »

Oui, monsieur Lesur ; et, au nombre de ces romans qui pullulent, qui foisonnent, qui grouillent, vous avez même eu deux chefs-d'œuvre de madame Sand, *Indiana* et *Valentine*, et un des meilleurs ouvrages d'Eugène Sue, *la Salamandre.*

Occupons-nous d'abord de madame Sand, de ce génie hermaphrodite, qui réunit la vigueur de l'homme à la grâce de la femme ; qui, pareille au sphinx antique, vivante et mystérieuse énigme, s'accroupit aux extrêmes limites de l'art, avec un visage de femme, des griffes de lion, des ailes d'aigle.

Puis nous reviendrons à Eugène Sue.

Madame Sand était venue à Paris peu de temps avant la révolution de 1830

Que venait-elle faire à Paris? Elle va vous le dire elle-même avec sa franchise accoutumée. Madame Sand porte les habits d'une femme, mais c'est pour se vêtir et non pour se cacher ; à quoi servirait l'hypocrisie à qui possède la force?

« Peu de temps avant la révolution de 1830, dit l'auteur d'*Indiana*, je vins à Paris avec le souci de trouver une occupation, non pas lucrative, mais suffisante. Je n'avais jamais travaillé que pour mon plaisir ; je savais, comme tout le monde, *un peu de tout, rien en somme.* Je tenais beaucoup à trouver un travail qui me permît de rester chez moi. Je ne savais assez d'aucune chose pour m'en servir. Dessin, musique, botanique, langues, histoire, j'avais effleuré tout cela, et je regrettais beaucoup de n'avoir rien pu approfondir ; car, de toutes les occupations, celle qui m'avait toujours le moins tenté, c'était d'écrire pour le public. Il me semblait que, à moins d'un rare talent que je ne me sentais pas, c'était l'affaire de ceux qui ne sont bons à rien. J'aurais donc beaucoup préféré une spécialité. J'avais écrit souvent pour mon amusement personnel ; il me paraissait assez impertinent de prétendre à divertir ou à intéresser les autres, et rien n'était moins dans mon caractère concentré, rêveur et avide de douceurs intimes que cette mise en dehors de tous les sentiments de l'âme.

« Joignez à cela que je savais très imparfaitement ma langue. Nourrie de lectures classiques, je voyais le romantisme se répandre. Je l'avais d'abord raillé et repoussé dans mon coin, dans ma solitude, dans mon for intérieur, et puis j'y avais pris goût, je m'en étais enthousiasmée ; et mon goût, qui n'était pas formé, flottait entre le passé et le présent, sans savoir où se prendre, et chérissait l'un et l'autre sans connaître et sans chercher le moyen de les accorder. »

Il est impossible de mieux peindre l'état de perplexité où le génie se trouve à une certaine époque de la vie, tiré en avant par la foi, en arrière par le doute

En attendant, comme il fallait absolument demander le pain de l'indépendance à un travail de chaque jour, l'auteur d'*Indiana*, qui avait alors vingt-cinq ans, entreprit à la fois de peindre sur éventails, de faire des portraits à quinze francs, et de composer un roman.

Tout cela était bien précaire : les moindres décalques au vernis faisaient plus d'effet que les gouaches du jeune peintre ; on avait pour cinq francs — et plus ressemblants que les siens — les mêmes portraits qu'il vendait quinze francs ; enfin, le roman parut si mauvais à George Sand, qu'il n'essaya pas même, une fois qu'il l'eut terminé, d'en tirer parti. — Cependant, il lui semblait que sa vocation réelle était la littérature.

Il [illegible] de demander conseil à ce qu'on appelle un homme arrivé.

Il y avait à cette époque, à Paris, un littérateur d'un esprit incontestable et presque incontesté, un écrivain de premier ordre, par l'originalité du moins. Il avait publié plusieurs romans dont le plus curieux avait obtenu un de ces étranges succès comme en obtenaient en ce moment-là *Ourika* et *Edouard*. Il avait essayé du théâtre ; il avait fait une comédie pour le Français : cette comédie était tombée avec le bruit du tonnerre ! — J'ai rendu compte de sa première, de son unique représentation.

On le nommait Henri de Latouche. Il était le compatriote de George Sand, l'ami de sa famille. George Sand se décida à l'aller trouver.

De Latouche, que je connaissais peu, je l'ai dit déjà, et avec lequel je me brouillai vers 1832, parce que je n'étais pas assez républicain pour lui, ou plutôt parce que je l'étais d'une autre façon que lui, était, à cette époque, un homme de quarante-cinq ans, au visage pétillant d'esprit, au corps un peu replet, aux manières incontestablement courtoises, quoiqu'il y eût dans cette courtoisie un fond d'ironie éternelle. Avec cela, son langage était choisi, sa parole pure et bien accentuée ; il parlait comme on écrit, ou plutôt comme on dicte.

Était-ce là le guide qui convenait à un commençant? J'en doute.

De Latouche était absolu dans ses opinions ; il lui semblait que tout ce qui ne lui était pas dévoué lui était hostile, que tout ce qui n'était pas pour lui était contre lui. Effaré comme un chamois, il croyait sans cesse qu'il y avait une conspiration ourdie pour le calomnier et le perdre. Il se retirait alors dans sa retraite de la Vallée-aux-Loups. Ses ennemis l'accusaient de faiblesse, et voulaient essayer de l'y poursuivre ; mais, s'ils se hasardaient trop avant, ils revenaient marqués au visage par une griffe de tigre

Il commença par railler cruellement le pauvre novice condamnant, comme Alceste, toutes ses tentatives au cabinet.

« Et, cependant, dit George Sand, sous les railleries et les critiques, sous les flots de moqueries enjouées, mordantes, divertissantes, qu'il me prodiguait dans ses entretiens, je voyais venir la raison, le goût, l'art en un mot. Personne n'excellait mieux que lui à détruire les illusions de l'amour-propre ; mais personne n'avait plus de bonhomie et de délicatesse pour vous conserver l'espoir et le courage. Il avait une voix douce, pénétrante, une prononciation aristocratique et distincte, un air à la fois caressant et railleur. Son œil, crevé dans son enfance, ne le défigurait nullement, et ne gardait de l'accident d'autre trace qu'une espèce de feu rouge qui s'échappait de la prunelle et qui lui donnait, quand il était animé, je ne sais quel éclat fantastique. »

Non, cet œil ne défigurait pas le visage de de Latouche ; mais il lui défigurait terriblement le caractère ! Peut-être aussi de Latouche dut-il à cet œil crevé une portion de son talent, comme Byron dut une portion de son génie à son pied boiteux.

Nous empruntons encore à George Sand lui-même ces quelques lignes, qui forment le complément du caractère de de Latouche.

« M. de Latouche aimait à enseigner, à reprendre, à indiquer ; mais il se lassait vite des vaniteux, et tournait sa verve contre eux en compliments dérisoires, dont rien ne saurait rendre la malice. Quand il trouvait un cœur disposé à profiter de ses lumières, il se faisait affectueux dans sa satire ; sa griffe devenait paternelle ; son œil de feu s'attendrissait ; et, après avoir jeté dehors le trop-plein de son esprit, il vous laissait voir un cœur tendre, sensible, plein de dévouement et de générosité. »

Six mois se passèrent à cette espèce de travail entre l'écolier et le maître, le maître indiquant à l'écolier les lectures à faire, les lui lisant même à sa façon, c'est-à-dire lui racontant le livre au lieu de le lui lire, ajoutant au récit de l'auteur les brillantes broderies de son imagination, laissant, comme cette fée des *Mille et une Nuits* que nous avons tous connue dans notre enfance, tomber de sa bouche, en même temps que chaque parole, une perle ou un diamant.

De Latouche, à cette époque, rédigeait *le Figaro*, espèce de hussard de l'opposition, officier de cavalerie légère, qui, chaque jour, chargeait le gouvernement. Les rédacteurs ordinaires du journal étaient Félix Pyat et Jules Sandeau. George Sand leur fut adjoint.

Cette adjonction fut une sorte de diplôme de baccalauréat ès lettres.

Les trois élèves de de Latouche, — j'espère que, dès que George Sand accepte ce titre, les autres ne le répudieront pas, — les trois élèves de de Latouche avaient un bureau commun de rédaction où ils se réunissaient chaque jour à l'heure convenue.

C'était dans ce bureau qu'assis à des petites tables couvertes de tapis verts, chacun faisait de la *copie*. — On sait que copie est, dans ce cas, très improprement, le synonyme de manuscrit.

De Latouche donnait un thème séance tenante : on brodait dessus, et le journal se trouvait fait d'un seul esprit, puisqu'il n'y avait qu'une seule âme, et que cette âme, comme

le Saint-Esprit sur les apôtres, se répandait en langues de feu sur ses disciples.

Mais toutes ces attentions ne faisaient pas que le pauvre écolier pût passer maître. L'auteur futur d'*Indiana*, de *Valentine* et de tant d'autres merveilles, ne savait pas faire un article de journal, ne savait pas être court.

De Latouche lui réservait toutes les anecdotes sentimentales, qui comportaient un certain développement; mais George Sand se trouvait toujours à l'étroit dans un cadre d'une demi-colonne, d'une colonne, d'une colonne et demie au plus, et, quand l'article *commençait à commencer*, il fallait le finir; il n'y avait plus de place.

Sur dix articles que donnait George Sand à son rédacteur en chef, souvent pas un seul ne pouvait servir, et longtemps il alluma son feu avec de la copie qui — George Sand l'affirme — n'était bonne qu'à cela.

Et, cependant, chaque jour, il lui disait:

— Ne vous découragez pas, mon enfant. Vous ne pouvez pas faire un article en dix lignes aujourd'hui, vous ferez des romans en dix volumes demain. Tâchez d'abord, de vous débarrasser du pastiche; c'est par le pastiche que débute tout commençant. Soyez tranquille, peu à peu, vous deviendrez vous-même et vous ignorerez tout le premier comme cela vous est venu.

Et, en effet, pendant six semaines du printemps de 1832, passées à la campagne, George Sand fit un roman en deux volumes.

Ce roman, c'était *Indiana*.

George Sand revint de la campagne, alla trouver de Latouche, et lui avoua, en tremblant, le nouveau crime qu'il venait de commettre.

— Cela tombe bien! s'écria de Latouche; on dirait que j'avais prévu cela: je vous ai cherché et trouvé un éditeur; donnez-lui votre roman.

— Ne voulez-vous donc pas en prendre connaissance? demanda l'auteur.

— Non; vous lisez mal; je n'aime pas à lire sur un manuscrit. Portez les deux volumes au libraire, touchez vos douze cents francs; je jugerai l'œuvre sur le livre imprimé.

George Sand n'avait rien de mieux à faire que de suivre le conseil donné: elle le suivit. — Nous disons tantôt *il*, tantôt *elle*; que George Sand nous pardonne! n'avons-nous pas dit que son admirable génie était hermaphrodite comme la Fragoletta de son maître!

Un mois après, George Sand recevait de son libraire les douze exemplaires réservés pour l'auteur.

Indiana avait été mise en vente dans la journée.

De Latouche entra.

— Oh! oh! dit-il en flairant des volumes sortant de dessous presse, comme l'ogre du *Petit-Poucet* flaire la chair fraîche, qu'est-ce que cela?

— Hélas! répondit l'écolier tout tremblant, c'est mon livre...

— Ah! oui, *Indiana*, je me le rappelle.

Laissons George Sand raconter elle-même ce moment solennel de sa vie:

« Il s'empare avec vivacité d'un volume, coupa les premières pages avec ses doigts, et commença à se moquer comme à l'ordinaire, s'écriant:

« Ah! pastiche, pastiche, que me veux-tu? Voilà du Balzac, *si ça peut!*

« Et, venant avec moi sur le balcon qui couronnait le toit de la maison, il me dit et me redit toutes les spirituelles et excellentes choses qu'il m'avait déjà dites sur la nécessité d'être soi, et de ne pas imiter les autres.

« Il me sembla, d'abord, qu'il était injuste cette fois, et puis, à mesure qu'il parlait, je fus de son avis. Il me dit qu'il fallait retourner à mes aquarelles sur écrans et sur tabatières; ce qui m'amusait certes bien plus que le reste, mais ce dont je ne trouvais malheureusement pas le débit.

« Ma position était redevenue désespérante; et, cependant, soit que je n'eusse nourri aucun espoir de succès, soit que je fusse armé de l'insouciance de la jeunesse, je ne m'affectai pas de l'arrêt de mon juge, et je passai une nuit fort tranquille.

« A mon réveil, je reçus de lui ce billet, que j'ai toujours conservé:

« Oubliez toutes mes duretés d'hier, oubliez toutes les du-
« retés que je vous ai dites depuis six mois; j'ai passé la
« nuit à vous lire. »

« Suivent deux lignes d'éloges que l'amitié seule pouvait dicter, mais qu'il y aurait mauvais goût à transcrire ici, et le billet se terminait par ce mot paternel:

« Oh! mon enfant, que je suis content de vous! »

Avec *Indiana*, George Sand avait mis le pied dans le monde littéraire; avec *Valentine*, elle y mit les deux pieds.

Vous savez, maintenant, le point de départ de ce mâle et vigoureux génie qui a nom George Sand.

CCLXI

EUGÈNE SUE — SA FAMILLE — SA NAISSANCE — GRAIN DE FOLIE — SA MARRAINE, SON ÉDUCATION — LA CALLE — L'ATELIER SUE — CHŒUR DE BOTANISTES — COMITÉ — DÎNER SUR L'HERBE — EUGÈNE SUE PART POUR L'ARMÉE — SON RETOUR — LA CHAMBRE DE FERDINAND LANGLÉ — LE CAPITAINE GAUTHIER.

A vingt kilomètres de Grasse existe un petit port de mer que l'on appelle la Calle; c'est le berceau de la famille Sue, célèbre à la fois dans les sciences et dans les lettres.

La Calle est encore peuplée par des membres de cette famille, qui composent à eux seuls la moitié peut-être de la population.

C'est de là que, vers la fin du règne de Louis XIV, partit un jeune étudiant aventureux, qui vint s'établir médecin à Paris.

Ayant réussi, il appela ses neveux dans la capitale.

Deux d'entre eux s'y distinguèrent particulièrement: Pierre Sue, qui devint professeur en médecine légale et bibliothécaire de l'Ecole: celui-ci a laissé des œuvres de haute science; Jean Sue, qui fut chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, professeur de l'Ecole de médecine, professeur d'anatomie à l'Ecole des beaux-arts, chirurgien du roi Louis XVI.

Ce dernier eut pour successeur et continuateur Jean-Joseph Sue, qui outre la place de professeur des Beaux-Arts, qu'il hérita de son père, devint médecin en chef de la garde impériale, et, plus tard, médecin en chef de la maison militaire du roi.

Ce fut le père d'Eugène Sue, — et le même qui soutint contre Cabanis la fameuse discussion à propos de la guillotine, lorsque son inventeur prétendit que les guillotinés en seraient quittes pour une légère fraîcheur sur le cou; Jean-Joseph Sue était, au contraire, pour la persistance de la douleur, et il défendit son opinion par des arguments qui prouvaient sa science profonde de l'anatomie, et par des exemples pris, les uns chez les médecins allemands, et les autres sur nature.

Nous avons lu toute cette discussion à propos de nos *Mille et un Fantômes*; et nous déclarons y avoir pris un vif intérêt.

Eugène Sue naquit le 1er janvier 1803. Il a, par conséquent, cinq mois de moins que moi, et quelques jours de plus que Victor Hugo.

Il eut pour parrain le prince Eugène, pour marraine l'impératrice Joséphine; de là son prénom d'Eugène.

Il fut nourri par une chèvre, et a conservé longtemps les allures brusques et sautillantes de sa nourrice.

Il fit ou plutôt ne fit pas ses études au collège Bourbon: — comme tous les hommes qui doivent conquérir dans les lettres un nom original et une position éminente, c'était un exécrable écolier.

Son père, médecin de dames, faisant un cours d'histoire naturelle à l'usage des gens du monde, s'était remarié trois fois. Il était riche de deux millions, à peu près, et demeurait rue du Chemin-du-Rempart, rue qui a disparu, et qui était située derrière la Madeleine. Tout ce quartier alors était occupé par des chantiers; le terrain n'y valait pas le quart de ce qu'il vaut aujourd'hui. M. Sue y possédait une belle maison avec un magnifique jardin.

Dans la même maison que M. Sue demeurait sa sœur, mère de Ferdinand Langlé, qui, en collaboration avec Villeneuve, a fait, de 1822 à 1830, une cinquantaine de vaudevilles.

A l'époque où nous en sommes, 1817 ou 1818, les deux cousins allaient ensemble au collège Bourbon, c'est-à-dire Ferdinand Langlé allait au collège, et Eugène Sue était censé y aller.

Il avait un répétiteur à domicile le père Delteil, brave Auvergnat de cinq pieds de haut, qui, pour remplir son devoir de répétiteur, n'hésitait pas à soutenir les luttes corps à corps avec son élève, lequel fuyait dans le jardin, mais fuyait à la manière de la Galatée de Virgile, pour être poursuivi.

Une fois arrivé dans le jardin, l'écolier rebelle se trouvait à la fois dans un arsenal d'armes défensives et offensives.

Les armes défensives, c'étaient les plates-bandes du jardin botanique, dans lesquelles il se réfugiait, et où son répé-

titeur n'osait le poursuivre, de peur de fouler aux pieds ces plantes rares que l'écolier fugitif écrasait impitoyablement, sans remords et à pleines semelles ; les armes offensives, c'étaient les échalas portant, sur des étiquettes, les noms scientifiques des plantes, échalas qu'Eugène Sue convertissait en javelots, et dont il accablait son maître avec une habileté qui aurait fait honneur à un élève de Castor et Pollux, les deux plus habiles lanceurs de javelots de l'antiquité.

Quand il fut démontré au père d'Eugène que la vocation de son fils était de lancer le javelot, et non d'expliquer Horace et Virgile, il le tira du collège, et le fit entrer comme chirurgien sous-aide à l'hôpital de la maison du roi, dont il était chirurgien chef, et qui était situé rue Blanche.

Eugène Sue trouva là son cousin Ferdinand Langlé et le futur docteur Louis Véron.

Nous avons dit qu'Eugène Sue avait beaucoup du caractère de sa nourrice : c'était le franc gamin de bonne maison, toujours prêt à faire quelque méchant tour, même à son père, surtout à son père, qui venait de se remarier et le tenait très rudement.

Mais aussi on se vengeait bien de cette rudesse !

Le docteur Sue occupait ses élèves à lui préparer son cours d'histoire naturelle ; la préparation se faisait dans un magnifique cabinet d'anatomie qu'il a laissé par testament aux Beaux-Arts. Ce cabinet contenait, entre autres choses, le cerveau de Mirabeau, conservé dans un bocal.

Les préparateurs en titre étaient Eugène Sue, Ferdinand Langlé et un de leurs amis nommé Delâtre, qui fut depuis, et qui est probablement encore docteur-médecin ; les préparateurs amateurs étaient nommés Achille Petit et ce vieil et spirituel ami dont j'ai déjà tant parlé, James Rousseau.

Les séances de préparation étaient assez tristes, d'autant plus tristes qu'on avait devant soi, à la portée de la main, deux armoires pleines de vins près desquels le nectar des dieux n'était que de la blanquette de Limoux : ces vins étaient des cadeaux qu'après 1814, les souverains alliés avaient faits au docteur Sue. Il y avait des vins de Tokai donnés par l'empereur d'Autriche, des vins du Rhin donnés par le roi de Prusse, du johannisberg donné par M. de Metternich, et, enfin, une centaine de bouteilles de vin d'Alicante données par madame de Morville, et qui portaient la date respectable, mieux que respectable, vénérable de 1750.

On avait essayé de tous les moyens pour ouvrir les armoires : elles avaient vertueusement résisté à la persuasion comme à la force ; on désespérait de faire jamais connaissance avec l'alicante de madame de Morville, avec le johannisberg de M. de Metternich, avec le liebfraumilch du roi de Prusse, et avec le tokai de l'empereur d'Autriche, autrement que par les échantillons que, dans ses grands dîners, le docteur Sue versait à ses convives dans des dés à coudre, lorsqu'un jour, en fouillant dans un squelette, Eugène Sue y trouva, par hasard, un trousseau de clefs.

C'étaient les clefs des armoires.

Dès le premier jour on mit la main sur une bouteille de vin de Tokai au cachet impérial, et on la vida jusqu'à la dernière goutte ; puis on fit disparaître la bouteille.

Le lendemain, ce fut le tour du johannisberg ; le surlendemain, du liebfraumilch ; le jour suivant, de l'alicante.

On fit de ces trois bouteilles comme de la première.

Mais James Rousseau, qui était l'aîné, et qui, par conséquent, avait une science du monde supérieure à celle de ses jeunes amis lesquels hasardaient leurs premiers pas sur le terrain glissant de la société, James Rousseau fit judicieusement observer qu'au train dont on y allait, on creuserait bien vite un gouffre, que l'œil du docteur Sue plongerait au fond de ce gouffre, et qu'il y trouverait la vérité.

Il fit alors cette proposition astucieuse, de boire chaque bouteille au tiers seulement, de la remplir d'une composition qui, autant que possible, se rapprocherait du vin, de la reboucher artistement, et de la remettre ensuite à sa place.

Ferdinand Langé approuva la proposition, et ajouta un amendement : c'était de procéder à cette grande solennité de l'ouverture de l'armoire à la manière antique, c'est-à-dire avec accompagnement de chœurs.

Ces deux propositions passèrent à l'unanimité.

Le même jour, on ouvrit l'armoire sur un chœur imité de *la Leçon de botanique* de Dupaty

Le coryphée chantait :

Que l'amour et la botanique
N'occupent pas tous les instants ;
Il faut aussi que l'on s'applique
A boire le vin des parents !

CHŒUR.

Buvons le vin des grands parents !

Et on joignait l'exemple au précepte.

Une fois en train, on composa un second chœur pour le travail. — Ce travail consistait particulièrement à empailler de magnifiques oiseaux que l'on recevait des quatre parties du monde.

Voici le chœur des travailleurs.

Goûtons le sort que le ciel nous destine ;
Reposons-nous sur le sein des oiseaux ;
Mêlons le camphre à la térébenthine,
Et par le vin égayons nos travaux.

Sur quoi, on buvait une seconde gorgée à la bouteille, qui se trouvait à moitié vide.

Il s'agissait de suivre l'ordonnance de James Rousseau, et de la remplir.

A cet effet, on avait nommé un comité de chimie, composé de Ferdinand Langlé, d'Eugène Sue et de Delâtre ; plus tard, Romieu y fut adjoint.

Ce comité de chimie faisait un affreux mélange de mélasse, de réglisse et de caramel, remplaçait le vin bu par ce mélange improvisé, rebouchait la bouteille aussi soigneusement que possible, et la remettait à sa place.

Quand c'était du vin blanc, on clarifiait la préparation avec du blanc d'œuf battu.

Mais la punition retombait parfois sur les coupables.

M. Sue donnait de grands et magnifiques dîners ; au dessert, on buvait tantôt l'alicante de madame de Morville, tantôt le tokai de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, tantôt le johannisberg de M. de Metternich, tantôt le liebfraumilch du roi de Prusse.

Tout allait à merveille, si l'on tombait sur une bouteille vierge ; mais, si l'on tombait sur une bouteille revue et corrigée par le comité de chimie...

Il fallait avaler le breuvage !

Le docteur Sue goûtait son vin, faisait une légère grimace, et disait :

— Il est bon, mais il demande à être bu.

Et c'était une si grande vérité, et le vin demandait si bien à être bu, que, le lendemain, on recommençait à boire.

Tout cela devait finir par une catastrophe, et, en effet, cela finit ainsi.

Un jour que l'on croyait le docteur Sue à sa campagne de Bouqueval d'où l'on comptait bien qu'il ne reviendrait pas de la journée, on s'était, à force de séductions sur la cuisinière et les domestiques, fait servir dans le jardin un excellent dîner sur l'herbe.

Tous les empailleurs, comité de chimie compris, étaient là, couchés sur le gazon, couronnés de roses comme des Sybarites, buvant le tokai et le johannisberg, ou plutôt l'ayant bu, quand, tout à coup, la porte de la maison donnant sur le jardin s'ouvre, et le commandeur apparaît.

Le commandeur, c'était le docteur Sue

Chacun s'enfuit et se cache ; Rousseau seul prend son verre plein, remplit un second verre, et, tout en trébuchant, s'avance droit vers le docteur.

— Ah ! mon bon monsieur Sue, dit-il, voilà de fameux tokai ! A la santé de l'empereur d'Autriche !

On devine la colère dans laquelle entra le docteur en retrouvant, sur le gazon, le cadavre d'une bouteille de tokai, de deux bouteilles de johannisberg, et de trois bouteilles d'alicante. — On avait bu l'alicante à l'ordinaire.

Les mots de vol, d'effraction, de procureur du roi, de police correctionnelle grondèrent dans l'air comme gronde la foudre dans un nuage de tempête.

La terreur des coupables fut profonde. Delâtre connaissait un puits desséché aux environs de Clermont, et proposait de s'y réfugier

Huit jours après, Eugène Sue partait, comme sous-aide, pour faire la campagne d'Espagne de 1823.

Il fit cette campagne, resta un an à Cadix, et ne revint à Paris qu'au commencement de 1825.

Le feu du Trocadéro lui avait fait pousser les cheveux et les moustaches : il était parti imberbe comme une pomme d'api, il revenait chevelu comme un roi de la première race, barbu comme un mougik.

Cette croissance capillaire flatta sans doute l'amour-propre du docteur Sue, mais ne relâcha en rien les cordons de sa bourse, qu'il tenait très serrés.

Desforges, qui avait une petite fortune à lui, Ferdinand Langlé, que sa mère adorait, étaient les deux Crassus de la société ; quelquefois, comme faisait Crassus à César, ils prêtaient, non pas trente millions de sesterces, mais vingt, trente, quarante, cinquante et même jusqu'à cent francs aux plus nécessiteux de la joyeuse bande.

Outre sa bourse, Ferdinand Langlé mettait à la disposition de ceux des membres de la société qui n'étaient jamais sûrs ni d'un lit, ni d'un souper, sa chambre dans la maison de M. Sue, et l'*en cas* que sa mère lui faisait préparer tous les soirs.

Ferdinand Langlé, déjà grand garçon de vingt-trois ans, auteur d'une douzaine de vaudevilles, amant de cette charmante fille, morte avant l'heure de sa mort, que l'on appe-

lait Fleuriet, et qui était actrice au Gymnase (1), Ferdinand Langlé rentrait rarement chez lui, mais comme le domestique disait constamment que Ferdinand vivait avec la régularité d'une religieuse, tous les soirs, la bonne mère ordonnait de mettre l'en cas sur sa table de nuit.

Le domestique mettait l'en cas sur la table de nuit, et la clef de la petite porte de la rue à un endroit convenu.

Un attardé se trouvait sans asile : il se dirigeait vers la rue du Chemin-du-Rempart, allongeait la main dans un trou de la muraille, y trouvait la clef, ouvrait la porte, remettait religieusement la clef à sa place, tirait la porte derrière lui, allumait la bougie, s'il était le premier, mangeait, buvait et se couchait dans le lit ; si un second suivait le premier, il trouvait la clef au même endroit, pénétrait de la même façon, mangeait le reste du poulet, buvait le reste du vin, levait la couverture à son tour, et se fourrait dessous ; — si un troisième suivait, même jeu pour la clef, même jeu pour la porte ; seulement celui-là, qui ne trouvait plus ni poulet, ni vin, ni place dans le lit, mangeait le reste du pain, buvait un verre d'eau, et s'étendait sur le canapé.

Et ainsi de suite.

Si le nombre grossissait outre mesure, les derniers venus tiraient un matelas du lit, et couchaient à terre.

Une nuit, Rousseau arriva le dernier, et compta quatorze jambes.

Ce fut dans cette chambre que Henry Monnier et Romieu se rencontrèrent pour la première fois et firent connaissance ; le lendemain ils se tutoyaient, et se tutoyèrent jusqu'au jour où Romieu fut nommé préfet, et ne tutoya plus personne.

Le matin, on était assez souvent réveillé par une visite : c'était un brigadier aux gardes qui passait, et qui, en passant venait voir l'état de la cave aux liqueurs de Ferdinand Langlé.

Ce brigadier aux gardes, que j'ai beaucoup connu, mérite une mention particulière.

Il se nommait Gauthier de Villiers.

C'était non seulement un des plus braves soldats de l'armée, mais encore un des plus vigoureux poignets de France. Le mot poignet s'étend ici au corps tout entier.

Qu'est devenu le capitaine Gauthier ? Je n'en sais rien. Je voudrais bien le revoir une fois encore, au risque qu'il me brisât le poignet en me serrant la main.

C'était le courage et la bonté de Porthos. Il n'eût, pour rien au monde, donné une chiquenaude à un enfant ; seulement, il avait plus d'esprit que M. de Pierrefonds.

Il avait servi dans les grenadiers à cheval de l'Empire : il s'était fait faire un sabre particulier : quand il chargeait, et qu'il avait, d'outre en outre, traversé quelque cavalier ennemi, il l'enlevait de son cheval à la force du poignet, et le rejetait derrière lui comme il eût fait d'une botte de foin.

Gauthier arrêtait d'une seule main un tilbury lancé au grand trot. Gauthier descendait de cheval, prenait son cheval sur les épaules, et le portait pendant dix, quinze, vingt pas avec presque autant de facilité que son cheval le portait lui-même. Il prenait une assiette de porcelaine, et passait son doigt au travers avec la même facilité qu'une balle passe à travers une cible de carton.

Un jour, aux gardes, on lui avait fait une injustice dont il voulait satisfaction. Il attendit sur le pont des Tuileries le roi Louis XVIII, qui devait sortir. Au moment où Sa Majesté passait, allant, comme d'habitude, au grand trot de son attelage, Gauthier sauta à la tête des chevaux, et arrêta le carrosse tout court.

Louis XVIII mit la tête à la portière et reconnut son brigadier aux gardes.

— Ah ! c'est toi, dit-il de sa petite voix flûtée, c'est toi, Gauthier ? Eh bien, que veux-tu, mon ami.

Gauthier alors s'avança et exposa sa demande.

— J'examinerai, j'examinerai, répondit Louis XVIII.

Huit jours après, justice était faite à Gauthier.

Gauthier avait une spécialité : il était *sauveur*. Si un homme tombait à l'eau et se noyait, Gauthier se jetait à l'eau et le sauvait ; si le feu prenait à quelque maison, et qu'un locataire en retard risquât d'être brûlé, Gauthier sauvait le retardataire.

Il avait sauvé le vieux Vatteville de l'incendie de l'Odéon, il avait sauvé trente-sept ou trente-huit personnes.

Gauthier, lors de la campagne d'Afrique, était parti comme interprète, et demeura à Alger. Dans les expéditions que l'on faisait autour de la ville, Gauthier, au lieu de fusil, prenait une petite pièce de quatre sur son épaule. Arrivé devant l'ennemi, on mettait la pièce en batterie, et l'on faisait feu. D'autres fois, il se contentait d'un fusil de rempart.

(1) J'ai déjà parlé d'elle à propos de mes commencements littéraires avec de Leuven. On accusa Castaing de l'avoir empoisonnée ; mais elle mourut, en réalité, à la suite d'une colère dans laquelle elle entra contre Poirson, directeur du Gymnase, à propos de l'engagement à ce théâtre de madame Théodore. Cette colère donna à la belle enfant une fièvre cérébrale ; la fièvre cérébrale l'emporta en deux fois vingt-quatre heures.

Il avait aux gardes un magnifique cheval, dont voici l'histoire.

Ce cheval avait le double défaut de jeter son cavalier à terre, et, quand son cavalier était à terre, de revenir sur lui et de le mordre ; on décida de l'abattre.

On allait procéder à l'exécution, quand Gauthier rentra à l'hôtel du quai d'Orsay, vit toute la compagnie assemblée et déplorant la perte d'un si magnifique cheval.

Gauthier s'informa.

— Bon ! dit-il, je m'en charge, moi ; mais à la condition que, si je le dompte, on me le laissera.

Le marché fut accepté ; on lui passa une bride.

Le cheval se laissait monter facilement : Gauthier n'eût donc pas grand'peine à sauter sur son dos. Une fois là, le cheval commença ses frasques, sauts de mouton, grand écart à droite, grand écart à gauche, etc.; mais le rebelle ne savait pas à qui il avait affaire. Gauthier commença de serrer les genoux ; le cheval, qui éprouvait une certaine difficulté à respirer redoubla ses bonds : Gauthier serra plus fort.

Dès lors, ce fut une lutte splendide à voir, dans laquelle le cheval, vaincu, finit par plier les genoux et se coucher.

Gauthier sauta à terre pour ne pas se trouver engagé sous l'animal, puis il attendit.

Le cheval était guéri de son premier défaut, qui consistait à jeter son cavalier à terre ; il fallait le guérir du second, qui consistait à le mordre.

Gauthier, comme nous l'avons dit, était resté debout, à dix pas du cheval. Il l'avait dompté comme un autre Alexandre ; restait à savoir s'il ne serait pas dévoré par lui comme un autre Diomède.

Effectivement, au fur et à mesure que le cheval retrouvait sa respiration, son œil s'injectait de sang, ses naseaux fumaient de colère ; il se remit sur ses pieds de devant, puis sur ses pieds de derrière, chercha des yeux son ennemi, poussa un hennissement, et fondit sur lui.

Gauthier l'attendait dans la position d'un boxeur ; il lui envoya un coup de poing dans le nez, lui cassa deux dents ; le cheval se cabra de douleur, pivota sur ses pieds de derrière, et rentra à l'écurie.

Il était dompté.

Vous vous rappelez cela, n'est-ce pas, d'Arpentigny ; vous vous rappelez cela, n'est-ce pas, Leroi ; tu te rappelles cela, n'est-ce pas, Ferdinand Langlé ; mes vieux amis aux gardes ?

Eh bien, Gauthier était un des visiteurs du matin. Il allait droit à la cave, appliquait à ses lèvres le flacon de rhum ou d'eau-de-vie, et autant il y en avait autant d'englouti.

Un matin, il vint ; mais Rousseau et Romieu étaient venus coucher cette nuit-là, et la cave était vide.

Gauthier commença par fouiller dans ses poches, il faut lui rendre cette justice ; mais ses poches étaient aussi vides que la cave.

Alors, voyant trois ou quatre gilets et autant de pantalons étendus et gisant au hasard, il commença de passer la revue des pantalons et des gilets.

Les dormeurs le regardaient faire, un œil à moitié ouvert et l'autre fermé tout à fait ; ils étaient bien tranquilles, ce n'était ni à leurs gilets ni à leurs pantalons que Gauthier en voulait : il s'en fallait de moitié qu'il pût entrer dans les plus larges ; il en voulait à leur contenu, et ils ne contenaient rien.

Romieu seul manifestait une certaine inquiétude : il avait dix-neuf sous dans la poche de son gilet.

Gauthier tomba sur le trésor.

Romieu voulut se lever et disputer la possession de ses dix-neuf sous à Gauthier.

Gauthier le fixa du bout du doigt sur son canapé, et de l'autre main sonna le domestique.

Le domestique parut.

— Allez-nous chercher pour dix-neuf sous d'eau-de-vie, dit Gauthier.

Le domestique s'apprêtait à obéir.

— Mais, sacrebleu ! dit Romieu, je demeure dans le faubourg Saint-Germain : laissez-moi au moins un sou pour passer le ponts des Arts.

— C'est trop juste, dit Gauthier.

Et, remettant un sou dans le gilet de Romieu :

— Allez me chercher pour dix-huit sous d'eau-de-vie, dit-il au domestique.

Ce fut ce jour-là, et à cette occasion, que le dépouillé, à qui Gauthier avait pu prendre ses dix-huit sous, mais non son esprit et sa verve, fit sa fameuse chanson :

J'nai qu'un sou,
J'nai qu'un sou,
La richess' n'est pas l'Pérou !
Je dîn'rai je ne sais pas où ;
Mais, pour sûr, je n'ai qu'un sou !

Je ne me souviens pas du reste de la chanson ; mais dites à Henry Monnier de vous la chanter, il vous la chantera ; et, en outre il se rappellera comme moi à quelle occasion elle a été faite.

CCLXII

EUGÈNE SUE A L'AMBITION D'UN GROOM, D'UN CHEVAL ET D'UN CABRIOLET. — IL FAIT, AVEC LA MAISON ERMINGOT, GODEFROY ET Cie, UNE AFFAIRE QUI LUI PERMET DE SE PASSER CETTE FANTAISIE. — TRIOMPHE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES. — FACHEUSE RENCONTRE. — DESFORGES ET EUGÈNE SUE SE SÉPARENT. — DESFORGES FONDE « LE KALEIDOSCOPE » A BORDEAUX. — FERDINAND LANGLÉ FONDE « LA NOUVEAUTÉ » A PARIS. — CÉSAR ET LE NÈGRE ZOYO. — DOSSION ET SON CHIEN.

Le temps s'écoulait, Eugène Sue devenait un grand garçon, le docteur Sue resserrait de plus en plus les cordons de sa bourse. On avait envie d'avoir un groom, un cheval et un cabriolet ; il fallait recourir aux expédients.

On fut mis en rapport avec deux honnêtes capitalistes, lesquels vendaient du vin aux jeunes gens de famille qui se sentaient la vocation du commerce : ils se nommaient MM. Ermingot et Godefroi. — Nous ignorons si ces messieurs font encore le métier ; mais, ma foi, à tout hasard, nous citons les noms, espérant que l'on ne prendra pas les lignes que nous écrivons pour une réclame.

MM. Ermingot et Godefroi allèrent aux informations ; ils surent qu'Eugène Sue devait hériter d'une centaine de mille francs de son grand-père maternel, et de trois ou quatre cent mille francs de son père. Ils comprirent qu'ils pouvaient se risquer.

Eugène Sue reçut une invitation à déjeuner à Bercy pour lui et un ou deux amis. Il jeta les yeux sur Desforges. — Desforges passait pour l'homme rangé de la société, et le docteur Sue avait la plus grande confiance en lui.

On était attendu aux *Grands* ou aux *Gros Marronniers*, je ne me rappelle pas bien.

Le déjeuner fut splendide ; on fit goûter aux deux jeunes gens les vins dont ils venaient de faire l'acquisition, et Eugène Sue, sur lequel s'opérait particulièrement la séduction, en fut si content, qu'il en acheta, séance tenante, pour une somme de quinze mille francs, que, séance tenante toujours, il régla en lettres de change.

Le vin fut déposé dans une maison tierce, avec faculté à Eugène Sue de le faire goûter, de le vendre, et de faire dessus tel bénéfice qu'il lui conviendrait. Ce bénéfice, coté au plus bas, devait être, au moins, de cinq ou six mille francs.

Huit jours après, Eugène Sue revendait à un compère de la compagnie Ermingot et Godefroi son lot de vin pour la somme de quinze cents francs payés comptant.

On perdait treize mille cinq cents francs sur la spéculation ; mais on avait quinze cents francs d'argent frais, c'est-à-dire de quoi réaliser l'ambition qui, depuis un an, empêchait les deux amis de dormir : un groom, un cheval et un cabriolet.

Comment, demandera le lecteur, avec quinze cents francs, pouvait-on avoir un groom, un cheval et un cabriolet ?

C'est inouï, le crédit que donnent quinze cents francs d'argent comptant, surtout quand on est fils de famille, et que l'on peut s'adresser aux fournisseurs du père...

On acheta le cabriolet chez Sailer, carrossier du docteur, et l'on donna cinq cents francs en acompte ; on acheta le cheval chez Kunsmann, où l'on prenait des leçons d'équitation, et l'on donna cinq cents francs dessus. On restait à la tête de cinq cents francs : on engagea un groom que l'on fit habiller de la tête aux pieds. — Cela n'était pas ruineux : on avait crédit chez le tailleur, le bottier et le chapelier.

On était arrivé à ce magnifique résultat au commencement de [illegible] de 1825 à 1826.

Le cabriolet dura tout l'hiver.

Au printemps, on résolut de monter un peu à cheval pour saluer les premières feuilles.

Un matin, on partit.

Desforges et Eugène Sue étaient à cheval, suivis de leur groom, à cheval comme eux. Le groom faisait des grimaces atroces, que les passants ne savaient à quoi attribuer. Desforges et Eugène Sue savaient seuls la cause de cette agitation des muscles de la face du pauvre John ; on lui avait apporté le matin, des bottes trop étroites, et il avait fallu que les deux maîtres réunissent tous leurs efforts pour chausser leur domestique.

A moitié chemin des Champs-Elysées, comme on était en train de distribuer des saluts aux hommes et des sourires aux femmes, un cacolet vert s'arrête, une tête sort et examine avec stupéfaction les deux élégants.

La tête était celle du docteur Sue ; le cacolet vert était ce que l'on appelait dans la famille la voiture à trois lanternes : c'était une voiture basse, inventée par le docteur Sue, et de laquelle on descendait sans marchepied ; — l'aïeule de tous les petits coupés qu'on fait aujourd'hui.

Cette tête frappa les deux jeunes gens comme eût fait celle de Méduse ; seulement, au lieu de les pétrifier, elle leur donna des ailes. Ils partirent au galop ; par malheur, il fallait rentrer. On ne rentra que le surlendemain, mais on rentra.

La justice veillait à la porte sous les traits du docteur Sue.

On se vit contraint à tout avouer, et ce fut même un grand bonheur : la maison Ermingot et Godefroi commençait à montrer les dents, et envoyait du papier timbré, en outre le congé de six mois touchait à sa fin.

L'homme d'affaires du docteur Sue fut chargé d'arranger l'affaire Ermingot et Godefroi ; ceux-ci venaient d'avoir un petit désagrément en police correctionnelle qui les rendit tout à fait coulants : moyennant deux mille francs, ils rendirent les lettres de change, et donnèrent quittance générale.

Sur quoi, Eugène Sue s'engagea à rejoindre son poste à l'hôpital militaire de Toulon.

Desforges perdit toute la confiance du docteur ; il fut reconnu qu'il avait trempé jusqu'au cou dans l'affaire Ermingot et Godefroi, il fut mis à l'index ; ce qui le détermina, toujours facilité par sa fortune indépendante, à suivre Eugène Sue à Toulon.

Damon n'eût pas donné une plus grande preuve de dévouement à Pythias.

On partit après avoir passé la nuit ensemble ; mais, au moment du départ, l'enthousiasme fut tel, que Romieu et Mira. — Mira était le fils du célèbre Brunet, — que Romieu et Mira résolurent d'escorter la diligence. Eugène Sue et Desforges étaient dans le coupé ; Romieu et Mira galopaient aux deux portières.

Romieu galopa jusqu'à Fontainebleau ; là, il fallut le descendre de cheval.

Mira, s'entêtant, fit trois lieues de plus ; puis force lui fut de s'arrêter.

La diligence continua majestueusement son chemin, laissant les blessés sur la route.

On arriva le troisième jour à Toulon. — Aujourd'hui, on y va en vingt-quatre heures.

Le premier soin des exilés fut d'écrire pour avoir des nouvelles de leurs amis : Romieu avait été ramené dans la capitale sur une civière. Mira avait préféré attendre sa convalescence là où il était, et, quinze jours après, il était rentré à Paris en voiture

On s'installa à Toulon, et l'on commença de faire les beaux avec les restes de la splendeur parisienne. Ces restes de splendeur, un peu fanés à Paris, étaient du luxe pour Toulon.

Les Toulonnais commençèrent à regarder les nouveaux venus d'un mauvais œil. Ils appelaient Eugène Sue *le beau Sue*.

Ce fut bien pis quand on vit, tous les soirs, venir les muscadins au théâtre, et que l'on s'aperçut qu'ils y venaient particulièrement pour lorgner la première amoureuse, mademoiselle Florival ! C'était presque s'attaquer aux autorités : le sous-préfet protégeait fort la première amoureuse.

Les deux Parisiens s'abonnèrent et demandèrent leurs entrées dans les coulisses. Desforges faisait valoir sa qualité d'auteur ; il avait déjà deux ou trois pièces jouées.

Eugène Sue était vierge de toute littérature et ne donnait aucun signe de vocation pour la carrière d'homme de lettres ; il était plutôt peintre : gamin, il avait couru les ateliers et dessinait, croquait, brossait.

Il y a trois ou quatre ans à peine, que je voyais encore, dans une des anciennes rues qui longent la Madeleine, rue aujourd'hui disparue, un cheval qu'il avait fait sur la muraille avec du vernis noir et un pinceau à cirer les bottes. Le cheval s'est écroulé avec la rue !

La porte des coulisses restait donc impitoyablement fermée ; ce qui donnait le droit incontestable aux Toulonnais de goguenarder les Parisiens.

Par bonheur, Louis XVIII était mort le 10 septembre 1824, et Charles X avait eu l'idée de se faire sacrer. La cérémonie devait avoir lieu dans la cathédrale de Reims, le 2 mai 1825.

Maintenant, comment la mort de Louis XVIII à Paris, comment le sacre du roi Charles X à Reims, pouvaient-ils faire ouvrir les portes du théâtre de Toulon à Desforges et à Eugène Sue ?

Voici :

Desforges proposa à Eugène Sue de faire ce que l'on appelait à cette époque un *à-propos* sur le sacre.

Eugène Sue accepta.

L'à-propos fut fait et joué au milieu de l'enthousiasme universel. — J'ai encore cette bluette, tout entière écrite de la main d'Eugène Sue.

Le même soir, les deux auteurs avaient d'une façon inattaquable leurs entrées dans les coulisses.

Mademoiselle Florival ne se montra pas plus sévère que l'administration, et donna aux deux auteurs leurs entrées chez elle. Ils en profitèrent conjointement et sans jalousie aucune. L'amitié de Desforges et d'Eugène Sue eût servi de modèle, nous l'avons dit, à celle de Damon et de Pythias.

Esprit-des-Lois, que se tenait l'hôtel Rambouillet de Bordeaux. — Le voyageur trouve la huit ou dix jeunes gens avides de ce souffle parisien qui porte au monde entier le pollen littéraire.

Ah ! si nous avions eu [illegible] ils si nous avions surtout quelqu'un pour le fonder?

Eh bien, mais ne vous [illegible]

Et, en effet, à la suite de cette réunion, grâce à Desforges, *le Kaléidoscope* fut fondé.

C'est ainsi que s'éparpillaient les missionnaires de la foi

Eugène Sue.

Vers le mois de juin 1825, Pythias et Damon se séparèrent. Eugène Sue resta seul en possession de ses entrées au théâtre et chez mademoiselle Florival. Desforges partit pour Bordeaux ?

Pourquoi Desforges allait-il à Bordeaux?

Il croyait tout simplement aller voir un ami : il allait fonder un journal. Les voies de la Providence sont mystérieuses et profondes !

Cet ami s'appelait Teissier ; le journal s'appela *le Kaléidoscope*.

Desforges croyait passer un jour ou deux avec son ami. Teissier le conduit chez un libraire où non seulement on vendait des livres, mais encore où l'on faisait de la littérature. — C'était chez lui, dans son magasin, situé, je crois, rue

nouvelle, qui préparaient le grand mouvement littéraire de 1827, 1828 et 1829.

Desforges, qui ne me connaissait que de nom à cette époque, non pas par mon nom littéraire, — je n'en avais pas, — mais par mon nom d'enfant, qu'il avait entendu dire chez M. Collard, ce bon et excellent tuteur dont j'ai eu occasion de parler dans ces Mémoires, mit dans *le Kaléidoscope* des vers de moi, un fragment de mon élégie sur la mort du général Foy, autant qu'il m'en souvient.

Plus tard, ce fut le point de repère de notre connaissance à Paris.

Un jour, j'entrais au café des Variétés. Desforges causait avec Théaulon. Théaulon me dit bonjour d'un mouvement de tête.

Un moment après, Desforges vint à moi.

— Savez-vous, me dit-il, ce que prétend Théaulon à propos de vous ?

— Théaulon m'aime beaucoup ; il ne faut pas croire aveuglément [illegible] et même ce qu'il pense de moi.

— Eh bien, il m'a dit : « Vois-tu ce grand garçon maigre, il nous distancera tous tant que nous sommes en littérature. »

J'envoyai à Théaulon un sourire de doute et un signe de remerciment.

De ce jour date de notre connaissance, disons mieux, notre amitié avec Desforges.

Tandis que Desforges était à Bordeaux et fondait *le Kaléidoscope*, Ferdinand Langlé fondait à Paris le journal *la Nouveauté* ; encore une tribune ouverte à la nouvelle école, encore un jalon marquant un pas de fait en avant.

Langlé avait eu une idée financière qui n'était pas trop mauvaise pour un aide-chirurgien aux gardes, surtout quand on pense que cette idée précédait de sept ans l'apparition d'Emile de Girardin, c'est-à-dire de l'homme qui a eu le plus d'idées en fait de presse : les mille premiers abonnés de *la Nouveauté*, versant soixante francs argent, devenaient propriétaires de la moitié des actions du journal ; l'autre moitié appartenait naturellement au fondateur, Ferdinand Langlé.

Quinze jours après le prospectus lancé, il y avait soixante mille francs en caisse.

Quand je dis *en caisse*, par malheur, il n'y avait pas de caisse : ce fut le défaut d'emplacement fixe pour serrer l'argent qui fit qu'au bout d'un certain temps, il n'y eut plus qu'un caissier.

Et Dieu sait que ce n'était pas le caissier qui avait mangé la caisse, nous allons en donner une preuve irrécusable.

Le caissier de *la Nouveauté* avait cheval, cabriolet et domestique nègre ; il donnait à *Zoyo* — c'était le nom du domestique — sept francs par semaine pour sa nourriture et celle de son cheval, vingt-huit francs par mois ! C'était à lui de se tirer de là comme il pourrait. Il s'en tirait en mangeant les sept francs, et en nourrissant son cheval avec les côtes de melon, les feuilles de salade et les trognons de chou qu'il trouvait sur les tas d'ordures ; il appelait cela mettre César au vert.

Quand cela ne suffisait pas, Zoyo tendait la main aux passants.

— Comment, drôle, tu mendies ? lui disait celui auquel il s'adressait.

— Monsieur, répondait Zoyo, ce n'est pas pour moi ; c'est pour mon pauvre César, qui meurt de faim.

Et il montrait son cheval, dont l'air noble et digne inspirait la sympathie.

Quand les côtes de melon, les feuilles de salade et les trognons de chou étaient insuffisants ; quand l'appel à la charité publique avait mal rendu, Zoyo prenait un grand parti : il s'en allait chez le cireur de bottes qui avait un établissement à l'entrée du passage Feydeau, et frottait des bottes de compte à demi avec le directeur de l'établissement. Lorsqu'il avait gagné dix sous en cirant dix paires de bottes, il convertissait son gain en un picotin d'avoine ou en une demi-botte de foin, et, tant bien que mal, César dînait.

A cinq heures, *quand la caisse était fermée*, on harnachait César, on l'attelait au cabriolet ; Zoyo chaussait la culotte blanche, les bottes à revers, endossait le gilet jaune, la redingote verte, se coiffait d'un chapeau à large galon, orné d'une cocarde noire, et amenait le cabriolet à la porte du bureau, rue de Richelieu, nº 67, en face de la bibliothèque nationale.

Le caissier sautait dans son cabriolet, Zoyo rabattait la capote, montait derrière ; on gagnait le boulevard, on le suivait jusqu'à la place Louis XV ; on prenait les Champs-Elysées, et l'on faisait un tour au bois.

Et, si l'on demandait :

— Quel est ce monsieur avec un cheval alezan, un cabriolet vert et un domestique nègre ?

On répondait :

— C'est le caissier du journal *la Nouveauté*.

Cela faisait honneur au journal.

Ce n'était pas le tout que d'avoir un cabriolet, il fallait un éditeur responsable. L'éditeur responsable, à cette époque, était d'autant plus difficile à trouver qu'il en fallait absolument un : on faisait beaucoup de procès aux journaux, on mettait beaucoup les éditeurs responsables en prison ; les éditeurs responsables étaient donc de toute nécessité.

[illegible] les yeux sur une espèce de [illegible] du temps [illegible] pas qu'un éditeur responsable eût telle ou telle taille. Ce Dossion était un singulier bonhomme, au nez rouge, à la taille cambrée en [illegible] que nous l'appelions le tambour-major des rats de l'égout Montmartre.

Cherchez l'étymologie du nom, si vous voulez ; quant à moi, [illegible] elle se rattachait à [illegible]

Il avait été souffleur adjoint au Vaudeville, et avait tant fait près du bon Désaugier, qu'il avait obtenu de lui de débuter dans les *Arlequins*, où il doublerait Laporte ; mais, comme il avait la vue basse, le jour de ses débuts, il avait eu l'ingénieuse idée de mettre à son masque des verres de myope ; seulement, il n'avait point pensé à une chose, c'était à la chaleur de la salle : la chaleur troubla les verres, et il en résulta que Dossion, en courant après Colombine, ne voyant plus où il mettait le pied, disparut dans le trou du souffleur.

Tout au contraire des roses qui ne vivent qu'un matin, Dossion n'avait vécu qu'un soir.

Nous avions inventé une scie à l'aide de laquelle nous faisions entrer Dossion dans des colères bleues.

Dossion avait un chien du même pelage à peu près que le cheval de d'Artagnan, flottant de la nuance jonquille à la nuance bouton d'or. Comme Dossion était mortellement ennuyeux, on prétendait que son chien avait présenté une pétition à la chambre pour être autorisé à quitter son maître ; mais les trois cents de M. de Villèle avaient considéré la chose comme une affaire politique ; un d'eux avait même prononcé la fameuse phrase :

— L'anarchie commence à relever la tête !

La pétition de Castor avait passé à l'ordre du jour.

Le malheureux animal, forcé de demeurer attaché à Dossion, était trépassé d'ennui.

Je ne sais si Dossion est mort ou vivant : s'il est vivant, les quelques lignes que je viens d'écrire sont un hommage que je lui rends ; s'il est mort, c'est une fleur que je jette sur sa tombe.

CCLXIII

DÉBUTS D'EUGÈNE SUE DANS LE JOURNALISME. — L'HOMME-MOUCHE. — LE MOUTON MÉRINOS. — EUGÈNE SUE DANS LA MARINE. — IL ASSISTE A LA BATAILLE DE NAVARIN. — IL SE MET DANS SES MEUBLES. — DERNIÈRE FOLIE DE JEUNESSE. — UN AUTRE « FILS DE L'HOMME » — BOSSANGE ET DESFORGES.

Vers la fin de 1825, Eugène Sue revint de Toulon.

Il trouva *la Nouveauté* dans l'état le plus prospère. Comme son ami Ferdinand Langlé en était le directeur : comme lui, Eugène Sue, venant de faire jouer un *à-propos* à Toulon, était auteur, il devint tout naturellement rédacteur du journal ; on lui demanda des articles : il en fit quatre, une série intitulée *l'Homme-Mouche*.

Ce sont les premières lignes de l'auteur de *Mathilde* et des *Mystères de Paris* qui aient été imprimées ; il nous semble curieux de les consigner ici. — Nos Mémoires, nous l'avons dit, sont les archives littéraires de la première moitié du XIXe siècle ; d'ailleurs, il est toujours intéressant pour les artistes d'étudier le point de départ d'un homme arrivé au sommet élevé où est parvenu notre illustre confrère.

Voici les quatre articles qu'il écrivit pour *la Nouveauté*, et qui parurent, le premier dans le numéro du lundi 23 janvier 1826, le second dans le numéro du mercredi 25, le troisième dans le numéro du dimanche 29, et le quatrième dans le numéro du mardi 31.

PREMIÈRE LETTRE DE L'HOMME-MOUCHE

A Monsieur le préfet de police.

« Monsieur le préfet,

« Je prends la liberté de me rappeler à votre souvenir ; car vous n'ignorez pas que, depuis dix ans que je suis au bagne de Toulon, je n'ai pas interrompu un seul instant les honorables fonctions que l'on m'a confiées. Cependant, comme il serait possible que vous m'eussiez oublié, je vais vous tracer de nouveau un petit tableau de mon existence physique et morale.

« Je m'appelle de *** ; oui, monsieur le préfet, de *** ! Mon nom est précédé de la particule, et j'ai pourtant été confondu avec un tas de coquins obscurs... Mais, hélas ! vous le savez comme moi, dans ce monde à quoi n'est-on pas exposé ? Revenons à mon portrait. — Je ne suis ni grand ni petit, ni [illegible] j'ai une de ces figures qui s'oublient facilement ce qui est un grand avantage dans notre état, car, si l'on nous reconnaissait toujours, nous serions souvent exposés à des [illegible] fort désagréables. [illegible] m'a doué d'un de ces regards obliques que le vulgaire appelle *louches*, mais

que nous autres savons apprécier ; car, lorsqu'on a l'air de regarder d'un côté, on voit de l'autre. J'ai l'oreille de [illegible] [illegible] je [illegible] rien ne m'échappe. En [illegible] ma colonne vertébrale est excessivement souple ; ce qui m'a été d'une grande utilité dans mainte occasion. Quant au moral, j'ai l'air le plus engageant du monde ; je suis poli, affable, obséquieux même, et je possède la flatterie au plus haut degré ; je m'introduis dans l'intérieur des familles, je pénètre les replis les plus cachés du cœur humain : un regard, un demi-mot, me mettent sur la voie, et, quand, malgré toute ma pénétration, toute ma science, je n'ai rien trouvé, alors j'invente !

« Grâce à cette réunion d'heureuses qualités, vous eûtes la bonté de me donner de l'emploi. Criblé de dettes, connu comme un assez mauvais sujet de bon ton... vous entendez ? un de vos agents qui pouvait m'apprécier me proposa d'entrer dans la grande confrérie ; j'acceptai, et ce nouvel état ne servit qu'à développer mon naturel ; car je fus accusé pour faux ! J'eus beau supplier, intriguer, faire parler en ma faveur par un de mes confrères de Montrouge... impossible de me disculper : la justice et les tribunaux n'entrent pas, malheureusement, dans tous ces petits intérêts-là ; elle ne plaisante jamais. Je fus condamné à dix ans de travaux forcés. Quelle humiliation pour un agent de l'autorité.

« A peine arrivé dans ce vaste établissement,... qui rend réellement d'immenses services à la société, et qu'on devrait nommer autrement, par égard pour nous autres gens bien nés... ma figure plut à l'inspecteur de police : il devina mes talents, me fit des propositions. Malgré le vœu que j'avais fait de ne plus servir un pays aussi ingrat, la philanthropie, le désir du bien général, etc., etc., me déterminèrent ; mais hélas ! quelle décadence, monsieur le préfet ! être réduit à examiner la conduite morale et politique des galériens... moi qui avais exercé cet important état dans la meilleure société ! Vous m'avouerez que c'est très désagréable. Outre que les agents en chef ne sont pas honnêtes du tout... Au moins, dans la capitale, on gazait les termes, vous nous faisiez appeler agents de l'autorité, votre même du gouvernement, tandis que, là, on vous appelle *mouchards* tout court... Si nous nous plaignons, si nous parlons de notre utilité, on nous compare aux plus vils instruments ! Enfin, monsieur le préfet, c'était à n'y pas tenir. Heureusement que vous avez bien voulu vous intéresser à moi, pour me faire, le plus tôt possible, sortir de ce vilain endroit, et me promettre de me faciliter les moyens de continuer une carrière que je crois avoir exercée avec honneur et au gré de vos désirs ; car j'ai mis à profit le temps que j'ai passé ici. J'ai fait des progrès sensibles en souplesse et en ruse ; je sais beaucoup de tours d'adresse que m'ont enseignés ces messieurs, et j'en compte faire usage, non pas pour moi, mais pour le bien public.

« Vous voyez, monsieur le préfet, que je suis digne de toute votre estime et de toute votre confiance. Mes talents ont augmenté ; j'ai analysé la délation avec fruit, et je suis certain que ma conduite passée vous sera un garant de ma fidélité future à remplir mes devoirs.

« Veuillez me faire connaître vos ordres, et ce que vous désirez faire de moi à la sortie du bagne.

« J'ai l'honneur d'être, monsieur le préfet, avec la considération la plus distinguée,

« Votre très humble serviteur,

« L'HOMME-MOUCHE. »

DEUXIÈME LETTRE DE L'HOMME-MOUCHE.

A Monsieur le préfet de police.

« Monsieur le préfet,

« J'ai reçu vos nouveaux ordres, et, grâce à vous, je suis sorti de ce vilain endroit, où je m'ennuyais à la mort ; car j'y étais tout à fait déplacé. J'ai quitté l'uniforme, j'ai changé mon bonnet rouge pour un *trois-pour-cent*... Oh ! pardon monsieur le préfet... pardon ! cela m'échappe !... N'allez pas croire au moins que je veuille insulter ce respectable M. de V***, notre père à tous, notre bon père ! car c'est lui qui fournit à toutes nos petites dépenses, à notre budget secret... Mais cette expression est si universellement répandue, que je suis excusable. — J'ai donc quitté cette casaque rouge qui m'allait si mal, pour un frac couleur aile de mouche : c'est du dernier goût ; au lieu de cette grosse bague qu'ils m'avaient mise aux jambes (ce qui entre nous, n'a pas le sens commun), j'en ai une au doigt, fort jolie, sur laquelle est gravé un œil qui n'est pas celui de la Providence. Mon passe-port est en règle... « On accordera protection et appui au sieur de***, propriétaire... » Il est vrai que j'ai fort peu de propriétés, et que je n'en ai même plus du tout, si ce n'est [illegible] que [illegible] d'un ami à l'époque de mon accident ; mais j'ai mon industrie, votre protection, et c'est quelque chose !

« Je me suis mis en route le [illegible] pour***, je vais tâcher de vous rendre [illegible] de mon voyage.

J'ai préféré la [illegible] pour nous autres observateurs, le théâtre est plus vaste et les scènes plus variées. J'aurais bien [illegible] mon épaule ; mais la place était prise : il a fallu me contenter du côté droit. En face de moi [illegible] porteurs de moustaches effroyables. Je ne sais, mais leur aspect m'importunait... je ne pouvais supporter leur regard... A côté d'eux était un prêtre, et [illegible] monsieur et une grosse dame de [illegible] semblant de dormir, parce que cela n'empêche pas d'entendre, et qu'on inspire une honnête confiance.

Les deux militaires parlaient à voix [illegible] *Mécontents... Assez de leur service*, etc., etc., frappèrent mon oreille attentive ; je jugeai qu'il était temps de ne plus dormir, je m'éveillai ; je tâchai de provoquer [illegible] de ces petites inconséquences dont nous faisons si facilement des conspirations... Impossible ! je suis forcé de l'avouer. Ils pensaient presque bien... Ecoutez notre conversation.

« — Ces messieurs sont au service ?

« — Nous y étions.

« — Ces messieurs ont quitté le service volontairement ?

« — Oui, monsieur.

« — Ces messieurs ont bien fait ; car, dans le temps où nous sommes, hélas ! comment récompense-t-on la valeur ?... Tenez moi qui vous parle...

« — Monsieur a servi ?

« — Beaucoup, monsieur ! beaucoup ! même plus que je n'aurais voulu... et Dieu sait comment j'ai été récompensé !

« — Nous, monsieur, c'est à peu près la même chose. Nous allons en Grèce ; nous offrons notre bras et notre sang ; on accepte, et on ne nous paye pas... Nous manquons vingt fois d'être assassinés ! Alors, nous quittons cette terre inhospitalière, et nous revenons servir le roi dans nos grades respectifs.

« Vous voyez, monsieur le préfet, qu'il n'y avait rien à faire de ce côté.

« Je m'adressai au curé... Ecoutez encore.

« — Monsieur le curé va rejoindre sa paroisse ?

« — Oui, monsieur.

« — La paroisse de M. le curé est considérable ?

« — Non, monsieur.

« — Alors, les appointements de M. le curé doivent être fort médiocres ?

« — Oui, monsieur.

« — Mais c'est affreux, des appointement médiocres ! Comment veut-on que le clergé soutienne le trône si on le paye aussi mal ?

« — Monsieur, je ne me plains pas ; car je trouve encore de quoi secourir quelques malheureux.

« — Mais, monsieur le curé, secourir les malheureux, sans doute c'est fort beau ; mais vous devez vivre de privations ?

« — Monsieur, j'ai fait vœu de charité et d'humilité : je suis fidèle à mon vœu.

« — Mais, monsieur le curé, je connais des habitants de Montrouge qui ont aussi fait ce vœu-là, et ça n'empêche pas...

« — Monsieur, je n'habite pas Montrouge ; je suis un homme honnête, pieux, et je sais aimer Dieu sans haïr mon prochain.

« A ces mots, il se remit à lire son bréviaire.

« Il ne me restait qu'à exploiter le gros monsieur et la grosse dame ; ils ronflaient à qui mieux mieux...

« Je pris le parti d'éveiller le gros monsieur pour lui demander l'heure : il accueillit ma demande assez peu civilement ; mais il était éveillé, et c'est ce que je voulais. J'engageai la conversation, et j'appris qu'il était électeur... Electeur! hein ! monsieur le préfet... électeur ! quelle mine !... Eh bien, pas du tout. Ecoutez encore.

« — Peut-on savoir de quel côté monsieur votera ?

« — Pardieu ! monsieur, du bon côté.

« — Comment, monsieur ? lequel ?

« — Y en a-t-il donc tant ?... Celui où se trouve l'amour du roi et une juste liberté !

« Et de trois !... Vous avouerez, monsieur le préfet, qu'il est excessivement désagréable de perdre ainsi un temps précieux ; aussi, pour l'éviter, je serais assez d'avis de faire surveiller d'abord les deux grands militaires. Ils aiment le roi, c'est bien ; ils sont braves, c'est très bien : mais ils ont combattu les Turcs, et c'est suspect. — Et ce prêtre qui fait du bien, qui n'habite pas Montrouge... c'est suspect ! très suspect ! car, enfin, il ne suffit pas d'aimer Dieu et son prochain : il faut savoir se faire respecter. — Quant au gros monsieur, il avait un air goguenard avec son *bon côté !* La grosse dame a rappelé certaine époque où l'on assommait les chiens : j'ai pris cela pour une personnalité. Tenez, si vous m'en croyez, nous dénoncerons toute la voiture ; si ça ne fait pas de mal, ça ne peut pas faire de bien. Vous voyez... toujours fidèle à nos principes.

« Nous sommes arrivés à ***. J'attends de nouvelles instructions.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« L'HOMME-MOUCHE. »

TROISIÈME LETTRE DE L'HOMME-MOUCHE

A Monsieur le Préfet de police.

« Monsieur le préfet,

« J'ai reçu vos nouveaux ordres à mon arrivée à***. Je suis logé d'une manière commode et agréable ! j'ai surtout un fort joli cabinet où je *travaille*. Je mange à table d'hôte, parce qu'on peut mieux *observer*. Le théâtre n'est pas très bon ; mais il faut bien aller quelque part.

« Je vous avouerai que je ne goûte pas du tout la manière de voir des acteurs.

« Je vous recommande surtout de faire défendre un pitoyable mélodrame, où l'on prend un espion ; ce n'est pas que je redoute aucune allusion, mais c'est égal, on n'aime pas à avoir ce spectacle là devant les yeux. D'ailleurs, la pièce est immorale, très immorale !

« Il m'est arrivé ici une scène assez bizarre, mais qui prouve combien vos employés, mes confrères, font bien leur devoir.

« Je vous demanderai la permission de vous rapporter notre conversation et les réflexions que nos réponses mutuelles nous suggéraient ; car mon confrère m'a communiqué les siennes.

« J'étais allé au café prendre ma demi-tasse, parce que cela me donne des idées, agrandit l'imagination ; car vous sentez que nous ne pouvons jamais avoir trop d'imagination. Je prenais donc mon café sur la table qui est près du poêle... excellente place pour un observateur ! on domine tout, rien ne vous échappe ; on est à peu près caché par le tuyau, et, grâce à cet abri protecteur, on voit sans être vu.

« Le café était assez mal composé : des marchands, quelques sous-officiers, de petites gens enfin. Je perdais mon temps, lorsqu'un grand monsieur d'assez mauvaise mine entra dans le café ; ses regards observateurs le parcoururent dans tous les sens puis il choisit une table dans un coin écarté, et demanda d'une voix de stentor... devinez, monsieur le préfet... j'ose à peine vous le dire ! Il demanda *le Constitutionnel* ! Vous sentez bien qu'en province, surtout, quand on demande un journal comme celui-là, on est très suspect. Aussi, je m'approchai d'un air engageant, et lui souris agréablement.

« Ecoutez, monsieur le préfet : c'est une espèce de scène de comédie.

« L'HOMME-MOUCHE. — Monsieur voudrait-il me passer le journal après lui ?

« L'INCONNU. — Certainement, monsieur, avec plaisir... *(A part.)* Voilà un gaillard qui fait un bien mauvais choix en fait de journaux-! Tâchons d'engager la conversation... *(Haut.)* Monsieur va bien s'ennuyer en attendant ! s'il prenait un autre journal ?...

« L'HOMME-MOUCHE. — Monsieur, je vous avouerai que je ne lis que celui-là.

« L'INCONNU, *à part.* — Diable ! que celui-là... Attention ! cet homme est suspect. *(Haut.)* Monsieur a bien raison : c'est le seul, l'unique qui pense bien... Seulement, je lui voudrais un peu plus d'énergie.

« L'HOMME-MOUCHE, *à part.* — Ceci devient sérieux, très sérieux !... *(Haut.)* Certainement, monsieur, je lui voudrais un peu plus d'énergie... Car entre nous, ça va mal, très mal... n'est-ce pas ?

« L'INCONNU — Hum ! hum !

« L'HOMME-MOUCHE, *à part.* — J'espère que c'est clair ! *(Haut.)* Parbleu ! je le crois bien ! ce M. de V***, entre nous, c'est un...

« L'INCONNU, *à part.* — Plus de doute ! *(Haut.)* Comment donc ! et ce M. de C***, c'est un paresseux !

« L'HOMME-MOUCHE, *à part.* — Je ne puis décidément plus longtemps supporter un langage aussi opposé à la morale publique... *(Haut.)* Monsieur, je suis désolé, mais j'ai une triste fonction à remplir... à remplir envers vous, vu votre manière de penser...

« L'INCONNU. — Eh bien, monsieur ?

« L'HOMME-MOUCHE. — Eh bien, monsieur, je vous arrête !

« L'INCONNU. — Monsieur, ne plaisantez pas avec des choses aussi sacrées ! Dans cet instant, je suis moi-même disposé à vous arrêter.

« L'HOMME-MOUCHE. — Comment ! m'arrêter ?... Monsieur, connaissez-vous ce signe respectable et respecté ? le connaissez-vous ?

« L'INCONNU. — Quoi ! vous seriez ?...

« L'HOMME-MOUCHE — Comme vous dites !

« L'INCONNU, *montrant sa carte.* — Le tour est charmant !...

« L'HOMME-MOUCHE. — Comment ! vous êtes aussi un m....?

« L'INCONNU. — Parole d'honneur... foi d'honnête homme !

« L'HOMME-MOUCHE. — Touchez là, monsieur ! Sans vous flatter, vous avez été charmant : impossible de réunir plus d'esprit, de finesse et de pénétration !

« L'INCONNU. — Et vous donc ! comme vous lancez le mot de temps en temps !

« L'HOMME-MOUCHE. — Et votre *hum ! hum !* quelle profondeur, quel génie dans votre *hum !*

« L'INCONNU. — Et puis, il faut l'avouer, vous avez tout à fait le ton de bonne compagnie : je vous prenais au moins pour un courtier marron !

« L'HOMME-MOUCHE. — Vous êtes trop indulgent !... Si un petit verre pouvait vous être agréable !...

L'inconnu accepta le petit verre, et me mit au fait de quelques petites intrigues dont je vous donnerai connaissance.

« Vous voyez, monsieur le préfet, avec quel zèle nous nous occupons du bien public.

» J'attends de nouveaux ordres.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« L'HOMME-MOUCHE. »

QUATRIÈME ET DERNIÈRE LETTRE DE L'HOMME-MOUCHE

A Monsieur le préfet de police.

« Monsieur le préfet,

« Vous avez été instruit de l'accident qui m'a forcé de revenir dans la capitale : ça commence à aller un peu mieux ; seulement, les reins sont encore bien faibles... Enfin, n'y pensons plus !... mais je l'ai échappé belle : une canne grosse comme le bras ! Ah ! ciel ! j'en frissonne encore...

« Revenons à nos affaires.

« Comme, dans la capitale, chaque instant offre un sujet d'observation, je vais tout bonnement vous tracer un petit journal de ma journée.

« Je me suis levé à neuf heures; j'ai appelé mon petit Brisquet... Quel bon chien ! quel chien estimable ! monsieur le préfet, vous n'en avez pas d'idée. D'abord, il *rapporte* très bien ; il a un nez... quel nez ! il sent un suspect d'une lieue à la ronde... et il arrête supérieurement !... je ne fais pas mieux.

« J'ai été déjeuner dans un cabaret de la rue Montorgueil. « Un cabaret ! direz-vous, monsieur le préfet ; quel « mauvais genre ! comment un homme de bon ton peut-il « fréquenter un tel endroit ? » Eh bien, détrompez-vous : ce cabaret est quelquefois le rendez-vous de jeunes élégants du café de *Paris*, qui viennent y manger des huîtres fraîches et boire du vin blanc. J'attendis quelque temps. Rien ne me paraissait digne de fixer mon attention, lorsque j'entendis du bruit dans l'escalier, et que je vis monter quatre jeunes gens ; ils avaient l'air un peu défait ; leur toilette était négligée... J'y suis : ils sortent du bal, du jeu, etc. Ecoutons.

« — Que demanderons-nous ?

« — Des huîtres, du vin blanc et une soupe au madère.

« — Pas autre chose ?

« — Ici, il n'y a que cela de supportable... A propos, mon cher, sais-tu qu'on devrait faire fermer ces maisons honnêtes où l'on vous vole votre argent, et dont les maîtresses vivent du produit du flambeau ! Autrefois, si l'on y allait on était sûr au moins d'y trouver bonne compagnie... en hommes ; mais, maintenant, qu'y voyez-vous ? Des gens fardés, des fripons et même des mouchards !

« J'irai là, monsieur le préfet.

« L'entretien roula sur les femmes, les chevaux... le vocabulaire ordinaire de ces messieurs. Ils s'en allèrent en se donnant rendez-vous pour le bal de l'Opéra.

« J'allai faire un tour aux Tuileries, aux Champs-Elysées... voir si je ne pourrais pas mal interpréter un pantalon... ou dénoncer un chapeau. Oui, monsieur le préfet... n'avons-nous pas eu les habillements politiques : les quirogas, les bolivars, etc. ? Je ne remarquai qu'un gros monsieur en *trois-pour-cent* ; j'eus d'abord envie de faire quelque attention à lui ; mais j'appris qu'il arrivait de province... Alors, je vis qu'il était coiffé sans intention politique.

» Je fus à la Bourse : c'étaient, comme à l'ordinaire, des entrepreneurs en faillite, des goujats se vendant trois ou quatre cent mille livres de rente, et s'empruntant trente sous pour aller dîner !

« Cinq heures sonnèrent. Je me rendis au café *Anglais*. Quel désappointement pour un observateur ! J'arrive, je me trouve seul ; j'espère que la foule va arriver : personne ne vient, excepté un monsieur qui demande un poulet à la Marengo, et un autre un potage à la Colbert... A la Colbert ! il me semble que c'est un peu insultant pour M. de V*** ; nous verrons. Mais, comme ils étaient seuls, il n'y eut pas de conversation.

« Je fus, de là, aux Variétés. Rien de marquant. Mauvaise journée, monsieur le préfet ; elle finira mal. Cependant, j'y pense, vous avez toléré une chose bien extraordinaire : votre M. Odry, avec sa chanson des gendarmes !

Mais c'est direct, cela, monsieur le préfet, c'est direct.. Les gendarmes n'obéissent qu'à l'impulsion qu'on leur donne ; cette impulsion est produite par un autre ; remontez à la source, et vous verrez que rien n'est sacré pour M. Odry :

En sortant du spectacle, je fus dans une maison de jeu. Il n'y a guère à observer dans ces endroits aussi c'est de l'un d'eux que je vous écris, ne sachant que faire de mon temps), parce que les croupiers, etc., sont nos confrères... Mais quelquefois on voit le jeune homme s'y présenter pour la première fois... Il rougit, porte à la ronde des yeux timides, et tremble de rencontrer un regard de connaissance ; sa vue s'arrête surtout avec crainte sur le banquier... Si on allait l'expulser, l'empêcher de perdre l'or, fruit d'un emprunt usuraire !..

« Le banquier m'appelle ; justement, il venait d'entrer un de ces jeunes gens.

« Mon cher, me dit-il, je connais beaucoup ce banquier, nous avons *servi* ensemble, ce jeune homme a de l'or, beaucoup d'or ! mes renseignements sont pris ; mais il est timide, il tente la fortune d'une main tremblante. Donnez-lui l'exemple ; rendez-nous ce petit service ; car, vous savez, vous et nous, c'est tout un. Prenez ces dix mille francs ; jouez comme vous voudrez ; perdez, gagnez : l'exemple agira sur lui, et il mordra à l'hameçon !

« Je pris les billets. Le banquier s'apprêta à lancer la bienheureuse boule. Le confrère a un poignet d'enfer ; c'est comme un coup de pistolet, et... »

(Ici, le manuscrit est interrompu ; on lit la lettre suivante :)

« Monsieur le préfet,

« L'Homme-Mouche n'est plus ! un malheur effroyable vient d'arriver ! Le banquier allait lancer la fatale boule de roulette ; mais, au moment où son bras vigoureux lui donnait l'impulsion, elle lui a échappé des mains, est allée frapper à la tête notre malheureux ami, et il est tombé mort dans mes bras, victime de son attachement à ses devoirs.

« Quelle perte, monsieur le préfet !

« Je vous envoie ci-joint une lettre, sa carte, sa médaille, etc., etc.

« Si vous aviez assez de confiance en moi pour me donner sa place (car il avait un grade au-dessus de moi), je vous en aurais la plus grande obligation... Il y a huit ans que je végète dans les emplois, et, étant aussi bien élevé que le défunt, je puis prétendre à le remplacer.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

On voit que l'opposition de notre ami Eugène Sue ne date pas d'hier.

Cependant, la *Nouveauté* ne payait pas ses rédacteurs au poids de l'or. D'un autre côté, le docteur Sue restait inflexible ; il avait sur le cœur non seulement le vin bu, mais encore le vin gâté !

Restait une ressource dont on n'usait que dans les grandes occasions : c'était une montre Louis XVI, à fond d'émail donnée par la bonne marraine, par l'impératrice Joséphine. Dans les cas extrêmes, on la portait au mont-de-piété, et l'on en avait cent cinquante francs.

Elle défraya le mardi gras de 1826 ; mais, le mardi gras passé, après avoir traîné le plus longtemps possible, il fallut prendre un grand parti, et s'en aller à la campagne.

Bouqueval offrait aux jeunes gens son hospitalité champêtre et frugale : on alla à Bouqueval.

Pâques arriva, et, avec Pâques, un certain nombre de convives. Chacun avait promis d'apporter son plat : qui un homard, qui un pâté ; mais le malheur voulut que, chacun comptant sur son voisin, l'argent manquant à tous peut-être, personne n'apportât rien.

On alla droit aux étables, et on égorgea un mouton : c'était un magnifique mérinos que le docteur Sue gardait comme échantillon ! Il fut dépouillé, rôti et mangé jusqu'à la dernière côtelette.

Lorsque le docteur apprit ce nouveau méfait, il se mit dans une colère abominable ! Heureusement qu'aux colères paternelles Eugène Sue opposait une admirable sérénité. C'était un charmant caractère que celui du brave enfant, toujours gai, joyeux, riant. En est-il ainsi de l'homme ? Les soucis ont passé sur son visage, et l'exil pèse sur son cœur !

Ordre fut donné à Eugène Sue de quitter Paris.

Il passa dans la marine, et fit deux voyages aux Antilles. — De là le roman d'*Atar Gull* ; de là l'explication de ces magnifiques paysages qui semblent entrevus dans un pays de fées, à travers les déchirures d'un rideau de théâtre.

Puis il revint en France.

Une bataille décisive se préparait contre les Turcs : Eugène Sue s'embarqua, en qualité d'aide-major, à bord du *Breslau*, capitaine la Bretonnière ; assista à la bataille de Navarin, et rapporta, comme dépouilles opimes, un magnifique costume turc, — qui fut mangé, au retour, jusqu'à la dernière broderie, — un sabre et un Coran.

Tout en mangeant le costume turc, Eugène Sue, qui, peu à peu, prenait goût à la littérature, avait fait jouer, avec Desforges, *Monsieur le Marquis*. Enfin, vers le même temps, il faisait paraître, dans *la Mode*, *Plick et Plock*, son point de départ comme romancier.

Sur ces entrefaites, le grand-père maternel d'Eugène mourut, lui laissant soixante et quinze mille francs, à peu près. C'était une fortune inépuisable ! aussi le jeune poète, qui avait vingt-quatre ans, donna-t-il sa démission au ministre de la marine, et se mit-il dans ses meubles.

Nous disons qu'il se mit *dans ses meubles*, parce que Eugène Sue, artiste d'habitudes comme d'esprit, fut le premier à meubler un appartement à la manière moderne ; il eut le premier tous ces charmants *bibelots* dont personne ne voulait alors, et que tout le monde s'arracha depuis : vitraux de couleur, porcelaines de Chine, porcelaines de Saxe, bahuts de la renaissance, sabres turcs, crids malais, etc.

Puis il entra chez Gudin, et se mit à faire de la peinture.

Nous avons dit qu'Eugène Sue dessinait ou plutôt croquait assez habilement. Il avait, je me le rappelle, rapporté de Navarin un album doublement curieux, et comme côté pittoresque, et comme côté artistique.

Ce fut chez l'illustre peintre de marine qu'arriva à Eugène Sue la dernière aventure par laquelle se clôt la liste de ces folies de jeunesse qui avaient rendu si célèbre la société Rousseau, Romieu et Eugène Sue.

Nous avons, à propos de la parodie d'*Henri III*, raconté la fameuse charge faite au portier de la rue du Mont-Blanc, et connue sous le titre de *Portier, je veux de tes cheveux*, laquelle se trouve reproduite dans *les Mystères de Paris*.

Gudin, qui avait trente ans alors, était déjà dans toute la force de son talent et dans tout l'éclat de sa renommée ; les amateurs s'arrachaient ses œuvres, les femmes se disputaient l'homme. Gudin, comme tous les artistes dans une certaine position, recevait de temps en temps des lettres de femmes inconnues qui, désirant faire connaissance avec lui, lui donnaient des rendez-vous à cet effet.

Un jour, il en reçut deux ; les deux lettres donnaient rendez-vous pour la même heure. Gudin ne pouvait pas se dédoubler ; il fit part à Eugène Sue de son embarras.

Eugène Sue s'offrit pour le remplacer. De l'élève au maître, il n'y avait qu'un pas ; puis il existait une grande ressemblance physique entre Gudin et Eugène Sue, de même taille, ayant tous les deux la barbe et les cheveux noirs, de beaux yeux, des dents magnifiques ; l'un vingt-sept ans, l'autre trente ; la plus mal partagée des deux inconnues n'aurait point à crier au voleur. D'ailleurs, on mit les deux lettres dans un chapeau, et chacun y prit la sienne.

A partir de ce moment, et pour le reste de la journée, il y eut deux Gudin, et plus d'Eugène Sue.

Le soir, chacun alla à son rendez-vous ; le lendemain, tous deux revenaient enchantés. La chose eût pu durer ainsi éternellement ; mais la curiosité perdit toujours les femmes, témoin Eve, témoin Psyché.

La dame qui avait obtenu le faux Gudin en partage avait des goûts artistiques ; après avoir fait connaissance avec le peintre, elle voulut absolument visiter l'atelier, voir Gudin travaillant, la palette et le pinceau à la main.

Au nombre des femmes curieuses, nous avons oublié Sémélé, qui voulut voir son amant Jupiter dans toute sa splendeur, et qui fut brûlée vive par les rayons de la foudre.

Le faux Gudin ne put résister à tant d'instances : il consentit et donna rendez-vous pour le lendemain à la belle curieuse. Elle devait venir à deux heures de l'après-midi, moment où le jour est le plus favorable à la peinture.

A deux heures moins un quart, Eugène Sue, vêtu d'une magnifique livrée, attendait dans l'antichambre de Gudin ; à deux heures moins quelques minutes, la sonnette s'agita sous la main tremblante de la jolie visiteuse.

Eugène Sue alla ouvrir.

La dame, jalouse de tout voir, commença par jeter les yeux sur ce domestique, qui lui paraissait d'excellente mine, et qui s'inclinait humblement devant elle.

Cet examen fut suivi d'un cri terrible.

— Quelle horreur ! un laquais !...

Et la dame, se cachant le visage dans son mouchoir, descendit précipitamment les escaliers.

Au bal masqué suivant, Eugène Sue la rencontra et voulut renouer connaissance avec elle ; mais elle s'obstina à

[illegible] Eugène Sue [illegible] que ces mots qu'il avait déjà entendus :

— Quelle horreur !...

La campagne d'Alger arriva. Gudin partit avec l'expédition, les deux amis se trouvèrent séparés. Eugène Sue se remit à la littérature ; *Atar Gull* fut commencé à cette époque.

Puis vint la révolution de juillet.

Eugène Sue fit, avec Desforges, une comédie intitulée *le Fils de l'Homme*.

On se rappelle le [illegible] de Barthélemy, c'était le même sujet : le roi de Rome, figure poétique, isolée et prisonnière à Schœnbrunn, comme Napoléon avait été isolé et prisonnier à Sainte-Hélène.

Les souvenirs de jeunesse se réveillaient chez Eugène Sue il se souvenait que Joséphine avait été sa marraine et qu'il portait le prénom du prince Eugène.

La comédie une fois faite, était restée [illegible] outre que la réaction orléaniste avait été rapide, Desforges, l'un des auteurs, était devenu secrétaire du maréchal Soult.

Mais l'amour-propre d'auteur est une passion bien imprudente ! On a vu de pauvres filles trahir leur maternité par leur amour maternel.

Un jour que Desforges avait déjeuné avec Volnys, il tira du carton la pièce incendiaire, et la lut à son convive. Volnys est fils d'un général de l'Empire : le cœur de Volnys se fondit à cette lecture.

— Laissez-moi le manuscrit, dit-il ; je veux relire cela. Desforges laissa le manuscrit.

Six semaines s'écoulèrent.

Le bruit se répandait sourdement, dans le monde littéraire, qu'il se préparait un grand événement aux Nouveautés. On se demandait quel pouvait être cet événement.

Bossange était alors le directeur de ce théâtre ; Bossange, le collaborateur de Frédéric Soulié dans deux ou trois drames, et l'un des hommes les plus spirituels de Paris. — Bossange était donc directeur, et avait notre chère Déjazet au nombre de ses pensionnaires. On les savait capables de tout à eux deux.

Le bruit de cet événement littéraire qui devait bouleverser Paris arriva jusqu'à Desforges, tout enseveli qu'il était au fond de son secrétariat. Il en tressaillit, et eut [illegible] révélation.

Si cet événement dramatique, c'était la première représentation du *Fils de l'Homme !*

Il se promit d'aller le soir même aux Nouveautés, et de s'entendre avec Bossange à ce sujet.

En effet, à huit heures, Desforges était dans les coulisses.

— Oh ! ne me parlez pas de vos affaires ce soir, mon cher Desforges, lui dit le directeur. Vous voyez un homme désespéré ! *Un tel* (je ne sais plus qui) nous fait manquer le spectacle ; et nous sommes obligés de donner, au pied levé, une pièce qui était en répétition, et qui n'est pas sue. — Voyons, monsieur le régisseur, Déjazet est-elle prête ?

— Oui, monsieur Bossange.

— Eh bien, frappez les trois coups, et faites l'annonce convenue.

On frappa les trois coups, on cria : « Place au théâtre ! » et force fut à Desforges de se ranger comme les autres derrière un châssis.

Le régisseur, en cravate blanche, en habit noir, entra en scène, et dit, après les trois saluts d'usage :

— Messieurs, un de nos artistes s'étant trouvé indisposé au moment de lever le rideau, nous sommes forcés de vous donner, à la place de la seconde pièce, une comédie nouvelle qui ne devait passer que dans trois ou quatre jours. Nous vous supplions d'accepter l'échange.

Le public, à qui l'on offrait une pièce nouvelle au lieu d'une vieille, couvrit d'applaudissements les paroles du régisseur

La toile tomba pour se relever presque aussitôt.

En ce moment [illegible] avec un uniforme de colonel autrichien.

— Ah ! mon Dieu s'écria Desforges en l'arrêtant, que joues-tu donc là ?

— [illegible] *l'Homme*. Allons, laissez-moi passer, monsieur l'auteur !

Les bras tombèrent à Desforges, et Déjazet passa.

Ce grand événement que préparait le théâtre des Nouveautés, c'était, en effet, la représentation du *Fils de l'Homme ;* seulement, Bossange, qui craignait quelque empêchement du ministère, avait gardé le plus profond silence, et, comme on vient de le voir, jouait la comédie à l'improviste

---

[illegible] Eugène Sue dans les [illegible]

CCLXIV

LES DUELS POLITIQUES

Au commencement de l'année 1833, qui s'ouvre maintenant devant nous, les yeux de la France tout entière étaient tournés vers le château de Blaye, où avait été écrouée madame la duchesse de Berry

Le 25 janvier, à propos d'une pétition adressée à la chambre des pairs par quelques pensionnaires de l'ancienne liste civile, une interpellation fut adressée au ministère par M. de Dreux-Brézé, relativement à la détention de la princesse.

Il faut dire, au reste qu'à part quelques exceptions, le sens moral de la France se soulevait contre cette détention, [illegible] d'Abd-el-Kader

M. de Dreux-Brézé avait demandé la parole ; la parole lui avait été accordée.

Il monta à la tribune.

— Puisque la Chambre m'accorde la parole, dit-il, je me permettrai de lui faire remarquer que le droit de pétition, consacré par la Charte, est devenu depuis quelque temps, dans cette assemblée, un droit illusoire. Un grand nombre de pétitions relatives à la loi sur l'état de siège ont été adressées à la Chambre, et, cependant, l'on n'a point fait de rapport. Or, je vous le demande, qu'attend-on pour faire le rapport ? Si on ne le fait que lorsque la Chambre aura statué sur cette loi, que devient le droit de pétition ?

« Mais il est d'autres pétitions d'un ordre plus élevé, et que je m'étonne de ne pas voir rapportées ; je veux parler de celles relatives à la captivité d'une illustre princesse dont le sort fixe en ce moment les regards de la France et de l'Europe. Je ne saurais ignorer leur existence, puisqu'elles m'ont été presque toutes adressées pour les déposer sur le bureau de la Chambre ; je saisirai même l'occasion qui m'est offerte, par la publicité des débats, pour témoigner aux pétitionnaires ma profonde reconnaissance pour la confiance dont ils m'ont honoré. J'en ai reçu une ce matin qui est relative au même objet et qui est couverte de dix-sept cents signatures.

« Comment se fait-il, messieurs, qu'au mépris du droit de pétition, on laisse enfouies dans les cartons des milliers de signatures qui demandent la liberté de Madame, duchesse de Berry ? et dans quelles circonstances ? lorsqu'il est impossible de ne pas éprouver pour sa personne les craintes les plus vives, les alarmes les plus fondées ; lorsque sa captivité, vu l'insalubrité du lieu de sa détention, n'est plus seulement un acte arbitraire, mais devient un attentat à son existence ! Je ne me propose point d'entrer, messieurs, dans une discussion qui, dans ce moment, ne serait point motivée ; mais je demande que la Chambre fixe, dans cette séance, le jour de la discussion sur les nombreuses pétitions qui réclament la liberté de Madame, duchesse de Berry.

Le garde des sceaux monta à son tour à la tribune et répondit :

— L'orateur s'est plaint du lieu où la duchesse de Berry est détenue. Voudrait-il qu'on l'eût laissée perpétuer la guerre civile dans la Vendée ? Ce n'est sans doute pas sa pensée, mais on pourrait le croire, et, rationnellement, sa réclamation pour la liberté de la duchesse de Berry, quand on sait l'usage qu'elle en fait, pourrait être ainsi interprétée.

Puis le ministre de l'intérieur ajouta quelques mots, disant que, bien que le château de Blaye fût un séjour insalubre, il était de notoriété publique que jamais la ville n'avait été atteinte d'aucune épidémie. Il ne comprenait donc pas cette animosité des partis, qui prétendaient que le lieu de cette détention avait été choisi à dessein pour nuire à la santé de l'auguste prisonnière.

L'incident n'eut pas d'autre suite. La chambre des pairs, depuis que le duc de Fitz-James et M. de Chateaubriand avaient donné leur démission, n'était plus guère qu'une espèce de greffe où l'on enregistrait les lois de la chambre des députés.

Or, il arriva que, malgré l'affirmation du garde des sceaux [illegible] de Berry [illegible] que le gouvernement expédia à Blaye MM. Orfila et Auvity.

Leur départ fut annoncé par un journal du gouvernement, [illegible] il se bornait à dire que les deux illustres [illegible] examiner une question importante de médecine légale.

La vague expression de cette note souleva de tous côtés des commentaires.

Le National, mis en demeure de s'expliquer, inséra la note suivante :

« Plusieurs journaux se livrent à mille conjectures sur la mission de MM. Orfila et Auvity pour le château de Blaye. Cette mission n'a pourtant rien qui puisse justifier la multitude des commentaires qu'elle fait naître. *L'état de madame la duchesse de Berry ne présente rien d'inquiétant ; seulement, elle est depuis quelque temps assez indisposée* pour qu'il ait paru convenable de lui offrir l'occasion de consulter, sur sa santé, deux des hommes les plus dignes de confiance, M. Orfila, doyen de la Faculté de médecine, et M. Auvity, dont l'un a été son médecin ordinaire, et l'autre son médecin consultant. La position de prisonnière où se trouvait madame la duchesse de Berry imposait l'obligation de suivre cette marche régulière, et c'est dans ce sens que nous avons appelé *légale* la mission des deux médecins. »

A la suite de cette déclaration, *le Corsaire* laissa supposer que l'indisposition de madame la duchesse de Berry pouvait bien être une grossesse

Le lendemain, un jeune carliste, M. Barbot de la Trésorière, se présenta dans les bureaux du journal pour appeler en duel l'auteur de l'article, ou à son défaut, le gérant responsable.

Le gérant responsable était M. Viennot.

M. Viennot répondit qu'il ne pouvait accepter la responsabilité de l'article que dans le cas où l'auteur de cet article ne la réclamerait point. Il demandait jusqu'au lendemain pour rendre une réponse à M. Barbot de la Trésorière.

Celui-ci trouva la demande trop juste, mais manifesta le désir que cette réponse fût positive, l'intention du parti carliste étant de ne pas laisser planer l'ombre d'un soupçon sur la réputation de l'illustre prisonnière.

A peine ces derniers mots étaient-ils prononcés, qu'un des rédacteurs du *Corsaire* sortit du cabinet de rédaction.

Il avait tout entendu ; il s'avança vers M. de la Trésorière.

— Monsieur, lui dit-il, c'est moi qui suis l'auteur de l'article dans lequel vous prétendez [illegible]. Je me nomme Eugène Briffault, et suis tout à votre disposition.

Le duel accepté, le reste de l'affaire regardait les témoins.

Les témoins s'abouchèrent, et il fut convenu que la rencontre aurait lieu le lendemain, à huit heures du matin, au bois de Boulogne.

Dejazet.

Le lendemain, à l'heure convenue, les deux adversaires se trouvaient sur le terrain.

Le pistolet avait été l'arme choisie. On plaça les deux adversaires à trente pas l'un de l'autre ; au troisième coup frappé dans les mains, ils devaient tirer en même temps.

Au troisième coup, tous deux tirèrent, en effet.

La balle de M. Briffault fut perdue ; celle de M. Barbot de la Trésorière se logea dans l'épaule de M. Briffault, et s'y logea si bien, que jamais on ne put l'en tirer.

La blessure était grave. On transporta M. Briffault chez Etienne Arago, directeur du Vaudeville. — Il va sans dire que le blessé fut soigné avec un dévouement tout fraternel

Cependant, le jour même où le duel devait avoir lieu, on lisait dans *la Quotidienne* :

« 3 [illegible]. — MM. Orfila et Auvity sont de retour de Blaye, où ils ont accompli la mission qui leur avait été donnée.

« Quelle était cette mission ? Le pouvoir ne le d[illegible]

« Nous le dirons, nous, parce que nous pensons, comme Madame, qu'il est des circonstances où le sacrifice des convenances les plus sacrées est imposé par l'honneur même.

« Depuis environ huit jours, des bruits infâmes étaient répandus sur la position de Madame. Les [illegible] gens

de tous les partis ne les écoutaient qu'avec dégoût, et nous devons à la vérité de déclarer que l'opposition libérale en a hautement témoigné son indignation. Généralement, on ne pensait point que l'autorité fût étrangère à ces honteuses insinuations ; on présumait que les hommes du pouvoir, quelques-uns du moins, étaient complices de la calomnie ; mais il ne venait à la pensée de personne qu'ils fussent les premières dupes. D'indignes paroles étaient répétées, à la vérité ; prononcées, disait-on, par des personnages officiels, et notamment par M. Thiers, et, cependant, on ne pouvait croire à un miracle de stupide méchanceté.

« Eh bien, on se trompait : moins coupables, si l'on veut, mais plus ineptes qu'on ne le présumait, ce qu'ils disaient, ils le croyaient, entendez-vous ? Mais passons rapidement sur toutes ces hontes. Bornons-nous à laisser entrevoir dans quel excès d'aveuglement certains hommes peuvent être entraînés par les basses passions qui les obsèdent.

« Ainsi donc, voici les deux savants médecins dans la citadelle de Blaye. — Les voici en présence de Madame ! ils balbutient, ils essayent de parler, ils parlent ; mais ils n'ont pas prononcé trois paroles, que Madame les a compris. C'est alors (nous nous en rapportons à un témoignage qui, certes, ne peut pas être suspect), c'est dans cette épreuve, si cruelle pour une femme, si offensante pour une femme du sang royal ; c'est alors, disons-nous, que Madame, s'armant de son caractère, s'élève, par un sublime effort, au-dessus des vains ménagements et des susceptibilités vulgaires.

« Calme, sans émotion apparente, moins troublée, sans doute, que les hommes qui sont devant elle, la princesse s'adresse à eux avec autorité ; elle parle à leur conscience, elle invoque leur honneur, elle les somme de remplir *exactement* leur mission, elle exige que leur conviction d'art soit pleine, entière, irréfragable ; elle veut que, devant Dieu et devant les hommes, ils puissent témoigner de ce qu'ils vont savoir de la veuve du duc de Berry, de la mère de Henri V ! Les deux savants obéissent aux ordres de Madame ; leur conviction est formée ; tout ce qu'il faut qu'ils sachent, ils le savent ; il ne leur reste plus qu'à se retirer, et ils se retirent la rougeur au front.

« Un premier rapport est rapidement expédié aux hommes qui avaient cru... De là un maladroit désaveu que nous avons enregistré avec tout le mépris qu'il devait inspirer.

« Le pouvoir n'ira pas plus loin ; il n'aura pas le courage d'avouer ce qu'il attendait de deux hommes de l'art, et ce qu'il en a obtenu. »

L'affaire, comme on le voit, était, de la part du parti carliste, et comme lutte armée et comme polémique écrite, engagée aussi crânement que possible. On va voir qu'elle fut soutenue par le parti républicain avec une ardeur égale.

Effectivement, le 5 février, le rapport de MM. Auvity et Orfila parut dans *le Moniteur*.

Ce rapport ne renfermait aucune circonstance propre à fixer les opinions sur l'état présumé de la princesse ; de sorte que les journaux continuèrent à donner carrière à leurs suppositions. *Le Corsaire*, surtout, qui avait annoncé la grossesse de Madame, maintenait son dire.

Il en résulta qu'une nouvelle provocation lui fut adressée.

Le Corsaire en donna connaissance à ses lecteurs dans les termes suivants :

« On s'est présenté dans nos bureaux pour nous demander raison d'un article récemment publié sur la duchesse de Berry. Nous avons répondu que, ne reconnaissant à aucun individu le droit de nous demander raison au nom de la duchesse de Berry, nous refusions toute satisfaction pour ces faits. Nous avons ajouté que nous acceptions, même à cet égard, la mauvaise humeur du parti légitimiste.

« Le mot *calomnieux*, appliqué aux bruits répandus sur la duchesse de Berry, ne s'adresse pas à nous : il remonte aux sources élevées d'où ces bruits sont partis ; leur origine est aujourd'hui de notoriété publique.

« Le rédacteur de l'article a déclaré formellement qu'il tenait pour *vrai* ce qu'il avait écrit. Le temps seul pourra détruire ou confirmer son opinion.

« Quant à l'attitude politique du parti carliste, que nous avons représenté comme songeant bien plus à conspirer qu'à combattre, nous rappellerons les paroles mêmes de la prisonnière de Blaye. A la vue des listes de dévouement, elle s'est écriée :

« — Ils m'offrent leurs noms, et ils ne m'ont pas offert leurs bras !

« Cette exclamation rapportée il y a plus d'un mois dans le journal le plus répandu, n'a pas été démentie.

Ce n'est pas la première fois, mais la seconde fois que *le Corsaire* se trouve exposé à semblables visites, et l'un de ses rédacteurs, M. Briffault, a même eu le malheur d'être blessé par un soi-disant légitimiste, à qui il avait bien voulu reconnaître le droit de prendre fait et cause pour la prisonnière de Blaye.

« Il est assez singulier que la susceptibilité du parti carliste, en ce qui touche les princes de la famille déchue, ne se montre que depuis ce qu'on appelle la défaite essuyée en juin par le parti patriote. Il est vrai que la royauté se vante d'avoir fait pâlir la République ; mais toutes les royautés n'ont pas vaincu peut-être ce jour-là avec Louis-Philippe. Il est vrai encore que beaucoup de patriotes sont, par l'effet des journées de juin, dispersés, bannis, emprisonnés ; mais il en reste assez hors de prisons pour que MM. les champions de la légitimité puissent être assurés de trouver à qui parler en toute occasion ; seulement, pour se disputer l'honneur d'achever M. Briffault, il faudrait attendre qu'il fût guéri de sa blessure.

« Il serait vraiment extraordinaire qu'on ne pût pas écrire un mot sur la duchesse de Berry sans avoir l'épée au côté pour en répondre à toutes les personnes qui sont intéressées à en faire une héroïne. Qui s'amusait à rompre des lances, avant la révolution de juillet, pour ou contre la vertu de la duchesse de Berry ? Et, cependant, les bruits calomnieux ou vrais ne manquaient pas plus alors qu'aujourd'hui. Mais la duchesse est captive ! elle est malheureuse ! Cela peut faire saigner le cœur à ses cavaliers servants ; mais, nous qui nous souvenons fort bien qu'elle dansait aux Tuileries quand on coupait la tête à nos amis en place de Grève, il faut avouer que les égards ne peuvent être, de notre part, que générosité pure.

« Le parti carliste prend un fort mauvais moyen d'obtenir la bienveillance de la presse patriotique pour la prisonnière de Blaye ; il suffirait qu'on voulût nous imposer silence sur des particularités scandaleuses qui sont ou ne sont pas, mais dont on parle enfin, pour que nous nous crussions obligés d'insister sur ces on dit, que nos habitudes nous portent à négliger, et, certainement, nous reconnaîtrions à ces messieurs, en aussi grand nombre qu'il leur plairait, le droit de signaler contre nous leur dévouement à la personne de la duchesse de Berry, ils trouveraient à notre bureau une fort longue liste de gens disposés à leur offrir toutes les occasions de se distinguer qu'ils peuvent désirer.

« Il faut que ces messieurs comptent beaucoup sur l'approche d'une troisième restauration, car les dévouements prennent date, se font mettre en prison, insultent la révolution de juillet en brochures, en romans, en protestations signées, en promenades dans les rues, en cartels adressés aux feuilles patriotes ; il paraît que voilà le moment venu de prouver la fameuse alliance républicaine carliste.

« Eh bien, qu'à cela ne tienne ! que MM. les cavaliers servants disent combien ils sont ; qu'on se voie une fois, et qu'il n'en soit plus question. En tout cas, nous n'irons pas chercher les gens du juste milieu pour nous aider. »

On comprend que de pareils articles n'étaient point faits pour calmer les haines politiques.

La Tribune prit fait et cause pour *le Corsaire*, et une polémique ardente s'engagea entre elle et *le Revenant*. *Le Revenant* avait alors pour rédacteur en chef M. Albert de Calvimont, aujourd'hui préfet de l'Empire. *Le National* intervint à son tour, et *le Revenant* se trouva en présence de trois adversaires.

M. Albert de Calvimont reçut un défi collectif de *la Tribune*, pour lui et ses amis. M. Albert de Calvimont répondit pour lui personnellement, mais refusa de s'engager sur le terrain qu'on voulait lui imposer.

En même temps, on répondit à un article agressif d'Armand Carrel, en lui envoyant une liste de douze personnes, sur laquelle il devait choisir un nom.

Le bruit se répandit aussitôt parmi nous qu'une liste de provocation demandant douze adversaires avait été envoyée à Armand Carrel.

Je courus chez Carrel ; il y avait encombrement à la porte ; c'était à qui souscrirait. Je venais m'inscrire comme les autres.

Il y avait assez longtemps que je n'avais vu Carrel ; nous n'étions pas personnellement en froid ; mais, *le National* attaquant avec acharnement l'école romantique, nos relations étaient devenues plus rares.

Je dus probablement à la rareté de mes visites la faveur d'être introduit près de lui.

Il déjeunait avec cette charmante femme dont j'ai eu l'occasion de parler, et dont l'existence, au milieu de toutes ces émeutes et de toutes ces provocations, était une angoisse continuelle, qu'elle déguisait sous un sourire dont il était facile de voir la tristesse, et qui, cependant, était un sourire.

Autant que je puis me le rappeler, Grégoire déjeunait avec eux.

— Ah ! c'est vous ! me dit Carrel ; il faut les grandes circonstances pour que l'on vous voie.

— Qu'importe, cher ami, répondis-je, si l'on me voit dans les grandes circonstances?

— Vous venez pour vous battre?

— Je viens pour faire ce que l'on fera. On m'a dit que l'on vous avait envoyé une liste de douze carlistes: si vous êtes embarrassé de trouver douze républicains, disposez de moi; c'est toujours une unité.

— Mais, si je ne suis pas embarrassé de les trouver...?

— Alors, cher ami, dispensez-moi de cette bagarre.

— Vous n'y mettez pas d'enthousiasme.

— Je trouve la cause ridicule.

— Comment! ridicule?

— Oui; à mon avis, on eût dû attendre en silence des nouvelles officielles de Blaye. La duchesse de Berry avant tout, est une femme; et de quel droit dit-on d'une princesse, parce qu'elle est princesse, ce que vous ne voudriez pas dire de la veuve de votre épicier?

— Que voulez-vous! dit Carrel, qui sentait qu'au fond, et au point de vue chevaleresque, j'avais raison, la question est engagée ainsi...

— Il faut la soutenir.

— Etes-vous d'une certaine force?

— Au pistolet, oui...; à l'épée, non...

— Alors, vous vous battriez au pistolet?

— Non, je me battrais à l'épée.

— Comment arrangez-vous cela?

— C'est une affaire de sentiment, vous savez. Je me suis battu deux fois à l'épée: deux fois j'ai touché mon adversaire; je ne me suis battu qu'une fois au pistolet, et, quoique mon adversaire tirât fort mal, puisque la balle a frappé à terre et à six pas de moi, cette même balle m'a traversé le mollet.

— Voulez-vous tirer quelques bottes avec moi?

— Si cela peut vous être agréable.

— Venez.

Nous passâmes dans une espèce de chambre-salon où il y avait des fleurets et des masques.

Nous nous mîmes en garde.

Je tire mal, comme je l'ai dit, — quoique Grisier, par amitié pour moi, m'ait fait une réputation de bon tireur qui m'a sauvé plus d'un duel; — seulement, à cette époque, ayant eu occasion de rendre un petit service d'argent à un brave homme nommé Castelli, qui était de première force à l'épée, et qui servait de répétiteur à tous les maîtres en renom, il n'avait trouvé d'autre moyen de s'acquitter envers moi que de venir de temps en temps me donner une leçon. Il en résulta que, sans m'en douter, comme ses leçons étaient excellentes, je me trouvai plus fort que je ne le croyais moi-même.

Comme élève de Grisier, j'avais un jeu de défense plutôt que d'attaque, Carrel me porta plusieurs coups que j'évitai, soit en rompant d'un pas, soit en parant des contres.

Carrel s'emportait facilement, et je sentis que son jeu se ressentait de cet emportement.

— Prenez garde, lui dis-je, en faisant ainsi sur le terrain, vous courriez grand risque d'être arrêté court ou touché en riposte.

— C'est vrai, me dit-il en jetant son fleuret; mais je suis fataliste comme un musulman: ce qui doit arriver est écrit.

— Trouvez-vous que je tire suffisamment pour me faire l'honneur de m'inscrire?

— Oui; mais je ne vous inscrirai pas.

— Pourquoi?

— Parce que j'ai reçu une liste, c'est vrai, qu'elle porte douze noms, c'est encore vrai; mais, dans ces douze noms, *le National* n'en doit choisir qu'un seul.

— Et...?

— Et je choisis M. Roux-Laborie.

— C'est donc vous qui vous battez?

— Pardieu! répondit Carrel.

— Et quand cela?

— Demain.

— C'est décidé?

— Parfaitement décidé.

— Je présume que vous avez déjà vos témoins?

— Oui.

— C'est...?

— Grégoire et d'Hervas.

— Et vous vous battez...?

— A l'épée... Je suis comme vous: je tire peut-être mieux le pistolet que l'épée; mais j'avoue que j'ai un faible pour l'épée: à l'épée, on défend sa vie; au pistolet, on la livre.

— Vous n'avez pas besoin de moi?

— Non.

— En rien?

— Merci.

— Bonne chance, lui dis-je!

Carrel fit un mouvement d'épaules qui signifiait: « Il en sera ce qu'il plaira à Dieu! »

Je rentrai chez moi, où je trouvai deux de mes amis qui m'attendaient pour le cas où je serais porté sur la liste. Je leur annonçai la résolution de Carrel. Carrel était si parfaitement brave, que cela n'étonna personne, qu'il se fît le champion de la République, ou fût un singulier républicain, — et qu'il prît le duel pour son compte.

Pendant ce temps, c'est-à-dire le 1er février 1833, la réponse de M. Albert de Calvimont était [illegible] *la Tribune* par MM. Albert Berthier et Théodore [illegible] de maintenir la lutte sur le terrain individuel, le seul que M. Albert de Calvimont voulût accepter.

La discussion fut longue entre les deux témoins de M. Albert de Calvimont et M. Marrast, auquel s'adressait la réponse de M. de Calvimont. M. Marrast, entouré de tous ses amis et poussé par eux, voulait une véritable bataille dans laquelle les forces des deux partis eussent donné; les amis de M. de Calvimont, de leur côté, ne pouvaient qu'offrir le duel, tout accord autre que celui-là les exposant à un désaveu.

Au milieu de la discussion arriva une communication du *National*: elle annonçait la provocation reçue par Carrel. On tint conseil, et l'on décida qu'il ne fallait prendre aucun engagement avant de savoir ce que ferait Carrel lui-même.

On se borna donc, pour le moment, à mettre la communication sous les yeux des deux témoins de M. de Calvimont, et à ajourner la discussion jusqu'au soir.

Le soir, la décision de Carrel fut connue: il avait choisi M. Roux-Laborie fils, non seulement comme royaliste, mais encore parce que M. Roux-Laborie fils était fils d'un homme qui avait des intérêts dans le *Journal des Débats*, journal dévoué à la royauté de Juillet.

Les détails du combat furent réglés entre MM. Grégoire et d'Hervas, témoins de Carrel, — et Théodore Anne et Albert Berthier, témoins de M. Roux-Laborie.

Carrel, comme provoqué, avait le choix des armes: il choisit l'épée.

Le lendemain samedi, 2 février, — jour de la première représentation de *Lucrèce Borgia*, — M. Roux-Laborie, accompagné de MM. Berthier et Théodore Anne, se rendit à la barrière de Clichy, où arriva presque immédiatement Armand Carrel, assisté de M. d'Hervas, capitaine de chasseurs, et de Grégoire.

Les deux adversaires restèrent chacun dans sa voiture; les témoins descendirent et s'abouchèrent.

Alors, un incident qui, avec un autre homme que le brave et loyal Carrel, eût fait manquer la rencontre s'éleva entre les témoins. Les seconds de M. Roux-Laborie, d'après les instructions reçues des chefs du parti carliste, déclarèrent que leur ami était prêt à répondre à son défi, mais qu'il désirait seulement se battre avec un autre que Carrel, attendu que les sentiments que les légitimistes avaient pour le rédacteur en chef du *National* étaient bien plutôt des sentiments de reconnaissance que des sentiments de haine, Carrel ayant, devant les assises de Blois, par sa déposition franche et loyale, sauvé la vie à l'un des leurs, M. de Chièvres, accusé de participation aux affaires de la Vendée. — Au reste, en cette occasion, Carrel n'avait fait pour M. de Chièvres, en 1832, que ce que M. de Chièvres avait fait pour Carrel quand Carrel était accusé, en 1823, de complot contre l'Etat.

Si Carrel était blessé, disaient MM. Théodore Anne et Albert Berthier, le deuil existerait dans les deux camps, tandis que, si, au contraire, M. Roux-Laborie était atteint, le deuil n'existerait que dans un seul; la partie ne serait donc pas égale.

Par tous ces motifs, les témoins de M. Roux-Laborie demandaient le remplacement de Carrel par telle autre personne que l'on voudrait. M. Roux-Laborie était prêt à accepter cette personne, quelle qu'elle fût.

Ces observations furent transmises à Carrel. Il descendit de sa voiture, s'approcha des témoins, les remercia de ce qu'ils avaient dit de flatteur pour lui, mais déclara, en même temps, qu'il n'avait pas l'habitude de se faire remplacer, et que, venu pour se battre, il se battrait.

La résolution de Carrel était positive, il fallut céder.

On remonta en voiture, et l'on chercha un endroit convenable à une rencontre; on fut longtemps sans le trouver. Enfin, l'on s'arrêta derrière une usine, du côté de l'Ile Saint-Ouen. Jusque-là, on avait trouvé la terre trop humide et trop glissante; là seulement, le terrain était solide, à cause du charbon de terre qui y avait séjourné.

Les deux adversaires descendirent alors de leur voiture, se saluèrent avec politesse et tombèrent en garde.

L'engagement fut court et vif. Les deux adversaires, après deux ou trois passes, se fendirent en même temps.

L'épée de Carrel avait seulement traversé le bras de M. Roux-Laborie.

Les témoins arrêtèrent le combat en s'écriant :

— Il y a un blessé !

Et ils s'approchèrent de M. Roux-Laborie.

— Mais, moi aussi, dit tranquillement Carrel, je suis blessé.

Et en même temps, il porta la main au bas-ventre.

Tandis que le médecin de M. Roux-Laborie, M. Bouché-Dugrès pansait son client, Dumont, médecin de Carrel, constatait une blessure grave à l'aine.

M. Roux-Laborie put être emmené en voiture ; mais, pour Carrel, la chose fut impossible. On courut à l'usine, on prit un matelas que l'on étendit sur un brancard de charrette qui se trouvait là, on plaça Carrel sur le matelas, et ses témoins, aidés des amis de M. Roux-Laborie, qui étaient restés auprès d'eux, transportèrent le blessé à l'usine, où l'on s'empressa de lui donner l'hospitalité.

Carrel fut saigné par Dumont ; mais son état était trop grave pour qu'il pût être ramené en voiture à Paris : c'eût été provoquer un accident fatal, le mouvement de la voiture pouvant amener l'extravasation du sang.

[illegible] de M. Roux-Laborie [illegible] à Clichy [illegible] rapporta une civière sur laquelle on put ramener Carrel à sa maison de la rue Blanche.

On envoya chercher aussitôt M. Dupuytren qui accourut.

La blessure était grave : l'épée était entrée de trois pouces, à peu près, et avait traversé le foie ; on ne pouvait encore rien préjuger sur le résultat de l'accident.

Le même soir, le bruit de l'événement se répandit dans Paris, avec la rapidité des mauvaises nouvelles.

Il faut avoir vécu à cette époque d'exaltation et d'enthousiasme pour avoir idée du prestige qui s'attachait au nom de Carrel.

Le lendemain, le duel et les détails du duel faisaient le premier-Paris de tous les journaux.

Nous ouvrons au hasard le premier venu ; — c'est *le Corsaire*.

Lisons :

« 2 *février* 1833. — C'est avec une inexprimable douleur que tout ce qui porte un cœur généreux a connu hier la nouvelle de la blessure qu'a reçue M. Armand Carrel, dans une rencontre avec M. Roux-Laborie, un des légitimistes dont les noms avaient été envoyés au *National*. Mais il est tout à fait impossible de faire comprendre quelles ont été l'indignation et l'affliction des patriotes en apprenant ce déplorable événement.

« [illegible] pas le soin d'être poussée jusqu'au désespoir ; ce que nous accomplissions comme un devoir, nous l'accomplirons maintenant comme une obligation sacrée.

« M. Armand Carrel, par la hauteur de son talent, par la noble fermeté de son caractère, par l'éclat et l'utilité des services qu'il a rendus, et surtout par la haine que lui avaient vouée les ennemis de nos libertés, est un de ces hommes dont la jeunesse a déjà honoré le pays.

« Le parti qui l'a frappé n'a pas la [illegible] de M. Carrel.

« Cédant à un élan généreux, alors même qu'il repoussait par le raisonnement une agression injuste, il a accepté une rencontre dans la triste collision à laquelle nous sommes aujourd'hui en butte.

« Il a été atteint d'un coup d'épée dans la région de l'aine ; son état n'est pas désespéré : M. Dupuytren, appelé près de lui, a constaté la gravité de la blessure sans ôter tout espoir.

« L'avenir est si immense pour M. Carrel, que nous ne pouvons nous habituer à l'accablante idée qu'il sera sitôt [illegible]. Il est des hommes qui semblent unis aux destinées de la patrie.

« Et nous auxquels il témoignait un si touchant intérêt lors du malheur qui dans la même cause avait frappé un de nos amis, nous ne cesserons de l'entourer de notre reconnaissance, de nos vœux, de notre dévouement, et aussi de ce patriotisme qu'il enseignait si bien, et dont il nous a donné de si beaux exemples. »

Paris tout entier alla s'inscrire chez Carrel. Au nombre des vingt premiers noms portés sur la liste, on lisait ceux [illegible].

La société *Aide-toi et le Ciel t'aidera* nomma une commission de trois membres pour aller, au nom de toute la société, s'inscrire chez Carrel, et lui exprimer toute sa sympathie pour [illegible] pendant toute cette affaire. La commission se composait de MM. [illegible].

Le soir même du duel, M. Albert Berthier, l'un des témoins de M. Roux-Laborie, recevait de M. d'Hervas la lettre suivante :

« Monsieur,

« C'est avec un profond chagrin qu'en échange de vos bons et de vos généreux procédés de ce matin, je me vois forcé de vous demander une rencontre pour demain. M. Carrel est l'homme que j'aime et que j'estime le plus au monde. Il est grièvement blessé. L'honneur m'ordonne de le venger. Votre conduite obligeante de ce matin a seule retenu sur mes lèvres la demande que je vous fais en ce moment. Je sais que vous êtes homme d'honneur, je suis certain que vous me comprendrez. Je passe la nuit chez M. Carrel ; c'est là que j'attendrai votre réponse demain matin. Choisissez les armes, le lieu du rendez-vous et l'heure ; mais je désire que nous nous rencontrions demain dans la journée, car je suis obligé de rentrer le soir à mon régiment.

« Agréez l'assurance de l'estime de votre très humble serviteur.

« D'HERVAS. »

Le dimanche matin, M. D'Hervas reçut cette réponse :

« 3 février 1833.

« Monsieur,

« La police m'enlève ; je n'ai que le temps de vous répondre que, pour le moment, il m'est impossible de me rendre à votre invitation.

« Vous me comprenez.

« Agréez, etc.

« ALBERT BERTHIER. »

Une lettre à peu près semblable à celle qu'avait écrite M. Berthier avait été écrite par M. Grégoire à Théodore Anne.

Mais, comme M. Albert Berthier, Théodore Anne venait d'être arrêté.

Force fut donc d'ajourner la rencontre.

Mais, pour qu'on sût bien qu'une force majeure entravait seule les rencontres proposées, le parti républicain fit insérer dans les journaux la note suivante, qui était une réponse publique aux lettres de MM. Berthier et Théodore Anne.

« Nous regrettons vivement, messieurs, qu'une arrestation ou des menaces d'arrestation ne vous permettent pas de répondre à la lettre que nous vous avons écrite hier ; nous désirons, autant que vous pouvez le désirer vous-mêmes, qu'un prompt élargissement vous permette de répondre bientôt à notre appel.

« Au surplus, nous accepterons volontiers, en vous attendant, les légitimistes par lesquels il vous plaira de vous faire remplacer.

« D'HERVAS, GRÉGOIRE. »

On voit que le tournoi était engagé carrément, et à fer émoulu.

Les arrestations de MM. Berthier et Théodore Anne ne firent, comme on le comprend bien, qu'exaspérer les deux partis. — Le véritable ennemi dans tout cela, carlistes et patriotes le sentaient bien, c'était le gouvernement de Louis-Philippe.

La lettre suivante fut adressée aux rédacteurs du *Revenant* :

« Messieurs,

« Nous avons regardé comme une provocation directe votre démarche d'hier au *National* et à *la Tribune*.

« Hier, vous avez refusé notre défi ; aujourd'hui, après ce qui vient de se passer entre MM. Armand Carrel et Roux-Laborie, nous tenons plus que jamais à obtenir ce que nous avons réclamé, et poursuivre PAR TOUS LES MOYENS sur votre parti, une juste et éclatante réparation.

« Nous vous envoyons une première liste de douze personnes, puisque, hier, vous avez parlé de douze des vôtres. Nous ne demandons pas douze duels simultanés, mais successifs, et dans des temps et des lieux dont nous conviendrons facilement.

« Point d'excuse, point de prétexte, qui ne vous sauveraient pas d'une lâcheté, ni surtout des conséquences qu'elle entraîne.

Entre votre parti et le nôtre, désormais la guerre est engagée par un premier combat. Plus de trêve que l'un des deux n'ait fléchi devant l'autre.

« ARMAND MARRAST, GODEFROY CAVAIGNAC, GARDARIN. »

Puis venaient les noms de douze patriotes.

Une lettre semblable fut adressée aux bureaux de *la Quotidienne*. Elle était signée d'Ambert, de Guinard et de Thevenin.

En même temps, Germain Sarrut, assisté de MM. Delsar et Sarrut-Lime se rendait chez M. de Genoude, qui répondit aux explications demandées

« Monsieur,

Les rédacteurs de *la Gazette* désapprouvent formellement la conduite des hommes de leur parti qui ont provoqué les écrivains rédacteurs des différents journaux et refusent, par conséquent, de prendre une part *quelconque* à la querelle élevée entre les deux partis. »

De son côté, *la Quotidienne* écrivit la lettre suivante en réponse à celle d'Ambert, de Guinard et de Thévenin

« MM. de Montfort, M. de Calvimont et autres étant arrêtés ou sous le poids d'un mandat d'amener, l'objet de la lettre de MM. du *National* ne peut être rempli pour le moment. 3 février. »

Cette lettre fut reçue le 4.

Le 5, les journaux patriotes contenaient la note suivante :

« Les lettres adressées hier par nos amis aux champions de la légitimité ont été appuyées aujourd'hui de démarches faites par plusieurs d'entre eux auprès de ces messieurs, pour les engager à prendre un parti, et à ne pas prolonger une situation qui n'était jusqu'ici ni une acceptation ni un refus formel, il paraît maintenant qu'il n'y a plus d'équivoque. On n'accepte pas. »

Pendant ce temps, les rencontres partielles avaient lieu.

Le 2 février, préoccupé par la première représentation de *Lucrèce Borgia*, je n'avais fait qu'une courte apparition au *National* ; on n'y savait pas encore le résultat de la rencontre. J'y trouvai M. de Beauterne, un de mes amis, caractère fiévreux et exalté. Il venait se faire inscrire ; mais, apprenant que la liste était close, il résolut d'agir pour son propre compte.

Nous revînmes ensemble, il monta chez moi, me demanda une plume, de l'encre et du papier, et écrivit à Nettement, rédacteur de *la Quotidienne*, pour lui offrir une rencontre.

Il me pressait beaucoup d'en faire autant ; cela m'était assez difficile : tout républicain que j'étais, je comptais certainement plus d'amis parmi les carlistes que parmi les républicains.

Il y mit une telle insistance, qu'il n'y eut pas moyen pour moi de reculer.

Je pris à mon tour la plume et j'écrivis :

« Mon cher Beauchêne,

« Si votre parti est aussi bête que le mien, et vous force de vous battre, je vous demande la préférence, enchanté que je serai toujours de vous donner une preuve d'estime, à défaut d'une preuve d'amitié.

« Tout à vous

« ALEX. DUMAS. »

Beauterne poussa la complaisance jusqu'à se charger de faire parvenir la lettre. — Beauchêne était à la campagne, et il ne revenait que dans huit ou dix jours ; mais son concierge s'était chargé de lui faire passer la lettre où il était.

Le 4 février, la rencontre offerte par Beauterne à Nettement eut lieu. Ce dernier reçut un coup d'épée à travers le bras.

Au reste, les bulletins qui nous arrivaient de la santé de Carrel étaient satisfaisants. Personne n'entrait dans sa chambre, excepte la dévouée créature qui ne le quittait pas, et M. Dupuytren, qui venait le voir deux fois par jour.

Le 5 février, *Le Revenant* paraissait en blanc : une note d'une demi-ligne annonçait que tous ses rédacteurs étaient arrêtés.

Le 9, on arrêtait M. Sarrut.

Le même jour, j'avais reçu une lettre de Beauchêne : il était retenu pour quelques jours encore à la campagne ; mais, aussitôt son retour, il se mettait à ma disposition.

Toutefois, il n'y avait plus moyen de se battre : chacun de nous avait un grief de plus que ne le voulait pas plus que son ombre.

Le 9, Carrel [illegible] pour que quelques-uns de ses amis fussent [illegible] dans sa chambre. J'y entrai avec deux ou trois [illegible]. C'était la première fois que je le voyais. Il faisait une dissertation sur la prompte et facile guérison des coups d'épée, et prouvait à Carrel qu'il avait [illegible].

Une fois auparavant, voici ce qui était arrivé à l'illustre praticien :

Un officier payeur avait [illegible] considérable prise à la caisse du régiment, [illegible] lui, il n'avait vu d'autre alternative que [illegible] il avait choisi la mort.

Puis, avec un prodigieux sang-froid, après avoir écrit la cause de son suicide, il avait tiré son épée, en avait [illegible] le pommeau à la muraille, la pointe à sa poitrine, et avait fait un pas en avant : l'épée était entrée de six pouces..

Il avait continué de pousser ; l'épée était entrée d'un pied... il avait poussé encore : la garde de l'épée, comme on dit en termes de salle d'armes, lui avait servi d'emplâtre.

Malgré cela, il était resté debout !

Alors, il avait eu un remords ; le désir de la vie l'avait repris ; il avait sonné son domestique ; seulement, comme il se sentait faible, il s'était mis, pour l'attendre, à califourchon sur une chaise.

C'était dans cette position qu'en entrant, le domestique l'avait trouvé.

Celui-ci n'y avait rien compris d'abord ; il ne se rendait pas compte de cette garde d'épée appuyée à la poitrine, et de ces dix-huit pouces de fer sortant entre les deux épaules.

— Allez me chercher M. Dupuytren, lui avait dit l'officier.

Le domestique avait voulu entrer dans des explications.

— Allez ! allez ! avait répété l'officier. Sacrebleu ! vous voyez bien qu'il n'y a pas de temps à perdre !

L'officier devenait très pâle, et il se faisait à ses pieds une mare de sang.

Le domestique vit qu'en effet, il n'y avait pas de temps à perdre, et courut chez M. Dupuytren.

Quand M. Dupuytren arriva, le blessé avait glissé en bas de sa chaise, et était couché évanoui sur le côté.

M. Dupuytren avait retiré l'épée avec la plus grande précaution, avait appliqué un double appareil, et, voyant un papier écrit, s'en était emparé : la cause du suicide lui avait alors été expliquée.

Avec le papier, il avait été trouver un banquier, et celui-ci lui avait donné les cent cinquante louis perdus par l'officier.

La veille du jour où M. Dupuytren nous racontait cela, l'officier s'était levé et avait pu aller à son bureau. En ouvrant son tiroir, il y avait trouvé les cent cinquante louis.

L'homme était sauvé deux fois.

Tandis que Carrel marchait vers sa guérison, les arrestations préventives continuaient ; mais, le 14 février, la chambre du conseil rendit un arrêt de non-lieu en faveur des témoins de M. Roux-Laborie, et MM. Albert Berthier et Théodore Anne furent remis en liberté.

Le premier acte de liberté que firent ces messieurs fut de se mettre à la disposition de MM. d'Hervas et Achille Grégoire ; seulement, ne voulant pas engager cette succession de témoins posée en principe, ils choisirent leurs témoins parmi les républicains.

Ainsi MM. Mathieu et Alexis Dumesnil devinrent les témoins de M. Berthier, et Etienne Arago et Anténor Joly ceux de M. Théodore Anne.

Mais, le 15 au matin, MM. Théodore Anne et Albert Berthier reçurent cette lettre écrite en double par Carrel.

Nous avons sous les yeux celle qui était adressée à Théodore Anne :

« Paris, 15 février 1833.

« J'ai appris, monsieur, avec une satisfaction bien vive, qu'aujourd'hui, enfin, vous aviez été rendu à vos affaires et à vos amis. Je ne saurais protester trop énergiquement contre le motif sur lequel on a osé fonder votre détention arbitraire ; mais j'ai surtout besoin de vous dire, monsieur combien j'ai été sensible aux soins que votre loyauté généreuse m'a prodigués au moment où je pouvais craindre de n'avoir de droits qu'à la douleur et à l'active sollicitude de mes témoins et amis. Dans ce moment périlleux pour moi, il m'a été difficile de distinguer entre le dévouement des amis qui avaient voulu soutenir ma cause et partager mes dangers, et la courtoisie généreuse des hommes d'honneur que M. Roux-Laborie avait choisis pour seconds. Croyez, monsieur, que j'ai tout vu, tout remarqué dans le temps même où des souffrances aiguës semblaient me refuser la lumière, et que je n'oublierai jamais les empressements dont vous m'avez personnellement comblé. C'est assez vous dire, monsieur, combien j'ai été [illegible] que mes te-

moins aient cru devoir, cédant à l'émotion du moment, chercher [illegible] et vous et en M. Berthier des adversaires ; à l'avenir, il ne me sera plus permis de vous compter qu'au nombre des gens qui me veulent du bien, et à qui j'en veux beaucoup. En retour, recevez-en l'assurance et croyez-moi,

« Votre plus dévoué serviteur,

« CARREL. »

Le même jour, Carrel sortit, passa à *la Tribune* et au *National*, et alla faire une visite à M. Roux-Laborie, que sa blessure, bien moins grave que celle de son adversaire, et cependant bien plus lentement guérie, retenait encore dans sa chambre.

Au reste, après la lettre de Carrel, il n'y avait plus de duels possibles. Le 17 février, on lisait dans les journaux républicains la note suivante :

« 17 *février*. — On se souvient qu'à la suite de la rencontre qui eut lieu entre MM. Carrel et Roux-Laborie, les témoins de M. Carrel adressèrent une provocation aux témoins de M. Laborie, MM. Albert Berthier et Théodore Anne. On sait que ces deux messieurs avaient été mis en état d'arrestation, comme prévenus de provocation au mépris [illegible] avait été abandonnée. MM. Albert Berthier et Théodore Anne ont dû, en recouvrant la liberté, avertir les témoins de M. Carrel qu'ils se trouvaient ainsi à leur disposition ; ils ont ajouté que, ne voulant pas qu'une rencontre entre eux pût avoir un caractère politique, ils choisissaient leurs témoins parmi les amis politiques des témoins de M. Carrel.

« Les témoins des deux partis, s'étant réunis ont pensé ne pouvoir pas permettre qu'aucune suite fût donnée à cette affaire, puisque, de la part de MM. Berthier et Théodore Anne, la question de l'affaire politique est abandonnée, et que la provocation de M. d'Hervas et Achille Grégoire n'était motivée que par le danger que pouvait courir alors M. Armand Carrel, danger heureusement et promptement dissipé. Les choses étant en cet état, les témoins soussignés prononcent que toute collision entre les amis de MM. Armand Carrel et Laborie, quand les motifs n'existent plus, serait injustifiable aux yeux de la raison et de l'honneur.

AMBERT, GUINARD, GRÉGOIRE LECOCQ, OZANNE, témoins de MM. d'Hervas et Achille Grégoire.

MATHIEU, ALEXIS DUMESNIL, ETIENNE ARAGO, ANTÉNOR JOLY, témoins de MM. Berthier et Théodore Anne.

Le 14, nous l'avons dit, MM. Théodore Anne et Albert Berthier avaient été mis en liberté.

Le 15, Beauchêne était revenu de la campagne, et m'avait fait avertir de son arrivée. Le lendemain, nos témoins s'abouchaient : mais, comme je l'ai dit, après la lettre de Carrel, il n'y avait plus de duels possibles.

D'ailleurs, le bruit de la grossesse de la duchesse de Berry, sans être officiel, prenait une consistance sérieuse. Personne n'en doutait déjà plus, quand, dans la partie officielle du *Moniteur* du 26 février, on lut :

« Le vendredi 22 février, à cinq heures et demie, madame la duchesse de Berry a remis à M. le général Bugeaud, gouverneur de la citadelle de Blaye, la déclaration suivante :

« Pressée par les circonstances et par les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse les motifs les plus graves pour tenir mon mariage secret, je crois devoir à moi-même, ainsi qu'à mes enfants, de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie.

« [illegible] citadelle de Blaye, ce 22 février 1832.

« *Signé :* MARIE-CAROLINE. »

« Cette déclaration, transmise par M. le général Bugeaud à M. le [illegible] conseil ministre de la guerre, a été immédiatement déposée aux archives de la chancellerie de France. »

Pas un mot sur la grossesse de Son Altesse Royale n'était prononcé dans ces lignes ; mais on sentait parfaitement qu'elles n'avaient été écrites qu'à cause de cette grossesse.

Au reste, ce ne fut que deux mois et demi plus tard que le nom du nouveau mari de madame la duchesse de Berry fut officiellement prononcé dans le procès-verbal d'accouchement.

Voici ce procès-verbal, curieux pendant à celui qui fut dressé aux Tuileries, le jour de la naissance du duc de Bordeaux :

« L'an mil huit cent trente-trois, le dix mai, à trois heures et demie du matin ;

« Nous soussignés, Thomas-Robert Bugeaud, membre de la chambre des députés, maréchal de camp, commandant supérieur de Blaye ;

« Antoine Dubois, professeur honoraire à la faculté de médecine de Paris ;

« Charles-François Marchand-Dubreuil, sous-préfet de l'arrondissement de Blaye ;

« Daniel-Théotime Pastoureau, président du tribunal de première instance de Blaye ;

« Pierre Nadaud, procureur du roi près le même tribunal ;

« Guillaume Bellon, président du tribunal de commerce, adjoint au maire de Blaye ;

« Charles Bordes, commandant de la garde nationale de Blaye ;

« Elie Descrambes, curé de Blaye ;

« Pierre-Camille Delord, commandant de la place de Blaye ;

« Claude-Olivier Dufresne, commissaire civil du gouvernement à la citadelle ;

« Témoins appelés à la requête du général Bugeaud, à l'effet d'assister à l'accouchement de Son Altesse royale Marie-Caroline, princesse des Deux-Siciles, duchesse de Berry ;

« (MM. Merlet, maire de Blaye, et Regnier, juge de paix, témoins également désignés, se trouvant momentanément à la campagne, n'ont pu être prévenus à temps.)

« Nous nous sommes transportés dans la citadelle de Blaye, et dans la maison habitée par Son Altesse royale ; nous avons été introduits dans un salon qui précède une chambre dans laquelle la princesse se trouvait couchée.

« M. le docteur Dubois, M. le général Bugeaud et M. Delord, commandant de la place, étaient dans le salon dès les premières douleurs ; ils ont déclaré aux autres témoins que madame la duchesse de Berry venait d'accoucher à trois heures ; qu'ils l'avaient vue accouchant, et recevant les soins de MM. les docteurs Deneux et Menière. M. Dubois étant resté dans l'appartement jusqu'à la sortie de l'enfant.

« M. le général Bugeaud est entré demander à madame la duchesse si elle voulait recevoir les témoins ; elle a répondu « Oui, aussitôt qu'on aura nettoyé et habillé l'enfant. »

« Quelques instants après, madame d'Hautefort s'est présentée dans le salon, en invitant, de la part de la duchesse, les témoins à entrer ; et nous sommes immédiatement entrés.

« Nous avons trouvé la duchesse de Berry couchée dans son lit, ayant un enfant nouveau-né à sa gauche : au pied de son lit était assise madame d'Hautefort ; madame Hansler, MM. Deneux et Menière étaient debout à la tête du lit.

« M. le Président Pastoureau s'est alors approché de la princesse, et lui a adressé à haute voix les questions suivantes :

« — Est-ce à madame la duchesse de Berry que j'ai l'honneur de parler ?

« — Oui.

« — Vous êtes bien madame la duchesse de Berry ?

« — Oui, monsieur.

« — L'enfant nouveau-né qui est auprès de vous est-il le vôtre ?

« — Oui, monsieur, cet enfant est de moi.

« — De quel sexe est-il ?

« — Du sexe féminin. J'ai, d'ailleurs, chargé M. Deneux d'en faire la déclaration.

« Et, à l'instant, Louis-Charles Deneux, docteur en médecine, ex-professeur de clinique d'accouchement de la faculté de Paris, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, a fait la déclaration suivante :

« — Je viens d'accoucher madame la duchesse de Berry, ici présente, épouse en légitime mariage du comte Hector de Lucchesi-Palli, des princes de Campo-Franco, gentilhomme de la chambre du roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme.

« M. le comte de Brissac et madame la comtesse d'Hautefort interpellés par nous s'ils signeraient la relation de ce dont ils ont été témoins, ont répondu qu'ils étaient venus ici pour donner leurs soins à la duchesse de Berry, comme amis, mais non pour signer un acte quelconque.

« De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal en triple expédition, dont l'une a été déposée en notre présence aux archives de la citadelle ; les deux autres ont été

remises à M. le général Bugeaud, gouverneur, que nous avons chargés de les adresser au gouvernement, et avons signé après lecture faite, les jour, mois et an que dessus. »

A notre avis, madame la duchesse de Berry eut un tort plus grave que celui d'épouser M. le comte de Luchesi Palli, — noble et loyal gentilhomme sicilien, du reste, dont j'ai eu l'honneur de connaître la famille pendant mon voyage en Sicile. — Ce tort, ce fut de signer la déclaration du 22 février et le procès-verbal d'accouchement du 10 mai 1833 : aucune puissance humaine ne pouvait l'y contraindre, et l'opposition contre le gouvernement était telle à cette époque, que toute pièce officielle non signée de madame la duchesse de Berry pouvait être, sinon avec bonne foi, du moins avec succès, répudiée comme apocryphe. Entre la dénégation du parti carliste et l'affirmation du juste milieu, l'opinion publique fût demeurée indécise.

C'est ainsi que l'on traversa une des périodes les plus fiévreuses du commencement du règne de Louis-Philippe. Elle eut un avantage réel : ce fut de rapprocher, non point comme opinion, mais comme estime, le parti carliste du parti républicain, MM. Théodore Anne et Berthier, en touchant la main de MM. [illegible] et Grégoire, de même que Carrel en [illegible] donnèrent cette preuve d'estime dont je parlais à Beauchêne, et que l'on se donne entre ennemis, à défaut d'une preuve d'amitié.

Et, maintenant, nous demandons à [illegible] fidèles lecteurs la permission de clore provisoirement ici la série de nos Mémoires. Plus tard, — si l'accueil qui leur est fait répond à notre attente, et que Dieu veuille [illegible] vie, — nous reprendrons notre plume de chroniqueur, avec l'espoir de fournir de nouveaux et curieux matériaux à l'histoire véridique de notre temps.

NOTES

NOTE A

AU RÉDACTEUR DU JOURNAL *LA PRESSE*

Je reçois d'un ami de Béranger la réclamation suivante. Comme quelques [illegible] avoir pensé ce qu'une seule m'écrit, permettez [illegible], par la voie de votre journal, non seulement à cette dernière, mais encore à toutes celles qui ne seraient pas suffisamment renseignées sur la signification du mot « philosophe épicurien ».

Voici la lettre du réclamant :

« Passy, près Paris, 5 septembre 1853.

« Monsieur,

« J'ai lu les deux ou trois chapitres de vos *Mémoires* où vous parlez de Béranger, et où vous copiez plusieurs de ses belles et prophétiques chansons. Vous faites l'éloge de ce grand homme de cœur et d'intelligence. C'est bien ! cela vous honore : celui qui aime Béranger doit être bon. Cependant, monsieur, vous posez cette question, qui me semble un peu malheureuse pour vous, vous dites : « Maintenant, peut-être me demandera-t-on comment il se fait que Béranger, républicain, « habite tranquillement avenue de Chateaubriand, nº 5, à Paris, tandis « que Victor Hugo demeure à Marine-Terrace, dans l'île de Jersey. »

« Vous qui appelez M. Béranger votre père, vous devriez savoir ce que tout le monde sait : d'abord, que le modeste grand poète n'est pas un *philosophe épicurien*, comme il vous plaît de le dire, mais bien un philosophe pénétré du plus profond amour de l'humanité. M. Béranger habite Paris, parce que c'est à Paris, et non ailleurs, qu'il peut remplir son [illegible] de dévouement. Demandez à tous ceux qui souffrent, n'importe à quelle opinion ils appartiennent, si M. Béranger leur a jamais refusé de les aider, de les secourir. Toute sa vie de cet homme de bien est employée à rendre service. A son âge, il aurait bien le droit de songer à se reposer ; mais, pour lui, obliger, c'est vivre.

« Quand il s'agit de recommander un jeune homme bon et honorable [illegible] aller voir un prisonnier et lui porter de paternelles consolations, n'importe où il y a du bien à faire, l'homme que vous appelez un *épicurien* ne regarde pas s'il pleut ou s'il neige : il part et rentre le soir, harassé, mais tout heureux si ses démarches ont réussi ; tout triste, tout affligé si elles ont échoué. M. Béranger n'a de la popularité [illegible] C'est là une chose que vous auriez dû savoir, [illegible] dans vos *Mémoires* et un peu partout !

« Pardonnez-moi cette lettre, monsieur, et ne doutez pas un moment de mon admiration pour votre beau talent et de ma considération pour votre personne.

« M. DE VALOIS,

« Grande-Rue, 80, à Passy. »

Voici, maintenant, ma réponse :

« Monsieur,

« Vous m'avez [illegible] dans une excellente intention, je crois, — écrit une lettre tout soit peu magistrale pour m'apprendre ce que c'est que Béranger, et pour me prouver qu'il ne mérite en rien la qualification de philosophe *épicurien* que je lui ai donnée.

« [illegible] monsieur, j'ai peur d'une chose : c'est qu'en connaissant très [illegible] Béranger, vous ne connaissiez très mal Épicure ! Béranger habitait Passy en l'an [illegible], tandis qu'Épicure habitait Athènes, en l'an [illegible] 1858 [illegible] du monde 3658. Vous avez connu personnellement Béranger, et je tiendrais que vous ne vous êtes jamais donné la peine de lire un seul des trois cents volumes que, au dire de Diogène Laërce, avait laissés le fils [illegible] Chérestrate.

« [illegible] dans votre bibliothèque un dictionnaire de l'Académie [illegible] ; vous y avez cherché [illegible] ÉPICURIEN, et vous avez lu la définition suivante, que le vocabulaire [illegible] de ce mot :

« ÉPICURIEN, sectateur d'Épicure [illegible], par extension, *voluptueux* [illegible]

[illegible]

« En outre, je possède une excellente traduction de Diogène Laërce, lequel, vivant sous les empereurs Septime et Caracalla, c'est-à-dire seize cent quatre-vingts ans avant nous, et quatre cents ans après Épicure, devait naturellement mieux connaître celui-ci que vous et moi ne le connaissons.

« Je sais bien, monsieur, que Timon dit de lui :

« Vint, enfin, de Samos, le dernier des physiciens ; un maître d'école, « un effronté, et le plus misérable des hommes ! »

« Mais Timon le *syllographe*, — ne pas confondre avec Timon le *misanthrope*, qui, vivant cent ans avant Épicure, ne put le connaître ; — Timon le *syllographe* était un poète et un philosophe satirique ; il ne faut donc pas, si l'on veut juger sainement Épicure, s'en rapporter à Timon le satirique.

« Je sais bien, monsieur, que Diotime le stoïcien le voulut faire passer pour un voluptueux, et publia, sous le nom même du philosophe qui fait l'objet de notre discussion, cinquante lettres pleines de lasciveté, et une douzaine de billets que vous diriez être sortis du boudoir de M. le marquis de Sade.

« Mais il est prouvé, aujourd'hui, que les billets étaient de Chrysippe, et que les lettres étaient de Diotime lui-même.

« Je sais bien, monsieur, que Denys d'Halicarnasse a dit qu'Épicure et sa mère allaient purgeant les maisons par la force de certaines paroles ; que le jeune philosophe accompagnait son père, qui montrait à lire à vil prix aux enfants ; qu'un de ses frères — Épicure avait deux frères — faisait l'amour pour exister, et que lui-même demeurait avec une courtisane nommée Léontie.

« Mais vous connaissez Denys d'Halicarnasse, monsieur : c'était un romancier bien plus qu'un historien ; ayant inventé beaucoup de choses sur Rome, il a bien pu en inventer quelques-unes sur Épicure. D'ailleurs, je ne vois pas qu'il y eût grand mal au pauvre petit philosophe en herbe d'accompagner sa mère, *qui purgeait les maisons avec des paroles, et son père qui apprenait à lire à vil prix aux enfants.*

« Je voudrais fort que tous nos enfants apprissent à lire, et plus le prix que les précepteurs mettraient à leurs leçons serait vil, plus je les en estimerais, — en attendant que le gouvernement nous donnât les maîtres qui leur apprissent à lire pour rien ! Quant à cette accusation qu'Épicure *demeurait avec une courtisane nommée Léontie*, il me semble que Béranger nous a dit quelque part qu'il a connu très intimement deux grisettes parisiennes, l'une nommée Lisette, l'autre Frétillon ; supposez que deux grisettes de Paris fassent l'équivalent d'une courtisane d'Athènes, et l'auteur des *Deux Sœurs de charité* et du *Dieu des bonnes gens* n'aura rien à reprocher, ni vous non plus, monsieur, à l'auteur des trente-sept livres de *la Nature*.

« Je sais bien, monsieur, que Timocrate accuse notre philosophe de n'être pas bon citoyen, et lui reproche d'avoir eu une complaisance indigne et lâche pour Mythras, lieutenant de Lysimachus ; je sais bien encore qu'Épictète dit que sa manière de parler était efféminée et sans pudeur ; je sais bien, enfin, que l'auteur du livre de *la Joie* dit qu'il vomissait deux fois par jour parce qu'il mangeait trop.

« Mais, monsieur, l'antiquité, vous ne l'ignorez pas, était fort cancanière, et il me semble que Diogène Laërce répond victorieusement à tous ces méchants propos par des faits :

« Ceux qui lui font ces reproches, dit le biographe d'Épicure, n'ont « agi, sans doute, que par excès de folie.

« Ce grand homme a de fameux témoins de son équité et de sa reconnaissance ; l'excellence de son naturel lui a toujours fait rendre « justice à tout le monde. Sa patrie consacra cette vérité par les sta« tues qu'elle dressa pour éterniser sa mémoire ; son nom fut célèbre « par ses amis, — dont le nombre était si grand, que les villes qu'il « parcourait ne pouvaient les contenir, — aussi bien que par les disci« ples qui s'attachèrent à lui à cause du charme de sa doctrine, la« quelle avait, pour ainsi dire, la douceur des sirènes. *Il n'y eut*, ajoute « le biographe, *que le seul Métrodore de Stratonice, qui, presque acca« blé par l'excès de ses bontés, suivit le parti de Carnéade !* »

« Diogène Laërce continue, et moi avec lui :

« Sa vertu fut marquée en d'illustres caractères par *la reconnais« sance et la piété qu'il eut envers ses parents*, et par la douceur avec « laquelle il traita ses esclaves ; témoin son testament où il donna la « liberté à ceux qui avaient cultivé la philosophie avec lui, et parti« culièrement au fameux Mus.

[illegible] connue par la bonté de [illegible] envers les dieux et [illegible]

[illegible]

Eh bien, monsieur, dites-moi si en faisant la part des époques, [illegible]

[illegible]

« Eh bien, ce fameux jardin [illegible] avait acheté quatre-vingts [illegible]

[illegible]

« [illegible] dit Duclos dans son livre de l'*Homme* [illegible]

[illegible]

« [illegible] je me trouve pour [illegible] puisse [illegible]

[illegible]

V

Il est impossible de vivre agréablement sans la prudence, sans l'honnêteté et sans la justice. [illegible]

[illegible]

XVI

« Le sage ne peut et ne doit jamais avoir qu'une fortune très [illegible] d'elle, l'élévation de son esprit et l'excellence de ses conseils le mettent au-dessus des autres. »

XVII

Le juste est celui qui vit sans trouble et sans désordre; l'injuste, au contraire, est toujours dans l'agitation. »

XXIX

Entre toutes les choses que la sagesse nous donne pour vivre [illegible] il n'y en a point de si précieuse qu'un véritable ami; c'est un des biens qui nous procurent le plus de joie dans la [illegible]

Je regrette, monsieur, de ne pouvoir pousser plus loin les [illegible] de la valeur de Béranger, c'est que j'ai la conviction, non seulement instinctive, mais encore raisonnée, que cette épithète lui convient.

[illegible] correctif :

« [illegible] est le premier des biens que puisse nous accorder le ciel; que la médiocrité [illegible]

[illegible] — un peu de fromage [illegible] »

[illegible]

[illegible]

« Veuillez agréer mes salutations [illegible]

[illegible]

« Bruxelles, 7 septembre 1853. »

NOTE L

Les premiers volumes de mes Mémoires étaient en cours de publication dans le journal *la Presse* et des personnes, probablement [illegible] mal informées, avaient dit à Béranger que, dans ce chapitre de ces Mémoires qui [illegible] lustre chansonnier :

« Paris, 19 [illegible] 53.

« J'apprends, mon cher Dumas, que vous vous préparez à publier dans vos *Mémoires* [illegible]

[illegible] Vous voulez seulement vous venger de mes mauvaises plaisanteries par cette espièglerie nouvelle, qui sera chose fort sérieuse pour moi, dont la vie tout entière devrait suffire pour répondre à une pareille accusation.

« Je ne fais pas mystère de mes opinions, tout en respectant la bonne foi dans les opinions opposées. Au reste, la politique [illegible] vous dire en formulant le jugement que vous portez sur moi, d'après je ne sais quelles dépositions, c'est qu'à Paris je manquerais de liberté pour repousser l'accusation, [illegible]

« Si votre article paraît dans *la Presse*, [illegible] me faire appuyer auprès de lui, l'assurance qu'il voudra bien faire insérer quinze ou vingt lignes dans un des numéros qui suivront [illegible] ne peut incriminer, ce qui ne sera pas chose facile. Au reste, M. de Girardin sera juge, et je connais assez son esprit pour compter sur ses bons conseils.

« J'ai aujourd'hui plus de soixante-treize ans. C'est un peu [illegible] obligé de venir, à cet âge, se faire donner un certificat de bonne vie et mœurs. Vous le voulez. Répondez-moi le plus tôt possible et pardonnez-moi d'avoir pris mon papier à l'envers.

« BÉRANGER,

« Rue Chateaubriand, [illegible] bourgeoise. »

Je m'empressai, bien entendu, de répondre à Béranger [illegible] sans mauvaise intention, on l'avait induit en erreur; que depuis le 2 décembre, certaines gens m'avaient bien voulu souffler des calomnies [illegible] miration que m'inspirait son talent et son caractère; qu'au surplus, [illegible] les épreuves du chapitre en question, sur lequel je lui donnais carte blanche, jugeât-il à propos de le supprimer tout entier.

Il m'écrivit alors ce qui suit :

« Mon cher fils, [illegible] m'en accorde la facilité dans son journal. La faveur que je sollicitais de votre crédit se réduit à cela, et je vous remercie de me la faire espérer, [illegible]

« Vous concevez qu'il m'en coûte d'occuper encore le public de moi [illegible] été déclaré *citoyen indigne* et privé de tout droit politique. Le mieux, d'après cela, est de rester dans le coin où l'on m'a repoussé, et où, du reste, j'ai passé toute ma vie.

« En bon fils, arrangez-vous donc pour ne pas me forcer d'en sortir. [illegible] je ne veux pas jeter les yeux sur les épreuves de votre article, quelques remerciements que je vous doive pour le bien que, dites-vous, il contient sur mon compte.

« [illegible] suis, j'ai couru chez votre fils chercher votre adresse. Il était absent. Je [illegible] présence à Paris.

« [illegible] crains que ma réponse ne puisse partir que demain.

« Tout à vous,

[illegible]

La Presse publia donc mes feuilletons tels quels, ce qui me valut cette touchante et charmante lettre du noble vieillard :

« Cher ami, je ne sais comment vous vous y êtes pris; mais il ne me reste à vous faire que force compliments pour ce qu'il y a d'esprit dans les articles que j'ai lus, et plus encore, à vous faire des remerciments pour les fleurs et même les lauriers dont vous voulez bien parer ma tête chauve; parure dont mon scepticisme ne peut s'empêcher de rire.

« Ce que je craignais, c'était, à soixante-quatorze ans, d'être obligé de mettre encore le nez à la fenêtre, ce que, certes, je n'aurais pas manqué de faire, car mon besoin de repos n'aurait pu m'empêcher de rectifier les idées que vous avaient soufflées sur mon compte des gens que je ne devine pas, et qui ignorent, sans doute, qu'il y a plus de cinquante ans, si j'ai signé pour le consulat à vie, je n'ai pas signé pour l'Empire. Si la politique a pu, depuis, modifier un peu mes idées, elle n'a jamais eu le pouvoir de changer mes principes, ainsi que le prouvent mes petits vers.

« Ce que je n'ai pas voulu vous dire d'abord, parce que cette considération était de nature à vous toucher trop, je vais vous l'avouer aujourd'hui.

« J'ai conservé plusieurs relations parmi les gens arrivés ou restés au pouvoir; ces relations me procurent l'avantage de rendre quelques services à ceux qui pâtissent de la politique ou la misère. Bien qu'à Paris mes opinions soient mieux connues qu'à Bruxelles, ces puissances administratives se montrent accueillantes pour moi. Mais, si j'avais écrit quelques lignes qui eussent fait scandale, ces personnes n'eussent plus osé me rendre même mon salut; du moins, je devrais le craindre.

« Laissez-moi mon métier de solliciteur, le seul qui puisse encore utiliser la fin de ma vie, avant que ma popularité le permettra; car c'est un devoir pour moi que de prouver à ceux qui me l'ont faite que j'ai su apprécier les obligations qu'elle m'impose, même quand elle sera tout à fait disparue, ce qui, sans doute, ne peut tarder.

« D'après cette explication, vous concevez, enfant terrible, pourquoi, moi qui ne réponds jamais à ce qu'on écrit sur moi, j'ai dû me préoccuper des articles qu'on annonçait de vous.

« Adieu, mon cher Dumas. L'épicurien de la pension bourgeoise vous fait ses amitiés et vous souhaite tous les succès possibles, surtout aux Français.

« Tout à vous,

« BÉRANGER.

« 4 septembre 53.

« J'ai eu une vive peur, il y a trois jours : on est venu m'annoncer la mort de Victor Hugo. Heureusement que Vacquerie, qui avait à m'envoyer les daguerréotypes de toute la famille et même de la maison, m'a écrit et donné des nouvelles qui sont excellentes. »

TABLE DES MATIÈRES

DE

MES MÉMOIRES

I

Pages

I. — Ma naissance. — On me conteste mon nom. — Extrait des registres de l'état civil de Villers-Cotterets. — Le club de Corbeil. — Acte de mariage de mon père. — Ma mère. — Mon grand-père maternel. — Louis-Philippe d'Orléans, père de Philippe-Égalité. — Madame de Montesson. — M. de Noailles et l'Académie. — Un mariage morganatique 5

II. — Mon père. — Sa naissance. — Les armoiries de la famille. — Les serpents de la Jamaïque. — Les caïmans de Saint-Domingue. — Mon grand-père. — Une aventure de jeune homme. — Un premier duel. — M. le duc de Richelieu sert de témoin à mon père. — Mon père s'engage comme simple soldat. — Il change de nom. — Mort de mon grand-père. — Son extrait mortuaire. 7

III. — Mon père rejoint le régiment. — Son portrait. — Sa force. — Son adresse. — Le serpent du Nil. — Le régiment du Roi et le régiment de la Reine. — Le camp de Maulde. — Les treize chasseurs tyroliens. — Le nom de mon père est mis à l'ordre de l'armée. — La France providentielle. — Mon père lieutenant-colonel. — Le camp de la Madeleine. — Mon père général de brigade à l'armée du Nord. — Il est nommé général en chef de l'armée des Pyrénées occidentales. — Lettre de Bouchotte. — Les représentants du peuple en mission à Bayonne. — Leur arrêté contre mon père. — Malgré cet arrêté, mon père reste à Bayonne. — *Monsieur de l'Humanité* 10

IV. — Mon père est nommé général en chef de l'armée de l'Ouest. — Son rapport sur l'état de la Vendée. — Mon père est envoyé à l'armée des Alpes comme général en chef. — État de cette armée. — Prise du mont Valaisan et du petit Saint-Bernard. — Prise du mont Cenis. — Mon père est rappelé pour rendre compte de sa conduite. — Ce qu'il avait fait. — Il est acquitté 13

V. — Suites du coup d'épée au front. — Saint-Georges et les chevaux de remonte. — Querelle que lui cherche mon père. — Mon père passe à l'armée de Sambre-et-Meuse. — Il donne sa démission et revient à Villers-Cotterets. — Il est rappelé à Paris pour faire le 13 vendémiaire. — Bonaparte le fait à sa place. — Attestation de *Buonaparte*. — Mon père est envoyé dans le pays de Bouillon, puis nommé commandant de place à Lindau. — Il retourne comme général divisionnaire à l'armée des Alpes. — Le sang et l'honneur anglais. — Bonaparte nommé général en chef de l'armée d'Italie. — Campagne de 1796 . . 16

VI. — Mon père à l'armée d'Italie. — Il est reçu à Milan par Bonaparte et Joséphine. — Embarras de Bonaparte en Italie. — La gale. — On rentre en campagne. — Découragement. — Bataille d'Arcole. — L'espion autrichien. — Comment mon père le force à livrer sa dépêche 19

VII. — Dermoncourt est expédié par mon père à Bonaparte. — Réponse franche de Berthier. — Mouvements militaires qui sont la suite de la dépêche saisie sur l'espion. — Correspondance de mon père avec Serrurier et Dallemagne. — Combats de Saint-Georges et de la Favorite. — Prise de Mantoue. — Mon père porté en observation 22

VIII. — Première brouille de mon père avec Bonaparte. — Mon père est envoyé au corps d'armée de Masséna. — Il partage le commandement de Joubert dans le Tyrol. — Joubert. — Campagne du Tyrol 26

IX. — Le pont de Clausen. — Rapports de Dermoncourt. — Les prisonniers sur parole. — Les pistolets de Lepage. — Trois généraux en chef à la même table. 29

X. — Loyauté de Joubert envers mon père. — Envoyez-moi Dumas. — Mon père est nommé gouverneur du Trévisan. — L'agent du Directoire. — Fêtes données à mon père à son départ. — Traité de Campo-Formio. — Retour à Paris. — Le drapeau de l'armée d'Italie. — L'ossuaire de Morat. — Charles le Téméraire. — Bonaparte est nommé membre de l'Institut. — Première idée de l'expédition d'Égypte. — Toulon. — Bonaparte et Joséphine. — Ce qu'on allait faire en Égypte. 32

XI. — Traversée. — Débarquement. — Prise d'Alexandrie. — *Le Chant du Départ* et le concert arabe. — Les prisonniers épargnés. — Marche sur le Caire. — Le rhum et le biscuit. — Les pastèques de mon père. — L'Institut scientifique. — Bataille des Pyramides. — Mise en scène de la victoire. — Lettre de mon père rétablissant la vérité. 35

Pages

XII. [illegible] l'adjudant général [illegible]. — Les mécontents. — [illegible] Bonaparte et [illegible]. — Mon père trouve un [illegible]. — Sa lettre à ce sujet 38

XIII. Révolte du Caire. — Mon père entre à cheval dans la grande mosquée. — Sa nostalgie. — Il quitte l'Égypte et aborde à Naples. — Ferdinand et Caroline de Naples. — [illegible] Nelson. — Manifeste de Ferdinand. — Commentaire de [illegible] Belmonte-Pignatelli 41

XIV. Rapport fait au gouvernement français par le général de division Alexandre Dumas, sur sa captivité à Tarente et à Brindes, ports du royaume de Naples 42

XV. — Mon père est échangé contre le général Mack. — Ce qui s'était passé pendant sa captivité. — Il demande en vain à être compris dans la répartition des cinq cent mille francs d'indemnité accordés aux prisonniers. — L'arriéré de sa solde lui est également refusé. — On le met en non-activité malgré ses énergiques réclamations 47

XVI. — Lettre de mon père au général Brune sur ma naissance. — Le post-scriptum. — Mon parrain et ma marraine. — Premiers souvenirs d'enfance. — Topographie du château des Fossés, et silhouettes de quelques-uns de ses habitants. — La couleuvre et la grenouille. — Pourquoi je demandais à Pierre s'il savait nager. — Suite à Jocrisse 49

XVII. — Le cauchemar de Mocquet. — Son brûle-gueule. — La mère Durand. — Les bêtes *fausses* et le *pierge*. — M. Collard. — Le remède de mon père. — Guérison radicale de Mocquet 50

XVIII. — Ce que c'était que Berlick. — La fête de Villers-Cotterets. — Faust et Polichinelle. — Les sabots. — Voyage à Paris. — Dollé. — Manette. — La pension de madame de Mauclerc. — Madame de Montesson. — *Paul et Virginie*. — Madame de Saint-Aubin. 52

XIX — Brune et Murat. — Retour à Villers-Cotterets. — L'hôtel de [illegible]. — La princesse Pauline. — La chasse. — La permission du grand veneur. — Mon père s'alite pour ne plus se relever. — Délire. — La canne à pomme d'or. — L'agonie. 53

XX. — Mon amour pour mon père. — Son amour pour moi. — On m'emporte chez ma cousine Marianne. — Plan de la maison. — La forge. — Apparition. — J'apprends la mort de mon père. — Je veux monter au ciel pour tuer le bon Dieu. — Notre situation à la mort de mon père. — Haine de Bonaparte 55

XXI. — Nous nous refugions, ma mere et moi, chez mon grand-père. — La maison de madame Darcourt. — Mes premieres lectures [illegible] de Villers-Cotterets. — M. Deviolaine et sa famille. — L'essaim d'abeilles. — Le vieux cloître 57

XXII. — Les deux couleuvres. — M. de Valence et [illegible] que la petite Hermine. — Le charron Garnier et madame de Valence. — Madame Lafarge. — Apparition fantastique de madame de Genlis. 59

XXIII. — Mademoiselle Pivert. — Je lui fais lire les *Mille et une Nuits* en un seul volume. — Le père Hiraux, mon maitre de musique. — Les petites misères de sa vie. — Il se venge de ses persécuteurs à la façon du maréchal de Montluc. — Il est condamné au fouet, et manque en perdre les yeux. — Ce qu'il fait, le jour de Pâques, dans les orgues du couvent. — Il devient garçon épicier. — Sa vocation le ramène à la musique. — Mon peu d'aptitude pour le violon 60

XXIV. — La chienne porte-falot. — L'épitaphe de Demoustier. — Mon premier maitre d'armes. — Le roi boit. — Quatrieme terreur de ma vie. — Le tonneau de miel 65

XXV. — L'abbé Conseil. — Ma bourse au séminaire. — Ma mère, à force d'instances, me décide à y entrer. — L'encrier de corne. — Cécile chez l'épicier. — Ma fuite 67

XXVI. — Le collège de l'abbé Grégoire. — La réception qui m'y est faite. — Les grandes eaux jouent pour mon arrivée. — On conspire contre moi. — Bligny me provoque en combat singulier. — Je suis vainqueur. . . 70

XXVII. — L'abbé Fortier. — Le viatique et le mari jaloux. — Voyage d'agrément. — Victor Letellier. — Le pistolet de poche. — J'effraye la population. — On requiert Tournemolle. — Il me désarme. 72

XXVIII. — Chronologie politique. — Malheurs sur malheurs. — Incendie de la ferme de Noue. — Mort de Stanislas Picot. — La cachette aux louis d'or. — Les Cosaques. — Le haricot de mouton 74

XXIX. — La carrière. — Les Français mangent le haricot cuit pour les Cosaques. — Le duc de Trevise. — Il se laisse surprendre. — Le bonnetier Ducoudray. — Terreurs 76

XXX. — Retour à Villers-Cotterets. — Rencontre. — L'etui aux trente louis. — Le sac de peau. — La taupe. — Depart. — Voyage. — Arrivée au Mesnil. — Séjour. — Le roi Joseph. — Le roi de Rome. — Nous quittons le Mesnil. — Séjour à Crépy-en-Valois. — Les morts et les blessés. — Reddition de Paris. — L'ile d'Elbe 78

XXXI. — M'appellerai-je Davy de la Pailleterie ou Alexandre Dumas? — *Deus dedit, Deus dabit*. — Le bureau de tabac. — Cause de la chute de l'empereur Napoléon donnée par mon maître d'écriture. — Ma première communion. — Comment je m'y prépare. 82

XXXII. — Auguste Lafarge. — Grande partie de marette. — Chasse miraculeuse. — Épigramme. — Je veux faire des vers français. — De quelle façon je traduis Virgile et Tacite. — Montagnon. — Mes opinions politiques 84

XXXIII. — Le fusil à un coup. — *Quiot Biche*. — Parallele entre lui et Boudoux. — Je deviens braconnier. — On me fait un procès-verbal. — Madame Darcourt plénipotentiaire. — [illegible] que le procès-verbal de Creton n'ait des suites fâcheuses pour moi 85

XXXIV — Debarquement de Bonaparte au golfe Juan. — La lecture du *Moniteur* en province. — Proclamations et [illegible]

Pages

Louis XVIII. — M. de Vitrolles. — Le maréchal Soult. — L'opinion publique à Villers-Cotterets. — La [illegible]. — Les bonapartistes [illegible]. — Les [illegible] de bateaux 87

XXXV. — Le général Exelmans. — Son procès. — Les deux frères Lallemand. — Leur conspiration. — Ils sont arrêtés et traversent Villers-Cotterets. — Quel [illegible] ont-ils y subissent 90

XXXVI. — Nos conspirations, [illegible], ma mère et moi. — La confidence. — M. Richard. — La pistole et les pistolets. — Offre faite aux frères Lallemand pour les sauver. — Ils refusent. — Je retrouve l'un d'eux, vingt-huit ans après, chez M. le duc Decazes . . 91

XXXVII. — Napoléon et les alliés. — Passage de l'armée française et de l'empereur par Villers-Cotterets. — Les messagers de malheur. . . . 94

XXXVIII. — Waterloo. — L'Élysée. — La Malmaison. . . 96

XXXIX. — Déroute. — Le haricot de mouton reparaît. — M. Picot l'attaque. — A force de diplomatie, il obtient de ma mère de m'emmener à la chasse. — J'en perds le sommeil, le boire et le manger. 98

XL. — Chasse aux alouettes. — Je deviens fort en thème. — La perdrix démontée. — Au bout du fossé la culbute. — La ferme de Brassoire. — Boutade de M. Deviolaine en trouvant sa femme accouchée. 100

XLI. — M. Moquet de Brassoire. — L'embuscade. — Trois lièvres me chargent. — Ce qui m'empêche d'être le roi de la chasse. — Faute d'avoir attaqué le taureau par les cornes, je manque d'être éventré par lui. — Sabine et ses petits 101

XLII. — Seconde période de ma jeunesse. — Les gardes forestiers et les marins. — Choron. — Moinat. — Mildet. — Berthelin. — La Maison-Neuve 103

XLIII. — Choron et le chien enragé. — Niquet dit *Bobino*. — Sa maîtresse. — Chasse au sanglier. — Hallali. — Triomphe de Bobino. — Il est décoré. — Le sanglier qu'il avait tué ressuscite. 105

XLIV. — Les sangliers et les gardes. — La balle de Robin-des-Bois. — Le charcutier. 107

XLV. — La chasse aux loups. — Les petites villes. — Mort tragique de Choron 109

XLVI. — Ma mère songe que j'ai quinze ans, et que la marelle et la pipée ne peuvent pas me créer un brillant avenir. — J'entre dans l'étude de maître Mennesson, notaire, en qualité de *saute-ruisseau*. — Mon patron et mes collègues. — La fontaine Eau-Claire 111

XLVII. — Ce que c'était que l'homme assassiné, et ce que c'était que l'assassin. — Auguste Picot. — L'égalité devant la loi. — Derniers exploits de Marot. — Son exécution. 113

XLVIII. — Le printemps à Villers-Cotterets. — La fête de la Pentecôte. — L'abbé Grégoire m'invite à faire danser sa nièce. — Les livres [illegible]. — *Le chevalier de Faublas*. — Laurence et Vittoria. — Un muscadin de 1818. 115

XLIX. — Je franchis le *Haha*. — Il survient un accroc. — Les deux paires de gants. — La contredanse. — Triomphe de Fourcade. — J'en ramasse les miettes. — La valse. — L'enfant commence à devenir homme. 118

L. — [illegible] Histoire de Samud et de la belle doña [illegible] . . . . 1[illegible]

LI. — [illegible]

LII. — Adolphe de Leuven. — S[illegible] sur la mort de [illegible]. — Le comte de Ribbing. — [illegible] au château de Villers-Hellon . . . [illegible]

LIII. — Le quatrain d'Adolphe. — La poule d'eau et le roi Guillaume. — Déjeuner au bois. — La poudre à gratter, les grenouilles et le coq. — Le spectre du docteur. — De Leuven, Hippolyte Leroy et moi, nous sommes exilés du salon. — Suites fatales d'une erreur géographique. — M. Paroisse. . . . 127

LIV. — Amédée de la Ponce. — Il m'apprend ce que c'est que le travail. — M. Arnault et ses deux fils. — Voyage en diligence. — Un monsieur confit en douceurs. — J'apprends à quel péril j'ai échappé. 131

LV. — Mes premières impressions dramatiques. — L'*Hamlet* de Ducis à Villers-Cotterets. — Un pamphlet antibourbonien. — Poésie de notaire. 133

LVI. — Retour à 1814. — Marmont, duc de Raguse. — M. Dudon. — Maubreuil et Roux-Laborie chez M. de Talleyrand. — Le *Journal des Débats* et le *Journal de Paris*. — Lyrisme bonapartiste et enthousiasme bourbonien. — Complot contre la vie de l'empereur. — Vol de l'argent et des diamants de la reine de Westphalie 134

LVII. — Compte rendu du procès relatif à l'enlèvement des diamants de la reine de Westphalie par le sieur de Maubreuil 141

LVIII. — Le dernier coup de fusil de Waterloo. — Esprit des provinces en 1817, 1818 et 1819. — Les *Messéniennes*. — *Les Vêpres siciliennes*. — *Louis XI*. — Appréciation de ces deux tragédies. — Un vers de Térence. — Quelle part j'ai droit de prendre à ce vers. — Trois heures du matin. — Topographie amoureuse. — *Valeat res ludicra*. 142

LIX. — Retour d'Adolphe de Leuven. — Il me montre un coin du monde artistique et littéraire. — La Mort d'Holbein et la Mort d'Orcagna. — Les entrées dans les coulisses. — La *Lénore* de Bürger. — Premier sentiment de ma vocation 144

LX. — La cerbère de la rue de Largny. — Je l'apprivoise. — Le guet-apens. — Madame Lebègue. — Une confession . . . . 14[illegible]

LXI. — De Leuven m'invente pour son collaborateur. — *Le Major de Strasbourg*. — Mon premier *couplet chauvin*. — *Le Dîner d'amis*. — *Les Abencerages* 147

LXII. — Anecdote non officielle sur l'assassinat du duc de Berry. — Avis secret donné à Louis XVIII. — [illegible] — M. Decazes présenté comme le complice de Louvel. . 148

LXIII. — Le carbonarisme. — Ses fondateurs. — Son organisation et son but. — La haute vente et le comité directeur. — Conspiration de Béfort . . . . 1[illegible]

LXIV. — Ce que j'espérais. — Déception. — M. Deviolaine est nommé conservateur des forêts du duc d'Orléans. — Sa froideur à mon endroit. — Demi-promesse. — Premier

Pages

nuage sur mes amours. — Je vais passer trois mois chez mon beau-frère, à Dreux. — Quelle nouvelle j'apprends à mon retour. Muphti. Les murs et les haies. Le pavillon. La palme. — Pourquoi je renonce à y jouer. — La noce sous le bois. 154

LXV. — Je quitte Villers-Cotterets pour être deuxième ou troisième clerc à Crépy. Maître Lefèvre. — Son caractère. — Mes voyages à Villers-Cotterets. — Le *Pèlerinage à Ermenonville*. — Athénaïs. — Nouveaux envois à Adolphe. — Désir immodéré de faire un voyage à Paris. — Comment ce désir s'accomplit. — Voyage. — Hôtel des *Vieux-Augustins*. — Adolphe. *Sylla*. — Talma 156

LXVI. — Le billet de spectacle. — Le café du *Roi*. — Auguste Lafarge. — Théaulon. — Rochefort. — Ferdinand Langlé. — Les gens qui ne dînent pas et ceux qui dînent. — La première entrée de Talma. — Comment Talma n'a-t-il pas fait d'élève ? — *Sylla* et la censure. — La loge de Talma. — Une course de fiacre, après minuit. — Retour à Crépy. — M. Lefèvre m'explique comme quoi une mécanique, pour bien marcher, a besoin de tous ses rouages. — Je lui donne ma démission de troisième clerc. . . 159

LXVII. — Je reviens chez ma mère. — Le mou de veau. — Pyrame et Cartouche. — Intelligence du renard, plus développée que celle du chien. — Mort de Cartouche. — Différents traits de gloutonnerie de Pyrame. 164

LXVIII. — Espoir en Laffitte. — Espoir déçu. — Projets nouveaux. — M. Lecornier. — Comment et à quelles conditions je m'étais habillé à neuf. — Bamps, tailleur, rue du Heider, 12. — Bamps à Villers-Cotterets. — Je visite avec lui notre propriété. — Pyrame suit un boucher. — Un caprice d'Anglais. — Je vends Pyrame. — Mes premiers cent francs. — L'emploi qu'ils ont. — Bamps repart pour Paris. — Crédit ouvert. 165

LXIX. — Ma mère est obligée de vendre ses terres et sa maison. — Ce qui nous reste. — Les Pyrénées. — Un architecte à douze cents francs. — J'escompte mon premier billet. — Gondon. — Comment j'avais failli trépasser chez lui. — Les cinquante francs. — Cartier. — La partie de billard. — Comment six cents petits verres d'absinthe représentent douze fois le voyage de Paris. 168

LXX. — Comment j'obtiens une recommandation auprès du général Foy. — M. Danré de Vouty décide ma mère à me laisser partir pour Paris. — Mes adieux. — Laffitte et Perregaux. — Les trois choses que maître Mennesson m'invite à ne point oublier. — Conseils de l'abbé Grégoire et dissertation avec lui. — Je quitte Villers-Cotterets. . . 171

LXXI. Je retrouve Adolphe. — La pastorale dramatique. — Premières démarches. — Le duc de Bellune. — Le général Sébastiani. — Ses secrétaires et ses tabatières. — Au quatrième, la petite porte à gauche. — Le général peintre de batailles 173

LXXII. *Régulus*. — Talma et la pièce. — Le général Foy. — La lettre de recommandation et le interrogatoire. Réponse du duc de Bellune. — J'obtiens une place d'expéditionnaire surnuméraire chez M. le duc d'Orléans. — Voyage à Villers-Cotterets pour annoncer la grande nouvelle à ma mère. — Le n° 9. — Je gagne un extrait à la loterie 176

LXXIII. — Je trouve un logement. — Hiraux fils. — Les journaux et les journalistes en 1823. — L'économie d'un dîner me permet d'aller au spectacle à la Porte-Saint-Martin. — Mon entrée au parterre. — Effet de cheveux. On me met à la porte. — Comment je suis obligé de payer trois places pour en avoir une. — Un monsieur poli qui lit un Elzévir 179

LXXIV. — Mon voisin. — Son portrait. — *Le Pastissier françois*. — Cours de bibliomanie. — Madame Méchin et le gouverneur de Soissons. — Les canons et les Elzévirs 182

LXXV. — Prologue du *Vampire*. — Le style écorche l'oreille de mon voisin. — Premier acte. — Idéologie. — Le rotifer. — Ce que c'est que cet animal. — Sa conformation, sa vie, sa mort et sa résurrection. 184

LXXVI. — Deuxième acte du *Vampire*. — Analyse. — Nouveaux murmures de mon voisin. — Il a vu un vampire. — Où et comment. — Procès-verbal qui constate l'existence des vampires. — Néron. — Comment les claqueurs furent institués par lui. — Mon voisin quitte l'orchestre. 187

LXXVII. — Parenthèse. — *Haridan Barberousse* à Villers-Cotterets. — Je joue en amateur le rôle de don Ramire. — Mon costume. — Troisième acte du *Vampire*. — Mon ami le bibliomane siffle au plus beau moment. — On l'expulse de la salle. — Madame Dorval. — Sa famille et son enfance. — Philippe. — Sa mort et son convoi. 189

LXXVIII. — Entrée au bureau. — Ernest Basset. — Lassagne. — M. Oudard. — Je revois M. Deviolaine. — M. le chevalier de Broval. — Son portrait. — Les lettres carrées et les lettres oblongues. — Comment j'acquiers une grande supériorité dans les cachets. — J'apprends quel était mon voisin le bibliomane et le siffleur 192

LXXIX. — Les illustrations contemporaines. — Ma sentence écrite sur un mur. — Réponse. — J'emménage place des Italiens. — La table de M. de Leuven. — Mot de M. Louis Bonaparte à son avocat. — Lassagne me donne une première leçon de littérature et d'histoire. . . . . .

LXXX. — Adolphe lit une pièce au Gymnase. — M. Dormeuil. — *Le Château de Kenilworth*. — MM. Warez et Soulié. — Mademoiselle Lévesque. — La famille Arnault. — *La Feuille*. *Marius à Minturnes*. — Un mot de Danton. — Le passe-port retourné. — Trois fables. — *Germanicus*. — Inscriptions et épigrammes. — Ramponneau. — Le jeune homme au tilbury. — Hors de l'Église, pas de salut. — Madame Arnault. 199

LXXXI. — Frédéric Soulié, son caractère, son talent. — Choix de morceaux d'ensemble, d'entrée et de sortie. — Transformation du vaudeville. Le Gymnase et M. Scribe. — *La Folle de Waterloo*. 202

LXXXII. — Le duc d'Orléans. — Ma première entrevue avec lui. — Maria-Stella Chiappini. — Son procès en réclamation d'état. — Son histoire. — Mémoire du duc d'Orléans.

Pages

Jugement de la cour ecclésiastique de Faenza. — Rectification de l'acte de naissance de Maria Stella 205

LXXXIII. L'armée aux procès. — Procès de Potier avec le directeur de la Porte-Saint Martin. — Procès et condamnation de Magallon. — Le journaliste anonyme. — Beaumarchais à Saint-Lazare. — Procès de Benjamin Constant. — Procès de M. de Jouy. — Quelques mots sur l'auteur de *Sylla*. — Trois lettres tirées de l'*Ermite de la Chaussée-d'Antin*. — Louis XVIII auteur. 209

LXXXIV. La maison de la rue de Chaillot. — Quatre poètes et un médecin. — Corneille et la censure. — Ce que M. Faucher ne sait pas. — Ce que le président de la République devrait savoir. 212

LXXXV. Chronologie dramatique. — Mademoiselle Georges Weymer. — Mademoiselle Raucourt. — Legouvé et ses œuvres. — Marie-Joseph Chénier. — Lettre de lui aux sociétaires de la Comédie-Française. — Les petits garçons perfectionnés. — Ducis. — Son théâtre. 214

LXXXVI. Ce que Bonaparte a tenté pour faire éclore des poètes. — Luce de Lancival. — Baour-Lormian. — Lebrun-*Pindare*. — Lucien Bonaparte auteur. — Débuts de mademoiselle Georges. — Critique de l'abbé Geoffroy. — Le prince Zappia. — Hermione à Saint-Cloud 216

LXXXVII. — La littérature impériale. — *La jeunesse de Henri V.* — Mercier et Alexandre Duval. — *Les Templiers* et leur auteur. — César Delrieu. — Perpignan. — Rupture de mademoiselle Georges avec le Théâtre-Français. — Sa fuite en Russie. — Le parterre de rois. — La tragédienne ambassadrice. 220

LXXXVIII. — La Comédie-Française à Dresde. — Rentrée de Georges au Théâtre-Français. — *Les Deux Gendres*. — *Mahomet II*. — *Tippo-Saëb*. — 1814. — Fontainebleau. — Entrée des alliés à Paris. — Les lis. — Retour de l'île d'Elbe. — Les violettes. — Les queues d'asperge. — Retour de Georges à Paris. 223

LXXXIX. — L'inconvénient d'un grand artiste dans un théâtre. — Lafond prend le rôle de Pierre de Portugal, au refus de Talma. — Lafond. — Son école. — Ses mots. — Mademoiselle Duchesnois. — Ses défauts et ses qualités. — *Pierre de Portugal* réussit . . 225

XC. — Le général Riégo. — Sa tentative d'insurrection. — Son évasion et sa fuite. — Il

Pages

est livré par les frères Lara. — Son procès. — Son [illegible] 226

XCI. L'auberge de [illegible] rouge. — Ballet. — Castaing. — Son procès. — Son attitude à l'audience, et ses paroles aux jurés. — Son exécution. 228

XCII. Casimir Delavigne. — Appréciation de l'homme et du poète. — D'où était venue la haine de la vieille école littéraire contre la nouvelle. — Quelques réflexions sur *Marino Faliero* et *les Enfants d'Édouard*. — Pourquoi Casimir Delavigne était plutôt un poète comique qu'un poète tragique. — Où il faut chercher ses chefs-d'œuvre 230

XCIII. — Talma dans l'*Ecole des Vieillards*. — Une lettre de lui. — Origine de son nom et de sa famille. — *Tamerlan* à la pension Verdier. — Début de Talma. — Conseils de Dugazon. — Autres conseils de Shakspeare. — Opinion des critiques de l'époque sur le débutant. — Passion de Talma pour son art. 234

XCIV. — Je deviens employé en pied. — Les mauvais spectacles. — Thibaut. — Mes études avec lui. — En quoi elles m'ont servi. — *Amaury* et les poitrinaires. — Mes lectures. — Walter Scott. — Cooper. — Byron. 237

XCV. — Enfance de Byron. — Son désespoir d'être boiteux. — Marie Duff. — La sorcière du Malvern. — Comment Byron et Robert Peel firent connaissance. — Miss Parker. — Miss Chaworth. — Mistress Muster. — Lady Morgan. — *Les Poètes anglais et les critiques écossais*. — Lettres de Byron à sa mère. — Son entrée à la chambre des lords 238

XCVI. — Byron à Lisbonne. — Comment il s'est brouillé avec les Anglaises. — Son poème de *Childe Harold*. — Ses folies et ses ennuis. — Il se marie. — Ses démêlés conjugaux. — Il quitte de nouveau l'Angleterre. — Ses adieux à sa femme et à sa fille. — Sa vie et ses amours à Venise. — Il part pour la Grèce. — Son arrivée à Missolonghi. — Sa maladie et sa mort. 241

XCVII. — Les réputations usurpées. — M. Lemercier et ses œuvres. — La levrette blanche de Racan. — Le *Fiesque* de M. Ancelot. — Les peintres romantiques. — Scheffer. — Delacroix. — Sigalon. — Schnetz. — Coigniet. — Boulanger. — Géricault. *La Méduse* dans l'atelier de l'artiste. — Obsèques de lord Byron en Angleterre. — Une prise de corps contre Sheridan 246

TABLE DES MATIÈRES

DE

MES MÉMOIRES

II

Pages

XCVIII. — Ma mère vient se fixer près de moi. — Mon duc de Chartres. — Chateaubriand et M. de Villèle. — Laconisme épistolaire. — Rétablissement de la censure. — Un roi de France ne doit jamais être malade. — Bulletins de la santé de Louis XVIII. — Ses derniers moments et sa mort. — Ode de Victor Hugo. — Le tombeau de Napoléon et M. Torbet. — Voyage de la Fayette en Amérique. — Honneurs qui lui sont rendus. 5

XCIX. — Tallancourt et Betz. — L'estaminet *Hollandais*. — Mon manteau à la Quiroga. — Premier cartel. — Une leçon de tir. — La veille du combat. — Analyse de mes sensations. — Mon adversaire manque au rendez-vous. — Les témoins le relancent. — Duel. — Tallancourt et le chien enragé. 9

C. — Le duc d'Orléans est nommé *altesse royale*. — Sacre de Charles X. — Relation de la cérémonie par madame la duchesse d'Orléans. — Mort de Ferdinand de Naples. — De Laville de Miremont. — *Le Cid d'Andalousie*. — M. Pierre Lebrun. — Une lecture au camp de Compiègne. — M. Taylor est nommé commissaire royal près le Théâtre-Français. — Le curé Bergeron. — M. Viennet. — Deux lettres de lui. — Pichat et son *Léonidas* 11

CI. — Mort du général Foy. — Ses funérailles. — *L'Altesse royale*. — Assassinat de Paul-Louis Courier. — Mort de l'empereur Alexandre. — Parallèle entre l'Angleterre et la Russie. — Aux dépens de qui ces deux puissances se sont accrues depuis cent ans. — Comment Napoléon aurait pu conquérir l'Inde. 14

CII. — L'empereur Alexandre. — Lettre du czar Nicolas à Karamsine. — L'histoire à la manière de Suétone et de Saint-Simon. — Catherine et Potemkine. — Madame Braniska. — Le prix de la course impériale. — Un bal chez M. de Caulaincourt. — L'homme à la pipe. — Le pilote et le cocher de l'empereur. 17

CIII. — Alexandre quitte Saint-Pétersbourg. — Ses pressentiments funèbres. — Les deux étoiles de Taganrog. — Maladie de l'empereur. — Ses derniers moments. — Comment on apprit sa mort à Saint-Pétersbourg. — Le grand-duc Constantin. — Son portrait et ses goûts. — Ce fut la cause de sa renonciation à l'empire. — La garde du Grand-seigneur 20

Pages

CIV. — Rousseau et Romieu. — Parlez au concierge. — La chandelle des huit. — Les *Deux Magots*. — A quelle heure on doit remonter sa montre. — M. le sous-préfet s'amuse. — Henry Monnier. — Le chapitre des renseignements. — Les soupers. — Les cigares. 24

CV. — Le lampion. — *La Chasse et l'Amour*. — La part de Rousseau. — Le couplet du lièvre. — Le couplet de facture. — Comme quoi il y a lièvre et lièvre. — Réception à l'Ambigu. — Mes premiers droits d'auteur. — Ce que c'est que Porcher. — Pourquoi il ne faut pas lui dire du mal de Mélesville. 27

CVI. — Succès de ma première pièce. — Mes trois nouvelles. — M. Marle et son orthographe. — Madame Setier. — Une mauvaise spéculation. — *Le Pâtre*, de Montvoisin. — *L'Oreiller*. — Madame Desbordes-Valmore. — Comment elle devint poète. — Madame Amable Tastu. — *Le Dernier jour de l'année*. — *Zéphire* 30

CVII. — Maladie de Talma. — Comment il aurait joué le Tasse. — Ses neveux. — Il est visité par M. de Quélen. — Pourquoi il fit abjurer ses enfants. — Sa mort. — *La Noce et l'Enterrement*. — Oudard me sermonne sur mes goûts pour le théâtre. — Belle réponse qui met en gaieté tout le Palais-Royal. — Il me reste la confiance de Lassagne et de la Ponce. — J'obtiens un succès anonyme à la Porte-Saint-Martin 34

CVIII. — Soulié à la scierie mécanique. — Son amour platonique pour l'or. — Je veux faire un drame avec lui. — Je traduis *Fiesque*. — Mort d'Auguste Lafarge. — Mon traitement est augmenté, et ma position diminuée. — Félix Deviolaine, condamné par la médecine, est sauvé par la maladie. — *Louis XI à Péronne*. — La garde-robe dramatique de Talma. — La *Loi de justice et d'amour*. — Licenciement de la garde nationale. 37

CIX. — Les acteurs anglais à Paris. — Importations littéraires. — *Trente ans, ou la Vie d'un joueur*. — *Hamlet*, par Kemble et miss Smithson. — Un bas-relief de mademoiselle de Fauveau. — Visite à Frédéric Soulié. — Il refuse de faire *Christine* avec moi. — Une attaque nocturne. — Je retrouve Adèle d'Alvin. — Je passe la nuit au violon 40

Pages

CX. — Les salons de l'avenir. — Les compliments au duc de Bordeaux. — [illegible] — Bo-caure et le [illegible] — Lemaire. — Le fils d[illegible] — L[illegible] du colonel Bro. — Le docteur Ferrus. — Moreisel. — Un convoi de [illegible] classe. — La [illegible] plain-chant. — L'autopsie. — Comment s'expliquent [illegible] . . . 42

CXI. — Barthelemy et Mery. — M. Elon Gallay. — Mery, oncle de dominos et anatomiste. — *L'épitre à Sidi Mahmoud*. — Le libraire Ponthieu. — Soale. — *La Villéliade*. — L'imprimeur Barthelemy. — Mery improvisateur. — *Les Vœux de la nouvelle année*. — Pastiche de *Lucrèce*. 45

CXII. — Je passe du secrétariat aux archives. — M. Bichet. — Côté par lequel je ressemble à Piron. — Mes moments perdus. — M. Pieyre et M. Parseval de Grandmaison. — Une scène qui manque au *Distrait*. — *La Peyrouse*. — Succès intime. 50

CXIII. — Le peintre Lethière. — Madame Hannemann. — Gohier. — Andrieux. — Renaud. — Desgenettes. — Larrey, Augereau et la momie d'Égypte. — Les soldats de la nouvelle école. — Mon éducation dramatique. — Je passe dans les bureaux forestiers. — Le cabinet aux bouteilles vides. — Trois jours hors du bureau. — Comparution devant M. Deviolaine 52

CXIV. — Achèvement de *Christine*. — Un protecteur, s'il vous plaît. — Nodier me recommande à Taylor. — Le commissaire royal et l'auteur d'*Hécube*. — Lecture officieuse devant Taylor. — Lecture officielle devant le comité. — Je suis reçu par acclamation. — Ivresse du triomphe. — Comme on écrit l'histoire. — Incrédulité de M. Deviolaine. — Picard. — Son opinion sur ma pièce. — Opinion de Nodier. — Relutte au Théâtre-Français et réception définitive. 55

CXV. — Cordelier-Delanoue. — Une séance de l'Athénée. — M. Villenave. — Sa famille. — Les cent trente-deux Nantais. — Cathelineau. — La chasse aux *bleus*. — Forest. — Une page d'histoire. — Sauveur. — Le comité royaliste. — Souchu. — La tombe miraculeuse. — Carrier. 58

CXVI. — La maison de M. Villenave. — Le despotisme du maître. — La coquetterie du savant. Description du sanctuaire de la science. — J'y suis admis à la faveur d'un autographe de *Buonaparte*. — La lézarde. — Huit mille livres d'in-folio. — Le pastel de Latour. — Voyages à la découverte d'un Elzévir ou d'un Faust. — La chute du portrait et la mort de l'original. 62

CXVII. — Première représentation de *Roméo et Juliette*, de Soulié. — Anaïs et Lockroy. — Pourquoi il n'y a pas, en France, d'actrice pour jouer Juliette. — Les études du Conservatoire. — Une seconde *Christine* au Théâtre-Français. — M. Évariste Dumoulin et madame Valmonzey. — Conspiration contre moi. — Je cède mon tour à la représentation. — Comment je trouve le sujet d'*Henri III*. — Mon opinion sur cette pièce. . . . . 6[illegible]

CXVIII. — Lecture d'*Henri III* chez M. Villenave et chez Roqueplan. — Autre lecture chez Firmin. — Béranger y assiste. — Un mot sur son influence et sa popularité. — Effet que produit mon drame. — Réception à la [illegible] — [illegible] M. de [illegible] sie, j'en appelle au duc d'Orléans. — Son A[illegible] dé-pointements. — M. Laffitte me prête trois mille francs. — Condamnation de Béranger 68

CXIX. — Le duc d'Orléans me fait [illegible] l'ac[illegible] [illegible] et la censure. — Ma mère est frappée de paralysie. — Cazal. — Edmond Halphen. — Visite au duc d'Orléans. — Première représentation d'*Henri III*. — Effet qu'elle a produit sur M. Deviolaine. — Félicitations de M. de Broval. 70

CXX. — Le lendemain de la victoire. — Interdiction d'*Henri III*. — J'obtiens une audience de M. de Martignac. — Il lève l'interdiction. — Les hommes-obstacles. — Le duc d'Orléans me fait appeler dans sa loge. — Mot de lui à Charles X au sujet de mon drame. — Encore un folliculaire. — Visite à Carrel. — Le tir Gosset et les pistolets n° 5. — Un duel impossible 73

CXXI. — L'Arsenal. — La maison de Nodier. — Profil du maître. — Le congrès des bibliophiles. — Les trois chandelles. — Deburau. — Mademoiselle Mars et Merlin. — La famille de Nodier. — Ses amis. — Dans quelles maisons j'ai de l'esprit. — Le salon de l'Arsenal. — Comment Nodier racontait. — Le bal et la bassinoire 75

CXXII. — Oudard me transmet les ordres du duc d'Orléans. — Je suis nommé bibliothécaire adjoint. — Comme quoi il en résulte quatre cents francs d'économie pour Son Altesse. — Rivalité avec Casimir Delavigne. — Pétition des classiques contre les pièces romantiques. — Lettre à l'appui, de mademoiselle Duchesnois. — Ronde fantastique. — Par qui Racine fut déclaré n'être qu'un *polisson*. — Belle indignation du *Constitutionnel*. — Première représentation de *Marino Faliero*. 78

CXXIII. — Le magnétisme. — Opération sur une somnambule. — Je me fais magnétiser. — Mes observations. — Je magnétise à mon tour. — Expérience faite en diligence. — Autre expérience chez le procureur de la République de Joigny. — La petite Marie D***. — Ses prédictions politiques. — Je la guéris de la peur 83

CXXIV. — Nouveaux procès de presse. — *Le Mouton enragé*. — Fontan. — Mot d'Harel sur lui. — *Le Fils de l'Homme* en police correctionnelle. — L'auteur plaide sa cause en vers. — Embarras du duc d'Orléans à propos d'un portrait historique. — Les deux usurpations 86

CXXV. — Quels sont les plus grands ennemis d'une pièce à succès. — Portrait de mademoiselle Mars comme actrice. — Sa loge. — Les habitués de ses soupers. — Valout. — Demerme. — Becquet. — Mornay. — Mademoiselle Mars chez elle. — Ses derniers jours au théâtre. — Résultat matériel du succès d'*Henri III*. — Ma première spéculation. — Refonte de *Christine*. — Où je vais chercher l'inspiration. — Deux autres caprices. 89

CXXVI. — Victor Hugo. — Sa naissance. — [illegible] — Les Chassebœuf et les Cornu. — [illegible]

Pages

pitaine Hugo. — Signification de son nom. — Quel fut le parrain de Victor. — La famille Hugo en Corse. — M. Hugo est appelé à Naples par Joseph Bonaparte. — Il est nommé colonel et gouverneur de la province d'Avellino. — Souvenirs de la première enfance du poète. — Fra Diavolo. — Joseph, roi d'Espagne. — Le colonel Hugo est fait général, comte, marquis et majordome. — L'archevêque de Tarragone. — Madame Hugo et ses enfants à Paris. — Le couvent des Feuillantines. . . 92

CXXVII. — Départ pour l'Espagne. — Voyage de Paris à Bayonne. — Le trésor. — Ordre de marche du convoi. — M. du Saillant. — M. de Coladilla. — Irun. — Ernani. — Salinas. — Le bataillon d'*écloppés*. — Les rations de vivres de madame Hugo. — Les quarante grenadiers hollandais. — Mondragon. — Le précipice. — Burgos. — Celadas. — Alerte. — La revue de la reine . . 95

CXXVIII. — Ségovie. — M. de Tilly. — L'Alcazar. — Les doublons. — Le château de M. de la Calprenède et celui du grand d'Espagne. — Les bourdalous. — Otero. — Encore les Hollandais. — Le Guadarrama. — Arrivée à Madrid. — Le palais de Masserano. — La comète. — Le collège. — Don Manoel et don Bazilio. — Tacite et Plaute. — Lillo. — L'hiver de 1812 à 1813. — L'Empecinado. — Le verre d'eau sucrée. — L'armée de mérinos. — Retour à Paris . . 99

CXXIX. — Grenadier ou général. — Premier début de Victor Hugo. — Il obtient une mention honorable au concours académique. — Il emporte trois prix dans les jeux Floraux. — *Han d'Islande*. — Le poète et le garde du corps. — Mariage d'Hugo. — Les *Odes et Ballades*. — Proposition du cousin Cornet. 103

CXXX. — Léopoldine. — Les opinions du fils de la Vendéenne. — Le conspirateur Delon. — Hugo lui offre un asile. — Louis XVIII fait une pension de douze cents francs à l'auteur des *Odes et Ballades*. — Le poète chez le directeur général des postes. — Comment il apprend l'existence du cabinet noir. — Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur. — Beauchesne. — *Bug-Jargal*. — La soirée de l'ambassadeur d'Autriche. — *Ode à la Colonne*. — *Cromwell*. — Comment fut faite *Marion Delorme*. 105

CXXXI. — Lecture de *Marion Delorme* chez Devéria. — *Steeple-chase* de directeurs. — *Marion Delorme* est arrêtée par la censure. — Hugo obtient une audience de Charles X. — Son drame est définitivement interdit. — On lui envoie le brevet d'une pension. — Il le refuse. — Il se met à *Hernani*, et le fait en vingt-cinq jours. 108

CXXXII. — L'invasion des barbares. — Répétition d'*Hernani*. — Mademoiselle Mars et l'hémistiche du *lion*. — La scène des *portraits*. — Hugo redemande le rôle de doña Sol à mademoiselle Mars. — Les complaisances de Michelot pour le public. — Le quatrain de l'armoire. — Joanny. 110

CXXXIII. — Alfred de Vigny. — L'homme et ses œuvres. — Harel, directeur de l'Odéon. — Chute de la *Christine* de Soulié. — Parenthèse à propos de Lassailly. — Lettre d'Harel, avec préface de moi et post-scriptum de Soulié. — Je lis ma *Christine* à l'Odéon.

Pages

— Harel me demande de la mettre en prose. — Première représentation du *More de Venise*. — Les acteurs et les journaux. 113

CXXXIV. — Le citoyen général Barras. — Le docteur Cabarrus me présente chez lui. — Les deux seuls remords de Barras. — Ses dîners. — Le chasseur de la princesse de Chimay. — Fauche-Borel. — Le *gâchis* du duc de Bordeaux. — Leçon d'histoire donnée à un ambassadeur. — Walter Scott et Barras. — Dernière joie de l'ancien directeur. — Sa mort 117

CXXXV. — La maison de mademoiselle Georges. — Harel et Jules Janin. — Les jeunes Tom et Popol. — Prière de ce dernier contre le choléra. — Vie orientale de Georges. — Sa propreté. — Défaut contraire d'Harel. — Vingt-quatre mille francs jetés par la fenêtre. — La Saint-Antoine. — Piaff-Piaff. — Ses débordements. — Son trépas. — Son oraison funèbre. 119

CXXXVI. — M. Briffaut, le censeur et l'académicien. — Histoire de *Ninus II*. — M. de Lourdoueix. — L'idée d'*Antony*. — La pièce, reçue au Français, est arrêtée par la censure. — Le duc de Chartres. — Négociation pour qu'il assiste, avec ses deux frères, à la première représentation de *Christine*. — Louët. — Un autographe du prince royal. 121

CXXXVII. — Première représentation d'*Hernani*. — Le vieil as de pique. — Parodies. — D'où date l'histoire de Cabrion et de Pipelet. — Eugène Sue et Desmares. — Soulié me revient. — Il m'offre ses cinquante ouvriers en guise de claqueurs. — Première représentation de *Christine*. — Souper chez moi. — Hugo et de Vigny corrigent les vers *empoignés* 124

CXXXVIII. — Un fiacre qui passe. — Madame Dorval dans l'*Incendiaire*. — Deux artistes. — Le duc d'Orléans demande pour moi la croix d'honneur. — Sa recommandation reste sans effet. — M. Empis. — Le salon de madame Lafond. — Mon costume d'Arnaute. — Madame Malibran. — Frères et sœurs en art. 126

CXXXIX. — Pourquoi la recommandation du duc d'Orléans au sujet de ma croix avait échoué. — Le milliard d'indemnité. — Voyage de la Fayette en Auvergne. — Sa réception à Grenoble, à Vizille et à Lyon. — Voyage de Charles X en Alsace. — Varennes et Nancy. — Ouverture des Chambres. — Le discours royal et l'adresse des 221. — L'article 14. — La conquête d'Alger, et la reprise de nos frontières du Rhin. 129

CXL. — La soirée du 31 mai 1830 au Palais-Royal. — Le roi de Naples. — Question d'étiquette. — Comment il faut parler au roi de France. — Ce qu'était Charles X. — M. de Salvandy. — Les premières flammes du volcan. — Le duc de Chartres m'envoie aux renseignements. — Alphonse Signol. — Je l'arrache des mains d'un garde royal. — Son exaspération et ses menaces. — Le volcan n'était qu'un feu de paille 131

CXLI. — Une affaire pressante. — Un témoin de perdu, deux de trouvés. — Rochefort. — Signol au théâtre des Italiens. — Il insulte le lieutenant Marulaz. — Les deux épées. — Le duel. — Signol est tué. — *Victorine* et *le Chiffonnier*. — La part du mort 133

Pages

CXLII. Alphonse Karr. — Le cuirassier. — La médaille de sauvetage et la croix de la Légion d'honneur. — Le domicile de Karr à Montmartre. — *Sous les tilleuls* et la critique. — Prise d'Alger. — M. Dupin aîné. — Pourquoi il n'écrit pas ses Mémoires. — Signature des ordonnances de juillet. — Ce qui m'empêche de partir pour Alger. . 134

CXLIII. — Le troisième étage du n° 7 de la rue de l'Université. — Premier effet des ordonnances. — Le café du *Roi*. — Étienne Arago. — François Arago. — L'Académie. — La Bourse. — Le Palais-Royal. — Madame de Leuven. — Voyage à la recherche de son mari et de son fils. — Protestation des journalistes. — Noms des signataires. . . . 137

CXLIV. — Matinée du 27 juillet. — Visite à ma mère. — Paul Fouché. — *Amy Robsart*. — Armand Carrel. — Les bureaux du journal *le Temps*. — Baude. — Le commissaire de police. — Les trois serruriers. — Les bureaux du *National*. — Cadet de Gassicourt. — Le colonel Gourgaud. — M. de Rémusat. — Physionomie du passant . . 139

CXLV. Le docteur Thibaut. — Le ministère Gérard et Mortemart. — Étienne Arago et le commissaire de police Mazue. — Le café Gobillard. — Incendie du corps de garde de la place de la Bourse. — Premières barricades. — La nuit 141

CXLVI. — Matinée du 27. — Joubert. — Charles Teste. — La *Petite Jacobinière*. — Le pharmacien Robinet. — Les armes du *Sergent Mathieu*. — Pillage d'une boutique d'armurier. — Les deux gendarmes. — Les trois gardes royaux. — Un grand jeune homme blond. — Les terreurs d'Oudard. . 143

CXLVII. — Aspect de la rue de Richelieu. — Charras. — L'École polytechnique. — La tête à perruque. — Le café de la porte Saint-Honoré. — Le drapeau tricolore. — Je deviens chef de bande. — Je suis consigné par mon propriétaire. — Un monsieur qui distribue de la poudre. — Le capitaine du 15e léger. 145

CXLVIII. Attaque de l'hôtel de ville. — Déroute. — Je me réfugie chez M. Lethière. — Les nouvelles. — Mon propriétaire commence à devenir libéral. — Le général la Fayette. — Taschereau. — Béranger. — La liste du gouvernement provisoire. — Honnête erreur du *Constitutionnel*. 147

CXLIX. — Envahissement du musée d'artillerie. — L'armure de François Ier. — L'arquebuse de Charles IX. — La place de l'Odéon. — Ce qu'avait fait Charras. — Les habits de l'École polytechnique. — Millotte. — La prison Montaigu. — La caserne de l'Estrapade. — D'Hostel. — Un bonapartiste. — L'écuyer Chopin. — Lothon. — Le général en chef 150

CL. — Aspect du Louvre. — Combat du pont des Arts. — Morts et blessés. — Un coup de canon pour moi seul. — Madame Guyet-Desfontaines. — Retour de la caserne Babylone. — La cocarde de Charras. — Prise des Tuileries. — Un exemplaire de *Christine*. — Quadrille dansé dans la cour des Tuileries. — Quels sont les hommes qui ont fait la révolution de 1830. 153

CLI. — Je me mets à la recherche d'Oudard. — La maison du coin de la rue de Rohan. — Oudard chez Laffitte. — Degousée. — Le général Pajol et M. Dupin. — Les officiers de ligne. — Intérieur du salon de Laffitte. — Panique. — Une députation vient offrir à la Fayette le commandement de Paris. — Il accepte. — Histoire de l'hôtel de ville depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures et demie du soir. 157

CLII. — Le général la Fayette. — Charras et ses hommes. — *Monsieur*. — La commission municipale. — Son premier acte. — Casimir Périer. — Le général Gérard. — Le duc de Choiseul. — Ce qui se passait à Saint-Cloud. — Les trois négociateurs. — Il est trop tard. — M. d'Argout chez Laffitte. 161

CLIII. — Alexandre de la Borde. — Odilon Barrot. — Le colonel Dumoulin. — Hippolyte Bonnelier. — Mon cabinet. — Une note de la main d'Oudard. — Le duc de Chartres est arrêté à Montrouge. — Quel danger il court, et comment il en est sauvé. — Je me propose pour aller chercher de la poudre à Soissons. — J'obtiens ma commission du général Gérard. — La Fayette me rédige une proclamation. — Le peintre Bard. — M. Thiers se retrouve. 163

CLIV. — Hue, Polignac! — André Marchais. — Le maître de poste du Bourget. — J'arbore les trois couleurs sur ma voiture. — Bard me rejoint. — M. Cunin-Gridaine. — Le père Levasseur. — Lutte avec lui. — Je lui brûle la cervelle! — Deux anciennes connaissances. — La terreur de Jean-Louis. — Arrêt à Villers-Cotterets. — Hutin. — Souper chez Paillet. 167

CLV. — Arrivée à Soissons. — Apprêts stratégiques. — Reconnaissance autour de la poudrière. — Hutin et Bard plantent le drapeau tricolore sur la cathédrale. — J'escalade le mur de la poudrière. — Le capitaine Mollard. — Le sergent Ragon. — Le lieutenant-colonel d'Orcourt. — Pourparler avec eux. — Ils me promettent leur neutralité . 170

CLVI. — Comment les choses s'étaient passées avec le sacristain. — La pièce de quatre. — Bard canonnier. — Le commandant de place. — Le lieutenant Tuya. — M. de Lenferna. — M. Bonvilliers. — Madame de Liniers. — La révolte des nègres. — A quelles conditions le commandant de place signe l'ordre. — M. Moreau. — M. Quinette. — Le maire de Soissons. — Bard et les prunes vertes 172

CLVII. — M. le maire de Soissons. — La poudre de la régie. — M. Jousselin. — La hache de l'entreposeur. — M. Quinette. — J'enfonce la porte de la poudrière. — Sortie triomphale de Soissons. — M. Mennesson tente de me faire arrêter. — Les gardes du duc d'Orléans. — M. Boyer. — Retour à Paris. — Ces diables de républicains! 175

CLVIII. — Première proclamation orléaniste. — MM. Thiers et Scheffer vont à Neuilly. — La soirée à Saint-Cloud. — Charles X révoque les ordonnances. — Députation républicaine à l'hôtel de ville. — M. de Sussy. — Audry de Puyraveau. — Proclamation républicaine. — Réponse de la Fayette au duc de Mortemart. — Charras et Maugeun . 177

Pages

CLIX. — Philippe VII. — Comment Beranger se justifie d'avoir aidé à faire un roi. — Le duc d'Orléans pendant les trois jours. — Son arrivée à Paris le 30 au soir. — Il fait appeler M. de Mortemart. — Lettre inédite écrite par lui à Charles X. — Benjamin Constant et Laffitte. — Députation de la Chambre au Palais-Royal. — M. Sebastiani. — M. de Talleyrand. — Le duc d'Orléans accepte la lieutenance générale du royaume. — Pièces curieuses trouvées aux Tuileries. 181

CLX. — Le duc d'Orléans se rend à l'hôtel de ville. — M. Laffitte en chaise à porteurs. — Le roi *sans culotte*. — Manifestation tardive du gouvernement provisoire. — Odilon Barrot s'endort sur une borne. — Un autre Balthasar Gérard. — Le duc d'Orléans est reçu par la Fayette. — Une voix superbe. — Nouvelle apparition du général Dubourg. — Le balcon de l'hôtel de ville. — La route de Joigny 185

CLXI. — Comment M. Thiers écrit l'histoire. — Les républicains au Palais-Royal. — Premier ministère de Louis-Philippe. — Prudence de Casimir Périer. — Mon plus beau drame. — Lothon et Charras. — Un coup d'épée. — Encore le maître de poste du Bourget. — La Fère. — Le lieutenant-colonel Duriveau. — Lothon et le général la Fayette. 186

CLXII. — Lettre de Charles X au duc d'Orléans. — Un tour de passe-passe. — Rentrée du duc de Chartres au Palais-Royal. — Bourbons et Valois. — Abdication de Charles X. — Préparatifs de l'expédition de Rambouillet. — Une idée d'Harel. — Les machinistes de l'Odéon. — Dix-neuf personnes dans un fiacre. — Distribution d'armes au Palais-Royal. — Le colonel Jacqueminot. 192

CLXIII. — Envoi de quatre commissaires à Charles X. — Le général Pajol. — Il est nommé commandant des volontaires parisiens. — Charras s'offre à lui comme aide de camp. — La carte de Seine-et-Oise. — Les espions. — Le loueur de voitures. — Les rations de pain. — D'Arpentigny. — Enlèvement de l'artillerie de Saint-Cyr. — Halte à Cognières. — M. Detours 197

CLXIV. — Boyer le Cruel. — Les dix mille rations de pain. — Le général Excelmans et Charras. — Le concierge de la préfecture de Versailles. — M. Aubernon. — Le colonel Poque. — Entrevue de Charles X avec MM. de Schonen, Odilon Barrot et le maréchal Maison. — La famille royale quitte Rambouillet. — Panique. — Les diamants de la couronne. — Retour à Paris 198

CLXV. — Quelle était l'idée d'Harel. — On me propose de faire *la Parisienne*. — Auguste Barbier. — Mon état moral après les trois jours. — Je deviens solliciteur. — Déjeuner chez le général la Fayette. — Mon entretien avec lui. — Question indiscrète. — Le marquis de Favras. — Une lettre de Monsieur. — Ma commission. 200

CLXVI. — Léon Pillet. — Son uniforme. — Susceptibilité soissonnaise. — Harel revient à la charge avec sa pièce. — Je pars pour la Vendée. — J'obtiens la grâce d'un faux monnayeur condamné aux galères. — Séjour à Meurs. — Le commandant Bourgeois. — Effet désastreux des trois couleurs dans le Bocage. — Nouvelle preuve qu'un bienfait n'est jamais perdu. 203

CLXVII. — Avis aux chasseurs parisiens. — Clisson. — Le château de M. Lemot. — Mon guide. — La colonne vendéenne. — La bataille de Torfou. — Deux noms omis. — Tiffauges. — Tibulle et la Loire. — Gilles de Laval. — Sa mort édifiante. — Moyen employé pour en graver le souvenir dans la mémoire des enfants. 206

CLXVIII. — Le Bocage. — Ses chemins creux et ses haies. — Tactique des chouans. — Les chevaux et les cavaliers vendéens. — La Vendée politique. — Le marquis de la Bretèche et ses métayers. — Moyens que je proposais pour prévenir une nouvelle chouannerie. — La pierre qui tremble. — Je quitte la Jarrie. — Adieux à mon guide. 208

CLXIX. — La révolution nantaise. — Régnier. — Paimbœuf. — Les aubergistes et les voyageurs. — Jacomety. — L'habitant de la Guadeloupe et sa femme. — Chasse aux mouettes et aux goélands. — Axiome pour la chasse maritime. — Le capitaine de *la Pauline*. — Femme et hirondelle. — Superstition amoureuse. — Appareillage 210

NOTES 212

TABLE DES MATIÈRES

DE

MES MÉMOIRES

III

Pages

CLXX. Le déjeuner sur le pont. — Saint-Nazaire. — A quoi ne pensent jamais les maris. — Normontiers. — Belle-Ile. — Je quitte les deux Pauline. — L'échelle de cordes. — Le canot. — Un brun complet. — L'auberge de Saint-Nazaire. — Je jette l'argent par les ténèbres. — Une fournée d'habits. — Retour à Paris. 5

CLXXI. Lettre confidentielle de Louis-Philippe à l'empereur Nicolas. — Réponse du czar. — Ce que pouvait la France après la révolution de juillet. — Louis-Philippe et Ferdinand VII. — Les réfugiés espagnols. — La réaction à l'intérieur. — Grattage des monuments publics. — Protestation. . 7

CLXXII. — Le drame de Saint-Leu. — La bravoure du duc d'Aumale. — Arrestation de MM. Peyronnet, Chantelauze, Guernon-Ranville et Polignac. — Le domestique de madame de Saint-Fargeau. — Thomas et M. de Polignac. — Les ex-ministres à Vincennes. — L'abolition de la peine de mort à la Chambre. — La Fayette. — M. de Kératry. — Salverte. — Mort aux ministres. — Vive Odilon Barrot! et vive Pétion! 10

CLXXIII. — Oudard m'annonce que Louis-Philippe désire me voir. — Visite à M. Devolaine. — Hutin, garde à cheval surnuméraire. — Mon entretien avec le roi sur la Vendée et la politique du juste milieu. — Bixio artilleur. — Il se charge de me faire admettre dans sa batterie. — J'envoie ma démission à Louis-Philippe 14

CLXXIV. — Première représentation de *la Mère et la Fille*. — Je soupe chez Harel après le spectacle. — Harel m'emprisonne après le souper. — Je suis condamné à huit jours de *Napoléon* force. — Le neuvième jour, la pièce est lue aux acteurs, et je suis rendu à la liberté. — Les répétitions. — L'acteur Charlet. — Son histoire avec Nodier. 16

CLXXV. — Je suis officiellement admis dans l'artillerie de la garde nationale. — *Antony* est mis en répétition au Théâtre-Français. — Mauvais vouloir des comédiens. — Traité entre Hugo et le directeur de la Porte-Saint-Martin. — Confidence et proposition de Firmin. — Les robes de mademoiselle Mars et le lustre neuf. — Je retire *Antony* du Théâtre-Français. — Je vais proposer le rôle d'Adèle à Dorval 19

CLXXVI. Mes conventions avec Dorval. — Je lui lis *Antony*. — Ses impressions. — Elle me fait refaire le dernier acte séance tenante. — La chambre de Merle. — Bocage artiste. — Bocage négociateur. — Lettre à M. Crosnier. — Il s'endort d'un profond sommeil. — La pièce est néanmoins reçue. 22

CLXXVII. — Organisation de l'artillerie parisienne. — Métamorphose de mon uniforme de garde national à cheval. — Bastide. — Godefroy Cavaignac. — Guinard. — Thomas. — Noms des batteries et de leurs principaux servants. — Je suis convoqué pour enlever la Chambre. — Combien nous nous trouvons au rendez-vous. 24

CLXXVIII. — Odilon Barrot préfet de la Seine. — Ses soirées. — Sa proclamation au sujet des émeutes. — Dupont (de l'Eure) et Louis-Philippe. — Démission du ministère Molé et Guizot. — Affaire de la forêt de Breteuil. — Ministère Laffitte. — La discrétion de l'enregistrement 26

CLXXIX. Béranger patriote et Béranger républicain 28

CLXXX. — Mort de Benjamin Constant. — Quelle avait été sa vie. — Honneurs funèbres qu'on lui décerne. — Ses funérailles. — Loi relative aux récompenses nationales. — Prières des ministres. — Grouvelle et sa sœur. — M. Mérilhou et le néophyte. — Le colonel Lavocat. — La cour des pairs. — Panique. — Fieschi. 30

CLXXXI. — Les artilleurs au Louvre. — Complot bonapartiste pour nous enlever nos pièces. — Distribution de cartouches par Godefroy Cavaignac. — Les abords du Luxembourg au moment de la condamnation des ministres. — Départ des condamnés pour Vincennes. — Déroute des juges. — La Fayette et l'émeute. — Bastide et le commandant Barre. — Faction avec Prosper Mérimée 33

CLXXXII. Nous sommes cernés dans la cour du Louvre. — Nos munitions nous sont enlevées par surprise. — Proclamation des Écoles. — La Chambre vote des remerciements aux Écoles. — Protestation de l'École polytechnique. — Discussion à la Chambre sur le commandement général des gardes nationales. — Démission de la Fayette. — Réponse du roi. — Je suis nommé capitaine en second. 36

CLXXXIII. Chodruc Duclos. — Son portrait. — Sa vie à Bordeaux. — Son emprisonnement à Vincennes. — Le maire d'Orgon. — Chodruc-Duclos se fait Diogène. — M. C

Pages

raud-Savine. — Pourquoi Nodier vieillissait. — Stibert. — Une leçon de tir. — Mort de Chodruc-Duclos 37

CLXXXIV. — Alphonse Rabbe. — Madame Cardinal. — Rabbe et l'académie de Marseille. — *Les Massénaires.* — Rabbe en Espagne. — Son retour. — Le journal *le Phocéen*. — Rabbe en prison. — Le fabuliste. — Rabbe vient à Paris. — *La Sœur grise*. — Les résumés historiques. — Le conseil de M. Breze. — Un homme d'imagination. — Le style Berruyer. — *La Sœur grise* volée. — Adèle. — Son dévouement à Rabbe. — Le pain des forts. — *Ultime lettere*. 39

CLXXXV. — Chéron. — Ses derniers compliments à Harel. — Nécrologie de 1830. — Ma visite officielle du premier jour de l'an. — Un costume à refaire. — Lisez *le Moniteur*. — Dissolution de l'artillerie de la garde nationale. — Première représentation de *Napoléon Bonaparte*. — Delaistre. — Frederick Lemaître. 43

CLXXXVI. — L'abbé Châtel. — Programme de son église. — Le curé de Lèves et M. Clausel de Montals. — Les Lévois embrassent la religion du primat des Gaules. — La messe en français. — Le curé romain. — Un mort à enterrer. 45

CLXXXVII. — Bel exemple de tolérance religieuse. — L'abbé Dallier. — Les Circés de Lèves. — Waterloo après Leipzig. — L'abbé Dallier est gardé comme otage. — Les barricades. — Les cailloux de Chartres. — La vigie. — Préparatifs de combat. 46

CLXXXVIII. — Attaque de la barricade. — Un pendant à Malplaquet. — Le Grenadier. — Les philanthropes chartrains. — Sac de l'évêché. — Un habit de fantaisie. — Comment l'ordre se rétablit. — Les petits et les grands coupables. — Mort de l'abbé Ledru. — Scrupules de conscience des anciens schismatiques. — Le *Dies iræ* de Kosciuko. 48

CLXXXIX. — L'abbé de Lamennais. — Sa jeunesse. — Son entrée dans les ordres. — L'Empire jugé par lui. — Casimir Delavigne royaliste. — Deux vers de M. de Lamennais. — Sa vocation littéraire. — *Essai sur l'indifférence en matière de religion*. Accueil fait à ce livre par l'Église. — L'académie du château de la Chesnaie. 49

CXC. — Fondation de *l'Avenir*. — L'abbé Lacordaire. — M. Charles de Montalembert. — Son article sur le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois. — *L'Avenir* et la littérature nouvelle. — Ma première entrevue avec M. de Lamennais. — Procès de *l'Avenir*. — MM. de Montalembert et Lacordaire maîtres d'école. — Leur procès en cour des pairs. — Prise de Varsovie. — Réponse de quatre poètes à un mot d'un homme d'État. . . . 52

CXCI. — Suspension de *l'Avenir*. — Ses trois principaux rédacteurs se rendent à Rome. — L'abbé de Lamennais musicien. — Ce qu'il en coûte pour obtenir une audience du pape. — Le couvent de Santo-Andrea della Valle. — Entrevue de M. de Lamennais avec Grégoire XVI. — La statuette de Moïse. — Les doctrines de *l'Avenir* sont condamnées par le conseil des cardinaux. — Rome et M. de Lamennais. — Les *Paroles d'un croyant* 55

Pages

CXCII. — Celui qui fut Gannot. — Le Mapah. — Son premier miracle. — Les noces de Cana. — Gannot phrénologue. — D'où lui venaient ses premières notions phrénologiques. — L'inconnue. — Changement opéré dans la vie de Gannot. — Comment il passe Mapah. 56

CXCIII. — Le dieu et son sanctuaire. — Il notifie au pape sa déchéance. — Ses manifestes. — Son portrait. — Doctrine de l'évadisme. — Emblèmes de cette religion. — Chaudesaigues me conduit chez le Mapah. — Iswara et Pracriti. — Questions qui manquent d'actualité. — Guerre entre les sectateurs du *bidja* et les partisans du *sakti*. — Ma dernière entrevue avec le Mapah. 59

CXCIV. — Apocalypse de celui qui fut Caillaux. 61

CXCV. — Le bouc émissaire du pouvoir. — Espérances légitimistes. — La messe expiatoire. — L'abbé Olivier. — Le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois. — Pachet. — Où je commence à avoir tort. — Le général Jacqueminot. — Pillage de Saint-Germain-l'Auxerrois. — Le prétendu jésuite et le préfet de police. — La chambre de l'abbé Paravey 65

CXCVI. — Le préfet de police au Palais-Royal. — La part du feu. — Le bandagiste Valérius. — Dévastation de l'archevêché. — L'album chinois. — François Arago. — Les spectateurs de l'émeute. — Grattage des fleurs de lis. — Je donne une seconde fois ma démission. — MM. Chambolle et Casimir Périer 67

CXCVII. — Ma foi dramatique chancelle. — Bocage et Dorval me réconcilient avec moi-même. — Un procès politique où je méritais de figurer. — Chute du ministère Laffitte. — L'Autriche et le duc de Modène. — Le maréchal Maison ambassadeur à Vienne. — Histoire d'une de ses dépêches. — Casimir Périer premier ministre. — Quel accueil il reçoit au Palais-Royal. — On lui fait amende honorable 70

CXCVIII. — Procès des artilleurs. — Le procureur général Miller. — Pescheux d'Herbinville. — Godefroy Cavaignac. — Acquittement des accusés. — Ovation qu'ils reçoivent. — Le commissionnaire Gourdin. — La croix de juillet. — Le ruban rouge et noir. — Dernières répétitions d'*Antony* 72

CXCIX. — Première représentation d'*Antony*. — La pièce, les acteurs, le public. — *Antony* au Palais-Royal. — Variante au dénouement. 74

CC. — Sous quelle inspiration je fis *Antony*. — La préface. — Où est la morale de la pièce. — Le cocuage, l'adultère et le code civil. — *Quem nuptiæ demonstrant*. Pourquoi les critiques ont crié à l'immoralité sur mon drame. — Un compte rendu des moins malveillants. — Comme quoi les préjugés sur la bâtardise sont vaincus. . . 76

CCI. — Un mot sur la critique. — Molière jugé par Bossuet, par Jean-Jacques Rousseau et par Bourdaloue. — Un anonyme. — Les critiques du XVIIe siècle et ceux du XIXe. — M. François de Salignac de la Motte de Fénelon. — D'où vient le mot *Tartufe*. — M. Taschereau et M. Étienne. 78

CCII. — Thermomètre des crises sociales. — Entrevue avec M. Thiers. — Ce qu'il veut faire pour le Théâtre-Français. — Nos conventions. — *Antony* revient à la rue de Richelieu. —

Pages

Le Constitutionnel. — Son premier Paris contre le romantisme en général, et contre mon drame en particulier. — La moralité du théâtre antique. — Parallèle entre le Théâtre-Français et celui de la Porte-Saint-Martin. — Première suspension d'*Antony*. 80

CCIII. — Mon explication avec M. Thiers. — Ce qui l'avait forcé de suspendre *Antony*. — Lettre de madame Dorval au *Constitutionnel*. — M. Jay couronne rosière. — Mon procès avec M. Jouslin de la Salle. — Il y a encore des juges à Berlin ! 83

CCIV. — Banquet républicain aux *Vendanges de Bourgogne*. — Les toasts. — *A Louis Philippe !* — Réunion des décorés de juillet. — Formation du bureau. — Protestation. — Cinquante mètres de ruban. — Un dissident. — Démenti au *Moniteur*. — Procès d'Évariste Gallois. — Son interrogatoire. — Son acquittement 86

CCV. — Incompatibilité de la littérature et des émeutes. — *La Maréchale d'Ancre*. — Mon opinion sur cette pièce. — *Farruck le Maure*. — Débuts d'Henry Monnier au Vaudeville. — Je quitte Paris. — Rouen. — Le Havre. — Je médite d'aller explorer Trouville. — Qu'est-ce que Trouville ? — L'Anglaise poitrinaire. — Honfleur. — Par terre ou par mer. 88

CCVI. — Aspect de Trouville. — La mère Oseraie. — Comment on se couche à Trouville quand on est marié. — Le prix des peintres, et celui du commun des martyrs. — Les connaissances de la mère Oseraie. — De quelle manière elle avait sauvé la vie au paysagiste Huet. — Ma chambre et celle de ma voisine. — Un dîner de vingt francs pour cinquante sous. — Promenade sur la plage. — Résolution héroïque 90

CCVII. — Une lecture chez Nodier. — Les auditeurs et les lecteurs. — Début. — *Les Marrons du feu*. — La Camargo et l'abbé Desiderio. — Généalogie d'une idée dramatique. — Oreste et Hermione. — Chimène et don Sanche. — *Gœtz de Berlichingen*. — Fragments. — Où je rends à César ce qui appartient à César 93

CCVIII. — L'esprit de Dieu, c'est la poésie. — Le Conservatoire et l'École de Rome. — Emploi de mes journées à Trouville. — Madame de la Garenne. — Le Vendéen Bonnechose. — M. Beudin. — Je suis poursuivi par un poisson. — Ce qu'il en advient. 97

CCIX. — Pourquoi M. Beudin venait à Trouville. — Comment je le connaissais sous un autre nom. — Prologue d'un drame. — Ce qu'il restait à trouver. — Part à trois. — Je termine *Charles VII*. — Départ de Trouville. — De quelle façon j'apprends la première représentation de *Marion Delorme*. 99

CCX. — Une collaboration. 103

CCXI. — L'édifice féodal et l'édifice industriel. — Les ouvriers de Lyon. — M. Bouvier-Dumolard. — Le général Roguet. — Discussion et signature du tarif réglant le prix de façon des tissus. — Les fabricants refusent de s'y soumettre. — *Besoins factices* des canuts. — Insurrection de Lyon. — Dix-huit millions de liste civile. — Calculs de Timon. — Un mot malheureux de M. de Montalivet 106

CCXII. — Mor[illegible] — Les [illegible] de [illegible] — [illegible] Montereau. — Une tentative à laquelle je ne résiste pas. — Position critique où nous nous trouvons, mes compagnons de chasse et moi. — Nous nous introduisons, la nuit, par effraction, dans une maison non habitée. — Inspection des lieux. — Souper improvisé. — Comme[illegible] couche. — Je vais voir lever l'aurore. — Chasse au poulet et au ca[illegible] du déjeuner. — La mère Galop. 109

CCXIII. — Ce que c'était que la mère Galop. — Pourquoi M. Dupont-Delporte était absent. — Comment je me brouillai avec Viardot. — Le quart d'heure de Rabelais. — Providence nº 1. — Le supplice de Tantale. — Un garçon qui n'avait pas lu Socrate. — Providence nº 2. — Un déjeuner pour quatre. — Retour à Paris 111

CCXIV. — *Le Masque de fer*. — Les soupers de Georges. — Le jardin du Luxembourg au clair de lune. — M. Scribe et *le Clerc de la basoche*. — M. d'Epagny et *Jacques Clément*. — Les représentations des classiques au Théâtre-Français. — *Les Guelfes* de M. Arnault. — Parenthèse. — Épître dédicatoire au souffleur. — Compensation offerte à M. Arnault. — Mon vis-à-vis à la représentation de *Pertinax*. — Chute éclatante de la pièce. — Querelle avec mon vis-à-vis. — Les journaux s'en occupent. — Ma réponse dans le *Journal de Paris*. — Conseils de M. Pillet. 113

CCXV. — Chateaubriand donne sa démission de pair de France. — Il s'expatrie. — Béranger le chante. — Chateaubriand versificateur. — Première représentation de *Charles VII*. — La visière de Delafosse. — Yaqoub et Frédérick Lemaître. — *La Reine d'Espagne*. — M. Henri de Latouche. — Ses œuvres, son talent, son caractère. — Intermède de *la Reine d'Espagne*. — Préface de la pièce. — Bruits du parterre recueillis par l'auteur. 118

CCXVI. — Victor Escousse et Auguste Lebras 122

CCXVII. — Première représentation de *Robert le Diable*. — Véron directeur de l'Opéra. — Son opinion sur la musique de Meyerbeer. — Mon opinion sur l'esprit de Véron. — Mes relations avec lui. — Ses articles et ses Mémoires. — Jugement de Rossini sur *Robert le Diable*. — Nourrit prédicateur. — Meyerbeer. — Première représentation de *la Fuite de Law*, de M. Mennechet. — Première représentation de *Richard Darlington*. — Frédérick Lemaître. — Delafosse. — Mademoiselle Noblet. 123

CCXVIII. — Horace Vernet. 126

CCXIX. — Paul Delaroche 128

CCXX. — Eugène Delacroix. 130

CCXXI. — Les trois portraits dans le même cadre. . . . 132

CCXXII. — Les collaborations. — Une fantaisie de Bocage. — Anicet Bourgeois. — *Teresa*. — Le drame à l'Opéra-Comique. — Laferrière et l'éruption du Vésuve. — Mélingue. — Bal costumé aux Tuileries. — Le place de Grève et la barrière Saint-Jacques. — La peine de mort 134

CCXXIII. — Les pérégrinations de Casimir Delavigne. — *Jeanne Vaubernier*. — De Rougemont. — Sa traduction du mot de Cambronne. —

Pages

Première représentation de *Térésa*. — Les pièces longues et les pièces courtes. — Cordelier Delanoue et son *Mousquetaire*. — Fermeture de la salle Taitbout, et ouverture des chefs du culte saint-simonien. 136

CCXXIV. — Appels de mon bal costumé. — Je m'aperçois que mon logement est trop dans le goût de Socrate. — Mes peintres décorateurs. — La question du souper. — Je vais aux provisions à la Ferté-Vidame. — Vue de ce chef-lieu de canton, la nuit, par un temps de neige. — La chambre de mon neveu. — Mon ami Gondon. — Chasse au chevreuil. — Retour à Paris. — J'invente la banque d'échange avant M. Proudhon. — Les artistes à l'œuvre. — Les morts. . . 138

CCXXV. — Alfred Johannot. 140

CCXXVI. — Clément Boulanger 142

CCXXVII. — Granville 144

CCXXVIII. — Tony Johannot. 145

CCXXIX. — Suite des préparatifs de mon bal. — L'huile et la détrempe. — Inconvénients du travail de nuit. — Comment Delacroix fait sa tâche. — Le bal. — Les hommes sérieux. — La Fayette et Beauchêne. — Costumes variés. — Le malade et le croque-mort. — Le dernier galop. 147

CCXXX. — Une pièce politique. — Une pièce morale. — Doligny, directeur de théâtre en Italie. — Saint-Germain, piqué de la tarentule. — Comment on aurait pu vivifier Versailles, si Louis-Philippe l'avait voulu. — La censure du grand-duc de Toscane. — Les cartons de l'imprimeur Batelli. — *Richard Darlington*, *Angèle*, *Antony* et *la Tour de Nesle*, représentés sous le nom d'Eugène Scribe 148

CCXXXI. — Premier mot sur *la Tour de Nesle* et M. Frédéric Gaillardet. — La *Revue des Deux Mondes*. — M. Buloz. — Le *Journal des Voyages*. — Mes premiers essais dans le roman historique. — *Isabel de Lavière*. — Un homme d'esprit de cinq pieds neuf pouces 151

CCXXXII. — Succès de mes *Scènes historiques*. — Clovis et Hlode-Wig. — Je veux me mettre à étudier sérieusement l'histoire de France. — L'abbé Gauthier et M. de Moyencourt. — Cordelier-Delanoue me révèle Augustin Thierry et Chateaubriand. — Nouveaux aspects de l'histoire. — Un drame en collaboration avec Horace Vernet et Auguste Lafontaine. — *Faith aux longs cheveux*. . 153

CCXXXIII. — Invasion du choléra. — Aspect de Paris. — La médecine et le fléau. — Proclamation du préfet de police. — Les prétendus empoisonneurs. — Réclame d'Harel. — *Le Mari de la veuve*. — Comment cette pièce fut faite. — Mademoiselle Dupont. — Eugène Durieu et Ancet Bourgeois. — Catherine (non Howard) et le choléra. — Première représentation du *Mari de la veuve*. — Un horoscope qui ne s'est pas vérifié 156

CCXXXIV. — Mon régime contre le choléra. — Je suis atteint par l'épidémie. — J'invente l'éthérisation. — Harel vient me proposer *la Tour de Nesle*. — Le manuscrit de Verteuil. — Janin et la tirade des *grandes dames*. — [illegible] idée de la [illegible] de la *Tour*. — Mes conditions avec Harel. — Avantages

Pages

faits par moi à M. Gaillardet. — Le spectateur de l'Odéon. — Les auteurs connus et les auteurs inconnus. — Ma première lettre à M. Gaillardet. 159

CCXXXV. — Réponse et protestation de M. Gaillardet. — Frédérick et le rôle de Buridan. — Transaction avec M. Gaillardet. — Première représentation de *la Tour de Nesle*. — La pièce et ses interprètes. — Le lendemain d'un succès. — M ***. — Un *bon* procès en perspective. — Caprice de Georges. — Le directeur, l'auteur et le collaborateur. . . 162

CCXXXVI. — A quoi servent les amis. — Le *Musée des Familles*. — Un article de M. Gaillardet. — Ma réponse à cet article. — Cartel de M. Gaillardet. — Je l'accepte avec empressement. — Mon adversaire demande un premier répit de huit jours. — Je l'assigne devant la commission des auteurs dramatiques. — Il décline cet arbitrage. — Je lui envoie mes témoins. — Il réclame un délai de deux mois. — Lettre de Janin aux journaux. 166

CCXXXVII. — L'épée et le pistolet. — D'où vient ma répugnance pour cette dernière arme. — La poupée de Philippe. — La statue de Corneille. — Un autographe *in extremis*. — Le bois de Vincennes. — Une toilette de duel. — Question scientifique posée par Bixio. — Les conditions du combat. — Procès-verbal des témoins. — Comment Bixio eut la solution de son problème. 174

CCXXXVIII. — La mascarade du Budget à Grenoble. — M. Maurice Duval. — Les chanvreurs. — Exploit du 35e de ligne. — Soulèvement qu'il excite. — Arrestation du général Saint-Clair. — Prise de la préfecture et de la citadelle par Bastide. — Bastide à Lyon. — L'ordre règne à Grenoble. — Casimir Périer, Garnier-Pagès et M. Dupin. — Rapport de la municipalité de Grenoble. — Acquittement des émeutiers. — Restauration du 35e. — Protestation d'un fumeur. 177

CCXXXIX. — Les papiers du général Dermoncourt. — Protestation de Charles X contre l'usurpation du duc d'Orléans. — Le plus gros des hommes politiques. — Tentative de restauration projetée par madame la duchesse de Berry. — Le *Carlo-Alberto*. — Comment j'écris sur des notes authentiques. — Débarquement de Madame près de la Ciotat. — Échauffourée légitimiste à Marseille. — Madame part pour la Vendée. — M. de Bonnechose. — M. de Villeneuve. — M. de Lorge. 181

CCXL. — Itinéraire de Madame. — Panique. — M. de Puyraroque. — *Domine salvum fac Ludovicum Philippum*. — Le château de Dampierre. — Madame de la Myre. — La fausse cousine et le curé. — M. Guibourg. — M. de Bourmont. — Lettre de Madame à M. de Coislin. — Les noms de guerre. — Proclamation de Madame. — Nouvelle espèce de *henné*. — M. Charette. — Madame manque de se noyer dans la Maine. — Le sacristain à la provende. — Une nuit dans l'étable. — Les légitimistes de Paris. — Ils dépêchent M. Berryer en Vendée. . . . 184

CCXLI. — Entrevue de MM. Berryer et de Bourmont. — Les gardes de l'envoyé. — La colonne mobile. — M. Charles. — La cachette de Madame. — Madame refuse de quitter la

Pages

Vendée. — Elle appelle aux armes ses partisans. — Mort du général Lamarque. — Les députés de l'opposition se réunissent chez Laffitte. — Ils décident qu'ils publieront un compte rendu à la nation. — MM. Odilon Barrot et de Cormenin sont chargés de la rédaction de ce compte rendu. — Cent trente-trois députés le signent. 188

CCXLII. — Derniers moments du général Lamarque. — Ce qu'avait été sa vie. — Une de mes entrevues avec lui. — Je suis désigné comme un des commissaires du convoi. — Le cortège. — Symptômes d'agitation populaire. — Défile sur la place Vendôme. — Le duc de Fitz-James. — Conflits provoqués par des sergents de ville. — Les élèves de l'École polytechnique se joignent au cortège. — Arrivée du convoi au pont d'Austerlitz. — Premiers coups de feu. — L'homme au drapeau rouge. — Allocution d'Etienne Arago. 191

CCXLIII. — Les artilleurs. — Carrel et le *National*. — Barricades du boulevard Bourdon et la rue de Menilmontant. — La voiture du général la Fayette. — Un mauvais tireur de mes amis. — Désespoir d'Harel. — Les pistolets de *Richard*. — Les femmes sont contre nous! — Je distribue des armes aux insurgés. — Changement d'uniforme. — Réunion chez Laffitte. — Marche de l'insurrection. — M. Thiers. — Barricade Saint-Merri. — Jeanne. — Rossignol. — Barricade du passage du Saumon. — Matinée du 6 juin. 196

CCXLIV. — L'intérieur de la barricade Saint-Merri, d'après un enfant de Paris. — Le général Tiburce Sébastiani. — Louis-Philippe pendant l'insurrection. — M. Guizot. — MM. François Arago, Laffitte et Odilon Barrot aux Tuileries. — La dernière raison des rois. — Étienne Arago et Howett. — Dénonciation contre moi. — Rapport de M. Binet. 201

CCXLV. — *Le Fils de l'Emigré*. — J'apprends ma mort prématurée. — On me conseille un voyage de prudence et de santé. — J'opte pour la Suisse. — Opinion littéraire de Gosselin sur ce pays. — Premier effet du changement d'air. — De Chalon à Lyon par un train de petite vitesse. — La montée du Cerdon. — Arrivée à Genève. 206

CCXLVI. — Grands éclaircissements sur le bifteck d'ours. — Jacotot. — Une épithète malsonnante. — Un feutre séditieux. — Des carabiniers trop spirituels. — Je me brouille avec le roi Charles-Albert à propos de la dent du Chat. — Les princes et les hommes d'esprit. 207

CCXLVII. — Le 22 juillet 1832. 211

CCXLVIII. — Rescrit qui débaptise le roi de Rome. — Anecdotes sur l'enfance du duc de Reichstadt. — Lettre de sir Hudson Lowe annonçant la mort de Napoléon. 212

CCXLIX. — Le prince de Metternich est chargé d'apprendre au duc de Reichstadt l'histoire de Napoléon. — Plan de conduite politique du duc. — Le poète Barthélemy à Vienne. — Ses entrevues avec le comte Dietrichstein. — Opinion du duc de Reichstadt sur le poème de *Napoléon en Egypte*. . . . 215

CCL. — [illegible] Le chevalier de Prokesch. — Questions sur les [illegible] Stadt[illegible] Le prince [illegible] Il s'enrhume en passant une revue. — Il tombe malade [illegible] Madath sur [illegible] . . . . 1[illegible]

CCLI. — Le duc de Reichstadt [illegible] grès de [illegible] maladie [illegible] Sophie. — Derniers moments du prince. — Effet que la nouvelle produit à Paris. — Article du *Constitutionnel* sur cet événement. . . . . 2[illegible]

CCLII. — Lucerne. — Le lion du 10 août. — Les poules de M. de Chateaubriand. — Reichenau. — Un tableau de Couder. — Lettre à M. le duc d'Orléans. — Promenade dans le parc d'Arenenberg. 221

CCLIII. — Nouvelles de France. — Première représentation du *Fils de l'Emigré*. — Ce qu'en pense *le Constitutionnel*. — Effet produit par cette pièce sur la population parisienne en général, et M. Véron en particulier. — Mort de Walter Scott. — *Perrinet Leclerc. Sic non vos non[illegible]* 225

CCLIV. — La duchesse de Berry vient à Nantes déguisée en paysanne. — Le panier de pommes. — La maison Duguigny. — Madame dans sa retraite. — Simon Deutz. — Ses antécédents. — Ses missions. — Il entre en marché avec MM. Thiers et Montalivet. — Il part pour la Vendée. . . 228

CCLV. — M. Maurice Duval est nommé préfet de la Loire-Inférieure. — Les Nantais lui donnent un charivari. — Instance de Deutz pour voir Madame. — Il obtient une première audience, puis une seconde. — Investissement de la maison Duguigny. — — La cachette. — Perquisitions de la police. — Découverte de la duchesse. 230

CCLVI. — Premiers moments de l'arrestation. — Les treize mille francs de Madame. — Ce qu'un gendarme peut gagner à dormir sur un lit de camp, et à faire des réflexions philosophiques. — La duchesse au château de Nantes. — Elle est transférée à Blaye. — Judas. 234

CCLVII. — *Le Roi s'amuse*. — La critique et la censure. 238

CCLVIII. — Procès du *Corsaire*. — Le duc d'Orléans caricaturiste. — Procès de la *Tribune*. — Le droit d'association consacré par le jury. — Statistique des condamnations politiques sous la Restauration. — *Le Pré aux Clercs*. . . . . 2[illegible]

CCLIX. — Victor Jacquemont. . . . . 2[illegible]

CCLX. — George Sand . . . . . 2[illegible]

CCLXI. — Eugène Sue. — Sa famille, sa naissance, son parrain et sa marraine, son éducation. — La cave du docteur Sue. — Chœur de botanistes. — Comité de chimie. — Dîner sur l'herbe. — Eugène Sue part pour l'Espagne. — Son retour. — La chambre de Ferdinand Langlé. — Le capitaine Gautier. . . . . 2[illegible]

CCLXII. — Eugène Sue a l'ambition d'un groom, d'un cheval et d'un cabriolet. — Il fait, avec la

		Pages
	maison Ermingot, Godefroy et C^ie^, une affaire qui lui permet de se passer cette fantaisie. — Triomphe aux Champs-Elysées. — Fâcheuse rencontre. — Desforges et Eugène Sue se séparent. — Desforges fonde *le Kaléidoscope* à Bordeaux. — Ferdinand Langlé fonde *la Nouveauté* à Paris. — César et le nègre Zoyo. — Dossion et son chien.	256
CCLXIII	Débuts d'Eugène Sue dans le journalisme. — L'Homme-Mouche. — Le mouton mérinos. — Eugène Sue dans la marine. — Il assiste à la bataille de Navarin. — Il se met dans ses meubles. — Dernière folie de jeunesse. — Un autre *Fils de l'Homme*. — Bossange et Desforges.	258
CCLXIV.	Les duels politiques.	262
	Notes	270

TABLE GÉNÉRALE DE L'OUVRAGE

Les chiffres portés dans chacune des colonnes indiquent à quel volume broché ou relié doit se reporter le lecteur pour trouver le titre cherché.

	Volume Broché	Volume Relié
A ceux qui veulent se mettre au théâtre, dans **Causeries**	57	24
Acté	14	8
Action et Réaction, dans **Souvenirs dramatiques**	56	24
Ah! qu'on est fier d'être Français, dans **Causeries**	57	24
Ainsi soit-il! voir **Madame de Chamblay**	45	18
Albine, voir **Le Château d'Eppstein**	29	14
Amaury	44	20
Ame à naître (Une), dans **Souvenirs d'Antony**	35	16
André del Sarto, dans **Italiens et Flamands**	56	24
Ange Pitou	9	6
Année à Florence (Une)	48	21
A propos de Mauprat, dans **Souvenirs dramatiques**	56	24
A propos d'un petit malheur, voir « *Nicolas le philosophe* » dans **Contes pour les petits**	55	17
Arabie heureuse (L')	51	22
Ascanio	20	10
Auteurs dramatiques et le Conseil d'État (Les), dans **Souvenirs dramatiques**	56	24
Aventure d'amour (Une)	45	18
Aventures de John Davys	36	14
Aventures de Lyderic, dans **Contes pour les petits**	55	17
Baccio Bandinelli, dans **Italiens et Flamands**	56	24
Baldassare Peruzzi, dans **Italiens et Flamands**	56	24
Baleiniers (Les), (*Océanie et Australie*)	53	23
Bal masqué (Le), dans **Souvenirs d'Antony**	35	16
Bâtard de Mauléon (Le)	17	8
Bellin (*Jean*), dans **Italiens et Flamands**	56	24
Béranger, dans **Les Morts vont vite**	57	24
Bien et le mal (Le), voir **Conscience l'Innocent**	35	16
Black	44	20
Blanche de Beaulieu, dans **Souvenirs d'Antony**	35	16
Blanche-de-Neige, dans **Contes pour les petits**	55	17
Blancs et les Bleus (Les)	31	16
Botticelli (*Alexandre*), dans **Italiens et Flamands**	56	24
Bouillie de la Comtesse Berthe (La), dans **Contes pour les petits**	55	17
Boule de Neige (La)	37	16
Bontekoe, dans **Les Drames de la Mer**	46	20
Bric-à-Brac	46	20
Cadet de Famille (Un)	36	14
Camaraderie, les Collaborateurs et M. Scribe (La), dans **Souvenirs dramatiques**	56	24
Capitaine Aréna (Le)	49	22
Capitaine Pamphile (Le)	43	17
Capitaine Paul (Le)	29	14
Capitaine Rhino (Le)	46	20
Capitaine Richard (Le)	39	20
Carmel (Le), dans **Propos d'art et de cuisine**	57	24
Cas de Conscience, dans **Propos d'art et de cuisine**	57	24
Catherine Blum	39	20
Caucase (Le)	54	23
Causeries	57	24
Causerie culinaire, dans **Propos d'art et de cuisine**	57	24
Cécile	34	17
Ce qu'on voit chez Madame Tussaud, dans **Causeries**	57	24
César	14	8
Charlemagne, dans **Les Hommes de Fer**	14	8
Charles le Téméraire	18	8
Chasse au tigre (Une), dans **Le Capitaine Rhino**	46	20
Chasse aux éléphants (Une), dans **Causeries**	57	24
Chasse-Neige (Le), dans **Souvenirs d'Antony**	35	16
Chasseur de Sauvagine (Le)	44	20

	Volume Broché	Relié
Cl[illegible] dans **Les Morts vont vite**	57	24
Château d'Eppstein (Le)	20	14
Château de Pierrefonds (Le), dans **Bric-à-Brac**	46	20
Cherubino et Celestini, dans **Souvenirs d'Antony**	35	16
Chevalier d'Harmental (Le)	6	4
Chevalier de Maison-Rouge (Le)	11	4
Chevr[illegible], le Tailleur et ses trois fils (Le), dans **Contes pour les petits**	55	17
Cimetière Clamart (Le), dans **Propos d'art et de cuisine**	57	24
Cocher de cabriolet (Le), dans **Souvenirs d'Antony**	35	16
Collier de la Reine (Le)	8	5
Colombe (La)	19	11
Comment j'ai fait jouer à Marseille le drame des Forestiers, dans **Bric-à-Brac**	46	20
Compagnons de Jéhu (Les)	11	4
Comte de Monte-Cristo (Le)	12-13	7
Comtesse de Charny (La)	10	6
Comtesse de Salisbury (La)	16	9
Confessions de la Marquise (Les)	24	11
Conscience l'Innocent	35	16
Contes pour les petits	55	17
Corneille et le Cid, dans **Souvenirs dramatiques**	56	24
Corricolo (Le)	49	22
Coup de feu (Le), dans **Souvenirs d'Antony**	35	16
Courses d'Epsom (Les), dans **Causeries**	57	24
Courtisan (Un)	17	8
Création et Rédemption, voir le **Docteur Mystérieux**	30	14
Critique littéraire (De la), dans **Souvenirs dramatiques**	56	24
Curé Chambard (Le), dans **Souvenirs d'Antony**	35	16
Curé de Boulogne (Le), dans **Bric-à-Brac**	46	20
Dame de Monsoreau (La)	4	3
Dame de Volupté (La)	23	12
Deffand (Mme du), voir **Mémoires d'une Aveugle**	24	11
Dernière année de Marie Dorval (La), dans **Les Morts vont vite**	57	24
Désir et Possession, dans **Bric-à-Brac**	46	20
Deux Diane (Les)	21	10
Deux Frères (Les), dans **Contes pour les petits**	55	17
Deux Infanticides, dans **Bric-à-Brac**	46	20
Deux Reines (Les)	23	12
Devéria (*Achille*), dans **Les Morts vont vite**	57	24
Dieu dispose	37	16
Dieu et Diable, voir **Conscience l'Innocent**	35	16
Dîner chez Rossini (Un), dans **Les Mille et un Fantômes**	34	17
Dix [illegible] d'une femme ou la Moralité de M. Scribe, dans **Souvenirs dramatiques**	56	24
Docteur Mystérieux (Le)	30	14
Dom [illegible] dans **Les Mille et un Fantômes**	34	17

	Volume Broché	Relié
Dom Martins de Freytas, dans **Souvenirs d'Antony**	35	16
Dames galants (Les), voir **La Marquise d'Escoman**	43	17
Dames de la mer (Les)	46	20
Drame de 93 (Le)	28	13
Duc d'Orléans (Le), dans **Les Morts vont vite**	57	24
Duchesse d'Orléans (La), dans **Les Morts vont vite**	57	24
Durer (*Albert*), dans **Italiens et Flamands**	56	24
Égoïste (L'), dans **Contes pour les petits**	55	17
Emma Lyonna	32-33	15
État civil du Comte de Monte-Cristo, dans **Causeries**	57	24
Étoiles commis-voyageurs (Les), dans **Causeries**	57	24
Étude de tête d'après la bosse dans **Propos d'art et de cuisine**	57	24
Étudiants de Bologne (Les), dans **Les Mille et un Fantômes**	34	17
Excursions sur les bords du Rhin	50	21
Fabrique de vases étrusques à Bourg-en-Bresse (Une), dans **Causeries**	57	24
Faiseur de cercueils (Le), dans **Souvenirs d'Antony**	35	16
Fait personnel (Un), dans **Bric-à-Brac**	46	20
Femme au collier de velours (La), dans **Les Mille et un Fantômes**	34	17
Fernande	43	17
Figurine de César (La), dans **Causeries**	57	24
Fille du Marquis (La)	30	14
Fille du Régent (Une)	6	4
Filles, Lorettes et Courtisanes	46	20
Fils du Forçat (Le)	42	18
Fléau de Naples (Le), dans **Causeries**	57	24
Fous du docteur Miraglia (Les), dans **Souvenirs d'Antony**	35	16
Fra Bartholoméo, dans **Italiens et Flamands**	56	24
Frères Corses (Les)	44	20
Gabriel Lambert	44	20
Gaddi (*Ange*), dans **Italiens et Flamands**	56	24
Garibaldiens (Les)	47	24
Gaule et France	14	8
Gentilhomme de la Montagne (Le)	19	11
Georges	39	20
Giac (*Le sire de*), dans **Les Hommes de Fer**	14	8
Gil Blas en Californie (Un)	53	23
Giorgione, dans **Italiens et Flamands**	56	24
Gorilles (Les), dans **Propos d'art et de cuisine**	57	24
Guelfes et Gibelins, dans **Les Hommes de Fer**	14	8
Guérard Berck-Heyden, dans **Italiens et Flamands**	56	24
Guerre des Femmes (La)	22	11
Henri IV	20	10
Henri V et Charles II, dans **Souvenirs dramatiques**	56	24
Herminie	45	18

	Volume Broché	Volume Relié
Heures de Prison, dans **Bric-à-Brac**....	46	20
Histoire de mes bêtes.....	46	20
Histoire d'un cabanon et d'un chalet, voir **Le Fils du Forçat**.....	42	18
Histoire d'un casse-noisette, dans **Contes pour les petits**.....	55	17
Histoire d'un mort raconté par lui-même, voir *Invraisemblance*, dans **Souvenirs d'Antony**.....	35	16
Holbein (*Jean*), dans **Italiens et Flamands**.....	56	24
Homme d'expérience (L'), dans **Causeries**.	57	24
Homme sans larmes (L'), dans **Contes pour les petits**.....	55	17
Homme aux contes (L'), dans **Contes pour les petits**.....	55	17
Hommes de Fer (Les).....	14	8
Horoscope (L').....	19	11
Ile de feu (L').....	53	23
Ingénue.....	31	16
Invraisemblance, dans **Souvenirs d'Antony**.....	35	16
Isaac Laquedem.....	16	9
Isabel de Bavière.....	18	8
Italiens et Flamands.....	56	24
Ivanhoe.....	15	9
Jacques Fosse, dans **Bric-à-Brac**.....	46	20
Jacques Ortis.....	38	18
Jacquot sans oreilles.....	39	20
Jane.....	34	17
Jehanne la Pucelle.....	18	8
Jeunesse de Pierrot (La), dans **Contes pour les petits**.....	55	17
Joseph Basalmo.....	7	5
Junon (La), dans **Les Drames de la mer**.....	46	20
Kent (Le), dans **Les Drames de la mer.**	46	20
Lefèvre-Deumier, dans **Les Morts vont vite**.....	57	24
Léonard de Vinci, dans **Italiens et Flamands**.....	56	24
Lièvre de mon grand-père (Le), dans **Les Mille et un Fantômes**.....	34	17
Lion de l'Aurès (Le), dans **Causeries**....	57	24
Lion père de famille (Le), dans **Le Capitaine Rhino**.....	46	20
Lippi (*Frère Philippe*), dans **Italiens et Flamands**.....	56	24
Littérature et les Hommes d'Etat (La), dans **Souvenirs dramatiques**.....	56	24
Lotus blanc et la Rose mousseuse (Le), dans **Bric-à-Brac**.....	46	20
Louis XI de Mély-Janin et le Louis XI de Casimir Delavigne (Le), dans **Souvenirs dramatiques**.....	56	24
Louis XIII et Richelieu.....	20	10
Louis XIV et son Siècle.....	25	13
Louis XV et sa Cour.....	26	13
Louis XVI et la Révolution.....	28	13
Louves de Machecoul (Les).....	42	18
Luca de Cranach, dans **Italiens et Flamands**.....	56	24
Madame de Chamblay.....	42	18
Mains géantes (Les), dans **Contes pour les petits**.....	55	17
Maison de glace (La).....	27	12
Maître Adam le Calabrais, dans **Souvenirs d'Antony**.....	35	16
Maître d'armes (Le).....	39	18
Mantegna (*André de*), dans **Italiens et Flamands**.....	56	24
Marâtre du père Odus (La), dans **Les Mille et un Fantômes**.....	34	17
Marianna, dans **Souvenirs d'Antony**...	35	16
Marion (Capitaine), dans **Les Drames de la mer**.....	46	20
Marquise d'Escoman (La).....	43	17
Masaccio, dans **Italiens et Flamands**..	56	24
Médecin de Java (Le), voir **l'Ile de Feu**.	53	23
Médicis (Les).....	14	8
Mémoires (Mes).....	58-59-60	25
Mémoires d'un médecin, voir **Joseph Balsamo**.....	7	5
Mémoires de Garibaldi.....	17	24
Mémoires de Mademoiselle de Luynes, voir **La Dame de Volupté**.....	23	12
Mémoires d'une Aveugle.....	24	11
Meneur de Loups (Le).....	30	14
Michel-Ange, dans **Trois Maîtres**	56	24
Midi de la France (Le).....	48	21
Miéris (*François*), dans **Italiens et Flamands**.....	56	24
Mille et un Fantômes (Les).....	34	17
Mohicans de Paris (Les).....	40	19
Mon ami Colbrun, dans **Propos d'art et de cuisine**.....	57	24
Mon odyssée à la Comédie-Française, dans **Souvenirs dramatiques**.....	56	24
Monseigneur Gaston Phœbus.....	17	8
Monsieur Coumbes, voir **Le Fils du Forçat**.....	42	18
Moreau (*Hégésippe*), dans **Les Morts vont vite**.....	57	24
Morts vont vite (Les).....	57	24
Murat.....	38	18
Musset (*Alfred de*), dans **Les Morts vont vite**.....	57	24
Mystères (Les), dans **Souvenirs dramatiques**.....	56	24
Napoléon.....	38	18
Nécessité d'un second Théâtre-Français (De la), dans **Souvenirs dramatiques.**	56	24
Nicolas le philosophe, dans **Contes pour les petits**.....	55	17
Nuit à Florence (Une).....	19	11
Œdipe de Sophocle et l'Œdipe de Voltaire (L'), dans **Souvenirs dramatiques**...	56	24
Olympe de Clèves.....	27	12
Othello, dans **Souvenirs dramatiques**..	56	24
Othon l'archer, dans **Contes pour les petits**.....	55	17
Page du duc de Savoie (Le).....	21	10
Paris à Cadix (De).....	42	24
Parisiens et Provinciaux.....	45	1
Pascal Bruno.....	34	17
Pasteur d'Ashbourn (Le).....	29	14
Pauline.....	34	17
Pays inconnu (Un) (*Havane, Brésil*...	43	23

BIBLIOTH... Ottawa...

	Volume Broché	Volume Relié
Pêche aux filets (La)	17	8
Pépin, dans **Les Hommes de fer**	14	8
Père Gigogne (Les), dans **Contes pour les petits**	55	17
Père la Ruine (Le)	35	16
Pérugin (Le), dans **Italiens et Flamands**	56	24
Petite Sirène (La), dans **Contes pour les petits**	55	17
Petit-Jean et Gros-Jean, dans **Contes pour les petits**	55	17
Petits cadeaux de mon ami Delaporte (Les), dans **Causeries**	57	24
Pichat et son Léonidas, dans **Souvenirs dramatiques**	56	24
Pierre et son oie, dans **Contes pour les petits**	55	17
Pierre le Cruel	17	8
Pinturiccio (Le), dans **Italiens et Flamands**	56	24
Plan d'économie (Un), dans **Causeries**	57	24
Poètes, Peintres et Musiciens, dans **Bric-à-Brac**	46	20
Poète anacréontique (Un), dans **Propos d'art et de cuisine**	57	24
Pontormo (*Jacques de*), dans **Italiens et Flamands**	56	24
Praxède	17	8
Prince des Voleurs (Le)	15	9
Princesse de Monaco (La)	22	11
Princesse Flora (La)	39	20
Propos d'art et de cuisine	57	24
Quarante-Cinq (Les)	5	3
Quintin Metzys, dans **Italiens et Flamands**	56	24
Quinze jours au Sinaï	51	22
Raphael, dans **Trois Maîtres**	56	24
Razzi, dans **Italiens et Flamands**	56	24
Régence (La)	26	13
Reine des neiges (La), dans **Contes pour les petits**	55	17
Reine Margot (La)	3	3
Retraite illuminée (La), dans **Propos d'art et de cuisine**	57	24
Revue nocturne (La), dans **Propos d'art et de cuisine**	57	24
Robin Hood	15	9
Roi des Quilles (Le), dans **Contes pour les petits**	55	17
Roi des taupes et sa fille (Le), dans **Contes pour les petits**	55	17
Rois du Lundi (Les), dans **Causeries**	57	24
Romain (*Jules*), dans **Italiens et Flamands**	56	24
Romulus et Pizarre, dans **Propos d'art et de cuisine**	57	24
Rose rouge (La), voir *Blanche de Beaulieu*, dans **Souvenirs d'Antony**	35	16
Route de Varennes (La)	38	18
Russie (En)	51	23
Saint Népomucène et le Savetier, dans **Contes pour les petits**	55	17
Salteador (Le), voir **Le Gentilhomme de la Montagne**	19	11
Salvator	41	19
San-Félice (La)	32	15
Sculpture et des sculpteurs (De la), dans **Propos d'art et de cuisine**	57	24
Séance de magnétisme (Une), dans **Propos d'art et de cuisine**	57	24
Serpents (Les), dans **Le Capitaine Rhino**	46	20
Shakespeare (*William*), dans **Souvenirs dramatiques**	56	24
Sifflet enchanté (Le), dans **Contes pour les petits**	55	17
Sogliani, dans **Italiens et Flamands**	56	24
Soldat de plomb et la Danseuse de papier (Le), dans **Contes pour les petits**	55	17
Souvenirs d'Antony	35	16
Souvenirs dramatiques	56	24
Souvenirs d'une favorite	33	15
Speronare (Le)	49	22
Stuarts (Les)	14	8
Subvention des théâtres (De la), dans **Souvenirs dramatiques**	56	24
Sue (*Eugène*), dans **Les Morts vont vite**	57	24
Suisse	50	21
Sultanetta	39	20
Sylvandire	23	12
Baron Taylor (Le), dans **Souvenirs dramatiques**	56	24
Terreur prussienne (La)	47	24
Testament de M. de Chauvelin (Le), dans **Les Mille et un Fantômes**	34	17
Théâtre des anciens et le nôtre (Le), dans **Souvenirs dramatiques**	56	24
Tiny la vaniteuse, dans **Contes pour les petits**	55	17
Titien, dans **Trois Maîtres**	56	24
Tombe des deux frères (La), voir *Mariana*, dans **Souvenirs d'Antony**	35	16
Triomphe de la paix (Le), dans **Propos d'art et de cuisine**	57	24
Trois Dames (Les), dans **Causeries**	57	24
Trois Maîtres	56	24
Trois Mousquetaires (Les)	1	1
Trois Phèdre (Les), dans **Souvenirs dramatiques**	56	24
Trou de l'enfer (Le)	37	16
Tulipe noire (La)	19	11
Ulysse de Ronsard (L'), dans **Souvenirs dramatiques**	56	24
Une Mère, dans **Bric-à-Brac**	46	20
Vaillant petit tailleur (Le), dans **Contes pour les petits**	55	17
Véloce (Le), (*Tanger, Alger, Tunis*)	52	21
Vendéenne (La), voir *Blanche de Beaulieu*, dans **Souvenirs d'Antony**	35	16
Vicomte de Bragelonne (Le)	2	2
Vie au désert (La) (*Afrique méridionale*)	51	22
Vie d'artiste (Une)	37	16
Villa Palmieri (La)	48	21
Vingt ans après	1	1
Visite à Garibaldi (Une), dans **Causeries**	57	24
Voyage à la lune (Un), dans **Causeries**	57	24

Réseau de bibliothèques Université d'Ottawa Échéance	Library Network University of Ottawa Date Due
DEC 06 2003	

a39003 002454378b

CE PQ 2230
.A2 V003
COO DUMAS, ALEXA MES MEMOIRES
ACC# 1221816